TUFTS COLLEGE LIBRARY.

Bound,
May, 1882.

19486.

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLVe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

19486.

FLAMARANDE

TROISIÈME PARTIE (1).

XXXVIII.

Je me rendis donc à Flamarande, impatient de revoir mon petit Espérance et de me reposer des émotions qui m'avaient bouleversé. La plus terrible avait été certainement de me trouver aux prises avec les questions et les prières de Mme de Flamarande. Cette tendre mère, dont j'avais causé le désespoir et qui, au lieu de me maudire, me pressait les mains et m'appelait son ami, était toujours devant moi. En vain, durant près de quatre années, j'avais évité d'être sous ses yeux; en vain j'avais arrangé mes occupations avec un art infini pour qu'elle n'eût pas l'occasion de remarquer mon existence : le moment était venu où il avait fallu être quelque chose dans sa vie et devenir quelqu'un pour elle. Durant quatre années, sa première question s'était présentée à moi comme une terreur, maintenant le souvenir de cette scène me devenait un supplice. J'en rêvais toutes les nuits, je sentais mon cœur se briser avec celui que j'avais si cruellement déchiré. Il me venait des inquiétudes affreuses. Peut-être était-elle gravement malade, peut-être devenait-elle folle; peut-être Roger, abandonné aux autres domestiques, avait-il besoin de moi. Pourquoi leur avais-je lâchement retiré le concours de mon dévoûment?

J'étais dans la plus noire disposition d'esprit en faisant usage de ma liberté. La vue d'Espérance me ranima. Il avait grandi beaucoup, et sa beauté attirait tous les regards. J'avais voulu surprendre mon

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 février.

monde pour m'assurer qu'il était bien portant et bien soigné. Je le trouvai propre et sain, sachant à peu près se faire entendre en français et en patois du pays, ayant oublié ses Alpes et sa nourrice, ne connaissant plus d'autre famille que celle de Michelin, d'autre pays que son rocher de Flamarande, et accepté par les habitans d'alentour comme un petit ours trouvé dans une crèche et apprivoisé comme un agneau.

Il était donc enseveli à jamais, l'enfant du doute et de la colère! Plus jamais celui que la loi lui donnait pour père ne consentirait à le voir et à l'accueillir. Sa mère ne baiserait jamais ses beaux yeux noirs, son charmant frère ne jouerait jamais avec lui. C'était là mon succès, à moi, mon œuvre de dévoûment et d'habileté. Ah! si les personnes qui avaient sujet de se méfier de moi et de me maudire eussent pu se douter de ce qui se passait en mon esprit, c'est à moi justement qu'elles eussent donné leur confiance et leur amitié; mais les mauvaises actions portent leur châtiment avec elles. On ne serait pas assez puni, si, ayant fait le mal, on pouvait le réparer.

J'étais à Flamarande depuis quinze jours quand Michelin m'éveilla en m'annonçant que les *colis* expédiés par le roulage à mon adresse venaient d'arriver. Ces colis n'étaient autre chose que les cercueils de métal scellé qui contenaient les restes du vieux comte de Flamarande et de sa digne épouse. La même voiture portait les pierres tumulaires en marbre blanc et noir que je devais faire établir dans la chapelle, déjà convenablement réparée.

Je me levai à la hâte. Déjà on déchargeait ces objets vénérables dans la chapelle même. Tous les hommes du village, jaloux de témoigner leur affectueuse déférence à Michelin, aidaient au déballage et au transport des pièces. Une forte charrette barrait l'entrée de la chapelle, et quatre grands chevaux de trait hennissaient en secouant leurs colliers à grelots trempés de sueur. Les enfans de la maison, curieux de toute chose nouvelle, gênaient les ouvriers en suivant tous leurs mouvemens et leur faisant des questions qui n'obtenaient pour réponse que des exclamations d'impatience. — Veux-tu t'ôter de là? au diable les enfans!

Espérance ne partageait pas cette fièvre de curiosité. Il avait en tout une certaine lenteur grave, et on disait dans la famille que celui-là ne remuait jamais un doigt sans avoir *demandé à sa tête* s'il devait le remuer. Mes yeux, qui avaient l'habitude de le chercher, tombèrent sur lui. Je le vis assis tranquillement dans la chapelle, sur le ballot de paille qui contenait les os de son grand-père, et paraissant réfléchir profondément. —A quoi penses-tu? — lui dis-je, frappé de cette physionomie dont l'expression calme et chercheuse semblait devancer les pensées et les réflexions d'un autre âge. Il

crut que je lui reprochais de s'être assis sur cette paille et se leva en disant : — Je ne fais point de mal.

Je lui tendis la main, je savais qu'il n'aimait pas à être embrassé, et j'obtenais de lui de temps en temps qu'il plaçât sa petite main dans la mienne. Il n'était point démonstratif et ne caressait personne au monde que la petite Charlotte, ma filleule, sur les genoux de sa mère.

Quand tout fut déballé, le roulier qui avait amené ces tombes et que je n'avais pas songé à regarder vint à moi et me dit avec une voix qui me fit tressaillir : — Eh bien! monsieur Charles, êtes-vous content de moi? N'ai-je rien cassé en route?

— Ambroise Yvoine! m'écriai-je en levant la tête, comment, c'est vous?..

— C'est moi qui ai pris ce chargement à Sévines, chez M. le comte. Il ne m'a pas reconnu, mais j'ai vu avec plaisir qu'il se portait assez bien.

— Mais comment diable étiez-vous à Sévines?

— J'étais à Orléans, employé comme homme de peine à la compagnie du roulage. On m'a choisi pour accompagner le roulier, parce que justement je revenais au pays, et il va venir vous présenter sa note.

— C'est bien; mais vous ne me dites pas comment vous aviez été si loin chercher de l'ouvrage, quand vous parliez de laisser là les aventures et de vous installer à Flamarande.

— J'avais été là parce que j'y ai un frère établi, qui demandait depuis longtemps à me voir. Me voilà revenu, et je m'installe ici, c'est décidé. Je ne suis plus roulier, je ne suis plus braconnier, je ne suis plus maquignon; me voilà architecte; puisque j'ai promis de réparer les machicoulis, je tiendrai parole.

— Vous les réparerez, Ambroise, mais vous serez payé. J'ai parlé de cela à M. le comte; il m'a donné carte blanche. Dès que la chapelle sera entièrement remise en bon état, je ferai refaire le couronnement de la tour, et vous y travaillerez.

— Comme journalier? Non, merci, ce n'est pas là mon affaire. J'aime à diriger les autres, et je m'y entends; mais, puisque vous êtes chargé de cela, je deviens inutile.

— Oh! moi, je n'y entends rien; vous dirigerez, Yvoine, et nous allons en causer en déjeunant ensemble.

Je le pris sous le bras, et, en le conduisant au pavillon où je prenais les repas avec la famille, je lui demandai ce qui se passait à Sévines.

— Rien que je sache mieux que vous, répondit-il, car j'y ai pris mon chargement le lendemain du jour où vous avez quitté le château.

— Au fait, oui, repris-je, vous avez eu quinze jours de route. Et dans le pays, à Orléans, il n'y avait rien de nouveau?

— Toujours les mêmes causeries.

— A propos de quoi?

— Oh! vous savez bien, l'enfant perdu, ou enlevé, ou noyé, on ne sait pas; chacun dit son mot.

— L'enfant... de Sévines?

— L'enfant de M. le comte et de Mme la comtesse, une affaire déjà ancienne dont on s'est remis à parler. Vous savez mieux que personne ce qui en est, vous qui étiez là dans le temps.

— Non, je n'y étais pas, je n'y étais pas le jour de ce grand malheur...

— Le grand malheur... Alors vous croyez l'enfant noyé?

— Et vous, Ambroise?

— Moi, je le crois aussi. Est-ce que nous vivons dans un temps où on pourrait comme ça faire disparaître un petit et sa nourrice? Avant la révolution, dans les temps anciens, je ne dis pas. Vous connaissez bien la légende du château de Flamarande.

— Il y a une légende?

— Et une belle. Je vais vous la dire, si vous le souhaitez.

— Dites, mon cher; je vous le demande.

— C'était du temps du roi Louis.

— Quel roi Louis? Il y en a eu beaucoup.

— L'histoire ne dit pas lequel; mais j'ai entendu dire au curé de Saint-Julien que ça devait être du temps de Louis douzième. La dame de Flamarande avait mis au monde un petit, beau comme un soleil; mais voilà que son mari a prétendu qu'il était le fils du seigneur de Mandaille, et, pour le prouver, il a mis un crucifix sur la poitrine de l'enfant endormi en disant : « Quand je nommerai ton père, au nom du Sauveur, je t'adjure d'ouvrir les yeux. » Alors il s'est mis à crier : Flamarande, Flamarande, Flamarande! et le marmot n'a pas bougé; mais quand le comte a appelé par trois fois Mandaille, Mandaille, Mandaille!.. — Est-ce que vous êtes malade, monsieur Charles? Vous êtes blanc comme un linge!

— Je suis sujet aux crampes d'estomac. N'y faites pas attention, Yvoine, et continuez, je vous prie. Votre légende m'amuse beaucoup.

— Eh bien! quand le seigneur de Flamarande crut que le bon Dieu, qui abandonne tant de maris aux hasards de la guerre, faisait un miracle pour lui, il prit le petit Gaston.

— Il s'appelait Gaston?

— Oui, Gaston; il paraît que c'était un nom à la mode de ce temps-là, et il commanda à ses valets de le faire mourir; mais ils eurent pitié du petit et le laissèrent avec la chienne levrette de la

dame, qui les avait suivis, dans un bois des environs qu'on appelle depuis ce temps-là le bois Gaston.

La levrette ne rentra pas; elle abandonna ses petits et nourrit l'enfant, et un beau jour on le vit revenir au château, tout grand et tout fort, mais d'un air si sauvage qu'on en eut peur. Il ne parlait point et ne put dire qui il était. Personne ne s'en douta. On voulait le chasser. La dame de Flamarande seule en eut pitié et commanda qu'on lui donnât du pain et des habits. Elle obtint de son mari qu'on lui ferait garder les vaches, et du chapelain qu'on lui apprendrait à parler et à connaître le bon Dieu. Et plus tard, devenu chef des vacheries de Flamarande, il fut grand homme de bien, et mourut comme un saint, sans jamais avoir connu sa seigneurie ni songé à la réclamer.

— Et voilà tout? Comment a-t-on fait pour savoir que cet enfant, nourri dans les bois, était un Mandaille?

— Il n'était pas un Mandaille. Quand il fut mort, comme on le mettait dans la bière, on trouva sur lui une relique que sa mère lui avait mise au cou le jour de sa naissance. Elle pleura de n'avoir pu reconnaître son fils qu'après la mort, et jura à son mari qu'il lui avait fait insulte, car elle n'avait point aimé le sire de Mandaille. Alors le sire de Flamarande voulut renouveler sur le mort l'épreuve qu'il avait faite sur le *naissant*. Il lui mit le crucifix sur la poitrine et appela par trois fois Mandaille sans que rien ne bougeât; mais quand il appela Flamarande, Flamarande, Flamarande, à la première fois le mort ouvrit les yeux, à la seconde il regarda son père d'un air de reproche, à la troisième il sourit en manière de pardon; puis il referma les yeux et jamais plus ne les rouvrit. Alors le sire de Flamarande pleura, lui fit dire beaucoup de messes et le fit enterrer dans la chapelle du château, où vous trouverez sa pierre dans un coin avec une épée en signe de sa noblesse et une houlette en mémoire de son état de berger.

— J'ai vu en effet cette pierre. Michelin n'a pas pu m'expliquer ce que signifiait la houlette.

— Ah! c'est que Michelin est dans les jeunes, qui sont instruits et ne croient plus à ces histoires-là; mais son père la connaissait bien, et il l'a racontée à M. de Flamarande, votre maître. Il la lui a racontée devant moi le soir du jour où j'ai conduit M. le comte à la chasse.

— Ah! vraiment! devant Mme la comtesse par conséquent?

— Non, elle n'était pas là, mais M. de Salcède y était.

— Et ils ont trouvé l'histoire?..

— Très belle.

— Et vous, Yvoine? y croyez-vous?

— Je ne la crois pas impossible. Quelque pauvre femme aura recueilli l'enfant et l'aura nourri en secret par crainte du seigneur de Flamarande. Quant aux miracles, on y croyait dans le temps, et il n'y a pas de légende sans cela. Moi, je n'en ai jamais vu; mais je ne dis ni oui ni non, je suis trop bête pour raisonner là-dessus. Êtes-vous mieux, monsieur Charles, et vous sentez-vous de l'appétit?

On se mettait à table, et je m'efforçai en vain de manger; j'étais trop ému. Le récit d'Ambroise était pour moi une révélation. Évidemment ce récit avait vivement frappé M. le comte et s'était emparé de son cerveau. Ce nom de Gaston donné précisément au fils qu'il répudiait n'était-il pas comme un besoin de recommencer la légende? Attendrait-il que Gaston fût mort pour tenter la seconde épreuve?

Mais cette légende existait-elle? n'était-ce pas un autre genre d'épreuve que me faisait subir Ambroise Yvoine? Il arrivait des environs de Sévines, où il avait pu, en recueillant les propos, partager les soupçons relatifs à la disparition de Gaston. Maquignon qu'il était, il avait dû s'intéresser à celle de Zamore, qui était devenu dans les légendes orléanaises un animal fantastique comparable à la monture des quatre fils Aymon. On disait qu'il avait porté le comte, la nourrice et l'enfant en une nuit d'Orléans à Paris, où son maître avait mis Gaston aux enfans trouvés.

Que ne disait-on pas! Mais Yvoine avait-il assez d'imagination pour inventer une légende aussi conforme à la réalité présente? Je voulus en avoir le cœur net. J'allai dans la journée me promener au hameau de Saint-Julien, où je fis une visite au curé et amenai la conversation sur ce sujet, tout en visitant avec lui les antiquités de son église. Son récit fut absolument conforme à celui d'Ambroise Yvoine. Je rentrai un peu calmé, mais une nouvelle agitation m'attendait à peu de distance de mon gîte.

XXXIX.

Un homme de haute taille venait à ma rencontre. Ce n'était qu'un paysan portant un panier et dont le costume n'offrait rien de frappant; mais, à mesure qu'il s'approchait de moi, j'étais saisi de l'élégance de sa démarche, et le nom de Salcède s'écrivait en lettres de feu dans mon cerveau. La nuit commençait, et je ne pouvais distinguer sa figure. Je doublai le pas pour le voir de plus près, m'apprêtant à le saluer pour le forcer à soulever le chapeau déformé qui lui ombrageait fortement le visage, lorsqu'au détour d'une roche qui me le masqua durant quelques secondes, je ne vis plus personne

sur le sentier. Il avait disparu comme disparaîtrait un fantôme, car d'un côté le rocher à pic n'offrait aucun interstice dont il eût pu profiter; de l'autre, le même roc plongeait verticalement dans l'abîme où roulait le torrent. Je restai là quelques instans stupéfait, regardant avec soin de tous côtés; je ne vis rien qui pût m'expliquer ce qu'il était devenu. Je me demandai si je n'avais pas été le jouet d'une hallucination. Pour moi, le comte de Flamarande était alors un exalté très près de la démence, et je songeais avec terreur que cet état moral pouvait être contagieux.

Je repris le chemin du manoir et trouvai très près de là Ambroise, qui rentrait aussi, portant le petit Espérance sur son épaule. — Nous n'allons pas vite, me dit-il, nous vous attendions. Quel gibier guettiez-vous donc là-bas que vous avez tant regardé et tant cherché?

— Je cherchais, lui répondis-je, à me rendre compte du chemin qu'avait pu prendre un homme que j'ai vu venir, et que vous avez dû rencontrer.

— Simon, le meunier de Saint-Julien? Nous n'avons rencontré que lui.

— Par où a-t-il pu passer dans l'endroit où je l'ai perdu de vue?

— Vous souhaitiez lui parler?

— Non, je me disais qu'il avait pu tomber dans le précipice, et que le bruit du torrent m'avait empêché d'entendre ses cris.

— Quand Simon de Saint-Julien se laissera tomber, répondit Ambroise en riant, c'est que quelqu'un lui aura cassé les deux jambes.

— Alors vous n'êtes pas inquiet?

— Moi? jamais! rien ne m'inquiète, et, se retournant vers l'enfant : Qu'est-ce que tu veux, toi? Tu souhaites marcher? Eh bien! embrasse-moi, je te mettrai sur tes pattes.

— Espérance ne se fit pas prier et l'embrassa, faveur qu'il ne m'avait jamais accordée de bonne grâce. J'en fis la remarque. — Et pourtant, voyez un peu! répondit Ambroise, il vient d'embrasser Simon sans en être beaucoup prié. Il faut croire qu'il y a des figures qui lui plaisent et que la vôtre ne lui revient pas.

Simon de Saint-Julien existait-il? N'était-ce pas un nom improvisé par Yvoine qui avait réponse à tout avec une aisance admirable? A souper, j'amenai la conversation sur les hommes de belle taille, et je prétendis que ceux du pays me semblaient être généralement au-dessous de la moyenne. Pourtant, ajoutai-je en élevant la voix, j'en ai vu un très grand aujourd'hui. Comment l'appelez-vous donc, maître Ambroise?

— Simon le meunier, répondit-il également à voix haute et avec

la promptitude qu'il mettait toujours à répondre sur la dernière syllabe de son interlocuteur.

— Vous avez vu Simon aujourd'hui? dit Michelin. C'est pour de vrai un bel homme et bien découplé. D'où vient donc qu'il n'est pas venu nous dire bonjour en passant?

— Il était pressé de rentrer, reprit Ambroise; il avait été jusqu'à Mandaille pour un paiement qu'on lui devait.

Je fus encore rassuré ce jour-là, mais les jours suivans, à propos des plus futiles circonstances, je recommençai à me tourmenter. Vraiment Ambroise Yvoine me semblait jouer avec moi comme un chat avec une souris. Il avait des allures qui prêtaient beaucoup à mes soupçons. Il s'était installé dans le donjon, où il avait fait apporter quelques pauvres meubles, et il dirigeait le travail des ouvriers avec beaucoup d'intelligence et de bonne humeur; mais il n'était pas toujours là, et, quand il disparaissait, nul n'eût pu dire où il était et à quoi il s'occupait. A vrai dire, nul autre que moi ne s'en tourmentait, et, quand je le questionnais, il répondait en riant :

— Ah voilà! qui peut savoir ce que je fais et où je vais quand je le sais tout au plus moi-même? Je suis l'oiseau qui voltige de place en place et qui vit pour vivre. Demandez au martinet sur combien de pierres du donjon il a passé en tournant dans les airs. Bien sûr, le soir venu, il n'en sait pas le compte; pourtant il a son idée, et j'ai souvent la mienne. Il pense à attraper des mouches, et moi je pense à n'en pas trop gober.

XL.

Ainsi toutes les réponses facétieuses de ce bonhomme avaient pour moi un sens que je croyais toujours dirigé contre moi, et, quand je me disais qu'il n'y songeait peut-être pas du tout, je me trouvais sot et malheureux. Vingt fois par jour je me sentais prêt à lui dire : — Ne jouons donc pas au plus fin, entendons-nous plutôt pour rendre l'enfant à sa mère. Chargez-vous de lui porter cette révélation. Ce secret me pèse, rendez-moi le service de m'en débarrasser. — Mais alors une mauvaise honte me retenait. J'avais mis de l'amour-propre à mener à bien la chose qu'au premier abord j'avais jugée impossible; confesser à ce bohémien qu'il était plus habile que moi me causait une répugnance insurmontable. Ainsi, partagé entre la lassitude de mon méchant rôle et la crainte de voir le triomphe d'Ambroise, je me consumais et devenais de plus en plus malade, si bien que je fus pris d'une grosse fièvre et dus garder le lit pendant quatre jours. Les Michelin me soignèrent très affectueusement, mais ce fut Yvoine qui me guérit en m'adminis-

trant un breuvage de sa façon, composé avec des plantes de la montagne. Je le pris sans avoir conscience de rien, car durant quarante-huit heures je perdis la notion du lieu où j'étais et des personnes qui m'entouraient.

Quand je revins à moi, le jour paraissait à peine; je regardai autour de moi avec étonnement, surpris de sortir du chaos de rêves où je me débattais, et de voir Ambroise à mon chevet. Je l'interrogeai; il m'apprit que j'avais beaucoup battu la campagne, mais qu'il connaissait cette fièvre-là et m'avait servi de médecin. Je continuai à prendre ses médecines et m'en trouvai fort bien, car, au bout de quelques jours, j'étais délivré de tous les malaises que j'avais éprouvés auparavant.

— Mon brave Ambroise, lui dis-je un matin en déjeunant avec un appétit que je n'avais pas eu depuis six mois, je ne sais pas si je vous dois la vie; mais à coup sûr je vous dois la santé. Et puis je sais à présent que vous m'avez soigné comme si j'eusse été votre frère. Vous avez passé des nuits debout et des jours sans me quitter un instant. Je voudrais vous témoigner ma reconnaissance; dites-moi ce qui vous ferait plaisir.

— Je ne vous demande rien que de vous bien porter, monsieur Charles, répondit-il d'un air de franchise; je ne suis pas malheureux et n'ai guère de fantaisies. Pourtant j'en ai une, qui est de demeurer dans cette ferme, ma vie durant. Vous savez que j'ai choisi cette famille Michelin pour la mienne. J'ai amassé quatre ou cinq sous, et, comme je n'ai pas de descendance, mon frère d'Orléans n'en n'ayant pas non plus, moi, j'aimerais à mourir ici et à laisser ce que j'ai à un des petits enfans, à votre filleule, ou votre commère, ou le petit Espérance, si sa famille vient à l'abandonner. J'en ai touché deux mots à Michelin et à sa femme, et ils m'ont dit que, si vous approuviez, ils me garderaient ici volontiers. Alors c'est à vous de décider, car, si nous avons déjà parlé de cela en riant, à présent c'est chose sérieuse. J'ai senti mes premiers rhumatismes l'hiver dernier, et je ne veux pas finir dans un fossé. Je pourrai encore courir par le beau temps; mais quand viendra la neige, je veux avoir mon gîte comme un vieux lièvre; ça vous va-t-il?

Je ne pouvais certes pas refuser, et je montrai même de la joie de pouvoir être agréable à Yvoine; mais cette apparente insistance à demeurer auprès d'Espérance me donna encore à penser. J'essayai en vain de lui arracher quelque aveu. Je dus reconnaître que, s'il s'était emparé de mon secret, il était plus habile que moi à le garder. Et n'en devait-il pas être ainsi? N'avait-il pas le beau rôle, le rôle généreux, tandis que, contrairement à ma conscience et à mes instincts, j'avais le rôle du traître dans cette comédie?

Je passai encore six semaines à Flamarande. Je m'y sentis plus calme et, en dehors de mon chagrin intérieur, plus heureux que je ne l'avais été depuis longtemps. Ces Michelin étaient réellement de braves personnes, leurs enfans m'aimaient, et Ambroise me distrayait par son esprit enjoué et actif. Je me portais bien, je chassais un peu; je n'avais plus le spectacle des larmes de Mme de Flamarande et le supplice des confidences de son mari. Je m'appartenais enfin, et peu à peu je m'habituais à l'idée de secouer le joug qui m'avait été imposé. Je prenais la résolution d'écrire à Mme la comtesse pour l'informer de l'existence et de la bonne santé de son fils aîné. Je lui écrivis même beaucoup de lettres, que je brûlai toutes, retenu par la crainte qu'elles ne fussent surprises par son mari.

D'ailleurs cela ne pouvait pas s'expliquer par écrit. Une femme si pure et si noble! comment oser lui dire de quoi elle était accusée? Une mère si passionnée! comment l'empêcher de commettre quelque imprudence dont le résultat lui eût été funeste? M. le comte avait trouvé le plus cruel des châtimens en cas de révolte de sa part; il avait parlé de lui retirer Roger, et il était homme à le faire. Je devais être là, je devais préparer la comtesse à cette révélation; je ne pouvais en charger personne. Tout cela ne devait avoir lieu qu'à son retour d'Italie. Je m'attachai à cette résolution forcément ajournée, à cet espoir de racheter le repos absolu de mon cœur et de ma conscience, et je pris courage en m'occupant de Gaston avec un profond attendrissement.

Malheureusement pour moi, Gaston ne m'aimait pas, et toutes mes avances le trouvaient insensible. Il n'était ni brutal ni maussade, mais il me répondait d'un air ennuyé et s'essuyait le front du revers de sa main quand je me hasardais à y déposer mes lèvres par surprise.

Son instinct de réserve était moins sensible avec les autres. Les paysans ne sont pas démonstratifs, et personne ne quêtait ses caresses. Il était tout l'opposé de son frère Roger, qui montrait déjà un caractère tout en dehors. Gâté, ardent, fantasque, Roger n'avait pas une minute de repos. Il fallait que tout mobilier ou toute personne lui passât par les mains. Il brisait tout, et dans ses jeux il se souciait peu de vous faire du mal; mais il avait tout aussitôt des repentirs charmans : il vous caressait avec passion, trouvant des mots tendres et comiques pour vous consoler. Ses prières étaient irrésistibles, ses colères effrayantes, ses gentillesses adorables. Tout émotion, il donnait aux autres des émotions continuelles.

Gaston, paisible et méfiant, était très mystérieux. Sa douceur était inaltérable. Il n'avait aucune fantaisie et s'amusait seul autant qu'avec les autres enfans. Tout paraissait l'intéresser, il exa-

minait des heures entières le travail des fourmis ou celui des abeilles. Il se couchait à plat ventre dans la prairie et contemplait les petits brins d'herbe ou conversait avec les grillons. Il aimait peu les grands animaux, mais il n'en avait pas peur, et, à vrai dire, il ne paraissait jamais effrayé de rien. Il était bon et cédait tout aux fillettes de la maison; mais il paraissait n'aimer que la plus petite et ne se laissait entraîner à aucune partie bruyante. Recueilli et comme rentré en lui-même, il ne demandait jamais rien, et, si on eût oublié de lui donner à manger, il s'en fût allé cueillir les myrtiles de la montagne et les framboises des bois plutôt que de réclamer.

On ne s'étonnait pas de le voir si différent des autres. On l'avait vu d'abord triste ou résigné, parce qu'il ne pouvait se faire comprendre, et on se rendait assez bien compte du travail imposé à un enfant qui commence à parler, lorsque tout à coup il lui faut oublier une langue et en apprendre une autre. On se disait qu'il deviendrait tout à fait gai quand il pourrait s'exprimer tout à fait; mais ces bonnes raisons ne me persuadaient pas. Je voyais toujours en lui l'être arraché brusquement à son milieu et condamné à une existence contraire aux instincts et aux tendances de sa race. Les enfans de Suzanne Michelin avaient été vachers et faiseurs de fromage dans le sein de leur mère, Gaston avait été porté en carrosse et nourri de bouchées à la reine avant de naître; Espérance ne savait pas cela, mais il le sentait, et, sans donner une forme à ses idées d'enfant, il éprouvait sans doute l'étonnement et peut-être l'effroi de vivre autrement qu'il n'eût vécu sans le comte de Flamarande et sans moi! Aussi, quand il me regardait, j'étais prêt à baisser les yeux, et, quand il se refusait à mes caresses, je me disais : — C'est bien fait, tu as ce que tu mérites.

J'avais obtenu de mon maître un mois de vacances, j'en pris deux sans lui en demander la permission. Je craignais de me retrouver près de lui et ne désirais que le mécontenter pour avoir le droit de rompre. Il avait répondu de ma dette paternelle, et mes créanciers avaient pris patience; mais j'étais encore assez jeune pour trouver un emploi, et M. le comte savait bien que j'étais trop scrupuleux pour oublier de m'acquitter.

XLI.

Je partis pour Paris à la fin de septembre, chassé du Cantal par le froid qui devenait très vif. J'aurais voulu emmener Ambroise à qui, en dépit ou peut-être à cause de mes défiances, je m'étais singulièrement attaché. Je lui représentais que j'étais en position de

lui faire gagner sa vie, et que je ne comprenais pas sa retraite d'hiver dans la montagne, lui qui commençait à craindre les rhumatismes et à vouloir se soigner. — Vous ne connaissez pas nos pays, me répondit-il : il n'y a que le vent qui soit un peu désagréable sur les hauteurs; mais, quand vient la neige, nous ne souffrons plus du froid. Elle nous enferme dans nos baraques et nous garantit. Quelquefois elle couvre nos toits de plus d'un mètre d'épaisseur; alors nous creusons des chemins couverts pour circuler d'un bâtiment à l'autre, et il y a des villages où on vit ainsi gaîment comme des cricris qui chantent dans une miche de pain. Ici, à Flamarande, on n'est jamais recouvert entièrement, parce que le rocher à pic permet de se déblayer tous les jours. On laisse pourtant les étables se couvrir, et on y couche même les enfans, parce que c'est plus sain et plus chaud.

— Ainsi, lui dis-je, Espérance va dormir cet hiver dans la neige?

— Sous la neige, ce qui n'est pas la même chose que sur la neige; et pourquoi ce petit-là craindrait-il le froid plus que les autres enfans?

— Je ne sais pas, mais peut-être n'y est-il pas habitué. Vous dites qu'il est de race méridionale... S'il a été élevé dans les pays chauds...

Ambroise me regardait si attentivement que je crus m'être trahi, et me hâtai de parler d'autre chose.

Je m'en retournai à Paris par Clermont. Je m'attendais à des reproches, car je ne m'étais guère pressé en route; mais M. le comte ne parut pas s'être aperçu de ma négligence, et il ne me fit aucune question sur l'emploi de mon temps. Il ne s'intéressa qu'à l'installation des restes de ses parens dans la chapelle restaurée, et paya la note des dépenses sans me demander pourquoi j'avais fait en même temps réparer le donjon. J'essayai encore de lui parler de Gaston. Il me fit signe de la main que ce sujet m'était désormais interdit, et je n'y revins pas.

Mme la comtesse arriva dans les premiers jours de novembre. Elle aussi avait fait l'école buissonnière, car la vente de Sévines avait pris du temps, et M. le comte disait n'avoir pu ni la rejoindre en Italie ni la faire revenir à Paris. Il n'était plus jaloux d'elle, on eût dit qu'il ne l'avait jamais été. Il était de meilleure humeur qu'avant les événemens. Ses dettes étaient payées, sa santé raffermie, et il avait une femme soumise, un fils superbe; c'était tout ce qu'il avait ambitionné.

Roger était plus gâté, plus diable, plus séduisant que jamais. Madame se portait très bien aussi, et je crois qu'elle avait embelli

encore. J'avais beaucoup redouté de la revoir maigrie et triste comme à son départ. Loin de là, elle semblait radieuse. Elle avait pris son parti, Gaston paraissait oublié, Roger était assez, il était tout pour elle. Dans cette situation, je me demandai si je devais troubler la paix reconquise dans cet intérieur par une révélation périlleuse, et je retombai dans mon accablement. J'avais dû ma guérison physique et morale à une courageuse résolution de consoler cette mère éperdue. Je la retrouvais oublieuse ou abusée définitivement. Je me sentais comme forcé de rester criminel envers elle et coupable à mes propres yeux. Ma timidité vis-à-vis d'elle en augmenta d'autant. Je m'étais flatté, dans mes bons rêves de Flamarande, de conquérir par mes aveux et mon repentir la bienveillance presque amicale qu'elle m'avait témoignée dans sa douleur et que j'avais tant besoin de mieux mériter. Pour voir sa joie et sa reconnaissance, j'aurais, je crois, donné ma vie, et j'eusse bravé la fureur, le mépris de mon maître; mais quoi? elle ne pensait plus à Gaston. Elle était calme, elle était belle. Elle me regardait tranquillement, elle me parlait avec une douceur polie et froide. Ses yeux n'interrogeaient plus les miens. Sa main ne se tendait plus vers la mienne. Elle avait oublié tout, je n'étais plus que le valet de chambre de M. le comte. Elle n'avait même plus un ordre à me donner.

Un jour, elle me trouva à quatre pattes dans l'antichambre, servant de monture à l'impétueux Roger, qui, tout en me tenant au cou et m'embrassant, me donnait des coups de talon dans les côtes. Elle le prit vivement dans ses bras, comme si elle eût craint que je ne lui fisse du mal. — Ah! madame, lui dis-je en me relevant, vous ne savez pas comme j'aime les enfans!

— Je le sais, répondit-elle, je sais que vous avez un très bon cœur; mais vous gâtez trop Roger. Il en abuse et deviendra méchant.

Il me sembla que le moment était comme fatalement amené pour ma confession et j'allais supplier madame de m'entendre en particulier; mais, avant que j'eusse pu trouver un mot pour exprimer mon intention, elle avait disparu, emportant son fils, et je n'eus pas le courage de la suivre.

Un autre jour, je reçus des mains du facteur une lettre à son adresse, et je reconnus l'écriture de Mme de Montesparre. J'étais résolu à ne plus servir d'espion, et j'allais remettre cette lettre à Julie lorsque M. le comte passa près de moi rapidement et la prit en disant : — Suivez-moi. — Quand je fus dans son cabinet : — Lisez-moi cela, dit-il.

Je ne voulais plus, je tremblais, ma révolte allait éclater. Il ne

voulut pas s'en apercevoir. Il brisa le cachet et me remit le papier en disant : — Lisez donc !

Je lus :

« Montesparre, le 2 janvier 1846.

« Ma chère Rolande, j'ai à vous parler; je serai à Paris dans quelques jours. Je descendrai à mon appartement, toujours le même, et je vous attendrai, car j'ai horreur de votre mari et ne veux pas le voir. Je ne vous parlerai pas de Salcède, je ne sais où il est. Je vous parlerai de moi. Vous devinez que j'ai besoin d'un service, et, quel que soit le passé entre nous, je vous connais trop pour croire que vous hésiterez. » « BERTHE. »

— Fort bien, dit le comte en reprenant la lettre. Mme Berthe est consolée aussi et veut procéder à quelque autre mariage. Mme de Flamarande n'a que faire de semblables confidences. Donnez-moi la cassette aux lettres.

J'objectai que toutes ces lettres supprimées constituaient une imprudence de la part de M. le comte. Mme de Montesparre venant à Paris, il était bien impossible que Mme la comtesse ne la rencontrât pas dans le monde, pour peu qu'elle y mît le pied. Ces dames ne manqueraient pas de s'expliquer, et la confiscation de leur correspondance éveillerait les soupçons de Mme de Flamarande.

— Vous êtes bien simple, me répondit le comte, si vous croyez que Mme de Flamarande n'a pas deviné tout ce qui ne lui a pas été dit. Elle s'est confessée par son silence, elle a accepté son châtiment, elle a fait son devoir et réparé sa faute. Je veux qu'on la laisse tranquille désormais; elle va fort peu dans le monde, elle acceptera sans regret de n'y plus aller du tout. Elle recevra chez elle, et Mme de Montesparre n'osera s'y présenter. Tout est bien ainsi; mais vous ne me disiez pas, Charles, que la baronne était à Montesparre.

— Elle n'y était pas à mon dernier voyage.

— On la disait malade dans le midi, reprit le comte; elle a maintenant des allures assez mystérieuses, quelque nouvelle passion sous roche; elle en a trop pour être l'amie d'une femme qui n'en doit point avoir. Donnez l'ordre qu'on ne la reçoive pas, si elle se présente.

Je ne donnai point d'ordre, et huit jours se passèrent sans qu'on entendît parler de la baronne. Je m'informai comme par hasard à son hôtel, elle était arrivée; mais huit jours s'étant encore écoulés sans qu'on la vît et sans qu'elle écrivît de nouveau, M. le comte pensa qu'elle avait renoncé à voir la comtesse, soit qu'elle fût justement blessée de son silence, soit qu'elle eût déjà oublié le désir,

un instant éprouvé, de revoir sa chère Rolande. C'était, selon lui, le plus probable. Les femmes, disait-il, sont moins nuisibles qu'on ne croit; leur légèreté les détourne le plus souvent des malices dont elles nous menacent.

Je n'étais pas aussi tranquille. Qui sait si Mme de Montesparre ne tenait pas la clé du grand secret? Si je ne m'abusais pas, Ambroise m'ayant reconnu à *la Violette*, et depuis étant allé à Sévines, Ambroise Yvoine devait tout savoir ou tout pressentir. Si l'homme que j'avais vu disparaître comme par enchantement à mon approche, et qu'Ambroise prétendait être le meunier Simon, n'était autre que M. de Salcède déguisé, et si la baronne était alors secrètement à Montesparre, était-il invraisemblable que ces trois personnes, liées entre elles, eussent commenté l'apparition miraculeuse d'un enfant mystérieux dans la crèche de Michelin? Mme de Montesparre aurait, dans ce cas, résolu d'avertir Mme de Flamarande, et, en lui écrivant prudemment comme pour lui demander un service, elle se réservait de lui apporter une grande joie. Il fallait donc me hâter de tout révéler à la comtesse, si je voulais en avoir le mérite, au lieu de porter la honte et l'odieux d'être signalé par d'autres à son aversion.

Je ne dormais plus, et de nouveau je me sentais très malade. — Il faut en finir, me disais-je; ce soir, demain, je parlerai, — et je ne parlais pas, redoutant l'éclat de cette bombe incendiaire que j'allais lancer dans un intérieur redevenu si paisible et si satisfait.

Et d'ailleurs comment parler dans cette maison où tout était minutieusement surveillé par le maître en personne? Il ne se fiait peut-être plus à moi, et, sans en faire rien paraître, il m'espionnait sans doute assez pour voir que je n'espionnais plus. Une fois déjà, à Sévines, il m'avait surpris, prêt à le trahir; il avait vu sa femme à mes pieds. — Je songeai que, si je pouvais rencontrer madame dehors, j'aurais bien l'habileté de lui parler sur la portière de sa voiture sans être entendu de Joseph; mais Roger et sa bonne, une grosse Normande très curieuse, l'accompagnaient partout. Je me mis à suivre madame dans Paris. Je n'étais pas valet de pied, je ne pouvais monter derrière sa voiture. Je prenais un cabriolet de place et le payais fort cher pour qu'il suivît son équipage; mais elle ne faisait pas ou presque pas de visites, et c'était toujours dans des hôtels où les maîtres occupaient le rez-de-chaussée. Il n'y avait pas moyen de la rejoindre dans un escalier et de lui parler sur un palier quelconque. Elle n'allait ni chez sa couturière, ni chez sa modiste; toutes ses fournisseuses la servaient à domicile. Aux promenades publiques, elle tenait toujours son fils par la main, et là d'ailleurs elle n'eût pas pu s'arrêter, encore moins se dérober pour parler à un valet de chambre. Un jour que je la suivais avec beau-

coup d'espoir, car Roger était un peu enrhumé et elle était sortie sans lui, je la vis avec surprise prendre le chemin du bois de Boulogne. Il faisait très sombre et très humide, et ce n'était ni le jour ni l'heure pour se promener.

A cette époque-là, le bois n'était pas un parc royal à l'anglaise. Il n'y avait ni lacs, ni rochers, ni cascades, mais il y avait des arbres, des bruyères, des chemins où l'on entrait profondément dans le sable, des clairières mélancoliques, des endroits déserts en un mot, et, sachant que madame aimait ces endroits-là, je me disais qu'elle y mettrait pied à terre et que je pourrais l'entretenir en toute sécurité. Par malheur, je ne pouvais la suivre que d'assez loin, mon cocher avait un mauvais cheval; je la perdis de vue après qu'elle eut dépassé la porte Maillot, dont j'étais loin encore. Si peu qu'il y eût d'équipages ce jour-là, les traces des roues s'entre-croisaient sur le sable, et je dus aller au hasard. Ce maudit sable rendit encore plus pénible l'allure de mon cheval. Je payai l'homme, et, sautant à terre, je m'en fus à travers bois, coupant les taillis pour aviser chaque allée, me fiant à mon étoile plus qu'à mon discernement.

XLII.

Je perdis ainsi deux heures. Une pluie fine tombait, et la nuit se faisait plus tôt que de coutume. Je m'étais égaré et me trouvais dans une véritable lande où je n'avais plus espoir de renconter personne et où je cherchais à m'orienter pour regagner la porte Maillot, lorsque, de derrière une touffe de jeunes pins, j'entendis sortir une voix qui me fit tressaillir, et qui, bien que voilée par la prudence, prononça distinctement ces mots : — Adieu! oh! que je vous aime, que je vous aime!

C'était la voix de la comtesse. Deux personnes sortirent du massif, la femme enveloppée et voilée disparut; l'homme, très grand, d'une silhouette très élégante à laquelle je ne pouvais me méprendre, s'éloigna; c'était M. de Salcède.

Je m'élançai sur ses traces sans trop me dissimuler. Il ne s'aperçut pourtant de ma poursuite qu'assez loin de là, et alors, me prenant sans doute pour un voleur, il arma un pistolet de poche. J'étais exaspéré; j'aurais volontiers joué ma vie. Je continuai à le suivre, et, comme il entendait mes pas derrière les siens, il en parut ennuyé et s'arrêta court. Il aimait mieux être attaqué que surpris.

J'eus l'idée d'agir comme les voleurs et de lui demander l'heure, afin de le voir de près et d'entendre sa voix me dire avec menace de passer mon chemin. Il n'était pas homme à s'effrayer; il me ré-

pondrait certainement et ne tirerait pas sur moi, si je ne l'attaquais pas. Je le savais doué d'un grand sang-froid; mais alors il me reconnaîtrait, il saurait que je surveillais ses rendez-vous avec la comtesse, et il m'échapperait. Je voulais absolument savoir où il demeurait; je ralentis mon allure pour le rassurer. Nous étions dans l'allée des pins; l'obscurité augmentait lorsque je vis les lanternes d'un coupé qui était arrêté là. Il sauta dedans sans rien dire au cocher, mais j'eus le temps de voir, aux reflets troublés de ces lanternes, non pas une figure distincte, mais une barbe grise et des cheveux d'un blanc de neige.

Je m'étais donc trompé? Ce n'était pas là le jeune et beau Salcède; mais alors quel était donc ce vieillard à qui Mme de Flamarande donnait rendez-vous au fond d'un bois par une triste soirée de février, et à qui elle disait avec l'accent de l'enthousiasme : — Oh! que je vous aime, que je vous aime!

Le coupé avait filé vers la porte Maillot avec la rapidité de l'éclair. J'étais à pied, accablé de fatigue, brisé par l'émotion. Je ne pus trouver de voiture et dus marcher encore jusqu'à l'Arc-de-Triomphe. Là, je crus m'évanouir; j'avais oublié de déjeuner. J'entrai dans un petit restaurant des Champs-Élysées pour me reposer plutôt que pour manger, et, m'asseyant dans un coin, je me pris à commenter amèrement la situation.

L'homme que j'avais vu était-il Salcède? Pourquoi non? On peut se déguiser avec une barbe et une perruque blanches. Si ma première impression ne m'avait trompé ni au bois de Boulogne, ni sur le sentier de Flamarande, Salcède était en France. Il y était caché et déguisé, puisque pas une personne de sa connaissance ne l'avait vu et ne savait son retour. Avec l'aide d'Ambroise, il avait pu percer le mystère qui pesait sur Espérance; il avait dû alors revenir à Paris, et, craignant d'écrire à la comtesse pour l'informer de cette grande découverte, il avait dû lui demander un rendez-vous par l'intermédiaire de Mme de Montesparre. Je ne surveillais plus la remise des lettres aux personnes de la maison; madame avait fort bien pu, depuis huit jours, s'entendre avec la baronne.

Ainsi le fait était accompli! Mme de Flamarande savait tout, je n'avais plus rien à lui dire. Elle devait me haïr et me mépriser profondément. Quant à son mari, il devait lui être devenu odieux, et sa reconnaissance pour Salcède, pour l'homme qui lui rendait la joie de savoir son fils vivant, devait facilement avoir passé de l'enthousiasme à la passion.

Il y a plus, me disais-je; cette passion a pu naître pendant le dernier séjour de madame à Pérouse. C'est là déjà qu'elle a pu recevoir des lettres, qu'elle a pu être informée, et, qui sait? revoir

Salcède. Elle n'est pas revenue d'Italie si calme et si belle sans qu'une grande joie soit entrée dans son cœur et dans sa vie. Qui sait si elle n'a pas été à Flamarande avec Salcède et si elle n'y a pas vu son fils pendant que j'y étais? Yvoine est aussi habile que moi. M. de Salcède l'est peut-être plus que nous deux. Si tout est consommé, que me reste-t-il à faire?

Le plus simple et le plus logique eût été à coup sûr de suivre mon premier élan et de me confesser à madame, comme si elle ne savait rien. Je ne devais pas, dans ce cas, compter sur sa reconnaissance. Au lieu des paroles de bonté et d'affection que j'aurais pu mériter, j'aurais sans doute à essuyer les reproches du premier moment; mais elle n'en eût pas moins reconnu vite que je m'étais dévoué à son fils, et que je m'y étais attaché au point de trahir le secret du comte. Au lieu de rester le bourreau et l'ennemi de cette mère si cruellement éprouvée, je devenais son soutien, une sorte de muet protecteur entre elle et son mari, un intermédiaire dévoué entre elle et son enfant.

Oui, voilà ce qu'il fallait faire; mais un inexplicable sentiment de colère et de ressentiment m'en empêcha. — N'ai-je pas été bien simple, me disais-je, d'avoir cru à la vertu d'une femme si habile à cacher ses émotions et si ardente à les satisfaire? Où ai-je pris l'idée romanesque qu'elle était une victime digne de respect et de pitié? quel voile avais-je donc sur les yeux quand j'accusais son mari de folie et d'injustice? Après le châtiment qu'elle a subi et la menace d'être séparée de son second fils, aurait-elle l'audace de revoir Salcède et de tromper ainsi M. le comte, si elle n'avait pas été déjà une épouse coupable? Oui, oui, M. de Flamarande a vu clair, Gaston est le fils de Salcède, et j'ai servi une vengeance bien fondée. Aurais-je la sottise de m'en repentir et la lâcheté d'en demander pardon? Non certes! J'ai été joué par elle, j'ai failli céder à son prestige, tomber sous son empire, me faire le serviteur du mensonge et de l'adultère; mais c'est fini, bien fini : je la méprise et je la hais.

XLIII.

Après deux heures de trouble et d'inexprimable souffrance, je me remis en route sur la trace de Salcède. Je me rendis au faubourg Saint-Honoré, à son hôtel. Je savais que la maison était louée à un banquier allemand, mais je pensais qu'il avait dû y garder un pied-à-terre. Je m'informai en vain. Il n'avait pas conservé une seule chambre de son hôtel, et depuis près de trois ans on n'avait pas reçu de ses nouvelles. J'allai m'informer avec précaution chez

Mme de Montesparre. J'étais assez lié avec Mlle Suzanne, sa fille de chambre, et je la savais bavarde; mais elle n'était pas dans la confidence de sa maîtresse, elle n'était au courant de rien, elle n'avait vu M. de Salcède ni à la campagne ni à Paris depuis son départ pour le Nouveau-Monde, trois ans auparavant. Il avait quitté la France assez mal guéri, et Mme la baronne l'avait beaucoup regretté après l'avoir beaucoup retenu; mais elle paraissait en avoir pris son parti, et se préparait à rentrer dans le monde.

Mes investigations de ce jour-là eussent été parfaitement inutiles sans l'idée qui me vint de demander à Suzanne si, après la mort de son père et sa maladie, M. de Salcède n'était pas très changé.

— Changé? répondit-elle, ah! je le crois bien! ses beaux cheveux noirs sont devenus tout blancs.

— Alors il avait l'air d'un vieillard?

— Non, il avait toujours sa belle figure jeune, et je crois même qu'avec sa tête *à frimas* il était encore plus beau et plus original; mais s'il n'est pas mort, comme c'est malheureusement probable, il a pu se faire teindre comme tant d'autres, et sans doute il n'y paraît plus.

Sûr de mon fait cette fois, je rentrai à l'hôtel Flamarande. Il était onze heures, M. le comte, qui paraissait rarement à son club, y était allé ce soir-là. Madame était seule dans ses appartemens; après avoir assisté au coucher de Roger, elle avait défendu sa porte; au dire de Julie, elle lisait.

Je priai Julie de demander pour moi un instant d'audience à madame, et peu d'instans après je fus introduit dans son petit salon. Quel sentiment me poussait à cette entrevue? C'était un besoin. vague, mais impérieux, de souffrir, car mon intention n'était pas formulée dans ma tête troublée. J'étais à peine sûr du prétexte que j'allais donner pour avoir sollicité mon audience; j'en avais préparé plusieurs, comptant choisir celui que m'inspirerait l'accueil de la comtesse.

Elle était toute vêtue de blanc avec des nœuds de moire rose pâle sur son peignoir à dentelles. Je la savais frileuse, ce n'était pas la robe de chambre qui convenait à la saison, je m'attendais à la voir vêtue de cachemire ouatté. Cette toilette légère et comme transparente me troubla. Elle avait dû se sentir mouillée et glacée en revenant de son rendez-vous. Son âme ou ses sens exaltés rendaient-ils son corps insensible?

Elle lisait, c'est-à-dire qu'elle feignait de lire, car, en m'entendant ouvrir la porte, elle avait posé son livre au hasard devant elle. Pourtant, si elle était agitée, elle le cachait bien. Il était impossible de croire à des transports intérieurs en voyant le sourire

tranquille avec lequel elle m'accueillit en me disant : — Que désirez-vous, monsieur Charles?

— Puis-je espérer, répondis-je, que je ne serai entendu que de madame la comtesse?

— Mais certainement, si vous avez fermé la porte.

— Elle est fermée.

— Très bien, parlez, mon ami.

Puisqu'elle avait l'air si bon et si confiant, je résolus de l'attaquer par le sentiment pour savoir si elle me haïssait. — Depuis quelque temps, lui dis-je, il m'a semblé que j'étais désagréable à madame la comtesse.

— Vous! mais non, pas le moins du monde.

— C'est que, si je déplaisais à madame, je quitterais le service de M. le comte.

— Vous auriez tort. M. le comte tient à vous, et il a raison. Je serais désolée qu'il fût privé de vos soins. Il ne retrouverait pas un homme aussi intelligent et aussi dévoué.

— Alors c'est par attachement pour monsieur que madame me tolère dans sa maison?

— Je ne vous tolère pas, Charles, je vous estime.

— Ah! ce n'est pas possible, m'écriai-je. Madame ne pense pas ce qu'elle dit!

— Je ne comprends pas, reprit-elle en me regardant comme pour voir si je n'étais pas égaré; qui peut vous donner une pareille idée?

— Beaucoup de propos qui ont été faits le printemps dernier à Sévines.

Elle répondit très vivement : — A Sévines, j'étais folle! Ne parlons pas de Sévines, vous savez bien que je n'avais pas ma tête. Vous aurais-je dit quelque chose de blessant? Je le regretterais beaucoup.

— Madame a été pour moi extrêmement bonne au contraire.

— Eh bien! alors?

— Je me figure que depuis on a dû dire à madame que je la trahissais.

— Pourquoi aurait-on dit cela? Est-ce que vous êtes capable d'une mauvaise action ou d'un mauvais sentiment? Je ne le crois pas, moi.

— N'a-t-on pas dit à madame que je m'étais prêté à l'enlèvement...

J'allais droit au fait, je m'y sentais entraîné par une force irrésistible; j'allais me confesser, mais non plus avec l'humilité du repentir; j'allais avouer ma culpabilité pour lui faire entendre que je connaissais la sienne. Elle ne me donna pas le temps de parler. Elle

se leva brusquement en me disant d'une voix émue, mais non irritée : — Ne me parlez pas de cela, Charles! je vous en prie, et au besoin je vous le défends. Sévines m'a été fatal, j'y ai perdu mon enfant, et j'ai failli y perdre la raison. Vous m'avez plainte, je le sais, vous trouviez M. le comte trop sévère; mais moi je ne me plains pas. Il m'a rendu service en m'empêchant de nourrir une illusion et en ne me cachant plus la mort tragique de mon pauvre enfant, A présent je suis résignée, et, ainsi que mon mari me l'a prescrit. je supporte mon malheur avec dignité. Ne me rappelez donc pas ces déchiremens, si, comme je le crois, vous m'êtes attaché. Restez chez nous et croyez que vous pouvez contribuer à ma consolation en soignant, en aimant Roger comme vous le faites. Ah! je devine maintenant pourquoi vous avez cette crainte de m'avoir déplu! Je vous ai reproché dernièrement de le gâter; je ne vous reproche rien, Charles, rien, entendez-vous? Je vous supplie de ne pas gâter trop Roger, mais aimez-le et ne le quittez pas, voilà ce que je vous dis sincèrement, car je le pense. Bonsoir, mon ami, ne vous tourmentez plus et croyez bien que je sais vous apprécier.

Elle ne me permit pas de répliquer un mot, car elle s'était levée et elle passa dans sa chambre, où dormait Roger.

Congédié avec ces paroles de bonté, je me retirai plus oppressé, plus mécontent d'elle et de moi qu'auparavant. Elle savait tout et ne daignait pas me faire de reproches. Je n'étais rien pour elle qu'une force aveugle au service de son mari. Si elle maudissait le bourreau, elle ne voulait pas qu'on s'en doutât, et elle ne s'en prenait pas à moi, l'instrument de torture; désormais satisfaite et consolée, elle pardonnait, mais du haut de sa froide bienveillance et de sa systématique douceur. Ah! que la scène eût été différente, si elle m'eût laissé lui dire que je la savais coupable! C'est alors que je l'eusse vue peut-être encore à mes pieds.

Eh bien! ce moment viendra, me disais-je. Je la suivrai et je l'observerai si bien que je la surprendrai avec M. de Salcède. Il faudra bien alors qu'elle sente en moi quelque chose de plus que l'espion de son mari, car celui-ci ne saura rien, et je la condamnerai tout seul. Je l'épouvanterai pour mon propre compte. Qu'elle s'humilie alors, qu'elle me demande grâce. Je pardonnerai, je lui prouverai que je suis quelque chose de plus qu'un bonhomme et un estimable domestique.

Dès le lendemain, j'allai voir la Niçoise pour savoir si, dès le temps où Gaston était avec elle dans sa montagne, elle n'avait pas été tâtée et questionnée par des étrangers. La Niçoise habitait Villebon à cinq lieues de Paris. Elle y était propriétaire et envoyait ses fruits et ses légumes à la halle. Je lui servais régulièrement sa

rente, car en outre du capital qui lui avait été donné pour s'établir, M. le comte lui faisait une pension pour porter un nom d'emprunt et ne jamais se faire connaître.

J'étais sans inquiétude sur son compte. Elle m'avait prouvé sa discrétion, et elle avait trop d'intérêt à se taire pour y manquer. Je ne l'avais pas vue depuis six mois et n'avais pas entendu parler d'elle. J'appris avec surprise qu'elle avait vendu sa maisonnette et son jardin. Elle avait quitté la campagne, on ne savait pas son adresse. Pourtant, à force de questionner et de m'informer, je découvris qu'elle habitait Paris, rue Neuve-des-Mathurins, 19. J'y courus le soir même, m'étonnant de n'avoir pas été averti par elle de ce changement de domicile.

Je fus introduit dans un joli petit appartement fraîchement décoré et trouvai ma Niçoise en robe de soie, coiffée en cheveux et chaussée comme une vraie Parisienne. Ce n'était plus une villageoise, c'était une petite rentière, vivant sagement et ne songeant qu'à bien élever son fils. Dès mon premier regard sur elle et sur son intérieur, je compris qu'elle avait vendu notre secret et je lui reprochai sa trahison. — Je n'ai rien fait de mal, répondit-elle. On m'a découverte je ne sais comment. Je vivais tranquille à Villebon et ne me montrais jamais à Paris. On est venu me supplier, me menacer, me questionner. On m'a promis le double de ce que j'avais reçu de vous, et on a ajouté qu'on ferait plus tard un sort à mon fils. J'ai refusé; mais quand j'ai vu les billets de banque et le monsieur si *comme il faut...*

— Un grand jeune homme avec des cheveux blancs?

— Justement; mais je ne sais ni son nom, ni son pays, ni où il demeure. Il me parlait du chagrin de cette pauvre mère à qui on cache toujours son fils, à ce qu'il paraît. J'ai cédé, je vois bien que vous allez me retirer ma pension, c'est votre droit et c'est juste. Je peux m'en passer, j'en ai une meilleure, car le capital est placé au nom de mon fils.

Je crus prudent de ne pas punir par l'amende la trahison de cette femme; elle nous abandonnait, mais elle ne nous dénonçait pas. Je me retirai en lui laissant croire que M. de Flamarande avait toujours l'intention de reprendre son fils, et que Mme de Flamarande acceptait le retard apporté à cette décision. Je n'informai mon maître de rien, c'était facile. Il ne parlait pas volontiers de Gaston et ne faisait pas de questions sur son compte. D'ailleurs j'avais pris mon parti : ne pas trahir la comtesse, ne plus jamais servir la vengeance de son mari, ne pas troubler le bonheur de la mère recouvrant son fils; mais tourmenter et humilier la femme au bras de son amant.

Je m'attachai à ses pas, et je devins aussi habile à ce triste métier d'espion que pas un limier de la police. Il me répugnait et me fatiguait, mais une fièvre intérieure me poussait et me soutenait. Peine inutile! madame ne retourna plus seule au bois de Boulogne ni à aucune espèce de rendez-vous. Toutes ses démarches bravèrent le grand jour. Elle n'alla pas voir Mme de Montesparre et parut irrévocablement brouillée avec elle.

De toutes les lettres qu'elle écrivit et dont il me fut possible de voir la suscription, aucune ne fut adressée à la baronne, ni à Salcède, ni à aucune personne qui pût m'être suspecte. J'eus beau chercher M. de Salcède à Paris, il fut introuvable; si je ne l'eusse vu de mes propres yeux, si je n'eusse appris qu'il avait les cheveux blancs, si la Niçoise, sans le connaître, ne m'eût révélé son action sur elle, je me serais cru visionnaire.

XLIV.

Dans les premiers temps après le rendez-vous que j'avais surpris et l'explication que j'avais tenté de provoquer, Mme la comtesse, toutes les fois que je me trouvai en sa présence, me témoigna de la bienveillance et s'informa avec intérêt de ma santé, qui était redevenue chancelante. J'espérais lui inspirer un peu d'effroi; mais, quand elle vit l'air contraint dont je recevais ses avances, elle reprit son grand air d'indifférence ou d'impassibilité.

Trois ans s'écoulèrent ainsi, moi la surveillant toujours, elle n'y prenant pas garde et déjouant toutes mes ruses par la franchise apparente d'une conduite exemplaire. Il est vrai qu'à Paris seulement durant l'hiver elle était obligée à cette prudence; elle passait tous les étés dans sa terre de Ménouville en Normandie, et là elle n'était guère surveillée, car M. le comte n'aimait pas beaucoup ce séjour et faisait de fréquens voyages à Paris, où je le suivais toujours. La tranquillité de mon maître était extraordinaire après les violentes agitations qu'il avait subies. Il n'était plus jaloux et vivait dans les meilleurs termes avec sa femme, tout en s'occupant d'elle le moins possible. Dois-je avouer qu'il avait une maîtresse fort pimpante, une des reines du mauvais monde? Il faut bien que je dise tout dans cette véridique histoire où je me suis trouvé investi par ma conscience du rôle de magistrat instructeur. M. le comte avait besoin d'une intimité de ce genre : il lui fallait de la passion, de la jalousie, de la colère. Il en eut à souhait pour son argent, et je le vis en passe de se ruiner. Heureusement il fut vite supplanté et s'accommoda d'une personne de moindre appétit, d'un oiseau de moindre volée. Il eut son ménage chez elle, c'est-à-dire qu'elle fut

titulaire d'un autre logis et qu'elle s'y trouva assez bien pour ne pas lui donner de graves sujets d'inquiétude.

Mme la comtesse le sut et ne parut pas s'en affliger; son indifférence fut pour moi une nouvelle preuve de son amour pour un autre; mais que faire pour m'emparer de ce terrible secret? Au bout de trois ans, j'y renonçai ou du moins je voulus me persuader que j'y renonçais. Je me demandai pourquoi je me laissais ainsi dévorer par un vautour, et j'eus peur de trouver au fond de moi-même un sentiment dont je n'avais pas voulu, dont je ne voulais pas me rendre compte. Si j'ai été dupe de mes illusions, ma conscience ne me le reproche pas bien haut à l'heure qu'il est, car jamais je n'ai cédé à une pensée indigne d'un homme raisonnable et d'un fidèle serviteur. J'ai cru agir en vue de la morale et de la vérité, ce que je vais dire le témoignera de reste.

Je n'étais plus retourné à Flamarande, je n'écrivais plus aux Michelin, je ne recevais plus de nouvelles d'Ambroise Yvoine, Gaston m'était devenu plus qu'indifférent depuis que je me le représentais protégé et veillé de loin par sa mère, ou de près par M. de Salcède. Après avoir aimé cet enfant étranger à la famille, je l'oubliais, et, comme M. le comte, je le trouvais bien où il était; mais il me fallait chérir un enfant, moi! Il est étrange que, n'ayant jamais eu de goût pour le mariage, j'aie senti toute ma vie, depuis le drame de Sévines, l'amour paternel dominer ma vie. Je m'attachai donc avec une sorte de passion à celui que je regardais désormais comme le seul enfant de la famille. Je fis de Roger mon idole, mon maître présent et futur, mon orgueil et ma consolation. A force d'être gâté, il devenait adorable, car les enfans, quoi qu'on en dise et qu'on en pense, ont besoin de se sentir aimés pour devenir aimans. Je rendais bien justice à sa mère, elle le chérissait ardemment, passait sa vie près de lui et semblait ne vivre que pour lui; mais se soumettrait-elle toujours à l'obligation de lui sacrifier son autre fils? Un jour ne viendrait-il pas où elle relèverait la tête, où elle se plaindrait d'avoir été outragée par les soupçons de son mari, où elle invoquerait au besoin l'appui des lois pour faire reparaître l'enfant exilé et pour faire valoir ses droits à la succession de son père légal? Dans cette hypothèse, ce serait au tour de Roger d'être sacrifié; il perdrait son avantage de fils unique, son titre et la moitié de sa fortune. Le fils de M. de Salcède devenait par droit d'aînesse le comte de Flamarande et peut-être le vengeur irrité de sa vie d'exil et d'abaissement. Peut-être serait-il l'ennemi, le persécuteur autorisé de mon cher Roger!

C'est cette crainte-là qui maintenait mon dépit contre la comtesse de Flamarande. Je craignais le réveil de cette tendresse maternelle

étouffée par la volonté, soutenue par l'espoir d'une éclatante réparation. Voilà pourquoi j'aurais voulu avoir des preuves contre elle, afin de pouvoir lui dire en temps et lieu : — Soumettez-vous à l'arrêt de votre mari, ou je vous livre au jugement de l'opinion.

Enfin je me calmai. Les preuves n'arrivaient pas. J'en étais réduit à me dire que Mme la comtesse était beaucoup plus forte que moi pour mener une intrigue et cacher un secret.

XLV.

Je me tenais tranquille depuis longtemps, découragé et n'observant presque plus rien, lorsque M. le comte eut affaire en Angleterre et s'y rendit sans me prescrire de l'accompagner. Je crus deviner qu'il voulait y installer sa maîtresse, et que ma présence le gênait. Je ne lui avais pas dissimulé combien je blâmais cette liaison et combien peu de cas je faisais des femmes entretenues. Il me laissa donc à Paris auprès de Mme la comtesse, qui était souffrante d'une bronchite et qui attendait d'être guérie pour retourner en Normandie avec le printemps; mais, au lieu de guérir, elle parut plus malade et garda souvent la chambre. Julie n'était plus à son service. Elle avait voulu se marier, et madame lui avait fait un sort. Elle l'avait remplacée par Mlle Hurst, une vieille fille anglaise, qui parlait couramment plusieurs langues étrangères et qui était fort utile à Roger. Hélène Hurst était une personne douce et froide, qui parlait français avec difficulté et avec répugnance, disait-elle, mais qui au fond n'aimait pas la conversation et se méfiait de moi. Il m'était devenu à peu près impossible de savoir à quoi s'occupait madame, et si elle était malade en réalité.

Une fois elle gardait la chambre et même le lit, au dire d'Hélène, lorsque, me sentant surpris et impatienté de cette claustration, je me hasardai à montrer de l'inquiétude et à demander pourquoi Hélène n'appelait pas le médecin. — Madame ne veut pas, répondit l'Anglaise; elle suit ses prescriptions, elle se préserve du froid et s'abstient de parler. — Là-dessus elle me tourna le dos et entra dans l'appartement de madame, portant une théière et fermant soigneusement chaque porte après elle.

Je n'avais aucun prétexte pour la suivre, et jamais je ne pénétrais dans les appartemens de madame; je n'avais même plus l'occasion de la voir, car je ne menais plus Roger à la promenade. Il avait huit ans, et M. le comte lui avait donné un précepteur, bien qu'il n'en eût aucun besoin et que sa mère lui eût donné autant d'instruction que son âge en comportait. Ce précepteur était une espèce

de prêtre étranger, espagnol autant qu'on en pouvait juger par un léger accent. Il était ponctuel, doux, calme, nullement fanatique, et muet comme un coffre avec les gens de la maison. Impossible de savoir s'il plaisait ou déplaisait à madame. Il avait été choisi par monsieur; il n'y avait pas de conflit apparent au sujet de l'éducation de Roger.

L'enfant demeurait toujours auprès de sa mère. Il prenait ses leçons dans le salon particulier de madame, et l'abbé le promenait quand elle ne pouvait pas sortir. Il prenait ses repas avec elle. L'abbé logeait et mangeait dehors. A partir de six heures du soir, on ne le voyait plus. Il demeurait fort près de nous; mais je savais qu'il ne rentrait à son logis que vers dix heures du soir.

Inquiet de la disparition de madame, car il y avait quatre jours déjà qu'elle ne bougeait pas, je me décidai à interroger l'enfant un matin que je le trouvai galopant sur son cheval de bois dans la galerie. Il parut surpris de mes questions : — Maman va bien, me dit-il, elle est au lit.

— Est-ce qu'elle mange un peu?

— Certainement. Comment vivrait-elle, si ne elle mangeait pas?

— Vous déjeunez toujours avec elle?

— Non, depuis... depuis je ne sais pas combien de jours, elle mange dans son lit, et moi avec Hélène dans le salon.

— Mais vous la voyez souvent, tous les jours?

Roger me regarda, étonné et confus, comme si je le faisais ressouvenir de sa mère absente et déjà oubliée. — Je vais l'embrasser, me dit-il, et il sortit en courant.

Je ne le retins pas. Il me répugnait de faire constater par ce cher enfant l'absence de sa mère, ou de l'amener à la trahir. Je le revis dans la journée et ne lui demandai rien. Je me reprochais d'en avoir déjà trop dit. Je me rassurai en le retrouvant gai et pétulant comme à l'ordinaire.

Deux jours se passèrent encore ainsi. Le cuisinier préparait les minces repas de la malade. Le valet de chambre de madame les portait dans l'antichambre et les remettait à Hélène, qui déposait les assiettes vides au même endroit. Les visites étaient consignées à la porte sans exception. On avait ordre de dire que madame était sortie et même partie pour la campagne. Le médecin vint et s'en retourna, la croyant guérie.

Le lendemain, Roger vint à moi dans la galerie, il avait l'air soucieux, et j'en fis la remarque. — Dis-moi, s'écria-t-il en me jetant les bras au cou, si quand une personne est malade, c'est qu'elle est fâchée? — Et, comme je ne comprenais pas, il ajouta : — Maman ne veut plus que je la voie et que je l'embrasse.

— Est-ce que vous ne l'avez pas embrassée hier?

— Ni hier, ni ce matin, ni les jours d'avant. Je l'ai bien vue couchée sur son lit avec sa grande robe blanche, mais elle regardait du côté de la muraille, et, quand je lui ai parlé, elle n'a pas bougé. Ça m'a fait peur, je me suis mis à crier; Hélène est venue me prendre et m'a dit : — Si vous criez, vous ferez mourir votre maman, — et elle m'a donné un pantin bien drôle, ce qui m'a consolé, comme tu penses. Mais ce matin, elle a voulu m'empêcher d'entrer, et j'ai pleuré encore; j'ai même pleuré bien fort pour que maman entende, et pourtant elle n'a pas bougé, elle n'a pas dit : Qu'est-ce qu'il a donc? Ne le contrariez pas. Peut-être que maman est fâchée parce que je lui fais du bruit, ou peut-être qu'elle est morte et qu'Hélène ne veut pas me le dire.

Les craintes de l'enfant se communiquèrent à moi, et je ne sus que lui répondre. Alors il se mit à sangloter et à répéter : — Maman! je veux voir maman!

Je le conduisis à Hélène, qui le prit et l'embrassa en disant : — Oui, oui, vous verrez maman. — Et elle me ferma brusquement la porte au visage.

J'interrogeai Paul, le valet de chambre de madame. — Je suis inquiet, lui dis-je; si madame est sérieusement malade, mon devoir serait d'écrire à monsieur.

— Je n'en sais pas plus que vous, répondit Paul, je n'entre jamais dans la chambre de madame. C'est Hélène qui fait tout son service. Écrivez à M. le comte, si vous croyez devoir le faire; moi, je ne me permettrai pas cela. Je sais qu'Hélène est tranquille et ne montre aucune tristesse, qu'elle amuse le petit dans le salon, et qu'il y fait grand train, chose qu'on ne lui permettrait pas, si madame était bien malade.

Je n'osais montrer mes doutes, mais j'étais convaincu que madame n'était pas dans la maison depuis huit jours, et qu'Hélène mettait un paquet de lingerie sur son lit pour simuler aux yeux de Roger une personne couchée. Pour moi, cette absence mystérieuse était un fait avéré d'inconduite. J'aurais pu écrire au mari, faire chasser la confidente. Je ne voulais pas persécuter madame. Je me tins tranquille, mais j'observai attentivement l'heure de son retour, car il fallait bien qu'elle rentrât, ce qui était plus difficile que de sortir sans être observée.

Le soir même, vers dix heures, comme je me tenais en observation, tantôt dans l'avant-cour, tantôt devant la loge, où je feignais de jouer avec le chien, je vis une femme voilée, mal vêtue, et qui paraissait courbée par l'âge, passer sans rien dire devant la loge du suisse et monter l'escalier de service du premier pavillon de droite,

celui qu'occupait la comtesse. Je m'élançai sur ses traces. Malgré son dos voûté et sa démarche traînante, elle monta si rapidement qu'au moment de la rejoindre, je vis se refermer la porte de l'office par où elle venait d'entrer.

XLVI.

Je retournai vivement admonester le suisse pour avoir laissé monter une personne inconnue. — Je la connais très bien, répondit-il; c'est la tante de Mlle Hélène. Elle vient la voir très souvent. C'est une vieille Anglaise très honnête.

Que faire et que dire, à moins de provoquer un scandale? J'étais pourtant sûr de mon fait; mais quelle preuve pouvais-je invoquer?

Le lendemain matin, Roger avait vu et embrassé sa mère; il était gai et heureux. Le médecin fut appelé. Selon Hélène, madame se sentait beaucoup mieux et voulait demander au docteur si elle pouvait se lever et prendre l'air. Il vint, trouva sa malade guérie, ordonna une promenade en voiture, et conseilla le départ pour la campagne.

Je m'étais pris d'une apparente amitié pour le bouledogue du suisse, j'avais un prétexte pour surveiller la cour et la porte de l'hôtel. Madame sortit à une heure avec Roger, Hélène et l'abbé. Elle était fraîche comme une rose; elle n'avait pas été malade. Pourtant, si elle s'était rendue à Flamarande, elle devait être fatiguée; mais la joie de voir Gaston et celle de retrouver Roger l'avaient empêchée de le sentir.

Étais-je fou ou avais-je deviné juste? Si elle a été à Flamarande, pensais-je, c'est là que je dois aller chercher la vérité. Si elle y a été seule, je l'absous; mais si elle y a été avec Salcède, je reprends ma tâche. Je cherche une preuve et je la garde pour sauver Roger du partage qui le menace.

J'étais libre de mes actions, car, depuis que M. le comte était occupé de ses maîtresses (que je ne voulais servir en aucune façon), je n'étais plus dans sa maison qu'un fonctionnaire de luxe. Je partis donc pour l'Auvergne au moment où Mme la comtesse partait pour la Normandie. Je passai par Montesparre afin de savoir si la baronne y était. Dans ce cas, on pouvait supposer qu'elle avait suffi pour favoriser l'entrevue entre la comtesse et son fils. Je m'informai prudemment. La baronne était attendue. Il n'y avait encore personne chez elle.

La saison était encore fraîche le soir et le matin; mais dans la journée le soleil donnait une douce chaleur, et le ciel d'un bleu vif, rayé de légères bandes blanches comme de l'écume, était admi-

rable. La neige, en partie fondue, laissait à découvert de vastes espaces d'un vert frais, et les ruisseaux, débarrassés tout récemment de leurs aiguilles de glace, bondissaient et jasaient joyeusement. Les torrens, gonflés par cette subite fonte des neiges, avaient des cascades imposantes. Je n'avais jamais vu le pays aussi beau que dans ces jours du printemps tardif, mais soudain et énergique de la montagne. J'eus donc du plaisir à marcher dans la traverse difficile de Montesparre à Flamarande.

J'étais parvenu vers trois heures de l'après-midi à une courte distance du manoir lorsque je vis s'ouvrir à ma gauche un sentier frayé que je n'avais jamais remarqué, bien que j'eusse souvent chassé dans tous les environs du château. Comme j'ai une très bonne mémoire locale, je fus bientôt certain que ce sentier n'existait pas lors de mon dernier séjour à Flamarande, et, comme j'étais à l'affût de toute découverte favorable à mes recherches, je m'enfonçai résolûment dans ce sentier, qui gravissait le rocher par des gradins naturels et aboutissait à une sorte d'impasse.

J'allais revenir sur mes pas lorsque je vis que la roche avait été entamée par la pioche, et qu'il était facile d'en gagner le faîte. Si je ne me trompe, pensais-je, ceci doit aboutir au cirque de Mandaille et aux sources de la Jordanne. J'avais calculé juste. Après avoir gravi plusieurs monticules superposés, je me trouvai en face d'un amphithéâtre de laves que je n'avais jamais exploré, mais que j'avais vu plusieurs fois des hauteurs environnantes. C'était un désert dans le désert de ces montagnes; aussi fus-je vivement frappé en découvrant à quelque distance en avant de moi une petite construction qui n'y était pas trois ans auparavant. C'était une maisonnette rustique plus élevée et mieux bâtie que celles du pays. Une habitation nouvelle dans une région sans habitans me parut chose assez remarquable et digne d'une sérieuse attention. J'approchai comme par hasard, et, ne voyant personne, je jetai un regard sur l'enclos. Ce n'était qu'un fouillis d'arbustes et d'arbres de la montagne, pins, sorbiers, hêtres, sureaux et châtaigniers, croissant pêle-mêle comme si le propriétaire, ayant acheté ce petit bois, n'avait pas encore eu le temps d'en faire un jardin et de le renfermer.

Enfin j'aperçus une éclaircie et vis, vers le milieu, une sorte de petite lande bossuée couverte de plantes sauvages, sans aucune trace de culture. Je gagnai la maison et dus la tourner pour trouver la porte, qui n'était pas sur le sentier, et dont on ne pouvait approcher qu'en traversant le ruisseau sur des blocs de rocher disposés en manière de pont. Rien de joli et de pittoresque comme cette habitation rustique. Le bâtiment carré était des plus insignifians; mais le site était ravissant pour moi, qui avais peu à peu appris à comprendre

la nature. Les gazons, tout semés de fleurs, s'abaissaient d'un côté jusqu'au lit du petit torrent, et de l'autre se relevaient en pente mollement sinueuse jusqu'aux premières assises rocheuses de la montagne. Les massifs d'arbres étaient si bien disposés et si bien éclairés par le soleil qu'on se serait cru dans un jardin anglais savamment aménagé pour imiter la nature en ce qu'elle a d'élégant, de frais et de pur dans les endroits privilégiés. Il n'y avait pourtant pas ce qu'on appelle des points de vue. La montagne formant impasse présentait un cirque peu élevé qu'on pouvait embrasser d'un coup d'œil. Les bois qui marquaient la limite entre les derniers étages de la prairie et la roche nue formaient une ceinture irrégulière du plus charmant effet; plusieurs ruisseaux, les sources du torrent de Jordanne, bondissant des hauteurs en minces cascatelles, se réunissaient à peu de distance de la maisonnette pour se diviser encore au-delà et former d'autres cascades dont les notes différentes se mariaient en une sauvage et pourtant douce harmonie. Ce que j'avais pris pour un enclos n'était qu'une petite île inculte.

Au-dessus des brèches volcaniques qui fermaient l'enceinte, apparaissaient les cimes de montagnes plus élevées, le Puy-Marie, les puys Griou et Chavaroche. De ce côté-là, il paraissait impossible de sortir de l'impasse; mais vers le midi, par un interstice des collines boisées au milieu desquelles les différens ruisseaux de la Jordanne s'étaient creusé des gorges et des ravines pleines de végétation et de fraîcheur, j'entrevis le rocher de Flamarande à environ un kilomètre de distance à vol d'oiseau. Sa base plongeait dans une brume qui témoignait des chutes plus importantes de la Jordanne autour du massif; le haut du donjon se découpait nettement dans le ciel, et je ne pouvais m'y tromper. S'il y avait par là un sentier praticable, je pouvais être rendu en dix minutes au vieux manoir.

XLVII.

Le soleil était encore assez haut pour me permettre d'explorer ce charmant et singulier refuge, sans crainte d'être surpris par la nuit dans les difficiles sentiers qui m'y avaient amené et qui eussent été encore plus difficiles à reconnaître dans l'obscurité. J'étais un bon piéton et je grimpais adroitement, mais je n'avais pas l'œil montagnard qui perce les ténèbres. Je ne voulus pas quitter cette demeure isolée, qui m'intriguait, sans l'avoir explorée autant que possible. Est-ce là que se cachait la comtesse de Flamarande quand elle venait secrètement voir son fils?

Sans doute Ambroise Yvoine était son confident et le gardien de

cette maison, qui paraissait habitée. Pourtant je n'apercevais ni une figure humaine, ni un chien, ni un animal quelconque; les volets étaient clos, car il y avait d'épais volets de bois aux fenêtres d'en bas. Ce rez-de-chaussée, si on peut l'appeler ainsi, était situé à la hauteur d'un entresol de Paris. Tout le pied du petit édifice était ou paraissait être un massif de forte maçonnerie destiné à résister aux crues du torrent ou à préserver les chambres de l'humidité. En examinant ce massif, je découvris bientôt qu'il était d'une construction ancienne, et même certains détails dans les matériaux et dans le mode d'emploi me firent juger que cette construction, contemporaine de celle de Flamarande, n'était qu'une ruine restaurée, peut-être une annexe détachée du manoir, et dont les débris oubliés, perdus dans la verdure, avaient échappé longtemps à mon attention.

Je fus encore plus sûr de mon fait quand je me trouvai assez près de la porte pour en examiner l'architecture massive, qui pouvait remonter au XIIe siècle. C'était exactement la même porte que celle de la poterne de Flamarande. En elle-même, la porte était moderne, taillée en planches de pin, et n'annonçait, par son épaisseur, aucune méfiance des dangers de la solitude. En y portant la main, je vis qu'elle n'était pas fermée, car elle s'ouvrit presque devant moi, sans crier sur ses gonds, sans faire résonner aucune sonnette.

Devant moi s'ouvrait un escalier étroit et raide, recouvert d'un bon tapis de sparterie qui dissimulait l'ébréchure des marches. Un peu plus haut, ces marches étaient en bois, le tapis était en laine, un vieux tapis, mais précieux, de ceux qu'on appelait verdures d'Auvergne. Cela devait provenir du château de Flamarande, où j'en avais vu de semblables servant de tentures de lit dans les chambres occupées par les fermiers.

Je montai sans bruit et me trouvai en face d'une porte entr'ouverte. J'avançai la tête. Je vis une pièce déserte, très simplement décorée, mais d'un goût et d'un confort qui n'étaient pas le fait d'une famille de paysans. Il n'y avait qu'une chambre à chaque étage. Celle-ci pouvait servir à la fois de salon et de réfectoire. Je l'examinai curieusement. Cette partie de l'édifice était entièrement neuve. Une seule fenêtre, qui par parenthèse était ouverte, sans aucune espèce d'ornement extérieur, éclairait discrètement ce réduit, capitonné en toile grise, bordé de torsades et de glands bleus. Une bonne cheminée de lave doublée de fonte était pleine de fagots et de pommes de pin qui devaient prendre feu en un instant. Les meubles étaient pareils à la tenture; aucune gravure, aucun tableau, rien qui pût trahir les souvenirs ou les goûts du propriétaire; sur le carreau formé de laves, un épais tapis de peaux de mouton

à longue laine, bien blanc et tout neuf, comme tout le reste de l'ameublement.

De la fenêtre, on dominait tout le paysage et tout le petit enclos. Je constatai encore qu'il n'y avait pour tout jardin que le sol vierge de la montagne avec ses ruisselets capricieux et sa magnifique végétation. Quelques sentiers sinueux, des pierres bien disposées pour franchir les petits cours d'eau, quelques arbustes étrangers à la contrée, mais plantés comme au hasard ou à titre d'essai; pas un légume, pas de parc ménagé pour quelque bétail, pas une poule; rien qui sentît le besoin de l'exploitation ou le souci de la vie matérielle. On s'était fait là un nid chaud et tranquille en plein désert et en pleine nature.

Je remarquai encore que, s'il y avait des troupeaux épars sur les hauteurs environnantes, ils étaient à une grande distance et ne descendaient plus comme autrefois dans cette partie du cirque de Mandaille, et je me rappelai que cette région n'était plus, depuis la révolution, une dépendance de la terre de Flamarande. C'était un communal aliéné apparemment à un particulier depuis que je n'étais venu au pays. Évidemment, la solitude avait été si bien établie que Mme la comtesse pouvait, sous un simple déguisement, venir là, y rester quelques jours et en repartir sans que personne en eût connaissance. J'avais fait quelque chose de plus difficile en amenant Gaston, à l'insu de tous, au manoir même de Flamarande.

J'en étais là de mes réflexions, lorsque j'entendis grincer une forte serrure au-dessous de moi. C'était l'unique porte de l'habitaion que l'on fermait. Entrait-on ou se disposait-on à sortir? Je me hasardai à regarder par la fenêtre. Je vis Ambroise Yvoine, qui mettait la clé dans sa poche comme un homme qui va à la promenade. Il eût pu me voir en levant la tête. Je me retirai précipitamment et j'entendis, au claquement de ses sabots sur la roche, qu'il s'éloignait. Je pouvais maintenant le voir sans avancer la tête. Il marchait dans la direction de Flamarande, laissant sur sa gauche celle que j'avais prise pour pénétrer dans cette solitude. Il y avait donc par là une communication plus directe.

Évidemment j'étais prisonnier à l'insu d'Yvoine. Habitait-il cette maison ou venait-il seulement donner de l'air aux appartemens? J'avais dû entrer sans qu'il me vît, j'avais dû me croiser avec lui sans le voir.

Étais-je enfermé là pour quelques heures seulement? reviendrait-il le soir ou dans quelques jours? Ma situation pouvait devenir inquiétante. Dans ce désert, il paraissait tout à fait inutile de crier et d'appeler, car la voix des bergers et les aboiemens des

chiens de la montagne n'arrivaient pas jusqu'à moi, et je ne pouvais les distinguer que comme des points épars dans l'herbage.

Mais il n'est pas difficile de descendre d'un entresol, même sur un mur lisse et récrépi, pour peu que l'on ait une corde ou un drap de lit. Les rideaux de la fenêtre pouvaient au besoin me servir. D'ailleurs, puisque j'avais trouvé la fenêtre ouverte, Yvoine viendait certainement la refermer avant la nuit. Je me tranquillisai et même je songeai qu'il fallait mettre le temps à profit pour chercher dans cette maison le secret de Mme de Flamarande, non pas seulement ses visites à son fils, je ne pouvais plus douter du fait et j'étais résolu à ne pas y apporter d'obstacles, mais ses relations avec Salcède, dont je comptais acquérir la preuve.

Elle était là ou nulle part au monde, cette preuve qui devait être pour moi la garantie de Roger contre les empiétemens de l'avenir. Il fallait la trouver, il fallait explorer minutieusement le *refuge*. J'ignorais encore que tel était le nom de cette habitation, qui, jadis, avait été en effet une dépendance du manoir.

Je montai résolûment à l'étage supérieur, où une autre pièce s'ouvrait sur l'escalier de bois garni là d'une simple natte. La porte n'était pas fermée à clé. Je pénétrai dans une sorte de cabinet de travail des plus simples : une grande table de bois blanc, un bureau en chêne, un fauteuil de cuir avec une chaise élevée à côté. Le long des murs, des rayons chargés de livres et d'herbiers; — cela sentait le Salcède. Toute la flore des montagnes était là. Il y avait aussi des cadres d'insectes et des échantillons minéralogiques. C'était le cabinet d'un naturaliste. Ces études étaient fort étrangères à Mme Rolande. Donc j'étais chez M. le marquis de Salcède.

Je montai encore et ne trouvai qu'un petit grenier rempli de gros échantillons minéralogiques, de bottes de plantes sauvages séchées avec leurs graines, des caisses, des malles, des armes et des chaussures de chasse; aucune adresse sur les caisses, aucune malle dont je connusse l'origine, aucun carton, aucun vestige de la présence d'une femme.

Je redescendis au cabinet de travail. Je ne voyais de lit nulle part, je découvris enfin celui du naturaliste, caché par un panneau mobile de sa bibliothèque et formant alcôve dans l'épaisseur de la muraille. Ce lit assez recherché trahissait un reste des habitudes de l'homme du monde. Ce n'était point Ambroise qui couchait là.

Au salon, même perquisition me fit découvrir une alcôve pareille derrière un panneau de boiserie et un lit encore plus recherché avec oreiller, draps blancs très fins pliés sur le matelas de grosse soie blanche, oreiller garni de dentelles, couvre-pieds de satin ouatés de duvet. C'était bien là le lit d'une femme élégante; mais pas un chiffon, pas un ruban, pas une épingle oubliée.

Je remontai chez Salcède et portai toute mon attention, d'abord sur la grande table; devant le fauteuil, un livre ouvert; devant la chaise élevée, un cahier à moitié écrit d'une écriture enfantine très ferme et d'une orthographe presque irréprochable; sur la couverture le nom d'Espérance. C'était un cahier de dictées. Le gros livre était un traité de géologie.

Pas de doutes possibles. M. de Salcède s'était fait le précepteur de Gaston. Gaston venait là tous les jours prendre ses leçons; mais il n'y était pas venu depuis une quinzaine, car chaque dictée était datée, et l'encre du petit encrier qui servait à l'enfant était sèche, j'en conclus que l'enfant avait été ou absent ou malade. Dans le premier cas, on l'avait conduit à sa mère; dans le second, sa mère était venue le voir.

J'abordai alors la chose importante, le bureau de M. de Salcède, placé dans l'embrasure de la fenêtre, qui était assez profonde, la partie neuve de l'édifice ayant l'épaisseur qu'il avait dû avoir autrefois. Il n'y avait pas de serrure à ce meuble de fabrique moderne. Il s'ouvrait au moyen d'un secret; mais il n'y a pas de secret de ce genre pour un valet de chambre investi, comme je l'étais, de la confiance de son maître. En un instant, je trouvai la combinaison, et le meuble fut ouvert sans effraction et sans bruit.

Le cœur me battait à se rompre. Je m'étais tellement monté la tête pour le maintien des droits de Roger que je n'étais en cet instant la proie d'aucun scrupule. Je craignais simplement d'être surpris avant d'avoir pu saisir la preuve de la vérité. Le soleil touchait déjà la cime dentelée des montagnes; il jetait un vif éclat, mais la nuit viendrait vite dans le cirque, on rentrerait sans doute... Je n'avais plus un moment à perdre.

XLVIII.

La première pièce qui me tomba sous la main fut une lettre datée du matin même et adressée à Mme de Montesparre à Paris; elle était sous enveloppe, non encore timbrée ni scellée.

« Le Refuge, 18 mai 1850.

« Admirable et généreuse amie, dites-*lui* qu'il n'y a pas eu et qu'il n'y aura pas de rechute. *Il* reprend ses fraîches couleurs, il commence à sortir dans le sauvage jardin du manoir. Si on le laissait faire, il irait plus loin. Dans bien peu de jours, il pourra revenir prendre ses leçons au *Refuge*. Si j'apercevais chez lui la moindre fatigue, j'irais les lui donner au donjon. Ambroise ne le quitte pas et lui est fidèlement dévoué; mais le sommeil du digne homme est

moins léger que le mien, et jusqu'à présent j'ai passé les nuits près de *lui*. Je suis venu aujourd'hui chez moi pour répondre à votre chère lettre. Je retourne au donjon ensuite, et demain je coucherai enfin dans mon lit, car mes soins sont complétement inutiles, et je commence à sentir un peu de fatigue. Vous pouvez donc m'écrire maintenant au Refuge. Nous avons décidément un facteur rural qui connaît fort bien le chemin de ma demeure, et qui ne se plaint pas d'avoir cette petite course en plus dans sa journée.

« Je ne vous dirai rien de ma situation morale. *La* voir pendant trois jours et penser au temps éloigné peut-être où je la reverrai... Je n'y veux point penser! J'ai juré de ne pas quitter son fils, je me l'étais juré à moi-même avant de m'engager envers elle, je resterai. Ma vie ne m'appartient plus, elle lui sera à jamais consacrée. Vous le savez, vous m'approuvez, vous me secondez. Ah! ma chère Berthe, quel cœur vous avez et quelle amie vous êtes! Sans vous, je serais mort idiot ou furieux, et maintenant qu'après ma longue agonie et mes tristes voyages je suis redevenu un vivant, c'est à vous que je dois d'être un vivant utile, une force réparatrice! Jouissez donc de votre ouvrage. Je ne sais si je suis toujours malheureux, mais je sais que je ne suis plus ni faible ni désespéré. Ce n'est pas être malheureux d'ailleurs que de vivre avec une souffrance. Le bonheur ne consiste pas dans l'absence des maux, il est uniquement dans la grandeur ou dans la beauté de l'idée qui nous les fait supporter. Je ne suis point lâche, et si j'ai tant souffert, c'est que j'étais mécontent de moi-même. Depuis que je répare, je sens revenir ma fierté de vivre et cette sorte de joie qui consiste à atteindre un but digne de soi.

« Elle vous aura dit avec quel bonheur elle a pu embrasser son fils sauvé. Ce qu'elle ne vous aura pas dit, c'est l'héroïsme avec lequel, toute seule et par une saison encore rigoureuse chez nous, elle a traversé nos neiges et nos ravins pour venir soigner le cher malade. Je n'avais rien pu combiner pour lui rendre le voyage moins pénible; je ne voulais pas quitter l'enfant, même pendant une heure. Ambroise ne savait pas plus que moi à quel moment précis elle arriverait. Il l'a attendue une nuit entière auprès de Montesparre, mais sans se montrer au village, où il est connu. Caché avec sa petite charrette dans un taillis, il a guetté et recueilli la pauvre voyageuse. Le malheureux mulet, le seul qu'il eût pu se procurer secrètement, était presque mort de faim et de froid. Il ne marchait pas; elle a marché, elle, d'un pas rapide et résolu en prenant par des sentiers à travers les abîmes. Ambroise, l'ayant perdue de vue, a été fort inquiet; enfin, lorsqu'il est arrivé, il l'a trouvée au chevet de l'enfant. Pauvre femme! elle n'a pu se défendre de le couvrir de ses baisers et de ses larmes en l'appelant son fils, et lui, souriant

et rayonnant dans sa pâleur, il lui a dit d'une voix faible : — Ma mère, ma mère, à moi !

« Heureusement nous étions seuls dans le donjon. Elle a pu y rester cachée les jours et les nuits suivantes, se retirant dans le tourillon que j'ai fait arranger un peu, au moment où les Michelin venaient voir l'enfant. Ces braves gens n'ont donc rien su de cette visite, et *elle* a pu partir comme elle était venue, la nuit, sans être observée. Cette fois Ambroise, ayant pu prendre ses mesures, l'a conduite jusqu'à Saint-Sernin, où elle a pris la diligence du matin. *Elle* devait être brisée ! Pendant trois jours et trois nuits, je ne crois pas qu'elle ait dormi un instant, même sur le matelas que j'avais fait mettre pour elle dans la tourelle du donjon. J'espérais que pendant les visites des Michelin et du médecin elle dormirait quelques instans. Non ! je la retrouvais debout, regardant et écoutant à travers la serrure. Elle touchait à peine aux alimens qu'on apportait pour moi. Elle n'avait ni faim ni soif, ni sommeil, ni lassitude. Elle n'était pas même pâlie par la fatigue; elle voyait son enfant, et il était sauvé ! — Comment ferais-je pour souffrir de quelque chose, me disait-elle, quand j'ai tant de joie et de bonheur ?

« Je l'ai suppliée en vain d'aller, avant de repartir, prendre une nuit de véritable repos au Refuge; je n'ai pu l'y faire consentir. — Tous les instans de ma vie, disait-elle, appartiennent à *lui* ou à *l'autre;* je ne me reposerai jamais qu'auprès de l'un deux.

« Depuis qu'elle est partie, malgré toutes nos précautions, on soupçonne quelque chose à Flamarande. L'enfant a encore eu un léger accès de fièvre, et il a demandé sa mère, sa *belle jolie mère* qui venait *les autres fois* auprès de son lit. La petite Michelin était près de lui en ce moment, et lui a dit : — Ta mère? tu as rêvé ça. Tu n'as pas de mère, toi. — Si fait, j'en ai une à moi. — Et comment donc est-elle faite? — Elle est faite comme les autres femmes. — Non, c'est une dame, puisqu'elle t'envoie beaucoup d'argent et de cadeaux. — Ce n'est pas une dame, elle est habillée comme toi.

« J'étais présent à cet entretien. J'ai dit à la petite Michelin qu'Espérance avait rêvé et qu'il n'était venu personne. Elle l'a cru, mais Espérance ne le croit pas; sa mémoire restera probablement fidèle cette fois-ci. J'ai réussi à lui faire, sinon comprendre, du moins promettre de garder cette croyance pour lui. Malgré cette promesse, qu'il a tenue avec la volonté qui caractérise son admirable nature, la famille Michelin a une idée vague de quelque visite mystérieuse. Une autre des filles Michelin prétend avoir regardé un soir par une fente de la porte au moment où elle apportait une tisane au malade, et avoir vu dans la chambre du donjon une grande belle paysanne qui a *fondu dans l'air* au moment où la porte a été ouverte. Les parens disent que c'est une vision. Les enfans aiment

mieux croire à la vieille légende qui fait apparaître une dame blanche dans la tour de Flamarande. Ils ajoutent qu'elle revient pour protéger Espérance, et que c'est signe de prospérité pour la maison.

« Chère amie, le facteur n'emportera ma lettre que demain; l'heure est passée pour aujourd'hui. J'y ajouterai un *post-scriptum* s'il y a lieu. Je vais, comme tous les jours, dîner chez les Michelin, et je passerai encore cette nuit au manoir. A vous de toute mon âme. ALPHONSE. »

Cette première lettre lue, cette première preuve acquise, je me sentis tout à fait calme et en mesure de procéder à un inventaire complet des papiers de M. de Salcède. Il ne devait rentrer chez lui que le lendemain. J'avais toute la soirée et toute la nuit pour me livrer à mes recherches en toute sécurité. La lettre me renseignait sur toutes choses. L'exploration de la maison m'avait prouvé que maître Yvoine n'y avait pas de gîte. Il vivait au donjon, auprès de l'enfant, que M. de Salcède avait fait installer là comme étant un local plus sain et mieux aéré que la demeure des fermiers. Yvoine était venu au Refuge dans la journée chercher quelque chose pour M. de Salcède; il avait toute sa confiance. Il n'avait pas remarqué la fenêtre du salon restée ouverte, et n'avait pas de raison pour revenir avant le lendemain. Il n'y avait pas de feu dans la maison, mais il y avait de quoi en faire. Le jour baissait, mais il y avait des bougies sur les cheminées. J'étais à jeun après une course pénible; je regardai dans les armoires. Comme il n'y avait pas de cuisine et qu'évidemment M. de Salcède ne prenait point ses repas chez lui afin de n'avoir pas l'espionnage d'une servante, il devait avoir quelque part un *en cas* quelconque, soit pour lui, soit en vue de la récente visite de la comtesse, qui n'en avait pas profité, puisqu'elle n'était pas venue chez lui.

En effet je trouvai au salon du pain très durci, une terrine de Périgueux non ouverte et des confitures intactes; mais j'étais, en présence de ma découverte inespérée d'un amas de preuves, aussi surexcité que madame auprès du lit de son fils. Je n'avais ni faim, ni froid, ni soif, ni sommeil. Après avoir constaté que l'appréhension de quelque malaise physique ne viendrait pas troubler ma lucidité, je poussai soigneusement les contrevens. J'allumai deux bougies et je m'installai au bureau de Salcède. Un silence absolu, solennel, planait sur la solitude de Mandaille. De temps à autre seulement un bruit lointain d'écroulement sourd m'annonçait la chute d'une avalanche au flanc des montagnes.

GEORGE SAND.

(*La quatrième partie au prochain n°.*)

UN HISTORIEN

DE LA

PHILOSOPHIE ANGLAISE

I. *Histoire de la philosophie anglaise*, par M. Charles de Rémusat, 1875.
II. *Lord Herbert de Cherbury*, par le même, 1874.

I.

Le nom de M. Charles de Rémusat a eu naguère un bien grand retentissement : les moins initiés à la culture littéraire et à la renommée mondaine ont appris à le connaître dans une lutte mémorable que personne n'a oubliée. Nous n'avons pas à revenir sur cette lutte; mais nous pouvons y signaler une circonstance bien remarquable, c'est qu'au milieu du conflit et dans les plus vives ardeurs de la bataille on vit, ce qui s'est rarement présenté dans aucune lutte électorale, les adversaires s'incliner aussi respectueusement que les amis devant le nom de M. Charles de Rémusat. Deux idées étaient en présence, et l'une, conspirant contre elle-même, devait malheureusement triompher; mais le caractère, l'âme, le talent, tout ce qui fait l'honneur et la gloire d'un citoyen, étaient reconnus de part et d'autre, avec une égale estime, dans la personne de celui qui devait échouer, emportant avec lui pour un temps la fortune libérale de la France. Cette défaite a été pour M. de Rémusat l'occasion d'une bien grande victoire. La loyauté constante, la plus noble libéralité d'esprit, le dévoûment inflexible aux principes de la révolution, en un mot une vie une, sage et droite recevait sa récompense par le témoignage unanime de l'opinion publique, même de cette partie de l'opinion qu'égaraient l'ignorance et la passion.

Ces rares qualités, qui font de M. de Rémusat le type le plus accompli du libéral de notre temps, il ne les a pas seulement déployées dans la politique, il les a portées dans la philosophie, pour laquelle il a toujours eu la plus constante des passions : on ne se tromperait même pas en supposant que sa passion pour la philosophie est plus vive encore que pour la politique. Si la politique est pour lui un devoir, une tradition de famille, un engagement de jeunesse, la philosophie est un goût, une libre inclination. L'une s'impose à sa volonté, l'autre à son amour. Si les longues années de silence et de loisir que lui a données l'empire lui ont douloureusement pesé, ce n'est pas l'ambition, ni même le désir inquiet de l'activité, qui souffraient en lui, c'était l'amour du pays et le sentiment blessé de la dignité humaine, car autrement une retraite qui l'eût obligé à se renfermer dans la philosophie eût été la bienvenue, elle eût rempli tous les vœux d'une âme curieuse qui se plaît dans la méditation et dans l'étude plus que dans le bruit des partis, où sa raison sereine, sa grande droiture, sa passion pour la vérité, sont constamment froissées. Si dans ces dernières années une amitié illustre n'eût pas forcé sa répugnance en l'engageant presque malgré lui dans l'arène, il eût volontiers fait comme le philosophe de Platon : « se regardant comme au milieu de bêtes féroces, incapable de partager les injustices d'autrui, et trop faible pour s'y opposer à lui seul, il reconnaît qu'avant d'avoir pu rendre quelques services à l'état ou à ses amis il lui faudrait périr, inutile à lui-même et aux autres; ayant fait toutes ces réflexions, il se tient en repos, uniquement occupé de ses propres affaires, et, comme le voyageur pendant l'orage, abrité derrière quelque petit mur contre les tourbillons de poussière et de pluie, voyant de sa retraite l'injustice envelopper les autres hommes, il se trouve heureux s'il peut couler ici-bas une vie pure et irréprochable, et quitter cette vie avec une âme calme et sereine et une belle espérance (1). »

En philosophie, M. de Rémusat n'a jamais pris le rôle d'un chef d'école; son amitié, son admiration, sa déférence respectueuse pour M. Victor Cousin, ne lui eussent pas permis d'opposer sa propre influence à celle de l'illustre maître, et il mettait la meilleure grâce du monde à se ranger, avec de plus jeunes, honorés et étonnés, parmi ses disciples. C'était à d'autres, ce n'était pas à lui de signaler ce qui le distinguait et le mettait hors pair. Malheureusement nous sommes en un temps où celui qui veut passer pour un esprit original doit commencer par le dire : les modestes sont pris au mot. On a trop affaire de rabattre les prétentions pour avoir le

(1) Platon, *République*, l. VI, trad. Cousin.

temps de s'occuper de ceux qui n'en ont pas. C'est ce qui fait que la valeur propre et personnelle de M. de Rémusat comme philosophe n'a jamais été complétement mise en lumière. Sans être un chef d'école, il eût pu être, s'il l'avait voulu, l'inventeur d'une nuance dans une école, et l'inventeur d'une nuance, en la grossissant un peu et avec quelque savoir-faire, joue facilement l'apparence d'un plus grand rôle. En effet, un trait de caractère distinguait très particulièrement M. de Rémusat parmi les autres disciples de M. Cousin : il n'était pas parmi les satisfaits; il faisait des réserves; il insinuait des objections; comme Socrate, tout en restant fidèle aux grands principes de l'idéalisme spiritualiste, il aimait à montrer que ce que l'on sait le mieux, c'est que l'on ne sait rien. Nous ne voudrions pas, pour relever un des amis de M. Victor Cousin, avoir l'air de diminuer les autres; chacun d'eux avait sa personnalité propre. L'un se recommandait par une sorte de candeur pieuse, qui en faisait le Fénelon du spiritualisme; un autre choisissait le rôle de stoïcien, et, préférant l'originalité de la vie à celle des idées, se montrait aussi mâle et aussi hardi dans l'action que sage et croyant dans la théorie; un troisième, rassemblant, dans une solide encyclopédie, tous les résultats historiques et théoriques de l'école nouvelle, en fondait peut-être le monument le plus durable, en même temps que, poussant ses recherches du côté de l'Orient judaïque, il enrichissait de ce côté l'érudition philosophique. Enfin tous avaient leur individualité marquée et leur génie propre; mais on ne méconnaît pas leur valeur, on constate simplement un fait en disant que dans l'école de M. Cousin, à partir d'un certain moment, la plupart se sont tenus pour satisfaits. Aux recherches hardies des débuts succédèrent bientôt des affirmations décidées et un peu étroites. Ce changement même se fit assez vite. En 1836, M. Th. Jouffroy, dans une préface célèbre aux *Œuvres* de Reid, distinguait hardiment ce qu'il appelait les questions de fait et les questions ultérieures ou métaphysiques, et il semblait ajourner pour longtemps la solution de ces dernières questions. Quelques années après, ces questions ultérieures étaient toutes résolues, et la doctrine constituée. M. de Rémusat n'a jamais contesté les fondemens généraux de cette doctrine, l'ensemble de ses spéculations appartient certainement au même esprit et au même ordre d'idées; mais il trouvait que les choses n'étaient pas tout à fait aussi claires qu'on le disait. Il trouvait que l'école de M. Cousin, telle qu'elle paraissait définitivement établie, tranchait d'une manière trop décidée des problèmes qui sont pleins d'abîmes; il lui semblait qu'on n'arrivait à la simplicité des décisions qu'en effaçant la complexité des questions, en s'abstenant de recherches du côté où l'on craignait des obstacles, en niant ou en omettant ce qui gênait, en un mot en supprimant les

difficultés. C'est là le trait caractéristique de M. de Rémusat, et l'originalité de son rôle en philosophie. Il a eu, il a conservé le sentiment des difficultés dans une école où ce sentiment s'effaçait. N'est-ce pas dire qu'il a eu à un haut degré l'esprit philosophique? car qu'est-ce que l'esprit philosophique, si ce n'est l'esprit d'examen, de recherche, de critique, de discussion? Qu'est-ce qu'un philosophe, si ce n'est un homme qui soulève des problèmes, qui pose des points d'interrogation? Des questions résolues appellent de nouvelles questions; une difficulté surmontée fait naître mille difficultés. Cette lutte éternelle est la vie même de la science, et la philosophie, considérée comme science, ne peut échapper à ces conditions. Bien plus, dans l'intérêt des vraies doctrines, il eût peut-être été à désirer qu'on n'eût pas aussi vite aspiré à un formulaire définitif, et la circonspection critique de M. de Rémusat était peut-être plus sage qu'un dogmatisme trop absolu. Il y avait trop de disproportion entre l'immensité des problèmes et les trois ou quatre dogmes auxquels on réduisait toute la science philosophique. Ces dogmes rétrécissaient trop l'horizon de la pensée; ils étaient plus négatifs que positifs : on séparait les choses, on ne s'occupait pas de les unir. Dieu n'est pas le monde; l'âme n'est pas le corps; la liberté n'est pas la nécessité; le devoir n'est pas l'intérêt. Fort bien; mais, si toutes ces choses sont si distinctes, si séparées, comment coexistent-elles? Et que de questions oubliées, écartées! Comment l'humanité tient-elle à la nature? comment la vie sort-elle de la matière brute? comment la force et la matière s'unissent-elles? Si l'on était riche en objections contre ses adversaires, combien peu d'objections se faisait-on à soi-même! Bossuet a dit qu'il n'a pas ignoré les objections contre la religion, mais qu'il les avait « méprisées. » Rien de plus éloquent dans un discours; mais rien de moins philosophique. En méprisant les difficultés, on ne tranquillise pas les esprits, on ne les satisfait pas; ils se dégagent peu à peu et vous abandonnent, parce qu'on leur demande plus qu'ils ne peuvent, plus qu'ils ne veulent donner. Peut-être en mitigeant le dogmatisme de l'école et en laissant ouverts quelques chemins à la liberté de la pensée, faisait-on plus pour préserver les grands principes qu'en se renfermant trop tôt dans des cadres trop étroits. Quoi qu'il en soit, M. de Rémusat est un de ceux qui ont toujours maintenu les questions ouvertes, et, s'il lui avait plu d'accentuer plus fortement la méthode et les principes de ce que j'appellerais volontiers un spiritualisme critique, il n'aurait pas manqué d'esprits qui eussent aimé à se grouper autour de lui.

En même temps que la philosophie répondait chez M. de Rémusat à l'esprit de recherche et d'examen, elle était encore pour lui quelque chose de plus, une chose d'âme et de foi. Tandis que, trompés par

son large libéralisme, quelques-uns lui font une réputation de sceptique, on peut dire au contraire que personne ne croit plus que lui à la raison humaine, à la vérité et au droit. Lui-même a exprimé avec éloquence quels sentimens l'ont conduit à la philosophie, quelle satisfaction son âme y a trouvée, quel rempart contre les tristesses et les découragemens de sa jeunesse. « Jugez, disait-il à M. Jules Favre lors de la réception de celui-ci à l'Académie française à la place de M. Victor Cousin, jugez de ce que nous dûmes ressentir lorsque, dans les modestes asiles de l'enseignement public, nous vîmes s'élever devant nous un jeune homme ardent et grave, solennel et passionné, qui, du haut de la chaire des maîtres, nous dit d'une imposante voix : Reprenez courage et relevez vos âmes. Rien n'est perdu de ce qui est sacré. Les jeux de la force et de la fortune n'ont pas de prise sur la vérité. Au-dessus de la politique et de la guerre, la philosophie vous montre l'idée inaltérable du droit, dont la politique et la guerre doivent être les servantes, si elles ne veulent être méprisables. Que tout ce qui a péri vous ramène à ce qui ne périt pas; les yeux fixés sur le droit, consacrez-vous à sa cause. Revenez aux doctrines qui, dans la contemplation des vérités nécessaires, retrouvent la divine origine de la raison, et lui rendent ses prérogatives en même temps que ses lois. » Cette foi dans la raison, dans le droit, dans la liberté, qui peut être violée, mais non étouffée, est toujours pour M. de Rémusat la philosophie elle-même; cette consolation des douleurs patriotiques qu'a traversées sa jeunesse est encore pour lui la consolation des épreuves bien autrement douloureuses de ses dernières années.

Nous n'aurions pas fait connaître tous les traits remarquables du talent philosophique de M. de Rémusat, si nous n'en signalions encore deux : l'un qui s'explique naturellement, l'autre qu'il est permis de trouver étrange et que l'on doit noter particulièrement. Le premier de ces traits, c'est le goût de l'histoire et de la biographie en philosophie. Homme d'état, quoi de plus naturel qu'il ait du goût pour cette partie de la philosophie qui touche aux choses humaines, à l'histoire, à la religion, à la politique? Homme du monde et lettré délicat, quoi d'étonnant qu'il voie dans les philosophes autre chose que des idées pures, qu'il s'intéresse à leur vie, à leurs aventures, à leur caractère, à leur genre d'esprit? Historien de la politique anglaise au XVIIIe siècle, il l'a surtout étudiée dans quelques biographies profondément fouillées, dans ce curieux et original Bolingbroke, l'ami de Voltaire, l'un des maîtres de la libre pensée en Angleterre, demi-jacobite, demi-hanovrien, et dont le nom reste attaché pour nous à la paix qui a sauvé en 1713 l'intégrité de la France, dans cet autre personnage non moins curieux, mais plus suivi et plus profond, qui a été l'un des fonda-

teurs du gouvernement parlementaire en Angleterre, tout en essayant de le corrompre, Robert Walpole. Ce goût pour la biographie mêlée à l'histoire, M. de Rémusat l'a appliqué à la philosophie. La première application qu'il en a faite a eu un grand succès : son héros prêtait singulièrement; héros d'école, héros de roman, illustre dans la science du *sic* et *non*, c'est-à-dire dans la dialectique, non moins illustre dans l'histoire du cœur, plus populaire encore par la femme aimée et séduite que par ses propres malheurs, Abélard, si l'on en croit une chronique indiscrète, aurait d'abord été pour M. de Rémusat le sujet d'un drame romantique : le drame le conduisit à l'histoire du héros, et de son histoire à sa philosophie. C'est ainsi qu'une fantaisie d'imagination nous a valu l'un des plus savans ouvrages de notre temps. Un autre attrait, un intérêt plus sévère, mais non moins dramatique, l'attacha à une des plus grandes figures du moyen âge, saint Anselme, le successeur de Thomas Becket dans l'archevêché de Cantorbéry, l'héritier de ses traditions ultramontaines, ayant lutté comme lui, mais avec une plus vraie vertu et plus de modération, contre le pouvoir civil, — en même temps grand métaphysicien, inventeur d'un argument mémorable, auquel serait suspendu, s'il en faut croire Kant, le sort de toute la métaphysique. Une fois en Angleterre, M. de Rémusat n'en est plus sorti, et, franchissant tout le moyen âge, il trouva au XVIe siècle, dans le plus grand personnage philosophique du temps, dans le chancelier Bacon, une tentation nouvelle pour son talent de biographe et sa curiosité de philosophe. Ici ce n'étaient plus les nobles douleurs de la passion ou la grandeur du caractère qui devaient inspirer son pinceau : ce qu'il avait à peindre, c'étaient les bassesses de l'homme politique et les hontes du ministre prévaricateur, triste exemple de l'union d'un grand génie et d'un triste caractère, exemple heureusement rare en philosophie, car parmi les grands noms qui honorent notre science il en est bien peu auxquels on puisse attacher la qualification de malhonnête homme. Enfin le récent ouvrage de M. de Rémusat, que nous avons plus particulièrement à étudier, nous montre partout l'union constante de la biographie et de la philosophie.

J'ai signalé un autre trait que je n'ai pas craint de qualifier d'étrange chez un écrivain qui appartient à la sphère mondaine, lettrée, politique, où est né et où vit M. de Rémusat. Ce trait est le goût du technique en philosophie. Qu'un homme d'école aime les choses d'école, rien de plus naturel. Ce n'est pas par le technique qu'une science s'empare de vous; cependant, lorsqu'elle vous a pris par ses grands côtés, elle vous enchaîne à ses aridités, et la nécessité vous les fait supporter et finit même par vous les faire aimer; mais l'écrivain homme du monde, qui a le droit de prendre et de choisir

à son gré, auquel l'enseignement n'impose pas telle étude rebutante, pour qui la philosophie doit être « la science des hommes libres, » comme M. de Rémusat la définit lui-même après Platon, qui peut l'attirer vers ces ténèbres, vers ces subtilités, que quelques-uns appelleront volontiers des inutilités? Les plus grands maîtres, M. Cousin le premier, ont souvent regardé de haut ces réalités peu attrayantes dont se compose toute science étudiée dans le détail, et, planant dans ces hauteurs, ils ont laissé aux philosophes vulgaires ces pédanteries nécessaires. M. de Rémusat n'a jamais eu de ces dédains de grand seigneur, et l'on peut dire qu'en philosophie c'est toujours le côté le plus abstrus et le plus difficile qui l'a attiré. Le biographe éloquent et passionné d'Abélard, son rival auprès d'Héloïse, consacrait un long ouvrage à la dialectique scolastique et à la fastidieuse controverse des nominalistes et des réalistes. Biographe de saint Anselme, il discutait subtilement l'argument ontologique de l'existence de Dieu, argument qui peut être appelé *crux philosophorum*. Il publiait une longue étude sur Kant, où, bien loin de se borner aux grandes lignes du sujet, il entrait dans le labyrinthe lui-même, et, poussant plus loin que M. Cousin l'analyse et l'interprétation des difficultés, il essayait de suivre dans tous ses détours cette pensée si artificielle et si compliquée. Il étudiait la logique de M. Hamilton, l'une des œuvres les plus curieuses, mais les plus arides de la philosophie contemporaine. En un mot, cet esprit si libre, si aimable, si fait pour plaire, se condamnait au régime le plus dur et le plus desséchant; ainsi une âme tendre et pieuse s'impose pour l'amour de Dieu les plus affreuses pénitences.

Nous ne voudrions pas dire que dans ces sévères études le savant auteur ait toujours apporté toute l'aisance, toute la liberté qu'on eût attendue de sa plume vive et de son esprit lumineux; s'il nous est permis de mêler quelque critique à la haute estime qu'il nous inspire, nous trouvons qu'il n'a pas toujours dominé les matières arides où les scrupules de sa conscience philosophique et les attraits de la difficulté l'engageaient et l'entraînaient. N'est pas technique qui veut. Nous trouvons donc, pour dire toute la vérité, que, dans ces discussions subtiles et spéciales, M. de Rémusat manque quelquefois de lucidité, et que sa pensée ne se dégage pas d'une manière naturelle; cependant, même lorsque son exposition nous paraît un peu laborieuse et enveloppée, il y a toujours quelque chose à penser : il est lui, et non tout autre, et comment ne pas lui savoir gré même de ce labeur qu'on n'eût pas exigé de lui, et qu'il s'est imposé, voulant prouver à quel point il aimait la philosophie pour elle-même, et non-seulement pour ses agrémens et pour ses beautés?

Il n'avait point à redouter du reste des périls de ce genre dans

le nouvel ouvrage qu'il donne au public : l'*Histoire de la philosophie en Angleterre depuis Bacon jusqu'à Locke,* ouvrage écrit avec autant d'agrément que de clarté, et dont quelques chapitres avaient d'abord paru ici même. Il était tout préparé pour un tel sujet et par ses études sur l'histoire politique de l'Angleterre et par son livre sur Bacon. Les longs loisirs que lui avait faits l'empire lui ont permis de le composer, et les nouveaux loisirs que lui a procurés le 24 mai lui ont permis de le publier. Nous ne pouvons trouver un meilleur guide pour étudier cette période peu connue et intéressante de l'histoire de la philosophie, et nous essaierons d'en donner quelque idée au lecteur en en empruntant à son historien les principaux traits.

II.

L'ouvrage de M. de Rémusat ne comprend que l'histoire de la philosophie anglaise au XVIIe siècle. Dans cet espace de temps, trois noms s'élèvent au-dessus des autres : Bacon, Hobbes et Locke, auxquels on peut ajouter Newton, quoique la gloire de celui-ci appartienne plutôt à la physique qu'à la philosophie proprement dite. Ces quatre noms sont la part que la philosophie anglaise a fournie à l'histoire de l'esprit humain; mais au-dessous d'eux et dans les intervalles qui les séparent, un grand nombre d'esprits distingués, curieux, quelquefois originaux, se sont fait une place digne d'estime. Nulle part, selon M. de Rémusat, la philosophie n'a produit un plus grand nombre d'esprits « libres et variés. » Alimentée par la controverse religieuse et politique, elle a soulevé en Angleterre beaucoup de problèmes, semé beaucoup d'idées et constamment tenu l'esprit humain en éveil. Ces philosophes de second ou troisième ordre nous sont pour la plupart inconnus, quelques-uns même de nom, et, quant à ceux-là dont le nom est connu, nous n'avions jusqu'ici que l'idée la plus vague de leurs écrits et de leurs idées. L'Angleterre même n'a consacré que des travaux incomplets et isolés à ces philosophes, et M. de Rémusat sera le premier qui nous en aura donné la série régulière et complète. Cette analyse mêlée de biographie et nourrie par les rapprochemens historiques nécessaires sera d'une grande utilité aux philosophes de profession et d'un vif intérêt pour tous.

Dans un livre précédent (1), M. de Résumat avait déjà, nous l'avons dit, consacré une sérieuse étude aux écrits de Bacon ; mais comment parler de la philosophie anglaise sans revenir sur ce grand nom, et sans toucher encore une fois aux controverses qu'il

(1) *Bacon, sa vie et son temps,* 1857.

a provoquées, et qui ne sont pas apaisées même aujourd'hui? Depuis 1857, date du premier ouvrage de M. de Rémusat, un écrit de polémique, signé d'un nom autorisé, est venu de nouveau mettre en question la gloire de l'illustre chancelier. Le célèbre chimiste allemand, M. de Liebig, a publié contre Bacon un livre agressif et violent, écrit avec une telle amertume qu'on croirait qu'il s'agit d'un contemporain, car peut-on mettre une telle passion contre un mort de trois siècles? C'est une chose étrange que Bacon, dont la philosophie est après tout assez innocente, ait excité tant de colères. La théologie et la science semblent s'être réunies pour l'accabler et rivalisent de pamphlets. L'écrit de M. de Liebig n'est en effet qu'un pamphlet qui ira rejoindre celui de Joseph de Maistre. Ce n'est pas qu'il n'y ait des choses vraies dans l'ouvrage de Liebig, mais M. de Rémusat fait remarquer avec raison que tout ce qu'il y avait de vrai dans ces accusations se trouvait déjà dans l'article de Biot sur Bacon dans la *Biographie universelle*, et que Liebig n'y avait ajouté « rien de neuf et d'important. »

Le fond des objections des savans contre Bacon est toujours celui-ci : c'est que, tandis que Bacon prêche la méthode expérimentale, Galilée la pratiquait; le premier se contente de dire qu'il faut faire des expériences, le second en faisait véritablement. On peut n'être pas persuadé de la force de cette objection. Les savans expérimentent; il appartient à un philosophe de décrire avec précision la méthode expérimentale. Nous trouverions même volontiers M. de Rémusat lui-même trop sévère pour son héros lorsqu'il nous dit que celui-ci « a réduit l'art de découvrir à un certain nombre de recettes inégalement utiles. » Il y a sans doute dans Bacon des recettes inutiles et surannées, mais elles sont de peu d'importance. Ce qui est vu d'une vue perçante et gravé d'un style lapidaire, c'est le rôle de l'expérimentation dans la science, c'est cette admirable théorie des trois tables, de présence, d'absence et de degré, qui contient les conditions essentielles de toute recherche positive (1). Cette théorie de l'expérimentation est complète, elle est profonde, elle appartient en propre à Bacon; les logiciens modernes y ont peu ajouté. Elle suffit à la gloire d'un penseur.

Dans les études sur la méthode, il faut distinguer, comme partout, la pratique et la théorie. Tel saisit l'importance et le trait essentiel d'une méthode qui n'a pas su la pratiquer, tel autre en a

(1) Bacon établit par cette théorie que le procédé de la découverte dans les sciences consiste à constater toutes les circonstances importantes qui accompagnent un phénomène, puis à supprimer successivement toutes ces circonstances jusqu'à ce qu'on arrive à celle dont la suppression amène celle du fait lui-même, enfin à faire varier cette circonstance, présumée la cause, et à noter les variations concomitantes de l'effet.

fait les plus belles applications qui n'en a pas mesuré l'importance. Bacon n'a pas fait une seule expérience durable, mais il a vu que c'est par l'expérimentation qu'on arrivera à la connaissance rigoureuse de la nature. Pascal au contraire, illustre dans la science par la célèbre expérience du Puy-de-Dôme, n'a connu théoriquement que la méthode démonstrative ou géométrique, et c'est la seule sur laquelle il nous ait laissé des règles. Descartes a fait autant d'expériences qu'aucun savant de son temps, mais il n'a jamais vu là qu'un procédé secondaire, et c'est à l'analyse géométrique qu'il demandait le secret de ses découvertes. Galilée seul paraît avoir eu l'idée nette et la conscience réfléchie du rôle de l'expérience; mais le génie de l'un n'exclut pas le génie de l'autre, et même on peut encore accorder qu'il y a des rangs dans le génie. Ce qui d'ailleurs appartient en propre à Bacon, comme le dit M. de Rémusat, c'est « d'avoir compris et magnifiquement exprimé le rôle de la science dans les destinées de l'humanité. Par là il est un des prophètes de l'avenir intellectuel et social du monde. » Son éloquence d'ailleurs est égale à son génie, elle en est du moins l'une des plus importantes parties. « Il est difficile, dit encore l'auteur, d'avoir plus d'esprit que Bacon, d'écrire avec plus d'imagination et de grandeur. »

Si nous avons insisté sur le nom si controversé de Bacon, c'est que là est la mesure de l'estime que l'on accordera à la philosophie anglaise en général. Si vous dédaignez Bacon, fermez le livre de M. de Rémusat, et déclarez tout d'abord qu'il n'y a pas de philosophie anglaise. Il est en effet le représentant naturel et éclatant de cette philosophie, non qu'il ait exercé réellement et historiquement une aussi grande influence qu'on l'a cru, mais c'est son génie lui-même qui est l'expression du génie anglais. Si ce génie ne vous dit rien, c'est qu'une philosophie exclusivement expérimentale et qui ne touche à la métaphysique que par le sens commun n'est pas à vos yeux une philosophie. Si au contraire vous êtes disposé à croire, ce qui est la vérité pour nous, que la philosophie expérimentale a son rôle, sa part légitime dans ce que l'on a appelé « la philosophie perpétuelle » ou « universelle, » si elle en est une portion nécessaire, que l'on ne peut supprimer ou dédaigner sans porter un profond préjudice à l'esprit humain, restituez à Bacon une part de l'estime que vous accordez à une telle philosophie, car il en a été certainement le maître et l'initiateur.

Nous avons commencé par le nom de Bacon; ce n'est pourtant pas le premier que nous présente M. de Rémusat. Déjà avant Bacon l'esprit anglais s'était appliqué à la philosophie, et l'auteur cite plusieurs noms, parmi lesquels deux au moins ont conservé une certaine célébrité : Hooker et Raleigh, le premier plus original par la pensée, le second par les aventures, — l'un auteur d'un grand

ouvrage devenu presque classique, *la Politique ecclésiastique*, l'autre de plusieurs opuscules métaphysiques, où D. Stewart a cru apercevoir quelque anticipation de la philosophie de l'esprit humain. Le livre de *la Politique ecclésiastique* est encore admiré aujourd'hui pour la beauté et la sagesse des vues générales, pour la dignité solennelle et parfois magnifique du style. C'est un grand honneur pour ce livre que M. de Rémusat ait pu citer le nom de Montesquieu à l'occasion des premiers chapitres, et qu'il ait cru démêler dans quelques passages les premiers vestiges du principe de la perfectibilité humaine. Quant à Raleigh, l'intérêt de sa philosophie le cède de beaucoup à l'intérêt de sa vie, et il est à regretter que M. de Rémusat se soit privé de nous la raconter : il la résume en quelques traits. Raleigh a été signalé comme le premier libre penseur en Angleterre; M. de Rémusat ne croit pas que cette imputation soit justifiée par ses écrits. A coup sûr, s'il ne fut pas un libre penseur, dans le sens strict du mot, il a eu du goût pour la pensée libre, et, comme Bacon, il s'est porté avec ardeur vers les recherches naturelles. Il est de ces esprits cultivés, éclairés, avides de connaissances, que l'on peut appeler les précurseurs de la philosophie.

Tels sont les principaux prédécesseurs de Bacon. Quels en ont été les successeurs? M. de Rémusat les classe en trois groupes : ceux d'abord qui sont restés fidèles à la tradition de l'ancienne philosophie et qui semblent tenir Bacon pour non avenu, — ceux qui suivent sa voie et développent ses idées, enfin ceux qui, après avoir subi son influence, se sont séparés de lui soit pour marcher dans un autre sens, soit pour s'avancer plus en avant qu'il n'eût peut-être voulu. Nous n'insisterons pas sur les premiers, qui ne peuvent compter dans l'histoire de la philosophie que comme d'utiles modérateurs; mais parmi les seconds M. de Rémusat cite un nom tout à fait inconnu jusqu'ici parmi nous, et qui mérite de ne plus l'être : c'est le nom de Hakewill, qui doit désormais avoir sa place dans l'histoire d'une des idées les plus importantes du monde moderne, l'idée du progrès.

Un critique plein de talent, prématurément enlevé aux lettres il y a quelques années, Hippolyte Rigault, a essayé de faire, à l'occasion de la *Querelle des anciens et des modernes*, un historique de la question du progrès. Dans cet historique, rempli de recherches neuves et curieuses, il est remonté jusqu'aux deux Bacon, car l'un et l'autre, et le Bacon du moyen âge et celui du XVIe siècle, ont eu le sentiment net des progrès de l'humanité dans l'ordre de la science et dans le gouvernement de la nature; mais Bacon lui-même ne s'est pas exprimé sur cette question avec l'étendue et la décision de son disciple Hakewill. L'ouvrage de celui-ci a précisément pour thème la réfutation de ce lieu-commun de tous les temps, que les choses sont

dans une perpétuelle et universelle décadence (1). C'était, suivant lui, manquer à Dieu même que de supposer qu'il a fait une œuvre qui tend sans cesse à dépérir : si ce monde contenait un principe d'altération, il y a longtemps que sa vigueur serait épuisée. Il décrivait la marche du progrès comme on le ferait de nos jours. Assistant à un prodigieux développement des forces de la civilisation, Hakewill a ressenti l'impression que nous avons tous éprouvée devant les inventions extraordinaires de l'industrie moderne. Il en a été de même au XVIe siècle. L'invention de l'imprimerie et la découverte de la boussole ont eu au moins autant de conséquences que la découverte de la machine à vapeur. Hakewill cite encore avec admiration d'autres inventions plus modestes, mais qui ont ajouté soit au confortable, soit à l'agrément de la vie : les cheminées, les étriers, le papier, les lunettes, le sucre raffiné, etc. Du progrès physique, Hakewill passe au progrès intellectuel et moral. Tous les noms les plus illustres du XVIe siècle dans la philosophie, dans les sciences, dans les lettres, sont invoqués pour prouver que l'esprit humain ne dégénère pas. Dans l'ordre moral, il montre la société s'améliorant avec la religion; l'idolâtrie, les sacrifices humains, les cultes impurs ont disparu, les lois et les mœurs se sont perfectionnées. Nous aurions horreur, dit-il, des cruautés des Romains. Enfin la réforme lui sert à prouver le progrès religieux.

Un autre philosophe du même temps se rattache à Bacon, mais avec plus d'indépendance, et est encore cité avec honneur dans l'école écossaise moderne : c'est lord Herbert de Cherbury. Ce curieux personnage nous offre le contraste d'une philosophie sage et d'une vie étrange. Original par le tour de son esprit et par la variété piquante de ses aventures, il est en philosophie l'un des premiers précurseurs de la doctrine du sens commun. C'était le temps où les philosophes étaient non plus seulement dans les cloîtres et dans les écoles, mais à la ville et à la cour, mêlant la galanterie à la philosophie, la chevalerie aux lumières, et se piquant de savoir se battre tout autant que de bien penser. Notre illustre Descartes n'est pas si éloigné encore qu'on pourrait le croire de ce type du philosophe du XVIe siècle. Il ne laisse pas échapper l'occasion de nous apprendre qu'il est né gentilhomme et qu'il n'est pas, « grâce à Dieu, d'une condition qui l'oblige à faire métier de la science pour le soulagement de sa fortune. » Il mène une vie libre, voyageuse, curieuse, mêlée aux choses du monde, spectateur, il est vrai, plutôt qu'acteur, mais soldat et courtisan en même temps que savant, et sachant mettre, quand il le fallait, l'épée à la main.

(1) C'est le titre même de l'ouvrage de Hakewill : *An Apology of the power and providence of God in the government of the world or an examination and censure of the common error touching nature's perpetual and universal decay,* Oxford 1627.

Lord Herbert de Cherbury est, comme Descartes, un philosophe gentilhomme, et sa vie est plus mondaine, plus aventureuse encore que celle de Descartes : il ne s'est pas contenté, comme celui-ci, du rôle de spectateur, il a voulu être acteur sur la scène du monde, « dans les comédies qui s'y jouent. » Lui-même du reste nous a laissé des mémoires curieux et amusans, où il raconte avec vanité et même fatuité ses romanesques aventures. M. de Rémusat n'a pas pu résister ici à son goût de biographe comme il l'avait fait pour Walter Raleigh ; il s'est épris d'un goût vif pour la personne et les écrits de lord Herbert, trop peu connus des philosophes, et, craignant de lui donner une part trop disproportionnée dans son ouvrage, il lui a consacré un volume séparé, d'une lecture agréable aux lettrés et instructif pour les savans.

Né sous le règne d'Élisabeth, en 1582, marié à seize ans à une de ses cousines, après dix ans de mariage il éprouva le besoin de voir le monde, et il quitta sa femme pour ne la plus revoir. C'est alors que commencent ses aventures. Nous le voyons d'abord à Paris, à la cour de Henri IV, chez les Montmorency, à Chantilly, dont il a laissé une description curieuse, et la chasse, l'équitation, la galanterie, les duels, se partagent son temps, suivant la mode de la vie élégante de l'époque. Bien entendu, il se donne l'avantage dans toutes les affaires; et s'il n'était point Anglais, on pourrait le croire gascon. Bientôt sir Herbert quitte la cour pour le métier des armes : le voici volontaire dans l'armée de Maurice de Nassau, l'illustre prince d'Orange; il paraît s'être plus occupé de duels que de batailles et n'avoir vu dans la guerre qu'une « occasion favorable à des prouesses de chevalier errant. » De retour en Angleterre, il nous raconte, toujours d'un ton avantageux, l'histoire des mystérieuses et platoniques amours dont il aurait été l'objet de la part de plusieurs belles et grandes dames du temps, entre autres de lady Ayres, qui portait constamment son portrait à son cou. Le mari, peu satisfait, quoique, suivant sir Herbert, il n'eût aucun droit sérieux de se plaindre, voulut le tuer. Herbert réussit à grand'peine à s'échapper de ses mains après l'avoir blessé; il fallut que le conseil privé, singulier arbitre en cette affaire, donnât tort au mari vaincu et lui fît honte de sa conduite. Après ce court séjour dans son pays natal, il recommença de courir le monde, soit comme volontaire, soit comme voyageur : il visita l'Italie plus en curieux qu'en artiste; mais un jour, étant à Rome, et ayant assisté à un consistoire présidé par le pape, il se vit sur le point d'en recevoir la bénédiction : là-dessus il s'esquive un peu brusquement; devenu suspect à cette occasion, il est obligé de quitter Rome en toute hâte. Cependant l'âge était venu, le temps des aventures, des voyages, des folies chevaleresques commençait à passer. Il fallait songer à une carrière

sérieuse. Pendant qu'il délibérait sur le choix de cette carrière, le roi Jacques Ier en décida pour lui, et le galant aventurier fut nommé ambassadeur en France à la cour de Louis XIII. Les détails qu'il nous a laissés sur son ambassade ne concernent guère que sa table, sa maison, ses domestiques, ses querelles de préséance et d'étiquette avec les autres ambassadeurs, et nous savons peu de chose du rôle politique qu'il a pu jouer. Entre autres anecdotes, il raconte qu'il donnait le bras à Anne d'Autriche dans le jardin des Tuileries pendant que le roi, chassant à côté d'eux, manqua de tuer sa femme en tirant trop près d'elle. Cependant un événement important vint troubler son ambassade : ce fut la prise d'armes contre les protestans. Sir Herbert proposa la médiation de son gouvernement, qui ne fut pas acceptée. Une lutte avec le connétable de Luynes, à la suite de ces affaires, détermina son rappel. C'est pendant son séjour en France qu'il composa et fit imprimer à Paris même son plus important ouvrage, le *De Veritate*. Ses mémoires se terminant avec son ambassade, on sait peu de chose des dernières années de sa vie, qui cependant se prolongea encore pendant vingt-cinq ans. Il fit partie du célèbre parlement de 1640; mais on ignore le rôle qu'il y joua : il est probable qu'il prit le parti de la neutralité, si dangereux dans les troubles civils. Il survécut à la révolution, et mourut en 1648.

Sir Herbert de Cherbury ne paraissait pas destiné par sa vie mondaine et un peu frivole à un rôle philosophique. Cependant on ne peut lui refuser le nom de philosophe, ni même un rôle plus important en philosophie qu'on ne l'a cru jusqu'ici. Gassendi et Descartes l'ont connu et estimé, et le savant philosophe écossais Hamilton s'étonne que le nom d'un esprit aussi original « ait échappé à tous ceux qui depuis en Angleterre ont philosophé dans la même direction que lui. » Deux traits caractérisent la doctrine de sir Herbert : avant Buffier, avant Reid, avant Jacobi, il a enseigné la philosophie du sens commun; avant Locke, avant Rousseau, il a professé la religion naturelle. Ainsi cette branche importante de la philosophie du XVIIIe siècle, qui échappe au scepticisme en invoquant les croyances naturelles, et au mysticisme et au surnaturalisme en se bornant aux vérités de raison, a pour précurseur le chevaleresque et frivole courtisan de la cour d'Élisabeth et de Jacques Ier. Il enseignait une conformité naturelle et une sorte d'harmonie préétablie entre les facultés de l'âme et leur objet, c'est-à-dire la vérité; cette conformité, sans pouvoir être prouvée, lui paraissait impliquée dans la foi commune et universelle des hommes. Il ne se contentait pas cependant d'invoquer cet instinct naturel qui nous fait croire spontanément et sans réflexion à la véracité de nos facultés; il ne disait pas seulement comme Pascal :

« La nature confond les pyrrhoniens, » mais il recherchait les caractères de ces vérités premières fondamentales, et il les signalait à peu près tels que Kant ou Reid les ont désignés plus tard : c'étaient suivant lui la priorité, l'indépendance, l'universalité, la certitude, la nécessité, enfin le caractère immédiat et intuitif de l'apparition de ces vérités dans la conscience. Il anticipait d'une manière plus remarquable encore sur la doctrine de Kant en disant que « ces principes, bien loin de dériver de l'expérience, sont tels au contraire que sans eux, ou tout au moins sans l'un d'entre eux, l'observation et l'expérimentation seraient impossibles. » Tels sont les traits généraux de la psychologie et de la métaphysique de sir Herbert. Quant à sa philosophie religieuse, elle se ramène à cinq maximes fondamentales qui sont, suivant lui, la base et le *criterium* de toute religion, et qui composent le *credo* de ce qu'il a appelé la *religion des laïques*. « Cette église des notions communes » est la seule qui ne puisse errer, « hors d'elle point de salut. » Sir Herbert ne s'inscrit point en faux contre la religion positive, mais il incline toujours à l'interpréter dans le sens le plus rationnel, le plus humain. Sa philosophie religieuse pouvait, aussi bien que celle de Locke, prendre le nom de christianisme raisonnable.

Le nom le plus illustre qui termine cette première période est celui de Hobbes. La doctrine de ce philosophe est si connue que nous n'avons pas à y insister dans un travail consacré surtout aux noms ignorés et à ce que M. de Rémusat appelle les *dii ignoti* de la philosophie anglaise. Contentons-nous de rappeler le rôle important et l'influence considérable de Hobbes au XVIIe siècle, influence bien plus grande que celle de Bacon lui-même, — non que Hobbes ait eu à proprement parler une école; c'est au contraire par voie d'opposition et de contradiction qu'il a provoqué tous les débats qui se sont élevés sur la morale et même sur la théodicée dans la seconde partie du XVIIIe siècle. Non-seulement en Angleterre la grande école de Cambridge, dont Cudworth est le chef, non-seulement Clarke, Cumberland, Locke lui-même ont écrit pour le combattre, le réfuter, ou bien encore pour reprendre ses idées en les modifiant; mais en dehors même de l'Angleterre, les plus grands esprits ont eu en philosophie morale et religieuse sa doctrine devant les yeux. Grotius le réfutait indirectement en fondant la science du droit naturel et du droit des gens. Spinoza, tout en le côtoyant par des opinions très analogues, tient cependant à s'en séparer, et à spécifier les points de dissentiment. Leibniz pense souvent à Hobbes : c'est à lui qu'il fait allusion dans sa *Théodicée* lorsqu'il dit « qu'on a eu recours à la puissance irrésistible de Dieu, quand il s'agissait plutôt de faire voir sa bonté suprême, et qu'on a employé un pouvoir despotique au lieu d'une puissance réglée par la sagesse. » Hobbes a donc eu

au XVIIe siècle le même genre de célébrité et d'influence que Machiavel au XVIe siècle, et M. de Rémusat a dit finement et justement qu'il a fait « la métaphysique du machiavélisme. »

Si Thomas Hobbes a eu cette autorité dans son siècle, pour la morale et la politique, il est certain que sa psychologie et sa métaphysique proprement dite étaient appelées à exercer plus longtemps encore une sérieuse influence. C'est de lui en effet que paraît relever l'école psychologique moderne de l'Angleterre, et c'est son nom que M. Stuart Mill et ses amis citent toujours le premier parmi leurs ancêtres. Sa doctrine de l'association des idées, son nominalisme, sa théorie du raisonnement réduit au calcul, sont des idées qui se sont retrouvées plus tard, soit parmi les idéologues de l'école de Condillac, soit parmi les *associationistes* contemporains. Quel que soit d'ailleurs le peu de sympathie que l'on éprouve pour les idées de cet auteur, on ne peut qu'admirer la vigueur de ses déductions et l'enchaînement systématique de ses idées. Si le fond de sa philosophie est bien anglais, on peut dire que la forme ne l'est pas. Les Anglais n'ont pas d'ordinaire cette raideur de logique et ce goût d'abstraction théorique. Quoi qu'il en soit, Hobbes est le plus grand logicien de l'Angleterre, et l'un de ses moins estimables philosophes. M. de Rémusat le condamne en invoquant « les titres du genre humain. » — « Où les retrouver en effet? dit-il éloquemment; étaient-ils, il y a deux cents ans, écrits quelque part sur la terre? » Hobbes est donc le mauvais génie de la philosophie de l'expérience, tandis que Locke à la fin du siècle en sera l'apôtre sage et respecté.

III.

C'est surtout dans l'intervalle qui sépare Hobbes de Locke que le livre de M. de Rémusat est riche en témoignages curieux et nouveaux sur des noms inconnus ou mal connus, dont un grand nombre n'ont pas encore eu leur place dans l'histoire de la philosophie. Pour établir un ordre parmi ces noms, on peut y distinguer plusieurs groupes, pourvu qu'on n'exagère pas l'importance de ces divisions. Nous signalerons par exemple le groupe des philosophes politiques, celui des platoniciens de Cambridge, les théologiens et enfin les savans; mais il est des noms qui appartiennent à la fois à plusieurs groupes, et quelques autres qu'on rangerait difficilement dans aucun d'entre eux.

Parmi les écrivains politiques de la révolution et de la restauration, les uns sont des utopistes, les autres des controversistes. Hobbes lui-même peut être rangé parmi les utopistes. Son *Léviathan*, dit M. de Rémusat, n'est après tout que « l'utopie de la tyrannie. »

Dans le même ordre d'idées, mais plus honnête et plus noble est le *Patriarcha* de Filmer, ouvrage curieux, et qui a conservé longtemps une sorte de réputation, car Rousseau a cru pouvoir, sans le citer, y faire une allusion ironique dans le *Contrat social*. L'utopie de Filmer consiste à assimiler rigoureusement le pouvoir royal au pouvoir paternel, et à faire dériver toute légitimité du premier roi du monde, c'est-à-dire d'Adam. Cependant comme la filiation, hélas! a été souvent rompue, Filmer, cumulant la doctrine patriarcale avec celle du droit divin, reconnaît que le vrai signe du souverain légitime est la possession; mais alors qu'est-il besoin de patriarcat? En face des utopies de la monarchie et du despotisme devait se produire naturellement une utopie républicaine. Une république sociale fondée non sur la communauté des biens, comme l'*Utopie* de Thomas Morus, ni même sur l'égalité absolue, mais sur une loi agraire fixant un maximum de biens-fonds, — la souveraineté politique attachée à la propriété, — une religion nationale, n'excluant pas cependant la liberté de religion, — un enseignement d'état, n'excluant pas non plus l'enseignement libre, — tels sont les principaux traits de l'*Oceana* d'Harrington, à qui Montesquieu a reproché d'avoir cherché son idéal dans une fiction, tandis qu'il n'avait qu'à consulter la vieille liberté anglaise et la constitution traditionnelle de son pays : « il n'a cherché la liberté qu'après l'avoir méconnue, et il a bâti Chalcédoine, ayant le rivage de Byzance devant les yeux. »

A côté des utopistes se placent les controversistes, dont les plus célèbres sont Algernon Sydney et Milton, plus connus d'ailleurs, l'un par sa mort, l'autre par ses poésies, que par leurs pamphlets politiques, tous deux défenseurs de la liberté et du droit contre les doctrines absolutistes de Hobbes et de Filmer. La lecture de leurs écrits est intéressante à plus d'un titre. Les publicistes modernes de l'Angleterre en effet ne cessent d'opposer l'esprit anglais à l'esprit français et de caractériser le premier par un sens historique et pratique qui manquerait au second. On reproche à la France de se placer toujours au point de vue philosophique et abstrait, au point de vue du droit absolu, du droit de l'homme et du citoyen; mais quiconque lira les publicistes de la révolution anglaise au XVIIe siècle y trouvera exactement les mêmes caractères. Locke n'invoque jamais le droit historique, il se borne au droit philosophique. Il en est de même de Hobbes en sens inverse; de même aussi pour Sydney et Milton. La vérité est qu'en temps de révolution et à la veille des révolutions les esprits, irrités contre ce qui leur pèse, se placent d'emblée dans le droit abstrait et absolu, que dans les temps calmes au contraire, et lorsque les peuples ont rencontré enfin le gouvernement qui leur convient, ils comprennent les avantages de

la tradition et du droit historique. La différence, que l'on croit fondamentale, entre nos écrivains politiques et ceux de l'Angleterre semble donc tenir surtout à une différence de date et de situation.

Ce n'est du reste qu'indirectement et en passant que M. de Rémusat nomme et mentionne les écrivains politiques, son objet principal étant la philosophie proprement dite. A ce point de vue, l'une des parties les plus intéressantes de son livre est celle qui concerne ce groupe de penseurs que l'on a nommé l'académie platonicienne de Cambridge.

Quelle destinée que celle de Platon! quelle puissance, quelle perpétuité d'influence et d'action! Combien plus grande et plus durable cette puissance toute spirituelle que celle des conquérans et des despotes que le monde admire le plus! Après avoir fondé à Athènes une école qui, plus ou moins transformée ou dégénérée, dure encore trois siècles après lui, son génie éteint quelque temps va se rallumer à Alexandrie, et, mis en contact avec la pensée orientale, rend encore cinq ou six siècles de vie à la philosophie grecque épuisée. Trois grandes écoles se fondent à Alexandrie : l'école juive, l'école chrétienne, l'école païenne, toutes trois inspirées de Platon. L'une d'entre elles, retournant à son berceau, revient à Athènes jeter encore avec Proclus un grand éclat, et c'est elle qui, chassée de la Grèce, va alimenter par ses savans commentateurs les écoles arabes et juives par lesquelles la philosophie doit revenir en Europe. Cependant au moyen âge le péripatétisme seul est le maître des écoles, et c'est lui qui domine dans la philosophie scolastique. Platon est oublié : ses ouvrages sont ignorés, sa langue n'est plus lue; mais au XIVe et au XVe siècle Platon renaît, et avec lui la liberté de l'esprit humain. Une nouvelle académie platonicienne se fonde à Florence, protégée par les Médicis, présidée par Marcile Ficin, le grand traducteur, l'illustre commentateur de Platon. Au XVIIe siècle, ce mouvement, comme nous l'allons voir, passe d'Italie en Angleterre, et l'école de Cambridge rappelle, avec moins d'imagination, mais non moins de conviction, l'école de Florence. Au XVIIIe siècle, c'est en Hollande, dans la vieille et brumeuse université de Leyde, que nous retrouvons une nouvelle académie platonique. Le savant Hemsterhuys, Runken, le condisciple et l'ami de Kant, Wittenbach, l'un des maîtres de la critique moderne, van Heusde, le dernier représentant de cette savante école, sont tous animés de l'enthousiasme platonicien. L'érudition les avait conduits au platonisme. *Antiquitatis amor me ad Platonem detulit*, dit Runken. *Mirificus me cepit et quasi daimonios amor Platonis*, dit Wittenbach. C'est de cette école critique de Leyde qu'est né le grand mouvement de critique platonicien qui a rempli l'Allemagne depuis le commencement de ce siècle, et dont l'initiateur et le chef

est Schleiermacher, mouvement qui n'a pas été sans influence sur la philosophie allemande elle-même, et notamment sur celle de Schelling et de Hegel. C'est de Schleiermacher que le platonisme a passé en France sous les auspices de Victor Cousin, et l'Université française peut être considérée comme une des dernières incarnations de l'académie platonicienne. Enfin le pays même auquel l'Europe a dû le platonisme renaissant n'a pas voulu que la nouvelle Italie parût avoir moins de dévotion que celle du xve et du xvie siècle, et tout récemment les platoniciens italiens, Mamiani à leur tête, célébraient à Rome même dans un banquet platonique, comme au temps des Médicis et de Marcile Ficin, l'immortel auteur du *Banquet* (1).

Le platonisme de Cambridge a droit à une place d'honneur dans cette histoire. Ce fut le seul moment où la philosophie anglaise prit le caractère idéaliste et transcendant qui distingue toutes les écoles issues de Platon. Ce fut l'horreur excitée par les doctrines de Hobbes qui provoqua un mouvement contraire touchant presqu'au mysticisme chez quelques-uns, et qui dans tous s'inspire d'un généreux platonisme. Le célèbre Gilbert Burnet, dans l'*Histoire de son temps*, nous a laissé un tableau de ce petit cénacle de Cambridge et le portrait de quelques-uns de ses membres. « Les principaux, nous dit-il, étaient les docteurs Whitcot, Cudworth, Wilkins, More et Worthington. Whitcot était un homme d'une rare modération, doux et obligeant. Il était très zélé pour la liberté de conscience. Dégoûté de la théologie systématique et sèche de son temps, il s'efforçait d'imprimer à ceux qui s'entretenaient avec lui une direction de pensées plus noble et plus relevée; il leur faisait considérer la religion comme un acheminement vers une nature *déiforme*, pour me servir d'une de ses expressions. Pour préparer les jeunes étudians à ces sublimes spéculations, il leur faisait lire beaucoup les anciens, et en particulier Platon, Cicéron et Plotin... Cudworth soutint les idées de Whitcot avec un génie admirable et une étendue immense de connaissances. C'était d'ailleurs un homme plein de sagesse et de circonspection. Wilkins joignit ses travaux à ceux de Whitcot et de Cudworth. Il était naturellement porté à l'observation, et ce fut un des grands zélateurs de la philosophie expérimentale. More était franc, ouvert, philosophe chrétien plein de conviction, dont le but constant fut d'établir les grands principes de la religion contre l'athéisme... Pour s'opposer aux progrès de ces dogmes horribles (ceux de Hobbes), les théologiens de Cambridge travaillaient à af-

(1) C'est le 5 décembre dernier qu'a eu lieu à Rome, sous les auspices de MM. Mamiani, Ferri et Conti, un banquet platonicien, en l'honneur de l'inauguration d'un buste de Platon, considéré comme le plus authentique que l'on possède, et dont la reproduction devait être placée dans la salle de la nouvelle université de Rome.

fermir les principes de la religion en les développant avec une méthode toute philosophique. Ils étaient aussi ennemis de la superstition que de l'enthousiasme (c'est-à-dire du papisme que du puritanisme). »

Entre ces différens noms, il en est deux surtout dont l'histoire de la philosophie a gardé le souvenir, non qu'ils soient au premier rang, mais on peut les considérer comme des plus distingués au second : ce sont Cudworth et Henri Morus. Le premier était un homme d'une érudition prodigieuse, appartenant encore au XVIe siècle par la méthode, quoiqu'il fût bien du XVIIe par les lumières et par la largeur de l'esprit. Il admet entièrement les résultats de la philosophie de Descartes et de Gassendi, qui, séparés sur tant de points, s'entendaient cependant pour expliquer mécaniquement tous les phénomènes de l'univers sensible. C'est ce que Cudworth appelait la philosophie corpusculaire; mais en même temps, par une sorte d'anticipation des critiques de Leibniz, il reprochait à Descartes de n'admettre aucun intermédiaire entre l'étendue et la pensée, entre le mécanisme et l'esprit, et, insistant sur les phénomènes de l'instinct, sur ce qu'on appelle aujourd'hui « l'inconscient, » il rétablissait entre les corps et les esprits, et même entre Dieu et l'univers, des entités actives qu'il appelait des *natures plastiques*, et dont Leibniz a reconnu la parenté et l'affinité avec ses propres monades. Enfin il couronnait cette cosmologie éclectique par une métaphysique platonicienne. Henri Morus, de son côté, célèbre comme correspondant et contradicteur de Descartes, admettait cependant sa physique et une partie de sa métaphysique, et fut un de ceux qui en introduisirent la doctrine en Angleterre; cependant il la subordonnait, comme Cudworth, à une tendance platonicienne, ou plutôt néoplatonicienne, et, moins réglé que ce dernier, il s'abandonnait parfois à toutes les rêveries de la secte cabalistique.

En théologie, les philosophes de Cambridge appartenaient au parti de la tolérance et d'une sage piété. Adversaires décidés de l'athéisme, ils s'accommodaient d'une théologie libre, éclairée, pas trop dogmatique. On les accusait de pencher vers les dogmes des *latitudinaires*. Le latitudinarisme était un nom que l'on donnait alors à une manière large de penser en matière de religion. Celui qui passe pour le chef de cette école était un théologien, fort oublié, mais que Tillotson et Locke célébrèrent comme l'un des premiers hommes de leur temps, et que l'on appelait alors l'illustre Chillingworth. Contemporain de Charles Ier, ami de lord Falkland, joignant les talens d'ingénieur à ceux de théologien, il prit part à la guerre civile, dans le parti du roi, fut fait prisonnier à la bataille de Newbury, et mourut quelque temps après à Chichester. Chillingworth poussa très loin la liberté d'esprit en théologie. Il osait écrire

que le dogme d'Arius n'était pas une hérésie. Aussi ne lui ménage-t-on pas les soupçons et les imputations de socinianisme. Un de ses adversaires, croyant lui faire injure, l'appelait « un homme de raison, » *a man of reason.* C'était en effet un homme de raison qui écrivait ces mots : « Je suis assuré que Dieu nous a donné notre raison pour discerner la vérité du mensonge. Quant à celui qui n'en fait nul usage et croit aux choses sans savoir pourquoi, je dis que c'est par hasard que ce qu'il croit est vérité, non par son choix, et j'ai grand'peur, je l'avoue, que Dieu n'accepte pas ce sacrifice des sots. » Autour de Chillingworth se groupèrent un certain nombre d'esprits élevés et distingués, entre autres John Hales d'Eton, que ses amis appelaient « le docteur mémorable, » et c'est à cette tendance que se rattache plus tard, sous Charles II, le groupe des philosophes et des théologiens de Cambridge, que nous avons mentionné.

A côté des théologiens, il faut nommer les savans, car c'est presque toujours entre ces deux groupes que se partagent les philosophes en Angleterre. A cette époque surtout, la philosophie n'avait pas encore rompu avec la science. Parmi les savans qui ont touché à la philosophie, deux noms se distinguent entre tous, celui de Robert Boyle et celui de Newton. Le premier, sans être l'égal de Newton, n'en était pas moins un savant de premier ordre, dont le nom est resté dans la science, et qui doit encore être mentionné comme le fondateur de la Société royale de Londres. En philosophie, R. Boyle mérite de ne pas être oublié pour sa discussion contre Descartes en faveur des causes finales, que celui-ci, aussi bien que Bacon, avait proscrites et discréditées. Il reconnaît que la science ne doit pas sacrifier la recherche des causes efficientes à celle des causes finales; mais il maintient que celles-ci ne peuvent être méconnues, notamment dans les êtres organisés. « Il y a incomparablement plus d'art, disait-il, dans la patte d'un chien que dans l'horloge de Strasbourg. » C'est encore lui qui nous raconte qu'ayant un jour demandé à Harvey comment il avait découvert la circulation du sang, celui-ci lui répondit que c'était en réfléchissant sur la disposition des valvules des veines, n'ayant pu penser que cette disposition eût été faite sans dessein. Un autre ouvrage de Boyle, intitulé *le Virtuose chrétien* (*the Christian Virtuoso*), a précisément pour but de s'appuyer sur la science pour s'élever à la religion. Dans le même ordre d'idées, un autre savant, John Wray ou Ray, publiait un livre qui depuis a servi de type à d'innombrables ouvrages écrits dans le même dessein sous ce titre : *la Sagesse de Dieu manifestée par la création.* Ce genre de démonstration, comme l'a fait remarquer ailleurs M. de Rémusat, devait particulièrement toucher une nation qui aime à fonder toute connaissance certaine sur l'expérience et l'induction. Les phi-

losophes anglais en général se montrent peu accessibles à ce que l'on appelle dans l'école les preuves *a priori* de l'existence de Dieu. Au contraire, la théologie expérimentale y a toujours été en honneur, et l'on formerait toute une bibliothèque des écrits publiés depuis Wray et Boyle jusqu'à nos jours pour démontrer l'existence de Dieu par les merveilles de la nature.

M. de Rémusat mentionne ces ouvrages avec estime, mais non peut-être sans quelque nuance de dédain. Il sera permis d'être moins sévère que lui pour ce genre de littérature, sans méconnaître toutefois ce qui manque de critique à ces savans et utiles ouvrages. La *téléologie* (1), comme on l'appelle, ou théologie physique, n'est pas seulement, à ce qu'il nous semble, le développement d'une même preuve toujours ressassée, à laquelle on ne fait qu'ajouter indéfiniment de nouveaux détails; c'est une science, la science de la finalité. Comme toute science n'a qu'un objet unique, toujours le même, qu'elle étudie dans toutes ses manifestations, il n'y a rien de surprenant à ce que la science de la finalité multiplie indéfiniment les faits de finalité. Ces faits, dit M. de Rémusat, ne servent qu'à prouver une chose, et toujours la même : « il y a du dessein dans la nature. » Ne pourrait-on pas dire de même que la physique se contente d'accumuler des faits pour démontrer cette vérité banale, « il y a des lois dans la nature? » Outre que cette vérité ne saurait jamais être trop prouvée, n'y a-t-il pas un intérêt véritable à connaître de nouvelles lois, et de plus en plus particulières? Pourquoi, en vertu de la même raison, ne chercherais-je pas à savoir non-seulement qu'il y a un dessein en général dans la nature, mais encore quels sont les signes, les espèces et les degrés par lesquels se manifeste ce dessein universel, ou, si l'on veut parler avec la rigueur absolue de la critique, quelles sont les formes de combinaisons dans la nature qui ressemblent le plus à des desseins? Il faut bien le dire, il y a telle de ces combinaisons qui excitera toujours plus d'étonnement et d'admiration que la loi physique la plus certaine et la mieux établie. Plus je compare la théologie et la physique, plus je leur trouve d'analogies, car, si nous sommes autorisés à descendre la série des causes aux effets, pourquoi ne le serions-nous pas à remonter, dans la mesure du possible, des moyens aux buts? et si la succession des causes secondes nous conduit à la conception de la cause première, pourquoi la succession des fins secondes ne nous conduirait-elle pas à une fin dernière, identique, selon toute apparence, à la première cause? La physique et la téléologie représenteraient ainsi ce double mouvement d'éloignement et de retour, du centre vers la circonférence et de la circonférence vers le centre, que

(1) *La science des buts,* de τέλος, but, cause finale.

la philosophie antique a enseigné dans plusieurs de ses plus grandes écoles comme la loi suprême de l'univers. Où donc est la différence entre la physique et la téléologie? C'est que l'une est une science exacte et positive, et l'autre une science philosophique, c'est-à-dire que l'une est autorisée à employer l'expérimentation et le calcul, tandis que l'autre ne dispose que du raisonnement et de l'analogie. L'une arrive donc à la certitude, tandis que l'autre ne peut aspirer qu'à la probabilité. En effet, si les lois de la nature ne sont autre chose que les « constantes » des phénomènes, on peut s'assurer par l'expérience de l'existence de ces constantes; mais un dessein n'existe que dans l'intention ou la pensée de celui qui agit, et comment puis-je par l'expérience entrer dans cette pensée même, surtout s'il s'agit de la première cause, éternellement voilée derrière les phénomènes du monde? Je ne puis donc ici avoir recours qu'à l'interprétation, au déchiffrement de certains signes, à la comparaison entre ce que je connais d'une œuvre faite avec art et les œuvres de la nature, et on comprend alors comment la multiplication des exemples est importante, car un cas isolé peut être fortuit, mais une multitude innombrable de cas ne peut pas l'être, — et ici c'est le nombre même qui fait la force de l'induction.

Si la théorie des causes finales est obligée de se défendre contre l'imposante autorité de Descartes, elle peut en revanche se recommander d'une autorité non moins puissante, celle de Newton. « Le principal objet de la philosophie naturelle, dit ce grand homme, est de remonter des effets aux causes jusqu'à ce qu'on arrive à la première cause de toutes, laquelle certainement n'est pas mécanique, et non-seulement d'expliquer le mécanisme du monde, mais surtout de résoudre des questions telles que celles-ci : d'où vient que la nature ne fait rien en vain, et d'où naissent cet ordre et cette beauté que nous voyons dans l'univers? Comment se fait-il que les corps des animaux soient faits avec tant d'art, et pour quelles fins ont été disposées leurs diverses parties? L'œil a-t-il été formé sans la science de l'optique et l'oreille sans la connaissance de l'acoustique? » A ces questions profondes, Newton répondait qu'il existe un être incorporel, vivant, intelligent, omniprésent, qui dans l'espace infini, comme dans son *sensorium*, voit les choses en elles-mêmes, les perçoit dans leur intégrité, les comprend pleinement parce qu'elles lui sont immédiatement présentes, tandis que les images seulement en sont transmises à nos sens par la perception. Dieu pour lui était non pas seulement l'âme du monde, mais le seigneur universel, παντοκράτωρ. La domination de l'être spirituel constitue Dieu, et Dieu à son tour, en tant qu'il dure et existe partout et toujours, constitue l'espace et la durée. L'unité de la personne humaine n'est qu'une image de l'unité de Dieu. Dieu est tout entier

semblable à lui-même, et en quelque sorte tout œil, tout cerveau, tout bras, dans un sens incorporel (1); de même que l'aveugle n'a pas idée des couleurs, nous n'avons aucune idée de la manière dont le Seigneur souverainement sage sent et comprend tout. Nous ne le connaissons que par sa sagesse et par l'admirable structure des choses, *per optimas rerum structuras*. Telle est dans ses traits généraux la théologie de Newton, et nous pensons avec M. de Rémusat que jamais plus grande autorité n'aura été donnée à la preuve que Kant appelait physico-théologique, et dont, même en la critiquant, il ne parlait jamais qu'avec respect.

Le nom par lequel se termine la période qu'a embrassée M. de Rémusat, et qu'on pourrait aussi bien considérer comme le premier nom d'une période nouvelle, est celui de Locke. Locke en effet appartient beaucoup moins au XVIIe siècle qu'au XVIIIe. Il est le maître de Condillac et de Voltaire, de Rousseau et de Turgot : de lui dérivent tous les philosophes anglais et écossais du siècle, Berkeley, Hume, Adam Smith, Hutcheson, et même Reid et Stewart. Le sage Locke, comme on l'appelait, semblait alors avoir fondé définitivement la philosophie en lui donnant une méthode certaine et rigoureuse, perfectionnée par Condillac, à savoir l'analyse des sensations. Dans l'ordre politique, il établissait les conditions essentielles des gouvernemens libres; dans son traité *de l'Éducation des enfans*, il anticipait sur l'*Émile* de Rousseau, et son *Christianisme raisonnable* a inspiré le *Vicaire savoyard*. Un tel nom a certainement le droit de compter parmi les plus grands. Même en métaphysique et en idéologie, la part de Locke reste grande et considérable, quelque réserve que l'on fasse sur ses doctrines. Il est le véritable fondateur de la psychologie expérimentale. On fait honneur à Descartes de l'invention de la méthode psychologique; mais peut-on appeler psychologie l'affirmation de l'existence personnelle comme base de la métaphysique? Dire : Je pense, donc je suis, est un principe profond comme principe de toute certitude; mais comme fait psychologique ce n'est pas une grande découverte de s'apercevoir qu'on existe. Le seul ouvrage de psychologie proprement dite dans Descartes est le *Traité des passions*, cependant il est plus physiologique que psychologique, et il y est bien plus question des esprits animaux que des phénomènes de l'âme. Après Descartes paraît un admirable ouvrage, mine précieuse pour la psychologie expérimentale, la *Recherche de la vérité* de Malebranche; on y rencontre les plus heureuses et les plus ingénieuses observations; pourtant la psychologie

(1) Un des vieux philosophes de la Grèce, Xénophane, disait dans le même sens, et d'une manière non moins sublime : οὖλος ὁρᾷ, οὖλος δὲ νοεῖ, οὖλος δὲ ἀκούει, « tout entier il voit, tout entier il pense, tout entier il entend. »

y est encore constamment mêlée d'une part à une physiologie arbitraire, et de l'autre à des développemens littéraires souvent ravissans, mais qui sont plus d'un moraliste à la La Bruyère que d'un analyste sévère de l'esprit humain. C'est donc par Locke que la psychologie moderne a été véritablement fondée comme science distincte, et ce qui mérite d'être remarqué, c'est que c'est lui qui le premier l'a séparée de la physiologie. Ainsi cette séparation, que l'on a si souvent reprochée à l'école spiritualiste française, a précisément eu pour auteur celui qui passe pour le chef du sensualisme moderne, et la même séparation a persisté dans la philosophie de Condillac jusqu'à Cabanis.

Non-seulement Locke a fondé la psychologie expérimentale, mais dans cette psychologie il est une partie dont il est entièrement créateur : c'est ce qu'on a appelé l'*idéologie*, à savoir la classification, l'analyse et l'étiologie de nos idées. C'est depuis lui que cette question a dominé en philosophie, au point d'avoir donné son nom à une école, l'école des idéologues; c'est aussi à lui que revient la recherche de la psychologie du langage, si étroitement liée à l'analyse des idées. Enfin la pensée d'une critique de l'entendement humain, comme condition préalable de la métaphysique, appartient à Locke aussi bien qu'à Kant, et il l'a lui-même exprimée en propres termes dans la préface de son ouvrage. Que s'il n'a pas exposé des vues aussi hardies et aussi profondes que celui-ci sur les lois et la valeur de nos facultés, c'est peut-être parce que, plus circonspect et plus fidèle à la méthode d'analyse et d'observation, il s'est borné à l'étude de nos facultés, au lieu que Kant, les supposant préalablement connues, ne s'est occupé que d'en deviner les fonctions, à peu près comme un savant qui ferait la physiologie du corps humain sans en avoir fait l'anatomie.

Quant au fond même des doctrines de Locke, c'est avec raison que ses modernes apologistes ont fait remarquer qu'on en avait exagéré le caractère sensualiste. On est toujours tenté, dans la controverse philosophique, de pousser à outrance les principes de ses adversaires, afin de les rendre responsables de toutes les conséquences, logiques ou non, que ces principes ont pu porter plus tard entre les mains de disciples intempérans. C'est ainsi que M. Cousin, engagé dans une lutte décisive contre l'école sensualiste, a cru ne pouvoir mieux faire que de couper l'arbre à la racine en réfutant Locke, et avec lui toute l'école condillacienne; mais la philosophie de Locke avait un tout autre caractère que celle de Condillac : en distinguant deux sources d'idées, la sensation et la réflexion, que Condillac réduisit à une seule, Locke réservait une part légitime à l'activité de l'esprit, et Leibniz a pu dire avec raison que cette doctrine, bien entendue, revenait précisément à la sienne, à savoir

que rien ne préexiste aux sens, « si ce n'est l'entendement lui-même. » Il ne faut pas croire non plus que ce principe de la réflexion fût chez Locke un principe inerte, admis par acquit de conscience; il lui fait jouer un rôle vraiment actif : c'est ainsi par exemple que la grande théorie qui fait dériver l'idée de cause de la conscience de notre pouvoir personnel, théorie qui est l'honneur de Maine de Biran, appartient déjà à Locke. Et si l'on a fait honneur à Biran et à Laromiguière d'avoir revendiqué la part de l'activité de l'esprit, pourquoi le même honneur n'appartiendrait-il au philosophe qui avait réservé cette part, tout en faisant naître nos idées de l'expérience? Qu'il y ait d'ailleurs déjà dans Locke quelques tendances semblables à celles qui ont dominé au XVIIIe siècle, on ne peut guère le contester; mais, s'il ne s'y est pas abandonné, ce n'est pas qu'il ne les connût pas, puisqu'il avait eu Hobbes sous les yeux, c'est que la rectitude de son jugement et l'élévation de son âme l'ont retenu sur une pente où il pouvait être entraîné par quelques-uns de ses principes. Ses apologistes ont eu raison de dire qu'il est éminemment Anglais. Il est en tout un génie libéral, et, métaphysique à part, il devra toujours être nommé avec respect comme un ami de l'humanité.

Le jugement que nous portons sur Locke, et qui ne diffère pas beaucoup de celui auquel s'arrête M. de Rémusat, est à peu près celui que l'on peut porter sur la philosophie anglaise en général, dont Locke est, ainsi que Bacon, une parfaite expression. Un empirisme tempéré, tel est, sauf quelques philosophes systématiques tels que Berkeley et Hume, et quelques modernes, le caractère uniforme de cette philosophie. Locke nous représente parfaitement la dose de génie spéculatif qui convient à l'esprit anglais. La philosophie, en ce pays, a presque toujours été une philosophie moyenne, où le goût de l'observation et des faits s'est uni à un sentiment sincère de respect et de foi pour les choses religieuses. La méthodologie, la théologie naturelle et la psychologie expérimentale, telles ont été les études favorites de nos voisins, et l'on peut dire qu'ils y ont excellé. Quoiqu'on puisse trouver parfois cette philosophie un peu terre-à-terre, cependant l'abus des spéculations subtiles, semblables à celles dont l'Allemagne nous a si longtemps donné le spectacle, nous ramènerait volontiers à une philosophie plus terrestre et plus sobre. Lorsqu'on a entretenu un commerce de quelque temps avec les philosophes allemands, lorsqu'on s'est « baigné dans l'éther pur » du *moi* de Fichte et de l'*absolu* de Schelling, selon l'expression que Hegel appliquait à la substance de Spinoza, ou encore dans les sombres eaux de la philosophie de la volonté et de l'inconscient, on éprouve un véritable rafraîchissement dans l'étude de ces philosophes plus humains, que

n'abandonne jamais le sentiment de la réalité, que l'expérience guide et contient, et qui rappellent sans cesse aux penseurs ce conseil de Bacon : ce qu'il faut attacher à l'entendement, c'est non pas des ailes, mais du plomb. Kant, sous une autre forme non moins ingénieuse, nous donne le même conseil lorsqu'il dit : « La colombe qui s'élance dans l'air, dont elle sent la résistance, pourrait croire qu'elle volerait encore mieux dans le vide. » Nous sommes loin, bien entendu, de vouloir abandonner les droits de la métaphysique et de sacrifier aux autels de l'empirisme; nous disons seulement que la philosophie anglaise a un rôle utile et bienfaisant : elle est un garde-fou. A la vérité, l'empirisme anglais, jusqu'à ces derniers temps, avait toujours été plus ou moins tempéré par le sens commun et les croyances religieuses; depuis quelques années, sous l'influence du positivisme et des sciences il a pris un caractère tranchant et aigu, qui n'avait jamais été jusque-là son défaut, et il s'est laissé aller à des conséquences systématiques, non moins arbitraires que les hypothèses allemandes. C'est là une phase nouvelle de l'esprit anglais dont on ne peut encore apprécier la portée; mais, toutes réserves faites sur ces nouvelles formes de la spéculation anglaise, on peut dire que la philosophie de Bacon, de Newton et de Locke occupe dans la philosophie universelle une place aussi nécessaire, sinon aussi haute que celle de Platon et de Descartes.

Cette philosophie d'ailleurs ne pouvait pas trouver un historien plus approprié que M. de Rémusat. Son esprit tempéré et circonspect, la libéralité et l'ouverture de sa pensée, son goût naturel pour tout ce qui est solide et sensé, et en même temps une élévation de vues qui le porte au-delà et lui donne le sentiment vif des lacunes et des limites, ce mélange original de curiosité un peu inquiète et de ferme adhésion aux vérités simples et lumineuses, faisaient de lui l'historien, le juge naturel de la philosophie du sens commun. M. de Rémusat avait rendu déjà à l'Angleterre le service de lui raconter son histoire au XVIIIe siècle; il lui donne aujourd'hui l'histoire de ses écoles philosophiques. Personne ne croira que ses excursions dans un pays voisin soient une infidélité à son propre pays; peut-être, dans ces études diverses, a-t-il voulu nous apprendre ce que peut pour la fortune d'un peuple la suite des idées, la ténacité dans le bon sens, la sagesse pratique, le sentiment constant de la réalité. Ces qualités modestes et sobres ont été trop longtemps sacrifiées parmi nous à des qualités plus brillantes; qui sait si en visant moins haut on n'atteindra pas plus sûrement le but, et peut-être alors la grandeur nous sera-t-elle donnée par surcroît.

PAUL JANET.

ÉTUDES

SUR

LES TRAVAUX PUBLICS

LES RIVIÈRES ET LES CANAUX DE LA FRANCE.

I. *Cours de navigation intérieure. — Fleuves et Rivières,* par M. H. de Lagréné, ingénieur des ponts et chaussées, Paris 1869-73. — II. *Rapports sur la navigation intérieure faits au nom de la commission d'enquête sur les chemins de fer et les voies de transports,* par M. Krantz, membre de l'assemblée nationale, 1872-74.

II[1].

L'AVENIR DE NOS VOIES NAVIGABLES, LES TRAVAUX A FAIRE.

I.

Il est vraisemblable que la navigation fluviale remonte en France aux temps les plus reculés et que même, à défaut de bons chemins, — il n'y eut guère de routes carrossables avant la fin du XVIIIe siècle, — nos aïeux faisaient porter bateaux à des cours d'eau qui sont classés maintenant comme flottables tout au plus. Si peu d'activité qu'eût le commerce au moyen âge, il se faisait déjà de gros transports. La construction des grandes cathédrales exigeait d'immenses quantités de matériaux provenant quelquefois de carrières éloignées, et dont le charroi par les voies de terre eût été trop lent, trop onéreux, souvent même impraticable. Les rivières, fussent-elles soumises à des alternatives de crues et de sécheresses qui arrêtaient les mariniers la moitié du temps, étaient alors des chemins tout

(1) Voyez la *Revue* du 15 février.

faits que rien ne pouvait remplacer. Aussi trouve-t-on dans les recueils d'ordonnances royales de nombreux édits en faveur des bateliers, tantôt pour les protéger contre les exactions des seigneurs, tantôt pour interdire aux riverains d'élever des barrages ou autres ouvrages nuisibles à la navigation. Dès le xve siècle, les marchands « fréquentant la rivière de Loire et ses affluens » obtiennent la permission de lever des subsides sur les bateaux et les chargemens pour la défense de leurs franchises et « l'entretènement du navigage. » A peine les écluses venaient-elles d'être inventées par un ingénieur italien, que l'on songeait à creuser des canaux à point de partage, c'est-à-dire avec un bief culminant dont les eaux, fournies par des réservoirs, s'écoulent indifféremment sur l'un et l'autre versant d'une chaîne de montagnes. Quelqu'un proposait dès lors de joindre la Manche à la Méditerranée par un canal de trois lieues de long entre l'Ouche et l'Armançon, projet exécuté plus tard par le canal de Bourgogne, qui va de l'Yonne à la Saône, parce que l'Ouche et l'Armançon ne sont plus réputés navigables. En 1605, Henri IV fait commencer le canal de Briare, qui devait relier la Loire à la Seine. La même année, on s'occupe de canaliser le Clain depuis le Château de Poitiers jusqu'au confluent de la Vienne. Sully, qui comprenait si bien les besoins de son pays, inscrit sur l'état des dépenses royales (le budget de ce temps) des sommes importantes consacrées à l'amélioration de la Loire, de l'Aisne, d'autres rivières encore. Il paraît que ce grand ministre voulait y employer l'armée en temps de paix. Au contraire, quand on s'en occupa derechef après les troubles qui marquèrent le début du règne de Louis XIII, le gouvernement prit le parti de concéder ces entreprises à des particuliers ou à des compagnies à qui l'on accordait par compensation des péages perpétuels et divers autres avantages, dont le plus curieux est l'octroi de lettres de noblesse pour plusieurs personnes, au choix des concessionnaires. C'est ainsi que s'achevèrent les canaux de Briare et d'Orléans. D'autres jonctions, telles que de la Seine à la Saône, de l'Oise à l'Escaut, de l'Aisne à la Meuse, furent concédées vers la même époque, mais avec moins de succès, les concessionnaires se montrant incapables de subvenir aux grandes dépenses que ces projets auraient exigées. L'œuvre capitale de cette époque fut sans contredit le canal du Languedoc, entreprise plus considérable et non moins difficile que les autres canaux dont il était alors question, et qui fut cependant achevée dans un espace de quinze ans, grâce au génie et à la persévérance de l'illustre Riquet.

L'ère des canaux en France ne commence vraiment qu'en 1780, à l'époque où les états de Bourgogne se firent autoriser à creuser le

canal du Charolais, aujourd'hui canal du Centre; elle se continue jusqu'au moment où l'on entrevit sans témérité la création d'un vaste réseau de chemins de fer. Pendant cette période de soixante ans environ, les meilleures routes ne permettaient pas de faire les gros transports à moins de 25 centimes par tonne et par kilomètre, tandis que la batellerie, qui marchait à peu près aussi vite que les voitures, avait des tarifs réduits à la moitié ou au tiers de cette somme. La voie fluviale avait donc l'avantage du bon marché sans rien perdre sous le rapport de la vitesse. Lorsqu'on s'aperçut, dès le début des chemins de fer, que ceux-ci pouvaient se contenter d'un prix aussi réduit que l'avait été jusqu'alors celui des canaux, il parut que ces derniers étaient inutiles. Comme on l'a déjà dit, les travaux de canalisation furent presque abandonnés, ou du moins ne se continuèrent que sur les rivières les plus importantes.

Par quelles phases était passée cependant l'industrie des transports fluviaux? Avait-elle progressé comme le reste? En tant que voie de transport, un cours d'eau a cela d'avantageux qu'il appartient à tout le monde, qu'il est accessible sur presque toute sa longueur et qu'il n'exige qu'un matériel peu dispendieux, à la différence des chemins de fer, auxquels il faut une exploitation d'ensemble bien organisée. Le marinier vit sur son bateau, qui lui sert à la fois de maison et de magasin; il en est le maître après Dieu, tout comme le capitaine d'un navire au long cours; il s'arrête quand il veut, prend et laisse du fret selon que l'occasion s'en présente. C'est en un mot la plus indépendante des industries. Cependant sur chaque rivière il y avait des usages établis à la longue, comme par exemple de construire les bateaux avec plus ou moins de largeur, plus ou moins de tirant d'eau, suivant que le permettait l'état du lit, et sans exception avec des formes lourdes et massives qui en augmentent la capacité utile, qui permettent de résister aux chocs, mais aussi qui ont l'inconvénient de ralentir la marche. Ces vieux types subsistent encore sans presque avoir été modifiés. Lorsque la machine à vapeur fut inventée, le matériel de la navigation s'améliora tout au moins sur les grands fleuves; mais en somme le progrès fut peu sensible. En effet, les moteurs mécaniques, hélice ou roues à aubes, ne conviennent guère sur les rivières étroites et sur les canaux, dont le remous détériore les berges; puis la traction à la vapeur, si elle donne plus de vitesse, coûte aussi davantage. Le halage à la corde s'est donc continué, comme au temps jadis, tantôt avec des bêtes de somme, tantôt même avec des hommes, quelque fâcheux qu'il soit de voir des hommes se condamner à un métier pareil, qui ne demande aucune intelligence. Depuis vingt ans, un autre procédé de remorquage, le

touage par chaîne noyée, s'est établi sur les cours d'eau dont le trafic est le plus actif. Cela consiste, on le sait, en une chaîne à maillons de fer étendue tout le long de la rivière et sur laquelle se hale le bateau toueur, pourvu d'une machine, traînant derrière lui tout un convoi de bateaux. C'est encore bien imparfait. Aux États-Unis, où la batellerie du canal Erié est aussi florissante que les compagnies des chemins de fer parallèles, on a promis un prix de 100,000 francs à l'inventeur d'un meilleur moteur mécanique, tant il est avéré que c'est là une question vitale pour la navigation intérieure.

En France, la batellerie est restée, sauf quelques exceptions, une industrie locale, abandonnée aux hasards de l'initiative individuelle et aux négligences de la routine. Si de grandes entreprises de transport se sont organisées sur les principales artères, comme de Paris à Rouen ou de Paris à Lyon, sur toutes les rivières et sur tous les canaux subsistent des mariniers voyageant à leur compte, se faisant payer cher ou travaillant à prix réduit, suivant que le commerce est actif ou endormi. Comment de puissantes compagnies auraient-elles porté leurs capitaux de ce côté? Sur les rails, une tonne de marchandises placée sur essieux va, sans rompre charge, de Dunkerque à Marseille, de Strasbourg à Nantes : la durée du voyage est fixée par des règlemens, tandis que la batellerie, outre qu'elle ne peut franchir les grandes distances, est arrêtée par les glaces, par les crues aussi bien que par les sécheresses. Tel bateau qui remonte la Seine jusqu'à Montereau ne peut franchir les écluses trop étroites du canal de Bourgogne; tel autre, chargé au départ de Paris avec un enfoncement de $1^{m},50$, risque d'échouer sur les hauts-fonds de la Saône, où la profondeur de l'eau ne dépasse pas $1^{m},20$; puis les quais n'ont ni halles couvertes, ni grues de chargement, ni ces engins multiples dont les gares de chemins de fer sont pourvues. Bien plus, la voie de transport est elle-même interrompue la moitié du temps en certaines directions, ainsi d'Orléans à Angers, en sorte que le trafic de Nantes en Allemagne n'a pas même à choisir entre le chemin de fer et les canaux.

Malgré les conditions défavorables qui lui sont faites, la batellerie lutte encore avec succès contre les chemins de fer, puisqu'elle transporte 2 milliards de tonnes kilométriques (1), ce qui fait le quart à peu près des gros transports qui s'opèrent en France dans une année. Tels sont du moins les chiffres que donne M. Krantz pour l'année 1868. Ceci n'a rien qui étonne, étant connu que les

(1) Pour obtenir des statistiques comparables, on multiplie le poids de chaque chargement par la distance qu'il parcourt; le résultat de ce calcul est ce qu'on appelle des tonnes kilométriques.

marchandises lourdes et encombrantes paient au plus 2 centimes sur les canaux et les rivières en bon état d'entretien, tandis que les compagnies de chemins de fer perdraient à faire le transport au-dessous de 3 centimes 1/2, d'où l'on conclut que des travaux neufs qui auraient pour conséquence d'enlever 1 milliard de tonnes kilométriques aux *railways* et d'en donner le trafic aux voies navigables procureraient au pays une économie annuelle de 15 millions. Ce n'est pas là du reste ce qui nuirait à la prospérité des compagnies de chemins de fer, car les grosses masses sont ce qui les embarrasse le plus et ce qui leur donne le moins de profit.

Or quels sont les travaux qu'exigent nos voies navigables? Il ne suffirait pas de relier la Moselle et la Meuse à la Saône, le Rhône et la Garonne à la Loire, de façon à créer des communications entre les divers bassins fluviaux. Il faut encore exécuter ces nouvelles voies ou reconstruire les anciennes sur un type uniforme, afin que d'un bout à l'autre du territoire il y ait même profondeur d'eau, même longueur et largeur dans les sas des écluses. Imprévoyance singulière de la part d'une nation qui adore l'uniformité! nos canaux existans ont été faits sans un plan préconçu. Les ingénieurs n'ont rien envisagé au-delà des besoins de la batellerie locale. De Paris à Lille, sur cette belle ligne de navigation dont le trafic est immense, le mouillage n'est pas uniforme, si bien que les mariniers sont obligés de régler leur chargement d'après le moindre tirant d'eau qu'ils rencontreront en route. Les bateaux faits pour les canaux du Loing et de Briare ne peuvent entrer dans le canal d'Orléans; ceux qui fréquentent la Sarthe et la Mayenne s'arrêtent aux portes du réseau breton. Ailleurs des rivières qui sont restées telles que la nature les avait faites offrent des obstacles insurmontables à la batellerie dans la saison des basses eaux. Ainsi la besogne que nos ingénieurs ont à faire est tantôt de canaliser des rivières, tantôt d'ouvrir de nouveaux canaux, tantôt d'améliorer ceux qui existent déjà. Parcourons donc notre territoire avec M. Krantz, de la Manche à la Méditerranée, de l'Océan à la frontière de l'est, et voyons ce qu'il manque dans chaque bassin pour obtenir ce grand résultat. Les nombreux rapports que ce savant ingénieur a soumis à l'assemblée nationale au nom de la commission des voies de transports contiennent le tableau complet des ressources et des besoins de la marine d'eau douce. Depuis l'*Essai sur le système général de la canalisation en France*, publié en 1829 par l'administration des ponts et chaussées après la mort de l'auteur, l'illustre ingénieur Brisson, personne n'avait étudié le réseau de nos voies navigables avec des vues d'ensemble. Peut-être faut-il attribuer à cette cause l'incohérence des travaux exécutés en ces derniers temps.

Dans cette investigation rapide, il ne saurait être question des petits cours d'eau dont la canalisation ne satisferait que des intérêts locaux; nous avons plutôt à nous occuper des grandes lignes qui desservent les pays de grosse industrie ou qui amènent aux ports de mer les productions de l'intérieur. Ainsi que l'on considère en particulier la situation de Marseille. Tant que cette ville ne communique avec le centre de la France et avec le reste de l'Europe occidentale que par des chemins de fer, elle court le risque de se voir enlever la suprématie commerciale par les autres ports de la Méditerranée, tels que Gênes, Trieste, Venise ou Brindisi; mais Gênes serré contre la mer par les Apennins, Venise entourée par les montagnes de la Suisse et du Tyrol, Trieste bloqué par les Alpes noriques, Brindisi au fond de la Calabre, quoique accessibles par des *railways* à forte pente, n'ont rien à attendre des canaux, tandis que Marseille peut devenir la tête de ligne d'une voie navigable qui se dirigerait d'un côté sur Paris et Le Havre, de l'autre côté sur l'Allemagne par Mulhouse et sur la Belgique par la Meuse. Comme entrepôt de transports économiques, Marseille n'aurait plus à redouter que la concurrence des ports du Danube, concurrence redoutable assurément, car le gouvernement autrichien améliore le cours de ce fleuve, et en même temps les Allemands du nord préparent un réseau de canaux entre Vienne, Dresde, Berlin et Francfort. Ne perdons pas de vue que les fleuves ont la puissance de détourner le trafic, au point que des marchandises parties de Paris à destination de la Mer-Noire ont pris la route d'Anvers et de Gibraltar, au lieu de passer par Marseille.

L'étude qu'il s'agit de faire ici se simplifie d'abord par l'examen d'une carte géologique. Au centre de notre pays se dresse un massif de terrains granitiques dont les cours d'eau ont tous une allure torrentielle. Cette région comprend une dizaine de départemens d'où les canaux sont exclus. Le seul usage que l'on puisse y faire des rivières est de les accommoder aux irrigations ou de leur faire produire de la force motrice. Tout au contraire de ce massif, qu'Élie de Beaumont appelait le « pôle d'ignorance de la France, » Paris, le pôle de la civilisation, est le centre indiqué par la nature d'où rayonnent les voies navigables, vers l'ouest par la Seine, vers le nord par l'Oise, à l'est par la Marne, au sud par le canal d'Orléans. Entre Paris et la Belgique, il n'y a pas de difficultés sérieuses, pas plus qu'entre Paris et l'Allemagne ou la Suisse, pourvu que l'on contourne les Vosges et le Jura. Vers l'ouest encore, nous possédons deux grands ports de commerce, Nantes et Bordeaux, par où nous arrivent les provenances du Nouveau-Monde. Nantes a pour débouché naturel la vallée de la Loire. Bordeaux, qui possède déjà la Garonne et le canal du Midi, peut être doté d'une seconde voie flu-

viale, car les collines de faible relief qui séparent le bassin de la Dordogne de ceux de la Charente et de la Vienne sont un obstacle facile à franchir. Au midi, la vallée de la Saône et celle du Rhône, qui lui fait suite, aboutissent à Lyon et à Marseille. Le Havre, Nantes et Bordeaux sur le littoral de l'Atlantique, Marseille dans la Méditerranée, puis à l'intérieur Paris, Lyon, les frontières d'Allemagne et de Belgique, telles sont les extrémités et les grandes étapes de notre navigation intérieure. La batellerie restera paralysée aussi longtemps qu'elle ne pourra, comme les compagnies de chemins de fer, aller de l'un à l'autre de ces foyers commerciaux sans arrêt ni transbordement.

La question ainsi posée, comment sera-t-elle résolue? Elle ne peut l'être que par une étude attentive de chaque fleuve, de ses crues, de sa pente, de son débit d'étiage, afin de savoir quel effet y produiront les divers procédés d'amélioration; puis, lorsqu'il s'agit de passer d'un bassin dans un autre, on doit examiner si le canal destiné à réunir ces deux bassins est susceptible de recevoir dans son bief de partage les grandes quantités d'eau qu'exige l'alimentation des écluses. Tels sont les problèmes techniques à résoudre. Avant tout, il importe d'évaluer les dépenses de travaux projetés, et de se rendre compte si elles ne sont pas supérieures aux intérêts engagés.

II.

On a vu déjà que la ligne de Paris au Havre exige encore quelques travaux d'amélioration, afin d'arriver au mouillage de 3 mètres, qui convient à une voie de si grand trafic. Notons seulement que M. Krantz évalue à 23 millions la dépense à faire. De Paris en Belgique, trois chemins différens sont ouverts aux mariniers; tous trois s'embranchent sur l'Oise : l'un, par le canal de Saint-Quentin et l'Escaut, se prolonge jusqu'à Valenciennes et Mons, en desservant par de nombreuses dérivations les villes industrieuses de la Flandre, le second atteint Charleroi par la Sambre, le troisième aboutit à la Meuse près de Mézières. Le canal de Saint-Quentin, dont l'état est aujourd'hui satisfaisant, car il conserve tout le long une profondeur de $2^{m},20$, avec des écluses de dimension convenable, montre assez bien ce qu'est la fréquentation d'une bonne voie navigable. Le trafic s'y élève à 1,600,000 tonnes par kilomètre. Le canal de la Sambre, moins parfait et possédé par des concessionnaires qui prélèvent de lourds droits de péage, reçoit un trafic plus restreint, ainsi que le canal des Ardennes, dont le mouillage est trop réduit et les écluses trop petites. Ajoutons que les rivières que ces divers canaux réunissent, l'Oise, l'Aisne, l'Escaut, la

Sambre, se présentaient dans de bonnes conditions à l'état naturel; les ouvrages exécutés pour les assouplir à la navigation n'ont été ni coûteux ni difficiles, parce qu'elles ont des pentes modérées, et que l'écart entre l'étiage et les crues n'est jamais excessif.

La Marne et le canal de la Marne au Rhin établissent une communication fluviale continue entre Paris et Strasbourg; c'est la dernière des grandes œuvres de ce genre que l'on ait exécutée en France. Le trafic restreint qu'elle reçoit prouve assez que cette ligne est loin d'être parfaite. La Marne est en effet un cours d'eau capricieux, puisque le débit des hautes eaux est de cent à cent vingt fois plus considérable que celui de l'étiage. Ici se manifeste le tort que l'on a souvent eu d'entreprendre une canalisation sans un plan bien arrêté. Cette rivière avait de tout temps rendu de grands services pour l'approvisionnement de Paris: les ingénieurs eurent d'abord à en améliorer les passages les plus défectueux. Une fois commencés, les travaux se poursuivirent; tout compte fait, la Marne a coûté presque autant qu'un canal latéral sans que le résultat soit aussi satisfaisant à beaucoup près. On reproche de plus au canal de la Marne au Rhin de n'avoir qu'un mouillage de $1^{m},50$, ce qui ne suffit pas aux besoins actuels de la batellerie, en sorte que cette longue ligne de navigation, soumise d'ailleurs à la concurrence d'un chemin de fer parallèle, est loin d'avoir le trafic que sa situation géographique semblait lui promettre.

Il y a peu de chose à dire des canaux de Briare, du Loing et d'Orléans, qui forment la jonction entre la Seine et la Loire, car, fussent-ils en meilleur état d'entretien, ils auraient encore l'inconvénient de déboucher dans la Loire, où la batellerie est réduite à l'impuissance par les défauts naturels de ce fleuve. Ils ne desservent donc que des intérêts locaux, et cependant le tonnage d'environ 300,000 tonnes qu'ils reçoivent prouve encore combien les canaux sont utiles dans cette partie de la France, au milieu d'un pays agricole dont les marchés de la capitale attirent toutes les productions. Aussi M. Krantz recommande-t-il avec raison l'ouverture d'un canal de ceinture qui contournerait Paris à 30 ou 40 lieues de distance dans la zone géologique de nature argileuse que M. Belgrand appelle la Champagne humide, et réunirait de Chauny à Orléans, par Reims, Vitry-le-Français, Troyes et Joigny, les canaux de Saint-Quentin, des Ardennes, de la Marne au Rhin et de Bourgogne. Une fois la Loire rendue navigable, cette nouvelle voie formerait l'un des tronçons de la ligne de Nantes à Strasbourg.

Passons dans le bassin de la Loire, qui nourrit, qu'on y fasse attention, un cinquième des habitans de la France. Par l'étendue de son cours, par sa situation géographique au cœur de notre pays, par

la surface qu'arrosent ses innombrables affluens, dont quelques-uns sont de grandes rivières, la Loire mériterait presque d'être mise au premier rang. L'embouchure de cette rivière occupe une position centrale sur les côtes européennes de l'Atlantique; c'est en quelque sorte un point d'atterrissage obligé pour les navires qui arrivent des divers ports du globe. Il s'y trouve une grande ville, Nantes, dont les chantiers de construction, les armemens, le commerce extérieur, ont acquis une importance considérable. La Loire serait déjà, si la nature l'avait permis, l'une des artères navigables les plus fréquentées. Par malheur, c'est le cours d'eau le moins propre peut-être à la navigation. Qu'on en juge par un seul fait : il existe des houillères dans le haut du bassin, et cependant la région comprise entre Saumur et Nantes s'alimente le plus souvent de charbons anglais parce que la batellerie est arrêtée par l'état des eaux plusieurs mois chaque année. La géologie explique aisément l'allure irrégulière de ce fleuve. Sur les 115,000 kilomètres carrés dont se compose la superficie du bassin, il y en a 45,000 (39 pour 100) en terrains imperméables, granits, porphyres et autres roches d'origine plutonique, sur lesquelles l'eau ruisselle après les pluies, tandis que dans le bassin de la Seine il n'y a que 19,000 kilomètres carrés sur 79,000 en terrains similaires (24 pour 100). Qu'une perturbation atmosphérique fasse tomber sur cette région imperméable une couche de pluie épaisse de 10 centimètres, — le fait s'est déjà presenté, — voilà tout de suite 3 ou 4 milliards de mètres cubes d'eau qui se précipitent dans le lit du fleuve, et, faute d'un écoulement suffisant, s'épanchent en inondations sur les deux rives.

La Loire présente encore l'inconvénient de trop fortes déclivités. A partir de Nantes, où la marée qui se fait sentir renverse le courant deux fois par jour, la pente augmente peu à peu jusque vers Orléans, où elle approche de 40 centimètres par kilomètre. Jusque-là les bateaux n'éprouveraient sous le rapport de la vitesse d'écoulement aucun obstacle sérieux tant pour la remonte que pour la descente; mais au-delà d'Orléans la pente augmente vite; au-dessus de Roanne, elle devient telle que la navigation est impossible. Ce n'est pas tout : les variations du débit sont excessives. Le lit dans lequel passent au Bec-d'Allier 9,000 mètres cubes par seconde en temps de crue ne reçoit plus en étiage que 30 mètres cubes, c'est-à-dire trois cents fois moins. Qu'en résulte-t-il? Dans le premier cas, les inondations ravagent la vallée; dans le second cas, le fleuve se réduit à un maigre filet d'eau qui serpente au milieu des sables. Enfin la Loire et ses affluens principaux ont le défaut de ronger leurs berges, auxquelles ils enlèvent, année moyenne, 2 millions de mètres cubes. Cette masse de sable voyage à petite vitesse

vers la mer, s'arrêtant tantôt sur une rive, tantôt sur l'autre, reprise plus tard par le courant jusqu'à ce qu'elle arrive à l'Océan, où elle s'engouffre. Si le fond du lit ne s'exhausse pas d'une façon durable, du moins il varie sans cesse; les passes navigables se déplacent, les bateaux trouvent un banc de sable à l'endroit où le chenal était ouvert quelques jours auparavant.

En somme, la Loire n'est pas navigable au-dessus d'Orléans, au-dessous elle l'est six mois de l'année tout au plus et encore avec de faibles chargemens. Le halage y est impossible à cause de la largeur du lit, comme le touage sur chaîne noyée, parce que les bancs de sable se déplacent. Les bateaux s'arrêtent la nuit et par les temps de brouillards à cause des sinuosités du chenal. Malgré tout, la batellerie subsiste encore entre Briare et le confluent de la Vienne; elle est fort active entre la Vienne et Nantes, preuve certaine qu'elle répond à des besoins auxquels le chemin de fer parallèle ne donne pas entière satisfaction. En amont de Briare, la navigation s'opère presque entièrement par le canal latéral.

Comment redresser un fleuve que la nature a doté de tant d'imperfections? On réussira tôt ou tard à le débarrasser des grèves qui l'encombrent en consolidant les berges dans la partie haute du bassin. Avec des barrages mobiles, on relèverait aussi le niveau d'étiage. Il resterait encore à combattre les crues, ce qui serait une entreprise bien autrement considérable. Ne serait-il pas préférable, tout au moins plus économique, de créer un canal latéral d'Orléans à Angers? On a objecté que ce canal ne desservirait que l'un des côtés de la vallée, que l'autre rive n'en profiterait pas, et qu'au surplus les travaux à exécuter, en particulier les ponts-aqueducs sur le fleuve ou ses affluens, seraient fort dispendieux. D'après M. Krantz, la Loire doit être abandonnée à elle-même au-dessus de la Maine; c'est en dehors de la vallée qu'il faut creuser les voies navigables qui remplaceront ce cours d'eau trop rebelle. Cet ingénieur trace donc sur la carte un canal d'Orléans à Vendôme; puis il propose de canaliser le Loir, rivière tranquille dont le débit et la pente sont modérés : cette voie nouvelle, après avoir croisé la Sarthe et la Mayenne, débouche par la Vilaine dans le canal de Nantes à Brest. Ainsi s'ouvrirait d'Orléans à Redon, presqu'en ligne droite, un canal de 358 kilomètres de long qui traverserait une région agricole, exporterait à bas prix les produits du sol et rapporterait en échange les engrais dont ce pays a besoin. Un embranchement de Château-du-Loir à Tours desservirait cette dernière ville, dont les relations commerciales sont trop importantes pour être négligées.

Si la rive droite de la Loire est agricole, la rive gauche au con-

traire est industrielle; elle possède de la houille et du minerai, des manufactures, des forges bien outillées. C'est dans le quadrilatère compris entre Montluçon, Châteauroux, Decize et Briare que sont concentrés ces élémens de richesse, auxquels les transports économiques sont indispensables. On se plaît à dire que Montluçon deviendra le Manchester du centre de la France : pour que Nantes en soit en même temps le Liverpool, il est nécessaire qu'une voie fluviale unisse ces deux points extrêmes. Jusqu'à présent, la région dont il s'agit ici ne possède que le canal du Berry, qui se compose d'un tronc commun entre Montluçon et Saint-Amand, et de deux branches aboutissant en Loire, l'une près de Nevers et l'autre, par la vallée du Cher, auprès de Tours. C'est, comme tant d'autres, un vieux projet du XVIIIe siècle exécuté seulement sous la restauration et la monarchie de juillet. On avait alors peu d'expérience des canaux artificiels, on savait que l'Angleterre en avait construit à petite section dont elle tirait beaucoup de profit. Le canal du Berry fut creusé de 1822 à 1841 avec des écluses qui n'ont pas plus de $2^m,70$ de large et un mouillage de $1^m,20$; aussi n'a-t-il coûté que 83,000 francs au kilomètre, ce qui est moitié de la dépense ordinaire. L'alimentation en avait été mal calculée dès l'origine, paraît-il, car il s'y produit encore des chômages prolongés par manque d'eau, bien que de nouveaux réservoirs aient été construits en ces dernières années. Néanmoins le fret s'y maintient au-dessous du prix habituel des meilleurs canaux connus, parce que l'exploitation en est patriarcale en quelque sorte. Pour 1,200 ou 1,500 francs, un marinier achète un bateau avec ses agrès, et s'y établit avec sa femme et ses enfans; un âne en est le principal moteur, mais chacun s'attache à son tour sur la corde de halage pour aider la pauvre bête. Ce modeste équipage parcourt à peu près 16 kilomètres par jour. Le soir venu, on dételle l'âne, qui rentre dans le bateau en compagnie de ses maîtres et de quelques animaux de basse-cour, après avoir prélevé sa nourriture où il a pu, sur les francs-bords du canal ou dans les champs d'alentour. Le bateau porte environ 50 tonnes et marche presque toujours à pleine charge. Voilà de l'industrie économique, puisque le prix du transport ne dépasse pas 1 centime 1/2 par tonne et par kilomètre. Aussi cette industrie primitive lutte-t-elle avec succès contre les chemins de fer malgré la supériorité que sembleraient donner à ceux-ci leur admirable outillage, chef-d'œuvre de la grande industrie, et leur personnel bien discipliné.

Ce qui manque le plus au canal du Berry, c'est une alimentation suffisante qui permette de supprimer ou tout au moins de réduire les chômages. Cela fait, on devra l'approfondir et l'élargir aux di-

mensions ordinaires des autres canaux, non pas tant pour abaisser le prix du fret, qui ne peut plus guère être réduit, que pour augmenter la capacité de transport, car l'encombrement est à craindre. Puis il faudra songer à lui ouvrir des débouchés plus avantageux, surtout dans la direction de l'ouest. M. Krantz fait observer que, sur la limite où les terrains granitiques du massif central atteignent les terrains sédimentaires qui leur font suite, il existe une zone riche en eau, de profil peu accidenté; il y marque un canal qui part de Saint-Amand, coupe les vallées de l'Indre, de la Creuse, de la Vienne, dessert Châteauroux, Châtellerault, et vient aboutir en Loire à Chalonnes, dans la partie du fleuve que la nature a faite navigable. Ce canal, de 330 kilomètres de long, irait presqu'en ligne droite de Saint-Amand à Nantes, comme celui de la rive droite irait d'Orléans à Redon. Ce serait la voie directe qui mettrait le groupe industriel de Montluçon en communication avec la mer.

Il ne faut parler que pour mémoire des autres grandes lignes du bassin de la Loire : elles sont d'un intérêt moins pressant; M. Krantz lui-même, après les avoir étudiées, se garde d'en recommander l'exécution immédiate. L'une se dirige au nord sur Rennes et la baie du Mont-Saint-Michel; une autre sur Caen, par la Mayenne et l'Orne. Dans la partie haute du bassin, le canal de Roanne à Saint-Rambert, outre qu'il assainirait la plaine du Forez, ouvrirait un débouché nouveau pour les houillères de Saint-Étienne. Au sud, un embranchement de Châtellerault à Poitiers et Angoulême, prolongé jusqu'à la Dordogne par les vallées de la Drosne et de l'Isle, relierait Bordeaux au réseau du nord. Toutefois il est à craindre que l'on ne rencontre sur ce parcours des difficultés sérieuses d'alimentation pour les biefs de partage. Ceci nous amène dans le bassin de la Garonne, dont Bordeaux est le centre commercial. Plutôt agricole qu'industriel, les chemins de fer lui suffisent à peu près jusqu'à ce jour, d'autant plus que les cours d'eau y ont de fortes pentes, des débits irréguliers, des crues soudaines et violentes, toutes conditions défavorables à la batellerie. Les travaux exécutés sur l'Isle, le Lot, le Tarn, malgré de grosses dépenses, n'ont fait de ces rivières que de médiocres voies navigables. Étudions, pour servir d'exemple, le régime du Lot, l'un des principaux affluens de la Garonne. Le Lot prend naissance au mont Lozère, dans les Cévennes, à l'altitude de 1,200 mètres; après avoir coulé d'abord, sur près de moitié de sa longueur totale, au milieu de terrains primitifs naturellement imperméables et très inclinés, il coupe des terrains jurassiques et crétacés où le volume des eaux ne s'accroît plus guère, puis il achève son cours au travers de larges plaines d'alluvions perméables. Ces conditions géologiques disent assez ce que doit être l'allure

habituelle de la rivière. Dans le haut, c'est un torrent avec 7 mètres de pente moyenne par kilomètre et des crues qui centuplent le débit d'étiage. Au milieu, l'effet des hautes eaux s'aggrave par cette circonstance que le lit est fort encaissé; elles atteignent quelquefois une hauteur de 10 à 15 mètres. Dans le bas, la vallée s'élargit, la pente est plus douce; mais les crues sont encore formidables. Cependant le Lot arrose des départemens riches en vins, en céréales et en produits forestiers : il touche presque les mines de houille de l'Aveyron; à Capdenac, il croise des chemins de fer qui rayonnent dans tous les sens. A vrai dire, la contrée que traverse cette rivière est si fertile que l'on a songé de tout temps à y créer une bonne voie navigable. Les Anglais, maîtres du Quercy au XIIIe siècle, s'en étaient occupés. Un peu plus tard, les états provinciaux firent construire des barrages que les guerres de religion empêchèrent de terminer. Colbert donna l'ordre d'établir entre Cahors et la Garonne vingt-quatre écluses qui maintenaient les eaux à un niveau dont la batellerie de l'ancien temps se pouvait contenter. Enfin de 1835 à l'époque présente, on a dépensé sur le Lot de 16 à 17 millions sans obtenir autre chose qu'une mauvaise voie dont le trafic insignifiant décroît chaque année; le prix du fret n'y est pas inférieur aux tarifs des chemins de fer. Tel est le résultat de grosses dépenses sur un cours d'eau que la nature avait fait rebelle aux améliorations.

Ceci est l'histoire de tous les affluens de la Garonne ou de la Dordogne. Ces deux cours d'eau, de même que les rivières qu'ils reçoivent, ne s'ouvrent à la batellerie que dans la partie inférieure de leur course, lorsque, sortis des terrains primitifs, ils coulent dans les belles plaines alluvionnaires de la Guyenne, dont la fertilité est proverbiale. Les canaliser plus haut serait une entreprise onéreuse et, qui plus est, inutile, parce que les montagnes où ces cours d'eau ont leurs sources, monts d'Auvergne, Cévennes ou Pyrénées, forment presque partout une barrière infranchissable. Toutefois cette chaîne continue dont le bassin de la Garonne est entouré s'abaisse en quelques points, notamment vers l'orient; Riquet y a fait passer le canal du Midi, grâce auquel les bateaux franchissent maintenant le faîte séparatif de l'Océan et de la Méditerranée. Cette œuvre, admirable pour l'époque à laquelle elle fut conçue et exécutée, ne suffisait pas, la Garonne n'ayant elle-même qu'un mouillage trop irrégulier. Aussi prit-on, il y a quarante ans, le sage parti de creuser un canal latéral entre Castets et Toulouse. Par malheur, cette ligne d'eau continue, que quelques travaux peu coûteux suffiraient à rendre parfaite entre Bordeaux et Cette, est devenue stérile. La compagnie des chemins de fer du Midi, qui en a obtenu la

concession, y maintient des tarifs prohibitifs. En Angleterre, la fusion des chemins de fer et des canaux est un mal fréquent, que le parlement s'est décidé trop tard à combattre. En France, il n'y en a qu'un exemple; c'est celui-là : il suffit pour prouver que la concurrence des canaux est utile, et que, loin de renoncer à en créer de nouveaux ou à maintenir en bon état ceux qui existent, il est nécessaire au contraire d'en établir partout où la nature du sol s'y prête, partout où les courans commerciaux en réclament.

Si, dans le bassin de la Garonne, les rivières doivent s'employer en chutes d'eau et en irrigations plutôt qu'en voies navigables, à plus forte raison semble-t-il en être de même dans le petit bassin de l'Adour, dont les pentes sont encore plus rapides et les montagnes plus élevées. En effet, l'Adour, la Midouze, les gaves, ne desservent qu'un trafic restreint et cessent d'être navigables à peu de distance de leur embouchure. Pourtant de Bayonne à Bordeaux s'étendent les vastes plaines des Landes, abondantes en richesses naturelles, dépourvues néanmoins de toute industrie, parce que les moyens de transport leur manquent absolument. Faute d'écoulement, les eaux pluviales restent stagnantes, rendent le sol stérile, empoisonnent l'air. Faute de matériaux durs, il est impossible de construire des chemins empierrés. La partie des Landes que traverse le chemin de fer s'est enrichie dès que les habitans ont pu exporter les produits de leurs forêts; au contraire la zone comprise entre le chemin de fer et la mer est toujours pauvre et insalubre, c'est ce que l'on appelle *le Maransin*. Au commencement de ce siècle, cette contrée était menacée encore par un autre fléau, par l'invasion des dunes de sable que le vent d'ouest poussait sans cesse vers l'intérieur des terres. Brémontier fit voir qu'on réussit à les fixer en y plantant des forêts de pins. Maintenant il faudrait assainir le pays et y créer des voies de communication. Un canal de navigation servirait à ce double usage. Aux États-Unis, les canaux ou les chemins de fer ont souvent précédé les émigrans dans les territoires riches que l'on voulait mettre en valeur : c'est précisément ce qu'il s'agirait de faire pour les Landes; mais la dépense présumée de cette entreprise n'est pas inférieure à 32 millions. Est-ce bien le moment de se livrer à de pareils travaux?

Nous arrivons au bassin du Rhône. Pour bien comprendre quel intérêt y présentent les voies navigables, il faut se rappeler que ce fleuve est le seul grand cours d'eau que reçoive la Méditerranée. Les fleuves de l'Italie ont une faible longueur, des allures torrentielles, et ne desservent même pas utilement la zone étroite comprise entre les Apennins et la mer. L'Espagne n'a que l'Èbre, qui s'arrête aux Pyrénées. Les rivières de la Grèce, dont les noms évoquent tant

de souvenirs, ne sont pas capables de porter bateaux. Seul, le Rhône pénètre à l'intérieur des terres avec la Saône, qui en est le véritable prolongement géographique; par les canaux qui lui font suite, il reçoit les productions de la Suisse, de la Belgique, de l'Allemagne occidentale. Près de son embouchure s'ouvre le principal port de la Méditerranée. Nulle part la navigation intérieure ne rencontrerait un ensemble de conditions plus favorables, si ce fleuve fougueux n'offrait lui-même entre Lyon et Arles des obstacles que la batellerie a peine à surmonter. Suivons de sa source à son embouchure ce long cours d'eau, qui descend presque en droite ligne des monts Faucilles à la Méditerranée.

La Saône prend naissance dans les Vosges; sur une longueur de 100 kilomètres et plus, ce n'est d'abord qu'une petite rivière à pente rapide, sujette à des crues violentes avec un débit d'étiage qui se réduit presqu'à rien. A Port-sur-Saône, où elle commence à porter bateaux, la pente n'est plus que de 26 centimètres par kilomètre; un peu plus bas, le Doubs lui verse un volume d'eau considérable; elle reçoit à gauche le canal du Rhône au Rhin, à droite le canal de Bourgogne et le canal du Centre; puis la pente kilométrique s'atténue encore au point de ne plus être que de 4 centimètres : la Saône en cette partie de son cours ressemble à un lac plutôt qu'à une rivière. A peu de distance de Lyon, la vitesse s'accroît un peu, et enfin cette belle rivière rejoint le Rhône, qui, tout au contraire de son paisible affluent, descend de la frontière suisse à Lyon dans un lit rapide et encombré de rochers. Bien que le débit des crues soit encore trop considérable, la Saône est de ces rivières que l'on rend navigables à peu de frais. Les ouvrages exécutés dans cette intention consistent en barrages mobiles avec écluses qui y ont aussi bien réussi que sur la Seine et l'Yonne. Les ingénieurs ont en vue d'obtenir un mouillage de 2 mètres, de Port-sur-Saône à Lyon, même par les basses eaux; ils y arriveront assurément. L'importance de la batellerie justifie les dépenses faites pour cet objet; en effet au-dessous de Saint-Jean-de-Losne, où débouche le canal de Bourgogne, le trafic s'élève déjà à près de 400,000 tonnes kilométriques, quoique les bateaux aient encore quelques passages difficiles à franchir. Entre Chalon et Lyon, le taux du fret varie de 1 1/2 à 2 centimes par kilomètre; il y était de 6 centimes avant la construction des chemins de fer. La comparaison de ces chiffres ne démontre-t-elle pas mieux que tout raisonnement de quel profit la concurrence des moyens de transport est pour le consommateur?

En aval de Lyon, la situation change. D'abord la pente s'élève à 55 centimètres; le débit d'étiage se soutient assez bien, car il n'est pas inférieur à 200 mètres cubes, mais le débit des crues qui atteint

7,000 mètres dans le haut est du double auprès d'Arles. En outre le fleuve coule dans un lit de graviers tellement mobiles que l'échouage d'un bateau suffit quelquefois à déplacer le chenal navigable sur une grande longueur. Puis il y a pour le moins trois mois de chaque année pendant lesquels la navigation s'arrête tout à fait à cause des brouillards ou des glaces, des basses eaux ou des crues. En résumé, trop de vitesse, un lit mobile, un débit fort inégal, des chômages fréquens, voilà ce que le Rhône est pour les mariniers. L'art des ingénieurs semble être impuissant contre de telles imperfections. « Dans ces conditions, comme le remarque avec sagacité M. Krantz, on a affaire non plus à un seul, mais à plusieurs cours d'eau qui se succèdent dans le même emplacement avec des vitesses et des volumes différens. Les dispositions qui conviennent à l'un des états du fleuve conviennent rarement aux autres; ce que les uns avaient respecté, les autres le détruisent ou ont tendance à le détruire. » L'administration des travaux publics a néanmoins dépensé beaucoup de millions sur le Rhône, d'abord pour défendre les berges contre les érosions et protéger les villes riveraines contre les inondations, ensuite, surtout depuis 1860, pour améliorer la voie navigable. On n'a pas osé toutefois y construire les barrages mobiles, qui rendent tant de services sur les rivières du nord. Le but que l'on se propose est d'établir un mouillage de $1^{m},60$ qui ne donnerait pourtant qu'un tirant d'eau utile de $1^{m},20$ pour les bateaux à cause de la vitesse du courant. Malgré tant d'obstacles, le Rhône transporte encore 300,000 tonnes kilométriques, dont les deux tiers en descente; avant les chemins de fer, le trafic était double. Le prix du fret est fort élevé, surtout à la remonte. La navigation ne s'opère qu'avec des bateaux longs et plats que mènent des mariniers habitués de longue date aux difficultés de ce voyage. Il est même permis de s'étonner que le fleuve soit encore si fréquenté; on ne peut se l'expliquer que par l'insuffisance trop connue du chemin de fer parallèle.

A partir d'Arles, la situation s'améliore beaucoup; c'est le Rhône maritime avec une pente insensible et un débit d'étiage bien soutenu. Le mouillage naturel dépasse 2 mètres. Aussi les navires de mer y pénètrent-ils. Plus près de l'embouchure, le courant fluvial disparaît presque, tant le lit est large, et la profondeur varie de 6 à 9 mètres. Seulement le Rhône, dont les eaux troubles sont très chargées d'alluvions, apporte chaque année à la mer des millions de mètres cubes de détritus qui se déposent sur le littoral en formant une barre que les navires calant 3 mètres ne peuvent plus franchir. Que faire pour ouvrir un chenal à travers cette barre? Il y a vingt-cinq ans, M. Surrel proposa de fermer les bras secondaires

afin de concentrer le courant dans le bras principal, et d'endiguer celui-ci afin d'y accroître la vitesse de l'eau. C'est, on le voit, la solution admise plus tard sur les fleuves qui débouchent dans une mer à marée, sur la Seine, sur la Loire, sur la Gironde. Ces travaux s'exécutèrent; ils n'eurent d'autre résultat que de déplacer la barre, qui s'avançait peu à peu vers la mer à mesure que les digues se prolongeaient, en se maintenant toujours à la même profondeur ou à peu près. Tout au plus le mouillage augmentait-il après les grandes crues, qui opéraient une sorte de chasse dans ces bancs mobiles. Enfin, le remède étant décidément inefficace, on résolut d'ouvrir un canal latéral entre la tour Saint-Louis, à 8 kilomètres au-dessus de la barre, et la rade de Fos. Ce canal, dont la longueur n'est que de 4 kilomètres, aboutit dans un golfe tranquille où les atterrissemens ne sont pas à redouter. Destiné à recevoir des navires de gros tonnage, il a d'ailleurs des dimensions tout autres que nos canaux intérieurs. Ajoutons seulement que cette entreprise, peu considérable en elle-même, s'est vue ralentie par l'insalubrité du pays. Au milieu des marais infects et des terres incultes de la Camargue, les ouvriers étaient victimes des fièvres paludéennes, ce qui prouve une fois de plus que les ingénieurs ont souvent à tenir compte dans leurs projets de difficultés fort étrangères à leurs préoccupations habituelles. Le canal Saint-Louis méritait d'être cité dans cette étude, non-seulement parce qu'il ouvre à peu de frais le Rhône maritime à la grande navigation, mais surtout parce que c'est une solution particulière du problème très complexe de l'amélioration des embouchures, solution qui n'est pas nouvelle au surplus : les anciens l'avaient appliquée à Alexandrie, ville fondée en dehors du delta et reliée au Nil par un canal. De même à l'embouchure du Tibre, le port d'Ostie étant envahi par les sables, l'empereur Claude en avait creusé un autre qu'une dérivation faisait communiquer avec le fleuve; mais ce nouveau port et sa dérivation s'ensablèrent aussi par la suite des siècles. Enfin, à l'embouchure même du Rhône, cent trois ans avant Jésus-Christ, Marius avait fait creuser par ses soldats un canal allant d'Arles au golfe de Fos; peut-être fut-ce la cause déterminante de la grande prospérité de cette ville, qui devint ainsi et resta jusqu'au XIIe siècle le principal port des côtes de Provence. A son tour, le canal de Marius fut comblé par les dépôts du fleuve, soit peu à peu, soit tout d'une fois par quelque grande crue. Vauban d'abord et Bélidor ensuite, deux grandes autorités en matière de travaux publics, avaient déclaré que les embouchures du Rhône étaient incorrigibles et conseillé de rouvrir le canal de Marius. En 1802 en effet, le gouvernement commença le canal d'Arles à Bouc, dont les événemens interrompirent

l'exécution, et qui ne fut achevé que trente ans plus tard. Alors les circonstances avaient changé; la navigation à vapeur, dont on voyait les débuts, ne pouvait se contenter des écluses de l'ancien modèle. A peine achevé, le canal d'Arles à Bouc s'est trouvé insuffisant, si bien qu'il a fallu le doubler par le canal Saint-Louis. Cet interminable récit des travaux exécutés aux bouches du Rhône depuis vingt siècles inspirera peut-être quelques doutes sur l'avenir de la navigation artificielle. Pourquoi, se dira-t-on, se mettre en frais de travaux si coûteux, puisque l'œuvre de la veille est à recommencer le lendemain dans d'autres conditions? Il y en a bien d'autres exemples en France, témoin nos divers canaux intérieurs dont on ne trouve plus les écluses assez larges ni le mouillage assez élevé, et que l'on parle déjà de remanier de fond en comble. Il ne faudrait pas cependant se laisser arrêter par cette objection. Lorsqu'une œuvre nouvelle présente une utilité certaine, par exemple lorsqu'un canal est assuré d'un trafic considérable, les bénéfices que le commerce en retire sont en général assez importans pour que le coût de premier établissement soit en quelque sorte amorti avant que des travaux plus perfectionnés deviennent nécessaires.

Ainsi, pour en revenir à la navigation actuelle du bassin du Rhône, on peut résumer ce qui précède en disant que les bateaux trouveront prochainement dans la Saône, depuis le débouché des canaux qu'elle reçoit dans le haut de son cours jusqu'au confluent de Lyon, la profondeur de 2 mètres avec des écluses de dimensions au moins égales à celles des meilleures voies navigables, — que d'Arles à Bouc, par le canal Saint-Louis, les navires de mer circuleront avec la même facilité, par conséquent pourront échanger leurs chargemens avec les bateaux de rivière, mais que d'Arles à Lyon le fleuve reste indomptable, et qu'en raison de la faiblesse du tirant d'eau et des autres obstacles naturels cette portion du Rhône ne recevra jamais les péniches de gros tonnage au moyen desquelles la batellerie lutte avec succès contre les chemins de fer. En outre les lourds bateaux de rivière, plats et non pontés, que l'on ne se hasarderait pas à lancer en pleine mer même pour une courte traversée, ne peuvent dépasser le Rhône maritime. Qu'un chargement soit expédié de Paris à Marseille par eau, il faut nécessairement le transborder d'abord à Lyon sur les bateaux du Rhône, puis une seconde fois à Saint-Louis sur un navire de mer. De telles solutions de continuité nuisent à la vitesse et au bon marché; elles réduisent dans une proportion difficile à évaluer en chiffres la puissance économique de cette grande artère. Marseille y perd beaucoup assurément; mais, ajoute M. Krantz, notre réseau de navigation intérieure n'y perd guère moins.

Creuser un canal de Bouc à Marseille sera au fond une petite affaire dès que de grands intérêts le réclameront. Ce canal, que M. Krantz trace le long du littoral en le maintenant à 3 mètres au plus au-dessus du niveau de la mer, puiserait dans la Méditerranée au moyen de pompes à vapeur son eau d'alimentation. La dépense n'en serait, paraît-il, que d'une dizaine de millions. Au contraire le canal latéral au Rhône, qu'il faudrait ouvrir entre Lyon et Arles, faute de pouvoir améliorer le fleuve, est une œuvre considérable. Il y a longtemps déjà que les ingénieurs s'en sont occupés. Un projet entre autres, dressé sous la restauration par M. Cavenne avec un soin minutieux, avait reçu l'approbation du conseil général des ponts et chaussées. Ce canal devait suivre la rive gauche, desservir les villes de Vienne, Valence, Montélimart, Avignon, et rejoindre le port de Bouc après un parcours de 318 kilomètres; la chute de 150 mètres était rachetée par 58 écluses. Maintenant les conditions sont changées; la rive gauche possède un chemin de fer qui lui suffit, car la population est surtout agricole. La rive droite est au contraire plus industrielle. Les usines de Rive-de-Gier, d'Annonay, de La Voulte, du Pouzin, les mines de Privas, les fours à chaux du Theil, réclament des transports à bon marché. Les montagnes de l'Ardèche, qui descendent jusqu'au Rhône, semblent ne laisser le long du fleuve aucune place pour un canal; à cela, on répond que les terrassemens et les souterrains sont devenus des ouvrages d'une exécution facile et rapide depuis que l'on a construit tant de chemins de fer. De ce côté, les affluens sont de simples ruisseaux; sur l'autre rive, ce sont de puissans cours d'eau que l'on ne franchirait que par des ponts-aqueducs de dimensions considérables. Il y a de plus à considérer qu'un canal établi sur la rive droite fournirait de l'eau en abondance aux environs de Nîmes pour les irrigations, aux usines de toute cette région industrieuse, qui transformeraient les chutes en force motrice. Ce Rhône artificiel, roulant paisiblement ses eaux à 20 ou 30 mètres au-dessus de l'autre, servirait aux transports, alimenterait les industries les plus diverses et livrerait à l'agriculture vers son extrémité inférieure les eaux qu'il aurait en excès. Voilà bien des motifs pour mettre ce canal latéral au premier rang des œuvres utiles; mais quel en serait le coût? M. Krantz n'ose l'évaluer à moins de 300,000 francs par kilomètre, soit le double à peu près du prix de revient d'un canal ordinaire. Ce serait donc une dépense totale d'à peu près 90 millions. Qui l'entreprendra? L'état, les départemens riverains ou une compagnie concessionnaire? Ce ne serait pas trop du concours de tous les intéressés pour une œuvre de cette importance. Que l'on suppose encore les travaux d'amélioration achevés sur la Saône, l'Yonne et la Seine, le

canal de Bourgogne approfondi au mouillage de 2 mètres que demande la batellerie, il existerait alors de Marseille à Paris et au Havre, de la Méditerranée à la Manche, une voie fluviale d'un parcours rapide et régulier, d'une capacité que les chemins de fer, encombrés par les trains de voyageurs, n'atteindront jamais.

L'industrie des transports n'aurait plus à craindre les crises périodiques qu'engendrent à certaines époques l'arrivage des blés à Marseille et l'abondance des produits vinicoles dans le midi, crises qui suscitent une gêne universelle, comme on le vit pendant le deuxième semestre de 1871. Est-ce à dire cependant que les compagnies de chemins de fer, dont la prospérité ne saurait être compromise sans inconvénient, se verraient enlever une forte part de leurs bénéfices par la concurrence des voies navigables? C'est invraisemblable : ces compagnies y perdraient sans doute le trafic encombrant auquel elles ne peuvent suffire en ce moment; elles y gagneraient, — tel est du moins l'avis de M. Krantz, — par l'accroissement de leur clientèle en voyageurs et en marchandises de valeur, sur lesquels elles prélèvent des taxes élevées. On a déjà montré par un exemple quelle est, dans l'industrie des transports, la puissance de détournement des voies navigables. Voici d'autres chiffres qui en rendent encore témoignage. Le fret par navire à vapeur est de 25 à 30 francs la tonne entre Marseille et l'Angleterre par le détroit de Gibraltar; il ne peut descendre au-dessous de 40 francs par chemin de fer entre Marseille et Le Havre : aussi le trafic de transit à travers la France est-il insignifiant, tandis qu'un bateau bondé d'un plein chargement, à Marseille pour Le Havre, s'il pouvait accomplir ce trajet sans arrêt ni transbordement, aurait, suivant toute apparence, le double avantage de la vitesse et du bon marché sur la navigation maritime. Ce serait alors que notre beau port de la Méditerranée deviendrait réellement l'entrepôt de l'Europe occidentale.

Le bassin du Rhône communique avec la Loire par le canal du Centre, avec la Seine par le canal de Bourgogne, et ces canaux deviendront à peu de frais, par l'accroissement du mouillage, l'élargissement des écluses et quelques créations de nouveaux réservoirs d'alimentation, aussi parfaits que l'exige l'industrie actuelle des transports. Il communique encore avec l'Alsace par le canal du Rhône au Rhin, œuvre de nos ingénieurs, dont il ne nous reste plus qu'un tronçon. Il lui manquait d'être prolongé au nord vers la Flandre et la Belgique; une loi votée en 1874 vient de combler cette lacune en décrétant l'ouverture d'un canal parallèle à la nouvelle frontière entre la Saône, la Moselle et la Meurthe. Cette nouvelle voie part de Port-sur-Saône, s'élève au moyen d'écluses sur le faîte

très déprimé des monts Faucilles, descend dans la vallée de la Moselle, se rattache à Épinal et à Nancy par des embranchemens, emprunte de Toul à Troussey le canal de la Marne au Rhin, et se continue enfin par la Meuse canalisée jusqu'à la frontière de Belgique. La longueur en est de 500 kilomètres et le devis de 65 millions; c'est donc comme étendue et comme dépense une œuvre supérieure à toute entreprise de cette nature que l'on ait conçue depuis trente ans et plus. En réalité, il s'agit surtout en cette affaire de réparer les désastreux effets des traités de 1871, qui ont mutilé notre territoire. Les forges de la Basse-Moselle avaient pris un tel développement en quelques années, qu'elles fournissaient la cinquième partie de ce que la France produit de fer et de fonte; elles sont devenues prussiennes : d'autres hauts-fourneaux se créeront dans le haut du bassin de la Moselle dès que des voies de transport perfectionnées en faciliteront l'accès. De même les salines de Saint-Nicolas remplaceront celles de Dieuze, si des canaux leur amènent le combustible et permettent d'exporter leurs productions. Le bassin houiller de Saarbruck appartient tout entier à l'Allemagne; l'exploitation en est au surplus trop irrégulière pour que le commerce s'en contente; il faut amener à bas prix les charbons du nord. Enfin les établissemens industriels de l'Alsace se reconstituent pour nous sur le versant occidental des Vosges, et réclament des transports économiques. La nouvelle artère navigable aura donc une clientèle locale de grande importance, en outre du transit des marchandises entre le nord et le midi de la France. Appuyée sur les places fortes de Belfort, Épinal, Toul, Verdun, Mézières, elle servira même de ligne de défense en cas d'une autre guerre d'invasion.

III.

Il existe, on l'a vu, des types d'écluse fort dissemblables sur nos divers canaux ou sur nos rivières canalisées. Sans compter le canal du Berry, dont les dimensions ont été réduites avec intention, par mesure d'économie, les écluses varient en largeur de $4^{m},20$ à 6 mètres suivant les voies navigables, de 20 à 50 mètres en longueur. Le mouillage n'est pas plus constant; il atteint 2 mètres sur quelques lignes et s'abaisse ailleurs au-dessous de $1^{m},50$. Les grands bateaux, dont l'usage serait économique, ne peuvent circuler partout. La question est d'une haute importance. Dans un canal dont la profondeur est de $1^{m},60$, un bateau s'enfonce de 40 centimètres à vide, de $1^{m},40$ avec plein chargement; l'enfoncement utile est donc de 1 mètre. Si la profondeur est de 2 mètres, l'en-

foncement total peut atteindre 1m,80 sans que le tirant d'eau à vide s'accroisse sensiblement, c'est-à-dire que le mouillage de 2 mètres permet d'augmenter le chargement de 35 pour 100 environ sans que le marinier ait à payer en plus autre chose qu'un léger surcroît de frais de traction. Toutefois on ne peut agrandir d'une façon démesurée les dimensions des canaux; il en résulterait de trop fortes dépenses d'établissement ou des difficultés d'alimentation. Tout considéré, M. Krantz propose d'adopter partout le type des bons canaux du nord, soit 5m,20 sur 40 mètres au moins pour les écluses et 2 mètres pour le mouillage. Dans ces conditions, qui permettent à la batellerie d'employer des péniches ayant une capacité utile de 250 à 300 tonnes, les transports se font avec économie, l'expérience le prouve. Cependant sur les rivières un peu larges, où la place et l'alimentation ne font jamais défaut, il est bon de doubler, lorsqu'on le peut sans trop de frais, les dimensions des écluses, en sorte que plusieurs bateaux les franchissent en même temps.

Il faut de nouveaux réservoirs sur les canaux à point de partage afin de mieux assurer l'alimentation, par quoi l'on évitera les chômages prolongés, qui, dans la situation actuelle, arrêtent parfois la batellerie pendant des mois entiers. Il convient d'établir des ports partout où le commerce en réclame, de les relier aux gares des chemins de fer en vue de favoriser les transports mixtes à bas prix, de les garnir d'un outillage perfectionné qui permette une prompte manutention des marchandises. Le halage, abandonné presque partout à l'industrie privée, se fait tantôt par des chevaux, tantôt à bras d'hommes, sans que le marinier soit toujours certain de trouver à un prix raisonnable le moteur dont il a besoin : il est indispensable de l'organiser. Telles sont les principales améliorations que réclament les voies navigables que nous possédons déjà; tant pour les canaux que pour les rivières canalisées, M. Krantz en évalue la dépense à 151 millions sur l'ensemble du réseau.

En ce qui concerne les voies nouvelles dont l'objet est de compléter les grandes artères de la navigation, on peut tout au moins en dresser ainsi qu'il suit le devis approximatif. Laissant de côté la ligne de la Saône à la Meuse, que les départemens de l'est, réunis en syndicat, subventionnent par une combinaison financière dont il sera question tout à l'heure, M. Krantz montre que le bassin de la Seine réclame une somme de 54 millions, tant pour ouvrir un canal de grande ceinture autour de Paris que pour donner à la Seine un mouillage de 3 mètres entre Paris et Rouen. Il y a 101 millions à dépenser dans le bassin de la Loire pour les deux lignes principales d'Orléans à Redon avec embranchement sur Tours, et de

Saint-Amand à Chalonnes, — 95 millions dans le bassin du Rhône pour les canaux projetés de Lyon à Arles et de Bouc à Marseille. M. Krantz destine encore une trentaine de millions au réseau navigable, d'une utilité moins apparente, dont il voudrait doter les landes de Gascogne, entre Bordeaux et Bayonne. Il s'agit donc en somme de 285 millions pour ces voies nouvelles, soit 436 millions pour l'ensemble.

Ce n'est pas tout : des travaux moins urgens, au nombre desquels figure la ligne de la Loire à la Garonne, réclameront bientôt un autre demi-milliard, sans compter les incertitudes habituelles des devis, sans faire la part non plus des entreprises en cours d'exécution, qui absorberont au moins les crédits ordinaires du budget pendant plusieurs années. Cependant, en comparaison des 8 ou 10 milliards que notre pays a consacrés à l'établissement des chemins de fer depuis une trentaine d'années, ces prévisions de dépenses n'ont rien d'effrayant. Il y a seulement cette différence, que les chemins de fer ont eu le concours de l'industrie privée; ils ont fait l'objet de concessions à des compagnies que le gouvernement aide de ses subventions ou soutient de son crédit. L'habitude en est si bien prise qu'il se trouve toujours des concessionnaires, même pour les lignes dont le succès financier est le moins certain. Il existe en faveur des *railways*, de la part des capitalistes, un engouement que la prospérité des principales compagnies explique sans le justifier, tandis que les canaux n'inspirent que du dédain ou de la défiance. Il y a bien quelques canaux de concédés, le canal de Beaucaire, celui de la Sambre à l'Oise, d'autres encore d'un moindre développement; ce sont des entreprises restreintes, en général peu florissantes. Au surplus, si l'on veut demander surtout aux voies navigables de modérer les tarifs des chemins de fer par une sage concurrence, ne serait-ce pas imprudent d'en abandonner la propriété à des compagnies qui peuvent se coaliser avec leurs rivales plutôt que de leur faire la guerre? Les chemins de fer concédés subsistent en France sous un régime mixte qui n'est ni la liberté du commerce ni le monopole exclusif. Les étrangers s'accordent à reconnaître que nous avons su tempérer par un contrôle efficace de l'état les abus que les concessions privilégiées ont suscités en d'autres pays. Il y a d'ailleurs entre les chemins de fer et les canaux cette différence capitale, que les uns ne sauraient être exploités que par un entrepreneur unique, tandis que les autres restent livrés aux hasards de l'exploitation individuelle. Le même mode de concession ne convient pas dans les deux cas. Il reste à trouver pour les canaux un régime financier qui permette d'en poursuivre l'exécution avec célérité sans compromettre les résultats que le public en doit attendre.

La ligne de la Saône à la frontière de Belgique, récemment décrétée afin de rendre à la région de l'est les voies navigables que la guerre lui a fait perdre, montre comment l'intérêt local peut accélérer l'achèvement d'œuvres qui lui sont utiles. Cette longue ligne traverse, sur un parcours de 500 kilomètres, cinq départemens, Ardennes, Meuse, Meurthe-et-Moselle, Vosges et Haute-Saône. Le devis s'élève à 65 millions; les travaux se termineront aisément en huit années, si l'argent ne fait pas défaut. Quelque avantageux que le canal d'entre Saône et Meuse soit pour le pays tout entier, nul n'aurait osé garantir que des allocations budgétaires d'un chiffre suffisant seraient accordées à cette entreprise huit années durant. Sur ce, les cinq départemens intéressés ont offert d'avancer à l'état le montant total du devis, à la condition que cette somme serait remboursée en vingt-huit ans avec un intérêt modique de 4 pour 100; mais les départemens empruntent eux-mêmes à un taux d'intérêt supérieur. Pour couvrir la différence, ils percevront à leur profit, dès que le canal sera livré à la batellerie, un péage de 5 millimes par tonne kilométrique. On a calculé qu'un trafic de 460,000 tonnes suffirait à les indemniser de toute perte; or le trafic ne peut manquer de dépasser ce chiffre dès les premières années de l'exploitation sur une voie navigable située dans des conditions si favorables. L'opération est bonne pour les départemens, qui s'assurent, au prix d'un risque insignifiant, la jouissance immédiate d'un instrument de transport perfectionné. Est-elle également bonne pour l'état, qui paiera en définitive, intérêts et amortissement compris, presque le double de ce que les travaux auront réellement coûté? Si ce n'est peut-être pas évident à première vue, on ne le contestera plus en réfléchissant que l'état retire des profits indirects, parfois très considérables, de toutes les améliorations exécutées en France. L'impôt, par ses formes multiples, ramène au trésor public le plus clair des bénéfices que donne au commerce et à l'industrie toute œuvre nouvelle. Le fisc est un associé inévitable dans toutes les entreprises privées ou publiques. C'est ainsi que l'on a prouvé par des statistiques fort exactes que le gouvernement reçoit chaque année des chemins de fer une somme bien supérieure à l'intérêt des subventions que les compagnies ont obtenues de lui.

Il est à peine besoin de faire observer que cette forme d'association entre l'état et les localités intéressées pour l'exécution prompte des travaux d'utilité publique n'est pas chose nouvelle. Dunkerque, Bordeaux, Le Havre, y ont eu recours pour l'agrandissement de leurs ports; plus récemment, l'assemblée nationale autorisait le ministre de la guerre à conclure des traités de même nature avec

les villes de garnison pour la construction des casernes. Ce que les départemens de l'est viennent de faire pour le canal qui les traverse peut se renouveler en d'autres régions de la France, sauf à modifier suivant les circonstances le taux et la durée de l'amortissement. Ainsi s'exécuterait assez rapidement le vaste réseau de voies navigables que nous avons esquissé sans que le budget en fût trop surchargé. Le concours des intéressés, départemens, villes ou particuliers, démontrerait au surplus de la façon la moins équivoque que les travaux projetés sont vraiment utiles. Ce serait une garantie contre les entraînemens et les influences qui prédominent trop souvent en pareille matière. Les canaux, demeurant propriété publique, seraient ouverts à tous contre paiement d'un péage modéré; ils deviendraient, comme on le désire, un frein contre le monopole des chemins de fer, dans les contrées où ceux-ci abusent de leur privilége; ailleurs ils suppléeraient à l'insuffisance des *railways*, dont les industries de transport se plaignent parfois avec raison.

La construction des chemins de fer aura été sans contredit la grande œuvre du XIXe siècle. La génération présente s'est vouée à cette immense entreprise avec une ardeur que justifiait bien l'utilité de ce précieux instrument. Pour les voyageurs, pour les marchandises de valeur, pour l'approvisionnement quotidien des villes, rien ne saurait remplacer les chemins de fer. En est-il de même pour les marchandises encombrantes? Il est clair que cela n'est pas, puisque les canaux s'en chargent à un prix moindre de moitié. Pour faire voir ce que sont ces matières encombrantes, ne citons que les houilles, les minerais et les matériaux de construction; quiconque sait quelles masses sortent en France des mines et des carrières comprendra quel est le rôle économique des voies navigables. On ne peut mieux terminer ce qui vient d'être dit qu'en citant les dernières phrases du plaidoyer que M. Krantz a écrit en faveur des canaux : « Ainsi, malgré la révolution économique amenée par l'invention des chemins de fer, les voies navigables apparaissent encore de nos jours comme l'instrument par excellence pour le transport des matières encombrantes. Puissance presque indéfinie, services à bas prix, elles se recommandent par ces précieuses qualités, et aussi par ce fait qu'elles ne sauraient porter à la prospérité actuelle des chemins de fer d'irrémédiables atteintes. »

La France se laissera-t-elle devancer par d'autres nations dans les travaux de canalisation? Non-seulement son industrie en souffrirait, car les transports à bon marché sont l'un des élémens essentiels des grandes opérations commerciales; bien plus, ce serait un aveu d'insouciance ou d'incapacité, puisque nul territoire n'est aussi propice que le nôtre à la navigation intérieure. Où trouver

ailleurs, à surface pareille, tant de cours d'eau s'écoulant en des sens divers, des rivières mieux alimentées, plus dociles à l'art des ingénieurs, — entre les bassins fluviaux, des faîtes plus faciles à franchir, — aux sources des ruisseaux, des montagnes moins escarpées? Sans doute la Loire roule trop de sable, le Rhône a trop de fougue, la Seine déborde trop souvent; mais nos fleuves soutiennent à leur avantage la comparaison avec ceux des contrées voisines. C'est que notre sol a le relief qui convient pour que les eaux conservent presque partout une vitesse d'écoulement utile. Veut-on s'en rendre compte, que l'on imagine une plaine basse, comme celles de la Hongrie ou de la Russie centrale, en place de l'Auvergne et du Limousin, la Loire divaguerait au milieu des marécages comme la Theiss ou le Dniéper; que l'on remplace au contraire le plateau de la Brie ou les terrains mamelonnés de la Champagne par une petite Suisse aux flancs abrupts, Paris y gagnerait en pittoresque, mais ce ne serait pas une grande capitale, car la Seine deviendrait un torrent impétueux après quelques jours de pluie. Et de même pour chacun de nos fleuves et pour chacune de nos rivières : les défauts qu'on leur reproche se montrent à nos yeux en d'autres pays amplifiés au point d'être des vices irrémédiables.

De tous les phénomènes naturels dont nous avons ici-bas la jouissance inconsciente, il n'en est pas de plus admirable ni de plus utile que la circulation des eaux entre la terre et l'atmosphère. Les vapeurs que la chaleur solaire fait surgir de l'Océan, chassées par les vents, viennent s'épandre en pluies sur les montagnes; de là, les eaux redescendent suivant la pente du sol jusqu'à la mer, d'où elles étaient sorties. L'homme ne commande ni à la chaleur solaire ni aux vents; sa puissance ne va pas jusque-là; mais les eaux courantes lui appartiennent, à lui d'en disposer pour son plus grand profit. Nous nous en sommes bien peu servis jusqu'à ce jour en comparaison de ce que donnerait une exploitation intelligente. Soit comme force motrice pour l'industrie ou comme moyen d'irrigation pour l'agriculture, ou comme instrument de transport, l'eau crée la richesse partout où elle passe. Ce sera pour les générations futures une œuvre non moins considérable que l'ont été les chemins de fer pour la génération actuelle d'aménager pour ces divers usages les ruisseaux, les rivières et les fleuves qui sillonnent notre territoire.

H. Blerzy.

CHARLES DICKENS

ET

SON DERNIER BIOGRAPHE

The Life of Charles Dickens, by John Forster, London 1874.

La vie d'un romancier qui n'a voulu être qu'un romancier, et pas autre chose, offre-t-elle dans son cadre restreint assez de matière pour trois volumes de biographie? On en douterait en France; mais dans l'heureuse patrie des Bothwell et des Lockhart on estime que rien de ce qui se rattache aux écrivains qui ont laissé de leur passage une trace éclatante ne saurait être indifférent à l'histoire de la littérature ni au goût du public. Aussi est-ce avec une faveur constante que l'on y accueille ces ouvrages de longue haleine, de recherche patiente et de soin minutieux, consacrés par nos voisins à la mémoire de leurs poètes ou de leurs prosateurs favoris, et dont le poids semble souvent faire contraste avec les grâces légères et la fantaisie ailée de ceux-là mêmes qu'ils ont pour objet de célébrer. Plus grande encore est la faveur, et plus certain le succès quand il s'agit d'un auteur qui pendant trente ans a su tour à tour, bienfaisant magicien, faire verser à tout un peuple de lecteurs des larmes dont on n'avait point à rougir, ou faire éclater ce rire dont les dieux d'Homère semblent avoir transmis le secret à la vieille et joyeuse Angleterre. Le livre que M. John Forster vient de terminer était donc sûr par avance d'intéresser tous ceux qu'a jamais charmés le plus populaire des romanciers anglais contemporains, c'est-à-dire tout le monde.

Dickens, on peut le dire, aura été heureux jusqu'au bout. Tout lui a réussi dans ses entreprises littéraires, et maintenant qu'il n'est plus, l'ami qui de son propre aveu l'avait le mieux connu s'étudie à le faire revivre, et trace en pied son portrait, mais avec une vérité discrète, sans dissimuler les parties faibles et sans jeter sur l'homme le masque trompeur de l'idéal.

I.

On avait toujours soupçonné que dans un des romans les plus fameux et les plus touchans de Dickens une part de réalité se mêlait à la fiction, et que l'histoire du jeune David Copperfield pourrait bien n'être que celle de l'auteur lui-même plus ou moins déguisée. On ne se trompait pas, et les allusions allaient peut-être encore plus loin qu'on ne pensait. A bien des reprises, Dickens a fait entrer dans ses récits les souvenirs de son enfance et de sa jeunesse. Pour peindre les misères poignantes qu'il a si bien décrites, pour évoquer toutes ces figures maladives et souffrantes qui traversent son œuvre, il n'avait pas besoin d'inventer, il n'avait qu'à se souvenir. Il avait en effet reçu la plus forte éducation possible, non celle que donnent les grandes institutions classiques et qui fait des hommes d'état brillans, ou des hommes de loi recherchés, ou des hommes d'église savans, mais celle que se donnent les âmes généreuses abandonnées à elles-mêmes, et qui peut faire suivant l'occurrence des artistes, des poètes ou des romanciers. Dickens fut un de ceux-ci, et, puisqu'il a lui-même dans un curieux fragment d'autobiographie levé le voile et raconté ses premières années, il faut avouer que jamais début dans la vie ne fut plus difficile et plus pénible que le sien.

Né en 1812 à Portsea, près de Portsmouth, et fils d'un commis des bureaux de la marine, il passa son enfance dans la gêne, et de la vie de famille ne connut guère que les côtés sombres. Son père, John Dickens, semble avoir été un brave homme assez insouciant qui s'était fait une habitude de la misère, et dont les embarras domestiques ne parvenaient pas à déconcerter la philosophie. Quant à sa mère, Élisabeth Barrow, on ne la voit paraître souvent ni dans la vie ni dans les souvenirs de son fils. Elle et son mari font involontairement penser au couple immortel qui dans le roman de *David Copperfield* flotte sans cesse entre les résolutions suprêmes et l'espoir d'une bonne aubaine, entre le suicide et la confection savante d'un bol de punch à l'orange. Ce n'est malheureusement pas le seul rapprochement qui se présente à l'esprit : il en est un autre plus naturel encore, et auquel l'auteur songeait sans doute lorsqu'il traçait dans *la Petite Dorrit* le portrait douloureusement comique d'un

père de famille établi à demeure dans une prison pour dettes, dont il fait les honneurs aux étrangers et où il vit en patriarche. Le jeune Dickens avait douze ans à peine lorsque son père, qui n'avait pu s'accorder avec ses créanciers, fut arrêté et mis à la Maréchaussée. Il y prit une de ces leçons d'économie domestique dont le souvenir ne se perd pas, et put voir où, avec les meilleures intentions du monde, conduisent le laisser-aller et le désordre.

C'était en vain qu'on avait quitté Portsea pour Chatham et Chatham pour Londres, où Mme Dickens avait tenté de fonder un pensionnat avec l'espoir que les familles riches des Indes ne manqueraient pas d'y envoyer leurs enfans : la plaque de cuivre qui annonçait la nouvelle institution avait bien été posée sur la porte, mais les élèves n'avaient pas paru, et le petit Charles Dickens, qui s'était flatté de pouvoir de cette façon aller lui-même à l'école, sans sortir de la famille, avait vu s'évanouir cette modeste illusion. D'école en effet il n'était plus question pour le futur auteur de *Nicholas Nickleby*. Cependant il n'était pas sans quelque instruction. Sa mère lui avait enseigné un peu d'anglais, de latin même, il avait dévoré le petit nombre de livres que possédait son père, les romans célèbres tant anglais qu'étrangers, il avait même écrit sa petite tragédie, imitée, et de très près sans doute, des *Mille et une Nuits*, enfin un de ses cousins le menait quelquefois au théâtre, dont il avait la passion; mais sa véritable éducation se faisait, sans qu'il y pensât, dans ce pauvre faubourg de Londres où vivait sa famille, et où il recevait ces « leçons de choses » qui allaient donner à ses premiers essais littéraires tant de verve originale et tant de pathétique. C'est là qu'il rencontrait la pauvreté sous toutes ses formes; c'est de là que sont sortis Oliver Twist, le petit malfaiteur innocent, et ses compagnons moins innocens que lui, et le malheureux Jo, cette épave de l'immense cité, qui « circule » depuis qu'il peut tenir sur ses jambes, sans savoir où il va, fuyant devant les agens de police, qui lui ordonnent de marcher. Par un rare bonheur, l'enfant à ce contact dangereux ne perdit ni la fraîcheur de ses sentimens, ni la naïveté de son heureux caractère. « Je sais, disait-il plus tard, que sans la miséricorde de Dieu j'aurais pu facilement, tant on me négligeait, devenir un petit vagabond ou un petit voleur. » On le mit alors dans une fabrique de cirage, avec un salaire de six shillings par semaine. Sa besogne consistait à couvrir les pots de papier huilé et de papier bleu, à les ficeler ensuite proprement et à y coller des étiquettes. C'était ce qu'on avait trouvé de mieux pour un jeune garçon chétif, plein d'intelligence et de sensibilité, et qui était déjà regardé dans son voisinage comme un petit prodige. Dickens s'y trouva si malheureux, si humilié, que plus tard, devenu fameux

et caressé par la gloire, il ne pouvait sans une profonde amertume penser à cette époque de sa vie. Son seul plaisir était d'errer aux heures de liberté dans ces rues de Londres dont il apprenait à connaître chaque pierre, et de passer le dimanche en famille dans la prison de la Maréchaussée. Parfois aussi il entrait pour boire un verre de bière dans quelque taverne où la vue de son pauvre petit chapeau et de sa jaquette usée faisait naître ordinairement un sentiment assez voisin de la défiance.

Fort heureusement son père vint à faire un petit héritage qui lui rendit la liberté, et peu de temps après le jeune Dickens fut envoyé à *Wellington-house-academy*. C'était le titre pompeux d'un établissement qui jouissait dans le quartier d'une certaine renommée, bien qu'on ne sût pas au juste pourquoi. Ce qui est certain, c'est que les souris blanches y recevaient, grâce aux élèves, une plus brillante éducation que les élèves eux-mêmes, et que, si le principal maître avait la réputation de ne rien savoir, il y avait en revanche un sous-maître qui passait pour savoir tout. Au reste, Dickens ne passa que deux ans sous la férule de M. Jones, dont il quitta la pension pour entrer comme petit clerc chez un *attorney*.

On demandait un jour au père de Dickens où son fils avait été élevé. « Ma foi, monsieur, répondait-il, on peut dire qu'il s'est élevé tout seul. » Ce n'était pas là une façon de parler. En effet, avec l'esprit d'observation la volonté s'était peu à peu développée chez le jeune homme, qui ne montrait pas beaucoup plus de goût pour son nouvel emploi qu'il n'en avait eu précédemment pour le cirage, et qui était ambitieux à sa manière. Son père, afin d'augmenter les ressources du ménage, s'était chargé de sténographier pour un journal les débats du parlement. Dickens, encouragé par l'exemple, se mit à l'étude de la sténographie avec l'ardeur qu'il a toujours portée dans toutes ses entreprises, et se rendit bientôt maître des secrets du métier. En même temps il fréquentait assidûment la salle de lecture du British Museum pour s'y donner l'instruction qui avait été refusée à son enfance; mais, si habile sténographe qu'il fût devenu, et il n'y en eut jamais de pareil, il dut se contenter pendant deux ans d'exercer sa profession dans les différentes cours de justice. Il n'y perdait point son temps d'ailleurs et y amassait des matériaux pour l'avenir. On sait en effet combien les formes de la procédure anglaise favorisent l'élément dramatique, et quelle variété d'originaux défilent chaque jour devant les tribunaux d'une cité comme Londres. Enfin à dix-neuf ans Dickens put aller rejoindre son père dans la galerie des sténographes du parlement. Il travailla d'abord pour le *True Sun*, puis pour le *Morning Chronicle*. C'était une admirable école pour un jeune

homme dévoré du désir de voir et de savoir; mais c'était aussi une rude besogne, car il fallait souvent que Dickens voyageât pour aller écouter les discours prononcés hors de session par les membres importans.

Cependant, à force de traduire les pensées des autres, il devait naturellement être amené à exprimer les siennes à son tour. Un soir d'automne, tremblant de crainte et peut-être aussi d'espérance, il alla glisser dans la boîte aux lettres d'un sombre bureau de Fleet-street son premier essai littéraire. Le pas terrible était franchi, et l'*Old Monthly Magazine* du mois de décembre 1833 fit du sténographe un auteur. Ce n'était pas encore un grand succès; mais le jeune homme avait trouvé sa voie et ne devait plus l'abandonner.

De tous les romanciers anglais, Dickens est peut-être le seul auquel l'éducation classique ait fait défaut, le seul qui soit parti de si bas pour arriver si haut, sans avoir le point d'appui solide que donnent les études libérales. On a vu les lacunes de son instruction. Il les combla sans doute dans une certaine mesure, mais à sa manière et d'une façon originale. En d'autres termes, on sent en le lisant que le joug de l'école n'a jamais chargé ses épaules, et que, bien ou mal, il ne doit absolument rien à personne. Le monde des souvenirs et des allusions classiques, dont on ne sort jamais entièrement quand on a passé son adolescence entre Homère et Virgile, ce monde lui est étranger, ou, s'il en parle, c'est avec un sourire. Au fond, le passé lui importe peu; il est un homme moderne par excellence, et c'est dans le sol de la civilisation contemporaine que tous ses romans plongent leurs racines. Tout bien pesé, peut-être l'auteur de *David Copperfield* a-t-il dû plus qu'il ne croyait lui-même à ces premières années de sa vie, si malheureuses et si triviales, s'il leur a dû l'indépendance de la pensée et cet esprit nouveau dont on sent le souffle à chaque page de ses œuvres.

II.

Les débuts littéraires de Dickens, qui semblent si brillans à distance, perdent peut-être un peu de leur éclat à être vus de près, non que le succès ait été lent à venir; mais le genre que le jeune auteur avait adopté et le mode de publication qu'il avait choisi ne comportaient pas cet enthousiasme du public qui, d'un nom inconnu, fait en quelques jours un nom célèbre. Ce n'était pas assez en effet de quelques articles publiés dans le *Monthly Magazine* pour ouvrir à Dickens la porte des grands éditeurs, d'autant plus que le directeur de ce recueil avait dû refuser toute collaboration du moment qu'elle n'était plus gratuite, ce qui n'indiquait pas que

les lecteurs fussent très nombreux. Par bonheur, le *Morning Chronicle* donnait alors une édition du soir sous le nom d'*Evening Chronicle*. Dickens demanda d'abord la faveur d'y continuer ce qu'il appelait ses *Esquisses des rues*, et ensuite une augmentation d'honoraires. Les deux requêtes parurent honnêtes, et l'on y fit droit. Il y en eut bientôt une troisième qui ne fut pas moins bien accueillie, et le *Times* annonça que M. Charles Dickens avait épousé la fille aînée de M. Hogarth, de l'*Evening Chronicle*; mais cette faveur-là, il aurait mieux valu, comme la suite le montra, que Dickens ne l'obtînt jamais : ce fut une des rares erreurs de sa vie. Le jeune couple alla d'abord s'établir dans le petit village de Chalk, entre Gravesend et Rochester, et peu après Dickens abandonna la sténographie pour s'occuper uniquement de ses romans. Il réunit en deux volumes ses esquisses de mœurs bourgeoises et populaires sous le titre de *Sketches by Boz*, et fit paraître les premières livraisons à 1 shilling de son fameux *Pickwick* (*Posthumous Papers of the Pickwick Club*). En même temps, adoptant dès lors un système de composition qui explique en partie la confusion qu'on a signalée dans les intrigues de ses fictions, il commença *Oliver Twist* avant que *Pickwick* fût terminé. Il fut longtemps obligé de conduire ainsi son génie à grandes guides pour suffire aux besoins de sa nouvelle position, et parce qu'il avait commis la faute de se « vendre en esclavage » à un éditeur peu scrupuleux auquel il dut racheter au prix de 50,000 francs la propriété des *Sketches*, qu'il lui avait vendue 1,500. Les nouveaux éditeurs, il est vrai, lui fournissaient les fonds nécessaires, mais l'auteur ne faisait que changer de servitude. Sous une forme ou sous une autre, ne faut-il pas payer sa gloire? En attendant, le pseudonyme burlesque que Dickens avait pris était en passe de devenir célèbre (1). On avait remarqué les *Sketches*, où Dickens se montre déjà avec l'originalité de son humeur et sa minutieuse observation. En revanche, les premières livraisons de l'histoire de *Pickwick* avaient été moins appréciées. Ce fut seulement à la cinquième, où Sam Weller entre en scène, que l'Angleterre reconnut dans cet épique personnage un autre Sancho Pança non moins vivant que celui de Cervantes. Dès lors on ne parla plus que de *Pickwick*. A quelque classe de la société qu'ils appartinssent, tous ceux qui savaient lire y prenaient un plaisir égal. Magistrats en perruque, ou écoliers en veste ronde, qu'on entrât dans la vie ou qu'on en sortît, le charme s'étendait à tous. On en cite un bien plaisant exemple : un grave *clergyman*

(1) Il avait donné à son petit frère, en l'honneur du vicaire de Wakefield, le surnom de *Moses*, qui, prononcé avec un nasillement comique, devenait *Boses*, et par abréviation *Boz*.

venait d'offrir à un malade les consolations de la religion et se flattait que sa peine n'avait point été perdue; en quittant la chambre, il entend le malade s'écrier : « Après tout, Dieu merci, *Pickwick* paraîtra dans dix jours. »

Le livre n'est pourtant pas un chef-d'œuvre, tant s'en faut, et Dickens devait faire mieux plus tard; mais à travers ces scènes comiques, où se déploient, avec les accidens ordinaires de la vie, les personnages les plus originaux comme les plus ridicules de la bourgeoisie et du peuple, on retrouvait la grande séve nationale des romanciers classiques, et l'on saluait dans le nouvel auteur l'héritier direct de Smollett et de Fielding. On faisait bon marché de l'invraisemblance et de la banalité des aventures, on passait condamnation sur l'insuffisance de l'intrigue parce que derrière le romancier on sentait l'humoriste. Enfin avec Dickens on rentrait dans la nature et dans la réalité, ce qui est en résumé le moyen le plus simple d'entraîner le public, bien qu'il ne soit pas aussi aisé qu'il le semble. En effet, le roman anglais n'avait pas retrouvé au XIXe siècle la veine si riche jadis exploitée, mais non épuisée. Si l'on avait observé avec fidélité et peint avec délicatesse, nulle part la puissance créatrice ne s'était révélée. Une place restait vide; ce fut Dickens qui la prit. Ce n'était pas qu'il donnât toujours à ses personnages une extrême vérité, mais il excellait à leur inspirer une vie extraordinaire, et à leur souffler quelque chose de sa poétique et fantastique imagination. Les êtres qui peuplaient ce monde, où Pickwick se meut avec tant de bonne humeur et de satisfaction, appartenaient peut-être à un ordre de création inférieur; mais ils étaient si nouveaux et si amusans qu'il ne semblait pas possible de mettre en doute leur existence. Le branle était donné, et la fortune littéraire de Dickens, un peu hésitante au départ, ne devait plus s'arrêter en route.

Ceux qui ont connu le romancier à cette époque ont gardé de lui un souvenir ineffaçable. Avec un air de jeunesse et de franchise, d'heureux traits, d'abondans cheveux bruns, des yeux pleins d'intelligence et de gaîté, il était plus semblable à un homme d'action qu'à un homme de plume, tant ses allures étaient rapides, tant il rayonnait de grâce vive et légère. Leigh Hunt disait qu'il y avait dans sa personne, quand on le rencontrait dans un salon, autant de vie et d'âme que dans cinquante êtres humains. Ce fut alors que M. John Forster noua avec lui des relations d'amitié très étroites, que la mort seule devait interrompre. Il devint tout de suite son compagnon préféré dans les longues courses à pied ou à cheval dont Dickens avait la passion et où il mettait le même acharnement que dans son travail; mais cela même ne suffisait pas au besoin de

mouvement qui l'a toujours tourmenté. Souvent il quittait Londres pour aller s'établir avec sa femme et ses enfans au bord de la mer. Ses amis, déjà nombreux à cette époque, avaient tous un nom soit dans les arts, soit dans les lettres, soit au barreau. C'était Leigh Hunt, le brillant et curieux esprit, qui s'était fait avec les livres un monde de délices et de jouissances plus réel que celui-ci, et qui savait donner un charme particulier aux plus grandes extravagances. C'était Thackeray, qui avait commencé par préférer le crayon à la plume, et qui n'en voulait pas à Dickens d'avoir refusé les dessins qu'il lui avait un jour offerts pour *Pickwick*. C'était Talfourd, le savant homme de loi, puis Douglas Jerrold, le dramaturge, et d'autres encore. Un des plus chers à Dickens était le peintre Maclise, qui, joignant à son génie d'artiste le sentiment très développé des choses littéraires, exerçait sans avoir l'air de s'en douter une puissante séduction sur ceux qui l'entouraient. Edwin Landseer, George Cattermole, le romancier Ainsworth et Macready, le grand comédien, complétaient ce cercle, qui n'avait rien à envier à aucun autre. On se réunissait le plus souvent chez Dickens, qui, ayant le goût, pour ne pas dire la superstition des anniversaires, ne manquait pas une seule occasion de célébrer le souvenir de ses succès littéraires. Le lieu de la scène variait souvent, car l'amphitryon changeait fréquemment de demeure, et la liste de ses diverses résidences serait longue; mais on se retrouvait toujours, à la ville ou à la campagne, à Londres, que Dickens aimait tant, ou bien dans quelque cottage soit à Twickenham, soit à Petersham, où, sous prétexte d'amuser les enfans, on avait fondé un club pour le jeu de balle et institué des luttes athlétiques.

Il ne fallait pas moins que de pareils exercices pour entretenir l'équilibre des forces dans un corps resté assez frêle et dans un esprit qui ne cessait de produire, et dont la prodigieuse activité déjouait les suppositions charitables de la critique. « Il y a, disait déjà la *Quarterly Review* au mois d'octobre 1837, des raisons de croire que la veine particulière qui a jusqu'ici fourni un métal si attrayant est épuisée. Le fait est que M. Dickens écrit trop souvent et trop vite. S'il persiste plus longtemps dans cette voie-là, point n'est besoin du don de prophétie pour prédire son sort : il s'est élevé comme une fusée et descendra comme la baguette. » L'auteur de l'article en fut pour ses frais de métaphore : *Nicholas Nickleby* parut, et il s'en vendit 50,000 exemplaires. L'attente du public avait été vive et mêlée d'anxiété : on se demandait si la nouvelle œuvre y répondrait, et s'il serait possible au jeune écrivain de marcher sans ployer sous le fardeau de sa popularité. La première livraison du roman dissipa toutes les appréhensions, et Sidney

Smith, celui-là même qui prétendait plaisamment ne jamais lire les ouvrages dont il avait à rendre compte afin d'échapper à tout parti-pris, Sidney Smith dérogeait à son habitude et se déclarait vaincu. « J'ai résisté à M. Dickens aussi longtemps que je l'ai pu, mais il m'a conquis. » Cet intérêt universel était justifié : *Nicholas Nickleby*, qui marque dans la manière de Dickens un sensible progrès, indique que l'horizon de l'écrivain s'est agrandi. Ce ne sont plus seulement des scènes détachées comme dans *Pickwick*, ou des peintures du monde des voleurs comme dans *Oliver Twist*; c'est avec la même verve, avec le même bonheur d'observation, un plus grand emploi de la gaîté, de l'imagination et de l'art d'écrire. Ce n'est plus seulement pour amuser que Dickens prend la plume, c'est pour attaquer des abus ou pour défendre une cause. Le romancier, devenu moraliste, se fait une arme du roman. Désormais tous les opprimés trouveront en lui un défenseur; désormais, s'il touche aux plaies saignantes, ce sera pour tenter de les guérir, et s'il plaide de nobles procès, il en gagnera plus d'un. On lui a reproché ce rôle d'avocat. On s'est étonné de ces indignations que le grand art, dit-on, ne connaît pas, parce qu'il considère toutes les passions comme des forces, tous les vices comme des productions naturelles, et parce qu'il a non pas à prendre parti, mais à constater. Dickens était trop ignorant pour s'élever à la hauteur de ce point de vue scientifique, et trop vivant pour ce rôle de professeur d'anatomie. Il aimait la lutte et la vie, voyait partout des justes à soutenir, des méchans à bafouer de sa puissante ironie, et, s'inquiétant peu de manquer aux lois de l'esthétique nouvelle, mettait son génie au service de la morale et ne dédaignait pas de tourner le roman à l'utilité pratique. Il en fut récompensé par l'admiration d'innombrables lecteurs qui jugèrent que l'auteur de *Nicholas Nickleby* n'avait rien perdu de sa verve merveilleuse à se faire le champion des pauvres, des innocens et des malheureux, et à leur ouvrir tout un monde de compassion et de tendresse.

On sait l'origine du roman. Les maisons d'éducation à bas prix du Yorkshire avaient une réputation de désordre et de cruauté qu'avait encore augmentée en 1836 l'intervention de la justice. Dickens, qui depuis longtemps avait à cœur de stigmatiser ces odieux abus, se rendit dans le Yorkshire, et, sous prétexte de chercher une école pour le fils d'une veuve imaginaire, parcourut le pays en se renseignant. Un soir d'hiver, dans une ville dont le nom est passé sous silence, il eut l'entretien suivant avec un brave homme à large face et d'humeur joviale, auquel on l'avait adressé. « Connaissez-vous ici, lui demandai-je, quelque grande école? — Oui, répondit le personnage; il y en a une assez grosse. — Est-elle bonne? — Hé,

hé! aussi bonne qu'une autre; c'est une question d'opinion. — Et mon homme regardait le feu, promenait les yeux autour de la chambre, et sifflait entre ses dents. Dès que je changeais le sujet de la conversation, il se remettait; mais malgré des essais répétés je ne touchais jamais à la question de l'école sans remarquer que, même au milieu d'un éclat de rire, il perdait contenance et avait l'air mal à l'aise. A la fin, après que nous eûmes ainsi passé une heure ou deux fort agréablement, il prit tout à coup son chapeau, s'appuya sur la table, et, me regardant en plein visage, il me dit à voix basse : — Eh bien! monsieur, nous avons eu beaucoup d'agrément à nous trouver ensemble, et je vais vous dire mon sentiment. Ne laissez pas votre veuve envoyer son petit garçon chez un de nos maîtres d'école, tant qu'il y aura dans Londres un cheval à garder ou une gouttière pour y dormir. Je ne voudrais pas dire du mal de mes voisins, et c'est tout tranquillement que je vous parle; mais que je sois damné si je vais me coucher sans vous dire, dans l'intérêt de cette veuve, d'éloigner le petit garçon de pareils coquins, tant qu'il y aura dans Londres un cheval à garder ou une gouttière pour y dormir. — Il répéta ces derniers mots avec une grande chaleur et d'un air solennel qui faisait paraître sa joyeuse face deux fois plus large; puis il me serra la main et s'en alla. Je ne l'ai jamais revu, mais je m'imagine quelquefois que je retrouve dans John Browdie un faible reflet de cette figure. »

Cette confidence de l'auteur nous prouve quel sérieux il mettait dans ses compositions romanesques en les appuyant toujours sur des faits d'observation réelle, et nous apprend en même temps comment il créait ses personnages. Cet aimable et franc citoyen du Yorkshire, au visage comme au parler large, qui remplace les *o* par des *a* et fourre partout le plus d'*r* qu'il peut, entrevu à la clarté du foyer dans une auberge de petite ville, ce sera tout à l'heure l'honnête John Browdie, le massif amoureux de miss Price. Il en est de même de tous les héros du romancier, les plus pathétiques comme les plus burlesques. Tous, il les a rencontrés perdus dans la foule, invisibles pour les yeux du vulgaire, mais néanmoins vivans. Avec le secret du génie, il les tire du néant, les façonne, leur donne un relief qu'on a pu quelquefois trouver excessif, quoiqu'il ôte moins à leur réalité qu'il n'ajoute à leur originalité, les enferme dans sa pensée, vit avec eux, puis au moment voulu les lâche par le monde.

Dickens a connu plus que personne l'attachement du créateur à sa création. Ces enfans de son imagination devenaient bientôt pour lui des êtres animés et palpables dont il partageait les peines et les joies, et sur le triste sort desquels il ne laissait pas de gémir, sans leur épargner pour cela la plus petite infortune. C'est ainsi qu'au

moment d'achever *le Magasin d'antiquités* il disait à M. Forster : « Je suis le plus malheureux des êtres. Cette fin jette sur moi l'ombre la plus horrible, et j'ai toutes les peines du monde à me forcer d'avancer. Je tremble d'aborder cet endroit... Je serai bien longtemps à m'en remettre. Elle (Nelly) ne manquera à personne autant qu'à moi. Cela m'est si pénible que je ne peux vraiment pas exprimer le chagrin que j'éprouve. » Et, lorsqu'il se fut décidé à faire mourir le petit Paul (*Dombey and Son*), il passa la plus grande partie de la nuit à errer triste et désolé dans les rues de Paris, où il se trouvait alors. Il déclara même une fois à un critique, qui ne manqua pas d'en faire son profit, que tous les mots prononcés par ses personnages, il les *entendait* distinctement. C'était, ajoute M. Lewes, « le phénomène de l'hallucination. » En tout cas, ce phénomène-là est rare, et il serait bien à souhaiter qu'il se produisît plus souvent chez les romanciers : le public n'aurait rien à y perdre.

L'Angleterre semble avoir été du même avis, et à partir de la publication de *Nicholas Nickleby* elle mit Dickens au premier rang des écrivains dont elle attendait le plus. En effet, si le roman moderne depuis Walter Scott est, comme on l'a soutenu, tout entier dans le dialogue, où les personnages se dessinent et s'analysent eux-mêmes, la puissance que déployait Dickens dans cette partie considérable de l'art pouvait faire excuser bien des imperfections de toute espèce, soit dans l'intrigue, soit dans l'emploi trop fréquent de certains procédés dramatiques, soit dans l'abus d'effets comiques trop uniformes, soit dans la répétition des mêmes tics grotesques. D'ailleurs, si le romancier était quelquefois en défaut, l'humoriste ne sommeillait jamais. Comme naguère dans *Pickwick*, c'était à torrens que débordait la gaîté, tantôt ironique et mordante, tantôt fantastique et bouffonne, et toujours sous cette forme imprévue qui était un des grands charmes de ce jeune talent. A ce courant s'entremêlait un élément pathétique de bon aloi; on était pris par les entrailles, et, larmes de rire ou larmes de pitié, les yeux se mouillaient sans cesse. Et c'est là, pour le dire en passant, un point où Dickens se montrait supérieur à ses maîtres, Smollett et Fielding, et aux romanciers de l'âge précédent. Que Clarisse Harlowe et Paméla aient fait pleurer les plus beaux yeux du XVIIIe siècle, il faut bien le croire, puisque de respectables traditions nous l'assurent; mais elles n'ont jamais fait rire personne, du moins au sens ordinaire de ce mot. Et quant à Roderick Random, Tom Jones ou Joseph Andrews, ils n'ont ou plutôt ne justifient aucune prétention au pathétique.

Il y a quelque chose de touchant dans l'affection d'un grand pu-

blic pour l'écrivain qu'il adopte. Après les joies brûlantes et périlleuses du triomphe oratoire, c'est assurément la plus douce satisfaction qu'il soit donné à l'homme de lettres d'éprouver, surtout quand aucun alliage impur ne s'y vient mêler. Dans la longue carrière de Dickens, de 1836 à 1870, on peut dire que rien ne troubla sérieusement cette bonne intelligence. Ce n'est pas toutefois que le romancier se soit toujours tenu à la même hauteur; mais il ne trompa jamais complétement l'attente de ses lecteurs, et on lui pardonna d'autant plus qu'on l'aimait davantage. On l'aimait pour ses rares et brillantes qualités, pour la générosité de son caractère, pour la franchise d'un talent auquel toute apparence de charlatanisme était insupportable; peut-être aussi l'aimait-on pour ses défauts, si séduisans et si peu vulgaires. Et ce qui montre plus que tout le reste la vraie grandeur de son génie, c'est qu'au sommet inespéré où l'admiration de ses compatriotes l'avait si rapidement porté la tête ne lui tourna jamais. Le parvenu littéraire ne se trahit nulle part en lui, et il demeura jusqu'à la fin ce qu'il avait été d'abord, l'homme le plus simple et le moins prétentieux de la terre.

Nicholas Nickleby était encore dans toute la fraîcheur de sa gloire que Dickens songeait déjà à lui donner des successeurs. Il avait eu d'abord l'idée d'entreprendre une publication périodique, mais il abandonna ce projet d'autant plus volontiers que chemin faisant il avait rencontré le sujet d'un nouveau roman, *le Magasin d'antiquités*, dont le principal personnage était destiné à un grand succès. La petite Nelly est en effet une des plus touchantes créatures que le roman anglais ait introduites dans la littérature. Jeffrey, juge assez difficile, comme on sait, déclarait qu'il n'y avait rien eu d'aussi parfait depuis la Cordélie de Shakspeare. Le monde de bohémiens où se mêlait sans s'y souiller cette douce figure lui donnait encore plus d'éclat, et Dick Swiveller, le joyeux clerc de procureur, et la pauvre petite servante surnommée *la marquise*, composaient avec les montreurs de marionnettes un ensemble de l'effet le plus heureux. On sentait une fois encore que le trésor de sensibilité et de gaîté renfermé dans l'âme de Dickens n'était pas près de s'épuiser. Et de fait il devait être bien grand pour suffire aux dépenses qui lui étaient imposées, car Dickens se répandait sans fin. Sa verve, qui semblait ne pas se contenter du roman, s'échappait encore à flots dans sa conversation et dans sa correspondance. Au rebours de tous les humoristes, cet écrivain si gai était aussi, chose étrange, l'homme le plus gai de son temps, et ne cessait d'inventer folies sur folies pour divertir innocemment sa famille et ses amis. C'est ainsi qu'il avait fait croire à Savage Landor qu'il était tombé amoureux de la reine, et lui avait proposé d'entrer dans un complot fantas-

tique où l'énergie bien connue du poète pourrait ne pas être inutile; mais, quoi qu'il imaginât en ce genre, à propos d'une lecture ou de quelque petite scène dont il avait été témoin, ou de quelque incident domestique, la marque personnelle se retrouvait toujours. De tout ce qui l'entourait, il tirait un élément de drame burlesque ou un motif pour les développemens les moins attendus. Les fragmens de lettres que M. Forster a cités sont à cet égard bien propres à rendre plus nette l'image du romancier, en nous le montrant tel qu'il était dans la réalité de la vie, soit qu'il s'occupât de faire une enquête sur ses cheminées, dont la fumée incommodait ses voisins, soit qu'il envoyât au peintre Maclise une relation gravement circonstanciée sur la mort de son corbeau favori. Ce corbeau tient une grande place dans *Barnaby Rudge*, que Dickens écrivait alors, et dont pour la première fois il empruntait le fond à l'histoire du XVIIIe siècle. La tentative était audacieuse, car le roman historique exige certaines qualités qu'il n'avait pas et qui n'étaient guère compatibles avec son extrême personnalité. Il s'en tira pourtant non sans honneur, et, si le plan de l'ouvrage est faible, les descriptions qu'il a faites des troubles populaires connus sous le nom de *no popery riots* sont tracées d'une main vigoureuse. Ainsi, là même où il était le moins original, Dickens possédait encore le secret d'intéresser et d'émouvoir en se renouvelant sans cesse.

III.

Il y avait quatre ans que le nom de Boz était dans toutes les bouches et ses romans dans toutes les mains lorsque l'occasion de faire son premier apprentissage de la popularité s'offrit à l'écrivain. Jusqu'alors il ne s'était pas livré au public et avait vécu assez retiré, ou du moins sans sortir du petit cercle d'amis, d'artistes et de littérateurs dont il était devenu l'âme et le charme. Ce fut l'Écosse qui l'invita à goûter aux honneurs publics sous la forme d'un grand dîner que devait présider lord Jeffrey lui-même. Ce devait être en quelque sorte la consécration solennelle de la jeune renommée du romancier dans la cité littéraire par excellence, et celui qui, dans *Pickwick* et ailleurs, avait inspiré à ses héros tant de toasts burlesques, allait être à son tour obligé d'en porter et d'en recevoir pour son propre compte.

Ce fut à cette occasion qu'après avoir reçu du lord prévôt, accompagné du conseil et des magistrats de la ville, la bourgeoisie d'Édimbourg, il parcourut l'Écosse et visita les sites les plus fameux des *highlands*, sans rien perdre en route de sa bonne humeur malgré les incommodités du voyage et les sévérités du climat.

« Il ne pleut pas toujours en Écosse, disait le docteur Johnson; il

y neige quelquefois. » Dickens s'aperçut que les choses n'avaient pas beaucoup changé. Les lieux n'avaient pas changé non plus. Leur beauté fit sur lui une impression profonde, et, quoiqu'il fût peut-être plus sensible aux ridicules des hommes qu'au sublime de la nature, le val de Glencoe avec ses souvenirs tragiques et ses masses de rochers ne devait pas s'effacer de sa mémoire; mais ce n'était là qu'un prélude à un plus grand voyage. Parmi les témoignages d'admiration qui lui venaient de toutes parts, celui de Washington Irving avait réveillé le désir, ancien chez Dickens, de visiter les États-Unis. Le moment était favorable. Libre enfin de ses premiers engagemens littéraires, il venait de conclure avec MM. Chapman et Hall un traité avantageux qui lui donnait une année de loisir, et se disait qu'il rapporterait bien d'Amérique un livre tout fait. En conséquence, laissant ses quatre enfans à la garde de Dieu et de ses amis, il partit avec Mme Dickens en janvier 1842. Après une rude et périlleuse traversée, il eut dès Halifax l'avant-goût des ovations qui l'attendaient. Un homme hors d'haleine se présente à lui comme le président de la chambre des communes d'Halifax, l'entraîne à la maison du gouverneur, puis à la séance du parlement, qui s'ouvrait justement ce jour-là, et où juges, magistrats, évêques et législateurs, souhaitant la bienvenue au romancier, le font asseoir à côté du trône du président.

Depuis Lafayette, comme le faisait remarquer l'historien Ticknor, personne n'avait été reçu de la sorte. Daniel Webster déclarait à ses compatriotes que le nouvel étranger avait déjà fait plus pour améliorer la condition des pauvres en Angleterre que tous les hommes d'état envoyés par la Grande-Bretagne au parlement. Channing, développant en beau langage la même hyperbole, trouvait dans l'œuvre du romancier la justification de cet accueil magnifique, et Washington Irving, dans le grand dîner de New-York, où suivant ses prévisions il resta court, buvait à Charles Dickens, « l'hôte de la nation. » Mais quoi? s'il est doux d'être fêté, cela est bien fatigant aussi. Dickens ne tarda pas à s'en apercevoir. Il dut d'abord prendre un secrétaire, car il avait une correspondance de ministre et autant de rendez-vous qu'un médecin à la mode; puis il fut forcé de se tracer un plan de voyage rigoureux, et finit même par refuser toute invitation à paraître en public. Il n'avait de repos ni jour ni nuit, et sa popularité le poursuivait jusqu'au lit. C'est ainsi qu'un soir, à Hartford, au moment où il venait de se coucher, une sérénade de voix et de guitares se fait entendre devant sa porte, dans le corridor de l'hôtel. « Nous nous sentîmes plus émus que je ne puis vous dire. Pourtant au milieu de mon accès de sentimentalité une pensée me traversa l'esprit qui me fit tellement rire que je dus me cacher le visage sous les couvertures. — Bonté du ciel!

m'écriai-je, quelle figure ridicule et triviale doivent donc faire mes bottes qui sont restées à la porte! Dans toute ma vie, je n'eus jamais un sentiment aussi profond de l'absurdité des bottes. »

C'était bien pis le jour. Il ne pouvait rien faire de ce qu'il voulait faire, rien voir de ce qu'il voulait voir. S'il sortait, la foule le suivait; s'il restait chez lui, les visiteurs affluaient comme à une foire. S'il allait, accompagné d'un ami, visiter un établissement public, les directeurs arrivaient aussitôt, se mettaient en embuscade dans la cour et lui décochaient un discours improvisé. S'il se rendait à l'église pour y chercher un peu de paix, on se bousculait aux alentours de son banc, et c'était à lui que le prédicateur adressait son sermon. Dans la voiture du chemin de fer même, le conducteur ne consentait pas à le laisser tranquille. S'arrêtait-il à quelque station pour y boire un verre d'eau, une centaine de spectateurs venaient fixer leurs yeux sur sa gorge quand il ouvrait la bouche pour avaler. Enfin à chaque courrier la poste lui apportait un tas de lettres sans objet, et qui demandaient toutes une réponse immédiate. Comment trouver un moment dans ce tourbillon perpétuel pour penser et pour observer? Il y réussissait pourtant, et son succès ne l'enivrait pas plus qu'il ne troublait son jugement. Il ne lui fallut pas beaucoup de temps pour se placer entre les admirateurs fanatiques et les détracteurs passionnés du pays qu'il visitait.

Les ovations auxquelles il était soumis ne lui cachèrent ni les vertus incontestables, ni les erreurs, ni les travers de frère Jonathan. Il trouvait l'Américain sérieux, hospitalier, obligeant, franc, plus exempt de préjugés qu'on ne suppose, plein d'enthousiasme chevaleresque à l'égard des femmes et dévoué sans retour, pourvu qu'on sût acquérir ses bonnes grâces. Seulement il n'aurait voulu à aucun prix vivre en Amérique. Deux choses surtout révoltaient son âme, l'esclavage et la piraterie littéraire. Il ne voulut jamais accepter aucune marque publique de respect là où il y avait des esclaves, protestant ainsi à sa façon contre « l'institution particulière. » Quant au droit de propriété littéraire, il ne craignit pas, toutes les fois qu'il en trouva l'occasion, de s'élever contre l'impudente violation qu'on en faisait chaque jour et dont il était la première victime; mais cette petite satisfaction ne compensait pas l'insupportable fatigue que le lion du jour commençait à éprouver en se voyant un objet d'exposition permanente pour tous les curieux, les désœuvrés et les indiscrets des États-Unis. « Je crois sérieusement, disait-il, qu'une expression de tristesse s'est gravée sur mes traits, grâce à l'ennui sans mélange que je ressens. Il y a sur mon menton, à droite de la lèvre inférieure, un pli qu'y a fixé pour jamais l'habitant de la Nouvelle-Angleterre dont ma dernière lettre vous entretenait. J'ai à l'extérieur de l'œil gauche une empreinte de patte d'oie que j'at-

tribue aux personnages littéraires des petites villes. Ma joue a perdu une fossette : c'est un sage législateur qui me l'a dérobée; je m'en suis aperçu au moment même où elle s'envolait. En revanche, je suis réellement redevable d'une bonne large grimace à P... E..., critique de Philadelphie, seul propriétaire de la langue anglaise dans sa pureté grammaticale et idiomatique, lequel m'avoua que j'avais *réveillé une nouvelle ère* dans son esprit. » Toujours est-il qu'après avoir visité la Prairie et le Niagara l'hôte des États-Unis ne fut pas fâché de se retrouver à Montréal au milieu de vrais compatriotes, et de rentrer en Angleterre, où il arriva dans l'été de 1842.

Deux ouvrages se rattachent au premier voyage de Dickens en Amérique, un livre de descriptions et un roman. Le premier en date, *American Notes*, n'est guère qu'un arrangement des notes et des lettres que le voyageur avait écrites durant son séjour dans le Nouveau-Monde. Entre le désir d'instruire ses lecteurs anglais et la nécessité de ménager ses lecteurs américains, l'auteur ne réussit à satisfaire personne. Ceux-ci, pour les quelques vérités qu'il leur avait dites, le traitèrent d'ingrat, et ceux-là, ne trouvant pas dans le livre tout ce qu'ils en attendaient, le jugèrent incomplet. La vérité est que Dickens n'avait pas trouvé non plus au-delà de l'Atlantique tout ce qu'il s'attendait à y voir. Cependant ses descriptions étaient pleines de fraîcheur, d'entrain, et au fond sans malice. Toute allusion aux personnes en avait été soigneusement écartée; mais en général on était un peu déçu, quoique de bons juges, parmi lesquels Jeffrey, fussent d'avis que le récit était attachant et fidèle.

A la publication des *Notes sur l'Amérique* succéda celle de *Martin Chuzzlewit*. Dickens n'avait jusqu'alors rien écrit d'aussi puissant, jamais son observation n'avait été plus mordante, jamais ses personnages n'avaient été dessinés avec plus de vigueur et d'originalité. Cependant le succès fut d'abord beaucoup au-dessous de ce qu'avaient espéré les éditeurs du nouveau roman. Il est toujours difficile d'expliquer ces erreurs du public dont fourmille l'histoire de la littérature, car elles proviennent souvent de causes obscures ou futiles qui échappent à l'appréciation. D'autre part, il est bien dur pour un écrivain de voir son public diminuer, ne fût-ce que pour un instant, au moment même où il sent qu'il n'a jamais mieux mérité ses suffrages. C'était un peu le cas pour l'auteur de *Martin Chuzzlewit*. Cette œuvre en effet, loin d'être inférieure aux précédentes, marquait un développement inattendu dans le talent de Dickens, qui semblait inaugurer une seconde manière. Les héros comiques ou tragiques qu'il avait précédemment mis en scène avaient souvent encouru le reproche assez fondé d'offrir plus de

surface que de profondeur, plus d'éclat que de solidité. Il n'en était pas de même dans *Martin Chuzzlewit*. La verve incomparable y courait aussi brillante qu'au début, mais l'étude des caractères y prenait quelque chose de plus magistral et de plus élevé. Pour tout dire en un mot, des types apparaissaient dignes de prendre place à côté de ceux qui sont entrés dans le domaine commun de la littérature romanesque, et qui, sans être moins anglais, étaient pourtant plus humains et plus vrais. Au premier rang, et dépassant les autres de toute la tête, était Pecksniff. On a dit que cette espèce de Tartuffe n'était possible qu'en Angleterre. Hélas! il n'en est rien. Partout où se glisse à côté de la vraie dévotion une dévotion fausse, on rencontre des Pecksniff. On en trouve au nord et au midi, dans toutes les classes de la société, en bas comme en haut. Pecksniff ne parle pas de sa haire et de sa discipline, il est vrai, mais il excelle à mêler Dieu dans tout ce qu'il fait, et pratique le pardon des injures. « Charity, ma chère, quand je prendrai mon chandelier ce soir, faites-moi penser à prier plus particulièrement que d'habitude pour M. Anthony Chuzzlewit, qui a commis une injustice à mon égard. » Soyons moraux, répète-t-il à tout propos, ce qui ne l'empêche pas de capter un héritage, de s'associer avec des chevaliers d'industrie et de s'enivrer à l'occasion. Il n'est pas moins sinistre que Tartuffe, mais il est plus plaisant, et ce n'est pas sans une grande habileté que Dickens, pour atténuer l'odieux du personnage, a jeté sur lui cette teinte comique qui le rend si divertissant malgré l'horreur qu'il inspire. Et dans quel admirable milieu Pecksniff s'épanouit, et quelle société que celle où se rencontrent Charity, la fille aigre et mûre, Mercy, l'enfant insouciante et rieuse, l'horrible tribu des Chuzzlewit, M. Mould, l'entrepreneur des pompes funèbres, si jovial dans son intérieur, et enfin la garde-malade, véritable chef-d'œuvre de l'humour anglais, mistress Gamp, dont le nom ne peut plus se prononcer qu'à travers un éclat de rire, tant est bouffon le cortége d'idées, de mots, de gestes et de manières qu'il fait passer devant l'esprit! Horrible mégère, s'il en fut, mais de joyeuse compagnie, femme « qu'on aimerait à enterrer gratis, et proprement encore, » comme le dit M. Mould, son admirateur, et à laquelle on ne saurait rien comparer dans aucune littérature. Elle est avec Pecksniff la figure la plus étonnante de cette galerie d'hypocrites, d'égoïstes, de scélérats inaccessibles aux lois, et, comme lui, elle est devenue la personnification de toute une race d'êtres particuliers : ces noms propres se sont changés en noms communs. Ce qui gâte le roman, c'est justement ce qui contribua d'abord à en relever la fortune vacillante, c'est-à-dire le fameux épisode du voyage de Martin en Amérique. Il causa de l'autre côté de l'eau une tempête d'indignation, et bien à tort, car, à tout prendre, les plus maltraités

c'étaient encore les Anglais. Les colonels spéculateurs et flibustiers, les hommes d'état ridicules et les femmes politiques dont *Martin Chuzzlewit* avait tracé la caricature étaient moins noirs dans le livre que ses propres concitoyens. Au reste, on devait finir en Amérique par le reconnaître, et le ressentiment ne fut pas de longue durée.

Quoi qu'il en soit, malgré l'évidente supériorité de l'ouvrage, les éditeurs, le voyant moins apprécié que les autres, prirent peur, firent partager leurs craintes à l'auteur, et, en le rappelant aux clauses d'un contrat qui avait tout prévu, le blessèrent maladroitement. Dickens de son côté, faisant réflexion qu'il était à peu près le seul que ses livres n'eussent point enrichi, s'irrita et voulut rompre avec MM. Chapman et Hall, qui lui devaient la fortune de leur maison. Il consulta ses amis, contre son habitude particulière, et suivant l'habitude générale ne les écouta pas, conçut plusieurs projets sans s'arrêter à aucun, ce qui était peut-être le plus sage, consulta aussi les notes de ses fournisseurs, qui étaient assez longues, car il dépensait beaucoup pour entretenir sa maison et ses parens, et se dit qu'après tout le moyen le plus sûr de faire des économies était encore de partir pour l'Italie. C'était là une façon originale de tourner la difficulté, et personne n'y avait songé. L'auteur de l'invention avait d'abord jeté les yeux sur la Bretagne et sur la Normandie, où l'on pouvait, paraît-il, vivre en ce temps-là à bon marché; mais le but eût été trop vite atteint sans doute, et il renonça bientôt à l'idée de s'établir en France. En conséquence, un beau matin, il s'en alla acheter pour la somme modique de 1,125 fr. une berline de voyage à peu près aussi grande que la bibliothèque de son ami Forster, avec lampes et poches de tout genre, véritable arche de Noé capable de contenir une famille anglaise, et, s'étant muni d'un courrier, toujours par économie, il se mit en route avec sa femme, sa belle-sœur et ses cinq enfans pour Marseille et pour Gênes. Il est vrai qu'auparavant il avait, moyennant une somme de 2,800 livres payables par avance, associé deux nouveaux éditeurs à tout ce qu'il publierait pendant huit années consécutives.

En réalité, ce qui l'engageait à quitter l'Angleterre, c'était le besoin d'élargir le domaine de son observation. Il était revenu d'Amérique plus riche d'idées qu'il n'y était allé, ainsi que le prouvait *Martin Chuzzlewit*. Dévoré du désir de voir des pays nouveaux et surtout des hommes, il voulait s'enrichir encore, et, parvenu à un tournant de sa carrière, il sentait qu'un arrêt lui était nécessaire avant de reprendre l'essor.

On sait le culte profond des Anglais pour l'Italie, et l'admiration qu'excite généralement chez les habitans du nord de l'Europe le premier aspect de ce ciel et de ces eaux que tant de voix éloquentes

ont célébrés. Il en est plusieurs, poètes ou hommes d'état, qui, ne pouvant s'arracher à un pareil spectacle, ont changé de patrie et daté leurs œuvres de quelque villa des bords de la Méditerranée ou des rives de l'Arno. Sur tous, la fascination est extrême, et, quand on veut la traduire, on n'échappe que difficilement aux lieux-communs et à l'expression toute faite. Que de volumes cette pauvre Italie, qui n'en peut mais, n'a-t-elle pas dictés aux étrangers et aux Anglais en particulier depuis le commencement de ce siècle! Que de descriptions toujours les mêmes, que de points d'admiration à propos des mêmes sites, des mêmes palais et des mêmes statues, que de romans et que de banalités! Dickens sembla d'abord se soustraire à la contagion. Le ciel ne lui parut pas aussi bleu que la légende le prétendait, ni les paysannes aussi jolies; mais, le temps ayant changé, il céda à l'entraînement général et joignit sa voix au chœur universel. On le vit, lui dont le bagage classique était si léger, parcourir les lieux célèbres avec un Juvénal dans sa poche, déclarer que Venise était la merveille du monde, s'intéresser au chant de la cigale et faire de longues enquêtes sur les maisons religieuses. Cependant quelques fausses notes lui échappaient encore. Ainsi la Méditerranée avec son silence lui donnait, rapprochement assez imprévu, l'idée du Styx, et les tableaux qu'il avait vus reproduits par la gravure ne faisaient pas sur lui l'impression qu'il en attendait : l'esprit d'indépendance et d'erreur perçait toujours par quelque bout. Aussi s'étant mis un matin à sa table de travail dans le palais Peschiere qu'il avait loué, et, cherchant un sujet de conte, il ne pensa même pas à le demander à ce qui l'entourait, comme tout autre aurait fait à sa place. Gênes étalait à ses pieds ses marbres et ses fontaines, et le son des cloches montait de tous ses couvens; ce fut au vieux beffroi de Londres qu'il songea, et au pont de Waterloo et à la neige de Noël. Il vit les pauvres et les affamés jeter des regards avides sur les vitres éclairées par les flammes du plum-pudding embrasé, et il se résolut, comme il disait, à frapper un coup pour ses cliens. De là son *Carillon de Noël*, qui n'a rien d'italien. Quand il l'eut fini, il n'y tint plus. Il avait soif des rues et des foules de Londres, et se mit en route tout seul. Il passa le Simplon et vint (c'était le prétexte du voyage) lire à quelques amis réunis chez M. Forster l'histoire de Trotty Veck et de ce que lui disaient les cloches. Il y avait là un auditoire nombreux et choisi. Le succès du lecteur fut grand, et plusieurs pleuraient en écoutant cette voix qui ignorait encore un pouvoir dont elle ne devait tirer parti que longtemps après. Dickens alla finir l'hiver à Gênes, visita rapidement l'Italie, et l'été de 1845 le retrouva dans sa maison de Devonshire-Terrace.

« Mon cher Dickens, nous sommes enchantés de votre retour. Voici, *thank God*, Devonshire-Place ressuscité. Venez *luncheoner* demain à une heure, et amenez votre brave ami Forster. » C'est en ces termes que le fameux comte d'Orsay s'adressait au romancier quelques jours après l'arrivée de celui-ci, et Dickens, qui n'avait pas encore beaucoup étudié notre langue, en savait cependant assez pour comprendre ce français familier. Devonshire-Terrace était en effet ressuscité, et avec le maître de la maison la joie et l'entrain y étaient rentrés; mais, après l'année de loisir qu'il s'était donnée, il fallait que Dickens se remît au travail, et le travail avait toujours été pour lui plus pénible peut-être que pour tout autre. On ne s'en douterait pas en le lisant; mais ces dialogues si vifs qu'ils semblent improvisés, ces descriptions si animées qu'on les dirait coulées d'un premier jet, ce style si impétueux, si capricieux, qui reproduit le mouvement de la parole, tout cela représentait un effort extrême. Des semaines entières se passaient sans que le fécond romancier pût écrire une page, sans qu'il pût parvenir à « chauffer sa machine. » Jamais à cet égard il ne s'était senti moins en veine que quand il revint d'Italie. Il fallait que la crise fût bien aiguë, car il eut l'idée de publier un journal et d'entrer dans la politique. Jusqu'alors en effet, il s'était tenu à l'écart de cette perfide enchanteresse, non par indifférence, mais parce qu'il sentait d'instinct que sa voie et sa puissance étaient ailleurs. Il se disait radical, et le retour des tories aux affaires lui avait même inspiré, en 1841, quelques satires rimées, dont une entre autres sur le bon vieux temps du torysme anglais ne manque pas d'une certaine vivacité. « Par Jupiter, écrivait-il alors de Broadstairs, comme je deviens radical! Je me fortifie chaque jour davantage dans les vrais principes. Je ne sais pas si c'est l'effet des bains de mer ou non, mais c'est ainsi. » Cependant il n'avait jamais fait une étude particulière de ces « principes; » il en était même venu peu à peu à désespérer de voir les hommes d'état, à quelque parti qu'ils appartinssent, trouver la solution des grands problèmes politiques et sociaux. Lorsqu'un cordonnier de Southampton et un ramoneur de Windsor avaient fondé, avec l'aide d'un pair d'Angleterre, la première « école déguenillée, » il avait accompagné ces braves gens de ses vœux les plus ardens, et avait même offert d'écrire à ce sujet un article pour la *Revue d'Édimbourg*, car il s'était fait l'avocat des pauvres et prenait sa tâche toujours plus à cœur, tout en se gardant avec soin d'exciter les classes de la société les unes contre les autres. « Ah! disait-il un jour, associant au souvenir des merveilles de Venise, dont il avait encore l'esprit tout plein, son grand désir d'écrire pour le peuple qui travaille et qui souffre quelque

œuvre ineffaçable, combien je pensais que ce serait vraiment là s'élever au-dessus de la poussière de tous les doges dans leurs tombeaux, et se tenir sur un escalier de géans que Samson lui-même ne pourrait jeter à bas! » noble ambition qui, sous des formes différentes, fut celle de toute sa vie, et que le roman, comme il l'entendait, satisfaisait bien mieux que n'aurait pu faire le journalisme.

Ce fut en vain que M. Forster fit passer sous les yeux de son ami toutes les raisons les plus propres à le détourner d'une pareille entreprise, lui représentant que son talent et sa gloire s'accommoderaient mal de la responsabilité d'un journal quotidien. Dickens persista dans son projet, et résolut de mettre au service d'une nouvelle feuille la popularité de son nom. Le *Daily-News*, disait le prospectus qu'il avait lui-même rédigé, resterait libre de toute influence, de tout esprit de parti; il se dévouerait à la défense de tous les moyens rationnels et honnêtes qui peuvent aider à redresser les torts, à maintenir les droits légitimes et à avancer le bonheur de la société. Le journal, en demeurant fidèle à ce programme, ne devait pas faire regretter à Dickens l'appui passager que celui-ci lui avait prêté, et qui avait fait son succès; mais l'éditeur se lassa bien vite de ses fonctions. Le premier numéro du *Daily-News* avait paru le 21 janvier 1846, et le 9 février le romancier, « fatigué à en mourir, » cessait d'être journaliste et revenait à ses romans. Quelques mois après, il partait avec sa famille pour la Suisse, dont il avait déjà entrevu un coin, et qui l'avait enchanté, avec l'intention de s'établir à Lausanne pour voir si le Léman serait plus favorable à son travail que ne l'avait été la Méditerranée.

Si l'on veut garder une idée gracieuse et poétique de la vie de Dickens hors de Londres, c'est dans les lettres datées de Lausanne qu'il la faut aller chercher. C'est là surtout que l'homme se révèle derrière l'écrivain avec ce charme qu'éprouvèrent tous ceux qui l'ont approché. Jamais il ne s'abandonna davantage à ce qu'un personnage du dernier siècle appelait la douceur de vivre. Habitans et contrée, tout lui plaisait également. Il observait les mœurs, en traçait des tableaux délicats, faisait dans les environs de longues promenades soit seul, soit avec les nombreux Anglais qu'attiraient sa présence et la magnificence du site, et, quand son besoin si étrange de voir des rues devenait trop violent, il allait à Genève, où il retrouvait la sensation, si chère pour lui, de la lumière du gaz éclairant la nuit des visages humains. Quand il fallut partir après cinq mois de séjour, il se sentit tout malheureux, ce qui ne lui était jamais arrivé. Il passa une partie de l'hiver de 1846 à Paris; c'était la première fois qu'il s'y arrêtait avec sa famille, et, malgré les

théâtres, malgré l'accueil bienveillant qu'il reçut partout, il se trouva un peu dépaysé chez nous, où son nom était moins connu qu'il ne le fut plus tard. Ses jugemens sur la France s'en ressentirent : il devait les réviser dix ans après. Au printemps de la même année, il était de retour à Londres et achevait son roman de *Dombey*, satire amère et puissante de l'orgueil commercial, et dont l'effet fut très grand. C'est, au point de vue littéraire, le plus beau moment de la vie de Dickens. Tout ce qui portait un nom dans les arts ou dans les lettres fréquentait sa maison, et Devonshire-Terrace a peut-être vu plus de visages illustres dans les deux mondes que toute autre demeure, depuis les « gens du *Punch*, » comme les appelait lord Brougham, jusqu'à Lytton Bulwer et Tennyson. Le succès des derniers livres du romancier lui permettait de regarder d'un œil moins inquiet l'avenir de sa nombreuse famille, et, pour l'assurer encore, il fondait le recueil périodique des *Household-Words*, où sous sa direction des écrivains de talent allaient pendant plusieurs années intéresser honnêtement de nombreux lecteurs. Enfin il mettait le sceau à sa réputation par la publication de *David Copperfield*.

C'est, de l'avis général, le chef-d'œuvre de Dickens, ou, pour mieux dire, c'est l'œuvre qui plaît le plus communément à tout le monde. On peut trouver qu'il y a plus de puissance créatrice dans *Martin Chuzzlewit*, plus d'intérêt pathétique et de grandeur dans *Bleak-House*; mais il y a dans *David Copperfield* un ensemble plus heureux de qualités soutenues, plus de variété dans le ton, et dans les personnages une vérité plus humaine, parce que l'observation s'y présente sous des formes moins exagérées, tout en restant originale. « La vérité des écrits de Dickens, dit M. Ruskin, a été méconnue par bien des gens habitués d'ailleurs à réfléchir, parce qu'elle se montre sous les couleurs de la caricature, et fort à tort, car cette caricature, souvent grossière, ne porte jamais à faux. » Eh bien! c'est dans *David Copperfield* que Dickens a fait le plus d'infidélités à son procédé habituel soit dans la création de ses différens héros, soit dans le développement de la trame romanesque où ils se dessinent. Les événemens s'y déroulent d'une manière plus conforme à la réalité de la vie, et le monde si varié où nous sommes introduits ressemble davantage au monde où nous nous agitons, tout au moins à celui dont nous concevons sans effort l'existence. Enfin, et pour emprunter le mot de Shakspeare, ce « lait de l'humaine bonté, » qui abonde partout chez Dickens, il en a mis ici la crème. De là l'attrait puissant et durable du livre, de là cette émotion où la pitié, le charme et l'admiration se confondent.

IV.

La seconde partie de la vie du romancier n'offre peut-être pas un intérêt égal à celui que fait naître la première. Elle est plus agitée, mais elle ne fournit guère, sauf vers la fin, que la répétition de voyages, de scènes et d'occupations semblables. Des voyages de Dickens, il y a peu de chose à dire ici: ils devinrent plus fréquens à mesure que s'augmentait en lui le besoin de mouvement qui l'avait toujours plus ou moins tourmenté. Il allait revoir la Suisse et l'Italie pour y retrouver la fraîcheur de ses premières impressions; mais c'était surtout du côté de la France qu'il aimait à s'échapper. Il s'était mis au fait de notre littérature, avait lu Voltaire et les écrivains de notre temps, dont quelques-uns étaient même devenus ses amis. Au besoin, il savait tourner une lettre en français, avec moins de correction cependant que M. Forster ne semble croire, si l'on en juge par les échantillons assez comiques qu'il en donne. Enfin il se plaisait à Paris plus qu'il n'avait fait la première fois, choyé qu'il était par les plus grands. Pour ne parler que des morts, Ary Scheffer faisait son portrait, et Lamartine voulait le voir comme un des « grands amis de son imagination. » Ce fut dans un dîner qu'il rencontra l'auteur des *Méditations*. « Je l'ai trouvé, écrivait Dickens, plein de franchise et sans affectation. Il fit savoir à la compagnie présente à table qu'il avait rarement rencontré un étranger parlant le français avec autant de facilité que votre inimitable correspondant, et là-dessus ce même correspondant rougit modestement et presque aussitôt faillit s'étouffer avec un os de poulet qui lui reste encore dans le gosier. » Il dînait chez Scribe et y rencontrait Auber, fréquentait les théâtres, applaudissait tour à tour *le Médecin des enfans* ou *les Mémoires du Diable;* les fêtes populaires de l'empire le ravissaient d'admiration, ce qui ne l'empêchait pas de remarquer que l'on ne mettait pas beaucoup d'empressement à saluer l'empereur quand il passait. Quelquefois aussi, quand il voulait travailler, il s'arrêtait à Boulogne-sur-Mer. Il a passé trois étés dans cette riante et pittoresque cité, où il se croyait encore en Angleterre. Il y a même composé la fin des *Temps difficiles*, un des récits les plus poignans qui soient partis de sa plume.

Cependant, en quelque endroit qu'il se trouvât, il n'y restait pas longtemps. En effet, il en était venu peu à peu à ne plus pouvoir résister au désir de changement qui le possédait. C'est le point douloureux et singulier que M. Forster a traité délicatement et qu'on ne peut passer sous silence, car il explique la fin tourmentée d'une vie qui, malgré ses brillans dehors, ne se suffisait plus à elle-même. « C'est une chose étrange, écrivait Dickens en 1857, de n'être jamais en re-

pos, jamais satisfait, et de toujours aspirer à je ne sais quoi qui n'est jamais atteint. » Ce sentiment pénible n'était pas nouveau chez lui, mais il ne s'était pas encore marqué avec autant de force, et Dickens n'en était plus le maître. « Il est trop tard, ajoutait-il, pour enrayer. Je n'ai de soulagement que dans l'action. Je suis devenu incapable de repos, persuadé que, si je m'épargnais, je me rouillerais, et qu'il ne me resterait plus qu'à éclater et à mourir. Mieux vaut mourir en agissant. Je suis à cet égard ce que m'a fait la nature. Il me faut accepter, puisque c'en est un, le revers des qualités que je puis avoir. » Voilà en partie le secret de cette agitation morale et physique qui condamnait l'écrivain à chercher sans cesse hors de chez lui ce qu'il ne trouvait pas en lui, et le lançait sur les grandes routes. De là aussi ces représentations théâtrales où, suivi de quelques amis, amateurs comme lui de la scène, il aimait à se donner en spectacle, et qui, commencées sous un prétexte de bienfaisance et continuées sans raison, devenaient un passe-temps plein d'excitation, et de danger. L'acteur y recueillait des applaudissemens, mais l'écrivain, rentré chez lui, trouvait son imagination moins docile et sa plume plus revêche. C'est dans les ouvrages qui suivirent *David Copperfield* que l'effort se fait pour la première fois sentir. *Bleak-House*, le plus remarquable de tous, si l'on n'envisage que le plan et la conduite de l'intrigue, laisse déjà apercevoir des traces de cette inquiétude, qui devient plus visible à mesure qu'on avance. A proprement parler, le génie créateur n'abandonna jamais Dickens; jusqu'au bout, les personnages sortirent de son cerveau avec la vigueur des premiers jours; mais il ne pouvait plus remplir avec la même certitude qu'autrefois le cadre qu'il s'était tracé. Parfois même la crainte de rester court lui traversait l'esprit. Ce fut bien pis encore lorsque l'idée de lire ses œuvres en public se fut emparée de lui avec une sorte de fatalité. Depuis longtemps, il la caressait; depuis longtemps, ses amis savaient avec quel art et quelle puissance il s'entendait à leur lire les chapitres de ses romans tout frais éclos avant de les communiquer au public. Et d'autre part, dans les nombreux banquets où il était appelé à parler en faveur d'institutions de charité, ses succès d'orateur avaient été grands, si grands même que, s'il l'eût voulu, il eût facilement trouvé place dans ce parlement anglais qui admet tous les genres d'éloquence. Aussi, lorsque le travail de la composition littéraire lui parut de plus en plus pénible, se tourna-t-il tout naturellement du côté où il se sentait attiré.

Il venait à ce moment d'acheter une maison, Gadshill-Place, dans un endroit qui lui était familier depuis son enfance, et il était en train de l'embellir pour en faire sa résidence habituelle, quand il se résolut, malgré les conseils de ses amis, à présenter lui-même

devant le public quelques-uns des êtres auxquels son imagination avait donné la vie. On a cru que l'amour de l'argent n'avait pas été étranger à cette entreprise, et il est certain que le profit devait être considérable; mais la vraie raison, on vient de la voir, et peut-être Dickens était-il le premier à la colorer d'une apparence de nécessité domestique, sous prétexte de payer, comme il disait, la propriété qu'il avait acquise. A ce motif, un autre plus intime venait s'ajouter, qui lui rendait l'action et le mouvement plus nécessaires que jamais : Mme Dickens allait quitter, pour n'y plus rentrer, la maison de son mari. Il peut sembler étrange qu'après avoir passé vingt-deux années ensemble et élevé dix enfans, la vie commune fût devenue intolérable aux deux époux; mais il y avait longtemps, paraît-il, que l'incompatibilité de leurs humeurs avait éclaté. La séparation, une fois résolue, devait être tenue secrète. Dickens eut le tort de l'annoncer au public au moyen d'une note insérée dans les *Household-Words*, pour répondre à certaines calomnies où son nom avait été mêlé à celui d'une personne qui lui était chère. Il eut le tort plus considérable encore de mettre ses lecteurs au courant de ses affaires privées par une lettre adressée à l'un de ses amis, M. Smith, qui n'eut rien de plus pressé que de la communiquer au correspondant du journal américain *New-York Tribune*. M. Forster, qui parle de cette lettre sans la citer, assure qu'elle était confidentielle, et que Dickens se plaignit toujours de ce qu'elle eût été divulguée; une pareille interprétation ne peut malheureusement pas subsister quand on en a sous les yeux le texte malencontreux. Dickens commence par prier M. Arthur Smith de le montrer à tous ceux qui ont à cœur de lui rendre justice ainsi qu'à tous ceux qui par erreur ont été induits à lui faire tort. Il déclare que Mme Dickens et lui ont vécu très malheureux ensemble pendant de longues années, que jamais humeurs ne furent plus opposées que les leurs, et que la présence de la sœur de Mme Dickens, Georgina Hogarth, a seule empêché jusqu'alors leur séparation. « Depuis l'âge de quinze ans, ajoute-t-il, elle (Mlle Hogarth) s'est dévouée à notre maison et à nos enfans... Quelque effort que j'y fasse, je ne peux m'imaginer ce que ces derniers seraient devenus sans cette tante, qui a grandi avec eux, à laquelle ils sont passionnément attachés, et qui a sacrifié pour eux le meilleur de sa jeunesse et de sa vie... Depuis quelques années, Mme Dickens a pris l'habitude de me représenter qu'il vaudrait mieux qu'elle allât vivre de son côté; — que, se voyant de jour en jour plus étrangère dans la maison, elle sentait augmenter la maladie mentale dont elle souffre quelquefois, et qu'elle ne se trouvait plus capable de mener la vie d'épouse,... à quoi je répliquais invariablement que nous devions porter notre infortune et lutter jusqu'au bout, surtout par

égard pour les enfans, qui devaient nous tenir unis en apparence. »

La seconde partie de la lettre rendait compte de la séparation, que des amis avaient jugée nécessaire dans l'intérêt même des enfans, qui la comprenaient et l'acceptaient, elle démentait ensuite avec énergie les bruits fâcheux qui avaient couru à ce sujet; mais ces bruits, n'aurait-il pas été plus sage de les dédaigner, et l'étalage maladroit que Dickens faisait d'un ménage malheureux n'allait-il pas leur donner, aux yeux des malveillans, une apparence de fondement? Au moment de paraître devant le public, Dickens, il est vrai, croyait ne devoir laisser aucune tache, aucun doute sur son caractère; c'est là son excuse. Il aurait mieux valu pourtant qu'il gardât le silence, comme M. Forster le lui conseillait avec raison. Quant à la situation que ce document révélait, elle était triste, irrémédiable, et n'aurait pu se dénouer que par un de ces accidens qui arrivent à point nommé dans les romans, mais dont la vie est plus avare. Quoi qu'il en soit, il est bien difficile de porter un jugement sur la conduite de Dickens, qui, juge et partie à la fois, a seul pris la parole, et que ses amis n'ont pas complétement excusé. On peut condamner le procédé; mais sur le fond de la question il faut s'abstenir, tout en déplorant qu'il se soit donné tort au moins dans la forme.

Ce fut dans ces circonstances que Dickens commença la première série des lectures célèbres qui de 1858 à 1870 passionnèrent l'Angleterre. On s'est demandé si l'innovation n'était pas fâcheuse et si le romancier n'avait pas plus à perdre qu'à gagner en livrant à la curiosité de la foule sa personne et son génie dans ce qu'ils avaient de plus intime; mais l'exemple que donnait Dickens ne pouvait pas entraîner beaucoup d'imitateurs, car il fallait, pour le suivre, des qualités qui ne sont pas communes. Tous ceux qui ont entendu l'auteur de *David Copperfield* sont unanimes à cet égard. Il y avait dans la façon dont il jouait ses romans je ne sais quoi qui tenait du prodige. Quand il lisait la grande scène judiciaire de *Pickwick* ou qu'il faisait parler mistress Gamp, ou qu'il disait la mort du petit Dombey, ce n'était plus à une simple lecture qu'on assistait, c'était à un drame ou à une véritable comédie, d'autant plus piquante que celui qui tenait les rôles, les ayant lui-même conçus, leur donnait tout leur sens et toute leur originalité. L'art avec lequel il savait changer de ton suivant les besoins du dialogue, et pour ainsi dire dans la même haleine, aidait encore à l'illusion. L'auteur disparaissait, et l'on se trouvait en présence de personnages vivans. On aurait dit un grand musicien, Chopin par exemple, interprétant lui-même son œuvre. Les premières lectures eurent lieu à Londres, et le succès fut tel que le romancier se laissa entraîner à consacrer la plus grande partie de son temps à cette nouvelle entreprise.

Toutes les grandes villes de l'Angleterre, de l'Irlande et de l'Écosse apprirent à connaître les traits fameux de l'écrivain, et partout il put s'assurer que sa popularité n'était pas un vain mot. C'est ainsi qu'après une lecture faite à Belfast on se précipitait sur lui dans la rue en lui disant avec l'accent classique de la contrée : « Faites-moi l'honneur de me donner une poignée de main, monsieur Dickens, et Dieu vous bénisse, monsieur, car ce n'est pas seulement ce soir, c'est depuis bien des années que vous avez été une lumière dans ma maison. » Et à York une dame qu'il ne connaissait pas l'arrêtait pour lui dire : « Monsieur Dickens, voulez-vous me permettre de toucher la main qui a rempli ma demeure de tant d'amis? »

C'était là le secret d'un enthousiasme sans exemple : Dickens était un ami pour chacun de ses lecteurs, et cette foule qui se pressait pour l'entendre, avant même qu'il ouvrît la bouche, était déjà conquise à sa parole par la reconnaissance et par la sympathie. Ce sentiment le soutenait dans la fatigue extrême que lui imposaient des auditoires de 2,000 à 3,000 personnes et la nécessité de voyager nuit et jour en chemin de fer pour satisfaire à des engagemens trop rapprochés. C'est à cette époque qu'il fut pris au pied gauche d'une sorte de paralysie dont il ne se débarrassa plus entièrement et qui aurait dû lui servir d'avertissement salutaire; mais il n'avait jamais su modérer ses forces, et son courage l'entretenait dans une illusion qui finit par lui être fatale. Au lieu de se reposer, il eut la funeste idée de passer en Amérique pour y achever avec ses lectures la fortune commencée en Angleterre. Jamais homme, à en croire M. Forster, n'attacha moins de prix à l'argent, et il est certain qu'il l'avait toujours dépensé comme il le gagnait, sans compter. Il est certain aussi que l'établissement de ses fils le préoccupait beaucoup depuis quelque temps; c'est peut-être là qu'il faut chercher surtout la raison de sa terrible et glorieuse tournée aux États-Unis. Et cependant il y a quelque chose de pénible à le voir supputer d'avance le nombre de dollars qu'il en rapportera et apprécier la différence du papier américain à la livre anglaise. C'était sans doute de l'argent bien acquis et d'autant plus légitime qu'il n'avait jamais tiré le moindre profit de la vente de ses livres en Amérique; mais le romancier s'évanouissait, et l'on n'apercevait plus que l'homme d'affaires. Il arriva à Boston au mois de novembre 1867, et l'accueil qu'il reçut fut aussi bienveillant qu'il l'avait été vingt-cinq ans auparavant : il ne restait plus trace du ressentiment causé jadis par certains passages de *Martin Chuzzlewit*. Horace Greeley, le célèbre journaliste, se fit dans *la Tribune* l'introducteur de Dickens pour cette seconde visite, dont il expliqua l'objet. La série des lectures commença, et de Boston à Baltimore une furie d'enthousiasme éclata

comme on n'en voit qu'en Amérique. La spéculation s'en mêla, et Dickens se vit bientôt suivi de gens habiles qui accaparaient les billets et les revendaient ensuite au prix qu'ils voulaient. Ils assiégeaient la porte du bureau de vente, apportaient des matelas dans la rue pour y passer la nuit, faisaient des feux de joie, et forçaient la police à se montrer. Et partout abondaient en même temps les témoignages de l'admiration la plus vraie. Le président Andrew Johnson demandait comme une faveur un rendez-vous au romancier, et celui-ci, le jour de sa fête, trouvait sa chambre remplie de fleurs et de guirlandes. Il n'y avait qu'une ombre au tableau, le froid d'une saison extraordinaire, qui, joint aux cahots des voies ferrées sur lesquelles Dickens passait la moitié de son temps, avait épuisé ce qui lui restait de forces. « C'est un dur labeur, un dur climat, une dure vie, » écrivait-il. Il ne dormait plus, mangeait à peine, et souffrait d'un rhume violent que rien ne pouvait guérir. Il ne retrouvait un peu de voix et de vie qu'au moment de paraître en public, par un puissant effort de volonté. Au bout de cinq mois de voyage et après soixante-seize lectures, il s'arrêta. On lui offrit à New-York, sous la présidence d'Horace Greeley, un dîner d'adieu. Il y prit congé de ses nombreux amis, y signala les heureux changemens qu'il avait remarqués dans les mœurs américaines, promit qu'il en rendrait témoignage dans les éditions futures de ses ouvrages, et arriva chez lui au mois de mai 1868. Sa santé était perdue, mais il avait, tant en Angleterre qu'aux États-Unis, gagné un million.

Il reprit alors la plume, et commença *le Mystère d'Edwin Drood*, qu'il ne devait pas achever. Entre cette dernière œuvre incomplète et *David Copperfield*, Dickens n'avait pas laissé que de beaucoup écrire. *Bleak-House*, *la Petite Dorrit*, *les Temps difficiles*, *les Grandes Espérances*, *Notre Ami commun*, tels sont les principaux romans qui ont vu le jour de 1854 à 1865. Ils sont moins célèbres que ceux qui les ont précédés, offrent peut-être plus d'inégalités, mais ils ont encore de bien belles parties, et, si l'on y rencontre des traces de fatigue, la décadence ne s'y fait pas sentir. Dickens, il faut en prendre son parti, n'était pas un génie égal et symétrique. Quoiqu'il se soit une fois approché de la perfection, ce qu'il a fait a souvent été excessif par quelque côté; chez lui, l'excellent et le pire se sont presque toujours touchés. Sa manière, toute formée à partir de *Martin Chuzzlewit*, a pu s'exagérer dans la suite, comme il arrive ordinairement quand on vieillit, mais il serait bien difficile de marquer le point exact où le développement a cessé, où les défauts sont devenus la règle et les beautés l'exception. Cependant M. Forster, qui a eu entre les mains tous les manuscrits de son ami et qui a pu suivre de très près ses différens procédés de composition, a

remarqué que vers 1855 Dickens, moins confiant dans sa verve, prit l'habitude de jeter sur un cahier de notes les idées, les plans, les expressions, les comparaisons, les noms et les titres qui se présentaient à son esprit et qu'il craignait d'oublier. Ce serait alors qu'il aurait senti le premier coup que l'âge et la fatigue portent à la faculté d'imaginer. L'atteinte fut légère, il est vrai, et presque insensible; on peut dire toutefois qu'un certain souffle a manqué à tout ce qui a suivi *les Temps difficiles*. Il y a dans *la Petite Dorrit* nombre de scènes touchantes et de personnages admirables, de même qu'il y a bien de la grâce et de l'observation comique dans *les Grandes Espérances*, et pourtant l'intérêt est moins soutenu; on se sent moins ému, moins charmé, moins étreint. A tout prendre, c'est là qu'est la limite en-deçà de laquelle se trouve le meilleur de Dickens. Au reste, il avait depuis longtemps prévu le cas où les sources de l'imagination tariraient en lui, et il s'y était préparé en se faisant éditeur de recueils publiés sous sa direction. A celui des *Household-Words* en avait succédé un autre qui porte pour titre : *All the Year Round*. Dickens avait même écrit pour les enfans une *Histoire d'Angleterre* bien célèbre, et qui, chose rare, ne passait pas par-dessus la tête de ses petits lecteurs; mais il n'était pas destiné à survivre à son talent. Quand il revint d'Amérique, il n'avait plus beaucoup de temps à rester sur la terre, et ce temps il l'abrégeait encore par des lectures publiques. Peu à peu le cercle des amis et des parens se resserrait autour de lui; son père et sa mère étaient morts ainsi que sa sœur et ses quatre frères; plusieurs amis avaient déjà disparu; de ses enfans, deux s'étaient mariés, deux étaient morts, et il lui fallait se séparer des autres. Le départ de son fils cadet, qui allait en Australie rejoindre un frère aîné, fut particulièrement sensible à Dickens. La lettre que, fidèle à son habitude, il remit à ce jeune homme en le quittant mérite d'être citée, car elle montre l'auteur sous un nouveau jour.

« Je vous écris ce mot aujourd'hui parce que votre départ me préoccupe beaucoup et que je désire vous laisser de moi quelques paroles d'adieu que vous puissiez méditer de temps en temps à vos momens de tranquillité. Je n'ai pas besoin de vous dire que je vous aime chèrement et qu'au fond du cœur votre départ me cause beaucoup, beaucoup de peine; mais cette vie est à moitié faite de séparations, et il faut savoir supporter ces tristesses. Ce qui me console, ce que je crois fermement, c'est que vous allez commencer le genre de vie auquel vous êtes le plus propre... Je vous exhorte donc à persévérer jusqu'au bout dans la détermination de faire aussi bien que vous le pourrez tout ce que vous aurez à faire. J'étais moins âgé que vous ne l'êtes maintenant lorsque j'eus pour la première fois à gagner mon pain, et à le gagner avec résolution,

et jamais depuis je ne me suis relâché. Dans quelque position que ce soit, ne tirez jamais bassement parti de l'avantage que vous pouvez avoir sur les autres et ne soyez jamais dur pour ceux qui vous sont soumis. Essayez de faire aux autres comme vous voudriez qu'ils vous fissent, et ne vous découragez pas, s'ils y manquent quelquefois. Mieux vaut pour vous les voir faillir à la plus grande des règles posées par notre Sauveur que d'y faillir vous-même. Je mets un Nouveau-Testament parmi vos livres, et je le fais avec les mêmes intentions et les mêmes espérances qui m'engageaient à écrire pour vous, quand vous étiez petit enfant, un résumé simple de ce livre; c'est le meilleur que le monde ait jamais connu ou connaîtra jamais. A mesure que vos frères s'en sont allés, l'un après l'autre, je leur ai écrit ce que je vous écris maintenant, les suppliant de se conduire d'après ce livre sans tenir compte des interprétations et des inventions de l'homme... Gardez toujours l'habitude salutaire de faire votre prière soir et matin. Je n'y ai jamais manqué moi-même, et je sais la consolation qu'on y trouve. J'espère que vous pourrez toujours dans le reste de votre vie dire que vous avez eu un bon père. La meilleure manière de lui montrer votre affection et de le rendre heureux, c'est de faire votre devoir. »

Le caractère sérieux de l'homme et de la race reparaît dans ces lignes si graves, si fermes et si nobles, où l'on devine l'accent d'un adieu qui devait être le dernier. En effet, les mauvais symptômes se renouvelaient. Dickens avait voulu prendre congé de ses auditeurs par une dernière série de lectures, et l'effort lui avait coûté beaucoup, quoique jamais il n'eût mieux lu. De fréquens vertiges le tourmentaient, la paralysie reprenait son pied. Ce fut à la suite d'une de ces attaques qu'il rentra à Gadshill. Un soir, après avoir écrit, il venait de se mettre à table pour dîner et disait à sa belle-sœur qu'il se sentait très souffrant, lorsque, voulant se lever et gagner un sofa, il tomba lourdement sur le côté gauche, murmura ces mots : « par terre, » et ne reprit plus connaissance. Il mourut le lendemain 9 juin 1870, ayant dépassé de quatre mois sa cinquante-huitième année. Sur tous les points du globe où on parle anglais, le télégraphe annonça que l'écrivain populaire n'était plus, et dans toutes les chaires où on prêche en anglais son nom fut prononcé dans le sermon du dimanche. Et lorsque le doyen de Westminster, le docteur Stanley, prenant pour texte de son discours la parabole de Lazare, parla en termes poétiques et simples du romancier dont le génie avait sans cesse rappelé au riche la présence de Lazare à sa porte, bien des yeux se mouillèrent en regardant la pierre étroite sous laquelle Charles Dickens repose, entre le monument de Chaucer et celui de Shakspeare.

Il y a toujours quelque impertinence à traiter le génie comme

une machine qu'on démonte pour en faire jouer les principaux ressorts. Le langage n'est pas un instrument assez précis pour suffire à cette tâche difficile, et la pointe s'en égare à chercher des distinctions subtiles où les mots ne représentent plus des idées. Cependant, si l'on voulait essayer de marquer ce qui a dominé chez Dickens, on pourrait peut-être dire que ç'a été l'imagination humoristique. On a vainement tenté de définir l'humour, et l'on n'y réussira jamais, parce qu'il y a autant de genres d'humour que d'écrivains. L'humour de Sterne en effet diffère essentiellement de celui de Fielding, et l'humour de Fielding n'a rien de commun avec celui de Charles Lamb. Pourtant ce sont tous des humoristes, mais chacun d'eux l'est à sa façon. Il en est de même pour l'auteur de *Martin Chuzzlewit*. On lui a, il est vrai, refusé l'humour, et quelques représentans de la critique nouvelle ne semblent guère lui accorder que le comique grotesque ou bouffon; mais, si c'est être humoriste que d'apercevoir entre les choses des rapports qui ne sont pas apparens pour en tirer des effets imprévus, plaisans, touchans ou dramatiques, qui a mieux mérité ce titre que Dickens? On dira peut-être que ce n'est là qu'une partie de l'humour, mais c'est la plus grande, et il est certain que Dickens y reste sans rival. C'est ce qui explique son succès, et c'est ce qui peut faire comprendre pourquoi il a échoué dans les sujets où sa faculté principale lui nuisait au lieu de le servir. Ainsi la passion par excellence, l'amour, ne lui a rien inspiré qui s'élevât au-dessus du médiocre. De même les caractères simples lui échappent en général. Ses héros et ses héroïnes du second plan n'ont aucune personnalité distincte : ils ressemblent trop au reste des hommes pour l'intéresser beaucoup, et il ne s'y arrête qu'à regret. De même encore ses paysages sont puissans, mais fantastiques; ses descriptions de maisons et de rues ont une vie intense, mais elles sont si tourmentées qu'on souffre presque en les lisant. Au fond, Dickens n'est pas un conteur, et l'on dirait toujours qu'il y a une lutte perpétuelle dans son cerveau entre l'imagination pure qui lui fait concevoir les êtres et les objets et la fantaisie qui les lui présente avec un relief comique extraordinaire. Là était sa puissance, et en même temps sa faiblesse. Il le savait bien lui-même, et, Bulwer lui ayant un jour demandé, tout en le louant beaucoup, s'il ne craignait pas d'avoir outre-passé les bienséances de l'art, il lui répondit qu'il y avait une telle jouissance pour lui à voir les choses sous un côté plaisant, qu'il caressait cette infirmité de son esprit comme on caresse un enfant gâté. Il sentait qu'il tombait parfois dans la caricature, le déplorait, et recommençait bientôt. Voilà pourquoi, si le romancier est chez lui incomplet, l'humoriste reste incomparable.

Dickens n'a pas cru qu'il dût se contenter d'amuser ses lecteurs; il a pensé qu'avec des facultés aussi rares que les siennes il était tenu à quelque chose de plus encore, et que ce don d'émouvoir qui lui avait été si largement départi entraînait avec soi une sorte de responsabilité. Aussi ne peut-on dans son œuvre séparer le romancier du moraliste, et n'est-ce pas un des moindres caractères de son talent que l'aisance merveilleuse avec laquelle il mêle une thèse politique, sociale ou morale aux inventions de la gaîté la plus folle. A cet égard, son tact est extrême, il s'arrête toujours à temps, et cet avocat qui, sans en avoir l'air, a soutenu tant de causes, n'a que bien rarement versé dans le plaidoyer. Devoirs de la société envers le pauvre, protection de la femme et de l'enfant, relations des patrons avec leurs ouvriers, abus des *workhouses*, longueurs des procès, friponneries légales des compagnies industrielles, scandale des sinécures, inutilités des grandes administrations politiques, fausse philanthropie, il a touché à tout, laissé partout la marque de sa satire pénétrante et le témoignage de la pitié la plus intelligente et la plus humaine. « Toute la tribu des égoïstes et des lâches, lui avait une fois écrit Jeffrey, vous haïra dans l'âme et vous accusera d'une coupable exagération; mais ne vous en inquiétez pas. Les braves et les bons sont avec vous, et la vérité aussi. » Dickens en effet ne s'en inquiétait pas: comme le poète, il croyait que la seule noblesse, c'est d'être bon, et il s'en remettait avec un légitime orgueil au jugement de son pays, confiant dans le bien que ses ouvrages avaient pu faire.

La postérité lui sera-t-elle douce, et son œuvre durera-t-elle? Tant de jugemens sont cassés chaque jour que l'on croyait définitifs, tant de réputations disparaissent que l'on croyait fondées sur le roc, et les fluctuations du goût sont si nombreuses, qu'il est plus sûr de ne pas se livrer en pareille matière à de téméraires prédictions. Une chose pourtant doit rassurer les amis de Dickens, c'est que la popularité de son nom ne repose pas sur le caprice et sur l'engouement d'une classe particulière de lecteurs. Ce ne sont pas seulement les esprits fins et lettrés qu'il a charmés pendant un quart de siècle, c'est tout un peuple qu'il a eu pour admirateur. Il y a là une raison de gloire durable. Savoir plaire à la fois aux délicats et à la foule, c'est le secret des maîtres, et la façon dont Dickens a pénétré dans l'esprit et dans le langage même de ses contemporains prouve que ce secret-là ne lui a pas été inconnu. Si jamais l'auteur de *David Copperfield* venait à ne plus avoir de prise sur les âmes de ses compatriotes, c'est que l'Angleterre elle-même serait bien changée.

LÉON BOUCHER.

L'APOCALYPSE DE L'AN 97

I.

La gloire propre du génie d'Israël, c'est le prophétisme. Ni par son culte, ni par ses lois, ni par ses mœurs, le peuple hébreu n'eut une grande supériorité sur ses voisins jusqu'au VIIIe siècle avant Jésus-Christ. L'inscription de Mescha, découverte il y a quelques années et que l'on peut dater avec une très grande approximation de l'an 898 avant Jésus-Christ, nous montre ce roi de Moab dans un état religieux exactement semblable à celui de David. Au lieu de *Chamos*, dieu de Moab, mettons *Jéhovah*, dieu d'Israël, et l'inscription moabite nous représentera parfaitement la psychologie d'un vigoureux Israélite de Gabaa ou de Bethléem, peu mystique, intéressé, passionné, sans idée de récompenses ni de châtimens d'outre-tombe, ayant avec son dieu une sorte de contrat réciproque par suite duquel le dieu, en retour du culte qu'on lui rend, est obligé de faire réussir son fidèle dans toutes ses entreprises. Identification complète du dieu et de la tribu, lien étroit entre le dieu et un membre de la tribu qui est l'homme de son choix et à qui il donne la royauté, croyance à une inspiration permanente du dieu dictant par des songes ou des théophanies fréquentes ses volontés à son favori, victoire de ces dieux de tribu les uns sur les autres, si bien que tour à tour Jéhovah est traîné devant Chamos et Chamos devant Jéhovah, selon qu'Israël ou Moab l'emporte, voilà le tableau que nous présente le document capital trouvé à Dibon. C'est l'état commun des religions de la Palestine et des pays limitrophes avant l'apparition des grands prophètes en Israël.

Tout change quand, vers le milieu du VIIIe siècle avant Jésus-Christ, les *nabis* ou prophètes israélites, qui jusque-là n'avaient pas différé essentiellement de ceux des peuples voisins, se mettent à tenir école d'éloquence religieuse, morale, sociale, politique. Le jour

le plus solennel peut-être de l'histoire du monde fut celui où un tribun religieux s'éleva et osa faire parler ainsi Jéhovah à la face des prêtres : « Vos holocaustes de béliers et de graisse de veau me font mal au cœur, j'en ai la nausée. Je ne vous écoute pas, vos mains sont pleines de sang. Purifiez-vous, cessez de mal faire, secourez l'opprimé, respectez le droit de l'orphelin, défendez la veuve, et venez sacrifier alors, si vous voulez (1). »

Ce grand esprit de religion dura près de trois cents ans avec un éclat incomparable. La captivité de Babylone, loin de l'éteindre, ne fit en un sens que l'exciter. Zacharie, vers 520, clôt la liste des hommes extraordinaires qui créèrent dans le monde la religion selon l'esprit, et furent en un sens éloigné les fondateurs du christianisme. Le génie prophétique d'Israël semble subir ensuite une éclipse de trois cent cinquante ans. Israël se repose sous les Achéménides; le fanatisme intense qui est au fond du cœur de ce peuple semble dormir; les chefs du peuple, résignés sur les abus du monde, qui révoltaient si fort les *nabis*, s'abandonnent et s'oublient jusqu'à se laisser aller à douter du sérieux de la vie. Un Israélite écrit un livre charmant, l'*Ecclésiaste*, pour arriver à cette conclusion, que tout est frivole, et que le dernier mot de la sagesse est de jouir en paix, au sein d'une heureuse médiocrité, du bien qu'on a gagné par son travail.

La persécution d'Antiochus Épiphane changea entièrement le cours des choses. La pratique exacte de la loi devait, selon les promesses divines, faire le bonheur de la vie, et voilà que ceux qui l'observaient fidèlement étaient traqués, ruinés, exposés aux supplices. Que devenait Dieu? comment concilier sa justice, sa fidélité à sa parole avec ce qui se passait? Dans cette crise terrible de la foi du peuple, des hommes se trouvèrent pour faire monter jusqu'au ciel le cri passionné d'Israël. Tout ce qui était au fond de cette insondable conscience juive se réveilla; l'ardente protestation contre les injustices du monde réel, qui était l'esprit même des vieux prophètes, fut entendue de nouveau. De la sorte se produisit une série d'écrits, inférieurs à ceux des anciens sous le rapport littéraire, mais dont les conséquences ont été plus décisives encore pour l'histoire de l'humanité. Deux traits essentiels caractérisent cette nouvelle école d'inspirés. La forme de visions symboliques, déjà employée par Ézéchiel, fut celle qu'ils choisirent. Une autre règle qu'ils adoptèrent fut de déguiser leur personnalité sous des noms supposés. La vieille littérature et la vieille histoire étaient devenues l'objet d'un si profond respect, que personne n'aurait osé concevoir l'idée d'inscrire

(1) Isaïe, chap. Ier.

son nom dans le canon sacré à côté de ceux d'Isaïe, de Jérémie, de Zacharie. Que firent les ardens promoteurs du mouvement qui entraînait la nation vers une destinée purement théocratique? Ils se mirent sous le couvert d'anciennes célébrités, firent parler des personnages illustres, et prêtèrent à des hommes des siècles passés dont l'autorité était reconnue des livres contenant l'expression de leurs passions et de leurs espérances toutes modernes. Ces espérances étaient sans bornes. L'idéal messianique, l'espoir d'une grande revanche où Israël persécuté de tous aurait enfin son tour, prenaient des formes de plus en plus arrêtées. « Le jour de Jéhovah, » jour de vengeance où Dieu ferait triompher la justice si souvent outragée, n'était plus ce qu'il était pour les anciens prophètes, la simple Providence divine se mêlant aux choses humaines, et y signalant son apparition par des révolutions, des coups subits, des fléaux. Le jour de Jéhovah devenait une apparition dans le ciel à grand triomphe, un renouvellement complet du monde, un règne surnaturel où Israël jugerait la terre et la gouvernerait avec une verge de fer.

Telle fut l'origine des apocalypses. Vers l'an 165 avant Jésus-Christ, un illustre inconnu inaugura ce genre nouveau de prophétisme avec un rare succès. Il choisit pour auteur supposé de son livre Daniel, personnage probablement fictif que depuis fort longtemps (1) on regardait comme le type de l'Israélite persévérant dans sa foi au milieu des gentils. Son livre, plein d'images et de hardiesse, servit de modèle à toute une série d'écrits qui s'échelonnent sur un espace de trois cents ou quatre cents ans, et représentent, soit au sein du judaïsme, soit au sein de l'église chrétienne, la dernière manifestation du génie prophétique d'Israël. Les livres d'Hénoch, l'Assomption de Moïse, furent peu avant Jésus-Christ des apparitions du même ordre. A Alexandrie, où l'on voulait frapper la population païenne, ce fut sous forme d'écrits attribués aux sibylles que les exaltés cherchèrent à exprimer leurs rêves d'avenir. Le public auquel de pareils livres s'adressaient manquait complétement de critique; aucune objection ne s'élevait chez le lecteur contre des faux évidens. Quant à l'auteur, la persuasion de servir une bonne cause suffisait pour faire taire ses scrupules. Le lendemain de leur apparition, ces sortes de livres apocryphes étaient adoptés et cités comme s'ils eussent été les œuvres des personnages souvent fabuleux à qui on les attribuait.

De même que l'ancien prophétisme avait été le berceau de la religion juive, de même le nouveau prophétisme fut l'ardent foyer où

(1) Ézéchiel, XIV, 14, 20; XXVIII, 3.

l'église chrétienne naquit et se constitua. L'apocalypse fut un des genres essentiels de la première littérature chrétienne. Les livres de Daniel et d'Hénoch étaient la lecture habituelle du cercle apostolique, et les discours sur la fin des temps que l'on supposait avoir été tenus par Jésus en offrirent la vive empreinte. De bonne heure, on crut que Jésus, peu avant sa mort, avait prononcé une vraie apocalypse (1), où la fin du monde et la ruine de Jérusalem étaient présentées comme deux faits en connexion l'un avec l'autre. Dans les derniers jours de l'année 68 ou les premiers de l'année 69, parut la grande Apocalypse de Jean, qui par la célébrité qu'elle obtint plus tard a rejeté dans l'ombre toutes ses sœurs. La découverte du sens véritable de cet ouvrage singulier est une des plus belles découvertes de la critique moderne. Le livre autrefois le plus obscur de la Bible chrétienne en est aujourd'hui le plus clair, le mieux daté surtout. Nous n'avons pas à revenir sur une question qui a été ici même (2) traitée de main de maître; nous voudrions montrer comment la même méthode, appliquée à un livre qui offre beaucoup d'analogie avec l'Apocalypse de Jean, a produit des résultats du même ordre, résultats dont la précision étonnera ceux-là seulement qui n'accordent pas à ces curieux problèmes une attention assez suivie.

II.

Un livre essentiellement juif conservé dans le corps de la littérature chrétienne n'a rien qui doive nous surprendre. Les histoires macchabaïques, le livre de Judith, le livre de Tobie, les livres d'Hénoch, toute une série d'écrits apocalyptiques, négligés par les Juifs de la tradition talmudique, n'ont été gardés que par des mains chrétiennes. La communauté littéraire qui exista durant plus de cent ans entre les Juifs et les chrétiens faisait que tout livre juif empreint d'un esprit pieux et inspiré par les idées messianiques était accepté sur-le-champ dans les églises. A partir du second siècle, le peuple juif, voué exclusivement à l'étude de la loi et n'ayant de goût que pour la casuistique, négligea ces écrits. Plusieurs églises chrétiennes au contraire continuèrent d'y attacher un grand prix et les adoptèrent plus ou moins officiellement dans leur canon. Le livre dont nous allons parler est de ce nombre. Œuvre d'un Juif exalté, il n'a été sauvé de la destruction que par la faveur dont il jouit chez les disciples de Jésus. Interpolé au IIIe siècle, mutilé au moyen âge, il n'a retrouvé son unité et son in-

(1) Marc, XIII; Matthieu, XXIV; Luc, XXI.

(2) Voyez la belle analyse que M. Réville a donnée des travaux sur l'Apocalypse dans la *Revue* du 1er octobre 1863.

tégrité que depuis peu de temps, par le travail assidu de théologiens chrétiens. Jamais recherches ne furent mieux récompensées; grâce à elles, on peut dire que la critique a été remise en possession de l'œuvre originale du dernier prophète d'Israël.

Toutes les personnes qui possèdent une des innombrables éditions de la *Vulgate*, faites selon la récension de Sixte V, ont remarqué, à la suite des livres sacrés, trois écrits imprimés d'ordinaire avec des caractères différens du reste de la Bible. En tête, on lit cet avertissement, que le concile de Trente les a repoussés du canon, mais qu'on les réimprime néanmoins, *ne prorsus intereant*, vu qu'ils ont été cités par des pères et qu'on les trouve fréquemment dans les exemplaires manuscrits et imprimés de la Bible. Les deux premiers de ces écrits sont d'un médiocre intérêt. Il n'en est pas de même du troisième, qui porte pour titre *Liber quartus Esdræ*. En apparence inintelligible, ce livre est un des plus importans parmi ceux qui peuvent nous révéler l'état troublé de la conscience juive vers l'époque de notre ère. Pour en découvrir le sens, il a fallu près d'un siècle de travail. Le texte grec original en est perdu. Malgré son annexion à la Bible, le texte de la version latine est chargé de fautes; peu d'efforts avant ces derniers temps avaient été tentés pour l'améliorer, et ce livre, tiré à des millions d'exemplaires, attirait si peu l'attention que l'on n'y remarquait pas, au chapitre VIIe, un manque de suite tout à fait choquant, indice certain d'une omission ou d'une suppression, que l'étude des versions orientales devait tout d'abord révéler.

Le premier qui lut le IVe livre d'Esdras autrement que d'un œil distrait fut le savant exégète de Zurich, Henri Corrodi, dans sa belle *Histoire du chiliasme* (Zurich 1781). Ce grand critique, qu'il faut regarder comme le vrai fondateur de l'étude comparative des apocalypses, entrevit l'interprétation du chapitre d'où résulte la date du livre entier. Il découvrit avec une rare pénétration que l'ouvrage était une apocalypse des dernières années du Ier siècle; mais il se trompa sur quelques détails du symbolisme compliqué sous lequel le visionnaire a enveloppé sa pensée. Gfrœrer embrassa le sentiment de Corrodi, et y ajouta un puissant argument en montrant que l'auteur nous apprend lui-même que le livre a été écrit environ trente ans après la ruine de Jérusalem. M. Ewald s'éloigna peu de cette opinion; mais Zurich semblait prédestiné à être le lieu où le voile des apocalypses devait se déchirer (1). Un professeur à l'université de cette ville, M. Gustave Volkmar, découvrit enfin vers 1858, non plus la solution approchée, mais le mot même de cette étrange énigme. L'Apocalypse d'Esdras a été composée sous

(1) M. Hitzig, professeur à Zurich, est l'un des trois ou quatre savans qui arrivèrent simultanément à trouver la clé de l'Apocalypse de Jean.

Nerva, avant l'adoption de Trajan, par conséquent en l'année 97. Le travail de M. Volkmar est l'un des plus ingénieux de l'exégèse moderne. Les critiques les plus distingués, MM. Colani, Langen, Holtzmann, Keim, Tischendorf, Maurice Vernes, y ont adhéré. Il y a des protestations cependant; M. Hilgenfeld, M. de Gutschmidt, M. l'abbé Le Hir, M. Schürer, ont résisté ou résistent encore. De graves objections peuvent être adressées à l'explication que M. Volkmar a donnée des symboles politiques employés par l'auteur; mais d'autres raisons nous décident. Nous croyons pouvoir montrer, indépendamment de ces symboles, que le livre est postérieur à la mort du dernier Flavius (18 septembre 96) et antérieur à l'avénement de Trajan (janvier 98). Il semble que ce fût une loi de la conscience religieuse du peuple juif, à chacune des grandes crises qui déchiraient l'empire romain, d'émettre une de ces compositions allégoriques où il donnait carrière à ses préoccupations d'avenir. La situation de l'an 97 ressemblait à beaucoup d'égards à celle de l'an 68. Les prodiges naturels semblaient redoubler. La chute des Flavius fit presque autant d'impression que la disparition de la maison des Jules. Les Juifs crurent que l'existence de l'empire était de nouveau mise en question. Les deux chutes avaient été précédées de sanglantes folies, et furent suivies de troubles qui firent douter de la vitalité d'un état aussi agité. Durant cette nouvelle éclipse de la puissance romaine, l'imagination des messianistes se remit en campagne: les supputations bizarres sur la fin de l'empire et sur la fin des temps reprirent leur cours.

En même temps que la critique parvenait à fixer la date du livre avec une haute probabilité, la constitution du texte faisait de notables progrès. Ces progrès venaient surtout des versions orientales que l'on découvrait successivement. Comme il est arrivé pour presque toute la littérature apocalyptique juive et judéo-chrétienne, l'original grec de l'Apocalypse d'Esdras n'existe plus; mais, outre la traduction latine, on en possède des versions arabes, éthiopiennes, syriaques, arméniennes. Toutes ces versions sont concordantes entre elles; d'abord elles montrent avec évidence la mutilation qu'a subie le texte latin entre les versets 35 et 36 du chapitre VII. En outre elles prouvent clairement que ce même texte latin a reçu, au commencement et à la fin, deux additions importantes. Pour avoir la vraie Apocalypse d'Esdras, telle qu'elle fut composée dans les dernières années du Ier siècle, il faut retrancher du texte latin les deux premiers chapitres et les deux derniers. Ainsi dégagé d'additions parasites, le livre a sa parfaite unité. Restait la lacune du chapitre VII, équivalant à quatre ou cinq pages. Une curieuse découverte de M. Bensly, professeur à l'université de Cambridge, est venue la remplir. Tous les manuscrits latins qu'on avait examinés

jusqu'ici offrent cette lacune. M. Bensly a trouvé un manuscrit qui présente l'ouvrage complet et qui suit pas à pas le texte des versions orientales. Nous verrons bientôt clairement le motif qui amena au moyen âge cette singulière suppression, contre laquelle proteste un seul témoin. Grâce au manuscrit en question, la version latine nous est rendue dans son intégrité, et M. Bensly pourra nous en donner une reproduction qui remplacera presque le texte grec. dont la perte est probablement irréparable. On pourra lire alors d'une manière tout à fait plane ce curieux livre, qui, à l'heure qu'il est, ne peut encore être étudié sans quelque travail (1).

III.

Une des lois fondamentales de toute apocalypse est l'attribution de l'ouvrage à un sage des temps antiques. Le nom choisi par le voyant de l'an 97 fut celui d'Esdras. Ce scribe commençait à devenir fort célèbre. On lui attribuait un rôle exagéré dans la reconstitution des livres sacrés (2). Le voyant, pour son but, avait besoin d'ailleurs d'un personnage qui eût été contemporain d'une situation du peuple juif analogue à celle qu'on traversait. Selon toutes les vraisemblances, l'ouvrage fut composé à Rome (3). L'auteur était juif et pharisien (4), non chrétien. C'est par une altération manifeste qu'on voit figurer dans le texte latin (VII, 28) le nom de Jésus. Toutes les versions orientales portent à cet endroit le mot « Christ » ou « Messie, » et non le mot « Jésus. » Il n'y a pas une trace dans l'ensemble du livre des idées qui étaient à cette époque le caractère propre du christianisme ; on y trouve au contraire plus d'un trait anti-chrétien. L'auteur savait certainement le dialecte sémitique que l'on parlait en Palestine ; nourri des prophètes (5), il a imprimé à son livre un cachet vraiment hébreu ; il

(1) L'ouvrage de M. Bensly paraîtra bientôt. C'est grâce à une bienveillante communication de l'auteur que nous en connaissons les résultats. En attendant l'édition de M. Bensly, on peut se servir de l'édition de M. Volkmar (Tubingen 1863), ou de celle de M. Hilgenfeld (*Messias Judæorum,* Leipzig 1869).

(2) IV Esdr., XIV, 36 et suiv.

(3) Ch. Ier, 1 et suiv. en tenant compte de l'emploi du mot de « Babylone » pour « Rome, » trait commun à toutes les apocalypses.

(4) Cf. ch. IX, 37; XII, 7.

(5) Les imitations que l'on a voulu voir de l'Apocalypse de Jean dans l'Apocalypse d'Esdras sont douteuses. Beaucoup de ressemblances viennent du modèle qui a servi aux deux visions, le livre de Daniel, ou d'images qui étaient communes à tout le monde. Voyez cependant ci-après ce qui concerne l'ange Jérémiel. L'auteur a sur la prédestination et le péché originel des idées analogues à celles de saint Paul, sans qu'il faille conclure qu'il ait lu les épîtres de Paul. Au contraire les coïncidences avec l'Apocalypse de Baruch (publiée par Ceriani, *Monum. sacra et prof.*, t. Ier, fasc. 2, et

paraît cependant que la langue dont il se servit pour l'écrire fut ce grec rempli d'hébraïsmes qui avait déjà été la langue de l'Apocalypse de Jean.

L'ouvrage se divise en sept visions, affectant pour la plupart la forme d'un dialogue entre Esdras, supposé exilé à Babylone, et l'ange Uriel, qui fait ici pour la première fois son apparition dans le ciel judéo-chrétien; mais il est facile de voir, derrière le personnage légendaire, le Juif ardent de l'époque flavienne, plein de rage encore à cause de la destruction du temple par Titus. Le souvenir de ces jours sombres de l'an 70 monte dans son âme comme la fumée de l'abîme et la remplit de saintes fureurs. Jamais Israélite plus pieux, plus pénétré des malheurs de Sion, ne versa ses plaintes devant Jéhovah. Un doute profond le déchire, le grand doute juif par excellence, le même qui dévorait le psalmiste, « quand il voyait la paix des pécheurs. » Israël est le peuple élu. Dieu lui a promis le bonheur, s'il observe la loi. Sans avoir rempli cette condition dans toute sa rigueur, ce qui serait au-dessus des forces humaines, Israël vaut beaucoup mieux que les autres peuples. En tout cas, il n'a jamais observé la loi avec plus de scrupule que dans ces derniers temps. Pourquoi donc Israël est-il le plus malheureux des peuples, et d'autant plus malheureux qu'il est plus juste? L'auteur voit bien que les vieilles solutions matérialistes de ce problème ne sont pas tolérables. Aussi son âme est-elle troublée jusqu'à la mort.

« Seigneur, maître universel, s'écrie-t-il, de toutes les forêts de la terre et de tous les arbres qui s'y trouvent, tu t'étais choisi une vigne; de tous les pays de l'univers, tu avais élu un canton; de toutes les fleurs du monde, tu t'étais choisi un lis. Dans toute la masse des eaux, tu as préféré un petit torrent (1); entre toutes les villes bâties, tu t'es sanctifié Sion; de tous les oiseaux, tu t'es dédié une colombe, et de toutes les bêtes créées, tu n'as voulu pour toi qu'une brebis. Ainsi, parmi tous les peuples répandus sur la surface de la terre, tu en as adopté un seul, et à ce peuple aimé tu as donné une loi que tous admirent. Et maintenant, Seigneur, comment se fait-il que tu aies livré l'unique aux profanations, que sur la racine d'élection tu aies greffé d'autres plants, que tu aies dispersé le chéri au milieu des nations? Ceux qui te renient foulent aux pieds tes fidèles. Si tu en es venu à haïr ton peuple, à la bonne heure! mais il fallait au moins alors le punir de tes propres mains et ne pas charger des infidèles de ce soin...

« Tu as dit que c'est pour nous que tu as créé le monde, que les autres nations nées d'Adam ne sont à tes yeux qu'un vil crachat... Et

t. V, fasc. 2) se remarquent à chaque page. Selon nous, l'Apocalypse de Baruch est postérieure à celle d'Esdras; c'est Pseudo-Baruch qui est l'imitateur.

(1) Celui de Cédron.

maintenant, Seigneur, voilà que ces nations ainsi traitées de néant nous dominent, nous foulent aux pieds. Et nous, ton peuple, nous que tu as appelés ton premier-né, ton fils unique, nous, l'objet de ta jalousie, nous sommes livrés entre leurs mains. Si le monde a été créé pour nous, pourquoi ne possédons-nous pas du moins notre héritage? Jusqu'à quand cela durera-t-il, Seigneur?..

« Sion est déserte; Babylone est heureuse. Est-ce bien juste? Sion a donc beaucoup péché? Soit ; mais Babylone est-elle plus innocente? Je le croyais avant d'y être venu ; mais, depuis que j'y suis, que vois-je? De telles impiétés que j'admire vraiment que tu les supportes, après avoir détruit Sion pour beaucoup moins. Quelle nation t'a connu hors Israël? Quelle tribu a cru en toi, si ce n'est Jacob? Et qui en a été moins récompensé? Passant à travers les nations, je les ai vues florissantes et parfaitement insoucieuses de tes commandemens. Mets dans la balance ce que nous avons fait et ce qu'elles font. Chez nous, il y a peu de fidèles, j'en conviens ; mais chez elles il n'y en a pas du tout. Or elles jouissent d'une paix profonde, et nous, notre vie est celle de la sauterelle fugitive ; nous passons nos jours dans la crainte et l'angoisse. Il nous eût été plus avantageux de ne pas exister que d'être tourmentés de la sorte sans savoir en quoi a pu consister notre faute (1).

« Ah! que n'avons-nous été brûlés, nous aussi, dans l'incendie de Sion! Nous ne valons pas mieux que ceux qui y périrent! »

L'ange Uriel, l'interlocuteur d'Esdras, élude le plus qu'il peut l'inflexible logique de cette protestation. Les mystères de Dieu sont si profonds! l'esprit de l'homme est si borné! Pressé de questions, Uriel se sauve par une théorie messianique analogue à celle des chrétiens. Le Messie, fils de Dieu, mais simple homme de la race de David, est sur le point de paraître au-dessus de Sion dans sa gloire, accompagné des personnages qui n'ont pas goûté la mort, c'est-à-dire de Moïse, d'Hénoch, d'Élie, d'Esdras lui-même. Il livrera de grands combats contre les méchans. Après les avoir vaincus, il régnera quatre cents ans sur la terre avec ses élus. Au bout de ce temps, le Messie mourra, et tous les vivans mourront avec lui. Le monde rentrera dans son silence primitif durant sept jours. Puis un monde nouveau apparaîtra; la résurrection générale aura lieu. Le Très-Haut paraîtra sur son trône et présidera le jugement définitif.

Le tour particulier que tendait à prendre le messianisme juif paraît ici avec clarté. Au lieu d'un règne éternel, que rêvaient les anciens prophètes pour la postérité de David, et que les messianistes, à partir de Daniel, transfèrent à leur roi idéal, on arrive à concevoir le royaume messianique comme ayant une durée limitée. Jean ou

(1) IV Esdr., ch. III, IV.

l'auteur, quel qu'il soit, de l'Apocalypse chrétienne fixe cette durée à mille ans. Pseudo-Esdras se contente de quatre cents ans; les opinions les plus diverses couraient à cet égard dans le judaïsme. Pseudo-Baruch, sans fixer de limite, dit clairement que le règne messianique ne durera qu'autant que la terre périssable. Le jugement du monde, dans cette manière de voir, est distingué de l'avénement du règne messianique, et la présidence en est attribuée au Très-Haut seul, non au Messie. La conscience chrétienne hésita quelque temps sur ce point, ainsi que le prouve l'Apocalypse de Jean; puis la conception du Messie éternel, inaugurant un règne sans fin et jugeant le monde, l'emporta tout à fait, et devint le trait essentiel et distinctif du christianisme.

Une pareille théorie soulevait une question dont nous voyons saint Paul et ses fidèles fort préoccupés. Dans une telle conception, énorme est la différence entre le sort de ceux qui vivront au moment de l'apparition du Messie et de ceux qui mourront auparavant. Notre voyant arrive même à se poser une question bizarre, mais assez logique : « pourquoi Dieu n'a-t-il pas fait vivre tous les hommes en même temps? » Il sort d'embarras par l'hypothèse de dépôts provisoires (1) où sont tenues en réserve jusqu'au jugement les âmes des saints décédés. Au grand jour, les dépôts seront ouverts, en sorte que les contemporains de l'apparition du Messie n'auront qu'un avantage sur les autres, c'est d'avoir joui du règne de quatre cents ans. En comparaison avec l'éternité, c'est peu de chose : aussi l'auteur se croit autorisé à soutenir qu'il n'y aura point de privilége, les premiers et les derniers devant être absolument égaux au jour du jugement (2). Naturellement les âmes des justes, ainsi tenues dans une sorte de prison, ressentent quelque impatience et disent souvent : « Jusqu'à quand cela durera-t-il? Quand viendra l'heure de la moisson? » L'ange Jérémiel leur répond : « quand le nombre de vos semblables sera complété (3). » Ces temps approchent. Comme les flancs de la femme, après neuf mois de grossesse, ne peuvent retenir le fruit qu'ils portent, ainsi les dépôts du *scheol*, trop pleins en quelque sorte, ont hâte de rendre les âmes qui y sont renfermées. La durée totale de l'univers se partage en douze parties; dix parties et demie de cette durée sont écoulées. Le monde court à sa fin avec une ra-

(1) Ch. IV, 35 et suiv.; VII, 32. Le mot grec était probablement ταμιεῖα, « magasins; » latin : *promptuaria*. Ce sont les limbes de la future théologie chrétienne. Comp. la « prison, » I Petri, III, 19.

(2) Comparez saint Matthieu, XIX, 20.

(3) Rapport frappant avec *Apoc.*, VI, 10-11. M. Volkmar a supposé que *Jérémiel* était un équivalent de *Johanan*. Il est plus probable qu'il est fait ici allusion à une apocalypse perdue, qui ressemblait à celle de Jean, et où le personnage, innommé dans l'Apocalypse, qui fait patienter les justes s'appelait Jérémiel. Les noms de Ramiel, d'Uriel, se retrouvent dans le livre d'Hénoch.

pidité incroyable. L'espèce humaine est en pleine décadence; la taille des hommes diminue; comme des enfans nés de vieux parens, nos races n'ont plus la vigueur des premiers âges. « Le siècle a perdu sa jeunesse, et les temps commencent à vieillir (1). »

Les signes des derniers jours sont chez Pseudo-Esdras les mêmes que dans les apocalypses chrétiennes. La trompette sonnera. L'ordre de la nature sera renversé, le sang coulera du bois, la pierre parlera. Hénoch et Élie apparaîtront pour convertir les hommes. Il faut se hâter de mourir, car les maux présens ne sont rien auprès de ceux qui viendront. Plus le monde s'affaiblira par vieillesse, plus il deviendra méchant. La vérité se retirera de jour en jour de la terre, le bien semblera exilé.

Le petit nombre des élus est la pensée dominante de notre sombre rêveur. L'entrée de la vie éternelle est comme le goulet resserré d'une mer, comme un passage étroit et glissant qui donne accès à une ville; à droite, il y a un précipice de feu, à gauche une eau sans fond, un seul homme à peine y peut tenir; mais la mer où l'on entre ainsi est immense, et la ville est pleine de toute sorte de biens. Il y a dans le monde plus d'argent que d'or, plus de cuivre que d'argent, plus de fer que de cuivre. Les élus sont l'or; les choses sont d'autant plus rares qu'elles sont plus précieuses. Les élus sont la parure de Dieu; cette parure n'aurait plus aucune valeur, si elle était commune. Dieu ne s'attriste pas de la multitude de ceux qui périssent; les misérables! ils n'existent pas plus qu'une fumée, plus qu'une flamme; ils sont brûlés, ils sont morts... On voit quelles racines profondes avaient déjà dans le judaïsme les atroces doctrines d'élection et de prédestination qui devaient causer plus tard à tant d'âmes excellentes de si cruelles tortures. Ces effroyables duretés, dont toutes les écoles préoccupées de damnation sont coutumières, révoltent par momens le sentiment pieux de l'auteur. Il se laisse aller à s'écrier : « O terre, qu'as-tu fait en donnant la naissance à tant d'êtres destinés à la perdition? Qu'il eût mieux valu que la conscience ne nous eût pas été donnée, puisqu'elle n'aboutit qu'à nous faire torturer! Que l'humanité pleure, que les bêtes se réjouissent; la condition de ces dernières est préférable à la nôtre, puisqu'elles n'attendent pas le jugement, qu'elles n'ont pas de supplice à craindre, et qu'après la mort il n'y a plus rien pour elles. Que nous sert la vie, puisque nous lui devons un avenir de tourmens? Mieux vaudrait le néant que la perspective du jugement après la mort. » L'Éternel répond que l'intelligence a été donnée à l'homme

(1) IV Esdr., XIV, 10. « Seculum perdidit juventutem suam, et tempora appropinquant senescere. »

pour qu'il soit inexcusable au jour du jugement et qu'il n'ait rien à répondre.

L'auteur s'enfonce de plus en plus dans les questions bizarres que soulèvent ces dogmes redoutables. Est-ce dès le moment où l'on a rendu le dernier soupir qu'on est damné et torturé, ou bien s'écoule-t-il un intervalle durant lequel on est gardé en repos jusqu'au jugement? Selon Pseudo-Esdras, le sort de chacun est fixé à sa mort. Les méchans, exclus des dépôts d'âmes, sont à l'état d'esprits errans, tourmentés provisoirement de sept supplices, dont les deux principaux sont de voir le bonheur dont on jouit dans l'asile des âmes justes, et d'assister aux préparatifs du supplice qui leur est destiné. Les justes, gardés dans les dépôts par des anges, jouissent de sept joies, dont la plus sensible est de voir les angoisses des méchans et les supplices qui les attendent. L'âme, au fond miséricordieuse, de l'auteur proteste contre les monstruosités de sa théologie. « Les justes du moins, demande Esdras, ne pourront-ils pas prier pour les damnés, le fils pour son père, le frère pour son frère, l'ami pour son ami? » La réponse est terrible. « De même que, dans la vie présente, le père ne saurait donner procuration à son fils, le fils à son père, le maître à son esclave, l'ami à son ami, pour être malade, pour dormir, pour manger, pour être guéri à sa place, de même ce jour-là personne ne pourra intervenir pour un autre, chacun portera sa propre justice ou sa propre injustice. » Esdras objecte en vain à Uriel les exemples d'Abraham et d'autres saints personnages qui ont prié pour leurs frères. Le jour du jugement inaugurera un état définitif où le triomphe de la justice sera tel que le juste lui-même ne pourra avoir pitié du damné. Certes nous sommes avec l'auteur quand il s'écrie après ces réponses, censées divines:

« Je l'ai déjà dit, et je le dirai encore, mieux eût valu pour nous qu'Adam n'eût point été créé sur la terre. Du moins, après l'y avoir placé, Dieu devait-il l'empêcher de pécher. Quel avantage y a-t-il pour l'homme à passer sa vie dans la tristesse et la misère, sans attendre après sa mort autre chose que des supplices et des tourmens? O Adam, quelle a été l'énormité de ton crime! En péchant, tu t'es perdu toi-même, et tu as entraîné dans ta chute tous les hommes dont tu étais le père. Et que nous sert l'immortalité, si nous avons fait des œuvres de mort? »

On aperçoit maintenant le motif pour lequel le passage qui contient ces doctrines sévères a été supprimé dans le manuscrit de la traduction latine d'où sont provenues toutes les copies que l'on possède, excepté celle qu'a découverte M. Bensly. Le moyen âge tenait beaucoup à la prière pour les morts : or le passage dont il s'agit en

était la négation directe; il avait servi de base à l'erreur de Vigilance, si fortement combattue par saint Jérôme. L'omission s'arrête juste à l'endroit où, par suite de la forme du dialogue, la prière pour les morts semble au contraire être recommandée. Une telle suppression est postérieure au IVe siècle, puisque saint Ambroise et Vigilance font usage de la partie enlevée.

Pseudo-Esdras admet bien la liberté; mais la liberté a peu de sens dans un système où l'on se fait une idée aussi exaltée de la prédestination. C'est pour Israël que le monde a été créé; le reste du genre humain est damné.

« Et maintenant, Seigneur, je ne vous prierai point pour tous les hommes (vous savez mieux que moi ce qui les regarde); mais je vous prierai en faveur de votre peuple, de votre héritage, qui est le sujet continuel de mes larmes...

« Interrogez la terre, et elle vous dira que c'est à elle qu'il appartient de pleurer. Tous ceux qui sont nés ou naîtront sortent de la terre; cependant ils courent presque tous à leur perte, et le plus grand nombre d'entre eux est destiné à périr...

« Ne t'inquiète pas du grand nombre de ceux qui doivent périr, car ayant, eux aussi, reçu la liberté, ils ont dédaigné le Très-Haut, rejeté sa loi sainte, foulé aux pieds ses justes, dit dans leurs cœurs : il n'y a point de Dieu. Aussi, pendant que vous jouirez des récompenses promises, ils auront en partage la soif et les tourmens qui leur ont été préparés. Ce n'est pas que Dieu ait voulu la perte de l'homme, mais ce sont les hommes formés de ses mains qui ont souillé le nom de celui qui les a faits et qui ont été ingrats pour celui qui leur a donné la vie...

« Je me suis réservé un grain de la grappe, une plante de toute une forêt. Périsse donc la multitude qui est née en vain (1), pourvu que me soit gardé mon grain de raisin, ma plante que j'ai dressée avec tant de soin. »

IV.

Une vision spéciale (2) est destinée, comme dans presque toutes les apocalypses, à donner d'une façon énigmatique la philosophie de l'histoire contemporaine, et, comme d'ordinaire, on en peut conclure la date du livre avec précision. Un aigle immense (symbole de l'empire romain dans Daniel) étend ses ailes sur toute la terre et la tient dans ses serres. Il a six paires de grandes ailes, quatre paires d'ailerons ou contre-ailes et trois têtes. Les six paires de grandes

(1) « Multitudo quæ sine causa nata est. »

(2) Chap. XI et XII.

ailes sont les six empereurs. Le second d'entre eux règne si longtemps qu'aucun de ceux qui lui succèdent n'arrive à la moitié du nombre d'années qui lui a été départi. C'est notoirement Auguste, et les six empereurs dont il s'agit sont les six empereurs de la maison des Jules : César (1), Auguste, Tibère, Caligula, Claude, Néron, maîtres de l'Orient et de l'Occident. Les quatre ailerons ou contre-ailes sont les quatre usurpateurs ou anti-césars : Galba, Othon, Vitellius, Nerva, qui, selon l'auteur, ne doivent pas être considérés comme de vrais empereurs. Le règne des trois premiers anti-césars est une période de troubles, durant laquelle on peut croire que c'en est fait de l'empire; mais l'empire se relève, non cependant tel qu'il était à l'origine. Les trois têtes (les Flavius) représentent ce nouvel empire ressuscité. Ces trois têtes agissent toujours ensemble, innovent beaucoup, dépassent en tyrannie les Jules, mettent le comble aux impiétés de l'empire de l'aigle (par la destruction de Jérusalem) et en marquent la fin. La tête du milieu (Vespasien) est la plus grande; toutes les trois dévorent les ailerons (Galba, Othon, Vitellius) qui aspiraient à régner. La tête du milieu meurt; les deux autres (Titus et Domitien) règnent, mais la tête de droite dévore celle de gauche (allusion évidente à l'opinion populaire sur le fratricide de Domitien) (2); la tête de droite, après avoir tué l'autre, est tuée à son tour; seule la grande tête meurt dans son lit, mais non sans de cruels tourmens (allusion aux fables rabbiniques sur les maladies par lesquelles Vespasien aurait expié son crime envers la nation juive). C'est alors le tour de la dernière paire d'ailerons (Nerva), usurpateur qui succède à la tête de droite (Domitien), et est avec les Flavius dans la même relation que Galba, Othon, Vitellius, furent avec les Jules. Ce dernier règne est court et plein de troubles; c'est moins un règne qu'un acheminement ménagé par Dieu pour amener la fin des temps. En effet, au bout de quelques instans, selon notre visionnaire, le dernier anti-césar (Nerva) disparaît; le corps de l'aigle prend feu, et toute la terre en est frappée d'étonnement. La fin du monde profane arrive, et le Messie vient accabler l'empire romain de reproches sanglans :

« Tu as régné sur le monde par la terreur et non par la vérité. Tu as écrasé les hommes doux, tu as persécuté les gens paisibles, tu as haï les justes, tu as aimé les menteurs, tu as humilié les murailles de ceux qui ne t'avaient fait aucun mal. Tes violences sont montées jusqu'au trône de l'Éternel, et ton orgueil est venu jusqu'au Tout-Puissant. Le Très-Haut a consulté alors sa table des

(1) On a montré ailleurs (*l'Antechrist*, p. 407) que ces supputations apocalyptiques des empereurs romains doivent toujours commencer par Jules César.

(2) C'était une erreur; mais de très bonne heure on y crut.

temps et a vu que la mesure était pleine, que son moment était venu. C'est pourquoi tu vas disparaître, toi, ô aigle, et tes ailes horribles, et tes ailerons maudits, et tes têtes perverses et tes ongles détestables (1), et tout ton corps sinistre, afin que la terre respire, qu'elle se ranime, délivrée de ta tyrannie, et qu'elle recommence à espérer en la justice et la pitié de celui qui l'a faite. »

Les Romains sont jugés ensuite, jugés vivans, et exterminés sur place. Alors le peuple juif respirera; Dieu le conservera en joie jusqu'au jour du jugement.

On ne peut guère douter d'après cela que l'auteur n'ait écrit sous le règne de Nerva, règne qui parut sans solidité ni avenir, à cause de l'âge et de la faiblesse du souverain, jusqu'à l'adoption de Trajan (fin de 97). Nous ne prétendons pas que les combinaisons qui précèdent aient tout à fait la même certitude que celles qui fixent la date de l'Apocalypse de Jean à l'an 68 ou 69 (2); mais plusieurs points sont indubitables, et suffisent pour qu'on ait droit de ne pas s'arrêter à quelques singularités. Les six Jules et les trois Flavius sont caractérisés avec une évidence absolue. Le livre est donc postérieur à la ruine de la maison flavienne. D'un autre côté, il est antérieur à la grande restauration de l'empire par Trajan. Passé le mois de janvier 98, l'opinion de l'auteur sur la prochaine dissolution de l'empire ne se comprendrait plus. Un autre trait remarquable est celui-ci. L'auteur insiste à plusieurs reprises sur cette circonstance qu'Esdras a sa vision trente ans après la ruine de Jérusalem. Appliquée au véritable Esdras, cette assertion constituerait un grossier anachronisme. L'auteur veut sans doute signifier par là que trente ans à peu près s'étaient écoulés depuis la catastrophe de l'an 70.

L'Apocalypse de l'an 97, comme l'Apocalypse de l'an 68, est donc un cri de haine contre Rome. Toutes deux répondent à des momens de crise où les personnes étrangères aux secrets de la politique purent croire que l'empire, dont elles ne voyaient pas

(1) Les ongles de l'aigle sont sans doute les légions par lesquelles il tient l'Orient et l'Occident.

(2) La principale difficulté se tire des versets XII, 17, 20, 29. On peut supposer que dans le texte primitif il y avait ἓξ καὶ ἓξ, notation qui aura paru singulière et qu'on aura bien vite changée en δώδεκα. L'idée très ingénieuse de M. Volkmar consiste à compter par paires d'ailes. Les systèmes d'après lesquels chaque aile représente individuellement un souverain ne sont pas soutenables; jamais, dans les combinaisons relatives aux ailes qu'imagine notre voyant, il n'y a de nombres impairs, comme cela a lieu dans les combinaisons relatives aux têtes, ce qui prouve qu'il faut toujours prendre les ailes deux à deux. Les deux ailes correspondantes composant une même force, il est naturel que l'auteur ait adopté la paire comme unité symbolique. Une aile seule, sans sa parallèle, eût été, pour désigner un souverain, une image peu conforme à l'espèce de logique qu'observent ces visionnaires au milieu de leurs plus étranges fantaisies.

les ressources infinies, allait succomber par suite des compétitions de généraux. Les auteurs des deux révélations, Juifs passionnés, battent des mains par avance sur la ruine de leur ennemi. L'espérance d'un empire juif, succédant à l'empire romain, remplissait encore ces brûlantes âmes, que les effroyables massacres de l'an 70 n'avaient pas abattues. L'auteur de l'Apocalypse d'Esdras avait peut-être dans sa jeunesse combattu en Judée; parfois il semble regretter de ne pas y avoir trouvé la mort. On sent que le feu n'est pas éteint, qu'il couve sous la cendre, et qu'avant d'abdiquer ses espérances Israël tentera encore plus d'une fois le sort.

Les scènes de désordre qui se succédaient de jour en jour dans l'empire ne donnaient du reste que trop raison au Pseudo-Esdras. Le règne du faible vieillard que tous les partis s'étaient trouvés d'accord pour mettre au pouvoir dans les heures de surprise qui suivirent la mort de Domitien semblait une agonie (1). La timidité qu'on lui reprochait n'était que de la sagesse. Nerva sentait que l'armée regrettait toujours Domitien, et ne supportait qu'impatiemment la domination de l'élément civil. Les honnêtes gens étaient au pouvoir; mais le règne des honnêtes gens, quand il n'est pas appuyé sur l'armée, est toujours faible. Un terrible incident révéla la profondeur du mal. Vers le 27 octobre de l'an 97, les prétoriens, ayant trouvé un chef dans Casperius Ælianus, viennent assiéger le palais, demandant à grands cris le châtiment de ceux qui avaient tué Domitien. Le tempérament un peu mou de Nerva n'était pas fait pour de pareilles scènes; il s'offrit vertueusement à la mort, mais ne put empêcher le massacre de Parthenius et de ceux à qui il devait l'empire. Ce jour fut décisif et sauva la république. Nerva, en véritable sage, comprit qu'il devait s'associer un jeune capitaine dont l'énergie suppléât à ce qui lui manquait. Il avait des parens; mais, uniquement attentif au bien de l'état, il chercha le plus digne. Le parti libéral possédait dans son sein un admirable homme de guerre, Trajan, qui commandait alors à Cologne; Nerva le choisit. Ce grand acte de vertu politique assura la victoire des honnêtes gens, qui était restée toujours douteuse depuis la mort de Domitien. La vraie loi du césarisme, l'adoption, était trouvée. La soldatesque est refrénée. Suivant les lois de l'histoire, Septime Sévère, avec sa maxime détestable : « contente le soldat, moque-toi du reste, » allait succéder à Domitien. Grâce à Trajan, la fatalité est ajournée à un siècle. Le mal est vaincu, non pas pour mille ans, comme le croyait Jean, ni même pour quatre cents ans, comme le rêvait Pseudo-Esdras, mais pour cent ans, ce qui est beaucoup.

(1) « Regnum exile et tumultu plenum. » IV Esdr., XII, 2.

V.

La fortune de l'Apocalypse d'Esdras fut aussi étrange que l'ouvrage lui-même. Comme le livre de Judith et le discours sur l'*Empire de la raison*, attribué à Josèphe, elle fut négligée des Juifs, aux yeux desquels tout livre écrit en grec devint bientôt un livre étranger; dès son apparition, elle fut au contraire adoptée avec empressement par les chrétiens et tenue pour un livre du canon du Vieux-Testament, écrit réellement par Esdras. L'auteur de l'épître apocryphe de saint Barnabé, l'auteur de l'épître également apocryphe qu'on appelle la deuxième de saint Pierre, y font des emprunts. Le faux Hermas paraît l'imiter pour le plan, l'ordre et l'agencement des visions, le tour du dialogue. Clément d'Alexandrie en fait grand cas encore. L'église grecque, s'éloignant de plus en plus du judéo-christianisme, l'abandonne et la laisse se perdre. L'église latine au contraire la lut avec avidité; en retouchant légèrement un ou deux passages, elle en fit un livre chrétien très édifiant. Puis l'opinion est partagée. Les docteurs instruits, tels que saint Jérôme, en voient le caractère apocryphe et la repoussent avec indignation, tandis que saint Ambroise en fait plus d'usage que de n'importe quel autre livre saint, et ne la distingue en rien des Écritures révélées. Vigilance y puise le germe de son hérésie sur l'inutilité de la prière pour les morts. La liturgie y fait des emprunts. Roger Bacon l'allègue avec respect. Christophe Colomb y trouve des argumens pour l'existence d'une autre terre. Les enthousiastes du XVIe siècle s'en nourrirent. L'illuminée Antoinette Bourignon y voyait le plus beau des livres saints.

En réalité, peu de livres ont fourni autant d'élémens à la théologie chrétienne que cette œuvre anti-chrétienne. Les limbes, le péché originel, le petit nombre des élus, l'éternité des peines de l'enfer, le supplice du feu, les préférences libres de Dieu, y ont trouvé leur expression la moins adoucie. Si les terreurs de la mort ont été fort aggravées par le christianisme, c'est sur des livres comme celui-ci qu'il en faut faire peser la responsabilité. Ce sombre office si plein de rêves grandioses que l'église récite sur les cercueils vient en grande partie des visions ou, si l'on veut, des cauchemars du Pseudo-Esdras. L'iconographie chrétienne elle-même emprunta beaucoup à ces pages bizarres, pour tout ce qui touche à la représentation de l'état des morts. Les mosaïques byzantines (1) et les miniatures offrant l'image de la résurrection ou du jugement dernier semblent calquer ce qu'on y lit des « dépôts » d'âmes. L'idée qu'Es-

(1) Par exemple celle de Torcello (photographiée par Naya, Venise).

dras recomposa les Écritures perdues dérive principalement de ce livre. Enfin l'ange Uriel lui doit son droit de cité dans l'art chrétien; l'adjonction de ce nouveau personnage céleste à Michel, Gabriel et Raphael donna aux quatre angles du trône de Dieu, et par suite aux quatre points cardinaux, leurs gardiens respectifs.

Quant à la critique qui se propose pour tâche de faire revivre autant qu'il se peut les états passés de l'humanité, elle doit une grande attention au Pseudo-Esdras. Grâce à lui, nous avons le moyen d'étudier de près le plus fort accès de fièvre que l'humanité ait traversé. Jamais peuple n'éprouva un désespoir comparable à celui du peuple juif le lendemain du jour où, contrairement aux assurances les plus formelles des oracles divins, le temple, que l'on supposait indestructible, s'écroula dans le brasier allumé par les soldats de Titus. Les sicaires, les exaltés avaient presque tous été tués; ceux qui avaient survécu passaient leur vie dans cette espèce de stupéfaction morne qui suit, chez le fou, l'accès furieux. Avoir touché à la réalisation du plus grand des rêves et être forcé d'y renoncer, — au moment où l'ange exterminateur entr'ouvrait déjà la nue, voir tout s'évanouir dans le vide, — s'être compromis en affirmant par avance l'apparition divine et recevoir de la brutalité des faits le plus cruel démenti, n'était-ce pas à douter du temple, à douter de Dieu? Les idées que l'on croyait les plus indéniables étaient renversées. Jéhovah semblait avoir rompu son pacte avec les fils d'Abraham. On pouvait se demander si même la foi d'Israël, la plus ardente assurément qui fut jamais, réussirait à faire volte-face contre l'évidence et, par un tour de force inoui, à espérer contre tout espoir. Pseudo-Esdras répond à ces questions. Que nous sommes loin avec ce zélote fougueux d'un Josèphe traitant de scélérats les défenseurs de Jérusalem! Voici enfin un Juif véritable, qui regrette de n'avoir pas été avec ceux qui périrent dans l'incendie du temple. La révolution de Judée, selon lui, n'a pas été une folie. Ceux qui défendirent Jérusalem jusqu'à la rage, ces sicaires, que les modérés sacrifiaient et rendaient seuls responsables des malheurs de la nation, ces sicaires ont été des saints. Leur sort fut digne d'envie. Ils seront les grands hommes de l'avenir : *Quanto nobis erat melius si essemus succensi et nos cum incendio Sion; nec enim nos sumus meliores eorum qui ibi mortui sunt.* Les révoltes juives sous Trajan (117) et sous Adrien (134) répondirent à ce cri enthousiaste. Il fallut l'extermination de Béther pour avoir raison de cette nouvelle génération de révolutionnaires sortie des cendres des héros de 70.

Ernest Renan.

LES

PERSANS CHEZ EUX

NOTES DE VOYAGE.

RECHT, CAZBIN, LES ROUTES ET LES VILLAGES.

Il y a deux ans à peine, l'Europe officielle mettait ses habits de gala pour recevoir le shah de Perse. Paris acclamait de confiance ce souverain asiatique, qui, rompant avec les préjugés de l'Orient, prétendait, disait-on, restituer son pays à la civilisation, et venait demander lui-même à l'Occident le secret de ses sciences et la clé du progrès. Il ne s'agissait de rien moins en effet pour l'Iran que d'une rénovation totale. L'Europe, ajoutait-on, secondant cette généreuse initiative, se cotisait déjà pour prêter à la Perse une partie de ses capitaux et se préparait à lui expédier par les voies rapides un état-major d'ingénieurs et de savans. La convention passée, dès le mois de juillet 1872, avec le baron Reuter parut un moment devoir faire de ce rêve une réalité. Un contrat dont l'étendue n'était guère limitée que par la bonne volonté du concessionnaire allait mettre dans la main du financier anglais toutes les ressources du pays : il ne lui restait plus qu'à laisser retomber à propos cette pluie d'or qui féconderait le sein vierge de l'Iran. Les incrédules, — il s'en trouvait plus d'un, — avaient beau répéter en sourdine : « Attendons la fin, » on leur faisait honte de leur scepticisme : l'engouement avait gagné jusqu'aux esprits sérieux. Ceux même qui blâmaient l'élasticité du programme voyaient dans le pacte, — un peu imprudent peut-être, — conclu par la Perse une preuve de plus

de son bon vouloir et de sa ferme volonté de doubler à tout prix les étapes sur la route du progrès. On sait ce qui allait sortir de cette conception grandiose : *parturiunt montes...* Cette fois la montagne en travail ne devait même pas accoucher d'une souris. Ce misérable avortement passait du reste à peu près inaperçu; l'attention de l'Europe était ailleurs. De l'engouement à l'indifférence, la route est moins longue qu'on ne le croit généralement.

I.

Les Européens qui seraient curieux d'aller rendre au shah dans sa capitale la visite qu'ils en ont reçue en 1873 ont le choix entre trois routes différentes : celle de Tauris par Constantinople, Trébizonde et Erzeroum, — celle du Caucase par Poti, Tiflis, Bakou et la Caspienne, — enfin celle d'Astrakan par Berlin, Smolensk et Tzaritzine. La ligne droite ayant cessé, depuis l'invention des locomotives, d'être le plus court chemin d'un point à un autre, la première de ces routes est à la fois la plus directe, la plus longue et incontestablement la plus ennuyeuse. Prise encore par le commerce, qui y trouve son compte grâce au bon marché des transports par caravanes, elle est à peu près désertée par les voyageurs : 400 lieues de cheval! il y a en effet de quoi faire réfléchir le *sportsman* le plus fanatique. Les lecteurs de la *Revue* savent à quoi s'en tenir sur la route de Bakou (1). Quoique rendue plus accessible depuis l'ouverture du chemin de fer de Poti à Tiflis, elle n'est exempte, surtout en hiver, ni de difficultés ni de fatigues. Des trois voies, celle d'Astrakan est sans comparaison la plus simple, la plus rapide et la moins coûteuse. Qu'on en juge : six journées de chemin de fer suffisent au voyageur, parti de Paris par l'*express* de Berlin, pour gagner Tzaritzine. Un service régulier de bateaux à vapeur, établi sur le Volga, met Tzaritzine à vingt-quatre heures d'Astrakan. Comptons de six à sept jours, y compris les relâches, pour la traversée de la Caspienne, ajoutons-en quatre pour le trajet d'Enzeli à Téhéran (il est entendu que notre voyageur est bon cavalier et n'a pas peur de ses peines), c'est un total de dix-sept à dix-huit jours, et, pour qui sait ne pas s'embarrasser de bagages inutiles, une dépense de 1,000 francs à 1,500 francs. Il y a quarante ans, il en coûtait plus de temps et d'argent pour se rendre de Paris à Rome.

Le malheur est que les choses n'en vont pas ainsi en toute saison. En réalité, il y a peu de pays au monde aussi isolés que la Perse et d'un abord plus difficile. Enchaînée par les glaces dès le

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er décembre 1874, *un Voyage d'hiver au Caucase.*

commencement de l'automne, la navigation du Volga cesse presque totalement pendant six mois de l'année. La mer Caspienne, il est vrai, reste libre à partir de Petrovsk et de Bakou; mais la route de Téhéran n'en est guère plus accessible. Achouradé, le seul port où les navires puissent trouver un abri le long de la côte persane, est situé sur un îlot voisin du continent, presqu'à la limite orientale de la Caspienne (1). Enzeli, où touchent tous les huit jours en été, tous les mois en hiver, les paquebots de la compagnie Mercure et Karkaze, est inabordable même aux bâtimens de faible tonnage. Une barre très dangereuse en défend l'approche à plus d'un mille en mer. Au moindre coup de vent, le débarquement devient impossible. La seule ressource du voyageur est alors de continuer sa route jusqu'à Achouradé, avec la perspective, si l'état de la mer n'a pas changé au retour, d'être obligé de rebrousser chemin jusqu'à Bakou. Les mêmes péripéties pouvant se reproduire quelques semaines plus tard, cette traversée de trente-six heures peut finir par prendre les proportions d'un voyage au Japon.

Dieu merci, je n'ai point eu à passer par ce genre d'épreuves. Le paquebot russe sur lequel je m'embarquais quittait Bakou dans la nuit du 31 mars; le lendemain à midi, nous touchions à Lenchoran, village frontière de la Russie caucasienne; le 2 avril, à neuf heures du matin, nous mouillions en vue d'Enzeli. Dix minutes après, une vingtaine de barques indigènes se disputaient l'honneur lucratif de transporter mes bagages et ma personne.

L'installation des bateaux de la Caspienne se ressent un peu trop du manque de concurrence. Les couchettes n'ont ni draps ni matelas. Les Russes et les Persans, habitués à tout porter avec eux, comme Bias, ne s'inquiètent pas de ce détail. Il est permis de trouver aussi que l'insuffisance de la cuisine est incomplétement compensée par la conversation du capitaine. La rapidité de la traversée devait me faire aisément passer condamnation sur ces misères; le hasard s'était chargé d'ailleurs de me ménager d'aimables compagnons de voyage. Deux passagers autrichiens, le général G..., officier au service du shah, et le comte T..., attaché à la légation d'Autriche en Perse, se rendaient comme moi à Téhéran. Des étrangers qui se rencontrent sur un paquebot de la Caspienne n'ont pas besoin d'être présentés l'un à l'autre pour entrer en conversation; nous n'avions pas encore perdu la terre de vue que déjà la connaissance était complète.

(1) Les Russes y entretiennent une station navale. Aux termes du traité de Turkomantskaï, conclu en 1828 avec le tsar, la Perse n'a pas le droit d'avoir un seul bâtiment de guerre sur la Caspienne. Ce droit lui fût-il rendu, il est douteux qu'elle fût en mesure d'en profiter.

Une sorte de détroit, large de 300 à 400 mètres, qu'obstruent de nombreux bancs de sable, donne accès dans la baie d'Enzeli. Sur la rive droite, un kiosque à demi ruiné, frêle construction élevée à la hâte pour servir de pied-à-terre au shah lors de son départ pour l'Europe, dresse au milieu d'un massif d'orangers sa tête emmaillottée de nattes. Le village est un peu plus loin, abrité dans une anse qu'ombragent des arbres d'assez belle venue. Une vingtaine de masures, rangées en arc de cercle le long du rivage, mirent dans l'eau leurs toits de tuiles rouges. Des huttes de pêcheurs, éparpillées dans le voisinage, montrent au second plan leur charpente éphémère, faite de boue et de roseaux. Des douaniers en guenilles dont la conscience est marquée en chiffres connus, un essaim frétillant de mendians scrofuleux étalant leurs plaies au soleil, tel est le coup d'œil qui s'offre tout d'abord au voyageur. Des légions de cormorans rangées en bataille sur le sable achèvent le tableau plus pittoresque que séduisant.

Fermée de tous côtés, sauf en un point où elle communique avec la mer par le détroit déjà mentionné, alimentée par le tribut d'une quarantaine de petites rivières qui descendent des montagnes, la baie d'Enzeli, comme son nom l'indique (*Murd'ab*, eau morte), n'est autre chose en somme qu'un grand lac d'eau douce. D'innombrables essaims de poissons viennent régulièrement frayer ici et permettent aux pêcheurs du pays de renouveler presque chaque jour le miracle du lac de Genezareth La plupart de ces poissons, fumés et salés à la diable, iront s'entasser par monceaux dans les bazars de Bakou et de Shoumaka, où ils se vendent à vil prix.

Poussés par une légère brise qui met à peine quelques rides à la surface du lac, nous pénétrons dans ce gigantesque vivier. D'épaisses touffes de joncs où s'agite tout un monde d'oiseaux fuient derrière nous comme autant d'îles flottantes. A quelques centaines de mètres, une demi-douzaine de pélicans portant à l'arrière un éventail de plumes blanches, où le vent s'engouffre comme dans une voile, nagent parallèlement à nous, et semblent vouloir se donner le plaisir de nous gagner de vitesse. A chaque instant, des bandes de canards, de courlis, de cormorans, passent et repassent au-dessus de nous, à peine effarouchés par notre présence. Alléchés par cette proie facile, nous tirons nos fusils de nos gaînes, et nous semons notre poudre au hasard. Alors de tous les points du lac des myriades d'oiseaux s'élèvent en criant. Oies, cygnes, flamans, toutes les variétés du genre aquatique donnent leur note dans ce concert. Un nuage de pélicans tournoie dans l'air à des hauteurs infinies et par instans projette son ombre au-dessus de nos têtes. Si la scène est vraiment féerique, le cadre est plus riche encore. A notre droite,

l'Elbourz dresse comme un rempart de granit sa cime de neige où le soleil allume des paillettes d'or; en bas, se continuant jusqu'à la mer, une ligne de forêts court le long du golfe et met un ruban sombre autour de ses flots jaunis. Pourquoi faut-il que le reste de la Perse ressemble si peu au littoral de la Caspienne?

Deux heures et demie nous ont suffi pour traverser la baie d'Enzeli, qui en cet endroit ne compte guère moins de 4 *farsaks* de largeur (1). Une petite rivière, masquée par des roseaux, s'ouvre tout à coup devant nous. Deux barques de moyenne grandeur auraient peine à y passer de front. Notre voile, devenue inutile, est carguée et ficelée le long du mât. Trois de nos hommes sautent à terre et s'attellent au bateau, armés d'une sorte de pagaie qui coupe l'eau comme un rasoir, les autres se mettent en devoir de les seconder. Obligés de lutter contre le courant, nous avançons péniblement dans cet étroit canal. A droite et à gauche, une forêt de petits arbres entrelace à l'infini ses milliers de bras et nous enferme entre deux murs de broussailles. Sur les rives, les tortues fourmillent; partout la vie surabonde. Presqu'à chaque coup de rame, une poule d'eau ou une sarcelle s'enlève pesamment du milieu des joncs et rase la rivière d'un vol saccadé, tandis qu'à 1 mètre au-dessus de nos têtes les cormorans continuent à s'entre-croiser par douzaines. Fatigués d'un massacre inutile, nous renonçons bien vite à décharger nos armes sur ce gibier, qui de lui-même vient s'offrir à nos coups; d'ailleurs notre navigation touche à sa fin. Un barrage qui se dresse brusquement à quelques centaines de mètres en amont en marque le terme.

Pirébazar (tel est le nom du hameau où pour la première fois nous mettons le pied sur le territoire persan) est un point d'une certaine importance, quoique les géographies n'en fassent pas mention. C'est l'entrepôt, je n'ose pas dire le port de débarquement, de Recht, la capitale du Ghilan (2). Quelques masures groupées autour d'un caravansérail composent tout le village. Une vingtaine de portefaix déguenillés, occupés à décharger deux ou trois barques, m'ont paru représenter la population. Le pêle-mêle dans lequel s'empilent les ballots de toute provenance ne fait pas supposer que l'ordre soit la faculté maîtresse du peuple persan.

On trouve à Pirébazar des chariots pour les bagages, les voyageurs doivent se contenter de mulets. Recht n'est pas à plus d'un *farsak*. Il y a cinq ans à peine, la route n'était guère qu'un marais où à la première pluie hommes et chevaux restaient fatalement em-

(1) Le *farsak* équivaut à peu près à 6 kilomètres.

(2) Recht, dont on fait volontiers un port de mer, est, comme on voit, assez loin de la Caspienne.

bourbés. En hiver, il n'était pas rare de mettre de douze à quinze heures pour franchir une distance qui n'excède pas 6 kilomètres. Les choses ont changé depuis. Une chaussée passablement entretenue et bordée d'arbres de toute espèce, parmi lesquels le mûrier domine, court à travers une campagne d'une merveilleuse fertilité. De temps en temps, un champ désert où apparaissent quelques troncs noircis par le feu fait seul tache au milieu de cette végétation digne des tropiques. C'est la façon de défricher du pays.

Recht fait exception à l'usage qui veut en Perse que les villes et même les simples villages soient enfermés dans une enceinte de murailles. On y entre de plain-pied. Les chacals, qui pullulent aux alentours, en profitent pour venir chaque nuit rôder dans les rues et jusque dans les maisons. Leur voracité, qui s'attaque indistinctement à tout ce qui leur tombe sous la dent, en fait des visiteurs assez désagréables, sinon dangereux, surtout en hiver, où leur faim, aiguisée par de longs jeûnes, s'accommode au besoin, paraît-il, d'une paire de bottes à l'européenne.

Située dans la province la plus fertile du royaume, à une heure et demie seulement de Pirébazar, qui, nous l'avons vu, lui ouvre une communication par eau avec Enzeli et de là avec le Caucase, à six journées de caravane (en été) de Cazbin, un des principaux entrepôts des marchandises de la Perse, Recht a de bonne heure attiré l'attention par les avantages de sa position. Fondée, il y a trois siècles, par Abbas Ier, elle ne tarde pas à passer entre les mains de la Russie. Profitant des embarras intérieurs de la Perse, Pierre Ier s'y établit en 1722, et étend insensiblement sa domination sur tout le littoral de la Caspienne jusqu'à Astérabad. Un traité conclu en 1723 ratifie même cette prise de possession. La Russie, en reportant momentanément vers l'Occident ses idées d'agrandissement, fidèle en cela au testament de Pierre Ier, devait laisser échapper bientôt cette conquête trop hâtive. Recht retourna à la Perse. Sans atteindre jamais à la prospérité d'Ispahan, de Chiraz, de Cazbin et des diverses capitales du royaume, elle ne tarda pas à prendre rang à la tête des villes de second ordre. Au commencement du siècle, la population de Recht dépassait 60,000 âmes. La peste de 1831, qui lui enleva plus des deux tiers de ses habitans, lui porta un coup terrible dont elle se relève lentement. Actuellement elle compte de 5,000 à 6,000 maisons, réparties sur une étendue considérable; ses rues étroites et tortueuses paraissent relativement larges et presque propres à quiconque connaît les ruelles boueuses de l'Orient. Un pavé caillouteux, dont je n'ai apprécié qu'après coup l'utilité le jour où j'ai failli disparaître dans les rues marécageuses de Cazbin, les empêche de se changer en torrens pendant la saison des pluies. La

plupart des maisons, — celles des riches au moins, — construites en briques, simplement liées par un peu de ciment, semblent attendre que la truelle du maçon vienne jeter sur leur nudité une chemise de plâtre. Quelques-unes ont deux étages, avec une suite de balcons en bois accrochés à chaque façade. Un petit capuchon de tuiles protége les cheminées contre les déluges de l'hiver. On verra que ce genre de constructions, inusité en Perse, est un luxe particulier à la capitale du Ghilan.

Recht est le centre d'un commerce important non-seulement avec le reste de la Perse, mais avec le Caucase. Chaque année, à l'époque de la récolte de la soie, son bazar est le rendez-vous d'une foule de négocians arméniens, russes et grecs, qui se disputent les produits des magnaneries. Une brochure que j'ai sous les yeux (1) évaluait en 1850 à 800,000 kilogrammes la quantité des soies écrues qui faisaient annuellement leur apparition sur le marché de Recht, et estimait que ce chiffre pouvait être doublé. Les statistiques étant chose inconnue chez les Persans, il est difficile de dire dans quelle mesure ces prévisions ont pu se réaliser. Une croyance populaire assez étrange fait remonter l'introduction du ver à soie en Perse aux temps bibliques. D'après cette légende, les vers seraient nés des plaies du patriarche Job, et par une faveur spéciale seraient depuis restés dans le Ghilan.

Une industrie pour laquelle Recht n'a pas de rivale, même dans les bazars de Turquie, et qui constitue une des branches les plus lucratives de son commerce, c'est la confection des tapis en mosaïque ou *guldouzi*. De petits morceaux de drap, de couleurs diverses, ingénieusement disposés et dont les coutures sont dissimulées sous des broderies, en forment le canevas. Une série de dessins en relief où le caprice de l'artiste se donne carrière, complète le travail. L'ensemble offre à l'œil un fouillis étincelant d'arabesques, de fleurs, d'oiseaux, d'animaux fantastiques. On fabrique de la sorte non-seulement des nappes, mais des portières, des housses pour les chevaux, etc. Quelques-unes de ces mosaïques atteignent une valeur de 1,000 francs et plus, prix relativement modique, si on songe à la somme de patience que réclame un pareil travail.

Ce n'est là qu'une faible partie des ressources du Ghilan. Nous avons signalé en passant les trésors inépuisables de la baie d'Enzeli. On aura une idée complète de ce que peut produire cet immense vivier, si j'ajoute qu'au bazar de Recht cinquante poissons de moyenne grandeur valent parfois à peine deux sous. Les ressources agricoles ne sont pas moindres. Le riz, qui est la base de

(1) *Le Ghilan et les Marais caspiens*, par M. A. Chodzko.

l'alimentation des habitans, est assez abondant dans les bonnes années pour approvisionner les marchés d'une partie de la Perse. Toutes les variétés de fruits, pommes, poires, prunes, raisins, cerises, nèfles, amandes, pistaches, grenades même, poussent à profusion dans le Ghilan. La viande y est d'un bon marché invraisemblable. Le *batman* (1) de mouton vaut d'ordinaire à Recht de 25 à 30 sous, le *batman* de bœuf de 1 franc à 1 franc 25 centimes. Le prix d'un poulet varie entre 20 et 30 centimes. Le gibier est moins cher encore. Un canard sauvage se vend de 2 à 4 sous sans les plumes, une bécasse 10 sous, un faisan 15, un lièvre de 15 à 20. Quant au sanglier, sa chair étant délaissée par les indigènes comme impure, il ne coûte guère que le prix du transport, mais le préjugé qui s'attache à ce genre de souillure est tel que les porteurs sont souvent introuvables.

Les plus belles médailles ont leur revers. Cette merveilleuse abondance que lui assure l'action fertilisante de son climat, Recht l'expie cruellement. Des pluies torrentielles en hiver, des chaleurs tropicales en été, des fièvres paludéennes en toute saison, en rendent le séjour des plus malsains. Les puces et les moustiques de Recht sont célèbres à 20 lieues à la ronde. Le *badi-gherm* (vent chaud), sorte de sirocco qui ne le cède en rien à celui du Sahara, en fait à des époques périodiques un vestibule de l'enfer.

II.

Il n'y a pas d'hôtels proprement dits en Perse. Les indigènes logent dans des caravansérails, où ils paient de quelques *chaïs* (2) le droit de se mettre à couvert du soleil ou de la pluie et de coucher pêle-mêle sur un débris de natte. Les rares touristes européens, de passage à Recht, qu'effraierait cette simplicité par trop patriarcale n'ont qu'à aller frapper à la porte du consulat de Russie (3); elle leur sera ouverte à deux battans, et le jour du départ leur hôte trouvera moyen de leur persuader qu'il est leur obligé. Je l'ai pris en flagrant délit.

Le désir de ne point abuser d'une hospitalité si généreusement offerte nous fit dès notre arrivée nous enquérir des moyens de poursuivre notre route. Il y a deux façons de voyager en Perse : en courrier ou, pour parler la langue du pays, en *tchapar*, — et en caravane. Des relais sont échelonnés de 8 en 10 lieues sur tout le

(1) On compte environ 3 kilogrammes pour un *batman*.

(2) Le *chaï* équivaut à peu près à 1 sou de notre monnaie.

(3) Il n'y a plus de consul de France à Recht, le titulaire remplissant actuellement les fonctions de secrétaire-interprète à la légation de Téhéran.

parcours. Les chevaux qu'on y trouve ne paient pas de mine; mais, élevés dans la crainte des coups, ils ont pour le fouet un respect superstitieux. En été, un bon cavalier peut franchir en moins de trois jours la distance de Recht à Téhéran. Dans les conditions ordinaires, une caravane peu chargée doit faire le même trajet en neuf jours au plus. Il est indispensable toutefois que les muletiers ne soient pas abandonnés à leur inspiration. Autrement, comme il n'y a guère de villages où chacun d'eux n'ait trois ou quatre cousins, je ne répondrais pas qu'ils fussent à mi-route au bout d'une semaine. *Time is money* est un proverbe qui ne sera pas de sitôt traduisible en persan. Le mieux, quand on le peut, est de former soi-même sa caravane et d'en proscrire tout élément étranger. Se mettre à la remorque d'une caravane indigène, c'est se condamner à passer par tous les caprices des muletiers et se résigner d'avance à des lenteurs qui pour un Européen constituent un véritable martyre.

Nous nous arrêtâmes au premier parti. Ce plan une fois adopté, il nous restait à réunir les bêtes nécessaires à l'expédition, opération délicate s'il en fut et faite pour lasser la patience la plus robuste. Le pauvre général, à qui nous avions délégué nos pouvoirs pour la négociation, faillit y perdre son persan. « Prix fixe » est un non-sens en Orient; on vous y taxe selon les ressources ou la naïveté qu'on vous suppose, quitte à revenir ensuite sur l'estimation. Quand il s'agit d'un étranger, les exigences n'ont plus de limites. Les muletiers persans se font une religion d'appliquer cette loi dans sa rigueur. Le prix courant pour le trajet de Recht à Téhéran est, je suppose, de 40 francs par bête de somme; on vous en demandera sans sourciller 80 ou 90. Vous n'avez besoin que de six mulets, on vous en impose dix. Les prétextes ne manquent jamais : l'orge a renchéri subitement, la route est devenue impraticable, vos malles sont carrées au lieu d'être longues, longues au lieu d'être carrées. Disons du moins, à la louange des muletiers indigènes, qu'une fois le marché conclu on peut compter sur leur honnêteté. Il ne se passe guère de semaine qu'on ne leur confie des *groups* d'argent pour des sommes parfois considérables; il n'y a presque pas d'exemple qu'ils aient abusé de ces dépôts. Il est peut-être bon d'ajouter qu'en cas de fraude le délinquant s'exposerait à avoir la main coupée; on conçoit que cette perspective soit faite pour raffermir les vertus chancelantes.

Après avoir inutilement bataillé pendant deux jours pour obtenir des conditions meilleures, le général s'était résigné à en passer pa toutes les exigences des muletiers. Nous ratifiâmes de bon cœur cette négociation, non sans plaisanter un peu le négociateur sur

l'insuccès de sa diplomatie. Rien ne s'opposait plus à notre départ. Malgré les instances qu'on voulut bien faire pour nous retenir, il fut décidé que nous quitterions Recht le lendemain. « A quelle heure comptez-vous vous mettre en route? nous dit notre hôte quand il vit que notre résolution était bien arrêtée. — Après le déjeuner? — Eh bien! alors commandez vos bêtes pour six heures du matin; vous aurez de la chance, si elles sont ici à midi! »

L'événement prouva que le consul connaissait son monde. A midi et demi, la caravane commençait à faire son apparition. Elle se composait de dix mulets pour nos bagages et de trois chevaux pour nos personnes. Autant de mulets, autant de muletiers; l'un ne va pas sans l'autre. Les premiers d'ailleurs figurent seuls sur la note; le conducteur passe par-dessus le marché.

On compte une trentaine de *farsaks* de Recht à Cazbin. Au sortir de la ville, une assez belle chaussée, large de 5 à 6 mètres, serpente le long d'un torrent, où pullulent les tortues. La route se maintient en bon état pendant les dix premiers *farsaks* et, avec un peu d'entretien, serait très aisément carrossable jusqu'au pied de l'Elbourz. Praticable néanmoins jusque-là, le chemin cesse tout à coup à l'approche des montagnes pour faire place à un sentier pierreux qui n'est bien souvent que le lit des torrens.

L'article 2 de la concession signée en juillet 1872 avec le baron Reuter stipulait l'établissement d'un chemin de fer de Recht à Téhéran. Pendant quelques mois, on put croire que cette partie du programme allait recevoir son exécution. Les ingénieurs s'étaient mis à la besogne, le défrichement allait grand train, les terrassemens étaient commencés. Une sorte d'inauguration de la future ligne avait même lieu à Recht, en septembre 1873, en présence des consuls d'Angleterre et de Russie. Deux mois après, M. Reuter apprenait que son contrat était déchiré (1), et les ingénieurs suspendaient leurs opérations. Le voyageur qui sort de Recht par la route de Cazbin peut voir, à un quart de lieue environ de la ville, la trace des travaux. Une percée de 1 kilomètre s'étend au plus épais de la forêt. Des traverses de bois posées de distance en distance semblent attendre encore les rails, qui ne viendront probablement jamais. A qui sont les premiers torts? Le procès est toujours pendant devant l'opinion; nous ne nous chargerons pas de le trancher. Nous voulons croire que le gouvernement persan, en rompant son contrat, a

(1) La Russie vient d'en ramasser les morceaux. Un contrat passé entre le gouvernement persan et une compagnie russe pour la construction d'une voie ferrée, de Tauris à Djulfa (sur l'Araxe), a été signé récemment à Téhéran. La future ligne se souderait au tronçon du Caucase, prolongé de Tiflis à la frontière persane. Ce nouveau projet aura-t-il le sort du premier? C'est ce que l'avenir nous apprendra.

su mettre le droit de son côté; mais, si la construction du chemin de fer de Recht à Téhéran lui semble prématurée, qui l'empêche de terminer une route dont l'achèvement est une nécessité de premier ordre pour son commerce? Les difficultés n'existent que dans la partie montagneuse, sur une distance d'une dizaine de *farsaks* peut-être. De l'autre côté de Cazbin, la nature s'est chargée de préparer la besogne : le terrain, plat et semé de cailloux, n'attend plus pour ainsi dire que le rouleau de l'ingénieur. Quelques mois de travail et quelques centaines de mille francs, et la route devient partout carrossable.

Ce miracle aura-t-il jamais lieu? L'esprit d'incurie, l'insouciance du lendemain, qui sont dans les traditions persanes, nous défendent en tout cas d'en prévoir la date. Ce n'est guère que lorsque le roi doit traverser une province, et en quelque sorte à la veille de son départ, que l'on songe à s'enquérir de l'état des chemins. C'est à un événement de ce genre que le Ghilan est redevable du tronçon de route qui existe actuellement entre Enzeli et Cazbin. L'histoire est curieuse : elle jette une étrange lumière sur les pratiques ordinaires de l'administration persane. Le lecteur me pardonnera de la lui conter en détail.

Au commencement de l'hiver de 1870, le shah manifesta tout à coup l'intention de visiter ses provinces de la Caspienne. Il fit part de ses résolutions au gouverneur du Ghilan, Mady-ed-Doolè (1), son oncle maternel, et lui envoya une somme de 40,000 *tomans* (2) avec ordre de faire réparer le chemin au plus vite. Mady-ed-Doolè se dit que l'hiver était une saison bien rude pour un pareil voyage, et que le roi changerait certainement d'avis. Le roi ne venant plus, la route n'avait plus de raison d'être : fort de cette logique, il s'empressa d'encaisser à son profit les 40,000 *tomans*. Le shah n'en continuait pas moins ses préparatifs de départ. Le gouverneur, inquiet des nouvelles qui lui arrivaient de Téhéran, se hâta d'écrire à son royal neveu pour le détourner de son projet. Il lui faisait un tableau lamentable des souffrances du Ghilan. « La récolte avait été mauvaise; les habitans, réduits à la misère, craignaient de ne pouvoir recevoir leur souverain d'une manière digne de lui, et le suppliaient de renoncer à son voyage. » La lettre était accompagnée d'un cadeau de plusieurs milliers de *tomans*, offert au nom de la province. Le procédé est dans les mœurs persanes. Il est admis que la présence du roi et les réquisitions qu'elle entraîne sont un lourd fardeau pour les pays qu'il traverse, et nombre de villes se sont ra-

(1) Traduction littérale : *la puissance du gouvernement*. Les grands fonctionnaires persans sont toujours désignés par le titre inhérent à leur dignité.

(2) Le *toman* vaut un peu plus de 10 francs.

chetées de cet honneur ruineux par un don volontaire. Cette fois la lettre du gouverneur arrivait trop tard. Le shah avait promis de se rendre à Enzeli, où la flotte russe de la Caspienne lui préparait une réception triomphale. Il accepta le cadeau, mais persista dans sa résolution. Mady-ed-Doolè, effrayé des conséquences de sa conduite, dépêcha sur la route une armée de travailleurs. Il eut beau faire, le shah, qui venait de partir, trouva le chemin dans un état déplorable : en plusieurs endroits, son cheval enfonçait jusqu'au poitrail.

La destitution du gouverneur suivit de près. Une révocation de ce genre entraîne d'ordinaire la confiscation. Mady-ed-Doolè dut restituer les 40,000 *tomans* et fut dépouillé, pour l'exemple, d'une partie de sa fortune. On pourrait croire que l'argent du prévaricateur fit retour à la province et fut appliqué aux besoins de la route. Nullement; le roi une fois réinstallé dans sa bonne ville de Téhéran, il est clair que la route redevenait inutile. Le Ghilan eût été pillé de fond en comble par son gouverneur que le principe n'eût pas subi d'autre application : l'argent volé aurait été confisqué au profit du roi. Le shah étant, en droit comme en fait, maître absolu de la vie et des biens de tous les Persans, en cas d'exaction lui seul est lésé, puisque c'est lui qu'on vole dans la personne de ses sujets; en rentrant dans la poche du souverain, l'argent de la province retourne donc à son possesseur naturel. Tous les Persans vous diront que cette démonstration a la limpidité d'un théorème de géométrie.

Des ordres ultérieurs furent pourtant donnés pour l'arrangement de la route. Au quinzième *farsak*, l'argent manqua, et il ne fut plus question des travaux. Il en résulte que pendant une partie de l'année les communications sont à peu près interrompues entre le Ghilan et la capitale. L'hiver dernier, une caravane partie de Recht en février n'a pas mis moins de trente-cinq jours pour se rendre à Cazbin. La distance n'excède pas 160 kilomètres, — le trajet de Paris à Châlons. D'autres muletiers moins heureux ont dû abandonner leurs charges au milieu des neiges pour sauver au moins leurs mulets. A leur retour, ils trouvaient place nette : les loups avaient mangé jusqu'au savon. Pour les colis volumineux, le transport est littéralement impossible avant le printemps. Les caisses s'entassent à Recht souvent dès la fin de l'automne; quelques-unes n'arrivent à Téhéran qu'en juin et même en juillet. Quand je songe aux difficultés que j'ai trouvées moi-même, au mois d'avril, dans la partie montagneuse, j'en suis à me demander comment des mulets porteurs de lourds bagages peuvent franchir sans accidens certains points de l'Elbourz. Les notes suivantes, que je détache de mon carnet de voyage, donneront du reste au lecteur une idée du trajet.

III.

2 avril. — Départ de Recht. Même paysage qu'en venant d'Enzeli, même exubérance de séve et de vie. La route se déroule à travers un verger sans limites. Partout des fleurs, aux arbres, aux buissons, dans les herbes. D'innombrables bataillons de mûriers-nains, présentant à hauteur d'homme leurs têtes uniformément émondées, défilent sur nos flancs en colonnes serrées. Dans l'intervalle, des rizières, découpées en une infinité de petits carrés à demi noyés par l'irrigation, étalent leur nudité au soleil et semblent se sécher à ses rayons. L'air misérable des habitans forme un triste contraste avec la richesse de cette nature prodigue de ses dons. Les souffrances sont écrites sur leurs joues amaigries, sur leur teint bilieux, ravagé par les fièvres périodiques. Une chemisette de toile de couleur, mal attachée autour du cou et laissant voir dans l'entrebâillement une partie de la poitrine, un pantalon de cotonnade bleue d'une largeur démesurée, un long bonnet de peau d'agneau, plus souvent une calotte de feutre grossier, composent leur accoutrement. Pour quelques-uns, le costume se complète d'une sorte de robe longue, fendue sur les côtés et serrée à la taille par un lambeau d'étoffe ou une simple corde. Un morceau de cuir brut, retenu au-dessous du pied par un système de ficelles des plus primitifs, leur tient lieu de chaussure : encore est-ce là un objet de luxe interdit à la plupart des piétons. Quelques-uns de ceux que nous rencontrons portent sur l'épaule une rangée de poulets alignés aux deux extrémités d'un énorme bâton. Ce sont des paysans qui vont vendre leurs denrées au bazar de Recht; ils ne semblent guère plus fortunés que les autres.

La forêt s'épaissit peu à peu. Aux mûriers nains succèdent des arbres géans; un fouillis de ronces envahit le sol; en l'air, les lianes, s'accrochant aux branches, tissent en tout sens d'impénétrables rideaux de verdure. Les vignes sauvages s'enroulent, en se tordant comme des serpens, autour des ormes, grimpent, retombent en festons, s'élancent d'un arbre à l'autre et semblent autant de ponts suspendus jetés sur ces fourrés infranchissables. Pourtant cette forêt a ses habitans. De temps en temps, un village, fait de branchages et de boue, montre dans une éclaircie une agglomération de huttes fantastiques, dont les toits, démesurément allongés, paraissent faits pour abriter une race de cyclopes.

Je mourais d'envie de visiter quelques-unes de ces étranges demeures. J'en fis la proposition à mes compagnons. « Soit, me dit le général; mais, si vous ne voulez pas être dévoré par les chiens, faites votre provision de pierres. » Le conseil était bon. Sept ou

huit mâtins armés de crocs formidables étaient rangés en bataille de l'autre côté du fossé, prêts à nous disputer le passage. Un feu nourri de cailloux de gros calibre eut raison de leur humeur belliqueuse; ils s'enfuirent en déroute, non sans protester par leurs aboiemens contre cette violation de domicile.

Nous étions au milieu d'une vaste clairière. Autour de nous, à demi cachées par des bouquets d'arbres, une douzaine d'habitations, groupées sans ordre et réunies comme par hasard, laissaient entrevoir leurs formes monstrueuses. Le général voulut bien me servir de *cicerone* et m'en expliquer les destinations diverses. « Cet immense pain de sucre, que vous voyez posé en équilibre sur quatre pieux et qui poignarde le ciel comme un paratonnerre, c'est la grange où s'empileront, après la moisson, les gerbes de riz. Ce toit de paille en dos d'âne, qui s'élève à la hauteur d'un deuxième étage pour retomber presqu'à terre et dont les bords s'appuient sur des solives à peine équarries, recouvre la maison du paysan, qui est bâtie sur pilotis à cause des pluies diluviennes de l'hiver. Point de fenêtres et de cheminée, bien entendu, la porte en tient lieu. Un peu plus loin, voici le *kétam*, sorte de cage à jour perchée sur quatre longues poutres à 15 pieds de terre et surmonté, comme tout le reste, d'un vaste chapeau de paille. Une toile placée du côté du soleil remplace le mur. C'est là que les paysans viennent chercher pendant l'été un refuge contre les moustiques. Des fumigations entretenues sous le *kétam* éloignent au besoin ces visiteurs trop tenaces. »

Singulière existence que celle de ces hommes qui vivent pour la plupart dispersés au milieu des bois, côte à côte avec les tigres! Les accidens sont rares d'ailleurs, le gibier, qui pullule aux alentours, fournissant à ces terribles voisins une proie toujours facile. Seuls les troupeaux paient de temps en temps aux carnassiers de la forêt leur tribut de viande fraîche. Il n'y a guère d'autres villages dans le Ghilan. Quelques cabanes à demi ruinées, servant d'écuries en hiver aux caravanes surprises par l'ouragan, sont les seules constructions que nous rencontrâmes sur notre route. Après six heures de marche, nous atteignons le premier *tchapard-khand* (station). Échelonnées assez régulièrement sur le parcours, ces stations se ressemblent comme les poteaux d'un télégraphe. Faites, sauf une ou deux, d'une sorte de terre argileuse séchée au soleil, elles résistent rarement deux hivers de suite, et s'écroulent presque invariablement à la saison des pluies; on les rebâtit au printemps, et tout est dit. En voici d'ailleurs une description sommaire.

Côté des mulets : une cour carrée autour de laquelle sont disposées les écuries; des trous pratiqués dans le mur figurent les mangeoires. Côté des voyageurs : une ou deux pièces percées d'une in-

finité de portes, pour la plus grande commodité du vent. Point de fenêtre; l'obscurité d'une cave que troueraient çà et là quelques filets de lumière venus des soupiraux. Une cheminée pour le plaisir des yeux, qui cracherait immédiatement la fumée au nez du voyageur assez téméraire pour tenter d'y allumer du feu. Un plafond fait de solives entrelacées de branches ou de roseaux; pour plancher, le sol battu, recouvert, en un coin de la chambre, d'une natte ou d'un reste de tapis. Rien qui de près ou de loin ressemble à un meuble quelconque; ni table, ni assiette par conséquent. A quoi bon d'ailleurs? Tous les indigènes vous prouveront que le pain persan remplace avec avantage un service complet. Ils n'ont pas tort. Mince comme une feuille de papier, souple comme une peau de gant, on peut le plier en quatre, le mettre dans sa poche comme un mouchoir, s'en servir à la façon d'un journal pour envelopper ses provisions, l'étendre sur ses genoux en guise de serviette, en faire à son gré une assiette ou une table. Grâce à cette dernière propriété, il n'y a pas de Persan qui ne réalise trois fois par jour la prophétie faite jadis à Énée par les Harpies et qui ne finisse, comme les Troyens, par manger sa table au dessert.

3 avril. — Le paysage n'a pas changé, la forêt est plus belle encore que la veille. Il est difficile de rêver une nature plus généreuse, plus désordonnée dans ses productions. Quoique coupée par de nombreux torrens, qui souvent font mine de se changer en rivières, la route continue à être très passable et n'offrirait pas d'obstacles sérieux à une voiture légère. Parallèlement à nous court le fil télégraphique qui relie d'une façon plus qu'intermittente, paraît-il, Recht à Téhéran. Fixé ici au tronc d'un arbre, là à une simple branche, il va s'accrocher un peu plus loin à un poteau qui cherche vainement son centre de gravité dans une sorte de panier rempli de terre et de cailloux. Comment s'étonner que dans des conditions pareilles l'électricité indigène rivalise de lenteur avec les piétons?

Nous croisons en chemin plusieurs caravanes. Quelques-unes comptent jusqu'à 60 ou 80 mulets, défilant un à un sur une longue ligne et offrant à l'œil une suite interminable de caisses et de ballots de toute grandeur. Chacun d'eux porte au cou deux ou trois grosses cloches et une quinzaine de clochettes. Qu'on juge du vacarme. A deux cents pas de distance, on croirait entendre un carillon de village sonnant à toute volée pour un mariage ou un baptême. En tête, le chef de la bande marche d'un pas relevé : plus vaillant, plus fort que ses compagnons, moins chargé souvent, il porte allégrement son fardeau et semble avoir conscience de sa supériorité. Les autres suivent tristement, courbés sous le faix, posant méthodiquement leurs pieds dans la trace de leurs devanciers, comme résignés à leur sort. Triste sort en effet que celui de ces

malheureux mulets, agens infatigables de tout le commerce de l'extrême Orient, qu'on paie de leurs peines en monnaie de bois vert, et dont la destinée invariable est de mourir de faim entre deux étapes ou d'être dévorés vivans par les loups le jour où leur force usée trahit leur bonne volonté! Le hasard nous fait assister malgré nous à l'agonie d'un de ces pauvres martyrs contre lequel vient se heurter notre caravane. Couché comme une masse inerte en travers du chemin, le malheureux animal soulève péniblement la tête à notre approche, hennit faiblement, et tourne vers nous des yeux que la souffrance rend éloquens. Aidé par un de nos muletiers, il parvient à se remettre sur ses jambes, essaie de se traîner à la suite de la caravane; mais ses jarrets fléchissent, il tombe sur les genoux et s'affaisse pour ne plus se relever. A 200 mètres à peine, d'énormes vautours à tête blanche planent en poussant des cris perçans comme pour réclamer leur proie. La nuit venue, les chacals achèveront l'œuvre des vautours. Les débris d'ossemens qui jalonnent la route prouvent suffisamment que la besogne ne leur manque pas.

4 avril. — Nous quittons la plaine pour entrer dans la région des montagnes. Un sentier étroit et rocailleux serpente à mi-côte. La nature seule s'est chargée de faire office de cantonnier : la vérité m'oblige à dire qu'elle est restée tout à fait au-dessous de son rôle. D'énormes blocs de pierre, parfois des arbres entiers, gisent en travers du passage. Une infinité de petits torrens qui tombent en cascades du haut de la colline ajoutent au pittoresque, mais compliquent singulièrement la difficulté du voyage. Le site est vraiment beau. Au-dessous de nous, la plaine, noyée par les débordemens du Sefid-Roud (1), disparaît sous une immense nappe d'eau où nagent des débris de toute espèce arrachés par l'hiver au flanc de la montagne. Peu à peu la vallée se resserre et le fleuve reprend son lit; dans le lointain, les pins s'étagent sur les collines; le long du fleuve apparaissent des massifs d'oliviers à l'ombre desquels s'abritent plusieurs villages. A l'entrée de l'un d'eux, nous mettons pied à terre pour déjeuner. Assis sous un arbre, à deux pas d'un ruisseau boueux où à défaut d'écuelle nous puisons à pleines mains comme Diogène, nous rongeons consciencieusement un reste de poulet. Quelques mendians déguenillés font cercle autour de nous, et dévorent des yeux ce maigre festin. Je crois leur être agréable en leur offrant la moitié de mon pain : ils repoussent mes avances avec un dédain superbe; à leurs yeux, mon pain est impur comme ma personne. Je continue l'expérience en leur tendant quelques pièces de monnaie : l'empressement avec lequel ils s'en saisissent me prouve

(1) Le Sefid-Roud ou rivière blanche, formé de la réunion du Kizil-Ouzen et du Chah-Roud, se jette dans la mer Caspienne, à quelques lieues d'Enzeli.

que leur répugnance a des limites. Tous les Persans sont loin, paraît-il, d'avoir cette largeur d'idées : dans certaines provinces, l'argent des chrétiens est passé à l'eau avant d'être touché par un indigène.

Les villages persans se ressemblent comme autant de tas de boue. Si les uns sont moins sales que les autres, c'est qu'il y pleut plus rarement et que la boue a plus de temps pour y sécher. Que la pluie y fasse ou non office de dissolvant, c'est toujours le même dédale de ruelles semées de puits à ras du sol, le même entassement de huttes en terre offrant à l'œil une succession de toits bas et plats, dont la monotonie n'est guère interrompue que par des décombres. Une rue principale, qui dépasse rarement 2 mètres en largeur, sert de bazar : quelques trous carrés ouverts des deux côtés de la route figurent les boutiques; des traverses de bois recouvertes de lambeaux de natte forment une sorte d'auvent destiné à protéger contre le soleil d'été les chalands et les oisifs. Çà et là un cep de vigne courbé en arc suspend ses festons de verdure au-dessus du chemin, et prête complaisamment son ombre aux passans.

Nous traversons sans nous arrêter deux ou trois de ces villages, et nous recommençons à grimper le long de la montagne. A force de se resserrer, la vallée est devenue une gorge étroite, où la rivière s'encaisse entre deux murailles naturelles. Le chemin surplombe d'un côté, collé à la paroi du rocher. Nous avançons péniblement dans ce couloir de granit, aux prises avec un vent furieux qui, s'engouffrant dans nos manteaux, nous fait par momens vacciller sur nos selles. Deux heures de marche nous conduisent au pont de Mendjil, curieux spécimen de ces ponts persans, dont les arches, taillées en ogive, présentent à leur sommet une série d'angles aigus, formant une suite de zigzags d'une escalade aussi laborieuse qu'originale. Le village est sur l'autre rive, battu sans relâche par la tempête aérienne. Nos muletiers nous font remarquer l'effet singulier produit sur les arbres du voisinage par la violence et la continuité de ces rafales. Les oliviers, qui abondent autour du Mendjil, ont fini par perdre la position verticale et s'inclinent uniformément vers la terre avec l'humilité de simples roseaux courbés par l'orage. Toute la nuit, ce maudit vent fait rage aux portes de la station; sa plainte stridente, alternant avec l'aboiement des chiens et le glapissement des chacals, nous tient éveillés jusqu'au matin.

5 avril. — Dès six heures, nous sommes en selle. L'étape est rude pour arriver avant le coucher du soleil de l'autre côté du Karzan. Il s'agit d'escalader les hauts sommets derrière lesquels se cachent Cazbin et Téhéran. Rien de triste et de désolé comme l'aspect

de ces montagnes, composées presqu'en entier d'argile et de sable rouge, où le sol s'effrite à chaque pas sous le sabot des chevaux, où pas une touffe d'herbe ne vient dissimuler la nudité du paysage. Quelques buissons rabougris, poussant comme à regret dans le lit desséché des torrens, quelques tiges de berberis et d'églantier, sont les seules traces de végétation que le voyageur découvre autour de lui. Un poète ghilanais peint d'une façon saisissante le contraste qui existe entre cette désolation et les splendeurs du littoral. « Si vous vous trouvez, dit-il, sur le mamelon d'une de nos montagnes, cette moitié de votre barbe qui est tournée vers nous sera moite et sentira le parfum de nos fleurs, l'autre moitié sera sèche et poudreuse comme les chardons des déserts. » Est-ce cette absence totale de végétation qui fait du moindre arbuste qu'on rencontre dans le voisinage l'objet d'un culte superstitieux? Une scène assez étrange, dont nous sommes témoins, semblerait le prouver. A mi-côte, une sorte de broussaille solitaire croît en travers du chemin, élevant à hauteur d'homme ses milliers de bras épineux. Des monceaux de pierres, religieusement entassées à l'entour, de petits lambeaux d'étoffes accrochés par centaines à toutes les branches, témoignent de la vénération des indigènes. Nos muletiers ne manquent pas de s'acquitter en passant de ce devoir de piété. Chacun d'eux ramasse son caillou pour en grossir le tas commun, puis, déchirant consciencieusement un petit coin de son manteau, suspend cet *ex-voto* aux ronces du buisson. Une cérémonie pareille a lieu dans des circonstances analogues quelques kilomètres plus loin. Nous tentons vainement d'arracher à nos gens le mot de cette énigme religieuse. « C'est la coutume, » nous répondent-ils en chœur. Ils n'en savent pas davantage. La consigne s'est transmise scrupuleusement d'âge en âge; chacun s'y conforme machinalement sans s'inquiéter d'en connaître l'origine.

Jusqu'ici nous n'avions guère trouvé de difficultés que celles qui provenaient du manque de route. A ces obstacles, — de toute saison en Perse, — l'hiver, qui pendant huit mois de l'année règne au sommet du Karzan, va bientôt ajouter son contingent de neige et de glace. Le sentier se transforme peu à peu en une sorte de glissoire où nos malheureuses bêtes ont toutes les peines du monde à garder l'équilibre. Quelques débris de paille semés de distance en distance nous préservent seuls d'une culbute qui en certains endroits, vu l'escarpement du chemin, serait infailliblement la culbute finale. La nuit menaçant de nous surprendre au milieu de cette périlleuse ascension, nous nous décidons à remettre au lendemain le passage du Karzan et à demander un refuge au village voisin (1);

(1) Le village porte le même nom que la montagne.

mais c'est en vain que nous cherchons la station; elle a payé à l'hiver son tribut de décombres et jonche le sol de ses débris. Un notable du pays nous tire d'embarras en nous ouvrant sa maison et nous offre au plus juste prix, dans une chambre dénuée de cheminée, une hospitalité que tout l'empressement du propriétaire ne nous empêche pas de trouver glaciale. La moindre flambée de fagots ferait bien mieux notre affaire.

6 avril. — Le lendemain matin, nous attendons vainement le lever du soleil. Un brouillard opaque emplit le ciel et ne laisse arriver jusqu'à nous qu'un jour blafard. La brume se dissipe peu à peu, mais la neige commence à tomber drue et fine, comme si elle sortait d'un crible. Toute trace de sentier a disparu. La montagne se dresse devant nous, drapée dans son linceul mouvant, que le vent dérange et chiffonne à son gré. La position ne laisse pas d'être critique. Nos muletiers, peu soucieux de risquer la vie de leurs mulets sur ces pentes glissantes, bordées de ravins et de précipices, essaient de nous effrayer en exagérant les périls qui nous attendent, et proposent de différer notre départ jusqu'au retour du beau temps. L'idée de rester bloqués plusieurs jours entre quatre murs de terre dans un désœuvrement qui finit à la longue par être une souffrance suffirait pour donner du cœur au plus poltron : nous poussons en avant; toutefois, pour diminuer autant que possible les chances d'accidens, nous réglons minutieusement l'ordre de notre caravane. En tête de la colonne marche le postillon, chargé de sonder les neiges, interrogeant les moindres plis de terrain, et d'après ces simples indices marquant son chemin à travers les sinuosités de la montagne. La lenteur avec laquelle il procède nous prouve que, malgré sa parfaite connaissance des localités, il n'a qu'une demi-confiance dans la sûreté de son diagnostic. Puis viennent les mulets, immédiatement suivis par leurs maîtres respectifs. A voir la circonspection avec laquelle bêtes et gens posent leurs pieds dans les empreintes déjà tracées, il est clair que cette route enfarinée ne leur dit rien qui vaille. Instruits par l'expérience d'autrui, nous formons l'arrière-garde, serrant de près le reste de la caravane pour ne pas laisser aux rafales qui nous aveuglent le temps d'effacer devant nous ce sentier improvisé.

Les incidens ne manquent pas. Tantôt c'est un mulet qui s'abat et que les efforts réunis de nos gens ont mille peines à remettre sur ses jambes, tantôt c'est le postillon qui roule avec sa monture dans un trou où il reste presque enseveli. Alors il faut rebrousser chemin et faire d'interminables circuits pour chercher sur quelque autre point un passage moins périlleux. La journée se consume tout entière dans ces marches et contre-marches, qui nous épuisent sans

résultat. Nous sommes en selle depuis près de huit heures, et à peine avons-nous franchi deux *farsaks;* le jour baisse rapidement, nous n'avons que le temps d'atteindre un gîte avant la nuit. La vue de quelques masures perchées comme des nids de vautours à la cime de la montagne ranime à propos nos courages, et c'est avec un soupir de réelle satisfaction que nous franchissons le seuil de l'étable, qui doit pour la circonstance nous servir de chambre à coucher. L'endroit n'a pourtant rien de séduisant. Un feu de bouse de vache (1), dont le parfum caractéristique se fait sentir du dehors, nous donne dès le début un avant-goût du supplice réservé à notre odorat. Cinq ou six naturels, accroupis autour de ce foyer empesté, nous cèdent la place en rechignant et vont continuer dans quelque réduit plus misérable encore leur existence de marmotte. La fatigue qui nous terrasse ne nous permet heureusement pas de faire de longues réflexions sur l'insuffisance de notre installation, et nous prouve qu'à l'occasion une botte de paille et deux couvertures peuvent tenir lieu du lit le plus moelleux.

7 avril. — La neige continue à tomber. Nos muletiers refusent absolument de se mettre en route, et nous n'osons pas les y contraindre. La susceptibilité de notre nerf olfactif ne pouvant décidément s'accommoder du seul combustible qui soit à notre portée, nous prenons le parti de rester jusqu'au lendemain blottis dans nos couvertures. L'ennui ne se raconte point; passons.

8 avril. — Notre premier soin au réveil est de mettre le nez à la porte qui nous sert de fenêtre. La situation s'est sensiblement améliorée : un pâle rayon de soleil se joue sur la neige durcie et permet d'espérer que notre captivité touche à sa fin. Le postillon envoyé en éclaireur déclare que la route est praticable : vite en selle! Le dégel peut gâter nos affaires; il s'agit d'arriver avant lui au bas de la montagne. La descente est assez douce d'ailleurs, le versant qui regarde Cazbin aboutissant à un plateau élevé de plus de 3,000 pieds au-dessus du niveau de la Caspienne. Quelques chutes sans gravité égaient la monotonie de la journée sans ralentir notre ardeur. Dès midi, nous sommes arrivés au village d'Aghababa, situé à la base même de l'Elbourz; d'Aghababa, une pente insensible nous amène en deux heures aux portes de Cazbin. Une fois à Cazbin, nous serons au bout de nos misères. Le général assure que jusqu'à Téhéran la route est unie comme une table.

(1) L'emploi de ce singulier combustible est général en Orient. Pétries en galettes par les femmes indigènes et séchées au soleil sur les terrasses, les fientes de vache sont précieusement conservées pour l'hiver.

IV.

Le voyageur qui met pour la première fois le pied dans une des grandes capitales de la Perse est soumis à une singulière épreuve. Élevé dans le respect et l'admiration d'un passé entrevu le plus souvent à travers les fictions de la poésie, accoutumé dès le collége à se représenter l'Orient comme une terre privilégiée, parée de toutes les magnificences, il s'attend plus ou moins, — qu'il s'en défende ou non, — à retrouver un coin des *Mille et une Nuits*. Il s'approche avec le recueillement d'un néophyte admis par faveur spéciale à franchir le vestibule du temple. Le voile se soulève : adieu les splendeurs rêvées, adieu colonnades fantastiques, coupoles étincelantes, minarets escaladant le ciel! Des ruelles étroites et ravinées comme le lit d'un torrent, une boue gluante où les chevaux enfoncent parfois jusqu'au genou, des puits à fleur de terre alternant avec des tas d'immondices, des murs éventrés laissant voir par leurs plaies béantes une accumulation de décombres sans nom où des chiens galeux sommeillent, à demi enterrés dans l'ordure, tel est, à quelques variantes près, le spectacle qui l'attend dès son entrée. Vainement son enthousiasme aux abois cherche-t-il à se frayer une issue à travers les débris qui l'environnent. Saleté et misère, tout ce qui l'entoure semble se résumer dans ces deux mots (1). Les demeures des grands, s'il s'en trouve par hasard sur sa route, sont aussi invisibles pour lui que si elles n'existaient pas. A peine aperçoit-il quelque chose qui ressemble à une maison. C'est qu'en Perse le mur de la vie privée cesse d'être une simple métaphore. De chaque côté de la rue, deux murailles de terre, hautes de 15 pieds et plus, dérobent à tout venant la vue des habitations. Les maisons, à un seul étage, invariablement surmontées d'un toit plat, disparaissent complétement derrière ces remparts de boue.

On se figure aisément l'impression de tristesse et d'ennui qui doit envahir un Européen cheminant pour la première fois dans ces ruelles solitaires. Ce qu'on aura peine à se représenter, à moins d'avoir assisté aux horreurs d'un bombardement, c'est la masse prodigieuse de ruines qu'il trouve amoncelées sur son passage. Si on évalue en moyenne à un cinquième de la superficie totale la place occupée dans une ville persane par les débris de toute na-

(1) Ispahan est peut-être la seule ville de Perse où, au milieu de ruines sans nombre, on trouve les traces d'une véritable grandeur. Les palais du Tchéhar-Bâgh et surtout le Collége de la Mère du Roi témoignent d'une magnificence que nos plus belles capitales d'Europe n'ont pas dépassée. Pourquoi faut-il que l'incurie des gouvernans laisse périr peu à peu ces merveilles d'un autre âge?

ture, on sera certes au-dessous de la vérité. La raison en est simple d'ailleurs. De toute antiquité, les Persans ont construit leurs maisons avec des briques de terre séchées au soleil; le seul mortier usité dans le pays se compose d'un mélange de boue et de paille hachée. S'il était possible de faire à perpétuité un pacte avec le beau temps, ce genre de constructions en vaudrait un autre. A Ispahan, à Chiraz, la pluie est rare et la neige une exception : les maisons arrivent à une vieillesse relative. A Cazbin, à Téhéran, dans tout le nord de la Perse, où le ciel est moins clément, l'hiver est une saison justement redoutée des propriétaires. La majorité des habitans se reposant généralement sur la Providence de la solidité des plafonds, il n'y a guère de Persan qui ne puisse s'attendre un jour ou l'autre à être enseveli sous sa toiture. Cette épée de Damoclès n'empêche pas les gens de dormir. Chaque année, quelques centaines de vrais croyans paient de la vie leur confiance exagérée dans l'intervention divine. A Téhéran seulement, pendant l'hiver de 1874, le nombre des victimes écrasées par la chute des maisons s'est élevé à près de 150. Les survivans remercient Mahomet ou Ali de les avoir miraculeusement sauvés et s'en vont rebâtir un peu plus loin leur demeure écroulée. Que les tremblemens de terre s'en mêlent, que la famine vienne à exercer ses ravages, et des quartiers entiers disparaissent en quelques années sans laisser d'autres traces que des décombres. Cette désolation, plus apparente encore que réelle, le voyageur en retrouve l'image dans toutes les villes de Perse. Cazbin allait nous en donner une preuve trop visible.

Fondée, selon les traditions les plus vraisemblables, au VIIIe siècle de notre ère par Haroun-al-Raschid, Cazbin a eu son tour de faveur dans l'histoire, et partage, avec Tauris, Ispahan et Chiraz, l'honneur d'avoir été la capitale de la Perse. Dépossédée de cette suprématie au profit d'Ispahan par Abbas le Grand à la fin du XVIe siècle, elle a eu depuis lors des fortunes diverses. Les guerres, les tremblemens de terre, la famine, l'ont souvent maltraitée. Aujourd'hui a population est évaluée à 30,000 ou 40,000 âmes; peut-être ce chiffre est-il exagéré. La situation de cette ville, qui en fait en quelque sorte l'entrepôt obligé des marchandises venues de Recht et de Tauris, l'a sauvée jusqu'ici d'une décadence totale, et peut lui rendre dans l'avenir une importance réelle. Cazbin ne mérite guère d'ailleurs qu'on s'y arrête. Les édifices, quoique aux trois quarts ruinés, sont presque tous de date récente. Le palais du gouverneur vaut pourtant la peine d'être regardé; le portail, qui s'écroulera avant peu sur la tête des passans, est un beau spécimen d'architecture persane.

Cazbin n'est qu'à quatre journées de caravane de Téhéran. Une

route presque passable, dont la nature fait d'ailleurs tous les frais, rend les communications faciles entre les deux villes. Dans la belle saison, les courriers persans, qui sont pour la plupart des cavaliers infatigables, atteignent généralement la capitale en dix ou douze heures. Pour être dépourvu d'obstacles, le chemin n'en est pas plus attrayant. On peut trouver de par le monde un paysage aussi nu, aussi sec, aussi pelé; je défie qu'on imagine quelque chose de plus monotone que cette espèce de Sahara persan, auquel les géographes ont oublié de donner son véritable nom. Un plateau désert, bosselé çà et là de petits monticules qui, s'il faut en croire la tradition, auraient autrefois servi d'autels aux adorateurs du feu, un sol constamment grisâtre, dont l'aspect odieux est rendu plus fatigant encore par la réverbération du soleil, un horizon éternellement borné par une ligne de collines brûlées, tel est le panorama qui poursuit le voyageur jusqu'aux portes de Téhéran. De loin en loin un maigre village, fait d'un amas de huttes poussiéreuses, offre à l'œil son enceinte de murailles, dont les créneaux enfantins semblent l'œuvre d'un écolier en vacances. Parfois alors un semblant de verdure vient dissimuler pour un moment la nudité des plaines; mais, quelques pas plus loin, le désert recommence. A mesure qu'on approche de la capitale, le pays prend un aspect plus triste encore; la campagne finit par n'être plus qu'un immense champ de cailloux et par ressembler au lit desséché d'un gigantesque torrent.

Cette désolante stérilité, qui fait de la plus grande partie de la Perse comme une terre maudite, ne s'arrête malheureusement pas aux murs de Téhéran. Le voyageur peut continuer sa route vers le sud jusqu'à Ispahan, jusqu'à Chiraz même, il peut pousser dans l'est jusqu'à Meched et redescendre ensuite vers l'Afghanistan, il ne verra guère d'autre horizon. Il faut bien le dire, la végétation du Ghilan et du Mazenderan est une exception propre au littoral; elle ne dépasse pas les crêtes de l'Elbourz. Jamais barrière naturelle n'a séparé deux contrées plus dissemblables : fertilité merveilleuse en-deçà, sécheresse et aridité au-delà. Les brouillards maritimes qui fécondent de leur éternelle rosée les terres basses voisines de la côte, arrêtés tout net par cette muraille d'argile et de granit, n'étendent pas à plus d'une quinzaine de lieues leur action bienfaisante. Passé cette limite, la physionomie de la Perse ne change guère : plaines ou montagnes, c'est partout la même nudité repoussante, la même blancheur poussiéreuse ou saline, que tachent seuls de loin en loin quelques brins d'herbe roussis par le soleil. Ce n'est pas que le sol soit précisément stérile, mais le manque d'humidité étouffe en lui les germes de production. Aux abords des villes et des villages, partout où le travail de l'homme peut assurer à la terre cette goutte

d'eau que le ciel lui refuse presque toujours, elle donne des preuves de fécondité; mais l'eau se dérobe à mesure qu'on la poursuit : ce n'est pas assez d'aller chaque année la chercher sous terre, il faut encore l'amener par des conduits invisibles jusqu'aux champs qu'elle doit arroser. La plaine de Cazbin, pour ne citer qu'un exemple, est minée en tout sens par ces tunnels creusés à une profondeur moyenne de huit à dix pieds et dont la longueur totale atteint souvent plusieurs kilomètres. Grâce à cette irrigation souterraine, qui entretient aux alentours une humidité constante, la terre se couvre d'arbres et de fruits; mais cette fertilité factice cesse avec les canaux qui l'alimentent. Si on en excepte les provinces voisines de la Caspienne et quelques parties de l'Aderbeidjan, on peut dire que la Perse est un désert cultivable, où le travail de l'homme, venant en aide à l'insuffisance des pluies, crée d'année en année un nombre plus ou moins grand d'oasis.

Ajoutons qu'il a dû en être de même de tout temps. Les restes d'anciens canaux, qu'on trouve un peu partout dans l'Iran, témoignent des efforts constans tentés par les propriétaires d'autrefois pour vaincre l'aridité du sol. Quelle qu'ait pu être alors la victoire de l'homme sur la nature, il est permis de croire que l'aspect général du pays ne différait pas essentiellement de ce qu'il est aujourd'hui. A aucune époque, l'Orient ne s'est piqué de beaucoup d'exactitude dans ses peintures; l'hyperbole y est comme un fruit du terroir. En fait de descriptions, l'antiquité classique n'a guère mis plus de mesure dans son style que les conteurs arabes. Sous le pinceau de la poésie grecque, le moindre ruisseau bourbeux devient un fleuve plus limpide que le cristal, quelques oliviers poudreux se transforment en un temple de verdure où l'odieuse crécelle des cigales emprunte au rossignol ses notes les plus suaves. Ce qu'est en réalité l'Attique dépouillée de ce charmant travesti, l'Ilissus et la plaine d'Athènes le disent chaque année aux touristes qui ont des yeux pour voir. A une époque où les maîtres en l'art d'écrire tenaient à honneur de traiter l'histoire comme une matière de rhétorique, les historiens n'ont pas dû se faire faute d'imiter les poètes. Dût-on prendre au pied de la lettre la pompe des anciens souverains persans, rien n'autoriserait d'ailleurs à y voir un signe irrécusable de la fortune publique. Quiconque connaît l'Orient sait quelles misères peut recouvrir la pourpre d'un despote asiatique et sur quelles ruines s'échafaude le plus souvent l'édifice de la grandeur royale.

JULES PATENÔTRE.

LE

TROISIÈME CENTENAIRE

DE L'UNIVERSITÉ DE LEYDE

« Il y a de bonnes gens en ce pays, » disait Juste Scaliger dans une de ces conversations d'après-dîner où sa verve malicieuse s'épanchait librement devant quelques disciples dont il ne prévoyait point les futures indiscrétions; « mais, ajoutait-il, il n'y a pays au monde qui ait plus besoin des châtimens de Dieu (1). » — « C'est un meschant pays que celui-ci, » s'écriait-il un autre jour. Malgré l'accueil qu'il avait trouvé à Leyde et les honneurs que lui prodiguaient le peuple des étudians, les savans les plus distingués et les plus grands personnages du royaume, il ne pouvait pardonner à la Hollande l'aspect uniforme de ses campagnes; il y regrettait les guérets dorés de l'Agénois et de la Touraine, il lui en voulait de son mauvais pain et de ses mauvais lits, il se plaignait après quelques années que la bière ne fût déjà plus si bonne qu'au moment de son arrivée. Les longues pluies, « qui durent souvent, dit-il, du mois de juillet à l'équinoxe, » l'agaçaient presque autant que la prononciation vicieuse du latin, qu'il imputait aux leçons de son prédécesseur Juste-Lipse, le fameux philologue brabançon; la viande de boucherie lui paraissait mauvaise, et les fruits sans saveur. Sa mémoire se reportait souvent vers le doux climat des rives de la Garonne, où il était né, vers ces bords de la Loire qu'il avait si longtemps habités; en vrai gourmet, il rêvait à la cuisine française, il songeait aux raisins, aux pêches et aux prunes que mûrit le soleil

(1) *Scaligerana secunda,* à l'article Hollande (édition de Des Maizeaux, 1740).

de sa patrie. Pourtant, lorsqu'il était dans ses jours de bonne humeur et de justice, quand ses voisins ne l'avaient point importuné et mis hors des gonds en buvant à grand bruit et en criant à tue-tête dès le matin, il avouait qu'il ne faisait pas mauvais vivre dans cette cité où l'on était si libre, où il y avait tant de savans hommes. « Il y a treize ans que je suis ici, disait-il à l'un de ces indiscrets qui nous ont transmis ses confidences, je m'y trouve bien, — si ce n'est que je n'ai plus de dents. »

Quand les dents s'en vont et qu'arrivent à grands pas les infirmités de la vieillesse, on n'est guère disposé à voir les choses en beau, surtout quand elles sont nouvelles et qu'une longue accoutumance ne nous a pas rendus presque insensibles à ce qu'elles peuvent avoir d'inconvéniens et de défauts. La plupart de ceux qui viennent, comme jadis notre illustre compatriote Scaliger, de recevoir l'hospitalité que l'université de Leyde offrait vers le commencement de février aux savans de tout pays, n'ont pas les mêmes raisons que lui de prendre au tragique quelques inévitables diversités d'habitudes et d'usages. Le pain n'a aujourd'hui qu'un défaut en Hollande, c'est de paraître à peine sur la table. Nous ne savons si les brasseurs du pays sont revenus aux saines traditions que regrettait Scaliger, mais on trouve partout d'excellente bière de Bavière. Quant à l'eau (Scaliger n'en parle point, et pour cause), elle est en général médiocre: mais la plupart des villes se préparent à conduire jusque dans leurs fontaines les eaux limpides que filtrent et que conservent les sables des dunes. En attendant, on se garde bien de mettre des carafes sur la nappe, et les vins sont trop choisis et trop bons pour que personne songe à les tremper. Je ne sais si j'avais un matelas; la journée avait été trop bien remplie et la soirée, joyeuse et cordiale, se prolongeait trop avant dans la nuit pour que le sommeil ne vînt pas au premier appel. Si un soir ou plutôt un matin il fut retardé par les chants et les rires que j'entendais retentir dans la rue sous mes fenêtres, par les bandes bruyantes qui parcouraient la ville, comme pendant une nuit de kermesse, n'aurions-nous pas mauvaise grâce à nous plaindre que la visite des hôtes étrangers fût l'occasion de réjouissances qui faisaient sortir ce peuple de son calme habituel, et auxquelles s'associaient les plus petits et les plus humbles? Le climat était dur, et ces maisons aux minces murs de briques, dont aucune n'a de calorifère, sont plus humides et plus froides que celles de l'Allemagne du nord avec leurs grands poêles et leurs fenêtres, ou même que nos maisons de pierre parisiennes; c'était, il est vrai, pendant une semaine où les bourrasques et le vent du nord s'étaient déchaînés sur toute l'Europe, où l'on grelottait à Nice aussi bien qu'à Londres.

Des jugemens chagrins de Scaliger, il n'y a donc qu'une phrase à retenir, et c'est elle qui résume le mieux les impressions qu'ont rapportées de leur trop court séjour en Hollande tous nos compatriotes. « Il y a de bonnes gens en ce pays, » disait, tout en maugréant, le vieil érudit, et c'est ce que nous pensions en serrant la main de ces hôtes d'un jour, si vite devenus pour nous comme de vieux amis. On s'est dit non pas adieu, mais au revoir, et maintenant que nous savons le chemin, il sera facile de tenir ces promesses; mais comment, mais pourquoi, avant que ces liens d'hospitalité ne fussent formés au cœur même de l'hiver, tous ces représentans de l'Europe savante ont-ils quitté leurs foyers, leurs travaux et leurs chaires pour venir, quelques-uns de très loin, de la Finlande ou du Portugal, passer quelques jours dans une petite ville de Hollande? Quels souvenirs les attiraient, à quelle pensée obéissaient-ils? C'est ce que l'on ne saurait comprendre sans remonter dans le passé, sans retracer rapidement l'histoire de cette ville et de cette université. Il y a trois siècles, les yeux de toute l'Europe ont été fixés, pendant plusieurs mois, sur les remparts, aujourd'hui démolis, qui entouraient alors cette cité et derrière lesquels les Hollandais défiaient l'effort des Espagnols. Nulle part l'homme n'a plus vaillamment combattu et plus courageusement souffert pour la patrie et la liberté que sur ce coin de terre; nulle part la conscience et l'esprit n'ont remporté sur la force un triomphe plus éclatant. Après cette crise, Leyde, par la fondation de son université, est devenue ce que l'une de ses gloires, le savant Meursius, appelait l'Athènes de la Hollande, *Athenæ Batavæ* (1); mais son rôle ne s'est point borné à répandre l'instruction dans les Provinces-Unies; son influence s'est étendue bien au-delà des limites de cet étroit territoire. L'*Academia Lugduno-Batava*, comme on disait alors, appela de l'étranger à siéger dans ses chaires les érudits, les professeurs les plus illustres; à peine constituée, elle attira sur ses bancs des étudians de tous pays. Elle devint ainsi, pour toute l'Europe protestante, avec Heidelberg et Genève, un des asiles de la liberté de penser. Les études de philologie et de critique y prirent plus d'importance que partout ailleurs, et elle a ainsi contribué, pour une très large part, à l'avénement de la science et des méthodes modernes.

(1) Joannis Meursi *Athenæ Batavæ, sive de Urbe Leidensi et Academia virisque claris qui utramque ingenio suo atque scriptis illustrarunt*, libri duo. Lugduni Batavorum, apud Andream Cloucquium et Elsevirios, 1625. Ce livre, mal composé, mais riche en renseignemens variés, comme tous les ouvrages de Meursius, est un de ceux qui nous ont le plus servi pour cette revue rétrospective.

I.

Parmi tous les épisodes de la longue et sanglante lutte qui délivra du joug de l'Espagne les Provinces-Unies, il n'en est point de plus dramatique et de plus célèbre que le siége de Leyde. Leiden, que nous appelons Leyde, héritière de l'antique *Lugdunum Batavorum*, n'avait jusqu'alors pas fait grand bruit dans le monde. Située à 8 kilomètres de la mer, sur un des bras du Rhin, sur celui qui porte le nom de *oude Rijn*, le vieux Rhin, toute coupée de canaux bordés de beaux arbres, c'était une cité industrieuse et commerçante; elle fabriquait, en très grande quantité, des draps qu'elle expédiait par eau dans tous les pays voisins et jusque sur les marchés les plus lointains. Soumise d'abord à des comtes qui occupaient une forteresse, le *Burg*, placée au centre même de la ville, elle s'affranchit de leur domination en 1420. Depuis ce moment, Leyde eut les mêmes franchises, les mêmes libertés municipales que les autres cités des Flandres et de la Hollande; avec le comté de Hollande, au milieu du xve siècle, elle passa, sans rien perdre de ses droits et priviléges, sous la tutelle de la maison de Bourgogne, et, après la mort de Charles le Téméraire, elle fit partie des vastes états de Charles-Quint. Pendant ce siècle et toute la première moitié du suivant, jusqu'à l'abdication du grand empereur, la prospérité des Pays-Bas ne fit que croître, malgré les longues guerres de ce prince et les charges qu'il imposait à ses sujets; de nouveaux débouchés commerciaux s'étaient ouverts à l'industrie des Flamands. Durant cette période d'activité et de richesse, Leyde avait donné naissance à l'un des premiers maîtres de l'école hollandaise, au peintre et graveur Lucas, connu sous le nom de Lucas de Leyde. Jean Bocold, compagnon tailleur à Leyde, avait joué le principal rôle dans le dernier acte de la sanglante tragédie des anabaptistes; mais, quoique cette secte eût fait de nombreux prosélytes dans les Pays-Bas, l'orage avait été éclater en Westphalie, et c'était à Munster que le *prophète* avait triomphé et succombé.

Malgré les rigueurs de Charles-Quint, le calvinisme avait, sous son règne, fait de grands progrès dans les Pays-Bas. Philippe II ne se borna pas, comme son père, à poursuivre ceux qui allaient au prêche; il traita les Flamands avec mépris, il ruina par des édits insensés leur industrie et leur commerce, il mit contre lui tout à la fois l'amour-propre de ses sujets, leur conscience, leurs intérêts. La révolte éclata, et elle trouva dans Guillaume d'Orange, le grand *Taciturne*, comme un chef prédestiné à la faire réussir. Guillaume était Allemand d'origine; mais jamais homme, par ses qualités et

par tout son caractère, ne fut en plus étroit rapport avec le peuple qui le mit à sa tête, n'en représenta mieux la nature et le génie propre. En causant avec les Hollandais pendant les fêtes de Leyde, en les écoutant parler de religion et de philosophie, de la politique intérieure et de l'indépendance nationale, nous faisions tous la même remarque : sous des apparences calmes et même froides, ces gens-là sont singulièrement passionnés; leur flegme n'est qu'une habitude de l'âme qui, sûre d'elle-même et se sachant résolue, juge inutile de se dépenser en mouvemens superflus et en vaines paroles. Touchez certaines cordes, et dans l'accent de la voix, dans l'expression du visage, vous sentez vibrer la passion et la volonté. Comme plus tard son arrière-petit-fils, Guillaume III, le chef de cette famille a possédé au plus haut degré ce don suprême, une volonté intelligente et réfléchie, une ténacité qui ne naît point d'un stupide aveuglement, et que n'irritent ni ne découragent les revers. Un des traits du caractère national qui nous ont encore frappés en Hollande, c'est que nulle part le sentiment de la liberté n'est plus développé. Ailleurs on parle de liberté, mais chacun traite de malhonnêtes gens et de misérables tous ceux qui pensent autrement que lui; dès que l'on est au pouvoir, on en profite pour fermer la bouche à ses adversaires. En Hollande, les théologiens eux-mêmes respectent la liberté d'autrui. Or nul homme au monde ne fut plus vraiment libéral que Guillaume d'Orange, et n'eut plus de mérite à l'être. Protestant convaincu, il se refusa, jusqu'à sa dernière heure, à laisser persécuter et proscrire, dans les provinces qui lui obéissaient, le catholicisme, au nom duquel les bûchers s'allumaient partout dans les Flandres et qui le désignait, qui le recommandait aux poignards des assassins.

La lutte était engagée; l'envoi en Flandre du duc d'Albe à la tête de vingt mille Espagnols, l'institution du *conseil de sang*, le supplice des comtes d'Egmont et de Horn, avaient prouvé que Philippe II entendait marcher jusqu'au bout dans cette voie d'impitoyables rigueurs. Malgré les talens du duc d'Albe et les armemens considérables de l'Espagne, les *gueux* avaient réussi à se défendre dans leurs marais et leurs bois. Tout en ne rompant pas encore officiellement le lien qui les rattachait à la couronne d'Espagne, les provinces de Hollande, Zélande, Frise et Utrecht, par la bouche de leurs députés réunis à Dordrecht, avaient, en 1572, proclamé Guillaume leur *stathouder* ou gouverneur. La prise de Harlem par les Espagnols et les cruautés qui la suivirent n'avaient fait qu'exaspérer les esprits. En 1573, le duc d'Albe repartait pour l'Espagne, haï de tous, suspect même à son souverain.

Son successeur, don Luis de Requesens, à peine installé en fonc-

tions, se hâta d'envoyer Valdez, avec l'élite des troupes espagnoles et une artillerie considérable pour le temps, mettre le siége devant Leyde. La chute de cette place eût coupé l'une de l'autre les provinces révoltées; aussi les deux frères de Guillaume, les comtes Louis et Henri de Nassau, épuisèrent-ils leurs dernières ressources pour réunir en Allemagne des troupes avec lesquelles, vers la fin de l'hiver, ils entrèrent dans les Pays-Bas. Valdez leva le siége, qui durait depuis le mois d'octobre, et marcha au-devant des confédérés : ceux-ci furent battus, et les deux comtes de Nassau périrent dans la déroute. Le 26 mai 1574, Valdez reparaissait devant la place. Malgré les avis de Guillaume, qui savait tout prévoir, même la défaite, les bourgeois de Leyde avaient négligé de mettre cette relâche à profit pour entasser des provisions dans la ville et pour en grossir la garnison. Ce second investissement les prit par surprise. Les attaques de vive force devant Harlem avaient coûté trop cher aux Espagnols; ceux-ci laissèrent voir tout d'abord que leur intention était de réduire la ville par la famine. Au bout de quelques jours, Leyde était entourée de soixante-deux redoutes, toutes bien défendues et bien armées, tandis que la garnison de la place se composait seulement d'un petit corps de francs-tireurs et de cinq compagnies de garde bourgeoise; mais celles-ci étaient commandées par un digne ami de Guillaume, Jean van der Doës, seigneur de Nordwyck, plus connu sous le nom latin de Dousa. Lettré et poète, l'un des premiers latinistes de son temps, Dousa était de ces âmes comme la renaissance en a vu plusieurs, chez qui l'étude de l'antiquité n'avait pas été une simple curiosité d'esprit, mais avait développé tous les nobles instincts d'une heureuse nature, et était devenue comme une forme plus pure et plus exquise de la vertu. Par son indomptable énergie, le bourgmestre Van der Werf méritait de servir d'auxiliaire à Dousa.

Les bourgeois se rappelaient les massacres qui avaient suivi la prise d'Harlem; ils étaient résolus à ne point écouter les offres de l'Espagnol, ils mettaient leur confiance en Dieu, en eux-mêmes et dans le prince d'Orange. Celui-ci, avant que ne se fermassent les dernières barrières, leur avait fait tenir une lettre éloquente et simple qui fut lue en public : ce n'était pas pour eux seulement, leur disait-il, que les citoyens de Leyde allaient combattre, c'était pour tout le pays, pour les générations futures, dont le sort dépendrait de cette lutte. Qu'ils tinssent trois mois, et, avant ce terme, il aurait trouvé moyen de les délivrer. La ville répondit en faisant la promesse qu'on lui demandait. Pendant tout le siége, elle correspondit avec Guillaume par pigeons voyageurs.

Un édit d'amnistie, publié par Requesens en juin, n'eut aucun

effet; il imposait, comme première condition, l'abandon du culte réformé, et les Provinces-Unies, comme la ville assiégée, s'associèrent à la réponse que fit alors Guillaume : « Nous sommes ici tous résolus de ne quitter la défense de la parole de Dieu et de notre liberté jusqu'au dernier homme. » A toutes les offres de pardon que les Espagnols et des Néerlandais du parti royal adressaient aux assiégés, Dousa répondit par ce seul vers, emprunté aux distiques de Caton, qu'il écrivit sur une feuille de papier plié en forme de lettre et qu'il envoya à Valdez :

Fistula dulce canit, volucrem dum decipit auceps.

Quand la flûte aux doux sons leurre un crédule oiseau,
Le perfide oiseleur le prend dans son réseau.

N'est-ce pas un trait curieux, et qui porte bien la marque du temps, que ces réminiscences et ces coquetteries de l'érudit au milieu de toutes les duretés d'une guerre atroce et sans merci?

Dès la fin de juin, la ville avait acquis et emmagasiné tous les vivres; on était rationné, chaque homme recevait par jour une demi-livre de pain et une demi-livre de viande. Depuis la défaite et la mort de ses frères, Guillaume ne pouvait espérer tenir la campagne contre les troupes espagnoles, il résolut d'appeler l'Océan à son secours. Il était par bonheur resté maître des grandes levées qui bordent la Meuse et l'Yssel; on pouvait inonder toute cette partie du territoire. Si les villes devaient rester à l'abri derrière les ceintures de digues qui les protégent, le dommage infligé aux villages, aux récoltes sur pied, serait immense; mais, comme disaient les patriotes, « mieux vaut noyer son pays que de le perdre. » Après quelques hésitations, les états de Hollande, réunis au milieu de juillet, cédèrent aux argumens et à l'éloquence du prince. Ils donnèrent leur consentement, et l'on se mit à l'œuvre. Les digues furent rompues en seize endroits, et l'on prépara sur plusieurs points des flottilles de bâtimens tirant très peu d'eau.

Il était temps; on n'avait plus de pain à Leyde, et les gâteaux de drêche, par lesquels on l'avait remplacé, étaient, eux aussi, sur le point de s'épuiser. Malgré les messages du prince, le découragement commençait à pénétrer dans les cœurs des défenseurs de la place. On montait tous les jours à la vieille tour afin de voir si la mer arrivait; mais les eaux étaient encore arrêtées à deux lieues de Leyde par une grande digue appelée la *Land-Scheiding*, et l'on n'apercevait rien. Pour comble de misère, Guillaume était tombé gravement malade à Rotterdam, et les préparatifs des Hollandais souffraient de son absence. Enfin il se rétablit, et le 1er septembre l'amiral Boisot

arriva de Zélande avec une petite flottille montée par 800 matelots zélandais. « Couverts de cicatrices et de blessures, restes des combats au milieu desquels ils avaient passé leur vie, leurs toques ornées de croissans portant cette inscription, *plutôt Turcs que papistes*, ces gueux de mer avaient une réputation d'habileté maritime que justifiaient leurs sombres et hardis visages. On ne les avait jamais vus faire de quartier; ils ne se battaient qu'à mort, et avaient juré de n'épargner ni seigneur, ni vilain, ni roi, ni empereur, ni pape, s'ils tombaient entre leurs mains (1). » Dans la nuit du 10 septembre, la flotte s'empara de la Land-Scheiding après un combat sanglant; on la rompit aussitôt sur plusieurs points, et les vaisseaux passèrent avec l'eau qui envahissait la plaine. Une autre digue s'élevait à un quart de lieue en arrière; elle fut de même occupée et percée. Cependant de nouveaux obstacles se présentèrent, et l'on était encore le 18 à plus d'une lieue de Leyde; on fut sur le point de désespérer de l'entreprise.

C'était une question d'heures : la ville était réduite à des extrémités que, pendant le siége de Paris, nous n'avons pas connues. Plus de pain ni de gâteaux de drêche, plus de viande de cheval; les femmes et les enfans cherchaient tout le jour quelque nourriture dans les gouttières et les tas d'ordures. On faisait bouillir les feuilles des arbres et l'herbe qui croissait dans les rues. La mortalité était effroyable. Engendrée par la disette, une sorte de peste s'était déclarée; 6,000 ou 8,000 personnes succombèrent à ce seul fléau. Il y eut une sédition. Poursuivi par la foule, le bourgmestre la harangua en ces termes, qui étaient restés dans la mémoire de ses auditeurs et furent aussitôt recueillis : « Que voulez-vous, mes amis? Pourquoi murmurez-vous de ce que nous ne violons pas nos sermens en rendant la ville aux Espagnols? Je vous dis que j'ai juré de garder la place, et Dieu me donne la force de tenir mon serment! Je ne puis mourir qu'une fois, par vos mains, par celles de l'ennemi ou par celles de Dieu. Mon sort m'importe peu; il n'en est pas de même de la ville qui m'a été confiée... Vos menaces ne me troublent point; ma vie est à votre disposition, voilà mon épée, vous pouvez me la plonger dans le cœur et vous partager ma chair; prenez mon corps pour apaiser votre faim, mais n'espérez pas la reddition de Leyde tant que je serai en vie. » Ces paroles relevèrent les courages; on échangea de nouveaux sermens, on courut aux remparts, où l'on adressa aux Espagnols d'insultans défis. « Nous mangeons des chiens et des chats, leur criait-on; mais quand il

(1) Nous citons ici l'*Histoire de la fondation de la république des Provinces-Unies*, par J. Lothrop-Motley. Ce bel ouvrage a été traduit en français sous la direction de M. Guizot.

ne nous restera plus que nous-mêmes, nous mangerons notre bras gauche, et nous garderons le droit pour défendre nos femmes, notre liberté et notre religion contre le tyran étranger. Si Dieu, dans sa colère, nous refuse tout secours, alors même vous n'entrerez pas dans la ville; nous mettrons le feu de nos propres mains à notre cité de Leyde, et nous périrons tous ensemble dans les flammes, hommes, femmes et enfans. »

On aurait peut-être vu se renouveler à Leyde les horreurs de Sagonte et de Numance, la sublime folie de tout un peuple s'ensevelissant dans sa défaite; mais ce dernier sacrifice fut épargné à l'héroïque cité. Par l'embouchure des fleuves et par les canaux dont les écluses étaient partout levées, la nappe d'eau qui couvrait une partie de la province de Hollande communiquait avec l'Océan. Au moment même des grandes marées d'équinoxe, les vents se mirent à l'ouest et soufflèrent en tempête; dans la nuit du 1er au 2 octobre, cette flotte, qui était là échouée depuis plus d'une semaine, que les assiégés savaient et sentaient près d'eux, et dont ils entendaient le canon, cette flotte qui portait dans les flancs de ses navires les vivres impatiemment attendus sentit la vague la soulever et la pousser en avant. Le prince était venu encourager les marins; les âmes étaient montées au même paroxysme d'ardeur et de fureur guerrière que dans la ville. Les Espagnols au contraire, pressés sur une ligne étroite dans leurs redoutes, entre la ville et la flotte, s'effrayaient en voyant chaque jour s'élever les eaux. La panique s'empara d'eux; ils évacuèrent en désordre, au milieu de la nuit, une première forteresse dont l'artillerie eût suffi pour barrer le passage aux navires libérateurs. Ceux-ci n'étaient plus qu'à une demi-lieue de Leyde; mais la forteresse de Lammen, la plus redoutable de toutes, leur barrait la voie. L'amiral hollandais, non sans craindre un échec, se préparait à donner l'assaut vers le point du jour. Quand se leva l'aube, un silence de mort régnait dans la forteresse; Valdez s'était décidé à l'abandonner pendant la nuit.

La flotte entra dans Leyde le 30 octobre au matin. Les quais étaient couverts d'une population affamée. On jetait du pain de tous les vaisseaux au milieu de la foule. Beaucoup de personnes moururent étouffées pour avoir mangé trop avidement; il fallut prendre des mesures pour éviter ces accidens. L'amiral, en mettant pied à terre, fut reçu par les magistrats; on forma aussitôt une procession solennelle, bourgmestre et citoyens, aventuriers zélandais, gardes bourgeois, matelots, soldats, femmes, enfans, tout le monde se rendit sans délai à la grande église. Après la prière, l'immense congrégation entonna le cantique d'actions de grâces. Des milliers de voix commencèrent le chant; mais l'émotion géné-

rale, redoublée par la musique, devenait trop vive, le cantique fut suspendu tout d'un coup, la multitude entière pleurait.

Les citoyens de Leyde eurent là une joie qui, trois siècles plus tard, à Paris, devait nous être refusée. Nous n'avons pas, hélas! à fêter tous les ans, comme nos amis de Leyde, le jour glorieux de la délivrance. Là-bas, une coutume touchante rajeunit chaque année les souvenirs de cette matinée, et fait connaître aux générations nouvelles cette noble page de l'histoire nationale. Voici ce que l'on raconte. Le 30 octobre 1574, aux premières blancheurs de l'aube, quand se réveilla la ville morne et désolée, les gardiens du rempart furent surpris, comme l'étaient de leur côté les marins zélandais, de n'entendre aucun bruit, aucun murmure dans les lignes espagnoles. Un enfant se hasarda jusqu'à la plus proche des redoutes; il gravit sans bruit le talus, il revint bientôt en criant que l'ennemi avait décampé. On refusa de le croire; il retourna, il revint en rapportant une marmite pleine de légumes bouillis. Les soldats l'avaient abandonnée dans leur fuite sur les cendres encore fumantes du foyer. Depuis lors chaque automne, le 30 octobre, dans toutes les maisons de Leyde, on sert sur la table au dîner un plat de ces mêmes légumes, de ceux que contenait la marmite de l'enfant, premier indice certain de libération et de salut. Cette année, à propos du troisième centenaire de la délivrance, les autorités municipales ont fait distribuer aux indigens de la ville d'abondantes rations de ces carottes et de ces choux historiques. Dans ce pays fidèle au culte de son passé, il n'est point ainsi jusqu'à l'aumône qui ne serve à entretenir le respect et l'amour de la patrie.

En 1574, au milieu des transports et de l'attendrissement où cette délivrance inattendue avait jeté toutes les âmes, on eut jusqu'à des sujets de rire. Les lettrés nourris, comme Dousa, du plus pur miel des abeilles romaines, s'égayèrent aux dépens du général espagnol et de son latin. Dans la chambre de Valdez, sur sa table, on lut ces mots, écrits en toute hâte au moment du départ : *Vale, civitas, valete, castelli parvi, qui relicti estis propter aquam et non per vim inimicorum.* Pour tirer une dernière vengeance de l'ennemi qui les avait tant fait souffrir, les Hollandais n'ont pas laissé périr la mémoire de ses solécismes.

Dès le lendemain, Guillaume arrivait pour féliciter les bourgeois de Leyde, et en même temps le vent, commençant à souffler de l'est, rejetait les eaux vers la mer. Au bout de peu de jours, la terre reparut, et les digues, promptement réparées, rendirent à ces campagnes leur aspect ordinaire. La ville, en retour de ses sacrifices, obtint d'abord du prince une foire annuelle de dix jours libre de

tout octroi et de tout impôt; mais une plus haute récompense lui fut accordée bientôt après. Sur l'avis de Guillaume et des états, elle fut désignée pour servir de siége à la première université qu'aient possédée les Provinces-Unies.

Depuis le commencement de la guerre, les jeunes gens de ces provinces ne savaient où aller terminer leurs études. C'était entre Douai et Louvain qu'ils se partageaient autrefois; mais ces deux villes étaient en plein territoire espagnol, et l'enseignement y était tout catholique. Le fils aîné de Guillaume d'Orange, avant même que ne s'ouvrissent les hostilités, avait été enlevé de Louvain par ordre du duc d'Albe et emmené en Espagne. Fût-on même, la paix une fois rétablie, à l'abri de ces surprises, ce n'était pas Louvain ou Douai qui pouvaient préparer au saint ministère les pasteurs dont avaient besoin les églises protestantes de la Hollande. Faudrait-il pour étudier la théologie entreprendre toujours le voyage de Genève ou d'Heidelberg et séjourner longtemps en pays étranger? N'était-il pas plus simple de fonder sur le sol même que l'on venait d'affranchir une grande école toute nationale, tout évangélique, dont le premier rôle serait de fournir des pasteurs instruits et éloquens, où se grouperaient aussi autour de la théologie et comme à son ombre les maîtres et les élèves de toutes les autres sciences? C'était là une idée qui devait venir d'elle-même à l'esprit des hommes qui dirigeaient alors les affaires des Pays-Bas, car l'instruction primaire et le goût de l'étude étaient déjà plus répandus dans cette région qu'en aucune autre contrée de l'Europe. Scaliger le remarquait non sans étonnement : dans ces provinces, les gens de service et les gens de la campagne savaient presque tous lire et écrire.

Où placer le siége de la nouvelle université? On hésitait entre plusieurs villes, Delft, Gouda, Deventer, Leyde et autres. Le siége de Leyde, la gloire dont ses habitans s'étaient couverts, tranchèrent la question en sa faveur. Nous avons la charte d'institution. Les Provinces-Unies affectaient encore de ne faire la guerre qu'au gouverneur espagnol, non pas au souverain lui-même. C'est donc au nom de Philippe II que la charte est rédigée. Par une plaisante ironie, le maître du duc d'Albe, l'homme qui a le plus haï la liberté sous toutes ses formes, se trouve ainsi fonder à Leyde une université protestante, et cela pour récompenser la ville de sa révolte contre lui-même. « Considérant, dit ce curieux document, que, pendant les terribles guerres dans nos provinces de Hollande et de Zélande, la bonne instruction de la jeunesse dans les sciences et les arts libéraux tomberait probablement dans l'oubli; considérant les différences de religion, considérant notre désir de récompenser notre ville de Leyde et ses bourgeois des lourds fardeaux qu'ils ont

si fidèlement portés pendant la guerre, nous avons résolu, après en avoir mûrement délibéré avec notre cher cousin Guillaume, prince d'Orange, stathouder, de fonder une école publique et une université libre, etc. » Le roi pourvoyait ensuite à l'établissement de cette université, la dotait d'un revenu considérable provenant en grande partie des biens de l'ancienne abbaye d'Egmont, et confiait toutes les mesures nécessaires pour le gouvernement et la police de l'institution à « son cher cousin ci-dessus mentionné, Guillaume d'Orange. » La suppression en Hollande du culte catholique et des ordres monastiques avait laissé vacans un grand nombre d'édifices conventuels. L'un de ceux-ci, le monastère de Sainte-Barbe, fut en toute hâte approprié pour recevoir élèves et professeurs; c'est encore là qu'ils se réunissent, et que les députations étrangères ont été reçues récemment par le sénat académique.

L'université une fois fondée, dotée et pourvue de professeurs, on l'ouvrit solennellement le 8 février 1575. Leyde, naguère encore en proie à la peste et à la famine, s'était couronnée de fleurs. Meursius nous donne un long récit des fêtes qui furent célébrées à cette occasion. Il y eut une de ces cavalcades, avec des chars portant des personnages allégoriques, qui sont restées chères aux villes de Flandre et dont l'ordonnance a parfois été réglée, dont les motifs ont été fournis par les plus grands artistes (1). De ces pompes, nous ne retiendrons qu'un détail. Lorsque le cortége se trouva en face du bâtiment destiné à l'université, on vit une barque magnifiquement ornée descendre lentement le Rhin. Sur le pont, sous un dais entouré de guirlandes de laurier et d'oranger, parmi de belles tapisseries, était assis Apollon, entouré des neuf muses en costume classique. Neptune, avec son trident, était au gouvernail. Les muses chantaient, Apollon fit résonner son luth. Arrivée au rivage, cette députation du Parnasse mit pied à terre et s'avança vers la procession. Chaque professeur fut embrassé à son tour par Apollon et les neuf muses, qui saluèrent en outre leurs savans hôtes par un élégant poème latin. Après cette pause, on entra dans le cloître, et l'on entendit un discours du révérend Gaspar Kohlars. Un banquet termina la journée, qui avait commencé par un service solennel à l'église Saint-Pierre. Le génie de ce temps, si différent du nôtre, ne se peint-il pas bien dans ce mélange d'une piété chrétienne ardente et sincère avec une si vive passion pour les langues et les idées, pour les formes et les symboles de l'antiquité païenne?

Le premier recteur de la nouvelle université fut un Frison, Pe-

(1) Voyez, au musée d'Anvers, les esquisses de décoration pour l'entrée triomphale de Ferdinand d'Autriche à Anvers, en 1635. Nulle part on ne saisit mieux le génie de Rubens dans le feu même de l'improvisation. Il y a là des groupes superbes dessinés en deux ou trois coups de pinceau.

treius Tiara, qui avait été professeur de grec à Douai et à Louvain; mais il fallait du temps pour que les élèves arrivassent. La véritable inauguration et l'ouverture des cours n'eurent lieu qu'en juin. Une harangue en latin, qui nous a été conservée (1), fut alors prononcée par un Parisien, Louis Capelle, ministre du saint Évangile. Un Rouennais, Guillaume Feugères, avait été appelé avec Capelle pour fonder à Leyde l'enseignement de la théologie. Ces deux personnages, peu connus aujourd'hui, méritent pourtant que leurs noms soient rappelés; ils ouvrent la série des hommes distingués, dont quelques-uns furent des esprits supérieurs, que la France prêta à l'université de Leyde. Cette dette, la Hollande l'a payée avec usure pendant le cours des deux derniers siècles : à combien de nobles intelligences n'a-t-elle pas accordé et garanti ce que leur refusait l'intolérance française, le droit de chercher librement la vérité, de professer leur foi, de dire et d'imprimer leur pensée sans avoir à craindre le bourreau, le geôlier, ou tout au moins le censeur! Après les proscrits du calvinisme, elle a vu venir ceux du jansénisme; Descartes y avait trouvé une sécurité que ne lui offrait point son propre pays; Bayle y précéda Voltaire. Celui-ci a cru devoir reconnaître l'hospitalité de la Hollande par un vers que ses habitans ont encore sur le cœur.

De la fondation même de l'université date une institution qui a eu les plus heureux résultats. On n'avait pu songer à remettre aux professeurs le soin de gouverner eux-mêmes l'université et de pourvoir à ce que l'on peut appeler ses besoins physiques et moraux; plusieurs d'entre eux étaient étrangers et sans racines dans le pays, tous étaient censés devoir s'absorber dans leur enseignement et leurs travaux scientifiques. D'autre part, dans ce petit état, encore dans une situation si précaire et dont les différentes parties n'étaient encore reliées que par un lien assez lâche, presque pas d'administration centrale, rien qui ressemblât à un ministère de l'instruction publique. Voici comment la difficulté fut résolue. L'université fut placée sous la bienveillante tutelle d'hommes considérables par leur naissance, leur fortune ou leur situation dans l'état. Ceux-ci,— on les nomma les *curateurs*,— formèrent un collége, une sorte de commission permanente, qui de nos jours encore administre la dotation et la fortune de l'université, et désigne les professeurs au choix du souverain. Ils n'interviennent pas dans l'ordre des études et des examens, que règle, dans les limites fixées au-

(1) C'est par ce discours que commence le volume déjà cité de Meursius. Cette pièce, tout en nous paraissant parfois pédantesque, ne manque pourtant pas de souffle et d'élévation. Capelle a bien senti les bienfaits de l'instruction; il semble avoir comme deviné ce que la Hollande devrait à l'université de Leyde.

jourd'hui par la loi, le sénat académique, composé des professeurs titulaires; mais, pour toutes les relations que le corps enseignant entretient avec les pouvoirs publics, les curateurs jouent le rôle d'intermédiaires obligés et autorisés. Le premier président de ce collége fut ce Janus Dousa qui avait tant contribué au salut de la ville; populaire en Hollande comme politique et comme soldat, il était connu comme érudit dans toute l'Europe; par sa correspondance et ses rapports avec les savans étrangers, il fit beaucoup pour attirer à Leyde des maîtres illustres et de nombreux élèves. Ses traditions ont toujours été suivies; les hommes les plus importans de la république des Provinces-Unies, puis du royaume des Pays-Bas, ont toujours tenu à grand honneur de remplir ces fonctions. L'influence qu'ils avaient acquise dans les plus hautes charges de l'état a profité aux intérêts qui leur étaient confiés; bien souvent, quand le budget académique ne suffisait pas à des dépenses que paraissait réclamer l'honneur de l'université, ils n'ont pas attendu que les états de Hollande eussent accordé les fonds nécessaires : ils ont mis leur fortune privée au service de la science et de ses progrès. Il n'est pas de haut enseignement possible sans une riche bibliothèque; élèves ni professeurs surtout ne sauraient s'en passer. Guillaume d'Orange l'avait compris; ce fut lui qui donna les premiers livres. Grâce au zèle des curateurs et à leurs sacrifices, aux dons et aux legs des professeurs, ce premier fonds s'augmenta assez vite pour qu'il fallût bientôt attribuer à la bibliothèque un édifice spécial; un autre couvent sécularisé la reçut dans ses murs et l'abrite encore aujourd'hui. Quand avec les années se développa l'enseignement des sciences physiques et naturelles, quand il fallut des collections, des instrumens souvent très coûteux, des laboratoires, les bons offices des curateurs mirent aux mains des maîtres tout cet appareil nécessaire de la recherche et de la découverte scientifique. Grâce à leur intervention, les états-généraux, *ordines Hollandiæ*, comme on dit dans la langue du temps, se montrèrent toujours libéraux et même prodigues pour l'université de Leyde; au cœur même de la guerre, qui eut encore, avant la paix de Munster et la consécration solennelle de l'indépendance batave, ses redoutables accidens et ses fortunes diverses, ils accordèrent les plus larges subsides. La Hollande contemporaine est paisible, riche et prospère; mais les députés du royaume sont moins généreux que leurs ancêtres pour la science et pour ceux qui la cultivent. Ce ne sont pas les contemporains de Guillaume d'Orange et de Barneveld qui auraient laissé le musée d'antiquités de Leyde dans le local où il étouffe aujourd'hui. Malgré toutes les réclamations de son savant et zélé conservateur, M. Leemans, on n'obtient rien; faute

d'espace, les objets les plus curieux restent en magasin ou bien sont placés de telle manière qu'il est impossible de les voir. Afin d'examiner quelques beaux vases de Vulci, qui sont un des honneurs du musée, M. Ernest Curtius, le savant archéologue de Berlin, et moi, nous avons dû monter sur une échelle.

Dans cet âge héroïque de la Hollande et de l'université, on ne lésinait point sur les crédits demandés pour cette mère nourricière des intelligences, l'*alma mater*, comme on disait. Il faut lire dans une histoire détaillée de l'université les sacrifices que s'imposèrent à plusieurs reprises les curateurs et les états pour attirer et fixer en Hollande des savans d'une réputation européenne (1). La pensée des fondateurs avait été surtout de donner aux provinces récemment affranchies une grande école nationale de théologie; aussi établit-on dans la même ville deux séminaires, l'un pour les candidats flamands au saint ministère, l'autre pour ceux qui étaient destinés à desservir ce que l'on appelle aujourd'hui les églises wallones ou de langue française. Ces écoles théologiques furent agitées et divisées par les controverses des arminiens et des gomaristes, des *remontrans* et des *contre-remontrans*, et plus d'une fois, dans le cours de ces luttes, la Hollande parut oublier et renier cet esprit de liberté et de tolérance qui avait été l'honneur de Guillaume d'Orange et dont ses héritiers paraissaient devoir toujours s'inspirer; ce ne furent pourtant là que des accès passagers, où l'intolérance religieuse servit souvent de prétexte et de masque à des haines, à des rivalités, à des ambitions politiques. Nous ne nous engagerons pas dans l'histoire de ces disputes, quoique Arminius et Gomar aient été l'un et l'autre professeurs à Leyde; aussi bien c'est l'étude de l'antiquité classique qui a jeté le plus d'éclat sur l'université de Leyde. Ce qui a fait surtout son succès et sa gloire, ce sont les grands philologues qu'elle a d'abord empruntés à l'étranger et comme adoptés, puis dont les leçons et les exemples ont suscité, en Hollande même, toute une lignée encore vivante d'érudits et de critiques. Nous ne prétendons pas les nommer tous, de Juste-Lipse et de Scaliger à Ruhnken et à Wyttenbach, de Daniel Heinsius et de Meursius à Peerlekamp et à Cobet; mais il importe de montrer comment, grâce aux vues larges et à la libéralité des princes et des états de Hollande, l'université de Leyde ne se borna point à travailler pour la Hollande, comment elle devint un des foyers de lumière les plus brillans qu'ait allumés le génie de la renaissance. Ce

(1) Pour l'histoire de l'université, on pourra encore consulter avec fruit un ouvrage en cours de publication, et dont le premier volume seul a paru. Il a pour titre *De Academie te Leiden in de XVIe, XVIIe en XVIIIe eeuw*, door Dr G. D. J. Schotel, met platen, Haarlem 1875 (*l'Académie de Leyde au XVIe, XVIIe et XVIIIe siècle*).

fut, comme nous dirions aujourd'hui, bien plutôt une institution internationale qu'une université purement hollandaise.

En 1578, Dousa réussit à décider Juste-Lipse, chassé par les troubles de la Belgique, sa patrie, à se fixer à Leyde. Cet érudit, auquel doivent tant les textes classiques et surtout celui de Tacite, était alors au comble de sa gloire; aussi Dousa, en l'attachant à l'université, croyait-il avoir encore plus fait pour son pays qu'en arrachant jadis Leyde aux Espagnols.

Gloria cuique sua est. Justum impertisse Batavis
Laus mea, et hæc pluris obsidione mihi.

Non-seulement Lipse faisait des cours, mais il aidait de ses conseils les curateurs et dans la rédaction des règlemens, que l'on cite comme un modèle de sagesse, et dans le choix des professeurs. Ses leçons et sa présence attirèrent à Leyde une foule d'étudians anglais, écossais, français, belges et allemands. Il quitta Leyde en 1591 pour des motifs qui n'ont jamais été bien éclaircis; bientôt après il retournait au catholicisme et s'établissait à Louvain. Dousa réussit à le remplacer par un plus grand que lui. Joseph-Juste Scaliger, un Gascon, était alors le prince des érudits; c'est son livre capital, le *de Emendatione temporum*, qui a fondé tout le système chronologique sur lequel repose pour nous la connaissance de l'histoire ancienne. Des négociations furent engagées, par l'intermédiaire du prince Maurice de Nassau, le fils et l'héritier de Guillaume, Henri IV y prêta son concours; à deux reprises des députés de l'université allèrent, non sans avoir en chemin toute sorte d'aventures, trouver en Touraine Scaliger. On lui offrait, outre des honoraires qui étaient énormes pour l'époque, des distinctions bien faites pour flatter la vanité de celui qui prétendait descendre des anciens princes de Vérone : il n'aurait même pas à faire de cours publics; on ne lui demandait que l'honneur de sa présence, et dans toutes les occasions solennelles il prendrait rang non-seulement avant tous les professeurs, mais avant le *rector magnificus*. Les négociations durèrent deux ans; enfin en 1593 Scaliger se rendit à ces instances. Son voyage à travers la France et les Provinces-Unies fut une vraie marche triomphale. Il séjourna à Leyde depuis ce moment jusqu'à sa mort en 1609. La veuve de Guillaume, Louise de Coligny, le prince Maurice, Barneveld, Dousa, l'accablèrent de prévenances et d'égards qui ne se démentirent jamais. Des contrées de l'Europe les plus éloignées, on accourait à Leyde pour briguer l'honneur d'être admis en sa présence; les Suédois et les Polonais s'y rencontraient avec les Hongrois et les Italiens. Sur les 3,233 étudians qui furent immatriculés de 1593 à 1609, pendant la durée du

séjour à Leyde de Scaliger, on compte 1,250 étrangers. Les Français surtout abondaient. Quoique Scaliger, à proprement parler, n'enseignât pas, il exerçait par ses conseils la plus heureuse influence sur les jeunes gens. Chez lui étaient familièrement reçus les fils de Dousa, savans précoces que la mort frappa avant qu'ils n'eussent tenu toutes leurs promesses, Hugo Grotius, le fondateur de la science du droit public, Meursius, Daniel Heinsius, un fils de Duplessis-Mornay, les frères de Vassan, à qui nous devons le second *Scaligerana*, tant d'autres enfin qui ont eu leur jour de succès et de réputation. De loin, par ses lettres, il encourageait et aidait le jeune Saumaise, une des espérances de l'érudition classique.

Après la mort de Scaliger, les curateurs ne voulurent pas laisser longtemps l'université sans ce que nous appellerions aujourd'hui une *étoile*. Ils appelèrent Saumaise; on lui offrait les mêmes libertés et les mêmes priviléges qu'à Scaliger, avec des appointemens encore plus élevés. De Dijon, sa patrie, Saumaise, qui, lui aussi, appartenait à la religion réformée, vint en 1630 s'établir à Leyde. Il y resta vingt-trois ans, non sans faire plusieurs voyages en France. Pendant qu'il était à Paris, Richelieu et plus tard Mazarin n'épargnèrent ni complimens ni promesses pour le décider à revenir s'y fixer. Ce fut en vain. Il retourna toujours en Hollande. C'est que les Hollandais avaient pour lui des procédés qui devaient le toucher. Lorsqu'en 1640 il se rendit en France pour y recueillir la succession de son père, un vaisseau de guerre, l'*Électeur*, le transporta à Dieppe, et, pour lui faire honneur, toute la flotte hollandaise l'escorta jusqu'à la côte normande. On avait d'autant plus de mérite à le traiter ainsi qu'en Hollande même il s'était fait, par son caractère, beaucoup d'ennemis; c'était le plus querelleur des savans. Il avait épousé une femme acariâtre, une vraie Xantippe, Anne Mercier, et, prétendait-on, il se dédommageait de ses misères domestiques sur les épaules de Pétau, de Héraud, de Heinsius et de ses autres ennemis littéraires; il leur rendait les soufflets qu'il avait reçus de cette mégère. Aussi, quand il mourut dans un voyage qu'il avait fait en Suède sur les instances de la reine Christine, fut-il peut-être moins sincèrement regretté que Scaliger. Il ne s'était pas, aussi libéralement que celui-ci, mis à la disposition de tous ceux qu'amenait la noble passion de savoir; comme l'écrit Heinsius, « Saumaise siégeait dans son temple, semblable à un dieu, attendant les hommages et les offrandes des mortels. » Ce furent là pourtant les plus beaux jours de l'université; on y comptait à la fois, assis sur les bancs dans une même année, plus de 1,200 étudians, chiffre qui depuis n'a jamais été atteint alors même que, vers le commencement du siècle suivant, l'enseignement médical de Boërhave

et d'Albinus attirait à Leyde tant de disciples attentifs et curieux.

Nous n'insisterons pas davantage; les exemples donnés nous suffisent pour montrer le caractère et le rôle européen, international, de l'*Academia Lugduno-Batava*. Il se marque par le choix et l'origine des professeurs, comme par la provenance variée des étudians. La Belgique a prêté à Leyde Juste-Lipse, la France, outre Scaliger et Saumaise, le jurisconsulte Donneau, le botaniste Lécluse, l'Allemagne Cocceius, Gronovius, Hermann, Albinus, Ruhnken, Pestell, la Suisse Wyttenbach et bien d'autres. Quant aux élèves, la proportion d'étrangers est plus forte encore; il suffit pour s'en assurer de parcourir le livre que vient de faire imprimer l'université de Leyde, et où figurent les noms des 70,000 étudians qui, pendant trois siècles, sont venus du monde entier y prendre leurs inscriptions. Sans parler des philologues et des médecins qu'attirèrent à Leyde des maîtres comme ceux que nous avons déjà nommés, la faculté de théologie rendit, presque jusqu'à nos jours, de précieux services à certaines églises protestantes placées dans des conditions difficiles, comme celles de Hongrie, de Transylvanie et de Pologne; elle se chargea de former pour elles dans la connaissance des saintes Écritures les jeunes gens qui se destinaient au ministère sacré. C'est à Leyde, presque autant qu'à Genève, que ces églises doivent d'avoir pu résister à des persécutions plus ou moins cruelles, de n'avoir jamais, au milieu de toutes leurs épreuves, manqué de guides spirituels.

Pendant ces trois siècles si bien remplis, ce qui permettait à tous ces étudians d'origine diverse d'entendre leurs maîtres et de s'entendre entre eux, c'était le latin, seule langue alors parlée à l'université. A l'unité de langue correspondait l'unité de régime. Comme le remarquent avec fierté les historiens de l'*alma mater*, ni les règlemens, ni les mœurs n'y ont jamais tracé, entre les étudians de noble extraction et les fils de bourgeois et de paysans, cette ligne de démarcation que consacraient les statuts des autres universités, soit sur le continent, soit dans les îles britanniques. Tout le monde était égal devant le recteur magnifique et le sénat académique : pas de priviléges, sinon ceux qui étaient communs à tous les étudians, qui leur assuraient les bénéfices d'une juridiction spéciale, du *forum academicum*; pas non plus de déclaration et de serment religieux imposé aux consciences, comme celui qui a si longtemps fermé aux dissidens les portes d'Oxford et de Cambridge. Dès le XVIIe siècle, des églises s'étaient rouvertes à Leyde pour l'exercice du culte catholique.

II.

Par son glorieux passé, par les services rendus à la cause de la liberté et du progrès, l'université de Leyde méritait, on le voit, que fût entendu l'appel qu'elle adressait, vers la fin de l'année dernière, à toutes les universités de l'ancien et même du Nouveau-Monde; elle les invitait à se faire représenter aux fêtes où elle célébrerait son troisième jubilé séculaire. Pour la France, c'est au ministre de l'instruction publique que fut adressée cette invitation par l'intermédiaire de notre ministre plénipotentiaire à La Haye, M. Target; la France en effet n'a plus d'universités. C'est elle qui jadis les a créées la première, en plein moyen âge; la plus ancienne université qui ait été fondée hors de France, l'université de Prague, en 1348, n'a fait que copier l'université de Paris; elle en a pris les statuts et règlemens. Aujourd'hui nous n'avons plus que l'Université, ce qui est bien différent, c'est-à-dire un vaste ensemble de fonctionnaires groupés hiérarchiquement et chargés de distribuer l'enseignement sous la surveillance de l'état. Ce n'est point ici le lieu d'indiquer comment s'est produit ce changement, d'en signaler les fâcheux effets et les dangers; toujours est-il que le ministre seul, en France, avait qualité pour recevoir l'avis de l'université de Leyde et pour y répondre. Un séjour de bientôt deux ans en Hollande avait mis M. Target à même de garantir aux savans français qui s'y rendraient le meilleur accueil; avec une prévoyance qui s'est trouvée bientôt justifiée, il conseillait d'accepter l'invitation. Au ministère de l'instruction publique, on n'avait point oublié que jadis Henri IV avait conféré aux docteurs de l'université de Leyde le droit de jouir, dans tout son royaume, des mêmes priviléges que s'ils eussent reçu leurs diplômes en France. M. de Cumont désira donc que le haut enseignement français fût représenté à Leyde, et voici comment fut composée la députation française. Les facultés parisiennes des sciences, de médecine, de droit et des lettres furent représentées, les trois premières par leurs doyens, MM. Milne Edwards, Würtz et Colmet Daage, la dernière par M. Jules Girard, le Collége de France par M. Renan, l'École pratique des hautes études par MM. Gaston Paris et Carrière, l'École des langues orientales par M. Th. Schéfer, l'École de pharmacie par M. Alphonse Milne Edwards, l'École des chartes par M. Paul Meyer, l'École normale par M. G. Perrot.

Les autres pays de l'Europe, sauf l'Espagne et l'Italie, n'étaient point restés en arrière. Sans parler des deux autres grandes écoles hollandaises, Utrecht et Groningue, sœurs cadettes de Leyde, trente-

trois universités étrangères se faisaient représenter au jubilé. Parmi les noms des délégués, on remarquait ceux du Danois Madvig, le premier latiniste de l'Europe, de MM. Ernest Curtius et Stark, éminens archéologues de Berlin et d'Heidelberg, des philosophes et théologiens Kuno Fischer, Riel et Nöldeke, célèbres dans toute l'Allemagne, et bien d'autres qu'il serait trop long de citer. Il y avait jusqu'à des députés d'Helsingfors, l'université la plus septentrionale de l'Europe, de Klausembourg en Transylvanie, de Coimbre en Portugal. On comptait près de quatre-vingts délégués; les professeurs et les principaux habitans de Leyde avaient tenu à se partager tous ces visiteurs comme des hôtes anciens et connus. Toutes les maisons se préparaient et s'élargissaient pour nous recevoir; on se serrait pour nous faire place sous le toit domestique, à la table et au foyer de la famille.

Le rendez-vous était pour le 7 au soir à Leyde; nous devions, à huit heures, être présentés au bourgmestre et au corps de ville, qui nous offriraient ce que l'on appelle dans les Flandres *le vin d'honneur*. Je quittai Paris le 5. Après une longue et froide nuit d'hiver, le jour se leva pour moi près d'Anvers, sur un triste pays où des landes tourbeuses sont semées de pins rabougris. Cela rappelle la Sologne, mais en laid. Nous entrions bientôt en Hollande, laissions de côté Bréda et franchissions un large bras de mer, le *Holland'sche Diep*, sur un admirable pont, un chef-d'œuvre des ingénieurs contemporains. En revanche, à Rotterdam, il faut encore traverser la Meuse en bateau; le tablier du pont sur lequel le chemin de fer doit la franchir n'est pas encore posé.

Bas et sombre le matin, le temps s'est levé. C'est entre Rotterdam et La Haye que je commence à voir, sous un pâle rayon de soleil, la vraie Hollande. L'aspect en est original. Deux traits donnent à ce pays son caractère à part, la plaine verdoyante, peuplée, infinie, qui s'étend de toutes parts jusqu'à la limite même de l'horizon, et l'eau qui vient partout se mêler à la terre et la traverse, la pénètre en tous sens. On peut presque dire qu'ici les deux élémens se confondent par ces grands bras de mer ou ces vastes embouchures qui conduisent les plus grands navires jusqu'au cœur du pays, par ces canaux qui traversent villes et villages et semblent les vraies routes de la Hollande, par tous ces fossés d'asséchement qui coupent les prairies. Lorsque le ciel est clair, ces larges rigoles en réfléchissent l'azur; on dirait de longs rubans bleus étendus sur l'herbe, qu'ils font paraître plus verte et plus tendre encore. Ce n'est point, comme ailleurs dans les terrains inondés et bas, le marécage avec ce qu'il a de confus, de malsain, d'hostile à la vie; c'est l'eau partout aménagée, réglée, disciplinée. Si l'homme ici se relâchait un instant,

elle le déborderait, elle le noierait. Grâce à sa volonté persévérante, elle le sert, elle se plie à tous ses besoins. L'image de la Hollande, le symbole qu'elle devrait mettre dans ses armes, ce sont ces moulins à vent sans cesse occupés à puiser l'eau dans les prairies submergées et à la verser dans les canaux qui la conduisent à la mer. Ces ailes qui tournent lentement, mais sans repos, c'est quelque chose qui ressemble fort à l'activité de ce peuple patient et laborieux.

C'est le samedi que nous arrivons à La Haye; partout les servantes sont occupées, avec leurs grands seaux de bois cerclés d'anneaux d'un cuivre luisant, à fourbir la poignée de la sonnette, les boutons et les plaques des portes, les degrés de l'étroit et raide escalier, espèce d'échelle qui conduit aux étages supérieurs. A quels nettoyages forcenés on doit en ce moment se livrer dans toutes les maisons de Leyde à notre intention!

J'avais retrouvé en route un de mes collègues, M. Würtz, le plus aimable et le plus gai des chimistes. Ensemble nous visitons le musée, nous admirons la *Leçon d'anatomie*, puis nous courons jusqu'à la plage de Schéweningue saluer la mer et ces dunes, ces grèves dont se sont si souvent inspirés Ruysdael, Van den Velde, et les autres maîtres hollandais. Au-dessus de cette côte grise et de cette mer jaune, un de ces ciels qu'ils excellent à peindre, un grand ciel étoffé et varié, où s'étagent sur divers plans des nuages qui vont du blanc au noir, et entre lesquels se glissent et filtrent par places quelques rayons de soleil.

Après cette promenade, un dîner et une soirée chez M. Target mettaient la mission française en rapport avec le ministre de l'intérieur, M. Heemskerk, de qui dépend ici l'instruction publique, avec le président du collége des curateurs, M. Gevers van Endegeest, le conservateur du musée de La Haye, M. de Jonge, et d'autres personnes occupant un rang distingué, soit dans l'état, soit dans les lettres. Par sa présence à cette réception, par les paroles aimables qu'il nous adresse, l'héritier de la couronne, son altesse royale le prince d'Orange, veut bien marquer aux délégués français le plaisir qu'il éprouve à les voir en Hollande. L'accueil et le langage de tous ceux qui se pressent dans le salon de M. Target nous confirment ces gracieuses assurances. On est unanime à nous témoigner une bienveillance courtoise et sérieuse, sans exagération ni verbiage. L'abord est froid ou du moins réservé; mais pour peu que l'on s'y prête, les figures s'éclairent, et la conversation devient bien vite toute cordiale. Les paroles et l'accent, tout respire ici la sincérité. C'est là l'impression que nous recevons dès notre première rencontre avec la société hollandaise. Les jours suivans, — je suis sûr

de n'être démenti par aucun de mes compagnons, — n'ont pu que la rendre plus nette et plus vive encore.

Le lendemain dimanche, nous commençons la journée par une promenade à ce que l'on appelle *le Bois*. Il y a là de très beaux hêtres, des chênes vigoureux et d'une fière tournure, penchés sur de clairs étangs. On a même ménagé quelques mouvemens de terrain; un monticule de quatre ou cinq mètres prend ici pour l'œil une valeur incroyable; il domine au loin la plaine, et l'on se prend à le gravir avec respect. Ce doit être l'été un charmant séjour que La Haye; on comprend que la cour, l'aristocratie et les gens riches la préfèrent à Amsterdam. Il était impossible de faire une plus jolie ville sans pierre de taille, avec la brique, qui reste toujours plate, sombre et monotone. C'est surtout le long du Bois et sur la route de Schéweningue qu'il y a d'agréables maisons; malgré la pauvreté de la matière, quelques-unes, grâce à leurs vérandahs, grâce à quelques saillies sobres et légères, arrivent à l'élégance. Ces maisons ne se cachent point derrière des murs jaloux; un canal transparent, où se mirent de touffus buissons de rhododendrons, les sépare seul de la route; le passant jouit ainsi des pelouses et des parterres soigneusement entretenus, des plantes de serre que l'on aperçoit à travers les fenêtres dans les salons remplis de faïences hollandaises et de porcelaines du Japon.

A cinq heures, nous arrivons à Leyde. Toute pavoisée, la ville a un aspect charmant. Le drapeau hollandais, qui flotte partout, fait plaisir à voir, tant il ressemble au drapeau français : ce sont les mêmes couleurs autrement disposées. Chaque maison a d'ailleurs arboré les couleurs nationales de l'étranger qu'elle doit recevoir; ainsi, quand je frappe à la porte de mon hôte, M. Cobet, le célèbre helléniste, le drapeau tricolore m'avertit que j'y étais attendu. Toutes en briques, les maisons présentent à peu près la même apparence que dans l'intérieur de La Haye; mais elles sont en général plus simples. Quelques-unes, dans la *Breede-Straat* ou Grande-Rue, ont un air monumental; c'est là que se trouve l'hôtel de ville, édifice pittoresque qui date de la fin du XVIe siècle. Ici, comme partout en Hollande, la proportion des pleins et des vides dans les façades des maisons est tout autre qu'en France ou en Italie. Les baies sont très multipliées et très grandes. Sous ce ciel souvent voilé de brume, on élargit le plus possible les ouvertures par où le jour doit pénétrer. Les carreaux sont du plus limpide cristal, et l'éponge des servantes travaille sans cesse à n'y pas laisser le moindre grain de poussière. Pas de ces petits rideaux blancs, qui sont chez nous la parure même des plus humbles fenêtres, mais un grand store que l'on abaisse quand on veut se protéger contre les regards indiscrets.

A peine avions-nous dîné, il faut nous mettre sous les armes. Le bourgmestre, M. Van den Brandeler, et les échevins, attendent les étrangers pour leur souhaiter la bienvenue au nom de la noble cité; mais la réception n'aura pas lieu à l'hôtel de ville, trop petit pour tant de visiteurs. Le rendez-vous est dans une grande salle de concert (*Stads Gehoorzaal*) qui appartient à la ville; avec les spacieux salons et les galeries hautes qui y sont jointes, elle paraissait faite tout exprès pour des réunions comme celle-ci : aussi servit-elle tous les soirs. La façade en est illuminée, ainsi que celle de l'hôtel de ville. Aux fenêtres de beaucoup de maisons, des transparens nous font lire en lettres de feu la date inoubliable, 1575. L'intérieur de la salle est décoré avec goût de belles plantes tropicales, prêtées par le jardin botanique, de feuillages et de fleurs en guirlande. Au fond se dresse fièrement, parmi les verdures, parmi les drapeaux des diverses nations, une Pallas, symbole de la science et de la méditation. On fait le cercle autour du bourgmestre, qui nous adresse un discours en hollandais, suivi de quelques paroles en français, prononcées par un des curateurs. Bientôt après nous entendons retentir une fanfare dans la rue; c'est la société musicale des étudians qui vient, à la lueur des torches, nous donner une sérénade. Nous nous retournons; nous voyons entrer plusieurs jeunes gens qui portent au cou de larges rubans rouges ou bleus, tombant sur la poitrine et supportant des insignes qui nous sont inconnus; n'était leur âge, on les prendrait pour des commandeurs de la Légion d'honneur ou d'autres ordres. Ce sont, nous explique-t-on, les membres du conseil supérieur des étudians, élus par leurs camarades. Leur président, le *præses studiosorum*, comme l'on dit ici, Th. Heemskerk, fils du ministre de l'intérieur, étudiant en droit, prend la parole et nous débite, avec beaucoup de feu, un compliment latin; il nous félicite, il nous remercie, au nom de ses camarades, et nous invite tous à une soirée que donnent les étudians, après la réception officielle, dans un des cercles de la ville, à la *Concordia*, pour ouvrir ensemble le IVe siècle de l'*Academia Lugduno-Batava*. On se dirige ensuite vers l'entrée, pour mieux entendre la musique; celle-ci joue divers airs nationaux, parmi lesquels *la Marseillaise*. On rentre, plusieurs orateurs prennent la parole, entre autres M. Renan, qui, dans une vive improvisation, expose la pensée qui a conduit ici tant d'étrangers, et surtout les délégués de la France. Nous ne pouvons que résumer ses paroles, qui soulevèrent un nuage de poussière; on applaudit ici en tapant des pieds! « Le siége de Leyde, c'est une des plus mémorables victoires que la liberté ait remportées sur l'esprit de contrainte et de conquête, sur le despotisme; or sans la liberté il n'est point de

science, et la science est le seul terrain commun sur lequel, sans abjurer leur patriotisme et leur originalité, puissent se rencontrer les différentes nations, sur lequel puissent s'oublier les vieilles et les récentes discordes. La raison et la science, c'est par là qu'il faut travailler à refaire cette unité de l'Europe que tant de causes tendent à rompre. C'est là l'idéal que la France a conçu dans toutes les grandes époques de son histoire; c'est l'esprit qui l'animait à la fin du dernier siècle. Par la révolution, elle a tenté de réaliser sur la terre le règne de la justice et du droit; elle a voulu créer des institutions qui, fondées sur la pure raison, pussent servir à tous les peuples civilisés. Elle a, depuis lors, beaucoup lutté, beaucoup souffert. Les autres ont profité de ses essais, de ses efforts, de ses expériences malheureuses, tandis qu'elle-même s'épuisait à poursuivre ce but qui semble toujours fuir devant elle. Si parfois, dans certaines heures de fièvre, dans un moment de délire ou de découragement, elle paraît perdre sa voie et défaire de ses propres mains ce qu'elle a fait la veille, il ne faut pas la juger avec trop de sévérité. N'est-il pas écrit dans l'Évangile qu'il sera beaucoup pardonné à qui a beaucoup aimé? Or la France a beaucoup aimé l'humanité et la justice. Nous réclamons donc pour elle, de tous ceux qui ont assisté à ses défaillances, indulgence et sympathie. »

Durant tout le cours de ces fêtes, à la soirée des curateurs, à la soirée que les étudians nous donnèrent la veille de notre départ, M. Renan, qu'une respectueuse et bienveillante curiosité contraignit plusieurs fois à prendre la parole, revint sur ces idées; peut-être laissa-t-il tomber parfois des mots, des aveux qui étaient pénibles à entendre pour des oreilles françaises, quoique aucun de nous ne songeât à en contester la justesse; mais, à tout prendre, ce mélange de fierté et de modestie, on pourrait presque dire d'humilité, cette sincérité courageuse, ont produit sur son auditoire un excellent effet. Si nous ne nous trompons, elles ont mieux réussi que ces perpétuelles glorifications de « la science allemande » (*die deutsche Wissenchaft*) que l'on entendait retentir dans tous les discours des orateurs de l'Allemagne. Ces mots revenaient sans cesse; ceux même qui ne comprenaient pas bien la langue les saisissaient au vol comme un refrain.

Ce soir-là même, dans le cercle des étudians, un orateur allemand eut une parole malheureuse. Dans l'effusion de sa reconnaissance pour l'accueil qu'il recevait, il lui échappa de dire que ses compatriotes et lui se sentaient « comme chez eux, sur un sol allemand » (*auf deutschem Boden*). Il ne parlait pas devant des sourds; un professeur hollandais releva cette expression avec beaucoup de tact et de mesure. Il attesta de nouveau la communauté d'origine

et les rapports de la langue; il témoigna de toute la sympathie, de toute l'estime que la Hollande avait pour l'Allemagne et pour ses grandes écoles savantes; mais il insista sur cette idée, qu'à Leyde on était sur le sol hollandais. Dans cette même réunion, M. Gaston Paris, voulant que le français s'y fît aussi entendre, portait un toast à l'université de Leyde, et rappelait aux étudians que cette organisation, cette vie universitaire qui leur étaient si chères, c'était la France qui en avait fourni le premier type; il leur retraçait en quelques mots l'histoire de l'université de Paris, son organisation que tous les autres pays de l'Europe ont imitée à l'envi.

Le lendemain, lundi 8 février, était le grand jour, l'anniversaire même de la fondation. A dix heures, tous les professeurs de Leyde, tous les délégués étrangers, se réunissaient dans le bâtiment de l'université. En montant l'escalier, nous avons plaisir à regarder des caricatures crayonnées au fusain sur les murs blancs. Elles ont été tracées là, il y a quelques années, par un étudiant; on les a respectées à cause de la verve comique qui s'y déploie. Au-dessus de l'entrée de la salle des examens, l'artiste a dessiné deux étudians qui s'arrachent les cheveux avec cette inscription : *Lasciate ogni speranza, voi ch'entrate.* Ailleurs, près de la figure d'un étudiant en goguette, on lit : *Tu Marcellus eris.* Chez nous, on se serait cru obligé par décence d'effacer toute cette amusante décoration. Ici, il y a plus de bonhomie; les professeurs rient de ces innocentes gaîtés.

On entre dans la salle du sénat. Derrière le *rector magnificus*, M. A. Heynsius, sont rangés, en robe et en toque noire, tous les professeurs. En face s'assoient les députés des universités étrangères. Les murs de la grande pièce sont tout tapissés de portraits. A la place d'honneur, au-dessus de la haute cheminée, la calme et grave image du Taciturne; le héros semble sourire à ceux qui sont venus de si loin rendre hommage à cette fille de sa pensée qu'il n'a pas vue prospérer et grandir. Tout à l'entour sont figurés les plus célèbres parmi les maîtres qui ont rempli les chaires de l'université. La parole est donnée au *pro-recteur*, c'est-à-dire au recteur de l'an dernier; dans cette république de savans, chaque professeur exerce à son tour ces fonctions, qui sont annuelles. Point de compétitions ni de brigues; on est sûr d'avoir cet honneur une fois dans sa vie.

M. de Vriès, professeur de langue et de littérature hollandaise, se lève, et non sans émotion salue tous ces hôtes, retrace en quelques mots la naissance et l'histoire de l'université, et devant tous ces grands morts, dont il montre de la main les images, déclare qu'elle entend rester fidèle à ses traditions; il les prend à témoin qu'elle n'a pas dégénéré. A chacun des peuples ici représentés, il

rappelle les noms de ceux que chaque pays a jadis prêtés à la Hollande; puis il invite les délégués à faire connaître les messages dont ils ont été chargés. Son discours est en latin, mais il ne lit pas, comme on le ferait chez nous en pareille occurrence. C'est un plaisir d'entendre ce latin fortement accentué; il semble couler de source, et, par la chaleur du débit, par le ton de la voix, il se colore et se nuance comme une traduction directe de la pensée. Le latin est encore ici presqu'une langue vivante. Hier, à la soirée des étudians, au milieu des verres de champagne et de la fumée des cigares, on a prononcé des harangues latines. C'est une idée qui ne viendrait pas chez nous à des étudians. Même en Hollande, combien cela durera-t-il? M. Cobet est maintenant le seul à Leyde qui professe et qui interroge en latin. C'était pourtant chose bien commode que cette langue universelle, premier lien et moyen assuré de communication entre les savans de toute race et de tout pays. Le français a paru pendant un certain temps devoir la remplacer; mais maintenant que, sous l'empire de causes diverses, les différentes langues nationales ont pris conscience d'elles-mêmes et sont toutes cultivées avec amour par ceux qui les parlent, chacun se sert plus volontiers de son propre idiome; le français perd donc du terrain, mais il est permis de douter que, malgré la prodigieuse diffusion de la race anglo-saxonne sur la surface de la planète et malgré les victoires militaires et l'activité scientifique de l'Allemagne, l'anglais ou l'allemand puisse jamais devenir pour le monde moderne ce que le latin a été pour le moyen âge et la renaissance. M. de Vriès s'était rassis; alors commença le défilé des députations. Après quelques mots, chacune remettait, enfermée dans un rouleau de velours ou de maroquin, l'adresse que son université lui avait confiée. M. Milne Edwards, au nom des auteurs, déposa sur le bureau deux opuscules que MM. Carrière et Gaston Paris avaient fait imprimer à l'occasion de ce jubilé; il présenta de la part du ministre de l'instruction publique un riche cadeau de livres que celui-ci envoyait à la bibliothèque de Leyde. Le plus grand nombre des orateurs se servaient du latin; mais on eut aussi des discours en anglais, en allemand, en français. Ici tous les gens bien élevés comprennent ces trois langues, presque tous les parlent plus ou moins facilement. Quand chacun eut placé sa harangue, M. de Vriès, reprenant la parole, annonça que toutes ces adresses seraient placées dans les archives de l'université. « Ce sont, s'écria-t-il, comme les monumens et les gages d'une alliance sacrée qu'ont conclue en ce jour presque toutes les universités de l'Europe; engageons-nous tous à persévérer constamment dans cette confraternité scientifique, à poursuivre tous la même tâche, d'un même cœur et la main dans la main, à défendre

en commun les droits augustes de la vérité, de la civilisation et de la liberté. »

La séance était levée; mais une heure plus tard nous nous retrouvions tous dans le grand temple, l'ancienne église de Saint-Pierre, pour entendre le discours du recteur Heynsius, un physiologiste éminent. Le spectacle que présentait cette vaste nef était vraiment imposant. De vastes estrades, qui remplissaient le chœur et les tribunes, étaient occupées par une foule de curieuses et de curieux accourus de toutes les parties du royaume; au pied de la chaire, des places étaient réservées pour le roi et pour la cour. Des deux côtés de cet espace, dans la grande nef, prirent place les professeurs et les délégués étrangers. En arrière, dans les transsepts et les bas côtés, s'étaient groupés, outre les étudians, beaucoup d'anciens élèves de Leyde. On regardait, on se montrait les costumes que portaient certains étrangers, le camail de velours rouge et le riche collier d'or des recteurs d'Iéna et de Bonn, la toque et le plumet du Hongrois, les bonnets de soie jaune et de soie bleue des Portugais, d'où pendaient un grand nombre de glands semblables à ceux que l'on attache aux embrasses des rideaux.

Le roi, la reine, les princes, entrèrent, accompagnés du corps diplomatique, aux sons de l'air national. M. Heynsius monta en chaire, et le silence se fit. Le discours, qui dura près d'une heure, était en hollandais; on avait eu l'excellente idée d'en faire imprimer et de nous en distribuer la traduction. Il n'eut point, paraît-il, l'heur de plaire à tous les compatriotes de l'orateur; celui-ci, nous dit-on, avait abordé, avec une liberté qui manquait de discrétion en ce lieu et dans cette auguste présence, certaines questions de politique et d'administration locales qu'il eût mieux fait de ne pas soulever. Nous n'étions point juges de ces convenances; par l'élévation des idées et par une absolue sincérité, cette harangue eut auprès des étrangers le plus vif succès. Il est rare, dans d'autres pays, qu'en pareille occasion, dans un discours officiel et solennel, un orateur dise tout ce qu'il pense et ne dise rien qu'il ne pense. Ici l'on sentait qu'il en était autrement; M. Heynsius touchait, avec la franchise la plus hardie et la plus calme, aux sujets les plus délicats, aux rapports par exemple de la théologie et de la critique, aux droits de la science.

Il faisait un froid glacial dans l'église; ce fut donc un bonheur, aussitôt le discours terminé, de traverser à grands pas la ville pour se rendre aux salons, où nous attendaient le roi et la reine. Les députations étrangères leur furent présentées, et leurs majestés s'entretinrent longtemps avec ceux de leurs membres dont le nom et les travaux étaient de notoriété européenne. A peine avaient-elles

repris le chemin de La Haye que sonnait l'heure du grand dîner offert par l'université à tous ses hôtes.

Le repas eut lieu dans la salle où nous nous étions déjà rassemblés la veille; les deux fils du roi et son oncle, le prince Frédéric, avaient accepté l'invitation du recteur. Près de 200 personnes y prirent place. Trente orateurs étaient inscrits; après les toasts de rigueur au roi, aux ministres, au recteur, la parole fut donnée à des professeurs qui, l'un après l'autre, saluèrent chacune des députations dans sa langue. Ce fut la députation française qui eut l'honneur d'être ainsi félicitée la première. Elle le fut par M. Cobet, aujourd'hui le plus brillant représentant de cette école de la philologie hollandaise, qui compte tant de noms célèbres. M. Cobet descend de Français qui se sont réfugiés en Hollande au XVIIe siècle; sa mère était Française; il aime et visite souvent Paris; il parle le français comme s'il n'avait jamais perdu de vue cette rue du Bac, où il est né il y a maintenant soixante-deux ans. On nous permettra de reproduire son discours : il nous a trop touchés à Leyde pour qu'on n'ait pas à Paris quelque plaisir à le lire.

« Messieurs les Français, l'université de Leyde, en vous remerciant pour l'honneur de votre présence, désire vous témoigner les sentimens d'affection, d'estime et d'admiration qu'elle porte à la grande nation dont vous êtes les représentans. Puisque nous célébrons une fête universitaire, et que nous assistons à un banquet académique, je ne parle naturellement que des grands savans et des célèbres professeurs que la France possède. Ainsi, messieurs, c'est de vous-mêmes que je parle, de vos travaux, de vos méthodes, de la part qui revient à la France et à vous dans les progrès de la véritable érudition en Europe. J'exprime ma conviction intime, la conviction de toute ma vie, en vous disant que vous êtes le sel de l'érudition moderne : je veux dire que c'est vous surtout qui préservez l'érudition du danger toujours présent de se gâter et de se corrompre, car l'érudition est une chose terriblement dangereuse. Quand on n'y prend pas garde, et bien garde, ce grand savoir, cette vaste érudition, étouffent tout doucement, tout doucement, le bon goût d'abord et le bon sens ensuite; il reste alors ce que le Français né malin appelle un savant en *us*, c'est-à-dire un, — je n'ose presque pas dire le mot, — un imbécile, qui sait immensément de choses, excepté ce qu'il faut absolument et avant tout savoir.

« Eh bien, messieurs, le remède, le contre-poison de cette maladie de l'esprit humain, de cette érudition malsaine, ce sont justement vos belles qualités nationales, celles que vous possédez au suprême degré et qui s'appellent le bon goût et le bon sens réunis. Ces qualités, on les retrouve partout dans l'érudition française.

Vous savez faire un livre, messieurs, ce qui n'est pas chose facile. Vous savez poser une question et la débattre et la résoudre avec une clarté, une lucidité sans pareille; — c'est comme un discours de M. Thiers. Vous possédez pour cela une langue admirable, dans laquelle se réfléchissent comme dans un miroir les bonnes qualités que je viens de nommer. C'est la loi de nature, car la langue d'un peuple, c'est toute son âme, son intelligence et son cœur. Votre langue ressemble à bien des égards, — foi d'helléniste, — à la langue d'Aristophane, de Platon, de Démosthène. Je vous en donnerai une preuve, une expérience que j'ai faite bien souvent pendant ma vie en riant quelquefois un peu, — sous cape. L'érudition malade ne dégénère que trop souvent en un jargon pédantesque, — latin ou non, — qui, sous un faux air de profondeur, n'est après tout que du verbiage. Savez-vous bien, messieurs, comment on peut le plus facilement du monde confondre et démasquer ce verbiage érudit? On n'a qu'à le traduire tout simplement en grec ou en français; aussitôt la fausse profondeur disparaît, et le verbiage reste tout nu devant nos yeux.

« Aussi, messieurs, pour en finir une bonne fois, nous autres Hollandais, qui avons conservé religieusement les saines traditions de nos pères, et qui par conséquent n'avons pas peur de ces vieux portraits qui nous regardent fixement dans la salle du sénat, tant que nous tiendrons à conserver aussi dans notre érudition nationale, solide et massive comme toujours, le bon goût et le bon sens, c'est vous, messieurs les Français, qui serez toujours nos maîtres. »

Nous devons nous rendre un témoignage : quoi qu'on dise de la vanité française, nous étions tous surpris et presque confus de tant d'éloges. M. Cobet, personne ne l'ignore et plus d'un maladroit l'a appris à ses dépens, n'est point de ceux qui disent le contraire de ce qu'ils pensent ou qui sachent même déguiser la vérité; mais dans ce langage, qui ne semblait point être du goût de tous ceux qui l'entendaient, quelle part fallait-il faire à l'entraînement d'anciennes sympathies, à l'obligeante et délicate pensée de consoler des vaincus, et de les relever à leurs propres yeux? Ce n'est point à nous de le dire; toutefois depuis quelques années nous avons été si peu gâtés, nous avons vu tant de serviles adorateurs du succès nous prêter tous les vices depuis que nous avions eu tous les malheurs, qu'il ne nous est point défendu de remercier du meilleur de notre âme ceux qui, comme M. Cobet, n'ont pas, malgré nos fautes, désespéré de la France. C'est à nous de leur donner raison, de leur montrer que notre patrie n'a pas dit son dernier mot; pour y réussir, le premier devoir à nous imposer, c'est de nous mettre en garde contre cette fatuité, contre cette admiration de nous-mêmes où nous

nous complaisions jadis. Ce qu'a si bien défini M. Cobet, c'est l'idéal qu'il nous faut poursuivre, celui dont plusieurs de nos maîtres ont approché ou qu'ils sont tout près d'atteindre; mais notre péché, le danger qui nous menace, si ce n'est point ce jargon pédantesque, *latin ou non*, qui déplaît si fort à notre ami, c'est l'élégance superficielle et creuse, le goût de la rhétorique. Pour nous empêcher de glisser sur cette pente, à défaut des avertissemens que nous épargne la délicatesse de M. Cobet, nous tous qui lisons la *Mnémosyne*, nous avons ses exemples.

M. Cobet parle le latin comme le français, ce qui n'est pas peu dire; bientôt après nous avoir ainsi souhaité la bienvenue, il portait à M. Madvig, dans la langue de Cicéron, un toast qui était un chef-d'œuvre d'urbanité. En le saluant du titre de prince des philologues contemporains, *omnium qui nunc sunt philologorum facile princeps*, ne froissait-il pas quelques amours-propres? Nous l'ignorons; mais les applaudissemens qui avaient accueilli ces paroles redoublèrent quand on vit se lever M. Madvig. Tous les regards se fixèrent sur cette tête intelligente et pensive. Quoiqu'il sache l'allemand comme un Saxon, le vieillard avait voulu se servir du français. Il commença par s'excuser, lui, le doyen des grammairiens ici présens, de faire des fautes de grammaire; puis, après avoir remercié son confrère et émule Cobet, il parla des liens qui unissaient le Danemark à la Hollande, du beau spectacle que donnaient ces petits pays, de l'énergie que l'homme y déployait et des services qu'ils rendaient à l'Europe. Ce fut presque le dernier discours qu'on écouta : les étrangers désiraient répondre aux témoignages de sympathie qui leur avaient été adressés; mais entre les deux parties de ce dialogue il avait coulé trop de champagne et de vin du Rhin. La sonnette du président ne réussissait plus à dominer le tumulte; elle n'obtint qu'un demi-silence pour le doyen de la députation française, M. Milne Edwards, qui rappelait ce que les Hollandais avaient fait pour les sciences naturelles dans l'extrême Orient, et exprimait l'espérance que, grâce à eux, l'intérieur de Sumatra serait bientôt aussi exploré et aussi connu que celui de Java. A partir de ce moment, pour être même mal entendu, il fallut monter sur une chaise, et développer, comme certains Allemands, un volume de voix vraiment formidable. Un d'entre eux, professeur de physique, j'imagine, obtint un succès, au moins parmi ses voisins, en buvant *à la bouteille de Leyde;* il la compara, non sans gaîté, à celle, déjà vide aux trois quarts, qu'il tenait en main, et déclara que ce serait non plus la bouteille, mais les bouteilles de Leyde qu'il vanterait dans ses cours. Le calme se rétablit alors pour écouter le prince d'Orange rendre hommage, en excellens termes, à la mé-

moire de ses prédécesseurs. Depuis la création de l'université, quinze princes de la maison de Nassau ont fait leurs études dans cette université, à laquelle le Taciturne avait confié et recommandé son fils par une lettre que nous relisait le matin même M. Heynsius. Ce sont là des liens que ni d'une part ni de l'autre on n'oublie.

On risquerait de lasser la patience en poursuivant jusqu'au bout, dans ce détail, le récit de ces fêtes. Le 9, c'était une seconde séance au temple; le nouveau recteur, M. Buys, un économiste, prononçait en hollandais un discours qui fut des mieux accueillis; nous n'en avions pas la traduction. Il proclamait aussi les noms des savans étrangers auxquels, à l'occasion de son jubilé, l'université conférait le titre de docteur *honoris causa*. Parmi eux figuraient MM. Descloizeaux, Defrémery, Milne Edwards, Régnault et Littré, membres de l'Institut de France. De tous ces noms, les mieux accueillis furent ceux de MM. Darwin et Littré. Il faut aller à Leyde pour entendre applaudir dans une église, fût-elle protestante, MM. Darwin et Littré. La faculté de théologie avait désigné pour ce même honneur M. Athanase Coquerel. C'en est assez pour faire comprendre quel esprit règne aujourd'hui dans cette université, où domina jadis pendant un certain temps la sombre doctrine de Gomar, le calvinisme tel que l'a formulé le synode de Dordrecht.

Ce jour-là, on dîna par groupes chez divers professeurs. C'était un repos de causer à mi-voix, sans écouter, sans faire de discours; mais le soir, à la réception des curateurs, les harangues recommencèrent de plus belle. En quelques mots pleins de grâce et d'aménité, le président du collége, M. Gevers, nous invita à revenir, et nous expliqua le sujet de la médaille commémorative qu'il avait fait frapper à l'occasion du centenaire; on nous en fit ensuite la distribution.

Le 10, on jouit paresseusement de sa matinée, on se partagea entre la bibliothèque et les musées que possède la ville, musée d'histoire naturelle, musée japonais, musée d'antiquités; on se visita mutuellement. En revanche, la soirée devait être bien remplie : dîner, à une lieue de Leyde, chez le prince Frédéric, dont les traits aimables et fins nous avaient frappés la veille, puis représentation de gala au théâtre, enfin soirée d'adieu au cercle des étudians. On nous permettra de ne décrire ni le parc du prince, tout entier illuminé en l'honneur de ses hôtes, ni l'ordonnance du repas. Au moment où commençaient les discours arriva la reine, personne d'une rare distinction, qui est dans son royaume toujours et partout la bienvenue. On se sépara assez tard. De l'opéra, nous n'entendîmes que le dernier acte; mais nous vîmes la petite pièce, un vaudeville du Palais-Royal, *la Grammaire*. C'était M. Cobet qui

avait désigné cette comédie au choix de ses collègues; ne serait-il point plaisant de rire un peu, dans cette salle bourrée de savans, aux dépens des archéologues? Pourquoi seulement les acteurs parisiens n'étaient-ils pas de la fête? Le sénat avait oublié de les inviter, et la pièce était pauvrement jouée.

Après trois heures de banquet et une douzaine de discours, après l'opéra et la comédie, un paresseux eût été se coucher; mais notre départ était fixé au lendemain, et il importait de mettre à profit cette dernière soirée ou plutôt cette dernière matinée, car il était déjà plus de minuit. C'était le seul moyen de voir les étudians chez eux; or la vie d'étudiant, telle que la connaissent et la pratiquent presque toutes les universités étrangères, est un des phénomènes qui surprennent et intéressent le plus l'observateur français. Ici l'étudiant entretient avec ses professeurs des relations personnelles et souvent intimes qui n'existent chez nous que dans des cas très exceptionnels. Il paie tous les cours qu'il suit, et comme la plupart de ces cours, ce que l'on appelle les *privata*, se font au domicile même du maître, les jeunes gens pénètrent dans son intérieur, s'assoient à son foyer, en rapportent ce qui vaut mieux que tous les préceptes, l'exemple reçu et l'habitude prise. En France, les étudians n'ont entre eux aucun lien; tout au plus chacun fréquente-t-il quelques amis de collége, quelques camarades rencontrés au cours, — ou bien ailleurs. Ici les 800 étudians environ que compte aujourd'hui l'université forment une association qui a ses chefs élus et ses règlemens, ses revenus assurés et sa caisse. Il y a tout au plus une quinzaine d'étudians qui n'en font pas partie; ce sont ceux que l'on appelle *les sauvages* (*wilden*). Tous les autres versent une cotisation annuelle d'environ 40 francs. Administrée par le sénat des étudians, la somme assez considérable que fournissent ces souscriptions sert à couvrir certaines dépenses communes. On entretient ainsi un cercle où l'on se réunit tous les soirs. On y cause, on y discute parfois comme dans un parlement, on y fait de la musique, on y trouve des journaux et des livres, du tabac, de la bière et du vin. Les professeurs y viennent souvent, sans apporter avec eux la moindre gêne, passer la soirée au milieu de leurs élèves; on y donne des bals aux dames de la ville, on y organise des fêtes et des cavalcades comme celles que l'on prépare cette année pour le mois de juin, un regain du troisième jubilé séculaire. Les finances de cette république sont en si bon état qu'elle a jusqu'à du crédit. Les étudians se trouvaient mal installés dans un local insuffisant; ils ont émis un emprunt, ils l'ont placé dans leurs familles et parmi les anciens élèves de l'université. On leur a prêté 300,000 fr. à 2 pour 100. Ce capital a été employé à construire un hôtel qui sera

l'un des ornemens de la grande rue. L'édifice doit être achevé cet été. Il renfermera bibliothèque, salles de conversation et de bal, fumoir, restaurant et salle à manger; ce sera un vrai palais. On devine quels doux et chers souvenirs la vie d'étudiant ainsi comprise laisse à tous ceux qui l'ont menée; c'est de plus une excellente école de *self-government*. Ceux qui dès leur première jeunesse ont appris ainsi à conduire leurs propres affaires sauront ensuite mener celles de leur ville ou de leur pays. En Hollande comme partout, il y a des partis politiques; mais aucun ne songe à restreindre les libertés publiques, même quand il est au pouvoir. Pourquoi? C'est que la liberté n'est point ici une théorie sur laquelle on disserte, ou une arme que l'on saisit pour renverser le gouvernement et devenir oppresseur à son tour; c'est une habitude que l'on contracte trop tôt pour risquer jamais de la perdre.

M. Curtius et moi, nous avions accompagné M. Heynsius à l'*Amicitia;* c'était l'heureux nom de la salle où l'on s'était donné rendez-vous. Déjà la séance était ouverte. Autour d'une grande table avaient pris place, à côté du *præses studiosorum* et de ses acolytes, un certain nombre de délégués et plusieurs professeurs de Leyde, entre autres M. Kuehnen, l'éminent auteur de l'*Histoire du peuple d'Israël*, et M. Dozy, un orientaliste, un historien qui est adoré là-bas de ses élèves et dont les travaux font autorité dans l'Europe entière. Les étudians se pressaient autour de nous sur des gradins; une fanfare se tenait au fond de la salle. Déjà les bouchons avaient sauté, les verres étaient remplis et les cigares allumés. Th. Heemskerk agita sa grosse cloche, le silence se fit, et l'on commença à porter des santés. Après chaque discours d'un étranger, la musique jouait l'air national du pays auquel appartenait l'orateur. Ainsi répétée en chœur par tous ces jeunes gens, *la Marseillaise* retentit encore deux fois, après que MM. Renan et Carrière eurent parlé. Redire tout ce qui se dit pendant trois heures, on n'y saurait prétendre. Deux incidens produisirent un grand effet. M. Renan avait célébré, dans le plus noble langage, la science et sa vertu d'apaisement, il avait essayé de définir le terrain sur lequel pouvaient se rencontrer, pour travailler à l'œuvre commune, tous les hommes de bonne volonté. Se levant après lui, M. Ernest Curtius déclara s'associer à toutes les pensées que l'orateur précédent avait si bien exprimées, et les deux savans se serrèrent la main au milieu d'applaudissemens enthousiastes. Un jurisconsulte de Groningue, M. le professeur Moddermann, éloquent interprète de l'émotion générale, se hâta de prendre acte de cette manifestation; il se félicita des espérances qu'elle pouvait suggérer à tous ceux qui souhaitaient de voir un jour ou l'autre se réconcilier franchement deux grands peuples,

la France et l'Allemagne. Pourtant, dans son langage même et dans celui des Hollandais qui lui succédèrent, perçaient, à l'insu peut-être des orateurs, de secrètes et persistantes terreurs. La Hollande se méfie de certaines théories sur *la mission historique* de la Prusse que professent aujourd'hui dans leurs chaires la plupart de ces savans allemands auxquels elle vient d'offrir une si cordiale hospitalité; elle s'inquiète de ce que médite, à Berlin ou dans les bois de Varzin, la volonté puissante, la fougueuse imagination de qui dépend surtout le repos ou le bouleversement de l'Europe. On se rappelle ici, par bonheur, le vers qui se lit à La Haye sur le fronton de l'hôtel de ville :

Felix quem faciunt aliena pericula cautum!

Heureux celui à qui les périls et les malheurs d'autrui enseignent la prudence!

Ce n'était point aux Français que s'adressait M. Moddermann quand il s'écriait, au terme d'une chaleureuse harangue : « Si jamais nous étions menacés d'une annexion quelconque, nous saurions recommencer ce qu'ont fait nos pères; plutôt que de laisser peser sur notre patrie un joug étranger, nous ouvririons, s'il le fallait, nos digues; la conquête que nous avons faite sur l'océan, nous la lui rendrions. » Des acclamations bien des fois répétées répondirent à ces paroles; les souvenirs des grands jours de la lutte héroïque sont encore vivans dans tous les cœurs.

On se séparait, bien avant dans la nuit, sur un discours humoristique, un peu long peut-être, d'un Irlandais, M. Mahaffy. Le lendemain, dans la matinée, nous nous dispersions. Les uns retournaient en toute hâte à leurs occupations et à leurs travaux. D'autres, et j'en étais, faisaient comme La Fontaine : ils prenaient le plus long, *afin que cela les amusât*, et passaient par Amsterdam; ils y regardaient à loisir, ils tâchaient de se graver dans la mémoire ces merveilleux Rembrandt, la fête et l'éblouissement des yeux. D'ailleurs pas plus les uns que les autres ne regrettent leur voyage. A Leyde, nous avions achevé de comprendre quel rôle important joue dans la vie d'un peuple moderne l'enseignement supérieur, quelle puissance il possède là où il est à la hauteur de sa tâche, pour façonner l'âme d'une nation et féconder toutes ses énergies. Cette vérité que tant d'esprits, en France même, s'obstinent encore à méconnaître, la Hollande l'a devinée il y a plus de trois siècles : ce n'est point pour l'oublier aujourd'hui. Qu'il s'agisse de la pensée et de la science ou de liberté politique et d'indépendance nationale, la Hollande restera fidèle à la fière devise de sa maison royale : *je maintiendrai.*

GEORGE PERROT.

UN VOYAGE

AU CŒUR DE L'AFRIQUE

The Heart of Africa, three years' travels and adventures in the unexplored regions of central Africa, by Dr G. Schweinfurth, 2 vol.; Londres 1874.

Le spectre de la fièvre qui habite les marais pestilentiels du Haut-Nil n'effraie pas, malgré tant de victimes qu'il a déjà dévorées, les hommes qu'une ardente curiosité attire vers l'inconnu. Sur les traces de ceux qui ne sont pas revenus s'élancent sans cesse de nouveaux explorateurs résolus à braver les chances d'un climat meurtrier et toute sorte de dangers prévus. Un nom nouveau est venu s'ajouter depuis quelques années à la liste de ceux qui brillent dans les fastes de la science militante, un voyageur de plus a raconté les merveilles de l'Afrique équatoriale : c'est le docteur George Schweinfurth, l'explorateur de la région des Niams-niams et des Akkas. Né en 1836 à Riga, en Livonie, George Schweinfurth manifesta de bonne heure un goût décidé pour la botanique, et c'est à l'étude de cette science qu'il ne tarda pas à se consacrer tout entier. A peine eut-il pris ses grades universitaires qu'il fut chargé en 1860 de classer et de décrire les plantes de l'herbier que le baron A. de Barnim, le compagnon de Robert Hartmann, venait de rapporter des régions du Haut-Nil. Les richesses de cette collection lui inspirèrent le désir de faire une plus ample connaissance avec la flore de l'Égypte et de la Nubie, et dès 1863 il foula le sol africain. Après avoir herborisé dans le Delta, parcouru pendant quelques mois la Mer-Rouge dans son propre bateau, traversé à plusieurs reprises la région côtière et séjourné quelque temps sur les terrasses inférieures du mas-

sif abyssinien, le jeune botaniste revint en Europe lorsqu'il se vit à bout d'argent, emportant un herbier splendide et possédé du désir de retourner en Afrique aussitôt que ses moyens le lui permettraient, afin d'entreprendre une investigation plus complète de la flore mystérieuse du bassin du Nil.

C'était là pour le botaniste un champ pour ainsi dire inexploré. Cependant sa santé avait subi de graves atteintes, de nombreux accès de fièvre avaient amené une désorganisation de la rate. Ce mal disparut comme par miracle après l'avoir visité une dernière fois à Alexandrie, et, chose inouie dans les annales des voyages, pendant un séjour de trois ans dans les contrées les plus malsaines de l'Afrique, M. Schweinfurth, comme s'il avait été bronzé par la maladie, sembla jouir d'une immunité personnelle au milieu des épidémies. Peut-être aussi faut-il attribuer cet heureux résultat à l'usage régulier du sulfate de quinine durant la saison dangereuse. — Enfin la question pécuniaire fut résolue par les fonds que la Société de Humboldt mit à la disposition du voyageur, qui retourna en Égypte au mois de juillet 1868. De Suez, M. Schweinfurth se rendit à Djeddah, où il trouva une embarcation arabe non pontée qui le conduisit, vers la fin du mois d'août, à Souakine, sur la côte de Nubie. Le 1er novembre, il était à Khartoum. Il s'était fait recommander d'une manière spéciale à Djafer-Pacha, le gouverneur-général du Soudan égyptien, qui l'accueillit à merveille et le mit en rapport avec un des principaux traitans d'ivoire, le Copte Ghattas, dont l'appui devait lui être d'une grande utilité.

Le trafic entre Khartoum et la région des sources du Nil est alimenté avant tout par le commerce des esclaves et celui de l'ivoire. Le troc de l'ivoire est tout entier aux mains de six grandes maisons et d'une douzaine de petites qui leur sont associées ; il ne représente qu'une exportation annuelle de la valeur de 2 millions de francs, et, pour ne pas tomber au-dessous de ce chiffre, les traitans sont obligés de pénétrer à chaque campagne plus avant dans l'intérieur. Ils y sont suivis par les explorateurs européens et aussi par le marchand d'esclaves arabe, le fléau de ces contrées. Pour faciliter leur commerce, ces traitans possèdent un grand nombre de dépôts aussi rapprochés que possible des lieux de production, et qu'ils établissent au sein des tribus pacifiques vouées à l'agriculture. Ces postes, appelés *zéribas* (palissades), sont des villages entourés d'une enceinte que la population indigène est tenue de pourvoir de vivres, et où l'on renferme des munitions, des objets d'échange et les dents d'éléphant apportées par les chasseurs. Dans chaque *zériba*, la maison à laquelle appartient le dépôt est représentée par un intendant. Une population musulmane de 12,000 âmes s'est ainsi établie dans ce pays, tenant sous sa domination 200,000 indigènes sur un territoire équivalant à douze départemens français. C'est grâce

au concours de ces traitans qu'il devient possible de s'aventurer au cœur même de la région des grands lacs.

M. Schweinfurth, s'écartant de la ligne suivie par le capitaine Speke et par Samuel Baker (1), s'était décidé à se jeter résolûment à l'ouest du Fleuve Blanc et de Gondokoro, dans le pays des fièvres et des cannibales, où coule le Diour, qui, avec le Bahr-el-Arab, forme le Fleuve des Gazelles, affluent occidental du Nil-Blanc. Le 5 janvier 1869, il quittait Khartoum pour remonter le Nil dans une barque frétée par Ghattas. Il y avait à bord 32 personnes; mais ces bateaux portent régulièrement 60 et jusqu'à 80 hommes, tout ce monde est nécessaire pour venir à bout des obstacles que l'on rencontre à chaque instant.

Après un voyage de quarante-huit jours, dont l'incident le plus terrible fut une bataille soutenue contre d'innombrables essaims d'abeilles en fureur qui sortaient des roseaux du fleuve, on arriva le 22 février au port Rek, la principale *zériba* de Ghattas. El-Rek est un village composé de huttes de paille, bâti sur les rives et sur quelques îles du fleuve des Gazelles, dans le pays des Dinkas. Le personnage le plus important de l'endroit était une vieille femme extrêmement riche (elle possédait 30,000 têtes de bétail) qui depuis longtemps usait de son influence pour maintenir les indigènes en bons termes avec les étrangers. Les Nubiens respectaient ses troupeaux afin de se ménager un port où ils fussent en sûreté. La vieille Chol s'empressa de rendre visite au voyageur européen. C'était bien le type accompli de la laideur décrépite; sur sa peau d'un vilain noir, ridée et tannée, s'étalait toute une quincaillerie d'anneaux et de chaînes de fer et de cuivre, avec des morceaux de cuir, des boules de bois, des médaillons de bronze. Un Dinka qui avait été esclave servit d'interprète pendant l'entrevue. Il commença par vanter les richesses de la vieille dame, ses femmes, ses pâturages, ses troupeaux, ses magasins remplis d'un nombre incalculable d'anneaux de cuivre et de chaînes de fer. Puis on parla de Mlle Tinné, qui était venue dans ces parages en 1863 et qui avait comblé la vieille Chol de présens (2). Ce qui avait étonné le plus cette dernière, c'est que la jeune Hollandaise, riche qu'elle était, refusait de se marier. Elle-même, après la mort d'un premier mari, avait épousé le fils que celui-ci avait laissé d'un mariage précédent. Ce jeune homme, relativement pauvre et sans influence aucune dans le pays, inspirait à la vieille princesse une véritable terreur :

(1) Les voyages de Speke et de Baker ont été racontés en détail par M. C. Cailliatte dans la *Revue* du 15 avril 1864 et du 1er janvier 1867.

(2) Mlle Tinné, accompagnée de sa mère et de la baronne van Cappellen, avait organisé une nombreuse expédition qui remonta le Fleuve des Gazelles jusqu'au port Rek, dont M. de Heuglin, l'un des savans attachés à l'expédition, réussit alors à fixer la position géographique. Son compagnon, le botaniste Petherick, fut une des victimes du climat meurtrier de ces contrées.

il la battait tous les jours et se conduisait avec elle de la façon la plus brutale.

Dans une seconde visite, M. Schweinfurth, ne voulant pas rester en arrière de Mlle Tinné en fait de munificence, offrit à la vieille Chol tout un assortiment de bibelots et de parures, plus un fauteuil à fond de paille, qui excita des transports d'enthousiasme. Il reçut en échange un mouton, une chèvre et un joli taureau : c'était de la part de la vieille dame une générosité sans exemple, car les Dinkas ne se séparent point volontiers de leurs bêtes. Leur grand, leur unique souci, c'est de devenir possesseurs de quelques têtes de bétail. L'espèce bovine est chez eux l'objet d'un véritable culte. Tout ce qui vient de ces animaux est pur et noble à leurs yeux. La bouse de vache calcinée leur sert de fard, leur fournit un moelleux lit de cendres pour la nuit; avec l'urine, non-seulement ils se lavent, mais elle leur remplace le sel de cuisine, qui fait défaut dans ces contrées! Jamais on ne tue une bête à cornes; les animaux malades sont soignés dans des étables construites pour cet usage; on ne mange que ceux qui périssent de mort naturelle ou par accident. Les Dinkas en effet ne répugnent nullement à s'asseoir à un repas où l'on mange du bœuf, pourvu que ce ne soit pas eux qui fassent les frais de la fête. Rien n'égale la douleur de celui qui vient à perdre une bête de son troupeau : pour la ravoir, aucun sacrifice ne lui coûtera, car ses vaches lui sont plus chères que sa femme et ses enfans. Toutefois l'animal qui meurt n'est point enterré : la sentimentalité du nègre ne va pas jusque-là; les voisins se réjouissent de l'événement et arrivent en foule pour organiser un repas qui comptera dans la monotonie de leur vie. Ils festoient pendant que l'infortuné propriétaire s'enferme pour couver sa douleur. On voit souvent des gens ainsi frappés par le sort passer de longs jours dans le deuil le plus profond. Malgré cet amour que les Dinkas professent pour leurs troupeaux de bœufs, on remarque les symptômes d'une dégénérescence très sensible de la race, peut-être par suite de l'absence de tout croisement et de la privation absolue de sel. La meilleure vache dinka donne à peine autant de lait qu'en Europe une chèvre, et les bœufs sont tellement dépourvus de graisse que Mlle Tinné ne put jamais se procurer un pot de pommade, bien qu'elle eût tout un troupeau à sa disposition.

Les Dinkas forment une nation nombreuse qui occupe un immense territoire et se distingue par ses qualités guerrières. La plupart des soldats noirs de l'Égypte sont des Dinkas; le généralissime des troupes du Soudan, Adam-Pacha, appartenait lui-même à cette nation. Cruels et impitoyables pour les vaincus, ils ne sont cependant pas étrangers à tout sentiment d'affection. Un jour, raconte M. Schweinfurth, un jeune Dinka qui était venu de la *zériba* de Ghattas au port Rek avec d'autres porteurs chargés d'une partie de nos effets ne put retourner chez lui parce

qu'il avait attrapé le ver de Guinée et que ses pieds étaient horriblement enflés. La famine régnait dans le pays, et il vivotait avec les maigres restes de nos repas; néanmoins avec un peu de patience il eût fini par se guérir et eût pu partir. Cependant au bout de quelques jours on vit arriver son vieux père, qui venait le chercher, c'est-à-dire qui se mit en devoir de l'emporter sur ses épaules, lui un gars de six pieds de haut, et il en avait pour quinze ou seize heures de chemin. Les indigènes ne voyaient là rien que de très naturel. Un trait assez caractéristique des Dinkas, c'est que les hommes vont tout nus; aussi appellent-ils « femmes » les Bongos, les Mittous, les Niams-niams, qui portent au moins une espèce de tablier.

Après les Dinkas, M. Schweinfurth visita encore d'autres peuplades agricoles, les Diours, les Bongos, les Mittous, qui habitent plus à l'est, sur les bords de la rivière Rohl. C'est parmi les Bongos qu'il séjourna le plus longtemps, assez pour apprendre leur langue et se familiariser avec leurs mœurs. Ce petit peuple, qui est visiblement destiné à disparaître, offre encore par ses traits généraux, son langage, ses coutumes caractéristiques, un vrai type de nation africaine. Les traitans nubiens ont marqué là l'empreinte de leur passage; à force d'enlever les garçons et les filles, ils ont presque dépeuplé le pays, d'où d'ailleurs une grande partie de la population a émigré chez les Dinkas et vers les frontières des Niams-niams pour échapper à l'esclavage. On y trouve à peine aujourd'hui onze habitans par mille carré. Les Bongos se distinguent des Dinkas à première vue; plus vigoureux et plus solidement charpentés que ces derniers, ils sont d'un brun rouge comme tous les naturels du plateau ferrugineux, tandis que les Dinkas sont noirs comme le sol d'alluvion qu'ils occupent. En outre la forme du crâne est absolument différente chez les deux peuples. Les femmes des Bongos sont remarquables par un embonpoint souvent monstrueux : on en rencontre qui pèsent au moins trois cents livres, et qui rappellent tout à fait la Vénus hottentote de Cuvier. Comme vêtement, elles se contentent d'une ceinture de feuilles qu'on va renouveler tous les matins à la forêt.

Tout au contraire des Dinkas, peuple pasteur par excellence, les Bongos montrent une complète indifférence pour le bétail; ils sont exclusivement agriculteurs. Les plantes cultivées dans cette région de l'Afrique sont d'abord diverses graminées, parmi lesquelles la plus répandue est le sorgho ; mais toutes ces céréales ont ceci de commun, qu'il est à peu près impossible d'en obtenir une farine propre à faire du pain de bonne qualité. Si la pâte est convenablement levée avant d'être mise au four, elle s'y dessèche et s'émiette; si la fermentation n'est pas suffisante, on a une masse compacte et indigeste : c'est le pain des naturels. En faisant cuire la même pâte dans une poêle, on prépare encore

une sorte de galette très mince, souple et résistante comme une feuille de papier, le *kissir* des Arabes. Le riz sauvage, qui entoure les étangs et s'y développe d'une manière extraordinaire, n'est pas recueilli, et les chefs des *zéribas* n'ont pas encore songé à introduire ici la culture du riz d'Égypte, à laquelle les nombreux terrains noyés conviendraient à merveille. En revanche, on a un certain nombre de légumineuses telles que plusieurs espèces de haricots et l'arachide, — l'igname aux longs tubercules farineux pesant plus de cinquante livres, et dont la saveur paraît préférable à celle de nos pommes de terre, — le sésame, l'hyptis, le bamia (*hibiscus*), dont les fruits se mangent bouillis, le sabdariffa, dont le calice acide remplace le vinaigre, et une foule de plantes sauvages dont les feuilles charnues servent à la confection de soupes et de purées qui rappellent l'oseille et les épinards. Pendant la saison des pluies poussent des champignons sans nombre et qui tous sont parfaitement comestibles; les Bongos les font sécher pour assaisonner leurs ragoûts, auxquels ils donnent ainsi un fumet repoussant pour un palais européen. Ce qui est digne de remarque, c'est que chez toutes ces tribus on rencontre des plantations de tabac de Virginie; une autre nicotiane assez commune pourrait fort bien être indigène.

Quand la récolte a été mauvaise ou que la provision de grain est épuisée, les Bongos trouvent encore une abondante ressource dans les tubercules, généralement très amers, de leurs plantes sauvages, qui presque toutes offrent un développement souterrain remarquable. En fait de nourriture animale, ces sauvages sont beaucoup moins difficiles que la plupart des animaux supérieurs; ils ont des goûts de vautour. On les voit ramasser avec délices les restes putréfiés du repas d'un lion, vider avidement le contenu de la panse des bœufs; ils appellent gibier tout ce qui rampe et ce qui grouille : rats et serpens, scorpions, vers, larves de termites, etc. Cependant à certaines époques de l'année les Bongos se livrent aussi à la chasse et à la pêche, pour laquelle ils fabriquent des engins fort ingénieux. Ils apportent le même soin dans tout ce qu'ils font. Leurs demeures sont solides, à l'abri de l'humidité et construites avec une certaine recherche du confort. Enfin ils sont habiles à travailler le fer avec un outillage tout à fait primitif : un coin de fer ou un simple galet pour marteau, un morceau de bois vert fendu pour pince, une pierre pour enclume. Le minerai, qui abonde chez eux, est fondu dans des fourneaux à trois compartimens dont le premier et le dernier sont remplis de charbon, celui du milieu renfermant des couches alternées de charbon et de minerai. Ils vendent le fer sous trois formes différentes : comme fer de lance, comme fer de bêche et comme disques informes, appelés *koullouti,* qui servent de monnaie courante dans le pays et vont s'entasser dans les magasins des riches. Des armes de tout genre et beaucoup d'ornemens sont fabriqués avec

ce métal, et ils sont parfois d'un travail si fini qu'on les dirait sortis d'une manufacture anglaise. Les Bongos savent aussi sculpter le bois. Ils fabriquent des tabourets faits d'une seule pièce, des fléaux, des auges, des pilons et des mortiers de bois. Avant d'avoir perdu leur indépendance, ils cherchaient même à reproduire la figure humaine : des statues de bois décoraient l'entrée de leurs palissades, ainsi que les cases ou les tombes de leurs chefs; le veuf plaçait dans sa hutte l'effigie de l'épouse regrettée. Pour compléter l'illusion, on parait ces statues de colliers et d'anneaux, et on leur mettait de vrais cheveux. Ainsi ornée, l'image d'un homme assassiné servait parfois à la découverte du meurtrier : les parens du défunt invitaient tout le village à un grand repas où le *legghi* circulait abondamment; puis à un moment donné, quand l'ivresse était à son comble, on introduisait tout à coup l'effigie du mort, et le coupable se trahissait par sa terreur. On rencontre encore souvent dans le pays les débris de ces personnages de bois qui décoraient les demeures des Bongos; aujourd'hui la figure humaine ne se voit plus guère que sur les tubes qui leur servent d'instrumens de musique et au fourneau des pipes d'argile.

Vers la fin du mois de janvier 1870, M. Schweinfurth trouva l'occasion d'accompagner une expédition dans le pays des Niams-niams. On sait que les Niams-niams sont restés longtemps les héros d'une foule de récits de chasse et de guerre que rapportaient de ces régions voilées les aventuriers de la traite de l'ivoire. Un appendice de cuir en forme d'éventail, qu'ils portent comme ornement, avait donné naissance à la légende des hommes à queue. M. Schweinfurth, qui a pu les visiter chez eux après M. Piaggia, donne sur leurs caractères extérieurs, leur manière de vivre, leurs mœurs, les détails les plus curieux. Les Niams-niams ou *Zandés,* comme ils s'appellent eux-mêmes, représentent au milieu de ce monde africain un type à part, qu'on ne peut comparer qu'aux Fans du Gabon. Ils tiennent autant du Mongol que du nègre. Les caractères qu'ils offrent sont tellement tranchés qu'on les reconnaît immédiatement au milieu des foules les plus nombreuses. Ce sont des hommes bien découplés, agiles, de taille moyenne; le buste est relativement long, ce qui imprime à leurs mouvemens un cachet particulier. Ils ont la tête ronde et large, et leurs cheveux abondans et crépus, qu'ils divisent par nattes, leur descendent parfois jusqu'à mi-corps. Leur physionomie a un caractère lourd, mais qui n'est pas exempt d'une certaine bonhomie; ils n'ont pas l'expression bestiale des véritables nègres. Les yeux, fort grands et coupés en amande, ombragés de sourcils épais et bien dessinés, sont très écartés l'un de l'autre, ce qui mitige un peu la férocité du regard en y mêlant une pointe de franchise. Un nez droit et large, une bouche assez grande, aux lèvres épaisses, des joues pleines, un menton arrondi, complètent le visage, qui en somme a quelque chose d'ouvert

et de sympathique. La couleur de la peau varie du rouge ocreux au brun foncé; très différente de la couleur bronzée des Nubiens, elle rappelle la teinte du chocolat en tablettes, dont elle a le doux éclat. Comme signe de leur nationalité, les Niams-niams ont adopté divers tatouages : des carrés composés de points qui se placent sur le front et sur les tempes, une espèce de croix sur le ventre, des raies sur les bras, etc. Ils s'aiguisent les canines en pointe afin de s'en servir dans le combat. Un morceau d'écorce de figuier sert parfois comme vêtement de luxe; en général ils s'habillent de peaux de bêtes drapées autour des reins et gardent la tête nue : les chefs seuls ont le droit de s'orner le front d'une coiffure de peau. Un bandeau de léopard représente le privilége royal. L'arme habituelle des Niams-niams est la lance avec une espèce de couteau en forme de faucille. Les hommes chassent et pêchent, l'agriculture est le domaine exclusif des femmes; le sol d'ailleurs leur fournit sans travail une foule de plantes nourricières. Ils n'ont pas de bétail; en fait d'animaux domestiques, on ne trouve chez eux que des chiens et des poules. Le reproche d'anthropophagie qu'on leur a fait souvent n'est que trop fondé; M. Schweinfurth a rapporté des crânes d'hommes, restes de leurs repas.

Au sud des Niams-niams habite le peuple des Mombouttous, qui firent sur le voyageur une impression plus grande encore. Ce sont des cannibales décidés. Cependant ils ne manquent pas d'intelligence, ils ont un état social réglé, connaissent plusieurs arts, et sont versés dans la fabrication du fer et du cuivre. Leurs femmes, presque nues, dit M. Schweinfurth, sont d'une indiscrétion inimaginable, tandis que celles des Niams-niams se montrent d'une réserve absolue; aussi les Niams-niams aiment-ils leurs femmes, et il n'est pas de sacrifice auquel le mari ne consente pour ravoir la femme qu'on lui a prise. Les Mombouttous ont le teint couleur de café moulu. Leur roi Mounza accueillit les voyageurs de la manière la plus cordiale.

Le roi des Mombouttous, en costume de gala, avec son chignon surmonté d'un immense bonnet cylindrique à plumes de perroquet, avec sa chlamyde en écorce de figuier et ses innombrables anneaux de cuivre tout luisans comme une batterie de cuisine, ressemblait à un de ces potentats fabuleux dont parlent les anciens voyageurs; il n'avait sur toute sa personne rien qui fût emprunté aux autres peuples, rien qui révélât le contact de la civilisation orientale ou européenne. C'était un homme d'une belle taille, svelte et vigoureux, d'un port très droit; sur ses traits se lisaient la satiété, l'ennui, en même temps qu'un raffinement cruel et une sensualité animale. Il observa vis-à-vis de son étranger blanc une réserve extrême : lors de la première réception à peine daigna-t-il lui accorder un regard. Il examina de même sans témoigner la moindre émotion les cadeaux qu'on lui offrait; *nil admirari,*

telle paraissait être sa devise. Bientôt commença le concert : on entendit d'abord deux sonneurs de trompe, de véritables virtuoses dans leur genre, qui savaient faire parcourir aux sons de leurs instrumens toute la gamme des voix de la création, depuis les soupirs de la brise jusqu'au rugissement du lion en fureur. Puis vinrent des chanteurs et des bouffons, dont l'un paraissait être le fou du roi. Enfin Mounza se leva et prit la parole; son discours, qui évidemment visait à l'éloquence, fut à chaque instant interrompu par des applaudissemens frénétiques. Une symphonie que le roi dirigeait lui-même termina la fête.

Le lendemain, M. Schweinfurth fut réveillé avant le jour : le roi lui envoyait une maison. C'était un énorme panier de rotang muni de son couvercle, et qu'on s'empressa d'adosser à la tente du voyageur. Ainsi domicilié chez les Mombouttous, il ne tarda pas à entrer avec eux en rapports plus intimes. On lui apporta des armes, des outils, des plantes, des crânes en grand nombre, crânes qui représentaient les restes de repas de cannibales. C'est en effet ici le point de l'Afrique où l'anthropophagie est le plus en honneur. M. Schweinfurth en rencontrait des preuves à chaque pas, bien que le roi, connaissant l'aversion de ses hôtes pour cette hideuse coutume, eût défendu de préparer les repas de chair humaine en public. Malgré leurs habitudes de cannibalisme, les Mombouttous sont sous bien des rapports supérieurs à leurs voisins; les Nubiens vantent la solidité de leur amitié et la noblesse de leur caractère. Il y a dans les traits de leur visage quelque chose qui semble trahir une origine sémitique.

Les visites des indigènes, tout intéressantes qu'elles fussent pour lui, finirent cependant par importuner notre voyageur; ce fut surtout la curiosité des femmes qui devint exaspérante : elles le suivaient pas à pas, lui faisaient cortége par centaines, épiaient ses moindres actions. Cette vie dura trois semaines; c'étaient tous les jours des fêtes, des chasses, des surprises de toute sorte, parmi lesquelles la réjouissance qui eut lieu à l'occasion du retour d'une troupe chargée de butin ne fut pas la moins curieuse. Ce jour-là, le roi Mounza, couvert d'un costume fabriqué de plumes et de queues d'animaux, exécuta au milieu d'un cercle formé par ses quatre-vingts épouses une espèce de danse nationale, se disloquant et gambadant avec la furie d'un derviche ivre. Un autre jour, Mounza se mit en tête qu'il aurait les deux chiens de son hôte, qui étaient d'une race plus grande que celle du pays. Après de longues négociations, car M. Schweinfurth tenait beaucoup à ses chiens, Mounza en obtint un en offrant de le payer par un échantillon de la nation naine des Akkas.

On connaît les traditions des anciens concernant le peuple des Pygmées, toujours en guerre avec les grues. Les Nubiens de M. Schweinfurth lui avaient plus d'une fois parlé d'un peuple nain qui semblait

réaliser ce type fabuleux. « Au sud des Niams-niams, disaient-ils, habitent des hommes tout petits dont la barbe est si longue qu'elle atteint leurs genoux. Ces nains, armés de lances, se glissent sous les éléphans et les éventrent avec une agilité qui les rend insaisissables. » Pendant son séjour dans les *zéribas,* il entendit parler des nains que l'on voyait chez les princes niams-niams, où ils jouaient le rôle de bouffons. Le fait ne paraissait pas douteux; cependant M. Schweinfurth hésitait encore à croire à l'existence de tout un peuple de mirmidons. Enfin un jour, chez le roi Mounza, il vit arriver le chef de la caravane, Abd-es-Samâte, portant sur ses épaules une étrange créature dont la tête s'agitait convulsivement et qui jetait partout des regards éperdus. C'était un Akka de la suite du roi. M. Schweinfurth réussit à le tranquilliser en le comblant de cadeaux, et il put l'examiner, le mesurer et le dessiner à son aise. On l'appelait Adimokou; il était le chef d'une petite colonie établie à une heure de chemin de la résidence du roi. Aux questions qui lui furent adressées sur son pays par les interprètes de M. Schweinfurth, il ne répondit que d'un air d'ennui et d'une manière vague. Tout ce qu'on tira de lui, c'est que les Akkas demeuraient à trois jours de marche du côté du sud-est, et qu'ils formaient neuf tribus. Tout à coup, voulant se soustraire à cet interrogatoire, Adimokou, par un bond prodigieux, s'élança hors de la tente; on le ramena, et il consentit à exécuter sa danse guerrière. Malgré son gros ventre, ses jambes courtes et son âge avancé, le petit chef fit preuve d'une verve tout à fait extraordinaire; ses cabrioles et sa pantomime grotesque excitèrent l'hilarité bruyante des spectateurs. L'agilité de ces petits hommes est en effet chose inouie. On les voit traverser les hautes herbes en bondissant comme des sauterelles; ils s'approchent ainsi de l'éléphant à une portée de flèche, lui crèvent un œil, puis vont l'éventrer d'un coup de lance.

Adimokou se retira fort satisfait de l'accueil qu'il avait reçu. Depuis lors il vint des Akkas presque tous les jours; une fois même on vit en arriver tout un régiment qui formait l'escorte d'un des vassaux du roi. M. Schweinfurth, qui rentrait le soir de ce jour-là d'une longue excursion, fut tout étonné de voir à la porte de la demeure royale une troupe de gamins qui semblaient jouer aux soldats et qui le visaient d'un air insolent avec leur arc tendu. On lui dit alors qu'il avait devant lui des guerriers akkas. Il se promit de faire plus ample connaissance avec eux le lendemain; mais avant le lever du soleil toute la bande avait décampé. Heureusement, comme nous l'avons déjà dit, Mounza finit par donner à M. Schweinfurth un Akka en échange de l'un de ses chiens. Le pauvre Nsévoué mourut à Khartoum lors du voyage de retour; mais pendant dix-huit mois notre voyageur l'avait eu sans cesse sous les yeux et avait pu le soumettre à une étude attentive. Il avait réussi à l'apprivoiser complétement en flattant ses goûts et en

acceptant sans murmure tous ses caprices. Nsévoué avait à peine dix-sept ans quand M. Schweinfurth devint son propriétaire, et sa taille était alors de 1 mètre 34 centimètres. Causer avec lui n'était point chose aisée, car le langage des Akkas est presque inarticulé, et ils éprouvent une difficulté extrême à parler une autre langue que leur idiome naturel. Nsévoué ne put jamais apprendre les quelques mots d'arabe qui auraient suffi pour une conversation élémentaire, et même pour le bongo il n'arriva qu'à balbutier d'une manière à peine intelligible quelques bouts de phrase. Ses instincts n'avaient rien de généreux. Il se faisait remarquer par une gloutonnerie effrayante, il s'amusait à torturer les animaux, à cribler de flèches les chiens qu'il rencontrait. Pendant un combat que la caravane eut à livrer aux Niams-niams, Nsévoué jouait avec les têtes des ennemis décapités. Lorsqu'il vit qu'on les faisait bouillir pour dépouiller les crânes, il courait et sautait en criant : *Bakînda nova? Bakînda hi hè koto !* (où est le coquin? le coquin est dans la marmite.)

Les Akkas sont établis au sud des Mombouttous et leur sont en partie soumis; ils chassent pour leurs voisins et sont protégés par eux. Le roi Mounza a obligé un certain nombre de familles de cette nation à se fixer dans les environs de sa résidence, et il leur fournit tout ce qu'on trouve de meilleur à manger et à boire dans le pays. Il semble que les Akkas appartiennent à une longue série de peuples nains qui habitent les régions équatoriales de l'Afrique, et qui offrent tous les caractères d'une race aborigène. Ils rappellent les Boshimans sous beaucoup de rapports; ils ont notamment, comme ces derniers, de très grandes oreilles. Leur couleur est le brun mat du café peu brûlé; ils ont peu de barbe et la chevelure courte et laineuse. La tête, trop grosse, est supportée par un cou mince et faible; les bras sont longs et grêles, le dos fortement arrondi; l'épine dorsale est tellement flexible qu'après un repas copieux l'échine se creuse et le dos figure un *C*. M. Schweinfurth parle avec admiration de leurs mains petites et délicates comme celles d'un enfant. Les Akkas sont essentiellement chasseurs; ils excellent dans l'art de poser des piéges, de surprendre le gibier et de s'en emparer; ils sont rusés, méchans et cruels. Rien n'égale la vivacité de leurs mouvemens, la mobilité de leurs traits, qui les fait ressembler à des singes plutôt qu'à des hommes.

En retournant chez les Niams-niams, la caravane eut à repousser une attaque où son chef Abd-es-Samâte fut grièvement blessé. Il avait été obligé de laisser une charge considérable d'ivoire en dépôt chez un chef voisin, le roi Wando, qui depuis longtemps ne cachait pas ses dispositions hostiles, et qui avait menacé de faire un mauvais parti au *mbarik-pèh* (mangeur d'herbe), — c'est le nom par lequel les indigènes désignaient M. Schweinfurth parce qu'ils le voyaient sans cesse ramas-

ser des herbes. Son interprète avait raconté d'ailleurs qu'en s'isolant chaque jour derrière quelque buisson il avalait rapidement d'énormes quantités de feuilles et d'herbes, et les serviteurs de notre botaniste affirmaient qu'ils le voyaient revenir tout guilleret et content de chaque excursion dans la forêt, tandis qu'eux se sentaient alors tout brisés et affamés. Le roi Wango avait donc résolu d'attaquer la caravane à son retour, afin de garder l'ivoire qui lui avait été confié, et en approchant de la petite rivière qui forme la limite des états de Wango, on trouva la déclaration de guerre : un épi de maïs, une plume de coq et une flèche. Des guides se présentèrent, jurant que, sous leur protection, la caravane serait en sûreté. Abd-es-Samâte eut le tort de donner dans ce piége; à peine était-on en route que les flèches des A-Bangas arrivaient drues comme grêle. Abd-es-Samâte lui-même reçut un coup de lance dans les reins; la blessure était grave, mais M. Schweinfurth s'empressa de la panser suivant les règles de l'art. Cependant l'ennemi croyait que le chef de la caravane était mort, et des bandes d'indigènes rôdaient autour du camp, insultant leurs adversaires par des invectives proférées en arabe et qu'ils semblaient avoir apprises tout exprès pour les adresser aux Nubiens. Samâte, irrité de ces injures, se fit porter sur un cône de termites, du haut duquel, brandissant son cimeterre, il défia pendant un quart d'heure ses agresseurs. Le lendemain, il y eut encore quelques escarmouches, mais l'ennemi ne tarda pas à battre en retraite. Pourtant la blessure d'Abd-es-Samâte nécessita une halte de plusieurs semaines, pendant laquelle notre botaniste, séparé de la caravane et campé avec sa suite sur les bords du Nabambisso, où il se trouvait privé de toute ressource, eut le loisir de se familiariser avec les tourmens de la faim. Bien des fois il fit son régal d'une poignée de termites mêlés à quelques grains de maïs. Quand la faim devenait trop vive, il s'enfonçait dans le fourré, dont les splendeurs faisaient taire les cris de l'estomac. N'y tenant plus, il résolut de ne plus attendre le retour d'Abd-es-Samâte et d'entreprendre une excursion aux sources du Diour, qui le rapprochait des *zéribas* et lui permettait de s'approvisionner. Le 1er juin, il revenait au Nabambisso, et peu après Abd-es-Samâte arriva lui-même au rendez-vous. Au mois de juillet, il rentrait dans la *zériba* de Ghattas.

Les mois suivans furent remplis par de courtes promenades dans les contrées voisines, et M. Schweinfurth se disposait à suivre une nouvelle expédition dans le pays des Niams-niams quand, le 1er décembre 1870, un incendie provoqué par la décharge d'un fusil détruisit la *zériba* et anéantit une grande partie de ses collections. En fouillant les ruines de sa demeure, le voyageur retrouva deux caisses renfermant des instrumens, puis quelques fers de lance et d'autres armes qu'il avait rapportées de chez les Niams-niams et les Mombouttous; mais les spécimens de

l'industrie de ces peuples, sa collection d'insectes, ses manuscrits, le détail des travaux de huit cent vingt-cinq jours, sept mille observations barométriques, les mesures de toute sorte, les vocabulaires, tout cela avait disparu en quelques minutes. Peu de jours après arriva la triste nouvelle que l'avant-garde de l'expédition avait subi une défaite désastreuse, et que son chef, Abou-Gourou, était mort. Il fallut songer au retour. Avant de reprendre le chemin de l'Europe, M. Schweinfurth utilisa les six mois qu'il dut encore rester dans le bassin du Bahr-el-Gazal à pousser une pointe à l'ouest, dans le pays des Kredis.

C'est là qu'est la véritable source du commerce d'esclaves qui se fait par les routes du Kordofan. Jamais la traite n'avait été plus active que cet hiver-là. La croisière entreprise l'été précédent par sir Samuel Baker sur les eaux du Haut-Nil n'avait eu d'autre résultat que de déplacer les centres d'opération des traitans. Vers la fin du mois de janvier 1871, il y avait environ 2,700 ghellabas (marchands d'esclaves) dans le district des Bongos. Chacun de ces marchands ambulans est monté sur un âne qui, outre son cavalier, ne porte pas moins de dix pièces de cotonnade sans compter une foule de menus objets qui servent d'articles d'échange. Le baudet avec sa charge est troqué contre quatre ou cinq esclaves que le marchand ramène à pied. En dehors de ces détaillans, il y a les gros marchands qui arrivent escortés d'une force armée et d'une longue file de bœufs et d'ânes chargés de ballots; ils ont leurs associés ou agens à poste fixe dans les *zéribas,* où ces agens résident presque toujours à titre de *fakis,* c'est-à-dire de prêtres. Le prix des esclaves varie beaucoup suivant l'âge et la nationalité des sujets.

Les Bongos, gens laborieux, dociles et d'un extérieur agréable, sont très appréciés; les Baboukres, dont rien ne peut étouffer l'esprit d'indépendance, sont au contraire peu estimés. Les nègres les plus recherchés sont les Noubas, qui viennent des terres hautes situées au sud du Kordofan, et les Krédis, qui habitent au sud du Darfour, et dont on enlève annuellement de 12,000 à 15,000 pour les vendre en Égypte. Pour que l'esclavage disparaisse, il faut d'abord, dit M. Schweinfurth, que l'Orient se transforme, qu'il renaisse; sous le régime de l'islam, ce serait une illusion vaine d'espérer un changement sérieux à cet égard. La conséquence la plus triste de cette chasse à l'homme, c'est la dépopulation. M. Schweinfurth a vu des cantons entiers changés en déserts par l'enlèvement de toutes les filles du pays : les jolies *nadifs* sont payées plus cher que les garçons. Les Arabes et les Turcs prétendent qu'ils ne saignent que des tribus sans valeur; mais ces nègres, dès qu'ils travaillent, valent encore mieux que leurs maîtres, parasites oisifs au banquet de la vie.

Le 21 juillet 1871, M. Schweinfurth était de retour à Khartoum, où Djafer-Pacha lui fit bon accueil; mais le lendemain on mit en pri-

son ses serviteurs nubiens, qui à son insu avaient accepté quelques nègres des chefs de *zéribas*. M. Schweinfurth avait cru qu'ils n'étaient accompagnés que de leurs familles. Il n'obtint qu'à grand'peine qu'ils fussent élargis. Peu après, la mort lui enleva son fidèle Nsévoué, le petit Akka qu'il avait emmené avec lui; il succomba à une dyssenterie dont la cause principale était son irrémédiable gloutonnerie. Le 2 novembre, notre voyageur touchait le sol européen à Messine, après trois ans et quatre mois d'absence.

La relation complète de son voyage a été publiée l'année dernière en anglais et en allemand; elle remplit deux forts volumes ornés de gravures (1). Par la nouveauté et la précision des renseignemens scientifiques qu'elle renferme, c'est certainement une des relations les plus importantes dont l'Afrique équatoriale a été l'objet dans ces derniers temps. C'est surtout pour la botanique, la zoologie et l'ethnographie que ce nouveau voyage d'exploration a été fécond en résultats imprévus. Nous n'avons pas besoin de dire que l'incendie du 1er décembre 1870 n'avait détruit qu'une partie des notes et des collections qui formaient le butin de l'intrépide botaniste, et qu'il s'est hâté de classer et de coordonner aussitôt son arrivée en Europe.

Reparti en 1873 pour l'Afrique, le docteur Schweinfurth a entrepris un voyage dans le désert de Libye, à l'oasis d'El-Kharghé, d'où il est revenu au mois de juin dernier (2). En décembre 1873, le *Bulletin de l'Institut égyptien d'Alexandrie* mentionne encore sa présence à une séance de cette société savante, où il annonce que des barques du Haut-Nil, arrivées à Khartoum au mois de novembre, ont apporté les collections et les papiers du voyageur Miani, décédé au pays des Mombouttous. De ces collections faisaient partie deux Akkas vivans. A Khartoum, des créanciers avides avaient mis sous séquestre non-seulement les bagages du défunt, mais encore les deux pygmées qui les accompagnaient. On pense bien que l'on s'empressa de les délivrer et de les amener au Caire, où ils furent examinés par le président de l'Institut égyptien, Colucci-Pacha, et par un célèbre naturaliste anglais, M. Richard Owen. Nous trouvons quelques-uns des résultats de cette étude dans un mémoire que M. le docteur Bertillon vient de communiquer à la Société d'anthropologie de Paris, qui a reçu en outre plusieurs photographies de ces êtres bizarres, adressées d'Italie à M. de Quatrefages par le professeur Panceri.

(1) Une excellente traduction française, due à la plume exercée de Mme Henriette Loreau et enrichie de gravures nouvelles, faites d'après les croquis de l'auteur, est sur le point de paraître (Paris, Hachette).

(2) Ce voyage de M. Schweinfurth à la Grande-Oasis d'Égypte est distinct de la mission de M. Rohlfs, qui a visité le désert libyque à la même époque. D'après M. Schweinfurth, il est probable que les sources profondes et très nombreuses que recèle la Grande-Oasis sont alimentées par des infiltrations souterraines venues du Nil de Nubie.

Les deux Akkas de Miani sont deux garçons, dont l'un peut avoir de neuf à dix et l'autre de douze à quatorze ans, si l'on juge de leur âge par l'état de leurs dents. L'aîné a $1^m,11$, le plus jeune 1 mètre de haut. Leur teint est couleur chocolat; leurs yeux, grands et vifs sous un front élevé, ont une expression intelligente qui, jusqu'à présent, paraît tout à fait trompeuse. Leurs cheveux sont crépus; l'un les a noirs, l'autre châtain doré. Ils n'ont presque pas de lèvres, et leur bouche, lorsqu'elle est fermée, semble une simple fissure comme celle des singes, dont les rapprochent encore singulièrement le ventre bombé et l'échine concave, qui se creuse comme pour suivre le ventre ou comme entraînée par son poids. Leur nez est enfoncé, un peu épaté, avec des narines très larges; en somme, vilaine figure portée par un corps disgracieux qui se balance sur des jambes grêles et écartées. Néanmoins ces affreux petits hommes font preuve d'une agilité et d'une dextérité surprenantes. Les deux individus sur lesquels ont été faites ces observations viennent d'arriver en Italie, où ils excitent la plus vive curiosité. Le professeur Panceri, qui les avait amenés du Caire, les a présentés au roi Victor-Emmanuel. Au théâtre, où on les a conduits plusieurs fois, ils ont paru s'amuser beaucoup; l'aîné a fini par retenir un air d'un opéra populaire, qu'il chante d'une manière assez juste. Ce qui frappe surtout dans ces petits sauvages, c'est une extrême mobilité d'esprit : les impressions les plus opposées se succèdent chez eux sans transition.

L'étude de ces curieux échantillons des pygmées africains sera certainement d'un haut intérêt pour l'ethnographie, et permettra de compléter les notions qu'on possède sur les races humaines qui se rapprochent le plus des singes anthropoïdes. On se convaincra ainsi de plus en plus qu'un abîme sépare encore l'orang-outang et le chimpanzé des hommes placés au degré le plus bas de l'échelle des races. La découverte des Akkas forme certainement le point saillant du voyage de M. Schweinfurth, et, bien qu'il ait dû laisser en Nubie (enterré en un lieu où il sera facile à retrouver) le squelette du seul individu qu'il eût ramené avec lui, on lui devra toujours les premiers renseignemens authentiques et précis sur cette race étrange, sur le pays qu'elle habite, sur ses caractères physiques et ses mœurs.

R. Radau.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

28 février 1875.

La question est donc tranchée, les lois constitutionnelles sont votées, elles ont même obtenu une majorité qui dépasse toutes les prévisions. Le gouvernement de la république, par un acte d'autorité souveraine, est désormais le gouvernement régulier de la France. La transmissibilité et les attributions essentielles du pouvoir exécutif sont fixées, les institutions complémentaires sont décrétées. La présidence septennale créée le 20 novembre 1873 pour M. le maréchal de Mac-Mahon et laissée jusqu'ici dans une sorte d'isolement se lie maintenant et s'appuie à une organisation plus ou moins coordonnée. Le 25 février 1875, le scrutin a décidé du régime de la France dans une mesure et dans des conditions presque diplomatiquement débattues et délibérées. C'est là le fait succinct et décisif, le dernier mot d'une longue crise, et ce serait une étrange légèreté de ne voir dans cet ensemble de résolutions si récentes encore que les détails équivoques de transactions toujours difficiles, le résultat artificiel de combinaisons intéressées ou inavouées. C'est au contraire le dénoûment logique, invincible, bien que laborieux et compliqué, d'une situation où tout a été vainement essayé, où la force des choses est devenue par degrés assez impérieuse pour triompher de bien des répugnances et des incompatibilités, pour rallier une majorité suffisante au seul régime possible aujourd'hui. Ce vote du 25 février tel qu'il est, avec ses lacunes et ses incohérences, il a été préparé par la marche des événemens, par l'impuissance des partis et l'échec de toutes les politiques exclusives, par toute l'histoire parlementaire de ces quatre dernières années qui viennent de s'écouler.

A quoi ont-elles servi, ces quatre années dont le triste point de départ était l'invasion suivie de l'inexorable nécessité d'une paix ruineuse? Que l'assemblée élue par la France et réunie à Bordeaux au lendemain de l'armistice du 28 janvier 1871 eût tous les pouvoirs, qu'elle pût restaurer

la monarchie ou sanctionner définitivement la république qui existait, qui combattait depuis cinq mois, ce n'est guère à contester. L'empire une fois mis hors de cause par un verdict solennel de déchéance, elle avait le choix. Le pays n'avait point évidemment songé à préciser ou à limiter le mandat de ceux qui allaient le représenter dans un moment où il n'y avait ni institutions, ni gouvernement. Oui, l'assemblée avait tous les pouvoirs, à la condition de s'en servir un jour ou l'autre, de ne pas laisser la France indéfiniment dans le vide entre la république et la monarchie. C'était sans doute encore de sa part un acte de patriotisme de ne point trop se hâter tout d'abord, de consacrer tout ce qu'elle avait de prévoyance et de force à la pacification et à la réorganisation du pays, à l'exécution des désastreuses conditions du traité avec l'Allemagne, à la libération du territoire. C'est le bon moment de l'assemblée guidée et rassurée par M. Thiers. Le jour où ces questions allaient être résolues, il fallait cependant se décider, et c'est là que s'engage réellement ce drame des partis qui vient de se dénouer par le vote des lois constitutionnelles, après avoir passé par toutes ces péripéties du 24 mai, du 20 novembre, des crises parlementaires ou ministérielles de la dernière année.

La majorité de l'assemblée avait le droit de rétablir la monarchie, si elle le pouvait, soit. Elle l'a essayé, elle s'est jetée dans cet imbroglio dont la chute de M. Thiers a été le premier acte, elle a suivi sa campagne dans des conditions relativement favorables d'union et de force, sans être contrariée par un gouvernement qui dans une certaine mesure partageait ses espérances : elle n'a pas réussi, un mot de M. le comte de Chambord a suffi pour dissiper ce mirage d'une restauration possible, pour montrer que la monarchie telle que l'entendait le chef de la maison de Bourbon n'était nullement la monarchie que le pays aurait pu accepter, à laquelle les esprits libéraux auraient pu se rallier. Ce jour-là, la dernière chance d'une restauration de royauté venait de disparaître pour le moment, peut-être pour longtemps; il ne restait plus que la situation de la veille, qui était toujours la république, qu'on pouvait tout au plus essayer de fixer en l'entourant de garanties nouvelles de force et de durée. C'est ce qui s'est appelé le septennat. Le malheur d'une fraction du parti royaliste a été de se méprendre entièrement sur la nécessité des choses, de faire de la politique avec des illusions, et de croire qu'en laissant à l'institution qu'on venait de créer tous les caractères d'un régime indécis et subordonné, elle pourrait s'en servir pour reprendre à loisir son œuvre interrompue. Elle n'a pas vu que tout avait changé, qu'en refusant à la république et à M. le maréchal de Mac-Mahon lui-même une organisation promise, reconnue nécessaire, elle ne faisait qu'aggraver les confusions et prolonger les incertitudes du pays. Elle n'a point remarqué surtout qu'en perpétuant le provisoire elle ne

gagnait rien pour sa cause, qu'elle ouvrait la porte à d'autres prétentions, à un autre parti qu'on avait en quelque sorte introduit dans la place, dont on avait eu la faiblesse d'accepter le concours pour faire le 24 mai.

Qu'est-il arrivé en effet? La politique n'a plus été qu'une succession de malentendus et de conflits obscurs. La république est restée un mot, un objet de dispute. Le septennat n'a point été organisé, rien n'est plus vrai; les affaires de la restauration ne s'en sont pas mieux trouvées, elles n'ont cessé au contraire d'être compromises, et l'empire seul, payant d'audace, a profité de toutes les circonstances. Il a reparu partout comme s'il n'avait pas été frappé par un vote qui le déclarait responsable des malheurs du pays. Il a triomphé ou il a eu l'air de triompher dans l'impuissance universelle; il a brigué les candidatures et l'influence, exploitant les divisions, se croyant déjà maître du terrain. Le parti bonapartiste s'est servi de son ancienne clientèle, de ses relations pour renouer tous les fils d'une organisation redoutable. C'est là le résultat de l'opposition chagrine, aveugle, que les royalistes n'ont cessé de faire à tout ce qui a été tenté depuis un an, aux ministères les plus complaisans pour leurs préjugés, aux messages de M. le maréchal de Mac-Mahon lui-même. Ils ont travaillé pour d'autres, si bien que le moment est venu où la question s'est trouvée posée, non plus entre la monarchie traditionnelle et la république, mais entre la république et l'empire.

Que les royalistes se soient obstinés à ne voir dans la loi du 20 novembre 1873 qu'un expédient destiné à pallier leur défaite de la veille et un moyen de prolonger le provisoire, qu'ils ne se soient pas souvenus qu'en acceptant le septennat ils avaient voté aussi la promesse des lois constitutionnelles qui devaient le compléter, qu'ils n'aient point aperçu les conséquences d'une politique d'illusions, ils étaient libres, ils ont l'habitude de ne rien voir. Que pouvait faire de son côté un parti éclairé et libéral qui, en se prêtant à la restauration de la monarchie tant qu'elle a paru possible, n'entendait sûrement sacrifier les garanties d'un régime modéré ni à une royauté sans conditions et sans limites, ni aux prétentions du césarisme renaissant? Son choix était tout indiqué par ses opinions comme par ses engagemens, et lorsque les royalistes de l'assemblée crient aujourd'hui à la trahison, à la défection du centre droit, ils se livrent à des déclamations parfaitement vaines, ils oublient tout ce qui s'est passé depuis quinze mois. Certes le centre droit a poussé la longanimité jusqu'à la limite la plus extrême. Tant qu'il a cru pouvoir arriver à une organisation constitutionnelle de concert avec la droite, il n'a pas ménagé les concessions. Il a négocié, atermoyé, et jusqu'au dernier moment il a hésité à se séparer de ses anciens alliés. Le jour où il a vu qu'il n'y avait plus rien à

espérer et que la question devenait pressante, il n'a plus reculé devant des alliances nouvelles qui offraient un moyen d'atteindre le but, et c'est ainsi que s'est opéré ce rapprochement du centre droit, du centre gauche et de la gauche, dont le vote des lois constitutionnelles reste la dernière et victorieuse expression. Il n'y a là ni hasard, ni artifice; il y a tout simplement une œuvre de transaction et de prévoyance librement acceptée par les uns et par les autres, réalisée sur le terrain d'une république qui avait hier une existence de fait toujours disputée, qui a aujourd'hui l'autorité de la loi.

C'est la nécessité qui a conduit là, c'est l'audace tapageuse et croissante du bonapartisme qui a précipité le dénoûment en décidant l'alliance d'où est sortie une majorité nouvelle, en déterminant entre les chefs des divers groupes un système d'action commune, une sorte de traité qui seul pouvait assurer le succès. Quelle est en effet la cause évidente de toutes les confusions et des accidens parlementaires de ces derniers temps? C'est qu'on allait au hasard, sans règle, sans suite et surtout sans confiance, cédant un jour à une velléité de rapprochement pour se retirer aussitôt, démentant le soir ce qu'on avait paru accepter le matin, flottant toujours entre la conciliation et la rupture selon le caprice d'un scrutin. C'est ainsi que les lois constitutionnelles ont failli sombrer il y a quelques jours dans un de ces votes d'aventure où une manœuvre des bonapartistes aidait la gauche à commettre la faute de faire passer à l'improviste un sénat élu directement par le suffrage universel. Peu s'en est fallu que la tactique ne réussît, puisque ni le gouvernement ni le centre droit n'acceptaient le sénat ainsi composé, et qu'un ajournement remettait tout en question. La faute a été heureusement sentie et elle a été aussitôt réparée. C'est là précisément ce qui a provoqué des délibérations décisives d'où sont sortis des projets nouveaux qu'on s'engageait de part et d'autre à voter sans hésitation, sans contestation, sans amendemens d'aucun genre, et la parole a été tenue par tous, le plan de campagne a été suivi jusqu'au bout avec une résolution qui ne s'est laissé ni ébranler ni détourner de son chemin.

C'était évidemment la seule manière de réussir : il fallait offrir de tous côtés un front inattaquable, ne pas se laisser entamer, savoir résister à toutes les séductions, à toutes les tentations. On l'a fait, et on a réussi. Que ce système ait déconcerté les oppositions dont l'unique pensée était de chercher une fissure dans ce bloc de l'organisation constitutionnelle pour amener un nouveau désarroi, de nouvelles ruptures, ce n'est point douteux. Les oppositions n'ont pas moins livré la bataille avec une persévérance digne d'une meilleure cause, et pendant quelques jours elles ont offert dans cette assemblée de Versailles un spectacle aussi curieux qu'inutile. Ils sont tous montés sur la brèche depuis le jeune M. de Castellane jusqu'au vieux M. Raudot en passant par l'impétueux

M. Raoul Duval, qui est pour sûr un hardi manœuvrier. A chaque article, c'étaient des amendemens et des scrutins nouveaux pour retarder au moins le dénoûment, pour gagner du temps et se réserver l'imprévu. Discours, interruptions, excitations ironiques, objurgations, saillies amères, tous les procédés de l'éloquence ont été épuisés dans ce débat, où légitimistes et bonapartistes ont fait ce qu'ils ont pu pour piquer au vif ceux qu'ils voyaient disposés à voter les lois constitutionnelles.

Il y a eu en vérité des déploiemens de zèle touchant pour bien des choses qui n'étaient point en péril. — Eh quoi! disait-on avec componction, est-ce ainsi qu'on traite la souveraineté nationale? Est-ce que la gauche pourrait se désavouer au point d'abandonner le suffrage universel en votant un sénat qui ne serait pas l'élu direct du peuple? Et M. le maréchal de Mac-Mahon, ce soldat loyal et trompé, le centre droit le livre manifestement à tous les hasards révolutionnaires, à la démagogie, dont il n'est plus que le prisonnier! Et le régime parlementaire, qu'en fait-on? On ne discute pas, on ne répond même pas à M. de Castellane ou à M. Raudot. La discussion est étranglée, assure M. de Larochefoucauld-Bisaccia. Ce n'est plus qu'un régime de muets! Malheureusement ceux qui parlaient ainsi, légitimistes ou bonapartistes, oubliaient que le régime parlementaire n'était nullement intéressé dans cette affaire, qu'on peut certes voter sans scrupule des lois sur lesquelles on discute à perte de vue depuis deux ans, et que depuis plus d'un demi-siècle tous les systèmes constitutionnels possibles ont été exposés en France, si bien que M. de Bisaccia lui-même ne pourrait rien dire de nouveau. Ils n'ont pas vu surtout, ces vaillans défenseurs de tous les droits, que leurs conseils et leurs observations manquaient d'autorité. S'ils avaient admis les lois constitutionnelles, s'ils n'avaient eu d'autre souci que de les améliorer, ils auraient pu se faire écouter; mais ils repoussaient ces lois, la plupart n'en voulaient à aucun prix; ils ne songeaient, on le voyait bien, qu'à les rendre impossibles, à rompre par quelque motion de hasard l'alliance qui allait les faire triompher. Leur idéal était hier, comme il est encore aujourd'hui, de laisser la France dans un provisoire indéfini. Dès lors tout ce qu'ils pouvaient dire était inutile, et l'acharnement même qu'ils mettaient à poursuivre ces malheureuses lois, à en montrer les lacunes et les défauts, ne pouvait que confirmer dans leurs résolutions ceux qui étaient décidés à les sanctionner d'un vote silencieux. La tactique était trop visible pour réussir. On savait trop bien que, si un seul de ces amendemens jetés dans la discussion eût été admis, ceux-là mêmes qui les proposaient se seraient dérobés au vote définitif de l'organisation constitutionnelle tout entière, et le tour eût été joué. On était trop bien averti pour se laisser prendre à ce stratagème presque puéril, pour s'arrêter devant une critique toujours aisée d'un ensemble de dispositions acceptées par transaction.

Eh! sans doute, rien n'est plus facile que de voir ce qui manque ou ce qu'il y a de trop dans ces lois qui viennent d'être votées; il est même permis de croire que, si on n'avait pas attendu jusqu'au dernier moment, si, en étant d'accord sur le principe d'une organisation nécessaire, on avait su s'élever au-dessus de toutes les petites considérations, de tous les détails vulgaires, on aurait pu arriver à des combinaisons qui auraient offert plus de garanties, plus d'avantages à toutes les opinions. Assurément, telles qu'elles sont, prises en elles-mêmes, toutes ces dispositions juxtaposées par un effort de bonne volonté et de conciliation sont quelquefois étranges, pleines de minuties ou d'inconnu.

On ne voit pas bien ce que pourra être ce sénat qui doit compter 300 membres, — les uns, au nombre de 75, nommés par l'assemblée nationale elle-même, les autres, au nombre de 225, élus par les conseils-généraux, les conseils d'arrondissement et des délégués des conseils municipaux. L'assemblée, dans tous les cas, en se réservant une prérogative assez extraordinaire, a un moyen de fortifier l'institution nouvelle par la maturité de ses choix, par la supériorité et l'indépendance des hommes qu'elle appellera dans la première chambre en leur donnant l'inamovibilité. Les attributions mêmes de ce sénat ne laissent pas d'être assez vaguement définies. Le droit de dissolution exercé de concert par le président de la république et par le sénat à l'égard de l'assemblée populaire n'est pas sûrement sans inconvéniens, et on n'y aurait pas remédié en adoptant la plaisante proposition faite par M. Raudot de donner, par voie de réciprocité, à l'assemblée populaire et au chef du pouvoir exécutif le droit de dissoudre le sénat. Rien de plus simple, rien de plus conforme aux saines traditions d'un régime régulier, que de rendre au président de la république le droit de nommer les membres du conseil d'état, dont l'assemblée, par une susceptibilité jalouse, s'était réservé l'élection depuis 1872. Il est bien clair cependant que durant quelques années, jusqu'au complet renouvellement du conseil, il va y avoir quelque chose de bizarre dans l'inégalité de situation de tous ces conseillers, les uns, dépendant du gouvernement, qui pourra désormais les nommer, les autres, précédemment choisis par l'assemblée et révocables seulement par le sénat. Mieux aurait valu peut-être aller jusqu'au bout, effacer la trace de ces origines diverses en donnant au gouvernement un droit égal sur tous les conseillers d'état. Nous ne sommes plus au temps où la défiance à l'égard de tout gouvernement était une sorte de préjugé étroit de libéralisme. Les prérogatives qu'on donne aujourd'hui au pouvoir exécutif auraient pu certainement être étendues dans la sphère des intérêts extérieurs. Il faut songer que désormais tout ne peut pas être agité publiquement et livré sans distinction, sans mesure, aux passions un peu promptes d'une assemblée populaire. Peut-être aurait-on pu faire intervenir le

sénat de préférence dans cet ordre de questions et l'associer jusqu'à un certain point aux actes du gouvernement. Pourquoi en revanche inscrire dans une constitution que Versailles est la résidence officielle des pouvoirs publics? Une loi spéciale aurait pu suffire. Ce n'était point une affaire d'une si capitale importance.

Oui, évidemment, on peut dire tout cela et bien d'autres choses encore. Les lois constitutionnelles qui ont été votées ne sont rien moins qu'une de ces œuvres de logique correcte et absolue prévoyant tout et suffisant à tout. Telles qu'elles sont, elles ont la valeur d'un acte qui résume une pensée de transaction, qui n'existe que par le concours de ces « hommes modérés de tous les partis, » auxquels M. le président de la république a plus d'une fois déjà fait appel, auxquels il s'adresse encore aujourd'hui après le dernier vote. Ce concours, si souvent mis en doute, si souvent proclamé impossible, il s'est en définitive réalisé malgré des répugnances opiniâtres et des hésitations qui ont eu de la peine à se laisser vaincre; il a résisté à tout, aux railleries des uns, aux imprécations passionnées des autres, aux suprêmes et mélancoliques protestations de M. de Franclieu, de M. de La Rochette et de M. de Belcastel; il a montré que, lorsqu'on le voulait, on pouvait faire quelque chose même avec les élémens les plus incohérens, même dans l'assemblée la plus divisée, et ces anomalies, qu'il est trop facile de signaler, ne sont après tout que la rançon à peu près inévitable des divergences des partis momentanément alliés dans cette campagne.

Le centre droit a eu ses agitations intimes et ses perplexités, c'est bien visible. Il a commencé par avoir sa part dans cette majorité d'une voix qui a fait triompher la proposition Wallon; il est revenu aussitôt sur ses pas au moment du vote du sénat électif, puis il a repris sa marche après avoir obtenu les gages qu'il demandait, et, une fois parti, il est allé jusqu'au bout, portant au scrutin un contingent croissant où M. de Broglie, M. Decazes et M. d'Audiffret-Pasquier figurent au premier rang. La gauche et le centre gauche, quant à eux, ont certainement montré un esprit politique et une correction de conduite qui n'ont pas peu contribué au succès. Pour le centre gauche, les concessions n'avaient rien d'embarrassant; pour la gauche, elles pouvaient être quelquefois plus difficiles, et il n'y aurait qu'à relire des discours d'il y a deux ans pour mesurer les retours que peuvent faire des esprits ardens ramenés par la nécessité des choses aux conditions modestes d'une action pratique. La gauche a pu avoir quelque peine à se décider; quand elle a eu pris son parti, elle n'a plus hésité, elle n'a pas mordu à l'hameçon de M. Raoul Duval, qui lui présentait de nouveau le sénat avec le suffrage universel. On prétend qu'un des radicaux les plus connus aurait dit avec une certaine amertume : « C'est pourtant dur de voir nos principes soutenus par nos adversaires et battus par nous. » M. Ernest Picard a dit

d'un ton plus leste et plus spirituel à M. de Castellane, qui, lui aussi, accusait la gauche de trahir le suffrage universel : « Heureusement vous êtes là pour le défendre! » La gauche s'en est tenue à cette piquante représaille, et elle a tout voté comme le centre droit a tout voté. Le gouvernement lui-même enfin, sauf une intervention d'un moment à l'occasion du sénat, a gardé l'attitude la plus réservée; il n'a répondu à aucune provocation. M. le général de Cissey s'est borné seulement à relever d'un accent énergique et indigné un reproche de « défaillance » qui semblait adressé par un légitimiste au chef de l'état. Probablement M. le maréchal de Mac-Mahon n'aurait pas eu à essuyer ce reproche, s'il eût consenti à échanger son titre de président de la république pour celui de lieutenant-général du roi, en inclinant le drapeau sous lequel le sang de la France a coulé à flots devant le drapeau de M. le comte de Chambord.

A qui revient maintenant, dira-t-on, la part principale de victoire dans l'œuvre où chacun a son rôle? La gauche a sans doute la république, qui était dans ses vœux. Le centre droit, de son côté, a incontestablement réussi à inscrire dans les lois constitutionnelles quelques-unes des garanties qu'il désirait, qui étaient le prix de son concours, et parce que ces lois consacrent la seule chose possible aujourd'hui, parce qu'elles constituent une république contre laquelle on déclame perpétuellement sans pouvoir la supprimer, parce qu'une transaction en a fini avec une crise fatigante, est-ce à dire que tout soit perdu, qu'il n'y ait plus qu'à se couvrir de cendres avec M. de Franclieu et M. de Belcastel? Est-ce à dire qu'une définition plus précise d'un état qui dure depuis quatre ans déjà suffise pour compromettre ces « principes et ces intérêts conservateurs » que M. le maréchal de Mac-Mahon vient de rappeler encore une fois, dont il se déclare le mandataire fidèle et invariable? Assurément, aujourd'hui comme hier, les intérêts conservateurs sont en sûreté, ils doivent être sauvegardés, et, si on le veut, les lois à peine votées d'hier offrent elles-mêmes toutes les ressources possibles pour les protéger. Le gouvernement, gardien naturel des intérêts conservateurs, n'est point un des vaincus de la discussion qui vient de se clore; il en sort au contraire mieux armé, ayant désormais l'autorité d'un gouvernement régularisé et le droit de se faire respecter. Les principes conservateurs ne sont nullement mis en péril par les lois nouvelles; ils ont pour eux toutes les garanties, la formation d'un sénat qui, avec un peu de bonne volonté, peut être une institution des plus sérieuses, la faculté de dissolution laissée au chef de l'état, une transmission du pouvoir exécutif prudemment combinée, le droit de révision constitutionnelle, et même, par une exception où l'on ne verra sans doute rien de révolutionnaire, M. le maréchal de Mac-Mahon garde seul le droit de proposer cette révision pendant la durée de sa présidence.

Avec cela, il n'y a qu'à le vouloir pour être en sûreté, on a tous les moyens de se défendre. Ce qui a été réellement vaincu dans les dernières discussions, ce n'est donc pas l'intérêt conservateur, c'est l'esprit de négation, cet esprit qui a tout fait avant le vote pour rendre les lois constitutionnelles impossibles, et qui ne demanderait pas mieux encore aujourd'hui que de les rendre inefficaces ou périlleuses; c'est cet esprit qui par des calculs de parti, dans des vues éventuelles, ne cesse depuis deux ans d'aggraver les incertitudes du pays en s'efforçant de montrer qu'on ne peut rien faire, et en prolongeant un provisoire au bout duquel il y aurait pour les uns la monarchie, pour les autres l'empire. La véritable valeur politique des dernières lois, c'est qu'elles mettent fin à toute cette impuissance agitée, c'est qu'elles font quelque chose, et ce quelque chose est une victoire de modération et de bonne volonté.

C'est beaucoup sans doute, mais ce n'est évidemment qu'un premier pas, et ces lois elles-mêmes ne peuvent avoir leur vraie signification, leur efficacité, que par l'existence d'un gouvernement. C'est la question aujourd'hui. Un ministère sérieux, décidé, prenant résolûment la direction des affaires du pays, c'est le complément nécessaire, indispensable, de l'organisation constitutionnelle. Les circonstances désignaient naturellement M. Buffet, et c'est à lui que M. le président de la république s'est adressé aussitôt pour le charger de former un cabinet. Malheureusement M. Buffet vient d'être frappé d'un deuil de famille qui l'a subitement appelé dans les Vosges. Il était au chevet de sa mère mourante pendant qu'on achevait de voter les lois constitutionnelles à Versailles, et c'est auprès d'une tombe qu'il a reçu l'appel de M. le maréchal de Mac-Mahon. M. Buffet se laissera-t-il absorber par une douleur faite pour exciter toutes les sympathies? S'il suivait même son goût, ne préférerait-il pas rester à la présidence de l'assemblée? Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'il y a des momens où un homme public n'est peut-être plus libre de se refuser, et M. Buffet est à un de ces momens. Depuis deux ans, il a eu un rôle quelquefois décisif dans la politique. Sans avoir une intervention directe et active dans les affaires, il a été un conseiller toujours écouté. Sans prendre l'initiative d'aucun projet particulier, il était de ceux qui désiraient le succès d'une organisation constitutionnelle, n'attachant aucune importance à toutes les distinctions subtiles dans lesquelles on s'est si souvent égaré, sentant avant tout la nécessité d'une solution, et de la seule solution possible aujourd'hui. On peut même ajouter que par sa dextérité et son esprit d'à-propos dans la direction des débats parlementaires il a tout récemment sauvé deux ou trois fois ces malheureuses lois en train d'être emportées par les bourrasques qui ont soufflé sur Versailles. M. Buffet a de plus l'avantage de n'avoir été mêlé à aucune des combinaisons qui se sont succédé depuis un an.

Il n'a point été compromis dans les crises ministérielles, dans le conflit des rivalités, dans les négociations inutiles. Il est resté neutre sur son siége présidentiel, maintenant pour tous la liberté de discussion, assez ferme néanmoins pour provoquer dernièrement les plus étranges violences de l'extrême droite.

Nul n'a une position plus libre et plus indépendante pour former, soit avec quelques-uns des membres du cabinet qui va disparaître, soit avec des hommes pris dans les divers groupes de la majorité, un ministère répondant à la situation nouvelle, s'inspirant de tous les sentimens de modération, de conciliation, qui ont fait triompher les lois constitutionnelles. Que tout soit facile, nous ne l'assurons pas; du moins la tâche est devenue plus simple non-seulement parce qu'on en a fini avec tous les ménagemens pour les partis excentriques dont on n'a plus à subir l'alliance, mais parce que les questions qui pouvaient diviser la masse des partis modérés eux-mêmes n'existent plus, et, s'il faut tout dire, parce que l'assemblée, après avoir fait tout ce qu'elle avait à faire, la paix et une constitution, arrive à une de ces périodes où la vivacité des conflits s'épuise.

La première mission d'un gouvernement aujourd'hui, c'est de prendre pour point de départ la situation nouvelle qui vient d'être créée, et de la faire respecter par tous, en commençant par mettre un terme à toutes ces compétitions et ces agitations qui ont si longtemps fatigué le pays, qui finissaient par communiquer l'hésitation à l'administration elle-même et jusqu'à la magistrature. Est-ce qu'on n'a pas vu plus d'une fois les tribunaux hésiter dans la répression, laisser se produire les plus étranges manifestations, faute d'une règle, parce qu'il n'y avait point un gouvernement défini? Que chacun garde ses préférences intimes, ce n'est point la question; mais il ne peut certainement être permis, dans un état devenu plus régulier, de mettre chaque jour le gouvernement en doute, de se livrer à un bruyant étalage de candidatures royales et impériales. Ceci est tout simplement du désordre. S'il fallait une preuve saisissante, décisive, des progrès du désordre favorisé par un provisoire indéfini, cette preuve existe aujourd'hui : elle est dans les révélations de la commission d'enquête sur l'élection de la Nièvre, dans le rapport substantiel et hardi d'un jeune député du centre droit, M. Savary, qui, à propos d'un incident électoral, a su retracer un tableau aussi complet qu'instructif des manœuvres du bonapartisme; elle est enfin dans la déposition du préfet de police, M. Léon Renault, qui n'a point hésité à dévoiler devant la commission de l'assemblée la plus étrange situation. On le voit maintenant : tandis que les partis se livraient à leurs querelles sur la monarchie et sur la république, sur le septennat personnel ou impersonnel, sur le définitif ou le provisoire, le bonapartisme était à l'œuvre. Il avait son ministère, ses

comités, son administration provinciale, ses agens de toute sorte, ses journaux, son budget ; il enlaçait par degrés le pays dans les replis d'une organisation qui arrivait à constituer un gouvernement à côté du gouvernement, un état dans l'état, de sorte qu'à la faveur du provisoire on aurait pu finir par se retrouver en plein empire, sauf à s'en apercevoir quand il eût été trop tard. Voilà la vérité, et ces révélations sont de nature à étendre les devoirs, mais aussi à simplifier la tâche d'un ministère qui trouvera certainement pour son œuvre l'appui des fractions de la gauche modérée aussi bien que des groupes de la droite qui ne sont pas complétement aveuglés. Qu'on y songe bien : la vraie solution aujourd'hui, c'est un gouvernement conciliant, libéral, mais exerçant le pouvoir avec résolution, ramenant tout le monde au respect des institutions établies et conduisant par degrés le pays pacifié, rassuré, au moment où il pourra lui-même librement compléter par des élections l'organisation constitutionnelle qui vient d'être votée. C'est là pour le moment notre situation.

M. de Bismarck, que les légitimistes de l'assemblée de Versailles ont fait intervenir plus que de raison dans le récent débat des lois constitutionnelles, M. de Bismarck est-il décidément malade comme on le dit depuis quelques jours? Est-il seulement malade d'un vote du parlement de Berlin qui lui aurait été désagréable, ou bien se ressent-il sérieusement à la fin de la tension permanente d'une existence si violemment agitée? Toujours lutter, toujours poursuivre des victoires, se mettre dans le cas de ne pouvoir souffrir une atteinte de crédit, une diminution de prestige, promener une diplomatie impatiente et ombrageuse un peu partout, en Espagne ou en Italie, en Autriche ou en Russie, passer des guerres politiques aux guerres religieuses ou aux jalouses rivalités d'influence, c'est assurément une condition qui pourrait user la plus vigoureuse organisation. Heureusement pour lui, le chancelier d'Allemagne est homme à savoir se servir de tout, même des intermittences de sa santé. Il a des maladies à la Sixte-Quint, et cette fois encore sans doute il en sera quitte pour aller se reposer à Varzin sans abandonner une scène où il figure avec quelque avantage. Découvrir une combinaison qui laisserait au chancelier une certaine direction supérieure en allégeant pour lui le poids des affaires, c'est là, à ce qu'il paraît, le problème que le monde officiel de Berlin voudrait résoudre, et ce n'est pas facile, d'autant plus que M. de Bismarck est de ceux qui ne consentent guère à partager le pouvoir, à jouer un rôle à demi. Toujours est-il que depuis douze ans c'est bien certainement lui qui a fait de l'histoire en Europe, et les événemens auxquels il a été mêlé, dont il a été le plus souvent l'audacieux instigateur, ne sont pas près d'épuiser l'attention ou la curiosité des hommes. Que de divulgations se sont déjà succédé, éclairant parfois d'une lumière inattendue des incidens qu'on

croyait connaître, et tous les jours ce sont de nouveaux témoignages ou de nouveaux récits comme le journal *A travers la Diplomatie* de M. Hansen ou comme le petit livre de *Passé et présent* d'un personnage français qui se cache sous le nom de *Memor*. Ce sont les fragmens d'une histoire diplomatique du temps qui compte déjà bien des épisodes et qui aura peut-être encore plus d'un chapitre imprévu.

Bientôt le passé, ce passé d'hier que tout le monde peut interroger, n'aura plus rien d'inconnu, tant les secrets se divulguent vite. Le journal de M. Hansen a le mérite de rappeler avec autant d'intérêt que de sincérité cette affaire, la guerre du Danemark, qui a été l'origine et le principe de toutes les autres guerres, « l'allumette » destinée, selon le mot humoristique de lord Palmerston, à mettre le feu à l'Europe. Danois de naissance et toujours fidèle à son pays, diplomate volontaire au service de ses compatriotes du Slesvig, M. Hansen ne reprend pas le récit de tous ces événemens, il en parle simplement en homme qui s'est trouvé mêlé aux négociations les plus intimes, qui a vu les personnages de la politique à Paris comme à Berlin, et qui à un moment donné a pu recueillir une impression caractéristique, une parole décisive. C'est la vérité prise sur le fait, et, si ce n'est pas toute l'histoire, c'est ce qui aide le mieux à comprendre l'histoire. On se dit qu'en effet les choses ont dû se passer de cette manière, que M. de Bismarck a parlé ainsi, que la politique française a dû être telle qu'elle est représentée, flottante et irrésolue, l'empereur ayant une opinion, le ministre des affaires étrangères ayant une autre opinion. C'est le secret des événemens vus de près et en toute simplicité par un témoin impartial, à la fois pénétrant et sympathique pour la France. *Memor* est peut-être un diplomate moins modeste que M. Hansen sans être plus instructif. Il a de la prétention, il ne dit rien de particulièrement nouveau, et il ouvre une guerre de représaille pour le moment assez inutile contre M. de Bismarck, dont à la vérité il n'a point à se louer, non plus que la France. Si *Memor*, qui a eu son rôle à cette heure fatale de 1870, avait la mémoire plus sûre ou plus juste, il se souviendrait des fautes qu'il a pu commettre lui-même, et il n'insisterait pas tant sur les fautes d'autrui. Les vrais coupables de 1870, à son dire, ce ne sont pas les diplomates, les ministres, les chefs militaires, qui ont fait la guerre sans l'avoir préparée; ce sont les députés de l'opposition, les *gens* du 4 septembre, les agens prussiens qui ont aidé au 4 septembre, les journaux qui ont divulgué les plans de campagne. Voilà un empire bien habile, qui ne sait pas même se garder des agens prussiens et des indiscrétions de quelques journaux! Dans la guerre de la défense nationale, l'auteur de *Passé et présent* ne voit qu'une chose : « d'un côté la force et les bataillons, de l'autre la jactance et la révolte. » Cependant la guerre de la « jactance et de la révolte » a duré cinq mois, et la guerre d'un

gouvernement qui disposait de toutes les forces de la France n'a pas duré un mois. Au lieu de nous conter ces histoires, *Mémor* aurait mieux fait de nous dire ce qu'il a vu de près, ce qu'il sait. Ses révélations, qui n'enseignent rien, n'ont pas la simplicité des récits de M. Hansen, et elles n'ont pas l'intérêt de ces papiers secrets récemment publiés en Italie, de cette correspondance diplomatique échangée à un moment donné de 1867 entre M. de Bismarck et Mazzini. Les deux hommes étaient faits pour s'entendre. Mazzini recherchait pour l'Italie révolutionnaire l'alliance de l'Allemagne contre la France, M. de Bismarck ne dédaignait pas pour l'Allemagne l'alliance de l'Italie révolutionnaire, toujours contre la France. Ces intelligences sont édifiantes; heureusement il y a entre les peuples d'autres sentimens qui règlent leurs relations en les laissant à leurs sympathies naturelles. CH. DE MAZADE.

LES RICHESSES MINÉRALES DE LA FRANCE.

Tableau général et description des mines métalliques et des combustibles minéraux de la France, par M. Alfred Caillaux, ingénieur civil des mines; Paris 1875.

Toutes les mines de la France sont soumises à un même régime dont la loi de 1810 a réglé les dispositions; mais les différentes catégories d'exploitations, confondues en droit sous cette uniformité législative, ont eu en fait des destinées très diverses. Grâce à l'évolution industrielle produite par la machine à vapeur et l'emploi des combustibles minéraux, l'extraction de la houille, qui en France n'atteignait pas 200,000 tonnes à la fin du siècle dernier, dépassait 13 millions de tonnes en 1865 et 17 millions en 1873. Toutefois, quelque prodigieux qu'ait été l'accroissement de la production, la consommation indigène est encore, pour un tiers, tributaire de l'étranger. Des gîtes de fer, si répandus sur notre sol, sortent seulement les deux tiers des minerais qu'élaborent nos usines, et le commerce doit importer en outre des fers, des fontes et des aciers. Enfin nos ateliers ne fournissent qu'un tiers de la quantité des autres métaux employés par l'industrie, et, sur cette proportion déjà si faible, la moitié à peine des minerais mis en œuvre provient de notre territoire. L'insuffisance de la production minérale en France tient-elle à la rareté ou à l'appauvrissement des gîtes? Doit-on l'attribuer au contraire à quelque vice d'organisation, et peut-on alors, par de judicieuses réformes, mettre fin à un état de choses si préjudiciable au développement du travail national? Bien que n'abordant pas aujourd'hui ce problème dans toute la généralité qu'il comporte, M. Alfred Caillaux, dans le remarquable ouvrage qu'il vient de publier, répond à

la première question et pose dès à présent d'excellentes bases pour permettre un jour de résoudre la seconde. Sans vouloir prétendre que la France soit, à l'égard des mines, aussi heureusement partagée que certaines contrées voisines, l'auteur s'attache à prouver, en établissant l'inventaire le plus consciencieux, que nos richesses minérales, souvent oubliées ou méconnues, pourraient alimenter une exploitation beaucoup plus active. Ceux-là même qui ne pourraient accepter sans réserves quelques vues théoriques ou qui voudraient contester quelques assertions de détail reconnaîtront la haute valeur d'un travail qui coordonne une multitude de faits observés avec un soin scrupuleux et une entière indépendance d'esprit.

Des descriptions plus ou moins complètes ont à diverses reprises énuméré les ressources minérales de la France tantôt dans un tableau d'ensemble, tantôt dans des esquisses spéciales. Agricola et Garrault au XVIe siècle, le baron de Beausoleil sous Richelieu, Hellot et de Genssane au milieu du siècle dernier, ont avec bien d'autres consacré à cette œuvre des talens éminens. Un essai de statistique méthodique a été tenté de 1836 à 1846 dans les *Comptes-rendus des travaux des ingénieurs de l'état.* Enfin géologues et ingénieurs ont consigné dans de nombreux mémoires les résultats d'investigations scientifiques et de recherches pratiques. Si l'on réfléchit en effet à l'importance croissante des métaux et des combustibles minéraux dans le développement de la richesse et de la puissance des nations, on comprend tout l'intérêt qui s'attache à l'étude de la composition ou de la nature des dépôts, de l'allure qu'ils présentent au sein de la terre ou du mode de formation qui leur a donné naissance. Sur ce dernier point, diverses théories ont été émises, et la science est loin d'avoir résolu tous les problèmes. On peut toutefois regarder les filons comme des fentes remplies sous l'influence du métamorphisme, considéré dans la plus large acception du mot, par une sorte d'exsudation des couches latérales ou sous-jacentes qu'imprègnent les substances métallifères disséminées dans leur masse. Quant à la pauvreté de certains gisemens, on ne saurait trop insister sur la nécessité de la préparation mécanique des minerais. S'appuyant sur l'exemple des roches stannifères du Cornouailles, inexploitables sans le lavage, qui écarte la plus grande partie de la gangue rocheuse et réduit 50 tonnes de minerai à 1 tonne soumise seule à la fusion, M. Caillaux estime que c'est à l'absence de moyens puissans de préparation mécanique qu'il faut surtout attribuer la langueur où végètent nos exploitations d'étain dans la Bretagne, si analogue au Cornouailles, comme dans le Limousin, si renommé à l'époque celtique. Il en serait de même pour l'or, que les Gaulois trouvaient non-seulement parmi les graviers de nos rivières, mais encore au sein des roches quartzeuses, abondamment répandues dans le plateau central ou les Pyrénées, et dont un broyage suffisant

permettrait peut-être aujourd'hui d'extraire avec profit le précieux métal. De même que l'allure et la richesse des gisemens sont intimement liées avec les caractères orographiques et géologiques du sol, les conditions de l'exploitation dépendent des forces productives élémentaires : machines, chemins de fer, canaux, routes. Malgré tout ce que notre siècle a vu s'accomplir en ce genre, il y a encore plus d'une lacune à combler, plus d'un réseau à étendre ou à créer.

Les enseignemens fournis par l'histoire de nos exploitations minières, aussi bien que les résultats réunis par la statistique comparée de la production et de l'importation, conduisent à considérer séparément les mines des métaux autres que le fer, les mines de fer et les gisemens de combustibles. Des premières, malgré le nombre et la variété des gîtes épars dans les diverses régions de notre territoire, M. Caillaux a donné une description complète, quoique succincte. De cette vaste enquête se dégagent nettement quelques conclusions importantes. D'abord le moyen âge apparaît comme une période où la libre exploitation a rendu nos mines florissantes. C'est ainsi que tous les travaux poursuivis sans idées préconçues vengent cette grande époque du dédain dont nos historiens depuis Louis XIV ont voulu l'accabler. A ce seul point de vue déjà, l'histoire de nos mines serait d'un haut intérêt par la multiplicité des faits qu'elle rassemble, et qui tendent à nous faire reconnaître « qu'à partir de la trêve de Dieu et de l'institution de la paix, et malgré bien des agitations, cette période fut dans l'ensemble une époque de travail fécond, de progrès réel et de saines libertés (1). » En second lieu, la destinée de toutes les exploitations se montre tristement uniforme : la plupart durent être abandonnées dès la fin du XIIIe siècle, en raison surtout de l'imperfection des méthodes de travail. Reprises de toutes parts à l'époque de la renaissance, elles eurent un vif éclat, grâce à l'emploi de procédés meilleurs, tels que les bocards pour broyer les minerais, la construction des galeries d'écoulement; mais, tandis que les mines de l'Allemagne et de l'Angleterre n'ont pas cessé de prospérer depuis cette époque, celles de la France, placées à partir d'Henri II sous la tutelle soit d'un grand-maître, soit d'un conseil administratif, ou soumises même parfois à un monopole exclusif, n'ont pu que végéter pour disparaître presque toutes. Malgré l'élan donné à la fin du siècle dernier par les états provinciaux à toutes les œuvres locales, l'abandon est aujourd'hui à peu près complet. Cependant, et c'est sur ce point que M. Caillaux a justement concentré tous ses efforts, plus on poursuit l'étude des gisemens, l'analyse des minerais et la comparaison de nos gîtes avec leurs analogues dans les contrées voisines, plus on reconnaît que nos richesses minérales, beau-

(1) Alfred Caillaux, *Mémoire sur les mines métalliques de la France*, Paris 1872.

coup trop méconnues, seraient susceptibles d'exploitations très profitables, maintenant que le mineur est armé de moyens de travail si puissans. Ainsi, en Alsace-Lorraine, les Vosges ont présenté des mines fort productives jusqu'aux désastres de la guerre de trente ans; réunies à la France de Louis XIV, elles n'ont pu retrouver leur prospérité antérieure. Celles de la Franche-Comté, florissantes sous la domination espagnole, ont rapidement décliné depuis le XVIIe siècle. Le plateau central, le Limousin, l'Auvergne et surtout le Rouergue renferment des richesses inexploitées depuis les guerres de religion, mais que révèlent, même en dehors des anciens travaux, des découvertes souvent renouvelées. Telles sont les mines de cuivre de la Prugne, dans l'Allier, les gîtes de calamine de Saint-Laurent-le-Minier, dans le Gard, les filons de Sainbel, dans le Rhône, qui s'enrichissent si notablement dans la profondeur au-dessous des travaux poursuivis par Jacques Cœur. On peut regarder comme certain que l'étude des régions où de nombreux faisceaux métallifères se croisent et se coupent fera reconnaître des gisemens productifs, surtout si l'on se rappelle la faible profondeur à laquelle les recherches ont été généralement conduites; mais indépendamment de découvertes toujours rares et chanceuses on trouvera de sûrs élémens de succès soit dans la reprise judicieuse d'anciens travaux abandonnés après une exploitation sans souci de l'avenir ou par suite de l'imperfection dans les méthodes de travail, soit dans un meilleur emploi des procédés mécaniques pour enrichir les minerais avant de les traiter dans les fours, soit enfin dans l'ouverture ou l'amélioration des voies de communication dans les districts miniers dont les richesses sont stérilisées par leur isolement.

« L'or pourrait disparaître, a dit M. Michel Chevalier, sans que la civilisation en fût troublée; mais si demain, par l'effet d'un prodige subit, le fer venait à nous être ravi, ce serait une indescriptible calamité; tout rétrograderait, et la civilisation du même coup serait frappée d'impuissance. » Heureusement nos mines de fer sont dans une situation meilleure que celle de nos autres mines métalliques. Autrefois le fer, que les Gaulois fabriquaient avec peine, était réservé pour la confection des armes. L'absence de routes a longtemps maintenu les exploitations disséminées dans les forêts sur les gisemens eux-mêmes. Les forges ne s'établirent avec fixité que quand on sut utiliser les chutes d'eau comme force motrice ou agent de ventilation. Aussi le moyen âge, et surtout le XIIe siècle, est-il une période florissante pour la sidérurgie : partout s'élevaient alors des forges et des *épéeries;* déjà même dans les Ardennes on savait couler la fonte, comme en témoignent encore tant de vieilles plaques de foyer au millésime de 1140. Toutefois le haut-fourneau, construit spécialement pour la production de la fonte, n'apparaît qu'avec le XVIe siècle. Ce fut le point de départ de progrès notables dans la fa-

brication et l'affinage, suivant diverses méthodes dites bergamasque, wallonne, du Berry, du Nivernais, etc. Enfin l'emploi de la houille, au milieu du XVIIIe siècle en Angleterre, un peu plus tard en France, permit à la production indigène de prendre un grand élan, surtout après la paix de 1815, malgré la crise que subissaient les usines au bois. La relation nécessaire entre la forêt et le haut-fourneau qu'elle alimente de combustible, bien que n'étant garantie en France par aucune institution positive analogue aux *bergslags* suédois, avait été longtemps maintenue par la coutume. Le traitement des minerais de fer n'était pour le propriétaire de la forêt qu'un moyen d'exporter les produits de ses bois sous une forme réduite. Néanmoins le défrichement des futaies a été trop souvent conduit avec une imprévoyance dont les funestes effets se firent sentir pour les usines comme pour les forêts, malgré les efforts de la législation forestière de François Ier et de ses successeurs (1).

Depuis la révolution et le morcellement des héritages, la séparation entre la forêt et le haut-fourneau, devenue le fait ordinaire, est l'une des causes qui ont le plus entravé l'essor de la production en provoquant la décadence trop rapide de nos forges au bois. Les réformes économiques du second empire, en abaissant les barrières de douane, ont singulièrement accéléré dans l'industrie du fer le mouvement progressif qui, en raison du développement des capitaux et des voies de communication, tend à substituer aux petits ateliers disséminés de grandes usines placées sur les bassins houillers. C'est ainsi que dans le Nivernais, le Berry, le Périgord, à proximité d'excellens minerais tertiaires et jurassiques, le nombre des hauts-fourneaux décroît pendant que s'accentue la prospérité des vastes établissemens, tels que le Creusot, Decazeville, Commentry, les grandes usines du nord et de l'est, qui élaborent non-seulement les minerais de la localité, mais surtout ceux que des communications faciles leur permettent de tirer des départemens éloignés ou même de l'étranger. Au surplus quelques chiffres suffisent à rendre ce fait évident : en 1835, 866 usines à fer employaient une force totale de 22,600 chevaux; en 1869, sur les 1,105 établissemens qui utilisaient une force totale de 76,300 chevaux, 318, mis en activité par la vapeur, absorbaient à eux seuls une force de 47,900 chevaux. Cependant une heureuse réaction commence peut-être à se faire sentir sur quelques points, notamment en Savoie : auprès des forêts qui leur assurent un affouage régulier et surtout des gisemens qui leur fournissent des minerais de qualité spéciale, des fours se sont rallumés récemment pour la fabrication des fers destinés à la production de l'acier. Nous sommes en effet au début d'une évolution nouvelle, et l'on peut entrevoir un avenir prochain où l'acier aura remplacé le fer dans un grand nombre

(1) Alfred Maury, *les Forêts de la Gaule et de l'ancienne France*, p. 437.

de ses applications. Au reste, sous l'influence de la transformation de l'industrie par la vapeur, de la création des chemins de fer, de la substitution du fer au bois dans la construction et l'art naval, la consommation du fer, de la fonte et de l'acier s'accroît avec une rapidité que la production a peine à suivre malgré l'énergie de ses efforts. « Dans l'espace de quatre-vingt-deux ans, de 1787 à 1869, dit M. Caillaux, la production de la fonte en France est devenue plus de cinquante-sept fois et celle du fer plus de trente-sept fois plus grande, et depuis quarante ans seulement, depuis 1835, elles ont l'une et l'autre presque quintuplé, tandis que la production de l'acier a augmenté dans la proportion de plus de 1 à 20. »

Si l'on passe en revue tous nos principaux gisemens pour en étudier l'histoire, en connaître l'allure et en apprécier les ressources, on recueille nombre de faits intéressans. Bornons-nous à signaler l'importance des minerais oolithiques de la Moselle et de la Meurthe, dont les couches profondes, exploitées souterrainement, paraissent s'étendre au loin vers l'ouest, — les qualités précieuses des fers spathiques de la Savoie, — l'activité renaissante de l'exploitation, dans l'ouest de la France, des minerais tertiaires ou anciens, — l'opportunité de travaux sous-marins au gîte de Dielette, dont le minerai donne 50 pur 100 de fonte ou de fer, — les gisemens à peine étudiés, et pourtant riches et puissans, dans le Puy-de-Dôme et le Cantal. Plusieurs gîtes de haute qualité pourraient être exploités, si les voies de communication, mieux développées, permettaient d'établir de faciles relations entre eux et les grandes usines qui fondent les minerais. Tels sont entre autres les filons de fer oxydulé du Var et des Alpes-Maritimes et les minerais manganésifères de l'Aude et de l'Ariége. Il y a d'autant plus d'intérêt à ouvrir l'accès de ces gisemens qu'avec l'Alsace et la Lorraine nous avons perdu près du dixième des concessions actives.

L'évolution qui s'accomplit aujourd'hui en Europe dans l'industrie houillère donne un intérêt spécial à tout ce qui se rattache à l'exploitation de nos combustibles minéraux : anthracite, houille, lignite et tourbe. Le remarquable rapport présenté par M. Ducarre à l'assemblée nationale (1) expose qu'avant de s'étendre sur le continent la crise actuelle s'est manifestée d'abord en Angleterre par la hausse des prix du coke malgré l'augmentation continue de la production. Il montre en outre que la cause déterminante de cette crise doit être cherchée surtout dans le développement inoui de l'industrie métallurgique, sous l'influence des demandes croissantes des États-Unis. En ce qui touche la France, la production houillère n'a fléchi légèrement en 1870 que pour reprendre aussitôt tout son élan; elle est aujourd'hui de 17,500,000 tonnes, soit vingt fois ce qu'elle était il y a soixante ans, et, depuis la création des

(1) *Annexe au procès-verbal de la séance du 22 janvier 1874*, nº 2180.

chemins de fer, elle se double en douze ans et demi, tandis que les périodes de doublement sont de quinze ans pour l'Angleterre et de vingt et un ans pour la Belgique. Aussi, malgré l'accroissement incessant des besoins de l'industrie, la production indigène peut-elle maintenant réduire à un tiers de la consommation totale le déficit que l'importation doit combler, et qui s'élevait encore aux deux cinquièmes dans les dernières années. Pour diminuer cette proportion, qu'il faut toujours demander aux marchés étrangers, il serait nécessaire d'augmenter le rendement des concessions actives ou de susciter de nouvelles exploitations; mais la houille et l'anthracite, formées dans les âges passés par des procédés assez analogues à ceux qu'emploie la nature pour accumuler la tourbe dans nos marais, ne peuvent constituer que des lambeaux discontinus, quelle que soit d'ailleurs, sous les couches plus récentes, l'extension des assises qui, pour les géologues, portent le nom de terrain houiller. On ne saurait donc trop se garder de gaspiller par une exploitation imprévoyante ces réserves limitées que le passé lègue à l'avenir. Toutefois la meilleure utilisation du pouvoir calorifique de la houille, l'emploi chaque jour plus étendu des *menus,* fourniront un double moyen de compenser en partie l'accroissement de consommation.

D'autre part enfin, l'uniformité des conditions géologiques et climatériques aux époques anciennes a permis à la houille de prendre naissance sous les latitudes les plus diverses et aux couches charbonneuses d'acquérir une étendue, masquée par les formations plus modernes, mais que les exploitations souterraines de nos départemens du nord ont démontrée, et que des tentatives semblables mettront sans doute en évidence sur d'autres points (Cantal, Corrèze, bassins de la Basse-Seine, de la Haute-Loire, etc.). Une revue rapide de nos bassins houillers suffit à rappeler l'importance relative qu'ils ont acquise et les ressources qu'ils présentent à l'industrie extractive. C'est d'abord le bassin du nord qui affleure en Belgique et s'enfonce en France sous des terrains plus récens, où la présence en est constatée depuis Condé jusqu'à Lillers, et peut être soupçonnée au-delà, bien que les recherches n'aient jusqu'ici donné que peu de résultats. En tout cas, les travaux actuels, malgré les efforts si habiles et si heureux de la compagnie d'Anzin, n'ont pas pénétré en moyenne à plus de 300 mètres de profondeur. Ils pourront être poussés au-delà de 600 mètres, et la production est, par cela seul, susceptible de dépasser aisément les 6 millions de tonnes fournies en 1873. Sur la Basse-Loire, où le fonçage des puits fut exécuté pour la première fois par l'usage de l'air comprimé, l'exploitation se poursuit comme en Vendée. Elle végète et s'arrête au contraire à Littry et au Plessis, en Normandie, bien que le terrain houiller paraisse présenter une grande extension dans la profondeur. Ronchamp, sur le revers des Vosges, avait pris depuis peu une importance qui s'est encore accrue après

1871. Les houilles anthraciteuses des Alpes, restreintes aux usages locaux par la difficulté des transports, deviennent l'objet de travaux plus nombreux à mesure que les voies de communication se perfectionnent. Enfin sur les pentes des Maures et de l'Esterel, les nombreux îlots de terrain houiller donnent lieu de croire à l'existence de son prolongement sous les assises plus récentes. Sur le pourtour et même sur la surface du plateau central, quelque rapide qu'ait été l'accroissement des exploitations au Creusot, à Blanzy, à Épinac, à Montchanin, les travaux semblent devoir prendre encore de nouveaux développemens, soit par l'approfondissement des puits, soit par l'extension latérale des galeries. Les bassins de Decize, de Commentry et d'Ahun donneraient lieu aux mêmes observations; elles s'appliqueraient mieux encore au Puy-de-Dôme et au Cantal, où les affleuremens houillers de Champagnac paraissent présager un riche avenir. Le bassin de la Loire, si bien étudié par M. Grüner, renferme encore de puissantes réserves, quoiqu'il ait été, depuis une époque reculée et surtout depuis le siècle dernier, l'objet d'une exploitation active dont la création de nos premiers chemins de fer a décuplé l'essor. Dans le Gard, le terrain houiller, plus continu qu'on ne l'avait cru longtemps, alimente l'extraction chaque jour plus abondante d'Alais, de la Grand'Combe, de Bességes... Peut-être pourra-t-on plus tard poursuivre, sous les couches calcaires et à des distances aujourd'hui inconnues, cette vaste formation houillère, qui, adossée au plateau central, paraît s'être largement étendue sous le midi de la France. Rappelons encore quelques concessions dans le Lot, celle de Carmaux dans le Tarn et les affleuremens signalés dans les Pyrénées. Quant aux lignites, les gisemens, nombreux dans le sud et le sud-est, n'ont donné lieu longtemps qu'à des exploitations restreintes; ils prennent aujourd'hui une importance nouvelle, comme aussi les marais tourbeux de la Somme, de la vallée de la Seine, etc., soit par suite de la hausse du prix des combustibles, soit en raison d'une meilleure utilisation dans des fours spéciaux.

Quelque rapides que soient ces indications, elles suffisent à montrer quelles puissantes ressources minérales renferme le sol de la France et combien de riches conquêtes peuvent être réalisées par des efforts dirigés avec habileté, soutenus avec persévérance. Pour aider à ce développement du travail national, il y a lieu d'insister ici sur deux points essentiels : étendre ou améliorer le réseau des voies de communication dans la plupart des districts miniers, — compléter les relevés de la topographie souterraine, les recherches statistiques et les cartes géologiques, qui fournissent aux exploitans les plus sûrs et les plus précieux renseignemens. Cette double préoccupation se fait jour également dans le rapport de M. Ducarre, et quelques efforts ont déjà été tentés pour y faire droit. Sur le premier point et en ce qui concerne les voies navi-

gables, le rapport si complet présenté par M. Krantz (1) au nom d'une commission parlementaire se résume en un projet de travaux qui donneraient pleine satisfaction à des besoins trop légitimes. Sur le second point, les premières feuilles que vient de publier la commission de la carte géologique détaillée de la France montrent avec quel soin scrupuleux ce vaste travail a été conduit, et combien nos intérêts industriels doivent souhaiter qu'une administration éclairée ne soit pas obligée, par des nécessités budgétaires et malgré les exemples que nous donnent à ce sujet l'Angleterre et les États-Unis, de restreindre aujourd'hui les ressources nécessaires au complet développement et au rapide achèvement d'une œuvre nationale si bien commencée.

Toutefois ces deux conditions ne seront pas sans doute jugées suffisantes, et notre loi des mines devra subir en outre une révision qui la mette en harmonie avec les nécessités du présent et avec les enseignemens de l'expérience. Déjà un projet avait été élaboré dans les dernières années du précédent gouvernement. En ce qui concerne les surfaces concédées par exemple, il résulte du rapport de M. Ducarre que, sur la Loire comme dans le nord, les concessions houillères d'une superficie moyenne, d'un millier d'hectares environ, sont les plus productives. La grande extension des périmètres est surtout nuisible dans les exploitations métallifères; des travaux préparatoires trop disséminés gaspillent en effet le plus souvent les ressources de l'entreprise qui, discréditée à l'avance, avorte ou végète, sans que la déchéance de la concession soit prononcée. Peut-être y aura-t-il lieu de rattacher à la propriété de la surface les gîtes métalliques ainsi que les mines de fer, et de ne conserver le régime des concessions que pour les vastes gisemens de combustibles. En tout cas, lorsque ces questions si importantes viendront utilement en discussion, l'ouvrage de M. A. Caillaux fournira le recueil le plus instructif de renseignemens techniques et de faits soigneusement constatés. En attendant, il ne saurait être trop étudié par tous ceux qui, au point de vue de la production, du commerce ou des transports, veulent se rendre compte de nos ressources minérales, du développement que peut recevoir l'industrie extractive, et des débouchés qu'il convient de lui créer.

ALEXIS DELAIRE.

COMÉDIE FRANÇAISE. — *La Fille de Roland*, drame en quatre actes, en vers, de M. HENRI DE BORNIER.

Il n'y a pas à en douter, nous avons soif de boire aux sources pures, un ardent désir de nous retremper au feu de l'idéal. Voilà pourquoi

(1) Voyez notamment le *Résumé, annexe* n° 2474; séance du 13 juin 1874.

nous sommes si reconnaissans aux poètes qui tentent de nous enlever aux sublimes sommets de l'inspiration, qui s'efforcent d'évoquer devant nous les ombres des temps héroïques, des souvenirs de gloire, de force et de vertu. Celui qui entreprend une pareille tâche est sûr que beaucoup lui sera pardonné en faveur de la bonne intention. A défaut de génie, nous sommes assez disposés à nous contenter d'aspirations élevées et d'un honnête talent. Le drame de M. Henri de Bornier s'est donc présenté sous de bons auspices et a profité du courant qui nous ramène vers les œuvres sérieuses, sincères, vers les choses fières et hautes. Heureusement conçu, rempli de sentimens généreux et virils, il fait vibrer la corde nationale, et de temps en temps des vers pathétiques, sonores et bien frappés, remuent jusqu'au fond tous les cœurs. Malheureusement ce grand souffle n'arrive que par bouffées intermittentes; d'interminables tirades, pendant lesquelles l'action languit et l'intérêt s'en va, trahissent parfois que le poète s'est endormi et que le versificateur s'est glissé à sa place. On s'impatiente alors et l'on en veut au poète d'avoir le sommeil si facile, car il est des sujets qui obligent.

M. de Bornier a pris le sien dans l'une de ces vieilles chansons de geste où résonne un cliquetis d'armes et la voix d'airain de l'oliphant. Ce ne sont pas les preux que connaît l'histoire, ce sont les héros à demi légendaires de la *Chanson de Roland* qui se meuvent dans son drame, et on ne saurait lui en faire un reproche, car le poète est assurément libre de violer l'histoire, pourvu que les figures qu'il nous présente soient humainement vraies. M. de Bornier suppose encore que Roland a laissé une fille qui a été adoptée par l'empereur Charlemagne. De même il suppose que le traître Ganelon, le beau-frère de Charlemagne, qui a causé le désastre de Roncevaux, a échappé, grâce à un moine charitable, au supplice qui lui était destiné, et que, dévoré de remords, il vit sous le nom du comte Amaury dans un château des bords du Rhin, où il élève dans les principes de l'honneur et de la vertu son fils Gérald, un futur paladin. Gérald ignore le passé de son père, il partage l'horreur qu'inspire à tous le nom de Ganelon; mais le hasard lui fournit l'occasion d'arracher des mains des Saxons l'aimable Berthe, la fille de Roland, et l'amour envahit son cœur. Son père, instruit de ses projets, lui ordonne d'y renoncer, quand Berthe elle-même, à la façon de Chimène, vient dire à Gérald qu'elle l'aime, et le faux comte Amaury ne trouve plus rien à répliquer lorsqu'il apprend que son fils veut partir afin de mériter par ses exploits la main de la nièce de Charlemagne.

Cette exposition, beaucoup trop longue, bien qu'elle soit semée d'incidens dramatiques tirés de la poignante situation du père de Gérald, remplit les deux premiers actes. Le troisième nous conduit à Aix-la-Chapelle, à la cour de Charlemagne, où un prince more, possesseur de la fameuse Durandal, l'épée de Roland, vient défier au combat les ba-

rons français. Il a déjà couché dans la poussière trente adversaires, et le vieil empereur va lui-même descendre dans l'arène quand retentit la cloche d'argent qui annonce l'arrivée d'un chevalier sans peur et sans reproche. C'est Gérald, Gérald que Berthe attendait, et qui vient relever le gant du Sarrasin. L'empereur lui prête Joyeuse, sa propre épée, la seule qui puisse se mesurer avec Durandal, et, appuyé sur Berthe, il assiste au combat du haut d'un balcon. Gérald revient vainqueur, l'empereur lui accorde la main de sa nièce. Là éclate le drame prévu. Le comte Amaury, mandé à la cour, est venu, et l'empereur l'a reconnu; touché de son repentir, Charlemagne lui a permis d'aller chercher la mort en Palestine. Malheureusement pour lui, un Saxon dont il a jadis tué le père l'a reconnu aussi et va lui jeter son nom à la face; la seule grâce qu'il obtient, c'est qu'il dira tout lui-même à son fils. Dans une scène navrante, il se confesse à Gérald, que cette révélation écrase, mais qui pourtant ne maudit point son père; seulement il sait ce qui lui reste à faire. Au quatrième acte, nous voyons s'assembler le tribunal d'honneur auquel sera soumis le cas du jeune paladin. Les survivans de Roncevaux et les héritiers des morts déclarent tous qu'il a racheté la faute de son père, et que rien ne s'oppose à son mariage. Gérald refuse, et Berthe, qui a le cœur haut placé, le laisse s'éloigner pour aller combattre les infidèles, armé de Durandal, que l'empereur place dans ses mains.

Tel est en peu de mots le fond de ce drame, qui renferme de belles scènes, — nous ne citerons que le banquet où Gérald dit la chanson qui célèbre Joyeuse et Durandal, et l'entrevue suprême entre Ganelon et son fils, — à côté de bien des faiblesses et des banalités. Ce n'est pas Shakspeare qui eût fait de Ganelon, subitement converti, un père de famille vertueux, monotone et larmoyant : de telles transformations n'ont rien d'humain, et le poète y perd l'occasion de fouiller un caractère. De même Charlemagne joue dans la pièce de M. de Bornier un rôle bien effacé; c'est un vieillard impotent dont les lamentations fatiguent et qui n'intervient au fond que pour se ranger à l'avis du dernier opinant. Voilà quelques-unes des réserves qu'on ne peut s'empêcher de faire après avoir constaté le succès très franc du drame nouveau dont les alexandrins sonores font retentir en ce moment les échos de notre première scène. Au reste l'interprétation, si elle est généralement suffisante et souvent remarquable, ne fait peut-être pas assez valoir certains rôles qui gagneraient sans doute à être joués avec plus de verve et de vigueur.

Le directeur-gérant, C. Buloz.

FLAMARANDE

QUATRIÈME PARTIE (1).

XLIX.

Au bout de trois heures, j'avais tout lu, même les lettres de Mme de Flamarande, cachées dans un tiroir particulier avec un secret *ad hoc*. J'avais compté tout l'argent de M. de Salcède, vingt-cinq mille francs en billets de banque et en traites sur l'étranger, cinq mille francs en monnaies d'or et d'argent françaises et étrangères. Un pareil *en cas* monétaire abandonné ainsi dans la maison du désert témoignait de la moralité du pays ou de l'insouciance du propriétaire. Pourtant Salcède devait tenir à cette bourse, elle était évidemment en réserve pour une éventualité imprévue qui le forcerait de passer soudainement à l'étranger avec l'enfant, peut-être avec la comtesse. Cette réserve n'était pas destinée à payer l'achat de sa terre et la construction de sa maisonnette; je trouvai toutes les factures acquittées, ainsi que le contrat de vente passé avec la commune. Une partie de la forêt qui garnissait les pentes du Puy-Griou était comprise dans le marché. L'acquisition des terrains datait de 1847; la bâtisse avait été terminée en 1848. Il y avait donc environ deux ans que M. de Salcède était installé là sous le simple prénom de M. Alphonse, comme le témoignaient toutes les lettres à lui adressées poste restante à Saint-Cirgues de Jordanne, et je ne l'avais pas su, et M. le comte ne s'en était pas douté! et le monde entier, sauf Mmes de Flamarande et de Montesparre, le croyait fixé en Amérique! Ses lettres d'affaires ou de famille, venant de Paris ou d'Espagne, lui étaient parvenues par l'intermédiaire de la fidèle

(1) Voyez la *Revue* des 1er, 15 février, et du 1er mars.

Berthe. Par elle, il savait du dehors tout ce qui pouvait l'intéresser. Personne ne savait rien de lui au-delà du petit canton qu'il habitait. A Montesparre même, on ne paraissait pas soupçonner son voisinage. Il est vrai que je n'avais pu interroger aucune personne du château, et que Mlle Suzanne, que j'avais questionnée à Paris, avait fort bien pu se moquer de moi.

Tout me fut expliqué quand j'eus pris connaissance des nombreuses et émouvantes lettres de Berthe de Montesparre. C'était l'historique complet et minutieux des faits que j'avais pressentis et de ceux que j'avais ignorés. Je ne pourrais transcrire toutes ces lettres, et j'en donnerai seulement le résumé.

Mme de Montesparre avait toujours ardemment aimé M. de Salcède, et, se croyant aimée de lui, elle avait eu l'imprudence de lui ouvrir son cœur; mais Salcède n'avait aimé qu'une femme en sa vie; il l'aimait toujours. Selon lui, cette femme, Mme de Flamarande, ne lui avait jamais appartenu. Je n'avais sous les yeux aucune dénégation formelle écrite de sa main; je constatais seulement sa discrétion persévérante par les réponses de Mme de Montesparre, qui, du reste, était fort sceptique à l'endroit de cette prétendue innocence. J'en citerai quelques traits que j'ai transcrits cette nuit-là.

« 1845, 13 avril, Paris.

« Quittez l'Amérique, revenez! *Elle* a ou elle aura bientôt besoin de vous. Elle n'est pas si consolée, elle n'est pas si heureuse que je vous le disais et qu'on le croyait autour d'elle. Elle a bien eu un second fils quelle adore et que son mari ne peut attribuer qu'à lui-même; mais l'autre, celui qu'elle a perdu et qu'elle a cru mort naturellement,... il faut bien à présent tout vous dire. Vous êtes guéri, vous êtes de force à supporter un nouveau coup; ce premier enfant, qu'on lui a dit mort de maladie, M. de Flamarande l'a renié et, selon toute apparence, il l'a fait ou l'a laissé mourir, ou encore il l'a fait disparaître et élever quelque part. Rolande est à Sévines depuis huit jours, et là elle a appris de son mari que l'enfant et la nourrice avaient été noyés. Rien ne le prouve, elle n'y croit pas, elle espère, elle s'exalte, elle devient folle. Il la brutalise et la menace. Elle a dû renoncer à ses recherches et retourner en Italie; mais, en partant, elle m'écrit en secret pour me supplier de les continuer, et je le veux bien, mais je ne sais comment m'y prendre. Il faut que vous acceptiez ce soin-là. Vous êtes riche, vous êtes libre, vous aimez les voyages, que je n'aime point du tout. Il faut retrouver cet enfant ou acquérir la preuve de sa mort, à laquelle je ne crois pas pour mon compte. Voici pourquoi : un mien cousin, qui demeure l'été près de Bourges (le vieux Frépont que

vous avez vu à Montesparre lorsqu'il se faisait battre au billard par M. de Flamarande), m'a dit tout à l'heure avoir vu au relais de poste de Bourges, le 16 mai 1841, un voyageur qui pressait les postillons pour changer ses chevaux, et qui est remonté dans son coupé, d'où sortaient les vagissemens d'un petit enfant. Frépont se rappelle la date, qui est celle de la naissance de sa petite-nièce. Il courait au-devant du père, qui arrivait de Paris, et il regardait avec anxiété toutes les voitures et toutes les figures qu'il rencontrait. Celle du voyageur en question lui parut *invraisemblable*, c'est son expression, et son accent contrefait. Il assure avoir parfaitement reconnu M. Charles, le valet de chambre dévoué et gâté du comte de Flamarande, le même qui a été dans la confidence de toutes choses à Montesparre. Mon vieux Frépont affirme tellement le fait qui l'a frappé (à une époque où personne ne soupçonnait le comte), que je crois maintenant à un enlèvement. Il faut partir de là et surveiller ledit Charles, qui est toujours là et qui voyage beaucoup pour le compte de son maître. Venez à Paris sous le plus strict incognito. Ne descendez pas à votre hôtel et ne paraissez pas chez moi, car ma maison est surveillée par cet espion. J'attendrai à Paris que vous me donniez avis de votre arrivée. J'irai m'entendre avec vous à l'adresse que vous m'indiquerez. Au train dont marche la vapeur à présent, je compte que vous pouvez être revenu, au plus tard, à la fin du mois prochain. Je vous rappelle, entendez-vous, ingrat? Et ce n'est pas pour le plaisir de vous revoir, espoir égoïste que vous ne réaliseriez pas; je vous appelle à mon secours pour qu'à nous deux nous guérissions ce cœur brisé d'une pauvre mère dont la douleur me navre. Je ne la crois pas aussi innocente de son propre malheur qu'il vous a plu de me le dire et de me le jurer... Ne vous fâchez pas, mauvaise tête! Qui peut douter de votre honneur? Mais l'honneur d'un homme ne consiste-t-il pas, dans certain cas, à mentir très résolûment pour sauver celui d'une femme? Pauvre Rolande! comment eût-elle résisté à votre passion? Elle était si jeune, si tristement mariée, et vous aviez le cœur tellement pris, la tête tellement montée! Quelque jour, vous m'avouerez la *vraie vérité*, quand vous aurez bien reconnu que je ne suis plus une rivale et ne veux connaître sa faute que pour lui en épargner les cruelles conséquences. Venez, votre sœur Berthe vous attend. »

Les lettres suivantes de Mme de Montesparre m'apprirent que Salcède avait immédiatement quitté l'Amérique, qu'elle l'avait revu à Paris, qu'ils y avaient cherché et retrouvé les traces de la Niçoise, que Salcède l'avait découverte à Villebon et amenée non-seulement à tout avouer, mais à lui donner des *preuves écrites*. La chose lui avait coûté cher, mais il ne le regrettait pas. Il y eût sacrifié sa

fortune. Aussitôt après, il s'était agi de découvrir où j'avais conduit Gaston après l'avoir repris à la nourrice. On s'était attaché à mes pas, on avait su que j'étais allé installer à Flamarande les tombeaux retirés de Sévines lors de la vente. Salcède s'y était rendu, et, déguisé en paysan, il s'était facilement abouché avec son ancien guide Ambroise Yvoine, lequel, m'ayant parfaitement reconnu à *la Violette*, n'avait pas eu de peine à lui faire voir et embrasser Gaston, moi présent pour ainsi dire.

A partir de ce moment, Mme de Flamarande avait été informée de tout par la baronne. Et ici je placerai un des billets de Rolande à Berthe, datant de cette époque, et communiqué à Salcède, qui l'avait mis à part avec d'autres lettres de *la même à la même*.

« Ma Berthe chérie, mon ange gardien, et *lui*, mon sauveur, ma providence, mes anges de consolation, soyez bénis! Vous l'avez retrouvé! Il n'est pas mort, il n'est pas exilé absolument de la maison paternelle. Il est bien portant, il est beau, il est heureux, et, puisqu'il est là, il me sera rendu; *son père* me rendra justice. Il n'y a pas d'explication à espérer de lui; il verra ma conduite et ouvrira les yeux à l'évidence. D'ailleurs, quoi qu'il arrive, les droits de mon fils aîné subsistent, et un jour viendra... Mais je le verrai auparavant, mon enfant adoré, je veux le voir! J'irai chez vous si secrètement que personne ne le saura jamais. Je veux voir aussi celui qui me l'a retrouvé; je veux le remercier, l'absoudre du passé à cause du présent. Il ne faut plus qu'il songe à autre chose qu'au bonheur qu'il me rend. Vite, vite, écrivez-moi que vous m'attendez, et je simule une indisposition pour m'enfermer. Je confie Roger à des gens sûrs, je prends le bateau à vapeur et je vous arrive. Répondez, répondez à votre Rolande qui vous adore. »

Vous était-il au pluriel? On pouvait le croire. Mme de Flamarande, qui était alors en Italie, n'avait fait que la moitié du chemin. Après mon départ de Flamarande, on lui avait conduit son fils à Marseille, elle l'avait embrassé avec ivresse; mais Salcède n'était pas là, il avait craint de la revoir, sa passion étant plus vive que jamais. On avait donné pour prétexte à madame qu'il jugeait sa présence au rendez-vous trop dangereuse pour elle au cas où ce voyage serait découvert. Elle n'avait vu avec l'enfant que la baronne et Ambroise. Michelin, pour consentir à laisser voyager l'enfant, avait été mis dans la confidence jusqu'à un certain point. Il pensait que Salcède était son parent et connaissait sa mère. Il avait été si bien récompensé de son adoption et de ses soins, qu'il ne craignait plus rien et se fiait absolument à Salcède.

J'arrivai bientôt, par la lecture de ces lettres, à l'époque du fameux rendez-vous au bois de Boulogne. Salcède étant venu à Paris

secrètement, la comtesse avait insisté pour le remercier elle-même. Il paraissait avoir beaucoup repoussé cette entrevue malgré le violent désir qu'il avait de s'y rendre. Il craignait pour la réputation de la comtesse et n'avait cédé qu'à la condition que la baronne serait présente; mais la baronne n'y alla pas. Elle lui avait écrit le lendemain une lettre fort significative.

« Non! je n'ai pas eu le courage de vous voir à ses pieds, voilà tout! Il ne m'est arrivé aucun accident. C'est volontairement que je vous ai manqué de parole. Je ne pensais pas que vous vous plaindriez de mon absence. Ah! pardonnez-moi de souffrir! vous m'avez entraînée dans un système d'héroïsme qui souvent dépasse mes forces. J'y persisterai, soyez tranquille, mais laissez-moi pleurer seule, et ne vous en inquiétez pas. Vous avez été heureux, vous l'êtes... C'est en même temps mon désespoir et ma consolation. »

Je cherchai en vain dans toute la correspondance une autre allusion à ce rendez-vous. Je dus me contenter de cette preuve, qui avait à mes yeux une grande importance.

Les lettres de 1848 et 49 ne me révélèrent aucune nouvelle entrevue de la comtesse avec Salcède ou avec Gaston; mais elles trahissaient la passion, conçue ou rallumée, de Mme Rolande pour Salcède, passion exaltée, mystique, qu'elle interprétait dans le sens d'une reconnaissance toute maternelle, mais qui ne donnait pas le change à la clairvoyante Berthe, car la comtesse lui disait: « Non, non, ne faites pas fausse route, mon amie, je n'ai point pour lui le sentiment que vous appelez *amour*, et, si c'est ce sentiment-là qu'il a jadis éprouvé pour moi et qui m'a été si fatal, mon pardon l'efface, mais ma conscience ne l'absout pas. Heureusement vous vous trompez, parce que vous ne comprenez pas; non, vous ignorez cette amitié enthousiaste qui ne veut de l'être aimé que le plus pur de sa pensée. Il dit qu'il n'a pénétré chez moi (me croyant partie!) que pour prendre des fleurs dont j'avais aspiré le parfum; un parfum, c'est quelque chose d'immatériel, c'est le contraire de ce que vous supposez! Je ne veux pas croire, je ne crois pas qu'*il* ait un seul instant dans sa vie abjuré le respect dû à la femme de celui qui était son ami; la désirer eût été un crime à ses yeux comme aux miens. Je sais que peu d'hommes sont capables de cet amour de l'âme qui exclut l'idée de possession coupable; mais ne connaissez-vous pas cet homme si pur, si scrupuleux et si loyal? Toute cette vie studieuse et recueillie, cette vie angélique que vous admirez tant et dont vous me disiez : C'est une exception parmi les exceptions idéales, c'est le seul être au monde qu'on puisse vénérer absolument. Eh bien! cette vie-là n'est-elle pas faite pour vous rassurer? »

Dans une autre lettre, la comtesse disait à son amie : « La preuve que je n'ai pas le genre d'affection que vous supposez, c'est que le jour où *il* ne vivra plus que pour vous, le jour où vous serez sa femme (et ce jour viendra, soyez-en sûre), je serai mille fois plus heureuse de notre affection et mille fois plus fière de lui et de moi. »

L.

Tout cela était fort beau; mais Mme de Montesparre, plus positive ou plus clairvoyante, écrivait à Salcède : « Je vous envoie toutes les lettres qu'elle m'écrit, parce que vous m'en avez arraché la promesse, et que je ne sais pas vous affliger; mais je crains bien de répandre cette huile parfumée sur un feu toujours plus ardent. Je voudrais qu'elle m'écrivît sur un autre ton, de manière à vous bien prouver qu'elle ne vous aime pas comme vous l'aimez; mais l'exaltation de la mère, qui vous doit tant, monte le langage de la femme à un diapason qui me fait trembler. Elle veut nous marier! Ah! qu'elle ne s'en mêle plus! son premier essai à Montesparre m'a été si fatal! A présent je ne le voudrais plus, ce mariage que j'avais rêvé, et qui ferait le malheur de notre vie à tous trois! Aussitôt que j'aurais le droit d'être jalouse, j'en userais et j'en abuserais peut-être. J'aime mieux notre amitié désintéressée et ma tâche de dévoûment. »

Mme de Montesparre n'était pas toujours si résignée. Il y avait des billets courts et passionnés comme ceux-ci : « Sachez que je ne crois pas un mot de ce qu'elle dit et de ce que vous dites. Pourquoi mentir avec moi? C'est un outrage, c'est une ingratitude atroce. »

Autre billet :

« Allons donc! Gaston est fort bien votre fils; je le sais à présent! »

Autre : « Si l'enfant appartient au mari, comment ne le haïssez-vous pas? Moi, je le hais par momens, ce fils *adoptif* qui vous absorbe et que vous arrivez à me préférer! »

La baronne avait fait des tentatives pour détourner Salcède de son installation au Refuge. En 1848, elle avait eu la douleur de perdre son fils unique, Ange de Montesparre, et s'était d'autant plus attachée à Salcède qu'il s'était montré aussi désolé qu'elle de ce malheur. Elle voulait que le marquis s'établît à Montesparre avec Gaston, et on pressentait dans ses expressions le désir de le reconnaître pour son fils et celui de Salcède. La réparation du sacrifice qu'elle était prête à faire de sa réputation eût été un mariage entre eux. Salcède n'avait pas accepté cette solution. De là des querelles

suivies de raccommodemens. Le désespoir de la baronne était de voir le marquis rarement et en secret. Il n'allait chez elle ni le jour ni la nuit; ils ne se rencontraient que dans les courts et mystérieux voyages que Salcède faisait à Paris. Il paraissait se plaire beaucoup au Refuge, trouver un grand bonheur à faire l'éducation d'Espérance, enfin ne rien regretter du monde et des choses de la vie.

Je cherchai vainement une lettre directe de Rolande à Salcède. Ou elle ne lui avait jamais écrit, ou il portait son trésor sur lui. La conclusion à tirer de toutes ces écritures confidentielles, c'est qu'aucune ne contenait l'aveu de la faute commise, et ne constituait une preuve qui pût mettre Roger à l'abri des revendications de son frère. Au contraire : soit sincérité, soit habileté consommée, tout ce que Mme de Flamarande avait écrit à son amie pouvait être invoqué par elle comme une preuve de son innocence. Je ne vis donc pas d'intérêt certain à m'emparer de la correspondance, et le danger de commettre ce larcin ne me parut pas compensé par l'assurance de rendre à Roger un véritable service. Cependant c'étaient là les seules preuves que je pusse espérer de recueillir, et, pour en trouver d'autres, il fallait compter sur un nouveau hasard bien extraordinaire.

Je tombai dans de grandes perplexités. Tout à coup, en me voyant seul dans cette demeure silencieuse violée par ma curiosité, j'eus un sentiment de honte et d'horreur de moi-même. Il y avait de l'argent, beaucoup d'argent, confié pour ainsi dire et comme mis sous la protection de la loyauté publique, et moi, pire qu'un voleur d'argent, je songeais à dérober les secrets du cœur et de la conscience! Je rangeai avec soin les papiers, je refermai tous les secrets du bureau, et je m'approchai de la fenêtre. Le jour paraissait à peine, mais les paysans étaient probablement déjà debout, et je me hâtai d'éteindre les bougies. Puis je songeai aux moyens d'opérer ma retraite sans laisser de traces de mon passage dans le pays, car j'étais quitte de tout devoir de protection envers Espérance, et je n'avais rien à apprendre à Flamarande qui ne me fût désormais connu. Je montai au grenier, et j'y pris une des cordes qui avaient servi à ficeler les gros colis. Je descendis au salon. C'est de là qu'à l'aide de cette corde convenablement arrangée je pouvais m'enfuir; mais une idée qui traversa mon cerveau m'arrêta. Cette construction, qui portait dans les actes de vente le nom significatif de Refuge bien avant que M. de Salcède l'eût acquise, avait dû servir ou être destinée à servir de refuge en effet aux défenseurs du manoir en cas d'envahissement. Là, comme dans beaucoup d'autres forteresses de ce genre, il devait exister une communication secrète entre elle et le donjon. J'étais certain désormais d'avoir vu Salcède à Fla-

marande en 1845, déguisé en paysan. Je me rappelais l'avoir vu disparaître non loin du manoir, comme s'il eût percé le rocher. La communication souterraine, soit qu'elle eût été déblayée, soit qu'elle fût demeurée intacte depuis des temps reculés, devait donc exister encore, et elle avait dû servir récemment à Mme de Flamarande pour entrer dans le donjon et pour en sortir sans être vue. L'entrée du passage devait être la maison même où je me trouvais, car, en lisant l'acte, je n'avais pu m'expliquer certains mots relatifs à un passage et à une entrée dont Salcède revendiquait l'usage exclusif et la propriété. Il fallait le chercher, ce chemin mystérieux, et m'en servir pour opérer ma retraite. Il ne fut pas difficile à trouver dans le parquet du salon sous une des peaux de mouton qui, jetées les unes près des autres, formaient un tapis non cousu et non fixé. La trappe était légère et sans ressort ni serrure. Elle ouvrait sur un marchepied de bois de dix ou douze marches avec une rampe d'un seul côté, comme on en voit dans les ateliers de peinture.

Je me trouvai dans la cave de la maison, une voûte circulaire de construction ancienne meublée d'une seule barrique de vin et d'une petite provision de bois derrière laquelle on pouvait se cacher en cas de surprise. Je fis le tour de ce caveau, et je trouvai dans une antique arcade surbaissée une porte de chêne toute neuve, avec une serrure sans clé, non fermée. Évidemment M. de Salcède et Ambroise passaient par là souvent, et la veille, lorsque j'avais pénétré dans la maison, ce dernier était dans cette cave, puisque je ne l'avais pas vu. Je m'engageai dans le couloir qui s'ouvrait devant moi, au risque d'y rencontrer M. de Salcède rentrant chez lui après sa dernière veillée auprès de l'enfant. La galerie, maçonnée au commencement, pénétrait un peu plus loin dans l'épaisseur du roc entaillé par le pic. Elle était assez large pour donner passage à deux personnes, mais elle n'offrait aucun angle, aucun recoin où l'on pût espérer se cacher en cas de rencontre.

Je risquai encore quelques pas, examinant avec soin, grâce à la bougie dont je m'étais muni. Bientôt j'arrivai à une véritable caverne où le passage, élargi et irrégulier, n'offrait plus aucune trace du travail de l'homme. C'était un travail purement fortuit de l'action volcanique que jadis on avait découvert et utilisé. D'autres galeries étroites et d'apparence peu praticable aboutissaient à celle où je me trouvais et dont le sol brut m'offrit la trace fraîche des gros souliers d'Ambroise sur la pouzzolane. Je marchai alors avec plus de confiance, prêtant l'oreille au moindre bruit, mais certain de pouvoir au besoin me retirer ou me cacher dans quelque anfractuosité. J'avançais sans trouver d'obstacle depuis environ dix minutes, lorsqu'un point lumineux se montra devant moi. J'éteignis

précipitamment ma bougie et regardai ce point éblouissant et fixe. Ce n'était pas une lumière en marche, c'était le jour; la grotte s'ouvrait sur le torrent, dont le mugissement arrivait jusqu'à moi. J'y courus, mais pas d'autre issue que l'eau qui bondissait furieuse dans des abîmes. Je m'étais donc trompé de galerie, Mme de Flamarande n'avait pu passer par là. J'examinai le tableau austère et charmant que les cascades et l'épaisse végétation échelonnée sur les parois du rocher formaient devant mes yeux. J'étais au fond d'un gouffre d'où il paraissait impossible de sortir par le côté du rivage sur lequel je me trouvais. Je reconnus en face de moi le sentier élevé où M. de Salcède m'était apparu pour disparaître comme par enchantement.

Il n'y avait pourtant pas moyen de passer sous la cascade, et je dus me livrer à d'infructueuses recherches qui me prirent du temps. Le jour augmentait, une lueur rosée répandue sur les objets m'annonçait que le soleil était levé. Je rentrai dans l'obscurité et y marchai à tâtons, espérant surprendre le retour de M. de Salcède, qui me serait un indice pour trouver la sortie; mais, ayant abouti à une impasse, je me disposais à rallumer ma bougie lorsqu'une soudaine terreur s'empara de moi en reconnaissant après mille recherches que je l'avais perdue. J'avais des allumettes chimiques. J'en allumai une qui me fit voir un endroit de la caverne que je ne reconnus pas pour l'avoir traversé un instant auparavant, mais qui me permit de sortir de l'impasse et de retrouver une voie praticable. Une seconde allumette me fit retrouver la ligne tracée à la craie sur le vrai chemin, mais sans qu'il me fût possible de savoir si je retournais vers le Refuge ou vers le lit du torrent. A la troisième allumette, l'humidité ayant pénétré dans l'étui, je ne pus me procurer un instant de clarté, si court qu'il fût, et je dus marcher dans les ténèbres. Je n'avais pris aucun aliment et aucun repos depuis plus de vingt-quatre heures. Je n'en souffrais pas sensiblement, mais mon cerveau fatigué perdait toute force de réaction, et mon imagination, assombrie par l'obscurité, commença à me tourmenter.

Je marchai sans me heurter à aucun obstacle et sentant la paroi du roc de distance en distance, mais ce trajet que j'avais fourni si vite me parut d'une longueur effrayante, lorsque tout à coup je ne sentis plus rien autour de moi et fis quelques pas dans le vide. Je m'étais donc trompé, j'étais perdu dans un labyrinthe peut-être inextricable. Un pas de plus, j'allais me briser contre quelque roche ou dans quelque abîme. L'effroi me prit à la gorge; j'eus envie de crier. La honte me retint; mais le sentiment d'une mort affreuse me rendit aussi pusillanime qu'un enfant. Tu as voulu t'emparer de la destinée des autres, me disais-je; tu étais valet, tu n'as reculé devant rien pour devenir moralement le maître d'existences plus éle-

vées que la tienne, et voici que la tienne va s'éteindre misérablement dans ces ténèbres sans que personne te plaigne, car tu recueilles ce que tu as semé.

LI.

Je ne suis ni poltron, ni trop ami de mes aises; mais j'ai senti dans ma vie une alternative de courage et de lâcheté selon que ma conscience me soutenait ou me résistait. En ce moment, elle était contre moi, car je me sentis défaillir et je m'évanouis. Je restai sans connaissance une demi-heure ou davantage, je ne saurais le dire. Quand le sentiment de moi-même me revint, je résolus de sortir à tout prix de cette horrible situation, et je me mis à ramper au hasard devant moi. Je n'eus pas franchi deux mètres que je me heurtai contre des marches. Je les tâtai, elles étaient en bois, et je sentais une rampe sous ma main : j'étais dans la cave du Refuge. Je parvins à faire flamber une dernière allumette et à me convaincre que j'étais bien revenu au point de départ. La porte du couloir, que j'avais franchie sans en avoir conscience, était ouverte derrière moi; au-dessus de moi, la trappe du salon, que je soulevai facilement; avec quelle joie je revis la lumière du jour!

Mais je baissai précipitamment cette trappe et retins ma respiration. On parlait dans la maison, et je saisissais la voix élevée d'Ambroise résonnant dans la cage de l'escalier. Les réponses de Salcède étaient monosyllabiques, mais c'était bien sa voix, je n'en pouvais douter. Ils étaient rentrés par le dehors pendant que je m'égarais dans le souterrain, ou bien ils avaient passé par cette voie pendant que je la perdais pour aboutir à l'issue donnant sur le torrent.

J'entendis bientôt que l'on marchait dans le salon, et je saisis distinctement les paroles : — Qui donc a ouvert cette fenêtre? disait Yvoine. — Tu auras oublié de la fermer, répondait Salcède. — On ferma la fenêtre, et Ambroise reprit : — A présent vous devriez faire un bon somme, *monsieur Alphonse*; vrai, vous êtes fatigué. — Un peu en effet, je vais dormir une heure, je travaillerai après. — Si vous aviez faim, voilà le panier, que j'ai apporté. — Laisse-le là, merci. N'oublie pas que l'enfant ne doit pas venir ici, c'est trop loin. — Je le ferai patienter. — Je le verrai à trois heures. Prends par l'*espélunque*, c'est plus court.

Je savais assez de latin pour comprendre que l'*espélunque* était un mot patois signifiant le souterrain. Ambroise allait donc lever la trappe et descendre. Mon premier mouvement fut de le devancer dans le souterrain afin de me dissimuler à l'endroit convenable et de le suivre quand il serait passé; mais une invincible horreur des ténèbres me retint. D'ailleurs le temps manquait. Je me blottis sous

l'escalier de bois. Ambroise passa au-dessus de ma tête, et il passa sans lumière, en sifflant; il s'engagea dans l'*espélunque* en homme qui connaît son chemin, exempt de toute appréhension. Il n'y avait donc aucun danger à courir dans ce passage, et j'eus honte de la frayeur que j'y avais éprouvée; mais il ne m'était pas permis de suivre Ambroise. Il avait fermé la porte du caveau derrière lui, et je l'entendis retirer la clé; sans doute M. de Salcède en avait une autre.

Je n'entendais plus rien dans le salon. Salcède était remonté à sa chambre pour dormir ou pour travailler. Je ne pouvais plus fuir que par la fenêtre du salon. Je retrouvai la corde dont je m'étais muni lorsque j'avais formé ce projet; je l'avais cachée sous des fagots. J'avisai par là une bouteille à demi pleine; j'avalai environ la contenance d'un verre de vin éventé, très mauvais, mais qui suffit à me rendre la force dont j'avais besoin.

Je remontai au salon et fus curieux de voir le contenu du panier qu'Ambroise y avait déposé pour M. de Salcède. Je vis que le cénobite du Refuge était d'une frugalité extrême et vivait absolument comme un paysan. Je n'entendais plus aucun bruit dans la maison; je me demandais si j'allais en sortir tout de suite ou me livrer à quelque nouvelle investigation avant de renoncer à saisir la vérité.

Jamais pareille occasion ne se retrouverait, et je sentais d'ailleurs que je n'aurais plus le courage de la chercher. J'étais partagé entre le dégoût amer de mon entreprise et la rage de la justifier à mes propres yeux par un succès quelconque. Je ne sais quelle fatalité sous la forme d'idée fixe me faisait désirer de voir Salcède et de lui parler, dût-il me traiter comme je le méritais, dût-il me tuer.

Le peu de mauvais vin que j'avais avalé après un long jeûne m'avait surexcité. Je me persuadai tout à coup que la lâcheté des moyens par moi employés deviendrait de l'héroïsme, si j'allais braver le lion dans son antre en lui disant : — Me voilà, c'est moi; ami, si vous me dites la vérité que j'ai voulu saisir à tout prix; ennemi, si vous me la cachez. J'ai rusé contre vous; pourtant je ne vous crains pas, puisque, au lieu de fuir comme il me serait facile de le faire, je viens me dénoncer moi-même et m'exposer à votre ressentiment.

Cette idée me procura une sorte d'exaltation que je ne voulus pas laisser refroidir. Je montai résolûment à la chambre de Salcède, j'ouvris sans frapper et sans prendre aucune précaution : j'étais ivre. M. de Salcède était couché dans son alcôve. Il crut que j'étais Ambroise et me dit : — Tu as oublié quelque chose? — J'eus peur; je me sentis dégrisé tout à coup. Je murmurai une réponse inarticulée en imitant le fausset enroué d'Ambroise. Je ne sais ce qu'il comprit, mais il y fut trompé et se retourna sur son lit en disant : — Cherche, mon ami, cherche!

Un instant encore, et sa respiration égale et forte m'attestait qu'il dormait profondément. Je m'approchai et le regardai. Je voulais savoir s'il était encore capable d'inspirer l'amour.

Au premier coup d'œil, je crus voir un montagnard aussi *authentique*, c'est-à-dire aussi inculte qu'Ambroise ou Michelin. Il dormait tout vêtu, et ses habits de velours à côtes, ce velours marron, chéri des Auvergnats, avait pris la teinte cotonneuse et indéfinissable qui le caractérise dès qu'il a éprouvé la moindre usure. Ses gros souliers ferrés tout poudreux étaient par terre, mais ses bas et son linge irréprochables trahissaient le soin de sa personne, caché sous les dehors du paysan. Il avait toujours la taille fine dans sa ceinture de laine rouge; aucun embonpoint précoce n'avait envahi ce beau corps élancé dont l'élégance m'avait toujours frappé; ses mains étaient toujours belles et fines malgré la teinte verte des ongles, signe indélébile du botaniste en activité, et quelques légères callosités dues au travail du géologue. Il portait la barbe courte, entière et frisée naturellement ainsi que sa chevelure, qui était blanche comme la neige, tandis que la barbe était d'un gris argenté. La fatigue et les intempéries n'avaient pas rougi la peau de son visage, qui restait pâle, un peu bistrée. A quelques pas de distance, on pouvait, à moins d'une vue très nette, prendre cette belle tête pour celle d'un homme de cinquante ans blanchi prématurément; mais de près les tempes lisses, la bouche fraîche, la narine dilatée, le cou rond et sans pli, le sourcil noir en arc bien dessiné, c'étaient là des signes de jeunesse indiscutables, et en somme le marquis de Salcède, qui n'avait alors qu'une trentaine d'années, était plus beau encore avec son costume rustique et ses cheveux blancs que je ne l'avais jamais vu. Mme de Montesparre pouvait être plus que jamais éprise de lui, — Mme de Flamarande aussi!

Je remarquai qu'il portait sur sa poitrine une sorte de scapulaire en maroquin noir. Ce devait être le fameux bouquet reposant sur la cicatrice du duel; mais peut-être y avait il un billet dans cette relique,... m'en emparer devint une obsession insurmontable. C'était risquer le tout pour le tout. Je pensai à Roger, à mon honneur, que je ne pourrais jamais invoquer, si je n'avais pas de preuve, et que je recouvrais vis-à-vis de moi-même, si je parvenais à démasquer le mensonge.

Aussi attentif, aussi souple, aussi prompt, aussi muet que le chat qui guette sa proie, je me plaçai de manière à me dissimuler, si Salcède ouvrait les yeux. Vingt fois, cent fois peut-être, je portai la main sur le trésor, autant de fois je la retirai, suivant tous les imperceptibles mouvemens d'un sommeil où l'instinct de l'âme survit à l'accablement du corps. Enfin, par je ne sais quels miracles de patience et de dextérité, je parvins à soulever la boutonnière qui

fermait le sachet, à y glisser le doigt et à y saisir parmi des feuilles desséchées une petite bande de papier roulé. En ce moment, Salcède porta machinalement la main à son trésor, il le sentit sous ses doigts et n'ouvrit pas les yeux. J'étais déjà dans l'embrasure de la fenêtre, et je lisais ces quatre mots : *Veille sur notre enfant!* et au-dessous la signature *Rolande*. C'était bien l'écriture de Mme la comtesse; je m'approchai de la table, je cherchai un papier à peu près semblable à celui du billet. J'y calquai très fidèlement les quatre mots, je le roulai dans mes mains pour enlever la fraîcheur du pli, et je parvins à le réintégrer dans le sachet. Je mis l'autographe dans mon portefeuille, et je descendis au salon, résolu à m'évader.

Mais attacher la corde solidement n'était pas facile, et j'entendis marcher au-dessus de moi. Salcède s'était réveillé. Il pouvait me voir en dehors de la fenêtre. Je résolus d'attendre qu'il fût sorti, et je redescendis dans le caveau. J'y restai plus d'une heure en proie à une émotion terrible. Enfin la fatigue l'emporta, et je m'endormis à mon tour si profondément que Salcède, s'il eût eu quelque soupçon, eût pu me reprendre son trésor plus facilement que je ne l'avais conquis; mais il travaillait apparemment, il était tranquille, et je ne fus réveillé que par le bruit de la trappe qui s'ouvrait. Je m'étais blotti pour dormir de manière à n'être pas aperçu à moins d'une recherche volontaire. Je l'entendis descendre l'escalier de bois et ouvrir la porte du souterrain qu'il ne referma pas à clé. Il s'en alla sans lumière comme avait fait Ambroise.

Je laissai passer un quart d'heure. Je remontai chercher une bougie : déjà j'en avais usé plusieurs; mais je savais que, dans un ménage de garçon sans service de femme, la consommation des objets de détail n'est guère surveillée ni remarquée. Muni d'allumettes nouvelles, je m'engageai dans le couloir secret, je suivis avec attention la ligne tracée à la craie, et je débouchai par une fente naturelle située dans les broussailles, de l'autre côté du ravin, à deux pas du sentier par où, en 1845, j'avais vu disparaître le faux meunier Simon. Là aussi il y avait à l'intérieur du tunnel une porte à serrure. M. de Salcède l'avait également laissée ouverte.

Il devait exister un troisième passage pour pénétrer à couvert dans le donjon; mais outre que je n'avais pas le loisir de le chercher, je ne voulais nullement être vu à Flamarande, et je m'en trouvais si près que je dus gagner un bouquet de bois pour guetter le moment où je pourrais me risquer sur le chemin sans être aperçu. La faim me dévorait. Je fis comme les enfans de la montagne, je cherchai les myrtiles et les framboisiers. Tout cela était en fleurs. M. de Salcède eût fort raillé mes notions botaniques, s'il m'eût vu chercher des fruits à la fin de mai dans les montagnes froides.

Des voix d'enfans s'approchèrent. Je craignis d'être surpris et je

me réfugiai dans la plus épaisse des touffes de buis. Ils vinrent tout à côté de moi visiter je ne sais quels engins, et j'entendis l'un d'eux s'écrier : — Le pain est mangé, ils sont venus. — Oui, dit un autre, mais il n'y a rien de pris. Dis donc, Espérance, te voilà content!

Au mot de *pain* prononcé par ces enfans, je m'étais senti plus affamé; mais au nom d'Espérance j'avais oublié mes tortures. J'avais osé lever un peu la tête et regarder entre les branches. Je vis l'enfant, je le reconnus tout de suite parmi les autres. Il était pâle comme après une maladie, et si quelques années de plus avaient accentué ses traits, la physionomie, à la fois douce et ferme, n'avait pas changé. A qui pouvait-il ressembler? Les lignes rappelaient celles de M. de Flamarande, l'expression était celle de M. de Salcède. Il était fort peu mieux habillé que les autres. Le classique velours brun faisait tous les frais de sa toilette, mais il était propre et paraissait plus soigneux que ses camarades.

A travers leur babillage confus pour moi, car c'était un mélange de patois et de français, relevé d'un fort accent de terroir, j'entendis souvent les mots *espeluchats*, *espeluques*, *espelunques*, accompagnant le nom de M. Alphonse. Personne ne l'appela ni Salcède ni M. le marquis, pas même Espérance, que j'entendais mieux que tous les autres, car, seul, il n'avait pas d'accent. Je parvins à comprendre que l'existence de l'*espeluque* n'était un secret pour personne, de pareils secrets sont bien impossibles dans le voisinage des lieux habités; mais la découverte était récente, et personne n'avait cherché à en faire un passage public, M. Alphonse en possédant seul l'entrée. Les enfans y avaient sans doute fureté au commencement, mais ils n'y avaient rien trouvé d'intéressant et ils y avaient eu peur de la femme blanche, qu'on disait être apparue dans le donjon dernièrement, et qui devait demeurer dans l'*espeluque*.

Je compris, par ce que je pus saisir, que M. de Salcède ne mettait aucun mystère dans ses allées et venues, et ne paraissait tenir à son passage que parce qu'il lui abrégeait la moitié du chemin quand il était pressé. Il n'en était pas moins favorable au secret de ses démarches quand besoin était. En temps ordinaire, il ne le fermait pas dans le jour et personne n'en profitait pour aller piller sa cave. Il n'y avait pas de voleurs à Flamarande. Il n'y avait là d'autre voleur que moi!

Pourtant j'avais poussé le scrupule jusqu'à me laisser mourir de faim dans la maison du Refuge, et j'en souffrais cruellement. Il me tardait de voir partir les enfans, afin de m'emparer des petits morceaux de pain qu'ils mettaient à leurs piéges pour prendre les écureuils. Je vis donc avec effroi Espérance, resté le dernier, retirer ce pain. Il ne voulait pas qu'on prît les écureuils. Je me rappelai son amour d'enfant, je dirais presque son respect pour les animaux.

Il était occupé à enlever ces amorces lorsque je vis ariver Ambroise, portant une petite fille d'environ six ans sur son bras. L'enfant était charmante. Ambroise imitait le galop d'un cheval pour la faire rire, et la petite, faisant semblant d'avoir peur, enfonçait ses petites mains dans la crinière grise et crépue du bonhomme. Espérance, qui s'était un peu éloigné, revint à eux et se retrouva près de moi. La petite sauta à son cou et j'entendis qu'il l'appelait Charlotte. C'était ma filleule, celle qui était née la nuit où j'avais abandonné Gaston dans la crèche de Michelin.

— Allons, dit Ambroise, il faut rentrer, enfans. M. Alphonse est au château et trouve que le *gars Espérance* reste trop longtemps dehors pour un malade.

— Je ne suis plus malade, répondit Espérance. Tiens, je vais porter Charlotte.

— Non pas, non pas ! Dans quinze jours, à la bonne heure. Donnez-vous la main et passez devant, ou je tape. — Et il leva son bâton, ce qui fit rire les enfans, habitués à la plaisanterie.

Ces gens me firent envie. Ils paraissaient si heureux ! plus heureux que moi à coup sûr. Dès que je fus seul, j'allai à la recherche des miettes de pain rassemblées par Espérance et jetées parmi les luis. Je ne trouvai rien, et un instant j'eus l'idée de reprendre l'*espelunque* pour satisfaire ma faim au Refuge. Une répugnance invincible, scrupule bien exagéré de ma conscience troublée, m'en empêcha. J'appelai à mon aide toutes les forces de ma volonté, et je réussis à marcher une partie de la nuit pour gagner Murat par la percée du Liorant. Je tenais à prendre un chemin nouveau à chacun de mes voyages à Flamarande.

LII.

Comment je regagnai Paris après tant de fatigue et d'agitation morale, je n'ai pas à le raconter. Ceci ne concerne que moi; d'ailleurs j'ai la mémoire trouble à l'endroit de cette partie de mon voyage. J'avais une fièvre violente, et je dus me mettre au lit en arrivant. Je fus très sérieusement et assez longtemps malade. M. de Flamarande était toujours en Angleterre, et semblait vouloir s'y fixer. Il avait mal pris, comme on peut croire, la révolution de février, et il ne voulait pas entendre à l'éventualité de l'empire. Il n'était pas plus d'accord avec les légitimistes, qu'il trouvait trop constitutionnels. Il ne concevait en politique qu'une monarchie absolue avec la prédominance du clergé. Il était brouillé avec son monde et se déplaisait partout en France. Il aimait mieux protester contre toutes choses par son absence, et se tenir à l'étranger en position d'émigré volontaire. Mme de Flamarande était à Ménouville

avec son fils, le précepteur et Mlle Hurst. Je passai l'été à Paris, souffrant, oisif et profondément dégoûté d'un service qui me créait une responsabilité sans travail et sans moyen de me rendre utile.

J'en écrivis à M. de Flamarande pour lui demander de me rendre ma liberté, que je ne pouvais reprendre moi-même après les services qu'il m'avait rendus. Il me répondit qu'il partait pour Ménouville et désirait m'y trouver, pour que j'eusse à lui expliquer les motifs de mon découragement. Je le revis donc en Normandie aux premiers jours de l'hiver. Il y venait pour remplacer son intendant, mort d'une fluxion de poitrine. Madame y était encore et l'attendait avec Roger, que je fus heureux de retrouver. La vue de cet enfant pouvait seule alléger le poids de ma tristesse.

J'avais résolu de ne jamais exposer la comtesse au courroux de son mari. Je me tins parole. Le comte ne sut pas ma course à Flamarande et ne m'adressa aucune question. Je vois, me dit-il, que vous voulez me quitter parce que l'ennui vous consume. Vous êtes une nature active et vous ne vous contentez pas d'une sinécure. Je vous offre un travail sérieux et une situation plus élevée. Remplacez ce pauvre Martin qui vient de mourir, soyez mon intendant. Je ferai avec vous le marché qui vous plaira, ou des appointemens fixes ou une part proportionnelle dans les bénéfices.

La position était bonne et nullement au-dessus de ma compétence ou de mes forces. La portion des terres environnant le château n'étant pas affermée, on l'avait gardée en régie, et la surveillance de cette exploitation m'offrait un travail agréable; mais le comte y mit une condition à laquelle je répondis par un refus. M. de Flamarande, tout en délaissant sa femme, voulait qu'elle fût surveillée. Je ne m'occupe pas du passé, disait-il, je souhaite même qu'on ne m'en parle jamais. J'ai passé l'éponge sur cette mauvaise page du tableau. Il y a plus : que madame renoue ses relations avec la baronne, que le secret lui soit révélé, qu'elle sache où est son fils, qu'elle veuille le voir en secret, tout cela peut arriver. M. de Salcède peut revenir en France. Ils peuvent s'écrire à propos de l'enfant... Oui, je prévois toutes les éventualités, j'accepte toutes les hypothèses, excepté celle où les circonstances de ce rapprochement seraient telles que j'eusse à craindre l'intrusion d'un nouvel enfant dans ma famille. Comme cette fois j'aurais la certitude indiscutable qu'il ne m'appartiendrait pas, je désire, je veux être averti à temps pour prendre mes mesures. Je lui fis observer qu'étant fixé à Ménouville, je ne pourrais jamais savoir ce qui se passerait à Paris. Il me répondit que j'aurais ce soin à Ménouville seulement et qu'à Paris il aurait un autre surveillant. Il insista, je refusai. J'étais las jusqu'à l'écœurement du métier qu'il m'imposait. Je rougissais de m'y être prêté. J'avais à racheter ma dignité, fût-ce au prix de la

misère. Je repoussai les dons qu'il m'offrait en cas de retraite. Il m'avait assez récompensé en m'aidant à payer les dettes de mon père. Je ne voulais rien de plus, rien surtout qui eût l'air de payer ma discrétion.

J'étais absolument décidé et j'avais pris congé de lui, ma valise était bouclée, j'allais partir, lorsque Roger entra dans ma chambre, et, se jetant à mon cou, me reprocha en sanglotant de ne plus l'aimer, puisque je voulais l'abandonner. Ne plus l'aimer! quand ses larmes me déchiraient le cœur! L'abandonner... quand, pour préserver son avenir, j'avais fait des choses, non pas seulement pénibles et périlleuses, mais honteuses et répugnantes! Il fallut céder à ses prières et à ses caresses. Je retournai auprès de son père et lui demandai de me garder sans conditions. Il céda à son tour. — Vous aimez trop Roger, me dit-il, pour permettre qu'un scandale se produise autour de lui. Ne me promettez rien, j'y consens. Je mets mon fils sous la garde de votre affection pour lui et de votre respect pour l'honneur du nom qu'il porte.

Toutes choses réglées, M. de Flamarande repartit pour Londres, après avoir demandé à sa femme si elle voulait l'y accompagner ou retourner à Paris. — Il la laissait absolument maîtresse de son choix. Elle répondit qu'elle n'avait aucun choix à faire, aucun parti à prendre et qu'elle ferait ce qui lui serait ordonné par lui. Cette soumission aveugle l'embarrassa beaucoup. Il souhaitait n'avoir plus à s'occuper d'elle; mais il ne voulait pas paraître la délaisser. — Eh bien! lui dit-il pour terminer, allez à Paris. Le climat est meilleur pour Roger que celui de Londres; mais, s'il vous vient le moindre désir de voir l'Angleterre, écrivez-moi, et je serai à vos ordres.

LIII.

Il retourna en Angleterre, où il passa les dix dernières années de sa vie, ne venant plus que temporairement en France. Il se portait réellement mieux dans ce climat brumeux et tiède, car il semblait rajeunir. Il est vrai qu'il prenait plus de soin de sa personne, comme s'il eût craint de déplaire à quelqu'un en s'abandonnant à sa vie d'études. Le fait est qu'il était gouverné. Cet homme si absolu et si obstiné avait trouvé un maître à idées étroites, sans réflexion, avide d'amusemens frivoles, et encore plus tenace dans ses instincts qu'il ne l'était dans ses raisonnemens. Ils n'eurent heureusement pas d'enfans et menèrent une vie égoïste. Le comte allait peu dans le monde, ce n'était pas son goût, mais il recevait dans l'intimité des personnes triées par la maîtresse du logis, c'est-à-dire qu'elle éloignait toute relation sérieuse sous prétexte

que M. de Flamarande avait besoin de distraction pour sa santé, et elle l'entourait d'hommes nuls et de femmes tarées. Il y avait du luxe chez eux, mais pas de manière à faire craindre que le capital de M. le comte fût entamé. Cette femme n'aimant que la dépense paraissait ne pas songer à capitaliser pour son compte.

Je vis ces choses à Londres une fois que je dus m'y rendre pour entretenir M. le comte des affaires de ma gestion. Il eut toujours la haute main sur l'éducation de Roger, qui ne fut point mis au collége et suivit seulement des cours, accompagné de son précepteur. Ce précepteur était toujours l'abbé Ferras, un homme très doux et très patient, manquant d'initiative en toutes choses et ne prenant point à cœur ce qui se passait autour de lui. Il ne songeait qu'à ses travaux de bibliophile, c'était là son unique passion. A la campagne, quand Roger prenait peu ou point ses leçons, le brave homme s'en consolait en travaillant à d'interminables catalogues. A Paris, sitôt qu'il avait accompli sa tâche quotidienne auprès de l'enfant, il allait bouquiner sur les quais ou sous les arcades de l'Odéon.

Il m'était facile de voir que Roger n'apprenait absolument rien avec lui. Sans les soins de sa mère, il eût été un parfait ignorant. Madame assistait à ses leçons et les prenait pour son compte, après quoi, elle les lui remâchait sous diverses formes jusqu'à ce qu'elle vît qu'il avait compris. Alors elle le laissait tranquille, car d'espérer qu'il se donnerait la peine d'écouter de lui-même et de résumer quoi que ce soit par un effort de sa volonté eût été illusoire. L'effort du cerveau lui était inconnu, on s'était donné trop de mal pour lui en épargner un peu. Il comptait là-dessus, et disait naïvement à l'abbé : Pourvu que maman comprenne, c'est tout ce qu'il faut.

M. de Flamarande avait paru chérir son fils dans les premières années; mais, quand il le vit si léger, si impétueux au plaisir et si peu capable de raisonnement suivi, il le mortifia par ses reproches ironiques. L'enfant prit peur de lui, et la peur est un éloignement. A mesure que les absences de son père prirent plus de fréquence et de durée, il l'oublia si bien qu'il était comme étonné quand il le revoyait. Le comte trouva donc froid et gauche cet enfant si expansif, si aimable et si séduisant avec les autres. Il eût aimé à être fier de lui, et il ne voyait de lui que ses défauts. Peut-être songea-t-il à l'emmener pour l'instruire à sa guise, mais madame parut résolue à le suivre, et sans doute la femme illégitime n'eût point goûté cet arrangement. Il n'en fut plus question.

J'avais résolu de ne parler jamais de moi que quand je serais mêlé aux événemens de la famille de Flamarande, et, comme il ne s'en passa pas de remarquable durant les premières années de ma gestion, je comptais me passer sous silence depuis ce moment jus-

qu'à celui où je fus repris par la destinée; mais j'ai pensé qu'en abordant mon récit j'avais entrepris forcément une étude psychologique sur moi-même, et je me vois entraîné à la continuer pour que ma conduite ait un sens.

D'abord, en m'installant, à la grande joie de Roger, dans le pavillon de l'intendance à Ménouville, je crus que j'allais être très heureux. Je n'étais plus laquais, j'étais fonctionnaire. Je n'étais plus Charles, on m'appelait de mon nom de famille, j'étais M. Louvier. Je n'étais plus gouverné que par un maître absent qui me connaissait trop pour rien discuter. J'avais préféré un traitement fixe à tout ce qui eût pu ressembler à un tripotage dans les produits. Je m'efforçais d'augmenter le bien-être de la maison sans diminuer le rapport de la terre, et cela était très facile du moment que je ne spéculais pas pour mon compte et que j'étais impossible à duper. De ce côté-là, je n'ai pas lieu de regretter le rôle que j'ai joué dans la famille.

Après les premiers soins que je donnai à mon installation, ma tristesse revint. C'était une sorte d'ennui de toutes gens et de toutes choses. L'estime et l'amitié qu'on me témoignait ne me paraissaient pas sincères. J'étais injuste, car tout le monde, madame elle-même, madame surtout, me témoignait une confiance sans bornes pour tout ce qui concernait ma gestion, et les subalternes que je gouvernais s'applaudissaient de ma politesse et de mon équité.

Mais quoi? j'étais mécontent de moi-même. Le passé, avec lequel je voulais rompre, me poursuivait comme un mauvais rêve. Je ne pouvais plus dormir; j'avais trop veillé, trop couru, trop cherché dans la vie des autres. Je ne gouvernais plus la mienne. Je ne pouvais contraindre ma volonté à être froide et calme comme il convenait à mes nouvelles attributions. Je voyageais en songe, je traversais des montagnes, j'enlevais des enfans qu'on me reprenait; je m'égarais dans des cavernes, j'y étais poursuivi ou j'y poursuivais les autres. J'avais des curiosités insensées, des terreurs effroyables. Je m'éveillais baigné de sueur ou glacé d'effroi. Je me désespérais, j'avais un sommeil de parricide, et pourtant je n'avais voulu faire de mal à personne!

Quelquefois je ne voulais pas admettre le témoignage de ma conscience. — Non, me disais-je, mes intentions ne sont pas sans reproche. Ce n'est pas dans le seul intérêt de Roger que j'ai caché l'autre enfant et que j'ai dérobé le secret de sa mère. J'ai été irrité contre elle, je me suis arrogé le droit de la juger, qui n'appartenait qu'au mari. — Et alors je sentais comme un poids écrasant sur ma poitrine ce mince fragment d'écriture que j'avais pris sur la poitrine de Salcède et que je portais comme lui dans un sachet : *veille sur notre enfant!..* Je comprenais la puissance de ce talisman sur une âme dévouée. Que le rôle de Salcède eût été beau, si la

femme calomniée eût pu lui écrire : *veille sur mon enfant!* Voilà ce qu'elle eût pu me dire, à moi, et j'eusse donné ma vie entière à cette tâche sacrée, tout aussi bien que Salcède; mais lui, où était le grand mérite de son dévoûment envers son fils? Il ne faisait que son devoir en réparant le crime d'avoir trahi l'amitié et perverti l'innocence d'une jeune femme.

Mais pourquoi ne pouvais-je pas envisager froidement toutes ces choses et attendre paisiblement l'avenir avec l'arme que je possédais? — Non, je ne pouvais pas; je ne savais pas être tranquille, j'avais besoin de condamner ou d'absoudre. Tantôt je me demandais pourquoi je n'agissais pas tout de suite auprès de la comtesse pour qu'elle renonçât à des projets funestes à Roger; tantôt je me demandais si j'aurais jamais le courage de briser la fierté d'une femme si habile et le cœur d'une mère si passionnée. Si elle allait, en me voyant hostile, m'accuser d'avoir pour elle des sentimens indignes de ma raison et de ma dignité? L'idée d'être humilié, ridiculisé par elle m'était insupportable, et, quand je me représentais la scène qui pouvait avoir lieu, je passais des heures d'insomnie à préparer les dénégations les plus blessantes sans en trouver de suffisantes pour me disculper. Et puis toute cette énergie tombait. Je me sentais faible et pris de vertiges. Je me représentais des larmes, comme autrefois à Sévines, et je me disais que je n'étais pas né pour ce métier de bourreau.

L'obsession de mes pensées devint si cruelle, que je résolus de ne plus penser du tout, et je fis la guerre à mes souvenirs comme un médecin poursuivant pied à pied la maladie. Je me mis au régime, au moral comme au physique. Je me cherchai, en dehors de mes occupations domestiques qui ne m'enlevaient pas assez à moi-même, une passion, une manie quelconque, pour me détourner de l'examen de la réalité. J'essayai plusieurs choses. Je m'adonnai à l'horticulture. J'eus les plus belles roses à vingt lieues à la ronde; mais Roger me les cueillait pour les porter à sa mère, et je n'avais ni l'autorité pour l'en empêcher, ni le mérite de les offrir moi-même.

Je fis des essais de greffe et de taille pour les arbres fruitiers. On m'en fit de grands complimens; mais j'aurais voulu une occupation qui me donnât des jouissances élevées. Je m'imaginai de rapprendre la musique, que j'avais un peu étudiée dans ma jeunesse. L'intendant qui m'avait précédé avait laissé chez moi un vieux piano qui avait servi à sa femme et qu'on n'avait pas jugé valoir la peine d'être emporté. Je me mis en tête de le réparer, et j'en vins à bout. Je recollai les touches, je remis des cordes neuves, je regarnis les marteaux, je l'accordai, et enfin je le fis parler. Alors je rappris tout seul à jouer des valses et des romances, et même à en composer qui me parurent admirables, mais qui ne valaient rien et man-

quaient d'originalité. Roger, qui commençait à taper très adroitement sur son piano et qui avait du goût, ne se gêna pas pour me dire que je n'y entendais rien, et se borna à admirer la patience de mon travail de luthier.

Je pris le goût des échecs avec l'abbé qui venait le soir me donner des leçons. Il me trouvait des dispositions, mais je ne réussis jamais à le battre. Enfin j'arrivai à prendre le goût d'écrire et j'essayai de composer des romans. Ce fut un amusement très énergique, mais très douloureux pour moi. Je retombais toujours dans les faits de ma vie personnelle. Je prenais le goût et le maniement de la forme, mais je n'avais pas d'imagination. Je ne pouvais rien supposer, rien deviner en dehors de ma propre expérience.

Un jour, — c'était en 1855, par une belle soirée de juin, je me rappellerai toujours cette date, qui apporta tant de changement dans mon existence morale. — J'étais au bout de mon courage. En proie à un véritable accès de *spleen*, je revenais d'une ferme où ma surveillance m'avait appelé, et je me dirigeais vers mon pavillon, où l'on m'apportait régulièrement des repas que je ne mangeais plus. Je suivais une falaise assez escarpée, et à chaque pas je me disais : Pourquoi vivre avec cette maladie incurable? Il serait si facile d'en finir ! L'obsession devint si forte que je m'arrêtai devant une coupure à pic et sentis le vertige s'emparer de moi. Je n'y résistai pas. Il paraît que j'étendis les bras comme si j'allais me précipiter. Je n'en eus pas conscience et ne saurais dire ni si j'avais la résolution du suicide, ni si j'avais encore assez de force pour vaincre la tentation. Il me semble que je rêvais. Peut-être que je parlai sans le savoir. Tout à coup une voix me fit tressaillir, et je vis en face de moi Mme de Flamarande qui me regardait avec effroi. Je recouvrai ma lucidité pour me découvrir et m'effacer contre le rocher afin de la laisser passer. Elle passa sans m'effleurer; puis, s'arrêtant : — Est-ce que vous rentrez, monsieur Charles? me dit-elle.

— Oui, madame la comtesse.

— Tout de suite?

— A moins que madame n'ait un ordre contraire à me donner.

— Non, merci.

LIV.

Elle fit quelques pas et se retourna encore. J'étais resté immobile et la suivais des yeux, ne me demandant pas où elle allait ainsi à l'entrée de la nuit, cela m'était devenu assez indifférent, mais pensant avec amertume à l'espèce d'intérêt que j'avais cru lire dans son regard et qui n'était sans doute qu'une illusion de ma rêverie.

Je fus donc très surpris quand je la vis me faire signe d'aller à elle en même temps qu'elle venait vers moi.

J'obéis, et quand je fus près : — Pardon, si je vous rappelle, monsieur Charles, me dit-elle avec un sourire un peu contraint; mais,... est-ce que vous êtes sujet au vertige?

— Non, madame; je m'en suis guéri.

— Ah! c'est que... tout à l'heure il m'avait semblé... — et, s'interrompant, elle ajouta en riant : — c'est que j'ai le vertige, moi, et que je regrettais de m'être engagée seule dans un sentier pareil. Si ce n'est pas abuser de votre obligeance, je vous demande de m'accompagner à cette cabane que vous voyez là-bas presque sous nos pieds.

— Que madame la comtesse me permette de passer le premier.

— Passez, et donnez-moi le bout de votre canne en la tenant de l'autre bout. Si peu que je sente un point d'appui possible, je ne suis plus tentée de broncher.

Je la conduisis ainsi sans dire un mot jusqu'à la cabane d'un pauvre pêcheur malade à qui elle portait des secours. Je pensais malgré moi qu'elle avait là quelque rendez-vous et qu'elle m'autoriserait facilement à la quitter; mais elle me pria d'entrer avec elle afin de la ramener après.

Elle entendait fort bien la charité; elle n'était pas de ces femmes nerveuses qui surmontent violemment et inutilement le dégoût de la maladie et de la misère. Elle ne paraissait pas éprouver ce dégoût, mais ne faisait rien de superflu pour le braver. Elle envoyait le médecin ou le chirurgien et ne touchait une plaie que quand personne ne savait s'y prendre dans la famille. Elle n'allait en personne chez les malheureux que pour leur témoigner de l'intérêt et connaître leurs besoins. Elle y mettait une grande simplicité et se faisait aimer sans faire de frais pour poser la *bonne châtelaine*.

Au bout de quelques momens d'entretien avec le malade et sa femme, elle reprit avec moi le chemin du château par la plaine; c'était plus long, mais plus sûr, disait-elle. Je marchais derrière, je n'avais pas encore abjuré avec elle mes habitudes de domesticité; elle s'en aperçut et me dit sans affectation : — Le chemin est assez large, donnez-moi donc le bras, monsieur Charles, on ne voit plus très clair à se conduire.

Je lui présentai mon bras en silence. Une méfiance profonde s'emparait de moi. — Elle sait tout, pensais-je; donc elle me hait ou me craint. Peut-être Salcède s'est-il enfin aperçu de la substitution de son talisman. Elle veut le ravoir.

Mais elle me parla avec un grand naturel de toute autre chose que d'elle-même. Il ne fut même question que de moi. Elle ne marquait pas l'inquiétude que je lui avais supposée. Elle paraissait cu-

rieuse de ce que Roger appelait mes inventions. Elle m'interrogeait sur mes greffes de rosiers, sur l'habile réparation du piano, sur mes études musicales, sur mes parties d'échecs avec M. Ferras. Roger lui avait parlé de tout cela. Il n'y avait que mes études littéraires qui fussent restées connues de moi seul.

Comme elle me demandait à quoi je m'occupais avec le plus de plaisir, je lui répondis que j'avais le malheur de me dégoûter de tout au moment d'aborder les véritables difficultés, et je compris alors à ses réflexions que ma tristesse l'avait frappée ou lui avait été rapportée, et qu'elle s'en inquiétait charitablement. Je me tins sur mes gardes et renfermai l'amertume de ma vie au fond de mon cœur. Elle me quitta à l'entrée du parc en me remerciant de mon assistance sur un ton d'égalité qui me toucha; mais je me rappelai vite que c'était sa manière habituelle, je ne lui avais jamais vu avec personne un instant de hauteur.

Je fus pourtant très ému de cette promenade, et ma misanthropie en augmenta d'autant. Le lendemain, j'étais seul à faire des comptes devant ma fenêtre ouverte, et, après avoir fermé le registre, je restais dans une fixité douloureuse, lorsque deux ombres passèrent sur le cuir brillant de ma table, et je fis un effort pour sortir de ma torpeur; c'étaient Roger et sa mère.

— Le voilà dans ses extases, dit Roger, qui avait alors un peu plus de treize ans. Tu vois, mère, quelle figure il a! Il ne rit plus jamais, même avec moi! Juge s'il est malade! Et il ne se soigne plus, lui qui se soignait trop auparavant. Je t'ai amenée pour que tu le confesses, car, pour sûr, il a quelque grand chagrin, et à présent je te laisse avec lui. Il ne te résistera pas, il te dira son ennui, et tu le lui ôteras, ou il avouera qu'il est malade, et tu lui feras promettre de consulter tout de suite très sérieusement. Allons, monsieur Charles, ajouta-t-il en allongeant le bras pour me prendre l'oreille, obéis à ton enfant gâté, ouvre ton cœur au bon Dieu, c'est-à-dire à maman.

Ayant ainsi parlé, le cher enfant disparut, et je restai seul face à face avec sa mère, qui, accoudée sur l'appui de ma fenêtre, plongeait dans mes yeux hagards ses yeux d'une limpidité pénétrante. Ce regard fut si franchement affectueux que j'en subis le magnétisme. Fasciné et surexcité en même temps, je ne saurais dire pourquoi, voulant parler pour nier mon mal, je fus suffoqué par des larmes qui m'empêchèrent de dire un mot.

Elle me regardait toujours, et elle me prit la main en me disant d'une voix qui brisa toute mon énergie : — Pauvre Charles! — Il y avait tant de bonté, tant de sincérité dans son geste et dans son accent que je perdis la tête et m'écriai, sans pouvoir ni choisir ni retenir mes paroles : *Veille sur notre enfant!* Elle me regarda avec

une surprise qui n'avait rien de joué, et je me hâtai d'ajouter, tout éperdu : Voilà ce que madame la comtesse veut me dire !

Elle quitta vivement la fenêtre en me faisant signe de la fermer, et elle entra chez moi par la porte vitrée, qu'elle referma derrière elle. — Vous avez compris, me dit-elle avec feu. Je pensais à l'autre, à celui que vous aviez adopté alors que son père le repoussait et que sa mère désespérait de le retrouver. Charles, vous l'aimiez, je le sais; pourquoi l'avez-vous abandonné?

— Je l'ai abandonné, répondis-je, le jour où j'ai su qu'on vous l'avait rendu.

— Rendu ! Hélas ! je l'ai revu pour le quitter aussitôt, et je ne puis le voir que rarement et en secret. Vous savez bien cela, puisque vous avez deviné...

— Je n'ai pas deviné, madame, je sais..., je sais tout. Votre fils n'a plus besoin de moi.

— Vous savez tout,... et M. le comte?

— Il ne sait rien.

— Vous me le jurez sur l'honneur?

— Et sur la tête de Roger.

— Je vous crois, Charles, oh ! je vous crois ! J'espérais que M. de Flamarande se doutait de la vérité et que je devais quelque chose à sa tolérance. Il persiste donc à m'accuser, car, pour agir comme il l'a fait, il faut qu'il m'outrage dans sa pensée. Je sais bien que cela est. Il me l'a assez fait entendre sans jamais me permettre de protester. Voyons,... le moment est venu, vous seul pouvez me dire la vérité, je veux la savoir. Suis-je accusée d'avoir cédé à la violence ou à la séduction?

Elle parlait avec une assurance de fermeté qui m'ébranla, et je craignis qu'elle ne m'arrachât tous mes secrets. — Je supplie madame la comtesse, répondis-je, de ne pas m'interroger en ce moment où je me sens très abattu, un autre jour...

— Comme vous voudrez, reprit-elle. Ne parlons pas de moi, parlons de vous. Je vous vois très malade en effet, et par une cause toute morale que je crois deviner. Vous me savez informée des événemens de Sévines, et vous croyez que je ne vous pardonne pas le désespoir que vous m'avez causé. Eh bien ! je vous l'ai pardonné absolument aussitôt que j'ai su par la Niçoise les soins que vous avez eus pour mon pauvre enfant; c'est elle qui a raconté comment, elle et vous, vous vous étiez prêtés à l'enlèvement pour éviter quelque chose de pire. C'est elle qui nous a révélé la déclaration de M. de Flamarande, que vous lui avez montrée. Vous l'aviez exigée, cette déclaration, elle aussi a voulu en avoir connaissance. Vous l'avez toujours... Je ne vous la demande pas, elle est dans vos mains, je suis tranquille. Vous ne m'accusiez pas, vous ! vous saviez, vous di-

siez que mon mari était en proie à un accès de folie. Quand il demanda à voir l'enfant, cette nourrice crut qu'il voulait... Ah! mon Dieu, c'est affreux! mais elle m'a dit que vous l'observiez et que vous avez sauvé mon fils. Après cela, comment ne vous aimerais-je pas, Charles? Vous avez été bien habile à dissimuler, c'est vrai, vous m'avez laissé souffrir bien cruellement; mais j'ai compris votre silence. Le jour où j'ai connu les faits, j'ai vu pourquoi vous aviez caché mon fils à Flamarande, et je sais que tout a été combiné par vous dans son intérêt et dans le mien. Vingt fois j'ai été sur le point de vous en remercier, mais votre attitude et votre regard me disaient clairement : Ne me parlez pas, vous feriez échouer mon dévoûment, — ou peut-être étiez-vous engagé par serment avec mon mari, et je ne devais pas détourner de son devoir un homme si généreux et si austère; mais vous m'avez crue aveuglée, injuste, ingrate, vous me l'avez fait sentir une fois... J'aurais dû parler; que de chagrins cela eût pu épargner de nous entendre! c'était impossible alors, je ne savais pas tout, je ne vous connaissais pas assez. Je ne suis pas méfiante, mais il s'agissait de mon fils, et vous comprenez que pour un fils on soit capable de faire violence à tous ses instincts comme à toutes ses idées; puis j'ai cru plus tard que vous teniez à ne pas être interrogé. Depuis longtemps déjà je vous vois réservé, sombre et soigneux de m'éviter. Je m'en inquiète, Roger s'en alarme,... et hier je vous rencontre dans ces rochers faisant la figure d'un homme qui a de mauvais desseins contre lui-même. J'ai eu très peur pour vous, voilà pourquoi je vous ai demandé de m'accompagner, bien que je n'eusse en aucune façon le vertige. Allons, mon brave Charles, il faut à présent vous réconcilier avec la vie; vous vous ennuyez, vous vivez trop seul, vous vous persuadez que personne ne vous apprécie et ne s'intéresse à vous; vous vous trompez, vous êtes très cher à Roger,... et à moi encore plus. Voici ce que je vous propose d'accepter... — Et comme je faisais un geste de crainte : — Oh! n'ayez pas peur! je ne vous offre aucun don, je vous connais! Je veux seulement changer votre genre de vie, qui vous pousse à la consomption. Je veux que vous soyez notre hôte de tous les jours, c'est-à-dire que vous veniez dîner avec moi, Roger et M. Ferras. Vous ferez ensuite votre partie d'échecs. J'apprendrai, cela m'intéressera beaucoup. Ne résistez pas. Je sais ce que vous voulez dire : M. de Flamarande blâmera cette intimité. Il sera très facile de la suspendre pendant les rares et courtes apparitions qu'il fait ici, et si quelque autre personne s'offusque de me voir traiter amicalement l'homme savant et doux qui forme l'intelligence de mon fils, l'homme délicat et dévoué qui dirige les intérêts de sa vie matérielle, je vous assure que je ne me donnerai

pas la peine de répondre. Dans la solitude où je vis, j'ai besoin de société, et je n'en puis trouver de plus convenable et de plus légitime. Vous savez que, quand Roger s'absente, je mange avec Hélène, et personne ne le trouve mauvais. Eh bien! nous ferons table commune, et nous formerons ainsi une famille de braves gens aussi parfaitement élevés les uns que les autres. Promettez-moi de commencer ce soir, Charles. Roger viendra vous chercher.

Et, comme je balbutiais une réponse vague et troublée, elle me tendit encore la main en disant : — C'est convenu, et sortit.

LV.

J'eus bien de la peine à me remettre de l'agitation qui suivit un événement si imprévu. Je me sentais pris dans un piége; je me demandais avec effroi comment je pourrais m'en tirer. La séduction de cette femme était irrésistible. Elle me savait nanti d'une pièce au moyen de laquelle elle pouvait contraindre son mari à lui rendre son fils, et dès lors rien ne serait épargné pour me mettre dans ses intérêts. Comment et pourquoi avait-elle tant tardé? Avait-elle réellement compté sur ma loyauté inébranlable? Était-elle persuadée que je la croyais à l'abri de tout reproche? — Peut-être, car je n'avais révélé à personne au monde le rendez-vous du bois de Boulogne, non plus que mes découvertes ultérieures au Refuge. Elle pouvait donc espérer d'exploiter ma simplicité au profit de Gaston.

Hélas! me disais-je, quel malheur pour moi que cette victime de la sévérité conjugale ne soit pas une victime sans tache! Comme je serais heureux de me dévouer à elle, de lui rendre plus faciles et plus sûres les entrevues avec son enfant, de mériter sa confiance et de pouvoir me dire son sauveur et son ami, tandis qu'elle joue un rôle vis-à-vis de moi et va me forcer à en jouer un vis-à-vis d'elle!

Je n'étais pas encore décidé à profiter de son invitation lorsque Roger vint me chercher avec tant d'insistance et d'empressement qu'il me donna à peine le temps de faire ma toilette. Je me fis beaucoup prier. Ce dîner quotidien était très incommode pour moi qui n'aimais plus à m'habiller et qui en avais fort peu le temps. Je ne mangeais pas, je serais un convive maussade. Mon admission à la première table me ferait des jaloux, des ennemis par conséquent. Je serais blâmé par M. le comte d'avoir accepté un pareil honneur. Roger n'écouta rien; quand il voulait quelque chose, il le voulait passionnément. L'idée venait de lui. Il ne concevait pas qu'elle ne lui fût pas venue plus tôt. Il en prenait la responsabilité auprès de son père. Enfin il me saisit par le bras et m'emmena de force, car il était déjà robuste, et j'étais affaibli par une maladie de langueur.

Le dîner était servi dans une petite salle où jusque-là M. Ferras

avait mangé seul. Le brave homme, admis en même temps que moi et miss Hélène à l'intimité de la comtesse, ne montrait ni surprise ni satisfaction, ni embarras, ni déplaisir, ni curiosité. Peut-être était-il dans la confidence de quelque secret; peut-être était-il gagné à la cause de Gaston et chargé de me pénétrer; peut-être était-il l'insouciance même.

Nous fûmes servis par le groom que dirigeait miss Hurst. Cela ressemblait à une dînette d'écoliers prise en cachette du règlement. Évidemment madame voulait, en changeant ses habitudes et les nôtres, se ménager l'occasion incessante de parler avec moi de ses joies ou de ses peines maternelles. Elle fut adorable de bonté, Roger étincelant de gaîté. L'abbé parut fort à l'aise. Hélène, occupée de nous tous, ne parut pas songer à elle-même. Je remarquai que la comtesse la traitait comme une amie; celle-là, je n'en pouvais douter, était dans toutes les confidences.

Après le dîner, madame alla au jardin, et chacun de nous à ses affaires; mais elle exigea que la partie d'échecs eût lieu au salon de huit à dix heures, comme elle avait lieu ordinairement chez moi. Cela fut réglé une fois pour toutes. Roger voulut essayer ce jeu sérieux et faillit en devenir fou. Il y renonça vite. Madame essaya aussi par complaisance ou par politique. Elle y prit goût et devint en peu de temps d'une très jolie force. Quand je la gagnais, c'est qu'elle le voulait bien. Il venait rarement du monde le soir, et dans ces cas-là l'abbé et moi nous voulions nous retirer; elle nous obligeait de rester et de faire notre partie dans un coin. Je dois dire que personne ne fut scandalisé de me voir au salon. Ma réputation de probité et de savoir-vivre était établie dans le pays. Il y avait déjà quinze ans que l'on m'y connaissait.

Je m'étais attendu à des questions, à des insinuations, à de fausses confidences. Il n'en fut rien; madame ne me reparlait plus d'aucune chose secrète. J'avais refusé de me laisser interroger sous le coup de la première émotion, et, comptant qu'on y reviendrait, j'avais depuis préparé mes réponses; mais madame se le tint pour dit et n'y revint pas, ce qui semblait être un témoignage de haute déférence pour mon caractère. Elle causait d'autres choses avec moi, absolument comme elle eût fait avec son pareil, et jamais je ne surpris le moindre effort pour influencer mes idées au profit des siennes. Ce n'était pas une bienveillance particulière pour mon petit entendement; elle était la tolérance même, et tout le monde avait depuis longtemps remarqué que son genre d'esprit ou son caractère était tout l'opposé de ceux de son mari. Elle haïssait la dispute et permettait tout au plus la discussion. Elle était toujours et d'autant plus modeste qu'elle était devenue plus instruite, car

depuis plusieurs années elle travaillait pour faire travailler son fils, et son intelligence s'était extraordinairement développée. J'étais plus à même qu'autrefois d'en juger, j'avais travaillé aussi.

C'était en somme une personne étrange à force de sembler parfaite. Elle était aimée de tous ceux qui l'approchaient un instant, et ceux qui vivaient auprès d'elle en étaient à l'adoration. Il fallait bien subir le charme de cette bonté pleine de naturel et de cette suave douceur. Je ne m'en défendis plus lorsqu'à la longue je vis que mon attachement ne me créait aucun engagement contraire à mes résolutions, et peu à peu je me sentis renaître dans cette vie nouvelle, qui était pour moi comme une réhabilitation après les choses humiliantes que j'avais cru devoir m'imposer. Mon antipathie pour la femme coupable s'effaça comme un mauvais rêve. Était-il possible d'exiger d'elle une réparation plus soutenue, une soumission plus héroïque à la volonté de son mari, un dévoûment plus absolu au fils légitime, moins de trames ourdies contre son avenir, un sacrifice plus immense de son amour, passionné pourtant, pour l'autre enfant de son cœur?

En tout temps, je la plaignais, mais il y en avait où j'étais forcé de l'admirer. J'avais besoin de me rappeler qu'elle avait pour consolation d'écrire à Salcède : *Veille sur notre enfant!* Je ne pouvais non plus me défendre d'une profonde reconnaissance pour la nouvelle existence qu'elle me créait ainsi sans conditions, et comme pour le seul plaisir de remettre à sa place un malheureux être trop longtemps déclassé. Il est bien vrai qu'après les extrémités auxquelles mon zèle m'avait porté, je n'étais plus aussi sûr que je l'eusse été dix ans auparavant de mériter cette réhabilitation. Elle m'en croyait digne, elle ignorait mon long espionnage et ma terrible campagne au Refuge. J'usurpais donc ma place dans la haute estime qu'elle m'accordait.

Mais ignorait-elle absolument les excès de mon dévoûment pour Roger? Salcède n'avait-il pas découvert ma ruse? ne me ménageait-on pas d'autant plus qu'on avait lieu de me redouter? Ces réflexions troublaient souvent mon sommeil. Je me voyais englué dans des relations intimes qui rendraient bien pénible mon opposition aux projets de l'avenir; mais ces projets existaient-ils? Voulait-on amener M. de Flamarande à être forcé de reconnaître Gaston? oserait-on jamais lever ce drapeau? espérait-on le convaincre et le séduire en lui montrant Gaston devenu par les soins de Salcède un petit prodige d'intelligence et de savoir? Non, on ne pouvait pas oser ceci ni cela. Attendrait-on la mort du comte? On pouvait attendre longtemps. Il était encore jeune et avait pris le dessus sur l'affection chronique dont il avait été longtemps menacé.

En somme, les années s'écoulaient sans qu'aucune tentative fût faite en ce sens, et sans que Mme de Flamarande fît des absences possibles à constater. Je fis avec moi-même un compromis qui me rendit le calme intérieur. Je n'étais point rigoriste par système. Rien ne m'empêchait d'être l'ami discret et dévoué d'une femme excellente et charmante qui, mariée à un homme bizarre, avait cédé à un adolescent plus aimable et le gardait pour amant. Le fils de l'adultère exilé par le mari, non rappelé par la mère, adopté par le père véritable, tout cela pouvait être toléré, et je n'avais point à m'en mêler. J'avais craint qu'on ne voulût m'engager à protéger cette intimité illicite et à introduire l'enfant illégitime dans la famille légale. Rien de pareil ne s'était produit. Je pouvais désormais être en paix avec moi-même, subir sans effroi le doux ascendant de la bonté loyale, me pardonner d'en avoir douté au point de chercher contre elle, à tout prix, des armes exceptionnelles, me retremper enfin dans un milieu où mes facultés trop longtemps refoulées trouvaient tout le développement qu'elles pouvaient espérer.

LVI.

M. de Flamarande s'était imposé la tâche de venir voir sa femme et son fils deux fois par an, l'hiver à Paris, l'été à Ménouville. Lorsqu'il y vint en 1856, il me dit : — Je sais, Charles, que vous vivez à présent de pair à compagnon avec mon fils et sa mère. Je n'y trouve point à redire. Comme je ne veux pas que les plaisirs du monde pénètrent ici et que j'ai réglé la dépense annuelle en conséquence, je ne suis pas fâché qu'on sache ne point s'ennuyer dans son intérieur. Une vie plus dissipée, ajoutée à la dissipation naturelle de Roger, rendrait son éducation impossible. Quant à vous, plus vous verrez de près ce qui se passe, plus je serai tranquille. Vous ne me dites plus tout ce que vous savez. Je ne vous le demande pas, mais je suis certain que vous sauriez empêcher des entrevues irrégulières. Ne me répondez pas; je sais que l'enfant de Flamarande et sa mère ne sont plus étrangers l'un à l'autre. Je sais, bien que vous m'en ayez fait mystère, que le père élève le fils, et que par conséquent on n'a pas la prétention de me l'imposer. Tout est bien ainsi, on me donne la satisfaction qui m'était due et que je souhaitais. Laissez donc toute liberté aux entrevues de Flamarande ou d'ailleurs; pourvu que ni le père ni le fils ne paraissent jamais chez moi, je n'en demande pas davantage.

M. de Flamarande ne me permit pas de répondre, et s'en alla comme de coutume en raillant Roger de son ignorance et de sa légèreté.

La vie que l'on menait à Ménouville était fort restreinte. Monsieur avait effectivement fixé le chiffre de la dépense. Il ne voulait pas, disait-il, encourager les fantaisies de Roger et laisser le champ libre aux gâteries de sa mère. Madame ne se plaignait jamais de rien et se privait gaîment de tout pour mettre au service de son fils toutes ses ressources personnelles, qui n'étaient pas considérables. Je trichais un peu à leur insu pour que Roger pût avoir chevaux et chiens sans que la mère fît trop retourner ses robes et relustrer ses rubans. J'avais su mettre assez d'ordre dans ma gestion pour que M. le comte trouvât de l'amélioration dans ses recettes sans se douter que certains excédans payaient les amusemens de Roger et les charités de madame. Elle l'ignorait, car elle s'y fût refusée en ce qui la concernait. Quelquefois elle paraissait étonnée, après avoir tout donné, d'avoir encore quelque chose; mais elle n'y connaissait rien. Son mari l'avait tenue en tutelle au point qu'elle ne savait pas mieux calculer qu'un enfant.

Roger, tout en ne travaillant rien, apprenait pourtant beaucoup de choses. Il ne mordit jamais aux mathématiques et aux sciences abstraites. Il n'avait pas non plus de goût pour les sciences naturelles, mais il aimait la musique et la littérature, il lisait volontiers l'histoire et apprenait les langues vivantes avec une admirable facilité. Sa mémoire lui tenait lieu de grammaire, comme son instinct musical de théorie. Très bien doué, il plaisait tellement qu'on ne songeait pas à lui demander d'acquérir. Il acquérait pourtant dans la sphère de ses tendances par l'insufflation patiente et enjouée de sa mère, qui savait si bien l'instruire en l'amusant. Quand je lui exprimais mon admiration : — Je n'y ai aucun mérite, me répondait-elle. Il est si tendre et si aimable, si pur et si aimant, qu'on est payé au centuple de la peine qu'on se donne pour lui.

Cependant les passions commençaient à parler, et elles annonçaient devoir être d'autant plus vives que l'enfant avait vécu dans une atmosphère plus chaste. A un voyage que je fis dans l'hiver à Paris pour les affaires de la famille, je découvris des choses dont madame ne se doutait pas encore. A dix-neuf ans, mon Roger découchait déjà de temps en temps; entraîné par des petites moustaches de son âge, il jouait gros jeu et nouait des relations plus que légères à l'insu des parens. Il fut forcé de me l'avouer; je n'étais pas de ceux qu'on trompe. J'eus à payer quelques dettes que je ne pouvais faire figurer sur mes comptes et dont je lui avançai le montant sur mes économies; elles étaient très minces, et il comprit qu'il n'y pouvait recourir souvent. Il jura de se corriger, tout en pleurant et m'embrassant. Il me bénissait surtout de lui garder le se-

cret vis-à-vis de sa mère; tout ce qu'il craignait au monde, c'était de lui faire de la peine.

Cette candeur de repentir s'effaça vite, et je vis bien, l'été suivant, que de nouvelles folies n'avaient pu être cachées à madame. Elle avait payé sans reproche, mais elle avait dit : — Je ne suis pas riche ; quand je n'aurai plus rien, que feras-tu?

Je vis madame si gênée que je me décidai à écrire à M. de Flamarande pour lui remontrer qu'un jeune homme de vingt ans, destiné à être l'unique héritier d'une grande fortune, ne pouvait pas vivre comme un petit bourgeois de campagne, et qu'à mon avis M. le vicomte devrait commencer à toucher une pension convenable. Monsieur me répondit qu'il ne ferait pas de pension avant l'âge de vingt et un ans révolus; mais il trouvait nécessaire que Roger voyageât pendant une année pour voir et connaître le monde. Il ordonna qu'il eût à partir sur-le-champ pour l'Allemagne, et il traça un itinéraire détaillé que l'abbé Ferras devait suivre à la lettre. C'est lui qu'il chargeait de la dépense, et il en fixait le chiffre, qui était assez large, mais nullement élastique. Tout ce qui le dépasserait serait à la charge du gouverneur. M. de Flamarande n'appelait aucunement son fils à Londres; il lui donnait des lettres de crédit et de recommandation pour Berlin, Vienne, la Russie, Constantinople et l'Italie. Au bout d'un an juste, il fallait être rentré à Ménouville, où M. le comte *espérait* que madame resterait durant l'absence de son fils.

Mme de Flamarande s'attendait à cette décision. Elle la trouvait fort dure, il lui eût été si doux de voyager avec son fils! Elle ne comprenait pas non plus qu'un jeune homme dans l'âge des entraînemens dût gagner à être séparé de sa mère. M. le comte en jugeait autrement. Il m'avait souvent dit qu'il n'y a pas de frein possible aux passions de la première jeunesse, que les mères les rendent plus âpres encore en voulant les calmer, et que le seul remède, c'est de les mêler au mouvement de l'existence, afin d'empêcher les mauvais attachemens de s'enraciner.

Qu'il eût tort ou raison, comme personne n'avait jamais eu l'idée de lui résister, le départ de Roger eut lieu sans délai. M. Ferras accepta son mandat avec la tranquille douceur qui lui était habituelle et sans marquer aucune inquiétude. Mme de Flamarande lui épargna les recommandations, sachant qu'il ferait de son mieux avec ponctualité, et elle cacha à Roger le déchirement de ses entrailles. Roger lui cacha le plaisir qu'il éprouvait à changer de place et à voir du pays. Il adorait sa mère et pleura en la quittant. Elle eut le courage de ne pleurer que quand il fut parti.

J'étais resté près d'elle sur le perron, d'où elle suivait des yeux

la voiture, et je ne songeais pas à me retirer, car, moi aussi, je m'étais contenu et je ne pouvais plus retenir mes sanglots. C'est en ce moment d'affliction suprême où, seul, je partageais énergiquement ses regrets, qu'elle m'ouvrit enfin son cœur.

— Charles! me dit-elle en se jetant presque dans mes bras, voici la première fois depuis vingt ans que je suis sans lui et sans l'*autre*. Je n'ai jamais quitté Roger que pour aller embrasser ou regarder Gaston à la dérobée. Ah! si j'avais à présent le cher exilé près de moi; je me sens mourir d'être seule!

Je crus que c'était une prière de l'aller chercher. — Ici? m'écriai-je, c'est impossible!

— Je le sais bien, répondit-elle, et je n'ai jamais songé à l'y faire venir. M. de Flamarande veut qu'il soit à Flamarande. Il y est et y restera tant qu'il consentira à y rester, car le voilà en âge d'être libre, et il est possible qu'il veuille changer de résidence et de situation. Jusqu'à présent je me suis flattée que mon mari me le ramènerait quand il aurait vingt et un ans, et c'est pour cela que je tenais à le laisser à Flamarande, dans la position apparente où on l'avait mis. On le voulait paysan, il est paysan; courageux, fort et patient, il est tout cela. Il a donc été religieusement tenu dans les conditions exigées, et on n'aurait pas de prétexte pour le repousser; mais il a vingt et un ans, et on ne le rappelle pas, on ne veut pas le rappeler! N'est-ce pas, Charles, on prétend l'ensevelir et le renier à tout jamais? Dites-moi la vérité. J'ai nourri de longues illusions, mais je vois que mes amis avaient raison de ne pas les encourager, et à présent je veux connaître mon sort. Dites-le-moi, vous savez que je n'abuse pas des questions.

— Puisque madame la comtesse l'exige, et qu'elle a le droit de savoir la vérité, je la lui dirai. Il est certain que M. de Flamarande est plus que jamais décidé à n'avoir qu'un fils.

— Alors Mme de Montesparre avait raison; il m'a condamnée sans retour sur une apparence. Dites-moi tout, Charles. Cette fois j'insiste sur une question que je vous ai déjà faite il y a longtemps. Suis-je accusée d'avoir lâchement cédé à la brutalité d'une surprise infâme ou d'avoir trahi sciemment l'honneur conjugal? Répondez sans crainte. Je peux tout supporter à présent!

Il y avait tant d'assurance dans sa voix, tant de fierté dans son regard, que je fus fortement ébranlé. Si je n'avais eu sur moi la preuve de sa faute, je serais tombé à ses pieds pour lui demander pardon de mes doutes.

Je lui répondis ce qui était vrai : — Le comte de Flamarande ne s'est jamais expliqué catégoriquement avec moi sur ce point délicat. Évidemment son esprit s'est porté alternativement vers cha-

cune de ces hypothèses, mais il n'a rien conclu, sinon que Gaston n'était pas son fils, et rien au monde n'a pu ébranler sa résolution de l'éloigner sans retour.

— La déclaration qu'il vous a signée pourtant, et que vous avez été forcé de montrer à la nourrice pour la tranquilliser?

— Cette déclaration, je l'avais exigée. Il me l'a reprise depuis.

Ici je mentais, j'avais toujours ce précieux papier d'où dépendait l'avenir de Gaston; mais Mme de Flamarande mentait plus énergiquement que moi en niant la nature de ses relations avec Salcède; nous étions à deux de jeu. Elle fut très abattue en voyant échapper le moyen de salut sur lequel elle avait le plus compté. Elle devint pâle et s'assit sur un banc, car nous parlions en marchant dans le parc.

Mais elle avait trop souffert toute sa vie pour n'avoir pas l'habitude d'un grand courage. Allons! dit-elle avec un profond soupir, on veut qu'il soit le fils de Salcède, et à moins d'entamer une lutte pleine de dangers et de scandales, il faut que mon fils ait le père que M. de Flamarande lui attribue! C'est monstrueux, mais c'est comme cela!

— Je m'étonne, repris-je, que madame la comtesse, qui se montre si forte de son innocence et si indignée des soupçons de son mari, ne se soit jamais expliquée résolûment avec lui, du moment où elle a su les motifs de son éloignement pour Gaston.

— Je l'ai tenté une fois, j'avais surmonté la frayeur qu'il m'inspire. J'étais prête à exiger, à menacer. Alors il entra en fureur, et menaça à son tour, de quelle atroce menace, vous le savez : il me séparait de mon autre enfant; il partait avec lui pour l'étranger. Il me laissait libre de plaider en séparation, il se laissait condamner par défaut, mais il mobilisait sa fortune au profit de Roger seul et l'élevait dans cette notion atroce que sa mère lui préférait le fils de l'adultère. Il a fallu me soumettre et me résigner au silence.

— Je dois dire à madame, pour la tranquilliser au moins sur un détail, que M. le comte est informé, — j'ignore absolument par qui, — de ses entrevues secrètes avec M. Gaston et M. de Salcède. Il est résolu à fermer les yeux là-dessus et n'exige pas que M. Gaston soit éloigné de celui qui s'est consacré à son éducation.

— Il n'y a pas de mérite, reprit la comtesse avec vivacité, il a découvert cela bien tard, et je sais que ce n'est pas par vous. Il n'était plus temps alors de disposer de Gaston comme d'un petit enfant. Il n'était pas en son pouvoir d'éloigner M. de Salcède de Flamarande, puisqu'il est établi là sur une terre qui lui appartient. Quant à m'empêcher de voir mon fils à la dérobée et sans lui faire savoir qui je suis et qui il est,... oui, il le pouvait. C'est pourquoi

je tremble, et n'ai jamais pu embrasser Gaston sans subir la terreur de perdre Roger. Vous me dites qu'il tolère ces entrevues. A la bonne heure! Je sais bien qu'il ne m'a jamais fait l'honneur d'être jaloux de moi!

— Madame se trompe, il fut un temps...

— Un temps bien court où je pouvais me croire aimée; mais pour avoir été sitôt changée en mépris, il fallait que l'affection fût bien peu sérieuse.

— Madame me permettra de lui dire que la faute en est à M. de Salcède. Il a fait bien du tort à madame!

— Oui, vous l'avez vu sortir de mon appartement, où mon mari l'avait trouvé, tandis que moi *je ne le savais pas;* mais Salcède ne m'y *savait pas* non plus! Sa faute est légère, et elle est si bien réparée!

— Il ne peut pas la réparer envers Gaston, qu'il a privé de nom et de fortune.

— Eh bien! Gaston aura la fortune et le nom de Salcède.

— Madame la comtesse en a la certitude?

— Oui.

— M. de Salcède est bien jeune encore pour renoncer à s'établir.

— Je suis sûre de lui.

— Et madame s'arrête à la résolution de lui laisser adopter M. Gaston?

— Il le faut bien, puisque le véritable père est inexorable! Oui, je m'arrête à cette résolution, quelque douloureuse qu'elle me soit. J'avais au moins espéré qu'un mariage entre M. de Salcède et Mme de Montesparre donnerait à mon fils une mère tendre sans que le marquis fût condamné au célibat; mais Mme de Montesparre, après avoir admis cette idée, la rejette et paraît avoir d'autres projets pour son compte.

— D'ailleurs, observai-je avec un peu d'irréflexion, M. de Salcède n'a jamais admis la pensée de ce mariage.

— Vous le savez, Charles? vous en êtes sûr? Comment pouvez-vous savoir cela?

— La manière dont il s'est dévoué au fils de madame la comtesse prouve de reste la fidélité de son attachement.

— Oh oui! s'écria-t-elle avec une émotion qu'elle n'essayait pas de me cacher, c'est un ami fidèle, admirable! Grâce à lui, Gaston, qui était condamné à vivre ignorant, inculte, abruti peut-être par l'isolement, a reçu un développement complet. C'est un homme à présent, et c'est déjà un homme d'une réelle valeur comme celui qui l'a formé!

Il me sembla que Mme de Flamarande levait le masque et s'abandonnait à moi en toute confiance.

LVII.

A partir de ce jour, Mme de Flamarande m'entretint de ses peines. Elle les sentait plus vivement depuis qu'elle était séparée de Roger, et, n'étant plus forcée par sa présence de les renfermer, elle avait besoin de me les dire. J'eus ainsi toute la révélation de sa vie de contrainte et de secrète irritation. Elle n'était pas une victime aussi passive que je l'avais cru. L'amour maternel lui avait donné des forces surhumaines pour surmonter sa douleur, mais elle n'en avait pas moins ressenti violemment ce qu'elle appelait l'injure qui lui avait été faite, et sur laquelle je trouvais qu'elle revenait trop souvent. Je ne pus m'empêcher une fois de le lui dire et de lui avouer que, la cherchant et la suivant partout pour lui parler de Gaston, dans un temps où je la croyais calomniée, j'avais surpris son rendez-vous au bois de Boulogne avec M. de Salcède.

Je fus stupéfait de l'assurance avec laquelle elle me dit en me regardant en face : — Eh bien! si vous avez entendu ce que je lui disais, tant mieux. Trouvez-vous étonnant que j'aie donné le plus pur de ma tendresse à un homme qui me rendait mon fils et qui lui donnait toute son existence? Cherchez donc un autre homme dans le monde qui, même étant le père de cet enfant, lui eût ainsi tout sacrifié jusqu'à aller vivre en paysan dans un désert de neige pour le voir tous les jours et l'instruire lui-même paternellement! Est-ce M. de Flamarande qui a eu pour Roger ces soins assidus et cette tendresse immense? On s'en étonnerait peut-être moins chez un vieillard; mais M. de Salcède était presque un enfant lui-même quand il s'est consacré à mon enfant. Il a été véritablement un ange, et je ne lui aurais pas dit que je l'aimais de toute mon âme! Est-ce que vraiment, Charles, vous me blâmeriez d'avoir vu en lui depuis ce jour mon meilleur ami?

Elle parlait avec tant de conviction que je ne trouvais rien à lui répondre à moins de briser les vitres. Elle semblait me dire : — Eh bien! oui, je l'ai aimé le jour où j'ai su que j'étais torturée à cause de lui. Jusque-là j'étais innocente, et Gaston est légitime; mais l'effet des accusations injustes de mon mari a été de me jeter dans les bras d'un homme plus digne de ma passion.

Si j'avais pu croire que cela fût vrai, je lui aurais donné l'absolution; mais la preuve que j'avais du contraire! Je ne pouvais pas la lui mettre sous les yeux, cette preuve que je rougissais d'avoir conquise. Je ne me sentais capable de la montrer que dans un cas de péril extrême pour Roger.

J'obtins facilement la confidence détaillée de ses entrevues avec Gaston. Elle faisait secrètement tous les ans, vers le mois de mai, un voyage à Montesparre. De là, déguisée en paysanne, elle allait soit à Flamarande, où elle entrait par un couloir souterrain aboutissant à l'intérieur du donjon habité par Ambroise et Gaston, soit au Refuge, d'où, selon elle, M. de Salcède s'exilait pendant quelques jours, soit dans quelque foire du pays où Ambroise, accompagné du jeune homme, conduisait les chevaux élevés par Michelin. Pour les vêtemens, les connaissances spéciales, le langage et les manières de surface, Espérance était bien le fils de Michelin ou d'Ambroise. Il ne lui en coûtait pas de parler le patois, d'équiter pour la montre les chevaux nus, de manger au cabaret, de faire échange de quolibets avec les maquignons. On était tout surpris de découvrir en lui un homme parfaitement civilisé quand il se retrouvait avec ses pareils. La comtesse me raconta sa dernière entrevue avec lui.

— Cette année, c'était dans un buron du Puy-Mary, me dit-elle. Il lui avait pris fantaisie d'aller passer la saison sur les hauteurs avec les bergers, et M. de Salcède ne l'en avait pas détourné, pour des raisons qu'il ne m'a pas précisément dites, mais que j'ai devinées.

— Dois-je essayer de les deviner aussi?

— Oui, essayez.

— L'amour a dû parler déjà au cœur de ce jeune homme.

— Justement! Mais ce n'est pas, comme chez Roger, une fièvre que peut apaiser la première beauté venue, sauf à être oubliée pour une autre le lendemain. Gaston, élevé dans un milieu sauvage avec des idées romanesques, rêve l'amour exclusif, éternel. Déjà depuis quelque temps Salcède le trouvait triste et préoccupé, il ne pouvait plus travailler. Il a presque confessé son intention d'épouser Charlotte Michelin.

— Ma filleule?

— Votre filleule. Elle est charmante, aussi sage que jolie et très intelligente. C'est l'élève de Gaston, comme Gaston est l'élève de Salcède, et je crois bien que, moralement parlant, elle n'est inférieure à personne dans le monde; mais Gaston est trop jeune pour s'établir, et la position qu'on lui a faite présente d'étranges obstacles. Il ne peut se marier sans avoir un acte d'état civil, et nous ne pouvons lui révéler que le sien est à la mairie de Sévines. Il lui faudrait je ne sais quel acte de notoriété, dressé à Flamarande, qui ne lui donnera d'autre nom que celui d'Espérance, sous lequel on l'a toujours connu, et qui demande des formalités. Enfin, voyant qu'il fallait tout au moins attendre, mon cher fils a voulu s'éloigner de Charlotte et tâcher de l'oublier au moins pendant quelque temps. Vous voyez par là les principes et la chasteté de ce jeune homme,

élevé dans la solitude par un savant, qui est aussi un philosophe religieux.

Voyant approcher l'époque de notre rendez-vous annuel, il se proposait de descendre au Refuge; mais j'ai voulu le surprendre dans son chalet, où Ambroise m'a conduite à l'entrée de la nuit. Il faisait un temps magnifique. Toutes les bonnes senteurs de la forêt et de la prairie montaient vers nous, les ruisseaux chantaient des hymnes de réjouissance, et mon cœur chantait avec eux. J'envoyais des tendresses aux étoiles, qui sont si belles dans ce pays-là; je suis comme folle toutes les fois que j'approche de mon cher fils exilé. Il ne m'attendait pas encore, il dormait. Les chiens ont fait peu de bruit. Ambroise, qui les connaît, les a vite apaisés, et il est descendu dans cette baraque, qui est une espèce de cave creusée dans le rocher avec un toit de planches au-dessus. Il s'est assuré que Gaston y était seul et l'a doucement averti. Ah! Charles, si vous aviez entendu le cri de son cœur dans son premier réveil! Le mien en a été si pénétré que j'ai béni Dieu de me donner de pareils momens de bonheur au milieu de mon infortune. Il a gravi son échelle, il s'est élancé vers moi d'un seul bond, comme un daim qui sort de son refuge. Il y a longtemps que vous ne l'avez vu, Charles; vous ne pouvez pas vous figurer comme il est beau! Il est peut-être encore plus beau que Roger; il a des yeux de diamant noir, des cheveux de soie tout naturellement frisés, un sourire imperceptible qui a des profondeurs inouies de sympathie et de compréhension. Il n'a pas encore la moindre barbe, et il est plus petit que Roger, qui pourtant a l'air moins fort et moins homme que lui. Gaston n'est pas non plus, à beaucoup près, aussi démonstratif, il a la gravité et la retenue du paysan. Il ne m'étouffe pas de baisers comme son frère, il se couche à mes pieds et colle ses lèvres à mes mains; mais j'y sens ses larmes, et dans un simple mot de lui il y a plus que dans un torrent de paroles charmantes.

Je l'avais à peine embrassé qu'Ambroise, qui faisait le guet, est venu me reprendre pour me cacher. Deux autres vachers arrivaient avec un troupeau de chez Michelin pour prendre la place d'Espérance, qui, comptant me voir au Refuge, avait annoncé une absence de quelques jours.

L'échange des paroles et l'installation des animaux m'ont paru bien longs. J'entendais la voix de mon fils dominer avec autorité les autres et les plaintes des bêtes impatientes, et cette voix de pasteur montagnard me semble toujours si étrange dans sa bouche! Je l'écoutais avec stupeur, je le regardais agir. Quelle énergie! J'avais peur pour lui, car les vaches étaient pressées de revoir leurs veaux enfermés dans une grande étable, et elles menaçaient de

tout briser. Enfin Gaston a simulé un départ et a fait des adieux en résistant à ses compagnons, qui voulaient le garder la nuit et lui disaient qu'il était fou de se mettre en voyage à pareille heure. Ne pouvant les éloigner de moi, il voulait m'emmener ailleurs, et nous avons gagné avec Ambroise une autre solitude où, dans une grange déserte et à demi ruinée, Ambroise faisant sentinelle au dehors, nous avons pu causer, mon enfant et moi. En retrouvant sa voix douce, son langage pur, sa prononciation exquise comme celle de Salcède, je m'émerveillais de ces soudaines transformations qui se produisent en lui, comme s'il y avait en mon enfant deux hommes différens. — N'en soyez pas surprise, me disait-il. Au fond, il n'y en a qu'un, ou du moins il y en a un qui domine, c'est le sauvage. — Et, comme je me récriais, il m'a expliqué ses tendances telles qu'il les connaît et s'en rend compte à présent. Il aime la nature avec passion et ne se plaira jamais à d'autres spectacles; les arts lui parlent peu, il les ignore et ne sent pas le besoin de les connaître. Il est artiste pourtant par le sentiment poétique des beautés naturelles; mais il ne se contente pas d'une admiration vague. Il veut connaître le pourquoi et le comment des choses terrestres. Il est naturaliste passionné, et voilà pourquoi il se traite de sauvage, parce que, selon lui, la solitude est un charme qui domine tout et qui ne peut jamais s'expliquer. — C'est, dit-il, qu'elle répond à un instinct mystérieux de l'homme primitif, et qu'à moins d'être cet homme-là on ne peut pas s'en faire une idée. Je vous explique cela comme je peux, Charles, car je devine un peu mon fils sans le bien comprendre. Je ne suis pas un être primitif, moi, j'appartiens à la société, qui m'a formée pour vivre en elle et selon elle : mais, quand Gaston me parle du parfum particulier qui émane du désert, et d'un certain ordre d'idées que les hauteurs de la montagne font éclore, je me sens émue de son émotion, et je vois la nature à travers ses regards.

— Ne pensez-vous pas, dis-je à Mme de Flamarande, que cet amour de la solitude est, chez le jeune homme amoureux, un désir de ne pas quitter le milieu où vit la jolie Charlotte?

— Ah! répondit-elle, il y a de cela certainement; mais je ne devais pas l'interroger, et je n'eusse pas osé le faire. Que lui dire pour lui faire comprendre qu'il n'est pas par le fait le sauvage qu'il veut être, qu'il appartient à cette société qu'il repousse, qu'il a une famille, un père sans lequel, après tout, il ne peut disposer de son sort pour contracter un mariage régulier? Que M. de Flamarande le veuille ou non, son fils lui appartient, et je ne sais pas jusqu'à quel point nos consciences, la mienne comme celle de M. de Salcède, et comme la vôtre, Charles, nous permettraient de rompre les liens de la famille pour unir Gaston à Charlotte. S'il prenait fantaisie à

mon mari de reconnaître son fils, il ne consentirait jamais à une telle union, et, s'il la trouvait contractée, il en invoquerait certainement la nullité.

LVIII.

Ces confidences de Mme de Flamarande firent naître en moi une idée que je crus très bonne. Je la voyais prête à céder aux suggestions de M. de Salcède, qui voulait adopter Gaston et ne lui jamais révéler ses droits légaux au nom et à la fortune des Flamarande. La mère hésitait pourtant encore, s'attachant à un reste d'illusion sur le pardon possible de son époux, et répugnant évidemment à l'espèce d'aveu impliqué dans l'adoption de son fils par son amant.

Ces craintes comme ces espérances me semblaient également vaines. Jamais M. de Flamarande ne reviendrait sur sa décision, et ma conviction me défendait d'y travailler. Mme de Flamarande n'avouait rien en gardant le secret de sa maternité, et tout était mieux ainsi. Roger restait à jamais le fils unique, ce qui était le but unique de mon action dans la famille.

Mais en se faisant connaître à son fils aîné, la comtesse avait créé un précédent redoutable. Était-il possible qu'il la prît pour une paysanne sous un déguisement si peu approprié à son genre de beauté? Elle m'avait raconté qu'il n'avait jamais cherché à rien savoir d'elle, et que, même à mesure qu'il avait grandi et compris les choses de la vie, il avait désiré ne rien savoir de lui-même. Il se trouvait heureux de voir sa mère, il l'adorait; il n'admettait pas qu'elle eût à se justifier de quelque soupçon que ce fût de sa part; enfin, merveilleusement endoctriné par le marquis de Salcède, il n'avait aucune ambition, aucune curiosité, et son amour filial s'appuyait sur la rigidité d'une sorte de religion romanesque au-dessus de toutes les considérations et de toutes les préoccupations sociales.

Malgré toutes ces précautions, le premier hasard venu pouvait lui faire rencontrer la comtesse de Flamarande et reconnaître sa mère. Dès lors toutes choses pouvaient changer de face à ses yeux. Je suis très sceptique, je ne crois pas aux éternels enthousiasmes de la jeunesse. Cette découverte devait, à mon sens, éveiller son ambition et compromettre la sécurité de son frère. Qui sait si alors, par crainte du scandale, M. de Flamarande n'eût pas consenti à laisser publier la déclaration qu'il m'avait confiée, sauf à ne jamais admettre ce fils illégitime dans son intimité et à éloigner Roger de sa mère et de lui?

Il me sembla qu'Espérance, marié avec Charlotte sous un nom quelconque qui lui serait attribué par un acte de notoriété établi à

la mairie de Flamarande, endosserait forcément un nouvel état civil et aurait plus de peine à prouver qu'il était l'enfant né à Sévines et nourri à Nice. Que mes calculs fussent justes ou non, il y avait là quelque chose à tenter. Je savais par Mme de Flamarande que Michelin n'était pas contraire au mariage de sa fille avec Espérance, qui était en somme un bon parti quant aux ressources présentes (je faisais toujours toucher la pension), mais dont l'absence de nom et de famille avouée lui répugnait un peu. Michelin avait des idées aristocratiques dans son genre. Il avait découvert, dans de vieux actes, que ses ancêtres avaient régi la ferme et habité le manoir de Flamarande dans des temps reculés; il se croyait presque noble, et, voyant tomber sa postérité en quenouille, il ne trouvait pas que le nom d'Espérance pût conserver l'antique lustre de celui de Michelin.

Il y avait une chose bien simple à faire, c'est que M. de Salcède reconnût Espérance pour son fils ou procédât à son adoption pour lui faciliter le mariage; mais M. de Salcède approuverait-il ce mariage, voilà ce que je ne pouvais pas savoir, ce que madame elle-même ne savait pas, n'ayant pas encore attaché une grande importance à l'inclination du jeune homme.

Une autre chose plus simple encore, c'était que Michelin attribuât par contrat de mariage son glorieux nom à l'enfant qu'il avait élevé. Pour l'y décider, M. de Flamarande pouvait bien faire un petit sacrifice. Une dot de quarante ou cinquante mille francs serait pour Espérance une fortune devant laquelle tout scrupule s'évanouirait. Je pouvais faire parvenir ce don anonyme à l'insu de tous. Peut-être alors M. de Salcède se déclarerait-il le père réel ou adoptif, soit pour empêcher le mariage, soit pour le consacrer.

Dès que ce dessein fut conçu, il me passionna et me fit recouvrer mon ancienne activité. Peut-être que, comme on me l'a reproché plus tard, je cédais à un besoin d'intrigue qui était en moi une fatalité et me faisait dépérir dans l'inaction de la vie passive. Quant à moi, je pensais fermement servir Roger et agir providentiellement sur les destinées de la famille.

Il me fallait l'assentiment de M. de Flamarande, et il n'y avait pas de temps à perdre, car la comtesse, profitant de l'absence de Roger, se disposait à partir pour Montesparre. Je la priai de différer de quelques jours et prétendis que j'allais faire une dernière tentative auprès de son mari. Cette offre répondait tellement à son désir, qu'elle m'en témoigna sa reconnaissance et pressa mon départ pour Londres. Là m'attendait la rencontre d'un événement qui devait tout remettre en question. M. de Flamarande était gravement malade; l'hépathie avait fait soudainement d'effrayans pro-

grès. Je le trouvai au lit, en proie à de vives douleurs. Sa figure décomposée était couleur de terre. Il avait tout d'un coup vieilli de vingt ans. Dès le premier coup d'œil, je le jugeai perdu.

Il voulut me parler tout de suite, et, malgré ses souffrances, il ordonna de me laisser seul avec lui. — Le temps presse, me dit-il. Je sais que je suis condamné. N'écrivez pas à ma femme; je ne puis la recevoir ici. Vous dites que mon fils est à Moscou ou à Odessa. Il n'arriverait pas à temps pour me voir. Il m'écrit peu et ne me marque pas un grand attachement. Moi, je regrette de ne pouvoir faire de lui le cas que j'aurais souhaité. Il y a une fatalité, Charles, j'ai voulu aimer exclusivement Roger, et je n'ai trouvé en lui rien de ce que j'eusse exigé. Je quitte la vie sans regret. Depuis quelques années, le *spleen* anglais s'est emparé de moi. Peut-être me serais-je brûlé la cervelle, si la maladie ne se fût chargée de me délivrer de l'existence. Avant de mourir, je tenais à vous voir. Vous venez à propos. Avez-vous toujours la déclaration relative à Gaston que vous m'avez fait signer?

Je craignis qu'il ne voulût la confirmer. Il me paraissait prévenu contre Roger. J'eus peur pour mon cher enfant. Je répondis que dans une course auprès de Ménouville, où mon cheval m'avait emporté dans la rivière, j'avais été mouillé au point que les papiers que j'avais sur moi avaient été anéantis.

J'avais eu tort de m'inquiéter. Le comte se montra très content de l'aventure. — J'espère, me dit-il, que vous ne me trompez pas; mais, quoi qu'il en soit et quoi qu'il arrive, jurez-moi sur votre salut éternel et par le nom du Christ que jamais vous ne produirez cette pièce en faveur de l'enfant étranger. — Je le jurai par l'amour que je portais au fils légitime. — Vous n'avez pas hésité, reprit-il. Je vois que vous êtes revenu de vos illusions sur la vertu... il faillit dire *de ma femme*, mais il se reprit par sentiment des convenances et dit : *des femmes*. Je ne répondis rien, j'étais trop convaincu de la faute de madame pour protester, mais j'avais trop d'attachement pour elle pour l'accuser. Je me renfermai dans le silence. — A présent, reprit-il, réglons le sort du fils de M. de Salcède. Son père l'ayant pour ainsi dire avoué, cet enfant n'a plus besoin de moi, et j'espère que vous ne faites plus rien pour lui.

— Pardon, monsieur le comte, et même je vais vous demander de faire davantage. — Et je lui exposai mon plan. Il l'écouta avec beaucoup de lucidité, l'approuva et me fit prendre quarante mille francs dans son secrétaire, afin que cet article n'eût pas à figurer sur mes comptes.

Après cet entretien, il se sentit plus mal et demanda le prêtre. Quand il se retrouva seul avec moi, il me dit : — Je ne puis plus

rien écrire, mais je vous charge de dire à ma femme qu'à l'article de la mort je lui pardonne tout. Il se peut qu'elle feigne de dédaigner mon pardon, car elle a la prétention d'être l'offensée. N'importe, c'est mon devoir, je l'accomplis.

— Mais monsieur le comte ne va pas jusqu'à reconnaître Gaston?

— Non certes! Dieu ne me commande pas le mensonge! — Ce fut sa dernière parole. Il tomba dans un profond assoupissement et mourut dans la nuit. Je trouvai sous son oreiller un papier à mon adresse. Il me faisait un don en *banknotes* de cent mille francs et me chargeait de porter son corps embaumé à Flamarande, afin qu'il fût déposé à côté des restes de ses parens. Il déclarait n'avoir pas fait de testament, la loi protégeant suffisamment son héritage.

Je télégraphiai à Mme de Flamarande et à Roger mon départ pour la France et pour Flamarande aussitôt que les tristes soins que j'avais à prendre me permettraient de quitter Londres. Je confiai les intérêts de la succession aux magistrats compétens. La femme illégitime quitta l'hôtel sans montrer un grand chagrin, mais sans rien emporter; elle était largement pourvue, comme on le sut plus tard.

J'arrivai à Calais le 1er août 1862. A cette époque, le service des chemins de fer me permettait de gagner rapidement Clermont, d'où je pourrais transporter facilement à Flamarande le cercueil de plomb que j'étais chargé d'escorter.

Je trouvai, au débarqué de la traversée, Mme de Flamarande, qui s'était fait un devoir de recevoir le corps de son époux. Elle faisait la chose sans ostentation et sans affectation de douleur simulée, mais religieusement et sérieusement. Le corps fut porté dans une église où il lui fut fait un service funèbre, après quoi je le fis transporter dans un wagon spécial pour le diriger sous ma conduite à Paris, où un autre service réunit ses parens et connaissances. De là je repris la ligne du centre avec mon triste fardeau, que Mme la comtesse voulut encore accompagner. Roger avait télégraphié qu'il se mettait immédiatement en route pour la France, et nous retrouverait à Flamarande pour procéder avec nous à la sépulture de son père.

Tout cela fut convenu rapidement et sans réflexions ni échange de pensées. Le style de télégramme a retranché toutes les formules banales, et c'est un bien; mais il a retranché aussi la voix du sentiment et le cri de la nature.

GEORGE SAND.

(*La cinquième partie au prochain n°.*)

LES

SCIENCES NATURELLES

ET L'ORTHODOXIE EN ANGLETERRE

I. *Lay Sermons, addresses and reviews* (*Sermons laïques, adresses et revues*), par M. Thomas Henry Huxley, Londres 1874; Mac-Millan. — II. *Address delivered before the British Association assembled at Belfast* (*Discours prononcé devant l'Association britannique réunie à Belfast*), par M. John Tyndall, Londres 1874; Longmans, Green et Cie.

I.

Un fait encore peu remarqué, mais qui s'accuse de manière à l'être bientôt, c'est que dans notre Europe occidentale l'Angleterre est en train de se substituer à l'Allemagne comme centre et foyer principal de la pensée religieuse. L'Allemagne, distraite par ses préoccupations politiques et nationales, tout étonnée d'avoir tant de gloire à savourer et digérant laborieusement des conquêtes trop lourdes même pour son robuste estomac, préfère en ce moment résoudre les questions religieuses par la voie expéditive des lois impériales, et ses théologiens ne nous apprennent plus grand'chose. L'Angleterre en revanche, longtemps et obstinément fermée aux résultats conquis par l'érudition allemande, s'est dans les dernières années montrée beaucoup plus hospitalière, et tout en restant tributaire, comme nous le serons tous bien des années encore, des grands travaux de la théologie germanique, elle s'applique avec un zèle que celle-ci a rarement connu à résoudre le grand problème religieux de notre âge. Chez elle, comme à peu près partout en

Europe, ce problème s'impose avec une impérieuse urgence. L'évidence des ramifications qu'il offre avec toutes les questions politiques et sociales frappe désormais tous les yeux. Le tour positif et pratique de l'esprit anglais ne se plie pas comme l'idéalisme allemand à l'antagonisme prolongé de la théorie et du fait. L'Anglais entend que, lorsque la théorie réclame un changement, le fait le subisse. Enfin le calme profond de la situation politique, cet admirable respect de la liberté individuelle qui fait l'honneur et la force de ce pays, le vif intérêt qu'on y porte aux debats religieux, forment ensemble un concours de circonstances qu'on regrette de ne pas trouver partout aussi complet, et qui favorise singulièrement l'évolution naturelle du conflit.

Ce n'est pas du tout contredire cette appréciation générale que de relever la violence de la crise que ce conflit a suscitée. La froideur proverbiale des Anglais n'existe qu'en apparence. L'Anglais est en réalité un homme très passionné qui sait ordinairement se contenir, mais qui, lorsqu'il éclate, ne le cède à personne en emportement. Sa polémique n'est pas tendre, et s'il respecte loyalement la liberté du plus faible, c'est à la condition de lui dire rudement ce qu'il pense. On le sait, c'est en matière religieuse, c'est-à-dire sur le domaine où l'on devrait procéder avec le plus de ménagement et même de timidité, que les hommes sont partout le plus enclins à se vouer réciproquement aux dieux infernaux. Aussi n'est-ce pas précisément au profit de la charité que les journaux, les brochures et les livres anglais retentissent en ce moment des accusations et récriminations que se lancent à l'envi les partis théologiques. Pour nous, spectateurs à distance, plus frappés des généralités que des détails, un phénomène très grave par ses conséquences nous paraît primer tout le reste, c'est la dissolution lente de ce que nous appelons l'anglicanisme, soit comme institution religieuse nationale, soit surtout comme résultante d'un certain état spirituel longtemps particulier à l'Angleterre. Il se pourrait en effet qu'une grande église nationale renouvelée se formât par la suite sur les débris de l'ancien ordre de choses. Si cette issue du conflit est improbable aux yeux d'un grand nombre, il serait présomptueux de la dire impossible. Quoi qu'il en soit de l'avenir, le fait actuel est que l'anglicanisme religieux subit en ce moment les plus rudes assauts qu'il ait connus depuis la fin du XVIIe siècle.

Lord John Russell a dit un jour que l'Angleterre vivait de compromis. La constitution anglaise, disait-il, est un compromis entre la monarchie et la république; le parlement anglais par sa composition est un compromis entre l'oligarchie des hautes familles et la démocratie; l'église anglicane est aussi un compromis entre le ca-

tholicisme et le protestantisme plus radical des autres pays réformés. Cette appréciation nous paraît très juste. Tout en professant les doctrines principales de la réforme, l'église anglicane avait conservé l'organisation épiscopale, un cérémonial assez compliqué et plusieurs coutumes greffées sur le principe sacerdotal. Il en résultait une moyenne ecclésiastique donnant une satisfaction relative à des tendances très divergentes. Les uns s'y rattachaient parce qu'elle était après tout foncièrement protestante, les autres parce que, malgré son caractère protestant, elle rendait hommage au principe de la tradition catholique et de la transmission régulière des pouvoirs sacerdotaux, d'autres encore parce que son caractère, en définitive assez flottant, laissait plus de liberté de fait au mouvement scientifique et aux opinions individuelles que l'intolérance ordinaire des sectes enchaînées à la lettre d'un système rigoureux. Ajoutons que pour tous son grand mérite provenait de ce qu'elle était « l'église d'Angleterre. »

Sur ce fond commun, accepté ou subi, on vit se dessiner trois tendances bien distinctes, mais qui purent longtemps s'affirmer parallèlement et même se disputer sans briser l'unité organique de l'institution. Il y eut le parti *high church* ou de la « haute église, » qui s'étudiait à développer l'élément sacerdotal, traditionnel, épiscopal, parti aristocratique et fort enclin au cérémonialisme. En opposition se forma le parti *low church* ou de la « basse église, » dit aussi *evangelical*, qui tendait à rapprocher l'église anglicane du type calviniste en subordonnant fortement les questions d'épiscopat et de liturgie à la profession des doctrines de l'orthodoxie réformée. Il y eut enfin « l'église large » ou *broad church*, voulant se tenir à égale distance de l'étroitesse dogmatique et de la superstition sacerdotale, et qui se distinguait surtout par son esprit philosophique, par la tolérance des opinions individuelles et la liberté qu'elle revendiquait pour les œuvres de science et d'érudition.

Notons que pendant longtemps aucune des trois tendances n'aurait voulu pousser les choses à l'extrême; mais à la longue la logique fut plus forte que l'amour de l'église-mère. Ainsi le parti évangélique ou de la basse église finit par se sentir plus d'affinité avec les dissidens qui professaient carrément les « doctrines du salut » qu'avec les adhérens tenaces de traditions et de formes rituelles qui n'avaient à ses yeux aucune valeur intrinsèque. L'accroissement continu des communautés dissidentes, surtout dans la classe moyenne, est en rapport avec cette disposition, que le temps ne peut que fortifier. On a dit que dans tout compromis il y a toujours plus ou moins de malentendu. Le fait est que chacune des parties signataires d'un compromis espère le plus souvent *in petto*

que le temps sera son allié contre ses co-signataires, et, quand cet allié manque à l'appel, les prétentions rivales reparaissent de plus belle. Les adhérens de la haute église à leur tour, voyant que le flot démocratique et calviniste menaçait d'engloutir ce qu'ils prisaient le plus dans l'institution anglicane, c'est-à-dire l'élément traditionnel et sacerdotal, cherchèrent naturellement à le renforcer. Favorisés par le vent du romantisme qui soufflait par toute l'Europe d'il y a trente ou quarante ans, ils remirent en honneur des croyances et surtout des formes tombées en désuétude, mais que dans leur opinion aucune autorité légitime n'avait abolies. Ces croyances et ces formes étaient catholiques bien plus que protestantes. Le mouvement d'Oxford, auquel le docteur Pusey donna son nom, fut l'exposant de cette tendance catholicisante, qui, sans être romaine, regardait pourtant l'église de Rome avec une indulgence qu'elle refusait aux églises protestantes, dépourvues de sacremens surnaturels et de pouvoirs sacerdotaux. Et de même que le parti évangélique fournissait des recrues à la dissidence calviniste, de même le parti puséiste vit bon nombre de ses adhérens les plus distingués passer avec armes et bagages dans l'église catholique.

Chose assez étrange, ce sont aujourd'hui ces convertis de l'anglicanisme qui, soutenus par l'influence ultramontaine ainsi que par l'appoint considérable de l'immigration irlandaise, font la loi, et une loi très dure, au bon vieux catholicisme anglais resté fidèle à travers tant d'épreuves à sa foi héréditaire et qui a toutes les peines du monde à se reconnaître dans l'église qu'on lui façonne à la mode italienne. Il avait toujours prétendu qu'on le calomniait indignement quand on l'accusait d'être plus papiste qu'anglais, et c'est sur cette énergique dénégation qu'il fondait ses protestations réitérées contre l'ilotisme légal dont il eut si longtemps à souffrir. A la fin, le puséisme, obéissant à son principe, est devenu ce qui s'appelle du nom très significatif de *ritualisme*. C'est la tendance qui conduit actuellement un certain nombre d'anglicans à imiter beaucoup de cérémonies catholiques et à restaurer dans l'église établie, au bénéfice du clergé, des institutions purement sacerdotales, telles que la confession auriculaire, l'absolution du prêtre, l'adoration de l'hostie, etc. On sait que le parlement, poussé par l'opinion, a cru devoir mettre un terme à ces essais de réaction que l'on considérait comme périlleux pour le caractère protestant de l'église nationale. Le temps seul nous apprendra jusqu'à quel point cette intervention est efficace. Pour le moment, il est certain que le mouvement ritualiste, comme son père le puséisme, a jeté dans le catholicisme pur ceux qui pensent que pour être vraiment catholique il ne faut pas l'être à demi, et les journaux ont retenti de certaines conversions éclatantes

accomplies dans les rangs les plus élevés de la société anglaise. Il ne faut ni rabaisser ni exagérer ce signe des temps. Le peuple anglais est trop foncièrement protestant pour que l'on puisse raisonnablement s'attendre à le voir revenir en masse au catholicisme; d'autre part, on ne peut, en présence de pareils faits, se dissimuler qu'à tout le moins il y a *something rotten*, quelque chose qui branle au manche, *in the church of England*.

De son côté, la tendance intermédiaire entre le ritualisme et l'orthodoxie calviniste, le *broad church*, s'est développée conformément au principe de liberté scientifique et de largeur dogmatique dont elle est issue. Le plus savant sans contredit et le plus philosophique des trois, ce parti comprend la gravité de la situation et sent bien que, si l'on n'y porte remède, si les divergences continuent de s'accentuer au point que la vie commune au sein d'une même église devienne impossible, l'église d'Angleterre finira par n'avoir plus de national que le nom. Dès lors le *disestablishment*, déjà demandé par tant de dissidens, vanté tout récemment par M. Bright, ne tarderait pas à s'imposer comme une nécessité. Or les hommes du *broad church*, du moins pour la plupart, croient que le régime d'une grande église nationale, pouvant abriter dans ses vastes cadres, à la condition d'une élasticité suffisante, beaucoup d'opinions distinctes, est préférable au morcellement indéfini qui résulte du régime de la séparation absolue et qui ne profite guère qu'aux sectes fanatiques ou superstitieuses. Ils voudraient donc renouveler, sauver l'église anglicane par la méthode de l'élargissement plutôt que par celle du rétrécissement dogmatique ou de l'autorité sacerdotale. Réussiront-ils dans cette œuvre? Nul ne pourrait encore le dire, d'autant plus que, comme tous les partis dont la science et la critique font la force principale, ils ont encore bien à faire avant d'être ce qu'on peut appeler un parti populaire ou même compacte et discipliné. Ils sont un état-major plutôt qu'une armée. Naturellement les extrêmes, évangéliques, ritualistes, catholiques, les accusent d'incrédulité et d'impiété. S'ils cherchent, comme tous les théologiens libéraux du continent, à fonder la validité des croyances sur la nature religieuse de l'homme, en particulier sur le sentiment religieux, on leur reproche de n'avoir pour toute religion que ce sentiment lui-même. Comme c'est dans leurs rangs que se trouvent les représentans les plus distingués de la critique et de l'histoire religieuse, il est facile à leurs adversaires de crier au blasphème et de dénoncer à l'indignation des âmes pieuses les brèches que leurs écrits font à toutes les orthodoxies traditionnelles. Ajoutons, nullement comme un blâme, mais parce qu'il n'en peut être autrement, que leur libéralisme intelligent les

rapproche, au moins par les sympathies scientifiques, d'hommes éminens dans les diverses branches du savoir humain, comme eux en butte aux attaques passionnées des orthodoxes de toute couleur, mais qui, vivant en dehors de toute église et de toute croyance déterminée, entendent propager librement les résultats de leurs recherches sans s'inquiéter des conséquences religieuses que ces résultats peuvent entraîner.

C'est ce qui nous amène à envisager directement une phase nouvelle et des plus intéressantes de la crise dont nous retraçons les grandes lignes. Nous pourrions la caractériser par ce seul mot, la sécularisation du débat théologique. J'entends par là qu'au lieu de se renfermer comme auparavant dans une argumentation empruntée tout entière à l'arsenal de la théologie proprement dite, le débat se transporte sur le terrain laïque, temporel et philosophique. En ce moment, deux grandes questions sont à l'ordre du jour du public anglais. La première a été, non pas posée, elle l'était depuis longtemps, mais dénoncée *urbi et orbi* avec un éclat retentissant par M. Gladstone. Il s'agit de savoir, non pas au point de vue théologique, mais au point de vue politique et social, si la centralisation vigoureuse et définitive, imprimée à l'église catholique par les récens décrets du Vatican, permet aux gouvernemens modernes de rester entièrement désarmés devant un système qui en fait subordonne absolument à un pouvoir étranger la conscience et par conséquent les actes d'une partie plus ou moins considérable de leurs ressortissans. Les critiques, les répliques, les dupliques, pleuvent comme grêle, et il serait encore prématuré de vouloir deviner la solution anglaise d'une question que l'Allemagne a prétendu trancher d'autorité, et dont en France nous avons l'air d'ignorer l'existence.

Il est un autre point litigieux dont la conséquence immédiate est moins sensible, et qui pourtant domine de haut le premier. C'est celui qui concerne les découvertes faites dans l'ordre des sciences naturelles, quand on les met en rapport avec les croyances généralement admises par la plupart des sociétés religieuses. Là encore ce n'est plus à l'argument théologique de prononcer en dernier ressort, ce sont des physiciens, des physiologistes, des géologues, des naturalistes, qui somment les orthodoxies traditionnelles de renoncer à celles de leurs prétentions impliquant des opinions sur la nature que la science moderne déclare erronées. Or beaucoup de ces prétentions ne sauraient être abandonnées sans entraîner la refonte totale, si ce n'est la ruine, des croyances qui passent pour essentielles au christianisme orthodoxe.

En effet, ce n'est plus seulement la valeur relative du *credo* ca-

tholique ou protestant-orthodoxe qu'il s'agit de maintenir contre ces hérésies d'un nouveau genre. L'autorité surnaturelle de la révélation biblique est menacée directement. Ce qui, si nous éliminons quelques points de vue extrêmes de gauche et de droite, constituait une sorte de terrain commun à tous les partis religieux de l'Angleterre, c'était le *biblicisme*, le respect, le culte de la Bible. Favorisé par la stagnation prolongée des études critiques, il s'était enraciné dans la conscience anglaise plus profondément que partout ailleurs. Anglicans et dissidens, haute et basse église, tous les partis s'accordaient à voir dans la Bible un ensemble de révélations miraculeuses sur Dieu, l'homme, sa destinée, l'origine et la fin du monde. On pouvait différer dans l'interprétation; mais la Bible, comme la reine, ne pouvait avoir tort en rien et nulle part. Si les théologiens discutaient la question de savoir jusqu'à quel point il fallait étendre à la lettre l'inspiration miraculeuse que tous s'accordaient à reconnaître dans la pensée des auteurs sacrés, la masse des fidèles ne comprenait rien à ces discussions subtiles, et le fait est qu'en pratique les théologiens eux-mêmes ne paraissaient guère s'en souvenir. Cependant on n'ignorait pas en Angleterre la marche des sciences naturelles, et de bonne heure on s'était demandé si elle tendait à confirmer ou à diminuer l'autorité des livres saints. Longtemps, avec un optimisme que nous avons aujourd'hui quelque peine à comprendre, on tint pour démontré que la géologie, la physique, l'astronomie, l'histoire naturelle des modernes, étaient parfaitement d'accord avec les enseignemens de la Bible. Les plus savans avouaient qu'il fallait, pour maintenir cet accord, solliciter beaucoup la complaisance des textes; mais avec quelque bonne volonté on y parvenait. La géologie démontrait que les terres et les mers avaient traversé de longues périodes de transformations successives avant d'arriver à leur état actuel. Qu'on traduise les « jours » du récit mosaïque de la création par le mot « période, » et il se trouvera que Cuvier a été devancé par Moïse de trois mille et quelques cents années. L'astronomie semblait accuser Josué tout au moins d'ignorance, car elle affirmait que la terre, non le soleil, aurait dû s'arrêter le jour de la bataille de Gabaon, et qu'un moment d'arrêt, soit du soleil, soit de la terre, eût fait retourner le monde entier dans le chaos primitif. Eh bien! l'astronomie avait raison, Josué aussi; le saint-office avait été bien bon de se donner tant de peine pour extorquer la rétractation de Galilée, et je me rappelle avoir lu la formule algébrique de la force suffisante pour effectuer ce grand miracle sans apporter nulle part la moindre perturbation. Il était admis alors par les naturalistes que les espèces vivantes sont absolument indépendantes les unes des autres, et que l'apparition de

chacune d'elles supposait un acte immédiat de la puissance créatrice. Comme ce point de vue cadrait bien avec les termes du premier récit de la Genèse, où il est dit que Dieu créa successivement les plantes et les animaux, « chacun selon son espèce! » Et ainsi de suite. La science moderne ne semblait née que pour rendre hommage à la foi biblique de l'Angleterre. On ne se fait pas d'idée de la quantité de livres anglais qui parurent de 1830 environ à 1850, et même plus près de nous encore, pour mettre en lumière cette réjouissante démonstration de l'autorité des Écritures. Le catholicisme anglais lui-même se distingua dans cette œuvre d'apologie sacrée, et l'un des ouvrages les plus curieux, les plus ingénieux de ce genre, est celui du feu cardinal Wiseman sur les rapports de la science et de la religion révélée.

Il y avait pourtant un grand danger dans cette méthode, qui fondait l'autorité religieuse de la Bible sur la conformité de l'Écriture avec la science moderne. Le raisonnement était celui-ci : les auteurs sacrés vivaient à des époques où les sciences n'étaient pas même nées, ils étaient eux-mêmes tout autre chose que des savans au sens moderne de ce mot; donc l'inspiration surnaturelle seule a pu diriger leur pensée et leur plume de manière à leur faire proclamer des vérités alors ignorées de tous, et que la science contemporaine, armée des ressources de deux civilisations, d'instrumens perfectionnés et des résultats d'une observation séculaire, a eu tant de peine à découvrir. — Mais qui ne voit que la thèse pouvait se retourner tout aussi bien en l'honneur de la science? Ne pouvait-on pas dire sans s'écarter d'un seul pas du terrain choisi : Il faut que cette science moderne soit bien réelle, bien sûre dans ses procédés, bien solide dans ses résultats, pour que, par la simple vertu de l'observation et du calcul, elle soit arrivée à conquérir des vérités qu'une inspiration miraculeuse pouvait seule autrefois communiquer à quelques rares élus? En d'autres termes, le noyau, l'élément résistant de ces deux raisonnemens parallèles, c'était le grand mérite, la suprématie même de la science. Que l'on en vînt à croire à la Bible en se fondant sur la science ou bien à s'incliner respectueusement devant une science assez forte pour découvrir par des procédés naturels les réalités miraculeusement révélées dans la Bible, c'était dans tous les cas habituer les esprits croyans ou ébranlés à une déférence confiante devant les arrêts des sciences naturelles.

Que devait-il arriver par conséquent, si dans leur marche en avant, au lieu de se prêter tant bien que mal à des confirmations au fond plus ingénieuses que solides des récits de la Bible, les sciences aboutissaient à un antagonisme patent qu'aucun artifice

d'interprétation ne pouvait plus dissimuler? Par exemple, plus on avait trouvé d'édification à penser avec l'école antérieure qu'au nom de la Bible comme au nom de la science chaque espèce végétale et animale est provenue d'un acte créateur immédiat, plus on devait se sentir mal à l'aise en apprenant que les faits mieux observés conduisaient de plus en plus les naturalistes à révoquer en doute cette indépendance absolue des espèces, et même que des savans tels que MM. Darwin et Wallace se prononçaient catégoriquement dans le sens opposé. Tant que l'influence de Cuvier sur la géologie fut prépondérante, on avait pu se bercer de l'idée que les révolutions du globe cadraient assez bien avec les jours mosaïques de la création; mais que fallait-il penser d'une géologie moins poétique, infiniment plus positive, qui, dans les travaux de M. Lyell et de ses disciples, substituait les actions lentes et locales, supportées par l'infini du temps, aux brusques changemens à vue que les premières théories postulaient sur toute la surface de la terre? Longtemps on avait nié en géologie toute trace réelle de l'homme fossile. Cela confirmait merveilleusement la donnée biblique d'après laquelle l'homme a été créé de toutes pièces à un certain moment de la durée, en un point de l'espace, après tous les végétaux et tous les animaux; c'était une confirmation indirecte de la chronologie sacrée qui n'assigne à l'humanité que six ou sept mille ans d'existence actuelle. Il fallut pourtant à la fin se rendre à l'évidence qu'il y a des débris de l'homme fossile, des traces indubitables de sa vie à des époques éloignées de la nôtre au bas mot par un espace de soixante à cent mille années, sans compter que ces traces elles-mêmes supposent un développement d'industrie réfléchie qui ne permet pas d'affirmer qu'on a touché le tuf au-dessous duquel on ne peut pas pénétrer. Enfin les théories perfectionnées de Kant et de Laplace sur la formation des mondes, les résultats des sciences botaniques et physiologiques sur la vie, ses origines, sa nature réelle, ses rapports avec le monde inorganique, la comparaison et la genèse historique des religions, des langues et des races humaines, tout concourut à démolir le frêle édifice que dans une heure de juvénile confiance la première moitié du XIXe siècle avait élevé pour y loger ensemble la science et la foi comme deux sœurs à jamais réconciliées.

Quel est le principe latent sous toutes ces questions de détail qui explique la passion avec laquelle beaucoup d'esprits religieux, s'estimant menacés dans la possession de leur bien le plus cher, ont jeté l'anathème de réprobation sur des thèses scientifiques dont ils auraient dû laisser la discussion aux hommes compétens? C'est au fond le principe de continuité qui ressort toujours plus victorieux de

la marche générale des sciences physiques et historiques, c'est ce principe, considéré, à tort selon nous, comme incompatible avec une notion religieuse du monde et de l'histoire, que la plupart des partis religieux ont jusqu'à présent une peine infinie à reconnaître. Il semble qu'on leur enlève leur Dieu, leur âme et son salut, chaque fois qu'une découverte ou une théorie nouvelle vient rattacher quelque anneau, jusqu'à présent isolé, de la grande chaîne de l'être. A cet égard, l'état des esprits n'est pas le même en Angleterre qu'en Allemagne. Ce dernier pays est par excellence celui du devenir, de l'immanence, de l'évolution, et il y a beau temps que ses philosophes spéculatifs l'ont dressé à en voir partout. En Angleterre, le tour d'esprit est plus dualiste et mécanique. Le Dieu qui trône dans le ciel anglais est encore celui de Locke et de Clarke, le mécanicien et l'ordonnateur suprême, extérieur au monde qu'il a créé et ne s'y manifestant que lorsqu'il y rentre par un acte de providence particulière ou de miracle. Il résulte de là que le principe de continuité, appliqué de plus en plus aux objets que l'on se représentait comme évidemment soustraits à son empire, revêt tout de suite quelque chose d'irréligieux, d'anti-divin, comme si, chaque fois qu'on l'applique, on réduisait d'autant la nécessité et la réalité de Dieu. D'ailleurs l'Anglais n'aime pas qu'on le dérange dans ses habitudes, et il en a de très fortes dans sa vie spirituelle comme dans sa vie privée. Il n'est donc pas surprenant que de toutes parts une sorte de *tolle* religieux se soit élevé contre les savans dont les théories bouleversaient à ce point les notions jusqu'alors admises sur les rapports de Dieu et du monde, de la foi et de la science.

Comme on peut s'y attendre, il y a plus d'une nuance dans la manière dont la lutte est menée de part et d'autre. Il est des croyans sincères et honnêtes qui se contentent d'en appeler d'une science présomptueuse et imparfaite à une science plus modeste et plus éclairée; il en est d'autres qui s'imaginent démontrer la vérité de leur foi en couvrant d'injures, en calomniant dans leur caractère ceux qu'ils accusent d'empoisonner les âmes. Du côté qui arbore le drapeau de la science indépendante, on doit distinguer les esprits entiers et épais, qui se montrent incapables de comprendre que, dans la nature humaine, si la science a ses droits, la religion a aussi les siens, et qu'on ne résout pas une antinomie en supprimant sans façon l'un des deux termes. C'est ainsi que sous le nom de *sécularisme* on a prêché en Angleterre l'athéisme le plus grossier. Il ne faut pas confondre ces enfans perdus du parti scientifique avec des hommes de haute distinction par le savoir, le talent, le caractère, qui sont avant tout préoccupés de revendiquer la pleine liberté de la pensée et de l'enseignement scientifiques. Ceux-ci ne

recherchent pas les conflits, ils ne les craignent pas non plus, et dans leur impartialité ils reconnaissent volontiers la légitimité de l'élément religieux de l'esprit humain; mais ils disent qu'il ne rentre pas dans leur compétence de lui fournir les satisfactions qu'il réclame. Ils se bornent à énoncer des vérités de l'ordre scientifique qu'ils croient démontrées; c'est aux hommes de la science religieuse de dire ce qu'il faut faire pour dégager la religion essentielle des difficultés provenant de ses rapports avec les sciences de la nature. Il y a dans cette attitude calme et résolue quelque chose qui commande le respect de tous les hommes sérieux. C'est sur ce terrain-là seulement que pourra s'opérer une conciliation nouvelle des deux plus grandes forces de l'humanité. A ce point de vue, il sera intéressant de faire d'un peu plus près connaissance avec deux champions éminens de la liberté de la science, MM. Huxley et Tyndall, que leurs talens oratoires aussi bien que leur illustration scientifique ont désignés tout particulièrement aux attaques des orthodoxies de toute couleur.

II.

M. Thomas-Henri Huxley est né en 1825 à Ealing (Middlesex). D'abord médecin civil, puis attaché au service médical de la marine, il s'embarqua en 1846 comme chirurgien sur le *Rattlesnake*, envoyé en mission d'exploration dans les mers du sud. Pendant ce voyage de quatre ans, il étudia de préférence, et avec un succès marqué dans les annales de la science, la faune encore peu connue de ces mers lointaines. En 1854, il succéda à M. Edward Forbes en qualité de professeur d'histoire naturelle à l'École des mines. Infatigable dans son zèle pour l'avancement des sciences, auteur d'ouvrages d'un grand mérite technique, honoré par ses compatriotes et par les étrangers des marques de distinction les plus flatteuses, prenant une part officielle et active aux travaux des comités préposés à la direction de l'enseignement public, M. Huxley a vu sa réputation scientifique grandir d'année en année. Ses investigations, très appréciées du monde savant, se sont étendues à toute la série du règne animé, depuis les *bathybius* et les zoophytes jusqu'à l'homme. Des plumes plus compétentes que la nôtre ont rendu hommage à l'importance de ses découvertes sur les méduses, les échinodermes, les ascidies, les différentes classes de mollusques. Il s'occupa ensuite des vertébrés au point de vue de l'anatomie comparée et leur consacra un travail spécial de généralisation. L'un des premiers, il fit à l'homme l'application des théories de Darwin sur la sélection natu-

relle. Son livre intitulé *Man's place in nature* (1), qui parut en 1863, fit sensation. Là se trouvait exposée avec un luxe remarquable de démonstrations, mais aussi avec une admirable clarté, la thèse d'anatomie comparée d'après laquelle il y a moins de différences anatomiques entre l'homme et les singes les plus élevés qu'entre ceux-ci et les plus bas placés sur l'échelle des quadrumanes.

Un trait essentiel de la caractéristique du professeur Huxley, c'est non-seulement qu'il compte parmi les savans de premier ordre, qu'il est aussi un propagandiste, un prédicateur de la science. Doué d'un talent particulier d'exposition et de démonstration populaire, il sait parler avec agrément et distinction des sujets les plus compliqués et des théories les plus abstraites de sa science de prédilection. En Angleterre, le genre des adresses, des conférences, des *lectures*, etc., est de plus en plus goûté, et grâce à cette complète liberté de parole qu'on nous refuse encore et d'une manière bien humiliante en France, il a pu répandre ses vues bien au-delà du cercle restreint des cours officiels. Un de ses petits chefs-d'œuvre en ce genre est intitulé *A propos d'un morceau de craie* (*On a Piece of chalk*) et fait partie de son livre de *Lay Sermons* (*Sermons laïques*), dont la cinquième édition a paru l'an dernier. C'est une série de conférences données en divers lieux, sur divers sujets, dont l'unité logique consiste dans la revendication du bon droit de la science indépendante à l'encontre des limitations qu'on voudrait lui imposer au nom des préjugés théologiques. Un certain nombre de ses discours roule sur la nécessité de donner dans l'instruction publique aux sciences naturelles une place beaucoup plus importante qu'on ne l'a fait jusqu'à présent en Angleterre. A son avis, on s'attarde beaucoup trop, dans l'éducation de la jeunesse anglaise, à piétiner dans cette discipline purement littéraire qui put suffire aux siècles passés, mais qui décidément ne répond plus aux besoins vitaux de la société contemporaine. Il est certain que, si nous devons juger d'après un de ses discours du manque total de préparation scientifique des jeunes gens qui abordent en Angleterre les études médicales, une réforme de ce genre serait très désirable, et qu'à cet égard nous sommes un peu mieux partagés en France. « Le monde moderne, dit M. Huxley, est hérissé d'artillerie, et nous envoyons nos enfans au combat sans autres armes que le bouclier et l'épée des anciens gladiateurs. » Il attend du changement qu'il réclame dans les programmes de l'instruction publique un développement heureux du sens de la réalité, trop peu cultivé par les études

(1) *De la Place de l'homme dans la nature.* Il en existe une traduction française par M. le Dr E. Dally, Paris 1873; Baillière et fils.

purement littéraires, et dont le défaut contribue, dit-il, énormément à la persistance des erreurs, des préjugés et des sophismes qui égarent à chaque instant l'opinion.

Pour donner un spécimen de son genre comme « prédicateur laïque » des sciences naturelles, nous choisissons un fragment de l'étude intitulée *On the physical Basis of life* (*sur la base physique de la vie* ou *le Protoplasme*). Parmi les gens du monde, bien peu, dit-il, sont préparés à l'idée qu'il existe une sorte de matière commune à tous les êtres vivans sans exception, une unité physique et idéale qui relie leurs diversités sans nombre. Il faut même avouer qu'au premier abord une pareille assertion est choquante.

« Que peut-il y avoir de commun entre le lichen aux vives couleurs, qui ressemble de si près à une simple incrustation minérale du roc sur lequel il pousse, et le peintre qui en admire la beauté, ou le botaniste dont il enrichit les connaissances? Pensez au champignon microscopique, à cette particule ovoïde infinitésimale qui trouve assez d'espace et de durée pour se multiplier par millions dans le corps d'une mouche vivante, et passez de là à la profusion de feuillage, à l'opulence de fleurs et de fruits, qui séparent de cet avorton végétal le pin géant de Californie, dont les dimensions égalent celles d'une flèche de cathédrale, ou le figuier d'Inde qui couvre plusieurs acres de son ombre épaisse, et qui survit aux nations comme aux empires naissant et mourant à sa circonférence. Ou bien, vous tournant vers l'autre moitié du monde de la vie, représentez-vous la monstrueuse baleine, la plus énorme des bêtes qui vivent ou aient vécu, roulant avec aisance ses 90 pieds d'os, de muscles et d'huile, au travers de vagues où s'engloutirait corps et biens le plus fier des vaisseaux qui aient quitté nos chantiers, et rapprochez-la en pensée des animalcules invisibles, pures taches gélatineuses, dont une multitude danserait sur la pointe d'une aiguille aussi aisément en réalité que les anges de la scolastique en imagination. Avec de pareilles images devant les yeux de l'esprit, vous pouvez certainement vous demander quelle communauté de forme ou de structure il peut y avoir entre l'animalcule et la baleine, ou bien entre le champignon microscopique et le figuier d'Inde, à plus forte raison entre ces quatre êtres vivans. Si enfin nous regardons la substance ou la composition matérielle des êtres vivans, quel est le lien caché qui rattache la fleur qu'une jeune fille a posée dans ses cheveux au sang qui circule dans ses veines? Ou bien qu'y a-t-il de commun entre la masse dense et dure du chêne ou la solide carapace de la tortue, et ces larges disques de gelée transparente que l'on peut voir flotter à la surface d'une mer tranquille, et qui ne laissent qu'une pellicule dans la main qui les enlève à leur élément? »

« Eh bien ! continue le professeur, il est une triple unité, de force, de forme et de composition, qui relie tous ces êtres si disparates. La nutrition, la croissance, la reproduction, la contractilité, leur sont communes. L'unité structurale des corpuscules cellulaires se révèle d'un bout à l'autre de la série. Tous les êtres vivans se composent chimiquement de carbone, d'hydrogène, d'oxygène et d'azote; c'est ce que nous appelons le *protoplasme*. Ils vivent tous à la condition de perdre à chaque usage de leurs forces et de réparer continuellement leurs pertes. Chez l'orateur qui parle, il se résout autant d'acide carbonique, d'eau et d'urée qu'il déploie d'éloquence. Avons-nous le droit d'ajouter aux quantités mécaniques et chimiques de l'être vivant une quantité en plus qui s'appellerait la vitalité ? Qui d'entre nous songerait à postuler une force à part sous le nom d'*aquosité* pour expliquer ce composé d'hydrogène et d'oxygène qui fait l'eau à zéro, et qui, dans de certaines conditions, par exemple sur nos vitres en hiver, imite la structure du feuillage ? Les phénomènes de l'eau, sa fluidité et sa solidité selon les températures, sont les propriétés de l'eau; de même les phénomènes de la vie sont les propriétés du protoplasme. Les pensées que j'émets et celles que vos réflexions vous suggèrent à ce sujet sont l'expression de changemens moléculaires dans cette matière vivante qui est la source de tous les phénomènes vitaux. Mon langage est matérialiste, ma pensée ne l'est pas. Je ne suis pas partisan de la philosophie matérialiste : les mots de matière et d'esprit sont simplement les noms de causes hypothétiques et inconnues, des *substrata* imaginaires de groupes déterminés de phénomènes; mais, quand je parle de faits physiques et chimiques relevant de l'observation et vérifiables par l'expérience, je ne puis faire autrement que d'employer le langage qu'on qualifie de matérialiste. »

Nous reviendrons sur ce désaveu du matérialisme par un naturaliste qui semble pourtant en accepter les thèses principales; nous allons d'ailleurs retrouver une théorie très analogue chez M. Tyndall. Bornons-nous en ce moment à signaler le point de vue philosophique auquel M. Huxley se place pour embrasser du regard la totalité de l'être tombant sous nos sens. Son principe favori, c'est la continuité des choses. Il croit que le dégagement des phénomènes les plus compliqués ou les plus élevés est dû à des combinaisons de substances préexistantes, sans qu'on soit jamais en droit de faire intervenir une action surnaturelle pour expliquer les déroulemens nouveaux de la série. Tout ce qui est, tout ce qui vit est le produit des forces possédées originairement par la substance universelle. Un ordre harmonieux gouverne un progrès éternel, la matière et la force forment la trame d'un voile qui s'étend sans qu'un seul fil se rompe entre nous et l'infini. « La religion, dit-il dans un autre dis-

cours, a surgi comme tous les autres genres de connaissances de l'action et de la réaction réciproques de l'esprit humain et de ce qui n'est pas lui. Elle a revêtu les formes intellectuelles du fétichisme ou du polythéisme, du théisme ou de l'athéisme, de la superstition ou du rationalisme. Je n'ai rien à démêler avec ces diverses formes, avec les mérites ou les démérites relatifs qu'elles présentent; mais il est indispensable au sujet que je traite de dire que, si la religion d'aujourd'hui diffère de celle du passé, c'est parce que la théologie est devenue plus scientifique, c'est qu'elle n'a pas renoncé seulement aux idoles de bois et de pierre, et qu'elle commence à sentir la nécessité de briser aussi les idoles fabriquées avec des livres, des traditions et des toiles d'araignée subtilement filées par les églises; elle éprouve aussi le besoin de nourrir les plus nobles et les plus humaines de nos émotions en allant adorer, le plus souvent en silence, à l'autel de l'inconnu et de l'inconnaissable. »

De telles déclarations suffisent pour que nous comprenions la mauvaise humeur des partis religieux traditionnels en présence des théories popularisées par les « Sermons laïques. » Sans doute M. Huxley ne s'attaque jamais directement aux dogmes théologiques; mais qui ne pressent les ravages que son point de vue, une fois admis, porte fatalement dans le champ des croyances traditionnelles? Le miracle, cette parenthèse de la continuité, cette interpolation du texte naturel, se voit banni du monde et de l'histoire au nom de la science, et c'est surtout de miracles que vit la piété vulgaire, miracle de la création, miracle de la chute, miracle de l'incarnation et de la rédemption, miracles sans nombre préparant ou accomplissant les autres. Lors même qu'un peuple protestant oppose un scepticisme invincible aux miracles contemporains, ne voulant ajouter foi qu'à ceux dont la Bible garantit pour lui l'authenticité, il est encore imbu de l'idée que l'action divine se reconnaît surtout à ceci, qu'elle interrompt le cours naturel, continu, des choses. Les grandes calamités publiques sont encore à ses yeux des « visitations extraordinaires » du courroux divin. Il faut l'apaiser, s'humilier, demander grâce, et il y a quelque chose qui sent l'impiété dans cette prétention des savans qui veulent ramener des fléaux tels que la peste, la disette ou l'inondation au jeu indifférent de certaines forces impersonnelles. Puis comment faire cadrer avec n'importe quelle orthodoxie ces théories d'après lesquelles l'homme serait une branche détachée du grand tronc de l'animalité, et devrait s'habituer à se considérer comme cousin des gorilles? Il est des gens que cette idée, sans qu'on puisse toujours deviner pour quelle cause, a le don d'exaspérer au plus haut degré, ils sont nombreux en Angleterre comme ailleurs, et il est rare qu'ils sachent se résigner tranquille-

ment au *non liquet* qui, pour nous et quelques autres, est encore le mot de la sagesse sur cette épineuse question. Enfin la notion vulgaire du dualisme absolu du corps et de l'âme, cette notion qui sert de base aux raisonnemens classiques sur l'espoir d'une vie future, est directement battue en brèche par la physiologie nouvelle, qui pose en principe l'unité de la vie dans toutes ses manifestations, et qui voit dans le cerveau l'équivalent mécanique, si ce n'est le générateur proprement dit, de la pensée. Nous ne sommes donc nullement surpris des clameurs de haro dont M. Huxley est l'objet, et nous connaissons même certain pays où la faculté de faire des conférences publiques lui eût été retirée, où l'on aurait rayé son nom de la liste du jury, et où l'on eût même probablement obtenu la suspension de son cours; mais toute l'Europe ne jouit pas des institutions qu'elle nous envie, et en Angleterre la punition de M. Huxley se borne à cette mise à l'*index* qui ne l'empêche pas de parler beaucoup ni d'être fort écouté. Passons maintenant à l'émule et à l'ami de M. Huxley, son compagnon de bonne et de mauvaise fortune dans l'œuvre de la mission scientifique.

III.

M. John Tyndall est né vers 1820 en Irlande au sein d'une famille anglaise venue du Glocestershire. Cette famille, paraît-il, compte parmi ses ancêtres un certain William Tyndall, qui traduisit la Bible en anglais et fut brûlé en 1536 pour crime d'hérésie. Le père du professeur actuel était un zélé protestant, fort respectable, mais passionné pour la controverse. Son fils hérita, sinon de son orthodoxie, du moins de son indépendance et d'une certaine virtuosité de polémiste qui devait un jour lui rendre d'éminens services. D'abord attaché au service du cadastre en Irlande, puis ingénieur de chemins de fer, il entra comme chargé de cours dans une école professionnelle du Hampshire, qu'il quitta en 1848 pour aller étudier à Marburg sous la direction de l'illustre professeur Bunsen. En 1850, son premier ouvrage remarqué roula sur la grande question du diamagnétisme et de la polarité diamagnétique. Il touchait déjà par ce genre de recherches à la constitution intime de la matière en tant que *substratum* et foyer de forces organisatrices. De retour à Londres en 1852, il fut nommé bientôt après professeur de physique à l'Institution royale. Comme M. Huxley, il se montra digne de cette haute position scientifique par les nombreux et remarquables travaux dont il enrichit le domaine des sciences de la nature. La constitution moléculaire de la matière et les phénomènes

des glaciers alpestres (1) semblent avoir attiré de préférence ses observations et ses études spéculatives. C'est à ses essais de grande synthèse physique que se rapportent plus ou moins directement ses traités déjà nombreux sur la chaleur en tant que mode de mouvement, sur l'acoustique, la physique moléculaire dans son rapport avec la chaleur rayonnante, sur la lumière et l'électricité (2). Comme son ami M. Huxley, il excelle dans la conférence ou la lecture publique, et il aime à porter devant un public très avide de l'entendre les résultats de ses profondes recherches. Tandis que son ami se rattacherait plutôt par ses traits pleins, réguliers, mobiles, à ce type de physionomie que nous serions tentés d'appeler anglo-breton, parce qu'on pourrait, en voyant son portrait, le prendre pour un Français aussi bien que pour un Anglais, M. Tyndall appartient visiblement à la race anglo-saxonne par sa figure énergique, allongée, qui fait penser à la physionomie typique de l'Américain du nord. Tous deux sont doués à un haut degré du talent d'intéresser les auditoires compactes qu'ils entretiennent des sujets les plus ardus. M. Huxley met peut-être plus d'art, de méthode, de suite et de proportion dans ses discours; M. Tyndall semble l'emporter par l'imprévu, l'originalité poétique de la forme, le trait humoristique si goûté en Angleterre. Tous deux se distinguent à leur honneur par la grande modération des jugemens qu'ils portent sur des adversaires qui ne les paient pas toujours de la même monnaie; mais cette modération est consciente de sa force et n'exclut pas ces coups fourrés au moyen desquels une main habile en escrime rend délicatement, mais avec usure, les bottes fournies par son antagoniste (3).

Parmi les nombreux écrits de M. Tyndall, nous prendrons comme exemple le discours d'ouverture qu'il prononça l'an dernier devant l'Association britannique réunie à Belfast, discours qui fit sensation au loin et au large, et dans lequel le professeur entreprit une réhabilitation éloquente des explications dites matérialistes de l'univers. Remontant jusqu'à Démocrite, résumant les systèmes d'Épi-

(1) En 1859, il gravit le Montanvert à la fin de décembre et put déterminer le mouvement hivernal de la Mer de glace. Les résultats de cette étude sont consignés dans son ouvrage sur *les Glaciers*, qui fait partie de la *Bibliothèque scientifique internationale* (Paris, Germer-Baillière).

(2) Tout récemment ses idées sur la constitution de la matière l'ont amené, en fait de signaux nautiques, à des expériences dont l'application en temps de brouillard est appelée à rendre d'éminens services à la navigation près des côtes.

(3) Pour ceux qui aiment les détails intimes sur les hommes de science, nous devons ajouter ce trait, que nous empruntons à une notice biographique sur le professeur Tyndall : « malgré toute sa dévotion pour l'expérience, il n'a pourtant pas encore fait celle du mariage. »

cure, d'Empédocle et de Lucrèce, pour arriver jusqu'à nos jours, non sans avoir asséné en passant de rudes coups sur la réputation scientifique d'Aristote, il exprima ses vives sympathies pour les théories de Darwin, la psychologie de Spencer, et revendiqua fièrement pour elles le droit d'existence, non pas du tout comme s'il s'agissait de doctrines indiscutables, au contraire, mais sans permettre un seul instant à la théologie d'intervenir dans le jugement définitif. Ce sont bien plutôt, selon l'orateur, les élémens cosmologiques des doctrines religieuses qui doivent comparaître au tribunal de la science pure. Lorsque la théologie se croit obligée d'affirmer une certaine manière de comprendre la nature, la vie, ses origines et ses phénomènes, elle se condamne par cela même à relever des sciences de la nature et de la vie, et tant pis pour elle lorsque celles-ci se prononcent en sens opposé. En s'aventurant sur un terrain qui n'est pas le sien, elle s'expose volontairement à ce grave danger. Du reste, nul plus sincèrement que M. Tyndall ne reconnaît le bon droit du sentiment religieux à côté des prétentions non moins légitimes de la raison et de la science, et celui, dit-il, qui parviendrait de nos jours à donner au sentiment religieux une satisfaction à laquelle la raison n'aurait rien à objecter, celui-là « aurait résolu le problème par excellence de notre âge. » On ne peut que rendre hommage à la loyauté avec laquelle l'éminent physicien met en regard l'une de l'autre les deux faces de la question, si souvent sacrifiées l'une à l'autre par les ardens de l'extrême droite et de l'extrême gauche, car ce n'est pas seulement à droite qu'il y a de l'étroitesse, de l'aveuglement et, pour tout dire, du fanatisme.

Il est entre autres un curieux fragment du discours de Belfast dans lequel, sous une forme ingénieuse, M. Tyndall a représenté un disciple de Lucrèce défendant les principes physiques de son maître contre un partisan intelligent et courtois des doctrines spiritualistes. Il a pris pour champion idéal du spiritualisme l'évêque Butler, auteur d'un traité longtemps fameux sur l'*Analogie de la religion naturelle et révélée avec la constitution de la nature* (1756), très estimé encore aujourd'hui en Angleterre pour sa sagacité, sa modération et sa vigueur comme logicien. C'est un des pères, et l'un des plus respectés, de l'église anglicane. Capable d'écouter en toute chose le pour et le contre, il ne trouva jamais qu'un anathème pût tenir lieu d'une bonne raison.

Au chapitre de la nature humaine, Butler tenait, comme tous les spiritualistes de son temps, à la distinction tranchée, absolue, de l'organisme corporel et du *moi*. Nos corps, disait-il, ne font pas plus partie de nous-mêmes que toute autre matière qui nous entoure. Par exemple, s'il s'agit de notre perception des couleurs et

des formes, l'œil remplit précisément la même fonction qu'une lentille de verre, et par lui-même il est aussi étranger à notre vrai *moi* que pourrait l'être une lunette fabriquée par un opticien. On peut raisonner de même sur les autres sens. Nos organes sont donc, dans toute la force du terme, des instrumens dont la disparition n'entraîne pas plus celle de notre *moi* que la destruction des outils d'un ouvrier ne suppose la mort de leur propriétaire.

Comment le disciple supposé de Lucrèce s'y prendra-t-il pour attaquer les positions de l'évêque? Voici, selon M. Tyndall, comment il procéderait, et il est inutile d'ajouter que ce dialogue des morts ressemble tout à fait au dialogue réel d'un professeur vivant discutant avec lui-même. C'est donc le lucrétien qui parle le premier.

« Vos vues, très honoré prélat, soumises au critère de la représentation mentale, offrent à bien des esprits des difficultés très graves, si ce n'est insurmontables. Vous parlez de forces vitales, de « facultés perceptives » de « notre moi; » mais pouvez-vous vous former la moindre image mentale de l'une ou de l'autre de ces choses à part de l'organisme au moyen duquel elles agissent? Jugez vous-même avec votre loyauté reconnue, et voyez si vous possédez une faculté quelconque qui vous rende capable d'une telle conception. Le *moi* habite localement en chacun de nous; étant localisé, ne doit-il pas avoir une forme? Et quelle forme? L'avez-vous jamais, ne fût-ce qu'un instant, imaginée sous des traits qu'on pût tenir pour réels? Quand une jambe est amputée, le corps est divisé en deux parties : le *moi* se trouve-t-il dans les deux ou dans une seule? Thomas d'Aquin pourrait dire qu'il est dans les deux, mais non pas vous, car vous en appelez à la conscience associée à l'une de ces deux parties pour prouver que l'autre n'est qu'une matière étrangère. La conscience est-elle donc un élément nécessaire du vrai *moi?* Que dites-vous alors des cas où le corps tout entier en est privé? Et dans la supposition contraire pourquoi refusez-vous à la jambe coupée toute participation au vrai *moi?* Il me semble très singulier que, du commencement à la fin de votre admirable livre (personne n'en admire plus que moi la sobriété et la vigueur), vous ne mentionniez pas une seule fois le cerveau ni le système nerveux. Vous commencez par une extrémité du corps et vous montrez que ses parties peuvent en être séparées sans préjudice pour la faculté perceptive. Cependant qu'arriverait-il, si vous commenciez par l'autre extrémité, si au lieu d'une jambe vous enleviez le cerveau? Comme tout à l'heure, le corps est divisé en deux, mais maintenant les deux parties sont soumises au même sort, et aucune des deux ne peut plus servir à prouver que l'autre est une simple matière

étrangère. Ou bien, sans aller si loin, ôtez seulement une portion de l'enveloppe osseuse du cerveau, puis appliquez sur la substance molle mise à découvert une série de pressions intermittentes. A chaque pression, les facultés de perception et d'action s'évanouissent; à chaque intermittence, elles reparaissent. Que devient pendant les pressions la force perceptive? Un jour, je reçus à l'improviste la décharge d'une forte batterie de bouteilles de Leyde, je ne sentis rien, mais je fus simplement privé de toute conscience de l'existence pendant un espace de temps appréciable. Où était mon *moi* pendant cet intervalle? Des hommes qui ont survécu à un coup de tonnerre ont été beaucoup plus longtemps dans le même état, et en fait, dans les cas ordinaires de commotion cérébrale, il peut s'écouler des jours entiers pendant lesquels la conscience n'enregistre pas la moindre impression. Où est l'homme lui-même pendant ce temps d'insensibilité?.. Je ne pense pas que votre comparaison des instrumens touche le fond de la question. Un télégraphiste a ses instrumens, et par ce moyen il converse avec le monde; nos corps possèdent un système nerveux qui joue un rôle analogue entre le pouvoir de perception et les choses extérieures. Coupez les fils du télégraphiste, brisez ses batteries, démagnétisez son aiguille, vous lui enlevez certainement par là ses relations avec le monde; cependant, parce que ce sont de véritables instrumens, la destruction de ces objets n'affecte en rien l'homme lui-même qui s'en servait. Le télégraphiste survit et sait qu'il survit; mais, je vous en prie, qu'y a-t-il dans l'organisme humain qui corresponde à cette survivance consciente, lorsque la batterie du cerveau est dérangée au point que l'insensibilité s'ensuit ou quand elle est entièrement détruite?

« Une autre considération, qui vous paraîtra peut-être légère, s'impose à moi avec une certaine force. Le cerveau peut passer de l'état de santé à l'état maladif, et sous l'empire d'un tel changement l'homme le plus exemplaire peut devenir un débauché ou un meurtrier. Mon très noble et très honoré maître Lucrèce fut, vous le savez, victime de la jalousie de sa femme. Elle lui fit boire un philtre dont l'effet fut que des velléités de libertinage s'insinuèrent dans son cerveau, et plutôt que de courir le risque de céder à ces penchans ignobles, il se tua. Comment la main de Lucrèce a-t-elle pu se tourner ainsi contre lui-même, si le vrai Lucrèce est resté ce qu'il était auparavant?.. Je crains, si vous me permettez de vous le dire, que les plus graves conséquences ne découlent de votre manière d'estimer le corps. Regarder le cerveau comme on regarderait un bâton ou des bésicles, fermer les yeux à tous ses mystères, à la parfaite corrélation entre son état et notre conscience, au fait qu'une faible quantité de sang en plus ou en moins dans ses artères pro-

duit l'évanouissement de la conscience, qu'en rapport avec le cerveau notre nourriture, notre boisson, notre air, notre régime, ont une valeur de premier ordre, — oublier tout cela, c'est, selon moi, ouvrir la voie à d'innombrables erreurs pratiques, et même dans certains cas provoquer ou favoriser le mal cérébral, la ruine mentale qui s'ensuit et qu'une plus sage appréciation de ce mystérieux organe aurait permis d'éviter. »

« Je m'imagine, continue l'orateur, que l'évêque serait demeuré pensif à l'ouïe de cette argumentation. Il n'était pas homme à laisser la passion se mêler à une pareille discussion. Après réflexion, et fortifié par cette honnête contemplation des faits, qui était dans sa manière et qui implique le désir d'accorder leur valeur légitime aux faits qui nous contrarient, je suppose que l'évêque aurait raisonné comme il suit. « Veuillez-vous rappeler, aurait-il dit au disciple de Lucrèce, que dans mon livre de l'*Analogie* je ne me suis pas engagé à démontrer quoi que ce soit d'une manière absolue. A mainte reprise, j'ai insisté sur les étroites limites de nos connaissances ou plutôt sur la profondeur de notre ignorance en regard du système entier de l'univers. Mon dessein était de remontrer à mes amis déistes qui s'exprimaient avec tant d'éloquence sur la beauté de la nature et les bienfaits de son ordonnateur, tandis qu'ils n'avaient que du mépris pour les prétendues absurdités du christianisme, que leur condition n'était pas meilleure que la nôtre, et que, pour chaque difficulté qu'ils relevaient de notre côté, j'en relevais une tout aussi grande du leur. Avec votre permission, je suivrai en ce moment la même méthode. Vous êtes lucrécien, et vous déduisez toutes les choses terrestres, y compris les formes organiques et leurs phénomènes, de la combinaison et de la séparation d'atomes inanimés. Je vous dirai en premier lieu jusqu'à quel point je puis rester en votre compagnie. J'admets que vous pouvez produire des formes cristallines en mettant en jeu la force moléculaire, que le diamant, l'améthyste, les étoiles hexagonales de la neige sont d'admirables constructions qui n'ont pas d'autre origine. J'irai plus loin et je reconnaîtrai que même un arbre ou une fleur peuvent être organisés de cette manière. Plus encore, si vous pouvez me montrer un animal dépourvu de toute sensation, je vous accorderai qu'il a pu aussi se former par une action déterminée de la force moléculaire.

« Notre chemin est donc éclairci jusque-là. Vient maintenant ma difficulté. Vos atomes pris à part sont dépourvus de toute sensation et, ce qui plus est, de toute intelligence. Puis-je vous demander à mon tour de peser ce problème? Prenez vos atomes d'hydrogène sans vie, vos atomes d'oxygène sans vie, vos atomes de carbone sans vie, vos atomes d'azote sans vie, vos atomes de phosphore

sans vie, et tous les autres atomes sans plus de vie que des grains de poudre à fusil et dont vous dites que le cerveau est composé. Imaginez-les séparés et inanimés, puis s'associant, se mélangeant et formant toutes les combinaisons possibles. Tout cela, tout ce mouvement purement mécanique est visible aux yeux de l'esprit. Mais pouvez-vous voir, pouvez-vous imaginer, rêver d'une façon quelconque ce qui fait que de cette action mécanique, de ces atomes sans vie, se dégagent la sensation, la pensée, l'émotion? Allez-vous extraire l'*Iliade* d'un cliquetis de dés ou le calcul différentiel d'un entre-choquement de billes? Je ne suis pas tout à fait dépourvu de cette faculté représentative dont vous parlez, et je ne suis pas non plus, comme plusieurs de mes collègues, absolument étranger aux connaissances scientifiques. Je peux suivre une particule de musc jusqu'au moment où elle atteint les nerfs olfactifs; je peux me figurer les ondes sonores jusqu'à ce que les ondulations atteignent l'eau du labyrinthe et qu'elles affectent les otolithes et les fibres de Corti; je peux me représenter de même sous forme sensible les ondes de l'éther, jusqu'au moment où elles traversent l'œil et touchent la rétine. Je dirai plus, je suis capable de poursuivre jusqu'à l'organe central le mouvement imprimé à la périphérie et de voir en idée les molécules du cerveau vibrer à son contact. Mon intelligence n'est nullement confondue par cette série de phénomènes physiques. Ce qui me confond, ce qui me renverse, c'est votre assertion que de ces trémoussemens physiques sortent des choses aussi parfaitement disparates que la sensation, la pensée et l'émotion. Vous me direz ou vous penserez que cette émergence de la conscience, due à un entre-choquement d'atomes, n'est pas plus disparate à ses antécédens que le jet de lumière qui suit la réunion de l'oxygène et de l'hydrogène. Pardonnez-moi; ce jet lui-même est disparate, et je vous prie d'y faire bien attention. Ce jet de lumière est, en tant que lumineux, un fait de conscience dont la contre-partie objective est simplement une vibration. Il n'est jet de lumière que par votre interprétation. C'est *vous* qui êtes cause du disparate, et c'est *vous*, votre *moi* qui m'embarrasse. Ai-je besoin de vous rappeler que le grand Leibniz sentit comme moi cette difficulté, et que, pour échapper à cette monstrueuse déduction qui veut faire sortir la vie de la mort, il remplaça vos atomes par ses monades, miroirs plus ou moins parfaits de l'univers, de la somme et du développement desquels il supposait que proviennent tous les phénomènes de la vie, de la sensation, de l'intelligence et du sentiment?

« La difficulté dans laquelle vous vous trouvez engagé est donc tout aussi grande que la mienne. Vous ne pouvez satisfaire l'in-

telligence humaine qui vous demande la continuité logique entre les mouvemens moléculaires et les phénomènes de la conscience. Il y a là un rocher contre lequel le matérialisme se brise fatalement toutes les fois qu'il se pose en philosophie complète de la nature. Quelle morale tirer de tout ceci, mon lucrétien? Ni vous ni moi ne nous laisserons aller à l'aigreur en discutant ces grandes questions, où nous voyons qu'il y a tant de place pour d'honnêtes différences d'opinion; mais des deux côtés il existe des gens moins sensés ou plus bigots (je le dis en toute humilité), toujours prêts à mêler la colère et l'injure à ce genre de débats. Il est, par exemple, des écrivains de marque et d'influence qui n'ont pas honte de présumer que le péché personnel d'un grand logicien est la cause de son incrédulité à l'endroit d'un dogme théologique, et il en est d'autres voulant absolument que nous, qui chérissons notre Bible, ce livre passé en quelque sorte dans la constitution de nos ancêtres et par là dans la nôtre, nous soyons nécessairement des hypocrites et des menteurs. Désavouons, décourageons cette espèce de gens, et nourrissons la foi inébranlable que ce qu'il y a de bon et de vrai dans nos argumens à tous deux subsistera pour le bien de l'humanité, tandis que ce qui s'y trouve de mauvais et de faux disparaîtra. »

« Je prétends, ajoute M. Tyndall, que le raisonnement de l'évêque est irréfutable et que son libéralisme offre un bel exemple à suivre. »

On voit par ce fragment combien il serait injuste de ranger M. Tyndall parmi les partisans d'un matérialisme absolu, fermé aux réclamations les mieux fondées du spiritualisme. Il est certain au contraire qu'un spiritualiste de l'ancienne école, maintenant sa thèse essentielle, mais trop amoureux du vrai pour nier les évidences de la thèse opposée, serait sinon d'accord, du moins disposé à conférer avec lui sur les moyens d'arriver à des notions plus compréhensives de la réalité; mais cette position modeste, expectante, ne convient jamais aux esprits absolus, qui, en religion surtout, prennent feu et s'irritent dès qu'un point de vue nouveau, contrariant pour eux, se fait valoir. Ce discours de Belfast provoqua tout un déluge de dénonciations et d'anathèmes. Les journaux, les chaires, les conférences pieuses retentirent de clameurs indignées. Un détail assez comique de cette controverse passionnée, c'est que certains adversaires de M. Tyndall ne saisirent pas ce qu'il y avait d'humoristique et d'ingénieux dans la réplique fictive mise dans la bouche de l'évêque Butler et la prirent pour une citation empruntée au vénérable prélat lui-même, tant il leur semblait impossible que le même homme pût envisager avec impartialité les deux faces de la question. Il y eut même un naïf négociant de Londres qui crut faire œuvre pie en ti-

rant de l'arsenal poudreux des vieilles lois anglaises un décret oublié du parlement de je ne sais quelle année qui édictait des punitions sévères contre les auteurs de discours injurieux pour la Divinité. Sans aller si loin, le *Punch* lui-même se mit de la partie, et nul n'ignore que *Mister Punch* est une institution britannique. Comme le scandale avait eu lieu en Irlande, les vingt-huit archevêques et évêques d'Irlande lancèrent de Dublin une épître pastorale pour prémunir leurs ouailles contre ces dangereux sophismes, qui menaient droit à la perdition des âmes. Rien, en un mot, ne manqua à la fête.

Ces dénonciations bruyantes eurent le résultat qu'il était facile de prévoir. L'Anglais n'aime pas à se prononcer avant d'avoir entendu les deux parties. Le discours de Belfast fut médité par des milliers de lecteurs en Angleterre et en Amérique, et l'auteur ajouta à la septième édition, sous forme de préface, une verte réplique à ses adversaires de tout genre. « J'ai dû remarquer avec tristesse, dit-il, combien les hommes sont influencés grossièrement par ce qu'ils appellent leur religion, et puissamment par cette « nature corrompue » que la religion, comme ils l'assurent, est surtout appelée à extirper ou à dompter. » Laissant de côté toute sorte de déclamations creuses, il envisage directement la plus forte objection, la plus raisonnable aussi, qu'on lui ait faite. On lui a reproché d'avoir déserté le domaine de la science pure pour empiéter sur celui de la théologie. Non, répond-il, je n'ai rien déserté et je n'ai empiété nulle part. Physicien je suis et physicien je reste; mais la science va droit devant elle, et je fais comme la science. Ce n'est pas sa faute, si, en traitant scientifiquement les questions cosmogoniques, il lui arrive de heurter des idées consacrées peut-être par les traditions religieuses, mais sans aucune autorité légitime en pareille matière. On l'a accusé d'avoir dépassé, dans l'exposé de ses théories sur la constitution du monde, les données de l'expérience et de s'être ainsi rendu coupable d'infidélité à la méthode qu'il préconise. Accusation ridicule, dit-il; s'il fallait se cantonner exclusivement dans les pures données de l'expérience, il n'y aurait pas de science possible. La science doit s'appuyer avant tout sur les faits posés ou vérifiés par l'expérience, mais son mandat est justement de formuler les lois ou les conceptions générales que ces faits révèlent et qui les dépassent, puisqu'elles les comprennent. Il n'est pas une théorie, qu'il s'agisse de lumière, de chaleur, de magnétisme, d'électricité, qui ne soit exposée à ce genre de reproches.

« Raisonnons avec calme, ajoute-t-il. Je me rallie à la théorie des nébuleuses telle qu'elle a été proposée par Kant, Laplace, Herschel, et telle qu'elle est admise par les meilleurs esprits scientifi-

ques de nos jours. D'après cette théorie, notre soleil et les planètes furent autrefois dilatés dans l'espace à l'état de gaz excessivement subtil. C'est par la condensation que le système solaire en provint. Quelle fut la cause de cette condensation? La perte de chaleur. Qui arrondit le soleil et les planètes? Ce qui arrondit une larme, — la force moléculaire. Pendant des périodes dont l'immensité écrase les conceptions humaines, la terre fut impropre à entretenir ce que nous appelons la vie; elle est aujourd'hui couverte d'êtres vivans. La matière dont ils sont formés ne diffère pas de celle de la terre. Ils sont au contraire les os de ses os et la chair de sa chair. Comment sont-ils apparus? La vie était-elle impliquée dans la nébuleuse, peut-être comme fraction d'une vie plus vaste et absolument insondable? ou bien est-elle l'œuvre d'un être extérieur à la nébuleuse, qui la façonna, la vivifia, mais dont l'origine et les voies se dérobent à nos recherches? Aussi loin que l'œil de la science a jusqu'à présent pénétré la nature, il n'a jamais constaté, dans aucune série de phénomènes, l'intrusion d'un pouvoir purement créateur, et la présomption d'un tel pouvoir comme moyen de rendre compte des phénomènes spéciaux a toujours abouti à une déception... Regardant donc comme certain que la nébuleuse et le système solaire, la vie y comprise, sont ensemble dans un rapport analogue à celui du germe et de l'organisme achevé, j'affirme ici de nouveau, sans arrogance comme sans provocation, mais sans l'ombre d'une indécision, la position que j'ai adoptée à Belfast.

« Ce n'est pas avec des émotions vagues, c'est avec la précision requise par l'entendement que l'homme de science doit envisager la question de l'apparition de la vie sur le globe. Il sera le dernier à dogmatiser sur un pareil sujet, car il sait mieux que personne combien jusqu'à présent la certitude s'est montrée inabordable. S'il refuse d'admettre l'hypothèse de la création spéciale, il affirme bien moins par là sa connaissance qu'il ne proteste contre une présomption de connaissance qui longtemps encore, si ce n'est toujours, nous échappera, et dont la prétention est une source de confusion perpétuelle. Tout prêt du reste à se laisser convaincre, il demande seulement à ses adversaires de lui montrer sur quelle autorité repose la croyance qu'ils proclament d'un ton si hardi et si tranchant. Tout ce qu'ils peuvent faire, c'est d'indiquer le livre de la *Genèse* ou telle autre portion de la Bible. Pour moi, ces premiers essais de l'esprit humain cherchant à satisfaire son désir ardent de trouver une cause universelle sont profondément intéressans et même tragiques; mais, dans les débats scientifiques, le livre de la *Genèse* n'a pas la parole. Après avoir quelque temps résisté à l'étreinte de la géologie, il a fini par céder comme un bloc

d'argile plastique. Son autorité comme système cosmogonique est discréditée partout, car on a partout abandonné le sens évident des textes. Ce n'est pas un traité scientifique, c'est un poème. Sous ce dernier aspect, il est d'une impérissable beauté; comme traité scientifique, il a été, il continuera d'être un obstacle et une nuisance. »

Ce sont là des paroles fières, et une théologie vraiment libérale ne devrait pas s'en effaroucher; mais, nous le savons, ce fut longtemps, c'est encore un des thèmes caressés par beaucoup d'âmes pieuses en Angleterre, qu'au chapitre de la géologie et de la cosmogonie l'auteur de la *Genèse* en remontrerait au président de la Société royale. Il y aurait fort à faire pour les décider à ne voir qu'une belle poésie dans son récit de la création. Il est vrai que la critique moderne distingue deux de ces récits juxtaposés, même assez divergens, et l'on pourrait tout au moins leur demander quel est celui des deux qui doit faire autorité. Malheureusement les mêmes personnes n'ont jamais remarqué la dualité des deux récits et probablement refuseront de la voir, même quand on la leur montrera. Il faut avoir été engagé soi-même dans ce genre de conflit pour se faire une idée de la ténacité opiniâtre avec laquelle des intelligences très ouvertes à tout autre genre de vérité regimbent contre les évidences qui contrarient leurs croyances.

Vis-à-vis de la hiérarchie catholique irlandaise, la défense de M. Tyndall ne fut pas moins vigoureuse. Il remit en lumière un document fort curieux daté de novembre 1873, et qui paraît avoir échappé à l'attention de la presse continentale. C'est un mémoire adressé par soixante-dix étudians de l'université catholique irlandaise au *board* épiscopal qui la régit. Dans cette remontrance conçue en termes respectueux, mais très fermes, les jeunes gens se plaignaient du programme d'études arrêté pour les cours universitaires, et en particulier de ce que dans la faculté des sciences il n'y avait pas un seul professeur de physique ou de sciences naturelles. Que deviendrons-nous, disaient-ils, vivant au sein d'un monde et dans un siècle dont la science change comme par magie la physionomie et la constitution? Ne sait-on pas que c'est surtout de la physique et des sciences naturelles que partent les plus rudes assauts contre notre religion? Si l'on ne fonde pas bientôt dans notre université des chaires affectées spécialement à cet ordre de connaissances, beaucoup d'entre nous verront leur foi exposée aux dangers les plus sérieux. La jeunesse irlandaise souffre du sentiment de son infériorité scientifique, et si notre université ne peut lui donner l'instruction dont elle a soif, elle ira la chercher au collége de la Trinité ou aux colléges de la Reine, qui ne comptent pas un seul catholique parmi leurs professeurs de science.

Nous ignorons s'il fut fait droit à la requête de ces étudians. En tout cas, M. Tyndall avait raison de la citer en preuve du désir de savoir et, nous l'ajouterons, de la grande confiance dans la science moderne qui ont pénétré jusque dans les rangs les moins exposés, semblait-il, à la contagion. L'épiscopat irlandais s'est-il rendu compte de l'imprudence qu'il a commise en abandonnant l'ancienne position que, d'accord avec nos vieux gallicans, il avait longtemps maintenue contre les prétentions infaillibilistes du Vatican? N'a-t-il envisagé que le côté théologique de la question sans se préoccuper des embarras d'autre nature que ces prétentions allaient fatalement multiplier? Il est vrai qu'il a suivi la pente sur laquelle si rapidement ont glissé depuis 1870 la plupart des évêques de la catholicité, et il faut avouer que la multitude ignorante n'a rien fait pour le leur faire regretter; mais devant un public éclairé, instruit ou avide de s'instruire, quelle position intenable! Comme il est facile, en fouillant les archives de l'église, d'en exhumer l'une ou l'autre de ces déclarations pontificales qui enchaînent l'ultramontanisme aux erreurs scientifiques les plus palpables! Pour prendre un exemple entre bien d'autres, la déclaration de la congrégation de l'*Index* du 5 mars 1616, sous Paul V, qui prohibait et condamnait, au nom du siége apostolique, tout livre enseignant le mouvement de la terre autour du soleil, pouvait, dans la théorie gallicane de Bossuet, passer pour une erreur locale, momentanée, n'entamant en rien la vérité catholique fixée par les pères et les grands conciles; mais avec le système de l'infaillibilité papale, qui a prévalu dans le dernier concile, comment se tirer d'affaire sans rompre, soit avec la papauté, soit avec la science? Peut-être les évêques irlandais auraient-ils pu répondre à leurs pupilles, trop désireux de goûter aux fruits de l'arbre de la science, qu'ils ne savaient ce qu'ils demandaient, et qu'en ne leur permettant pas d'y toucher ils n'étaient que les tuteurs prudens de leur innocence.

Le grief le plus populaire que l'on eût fait valoir contre M. Tyndall, c'est qu'il avait fait l'apologie du matérialisme et qu'il avait affirmé des conclusions qui passent pour incompatibles avec toute croyance religieuse. On aimera sans doute à savoir jusqu'à quel point ce reproche est fondé, et comment il s'y est pris pour réhabiliter la réputation, passablement décriée, du matérialisme philosophique.

C'est Démocrite, nous dit-il, qui introduit dans le monde grec la théorie de l'atome, infini en nombre et dont les chocs, les répulsions, les agrégations, donnent lieu à l'apparition de tout ce qui existe. Les erreurs et les lacunes de son système ne sauraient lui ôter la gloire d'avoir fondé la science indépendante de la nature. Toute

physique est partie de lui. Quant au grand mystère vital, c'est-à-dire à l'adaptation merveilleuse d'une partie d'organisme avec les autres parties et aux conditions de la vie, Démocrite n'essaya pas même de l'étudier. Empédocle, plus poète, introduisit dans l'atome l'amour et la haine pour expliquer les affinités et les répulsions, et il semble avoir pressenti la doctrine de la survivance des individus « les mieux armés. » Épicure perfectionna la doctrine de Démocrite et en fit l'application à la vie pratique. Délivrer l'homme des superstitions qui le tyrannisent, adorer les dieux dans leur suprême indifférence, non pour leur faire plaisir, puisqu'ils ne se soucient de nous, mais parce que cette contemplation des êtres supérieurs élève et purifie, habituer l'homme au nom de son intérêt bien entendu à chercher le vrai bonheur dans la tempérance et la vertu, telles furent ses doctrines favorites. Il eut la fortune de conquérir deux siècles après sa mort un grand poète, Lucrèce, qui burina sa doctrine dans des vers immortels. C'est dans le langage des dieux que Lucrèce chanta l'atome indestructible, sa chute éternelle, son mouvement perpétuel, ses chocs infiniment variés dans l'infini de l'espace et de la durée, la permanence des seules combinaisons capables de persister et de se reproduire. Quel sens admirable de la vérité scientifique il y a déjà chez ce poète latin! On lui objecte que nul n'a jamais vu ses atomes, qu'ils sont immobiles dans les corps à l'état stable, et que par conséquent il enseigne des chimères ou des choses contredites par l'évidence. Sa puissante imagination trouve réponse à tout. Vous parlez de l'invisibilité de mes atomes? Pourquoi les verrions-nous mieux que nous ne voyons les particules de l'air dans le vent d'orage qui brise tout sur son passage, ou celles de l'eau quittant un linge mouillé qui sèche? Et quant à l'apparente immobilité de ces atomes, n'avez-vous donc jamais aperçu de loin un troupeau de moutons se dessinant comme une tache grisâtre sur le flanc vert d'une colline? Combien d'agneaux bondissaient invisibles dans cette tache pour vous uniforme et inerte! Il faut avouer que cette dernière image est d'une rare vigueur. C'est la chute des atomes dans l'espace infini décrite par Lucrèce qui a suggéré de loin l'hypothèse des nébuleuses de Kant et de Laplace.

Cependant la science des Grecs persévérait dans sa grande œuvre. Euclide, Archimède, Hipparque, Ptolémée, avaient enrichi l'esprit humain de vues nouvelles et grandioses. L'anatomie, la médecine rationnelle, commençaient à sortir des limbes. La vraie science d'observation, d'expérience et d'induction allait éclore. Qui vient arrêter ce brillant essor? Deux faits opposés l'un à l'autre. C'est d'abord la putréfaction sociale de l'empire romain, c'est ensuite l'action purifiante, salutaire de la religion chrétienne; mais le remède

n'est pas plus favorable que le mal aux sciences de la nature. Dédaignant la vie terrestre, absorbés par la discussion religieuse, habitués à chercher dans les livres saints la règle de toute vérité, les chrétiens des premiers siècles étudient peu la nature ou l'étudient fort mal. De quelles misérables raisons peuvent se payer un Augustin, un Boniface, pour repousser les hypothèses scientifiques, aujourd'hui démontrées ! Le moyen âge chrétien, courbé sous l'autorité de l'église, n'a pas même l'idée d'une science indépendante et rationnelle. Au lieu de la physique, il cultive la magie; au lieu de chimie, il fait de l'alchimie; sous prétexte d'astronomie, il s'adonne à l'astrologie; en d'autres termes, au lieu d'élaborer la science, il s'absorbe dans les fantaisies d'une imagination sans règle et sans frein. L'influence d'Aristote a été néfaste. Le Stagirite a pu déployer de grands talens à d'autres égards; comme physicien et naturaliste, il a laissé des exemples déplorables. Il a mis continuellement des mots à la place des choses, il a préconisé l'induction sans la mettre en pratique, il a déduit à chaque instant le particulier du général, et c'est la voie inverse qu'il faut suivre. Il a prétendu déterminer *a priori* le nombre des espèces animales, affirmé que les battemens du cœur n'existaient que dans l'homme, soutenu que le côté gauche du corps était moins chaud que le côté droit, que les hommes avaient plus de dents que les femmes, qu'il existe un espace vide à la partie postérieure de la tête humaine, etc., toutes erreurs grossières dont l'observation la plus élémentaire l'aurait préservé. Et Aristote a passé pendant tout le moyen âge pour une autorité scientifique sans appel.

Ce sont les Arabes, ce sont surtout les Maures qui ont rallumé le flambeau de la science libre et méthodique. Quel savant chrétien de la même période peut-on opposer à cet Alhazen qui a découvert la réfraction atmosphérique, la raréfaction de l'air à mesure qu'on s'élève, la théorie du centre de gravité, les proportions entre la rapidité des corps qui tombent et les espaces parcourus, qui a déterminé avec une étonnante justesse les densités relatives des corps et qui avait déjà l'idée claire de l'attraction capillaire? Quel principe supérieur lui a permis de devancer à ce point son époque entière? Celui qui déjà inspirait les grands savans grecs, le principe d'observation dégagé de toute préoccupation théologique.

Cela est si vrai que la science moderne ne se fonde sérieusement qu'à l'époque où les esprits s'émancipent de l'autorité traditionnelle. Le véritable esprit scientifique renaît avec Copernic, Giordano Bruno, Galilée, Kepler, Bacon et Descartes. En peu d'années, il s'approprie et dépasse tout ce que l'antiquité avait pu lui léguer. Mais qu'on y fasse bien attention, dans les temps modernes comme

dans l'antiquité la tendance constante de tous ces travaux scientifiques est de substituer la connexion naturelle des phénomènes successifs à l'action capricieuse des dieux de la mythologie païenne, aux interventions arbitraires, incalculables, de la puissance divine telle que la conçoit l'orthodoxie chrétienne. Le miracle et la science sont ennemis-nés. C'est donc au fond le prolongement de cette tendance, vieille comme la science elle-même, que l'effort de plus en plus marqué des naturalistes modernes vers une conception des choses qui soumet à la même loi de continuité l'origine des espèces végétales et animales. Inauguré par de Maillet, vigoureusement développé par Lamarck, repris et considérablement enrichi par le Dr Wells (1813), de nos jours par MM. Darwin, Wallace, Huxley, ce point de vue ne compte plus aujourd'hui ses conquêtes, et Agassiz, qui lui fut d'abord si contraire, dit lui-même à Boston à l'auteur du discours de Belfast : « Je l'avoue, je n'étais pas préparé à voir cette théorie reçue comme elle l'a été par les meilleures intelligences de notre temps. Le succès en est plus grand que je ne l'aurais cru possible. »

Cette théorie n'est nullement isolée dans la science contemporaine; elle a pour parallèle la grande généralisation physique connue sous le nom de théorie de la conservation des forces. Depuis longtemps, la science affirmait l'indestructibilité de la matière, et toutes les expériences lui donnaient raison; aujourd'hui nous pouvons affirmer de même l'indestructibilité de la force. Le règne animal, comme le végétal, révèle tout aussi bien que le règne inorganique ce principe dont les conséquences philosophiques sont à peine entrevues à l'heure où nous sommes. La psychologie est appelée à se renouveler entièrement, parce qu'elle doit désormais tenir compte de la masse de matériaux fournis par la physique et la physiologie. C'est à M. Herbert Spencer que revient l'honneur d'avoir, il y a déjà vingt ans, cherché à organiser la psychologie sur ses nouvelles bases. Par exemple, on peut se rendre compte de la formation distincte de chacun de nos sens en partant de la sensibilité vague répandue sur toute la surface des êtres organiques inférieurs et en montrant que chacun de ces sens distincts n'est qu'une modification du sens primordial et général du toucher (ce que Démocrite avait déjà deviné), ou, si l'on veut, la différentiation spéciale et locale d'un seul et même tissu. Un tissu sensible se trouve modifié localement de manière que le mode de sensibilité varie, voilà plusieurs genres de sensation et plusieurs sens. De même l'instinct avec toutes ses merveilles est la résultante de deux lois, celle qui fait l'aisance, la sécurité des mouvemens devenus inconsciens par l'habitude, et la loi d'hérédité, qui transmet aux descendans les aptitudes possédées par les ancêtres. C'est encore une grande généra-

lisation de faits déjà observés que la thèse aujourd'hui bien connue de la propriété *structurale*, architectonique, de la force moléculaire. On connaissait les phénomènes de la polarité magnétique et électrique; on a pu en étendre le concept à toutes les molécules et se rendre compte par là des formes arrêtées des cristaux, puis passer à la genèse des plantes et à celle des animaux. Ce sont là de magnifiques conquêtes, destinées à s'augmenter indéfiniment, et tant qu'on se borne à les énumérer, le matérialisme, ou ce qu'on veut appeler de ce nom, a parfaitement le droit de chanter victoire.

Mais à son tour il ne doit pas se faire illusion. Il résulte aussi de toutes ces découvertes que la notion vulgaire de la matière est incomplète. Tant qu'on s'y bornera, l'évêque Butler aura cent fois raison de déclarer que d'une pareille matière ne peuvent sortir ni la vie ni la pensée. Il faut de toute nécessité que moyennant une notion plus exacte de la matière nous fassions rentrer dans sa définition un élément qui contienne la puissance et la promesse de la vie. Il faut aussi reconnaître franchement que jusqu'à présent il n'a point été fourni de preuve expérimentale suffisante d'une véritable production d'organismes vivans sans vie organisée préexistante.

N'oublions pas enfin que la même révélation scientifique aboutit, comme la psychologie pure, à poser la terrible question de la réalité du monde extérieur. A vraiment dire, ce que chacun de nous voit n'est qu'une certaine affection de sa rétine; ce qu'il touche n'est réellement qu'une modification subie par les nerfs tactiles; de même pour les autres sens. Le monde extérieur à nous n'est donc pas un fait premier, c'est une conclusion, une inférence, dont l'idéalisme de Berkeley, le scepticisme de Hume, ont pu contester la validité. M. Herbert Spencer propose comme moyen de solution l'idée du symbole ou du signe. Nos états de conscience sont les symboles ou les signes d'une réalité extérieure qui les détermine, mais dont nous ne pouvons sonder la nature réelle. Au-dessus d'elle plane l'être mystérieux, indéfinissable, le *moi* qui sent et interprète.

En résumé, de quelque manière qu'on s'y prenne, de quelque point que l'on parte, nous aboutissons fatalement au mystère; mais, dans le cercle où il nous est possible de voir clair, il ne faut pas contester que l'évolution continue représente aujourd'hui le point de convergence vers lequel se dirigent toutes nos sciences et toutes nos découvertes. Cette évidence ne détruit pas le fait que nous sommes incapables de passer logiquement de l'homme *objet* à l'homme *sujet*, du système nerveux et de ses modifications aux phénomènes parallèles de la sensation et de la pensée. On dirait que notre intelligence manque de la faculté qui lui serait nécessaire pour saisir la connexion entre les deux ordres de faits, d'au-

tant plus qu'il y a dans l'être humain d'autres facultés qu'on ne peut pas expliquer comme l'intelligence par l'accumulation d'expériences séculaires. Il y a l'amour, antérieur sous toutes ses formes à toute expérience; il y a le respect, l'admiration, le sens du beau dans la nature et dans l'art, il y a le sentiment religieux antérieur à toute histoire. Lui aussi a droit à une réponse. La seule chose que nous devions toujours lui refuser, c'est le droit de tyranniser l'intelligence. N'ayons pas peur de ceux qui voudraient aujourd'hui nous enchaîner en son nom. Nous avons livré et gagné nos batailles au moyen âge; comment craindrions-nous l'issue d'une lutte nouvelle avec notre adversaire affaibli? Il faut seulement comprendre le monde assez largement pour que l'intelligence et le sentiment, Newton et Shakspeare, Galilée et Raphaël, Kant et Beethoven, aient également leur place au soleil. Ces deux catégories ne sont pas opposées, elles se complètent; elles doivent non pas s'exclure, mais s'associer. Et si l'esprit humain, plus ambitieux encore, avec la sympathie du pèlerin songeant à sa maison lointaine, se tourne toujours vers le mystère dont il est sorti, cherchant à le concevoir, de manière à fonder l'unité de la pensée et de la foi, — tant qu'il le fera sans intolérance et sans fanatisme, tant qu'il reconnaîtra que là surtout l'immutabilité des notions est une chimère, — saluons dans ce sublime effort le plus noble exercice de cette faculté créatrice que nous pourrions distinguer sous ce nom de la faculté de connaître. « Ici, dit en terminant M. Tyndall, j'aborde un sujet trop élevé pour que j'ose le traiter moi-même; mais il sera encore traité, soyez-en sûrs, par les plus fiers esprits de notre race, lorsque vous et moi, comme les vapeurs d'un nuage matinal, nous aurons depuis longtemps disparu dans l'azur infini du passé. »

IV.

Me tromperais-je? Il me semble que nous pourrions tous profiter de cette éloquente revendication du bon droit de la science associée à la reconnaissance impartiale du bon droit parallèle des autres aptitudes de l'esprit humain. Nous connaissons, nous aussi, de ce côté de la Manche, le conflit de la science et de la foi. Il se déroule d'une manière moins pacifique et moins digne qu'en Angleterre. A plus d'une reprise, nous nous sommes sentis humiliés dans notre fierté nationale par les entraves que l'étroitesse religieuse réussissait à imposer aux libres mouvemens de la pensée scientifique. Ils ne manquent pas non plus chez nous, les absolutistes qui voudraient river des chaînes que nous avions crues à jamais brisées par nos pères. D'autre part, je renverrais volontiers certains matérialistes

de notre continent à cet exemple de *fair play*, donné par un savant anglais qui n'est pas seulement leur égal par le savoir, qui l'emporte évidemment sur eux par son impartialité philosophique. Nous aimerions à les voir reconnaître avec lui les limites infranchies et peut-être infranchissables au-delà desquelles commence décidément un monde où ni télescope ni microscope ne servent plus à rien, et qui vaut pourtant bien la peine qu'on s'en occupe. N'exagérons rien. Il est évident que, par la nature de ses études, par les affinités de son esprit, le professeur anglais penche plutôt du côté matérialiste et lui accorde des avantages qu'on pourrait lui contester. Expliquer, par exemple, les merveilles de l'instinct animal par l'accumulation héréditaire des aptitudes, n'est-ce pas tout uniment remplacer un mystère par un autre et dépasser très arbitrairement les données de l'observation? Rien de moins vraisemblable que l'hypothèse qui fait dériver les actes instinctifs de tâtonnemens originairement calculés et réfléchis. Se représente-t-on les premières chenilles s'évertuant à filer leur vêtement de chrysalide et devant s'y reprendre des milliers de fois avant de réussir, ou les premiers carnassiers étudiant les moyens de découvrir et d'atteindre leur proie? Mettez la finalité dans les êtres, si vous refusez de la leur appliquer du dehors, mais n'espérez pas la bannir, ou vous vous briserez contre l'évidence. M. Tyndall est un grand partisan de la théorie atomistique, je ne veux pas le contredire : il y a d'ailleurs des faits chimiques et physiques démontrant qu'elle doit avoir au moins une part de vérité; mais enfin nul n'a jamais vu d'atome isolé, et pourquoi le malheur veut-il que rationnellement l'atome, c'est-à-dire la particule indivisible de matière, soit une contradiction *in adjecto*, contre laquelle la pensée regimbe comme devant un non-sens? Il faut, pour avancer cette théorie avec tant d'assurance sans être un instant arrêté par la contradiction qui lui sert de point de départ, une complaisance qu'il nous est impossible de partager.

Cela dit, il n'est que plus instructif de voir combien il s'en faut, en bonne logique et devant une appréciation calme de faits considérés trop souvent comme foncièrement hostiles à toute philosophie spiritualiste, que les grands principes qui font l'honneur, la dignité, l'espoir de la vie humaine soient sérieusement menacés par le développement contemporain des sciences de la nature. En l'acceptant tout entier tel qu'il s'offre à nous, il y aurait lieu à un simple déplacement dans l'ordre de nos conceptions spiritualistes bien plutôt qu'à la volatilisation à laquelle on les dit condamnées.

Pour prendre un exemple frappant, comment les derniers progrès de la physique nous amènent-ils à concevoir la matière? Il est clair

que nous sommes désormais loin de l'idée très incomplète qu'on s'en faisait dans les anciennes écoles. Au temps de la grande guerre entre les spiritualistes et les matérialistes, la matière était cette substance étendue, impénétrable, divisible, inerte par elle-même, absolument étrangère à la vie et à la pensée, que nous pouvions voir, toucher, ou du moins nous figurer visible et palpable. Par conséquent il était fort naturel de poser en axiome que la vie et la pensée en sont absolument distinctes. On devait se demander, il est vrai, et l'on se demandait, comment deux substances contradictoires s'arrangeaient pour coexister dans les mêmes individus et exercer l'une sur l'autre une foule d'actions et de réactions réciproques. L'histoire de la philosophie a enregistré les solutions tantôt ingénieuses, tantôt puériles, toujours insuffisantes, qui ont été successivement proposées, depuis les « causes occasionnelles » jusqu'à « l'harmonie préétablie. » On en était venu à renoncer à toute solution. Là-dessus, les sciences naturelles continuent d'avancer. Elles découvrent que la vie et la pensée sont bien moins extérieures à la matière qu'on ne le disait. Elles remontent d'un côté jusqu'aux relations incontestables de la vie du cerveau et de celle de l'âme; de l'autre, elles atteignent dans les dernières profondeurs des règnes organiques ces êtres vivans qui diffèrent à peine d'une cristallisation. Lors même que plus d'un anneau manque encore à la chaîne et qu'en particulier le phénomène de la sensation, si vague, si obscure qu'elle soit dans sa première apparition, semble dénoter quelque chose d'absolument irréductible à tout ce qui la précède, il n'en reste pas moins qu'on entrevoit la possibilité, toujours plus probable, de passer par une série sans interruption de la matière inanimée à la vie et de la vie à l'esprit. Mais quoi! à peine la science a-t-elle envisagé cette imposante notion du développement ascensionnel des êtres, qu'elle découvre l'impossibilité de laisser la matière réduite à ses propriétés classiques, qu'elle sent la nécessité d'en élargir la définition, et il se trouve qu'à la fin la matière, la vraie matière doit, en outre de ces propriétés, en contenir d'autres qui rendent concevables l'apparition de la vie à un certain moment de la série, celle de l'esprit tout au sommet. C'est à la monadologie de Leibniz ou du moins à quelque chose d'approchant que la science de la nature nous ramène. Franchement, les vieux spiritualistes n'avaient pas tellement tort quand ils niaient la possibilité de faire sortir la vie et la pensée de la matière telle qu'on la leur définissait, et le matérialisme sensé ou plutôt l'étude indépendante de la matière et de la nature leur donne raison quant au fond en reportant dans la matière elle-même une force encore latente, bien qu'en action peut-être déjà dans la polarité, mais

distincte de ses propriétés de tout temps reconnues, et qui contient en puissance la vie et la pensée, destinées à s'épanouir ultérieurement. Il y a des théologies et des philosophies qui ne consentiront jamais à s'assimiler une pareille conception; mais, en dehors de tout parti-pris, le besoin religieux de rattacher la vie et l'âme à l'action créatrice est tout aussi bien satisfait dans l'hypothèse où Dieu crée avec et dans la matière le germe de la vie organique et de la vie spirituelle que dans les vieilles représentations mythiques, où le Créateur pétrissait successivement à jour marqué les premiers exemplaires de chaque espèce et insufflait dans les narines du dernier créé une « respiration de vie » pour lui donner une âme. Assurément nous n'irons pas en quelques lignes trancher des questions si ardues; mais nous dirons sans détour qu'au point de vue d'une philosophie vraiment spiritualiste et religieuse nous saluons avec plus d'espoir que de crainte cette récente évolution du naturalisme, nous demandant si nous n'assisterions pas à l'aurore d'une féconde conciliation des deux termes si longtemps opposés.

Qu'on m'entende bien. Je n'espère ni ne désire que les physiciens et les naturalistes poursuivent cette conciliation d'un dessein délibéré. Ce n'est pas leur affaire, ou plutôt ils compromettraient tout en s'étudiant à la chercher. Leur autorité, pour nous humbles critiques, philosophes circonspects et modestes théologiens, réside tout entière dans le désintéressement de leur point de vue. Nous nous défions tout aussi bien des travaux visiblement dirigés vers la confirmation des traditions consacrées que des études trahissant le désir passionné de les surprendre en flagrant délit d'erreur. Nous supplions nos savans d'imiter un de leurs illustres confrères, bien connu des lecteurs de la *Revue*, qui, dit-on, lorsqu'il s'enferme dans le laboratoire où il se livre à ses belles recherches, consigne à la porte « Mme de la Matière et M. de l'Esprit » et reste sourd à toutes les tentatives qu'ils font pour entrer.

Mais quand, en pleine liberté, marchant droit devant elle, renouvelant, élargissant, approfondissant notre connaissance des choses, la science de la nature nous révèle des faces de l'être jusqu'alors ignorées, et réclamant, faisant prévoir leur complément psychologique et religieux, bien loin de la maudire parce qu'elle contrarie en nous quelques habitudes mentales, nous lui crions du sein de notre obscurité : Courage, belle science, et en avant! Nous avons cette foi dans la nature que nous n'admettons pas en elle la possibilité du mensonge, et la nature mentirait, elle serait la contradiction absolue, c'est-à-dire le néant, si le monde extérieur, sondé jusque dans ses derniers arcanes, devait anéantir ce monde intérieur, ce règne de l'âme, qui n'est pas moins naturel, moins positif que

l'autre. On dit qu'il est moins évident. Cela dépend complétement de l'œil avec lequel on le contemple. L'œil, dit excellemment l'Évangile, est le flambeau du corps. Si notre œil est sain, nous marchons en pleine lumière; s'il est attaqué par la maladie, nous n'agissons plus qu'en tâtonnant; s'il est crevé, nous ne voyons plus même ce qui éblouit. Notez bien que cela ne fait rien du tout au soleil lui-même, qui n'en continue pas moins d'irradier dans l'immensité. De même prenons garde que la lumière qui est en nous ne s'obscurcisse. A une certaine hauteur de l'esprit, c'est le monde extérieur qui pâlit, c'est le monde intérieur qui se colore des teintes les plus vives de la réalité. Il est une confession aussi noble que franche dans la première préface jointe par M. Tyndall à sa fameuse *Adresse*. « Ce n'est pas, dit-il, aux heures de clarté et de vigueur que la doctrine de l'athéisme se recommande à mon esprit; dès que la pensée revient plus forte et plus saine, cette doctrine se dissout et disparaît toujours comme n'offrant aucune solution du mystère dans lequel nous sommes plongés et dont nous formons nous-mêmes une partie.»

De même l'homme de religion virile et sincère reconnaîtra sans peine que c'est aux heures d'étroitesse et de défaillance qu'il en veut à la science indépendante de ce qu'au prix de quelque déchet théologique elle accroît le trésor de vérité que l'humanité possède. Nous n'aurons jamais trop de vérité ni d'un côté ni de l'autre. Ce qu'il faut accorder, c'est que, par la constitution même, ou, si l'on veut, à cause de la faiblesse innée de notre intelligence, il nous est bien plus difficile de trouver la formule rationnelle de la réalité religieuse que d'établir les lois de la réalité sensible ou d'en étudier les ressorts cachés. Est-ce un malheur? Je ne sais. En tout cas, c'est une raison de plus pour supporter les infinies variétés de la pensée humaine quand elle s'applique à cet objet subtil et vénérable entre tous de son insatiable curiosité. Nous pouvons seulement ajouter ceci : c'est que, la réalité de cet objet mystérieux de la foi étant sentie et reconnue, le fait de l'affinité non moins mystérieuse de notre être avec cette puissance auguste qui enveloppe et pénètre toute existence étant constaté, il y a dans ce point d'arrivée des sciences naturelles un point de départ d'une solidité incomparable pour l'esprit humain s'élançant vers l'infini avec l'espoir de surprendre quelques-uns de ses secrets; il y a même la garantie que ses plus nobles espérances, ses aspirations les plus pures, sont une des harmonies de la vérité absolue. C'est déjà suffisant pour bien vivre et pour bien mourir; de quel droit exigerions-nous davantage?

ALBERT RÉVILLE.

L'AGE DORÉ

EN AMÉRIQUE

The Gilded Age, by Mark Twain and C. Dudley Warner, London 1874.

I.

A propos du livre curieux de M. Hepworth Dixon sur la *Nouvelle-Amérique*, un critique autorisé exprimait ici même le désir qu'il surgît de temps à autre des observateurs capables de discerner l'heure à l'horloge invisible qui marque la vie des différentes nations et de nous la sonner (1). Les auteurs du *Gilded Age* ont réalisé ce vœu dans une certaine mesure; assurément ils sont loin de la hauteur de vues, de l'exquise pénétration, du charme plein de finesse, qui distinguent le talent de M. Dixon; ils ne savent pas, comme lui, remonter de l'effet aux causes les plus secrètes, ils ne prétendent point laisser à la postérité un monument d'histoire ou de philosophie; c'est sans beaucoup d'art qu'ils nous présentent sous forme de roman le daguerréotype brutal de la société qui les entoure, société dévorée par la soif des richesses soudaines et la fièvre de l'aventure, tandis que la plus honteuse corruption en matière politique mine ses fondemens sur tous les points. Assez d'enthousiastes ont chanté l'âge d'or du Nouveau-Monde, le temps où Washington se retirait les mains vides dans son humble foyer, après avoir re-

(1) Voyez dans la *Revue* du 1er mai 1868 *la Vie sociale en Amérique*, par M. Émile Montégut.

mis à la république naissante l'état des dépenses de la guerre scrupuleusement appuyé de pièces justificatives, le temps où Franklin, ambassadeur à la cour de France, faisait dire de lui, tant étaient simples ses vêtemens : « Quel est ce vieux paysan qui a l'air si noble? » où Jefferson refusait de violer la loi en restant, passé un certain terme, à la tête de son pays. Gloire au gouvernement, quel qu'il soit, qui s'appuie sur de telles vertus! Malheureusement nous sommes trop disposés en France à prendre pour une continuation de cet âge d'or l'âge plus ou moins *doré* que MM. Mark Twain et Dudley Warner nous présentent enfin sous son vrai jour avec ses plaies et ses souillures; certes ce n'est pas lui que nous devons envier. L'or qui de loin brille d'un éclat si pur n'est que du clinquant; il suffit d'y toucher pour s'en convaincre : spéculations, élections, fraudes de toute sorte, vont passer au creuset sous nos yeux, et le principal intérêt de cette expérience sera d'être faite par deux Américains.

On peut toujours se méfier des engouemens ou des critiques du voyageur devant un ordre de choses qui lui était inconnu la veille et qu'il entrevoit superficiellement à travers ses préjugés. Combien de livres écrits sur l'Amérique par tel ou tel Européen sont un tissu d'utopies et d'illusions! Quelles légendes ont circulé ainsi au sujet de la Californie, quels lieux-communs continuent d'avoir cours touchant la constitution modèle des États-Unis! Quand Bret Harte au contraire trace à grands traits la vie des argonautes de 49, quand Eggleston raconte naïvement celle des colons grossiers de l'Indiana et de l'Ohio, nous sentons qu'ils ont été eux-mêmes acteurs dans les événemens que leur plume enregistre, nourris des idées dont ils font l'éloge ou le procès, et leurs moindres esquisses prennent un intérêt très vif pour quiconque cherche à pénétrer dans les vicissitudes de la civilisation américaine. Encore ces romanciers de terroir n'ont-ils traité que certains épisodes de l'immense tableau que MM. Mark Twain et Warner entreprennent aujourd'hui de dérouler tout entier. Leurs forces sont-elles à la hauteur d'une pareille tâche? Nous ne saurions répondre affirmativement. Au point de vue de l'ordonnance et de la composition, l'énergique satire qu'ils ont intitulée *the Gilded Age* laisse beaucoup à désirer; il y règne un désordre, une exubérante confusion, un mélange de bon sens et de folie qui ne saurait surprendre de la part de Mark Twain (M. Samuel Clemens), le plus audacieux des humoristes (1). Tantôt il cite les faits avec la précision sèche d'un *reporter;* tantôt il les exagère et s'en moque de telle sorte que le

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 juillet 1872, *les Humoristes américains.*

thème lui-même disparaît sous la broderie qui le surcharge; il est clair que son collaborateur, M. Dudley Warner, talent plus sage et moins original, a dû être gêné dans la conduite de l'intrigue principale par cette verve impétueuse qui déborde à l'improviste, empiétant sur les passages les plus pathétiques et chargeant tout à coup les caractères jusqu'à la caricature.

De cette association de deux esprits très dissemblables résulte une œuvre hybride assez difficile à lire; on voit à chaque instant la plume passer d'une main à l'autre et le romancier rappeler l'humoriste à l'ordre, l'y rappeler en vain le plus souvent; mais au fond de ce fouillis il y a des trésors d'observation, il suffit pour les découvrir d'écarter la multitude des incidens, le flot de bouffonneries qui noie la vérité sous prétexte de la faire passer dans un éclat de rire. Ne comparez pas de lourdes et violentes enluminures à des tableaux achevés. N'exigez de Mark Twain ni tact, ni délicatesse, mais comptez sur la sagacité honnête et franche que trahissait à chaque pas déjà son itinéraire burlesque des *Innocens à l'étranger*, et qui, dans *l'Age doré*, creuse avec plus de bonheur encore des sujets familiers, d'abord celui de l'émigration, dont les beaux côtés ont été vantés trop souvent; cette fois les déceptions et les misères en sont mises à nu. Mark Twain a pu faire connaissance avec elles dans les mines et défrichemens du grand ouest, où il a commencé sa carrière d'écrivain, le pistolet au poing, avant de déclarer la guerre aux « Indiens » des centres civilisés, escrocs, filous et faussaires qui scalpent les gens à leur façon.

Nous sommes dans une misérable localité du Tennessee oriental, chez Silas Hawkins, à la fois épicier et maître de poste. Celui-ci échange un quart de mélasse contre la peau de raton que lui apporte une cliente, tout en se berçant de rêves de fortune. — Écoute, Nancy, dit-il à sa femme, j'ai pris un parti. Impossible de rester plus longtemps à pourrir dans ce trou; je vendrai le peu que je possède, j'achèterai un chariot, je t'y installerai, toi et les petits, puis nous partirons tous pour le Missouri.

— Ce qui te convient me convient aussi, mon ami, et nos enfans ne pourront être nulle part plus mal qu'ils ne sont ici.

— A la bonne heure! Vois-tu ces papiers, Nancy? Eh bien! ils m'assurent la propriété de 75,000 acres de terre dans le comté. Juge quelle fortune énorme nous posséderons plus tard! Énorme,... le mot n'est pas exagéré. Tu ne dis rien?..

— Mon Dieu...

— Laisse-moi achever! Il y a des semaines que je roule dans ma tête cette grande inspiration : je bous, je fume, j'éclaterais, si je n'en parlais pas enfin! Je n'en ai soufflé mot à personne, j'ai mis ma

physionomie sous clé de crainte qu'elle ne révélât même à ces animaux qui nous entourent les incalculables richesses enfouies à leurs pieds! Pour conserver cette terre à la famille, il suffit de payer les impôts annuels, une bagatelle... On ne donnerait pas un sou de l'acre aujourd'hui, mais il viendra une époque où les gens s'estimeront trop heureux de la payer vingt, cinquante, cent dollars. Que dirais-tu, — et Hawkins baisse la voix en regardant autour de lui avec inquiétude, — que dirais-tu de mille dollars? Oh! tu peux ouvrir les yeux! C'est la vérité. Peut-être ni toi ni moi nous ne verrons ce jour-là; mais eux, nos enfans, le verront! Rappelle-toi ce que je te dis : les bateaux à vapeur remonteront notre petite rivière, et le chemin de fer, — ces idiots ne veulent pas le croire, n'en ont peut-être seulement jamais entendu parler, n'importe! — il fera une révolution. Vingt milles à l'heure, conçois-tu, Nancy, vingt milles à l'heure, cela fait tourner la tête d'y penser! Quand tous les deux nous dormirons sous terre, il y aura un chemin de fer qui des cités du nord courra jusqu'à la Nouvelle-Orléans en passant par ici. Déjà sur plus d'un point des états de l'est on a cessé de brûler du bois, et que crois-tu qu'on brûle à la place?.. Du charbon! — Hawkins se penche de nouveau vers l'oreille de sa femme : — Il y a des mondes de charbon chez nous! Ces affleuremens noirs sur le bord de la rivière, tu les appelles comme tout le monde des rochers, on s'en sert pour construire des barrages et je ne sais quoi encore. Grand Dieu! j'ai dû devenir blanc comme linge le jour où l'un de nos voisins a parlé d'en bâtir une cheminée qui eût pris feu et tout divulgué! Je lui ai prouvé que cela ne serait pas solide; ensuite il voulait se servir de minerai de cuivre, du cuivre jaune splendide. Il y a des fortunes en cuivre au fond de notre terre!.. puis il est tombé sur du minerai de fer, il y a aussi des montagnes de fer, chère amie, des montagnes! Je l'ai toujours arrêté, surveillé, je ne l'ai laissé tranquille que lorsqu'il est revenu aux sales constructions de bois et de boue qui sont à la mode dans ce hideux pays,... un pays si riche en réalité! forêts de pins, blé, fer, cuivre, charbon, que veux-tu de plus? Attendons les bateaux à vapeur, attendons les chemins de fer. Nous traînerons notre misère, Nancy, nous vivrons de croûtes, mais *eux*, ils iront en voiture comme des princes, ils auront des courtisans, des valets; leurs noms seront connus d'un océan à l'autre, et un jour un train de grande vitesse les ramènera au lieu où nous voici : « Que cette maison reste intacte, diront-ils, elle nous est sacrée, car le père et la mère y ont souffert pour nous, pensé à nous et posé à notre intention les bases d'un avenir aussi solide que le sol même. »

Cette fortune chimérique annoncée si pompeusement sera par la

suite une malédiction pour la famille Hawkins; elle l'empêchera d'accepter franchement les réalités de la vie et de lutter contre elles; le travail entrepris à contre-cœur, *en attendant*, ne portera pas de fruits; les enfans s'habitueront à compter sur leurs châteaux futurs dans le Tennessee comme sur un héritage acquis, et à ne jamais regarder la pauvreté en face, sans parler des taxes annuelles qui menacent de dévorer leurs dernières ressources. La mère serait plus sage, une triste expérience l'a rendue incrédule; mais elle se reprocherait d'affliger son mari en le lui laissant voir. — Tu es un bon cœur, dit-elle les larmes aux yeux, et je suis fière d'être ta femme. Allons donc au Missouri, quitte à rentrer dans la terre promise quand elle pourra être exploitée. Tu n'es pas à ta place au milieu de ces êtres ignorans et grossiers; je laisserais volontiers mon pauvre corps périr de faim pour procurer à ton esprit l'aliment qu'il lui faut. — Toujours la même, ma brave enfant! mais nous ne mourrons pas de faim, Nancy. J'ai une lettre d'Eschol Sellers, et je vais te la lire.

Tandis qu'il court chercher cette lettre, que lui a en effet apportée le courrier mensuel, un nuage passe sur le visage de la pauvre femme. C'est une personne d'excellente famille, bien élevée, pleine de bon sens. Elle a peur des utopies, des inventions et des découvertes d'Eschol Sellers, qu'elle connaît trop. Assise, les mains pliées sur ses genoux, elle hoche la tête en se rappelant comment ce mauvais génie les a égarés au temps où ils cherchaient à faire fortune dans la Virginie, comment il a fallu recommencer au Kentucky pour échouer, toujours par sa faute, et maintenant la maison roulante qui les a conduits à tant de revers va se remettre en marche sous cette même impulsion funeste, — non que Sellers soit un méchant homme, mais il prend feu à chaque seconde comme un baril de poudre, et il manque absolument d'équilibre. Ses projets les plus tentans sont toujours inexécutables. C'est lui qui a persuadé naguère à Hawkins que l'huile noire poisseuse que distille l'escarpement de la rivière est du charbon, et en effet il l'a raffinée, puis brûlée... On ne peut le nier, cela brûlait bien dans la lampe qu'il a portée comme échantillon à Cincinnati. Seulement, au milieu de l'expérience, la lampe fit explosion devant les riches spéculateurs venus pour l'examiner et faillit faire sauter toute la salle. Au lieu de gain, on eut de grosses dépenses; mais pour Sellers rien n'est jamais désespéré, le soleil se lève toujours, quitte à ne jamais atteindre l'heure de midi. Le pire, c'est qu'on ne peut s'empêcher de l'aimer, quelque mal qu'il vous fasse. Il a de si bonnes intentions! — Hawkins revient avec la lettre; elle est ainsi conçue : « Accourez tous au Missouri... N'attendez pas qu'on vous donne un bon prix,

jetez tout plutôt, mais hâtez-vous, de grâce, vous pourriez arriver trop tard ! Peu importe que vous ayez les mains vides. Arrivez seulement ! Vous ne le regretterez pas... C'est le plus beau pays, l'air le plus pur... Je ne puis le décrire, aucune plume n'en viendrait à bout,... et il se peuple rapidement... On y afflue de partout. J'ai des projets immenses, je vous y associe, j'y associe tous mes amis, il y a place et profit pour tout le monde. Chut surtout ! Discrétion est le mot d'ordre. Vous verrez,... venez, précipitez-vous, ne perdez pas une minute ! »

— Il est toujours le même, hein, Nancy ? toujours le même ?

— Oui, il n'a pas changé de ton. Et tu persistes à le rejoindre ?

— Parbleu ! c'est affaire de chance naturellement, et la chance ne nous a pas été souvent favorable, je le reconnais, mais, quoi qu'il arrive, l'avenir des petits est assuré ici, Dieu en soit loué !

— Ainsi soit-il, soupire la mère avec ferveur. — Et la famille Hawkins fait ses préparatifs de départ pour s'enfoncer une fois de plus dans l'inconnu.

Rien de pénible comme les longues étapes de ce chariot d'émigrans à travers les forêts, sur des routes à peine frayées. La première partie de l'itinéraire est marquée par un épisode touchant qui fait ressortir le plus beau côté de la vie d'aventure : une imprévoyance généreuse, l'empressement à s'entr'aider sans calculer ses moyens ni ses forces.

Après trois jours de route, les voyageurs pensaient à leur campement quand ils se trouvèrent devant une cabane isolée. Hawkins arrêta son attelage et franchit le seuil, sur lequel un garçon de dix ans était assis, le front entre ses mains. Au bruit que fit l'étranger, il ne bougea point. — Allons, gamin ! lui dit Hawkins, on ne s'endort pas avant le coucher du soleil.

Le petit visage, caché jusque-là, se leva lentement ; il était inondé de larmes.

— Je te demande pardon, mon enfant. Tu as du chagrin ?

Le jeune garçon fit un signe affirmatif et s'écarta pour le laisser passer, puis il reprit sa première attitude.

Hawkins était entré dans le misérable taudis. Cinq ou six paysans des deux sexes s'y groupaient au milieu de la chambre ; affairés, mais sans bruit, ils se parlaient tout bas ; sur deux chaises sans dossiers reposait une bière, et ils venaient d'y déposer le corps d'une femme. L'un d'eux, désignant à l'étranger le petit malheureux qui pleurait, dit : — C'était sa mère. — Ces braves gens, réunis pour rendre les derniers devoirs à leur pauvre maîtresse d'école, s'intéressent au petit Clay, mais ne savent comment faire pour le nourrir, étant eux-mêmes dans le besoin. Hawkins comprend les regards

interrogateurs et supplians qu'ils fixent sur lui. — Mes amis, dit-il, je ne suis pas riche, moi non plus, mais je ne tournerai jamais le dos à un orphelin. Qu'il me suive, je lui donnerai l'affection que je demanderais pour l'un de mes enfans, s'il était à sa place. — Ce bienfait sera rétribué au centuple. Un jour doit venir où Clay soutiendra seul toute la famille, car sa mère lui a enseigné de bonne heure à aimer le travail sans attendre la richesse, et les millions imaginaires du Tennessee, bien qu'il doive en avoir sa part, ne lui feront jamais perdre la tête; mais Hawkins ne sait rien en le recueillant, sinon qu'il prend une charge de plus, et il la prend avec joie.

— Si tu as eu tort, lui dit sa pieuse femme, c'est un tort qui te sera compté pour bien au jour du jugement, et tu m'as fait honneur en devinant que j'étais consentante. — Puis, se tournant vers Clay : — Apporte-moi ton chagrin, pauvre petit!

Le long voyage se poursuit. Nous sommes initiés à la navigation compliquée du Mississipi avec ses bancs de sable perfides, ses bas-fonds imprévus, ses rapides, ses chutes, ses courbes immenses défendues par une muraille d'épaisses forêts qui n'ont jamais senti le tranchant de la hache. En pleine nuit, une lutte de vitesse s'engage entre le *Boreas*, qui porte les Hawkins, et un autre navire, l'*Amaranthe*, lutte suivie pour ce dernier d'une explosion qui coûte la vie à une quarantaine d'infortunés. On fera une enquête, et l'éternel verdict américain : *personne n'est coupable*, retentira une fois de plus, cela va sans dire. Enfin les voyageurs aperçoivent une longue file de bateaux à vapeur rangés le long d'un quai comme des sardines dans une boîte, puis au-dessus et au-delà les dômes, les clochers de Saint-Louis, que semble recouvrir un champignon de noire fumée. Un plus petit bateau reçoit la famille Hawkins, qui s'est augmentée encore d'un enfant dont les parens ont disparu dans le sinistre de l'*Amaranthe*. — La terre du Tennessee ne suffirait-elle pas à entretenir une armée d'orphelins? La petite Laure se réveillera sans doute riche comme les autres.

A cent trente milles plus haut sur le fleuve, tous nos futurs millionnaires, pauvres comme Job pour le moment, débarquent en corps, et leur wagon attelé derechef atteint enfin sa destination. L'eldorado prétendu se compose, hélas! d'une douzaine de cabanes en bois agglomérées autour du magasin qui forme le centre inévitable de ces sortes d'établissemens; mais le colonel Sellers surgit pour en faire les honneurs, et sa langue bien pendue a le pouvoir de ces baguettes magiques qui changent les étables en palais. Colonel, il ne l'est pas plus que son ami Hawkins n'est juge : ces titres sont le privilége gratuit de la popularité dans les défrichemens;

chaque village en décore ses notables à tort et à travers. Sellers a la mine militaire; c'est au reste le type du hâbleur par excellence, et du spéculateur incorrigible qu'aucun obstacle n'arrête, qu'aucun échec ne lasse; sa bonne humeur est aussi invincible que la faculté qu'il possède de se tromper en trompant les autres. Il dit, et les choses apparaissent à son interlocuteur sous le jour où il les voit lui-même, riantes, pleines de promesses. Ne pouvant rendre les siens riches et heureux au gré de ses désirs, il leur persuade du moins, en les mettant sur la paille, qu'ils n'ont rien à désirer. Ses poches sont pleines d'entreprises colossales qui jamais n'aboutissent; il nourrit sa famille de navets crus sous prétexte d'hygiène, et une chandelle allumée remplace le feu dans son poêle vierge de combustible. Tout est illusion chez les Sellers; les dollars n'apparaissent que dans les discours imagés du chef de la famille; mais là ils ruissellent par avalanches. Sellers est la personnification du *humbug*; il vit d'expédiens avec une impudence qui, loin d'être comique, dégoûterait le lecteur français. Nous sourions attendris à telles ruses qu'un dévoûment aveugle et le respect de la maison de son maître inspirent au vieux Caleb; les moyens audacieux qu'emploient volontiers certains bohèmes de Murger pour satisfaire leurs fantaisies de plaisir nous trouvent indulgens : la jeunesse, l'esprit, la gaîté, sont de si belles excuses ! mais comment qualifier la conduite d'un meurt-de-faim sur le retour, lourdement bavard, menteur par état, la bouche toujours pleine de chiffres et de prospectus, n'ayant que l'effronterie de l'intrigue sans en avoir les talens, et dont l'industrie consiste à guetter les étrangers au passage pour leur proposer des coups de fortune impossibles en même temps que des rafraîchissemens qu'il a soin de leur faire payer ! Aux États-Unis, cet imposteur de bas étage est un *gentleman* malgré tout, et sa fausse bonhomie paraît gagner les auteurs mêmes du roman, qui dénoncent avec une secrète indulgence ses méfaits, rachetés sans doute à leur gré par des bons mots dont rougirait notre type traditionnel de commis-voyageur. Nous n'en avons recueilli qu'un qui mérite d'être cité. « Si l'on vous rendait justice, lui dit-on, vous siégeriez au congrès. — Je ne crois pas que rien dans ma conduite ait jamais autorisé personne à m'insulter de la sorte, répond le colonel avec l'accent de l'innocence outragée. » Ceci donne la mesure du degré d'estime qu'accordent à l'assemblée des représentans de leur pays MM. Mark Twain, Dudley Warner et plusieurs autres.

La fortune, si capricieuse à son égard, est relativement favorable au colonel lorsque ses amis du Tennessee viennent le retrouver; il associe Silas Hawkins à un élevage de mulets très productif, de sorte que les nouveau-venus peuvent bientôt faire construire une

maison à deux étages, dont le paratonnerre et les rideaux de toile cirée peinte attirent maint curieux de plusieurs milles à la ronde. Hawkins jouit de l'ébahissement provoqué par son luxe, tout en comparant néanmoins avec dédain ces mesquines magnificences à celles dont ses enfans feront étalage le jour où leurs soixante-quinze mille acres de terre seront en exploitation. Les prétendus héritiers forment d'avance mille projets ambitieux. Washington, l'aîné, se croit un grand inventeur; mais, pour lancer la moindre de ses inventions, il faut beaucoup d'argent; il en aura, son père n'a jamais cessé de le lui répéter. Ce Washington Hawkins est un être enthousiaste, crédule et doux, plein d'imagination et condamné par conséquent à être toujours dupe dans un pays où les qualités essentielles sont l'audace, la ruse, l'esprit pratique et positif; dès son premier pas, il sera broyé entre les rouages inexorables de cette machine sociale hostile aux faibles et aux timides. Heureusement Clay, son frère adoptif, travaillera pour deux. Laure viendrait aussi très volontiers en aide à ses bienfaiteurs, que les conseils du colonel ont ruinés une fois de plus; c'est une personne énergique et romanesque, aussi intelligente que belle, un aiglon qui ne demande qu'à prendre son essor; mais la poule qui l'a couvé le retient sous son aile. Jamais Mme Hawkins n'admettra qu'une de ses filles s'abaisse à gagner sa vie : des femmes qui ont dans les veines le vieux sang du sud dérogeraient en tirant parti de leurs talens; faute de trouver pour les siens un emploi honnête, Laure en fera dans la suite des instrumens d'intrigue; ce sera l'antithèse de la carrière d'une jeune *quakeresse* de Philadelphie qui, celle-là, étudie la médecine non-seulement en vue d'atteindre à la position pécuniaire de tel ou tel docteur femelle dont les honoraires sont de dix à vingt mille dollars par an, mais surtout pour être à ses propres yeux quelque chose, pour ne pas se rouiller dans l'inaction, pour « briser des obstacles en un mot et se rendre libre. »

Et les terrains du Tennessee?.. — Le juge Hawkins, plus gueux que jamais, grâce à une spéculation sur les sucres qui a tué celle des mulets, a eu diverses occasions de les vendre; trois fois un bon ange sous la figure d'un acquéreur, messager de quelque compagnie métallurgique, est venu l'y inviter en pure perte; au dernier moment, il recule toujours devant ce qui lui paraît être une trahison, devant la crainte de spolier ses héritiers. Sa vie s'use dans cette alternative d'espérances, de déceptions, d'attente vaine, et la mort le prend sans qu'il ait renoncé à sa folie. Il expire en recommandant à ses enfans sans pain de ne jamais perdre de vue leurs trésors du Tennessee.

Toute cette première partie du roman est conduite à merveille et

réellement intéressante par des détails très précis de caractères et de mœurs. La figure de Laure surtout est supérieurement esquissée; cette beauté impérieuse, fantasque et volontaire, que d'incessantes fluctuations de fortune ont tantôt conduite dans les meilleurs pensionnats de Saint-Louis et tantôt ramenée dans un intérieur misérable, apprend par hasard, à l'âge où l'imagination des jeunes filles s'exalte aisément, un secret bien gardé jusque-là : elle n'est pas la fille des époux Hawkins. Le mystère qui flotte autour de son origine l'empêche de trouver un mari, quelle que soit l'admiration qu'elle inspire; Laure sent très amèrement l'injustice du sort, et se console par un précoce mépris de l'humanité. Sans doute ses parens inconnus appartenaient aux plus hautes sphères; ne l'a-t-on pas toujours surnommée la duchesse? ne semble-t-elle pas être d'une autre essence que les humbles villageois qui l'entourent? Le travail solitaire de cette jeune âme ambitieuse, qui sent sa force et brûle de la mesurer aux difficultés de la vie, menace d'absorber notre attention au détriment du reste, lorsqu'un second récit vient se greffer assez maladroitement sur l'histoire de la famille Hawkins, dont la moralité paraît être qu'en Amérique, comme ailleurs, *pierre qui roule n'amasse pas de mousse*. Le véritable héros, Philippe Sterling, entre en scène à brûle-pourpoint.

II.

Si vous voulez savoir ce qu'est au physique un héros de roman en Amérique, regardez-le : bon appétit, bonne humeur, le rire franc, le teint coloré, le front large, six pieds de haut, des épaules robustes qui fendent la foule et de longues jambes qui arpentent librement le monde; un de ces individus capables de toutes les prouesses gymnastiques, capable aussi d'électriser le peuple par un discours improvisé, de chanter avec plus d'enthousiasme que de mesure des refrains patriotiques et de ramer à tour de bras. Ces qualités suffisent apparemment pour captiver toutes les femmes, mais Philippe n'est amoureux que de la seule Ruth Bolton; cet amour a d'ailleurs, jusqu'au jour où il peut se formuler dans une offre de mariage, toutes les allures de l'amitié calme, presque austère. Philippe Sterling est possédé par une idée fixe qui tient en bride et au besoin étoufferait chez lui toutes les passions : l'idée de faire fortune d'un bond, d'avancer sans relâche pécuniairement et socialement. Cette fureur, commune à tous ses compatriotes dès leur début dans la vie, a ses bons et ses mauvais côtés; elle défend l'immobilité tant aux individus qu'à la nation en général, mais aussi elle conduit à de fréquens naufrages. Philippe se laisse aller à la

dérive, sans vocation réelle, essayant de tout avec l'unique espoir que le hasard finira par lui faire rencontrer une veine d'or quelconque. Il n'est point paresseux, il a le genre de courage que donne la ferme volonté de parvenir, mais les exemples qui l'entourent l'ont affolé : il voit tant de gens sans le sou la veille, riches aujourd'hui, et à qui cette opulence subite est venue en dehors des procédés réguliers pratiqués par les générations précédentes! Les chemins de fer, la politique, la spéculation sur les terrains, le tentent également; devant le jeune Américain, les sentiers qui conduisent à la prospérité matérielle sont innombrables; embarrassé pour choisir, il perd souvent des années à calculer les chances que lui offre celui-ci ou celui-là avant de consacrer ses forces à un seul objet. Il n'a pas de traditions qui l'engagent ni le guident, et son impulsion naturelle est de rompre avec la profession de son père pour inaugurer quelque chose de nouveau. Philippe, tout en donnant une chasse active aux dollars, ne dédaignerait pas la gloire, la gloire facilement acquise du premier coup. Il a fait de bonnes études et collaboré non sans succès à quelques *magazines*. Bientôt sa probité se heurte à certains écueils qu'il n'avait pas prévus. On lui accorde de prime-saut la direction d'une feuille provinciale quotidienne, pourvu qu'il en fasse un journal d'opposition; c'est l'opposition qui va triompher et sans doute élire le nouveau président. Rien de mieux; Philippe ne voit qu'une petite difficulté : la honte de parler contre sa conscience. — Oh! bien, lui dit avec dédain un vieux routier de la presse, si vous comptez à la fois écrire et interroger votre conscience, autant y renoncer tout de suite! — Philippe y renonce; on peut arriver autrement; par exemple son ami Harry Brierly, jeune dandy, homme d'affaires de New-York, lui propose de se joindre à un comité d'exploration qui s'en va projeter une ligne de chemin de fer dans l'ouest. — Soit! en quelle qualité?

— En qualité d'ingénieur parbleu!

— Je ne sais rien du métier.

— Vous l'apprendrez en route; nous partons demain.

Et voici les deux amis occupés à s'acheter des livres spéciaux, des vêtemens de caoutchouc, des bottes protectrices contre les serpens, avant d'avoir regardé seulement sur la carte les lieux qu'ils vont explorer et de savoir au juste ce qu'on se propose d'y faire. Don Quichotte ne partit pas plus étourdiment en quête d'aventures, et leurs illusions valent bien celles des chevaliers errans du vieux monde. Avant de s'enfoncer dans l'ouest, Philippe jette à la poste une lettre pour sa petite amie de Philadelphie, Ruth la quakeresse. Peut-être ne la reverra-t-il jamais : il connaît les périls de la frontière, les Indiens, la fièvre; mais il s'agit de conquérir la toison

d'or. La pensée de déposer son trophée aux pieds de Ruth Bolton n'est pas un médiocre stimulant pour Philippe.

Cette lettre trouvera la jeune fille plongée dans les études scientifiques auxquelles est consacrée la meilleure partie de son temps. Les monotones occupations que lui offre « la société des amis » ne suffisent pas à sa vive intelligence, qui refuse de se laisser guider exclusivement par « la lumière intérieure; » cette enfant délicate dissèque comme ses compagnes brodent. Tout en fréquentant assidûment le collége médical, elle pense beaucoup néanmoins à Philippe, qu'elle aime d'un amour dominé par la raison. De son côté, la correspondance n'a rien de sentimental, c'est un mélange de conseils fraternels et de sarcasmes bienveillans, elle met surtout Philippe en garde contre certains promoteurs d'escroqueries dont elle a vu plus d'un échantillon dans la maison de son père, qui, dit-elle, attire cette sorte de gens comme un tonneau de sucre attire les mouches; mais ses avertissemens seront inutiles, puisque Philippe, à peine débarqué à Saint-Louis, donnera dans les lacs du colonel Sellers, qui va l'initier, bien entendu, aux mille projets de sa cervelle fêlée. Le moins inexécutable paraît être encore la création d'une ville, que d'avance il nomme Napoléon, sur la rivière Colombus, puissant cours d'eau destiné, moyennant quelques petits travaux d'*appropriation*, à devenir un des plus beaux fleuves de l'ouest. L'entrain excessif des jeunes aventuriers n'est pas tempéré par les hommes d'expérience qui composent le comité d'exploration. Le flacon d'eau-de-vie circule librement parmi ces messieurs, grands entrepreneurs de travaux publics et de chemins de fer qui affectent à New-York et à Boston une austérité puritaine, mais qui en voyage se dérident au besoin. Le puritanisme de maint Américain n'est qu'une question de latitude; règle générale, on le laisse au logis. Après avoir fait de bons dîners et conclu leurs marchés tant avec l'état qu'avec les administrations de chemin de fer, les gros bonnets du comité s'en retournent, laissant Philippe et Harry libres de rejoindre le corps des ingénieurs près de la ville de Magnolia, mais sans leur allouer aucun traitement. Lorsqu'ils ont réussi à s'acclimater, comme on dit, en faisant connaissance avec la fièvre, les deux amis et un de leurs compagnons s'embarquent sur le Mississipi, pour pénétrer ensuite à cheval dans les magnifiques solitudes de la prairie : l'immensité de verdure diaprée de fleurs brillantes et entrecoupée de bouquets de chênes blancs fait penser à un parc sans limites; leur imagination y plante des châteaux de distance en distance.

Vers la fin du troisième jour, les cavaliers atteignent la ville de Magnolia, composée d'une seule cabane moitié magasin, moitié

auberge. Un temps de galop les conduit au camp, où une demi-douzaine de tentes sont dressées sous les chênes autour d'un grand feu. Philippe et Harry dorment comme les autres sur le sol, roulés dans leurs couvertures; tous les jours suivans, ils explorent le pays, et finissent par découvrir qu'il faudra d'immenses travaux pour rendre navigable la rivière Colombus, qui n'est qu'un ruisseau fangeux au bord duquel quelques sordides cabanes perdues dans la boue et les miasmes représentent la ville future de Napoléon. Harry n'en a pas moins des plans, des cartes, un rapport, une pétition à soumettre au congrès. Ces divers travaux le retiennent quelque temps à Hawkeye, où la famille Hawkins s'est groupée autour du jeune Washington, qui doit au colonel Sellers un chétif emploi provisoire dans l'agence immobilière d'un général Boswell.

Il va sans dire que l'élégant spéculateur s'éprend de Laure. Personne n'échappe à cette enchanteresse; elle a d'instinct tous les raffinemens de la plus savante coquetterie; c'est le complément de son étonnante beauté, qui jusqu'ici a été pour elle un don funeste. Se sentant supérieure sous tous les rapports, elle s'est réfugiée dans un monde de fictions, le seul qui lui paraisse digne d'elle; tous les livres bons et mauvais qui lui sont tombés sous la main ont été dévorés avidement; à cet imprudent régime, son esprit s'est développé sans doute, mais surtout faussé, perverti; elle rêve la toute-puissance de la femme, maudit sa propre obscurité, et ne trouve aucun homme capable de la comprendre. Une fois cependant, elle a cru rencontrer l'amant idéal que lui avaient fait entrevoir les livres. Les vicissitudes de la guerre, — les huit années qui se sont écoulées depuis la mort du juge Hawkins embrassent la période troublée de 1860 à 1868, — le devoir de commander le district, amenèrent à Hawkeye un officier confédéré du nom de Selby. Par malheur, il était beau, instruit, galant, avec des apparences chevaleresques. Laure l'aima, et l'officier la paya de retour jusqu'au jour où il prétendit être rappelé à la Nouvelle-Orléans, où du reste, ajouta-t-il négligemment, il avait laissé sa femme. Les auteurs du *Gilded Age* n'ont pas hésité à grossir les torts de Selby en lui faisant contracter avec Laure un mariage secret. Le cas de bigamie est à la mode dans la littérature américaine, comme dans la littérature anglaise; mais ici cette complication semble inutile : mariée ou non, Laure est outragée, abandonnée. Elle porte dans son sein tous les serpens de la vengeance et du désespoir, lorsque Harry Brierly se laisse prendre à ses charmes, que la science du mal rehausse désormais d'un éclat satanique. Un homme d'affaires riche et répandu dans les cercles politiques les plus influens n'est pas une conquête à dédaigner pour Mlle Laure; elle sait qu'il a dit d'elle : « C'est une superbe créature qui ferait sensation à Washing-

ton; le sénat ni la chambre n'auraient rien à lui refuser. Il n'y a que les dames qui obtiennent quelque chose du comité ou des ministères; bien sot serait celui qui négligerait l'appui de la femme de tel sénateur, de l'amie de tel député. Or, parmi les reines qui disposent de tout, aucune ne vaut miss Hawkins. — Pensez-vous donc, demande naïvement le colonel Sellers, qu'elle doive signer notre pétition? — Bon! dit Harry en éclatant de rire, ce n'est pas ainsi que les femmes s'y prennent pour réussir; on rejette les pétitions, mais un joli minois ne se laisse pas renvoyer si aisément! »

Laure comprend à demi-mot et dresse ses batteries en conséquence; elle saura bien tirer parti de la fameuse terre du Tennessee avec l'aide de ce jeune homme, qu'elle enlace froidement de ses séductions. Harry en vient à ne pouvoir supporter l'idée de vivre loin d'elle; impossible cependant de rester toujours à Hawkeye; pourquoi ne viendrait-elle pas à Washington en compagnie du colonel Sellers, qui sera forcé d'y surveiller les intérêts de ses mandataires, les citoyens de Napoléon? Washington n'est pas une ville collet-monté comme Boston ou Philadelphie; la pure démocratie règne dans ses murs; l'argent et la beauté s'ouvrent toutes les portes. — Laure repousse avec la modestie de rigueur des insinuations qu'elle feint de ne pas entendre, mais le sénateur Dilworthy traverse Hawkeye sur ces entrefaites au milieu des harangues et des acclamations. C'est un homme fort religieux et dévoué tout entier à l'avenir de la race émancipée, ce qui ne l'empêche pas d'être sensible aux grâces féminines. Il prend le jeune Hawkins pour secrétaire, et invite son aimable sœur à passer une partie de la session d'hiver du congrès dans la capitale, sous son propre toit. A l'invitation est joint un prêt de deux mille dollars pour les premières dépenses de toilette, avec un de ces billets de libre parcours que les compagnies de chemins de fer prodiguent aux sénateurs. Miss Hawkins s'acquittera quand sa terre du Tennessee sera vendue au gouvernement pour y établir un collége industriel à l'intention des nègres.

Dilworthy s'intéresse à cette vente comme il s'est intéressé aux travaux qui devaient rendre navigable la rivière Colombus. Votés par le congrès, ces travaux ont commencé sous l'enthousiaste direction de Harry Brierly, nommé ingénieur en chef, tandis que le colonel Sellers est surveillant général; mais ils sont interrompus assez vite. La compagnie ne paie pas, et les ouvriers passent des clameurs aux voies de fait; il s'en faut de peu que le colonel ne soit pendu. Où donc se sont enfouis les deux cent mille dollars votés par le congrès pour l'*appropriation?* Le président de la compagnie l'explique sommairement : n'a-t-il pas fallu acheter une majorité dans la commission de la chambre et dans celle du sénat,

payer ces courtiers mâles et femelles, ces lanceurs d'affaires, ces intermédiaires corrompus qu'on appelle des *lobbyistes* (coulissiers), calmer la conscience d'un homme politique plus moral que les autres? — ce sont les hommes d'une haute moralité qui coûtent cher, — et puis les dîners aux membres du congrès, les épingles à leurs femmes, sans parler des frais de cartes, de brochures, d'affiches, d'annonces dans les journaux, des dons à titre de compagnie respectable pour les œuvres de charité, en vue d'obtenir l'approbation et la réclame des prédicateurs, etc. Il est clair que la compagnie, loin d'être en fonds, se trouve grevée de dettes, il ne lui reste qu'à solliciter le vote d'une nouvelle *appropriation*, mais la récidive serait vraiment trop coûteuse; mieux vaut laisser la cité florissante de Napoléon s'évanouir dans les méphitiques vapeurs que continue d'exhaler la grenouillère, abandonnée désormais aux seules tortues de ses rives.

On conçoit que l'honnête Philippe Sterling se dégoûte peu à peu de la société avec laquelle les affaires l'ont mis en relations. Il ne doute pas qu'on doive faire fortune au Missouri, mais reconnaît que le seul moyen qui puisse lui convenir pour atteindre ce but sera de suivre sérieusement et régulièrement la voie où il s'est jeté d'abord à la légère, d'embrasser une carrière selon le vieil usage : celle d'ingénieur lui plaît, il s'y consacre tout entier, et quelques travaux remarquables l'élèvent dans l'estime des gens pratiques, mais, hélas! sans l'enrichir pour cela. N'importe, Ruth l'approuve. Cette persistante influence de jeune fille sur un homme livré loin d'elle à toutes les aventures les plus périlleuses éclaire d'un rayon de poésie le livre consacré à peindre tant de grossières et prosaïques réalités. Moins scrupuleux peut-être que son ami, plus susceptible d'entraînemens dans tous les cas, Harry Brierly continue de graviter autour du sénateur Dilworthy, dont le zèle en faveur des classes ignorantes et pauvres s'accentue de plus en plus depuis qu'il a Laure Hawkins pour satellite. Sa somptueuse demeure, où l'on fait en somme la meilleure chère du monde, ne s'ouvre qu'à ceux qui pratiquent l'abstinence en principe; il patronne toutes les bonnes œuvres, assiste aux assemblées de couture des dames charitables et enseigne lui-même à l'école de son église (*sunday-school*), où il se plaît à raconter, en citant le propre exemple du sénateur Dilworthy, comment un pauvre petit garçon du *far-west* mérita, par la stricte observance du dimanche, d'arriver au comble des honneurs terrestres, ce qui inspire à la bande de gamins qui l'écoute l'ambition de se faire nommer, eux aussi, sénateurs un jour ou l'autre, coûte que coûte. S'il se sert de l'intelligence et des charmes physiques de Laure, comme l'oiseleur se sert d'un filet, une intention toute philanthropique est son excuse; personne n'ignore à Was-

hington que la belle miss Hawkins, ruinée en partie par la guerre, possède encore des terres immenses qu'elle veut sacrifier à la civilisation et à la prospérité de la race nègre. Il est digne du sénateur Dilworthy de seconder dans ses aspirations une âme aussi noble. De par son âme et sa figure, Laure est devenue d'emblée l'étoile de Washington. On n'a pas manqué de répandre que sa famille est des plus distinguées, et la présence de son frère auprès d'elle serait un porte-respect, en admettant qu'il soit besoin de rien expliquer, de rien justifier dans ce caravansérail de Washington, hanté par une population flottante que poussent les quatre vents du ciel.

III.

Ce qui étonne le plus en arrivant dans la capitale de la grande république, c'est moins encore l'extraordinaire variété des types, des modes et des habitudes que la prétention de chacun, depuis le chef de bureau jusqu'à la servante qui lave les marches des ministères, à représenter l'influence politique. L'influence politique est tout; il n'y a pas de services ni de talens qui puissent vous valoir un emploi, si quelque fonctionnaire ne vous patronne. La population consiste presque tout entière en salariés du gouvernement et en aubergistes qui les reçoivent. Il y a plus de pensions bourgeoises à Washington que dans aucun autre lieu du monde. Sauf le Capitole et les autres édifices publics, la ville se compose de méchantes petites maisons de brique où logent les membres du congrès. Mark Twain insinue malicieusement que cette qualité suffit pour que les propriétaires, méfians à juste titre, fassent payer la pension d'avance.

Trois aristocraties distinctes se partagent cette cité démocratique : les *antiques*, les *parvenus* et le *milieu*. L'aristocratie des antiques se compose de vieilles familles dont les ancêtres ont figuré dans tous les conseils et dans toutes les guerres depuis l'origine de la république; elle forme un cercle orgueilleux et choisi où il est difficile de pénétrer, et affecte d'ignorer l'existence des parvenus, qui de leur côté se moquent tout haut des antiques et les envient secrètement. Ce n'était pas assez pour l'Amérique d'avoir emprunté à notre hémisphère et transplanté dans un terrain où ils ont pris des proportions jusqu'alors inconnues ces produits vénéneux qu'on nomme concussions, simonie, subsides, agiotage, etc.; elle a victorieusement acclimaté en outre nos préjugés. Washington a son faubourg Saint-Germain et sa Chaussée d'Antin, ses grands seigneurs et ses financiers en rivalité ouverte. Ajoutons vite que la société la plus nombreuse et la plus forte est encore celle du *milieu*, composée des familles d'hommes irréprochables dans les branches

diverses du pouvoir exécutif ou législatif qu'ils exercent. Les honnêtes gens sont les mêmes partout, et nous ne leur trouvons pas à Washington de signes particuliers. En revanche, les détracteurs des vanités nobiliaires d'un vieux monde rétrograde auraient besoin de faire connaissance avec Mme la générale Fulke-Fulkerson, ensevelie pour ainsi dire dans son carrosse du style le moins moderne avec des armoiries à demi effacées et une livrée sombre portée par des nègres à cheveux blancs. La générale affecte toute la majesté d'une douairière du temps d'Élisabeth; sa toilette est sévère, chacune de ses paroles tombe grave et solennelle comme un texte des Écritures; le souvenir des ancêtres est évoqué par elle à tout propos; elle passe la saison des bains à Newport, le port de mer le plus froid et le plus désagréable qui se puisse imaginer, parce que c'est le rendez-vous de la bonne compagnie. Aux amateurs de la sainte simplicité républicaine, nous recommanderons la caste puissante des parvenus : voitures neuves d'un luxe éclaboussant, chevaux de prix aux harnais surchargés de monogrammes, des armes aussi sur les portières ou tout au moins des devises en latin; cocardes éclatantes au chapeau des laquais. Les femmes, parfumées à l'excès, habillées et retroussées à la dernière mode, étalent dans leurs parures toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. La première impression en les voyant est celle-ci : trop de diamans. Êtes-vous curieux de connaître leur origine, voilà l'honorable mistress Higgins, épouse du député d'un territoire lointain, *gentleman* en renom pour avoir vendu le meilleur whisky dans le principal village de son désert, et capable par conséquent de représenter ce désert avantageusement. Le mérite de M. Higgins se borne aux blasphèmes qu'il lance à pleine bouche, sans parler d'une habileté reconnue au pistolet; sa chaîne de montre pèse une livre, il y a quarante-cinq dollars d'or dans la bague qu'il porte au petit doigt, et le diamant de sa chemise éblouit; homme élégant du reste : une raie exquise sépare ses cheveux par derrière; ne le croyez pas capable surtout de servir son pays pour rien! Madame parle avec volubilité en mauvais anglais, mais l'oreille des parvenus est si bien habituée à ce défaut que le contraire la surprendrait davantage.

Voici maintenant l'honorable M. Patrique Oreillé, famille française de Cork en Irlande. M. Oreillé s'appelait Patrick O'Riley lorsqu'il débarqua d'abord à New-York avec sa tribu. Aide-maçon, il gâchait du mortier tout le jour et de la politique le soir. A force d'industrie et d'économie, il parvint à ouvrir un petit débit de boisson. C'est une puissance d'être cabaretier dans un pays où le peuple a charge d'élire librement tous ceux qui le réprésentent, le gouvernent et le jugent; ces messieurs dressent de fait la liste des candidats sur laquelle l'immense foule des moutons de Panurge, qui au

fond déteste le casse-tête de la politique, croit naïvement faire sans pression aucune un choix judicieux. Il faut que le despotisme se glisse partout; celui qui prévaut en Amérique est celui des cabaretiers. O'Riley sut se faire des amis en ne refusant jamais de se porter caution pour ses cliens devant la justice et en les aidant au besoin à établir l'alibi quand un mauvais coup s'était commis dans son établissement. En conséquence il prit rang de *leader*, de chef politique. Par la suite, il ouvrit un salon de liqueurs du plus haut style avec une banque de pharaon et fut respectable au point qu'on le força d'accepter les fonctions d'*alderman*. Là-dessus il ferma boutique et devint un de ces entrepreneurs de travaux qui font aux États-Unis de colossales fortunes quand ils ne finissent pas en prison; puis il se retira de tout service actif et acheta des immeubles sous différens noms. Les journaux divulguèrent ses manœuvres, le traitant sans façon de voleur, mais le peuple, toujours équitable, se leva comme un seul homme pour l'envoyer au corps législatif. La presse fit grand bruit de cette élection, la justice essaya de poursuivre le nouveau législateur; mais l'admirable système de jury qui existe en Amérique lui permit de sortir blanc comme neige de cette persécution; le titre d'*honorable* resta éternellement accolé à son nom, car les titres ne périssent jamais dans cette patrie de l'égalité, bien que l'orgueil républicain les traite de bagatelles. Il voyagea en Europe avec sa famille, s'établit deux ans à Paris, ce paradis des Américains, et y apprit à prononcer l'anglais avec l'accent de France. Quand il revint, ce fut sous le nom nouveau et plus distingué d'Oreillé, qu'il a conservé jusqu'à ce jour.

Les parvenus, on le comprend, n'ont pas le droit d'être bien sévères avec Laure, qui sent redoubler à leur contact ce mépris des hommes joint chez elle à une confiance absolue dans ses propres moyens d'action. Sa supériorité, dont elle se rend compte, est reconnue sans conteste. Honore-t-elle de sa présence dans la tribune des dames les séances du congrès, plus d'un orateur semble s'adresser à elle; triomphe flatteur entre tous, tel député remet, aussitôt qu'il l'aperçoit, à la place qui leur convient ses pieds habituellement posés sur son pupitre. Les invitations pleuvent chez elle, et partout où elle va, les ministres, les généraux, les représentans lui forment une cour, ce qui finit par exaspérer jusqu'au délire la jalousie de Harry Brierly, dont la fantaisie amoureuse est devenue de la passion depuis qu'on lui dispute sa belle.

Dans l'intervalle des fêtes où elle brille, Laure reçoit les instructions de son oncle, — c'est le nom respectueux qu'elle donne au vénérable Dilworthy, qui l'appelle sa fille; il la met sur la piste des votes qu'il faut capter, et elle s'emploie consciencieusement à cette œuvre. Lorsque, dans le cours de leurs entretiens édifians, Dilwor-

thy revient par habitude à ses professions de *négrophilisme:* — Gardez cela pour votre prochain discours, lui dit Laure en bâillant; vous savez très bien que je m'en moque autant que vous vous en moquez vous-même. — La *flirtation* devient entre les mains de cette fille avisée un puissant auxiliaire de la politique. Au reste, chacun de ceux qui tombent dans ses piéges s'imagine lui avoir tourné la tête. Bien qu'on l'accuse tout bas d'allures un peu libres et qu'elle soit soupçonnée de *lobbyisme,* — quelle femme belle et distinguée échappe à la médisance? — Laure voit les prétendans affluer autour d'elle, mais elle paraît décidée à ne se jamais marier, et son chemin est, dit-on, pavé de cœurs brisés sur lesquels ses petits pieds courent lestement à la victoire. Hélas! au moment où le sénateur se félicite le plus d'avoir gagné à sa cause une missionnaire aussi zélée, l'assurance, l'orgueil, le génie de miss Hawkins s'effacent comme par enchantement; elle a rencontré dans le monde celui qui, des années auparavant, s'est joué de sa confiance et de son amour; il vit, il ose se montrer à elle.

Un mélange de haine et de passion frénétique se réveille dans ce cœur ardent; l'intrigante oublie son rôle, il ne reste qu'une femme éperdue et sincère. Selby est venu à Washington, comme beaucoup d'autres, réclamer une indemnité pour des cotons détruits pendant la guerre; sous prétexte d'affaires, elle obtiendra de lui un rendez-vous. Il dépend de cet homme que les liens rompus une fois se renouent; mais, si Selby est capable de s'attarder encore auprès d'une maîtresse dont les succès flattent sa vanité, il ne peut songer sérieusement à abandonner femme et enfans pour elle. — Il l'abuse cependant par des promesses dont elle ne tarde pas à reconnaître la fausseté; ce jour-là, Laure n'a plus rien à ménager. Selby a tué tout ce qu'il y avait de bon en elle; il est le meurtrier de sa conscience, et de son honneur, elle lui prendra en retour sa déloyale vie et ce ne sera que justice. Un matin, le paragraphe suivant flamboie dans les journaux : « Meurtre abominable! tragédie dans le grand monde! Deux coups de pistolet tirés par une beauté à la mode sur un officier confédéré de distinction pour cause de jalousie! » Puis les détails du crime.

C'est à l'heure même où la grande escroquerie concernant l'université nègre du Tennessee est sur le point de réussir; la chambre a voté le projet après de furieux combats; il ne faut plus que l'approbation du sénat, et Dilworthy compte sur l'esprit de corps qui domine dans cette assemblée; encore faut-il attendre la prochaine session. Laure est sous les verrous, s'instruisant auprès de ses avocats sur la marche ordinaire de la procédure criminelle, et rassurée par la pensée qu'elle tient entre ses mains bien des secrets et bien

des réputations. Pour ce motif sans doute, nombre d'amis lui restent. La presse ne retentit que de son procès. Tandis que certains journaux demandent que l'on protége le sexe fort contre les représailles du sexe faible, contre les prétendues vengeances amoureuses qui se multiplient d'une effrayante façon, les autres font valoir le côté romanesque et pathétique de l'aventure.

Dans ces débats oiseux, les semaines, les mois, près d'une année se passe, et deux événemens graves coïncident à la fin : le jugement de Laure et la confirmation du bill par le sénat. Des télégrammes envoyés tantôt du tribunal et tantôt de l'assemblée remplissent alternativement la famille Hawkins de crainte et d'espérance. Dilworthy se croit sûr non-seulement de faire triompher le projet de l'université du Tennessee, mais encore d'être réélu à une immense majorité. Il a compté sans un de ses collègues, M. Noble, qui déclare en pleine tribune avoir reçu de lui la veille sept mille dollars pour prix de son vote. Que les amis de Dilworthy ne s'inquiètent pas; sans doute cette bombe en éclatant causera quelque scandale, mais la corruption est chose trop fréquente dans les affaires publiques pour ne pas trouver de nombreux défenseurs. Il est vrai que de tous côtés on crie anathème à l'hypocrite, à l'instigateur intéressé de missions, de vertueuses réformes et d'écoles du dimanche, mais l'enquête ordonnée se trouve être néanmoins plus défavorable à l'accusateur qu'à l'accusé; sans justifier complétement ce dernier, elle allége la responsabilité détestable qui pèse sur lui, et, en dépit du murmure de quelques sénateurs plus pointilleux que la masse de leurs collègues, Dilworthy est autorisé à siéger jusqu'à la dernière heure de la session. Ses commettans le consolent par leurs ovations d'une disgrâce qui, selon toute apparence, ne sera pas de longue durée.

Le procès de Laure n'a pas un dénoûment plus moral. Un jeune avocat, que ce plaidoyer met à la mode, sauve la vie de sa cliente en alléguant un accès de démence; mais, dans tous les pays civilisés, un être qui a tué, même sans en avoir conscience, est enfermé, ne fût-ce que par précaution : la sécurité publique l'exige; partout ailleurs, un asile d'aliénés s'ouvrirait devant Laure. En Amérique, les choses ne se passent pas ainsi. Déclarée non coupable, la meurtrière est libre par conséquent. Tandis que les femmes qui remplissent la salle se jettent au cou de l'éloquent avocat, fort beau garçon d'ailleurs, pour le couvrir littéralement de baisers, l'héroïne de la fête sort au milieu des applaudissemens, le front haut, et quand sa mère adoptive, l'honnête Mme Hawkins, qui a failli succomber sous tant d'émotions, tant de honte, lui dit avec une tendresse que rien ne lasse : — Permets-moi de t'emmener chez nous, bien loin de

cette odieuse ville où tu as tant souffert, — Non, répond Laure, c'est impossible, je ne pourrais plus, ne pleurez pas, mais vraiment je ne pourrais plus me faire à l'ancienne vie.

Quel est donc l'avenir que rêve cette grande coupable, qui ne devrait plus demander au monde que de l'oublier? Rêve-t-elle la réhabilitation, de nouvelles et légitimes amours? Changera-t-elle son nom déshonoré pour celui d'un de ces insensés qui sollicitent à genoux sa main sanglante? En Amérique, un crime commis dans certaines circonstances excentriques semble parfois être un prestige de plus. — Non, c'est toujours son orgueil qui parle; il lui conseille d'utiliser les dons extérieurs qui lui restent à trente ans, son éloquence naturelle, sa triste célébrité même, pour bondir du banc des accusés sur un théâtre quelconque; elle en a fini avec les égaremens du cœur et se tourne vers la gloire, la gloire des conférences, des *lectures* publiques. Aussitôt après son acquittement, une sorte de *Barnum* est venu la trouver, un de ces exploiteurs de scandale si communs aux États-Unis; il lui a promis le succès, si elle consentait à débuter sous ses auspices, il lui a même fourni un thème : *Révélations de la vie d'une femme*, et Laure, enivrée, s'est rendue à ce conseil. Les journaux s'occuperont d'elle encore, fût-ce pour l'injurier! Que le bon sens public fasse brutalement justice de sa tentative effrontée, qu'elle soit sifflée dès le premier soir et qu'elle en meure, peu importe après cela; on se détourne avec dégoût, la mesure est pleine.

Les auteurs du *Gilded Age* ont eu tort de croire que l'on pût s'intéresser si longtemps à la fange qu'ils remuent sans indignation suffisante. Ils admirent l'audace de Laure et rient de la jactance industrieuse du colonel. La lutte énergique contre la destinée paraît être le premier titre à leur sympathie; elle l'est aussi à la nôtre, pourvu que le but soit légitime et les moyens avouables. Ruth et Philippe par exemple ont au suprême degré les qualités américaines; quel noble usage ils en font! Tandis que ses amis perdent leur temps, leur argent, et se compromettent pour obtenir des protections vénales, Philippe poursuit la découverte d'une veine de charbon de toute la force de son intelligence et de ses bras. Il travaille comme ingénieur et aussi comme manœuvre, maniant au besoin le pic et la pioche, seul à la fin, abandonné des ouvriers, qui ont perdu confiance après de longues recherches infructueuses, et son dernier effort, qui paraît être celui d'un suprême entêtement, le met en possession de ce qu'il cherche; il épousera Ruth, qui, confiante dans l'avenir de son fiancé, mais trop sage pour s'en tenir à une inactive espérance, combat de son côté en risquant sa vie dans les hôpitaux; ne lui faut-il pas soutenir ses parens, ruinés par leurs parasites, les inventeurs? — Et quand ton charbon sera épuisé,

quand mon père aura *sauté* de nouveau, dit-elle à Philippe, vous ne serez peut-être fâchés ni l'un ni l'autre que je puisse écrire sur ma porte : *le docteur Ruth.* — Elle aime assez Philippe cependant pour lui tout sacrifier; elle a éprouvé son amour, elle s'est éprouvée elle-même; ils peuvent se jurer, sans crainte d'enfreindre jamais leurs sermens, une inviolable union dans les bons et les mauvais jours. Or les mauvais jours sont passés; la fortune, le bonheur, appartiennent cette fois à qui les mérite. La famille Hawkins, débarrassée de sa branche pourrie, renoncera d'autre part aux mirages qui l'ont égarée si longtemps; il ne sera plus question de cette terre du Tennessee dont les richesses imaginaires ou tout au moins inaccessibles ont été une malédiction pour de braves gens; sans elle, n'eussent-ils pas accepté franchement le lot qui est celui de tant d'autres : la médiocrité et le labeur honnête?

Tel est le résumé du livre à la fois curieux et incohérent de MM. Mark Twain et Warner; pour achever de le faire connaître, il faudrait ajouter à cette brève analyse quelques-uns des exemples détachés qui, interrompant l'intrigue principale, nous initient au ton qui règne dans les salons, aux divers modes de chantage, de trafic et de pression en matière de vote, aux goûts littéraires de la nation, à ses manières, à ses libertés. Nous choisissons l'un des chapitres les plus courts, qui donnera l'idée du procédé de Mark Twain pour flageller sans commentaires, par une simple exposition des faits, les travers de ses concitoyens :

« Philippe Sterling se rendait de l'ouest à Ilion (Pensylvanie). Le dernier jour de son voyage, comme le train sortait de la gare de ***, une dame entra timidement dans le compartiment-salon. Presque aussitôt le conducteur survint et dit avec rudesse : — Vous ne pouvez rester là; cette place est retenue. Passez dans un autre wagon.

« — Le train marche bien vite, fit observer la voyageuse très troublée; permettez-moi de me tenir debout au moins jusqu'à une station.

« — Voulez-vous accepter ma place? dit Philippe en se levant.

« Avec un froid dédain, le conducteur toisa cet insolent qui se piquait de galanterie, puis lui tourna le dos et dit à la dame : — Assez causé; filez maintenant. — Il ouvrit la portière. Le train marchait à toute vapeur, secoué par la vitesse de droite à gauche, l'espace était grand entre les wagons, il n'y avait pas de balustrade, un accident semblait inévitable quand Philippe, qui avait suivi lestement la pauvre femme expulsée, la rattrapa par le bras et l'installa en lieu sûr. Lorsqu'il revint, le conducteur, tout en demandant les billets, grognait quelque chose sur l'oppression et les empiétemens. — Vous êtes une brute, dit le jeune homme éclatant malgré lui, et un lâche d'exposer ainsi la vie d'une femme.

« — Voilà bien de l'embarras pour peu de chose, ricana le conducteur.

« La réponse de Philippe fut un soufflet si vigoureusement décoché qu'il envoya celui qui le reçut rouler sur un gros monsieur qui s'émerveillait au moment même qu'on osât se disputer avec un conducteur.

« L'homme se releva, sonna la cloche et appela en jurant deux gardes-freins. — Dieu me damne, vous recevrez une leçon. Hors d'ici, chien que vous êtes!

« Le train ralentissait sa marche.

« — Je ne sortirai pas. J'ai le droit de garder ma place, puisqu'elle est payée.

« — Nous verrons bien! répliqua le conducteur, s'avançant sur lui avec ses acolytes. Les autres voyageurs protestèrent tout bas; mais aucun ne prêta main-forte à Philippe, qui, empoigné par les trois hommes, fut lancé sur la voie, où son sac, son pardessus et son parapluie allèrent successivement le rejoindre. Et le train continua de rouler, les voyageurs, enfin réveillés de leur torpeur, menaçant tous de signer un procès-verbal; ils s'en tinrent aux menaces.

« Le lendemain, le journal de la localité contenait ce paragraphe : « A LA MER! — Nous apprenons qu'à l'instant où le train de midi sortait hier de ***, certaine personne, que nous nous abstenons de qualifier, voulut s'introduire de force dans un wagon déjà plein. Le conducteur Slum l'informa courtoisement qu'il n'y avait pas de place pour elle, et, quoiqu'elle insistât d'une façon inconvenante, finit par lui persuader de regagner le wagon auquel elle appartenait. Là-dessus un godelureau de l'est, s'échauffant, prouva au conducteur par son langage qu'il aspirait à une volée de coups de poing. Jamais *gentleman* ne refuse pareille faveur. M. Slum envoya délicatement au petit raisonneur une bourrade dont il s'offusqua au point de chercher son revolver. Les gens sensés comprendront que M. Slum ne lui ait pas laissé le temps de le trouver et l'ait pris par le collet de son habit pour le déposer avec douceur dans un fossé où ses esprits se seront calmés. Nous ignorons à l'heure qu'il est si ce polisson est sorti du marais de Bascom, mais nous savons depuis longtemps que le conducteur Slum est l'un des officiers les plus distingués qui soient sur la ligne. Il entend son devoir et ne se laisse pas molester. Par parenthèse, la compagnie vient d'accorder une locomotive neuve au train de sept heures et de faire décorer fraîchement le compartiment-salon. Elle n'épargne aucun effort pour le bien-être des voyageurs. »

« Philippe se traîna péniblement hors de la boue et des ronces

avec quelques contusions qu'il ne sentit pas, tant était violente sa colère. Heureusement il dut marcher jusqu'à la prochaine station, et en route la réflexion lui revint. D'abord il voulait intenter un procès; mais, ignorant le nom des témoins, il ne lui restait d'autre ressource que de se battre contre toute la compagnie comme il l'avait déjà fait contre le conducteur. Quant à espérer qu'un tribunal donnât tort à une compagnie de chemin de fer, c'eût été pure folie, et cependant sa conscience lui criait que, même avec certitude de défaite, il devait dénoncer une violation de la loi, de même que malgré son juste emportement il aurait dû se borner à un rapport contre l'autocrate du train au lieu de le souffleter. Il convenait vis-à-vis de lui-même que le premier devoir du citoyen d'une république était de veiller à la répression d'un abus général en oubliant le plus possible sa propre personnalité, de se rappeler toujours qu'il est l'un des gardiens de la loi. A la fin il fut forcé de convenir que Philippe Sterling était un mauvais citoyen, uniquement préoccupé de se faire justice à lui-même, sans le moindre souci de la communauté, tout pareil en cela au reste de ses compatriotes. »

Cette anecdote ne prouve-t-elle pas une fois de plus ce qui a été avancé si souvent, que la liberté des uns peut être l'oppression des autres dans un pays où les droits réciproques de chacun ne sont pas définis? Il suffit d'avoir des poings solides, de l'effronterie et de l'argent pour exercer en Amérique une tyrannie mille fois plus intolérable que celle de nos usages européens, car elle est sans mélange de politesse ni de ménagemens d'aucune sorte, et la loi n'offre nul recours contre elle. C'est du moins ce qui ressort de certains épisodes du *Gilded Age*; aussi comprenons-nous aisément que ni ce livre ni le gros drame que les auteurs en ont tiré depuis n'ait eu beaucoup de succès aux États-Unis. Tout en acceptant la satire dirigée contre leurs mœurs avec la sérénité de gens assez forts pour supporter qu'on signale chez eux les côtés faibles, les Américains ont reproché à MM. Mark Twain et Warner de ne montrer qu'une seule face des faits et de ne tenir aucun compte des proportions, des demi-teintes, sans lesquelles il n'est point de véritable œuvre d'art, ils ont qualifié de marionnettes la cohue de figures ébauchées qui prétendent représenter la vie publique et privée d'un grand peuple sous un aspect humiliant à la fois pour lui et pour la nature humaine; mais, tout en constatant que la peinture était grossière et outrée, personne n'a nié qu'elle ne fût vraie par le fond. « Si c'est la vérité, se borne à dire un recueil en renom, la *Galaxy*, finissons-en plutôt avec notre américanisme et allons chercher des sujets moins désagréables en Patagonie ou à Tombouctou. » — Tout

Américain a le droit de penser ainsi, mais pour les étrangers, pour ceux surtout qui font au moment même l'expérience des institutions démocratiques, il n'en est pas moins curieux de voir ce que peut devenir un pays où les fonctions politiques les plus éminentes sont à la merci du premier venu, pourvu qu'il ait réussi dans le *money-making*, la chasse aux dollars, qui devient par conséquent l'unique souci de tous.

Les auteurs du *Gilded Age* annoncent bien que des mesures énergiques ont été prises contre la lèpre honteuse qui gagne toutes les branches de la législature versée dans le grand art de payer et de se vendre à propos; ils citent l'exemple d'un juge de New-York qui, dépouillé de ses dignités, a été récemment exclu, par sentence publique, du service de l'état; un autre magistrat a eu le bon sens de mourir dans le palais élevé avec le fruit de ses rapines avant que la vindicte qui le menaçait ne s'appesantît sur lui; enfin un troisième malfaiteur public vient d'être condamné à des années de travaux forcés. C'est peut-être le signe d'une régénération morale que nous souhaitons de voir proclamer sans retard dans un ouvrage qui soit la contre-partie du *Gilded Age*.

Les effets de la grande guerre fratricide qui a remis en question les bases mêmes de la constitution américaine, ceux de l'émigration, qui mêle sans cesse le trop-plein et, il faut bien le dire, l'écume des différens peuples aux fils de ces vieux puritains et de ces planteurs chevaleresques pour lesquels combattit Washington, toutes les transformations profondes survenues depuis un demi-siècle empêcheront assurément les États-Unis de revoir jamais rien de semblable à cette ère idéale de sagesse et de liberté que lui a enviée le reste du monde; ils en sont à l'œuvre de reconstruction, bien des élémens impurs fermentent encore dans leur sein; sauront-ils les rejeter et par quels moyens?.. L'avenir le dira, un avenir prochain peut-être. Tout marche et se transforme si vite en Amérique! Les lecteurs de Cooper chercheraient en vain maintenant dans l'immensité des prairies ces héros de théâtre, l'Indien et le trappeur; Bret Harte a été forcé de nous avertir lui-même que les pionniers intrépides qu'il a mis en scène sous le nom d'argonautes appartenaient à des temps évanouis, et que le touriste de nos jours ne courait plus en Californie d'autres risques que ceux de l'hospitalité indigène; espérons que les personnages de Mark Twain, grands seigneurs du pétrole, courtiers d'intrigue à gages, représentans qui vendent leurs votes et juges qui vendent leurs arrêts, passeront très prochainement aussi à l'état de mythes ou de souvenirs.

TH. BENTZON.

LE GÉNÉRAL

PHILIPPE DE SÉGUR

SA VIE ET SON TEMPS

II.

LES ANNÉES D'ÉPREUVE MORALE (1).

La charge de Sommo-Sierra est comme le point culminant, non pas dans la carrière militaire de Ségur, mais dans cette voie héroïque où nous l'avons suivi. La bravoure et le dévoûment ne sauraient aller plus loin. De ce sommet, si l'on peut s'exprimer de la sorte, il va redescendre en des vallées moins âpres, en des chemins moins abrupts. Ce sera aussi le moment où l'empire déclinera, où le génie de l'empereur, toujours extraordinaire et toujours capable de se ressaisir lui-même aux heures décisives, subira pourtant de profondes atteintes. Placé de manière à tout voir, Ségur pourra noter bien des choses qui ont échappé aux historiens les plus habiles. Ces dernières années de l'empire, toutes pleines de gigantesques entreprises et de catastrophes tragiques, seront pour lui des années d'épreuve morale, pleines d'avertissemens et de leçons. Après les heures d'apprentissage guerrier, voici les heures d'apprentissage philosophique. Rien n'est changé dans ses rapports avec l'empereur; il est toujours aussi dévoué à son maître, aussi pénétré d'admiration et de reconnaissance, aussi convaincu du rôle que la Pro-

(1) Voyez la *Revue* du 15 février.

vidence lui a confié dans le cataclysme du vieux monde; mais il s'accoutume peu à peu à juger ses fautes, à noter ses excès de pouvoir, à en pressentir les conséquences, à se faire un système politique sans illusions, à chercher en toute chose la justice et la vérité. Bien plus, sous le coup de tant d'émotions, au milieu des derniers éclairs du génie de l'empereur, parmi les convulsions suprêmes d'une destinée sans égale, il s'élève à des pensées religieuses qui lui étaient jusque-là restées indifférentes. L'idée d'un autre monde l'aide à mieux juger celui-ci. Une haute pensée chrétienne le met à l'abri des petites passions des partis, comme le sentiment patriotique dès l'année 1800 l'avait débarrassé des préjugés de caste. Ce n'est pas un Ségur nouveau, c'est un Ségur plus complet qui est devant nous. Le héros n'a pas disparu, le sage grandit de jour en jour. Tout cela du reste se développe lentement, discrètement, sans nulle prétention, quelquefois à l'insu de celui-là même qui nous fait ses naïves confidences. Vous croyez n'assister qu'à des tableaux de bataille; regardez-y de plus près, c'est l'histoire d'un esprit qui s'initie aux grandes vérités sociales, c'est l'histoire d'une âme qui reprend et achève son éducation morale.

I.

Nous avons laissé le héros de Sommo-Sierra étendu à terre, criblé de balles, mutilé par d'atroces blessures et recevant les premiers soins des grenadiers du 96e. C'était, on s'en souvient, le 30 novembre 1808; on se souvient aussi de ce cri qu'il poussait encore au moment où la vie semblait lui échapper : « En avant! en avant! que l'infanterie nous venge! » C'est ce qui arriva en effet, et plus tôt qu'il n'eût osé l'espérer; le général Barrois, à la tête de ses grenadiers, profitant de la diversion que Ségur avait opérée avec les lanciers polonais de la garde, escalada rapidement sur la droite les pentes de la montagne. Le régiment de ces lanciers de la garde, dont un escadron venait d'être détruit, accomplit sur la gauche le même mouvement que les fantassins de Barrois. Devant les baïonnettes et les lances, les gardiens de Sommo-Sierra prirent la fuite. Les lanciers, ardens à la vengeance, les poursuivirent le fer dans les reins; tout le plateau fut balayé. En même temps l'armée française avançait, et l'empereur, franchissant ces thermopyles, qui avaient menacé de l'arrêter, allait porter son quartier-général à quelques lieues de là, dans la petite ville de Buytrago. Le soir, quand le duc de Bassano vint l'y rejoindre : « Voilà, lui dit-il, une journée qui serait complète sans une perte qui m'est bien sensible! » Il pensait à Ségur et n'imaginait pas qu'il eût pu survivre à de si horribles coups.

Pendant ce temps-là, Ségur, étendu au bord de la route, lisait sur la physionomie du docteur Yvan sa condamnation à mort. Ni la large blessure qui laissait le cœur à nu, ni celle de la cuisse, qu'il avait fallu ouvrir pour en extraire la balle, n'avaient effrayé le chirurgien; mais à la vue du coup qui avait pénétré dans les entrailles au-dessus du foie et dont il sondait vainement la profondeur, il n'avait pu dissimuler son inquiétude. Ségur le vit bien; il vit aussi les gestes, il entendit les paroles des officiers de la vieille garde qui, défilant à ses pieds dans leur marche vers Buytrago, s'informaient en passant de l'état de leur camarade. C'étaient des exclamations, des regrets, des adieux, scène étrange qui rassemblait la famille guerrière sous les yeux du mourant. Yvan, sa tâche finie, dut partir et regagner son poste; Ségur, persuadé que tout espoir était perdu, le chargea de ses adieux pour sa famille et pour l'empereur. « Et il faut, nous dit-il, que l'amour-propre soit en nous d'une nature bien vivace ou que Napoléon l'eût bien exalté, car, l'avouerai-je? dans ces dernières paroles adressées à l'empereur, ma plus grande préoccupation fut d'accroître son estime, me distrayant, me consolant même de la mort en songeant avant tout à bien mourir! »

Bien mourir, c'est-à-dire mourir en brave et en serviteur dévoué, mourir comme un soldat dont la dernière pensée est pour son chef, voilà le sens qu'il donnait alors à ces mots; il les emploiera plus tard avec une signification plus haute.

Lorsque le chirurgien Yvan eut rejoint l'empereur à Buytrago, l'empereur, apprenant que Ségur vivait encore, lui donna l'ordre de retourner sur le champ de bataille, de relever le patient avec toutes les précautions possibles, de l'installer dans sa propre calèche et de le conduire au quartier-général. Le trajet fut pénible: à tout instant, il fallait s'arrêter, car Ségur étouffait, et le docteur, qui l'escortait à cheval, avançait continuellement la tête pour voir s'il respirait encore. On arriva cependant. L'empereur, qui repartait le lendemain par la route de Madrid, eut le temps de s'occuper de Ségur, et voulut qu'un de ses chirurgiens demeurât à Buytrago pour veiller sur lui à toute heure. Ce n'était pas Yvan, c'était un débutant plein de savoir, plein de mérite, mais alors timide et irrésolu. « Il était de ceux, dit le vaillant homme de guerre, qui craignent d'attirer l'ennemi en l'attaquant; de peur de tuer, il laissait mourir. » Cette fois du moins, ce lutteur découragé d'avance avait une excuse qui n'était que trop sérieuse; ses maîtres, l'illustre Larrey, chirurgien en chef de l'armée, et Yvan, chirurgien particulier de l'empereur, avaient déclaré que Ségur était perdu. A quoi bon tourmenter les dernières heures d'un mourant? C'est ainsi que pendant deux journées entières, le 1er et le 2 décembre 1808, ne se croyant là que pour la forme, il laissa grandir le péril de mort. Yvan

par une première saignée avait apaisé la violence du feu intérieur; le jeune docteur ne croyait pas que le malade fût en état de supporter une saignée nouvelle, et il avait laissé revenir la fièvre, une fièvre dévorante, celle qui brûle et qui tue. Ségur en était là le 3 décembre aux premières lueurs de l'aube; sans voix, sans haleine, presque anéanti, sa faiblesse ne l'empêchait pas de discerner certaines choses autour de lui. Il vit donc le chirurgien commis à sa garde qui bouclait tranquillement son porte-manteau, comme s'il s'attendait d'un instant à l'autre à un double départ. Tout cela était parfaitement clair : le docteur allait partir pour Madrid, où il avait hâte d'arriver; le blessé allait partir pour l'autre monde, auquel il ne songeait guère, nous dit-il, malgré l'à-propos de la situation. Ce n'était point de sa part orgueilleuse tranquillité, c'était simplement confiance dans la bonté divine, confiance instinctive, sans nulle réflexion, car il affirme que, malgré de si terribles avertissemens, l'idée d'une autre vie ne le préoccupait en aucune manière. Toute son activité interne était concentrée sur un point, tous ses efforts tendaient à défendre cette existence menacée, à retenir et à prolonger ce dernier souffle. Une telle vigueur de résistance attestait que tout n'était pas désespéré; il y avait encore bien de la séve en cette forte nature.

Attaché à cette lutte intérieure, et, comme il le dit énergiquement, *cramponné à son dernier fil*, Ségur entrevoyait son valet de chambre, le brave Legrand, assis à terre près de son lit et pleurant à chaudes larmes. Le combat qu'il soutenait ne lui laissait pas le temps de s'attendrir; il résistait toujours, résolu à ne point céder, quand il entendit le docteur adresser à ce bon serviteur les instructions suprêmes : « quand votre maître sera mort, ayez soin de ses effets, recueillez quelques derniers souvenirs de lui pour sa famille, et faites-le enterrer convenablement. » Ségur n'était pas si résigné; ces paroles l'irritèrent. Ne semble-t-il pas le voir sur un champ de bataille interpellant ses soldats qui fléchissent, les ramenant à la charge et les forçant de vaincre? Écoutez-le. « Je m'indignai de cet abandon, et, par un dernier effort, je l'appelai d'un geste; il revint, se pencha sur moi, et je parvins à articuler que, s'il y avait un dernier moyen à tenter, il fallait qu'il l'employât. — Vous saigner! me répondit-il, mais vous êtes si faible! — Et je vis, à son regard levé au ciel, qu'il n'osait, craignant de me voir passer sous sa lancette. Alors, étendant le bras vers lui avec un signe et un mot impératifs, je le décidai : mon sang jaillit, et je fus sauvé! »

La scène se passait à Buytrago dans la matinée du 3 décembre 1808; le soir du même jour, le docteur déclarait *fièrement* que son malade était hors de danger. Il n'y avait pas de quoi être très fier en ce qui le concernait. Aussi Ségur ajoute-t-il avec malice : « Inté-

rieurement, et malgré la joie que son bon cœur en éprouva, je crois qu'il fut assez mystifié de ma renaissance. » Cette renaissance fut si rapide, et le docteur avait une telle hâte de gagner Madrid, qu'il profita de la première occasion pour faire le voyage, emmenant avec lui le ressuscité. Il était heureux sans doute, et, pour plus d'une raison, de le présenter lui-même à l'empereur. Trois jours seulement après cette saignée victorieuse, la voiture du colonel du 54e se trouvant là, il y plaça Ségur, l'y installa le mieux possible, et le convoi se mit en marche à travers une neige glaciale. Le soir, le mauvais état des chemins et la tempête de neige ayant empêché la voiture de poursuivre sa route, le médecin ne trouva point d'autre gîte pour son blessé qu'un misérable hangar ouvert où s'engouffraient les rafales. C'est là que Ségur, grelottant de froid et de fièvre, passa douze mortelles heures sur un lit de paille humide, enveloppé, il est vrai, dans une couverture du docteur, mais dans une couverture qui disparut bientôt sous une couche épaisse de flocons glacés. De telles souffrances, dira-t-il plus tard, ne sortent guère de la mémoire, mais quand on les rappelle, c'est plutôt pour s'en vanter que pour s'en plaindre, car, s'il y a de la gloire à les affronter, il n'y en a guère moins à les supporter.

Pendant ce rude voyage à travers les hauts plateaux de l'Espagne couverts de neige et de glace, Ségur eut une occasion de méditer sur un grave problème. La voiture venait de faire halte dans un village où se trouvait un de nos employés des vivres ainsi qu'un dépôt de prisonniers espagnols. Cet employé était un homme d'esprit bien connu de Ségur. La conversation s'engage, et bientôt à propos de blessures on en vient à parler des rapports de l'âme et du corps. Le médecin, selon l'usage, se passait aisément du concours de l'âme, ne l'ayant jamais rencontrée sous son scalpel; cette hypothèse lui semblait inutile. « Voulez-vous, lui dit le docteur, une preuve manifeste que c'est l'âme qui sent, et non le corps? Voici un fait dont j'ai été témoin ces jours derniers : un des officiers espagnols tombés dans nos mains au combat de Somma-Sierra avait eu un bras emporté d'un coup de sabre; à peine rétabli de sa blessure, il s'est pris de querelle avec quelques-uns de ses camarades, et, frappé de je ne sais quel instrument dans la bagarre, il a failli perdre l'autre bras! Eh bien! dans l'exaspération de sa colère il n'a rien senti du coup violent qu'il a reçu au bras qui lui reste, et au contraire le bras où il souffre est celui qu'il a laissé sur le champ de bataille. » Cette dernière observation n'offrait rien de particulier, tous les amputés éprouvent le même symptôme; la chose digne de remarque en cette occasion, c'est le contraste de ces deux faits simultanés : la sensibilité présente dans un corps qui n'existe plus, absente dans un corps qui n'a pas cessé d'exister. Là-dessus le

docteur et l'employé proposent tour à tour leurs explications, le premier insistant sur la vie commune des nerfs, le second rapportant tout à l'action souveraine de l'âme. L'un est un physiologiste de l'école de Cabanis, l'autre est un animiste à la manière de Stahl. Ségur intervient dans le débat et cite la doctrine cartésienne adoptée par Malebranche, à savoir que « l'âme réside immédiatement dans la partie du cerveau à laquelle tous les organes des sens aboutissent. » On ne s'attendait guère à voir le cartésianisme, si dédaigné au XVIIIe siècle, reparaître ainsi dans ce petit village espagnol, invoqué par un héroïque soldat. C'était précisément cet héroïsme qui lui rappelait tout à coup ses lectures d'autrefois et les éclairait d'une lumière inattendue. « J'étais si intéressé, dit-il, surtout depuis sept ou huit jours, à ne pas séparer l'âme du corps! »

Enfin, tout en philosophant, on s'approchait de Madrid. Ségur y arriva le 7 décembre. Il put alors goûter le repos qui lui était si nécessaire et commencer une convalescence qui devait durer bien des mois. Quinze jours plus tard, avant de reprendre le chemin de la France, l'empereur lui adressait cette lettre, dont l'original est conservé aux Archives nationales :

« Monsieur Philippe de Ségur, j'ai éprouvé une véritable peine de vous savoir un moment en danger. J'apprends avec bien du plaisir que l'état de vos blessures vous permet d'entrer en convalescence et d'aller bientôt vous rétablir à Paris. Vous ne devez avoir aucune espèce d'inquiétude sur votre sort; vous m'avez donné des preuves de votre zèle, de votre bravoure et de votre attachement à ma personne. Votre principale affaire à présent est de vous guérir de vos blessures de manière à ne pas vous en ressentir. Cette lettre n'étant à autre fin, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde.

« A Madrid, le 21 décembre 1808.

« NAPOLÉON. »

En même temps il le nommait colonel et le chargeait, une fois sa santé rétablie, d'aller remettre au corps législatif les drapeaux pris dans cette campagne. Cette cérémonie n'eut lieu qu'un an après, dans la session de 1809 à 1810. Le blessé de Sommo-Sierra était revenu en France aux premiers jours de 1809. Ses plaies étaient encore ouvertes, il dut garder le lit pendant une partie de l'année. Quand la session s'ouvrit au mois de décembre, il était enfin sur pied et parfaitement en mesure de s'acquitter de sa mission. Je dis parfaitement au point de vue des forces physiques, ses dispositions morales étaient moins assurées. Le jour fixé pour la remise des drapeaux fut le 22 janvier 1810. L'empereur avait réglé lui-même les principales dispositions de la solennité. Les plus grands person-

nages non-seulement de l'empire, mais de l'Europe, des princes, des souverains, avaient été invités à la séance du corps législatif. Napoléon, dans sa bienveillance pour le jeune colonel, avait voulu que son père, le comte de Ségur, l'ancien ambassadeur de Louis XVI à la cour de Catherine II, alors conseiller d'état, y eût une place d'honneur et comme assistant et comme partie active. Par une de ces délicatesses auxquelles il se plaisait, pourvu que sa politique ne s'y opposât point, il avait fait en sorte que cette fête générale de l'armée fût en même temps la fête particulière du héros de Sommo-Sierra. Ce fut précisément toute cette mise en scène qui faillit paralyser l'homme simple et droit au moment de la remise des drapeaux. « Certes, dit-il, pour un jeune colonel avant tout passionné de gloire, on doit croire qu'une pareille journée fut la plus belle et la plus heureuse de sa vie entière; mais tout s'achète... L'instant qui précéda cette présentation, pour moi si honorable, a peut-être été le plus pénible de tous les mauvais momens que j'ai passés! » Il eût regretté volontiers les heures brûlantes de Sommo-Sierra, ce n'étaient pas de telles émotions qu'il éprouvait quand il se précipitait tête baissée au-devant de la gueule des canons. Qu'il est à plaindre, le héros dépaysé, quand son domaine lui échappe, le domaine de l'action, de la lutte, et que, transporté dans un monde nouveau, il sent peser sur lui des responsabilités nouvelles! Écoutez ce gémissement d'un noble cœur. « Dans cet instant, le dirai-je? ces honneurs publics dont Napoléon me comblait, le soin si délicat d'y mêler mon père, de le rendre spectateur et acteur dans cette séance mémorable où devait parler pour la dernière fois et pour me répondre l'orateur d'alors le plus célèbre, M. de Fontanes; le public de princes et de rois étrangers qui y assistait; ces drapeaux, ces soldats d'élite si renommés dont j'étais environné; enfin et surtout l'honneur de parler devant les représentans de la plus grande des nations, au nom de sa grande armée et du plus grand de tous les hommes, tout cela, au lieu de m'enfler présomptueusement, m'avait accablé! »

Pourquoi M. de Ségur, en écrivant ses mémoires, n'a-t-il pas raconté cette séance du 22 janvier 1810? Pourquoi nous renvoie-t-il aux pages du *Moniteur* au lieu d'en extraire lui-même les détails qui auraient remis la scène sous nos yeux? C'est sans doute que ce tableau ne répondait point à la réalité de ses sentimens. Il faut bien cependant, pour apprécier ses confidences, les comparer au récit officiel. Voici donc en résumé ce qu'on lit dans *le Moniteur* du 23 janvier 1810. La séance du 22 avait été une véritable solennité. C'était la seconde fois que l'empereur associait le corps législatif à ses triomphes militaires en lui offrant des drapeaux ennemis. Une foule brillante emplissait les tribunes. On remarquait aux

premiers rangs le roi de Bavière, le prince-primat, tout le corps diplomatique, un grand nombre d'étrangers illustres. M. de Fontanes était au fauteuil de la présidence, et il y paraissait pour la dernière fois, car il allait échanger ces fonctions contre celles de grand-maître de l'Université. Trois conseillers d'état, les comtes de Ségur, Corvetto et Neri-Corsini, désignés par l'empereur pour porter la parole en son nom, avaient été introduits dans la salle. La séance ouverte, M. le comte de Ségur monte à la tribune. Après avoir proclamé la clôture de la session et annoncé l'ouverture prochaine d'une session nouvelle, il passe à la remise des drapeaux. C'était l'objet principal et le grand intérêt de la séance. On remarqua ce langage si simple, si noble, que rendait plus expressif encore une émotion difficilement contenue. « Un jeune officier chargé de cette honorable mission va être introduit dans cette enceinte; il vous présentera de la part de sa majesté les nombreux drapeaux pris en Espagne par ses armées victorieuses. » Est-il besoin de dire quels applaudissemens accueillirent ses paroles? Alors le président lut la lettre suivante, que lui avait adressée treize mois auparavant le maréchal de Berthier.

« Quartier-général impérial, au camp de Madrid,
le 21 décembre 1808.

« A son excellence M. le comte de Fontanes, président du corps législatif.

« J'ai l'honneur de vous prévenir, monsieur le comte, que sa majesté l'empereur et roi a chargé M. de Ségur, adjudant-commandant, de porter et présenter au corps législatif les quatre-vingts drapeaux et étendards pris par l'armée française aux combats d'Espinosa, Burgos, Tudéla, Sommo-Sierra et Madrid.

« Cet officier supérieur, qui a pris une part si honorable à l'affaire de Sommo-Sierra, va se mettre en marche, dès que l'état de ses blessures le permettra, pour remplir cette mission, qui est pour lui un témoignage précieux de l'estime et de la satisfaction de l'empereur pour les services qu'il a rendus.

« Je prie votre excellence de recevoir l'expression des sentimens de ma plus haute considération.

« Le prince de Neufchatel, vice-connétable, major-général de l'armée,
« ALEXANDRE. »

Ce fut le moment pour Philippe de Ségur de monter à la tribune et de faire au corps législatif l'offrande de l'empereur et de l'armée. Quelques mots lui suffirent; imaginez un discours tout militaire, quelque chose de bref et de retentissant, un éclat de fanfare, un chant de clairon. Enfin M. de Fontanes résuma toute la séance dans

une de ces allocutions harmonieuses dont la dignité un peu théâtrale convenait à ces jours d'apparat.

Voilà la séance officielle avec sa mise en scène. Voulez-vous savoir maintenant ce qui se passait dans l'âme du principal acteur? En regard de ce récit, il faut placer les candides aveux de Philippe de Ségur. Citons cette page si curieuse où il nous rend compte de ses terreurs et nous apprend ce qui les dissipa. « J'étais parti à pied du château des Tuileries, le cœur assez haut encore, à la tête de 80 grenadiers de la vieille garde et des drapeaux espagnols qu'ils portaient; mais lorsque, après avoir traversé le jardin du palais impérial jusqu'à la place de la Concorde, je fus arrivé dans le salon qui précédait l'enceinte législative, et que, devant les portes de cette salle prêtes à s'ouvrir, il me fallut attendre le moment où cette scène historique allait commencer, je l'avoue, toute l'orgueilleuse joie de mon âme disparut dans la peur qui me saisit d'y mal soutenir mon rôle, de gâter toute cette pompe et de ne m'en pas montrer assez digne. Comment et de quel air me présenter devant une assemblée aussi considérable? Avec quelle démarche assez ferme allais-je traverser dignement tant de regards? Bien plus, lorsqu'il me faudrait monter à cette tribune, pour moi si nouvelle, dans quelle attitude y paraîtrais-je? De quelle voix assez convenable, assez haute, assez assurée, me ferais-je entendre? Et quelle humiliation, quelle situation désastreuse, si ma mémoire se troublait, si je n'étais point assez maître d'elle pour me rappeler le discours, préparé d'avance, que j'avais à prononcer, si j'allais enfin rester court au milieu du silence et de l'attention universelle! Pendant une demi-heure d'attente et de redoublement de cette folle anxiété, mon imagination échauffée la rendit si violente que j'en suis encore à concevoir comment je pus y résister. Je sentais en moi tout se décomposer lorsqu'enfin les portes s'ouvrirent. L'impérieuse nécessité, seule alors, quoique le terrain me semblât manquer sous mes pas, me fit entrer et traverser à la suite des questeurs la salle entière d'un mouvement presque machinal. Arrivé au pied de la tribune, lieu si redoutable que les plus éloquens improvisateurs ne l'abordent jamais, disent-ils, sans une émotion dont leur vie s'abrége, je me croyais incapable de prononcer le moindre mot quand un faux mouvement de mes grenadiers me rendit l'usage de la parole. L'ordre que je leur donnai par habitude m'arracha à mon anéantissement. Ce bruit de ma voix me rassura, il se fit en moi une révolution subite : toutes mes terreurs s'évanouirent... »

Ses terreurs s'évanouirent si bien qu'un des législateurs, M. d'Aguesseau, son oncle, lui fit un singulier compliment : il lui aurait désiré une apparence plus modeste! Vous devinez s'il accepta gaîment cette critique si peu méritée, lui qui savait à quoi s'en tenir

sur son audace parlementaire. Il avait tant redouté un reproche d'un autre genre, qu'il se sentit tout heureux d'avoir paru manquer de modestie.

II.

Entre la bataille livrée à Sommo-Sierra le 30 novembre 1808 et la remise des drapeaux faite au corps législatif le 22 janvier 1810, notre récit ne devait pas subir d'interruption. Il faut maintenant retourner un peu en arrière pour suivre Ségur pendant l'année 1809. C'est l'année de la seconde campagne d'Autriche. La première s'était terminée à Austerlitz le 2 décembre 1805, la seconde finit à Wagram le 6 juillet 1809. Ségur, qui avait pris une si grande part à la première, qui avait discuté avec le maréchal Mack la capitulation d'Ulm, qui avait si vaillamment combattu à Austerlitz et vu de près tant de scènes mémorables, fut retenu en France par ses blessures pendant toute la durée de la seconde. S'il fait le tableau des grandes opérations militaires de 1809, s'il raconte les batailles d'Eckmuhl, d'Essling, de Wagram, n'y cherchez pas de souvenirs personnels, il est forcé, bien malgré lui, de s'en tenir aux notes que lui ont fournies ses compagnons d'armes. Son récit est fort curieux encore, il contient parfois des détails qui ne sont point ailleurs, il donne du relief à certains traits du caractère de Napoléon, et, quand nous résumerons le jugement que Ségur a porté sur l'empereur, nous ne négligerons pas cette partie de ses *Mémoires;* en ce moment, c'est lui-même qui nous attire, c'est sa personne et sa destinée que nous essayons de mettre en lumière.

Malgré cette fête pompeuse de la remise des drapeaux espagnols aux représentans de la France, la guerre d'Espagne était pleine de signes funestes qui n'avaient point échappé aux esprits clairvoyans. M. de Talleyrand s'apercevait bien que l'étoile du maître pâlissait. Il avait prononcé à ce sujet certaines paroles qui firent rapidement leur chemin. Lors même qu'il n'eût rien dit, ses actes auraient parlé. On remarquait chez l'ancien évêque d'Autun une disposition singulière à renouer des relations avec Fouché. Bref, dès son retour d'Espagne à Paris le 23 janvier 1809, l'empereur considérait Talleyrand et Fouché, non pas comme des hommes déjà prêts à le trahir, mais comme des esprits de mauvais augure dont il fallait se défier. Il exagéra même ses griefs, comme c'était sa coutume, cherchant un prétexte de réprimer par des éclats de colère les personnes dont il avait à se plaindre. Il fit subir à Fouché une scène terrible, sans lui enlever toutefois le ministère dont il l'avait chargé. Quant à Talleyrand, ce fut en plein conseil qu'il éclata

contre lui avec une violence effroyable, le traitant avec plus de mépris encore que de fureur, lui reprochant sa perfidie, son impudence, lui demandant « comment il osait se dire étranger à la mort du duc d'Enghien et à la déchéance des Bourbons d'Espagne, quand c'était lui, lui Talleyrand, qui les lui avait conseillées de vive voix, et même par écrit! » Ségur connut immédiatement tous les détails de la scène par plusieurs des personnages qui s'y trouvaient; on la lui avait racontée sous le coup de la première émotion. Un de ces témoins irrécusables ajoutait que « pendant cette longue et foudroyante explosion de colère méprisante et de gestes menaçans, ce qui l'avait frappé le plus avait été l'attitude et la physionomie muettes et dédaigneusement impassibles de Talleyrand, debout et accoudé contre la cheminée de la salle de ce conseil. » Il est vrai que, si ce fut là son maintien en face de l'outrage, il ne tarda guère à se dédommager. « Je tiens d'autres témoins, dit Ségur, que ce personnage sortit alors du palais, toujours calme en apparence, le sourire sur les lèvres, affectant même de prononcer quelques mots indifférens, et qu'il se fit conduire chez une dame de sa société intime, mais que là, les portes du salon à peine refermées sur lui, débondant enfin, et sa colère s'étant fait jour par un impétueux torrent des plus étranges juremens et imprécations contre l'empereur, il lui voua une haine éternelle et la plus implacable des vengeances. » Dans une belle étude sur Talleyrand insérée ici même (1), M. Mignet avait noté exactement cette rupture de Napoléon et de son grand chambellan au commencement de l'année 1809; Philippe de Ségur en donne les détails d'après les témoignages les plus dignes de foi. Il ajoute même que le surlendemain, sa place de grand chambellan ayant été donnée à Montesquiou, Talleyrand reparut en pleine cour devant Napoléon aussi impassible que l'avant-veille. Était-ce bravade ou soumission? Ni l'un ni l'autre; c'était prudence et dignité. Ces détails si curieux ne font que confirmer le jugement de M. Mignet sur ces deux hommes, « dont l'un pouvait tout tant que duraient les succès, dont l'autre pourrait beaucoup si jamais commençaient les revers. »

Voici quelque chose de plus curieux encore sur les manœuvres secrètes des ennemis personnels de Napoléon. Ségur rappelle que le lendemain de Wagram, le 7 juillet 1809, une proclamation mensongère de Bernadotte ayant attribué la victoire au corps d'armée saxon qu'il commandait, ce corps d'armée avait été immédiatement dissous et Bernadotte renvoyé en France. Là, fort bien reçu dans sa disgrâce par Talleyrand et Fouché, il était naturellement mêlé à

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 mai 1839, *le Prince de Talleyrand*, par M. Mignet.

leurs intrigues. Sur ces entrefaites, et pendant que Napoléon est à Schœnbrunn, a lieu la descente des Anglais dans les Pays-Bas. Anvers est menacé. D'Anvers à Paris, la route est presque ouverte. Aussitôt, pour se préparer un rôle et s'assurer une force dans le cas d'un événement qui mettrait le sort de la France en question, Fouché prend sur lui d'appeler aux armes la garde nationale de l'empire, d'en mobiliser une partie, d'en nommer les officiers et de pousser Bernadotte à en demander le commandement. Fouché, ministre de la police, était à cette date ministre de l'intérieur par intérim; il profitait de la circonstance pour armer la milice nationale comme aux journées de la révolution. Ce grand zèle parut suspect à son collègue le ministre de la guerre. C'était le général Clarck, homme d'ordre et d'inclinations aristocratiques, dit Ségur, qui, détestant les antécédens de Fouché, se défiait de lui comme d'un jacobin. Clarck écrivit à l'empereur pour lui faire part de ses inquiétudes. Napoléon, du palais de Schœnbrunn, régla tout comme s'il eût été aux Tuileries, mettant chaque chose à sa place avec une précision mathématique. S'il envoya Bernadotte dans les Pays-Bas, ce fut pour l'éloigner de Paris; il ne plaça d'ailleurs sous ses ordres que des officiers incorruptibles, lieutenans d'un nouveau genre qui sur le moindre signe seraient devenus des surveillans et au besoin des gardiens. Quant à l'appel de la garde nationale, il approuva, il excita même cette démonstration, qui accroissait l'idée de sa puissance et de ses moyens de recrutement. Il est vrai qu'il ne s'agissait d'abord que d'un appel partiel; lorsque Fouché, continuant son jeu, étendit cet appel à tout l'empire, bien que le danger n'existât plus du côté de la Belgique, l'empereur conçut enfin quelques soupçons. Il blâma Fouché, il le blâma surtout d'avoir prétendu choisir les commandans supérieurs de la garde de Paris, il exigea enfin que Fouché rétractât une de ces nominations, celle du colonel de la garde à cheval, M. Louis de Girardin. Ici Philippe de Ségur entre en scène, laissons-lui la parole :

« J'étais alors sur pied et à peu près rétabli de mes blessures, lorsque le 9 ou le 10 septembre Clarck me fit appeler. « Vous voyez, dit-il, ce qui se passe. Fouché vient de lever dans Paris trente mille hommes. Il arme le peuple, des domestiques même. C'est une levée de 93 qu'il veut avoir sous la main! Il se prépare à jouer un grand rôle dans des cas prévus, tel que celui d'un mal plus grave que l'indisposition dont l'empereur vient d'être atteint, ou d'une blessure plus sérieuse que celle de Ratisbonne, ou d'un revers plus complet que celui d'Essling. Trente mille hommes armés dans Paris! Mais il y faudrait une armée pour nous garder de cette garde! Et il en continue en dépit de nous l'organisation : il en a nommé les officiers, quoiqu'il sache bien que l'empereur s'en est

réservé le droit. Son but est évident, c'est une trahison; mais je le surveille. C'est pourquoi l'empereur vient de donner au maréchal Serrurier le commandement de cette belle garde nationale. Quant à la cavalerie, il veut que vous en soyez le colonel, et nous verrons alors si Fouché en disposera comme il l'entend. »

Ségur n'avait pas plus de confiance en Fouché que le ministre de la guerre, il faisait chorus à ses plaintes, il partageait et confirmait ses soupçons; mais quand à la fin de cette tirade il entendit cette brusque annonce du rôle qu'on lui destinait, il lui sembla *recevoir une tuile sur la tête.* Après Ulm, Austerlitz, Iéna, après l'Ukra et Nasielsk, après la charge de Sommo-Sierra, être relégué dans la garde nationale! Un brevet de vétérance quand il attendait si impatiemment l'heure de rejoindre l'armée active! Aucune nouvelle ne pouvait lui être plus pénible. D'autre part, comment résister à un ordre de l'empereur? Il n'y avait pas d'objection à faire, il n'en fit point. Résigné, mais désolé, il rentra chez lui la tête basse.

Il était en proie à ses tristes réflexions, quand on lui remit un billet de Fouché qui l'invitait à passer chez lui le lendemain. « On connaît ce personnage, dit Ségur, sa taille moyenne, ses cheveux couleur de filasse, plats et rares, sa maigreur active, sa figure longue, mobile et pâle, avec une physionomie de fouine agitée; on se souvient du regard perçant et vif, mais sans fixité, de ses petits yeux sanglans, de sa parole brève et saccadée, conforme à son attitude remuante et convulsive. Dès qu'il m'aperçut, ces dehors s'exagérèrent d'un dépit mal concentré. » Ce dépit, c'était de voir en face de lui l'homme qui allait prendre la place de son protégé, le colonel du choix de l'empereur écartant le colonel de son choix. Il espérait pourtant que cette mission ne plairait pas à Ségur. Avec son flair des choses et sa connaissance des hommes, il avait pressenti que Ségur ne serait pas du tout satisfait de passer aux vétérans. Les paroles qu'il lui adressa étaient certainement combinées de manière à le mettre à l'aise sur ce point afin de provoquer ses confidences. Ségur se garda bien de donner dans le piége. Il avait pu confier au général Clarck le déplaisir très vif qu'il ressentait; en face de Fouché, il eut une autre attitude : il se montra fort honoré du choix de l'empereur et empressé de lui obéir. Il attendait avec impatience le jour où il serait reconnu à la tête de son régiment.

On devine l'embarras de Fouché, qui comptait sur un refus. Au désir de Ségur d'être reconnu promptement, il répond d'une façon évasive et remet la chose au lendemain. Le lendemain, il dit à Ségur qu'il en a référé au conseil des ministres et qu'on n'a rien voulu décider. La vérité est que dans le conseil la discussion avait porté sur tout autre chose. Une altercation des plus vives avait éclaté entre Clarck et Fouché. Clarck avait dit à son collègue : « Il n'y a

qu'un s.. jacobin de 93 qui ait pu lever et armer à Paris une garde nationale, » à quoi Fouché avait répondu : « Il n'y a qu'un étranger vendu aux Anglais qui ait pu s'opposer à la formation de cette garde. » Telle était de part et d'autre la violence des inimitiés. Le général Hullin, commandant de Paris, en disait encore bien plus que le ministre de la guerre sur les manœuvres de Fouché. On eût pu croire, à l'entendre, que le jacobin de 93, devenu ministre de la police et ministre de l'intérieur, profitait de cette bonne occasion pour préparer une nouvelle journée révolutionnaire. Il disait un jour à Ségur : « Je ne peux plus répondre de Paris. Mes patrouilles y rencontrent inopinément des postes et des patrouilles que nous ne connaissons pas. On ne sait si ce sont des citoyens ou des malfaiteurs. Je les ferai désarmer, je ferai tirer dessus. »

L'empereur, qui dédaignait d'abord tous ces bruits, finit par se rendre aux instances de Clarck; il envoya l'ordre de licencier la garde nationale de Fouché, y compris, bien entendu, le corps de cavalerie destiné à Ségur. Il voulait seulement que la chose se fît de manière à ne pas trop irriter les mécontens. On savait en effet que cette garde nationale contenait un grand nombre de citoyens hostiles à l'empire, que les officiers surtout, choisis parmi les banquiers, les négocians, les gens d'affaires, formaient déjà une espèce de fronde enhardie chaque jour par l'éloignement du maître. Dans cette querelle de Clarck et de Fouché, Fouché était leur homme. Si on les licenciait brusquement après avoir provoqué leur zèle, si on les renvoyait chez eux sans plus de cérémonie à l'heure où, équipés à leurs frais et tout fiers de leurs uniformes, ils allaient monter à cheval, la fronde était toute prête pour une émeute. Ne pouvaient-ils pas compter sur la connivence du ministre de la police? Le général Clarck aurait eu besoin d'être un peu plus habile. Dès que l'ordre de licencier la garde nationale arriva au conseil des ministres, il s'empressa trop de jeter des cris de triomphe. Le bruit s'en répandit bientôt. Irrités de cette nouvelle, les officiers auraient prévenu le licenciement par une démission collective, c'est-à-dire par un éclat du plus fâcheux effet, si Philippe de Ségur n'avait réussi à les calmer. Il parvint même à changer si bien leurs dispositions, qu'il les ramena presque tous à des sentimens favorables. Pourquoi l'empereur se serait-il défié d'eux? Cette démonstration de leur zèle n'avait-elle pas déjà remporté une victoire? N'était-ce pas ce généreux élan des gardes nationales de France, surtout de la garde nationale de Paris, qui avait fait reculer l'expédition anglaise des Pays-Bas? Inutiles désormais pour cette campagne, puisque le danger était passé, ils resteraient cependant attachés au service de l'empereur. C'était là son plan et la récompense qu'il leur offrait; il se faisait fort d'obtenir que les cavaliers de la garde nationale de Paris, en sou-

venir de leur empressement patriotique, fussent conservés comme gardes d'honneur de Napoléon. Voulaient-ils refuser ce titre? Ils acceptèrent, et c'est ainsi que fut évité l'éclat de la démission en masse.

On s'étonne peut-être de voir l'intrépide officier de cavalerie, le héros de Nasielsk et de Sommo-Sierra, devenir si vite un diplomate consommé. C'était son zèle pour l'empereur qui avait tout fait, ce même zèle qui, aiguisant sa clairvoyance, lui découvrait, dès 1809, la gravité des premiers symptômes de ruine. Ces manœuvres de Fouché, qu'était-ce donc, sinon une révélation des plus graves? Puisque Fouché préparait des intrigues dans l'ombre, c'est qu'il pressentait la chute de l'empire. Un ministre de la police a des agens partout; Fouché devait savoir ce que nous avons appris surtout par les *Mémoires* de Ségur, il devait savoir, il savait certainement que l'empereur était malade, qu'une affection organique des plus sérieuses l'avait obligé à plusieurs reprises de disparaître, de se tenir caché, au milieu même de ses grandes manœuvres. Il savait aussi que tant d'affaires, tant de soucis, une telle surexcitation de toutes les facultés, avaient dû ébranler cette puissante nature, déranger ce prodigieux équilibre. C'était le temps où un autre membre du conseil, l'amiral Decrès, ministre de la marine, disait au duc de Rovigo : « L'empereur est fou. » Ségur ne parlait pas de la sorte; il était toujours, il est resté jusqu'à la fin pénétré de l'admiration la plus vive pour le génie militaire et administratif de Napoléon; il est clair pourtant que durant ces trois années, de 1809 à 1812, il a vu se multiplier de mois en mois les signes funestes. Son zèle, qui ne se dément pas un seul jour, rend ses observations plus significatives. J'ai dit que sa droiture était inflexible comme son dévoûment était inépuisable. Il note les fautes, il signale les idées folles, il condamne les entreprises *insensées* d'où naissent des situations *monstrueuses*. Oh! vous ne le verrez point insister, il n'a garde, l'affection et le respect le lui défendent; mais tout ce qu'il est nécessaire de dire, il le dit, et l'impression de cette parole est d'autant plus poignante. Attentif à tous les symptômes inquiétans, prêt à remplir tous ses devoirs avec une sollicitude toujours plus vive, tel Ségur nous est apparu dans cette première crise que lui révèle l'attitude de Fouché, tel nous le retrouverons dans les dures épreuves qui vont suivre.

Ségur eut encore occasion cette même année de voir se prolonger la querelle de Clarck et de Fouché. L'Autriche était pacifiée, Paris ne l'était pas; il y avait toujours lutte au sein du conseil. Le ministre de la guerre et le ministre de la police cherchaient à se détruire l'un l'autre dans l'esprit de l'empereur. Clarck adressait des rapports terribles à Schœnbrunn. Il disait savoir de science cer-

taine que Fouché avait des rapports secrets avec l'Angleterre, et que d'Anvers Bernadotte entretenait avec lui, comme avec d'autres mécontens, des correspondances séditieuses. C'est alors que Bernadotte fut remplacé à Anvers par Bessières. Si nous possédions les mémoires de Fouché, nous apprendrions certainement quelles accusations il proférait de son côté contre le général Clarck. La querelle en était là lorsqu'au milieu de la nuit du 26 au 27 octobre 1809 Ségur reçut l'ordre de partir immédiatement et d'aller recevoir à Fontainebleau l'empereur revenant d'Allemagne. Il y arrive de grand matin, au moment même où le vainqueur de Wagram entrait au palais, seul et sans escorte. Harassé de fatigue, l'empereur se met au lit et mande Ségur aussitôt. « Eh bien! s'écrie-t-il dès les premiers mots, qu'est-ce que toute cette affaire de la garde nationale?» Ségur n'a point de peine à le rassurer au sujet de la garde nationale à pied. Si Fouché n'avait employé des moyens coercitifs et fait courir le bruit d'une insurrection de cent mille ouvriers toute prête à éclater, personne n'eût répondu à son appel. Le licenciement s'était donc effectué à la satisfaction de tous. Quant aux gardes nationaux à cheval, il avoua que l'esprit du régiment était d'abord un peu hostile. Ne devait-on pas s'attendre, en temps de guerre, au mécontentement des gens de commerce et de finances? Et comme l'empereur récriminait avec véhémence contre cette partie de la société parisienne, comme ses paroles même, au sujet de certains hommes dont le nom venait d'être prononcé, prenaient un caractère menaçant, Ségur se hâta de le calmer en lui rappelant combien ces personnages, si agressifs en leurs propos, étaient faciles à prendre par la vanité. C'était le moment de raconter la fin de l'aventure et les promesses qu'il avait faites. Là-dessus l'empereur se mit à réfléchir, ce qui permit à Ségur de se retirer. Dans ce rapport au maître, il avait évité de rien dire de la querelle des deux ministres, et il s'empressait d'esquiver toute question sur ce point; ses réponses, quelles qu'elles fussent, auraient pu ressembler à une dénonciation.

Malheureusement il était difficile de garder toujours la même réserve. Deux jours plus tard, causant avec Duroc, Ségur laissa échapper quelques mots sur cette lutte de Clarck et de Fouché; à l'attention particulière de son interlocuteur, il sentit qu'il avait manqué de prudence. Le lendemain en effet les deux ministres étaient mandés à Fontainebleau. Ségur les vit entrer l'un après l'autre dans le cabinet de l'empereur, Clarck d'abord, qui en sortit bientôt très animé, puis Fouché, dont l'entretien avec le maître dura bien plus longtemps. Le jeune colonel n'était pas sans inquiétude; il savait que l'empereur avait coutume de citer à l'appui de ses reproches les

noms des personnes qui d'une manière ou d'une autre avaient éveillé son attention sur l'affaire dont il s'agissait; l'entretien de la veille avec Duroc n'allait-il pas transformer Ségur en accusateur direct de Fouché? Bien qu'il fût homme à se défendre, ce n'était pas une chose indifférente d'avoir pour ennemi un pareil personnage. Il sut bientôt à quoi s'en tenir. Écoutons son récit. « Fouché sort, et, du coin de l'œil me voyant là, sans paraître m'apercevoir il parcourt d'abord vivement ce salon avec son agitation accoutumée. Pour moi, négligemment appuyé contre la console de marbre qui fait encore face à la cheminée, j'attendais silencieusement et de pied ferme, lorsqu'enfin, venant directement à moi, il m'interpelle et me propose brusquement une promenade dans la forêt. J'acceptai, préférant à une rancune sournoise, dangereuse dans un chef de police, une explication, quelque orageuse qu'elle pût être. » Cette explication, ce fut la vie de Fouché racontée par lui-même. L'empereur sans doute, à ce que devina Ségur, venait de rappeler à son ministre sa détestable renommée, « sans la décolorer de ces teintes sanglantes et révolutionnaires dont le public et Clarck la surchargeaient. » Aussi, encore tout chaud de cette scène, le ministre de la police ne songeait-il qu'à se réhabiliter, et, comme Ségur avait l'oreille du maître, c'était une excellente manœuvre de l'intéresser à cette biographie largement rectifiée.

« Monsieur de Ségur, dit-il, on fait sur moi bien des suppositions et beaucoup de contes. On prétend que j'ai été prêtre et que je suis marié à une religieuse. La vérité est qu'élevé à l'Oratoire je n'y ai pas même été tonsuré, et que, pour mon mariage, il a eu lieu en 1789, époque où les prêtres ne se mariaient pas et où l'on n'épousait pas des religieuses. » C'est ainsi qu'il entre en matière, décidé à prouver que toutes les accusations dont on l'accable sont des calomnies de la même force. N'ose-t-on pas prétendre qu'il est révolutionnaire? N'y a-t-il pas des gens toujours prêts à lui reprocher les massacres de Lyon? « Il y a dans tout cela, dit-il, ignorance, confusion, anachronisme. Qu'il ait fallu hurler plus ou moins avec les loups, se soumettre à des nécessités de circonstance, cela se conçoit; mais le fait est que, envoyé là après le sac de cette ville, j'en revins révolté avec un rapport contre Robespierre, et que, à dater de ce moment jusqu'au 9 thermidor, je fus son rival déclaré! » L'histoire ne savait pas que Robespierre avait trouvé en face de lui ce terrible adversaire, jacobin, il est vrai, mais jacobin aristocrate, homme des premières loges regardant s'agiter à ses pieds la populace du parterre. Fouché révèle à Ségur ces secrets de la convention. « Robespierre s'était établi aux Jacobins, et moi dans les comités, d'où je le chassai; vous allez voir! J'étais jacobin moi-

même, mais il y en avait de deux espèces. Quant à nous, nous n'étions pas populaires; nous parlions d'égalité, mais au fond nous étions aristocrates! Oui, plus aristocrates que qui que ce soit peut-être! Les jacobins du parti contraire, — comme par exemple Hullin, — battaient le pavé, ils vociféraient dans la foule du parterre; nous ne les voyions que des loges : c'étaient les suppôts de Robespierre qui flattaient cette populace. Robespierre en était l'âme, le chef, prétendant régner par eux et en écraser la convention; mais nous y étions ses antagonistes, moi en tête! Il me craignait. Je le connaissais depuis sa jeunesse, nous avions été d'une même académie, j'avais alors eu l'occasion de lui prouver son insuffisance, — insuffisance relative, car on l'a mal jugé. Il avait quelque talent, une volonté forte, persévérante, de la simplicité, point d'avidité, mais il était tout bouffi d'un orgueil que j'avais humilié. C'en était assez pour être certain qu'il serait mon ennemi mortel, que son caractère haineux et envieux ne me le pardonnerait jamais, pas plus qu'à Lacuée, que sans Carnot il eût fait guillotiner, et cela uniquement parce qu'autrefois, dans un concours académique à Metz, je crois, le mémoire de Lacuée avait été préféré au sien. Mandé à Paris, Lacuée aurait été perdu dès son arrivée, si, d'après l'avis de Carnot, il ne se fût échappé par une porte au moment où par l'autre les gendarmes accouraient pour le saisir et livrer sa tête à l'amour-propre blessé de Robespierre. Je compris qu'il ne fallait pas aller combattre un pareil homme dans son club, qu'il m'y ferait quelque carmagnole, que j'y serais dominé, écrasé, et que pour lui résister il fallait choisir un autre terrain, c'est-à-dire la convention elle-même et ses comités. Ce fut donc là qu'à mon retour de Lyon je débutai par un rapport sur la désorganisation de cette province, dont j'accusai Robespierre. On fut surpris, terrifié de mon audace, Carnot entre autres, qui dans son émotion m'embrassa, louant mon courage, mais en m'avertissant qu'il m'en coûterait la tête. Cela ne m'arrêta pas, je persistai... »

Qui aurait cru que la sinistre histoire de Fouché cachât en réalité un si héroïque personnage? Représentez-vous la surprise de Ségur quand il recueille toutes ces choses de la bouche même du grand homme méconnu. On ne s'étonne pas que, rentré chez lui, il se soit empressé de prendre la plume afin de consigner par écrit tout ce qu'il venait d'entendre. Il apprit ainsi que la chute de Robespierre fut préparée par Fouché, que Fouché, voyant Robespierre éviter la convention et se renfermer aux Jacobins, voulait l'y attaquer, le saisir, le jeter à la rivière, que, si Tallien et ses amis n'avaient fait le 9 thermidor, Fouché aurait infailliblement porté le même coup au tyran, et qu'enfin, après avoir combattu la tête de ce parti sous la

convention, c'était lui qui, sous le directoire, en avait détruit la queue. Il s'agissait alors des derniers jacobins, de ceux qui, ayant la république, persistaient à vouloir tout détruire. Leur club, rétabli dans la salle du manége, réunissait déjà plus de 3,000 frères et amis. Fouché, ministre de la police, les dénonça au directoire, mais le directoire hésitait à les poursuivre, et Bernadotte, ministre de la guerre, semblait avoir des raisons de les ménager. C'est là que se trouve ce curieux passage du récit de Fouché. « Je fis venir Bernadotte chez moi et je lui dis : Imbécile! où vas-tu, et que veux-tu faire? En 93, à la bonne heure, il y avait tout à gagner à défaire et à refaire; mais ce que nous voulions alors, ne l'avons-nous pas aujourd'hui? Or, puisque nous voilà arrivés et que nous n'avons plus qu'à perdre, pourquoi donc continuer? Il n'y avait rien à répondre, et pourtant il s'obstina. Alors j'ajoutai : — Comme tu voudras, mais souviens-toi bien que dès demain, quand j'aurai affaire à ton club, si je te trouve à sa tête, la tienne tombera de tes épaules; je t'en donne ma parole, et je la tiendrai! Cet argument le décida. » Il est évident qu'on n'imagine point de pareilles choses. La transcription de Ségur est parfaitement exacte : voilà bien l'âme et le style de Fouché. Ce qu'il y a de plaisant, c'est qu'en dévoilant ainsi l'infamie de son programme, l'ancien jacobin croyait naïvement faire son apologie. Comme il avait oublié ses victimes, il trouvait tout naturel que son interlocuteur les eût oubliées de même, et c'est avec le sentiment assuré de son mérite qu'il se donnait comme le type du révolutionnaire satisfait qui s'arrête à l'heure juste.

Ségur ne dissimule pas le dégoût que lui inspira Fouché. Comment donc l'empereur gardait-il auprès de lui un tel personnage? Comment celui qui appréciait si bien les sentimens nobles, qui était si heureux de rattacher à sa cour les représentans de l'ancienne aristocratie, pouvait-il confier une part du pouvoir à ce jacobin cynique? Il y a sans doute une raison générale, le désir de neutraliser les anciens partis en les enveloppant tous dans les liens du monde nouveau; on connaît aussi la raison particulière tirée de l'habileté de Fouché, de sa connaissance des hommes et des affaires, dans un temps où les secousses révolutionnaires avaient laissé des traces si profondes. Tout cela cependant n'explique pas pourquoi en 1809, Talleyrand et Fouché s'étant rendus suspects au maître, le premier par son langage, le second par ses actes, Talleyrand est remplacé tandis que Fouché conserve son poste. Ségur en donne une explication fort curieuse qui achève de peindre le jacobin courtisan. Fouché dès 1807 avait cru plaire à Napoléon en le poussant au divorce; il avait même eu l'audace de prendre auprès de l'impératrice Joséphine l'initiative d'une démarche à ce sujet, ce qui lui avait attiré

de la part de l'empereur un démenti énergique et la plus rude des réprimandes. En 1809, après la paix de Schœnbrunn, cette pensée de divorce n'était plus seulement la pensée de Fouché; l'empereur y inclinait de jour en jour, et, comme il s'attendait à une opposition très vive de ses plus fidèles conseillers, il ne lui convenait pas d'éloigner en ce moment un ministre tout prêt à l'approuver.

Ces tristes scènes du divorce ont trouvé dans Philippe de Ségur un historien attentif et noblement ému. En racontant après tant d'autres ce douloureux épisode, il a pu y ajouter des détails que sa situation au palais de Fontainebleau lui a permis de voir de ses yeux ou de recueillir de première main. Il donne aussi, à titre de témoin, de curieux renseignemens sur l'arrivée de Marie-Louise en France. A la fin du mois de février 1810, il fut envoyé en Bavière avec la reine de Naples et un détachement choisi de la cour future. « Notre mission, dit-il, était d'y recevoir et de ramener en France la nouvelle impératrice. On connaît le récit officiel de cette remise. Elle eut lieu le 16 mars. La veille ou le lendemain de cette cérémonie, il y eut une réunion des deux cours dans une maison de la citadelle de Braunau, notre conquête. Le seul souvenir sérieux qui m'en soit resté, c'est que les hommes de ces deux cours, demeurés debout, se mêlèrent et échangèrent des paroles convenables, tandis que je ne vis jamais cercle de femmes assises dans une attitude plus contrainte : réunion sans rapprochement que guindèrent la froide raideur et la hautaine taciturnité des dames autrichiennes. Elles nous livrèrent ce dernier gage de défaite avec une mauvaise grâce que leurs maris, fatigués de guerre, ne montrèrent point... Nous retraversâmes la confédération germanique au milieu des réceptions les plus pompeuses, ramenant triomphalement cette conquête qui semblait consolider toutes les autres. Ce fut le 18 mars et dans Strasbourg que la France à son tour l'accueillit. L'enthousiasme sur cette frontière allemande et toute militaire fut d'autant plus vif, plus vrai, plus universel, qu'on voyait dans cette archiduchesse le trophée le plus éclatant de la gloire de nos armes, et qu'on y crut voir, après dix-huit ans de guerre, le gage d'une paix cette fois enfin assurée. »

La paix enfin assurée après dix-huit ans de guerre! Ségur n'était pas dupe de cette espérance. Aucun des symptômes des années 1810 et 1811 ne lui échappe. Quand il voit Napoléon réunir la Hollande à son empire, y ajouter encore le Lauenbourg, les villes anséatiques, le Valais, donner le Hanovre au roi de Westphalie avec promesse d'y joindre Magdebourg, créer le grand-duché de Francfort pour le prince Eugène, annoncer l'intention de s'annexer l'Espagne jusqu'à l'Èbre, il est bien obligé de dire qu'un tel empire a cessé d'être la

France. La France, où la trouver? L'empire même, un empire vivant de sa propre vie, où est-il? En toute chose, il n'y avait plus qu'un homme. On connaît le beau vers de Marie-Joseph Chénier :

Aujourd'hui dans un homme un peuple est tout entier!

Ce cri que lui arrachait la haine, c'était le dévoûment qui l'inspirait à Ségur. Il tremble pour l'empereur à la vue de « ce monstrueux assemblage de parties hétérogènes. » Il sait bien que, si l'œuvre paraît se maintenir, c'est uniquement sous la pression de cette main puissante. De jour en jour, il faudra que cette pression devienne plus forte, et de jour en jour au contraire la main deviendra nécessairement plus faible. Sans parler des crises de l'âge, sans parler de ce mal qui tourmente l'empereur, mal mystérieux dont bien peu de personnes se doutent, mais que Ségur connaît, sans parler même de tant d'occasions de guerre où le sort du chef est à la merci d'un boulet de canon, est-ce que les ressources militaires du pays ne diminuent pas d'une façon effrayante? Après tant de moissons humaines, il se fait partout des vides épouvantables. On ne sent plus ici la véritable force, celle qui se possède, qui se domine. Voici l'heure des emportemens, des luttes contre les puissances invincibles, des révoltes contre la nature des choses; autant de signes de trouble et de faiblesse.

Aussi que de pressentimens agitaient les esprits attentifs! Napoléon lui-même, en ses momens de calme, ne les dissimulait point. Combien de fois Ségur en a-t-il entendu de sa bouche l'expression tragique! Ségur a beau nous dire que ces craintes s'évanouissaient bientôt dans un sentiment presque général d'admiration et de confiance, il avoue pourtant qu'elles étaient exprimées « jusque dans le salon des aides-de-camp de l'empereur. » Des faits même tout naturels lui apparaissaient comme des causes d'inquiétude. Fouché, au mois de juin 1810, avait subi enfin le châtiment de son ambition effrontée. Jaloux de passer pour un grand politique « et de paraître indispensable, même au génie de l'empereur, » il avait osé traiter clandestinement de la paix avec le gouvernement de l'Angleterre, et par là il avait entravé des négociations engagées en secret par le gouvernement de la France. Napoléon le destitua, mais, ne croyant de sa part qu'à une inspiration malheureuse, à un élan de zèle inopportun, il le nomma gouverneur de Rome. Quand on prit possession de son ministère, on y trouva des dossiers qui firent connaître à fond toute l'histoire; ce n'était pas l'erreur d'un moment, c'était une intrigue ancienne et persistante. Ce grand politique s'était livré comme un étourneau. Sa nomination de gouver-

neur de Rome fut révoquée aussitôt, et Fouché dut partir pour l'exil. Certes ce n'est pas Ségur qui pouvait regretter la disgrâce de Fouché; il remarque pourtant que Savary, le successeur du ministre jacobin, n'était pas de force à rendre les mêmes services. Fouché, en de certaines occasions, savait faire entendre la vérité à l'empereur, non par dévoûment à coup sûr, mais par intérêt personnel, comme un habile homme qui sur un navire menacé donne des conseils au pilote. Napoléon, dans le mouvement qui l'emporte, n'aura plus même ce contre-poids d'un avis franchement exprimé. L'adresse clairvoyante de Fouché se trouve remplacée par le dévoûment aveugle de Savary, et, au lieu des libres conseils de Talleyrand, l'empereur n'aura plus aux affaires étrangères que l'obéissance fanatique de Maret. Les barrières, si faibles pourtant, sont devenues gênantes: désormais il n'y aura plus de garde-fou. Tout cela est indiqué par Ségur avec autant de discrétion que de force. Lorsque l'empire en 1811 s'enrichit de perspectives éblouissantes, lorsque le roi de Rome vient au monde le 20 mars, savez-vous ce que le loyal témoin aperçoit dans toutes ces promesses d'avenir? Une féerie. C'est le ciel qui se joue de la vanité humaine, exaltant notre orgueil pour rendre notre chute plus forte et plus imprévue. Ajoutez à cela ses paroles sur les violences infligées au saint-siége. Comme il la juge bien, sans étroitesse d'esprit, sans fanatisme ultramontain, simplement en sage et en politique, cette entreprise du dictateur « de transporter près de Paris, sous sa main toute temporelle, et d'y retenir vassale la puissance spirituelle du chef de l'église! » Il n'insiste pas, mais, chaque fois que ce sujet revient sous sa plume, il emploie le mot « énormité. »

Écoutez-le aussi parler avec effroi de « ces trois cent quatre-vingt mille hommes, de nos forces les plus vives, qui s'usaient dispersés dans le gouffre de la péninsule ibérienne. » Enfin, lorsqu'il arrive à 1812, qui donc a montré avec plus de précision l'épuisement de la France? On assiste chez l'historien au combat intérieur le plus touchant, sa fidélité cherchant des excuses à tout, sa loyauté ne pouvant se résoudre à ne pas tout dire. De là, dans ce récit, une impression si dramatique lorsqu'il nous montre l'empereur obligé de prendre des mesures violentes contre soixante mille conscrits réfractaires, obligé de les faire traquer, saisir, confiner dans nos îles, puis de les envoyer par eau à Davout pour éviter les désertions en route. Ségur ne se borne pas à rappeler ces faits que l'histoire officielle a dissimulés comme elle a pu, il signale aussi « les extorsions, les révoltes, les répressions sanglantes, résultat de ces mesures, et la nécessité d'organiser les trois bans de la garde nationale. » Ne croirait-on pas lire un commentaire du poète des

Iambes? Rien ne justifie mieux l'image du cavalier impitoyable continuant à lancer par le monde la cavale harassée qui demande grâce :

> Tu la pressas plus fort de ta cuisse nerveuse;
> Pour étouffer ses cris ardens,
> Tu retournas le mors dans sa bouche baveuse,
> De fureur tu brisas ses dents.

Et c'est en de telles conditions, c'est avec cette France aux abois, c'est à l'heure où ses forces s'épuisent et où les colères des peuples s'amoncellent comme les nuées d'orage, c'est alors qu'il ose préparer l'invasion de la Russie! « Ici, dit Ségur, on s'arrête, involontairement effrayé d'une telle œuvre! on se demande comment, lorsqu'on en fut témoin, on put s'endormir un jour, une heure, sans vertige, sur ce sommet entouré de tant d'abîmes! »

III.

Plus on avance dans les *Mémoires* du général de Ségur, et plus on est frappé de ces deux caractères : dévoûment et clairvoyance. Vainement évite-t-il avec un soin pieux la moindre occasion d'accuser son maître, il signale comme malgré lui tout ce qui doit permettre à la postérité de le juger librement. Il cherchera des excuses, il expliquera les fautes, il atténuera la responsabilité de l'empereur; jamais il ne dissimulera les faits. Comment ne pas être touché de cette double inspiration, indice d'une intelligence supérieure et du cœur le plus noble? Ainsi, de 1809 à 1812, de son retour d'Espagne à son départ pour la Russie, ces trois années de repos ont été de sérieuses années d'éducation morale. En face de pareils spectacles, parmi tant de scènes émouvantes, sur ces hauteurs abruptes bordées de précipices, le sage, grandissant de jour en jour, est venu compléter le héros.

On le verra grandir encore pendant cette terrible année 1812. Avec son dévoûment que rien ne lasse et sa droiture qui ne fléchit jamais, à quelles épreuves il est condamné en écrivant cette partie de ses *Mémoires!* Pour la première fois, à l'heure où la guerre le rappelle, il éprouve un violent serrement de cœur. Il quittait sa femme, ses trois enfans et une habitation charmante, qui était comme une retraite silencieuse et poétique au milieu du tumulte de Paris. Ce n'était pas le goût du repos qui lui rendait cette séparation si douloureuse; il avait à peine trente et un ans, et, bien que couvert de blessures, il n'était pas homme à demander grâce au moment où l'empereur venait de le nommer général de brigade

(22 février 1812). On a vu sa douleur lorsqu'il se crut relégué en 1809 parmi les vétérans. Non, ce n'était pas lassitude et dégoût de la guerre, c'était pressentiment des calamités publiques et de ses propres malheurs. Il ne pouvait s'arracher à ce beau jardin qui abritait son foyer. « J'errais, dit-il, d'une colonne du péristyle à l'autre, d'arbre en arbre, de plante en plante, fixant sur chacun de ces objets de longs regards, comme sur des êtres que je voyais pour la dernière fois, comme sur des témoins d'un bonheur près de m'échapper, et leur disant involontairement un dernier adieu. S'il existe des pressentimens, c'en était un : je ne devais plus voir cette retraite... » Si pénibles lui furent ces adieux qu'une fois le sacrifice consommé il éprouva un soulagement. C'en est fait, il n'y a plus à regarder en arrière, le voilà jeté de nouveau dans les glorieux hasards. Il a précédé l'empereur en Pologne, il le reçoit à Posen, à Thorn, à Danzig, et ainsi jusqu'aux bords du Niémen, où va recommencer la guerre. « Nous marchions, — c'est lui qui parle, — nous marchions vers cette grande catastrophe, où finirent avec l'année 1812 l'armée et la fortune de la France ! »

On sait avec quel éclat s'ouvrit une expédition si funeste. On se rappelle ces gigantesques apprêts, ces armées magnifiques, ces revues éblouissantes. Pour Ségur, dès le début, la campagne fut pleine d'accidens cruels et de sinistres avertissemens. Près de Krowno, il avait pu embrasser son frère, alors capitaine au 8e hussards, qu'il n'avait pas vu depuis bien des années. Trois jours après, comme il arrivait à Vilna, Duroc l'appelle et, en lui serrant la main d'une façon expressive, lui apprend qu'à 2 lieues au-delà, imprudemment lancé dans un bois par son général, son frère vient de se heurter contre trois régimens de la garde russe. Sa compagnie a été écrasée; lui-même a disparu. Ségur court à l'endroit indiqué, il y trouve le 8e hussards encore rangé en bataille devant le bois où a eu lieu cette malheureuse charge; il s'engage sous les sapins jusqu'aux pentes sablonneuses où les soldats de son frère ont succombé. Il voit les cadavres déjà dépouillés, des débris d'armes, des lambeaux d'uniformes souillés de sang. Dans chacun des morts, il craint de reconnaître son frère. En voici plusieurs dont la figure est cachée dans le sable; ils sont grands, ils ont les cheveux noirs, il était noir aussi et de haute taille, celui qu'il cherche, celui qu'il voudrait bien ne pas trouver. Va-t-il donc le ramasser là? Quelle angoisse quand le hussard qui l'accompagne les saisit par les cheveux et retourne brusquement leurs têtes! Il s'assure enfin que son frère n'est pas resté sur le champ de bataille. Alors il se fait répéter les récits et les conjectures de ses compagnons d'armes. C'est comme une enquête à quelques pas de l'ennemi. Tous ceux du régiment qui

l'ont suivi des yeux l'ont toujours aperçu à la tête de ses hommes au plus fort de la mêlée. Celui-ci l'a vu tomber frappé d'un coup de lance, se redresser, combattre encore et retomber de nouveau; celui-là croit être sûr que des officiers russes se sont jetés sur lui et l'ont entraîné au galop de leurs chevaux. Qu'est-il devenu? La forêt a caché le reste. Ségur n'abandonnera point son frère. Il y avait défense expresse de communiquer avec l'ennemi; il insiste, et obtient un parlementaire. Il écrit quelques mots à la hâte, forme une bourse, en charge le domestique de son frère, puis, avec cet homme et le trompette, s'enfonce dans la forêt qui sépare les deux avant-gardes. Bientôt le trompette et le domestique sont au milieu des vedettes russes, tandis que Ségur attend à la lisière de la forêt. Il y demeura toute une heure.

Vous rappelez-vous Eudore, aux lueurs blanchissantes de l'aube, étonné d'ouvrir les yeux au milieu des bois, en face de l'armée barbare? Vous souvenez-vous de Vauvenargues écrivant à Hippolyte de Seytres et lui remettant sous les yeux les scènes de leur campagne de Bohême, la garde à faire au bord d'un fleuve, la pluie éteignant tous les feux, le jour qui vient, les ombres qui s'effacent, les gardes relevées, la rentrée au camp, enfin au milieu de tout cela les réflexions philosophiques du jeune soldat et les enseignemens qu'il recueille? Ces poétiques pages me sont revenues à la pensée, mais avec une impression bien plus vive encore, avec l'impression d'une réalité poignante, lorsque j'ai lu dans Ségur le récit de cette grand'garde. « Pendant cette heure cruelle, la plus longue de ma vie, seul, et abrité par les derniers arbres qui bordaient la plaine, en proie à mille pensées fiévreuses, la destinée si changeante de notre famille d'une génération à l'autre se représenta à mon esprit. Cette Russie où je me trouvais pour la seconde fois, c'était pour y voir mon frère blessé et prisonnier en 1812 comme moi en 1806. Ainsi dans cette même contrée où, près de l'une des plus illustres souveraines des temps modernes et au milieu de la cour la plus somptueuse, notre père, alors ministre de France près de Catherine II, avait brillé pendant cinq ans d'un si vif éclat, le sort voulait que ses deux fils ne pussent pénétrer que blessés, terrassés et traînés captifs! Cependant l'heure s'écoulait. Le crépuscule vint et avec lui une nouvelle inquiétude. Les Russes gardaient-ils prisonnier mon parlementaire? Moi-même, officier-général qu'ils savaient là seul et sous leur main, n'allaient-ils pas me saisir aussi? J'avoue que, involontairement et en dépit d'un devoir impérieux, cette chance ne déplaisait pas à mon impatience de revoir mon frère, lorsqu'enfin j'aperçus un cavalier venir à moi... » C'était le trompette, rapportant quelques lignes tracées par un officier russe

à l'adresse du général de Ségur : son frère, lui écrivait-on, n'était que prisonnier; ses blessures étaient graves sans être mortelles, son nom et son intrépidité lui assuraient une captivité douce et honorable. — Ainsi, dans ce malheur, tout finissait pour le mieux; la courtoisie généreuse de l'ennemi avait répondu à l'ardente sollicitude du frère. N'est-ce pas là une page touchante? L'auteur la termine par ces mots qui achèvent de nous montrer son cœur : « ah! je respirai enfin, déchargé d'un poids insupportable. »

Accablé de ces émotions violentes, Ségur s'en retournait à Vilna d'un mouvement presque machinal, quand un coup de feu suivi d'une grande rumeur réveille son attention. C'était aux approches du petit village de Miednick. Il met son cheval au galop et court vers l'endroit d'où vient le bruit. Au milieu de la rue du village un de nos fantassins était étendu mort, sa cervelle sanglante hors de la tête. On sait quelle est l'héroïque insouciance du soldat pour le camarade qui tombe à ses côtés, à peine a-t-on le temps de s'adresser un adieu du fond du cœur; comme on est prêt à tout, on ne s'émeut de rien. *Hodie tibi, cras mihi.* Cette fois au contraire il y avait beaucoup d'agitation et de bruit autour du cadavre. Ségur apprit par les exclamations des soldats que le malheureux venait de se tuer. Un instant après, à quelques pas de là, un nouveau coup de feu retentit. On y court, c'est encore un suicide, et Ségur entend de la bouche d'un fantassin cette parole sinistre : « allons! toute l'armée y passera! c'est le quatrième d'aujourd'hui. »

Était-ce fatigue, regrets de leurs foyers, effroi des immenses espaces qui les séparaient de la patrie? était-ce pressentiment des désastres vers lesquels on marchait? ou bien était-ce simplement l'effet d'un climat qui démoralisait les âmes les plus fortes? Les chaleurs de l'été russe, combinées avec l'humidité des régions polaires, sont bien autrement écrasantes que les chaleurs des zones tempérées. Ségur affirme que, dès nos premiers pas sur le sol de la Russie, dès le passage du Niémen, chaque jour, une chaleur tiède, lourde, réfléchie et doublée par un sable ardent, accablait l'armée en marche. Vers midi, quand le ciel chargé de nuages semblait s'abaisser, s'abaisser toujours, et peser sur la terre de tout son poids, l'atmosphère était véritablement étouffante. C'était là, dit-il, l'heure critique, l'heure des grands découragemens. On ne se relevait qu'au moment de la débâcle, quand cette masse énorme de nuages crevait en chaudes ondées. Cette démoralisation des pauvres soldats de Miednick, Ségur la comprenait d'autant mieux qu'il en avait lui-même éprouvé les premiers symptômes au passage du Niémen. « A mesure, dit-il, que ce premier et si désastreux orage s'était amoncelé, mon esprit s'était de plus en plus affaissé; je m'étais senti près

de fondre en larmes. L'orage creva, et sur-le-champ tout à mes yeux changea d'aspect; je me redressai, je redevins homme! »

Il y a lieu de rectifier ici avec Ségur une erreur échappée à l'historien du *Consulat et de l'Empire*. M. Thiers nie expressément ces orages terribles qui signalèrent le passage du Niémen et firent tant de ravages les jours suivans. Si on a souvent parlé d'un orage subit qui serait venu comme un oracle sinistre donner un avis non écouté, ce serait, à l'entendre, une chose imaginée après coup. « Le temps, ajoute-t-il, ne cessa pas d'être superbe, et Napoléon, qui n'avait pas eu les avertissemens de l'opinion publique, n'eut pas même ceux de la superstition. » La remarque est singulière; il n'y a pas de superstition à reconnaître les dangers du climat, les embûches du sol, c'est-à-dire les avertissemens de la nature, et ces avertissemens-là, aussi bien que les autres, n'ont pas manqué à Napoléon avant l'expédition de Russie. Lorsque M. de Ségur lut le treizième volume de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, il fut bien étonné de cette affirmation de l'illustre historien. N'avait-il pas été personnellement témoin et même un peu victime du phénomène contesté par M. Thiers? N'était-ce pas chose trop certaine, hélas! que ces orages détruisirent des milliers de chevaux, sans parler des hommes? Il fit appel à ses compagnons d'armes, et tous ses souvenirs furent confirmés. Le général Trézel lui écrivit : « Vous avez dit la vérité, mon cher Ségur. J'ai assez souffert comme vous de ce premier orage pour ne l'avoir pas oublié. Les suites en furent si cruelles que dès le lendemain nous commençâmes à voir de longues files de nos bagages, dont tous les chevaux avaient été saisis par la mort dans des convulsions qui leur donnaient un aspect effrayant. » Le duc de Plaisance, aide-de-camp de l'empereur en 1812, écrit à Ségur dans le même sens; il lui rappelle qu'il a failli périr des suites de cet orage, et que cela seul l'empêcherait de l'oublier, si d'ailleurs ce premier désastre n'en avait entraîné tant d'autres.

On a vu que Ségur, dans sa modestie, s'excuse souvent de se mettre en scène et qu'il abandonne volontiers les mémoires familiers pour l'histoire générale; on a pu remarquer aussi que nous prenons plaisir à renouer le fil interrompu de ses confidences personnelles. C'est lui que nous cherchons dans cette immense mêlée. Partout où la destinée le conduit, appliqué à recomposer la physionomie de ce vaillant homme, nous suivons fidèlement sa trace. Au point où nous sommes parvenus, notre guide va nous manquer. Ségur s'efface et disparaît dans la grandeur tragique des événemens. Le quatrième et le cinquième volume de l'ouvrage intitulé *Histoire et Mémoires* contiennent la reproduction pure et simple du livre célèbre publié en 1825 sous ce titre : *Histoire de*

Napoléon et de la grande armée pendant l'année 1812. Il ne manque à cette reproduction qu'une seule chose, l'épigraphe si expressive que l'auteur avait inscrite à la première page de son œuvre :

> Quanquam animus meminisse horret, luctuque refugit,
> Incipiam...

Ces mots indiquaient tout d'abord à quel genre appartient l'*Histoire* de M. de Ségur, c'est un récit épique. L'accent des paroles, le mouvement du style, la construction de l'ensemble, tout rappelle les scènes de l'épopée. L'auteur dédie son travail *aux Vétérans de la grande armée.* C'est pour eux, c'est pour leur consolation et pour la sienne qu'il retrace le tableau de ces prodigieuses aventures. C'est leur témoignage qu'il invoque : « Compagnons, ne laissez pas se perdre de si grands souvenirs achetés si cher, et qui sont pour nous le seul bien que le passé laisse à l'avenir. Seuls contre tant d'ennemis, vous tombâtes avec plus de gloire qu'ils ne se relevèrent. Sachez donc être vaincus sans honte; relevez ces nobles fronts sillonnés par toutes les foudres de l'Europe! » Voilà le ton du livre, ou du moins l'aspect général du cadre, car au milieu de ces formes solennelles il y a place pour un grand nombre de récits vigoureux et sobres, dans lesquels l'émotion contenue de l'écrivain ne nuit pas à la précision de la géométrie guerrière. C'est une œuvre d'art qui fait penser aux vastes compositions de Gérard et de Gros, mais c'est aussi une narration exacte où le détail des choses est étudié avec le soin le plus scrupuleux. Il est clair toutefois que ces majestueuses allures ne se prêtent pas aux confidences particulières. Le récit prend un caractère impersonnel. Nous qui cherchons Ségur, nous voyons bien qu'il est présent dans telle ou telle bataille, nous savons bien qu'il prend part aux actions les plus décisives, nous devinons par exemple ce qu'il a dû faire au combat de Malo-Jaroslavetz, c'est-à-dire le jour même où Napoléon après tant de victoires non-seulement infructueuses, mais écrasantes, est obligé de battre en retraite; oui, nous devinons, nous découvrons Ségur, lorsqu'au milieu de son récit il s'interrompt subitement et crie à ses compagnons : « Vous le rappelez-vous, ce champ funeste, où s'arrêta la conquête du monde, où vingt ans de victoires vinrent échouer, où commença le grand écroulement de notre fortune? Vous représentez-vous encore cette ville bouleversée et sanglante, ces profonds ravins, les bois qui environnent cette plaine haute et en font comme un champ clos?.. » Assurément Ségur est là, je pourrais citer cent autres passages où l'on sent bien qu'il est à son poste, tantôt transmettant les ordres de l'empereur, tantôt les faisant exécuter, c'est-

à-dire chargeant l'ennemi l'épée haute et entraînant ses escadrons; il faut bien cependant nous résigner à ne pas détacher sa martiale figure de cette toile immense où l'auteur l'a comme ensevelie à dessein dans la gloire et la détresse communes.

Bien que j'aie hâte de revenir aux *Mémoires*, je ne quitterai pas un tel livre sans y signaler certaines choses qu'on a peu remarquées en 1825, et qui nous offrent aujourd'hui l'intérêt le plus vif, je veux dire la haute impartialité de Ségur, la haute philosophie politique et morale qui se dégage pour lui de tant d'épreuves grandioses. Voyez-le quand il nous représente l'empereur de Russie apprenant la prise de Moscou par Napoléon. Cette victoire n'allait-elle pas terminer la guerre? Napoléon l'espérait, comptant sur le découragement du tsar. Le démenti ne se fit pas attendre : Alexandre, dit éloquemment Ségur, fut grand comme son malheur. Alors, avec une équité vraiment humaine, avec une sympathie bien française pour tout ce qui est noble, l'historien cite la proclamation du tsar au peuple russe. C'est là que se trouvent ces fortes paroles : « Point d'abattement pusillanime, jurons de redoubler de courage et de persévérance! L'ennemi est dans Moscou déserte comme dans un tombeau, sans moyens de domination ni même d'existence. Entré en Russie avec 300,000 hommes de tout pays, sans union, sans lien national ni religieux, la moitié en est détruite par le fer, la faim et la désertion; il n'a dans Moscou que des débris; il est au centre de la Russie, et pas un seul Russe n'est à ses pieds! Cependant nos forces s'accroissent et l'entourent. Il est au sein d'une population puissante, environné d'armées qui l'arrêtent et l'attendent. Bientôt, pour échapper à la famine, il lui faudra fuir à travers les rangs serrés de nos soldats intrépides. Reculerons-nous donc quand l'Europe nous encourage de ses regards? Servons-lui d'exemple et saluons la main qui nous choisit pour être la première des nations dans la cause de la vertu et de la liberté! » La proclamation du tsar se terminait par une invocation au Tout-Puissant; mais ce qui nous intéresse encore plus que ce langage, c'est le jugement qu'en a porté Ségur. Il sait que les Russes parlent diversement de leur général et de leur empereur, de Kutusof et d'Alexandre. « Pour nous, dit-il, nous ne pouvons juger nos ennemis que par les faits. Or telles furent leurs paroles et leurs actions y répondirent. Compagnons, rendons-leur justice! leur sacrifice a été complet, sans réserve, sans regrets tardifs. Depuis ils n'ont rien réclamé, même au milieu de la capitale ennemie qu'ils ont préservée. Leur renommée en est restée pure. Ils ont connu la vraie gloire, et quand une civilisation plus avancée aura pénétré dans tous les rangs, ce grand peuple aura son grand siècle. »

La même rectitude de sentiment qui lui faisait apprécier l'ennemi d'une façon si impartiale l'accoutumait de plus en plus à juger les actes de l'empereur avec une parfaite équité, sans que jamais sa clairvoyance altérât son dévoûment. Plus d'une fois, pendant les désastres de la retraite, tout en admirant la fermeté d'âme de Napoléon, il eut occasion de remarquer combien le despotisme est funeste aux armées comme aux états. Cette justice incorruptible, même au milieu des témoignages d'un dévoûment sans bornes, parlait assez haut sous ses formes discrètes, pour que des âmes ulcérées par le malheur y vissent une sorte de manquement au devoir. Le général Gourgaud, dans son culte aveugle pour l'empereur déchu, n'était pas homme à souffrir un culte si éclairé. Il eut la prétention de réfuter (ou de faire réfuter par une plume d'emprunt) l'*Histoire de Napoléon et de la grande armée* (1). On sait le bruit que fit ce livre écrit avec un parti-pris de chicane et d'injure; c'était une provocation plutôt qu'une controverse. Il fallut que la discussion se terminât par un duel. Plusieurs généraux, parmi lesquels se trouvaient deux anciens aides-de-camp de l'empereur, s'offrirent pour être les seconds de l'historien calomnié; le général de Ségur choisit le général Lobau et le général Dejean. Son adversaire reçut une blessure qui mit fin au combat.

Vainement le général de Ségur avait-il vérifié tous ses souvenirs avec la conscience la plus attentive, vainement avait-il complété ses notes par les témoignages les plus dignes de foi; il touchait dans ce récit à trop de personnes, à trop d'intérêts et de passions, pour qu'il lui fût possible d'échapper à des réclamations amères. Le roi de Suède (Bernadotte) fit faire immédiatement une traduction suédoise de l'*Histoire de la grande armée,* en y joignant une discussion de tout ce qui concernait ses relations d'alors avec la France. L'année suivante, un officier bavarois, le baron Woehlderndorf, publia des *Observations* sur l'ouvrage de Ségur, et s'appliqua surtout à justifier son chef, le général comte de Wrède, de certains reproches que lui adressait l'historien de la grande armée. Toutes ces critiques, celles du roi de Suède et du major bavarois comme celles du général Gourgaud, allaient se perdre bientôt dans la sympathie et l'assentiment universels. Les peuples associés à ce grand drame admiraient l'impartialité du narrateur et l'énergie du peintre. Plusieurs traductions du livre étaient publiées en Allemagne, à

(1) Voici le titre de cette prétendue réfutation, ou plutôt, comme dit Ségur, de ce pamphlet : *Napoléon et la grande armée en Russie, ou examen critique de l'ouvrage de M. le comte Philippe de Ségur,* par le général Gourgaud, ancien premier officier d'ordonnance et aide-de-camp de l'empereur Napoléon; Paris 1825, in-8°, 558 pages, avec cette épigraphe : *Rendez à César ce qui est à César.*

Berlin, à Leipzig, à Stuttgart. Aujourd'hui encore l'*Histoire de la grande armée*, non plus dans une traduction, mais dans le texte même, est employée aux exercices classiques des gymnases, à la fois comme document authentique et comme modèle de composition.

Que sont après tout des critiques personnelles et intéressées, lorsqu'on voit les *compagnons* de Ségur, les plus humbles aussi bien que les plus grands, s'empresser à l'envi de lui rendre témoignage? C'est le maréchal Lauriston, c'est le général duc de Plaisance, c'est le général comte Lobau, c'est le général comte de Caffarelli, tous les quatre aides-de-camp de l'empereur pendant la campagne racontée par Ségur; c'est le comte Daru, qui a vu de près tant de choses et connu tant de secrets; c'est le comte Dumas, intendant-général de la grande armée en 1812; c'est le maréchal Excelmans, alors général d'avant-garde durant toute la campagne de Russie; ce sont les généraux Allix, de La Ville, Durrieu, Partouneaux; c'est le général de Fezensac, alors colonel, un des héros lui aussi et l'historien si pathétique de la retraite; c'est le savant Jomini, le maître ès-arts des grandes manœuvres, et à côté de tant de noms illustres, des combattans obscurs, un lieutenant de cavalerie, un simple grenadier, élevant la voix pour des milliers de camarades et disant à Ségur, chacun à sa manière, ce que le colonel de Fezensac lui écrit en ces termes : « Tous ceux qui ont échappé à ce grand désastre partagent vos sentimens; il est impossible de voir une peinture plus vive et plus vraie dans tous ses détails. »

S'il était nécessaire aujourd'hui de défendre le général de Ségur contre ceux qui l'accusaient d'avoir manqué à ses devoirs, parce que, dévoué à l'empereur, il s'était montré plus dévoué encore à la justice et à la vérité, je citerais ces paroles d'une lettre de la reine Hortense dont l'original appartient aux Archives nationales : « C'est avec son âme qu'on écrit ainsi. Une femme ne peut juger que par ses impressions. Si j'étais homme, j'oserais affirmer qu'il y a quelque chose d'antique dans ce livre et qu'il sera classique dans notre langue. Les événemens, les hommes, les malheurs, les fautes même, y ont de la grandeur. » Enfin n'oublions pas que la dauphine, apprenant par le récit de Ségur de quelle gloire s'était couvert le prince de la Moskova pendant la retraite de Russie, s'écria plusieurs fois : « Mon Dieu! mon Dieu! pourquoi ignorions-nous tout cela? Que d'héroïsme! Pourquoi M. de Ségur n'a-t-il pas publié plus tôt son livre? il eût sauvé la vie au maréchal Ney! » Ainsi toutes les voix s'unissaient en ce concert d'éloges. Le plus grand de ces hommages, n'est-ce pas ce cri de regrets, j'allais dire de remords, arraché à la fille des Bourbons par l'historien de nos désas-

tres? Nobles paroles qui ouvrent à l'imagination des perspectives profondes. On aime à se représenter non-seulement la beauté morale, mais les conséquences politiques d'un tel événement : Ségur sauvant le maréchal Ney! Si ce rêve eût été réalisé, bien des choses peut-être dans notre XIXe siècle auraient suivi un autre cours.

IV.

Revenons aux *Mémoires*, rattachons la trame interrompue de l'histoire personnelle de Ségur. La guerre de Russie est terminée. Dans la nuit du 5 au 6 décembre 1812, l'empereur s'est décidé à quitter l'armée secrètement. Pour tromper l'ennemi pendant une retraite si périlleuse et le tenir encore en échec, il a imaginé de laisser derrière lui un simulacre de quartier impérial. Ségur y est placé sous les ordres du roi de Naples et du prince de Neufchatel. Avec sa noblesse ordinaire, il avoue ici un moment de défaillance; seul, de tous les officiers supérieurs attachés à la personne de Napoléon, il se voyait séparé de lui et abandonné au désastre universel. Pourquoi, après tant de fatigues, ne lui était-il pas permis de rejoindre ses foyers? La décision de l'empereur s'expliquait aisément; puisqu'il voulait maintenir l'apparence d'un quartier impérial, signe de ralliement pour les siens et vision effrayante pour l'ennemi, la présence de Ségur aidait à faire croire que l'empereur était là. Malgré sa révolte intérieure, Ségur, l'homme du devoir, se soumit sans murmure. L'empereur même ne se douta point qu'il eût besoin d'un effort. A l'heure des adieux, pendant cette triste nuit, Ségur lui fit entendre qu'il comprenait bien la nécessité de ce départ et de cette séparation. Cependant le lendemain, 6 décembre, ayant rencontré le colonel de Fezensac, avec le drapeau de son régiment qu'escortaient quelques officiers et sous-officiers, seul reste du corps qu'il commandait, ce fut d'une voix profondément émue qu'il lui annonça le départ de l'empereur. Le colonel, après avoir réfléchi un instant, répondit sans hésiter : « Il a bien fait! » Un seul mot suffit pour relever de tels hommes; « ce sang-froid, dit Ségur, me rendit le mien. J'acceptai tacitement ce noble exemple dont je me plais aujourd'hui à lui rendre hommage. »

Les journées qui suivent, journées glaciales et meurtrières, les plus meurtrières de la retraite, faillirent le tuer, comme elles en ont tué tant d'autres. Le 7 décembre, ayant perdu la trace du quartier impérial, il venait de faire plus de douze lieues dans la neige, écrasé sous le poids de soixante-quinze livres, portant ses armes, son uniforme, et deux lourdes fourrures; excédé de fatigue, il essaie de se remettre en selle, mais le cheval chancelle et tombe si rudement

que le cavalier ne peut se dégager. Plusieurs centaines d'hommes passent par là; aucun d'eux ne répond à son appel. Hébété par le froid, abruti par la souffrance et le découragement, l'homme n'est plus un homme; un stupide égoïsme le rend féroce. Les plus compatissans s'écartaient un peu, d'autres enjambaient par-dessus sa tête, la plupart marchèrent dessus, comme accoutumés à fouler des corps morts. Enfin un gendarme le relève. Ségur n'avait pas mangé de tout le jour; la nuit suivante, la plus froide de l'hiver, il trouve asile dans une cabane ouverte à tous les vents. Près de son galetas s'étendait une grange énorme où plus de 400 hommes s'étaient entassés. Les trois quarts y moururent de froid. Pour sortir de ce tombeau, il lui fallut franchir des monceaux de cadavres. Enfin le voici à Vilna, où il se refait un peu, et de là, par les mêmes routes glacées, à travers les mêmes épreuves, il atteint le quartier-général de Murat. Il y arrive malade, épuisé, à bout de forces, car il ne vivait plus depuis vingt heures que de quelques poignées de neige. S'il n'avait rencontré ce bivouac du roi de Naples, il était perdu. Le lendemain, nouveau péril de mort. Séparé de ses chevaux par la foule des fuyards, blessé au pied, vaincu par la fatigue et la douleur, il s'écarte un peu de la route et tombe plutôt qu'il ne s'assied sur la neige. S'asseoir en pareil cas, c'est appeler le sommeil, et qui s'endort de la sorte ne se réveillera plus. Déjà Ségur est pris d'engourdissement. Où est l'homme qui disputait si énergiquement sa vie aux blessures de Sommo-Sierra, et qui forçait le médecin découragé de combattre encore avec lui? Cette fois il s'abandonne, il se laisse aller, il glisse insensiblement dans l'abîme. Cependant, au travers de cette torpeur, il entrevoit un beau cheval sans cavalier qui passe à portée de sa main, il saisit la bride, et le voilà sauvé. Ce cheval, dont le maître avait péri sans doute, venait d'être recueilli par un gendarme de la garde. C'est un des soldats de Ségur, il reconnaît son chef, le remet en selle, et lui rend la vie en lui rendant le mouvement.

Après tant de souffrances, ce fut une joie de se retrouver à Posen. Assurément les circonstances générales étaient de plus en plus tristes : Murat venait de quitter son poste; dans les ténèbres d'une longue nuit, suivant l'audacieuse expression de Ségur, *il s'était évadé de notre infortune*. Berthier n'était plus que l'ombre de lui-même, et le prince Eugène multipliait en vain d'héroïques efforts pour refaire une armée de nos tronçons épars. Quelle douceur pourtant de fouler une terre amie! Au milieu des Polonais, Ségur se sentait revivre. Quinze jours de repos, de chaleur, d'abondance, avaient rétabli ses forces. Déjà même il se reprenait à l'espoir. Hélas! ce fut dans cette ville de Posen, à l'heure où il jouissait

naïvement de ce regain de vigueur et de sérénité, que les plus cruelles douleurs domestiques vinrent s'ajouter pour lui aux calamités nationales. Dès son entrée en Russie, à peine rassuré, nous l'avons vu, sur le sort de son frère prisonnier, il avait appris la mort de sa sœur, et quelle sœur! Une personne si parfaite, d'un esprit et d'un cœur si rares, nous dit-il, que « plus le portrait en serait fidèle, plus on le trouverait invraisemblable. » A Posen, un coup plus terrible encore le frappe en pleine poitrine, il apprend que sa femme vient de mourir, une jeune femme! une jeune mère! Certes, de toutes les atteintes auxquelles il se croyait exposé, c'était la plus inattendue. « Eh quoi! s'écrie-t-il avec une bien touchante éloquence, le malheur pouvait-il donc être partout à la fois? Devais-je l'attendre d'autre part que de cette Russie où j'avais appris la fin de ma sœur, où tant de mes compagnons venaient de succomber, où je laissais mon frère captif? N'était-ce pas de ce côté seulement qu'il y avait à craindre, qu'il faudrait combattre encore? Et là même ce malheur n'avait-il pas été si excessif qu'il semblait avoir épuisé toutes ses rigueurs? J'y avais laissé tant de morts que je ne songeais pas qu'on pût mourir ailleurs! »

A peine revenu en France, Ségur est chargé d'une mission singulière et pénible. L'empereur, occupé à réorganiser son armée, avait ordonné la levée d'une cavalerie volontaire de 10,000 gardes d'honneur partagés en quatre corps. Le 3e corps, celui de l'ouest, le plus difficile à former et à commander, est dévolu au général de Ségur. C'était à la veille de la guerre contre toute l'Europe; Ségur réclame l'honneur d'y prendre part, l'empereur refuse, et, comme Ségur insiste, il ajoute d'un ton qui ne souffre pas de réplique : « Je ne consulte pas dans mes choix les goûts de chacun, je consulte le bien de mon service, j'emploie mes officiers où ils peuvent m'être le plus utiles. » Impossible de ne pas se soumettre; tandis que le sort de la France va se décider dans les plaines de la Saxe, il faut bien se résigner à surveiller en Touraine des affaires d'organisation qui ressemblent fort à des affaires de police. Il y avait beaucoup de Vendéens parmi ces *volontaires* plus ou moins contraints du 3e corps. C'est précisément pour cela que Napoléon avait assigné ce poste au général de Ségur, comptant sur son nom, sur son exemple, sur le charme et l'autorité de sa personne pour prévenir chez les fils des chouans toute pensée de révolte. La tâche fut laborieuse. Plusieurs de ces jeunes gens portaient des noms illustres dans les guerres civiles : La Roche-Saint-André, Sapinaud, Marigny, d'Elbée, Charette! On ne s'étonnera pas qu'à l'heure où l'empire était menacé par une coalition immense des idées de complot aient travaillé ces têtes chaudes. Peut-être Ségur, dans la

préoccupation de son devoir et de sa responsabilité, a-t-il un peu exagéré des symptômes trop réels d'indiscipline; peut-être aussi a-t-il pris des propos de table pour des intentions réfléchies lorsqu'il nous représente Louis de Larochejacquelein comme ayant formé la résolution d'assassiner l'empereur. Une levée d'armes, à la bonne heure! Deux ans plus tard, en 1815, Louis de Larochejacquelein essaiera de soulever la Vendée, et, payant bravement de sa personne, il mourra dans cette lutte. Il a pu concevoir la même pensée en 1813, pendant que Ségur organisait à Tours le 3e corps des gardes d'honneur. Au surplus, si le général de Ségur, presque assassiné lui-même par un de ses gardes d'honneur, a bien pu exagérer dans ses *Mémoires* l'importance de cet épisode, on est touché de voir comme il atténue l'affaire auprès de l'empereur. La première fois qu'il le vit, plusieurs mois après, à Mayence : « Eh bien! lui dit l'empereur, que viens-je d'apprendre? qu'est-ce que cette affaire de Tours? encore une conjuration? — Oh! sire, une conjuration d'écoliers. — Comment d'écoliers? ils vous ont assassiné! — C'est vrai, mais fortuitement, follement, et cela n'a guère eu plus d'importance qu'une émeute de collége. — Allons donc! une émeute de collége à coups de pistolet! » Et l'empereur ajoute des paroles menaçantes; alors le général insiste, plaide la cause des accusés, affirme qu'on ne doit voir en tout cela que des effervescences juvéniles, conclut enfin en disant qu'il suffira de disperser dans l'armée les jeunes rebelles, comme il l'a écrit déjà au ministre de la guerre. « Oui, certes, reprend l'empereur, voilà un beau moyen pour étouffer une conspiration! Allons, vous n'y entendez rien. » Ségur ne s'y entendait pas si mal, puisque l'empereur, après une explosion de colère, revint aux pensées de clémence qui lui étaient suggérées; les jeunes fous en furent quittes pour la prison.

Pendant que cette ennuyeuse mission avait retenu Ségur en Touraine, Napoléon avait soutenu en Allemagne l'effort de toute l'Europe. Le général n'assista donc à aucune des grandes journées de la guerre de 1813. Il ne prit part ni à la campagne d'été, ni à la campagne d'automne. Il n'était pas à Lutzen et à Bautzen, il ne fut pas non plus à Dresde et à Leipzig. C'est seulement le 2 novembre que, sa mission terminée, il rejoignit l'empereur à Mayence. Souvenir lugubre! l'impression qu'en ressentit Ségur a pesé sur lui pendant toute sa vie. Le second désastre était consommé. Cette retraite de 1813 rappelait la retraite de 1812. Si les souffrances physiques étaient moindres, les douleurs morales étaient plus cruelles. La foi qui avait été si longtemps la force de l'armée disparaissait de jour en jour; chefs et soldats ne croyaient plus à l'empereur comme ils y croyaient auparavant. « Le malheur, dit amèrement Ségur,

l'avait frappé comme un autre, il avait courbé sa grandeur, on se sentait plus à portée d'elle, il fallait lever les yeux moins haut pour l'envisager; enfin, dépouillé de ce prestige d'infaillibilité qui avait tant ébloui, on le jugeait! »

L'invasion du sol français commença le 20 décembre 1813. Ségur eut l'honneur de rester le dernier sur notre frontière du Rhin. Il faisait partie du corps d'armée du maréchal Victor, qui couvrait la retraite. Au risque d'être tourné à droite et à gauche par les alliés, Ségur, à la tête de sa cavalerie, prolongeait ses manœuvres défensives, lorsqu'il apprit subitement que tous les maréchaux avaient quitté l'Alsace depuis deux jours; il n'eut que le temps de courir à Saverne, de gravir les pentes des Vosges, de traverser Phalsbourg et de rentrer en Lorraine. Quelques heures plus tard, il était prisonnier avec ses escadrons ou bien il succombait dans une lutte inutile. Généreuse imprudence qui nous le montre comme attaché par une force supérieure à cette frontière du sol natal! on eût dit qu'il ne pouvait se résoudre à serrer une dernière fois la main de nos malheureux compatriotes. Les mêmes émotions l'attendaient en Lorraine. Il faut lire dans ses *Mémoires* le récit de cette triste journée du 10 janvier 1814 que termine à onze heures du soir un repas si lugubre. Quatorze années auparavant, dans la campagne des Grisons, Ségur traversant Augsbourg avait pris part à un festin que Moreau donnait à Macdonald. On se rappelle ce repas de vainqueurs, cette joie, ce mouvement, ces capitaines déjà illustres, l'héroïque ardeur qui les soulevait tous, et l'éblouissement des uniformes reflétant des éclairs de gloire. A ces images radieuses qui lui avaient révélé le monde issu de la révolution, Ségur oppose le dîner des vaincus le soir du 10 janvier 1814, au quartier-général de Rambervillers. Quel contraste! au lieu d'un palais, une salle basse et humide; au lieu d'un service étincelant, une table où de rares chandelles éclairaient à peine les mets les plus simples dans une vaisselle rustique; au lieu de tant d'officiers-généraux resplendissant de jeunesse et d'or, un petit nombre de convives « couverts d'uniformes usés comme leurs figures. » Comme tous ces fronts, si fiers autrefois, aujourd'hui dépouillés ou blanchis, accusaient non pas les rigueurs de l'âge, mais les fatigues des guerres lointaines! Surtout, que de sombres empreintes sur ces visages balafrés! Quelle douleur « de voir notre patrie, jusque-là si conquérante, menacée à son tour de subir la honte et tous les maux de la conquête! »

La retraite continuait toujours. Après avoir perdu le Rhin, nous perdions la Meurthe et la Moselle. Le 16 janvier, Ségur avec ses cavaliers passe la Meuse à Vaucouleurs. Vaucouleurs! quel souvenir en de tels jours! « Plusieurs de nous, dit-il, saisis de respect

pour le berceau de Jeanne d'Arc, invoquèrent sa mémoire. » Je suis sûr que l'intrépide général n'y fut pas le dernier. Il suffit de le voir s'animer à ce récit, et, pour justifier la foi de ses compagnons, se lancer à fond de train contre les incrédules. Qu'on explique comme on voudra, par l'extase, par les hallucinations, qu'on explique naturellement et scientifiquement la merveilleuse vocation de Jeanne, « est-ce que tout cela, dit-il, supprimera du monde la Providence, Dieu, le créateur de toutes choses, qui les gouverne toutes, et dont la justice éternelle, soit qu'elle châtie ou protége, en a voulu ainsi l'enchaînement? » Ce fut une occasion d'échanger des idées, de rapprocher les temps, de comparer l'invasion du XIXe siècle à l'invasion du XVe, et il ajoute que Voltaire n'y gagna rien. C'est en de telles heures surtout que le persiflage d'une grande figure nationale, amusement pour les sceptiques, faute vénielle pour les indifférens, apparaît vraiment comme une impiété détestable. Le lendemain 17 janvier, à midi, généraux, colonels, aides-de-camp, buvaient ensemble à Jeanne d'Arc, quand tout à coup un vacarme effroyable de piétinemens de chevaux, de cliquetis d'armes et d'imprécations en plusieurs langues fit retomber les verres sur la table. Évidemment c'était l'ennemi; Ségur et ses camarades venaient de se laisser surprendre. Se pouvait-il cependant que le danger fût si proche? Vaucouleurs, bâtie sur deux collines, occupe les deux rives de la Meuse réunies par un pont. La ville couvre la hauteur qui domine la rive gauche, un faubourg couvre la colline en face. Ségur et les siens, installés dans la ville, se croyaient donc protégés contre un coup de main par la rivière et par un détachement de grand'gardes. Il n'y avait pas à s'inquiéter de ce tapage. On allait donc reprendre les toasts à l'héroïne de Vaucouleurs, quand, à la hauteur de la croisée (nos convives occupaient un premier étage) on aperçut une lance et un bonnet à pointe. Aux Cosaques! cria l'un des officiers français. Aussitôt chacun se lève et se précipite sur la place; voilà nos gens, le sabre d'une main, la serviette de l'autre, tout prêts à châtier les téméraires.

L'échauffourée se dissipe en un instant; les Cosaques repassent le pont et gagnent l'autre rive. Ce n'en est pas moins un sérieux avertissement. Il est clair que nos troupes, si longtemps accoutumées à l'attaque, ont désappris l'art de se défendre. On se hâte de réparer la faute : les faubourgs sont barricadés, les abords éclairés, les murs crénelés, et une sentinelle placée sur le clocher de l'église surveillera les mouvemens de l'ennemi. On oublia seulement de faire sauter une des arches du pont. Le soir, on s'endormit tranquille, et cette sécurité durait encore le lendemain 18 janvier, quand les éclaireurs signalèrent sur les hauteurs de la rive droite

une nuée de Cosaques couvrant un fort détachement de plusieurs milliers d'hommes, infanterie et artillerie. Les cavaliers de Ségur ne pouvaient songer à une lutte sérieuse; si faibles de nombre et dépourvus de canon, comment résister à six mille baïonnettes soutenues par la mitraille? Heureusement l'ennemi se contenta d'un simulacre de combat, il lança quelques balles qui lui furent lestement renvoyées et remit l'affaire sérieuse au lendemain. Il fallait employer la nuit à rompre les arches du pont ou se préparer à une retraite inévitable. Vains efforts! le pont résiste à tous les coups. Ce sera une triste journée, celle qui se lèvera dans quelques heures. Déjà la brigade a reçu l'ordre de partir aux premières lueurs de l'aube. La nuit avance, nuit profonde, nuit sinistre, car un ouragan effroyable vient de se déchaîner dans ce défilé de la Meuse, et rien n'est sombre comme ces violences de la nature aggravant les amertumes du destin. Enfin, voici l'aube, c'est le signal du départ, mais tout à coup que voit-on? Le fleuve, notre allié si impuissant la veille, nous apporte un secours inespéré. On dirait qu'à l'aspect des Cosaques il s'est soulevé d'indignation : « il croissait, il débordait à vue d'œil; ses flots accouraient, ils s'amoncelaient impétueusement les uns sur les autres, déjà même ils avaient atteint la hauteur du pont et ils en battaient les arches avec un acharnement inexprimable, lorsqu'au bruit de nos acclamations cette masse, si tenace contre nos efforts, s'écroulant enfin, laissa entre nous et l'ennemi un large abîme! Nous admirions, nous applaudissions, nos soldats criaient de ravissement; nous rendions grâce à ce fleuve si bon français et à la patriotique protection de la vierge de Vaucouleurs! » Autrefois, c'est une remarque de Ségur, cette journée eût été appelée miraculeuse; à coup sûr il n'y a point là de miracle, mais est-il interdit à la raison la plus sévère d'entrevoir le Dieu qui gouverne toutes choses, et qui, ayant créé les causes secondes, peut sans cesse en modifier l'enchaînement? Telle est la prière, tel est le mouvement d'actions de grâces qui s'éleva naturellement du cœur de Ségur et de ses amis le 19 janvier 1814 sur la terre de Jeanne d'Arc.

Ce petit épisode a son intérêt moral, même au milieu des grandes journées de la campagne de France. Nous n'avons pas à raconter ces opérations immortelles, dernier triomphe du génie; c'est le général Philippe de Ségur que nous voulons suivre, et quel homme, si grand qu'il soit, ne disparaîtrait pas au milieu de tels événemens? Laissons donc dans les *Mémoires* du général le récit de la guerre de 1814, récit excellent, un des meilleurs du livre, plein de vigueur, plein de relief, riche de détails nouveaux et animé de toutes les ardeurs du patriotisme. C'est assez de le signaler

à nos lecteurs. Il y a pourtant, à travers tant de prodiges, un jour, une heure qui appartient tout entière à Ségur. C'est la soirée du 13 mars 1814, la charge des gardes d'honneur dans le faubourg de Reims. Vainqueurs d'abord des Russes et des Prussiens, écrasés ensuite par les forces ennemies, car ils avaient compté sur un secours qui n'arriva point, les jeunes cavaliers de Ségur, entraînés par leur chef, renouvelèrent, mais plus utilement cette fois, l'héroïsme de Sommo-Sierra. Ils laissèrent bien des morts et bien des blessés sur le champ de bataille, des rangs entiers tombèrent, Ségur reçut une balle dans le coude et plusieurs coups de baïonnette qui le renversèrent dans un fossé pêle-mêle avec ses hommes; il se releva bientôt, et la ville fut prise. Une chose admirable, c'est la simplicité de son attitude, quand il retrouve l'empereur sous les murs de Reims une heure plus tard, après que cette trouée sanglante eut donné passage à l'armée. Irrité de certaines fautes de ses lieutenans qui avaient retardé la prise de la ville, ignorant qu'il doit ce succès à l'héroïsme de Ségur, l'empereur l'interroge vivement sur la position de l'ennemi, sur ses forces, sur l'exécution de tel ordre qu'il a donné, lui adresse enfin vingt questions auxquelles Ségur ne peut pas répondre, et, sans lui laisser le temps de dire ce qu'il sait, ce qu'il a vu, ce qu'il vient de faire, le congédie brutalement. Ségur retourne à ses camarades, et bientôt le sang de ses blessures, dont il ne se plaignait point, le dénonce à Yvan, qui se trouve là. Yvan se hâte de le panser, comme à Sommo-Sierra. C'était vers deux heures du matin, dans la nuit du 13 au 14 mars, au moment où l'empereur entrait à Reims. L'empereur demande quel est cet officier blessé autour duquel on s'empresse, et, comme le nom de Ségur est prononcé : « C'est faux! s'écrie-t-il, je viens de lui parler. » L'homme qui venait de lui parler en effet était resté debout malgré de cruelles blessures, il avait tenu à faire son rapport avant de songer à lui-même. Dès que Napoléon eut pénétré dans le faubourg, à la vue des jeunes gardes écrasés en ce terrible choc, au milieu de tant de morts et de mourans, il comprit ce qu'il devait à Ségur. Il avait à réparer des brusqueries bien injustes, ce fut le bulletin de la journée qui s'en chargea. L'empereur y signala « les gardes d'honneur du 3e corps et notamment leur général, » ajoutant que la prise du faubourg de Reims était due à leur puissant effort, « une charge superbe où ils s'étaient couverts de gloire. »

Les blessures de Sommo-Sierra avaient empêché Ségur de prendre part à la campagne de 1809, les blessures de Reims l'empêchèrent de prendre part jusqu'au bout à la campagne de 1814 et de voir les derniers succès de l'invasion. Arraché de l'armée par ses souf-

frances, il avait donné rendez-vous dans la ville de Tours aux débris du 3e corps des gardes. C'est là qu'il apprit l'abdication de l'empereur et la restauration des Bourbons.

L'année suivante, après le retour de l'île d'Elbe, tandis que Napoléon engage sa lutte suprême avec la coalition européenne, Ségur est nommé chef d'état-major de l'armée chargée de défendre Paris sur la rive gauche de la Seine. Le 5 juillet, à cinq heures du matin, il parcourait la position à cheval en compagnie du général commandant en chef, quand ils apprirent la nouvelle de la défaite de Waterloo. Ségur était consterné; son compagnon, surpris d'abord, se mit à réfléchir profondément. Bientôt, interrompant les exclamations de Ségur, le général en chef lui dit avec calme, le doigt dirigé vers le moulin de Vaugirard : « Voyez-vous cette hauteur? Songez-y, elle pourra sous peu de jours acquérir de l'importance. Reconnaissez-la bien; quant à moi, je vais à mes affaires. » Sur quoi, tournant bride, il prit le galop et rentra dans Paris; on ne le revit plus. Nous ferons comme Ségur, qui ne cite pas le nom de ce chef, se bornant à l'appeler un homme d'esprit et de coup d'œil, sachant s'accommoder aux circonstances.

La scène du 3 juillet est moins triste, puisqu'au milieu de ses tristesses elle renferme de nobles émotions; il était neuf heures du matin. Drouot venait d'appeler Ségur pour l'aider à placer une batterie au Petit-Montrouge. Ils s'étonnaient d'entendre les feux des tirailleurs s'éteindre successivement, quand ils virent arriver le maréchal prince d'Eckmuhl et les généraux Grenier et Carnot, membres du gouvernement provisoire. Drouot, tout entier à son affaire, interpelle le maréchal sur la nécessité de soutenir sa batterie; mais le maréchal ne répond que par un geste de découragement et va s'asseoir sur le revers d'un fossé en face de nos canons. C'était dire assez clairement que tout était fini. Alors Ségur prend la parole; il affirme que rien n'est perdu, si on veut tenter un dernier effort, il montre les Prussiens engagés dans une position téméraire; il soutient que l'armée de Paris peut les y écraser le lendemain, et le surlendemain culbuter les Anglais dans Saint-Denis... — Oui, répond le maréchal, comme ressaisi par son ardeur guerrière; mais ne voyez-vous pas qu'on ne peut plus se fier à personne, que chacun traite pour son compte, que Fouché nous trahit, que là, tout à côté de nous (et il montrait le moulin de Vaugirard), Vandamme lui-même, à la tête de la jeune garde, est découragé et ne veut plus combattre? — Grenier ajoute que faire prendre la capitale au milieu d'une échauffourée serait assumer une responsabilité bien lourde, et que d'ailleurs on traitait déjà de la reddition de Paris avec Blucher; il le savait pertinemment, les négociateurs s'étaient

rendus à Saint-Cloud. Ségur demande alors si on a songé au moins à s'arranger avec Louis XVIII pour garantir les intérêts de l'armée. « Eh! s'écrie Carnot, quel accommodement attendre d'un gouvernement qui, après Waterloo, sur les restes mutilés de tant de Français, a dicté l'odieuse proclamation commençant par ces mots : « Grâce au ciel, les satellites du tyran sont enfin disperés! » — Raison de plus, dit Ségur, pour ne pas se rendre sans conditions, traitons avec le roi ou battons-nous!

Se battre! on ne le pouvait plus. Cette discussion durait encore quand un officier arriva : la capitulation était signée, l'armée devait se retirer derrière la Loire. On se sépara. Le lendemain, gardant toujours je ne sais quel espoir obstiné, Ségur se rend à la chambre des représentans. En haut du grand escalier qui fait face au pont, un ancien soldat employé dans le palais lui apprend la dispersion de l'assemblée, ajoutant que les trophées de Sommo-Sierra ne tomberont pas aux mains de l'invasion; on a eu soin de les mettre en lieu sûr. Il avait reconnu l'officier qui avait présenté les quatre-vingts drapeaux au corps législatif dans la séance du 22 janvier 1810. Des trophées! hélas! quels souvenirs au mois de juillet 1815! En ce moment-là même, le vieux soldat pousse un cri, indiquant du doigt la direction du pont Royal. Ségur se retourne : il voit une colonne ennemie qui débouchait sur le quai! C'était la première fois que cette odieuse image frappait ses regards; retenu à Tours par ses blessures, il n'avait pas vu les alliés en 1814. Ce lui fut un coup effroyable. On sait qu'il était d'une trempe à subir les plus rudes atteintes; à Sommo-Sierra, en Pologne, en Russie, en Allemagne, à la prise de Reims, il avait vu la mort de près et l'avait regardée sans pâlir. Devant cette humiliation, ses forces l'abandonnèrent; il défaillit et tomba dans les bras du gardien.

Je me rappelle ici les beaux vers par lesquels M. Edgar Quinet, en son poème de *Napoléon*, exprime la lassitude, l'accablement de l'âme du lecteur après tant de scènes douloureuses :

> Ah! chanteur, arrêtez; je pleure, et votre chant
> Me frappe sans repos comme un glaive tranchant.

Moi aussi je m'arrête. Assez de coups, assez de blessures, assez d'épreuves. L'homme dont nous avons voulu interroger la vie est tout entier devant nous. C'est à lui maintenant de juger ce maître auquel il a été dévoué jusqu'à la minute suprême. Quel que puisse être son verdict, nous savons d'avance que nul n'en contestera l'impartialité. Ségur jugeant Napoléon, voilà une scène digne de l'histoire; ce sera la dernière partie de cette étude.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

LE

NOUVEL ÉTAT ROUMAIN

La Roumanie, formée des hospodarats de Valachie et de Moldavie, dont l'union, préparée dès 1859, a été consommée en 1866 par l'avénement d'un prince élu à titre héréditaire, est le plus considérable des deux états que l'on désigne sous le nom de *Principautés danubiennes*. Non-seulement elle surpasse de beaucoup en étendue, en population et en ressources la Serbie, sa sœur, confinée dans le pays de montagnes qui se déploie, en face du Banat, sur la rive droite du Danube et de la Save; mais sa position même entre trois empires tels que l'Autriche, la Russie et la Turquie, sur le Bas-Danube et la Mer-Noire, lui donne dans l'Europe orientale une importance politique, militaire et commerciale incontestable. La Moldavie et la Valachie, formant de ce côté les grandes avenues de la Turquie d'Europe, ont été le théâtre principal des guerres qui se sont succédé, pendant plus d'un siècle et demi, entre la Russie et la Porte. C'est en Roumanie que se trouve encore aujourd'hui le nœud de la question d'Orient dans le cas de nouveaux conflits comme dans celui d'une solution graduelle et pacifique. En effet, une certaine conformité du vaste bassin fluvial qui s'y termine avec celui des Pays-Bas semble devoir faire un jour de la Roumanie un état neutre et le noyau d'un système fédératif dans l'éventualité d'une reconstitution du monde gréco-slave. Les puissances signataires du traité de Paris, en 1856, n'agirent que d'après ces vues en faisant de l'affranchissement complet de la navigation danubienne un intérêt européen et en instituant la commission chargée d'y pourvoir en leur nom collectif. Sans doute la Mer-Noire, simple golfe de la Méditerranée, n'a pas tous les avantages de la Mer du Nord; mais heureusement on peut compter sur l'exubérance croissante de la

production dans les principautés mêmes, comme dans les pays de l'intérieur, tels que la Transylvanie, le Banat, la Hongrie proprement dite et l'Illyrie hongroise, car tous offrent des plaines également fertiles, dont le Danube et les chemins de fer sont appelés à faire valoir les produits. N'y a-t-il pas déjà, sur une des plages autrefois les plus désertes du littoral de la Mer-Noire, le frappant exemple de l'essor merveilleux qu'a pris, dans le cours de ce siècle, le commerce d'Odessa et des autres ports de la Russie méridionale? Témoin de ces métamorphoses, on ne saurait renoncer à l'espoir de voir aussi se relever de leur décadence les rivages et les terres classiques qui ont encore le malheur d'être soumis au régime turc. Le développement des relations, facilité par la navigation maritime et fluviale, avec tous les points abordables du Levant, et l'extension progressive des chemins de fer, qui commencent à s'imposer même à la Turquie, permettent de prédire un tel résultat pour un avenir prochain. La Roumanie de son côté a déjà résolûment pris l'avance sur la rive gauche du Danube, où vient d'être achevé un réseau de voies ferrées de la plus haute importance pour le pays qui le possède, ainsi que pour toutes les contrées environnantes. Ce n'est pas le seul progrès dont elle est redevable au règne du prince Charles et à la stabilité de gouvernement que le pays, trop longtemps en proie à de stériles agitations, a recouvrée dans les dernières années, sous un régime éclairé et conciliant; mais avant d'aborder ce sujet il est nécessaire de donner une idée précise de l'ensemble des rapports territoriaux, de la population et de l'organisation du nouvel état roumain.

I. — LE TERRITOIRE ET LA POPULATION.

Sur la carte d'Europe, la Roumanie figure, sous une latitude correspondant à celles de Milan et de Paris, une espèce de fer à cheval dont la partie concave, du côté de l'Autriche, est dominée par les Carpathes, le long des frontières de la Bukovine et de la Transylvanie jusqu'au Banat, où les montagnes joignent et franchissent le Danube. La partie convexe au contraire est baignée, du côté du sud, sur un parcours de 500 kilomètres au moins, par ce fleuve, qui la sépare entièrement de la Serbie et des provinces turques, c'est-à-dire de la Bulgarie et de la Dobroudja, dont la plaine basse finit par se noyer dans les marécages du delta danubien. Le Pruth, qui est son dernier affluent, marquait avant 1856, dans toute la longueur de son propre cours, la frontière orientale de la Moldavie du côté de la Bessarabie, province russe qui n'est, comme la Bukovine, qu'un démembrement de l'ancienne principauté moldave; mais depuis la rétrocession de trois districts de la Bessarabie la Roumanie a repris pied sur la Mer-Noire de Tuzla à Vilcove, soit

à l'embouchure du bras de Kilia, le plus septentrional du delta.

Dans ces limites, la superficie de toute la contrée est de plus de 12 millions d'hectares, dont la Valachie peut revendiquer les trois cinquièmes. Elle approche ainsi du quart de celle de la France, tandis que la population, presque de moitié plus faible en densité, n'excède pas 5 millions d'âmes. Ce chiffre ne représente d'ailleurs qu'une évaluation approximative basée sur un recensement très incomplet et très défectueux de l'année 1859, et dans laquelle on a tenu compte de l'accroissement probable déterminé par l'excédant annuel des naissances sur les décès ainsi que d'une très forte immigration d'étrangers, mais surtout de Juifs de la Pologne russe et autrichienne. Cette affluence a été telle que l'on n'a pas cru pouvoir estimer, pour toute la Roumanie, à moins de 400,000 âmes le chiffre actuel de la population israélite, en partie flottante, qui, échappant ainsi au contrôle, n'avait été portée que pour 134,000 sur le recensement antérieur. Cependant il faut observer aussi que cette ubiquité même des Juifs, en les faisant paraître plus nombreux qu'ils ne le sont en réalité, pourrait avoir conduit à des exagérations en sens inverse. L'immense majorité de la population appartient au culte grec. On compte en outre dans le pays environ 50,000 catholiques romains, 30,000 protestans, plus de 8,000 Arméniens et autant de *lipowans*, nom que l'on y donne à des sectaires coutumiers d'une mutilation des plus horribles, qui ont cherché dans ce pays un refuge pour se soustraire à la rigueur des lois édictées contre eux par le gouvernement russe au sujet de cette pratique.

Les indigènes qui ont attaché leur nom au pays, les Roumains, comme ils s'appellent eux-mêmes en souvenir de leur origine première, forment certainement plus des quatre cinquièmes de la population totale. Des noms de *Valaques* et de *Moldaves*, ce dernier du moins n'a jamais été pris que dans le sens d'une distinction politique ou provinciale, la langue parlée non-seulement dans les deux principautés, mais aussi dans plusieurs contrées voisines, ayant été, à part quelques légères différences de dialecte, la même de tout temps. La Roumanie actuelle ou proprement dite n'est donc pas la seule patrie des Roumains : il en existe près de 3 millions vivant sous la domination autrichienne, dans le Banat, la Transylvanie et la Bukovine, près de 1 million sur le territoire russe, en Bessarabie, et peut-être 1 million 1/2 disséminés en Serbie, dans les provinces turques riveraines du Danube, en Macédoine et en Thessalie. Ensemble, ces branches disjointes d'un peuple homogène de race et d'idiome formeraient un total de près de 10 millions de Roumains. Tous ne descendent pas cependant, comme la grande majorité de ceux de la rive gauche du Danube, des colons latins que Trajan, après la conquête de la Dacie, établit dans cette région,

où ils se fondirent avec les vaincus; il en est certainement aussi beaucoup dont on peut faire remonter l'origine aux colonies encore plus anciennes que les Romains, bien auparavant déjà maîtres de la Macédoine, de la Thrace et de la Mœsie (Bulgarie et Serbie de nos jours), avaient dès lors multipliées dans ces provinces.

Il est assurément très remarquable que ce peuple, malgré les plus grandes vicissitudes et le contact perpétuel avec des élémens étrangers, slaves et tartares, grecs et turcs, ait pu conserver aussi pleinement l'empreinte de son origine première, même sous le régime avilissant des princes fanariotes et les rigueurs du joug ottoman. Or le témoignage vivant de cette origine ne se trouve pas seulement exprimé dans son idiome à base toute latine par une multitude de noms propres et communs de son vocabulaire, il se retrouve aussi dans certains traits frappans de la physionomie générale, du caractère et des mœurs des Roumains, dans certaines de leurs coutumes nationales et locales, même dans l'attachement des populations rurales à d'anciennes fêtes romaines. A Bucharest, une danse très curieuse, celle des *calouschares* (petits cavaliers), s'exécute tous les ans à la foire de *mosch* ou des ancêtres devant le prince et sa cour et tout le peuple. Or la danse, comme la fête elle-même, repose sur une tradition des plus vénérables, s'il est vrai, comme on l'assure, qu'elle est une imitation de celle des anciens prêtres saliens. Ces souvenirs de l'antiquité frappent dès que l'on approche de la Roumanie par le Danube et les fameux rapides dits Portes de Fer, dans le nom des bains d'Hercule à Méhadia, près d'Orsova dans le Banat, où le gouvernement autrichien a remis en vogue un établissement thermal des plus fréquentés du temps des Romains; ils reparaissent un peu plus loin à Turnu-Sévérin avec les vestiges d'un pont jadis construit sur ce fleuve par Trajan. Dans les villages, la charrue romaine est encore l'instrument aratoire du paysan, et le fuseau dont se sert la fileuse nous reporte même, comme en Sicile, jusqu'à l'âge héroïque de la Grèce.

Il n'est pas facile de résumer les traits généraux du caractère national des Roumains. Leur état social n'est comparable à celui d'aucun peuple de l'occident et du centre de l'Europe; il n'offre d'analogie qu'avec ce qui existe en Pologne et surtout en Russie. En Roumanie, la population indigène est séparée en deux parties, très inégales et très dissemblables, formant chacune comme un monde à part. L'une comprend, dans la proportion des neuf dixièmes, les paysans, la grande masse du peuple, inculte et ignorante, n'ayant qu'une notion vague et confuse de la civilisation de l'Occident. L'autre, un dixième de la nation tout au plus, mais qui en forme la couche supérieure et qui, dans l'action politique et sociale, apparaît partout sur le premier plan, compte dans ses rangs toute l'a-

ristocratie terrienne, la grande et moyenne propriété, les anciens seigneurs et maîtres, avec leurs familles et leur entourage de familiers et de protégés, toutes les classes de fonctionnaires et d'employés, ainsi que tous les gens de quelque savoir ou de quelque ambition. Les paysans, malgré l'abolition du servage au XVIIIe siècle, étaient restés corvéables. Le règlement organique de 1831 ne fit que régulariser cette condition. Leur affranchissement véritable, opéré par le rachat des corvées, qui les rendit aussi propriétaires dans une certaine mesure, assez limitée cependant, ne date que de 1864. Quant à une classe moyenne, il n'en existe guère jusqu'à présent en Roumanie, parmi les indigènes du moins, qui, s'ils ont de l'instruction, se portent de préférence vers les professions libérales, la carrière militaire et tous les emplois à traitement fixe; mais ils ont encore de la peine à se départir d'un certain dédain du commerce et de l'industrie, qu'ils abandonnent volontiers aux étrangers.

Les ombres de ce que l'on appelle improprement la *boïarie* forment un de ces thèmes sur lesquels on s'est trop souvent étendu pour qu'il soit nécessaire d'y revenir. En général, l'aristocratie roumaine ne manque pas de ressemblance avec la haute société russe, qui lui a communiqué son goût pour la langue, les habitudes et les modes françaises, et dont elle reproduit assez bien l'image, mais avec des formes moins correctes, plus de sans-façon et une certaine pétulance méridionale. Si elle n'est pas moins éprise de la civilisation occidentale, on peut également lui reprocher d'en trop admirer les raffinemens, plutôt que de se mettre en peine d'en bien saisir la substance et le fond, ce qui la fait souvent tomber dans les écarts des esprits superficiels et des natures blasées. Quant à certains défauts communs à toute la race, tels que l'indolence et la sensualité, une mobilité d'esprit et une légèreté extrêmes, on les connaît aussi; ce que l'on ne sait pas assez, c'est combien, dans ce pays, le peuple même, le simple paysan, est naturellement débonnaire, intelligent, docile et maniable, et ce qu'il sera possible d'en faire, si, par l'instruction, dont il est entièrement dépourvu, on parvient à lui rendre sensibles les avantages d'une application constante et de l'esprit de suite. En général, les sentimens chez le Roumain manquent de profondeur; son naturel, prompt à s'exalter, n'est pas soutenu par le ressort de passions fortes et durables; en revanche, il est tout à fait exempt de fanatisme. Comme tous les Orientaux, il n'a pas toujours un sentiment très net de la justice et du droit. L'oppression turque et la fourberie byzantine lui ont fait prendre des habitudes de méfiance, de ruse et de dissimulation qu'il n'a pas entièrement perdues. Avec sa souplesse d'esprit, il plie facilement devant une volonté ferme, sauf à lui opposer ensuite une force d'inertie dont on n'a pas d'idée ailleurs.

Le type le plus pur du paysan roumain est celui des montagnards. Moins hâlés par le soleil, plus dégagés, plus robustes et plus laborieux que les habitans de la plaine, ils ont aussi plus d'aisance et prennent plus soin de leurs personnes, de leurs champs et de leurs demeures. Chez les paysans de la plaine, dont les villages ne se composent en partie que de misérables huttes, des altérations notables de la physionomie, des yeux, des cheveux, du teint, accusent souvent une dégénération qu'il faut principalement attribuer au mélange avec les tsiganes. Dans la haute classe aussi, les vicissitudes historiques ont déterminé l'infusion de sang étranger par des alliances nombreuses avec les grandes familles qu'elles ont introduites dans le pays. En effet, beaucoup de ces familles sont d'origine grecque ou albanaise, comme les Ghika, ou même hongroise, comme les Stourdza et les Balsch, et déjà l'ami de Pierre le Grand, le prince Cantémir, se glorifiait d'une souche tartare. Ce sont les terminaisons en *esco* ou *ano* qui caractérisent les noms d'origine roumaine pure.

A côté des Roumains, environ 300,000 tsiganes ou Rômes vivent sédentaires ou à l'état nomade dans toutes les parties du pays. Longtemps serfs, ils étaient dans une condition pire que celle des paysans. Beaucoup d'entre eux exercent les métiers de forgerons, de maréchaux-ferrans, de boisseliers, de vanniers, de maçons ou de manœuvres voués aux plus pénibles travaux, pour lesquels leurs femmes et leurs enfans préparent et apportent les matériaux. Ce sont les parias de la tribu. Aussi que l'on ne s'étonne pas trop d'apprendre qu'ils sont parfois voleurs et vindicatifs. Beaucoup moins à plaindre sont ceux que l'on rencontre comme domestiques dans les maisons des particuliers, où ils servaient autrefois à titre d'esclaves, et où l'on fait cas de leur talent de cuisiniers. En Roumanie comme en Hongrie, les tsiganes sont d'ailleurs les musiciens par excellence; nés tels, la plupart d'entre eux jouent de mémoire tout ce qu'ils ont entendu, sans même connaître les notes.

A l'immigration roumaine du dehors, favorisée par les lois de l'état, qui accordent à tous les Roumains indistinctement de grandes facilités pour la naturalisation, les Transylvains fournissent le contingent principal. On compte en outre dans le pays environ 90,000 Bulgares, Serbes et autres Slaves, 10,000 Grecs, indépendamment de ceux qui sont déjà naturalisés roumains, 50,000 Hongrois et Szeklers, enfin une multitude toujours croissante d'étrangers de toutes les nations de l'Occident, dont on ne saurait évaluer le nombre à moins de 50,000. A titre de coreligionnaires, les Bulgares, essentiellement laborieux, et les Serbes, très entendus en affaires, trouvent chez les Roumains un accueil non moins favorable que les Grecs. Ce sont généralement de robustes et bons cultiva-

teurs, des pâtres et des conducteurs de chariots, ou bien aussi des fermiers et traitans. La ville de Ploesti, que les avantages de sa situation sur la route commerciale de Bucharest à Kronstadt font prospérer à vue d'œil, et qui compte aujourd'hui 28,000 habitans, est une colonie bulgare. Une des plus florissantes exploitations rurales de la Valachie est la création d'un Serbe, qui s'est enrichi par le commerce des sels du pays; mais la figure qui se détache avec le plus d'éclat de tous les autres types orientaux, c'est celle de l'Albanais ou arnaute. Il frappe par son air martial et l'élasticité de son pas et porte fièrement son riche costume.

Quant aux Grecs, ils se sont répandus dans le pays dès avant, mais surtout durant la période du règne de leurs compatriotes du Fanar; leur langue y était même devenue, sous ces princes, celle de la cour et de toute la haute société; elle n'y perdit ce privilége qu'avec l'arrivée des Russes, qui introduisirent l'usage du français et déterminèrent ainsi la faveur générale dont il jouit depuis. Actuellement les Grecs, ainsi que les Arméniens vivant en Roumanie, sont principalement gens d'affaires, de négoce et de banque. Le commerce des céréales par exemple, le plus important du pays, est presque entièrement entre leurs mains à Galatz et sur les autres places d'exportation. Les Hongrois sont les uns catholiques romains, comme aussi les Polonais, anciens réfugiés pour la plupart, les autres réformés, de même que les Szeklers, dont il existe plusieurs villages sur le territoire roumain même, à la frontière de Transylvanie. Les Hongrois s'occupent surtout des chevaux et du bétail.

Un certain nombre de Grecs et de Bulgares sont placés en Roumanie sous la protection de la Russie. Cependant on ne voit que peu de Russes proprement dits en Valachie et à Bucharest même, où les représentans de leur race les plus nombreux sont encore les sectaires lipowans, que l'on peut recommander, malgré la bouffissure déplaisante de leurs figures imberbes, comme les meilleurs cochers de ville. Ce sont d'ailleurs, abstraction faite des effets d'une superstition monstrueuse, des gens économes, rangés et de bonne tenue. Les Turcs ne pouvant acquérir aucune propriété foncière sur le territoire roumain, on ne trouve de sujets de la Porte que dans les ports danubiens, où le commerce les attire. Parmi les membres de la colonie formée par les nations occidentales figurent environ 35,000 Allemands, en grande majorité sujets de l'Autriche, 2,000 Français, des Anglais, des Belges, des Suisses, des Italiens, des Américains même, bref des gens de tous les pays. Cette colonie, fixée en majeure partie dans les villes principales, mais surtout à Bucharest, forme à elle seule presque tout l'élément bourgeois du pays. Elle s'y partage le commerce avec les Grecs, les Arméniens et les Juifs, et suffit par son industrie aux besoins les plus

pressans dans la capitale et les autres villes. Les Allemands constituent à Bucharest le noyau d'une petite société à part qui a ses comités, ses journaux, ses fêtes particulières, ses bals et son tir. Ils ont introduit dans le pays, avec beaucoup de succès, la fabrication de la bière, et ouvert dans la capitale, outre les tavernes montées sur le pied viennois, des hôtelleries confortables. Artisans et marchands, ils tiennent des articles de toute espèce, à l'exception toutefois d'une partie du commerce de luxe, particulièrement dévolue à l'industrie française. Si les ouvriers français ne sont pas encore très nombreux en Roumanie, ce n'est point que leur habileté n'y soit pas appréciée de la haute classe, en partie élevée à Paris. En revanche, des entrepreneurs et des ingénieurs français et anglais concourent, dans une mesure de plus en plus large, à l'organisation des diverses industries, ainsi qu'à l'exécution des travaux publics.

Il n'y a lieu de mentionner la participation d'un petit contingent de marchands indigènes au trafic de leur pays qu'à Bucharest. En Moldavie, les Juifs polonais se sont répandus dans les villes et les campagnes à tel point qu'ils ont fait de cette contrée une autre Galicie. Non-seulement tout trafic et débit, mais encore toutes les petites industries locales ont passé entre leurs mains, et cet accaparement, facilité par l'indolence de la population roumaine, est devenu odieux à celle-ci, parce qu'elle trouve qu'il l'appauvrit et la ruine. Cette disposition a conduit dans la suite à des violences et rigueurs semblables à celles que les Juifs ont subies à diverses époques en Galicie, en Bohême, à Odessa, en Alsace, ainsi qu'en Algérie. La parcimonie et la saleté extrêmes du prolétariat juif ont contribué à augmenter une aversion dans laquelle l'intolérance religieuse n'entre cependant pour rien, du moins chez les Roumains. Le fait est seulement que ces derniers, considérant les Juifs comme la plaie de la Moldavie, ont parfois trouvé plus commode de les persécuter que de s'appliquer à chercher des moyens plus conformes à la raison et à la justice. Nous comprenons les scrupules du gouvernement roumain quant à une admission générale des Juifs à la jouissance des droits politiques en Moldavie; mais on ne saurait applaudir aux lois d'exception, portant atteinte au droit commun en matière civile et de propriété, établies et maintenues contre eux. On trouverait dans les voies de la législation générale des précautions et des remèdes plus efficaces. Cette question des Juifs est plus délicate et plus compliquée qu'il ne semble de prime abord; elle paraît d'ailleurs marcher, avec l'apaisement et les progrès de sagesse dans l'esprit du pays même, à une solution satisfaisante. Ajoutons qu'il existe à Bucharest même une classe d'Israélites peu nombreuse, mais riche, très honorable, ayant ses traditions particulières et jouissant de l'estime générale, ceux qu'on appelle d'après

leur origine les Juifs espagnols, venus en Roumanie de Constantinople, où ils ont depuis plusieurs siècles des maisons non moins importantes, ainsi que sur d'autres places du Levant.

Les 5 millions d'habitans de la Roumanie se répartissent entre 62 communes urbaines et plus de 7,400 villages et hameaux, formant 3,020 communes rurales. La majeure partie des premières ne sont, il est vrai, que de grandes bourgades. Les secondes sont généralement assez éloignées les unes des autres, ce qui ne saurait étonner dans un pays où la densité de la population ne dépasse guère une moyenne de 40 habitans par kilomètre carré. Cela n'empêche pas que la Roumanie, venant, pour l'étendue et la population, immédiatement après l'Espagne et le royaume uni de Suède et de Norvége, ne tienne une des premières places parmi les états de second ordre de l'Europe, car, si elle surpasse de beaucoup chacun de ces derniers en superficie, elle n'est, pour le nombre d'habitans, pas sensiblement inférieure même au royaume de Belgique, le plus peuplé d'entre eux. De même la capitale du nouvel état roumain n'est primée que par Bruxelles, Amsterdam et Lisbonne. En effet, bien que le manque de recensemens officiels ne permette de juger que par approximation de l'accroissement des villes roumaines, on ne saurait évaluer la population de Bucharest à moins de 150,000 ou 200,000 habitans; on estime celle d'Iassy à 90,000, et celle de Galatz, qui s'accroît le plus rapidement, à 80,000; puis on mentionne encore sept villes où le chiffre varie de plus de 20,000 âmes à près de 40,000, et huit autres où l'estimation flotte entre 10,000 et 20,000. L'importance des deux principautés unies serait plus grande encore, si pendant près d'un siècle, du temps de l'hospodarat fanariote, la Porte, foulant aux pieds tous leurs droits, ne les avait pas obligées à payer de leur fonds ses propres revers. Ainsi la paix de Passarowitz, en 1718, entraîna temporairement pour la Valachie la perte de tout le pays de la rive droite de l'Olt ou banat de Craïova, que l'Autriche, il est vrai, restitua vingt et un ans plus tard; mais en 1774 la Moldavie à son tour fut dépossédée de la Bukovine au profit de la même puissance, et en 1812 la paix de Bucharest lui enleva la Bessarabie, cédée aux Russes, qui ne lui en ont rendu qu'une petite partie.

II. — L'ORGANISATION POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE, L'ÉTAT SOCIAL.

Réduites à subir depuis 1716 un joug odieux, en violation flagrante de tous les droits qui leur étaient garantis par les anciennes capitulations, sur lesquelles les Roumains fondent leur autonomie, les principautés ne commencèrent à respirer un peu que quand la Russie, dans ses traités avec la Porte, prit en main leur cause. Ce-

pendant les Turcs ne furent définitivement expulsés des forteresses occupées par eux sur la rive gauche du Danube que dans la guerre de 1829. Le traité d'Andrinople rendit alors aux principautés leur autonomie et investit leurs princes d'un pouvoir viager; mais il établit en même temps le protectorat russe, qui fit passer la suprématie de fait du sultan au tsar. De cette époque date aussi le règlement organique, dont l'élaboration avait été confiée par le gouvernement russe au général Paul de Kisselef, qui s'en acquitta très habilement; mais après l'évacuation des principautés par les Russes il se produisit, par suite du réveil de l'esprit national, aspirant à l'indépendance, une grande fermentation, très favorable au déploiement de l'influence française, qui y gagna du terrain. Après la guerre de Crimée, le traité de Paris, du 30 mars 1856, substitua au protectorat russe la garantie collective des puissances signataires, qui confirmèrent les principautés dans la pleine jouissance de leur autonomie de droit, ne laissant au sultan que la suzeraineté. Celle-ci maintient la Roumanie dans l'obligation de payer chaque année à la Porte un tribut de 1 million de francs environ et lui interdit toute alliance contraire aux intérêts de la Turquie; cependant on peut dire qu'en somme elle se réduit à des prérogatives de pure forme. Par une autre convention, signée également à Paris le 19 août 1858, on crut avoir fixé les bases du régime futur des deux principautés; mais le besoin d'unité poussait tous les esprits à une fusion. L'union douanière, existant entre elles depuis 1847, avait été comme un prélude de ce mouvement, auquel la double élection du prince Couza imprima un caractère plus décisif. La reconnaissance de ce fait accompli détermina, le 24 janvier 1862, la réunion de la Valachie et de la Moldavie en un seul état et l'installation du nouveau gouvernement central, formé d'un ministère unique et d'une représentation commune, à Bucharest, qui devint ainsi la capitale de toute la Roumanie. Après l'abdication forcée d'Alexandre Couza, le suffrage national appela au trône, au mois d'avril 1866, le prince Charles, actuellement régnant, deuxième fils du prince Charles-Antoine, chef de la branche aînée catholique de Hohenzollern. En 1869, Charles Ier de Roumanie a épousé Élisabeth de Wied, nièce du duc de Nassau et de la reine de Suède.

Une nouvelle constitution, modelée sur celle de la Belgique, avait été votée dans l'année même de l'avénement du prince et acceptée par lui. En vertu de cette charte, la Roumanie forme, sous l'égide de sa souveraineté héréditaire, également transmissible à ses collatéraux mâles, un état autonome, un et indivisible. Le corps électoral, divisé en quatre colléges d'après un cens gradué, comprend tous les contribuables payant à l'état un impôt quelconque; la représentation nationale se compose d'une chambre des députés et

d'un sénat, tous les deux électifs, mais suivant des modes différens. Le prince a d'ailleurs toutes les prérogatives d'un souverain constitutionnel. La liste civile a été fixée à 100,000 ducats (près de 1,200,000 francs) par an.

L'institution du jury, qui a produit de singuliers verdicts en plusieurs circonstances, peut sembler un peu risquée dans un pays dont l'éducation politique était encore loin d'être faite, et la liberté illimitée de la presse avait conduit à une licence effrénée contre laquelle le gouvernement dut s'armer de lois pénales plus sévères. Cependant, même en ne pensant pas que tout y soit parfait, nous aurions mauvaise grâce de critiquer une constitution qui fonctionne aujourd'hui sans encombre. Une lacune qui toutefois peut frapper dans l'organisation d'un pays aussi neuf et par cela même encore peu riche en capacités spéciales, c'est l'absence d'un conseil d'état pour l'étude et l'élaboration des lois et règlemens projetés, ainsi que pour la formation de bons administrateurs. Si la Roumanie possède un appareil de gouvernement central aussi complet que celui de tout autre état, l'administration proprement dite n'y est encore qu'ébauchée dans plusieurs de ses branches, et laisse beaucoup à désirer dans plus d'un service. Ce n'est pas l'ambition, la brigue des honneurs, des fonctions publiques et des places, qui manque à aucun degré : il n'y avait pas eu moins de huit changemens de ministère complets dans les cinq premières années du règne actuel; mais depuis 1871 le chef et président du cabinet en fonction, M. Lascar Catargi, a su rallier autour de lui un fort et nombreux parti conservateur, et compris la nécessité de donner plus de stabilité au pouvoir. Dans les candidatures qui s'offrent au choix pour la composition du personnel administratif et judiciaire, ce n'est pas non plus le nombre, mais c'est la qualité qui fait souvent défaut. Ainsi, bien que l'on ne compte en Roumanie pas moins de 23,000 fonctionnaires et employés de l'état, rien ne surprend l'étranger à Bucharest comme de voir revêtus de hautes fonctions et magistratures, auxquelles on n'arrive ailleurs qu'avec le titre de longs ou très éminens services, nombre de jeunes gens à peine revenus de l'étranger avec un diplôme universitaire.

Le ministère comprend en Roumanie sept départemens distincts, ayant exactement les mêmes attributions qu'en France. C'est le ministre de l'intérieur qui préside aujourd'hui le conseil. Il y a de même à Bucharest une cour des comptes et une cour de justice suprême ou de cassation, sous la haute surveillance de laquelle fonctionnent en appel 4 cours et en première instance 48 tribunaux de district et de commerce. Tout le pays est partagé en 33 districts, subdivisés en 164 arrondissemens. En moyenne, le district revient ainsi, pour l'étendue, aux trois cinquièmes environ, mais pour la

population seulement à un peu plus du tiers d'un département français. Chaque district est administré par un préfet, assisté de sous-préfets, et Bucharest a en outre sa préfecture de police, comme Paris. Les villes ont chacune leur maire (*primar*), assisté d'un conseil municipal. En général, l'administration des communes est entre les mains de magistrats librement élus et confirmés par le gouvernement. Les dépenses du ministère de l'intérieur figurent sur le budget annuel pour un peu plus de 8 millions de francs.

La législation civile et criminelle est aussi basée sur les codes français, à quelques exceptions près, concernant des points importans, sur lesquels on s'en est tenu à l'ancienne coutume. Celle-ci a notamment prévalu pour le divorce, dont il se fait un abus aussi préjudiciable aux bonnes mœurs qu'à l'esprit de famille et à l'éducation des enfans. L'église permet en Roumanie à toutes les personnes qui ont légalement divorcé de se remarier deux fois encore, et la loi civile n'y met aucun obstacle. L'usage constant de se marier sous un régime qui rend la dot de la femme inviolable et oblige le mari à la restituer en cas de séparation contribue à multiplier les divorces. En 1870, d'après M. Emm. Kretzulesco, ancien agent politique de Roumanie à Paris, 5,590 personnes divorcées, dont 3,134 femmes, convolèrent en secondes ou en troisièmes noces.

Antérieurement à 1862, la Valachie et la Moldavie étaient régies séparément par les codes respectifs des princes Caradja et Callimaki, fondés sur les législations encore plus anciennes de Matthieu Bassarab et de Basile Lupo, qui régnèrent tous les deux de 1634 à 1653. On a pu reconnaître depuis qu'il est plus facile de changer les lois que de réformer l'administration de la justice. Si la pratique judiciaire et l'état de la jurisprudence laissent encore à désirer en Roumanie, ce n'est pas faute de juges et d'avocats; le personnel des cours et tribunaux n'y compte pas moins de 1,500 ou 1,600 magistrats et autres officiers de l'ordre judiciaire (non compris 450 avocats), et l'on y dépense annuellement près de 4 millions de francs pour ce département; cela tient parfois à l'insuffisance de lumières, parfois même à l'indignité, à la corruptibilité d'une partie de ce personnel, ainsi qu'à toute sorte d'abus invétérés, dont l'extirpation graduelle forme une tâche de la plus haute importance pour l'honneur ainsi que pour le développement du pays. En effet, rien ne démoralise ou ne décourage comme la mauvaise chance des procès interminables et toujours renaissans, et cependant l'incertitude du droit, résultant d'une interprétation trop arbitraire des lois, entretient en Roumanie l'humeur processive, et en fait une manie très contagieuse dans la classe des propriétaires. Aussi les avocats ne manquent-ils pas en général d'en profiter largement, et le barreau y est-il devenu non pas seulement une des professions les plus lu-

cratives, mais aussi, depuis l'avénement du régime parlementaire, celle qui offre le plus de chance à l'ambition politique. Nombre de personnages des plus influens de l'état sont sortis de ses rangs ou en font encore partie. Aucun peuple n'est peut-être aussi porté que les Roumains à se laisser diriger ou séduire par une parole éloquente ou facile. L'esprit public favorise chez eux les avocats, tandis qu'en Serbie la sobriété d'un peuple de mœurs beaucoup plus simples et plus rustiques a réagi contre eux jusqu'à les exclure systématiquement de l'arène politique.

La constitution en vigueur, qui assure à tous les Roumains une parfaite égalité devant la loi avec la jouissance de toutes les libertés, est certainement une des plus libérales qui existent. On pourrait croire d'après cela qu'elle régit une société essentiellement démocratique. Ce serait une erreur, ou du moins la démocratie n'y est-elle encore que virtuellement fondée; en réalité, les mœurs sont essentiellement aristocratiques. Cette contradiction apparente s'explique par la concentration d'une très grande partie de la propriété foncière en un petit nombre de mains et l'état inculte de la masse du peuple. Les paysans sont retenus par leur profonde ignorance et leur peu d'aisance dans une condition dont les difficultés ne permettent que bien rarement à ceux qui y vivent de s'élever par leurs propres efforts. Le mouvement dans ce sens est si lent qu'il ne peut sensiblement diminuer la grande inégalité de fait entre la masse du peuple et la petite minorité favorisée par le sort. La suppression légale de tout privilége de la naissance et de toute barrière sociale a bien pour objet, mais ne peut à elle seule avoir pour effet de modifier de sitôt l'état de choses actuel. Ce sera l'œuvre du temps, et jusque-là ceux qui ont déjà le dessus n'auront guère de peine à conserver leur influence incontestée sur la direction du pays. Le peuple, cherchant quelqu'un pour lui servir de guide ou défendre ses intérêts, ne le trouverait aussi que dans les rangs de ceux qui constituent seuls encore la nation politique. La minorité dont il s'agit comprend toutefois non pas seulement une classe, mais toute une couche supérieure dont la formation, nullement homogène, rend ici nécessaires quelques nouvelles distinctions. Il n'existe pas légalement, on peut même dire qu'il n'y a jamais eu dans les principautés une noblesse régulière. Les titres de *boïars* et de *grands-boïars* ne faisaient dans l'origine qu'indiquer la différence entre les grands offices et les autres fonctions publiques moins élevées de l'ordre supérieur. Comme alors, encore bien plus qu'aujourd'hui, les honneurs et les grands emplois se partageaient toujours entre un certain nombre de familles de même condition, ils y paraissaient en quelque sorte héréditaires, et la *boïarie* finit en 1736 par devenir, sous le règne de Constantin Maurocordato,

le même qui abolit le servage des paysans, un ordre privilégié divisé en classes jouissant de l'immunité d'impôt et pouvant seules acquérir des domaines et exercer des droits politiques dans les élections; mais jamais elle n'a formé une aristocratie comme celle de l'Angleterre, d'autant plus qu'il n'y avait chez elle ni majorats, ni fidéicommis. Si des Roumains portant un nom qui figure sur la liste des hospodars prennent quelquefois à l'étranger le titre de princes, cette fantaisie n'est qu'une spéculation de la vanité personnelle sur notre ignorance, à moins qu'ils ne soient *bésadés*, c'est-à-dire fils de princes ayant régné, car dans ce cas l'usage du pays leur laisse par courtoisie le titre paternel, ainsi que celui de princesses à leurs sœurs germaines. Il n'en existe pas moins en Roumanie une aristocratie historique, composée de familles rapportant leur origine à des personnages qui ont été investis du pouvoir princier, ou qui ont du moins marqué avec suite dans la grande boïarie. Le plus ancien titre de prince remontant jusqu'à la fondation de la principauté de Valachie est celui de Bassarab. Parmi les familles princières encore existantes, les deux principales et les plus répandues sont les Ghika et les Cantacuzène, ainsi que les Rosetti en Moldavie, toutes les trois de la seconde moitié du XVIIe siècle; puis apparaissent au siècle suivant, dans l'hospodarat fanariote, les Rakowitza, les Maurocordato, les Callimaki, les Ypsilanti, les Morousi, les Caradja, les Soutzo, les Mavrogéni, etc. Les plus récens, puisque leur élévation ne date que de la période 1822-1849, sont les princes Stourdza, Bibesco et Stirbey. Il est facile de reconnaître par les noms que la plupart des familles précédentes sont d'origine grecque. Aussi plusieurs sont-elles maintenant à cheval entre la Roumanie et le royaume hellénique. Viennent ensuite des familles de la grande-boïarie, en partie même les plus anciennes et d'autant plus considérées qu'elles sont purement indigènes : ainsi les Vacaresco, du temps des origines de la principauté valaque, les Golesco, les Philippesco, et tant d'autres non titrées, ou pourvues de titres de princes, comtes ou barons qu'elles tiennent de la faveur de cours étrangères, de celles d'Autriche et de Russie surtout. D'après Neigebauer, la boïarie devait comprendre en 1844 dans les deux principautés environ 4,500 familles, sans compter les paysans libres. Le règlement organique avait laissé subsister ses priviléges. Aussi ce groupe, à l'époque où les fortunes y étaient encore moins ravagées par le jeu, les prodigalités excessives ou d'autres folies, avait-il la richesse et l'influence nécessaires pour former le noyau d'une oligarchie solide et durable; mais il souffrait d'incurables divisions qui avaient déjà au commencement du siècle dernier conduit les deux principautés à leur ruine. Ainsi les nouvelles tentatives faites de notre temps pour rétablir le pouvoir de la boïarie en

lui rendant le droit de choisir les princes dans son sein ne réussirent pas mieux, toujours à cause de la persistance de ces rivalités de familles. Avec le maintien de ce régime électif, accompagné de protestations continuelles, elles n'eussent pas manqué d'entraîner les principautés sur la même pente que la Pologne et peut-être à la même destinée, si les Roumains, au moment le plus critique après l'union, n'avaient eu la sagesse de substituer à une combinaison reconnue dangereuse l'établissement dynastique d'un prince étranger, comme le meilleur moyen de sortir d'un cercle vicieux et de couper court à des intrigues sans fin.

Toute cette aristocratie naturelle de grandes familles et de propriétaires terriens forme ce qu'à Bucharest et à Iassy on est convenu d'appeler non plus la noblesse, mais simplement la *société*, et avec raison, car elle n'est pas exclusive, toutes les notabilités, de fortune ou autres, y étant reçues et traitées sur un certain pied d'égalité. Le terme de boïar est tombé en désuétude; les membres de l'ancienne boïarie évitent eux-mêmes de s'en servir, et le paysan, auquel il rappelle des souvenirs néfastes, l'emploie assez volontiers comme une injure. Il est certain que le souffle des idées qui depuis 1821 ont agité le pays pendant près d'un demi-siècle y a beaucoup modifié la vie sociale, notamment à la surface. Ce travail a opéré entre les divers élémens de la couche supérieure un rapprochement considérable, avec lequel ont disparu les grandes aspérités de la différence de classe et de condition, naturellement déjà beaucoup moindres chez les méridionaux, en Orient surtout, que dans les pays du nord. Cependant la masse du peuple ne peut arriver à profiter dans une plus large mesure de ces dispositions libérales qu'autant que l'on s'appliquera très sérieusement à lui procurer par l'instruction le moyen de se relever de sa torpeur.

III. — L'ÉGLISE, L'INSTRUCTION PUBLIQUE, LE SYSTÈME MILITAIRE.

Le clergé du pays n'a pas été jusqu'à présent en mesure d'aider beaucoup le gouvernement dans cette tâche. L'église roumaine, qui appartient au rite grec ou oriental, est orthodoxe en ce sens qu'elle marche d'accord pour le dogme, les lois religieuses et le culte avec ses sœurs, mais autocéphale en ce qu'elle s'est rendue indépendante de tout pouvoir extérieur, ne relevant ni du tsar et de son synode, ni même du patriarcat de Constantinople. C'est donc une église toute nationale, et, comme elle est sans prétentions ambitieuses et peu gênante sous d'autres rapports, en fait de mariage par exemple, les Roumains y tiennent beaucoup. Ses chefs sont les deux archevêques métropolitains de Bucharest et d'Iassy, dont le premier est primat de Roumanie, avec six évêques diocésains. Tous

ces prélats sont aussi de droit membres du sénat; puis viennent les archimandrites avec un clergé séculier de près de 9,800 popes, assez généralement mariés, et environ 8,800 moines et religieuses, que renferment encore les couvens non supprimés lors de la sécularisation générale des biens ecclésiastiques. Depuis la sécularisation, l'état, s'étant adjugé les immenses domaines de l'église et des couvens, a dû prendre à sa charge l'entretien du culte ainsi que la dotation du clergé, dont tous les membres, y compris les religieux, sont aujourd'hui directement rétribués par lui.

La plupart des fêtes de l'église roumaine manquent de pompe et d'éclat. Les pâques cependant sont célébrées avec la solennité qu'elles comportent dans la religion grecque. Toute la population, sortant du grand jeûne à la nuit tombante, afflue dans les églises, qui ne désemplissent pas avant une heure très avancée, à laquelle chacun s'en retourne chez lui, un cierge à la main. Le scintillement de toutes ces lumières circulant par milliers dans les rues est très réjouissant pour l'œil et marque le passage de la dévotion à une allégresse générale. Le jeûne grec oblige aussi à des privations plus dures que celles du jeûne catholique, et la grande majorité des Roumains, hommes et femmes, l'observe avec rigidité. Même parmi les plus voltairiens, tels ne manquent pas de se signer à la vue de chaque église et de baiser révérencieusement la main de chaque prélat, qui affectent d'appeler les popes *nos bonzes*. C'est qu'en effet le niveau d'instruction de ces desservans, assez braves gens du reste, mais dont toute la théologie se borne ordinairement à savoir lire les prières et chanter sur le ton nasillard que prescrit leur liturgie, aurait grandement besoin d'être élevé davantage. Les moines sont, sous ce rapport, encore au-dessous des popes, mais leur nombre va chaque jour en diminuant avec les extinctions causées par la mort.

Une question d'un intérêt capital pour ce pays, c'est celle de l'instruction publique et de l'éducation populaire en particulier. Dans les classes supérieures, l'habitude des familles est depuis longtemps de faire instruire les enfans à domicile par des précepteurs ou des gouvernantes venant de France, d'Allemagne ou de Suisse, puis de les envoyer, pour finir leur éducation, à l'étranger, depuis une trentaine d'années surtout à Paris; mais en Moldavie l'incurie pour l'organisation de l'enseignement à l'intérieur était telle, il y a vingt ans, qu'il n'y avait, dans toutes les écoles publiques réunies de la principauté, pas plus de 1,400 élèves des deux sexes. Il n'y existait, en dehors de quelques institutions privées très bien entretenues par les Arméniens, 15 écoles publiques élémentaires que dans les villes; encore celles de trois districts et toutes les campagnes en étaient-elles entièrement dépourvues. L'instruction publique avait été moins

négligée en Valachie, où, à la même époque, presque chaque commune avait son école primaire, et près de 55,000 élèves participaient au bienfait de l'enseignement collectif. Depuis lors le nombre et la fréquentation des écoles primaires ont certainement augmenté en Moldavie, mais non dans une proportion très sensible en Valachie, puisqu'en 1868 il n'y avait dans les Principautés-Unies qu'un peu plus de 72,000 élèves recevant l'enseignement élémentaire, qui comprenait dans les campagnes 1,867 écoles avec moins de 50,000 élèves, dont 183 seulement du sexe féminin, et dans les villes 141 écoles, dont 65 de filles, du même degré, plus 38 institutions privées et 22 établissemens dépendant des cultes étrangers au pays. Ainsi sur 100 familles il n'y avait tout au plus encore dans les villes que 15 et dans les campagnes que 9 enfans allant à l'école. La loi, partant du principe le plus libéral, a déclaré l'instruction publique obligatoire pour les enfans des deux sexes partout où il y aura moyen d'établir des écoles primaires; mais dans cette réserve gît précisément la difficulté principale, car, outre celle d'envoyer des enfans par des chemins impraticables en des lieux souvent fort éloignés de leur demeure, ce qui manque encore presque partout, ce ne sont pas seulement les bâtimens, ce sont surtout les instituteurs, ainsi que les moyens d'en former de capables en nombre suffisant dans les écoles normales. On ne compte encore aujourd'hui dans tout le pays qu'environ 4,000 professeurs et instituteurs primaires, et dans ce nombre les seconds n'entrent que pour un chiffre tout à fait disproportionné même avec les besoins les plus urgens. En présence de ces difficultés, la meilleure solution du problème se trouverait peut-être dans une combinaison qui tendrait à faire marcher de front, le plus rapidement possible, la diffusion de l'enseignement primaire dans toutes les parties du pays avec la réforme de l'éducation du clergé inférieur. En organisant des séminaires qui fussent en même temps de bonnes écoles normales, ne pourrait-on pas mettre les popes qui en sortiraient, et dont on améliorerait la position, en devoir de remplir dans la commune la double fonction de desservant du culte et d'instituteur primaire? Il semble que dans la situation de l'église vis-à-vis de l'état en Roumanie rien ne s'y opposerait.

Il existe aujourd'hui dans le pays pour l'enseignement secondaire, sans compter les pensionnats français et allemands, sept gymnases, dont trois à Bucharest, les autres à Iassy, Craïova, Ploesti et Berlad, puis, pour le haut enseignement, les deux anciennes académies de Bucharest et d'Iassy. Celles-ci, nouvellement érigées en universités, comprennent des facultés de droit, des lettres et des sciences; Bucharest seul possède aussi maintenant une école de médecine et de pharmacie. Viennent ensuite les écoles spé-

ciales : outre l'école militaire, celles des beaux-arts et des arts et métiers à Iassy, une école des beaux-arts et un conservatoire de musique à Bucharest, une école de commerce à Galatz, et l'institut agricole de Panteleimon. Ces divers établissemens, pour lesquels l'état payait 1,260 professeurs et 2,302 maîtres et maîtresses d'école vers 1868, ne sauraient pourtant être très florissans, s'il est vrai que réunis ils ne comptent guère tous ensemble plus de 3,000 élèves. L'instruction publique et le culte figurent sur le dernier budget annuel pour une dépense de 8,330,000 francs.

Bien que l'état ait certainement plus fait pour l'enseignement supérieur que pour l'instruction populaire, hors des villes, le premier laisse également à désirer; nous doutons même un peu que l'on y soit dans une très bonne voie, attendu qu'en Roumanie comme en Hongrie on a cru devoir, pour mieux affermir la nationalité, s'attacher au principe qu'il ne doit y avoir d'enseignement public que dans l'idiome national. Cette mesure va contre son but dans un pays où l'organisation de l'enseignement supérieur est encore très incomplète dans la plupart de ses branches; en excluant des chaires du pays tout étranger auquel l'idiome n'est point familier, elle en éloigne les hommes d'un mérite éprouvé. Or tout le monde sait que les Roumains ont pour apprendre les langues vivantes non-seulement la même facilité que les Slaves, mais mille occasions dans les familles et l'entourage des classes supérieures, ainsi que dans les pensionnats où elles envoient leurs enfans. Aussi l'usage du français et la connaissance de l'allemand sont-ils aujourd'hui plus répandus que jamais. Ni le roumain, ni le magyar, n'ont retiré un profit de leur condition privilégiée, car les langues ne se forment, grandissent et se perfectionnent qu'avec l'esprit même des nations, non pas à l'ombre d'un régime exclusif, mais en raison de la liberté qu'on y laisse au commerce des idées.

Un des besoins les plus pressans, en vue duquel l'école préparatoire de Bucharest a été érigée en faculté de médecine, est celui de l'organisation du service médical. D'après la statistique, il n'y a pas aujourd'hui 500 médecins et chirurgiens (1 pour 10,000 habitans), ni plus d'une centaine de pharmaciens (1 pour 50,000 âmes) dans tout le pays. Encore les médecins ne sont-ils en général que de simples officiers de santé. Dans quelques villes, il est vrai, notamment à Bucharest, on trouve d'excellens médecins; mais les habitans de la campagne, réduits aux consultations sibyllines des bonnes femmes, doivent manquer presque entièrement de secours dans leurs maladies malgré la grande activité que déploie, depuis des années, pour y suppléer, l'infatigable docteur Davila, inspecteur-général du service sanitaire de l'armée.

Si l'organisation de l'enseignement public eût pu être poursuivie

avec plus de vigueur et des vues plus rationnelles et plus pratiques dans le pays même, de manière à éviter que la haute instruction demeure indéfiniment le privilége des jeunes gens qui trouvent les moyens de faire leurs études et de prendre leurs grades au dehors, cela ne nous empêchera pas de reconnaître l'intensité croissante du mouvement intellectuel sous toutes ses faces en Roumanie. Ainsi on y comptait au commencement du règne actuel 27 imprimeries et lithographies, autant de librairies spéciales, et une vingtaine de journaux roumains, outre quelques feuilles allemandes et françaises. Le nombre des livres imprimés en langue roumaine n'était encore que de 6 en 1800 et de 29 en 1830; il s'éleva en 1847 à 109 et en 1864 à 196. Il n'est pas douteux que la progression n'ait été depuis bien plus rapide encore. Toute une littérature nouvelle et une école lyrique qui n'est pas sans mérite viennent de naître; il suffira de citer les noms d'Héliade, de Bolintiniano, et celui d'un poète vivant des plus distingués, M. Basile Alecsandri. Il faut enfin mentionner les travaux de linguistes tels que MM. de Cihac et Hasdeu, les services rendus à l'histoire du pays par M. Cogolnitcheano, qui a recueilli et traduit une partie de ses vieilles chroniques, et par M. Maïoresco, à la connaissance des origines roumaines et de l'archéologie en général par un Transylvain, le professeur Laurian, M. César Bolliac et M. Odobesco. Naturellement ce qui prédomine encore, ce sont les traductions d'auteurs étrangers, au choix desquels ne préside pas toujours l'inspiration la plus heureuse, ni le meilleur discernement, surtout en ce qui concerne les romans et les pièces de théâtre. Le théâtre national est arrivé à se faire, dans la capitale et quelques autres villes, une place à côté de l'opéra italien, qui est en grande faveur. Les opérettes et le vaudeville français sont joués avec un succès marqué. La musique est de tous les arts celui qu'en Roumanie toutes les classes de la population goûtent et protégent le plus, depuis les plaintives mélodies des *lautares* tsiganes jusqu'aux bruyantes harmonies de l'instrumentation plus riche et plus variée des orchestres viennois, qu'on se plaît à faire jouer alternativement. Même la symphonie grave et la musique de chambre ont commencé à s'introduire, pour un public d'élite, dans les concerts de l'Athénée à Bucharest. On y trouve de très bons exécutans.

Il faut enfin dire un mot de la nouvelle organisation militaire. Le prince Charles avait trouvé l'armée dans un délabrement complet et rongée par l'indiscipline; il prit pour tâche de la relever. Le système militaire du pays fut réorganisé par les lois de 1868 et de 1872. Il se compose d'une armée permanente, de l'armée territoriale et de milices. Les gardes civiques des villes ont été dissoutes par le ministère du 11 mars 1871. Le recrutement se fait, avec l'appel de tous les jeunes gens âgés de vingt et un ans, par le ti-

rage au sort; ils sont alors incorporés soit à l'armée permanente, soit à l'armée territoriale, ou réservés pour la milice. La première comprend 8 régimens d'infanterie de ligne, 4 bataillons de chasseurs à pied de nouvelle formation, 2 régimens de cavalerie (*roschiores*) de 4 escadrons chacun, et 2 d'artillerie, soit 12 batteries, 1 compagnie de pontonniers, 1 bataillon du génie, 1 de pompiers, la gendarmerie à pied et à cheval, etc., en totalité environ 20,000 hommes et 3,500 chevaux pour le service actif. Il faut ajouter à cet effectif environ 43,000 hommes et 11,000 chevaux pour l'armée territoriale, dont l'organisation primitive remonte au xve siècle. Ce sont des troupes localisées comprenant 32,000 fantassins dits *dorobanzes*, en 8 régimens, soit 45 bataillons, et 11,000 cavaliers (*calaraches*), aussi en 8 régimens, soit 33 escadrons, plus une batterie d'artillerie sédentaire par district.

Le temps de service dans l'armée territoriale, comme dans l'armée permanente, est de huit ans, dont quatre en service actif pour les fantassins et cinq pour les cavaliers, le surplus dans la réserve. Les hommes de la première, partagés en quatre sections qui se relèvent à tour de rôle, ne servent en temps ordinaire, avec jouissance de leur solde, que pendant une semaine sur quatre. Les dorobanzes font le service de douane et de vigilance à la frontière, où on les appelle *granitchéri*, du mot allemand *graenzer*, et ils marchent au son de la cornemuse, comme les montagnards écossais, ainsi que le service de garde, d'escorte et de gendarmerie à l'intérieur. Ils y sont aidés par les *calaraches*, les cosaques de la Roumanie, montés sur les petits chevaux du pays, qu'ils sont tenus de se procurer à leurs frais. Les hommes qui ont échappé à la conscription, ou sont libérés du service, forment les trois bans de la milice, que l'on exerce régulièrement, et qui peuvent être aussi mis en réquisition jusqu'à une limite d'âge de trente-huit ans.

L'armement de l'armée active a été renouvelé en entier pour les fusils et le matériel d'artillerie conformément aux meilleurs modèles. Les règlemens sont empruntés en partie à la France et à la Belgique, en partie à la Prusse. L'uniforme de l'infanterie est gris, la couleur qui brave le mieux la poussière et la boue, ces deux grands ennemis du soldat en marche dans ces contrées, ainsi que les Russes l'ont maintes fois, dans leur dernière campagne encore, éprouvé. Les troupes sont depuis quelques années concentrées en automne, sous le commandement du prince, pour de grandes manœuvres, auxquelles ont assisté dernièrement des officiers délégués par les grandes puissances militaires et tous les états voisins. De plus la Roumanie entretient, sur le Danube et dans ses ports, une flottille de trois petits vapeurs et six chaloupes canonnières avec 400 hommes d'équipage. Le budget annuel du département de

la guerre a été porté de 14 millions 1/2 à 18 millions 1/4 de francs, représentant le cinquième du total des recettes de 1874.

On voit qu'il ne manque plus à la Roumanie aucun des élémens nécessaires pour constituer un état souverain. Aussi toutes les grandes puissances, presque tous les états secondaires de l'Europe et depuis quelques années même les États-Unis d'Amérique, ont-ils dans le pays des agens politiques et commerciaux à Bucharest, Iassy, Galatz, Braïla et sur d'autres points encore. Leur mission est non pas seulement de protéger les intérêts de leurs nationaux, mais de représenter directement leurs hauts mandataires auprès du prince, de conférer avec son ministère et d'arrêter avec ce dernier le règlement annuel des tarifs et les autres mesures d'intérêt mutuel commandées par les circonstances. Pour les sujets turcs, il n'y a que depuis peu un agent spécial établi à Braïla. Le gouvernement de Bucharest de son côté a, depuis l'union, des agens attitrés à Vienne et à Paris (pour la France et l'Angleterre), comme à Constantinople et à Belgrade, et plus récemment des postes semblables ont été créés à Berlin, à Rome, à Saint-Pétersbourg.

Ce développement d'institutions, d'établissemens et de rapports nouveaux n'est que la conséquence naturelle et normale de l'autonomie intérieure rendue aux deux principautés par le traité de 1856 et l'acte constitutif de 1858. L'usage qu'elles en ont fait, en s'unissant et poursuivant le travail de leur organisation, n'a jamais eu rien de contraire à l'esprit de ces actes, qui ne pouvait avoir en vue, dans le maintien de la suzeraineté ottomane, que la garantie d'un état de paix durable et de bon voisinage entre elles et la Porte. Il est donc regrettable que l'on n'ait pas pris partout, dans la rédaction de ces actes, le soin nécessaire pour prévenir des malentendus et empêcher, dans l'interprétation de la suzeraineté, des contradictions entre la lettre et l'esprit. Ces incertitudes ont permis à la Porte de maintenir ou élever toute sorte de prétentions vaines, chimériques et indifférentes au fond pour ses propres intérêts, mais gênantes et vexatoires pour la Roumanie. On soulève des chicanes de pure forme, des tracasseries toujours renaissantes au sujet de la monnaie de ce pays, du droit de son prince de conférer des décorations, de celui de son gouvernement de signer des conventions et de conclure des traités de commerce internationaux, de certaines compétences de juridiction, bien que l'autonomie d'un pays implique tous ces droits. Pour le monnayage et pour certaines conventions, comme elle en a déjà fait avec la Russie et l'Autriche, la Roumanie a dû passer outre, et pour ce qui concerne la négociation directe d'un nouveau traité de commerce avec l'Autriche, celle-ci a déclaré qu'elle ne tiendrait compte d'aucune opposition de la Porte. Il n'y a donc plus de question sur ce point. Depuis l'entente qui s'est

établie entre les deux cabinets de Saint-Pétersbourg et de Vienne sur l'attitude à prendre vis-à-vis de la Porte et de ses anciennes dépendances, on ne voit pas ce qui pourrait dissuader les autres grandes puissances de se montrer également favorables à l'interprétation rationnelle de l'autonomie roumaine selon l'esprit du traité de 1856. Or avec l'autonomie réelle des principautés, comme il la faut, si l'on désire qu'elles prospèrent au sein de la paix, les seuls avantages que la Porte puisse tirer de sa suzeraineté, c'est le tribut et une garantie pour la sécurité de sa frontière du Danube. Maintenant il est clair que ce dernier but serait encore mieux atteint par une neutralisation pure et simple du nouvel état roumain, et tout aussi peu douteux que la capitalisation du tribut, même à 10 pour 100, serait encore une opération avantageuse au trésor ottoman, vu la nature onéreuse des emprunts auxquels la Porte se voit continuellement obligée dans sa détresse financière. Le vague de la situation actuelle, loin d'écarter les chances de conflit, peut en ramener d'un jour à l'autre et entraîner une conflagration générale en Orient.

IV. — LES RESSOURCES DU SOL, L'AGRICULTURE, L'INDUSTRIE.

La Roumanie est des états naissans de l'Europe orientale le plus homogène, le plus capable de se développer et de prospérer rapidement. L'admirable fécondité de son sol et les avantages de sa situation commerciale, rehaussés par l'affranchissement complet de la navigation du Danube, concourent à cet effet. Non-seulement le Danube, depuis les Portes de Fer jusqu'à la mer, mais aussi la ligne de démarcation qui suit la crête des Carpathes et le Pruth, dans la partie supérieure de son cours, peuvent être considérés comme des frontières naturelles. La vaste plaine qui se déploie au sud et à l'est des montagnes présente en longueur un développement d'environ 600 kilomètres sur une largeur de 100 à 150. Presque entièrement unie et découverte en Valachie, elle est beaucoup plus accidentée en Moldavie. Les Carpathes forment entre l'Austro-Hongrie et la Roumanie un gigantesque rempart, tellement massif et compacte qu'il ne laisse en Valachie pour les communications de frontière qu'un très petit nombre de passages (1).

(1) Les principaux sont en Valachie, vers le Banat, la brèche de Verciorova, près d'Orsova sur le Danube, vers la Transylvanie le passage de Vulcain, dans le haut de la vallée du Jiul, celui de la Tour Rouge dans la direction de Hermannstadt, capitale de la Transylvanie, et celui du Prédial ou de Timesch, sur la route de Bucharest, par Ploesti et la vallée de la Prahova, à Kronstadt, la ville la plus commerçante de la même contrée, — puis en Moldavie, à l'ouest, ceux d'Oituz, de Ghimesch et de Tulgesch, au nord-ouest enfin, vers la Bukovine, celui de Cornu Luntchi et les ouvertures par lesquelles entrent les rivières de Sutchava et du Séreth. La plupart des autres ne sont que d'âpres sentiers presque impraticables.

De la rive gauche ou roumaine du Danube, entièrement plate et plus basse que la rive droite ou bulgare, la plaine remonte par une pente très douce jusqu'au pied des montagnes, dont la première ligne, en grande partie couverte de vignobles, se tient presque généralement à des distances à peu près égales du fleuve. Rien de plus régulier que la disposition de toute cette partie de la vaste chaîne des Carpathes, les cours d'eau qui s'en échappent et vont joindre le Danube suivant généralement la direction du nord au sud avec plus ou moins d'inclinaison vers l'est. En examinant les rapports hydrographiques de la Roumanie, on est frappé de la grande similitude du bassin qu'elle occupe avec celui du Pô : c'est le royaume lombard-vénitien sur une plus grande échelle.

Le Danube, resserré dans le Banat entre deux lignes de montagnes et de rochers, souvent presque perpendiculaires, qui bordent en zigzag un lit hérissé de récifs et d'écueils, dont on voit percer de tous côtés les dentelures écumeuses, offrirait d'abord sans cela l'aspect d'un lac alpestre, plutôt que celui d'un fleuve; mais, après avoir franchi tous les obstacles, il s'élargit beaucoup. Cependant la largeur en est encore très variable à cause du grand nombre d'îles qui le divisent du côté de la Roumanie : elle dépasse en certains endroits 4 et 5 kilomètres avec une profondeur de 6 à 20 mètres. Dans la zone d'inondation du fleuve se trouvent nombre de lacs (*baltas*) très poissonneux. Comme on ne redoute plus les incursions des Turcs, c'est à la crainte des débordemens du Danube qu'il faut attribuer l'état désert d'une grande partie de la rive valaque.

Le delta du Danube se partage entre les trois branches de Kilia, de Sulina et de Saint-George. Le passage de grande communication des ports du fleuve avec la Mer-Noire, c'est le bras du milieu dit de Sulina. La commission européenne du Danube, instituée en 1856, a fait disparaître les ensablemens qui entravaient la navigation, en y faisant exécuter des travaux qui ménagent aux bâtimens de mer une profondeur suffisante jusqu'à son embouchure. Par le traité de Londres du 13 mars 1871, cette commission a été maintenue pour douze années encore, et la neutralité des travaux qu'elle a déjà faits ou dont elle poursuit l'achèvement déclarée permanente. Formant une représentation commune par délégués des sept puissances signataires du traité de Paris, et résidant à Galatz, elle a certains pouvoirs souverains sur tout le delta. Elle y exerce la police, arrête et publie des règlemens, lève des impôts, peut contracter des emprunts et disposer comme elle l'entend de ses ressources pour les travaux qu'elle ordonne.

Parmi les nombreux affluens du Danube, il faut signaler comme les plus importans le Pruth et le Séreth, la rivière de Galatz, en Moldavie, — l'Olt et le Jiul, le plus occidental, en Valachie. Ceux-ci

viennent de la Transylvanie, ceux-là de la Bukovine. L'Olt, impétueux et romantique, sépare la Petite-Valachie de la grande. Le Pruth a une longueur de plus de 400 kilomètres; de petits bateaux à vapeur le remontent jusqu'à Sculéni au nord d'Iassy, des barques jusqu'à la frontière septentrionale. Le Séreth et parmi ses tributaires la Bistritza se prêtent au flottage des bois et de radeaux chargés de céréales. Aucune des autres rivières n'est encore utilisée pour le transport, mais presque toutes pourraient être rendues navigables. Le système fluvial de la Roumanie se trouve complété par une multitude de petits cours d'eau qui s'échappent de toutes les vallées. La violence des eaux lors des crues et les débordemens qui s'ensuivent rendent très difficiles l'établissement et la conservation des ponts, que l'on construit aujourd'hui généralement en fer; aussi le plus souvent est-on encore réduit à passer les rivières à gué. La Roumanie n'en est pas moins, pour la distribution parallèle de ses cours d'eau, un des pays les plus favorisés par la nature, car, pour peu qu'on les reliât entre eux par des tranchées facilement praticables, toute la plaine se trouverait, comme le royaume de Valence et la Lombardie, dotée d'un magnifique système d'irrigation et de canaux. Quant à présent, n'étant pas utilisées, les rivières de la Valachie n'ont encore pour elles que l'attrait d'une beauté sauvage dans leur cours à travers les montagnes. A cet égard, les Carpathes ne le cèdent aux Alpes que par l'absence des glaciers et des lacs.

Le sol de la Roumanie se partage en trois régions. La première, celle des montagnes, est presque exclusivement occupée par les forêts, outre qu'elle offre des ressources minérales considérables; la seconde, celle des coteaux, est caractérisée par la prédominance des vignobles et des vergers, la troisième enfin, celle des vastes plaines qui s'étendent jusqu'au Danube, par la grande culture et les pâturages secs. C'est dans cette dernière région et dans les vallées d'une certaine largeur que domine la terre noire ou grise, humus profond et très perméable de près d'un mètre d'épaisseur, qui ne se retrouve avec cette abondance que dans la Russie méridionale, et à laquelle les contrées qui en sont recouvertes doivent leur fertilité tout exceptionnelle. Il n'y a d'ailleurs en Roumanie que peu de terres d'une stérilité complète; même les terrains sablonneux y contiennent assez de substances organiques pour produire.

Les montagnes offrent de l'argile, de la marne, du sable, du grès, du gypse, toute espèce de pierres, sur la rive droite de l'Olt même une grande variété de marbres, du soufre, des lignites, du sel à profusion. Parmi les métaux, on a constaté en Roumanie l'existence de l'or, notamment dans l'Olt, l'Argisch et leurs affluens, ainsi que celle de l'argent, du mercure et du cuivre, du fer, du plomb, du cobalt et de l'arsenic. Il y a de la houille et du lignite à fleur de terre

dans la vallée du Jiul, le district de Soutchava et celui de la Dembowitza, à Comanesti, dans le district de Bacao, même une houillère que l'on a commencé à exploiter. Malheureusement la difficulté des transports a rendu l'exploitation le plus souvent impossible. Au reste, ce ne sont là que des découvertes du hasard, car il n'a pas encore été fait d'exploration géologique du pays assez complète pour déterminer l'importance réelle de l'ensemble des ressources minérales, encore presque généralement négligées à l'exception du sel gemme, dont le gouvernement s'est réservé le monopole. Les salines de ce pays, exploitées très anciennement déjà, peuvent rivaliser en richesse avec celles de la Galicie. Les mines de sel gemme en plein rapport sont celles d'Okna en Moldavie, de Téléga et de Slanik dans le district de la Prahova, et d'Okna-maré, dans la Petite-Valachie. Quant à l'exploitation du sel marin, l'état, l'ayant trouvée trop dispendieuse, l'a jusqu'à présent laissée aux particuliers. Mentionnons aussi les puits de pétrole, plus ou moins abondans dans tous les districts de montagnes. M. Th. Foucault pense que, si cette exploitation, dont on ne s'est encore occupé que dans la région des salines, recevait tout le développement dont elle est susceptible, la Roumanie pourrait, avec ses sources de pétrole, approvisionner l'Europe entière. Signalons enfin, parmi les produits de la même formation, l'ambre de la vallée de Bucéu, de couleur brune, avec une grande variété de nuances, passant du jaune orange ou rougeâtre au noir, le plus estimé et qui se paie fort cher.

Le climat varie naturellement selon l'altitude et la situation des lieux. Les vallées des Carpathes sont abritées, tandis que rien ne protége la plaine contre les vents froids qui viennent y fondre de l'Oural et des steppes de la Russie, à travers la Bessarabie et la Mer-Noire, et dont l'influence explique la rigueur des hivers sous une latitude aussi méridionale. Les étés au contraire sont chauds et secs. La sécheresse, qui devient funeste à la végétation quand elle se fait sentir dès le mois d'avril et de mai, arrive même quelquefois au point où l'herbe ne pousse plus et les eaux baissent considérablement. Le printemps est précoce, l'automne ordinairement long et beau. Si les pluies de printemps sont favorables à la moisson, celles de septembre et d'octobre ne profitent pas moins aux céréales d'hiver et au regain des pâturages. Les variations de la température, dans le cours de l'année entière, oscillent généralement entre 38 degrés et — 17 degrés du thermomètre centigrade; mais les extrêmes dans les deux sens vont au-delà de ces limites. Les accidens du climat les plus funestes à l'agriculture sont, outre la sécheresse, les froids trop intenses, les inondations, en mars surtout, la grêle et les ouragans. Les chasse-neige aussi ne laissent pas d'être parfois dangereux pour les hommes et les troupeaux. Sans

être précisément insalubre, le climat, dans une partie des plaines, se ressent des exhalaisons de marais et des miasmes du delta danubien, dont l'extension ne rencontre pas d'obstacle avant les Carpathes, et qui sont souvent la cause de fièvres malignes. Même les tremblemens de terre sont fréquens, et les effets en ont été maintes fois très destructifs.

Toutes les productions végétales de la zone tempérée de l'Europe, jusqu'à la latitude la plus méridionale correspondant à celle de la Roumanie, se retrouvent dans cette contrée ou s'y acclimatent sans peine. Il y a surtout, quand les pluies ne manquent pas, abondance de céréales de toute espèce et de fourrages. Malgré la rigueur des hivers, le maïs et la vigne prospèrent au bord des Carpathes, celle-ci sur les coteaux, celui-là dans les terrains frais. Dans aucun pays, le maïs ne pousse avec plus de force et ne donne de plus gros épis. Les graines oléagineuses, le tabac, le chanvre, le houblon, la betterave, le mûrier, viennent également. Des essais ont démontré que même le coton annuel, à moins d'un automne très pluvieux, mûrirait aussi bien qu'en Italie. Le figuier et l'amandier croissent en pleine terre et donnent des fruits, quand ils sont abrités. Cependant la flore de Roumanie n'offre guère d'espèces particulières à cette contrée; mais on y trouve en général toutes les plantes capables de résister au froid, qui atteint 25 degrés dans certains hivers, où les céréales d'automne ne sont préservées de la gelée qu'à la faveur d'une couche de neige. Quant à la vigne, les cultivateurs en étendent les sarmens sur le sol et les recouvrent d'une couche de terre, qu'on laisse jusqu'à ce que le printemps rende à la végétation sa vigueur et ramène les chaleurs de l'été, aussi intenses que celles des pays les plus méridionaux de l'Europe. Le règne animal réunit toutes les espèces communes aux pays d'Occident en fait de bestiaux, gibier, volaille, poisson, etc. Il y a lieu de mentionner en outre, comme particuliers à la Roumanie et en partie même caractéristiques, le buffle, la chèvre noire et le chamois, sur les pics les plus inaccessibles des Carpathes, la fréquence du loup et de l'ours, noir et brun, — l'outarde, qui vit par bandes dans les solitudes du Baragan, et le pélican, dans les îles du Danube, — le coq des bois et la gelinotte, l'aigle et le vautour, ainsi que des nuées de corbeaux et de corneilles, aussi dangereuses pour les semailles que les sauterelles pour les récoltes. Dans le Danube même on trouve le saumon, l'esturgeon, qui donne le caviar, et le délicat sterlet.

D'après les renseignemens officiels publiés en 1868, il y avait alors en Roumanie environ 3,800,000 hectares, c'est-à-dire près du tiers de la superficie totale, de terrains complétement improductifs, 2 millions d'hectares de forêts, 3,850,000 de pâturages et de prés,

2,200,000 de terres labourées, et le reste en vignobles, jardins, potagers et vergers. Avec une pareille surface à cultiver et une population presque aussi nombreuse que celle de la Belgique, mais répandue sur un territoire quadruple, la Roumanie, disposant d'un sol extrêmement fertile, a tout ce qu'il faut pour devenir un des greniers d'abondance de l'Europe. Comme d'ailleurs les intérêts des quatre cinquièmes au moins de la population sont engagés dans l'exploitation de la terre, on peut dire qu'elle est aussi de fait un pays essentiellement agricole. Cependant l'agriculture, malgré d'incontestables progrès, y est encore très arriérée, et la production bien au-dessous de ce qu'elle serait, s'il y avait plus de colons, si les paysans étaient moins ignorans, les rapports agraires plus favorables au développement de l'aisance dans les campagnes, toute l'économie rurale en un mot mieux entendue, et si le pays avait eu plus tôt les facilités de communication dont il commence à jouir. Malgré le soin qu'ont pris les propriétaires les plus éclairés de faire venir des machines et des instrumens aratoires perfectionnés, la charrue romaine, tirée par quatre bœufs, et qui néanmoins effleure à peine le sol, est presque la seule que connaissent les paysans. Jamais la terre ne reçoit d'engrais. Au lieu d'utiliser le fumier des bestiaux, on le jette à la rivière ou au fond de quelque ravin; c'est même une opinion encore assez accréditée qu'il détruit la moisson, et elle est fondée en ce sens que dans des terres aussi grasses le fumier, poussant à la paille, peut étouffer le grain. Les labours profonds, les irrigations, le drainage, sont négligés ou inconnus. A défaut de granges pour mettre les récoltes à couvert, on se borne à les amonceler dans les champs. Le paysan ne sait pas ce que c'est que le fléau à battre; les sabots des chevaux et des bestiaux en tiennent lieu. Chaque récolte est ordinairement suivie de deux années de jachère, et, comme la terre ne manque pas, on n'en cultive que les parties les plus fertiles; les autres servent tout au plus au pacage. Dans les montagnes ainsi que dans une partie de la plaine, le pâturage simple, sans étables ni parcs, domine presque exclusivement.

Le plus grand propriétaire, c'est d'abord l'état lui-même, qui possède en Roumanie d'immenses domaines provenant de la sécularisation des biens des couvens et des églises. Ces domaines présentaient au commencement du règne du prince Charles une superficie totale de 2,670,000 hectares, dont un cinquième en terres labourées, y compris 15,000 hectares de vignobles, près d'un quart en forêts, soit près du tiers de toutes les forêts du pays, et le reste en terres incultes. Or il a été très peu vendu jusqu'à présent de ces propriétés, dont on estimait alors la valeur totale à 370 millions de francs, au taux moyen de 370 francs par hectare pour les terres cultivées et de 74 pour les terres incultes, en ajoutant le prix des

forêts, en partie encore inexploitées. Toutes ces terres étant généralement affermées à très bas prix, le maximum que l'état en ait tiré comme produit annuel a été de 19,796,000 francs (en 1872). En outre il doit y avoir maintenant en Roumanie de 650,000 à 700,000 propriétaires fonciers, dont plus de 600,000 paysans. Ces derniers, ne possédant que des lots de 2 à 5 hectares, c'est-à-dire ensemble tout au plus un sixième du territoire, procèdent de deux classes : de celle des cultivateurs, autrefois appelés *mochéneni* en Valachie et *razechi* en Moldavie, qui étaient déjà petits propriétaires avant la loi rurale de 1864, et des anciens corvéables (*clacachi*), alors au nombre de 415,435. Ces derniers obtinrent par cette mesure, moyennant une indemnité dont les termes courent jusqu'à l'année 1880, la propriété des parcelles dont ils n'avaient auparavant que l'usufruit, pour lequel ils devaient au seigneur la prestation d'un nombre déterminé de journées de travail et la dîme en nature.

La petite propriété, quoique très répandue aujourd'hui même en Roumanie, n'y a pourtant encore, on le voit, qu'une médiocre importance. La moyenne propriété, comprenant les biens de 100 à 250 hectares, est assez répandue et prédomine même dans les districts montagneux. Dans la grande propriété, la contenance ordinaire des domaines est de 1,500 à 2,000 hectares; mais il en est aussi qui embrassent jusqu'à 10,000 et 12,000 hectares appartenant au même particulier. Ainsi la majeure partie du sol est encore le patrimoine des gros propriétaires ou le partage des fermiers du domaine de l'état. Ces rapports agraires, avec la faible densité de la population, imposent naturellement la culture extensive. L'assolement triennal y alterne entre le blé, le maïs et la jachère. Cependant il y a nombre de champs capables de produire la même espèce de grains plusieurs années de suite. Le sol des grands domaines est exploité soit par le propriétaire, soit par des fermiers; celui des propriétés de moindre étendue est souvent cultivé par un métayer, et le maître de la terre se réserve le prélèvement d'un cinquième ou même d'un tiers des produits. L'aristocratie terrienne n'a pas encore pris assez l'habitude de rester dans ses terres, en Valachie du moins; elle aime mieux la résidence de Bucharest, quand elle ne préfère pas, dans la belle saison, les voyages et le séjour à Paris, à Vienne, dans les capitales ou les villes d'eau, parmi lesquelles Carlsbad attire en particulier beaucoup de Roumains. Cet absentisme, outre qu'il entraîne de fortes dépenses, entretient aussi une certaine indifférence pour l'agriculture, bien qu'elle forme l'unique source des revenus de la classe dominante. En Moldavie, il est vrai, la plupart des grands propriétaires, donnant un meilleur exemple, ont depuis longtemps déjà pris le parti de s'établir sur leurs domaines, ce qui avait même contribué à leur faire gagner l'avance

sur la Valachie dans la production et l'exportation des céréales. Ajoutons que la Basse-Moldavie en particulier, c'est-à-dire la partie de cette contrée la plus voisine du Danube, est naturellement une des plus favorables à la production du froment. Dans la Haute-Moldavie, on cultivait plus particulièrement le maïs, dont le grain, d'une couleur foncée, y est de qualité supérieure, et l'on y avait aussi largement introduit la pomme de terre. Les chemins de fer, entre autres grands avantages, auront celui d'équilibrer peu à peu les conditions différentes de l'agriculture dans toutes les parties de la Roumanie; mais partout il y a encore beaucoup à faire pour améliorer la qualité de la production, car les blés roumains ne conviennent pas tous indistinctement aux marchés de France et d'Angleterre, et depuis la guerre de Crimée ils rencontrent dans les blés des États-Unis une vive concurrence, qui a forcé, dans les plaines de la Basse-Valachie principalement, les propriétaires d'adjoindre à la culture des céréales celle du colza. On croit cependant qu'il y aurait moyen de produire en Moldavie, par le choix des semences, du froment égalant celui de l'Ukraine et de la Podolie.

Une condition très défavorable à l'amélioration du sol et des cultures en Roumanie, c'est la prédominance des baux de courte durée, de trois à quatre ans au plus, le plus souvent avec l'intermédiaire de régisseurs ou de fermiers principaux, presque tous grecs. La plupart de ces derniers s'enrichissent vite, spéculent sur les terres et deviennent eux-mêmes acquéreurs de domaines sans morcellement. Ils sont arrivés à former ainsi toute une nouvelle classe de propriétaires de plus en plus influente. Souvent aussi des communes entières de paysans se cotisent pour prendre à ferme des terrains d'une étendue considérable; mais, de même que le petit fermier, n'étant assurées que d'une jouissance de trois ans, elles se gardent bien d'entreprendre des travaux dont elles ne recueilleraient pas les fruits : il est également rare que le paysan économise assez pour acheter des terres. De plus les fermiers se trouvent, vis-à-vis des propriétaires et de leurs fondés de pouvoir, dans une dépendance à laquelle il ne leur est pas facile de se soustraire; aussi la grande propriété seule pouvait-elle songer à introduire dans le pays les méthodes d'exploitation rationnelle et des machines, dont les principales, les batteuses à vapeur, y fonctionnent déjà au nombre de plus de 1,200.

Dans l'exploitation telle que l'entend le paysan roumain, la routine règne encore partout; vingt-quatre jours de travail dans l'année lui suffisent pour assurer sa propre subsistance, ainsi que celle de son bétail en hiver. Vivant presque exclusivement de maïs, les autres récoltes ne l'intéressent que médiocrement. La *mamaliga*, bouillie de maïs semblable à la *polenta* italienne, fait le fond de sa

nourriture. Il consomme en outre des légumes et du mauvais laitage, ne songe, avec l'abstinence commandée pour les cent quatre-vingt-quatorze jours de jeûne de l'année, que rarement à manger de la viande, et ne boit que du moût de vin et de l'eau-de-vie très légère. Un régime alimentaire aussi peu fortifiant n'est guère favorable au développement de la vigueur du corpset de l'esprit. Près de la moitié des terres labourées sont affectées à la culture du maïs, plus du tiers à celle du froment, et plus d'un dixième à celle de l'orge. Le reste est semé ou planté en millet, seigle et avoine, haricots, pois et lentilles, pommes de terre, graines oléagineuses, tabac, chanvre et lin. Le colza est, comme on vient de le voir, une culture nouvelle. La récolte de cette graine, après avoir beaucoup fourni à l'exportation pour l'Angleterre en 1873, a manqué l'année suivante. La betterave est entièrement négligée.

La production moyenne d'un hectare serait, d'après M. Emm. Kretzulesco, pour le blé de 14 à 16 hectolitres, dans les meilleures années de 20 à 22, pour le maïs de 22 à 25 et même jusqu'à 30 hectolitres. C'est la culture des paysans qui, faute de soin, est la moins productive. Les blés durs sont les plus recherchés, comme les plus lourds et les plus farineux. L'orge est en partie employée dans les brasseries du pays ou exportée pour la préparation de malt, en partie aussi donnée comme fourrage avec le millet et l'avoine. Le seigle sert principalement à fabriquer de l'eau-de-vie.

Le tabac roumain ne le cède guère, pour la qualité, au tabac turc ordinaire. Il y avait dans les progrès de cette culture une ressource d'une importance croissante pour l'économie nationale, quand le gouvernement s'est déterminé en 1872, sur l'offre d'une somme annuelle de 8 millions de francs, à concéder le monopole des tabacs à une compagnie, ce qui a entraîné la mise en régie et un contrôle avec des restrictions gênantes pour la culture indigène. Le bon marché des cotonnades anglaises et suisses tend à restreindre également celle du chanvre et du lin, dont l'industrie domestique tisse et confectionne les vêtemens ordinaires des paysans, mais surtout leur habillement d'été, la blouse blanche et la ceinture.

La viticulture au contraire, qui s'étend déjà sur 100,000 hectares environ, et prospère le mieux sur les coteaux bordant les Carpathes, augmente d'année en année. La Roumanie produit surtout d'excellens vins blancs dans le genre du Graves, depuis peu toutefois aussi des vins rouges. Les principaux crus sont en Valachie le Dragaschan et en Moldavie le Kotnar, puis le Déalu-maré et l'Odobesti. Il y a aussi des muscats peu sucrés, mais d'un goût très agréable. La production annuelle est de 800,000 à 900,000 hectolitres: en 1862, année de grande abondance, la récolte s'était même élevée à près de 1,300,000 hectolitres; mais jusqu'à présent un

petit nombre de propriétaires seulement se sont appliqués à traiter ces vins comme il convient, et il ne s'en exporte qu'une très petite quantité. Cependant il n'y a pas à douter qu'avec de bonnes méthodes et du soin l'industrie vinicole ne puisse devenir pour la Roumanie, comme pour la Hongrie, un élément de richesse véritable.

Pour les céréales, l'inégalité des récoltes est bien plus sensible encore par suite de la sécheresse et des autres accidens physiques. Il faut y ajouter de fréquens incendies. Dans aucun pays, il n'y a de tels écarts entre les résultats des bonnes et des mauvaises années, ce qui rend l'agriculture en Roumanie plus aléatoire qu'ailleurs, et pourrait bien, avec l'incertitude que cette circonstance entretient dans les esprits, être aussi pour quelque chose dans certaines dispositions du caractère national, la passion des Roumains pour le jeu et l'aventure. Par une supputation très large, on a cru pouvoir cependant évaluer la production moyenne annuelle du pays en grains à environ 15 millions d'hectolitres pour le blé, 20 millions pour le maïs et 8 millions pour les orges.

La maraîcherie et l'horticulture n'ont encore qu'une très faible importance en Roumanie; autour de Bucharest même, il y a beaucoup de terrains marécageux entièrement négligés, dont le desséchement devrait être ordonné dans l'intérêt de la salubrité publique, et qu'il serait facile de convertir en potagers. Cependant on rencontre, dans la région des collines, des plantations considérables d'arbres fruitiers, de pruniers surtout. C'est sans doute au manque des soins indispensables pour ces cultures, mais surtout d'une fumure et d'une préparation convenables du sol, qu'il faut attribuer la saveur médiocre des légumes et des fruits dans cette contrée. La rareté des jardins, l'absence d'arbres dans les champs et au bord des chemins, comptent pour beaucoup dans l'air de désolation des campagnes d'un pays où il n'y a d'ailleurs que des clôtures de clayonnage, où il n'y a ni bornage, ni cadastre.

En général, le pâturage, comme on l'a vu, l'emporte en Roumanie, pour l'espace, sur la culture des champs; mais il est resté dans un état encore plus barbare, car, si l'on excepte les prairies riveraines des cours d'eau et celles des ramifications les plus basses des montagnes, il ne comprend dans la plaine que des herbages secs promptement jaunis et ternis en été par le soleil et la poussière. Aussi les pâtres roumains conduisent-ils chaque année, du printemps à l'automne, de cette plaine, ainsi que de la Transylvanie, de nombreux troupeaux de bœufs et surtout de moutons dans les pâturages des montagnes, où il ne reste en hiver que les chèvres se nourrissant de bourgeons. Les étables sont presque inconnues dans le pays, et l'on n'enferme pas le bétail, même dans la saison rigoureuse.

La race des chevaux moldaves, célèbre autrefois et très recher-

chée pour les remontes de cavalerie, est en pleine décadence. Ses représentans véritables sont devenus presqu'un mythe, comme les chevaux andalous; on n'en trouve plus, en Moldavie même, que dans les haras de quelques grands propriétaires. Quant aux chevaux valaques, ils sont petits et d'apparence assez chétive, mais néanmoins robustes, très agiles, durs à la fatigue et très sûrs dans la montagne. Rien n'égale la vélocité des attelages valaques, dans lesquels, il est vrai, on met parfois jusqu'à huit et douze chevaux à une voiture sous la conduite de deux postillons ou *souroutchous* en costume bariolé. Rien de plus fantastique que ces équipages, emportés avec la rapidité du vent, et leurs guides, qui ne cessent de pousser des cris sauvages assez semblables à des vagissemens. Un cheval tombe-t-il dans ces courses effrénées, on le laisse étendu sur la route, où il devient bientôt la pâture des corbeaux et des oiseaux de proie.

Les bœufs sont d'une grande utilité non-seulement pour les travaux des champs, mais pour les transports; si on finit par les envoyer à l'abattoir pour la consommation, c'est sans se mettre en peine de les engraisser beaucoup. N'ayant d'ailleurs le plus souvent que des herbes sèches à manger, ils ne peuvent donner que de la mauvaise viande. Les vaches par la même raison ont peu de lait; le beurre du pays est détestable. On s'est donné plus de peine pour améliorer les fromageries. La femelle du buffle, trop coriace pour la boucherie, donne un lait beaucoup plus gras que celui de la vache, en quantité double. Quelque arriérée que soit encore l'élève du bétail en Roumanie, les produits de cette industrie forment l'objet d'un commerce considérable avec l'Autriche. Les plus importans troupeaux de moutons sont ceux des grands propriétaires de Moldavie. Les bêtes sont grandes, mais les toisons très grossières. On envoie chaque année une bonne partie de ces laines en Transylvanie et en Bukovine, d'où elles reviennent manufacturées, à l'état d'étoffes et de feutres; d'autres sortes sont exportées en suint ou lavées à destination de la France surtout. L'amélioration de la race ovine ne manquerait pas d'ajouter à l'importance de ce commerce. C'est en Valachie qu'à l'imitation des Serbes on s'est mis à élever le plus de porcs; la chair de ces animaux est la plus savoureuse du pays; seulement avec le climat elle n'est pas très hygiénique. Pour les basses-cours, l'abondance du maïs serait d'une immense ressource. Comme les mûriers ne manquent pas, la sériciculture peut retrouver des chances de succès. Elle a déjà été pratiquée avec profit, et s'est trouvée un moment très florissante, mais a de plus en plus baissé depuis par suite de la maladie des vers à soie.

On a vu combien la Roumanie est riche en forêts : elles y couvrent un sixième du territoire. Les plus belles sont situées dans les Carpathes, où l'on rencontre encore de véritables forêts vierges, et

dans le voisinage des montagnes. On y trouve d'excellens bois de construction, notamment du chêne et du sapin; mais le défaut de tout aménagement y a conduit à un déplorable gaspillage, et, comme la plupart sont, faute de chemins, difficilement accessibles, on n'a encore que très faiblement tiré parti des ressources qu'elles offrent. Peu de contrées possèdent des forêts de chênes aussi importantes. A côté de cette essence dominante, que l'on rencontre jusqu'à une hauteur de près de 1,100 mètres au-dessus du niveau de la Mer-Noire, les arbres principaux des Carpathes sont le hêtre, le sapin et le pin sauvage jusqu'à la limite extrême de 2,000 mètres, au-delà de laquelle on ne voit plus que des plantes alpines. Dans la plaine croissent surtout l'orme, le frêne et l'érable.

La difficulté d'accès des hautes forêts de montagne est la cause d'un renchérissement des bois qui a permis à la Bukovine d'en importer elle-même en Roumanie de plus en plus par les voies fluviales. En revanche, l'exportation des douves de chêne roumaines, que leur qualité supérieure fait distinguer, a pris un grand essor. Ajoutons que, les ménages ruraux se servant encore presque exclusivement de vases et d'ustensiles en bois, celui-ci trouve aussi un large emploi dans la boissellerie commune, dont s'occupent spécialement les tsiganes.

Les bords et les îles du Danube ne manquent pas non plus de bois. Le défaut d'arbres ne commence à frapper que dans les plaines de la Grande-Valachie. Là il y a des districts où l'on n'en découvre pas un à plusieurs kilomètres de distance. Tel est surtout le Baragan, qui s'étend à l'est de Bucharest jusqu'au Danube. L'aridité de cette steppe vient surtout du manque d'eau; on a pensé y remédier par des puits artésiens, qui ont toutefois jusqu'à présent peu réussi en Roumanie. D'innombrables troupeaux de moutons et de bœufs paissent durant tout l'été dans ces plaines immenses, où l'œil n'aperçoit de tous côtés que des herbes épaisses parcourues par des bandes de vautours, de grues, d'outardes, de cailles et d'autres oiseaux. Pendant l'hiver, on est menacé de grands dangers dans cette vaste solitude, la violence des vents y emportant parfois des troupeaux entiers pour les ensevelir sous les neiges, ou les jeter dans les lacs du canal de Bortcha, à l'est du Baragan.

En Roumanie comme partout, le revenu foncier varie naturellement d'année en année et suivant les localités; il augmente à mesure que l'on approche des ports et des grandes villes. En général il a une tendance constante à monter, et le fait est que la valeur foncière et locative des biens a depuis trente ans pour le moins décuplé dans cette contrée. Si la rente de la terre n'y ressort généralement pas à moins de 10 pour 100 du prix d'achat des domaines,

tandis qu'elle n'est pas de la moitié chez nous, cela s'explique par le taux encore plus élevé de l'intérêt des capitaux mobiliers en Roumanie et dans tout l'Orient, où, ne se débattant guère au-dessous de 12 pour 100, il monte parfois même aux chiffres les plus usuraires. C'est en général aussi par le manque de capitaux que l'on y est arrêté dans l'entreprise des grandes améliorations agricoles. Il en est ainsi pour l'aménagement des forêts et le reboisement, les endiguemens et les desséchemens dans certains districts, l'établissement de canaux d'irrigation et de rigoles, le forage de puits, dans d'autres. Or l'exécution de travaux pareils et la création de prairies artificielles sont des conditions sans lesquelles on entreprendrait vainement l'amélioration générale du bétail, même dans un pays aussi riche en pâturages naturels. Aussi le besoin d'un bon régime hypothécaire et de bonnes institutions de crédit agricole se fait-il vivement sentir. Il est vrai que depuis peu une société nationale de crédit foncier, organisée sur le modèle des établissemens de même nature qui fonctionnent depuis longtemps en Prusse, s'est formée et a commencé ses opérations avec succès. Seulement il est douteux qu'elle ait le pouvoir et les moyens d'attirer de l'étranger assez de capitaux pour se mettre complétement à la hauteur de son rôle.

Ce qui ne fait pas moins défaut que l'argent, c'est l'influence salutaire de l'exemple, la présence de colons plus instruits et plus avancés. A cet égard, les Roumains se méprennent sur leur intérêt véritable. L'aspect séduisant des villages encore aujourd'hui si florissans du voisinage de Kronstadt, en Transylvanie, qui peuvent soutenir la comparaison avec les plus beaux de l'Europe occidentale, ne les a pas tentés. Ils sont restés sous l'impression des vues étroites d'un esprit national trop exclusif qui proteste contre toute immigration de colons étrangers. L'article 3 de la constitution en vigueur dit formellement : « Le territoire de la Roumanie ne peut être colonisé par des populations de race étrangère. » Dans la pratique, il est vrai, l'établissement de coreligionnaires tels que les Bulgares et les Serbes dans les campagnes roumaines est moins entravé. L'application rigoureuse de la loi ne barre le chemin qu'aux colons de race et de religion différentes; mais cela équivaut à l'exclusion des émigrans qui pourraient se rendre le plus utiles à l'agriculture roumaine, des Allemands, des Suisses et des Italiens, le paysan français n'émigrant pas. Cette législation est précisément le contre-pied de celle à laquelle les États-Unis doivent leur merveilleuse prospérité et le rapide accroissement de leur puissance. On a peur en Roumanie d'être inondé et submergé, oubliant que le pays, avec l'extension et l'amélioration de ses cultures, nourrirait aisément le double et même le triple de la population actuelle. Cette crainte est chimérique. Le mouvement d'émi-

gration agricole du continent européen n'a, par le fait, que trop abandonné la direction de l'Orient depuis que l'Amérique et les pays d'outre-mer lui ont ouvert les bras; il faudrait, pour qu'il la reprît, des encouragemens très positifs. Une petite colonie souabe, qui s'était formée, antérieurement à l'interdiction, près de Giurgévo, et que la fabrication du beurre avait rendue assez prospère, fut amenée par les tracasseries des communes environnantes à passer dans la Dobroudja, sur le territoire ottoman, et depuis lors l'immigration de l'Occident en Roumanie a un caractère exclusivement industriel et marchand. Il faut le dire, rien ne menace plus de retarder les progrès de la véritable civilisation sur le Bas-Danube, en Hongrie comme dans les autres pays riverains, que les méfiances exagérées causées par la surexcitation de l'esprit national, qui tend à diviser de plus en plus des races différentes, il est vrai, mais qui vivent côte à côte sur le même sol depuis des siècles. On a donc eu parfaitement raison de dire que, si l'Autriche n'existait pas, il faudrait l'inventer, en la regardant comme le noyau pacifique d'une grande confédération de toutes les petites nationalités de l'Europe orientale.

L'industrie ne joue encore qu'un rôle secondaire dans l'économie nationale de la Roumanie, si l'on excepte l'exploitation des mines de sel gemme, monopole de l'état. Plus du quart des ouvriers qu'il y emploie sont des condamnés. Les travaux se poursuivent aujourd'hui méthodiquement. Le sel le plus blanc et le plus pur est celui de Slanik. On estimait dès avant 1868 à plus de 70,000 tonnes de 1,000 kilogrammes le total de la production annuelle. Une partie est consommée dans le pays, une autre exportée en Turquie et en Serbie. Il en passe aussi par contrebande en Transylvanie et en Bessarabie. On peut fonder en outre sur la richesse des mines qui le fournissent de belles espérances pour l'avenir, au point de vue de la création d'industries accessoires, telles que la fabrication de produits chimiques. Le plus grand obstacle à surmonter pour en tirer davantage, c'est la difficulté du transport sur des chars à bœuf, mode auquel on fera bien, si ce n'est déjà fait, de substituer, dans le fond pierreux des vallées, des convois roulant sur des rails en bois, ou en fer. L'exploitation des sources de pétrole est encore moins développée.

L'industrie manufacturière ne compte qu'un très petit nombre d'établissemens isolés. La petite industrie, comprenant les métiers des villes, est plus répandue et beaucoup plus importante en somme, mais dans les campagnes presque toute domestique. Le paysan construit lui-même sa maison et façonne la plupart des outils et des ustensiles dont il se sert, fabrique des tapis en poil de chèvre en hiver, et tresse des nattes en jonc ainsi que des paniers. Les femmes

filent et tissent, confectionnent les vêtemens pour l'usage de la famille et élèvent des vers à soie. Le seul artisan de profession dans les villages est le maréchal-ferrant. On fait aussi, dans beaucoup de cantons ruraux, de la poterie ordinaire et émaillée, dont les ornemens rappellent souvent les vases étrusques, dans quelques districts, des vases et des poêles de faïence ou de la verrerie commune.

Les moulins à farine, de même que les scieries et la tonnellerie, sont très primitifs; cependant il existe aussi quelques minoteries à vapeur, dont la principale est à Braïla. Dans le plat pays, ainsi que dans la Haute-Moldavie, on fait de l'eau-de-vie avec toutes les espèces de grains autres que le froment, même pour l'exportation; cependant l'eau-de-vie de prunes des montagnes est préférable. Les brasseries allemandes se sont multipliées dans les grandes villes, mais le paysan ne connaît pas encore la bière. La boulangerie et la boucherie laissent plus à désirer. Pour la parure et le luxe au contraire, dans toutes les branches de la confection proprement dite, la chapellerie, l'orfévrerie et la bijouterie, la confiserie, etc., Bucharest offre les mêmes ressources que les autres grandes villes de l'Europe; seulement le travail comme la marchandise s'y paie beaucoup plus cher.

Quant à la tentative d'introduire dans le pays la fabrication du sucre de betterave, pour laquelle il ne conviendrait pas moins que la Hongrie, quiconque n'apporte pas lui-même des capitaux suffisans y échouera toujours, car il est difficile d'en trouver pour des entreprises industrielles à créer dans un milieu où l'intérêt de l'argent est si élevé. Pour fonder en Roumanie de grands établissemens de ce genre, il faut avoir réuni d'avance tous les fonds et moyens d'organisation nécessaires. Cependant toutes les industries qui se rattachent à l'économie rurale ou au bâtiment auraient beaucoup de chance de prospérer dans ce pays, en même temps que, pour celui-ci, l'avantage d'aider à remplir les vides que de mauvaises années laissent parfois dans son commerce d'exportation. On n'oserait en dire autant de la grande industrie manufacturière proprement dite, dont le manque de combustible et de fer, ainsi que la nécessité de faire venir à grands frais de loin les appareils, les machines et même les ouvriers, rendrait la condition très mauvaise pour soutenir la concurrence du dehors. L'heure de ces entreprises ne paraît pas encore venue.

V. — LES CHEMINS DE FER.

De bonnes voies de communication vivifient un pays par le mouvement et l'échange; quand elles sont défectueuses, quelles que

soient d'ailleurs les ressources naturelles et les forces productives, il languit toujours plus ou moins, comme le corps arrêté dans sa croissance par la lenteur de la circulation. C'est ce qu'a longtemps éprouvé la Roumanie. La viabilité y était dans les plus tristes conditions. Avant l'union des principautés et le règne du prince Charles, sous lequel s'est développé le réseau de chemins de fer, il n'y avait guère, dans l'intérieur du pays, de routes commerciales, à l'exception de celles de Bucharest à Giurgévo au sud et à Kronstadt au nord, assez mal entretenues l'une et l'autre, en tout d'abord 700 kilomètres, puis, avec ce qu'y ajoutèrent quelques travaux, tout au plus 1,500 kilomètres de routes carrossables à la rigueur, presque généralement très mauvaises et en partie seulement reliées entre elles. Des milliers de chariots attelés de bœufs, de buffles ou de chevaux offraient, avec les radeaux du Séreth et les barques du Pruth, les seuls moyens de répandre dans la circulation à travers champs, et de diriger sur le Danube, par des chemins souvent impraticables, les produits des salines, des carrières, des forêts et de l'agriculture, moyens lents et dispendieux, qui dérobent aux travaux des champs une multitude d'hommes et d'animaux. On peut juger des anomalies résultant de la difficulté des transports par ce fait que l'on trouva plus économique et moins incommode, lors du pavage de Podo-Mogoschoï, la rue principale de Bucharest, de faire venir les pavés de la Haute-Écosse par mer que d'aller en prendre dans les carrières des Carpathes.

Tout le grand trafic était ainsi attiré vers le Danube. Ce fleuve, qui au sud décrit autour de la contrée un arc immense, est naturellement la plus large voie navigable, et partant la grande artère commerciale de tous les pays qu'il parcourt. Il était, avant les chemins de fer, la seule grande route offerte au commerce de la Roumanie. Cependant la difficulté des arrivages de terre limitait à un certain rayon la sphère de son trafic, et en hiver celui-ci souffre, par suite de l'invasion des brouillards et des frimas, une interruption naturelle. Le Danube n'en a pas moins attiré de tout temps sur ses bords la majeure partie du commerce extérieur des principautés, de même qu'il sert au trafic des ports roumains entre eux et avec la Bulgarie, notamment à l'envoi des céréales et autres produits du pays riverain à Ibraïla et à Galatz, les deux ports jusqu'où remontent les bâtimens de mer, et qui sont ainsi devenus les entrepôts maritimes du pays. Outre ces places, la Roumanie possède encore sur le Danube seize ports moindres, dont les principaux sont, en Valachie, Turnu-Sévérin et Giurgévo, celui de la capitale, et en Moldavie, au-dessous de Galatz, Réni et Ismaïl, ce dernier sur le bras de Kilia.

Il ne faut pas oublier que le Danube est en outre une des princi-

pales voies de transit de notre continent, et, pour les touristes, le plus court et le plus agréable des itinéraires entre l'Occident et l'Orient. Le transport des voyageurs et des marchandises y est opéré en majeure partie par une compagnie autrichienne de navigation à vapeur, qui a son siége à Vienne et ses principaux chantiers de construction au Vieux-Bude, près de Pesth. Cette compagnie a une très forte organisation, reposant sur des avantages naturels qui bravent toute concurrence. Aussi ses nombreux paquebots, pyroscaphes et remorqueurs, avec leurs chalands, desservent-ils, depuis quarante années déjà, le cours de ce fleuve et ses principaux affluens. Leurs voyages s'étendent de la capitale de l'Autriche, à travers la Hongrie, par les grandes stations roumaines intermédiaires de Turnu-Sévérin et de Giurgévo jusqu'à Galatz, et de Basiasch, dans le Banat, ils entretiennent des communications avec toute la Serbie.

Le gouvernement autrichien a depuis longtemps fait sauter les rochers qui formaient les écueils les plus dangereux du passage des Portes de Fer, que des bateaux à vapeur de petites dimensions franchissent aisément, même par les plus basses eaux; mais pour les gros bateaux à forte charge la difficulté subsiste toujours. Entraînant la nécessité de transbordemens, elle entrave surtout les transports des matières lourdes et encombrantes, telles que les houilles du Banat, encore tenues en échec par la concurrence anglaise. Cette difficulté ne pourra être levée qu'au moyen de travaux plus étendus qui exigeraient de grandes dépenses, devant lesquelles on a reculé jusqu'à présent. Il y aurait lieu de même en Roumanie de pourvoir à la construction de magasins d'entrepôt et à l'établissement de bons quais, tant à Galatz et à Braïla qu'à Giurgévo, où il ne serait pas moins urgent de rendre plus de profondeur au port, que le manque d'eau oblige de transférer en partie à Smourda, un peu au-dessous de la ville.

A l'intérieur, les travaux des routes ordinaires n'ont pas été négligés dans les derniers temps. Malgré la mollesse de beaucoup de terrains et la difficulté venant de ce que l'on n'a pas toujours sous la main les matériaux nécessaires pour les consolider, cette branche de la viabilité a presque triplé en étendue depuis 1861; la Roumanie compte aujourd'hui 4,266 kilomètres de chemins, dont 2,045 consistent en routes empierrées et macadamisées, qui joignent entre elles les villes principales et touchent aux points les plus importans de la frontière. Il y a en outre la perspective d'environ 5,000 kilomètres de chaussées et de chemins vicinaux en projet ou même déjà en construction. On ne connaissait que les ponts en bois, fréquemment emportés par la violence des eaux : en 1865, un emprunt de 23 millions, contracté par l'état, fut spécialement affecté à la construction de ponts en fer, dont vingt-quatre sont achevés main-

tenant; mais le progrès le plus important dans la viabilité du pays, dont il est destiné à changer la face, c'est l'établissement d'un réseau de chemins de fer, qui vient d'être achevé et s'étend sur toute la Roumanie.

La construction de ce réseau a été le plus grand souci du prince Charles, comme il est la plus belle création de son règne. L'exécution d'un réseau complet de chemins de fer reliant entre elles toutes les parties de la contrée ne devait pas rencontrer d'obstacles sérieux dans les plaines, tellement unies qu'elle s'y réduit souvent à la pose des rails, sans nécessité de remblais; elle n'exigeait de grands travaux d'art que dans les Carpathes. Malgré les facilités naturelles que procure l'abondance de la pierre et du bois, les chambres auraient voulu s'en tenir d'abord à deux lignes en construction, celle de Giurgévo à Bucharest, à laquelle on travaillait très mollement pour le compte de l'état, et celle d'Itzkani (près de Soutchava) à Roman, avec un embranchement de Pascani à Iassy, continuation du chemin de fer autrichien de Lemberg à Czernowitz, concédée aux entrepreneurs de ce dernier et n'intéressant qu'une moitié de la Moldavie. Toute la Valachie, de sa capitale au Banat d'une part et à Ibraïla de l'autre, ainsi qu'en Moldavie tout l'espace entre Galatz et Roman, offrait une immense lacune. Le docteur Strousberg offrit de la combler. Le prince eut beaucoup de peine à faire adopter une aussi vaste combinaison. La moitié du réseau, comprenant les grandes sections de Roman à Galatz et de Braïla à Bucharest, était à peu près terminée à la fin de 1870; mais alors de graves démêlés avec l'entrepreneur, peu scrupuleux à remplir ses engagemens, amenèrent une interruption des travaux, la résiliation du contrat primitif et de nouveaux arrangemens. La compagnie dite des chemins de fer roumains, reconstituée par actions, délégua toute l'exploitation, ainsi que l'achèvement de la ligne, à la compagnie de chemins de fer franco-autrichienne, qui termina la section de Bucharest à Pitesti vers la fin de 1872 et tout le réseau jusqu'au point extrême de Verciorova, sur la frontière du Banat, à la fin de 1874. Enfin la jonction avec la Russie, par un tronçon d'Iassy au Pruth vers la ligne de Kischenef-Odessa, s'est faite dans le cours de la même année, pour le compte de l'état comme la petite ligne de Bucharest à Giurgévo. La Roumanie possède ainsi dès à présent 1,235 kilomètres de chemins de fer en exploitation.

La jonction du réseau moldo-valaque avec l'Autriche par la Bukovine et la Galicie existant depuis 1871, on peut faire le trajet de Paris à Bucharest en quatre jours et de Vienne en deux jours et demi, quoique par un immense détour. Avec le réseau austro-hongrois, la jonction doit avoir lieu, aux termes d'une convention ratifiée de part et d'autre, pour la Transylvanie dans la direction de

Ploesti à Kronstadt, et pour le Banat dans celle de Verciorova à Témeswar, au moyen de chemins de fer à construire dans un délai de quatre ans.

Dans son vaste parcours, des confins de la Bukovine à ceux du Banat hongrois, la nouvelle artère roumaine forme une ligne brisée qui touche à trois extrémités du pays (1). Divers projets nouveaux s'y rattachent; cependant il manque encore, dans le système des communications établies et des voies concédées, l'élément très important d'une ligne carbonifère, celle du Banat hongrois n'étant pas encore terminée. Or il est un autre projet dont l'exécution comblerait largement cette lacune, réaliserait en outre une quatrième jonction avec le réseau austro-hongrois et rapprocherait de Vienne plus que les trois autres. Nous voulons parler d'un chemin de fer de montagne qui remonterait, dans la Petite-Valachie, le cours de la rivière de Jiul, de Filiasch et Tirgujiul au passage de Vulcain, où il atteindrait la frontière à l'ouest de l'Olt et de Hermannstadt. Là il trouverait à Petrocéni d'inépuisables mines de lignite, déjà largement exploitées, ainsi que le raccordement avec les chemins de fer du sud de la Transylvanie, tant pour se diriger sur Pesth, par la voie la plus courte, celle d'Arad, que pour revenir à Bucharest même par Kronstadt. La concurrence qui en résulterait, pour les charbons du Banat comme pour les houilles anglaises, ne pourrait être que très favorable aux intérêts du pays, au point de vue de l'exploitation des chemins de fer, du développement industriel et de la consommation domestique. Le trajet de la poste de Bucharest à Vienne pourrait sans doute en même temps être réduit à une trentaine d'heures. Seulement la nécessité de grands travaux d'art dans les Carpathes peut rendre la construction de la ligne proposée très dispendieuse.

Dès à présent, les facilités nouvelles procurées par l'extension des chemins de fer pour les voyages en Roumanie ont déterminé des changemens notables dans l'organisation des services et les itinéraires. Ainsi la compagnie autrichienne de navigation à vapeur, dont les paquebots faisaient autrefois le service de poste jusqu'à Galatz, où ils allaient prendre les voyageurs d'Odessa, en a maintenant

(1) Elle se dirige d'abord, du nord au sud, d'Itzkani à Roman, en projetant à l'est deux embranchemens de Véreschti vers Botoschan et de Pascani vers Iassy et le Pruth, puis de Roman à Galatz par Bacao, Adjud et Técutch, d'où part un troisième embranchement de gauche sur Berlad, mais en laissant de côté à droite l'importante ville de Fokschan. Joignant ensuite Ibraïla, où elle passe en Valachie, elle se dirige vers l'ouest, par Bucéu et Ploesti, sur Bucharest, où elle communique avec la ligne de Giurgévo (72 kilomètres), enfin de la capitale, par Pitesti, Slatina, Craïova, Filiasch et Turnu-Sévérin, sur le point extrême, Verciorova. Un embranchement de Périsch sur Tergovist est concédé, et la ligne à construire de Ploesti à Kronstadt promet un chemin de fer de montagne non moins pittoresque peut-être que celui du Soemmering.

limité les voyages accélérés à Roustchouk et à Giurgévo pour l'entretien de ses communications avec Constantinople et Bucharest. Avec l'ouverture des gares de Verciorova et de Turnu-Sévérin, il est probable même qu'elle ne conservera sur le parcours déjà réduit de son service de grande vitesse que les voyageurs de la ligne turque.

Si la jonction des chemins de fer roumains est assurée d'avance avec l'Autriche et la Russie, elle dépend encore, avec la Turquie, de l'établissement d'un pont fixe sur le Danube de Giurgévo à Roustchouk. La réalisation de ce projet, avec la construction du chemin de fer de Ploesti à Kronstadt, paraît de nature à devoir modifier aussi la marche du transit et en ramener une partie du Danube, qu'il suit encore de préférence, à la voie de terre, c'est-à-dire aux chemins de fer hongrois et roumains, ce qui serait très avantageux non-seulement pour la Valachie, mais pour la Transylvanie, qui verrait ainsi la fin de l'isolement commercial dans lequel elle a toujours vécu. Kronstadt et Bucharest se trouveront alors sur la voie la plus directe de l'occident et du centre de l'Europe à Constantinople, puisque de Roustchouk part, comme on sait, le chemin de fer construit par des Anglais qui conduit au port de Varna, sur la Mer-Noire, où les passagers des paquebots du Danube vont s'embarquer pour le Bosphore. Un chemin de fer de la capitale de l'empire ottoman à Andrinople et à Philippople existant déjà, ainsi qu'un embranchement de celui de Roustchouk-Varna sur Schoumla, il ne reste plus qu'à relier cette dernière ville à Andrinople à travers le Balkan, pour compléter la voie ferrée de Bucharest à Constantinople. Il est probable qu'il serait même assez facile d'établir sur le chemin de fer turc d'Andrinople, en suivant le cours de la Maritza, une bifurcation vers le golfe d'Enos, où se jette cette rivière, et dans ce cas s'ouvrirait même, pour les produits des fertiles plaines du Bas-Danube, la perspective d'un écoulement direct vers la Méditerranée, en avant de la Mer-Noire et même de tout le bassin des détroits, avec une économie considérable de temps et peut-être même de frais.

Il est maintenant facile avec les chemins de fer de visiter la capitale, les principales villes et même une grande partie des campagnes de la Roumanie. Le voyage d'Iassy à Bucharest n'est plus, comme il y a quatre ans encore, une odyssée pleine de tribulations et de fatigues; il se fait aussi facilement que celui de Paris à Lyon. La ville de Bucharest occupe, avec ses nombreux *mahalas* ou faubourgs, un très grand espace, beaucoup trop vaste même, qui fait le désespoir de son édilité. Vue de la gare du chemin de fer de Giurgévo, elle emprunte aux coupoles argentées de ses innombrables églises un aspect fort imposant, auquel ne répond que médiocrement l'intérieur. La ville européenne et marchande, formée

de la rue principale où se trouvent le palais du prince, le grand théâtre, et de quelques quartiers adjacens, en constitue la partie animée, constamment parcourue par une multitude de voitures et d'équipages, car le peuple presque seul y sort à pied. Le principal divertissement de chaque jour est le rendez-vous que tous ces équipages se donnent à la chaussée, la promenade principale, où le beau monde a l'habitude de faire *corso* comme en Italie. Toutefois la majeure partie de Bucharest n'est qu'un immense enchevêtrement de rues non encore pavées, remplies de chiens, très boueuses et très tortueuses. C'est, comme on l'a dit avec raison, la ville des contrastes. Cependant l'influence de la civilisation de l'Occident y acquiert un empire de jour en jour plus incontestable, tout en laissant subsister une foule de particularités frappantes et curieuses dans la physionomie semi-orientale de la ville. Le progrès se manifeste sous des formes diverses dans certaines habitudes, les constructions, les boutiques, les hôtelleries. Non-seulement le pavé fait des conquêtes et les rues principales se bordent de trottoirs, mais on a construit deux halles ou marchés couverts, planté un grand boulevard devant le bâtiment de l'université, et fait plusieurs *squares*. L'éclairage au gaz fonctionne depuis quelques années, des Anglais ont organisé un service intérieur de tramways, etc. Il y a en Roumanie une tendance très marquée à la centralisation dont la nouvelle capitale profite largement. Avec la politique, la banque et le mouvement financier s'y concentrent de plus en plus à côté de l'industrie et du commerce de luxe. C'est qu'en effet les grandes familles et les riches propriétaires de la Petite-Valachie et de la Moldavie même que Craïova et Iassy ne retiennent pas vont de préférence établir leurs quartiers d'hiver à Bucharest.

Iassy, sans être une aussi grande ville, a l'avantage d'une situation plus pittoresque. La déchéance de son rang de capitale depuis qu'il n'y a plus de gouvernement distinct en Moldavie lui a naturellement fait perdre de son importance, et le départ de beaucoup de familles s'y trahit par un certain délabrement, sans compter que le désastre du grand incendie de 1822 n'y a jamais été complétement réparé. Il y a lieu d'espérer cependant que sa position commerciale l'en dédommagera, et qu'étape nécessaire entre Odessa, la Bukovine et la Galicie, elle ne manquera pas d'en tirer parti avec l'achèvement de la ligne russe. Il est aussi question d'un projet de l'ingénieur anglais Hartley, de la commission danubienne, tendant à relier Iassy doublement à la Mer-Noire au moyen d'un chemin de fer parallèle au Pruth dont l'exécution est regardée comme très facile.

Galatz et Braïla sont essentiellement des places de commerce, ayant une population très mélangée, la première surtout, et le cachet des ports levantins. Les villes les plus importantes pour le

commerce intérieur, après les deux capitales, sont Craïova, Ploesti, et, pour le nord de la Moldavie, Botoschan. En outre il se tient plusieurs foires annuelles très considérables, comme en juillet celle de Foltitchéni, où l'on trafique aussi avec la Bukovine.

L'établissement des chemins de fer a été accompagné et même précédé en Roumanie d'autres améliorations. Ainsi l'état y a pris à sa charge et complétement réorganisé depuis 1869 le service des postes, dont la partie internationale était restée jusque-là commise aux soins de la poste autrichienne. Aux 220 bureaux actuellement existant de la poste roumaine sont venus se joindre 73 bureaux de dépêches avec 3,420 kilomètres de lignes télégraphiques, et la Roumanie, pour simplifier ses rapports avec l'Europe centrale et les rendre moins dispendieux, a également accédé à l'union postale et télégraphique austro-allemande. Les dépenses dépassant les recettes, le gouvernement, dans la création de ces deux branches, n'a pas reculé devant les sacrifices nécessaires. De 1870 à 1873, le nombre des lettres expédiées par ses bureaux s'est élevé progressivement de 1,840,000 à 3,030,000, celui des dépêches privées dans le service intérieur de moins de 350,000 à 525,000, dans le service international de 73,000 à 94,000, plus dans le transit à 15,000 environ. Il est assez remarquable qu'il s'expédie annuellement par tête en Roumanie onze fois moins de lettres, mais tout autant de dépêches télégraphiques qu'en France, c'est-à-dire 17 par 100 habitans. Il est vrai que la France est aujourd'hui inférieure, pour la circulation de ces dépêches et même pour celle des lettres, à la plupart des autres pays de l'Europe, ce qui devrait donner à réfléchir sur les effets de l'élévation des taxes.

Une réforme non moins importante pour le commerce est celle du système des monnaies, poids et mesures. Il ne circulait autrefois dans les deux principautés que des monnaies étrangères, autrichiennes, turques et russes, sujettes à des variations continuelles, à côté de la vieille piastre (d'environ 37 centimes), l'ancienne monnaie de compte du pays. Depuis 1868, le gouvernement a pris pour base de son système monétaire une nouvelle piastre de 100 *bani*, égale au franc, et fait frapper pour 25 millions de francs de monnaie divisionnaire au titre conventionnel de 865 millièmes. Les poids et mesures usités dans le pays depuis un temps immémorial vont aussi prochainement céder la place au système métrique, déjà adopté par le ministère des travaux publics.

VI. — LE COMMERCE ET LES FINANCES.

L'importance du mouvement commercial se règle naturellement sur le plus ou moins d'abondance des récoltes, qui sont très iné-

gales. Le commerce extérieur de la Roumanie ne saurait encore être qu'un échange de produits agricoles, de céréales principalement et de graines oléagineuses, auxquels vient s'ajouter le sel de l'état, contre des articles de manufacture de toute sorte et des denrées coloniales ou de luxe. Le transit n'est encore qu'à l'état naissant. Dans le cours de la période triennale 1870-1872, les exportations ont varié entre près de 159 et 172 millions 1/2 de francs, les importations entre 72 1/2 et 90. Les maxima appartiennent à l'année 1871. Nous ne répondrions pas cependant de la parfaite exactitude de ces chiffres, les déclarations de valeur pour la perception des droits étant le plus souvent trop basses. Il faut dire toutefois qu'en dehors de la douane les municipalités aussi frappent les marchandises dans les ports roumains de taxes dont le prélèvement a souvent donné lieu à des contestations avec les négocians et consulats étrangers.

Les principaux débouchés de la Roumanie à l'étranger sont, par ordre d'importance, la Turquie, l'Autriche, la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne, l'Italie et la Russie, les principaux pays importateurs l'Autriche d'abord, puis la Grande-Bretagne, la France et l'Allemagne, seulement ensuite la Turquie, la Russie, l'Italie, etc. En 1872, il est sorti de la bouche de Sulina environ 3,720,000 *quarters* de céréales, dont 1,003,300 en froment, 1,071,500 en maïs et 1,247,500 en orge, le reste en seigle, farine, etc. Le *quarter* répond à près de trois hectolitres, et la totalité de ces envois représentait une valeur de 125 à 135 millions de francs. De plus l'Autriche seule avait reçu la même année de la Roumanie pour une trentaine de millions de francs de grains. Les objets secondaires de l'exportation sont, après le colza, le sel, les laines, les bois et les douves, le tabac en feuilles, l'huile et l'eau-de-vie, le bétail, les porcs et les chevaux, les peaux brutes et tannées, le suif et la graisse, les soies de porc, la cire et le goudron, les conserves et viandes salées (pour l'Angleterre, la Turquie et la Hongrie), le pétrole (aussi pour la Turquie comme le sel), de la graine de ver à soie et de la soie grége.

Le commerce avec l'Autriche est le plus important. Il se fait en majeure partie par la frontière de terre ou par le Danube, comme aussi le trafic avec les provinces turques, et représentait dans l'ensemble en 1872 une valeur de 72 millions de francs, dans lesquels ses achats l'emportent de 5 millions 1/2 sur ses envois, ce qui peut faire juger du grand intérêt de l'Autriche à mettre et entretenir sur un bon pied, par des négociations directes, ses rapports d'échange avec l'état voisin. De la Turquie, à laquelle les ports roumains ont envoyé pour plus de 58 millions de francs de produits, ils n'en ont reçu que pour 5 millions. Les échanges avec la Grande-Bretagne d'une quarantaine, et avec la France d'une trentaine de millions, où la Roumanie figure également comme exportant plus

qu'elle n'importe, représentent surtout un commerce maritime, quoique de France il ne vienne par la voie de mer que des denrées coloniales et des vins. Or presque tous les articles manufacturés de l'Europe continentale importés en Roumanie empruntent le territoire austro-hongrois, les plus estimés, ceux de Paris et de Lyon, comme ceux de Vienne et de l'Allemagne. Pour Bucharest et la Valachie, on les remet à Vienne ou à Pesth aux bateaux de la compagnie danubienne, et en hiver aux chemins de fer hongrois qui les portent à Kronstadt, d'où on les réexpédie par le roulage jusqu'à Ploesti, où ils retrouvent le chemin de fer. Les colis qui ont Iassy et la Moldavie pour destination y arrivent en suivant les chemins de fer par Cracovie, Lemberg et Czernowitz. Malheureusement les frais de transport et la commission des intermédiaires y grèvent encore trop fortement les marchandises, ce qui rend la vie à l'européenne très dispendieuse en Roumanie. L'établissement des chemins de fer de Témeswar à Orsova et de Kronstadt à Ploesti ne manquera pas sans doute d'opérer un changement favorable dans ces conditions, et d'élargir ainsi que de faciliter dans le pays le débit des articles de France et d'Europe. Ce serait donc le moment de songer à établir en Roumanie des maisons de commission d'achat et de vente largement et solidement organisées pour l'exportation comme pour l'importation.

Voici pour le moment la participation des divers pays à l'approvisionnement de la Roumanie. La France y envoie la plus grande variété d'articles de luxe et de prix, l'Allemagne, la Suisse et l'Autriche, des lainages et des cotonnades, de la quincaillerie, de la bijouterie, de la parfumerie, des machines, des carrosses, des meubles, des tapis et d'autres articles de Vienne. Les Anglais y apportent surtout des lainages, des fers, de la houille, des denrées coloniales, les Hollandais du sucre et du poisson salé, les Grecs et autres Levantins les oranges, olives et fruits secs. L'importation des tabacs en cigares s'est élevée exceptionnellement en 1872, année de l'introduction du monopole de la régie, à 8 millions 1/2 de francs, en majeure partie de provenance turque. La Russie fournit des cuirs, du thé, des ouvrages en métaux. Si son commerce, dont les opérations consistent principalement en échanges avec les ports de la Bessarabie, est loin d'être aussi développé qu'on pourrait le croire, cela tient à la rigueur de son tarif et aussi à la grande similitude des produits de la Russie méridionale et de la Roumanie.

Le commerce de mer se partage presque tout entier entre Galatz en Moldavie, le port maritime par excellence, de tout temps favorisé par les arrivages du Séreth du côté de l'intérieur, ainsi que par la proximité de l'embouchure du Danube, et le port voisin d'Ibraïla en

Valachie. La somme totale des échanges du premier avec l'étranger, dans laquelle les importations prédominent aujourd'hui, s'est élevée de 27 millions 1/2 de francs en 1853, à 97 en 1871, puis est redescendue l'année suivante à 80 millions. Un accroissement très considérable aussi a été constaté dans le second, qui exporte toutefois beaucoup plus qu'il n'importe directement. Le mouvement de navigation le plus fort est celui d'Ibraïla, le trafic d'escale du fleuve y contribuant plus largement qu'à Galatz; cependant il s'est un peu réduit dans ces deux ports de 1872 à 1873, tandis qu'il va toujours en augmentant dans les échelles supérieures, notamment à Giurgévo et à Turnu-Sévérin, comme plus bas dans le port d'Ismaïl, malgré le désavantage naturel de la situation particulière de ce dernier. Le mouvement général de la navigation des ports roumains du Danube a présenté en 1873 un chiffre de près de 25,800 navires et 3,600,000 tonneaux, entrées et sorties réunies. Les pavillons qui dominent à la passe de Sulina, après celui de la Grande-Bretagne, qui opère à lui seul pour le moins les deux cinquièmes des transports maritimes, sont le grec, l'italien, l'autrichien et le turc. Il n'y vient que rarement des navires à voiles français, et parmi les bâtimens à vapeur autres que les paquebots faisant un service régulier, on n'en a compté la même année, à la sortie du Danube, que 42 appartenant à la France, pour 85 autrichiens et 300 anglais.

Les finances de la Roumanie ne redoutent pas l'examen. Avant l'union, la Valachie avait même dans les caisses publiques une réserve considérable, provenant d'un excédant de recettes, et la Moldavie n'était grevée que d'une dette insignifiante; mais en 1865, sous l'administration du prince Couza, moins économe que son prédécesseur Stirbey, un large déficit apparut, et l'année suivante le prince Charles, à son avénement, trouva le trésor vide. Il est vrai que ce vide s'expliquait en partie par la nécessité de pourvoir à des travaux publics qu'il n'était plus possible d'ajourner, et de faire face à d'autres besoins pressans, nécessité qui avait déjà mis le gouvernement sur la voie des emprunts; mais d'autre part l'état possède dans les immenses domaines qui sont devenus sa propriété un large fonds de garantie et une grande ressource, dont il ne s'agit que d'user habilement. Les ressorts de la fiscalité aussi, à l'égard de certains impôts du moins, sont encore en Roumanie moins tendus que dans la plupart des autres pays.

Dans le budget de 1874, le plus fort du nouvel état jusqu'à présent, la somme des recettes se trouve portée à 91 millions 1/2 de francs, et n'en présente pas moins un déficit de 5,708,000 francs. En comparant le budget de cette année avec celui de 1868, nous voyons que le produit des contributions directes s'est élevé de

17 millions de francs à 29, et celui des contributions indirectes de 15 à plus de 32. Le revenu des domaines a été porté de moins de 16 millions 1/2 à plus de 19; celui des chemins de fer, postes et télégraphes, dont l'exploitation rapporte en partie moins qu'elle ne coûte, est évalué à 3 millions 1/2 en bloc.

Les contributions directes sont, par ordre d'importance des produits, la contribution personnelle, l'impôt foncier, celui des ponts et chaussées, les patentes et les droits de mutation. L'exiguïté relative du produit de l'impôt foncier, qui ne figure même que pour 5,600,000 francs sur le budget de 1872, frappe comme une anomalie dans un pays où la terre constitue presque la seule richesse et où la grande propriété prédomine. Elle étonne même, si l'on tient compte de la difficulté d'arriver, en l'absence de tout cadastre, à une bonne assiette et une juste répartition de cet impôt, dont les cotes doivent nécessairement beaucoup varier, mais qu'il est fortement question d'élever graduellement, ce que l'on a déjà commencé à faire. Par impôt des ponts et chaussées, nous entendons la contribution en argent par laquelle les habitans des villes se libèrent de la part qui leur incombe dans les prestations pour la construction et l'entretien des routes, dont les paysans s'acquittent en général sur réquisition par des services en nature. Les contributions indirectes comprennent aujourd'hui les produits de la douane, des tabacs et du monopole du sel, des impôts sur les boissons et sur les transactions commerciales, des taxes et amendes judiciaires, des passeports, etc. L'impôt du timbre, décrété en 1872, et la mise en régie du tabac ont surtout contribué à l'élévation du produit total des impôts de cette catégorie.

Le besoin d'argent et les difficultés de l'administration des domaines ont déterminé le gouvernement à en mettre en vente, d'année en année, jusqu'à concurrence d'une valeur de 2 millions 1/2 de francs, et il paraît qu'actuellement il en offre même pour 10 millions. Cependant la possession et les revenus des nombreuses et vastes terres encore disponibles constituent une précieuse ressource et lui permettraient même d'influer directement et largement sur les progrès de l'agriculture en favorisant de grandes entreprises de colonisation, s'il n'avait pas les mains liées par le fameux article 3 de la constitution.

Plus de 7 millions 1/2 de francs, qui figurent sur l'état de 1874 à titre de recettes diverses ou extraordinaires et d'avances sur le produit de la vente de domaines, avec près de 17 millions de frais de perception et d'administration du ministère des finances à défalquer également, réduisent à 67 millions de francs le revenu net ordinaire de l'état roumain dans le dernier budget. Près de la moitié de

cette somme est absorbée par le service des intérêts courans et annuités du remboursement de la dette publique. Les dépenses courantes du ministère des travaux publics sont évaluées, pour le même exercice, à 5,100,000 fr., les dépenses extraordinaires à 1 million seulement. Nous avons déjà fait connaître la dotation des autres départemens. Le déficit de près de 6 millions prévu pour cette année porte, conjointement avec une somme de 17 millions en bons du trésor, bénéficiant d'un intérêt de 10 pour 100, qui circulaient au 1er juillet 1874, à environ 23 millions de francs la dette flottante, pour le règlement de laquelle la chambre vient d'autoriser l'émission d'une somme de 29 millions en nouveaux titres de rente. La dette consolidée antérieure comprend l'emprunt Stern et l'emprunt pour la construction de ponts en fer de 1864, celui de 1865 affecté à la construction du chemin de fer de Giurgévo, l'emprunt Oppenheim de 1866, l'émission d'obligations domaniales de 1871 et le petit emprunt fait en 1872 pour le chemin de fer de Iassy à Umghéni. Le premier et le troisième ont été contractés à 7, le deuxième à 9, les trois autres à 8 pour 100. Le capital dû pour les six emprunts réunis, de 159,273,000 francs (valeur nominale), se trouve réduit à moins de 130 millions par l'amortissement partiel. Toute la dette publique de l'état roumain, y compris la dette flottante, n'est ainsi que de 160 millions de francs au plus, à côté d'un gage de plus de 300 millions de francs en terres dans le présent, sans compter la propriété des chemins de fer, réversible à l'expiration des concessions. Dès 1891 toutefois, dernier terme fixé pour le retrait des obligations domaniales, toutes les dettes actuellement existantes seront complétement éteintes. Une grande partie des sommes empruntées à l'étranger ont d'ailleurs été, comme on vient de le voir, dès l'origine spécialement affectées à certains travaux publics. L'emprunt des obligations domaniales au contraire, émises jusqu'à concurrence d'une valeur nominale de 78 millions de francs, et ainsi nommées parce qu'elles sont formellement hypothéquées sur les domaines de l'état, a été entièrement couvert dans le pays même en 1871 et principalement employé à consolider, par un échange de titres, une dette flottante alors très considérable.

Il ne faut pas confondre avec ces obligations d'autres plus anciennes, les obligations rurales, portant un intérêt de 10 pour 100, créées en 1865 pour une somme de 106,300,000 vieilles piastres, afin d'indemniser les propriétaires des lots de terre qu'ils durent céder aux paysans à cette époque. Le règlement, le service des intérêts et le remboursement de cette dette, qui ne grève en rien le budget, le paiement des annuités incombant aux paysans débiteurs, sont confiés à une commission spéciale, indépendante du ministre

des finances. Les tirages annuels l'ont réduite à un solde de 23 millions 1/2 de francs, et elle s'éteindra complétement aussi en 1880.

Cette situation financière, avec un gouvernement stable et ménager des deniers publics, n'a rien d'inquiétant. L'ordre et l'économie peuvent même la rendre excellente. Aussi le pays s'est-il rassuré. Les obligations rurales par exemple, qui en 1865, sous la pression de l'atmosphère orageuse du temps, ne pouvaient s'escompter qu'avec une perte de 50 pour 100, sont aujourd'hui au-dessus du pair, et les obligations domaniales, émises au cours d'environ 75, ont également dépassé le pair en 1874, bien que cette valeur, constituant avec la précédente toute la dette intérieure, ne rapporte plus effectivement ainsi que 8 pour 100. L'émission du nouvel emprunt se fera à 5 pour 100. Jamais en Roumanie le cours de la rente n'a été plus élevé, et il pourra s'élever encore, si l'on prend pour règle la stricte observance de tous les engagemens contractés et pour maxime de ne recourir à de nouveaux emprunts que pour l'exécution de travaux d'utilité publique indispensables ou véritablement productifs.

L'avenir de la Roumanie est surtout dans ces progrès moraux et matériels auxquels il faut tendre, et que l'on arrive à réaliser par une application calme, réfléchie et soutenue. C'est en persistant dans cette voie qu'elle s'assurera le mieux l'appui et les sympathies que lui promet tout raffermissement de la solidarité des intérêts européens. Que son gouvernement termine donc ce qui reste à faire pour couronner l'œuvre des entreprises fécondes dont l'ère a commencé pour le pays avec l'avénement du prince Charles; mais aussi qu'il ne se laisse pas détourner de la poursuite des améliorations non moins désirables dans l'instruction publique, dans la législation, l'administration intérieure et l'organisation judiciaire. Dans l'ordre matériel, de bonnes voies de communication et de transport, un système de canalisation et d'irrigation bien entendu, un régime plus favorable à la colonisation, plus d'aisance et de besoins avec plus d'instruction et de lumières dans la masse du peuple, des établissemens de crédit assez largement pourvus de capitaux pour donner un puissant appui à l'agriculture, à l'élevage du bétail et à l'industrie, voilà ce qui suffirait à ce pays, richement doté par la nature, pour devenir un des plus florissans de l'Europe.

CH. VOGEL.

LA

DERNIÈRE RÉVOLUTION

DE BUENOS-AYRES

Il y a quelques mois, la nouvelle inattendue d'une révolution à Buenos-Ayres s'étendant à toutes les provinces de la république argentine produisait une vive impression sur les esprits les plus habitués aux convulsions politiques dont les rives de la Plata sont si souvent le théâtre. Elle était grave par le nom retentissant de l'homme qui en avait assumé la responsabilité, elle a pris une importance plus grande encore par la rapidité avec laquelle, contre toutes les traditions de ces républiques, elle se terminait. En deux mois en effet, cette révolution qui soulevait l'immense république tout entière, qui mettait en péril le commerce de ces pays et troublait la bourse de Londres, était réduite et désarmée, et cessait de mériter le nom de révolution pour rester ce qu'elle était, une insurrection de mécontens et d'ambitieux inhabiles aux coups d'état. Ces deux mois de guerre civile, les faits qui les ont précédés, la manière dont l'insurrection a été réduite, marquent dans l'histoire de la république argentine, et l'on peut dire même dans celle des républiques hispano-américaines en général, une date mémorable. Ils semblent démontrer que le temps est passé où les révolutions et les guerres civiles américaines s'enchevêtraient sans logique apparente, où une insurrection succédait à une autre, où un groupe de quelques hommes imposait par la force sa volonté jusqu'à ce qu'un autre se présentât pour le même objet.

Macaulay a écrit avec raison qu'une révolution de huit jours dans Londres produirait une commotion dont les effets se ressentiraient pendant un demi-siècle jusque dans les pays les plus reculés. Ce qui était vrai alors pour la ville de Londres l'est aujourd'hui dans

une proportion moindre de tout pays, si petit et si perdu qu'il soit dans un coin du globe. Ses mouvemens politiques, la fièvre qui l'agite, les secousses auxquelles il est sujet, réagissent sur les relations commerciales comme ceux des grandes puissances qui mènent le monde. Au surplus, on ne saurait nier l'intérêt qui s'impose lorsque par dix années de prospérité et de paix intérieure, à peine troublées par une guerre plutôt profitable que nuisible au développement progressif, un pays a pu, comme c'est le cas de la république argentine, attirer à lui un flot considérable d'immigration, entreprendre des travaux publics de tout genre, contracter des emprunts à l'étranger, créer ou appeler à lui des capitaux qui lui ont permis de prendre sa place dans le mouvement économique et financier du siècle. A ces différens points de vue, l'insurrection qui avait éclaté à Buenos-Ayres après une année de luttes électorales mérite toute l'attention non-seulement de ceux dont les intérêts ont été gravement mis en péril, mais de tous ceux qui ont à cœur d'étudier sur le vif le fonctionnement d'institutions et l'application de principes de liberté dans une société nouvelle, sans tradition, sans liens dans le passé, presque sans antécédens historiques. L'intérêt augmente, si l'on remarque que cette insurrection était dirigée par le général don Bartolomé Mitre, à qui appartient la gloire d'avoir, il y a douze ans, constitué l'union républicaine après les luttes qui divisèrent la confédération argentine au sortir des vingt années de despotisme féodal de Juan Manuel Rosas. Un trait caractéristique se trouve encore dans ce fait, que le parti révolutionnaire, par une étrange anomalie, n'était composé que de conservateurs, de propriétaires, de financiers, et réunissait dans son sein la plupart des noms les plus considérables et certainement les deux tiers des capitaux et des fortunes territoriales de la Plata.

Nous voudrions résumer la raison politique de ce soulèvement, dans lequel nous verrions volontiers sinon la dernière des convulsions politiques de la république argentine, du moins l'heureux présage d'une longue période de paix et la fin des révolutions qui ont fait aux républiques sud-américaines une réputation de turbulence, excusable quand il s'agissait de fonder et de constituer subitement la liberté sur les débris des lois espagnoles, mais injustifiable lorsqu'il n'y a plus en jeu que des questions d'ambition personnelle ou d'influence politique.

I.

La république argentine, dont la capitale de fait est Buenos-Ayres, se compose de quatorze provinces inégalement prospères, inéga-

lement peuplées; elle est gouvernée par un président assisté de ses ministres, dépositaire du pouvoir exécutif. Le pouvoir législatif y est exercé par une chambre et un sénat, élus par les quatorze provinces et se réunissant à Buenos-Ayres. En dehors de ces pouvoirs nationaux, chaque province élit un gouverneur, une chambre des députés et un sénat, chacune a son budget particulier et même sa constitution, qui, sans s'éloigner beaucoup de la constitution nationale, peut cependant en différer sur certains points. Le jeu politique de ces institutions est très compliqué. Le remplacement annuel et par tiers des députés et des sénateurs aux assemblées de chaque province et de la nation, l'élection de quatorze gouverneurs tous les trois ans et d'un président tous les six ans mettent en éveil des compétitions nombreuses, soulèvent des jalousies de partis, agitent le pays autour de personnalités souvent mal définies, et font de la politique une préoccupation de tous les instans qui distrait les citoyens de leurs affaires privées, et fait ajourner les progrès industriels et les grands travaux publics.

De toutes ces élections, la plus grave en conséquences est l'élection présidentielle, dont les autres ne sont du reste politiquement que la préparation; mais c'est aussi la plus périlleuse en raison de la complication étrange de ses rouages, qui, amenant pendant une année à chaque trimestre une phase nouvelle, constitue pour le travail, pour la production, une année gaspillée, pour le commerce une année d'inquiétudes journalières, arrête l'essor des capitaux, le mouvement des affaires, et occasionne forcément une crise périodique au sein même de la prospérité.

On aurait pu croire que ces complications inextricables de formes seraient sans danger sérieux, étant donné l'état actuel de la république argentine. Ici, plus que partout ailleurs peut-être, il est possible de dire que la liberté est fondée; pas de désidératum politique qui ne trouve satisfaction dans la nouvelle constitution provinciale de Buenos-Ayres et dans la constitution nationale. Les principes pour lesquels en Europe nous avons combattu pendant des siècles ont été inscrits sans discussion dans ces constitutions, tombées des cieux au milieu d'un peuple assez heureux pour pouvoir tout fonder sur une terre vierge sans être encombré des ruines du passé. Malheureusement, si les questions de principes ne divisent plus personne, l'esprit de réforme, resté sans emploi, a fait place à l'esprit d'ambition. Dans cette société profondément démocratique et aussi profondément républicaine, où l'homme se forme à sa guise, s'instruit comme il peut, n'existe que par son travail personnel, ne compte que sur ses propres ressources, tous par un sentiment d'égalité dangereuse ont une égale ambition, et tous la

même aspiration à dominer et à occuper les postes publics. Chez un peuple où la vie serait remplie par de graves préoccupations, des travaux absorbans, une industrie active et développée, ces défauts de caractère seraient loin d'avoir les mêmes inconvéniens; mais ici la vie est calme et indolente, pour les nationaux surtout. La seule industrie est pour eux l'industrie pastorale; aucune ne laisse l'esprit plus libre, aucune n'exige moins d'effort matériel, aucune ne laisse plus de temps à la rêverie et aux discussions inutiles. Joignez à cela que ces modernes Athéniens ne sont entraînés vers aucune préoccupation d'art, de science, ni même de littérature; il ne leur reste qu'un refuge, la politique. La complication des rouages constitutionnels semble donc imaginée à souhait pour créer une diversion à la monotonie de la vie patriarcale de ce peuple pasteur, et l'on comprend alors aisément pourquoi il a fallu un demi-siècle de luttes et de guerres civiles pour que la république arrivât à élire pour la première fois régulièrement un président. C'est en 1812 que fut proclamée l'indépendance et que fut chassé le vice-roi, ce n'est qu'en 1862 que le général Mitre fut proclamé président de la république par toutes les provinces, réunies pour la première fois dans un sentiment de solidarité.

Le 12 octobre 1868, le président Domingo F. Sarmiento prenait possession à son tour du pouvoir, qui lui était transmis pacifiquement par le général Mitre. La constitution était dès lors consolidée, et le pays, entrant dans une ère nouvelle, recueillait le fruit de ces années de sagesse et de travail, et attirait déjà l'attention des capitaux européens. A vrai dire, après les six années de la présidence du général Mitre et les cinq premières années de celle de M. Sarmiento, on pouvait difficilement décider laquelle de ces deux périodes serait plus profitable à la prospérité et à la grandeur de la république argentine.

Le chemin parcouru depuis la chute de Rosas était considérable. Depuis la fin des guerres où le général Urquiza, luttant pour remplacer Rosas, qu'il avait vaincu, contre le général Mitre, qui représentait l'union de la confédération et la liberté, depuis le jour de l'élévation régulière de Mitre au poste de président de la république, le pays avait toujours marché sans secousse dans une voie de progrès commercial, industriel, financier et même politique. Le développement de l'industrie pastorale, le haut prix de ses produits sur les marchés d'Europe, avaient créé une source de richesse presque incalculable. La guerre du Paraguay, entreprise de concert avec le Brésil, fort critiquable dans son principe, produisait du moins ce résultat important de renverser le dernier tyran féodal des républiques de la Plata, le général Lopez, et faisait du général Mitre

le vrai représentant de la liberté militante en même temps qu'elle amenait à Buenos-Ayres, devenu l'entrepôt de l'armée du Brésil, tout l'or de ce riche empire, constituant ainsi dans cette ville et dans toute la province les premiers élémens d'une prospérité commerciale dont l'essor ne devait pas se ralentir pendant de longues années. Le général Mitre avait donc pu descendre du pouvoir entouré du prestige qui accompagne nécessairement le fondateur des libertés et de la richesse publiques. Son successeur, le docteur Domingo F. Sarmiento, homme d'un âge mûr et d'une longue expérience politique qu'il avait puisée loin de son pays, avait passé les six années de la présidence du général Mitre à Washington, où il représentait la république argentine. Il fut élu pendant son absence, preuve certaine de la pacification des esprits et de l'anéantissement des partis. Le président Sarmiento ne s'embarqua à New-York pour revenir à Buenos-Ayres que lorsque son élection fut devenue un fait accompli. La guerre du Paraguay était considérée comme terminée; il pouvait donc, en prenant possession du pouvoir, songer à faire jouir le pays de tous les bienfaits de la paix, à créer des écoles, des bibliothèques, enrichir les colléges nationaux, entraîner vigoureusement les capitaux dans les fondations agricoles et les entreprises financières ou industrielles, et, le jour où les revenus de l'état le permettraient, subventionner largement les compagnies prêtes à créer des chemins de fer, des télégraphes ou des lignes de bateaux à vapeur.

Le résultat de son activité pacifique ne s'est point fait attendre. Il y a six ans, l'étranger qui arrivait à Buenos-Ayres y ressentait cette impression, qu'il entrait dans un pays pauvre : les élémens de la richesse existaient cependant, mais à l'état latent. La campagne, vaste et fertile, était à peine peuplée, les troupeaux immenses étaient pour ainsi dire sans valeur, les bêtes à cornes valaient 20 francs, les moutons 2 ou 3 francs. La terre n'était pas recherchée, et restait à l'état de mainmorte, partagée entre quelques familles qui la possédaient depuis des siècles. Ces familles elles-mêmes, pour la plupart, vivaient sans aucune notion du bien-être dans l'apathie et l'oisiveté, sans le désir ni même l'idée du luxe, et partant sans le goût du travail, se nourrissant presque exclusivement de viande, sans pain. C'étaient là de médiocres bases pour la vie de progrès à laquelle l'étranger aspirait et dont il allait réaliser le rêve en se multipliant sur cette terre, prête à le recevoir et à l'enrichir. Les six années de la présidence de M. Sarmiento ont vu se produire ce mouvement d'invasion de l'étranger, venant en foule, avec ses capitaux et son activité, réveiller de leur torpeur les héritiers trop sobres et trop peu ambitieux des Indiens et des Espagnols. La

population indigène était assez peu nombreuse pour que quelques milliers d'étrangers constituassent déjà un élément important; aujourd'hui c'est par mille ou deux mille chaque semaine que se comptent les immigrans qui débarquent à Buenos-Ayres. Il est facile dès lors de comprendre quel changement doit apporter dans l'évolution politique de la république argentine cet élément nouveau, encore mal connu, sans homogénéité, réduit à un rôle passif, vrai maître des marchés financiers et commerciaux et sans influence sur la politique. L'occasion ne s'était pas encore présentée avant cette révolution de voir cette masse considérable d'intérêts et d'individualités à la merci d'un orage politique. Tous les esprits étant exclusivement préoccupés des affaires pendant les cinq premières années de la dernière présidence, la politique paraissait être devenue une préoccupation secondaire. A peine un soulèvement de partisans à la suite de l'assassinat du général Urquiza avait-il troublé une province; le progrès général n'en avait pas été atteint.

L'immigration s'était élevée pendant les six premiers mois de 1874 à 35,000 personnes, pour la plupart Italiens et Français. Le pays pour la première fois avait exporté des céréales, les revenus de la douane s'étaient élevés, de 12 millions de piastres en 1868, à 20 millions en 1873. L'importation était de 250 millions par an, l'exportation l'égalait presque. L'instruction s'était développée dans les mêmes proportions : il y avait 20 écoles en 1868, et 1,117 en 1873. Une seule bibliothèque existait en 1852 et 140 en 1873. Des fils télégraphiques unissaient toutes les provinces entre elles et la république avec l'Europe; le nombre des vapeurs réguliers d'outre-mer s'était élevé de 2 à 20 par mois, la consommation du papier d'imprimerie de 12,000 à 200,000 rames, et le nombre des machines en mouvement de 5,500 à 70,000. Ce sont là des résultats qui tiennent du prodige, et l'on pouvait supposer qu'après avoir créé une pareille richesse, avoir préparé le pays par l'école à tous les progrès, on eût détruit tous les germes de discordes, intéressé la population entière à la paix, d'où dépendait la consolidation de cette richesse acquise.

Au milieu de cette prospérité générale, qui semblait bien assise, puisqu'elle avait pour base la plus-value de la terre et l'augmentation rapide de ses produits, la création d'un matériel important, premier pas dans une voie de progrès industriel, où pouvait-on trouver les causes d'une révolution? Y avait-il en jeu des questions de principes qui pussent diviser les esprits, ou s'était-il produit des faits de nature à mettre en péril l'avenir de la liberté? Deux événemens venaient au contraire de donner la preuve récente de l'union la plus parfaite. La république argentine avait consacré ces

dix dernières années à l'établissement de ses diverses constitutions politiques et au travail important de la refonte de ses lois : elle s'était donné un code civil. Au sein de la paix et de la concorde, un homme avait suffi pour mener à bien cette œuvre colossale, le savant juriste Dalmacio Velez-Sarsfield. Seul, il avait résolu les questions d'état civil, de mariage, de succession, de propriété, prenant dans les lois de tous les peuples ce qui lui semblait applicable à la société sud-américaine; aidé surtout de notre législation et de notre jurisprudence française, il avait fait une œuvre d'ensemble, complète et minutieuse, commençant, terminant ce travail, le proposant à l'approbation des pouvoirs législatif et exécutif sans qu'un incident se soit soulevé, sans qu'il ait semblé à personne qu'il pût y avoir là matière à discussion. — Heureux ces peuples neufs et libres puisant à pleines mains dans les trésors de l'industrie universelle, puisant de même dans les lois et les constitutions du vieux monde, et du sang d'autrui se faisant un tempérament puissant! Notre code civil, grande œuvre, fille d'une révolution, sortie de ruines sanglantes, expression dernière de la vitalité des philosophes de la fin du dernier siècle, a non-seulement créé nos mœurs et notre société, il engendre chaque jour des sociétés nouvelles. Le peuple argentin, aussi bien que le Chili, le Pérou et le Brésil, a pris notre code et notre jurisprudence comme base de sa nouvelle législation; mais, pas plus ici que dans ces autres pays, la refonte des lois, qui chez nous a été l'œuvre d'une révolution, ne pouvait en susciter une.

La rédaction et la promulgation de la constitution nationale et de la constitution plus récente encore de la province de Buenos-Ayres se firent ainsi au milieu de la concorde la plus parfaite. Aussi voyait-on approcher sans appréhension grave l'heure de la période préparatoire de l'élection présidentielle. Les étrangers surtout, dont les intérêts sont si étroitement liés à la tranquillité publique, étaient convaincus qu'il n'y avait pas autre chose à prévoir qu'une lutte électorale un peu plus vive peut-être que les précédentes, mais non pas plus dangereuse. Trois candidats entraient alors en ligne. Le seul célèbre et connu de tous, le seul dont le nom ait eu en Europe quelque retentissement, était le général Mitre. L'irritation causée depuis un an à la Plata par les menaces de guerre avec le Brésil faisaient du général Mitre l'homme des circonstances. Si la guerre devenait inévitable, il était plus que tout autre désigné pour prendre le pays sous la sauvegarde de son épée, et l'on savait que tous les généraux de la république accepteraient sans répugnance de combattre sous ses ordres; si elle pouvait être évitée, qui mieux que lui était en mesure de vider les difficultés diplomatiques soulevées

par le Brésil à propos du Paraguay, vaincu en commun? En dehors de son mérite reconnu de diplomate, il pouvait se prévaloir de l'amitié des personnages politiques du Brésil, du souvenir d'une guerre faite sous son commandement, enfin de ses relations personnelles avec l'empereur dom Pedro II.

Le docteur don Adolfo Alsina, fils de l'ex-gouverneur de la province de Buenos-Ayres, lui-même ancien gouverneur de cette province et vice-président sortant de la république, administrateur énergique, mais non encore mis hors de pair comme homme politique dans ces postes secondaires, avait surtout de l'importance en ce qu'il représentait, à proprement parler, le parti des audacieux : prêt à s'emparer du pouvoir et à le garder, entouré d'inconnus avides d'ambition ou de nécessiteux avides d'emplois. Ce parti nouveau n'était pas sympathique aux étrangers; sa vraie tendance est de s'opposer à leur envahissement. Inconnu aux provinces, Alsina leur était naturellement suspect, étant fils de Buenos-Ayres; ici seulement il était connu et pouvait compter sur un certain nombre de partisans, mais surtout sur les voix que pourrait lui conquérir son audace.

Candidat d'une politique moins nettement accentuée, le docteur Nicolas Avellaneda voyait sa candidature silencieusement appuyée à Buenos-Ayres par quelques amis. C'était un provincial, un *arribeño* (1). Né à Tucuman, avocat brillant, homme d'une grande valeur, jeune, entrant en ligne peut-être avant son heure pour ce poste élevé, connu des lettrés, il était presque ignoré de la masse des électeurs de Buenos-Ayres, bien qu'il y eût été ministre à vingt-trois ans et publiciste remarqué à dix-neuf. Son nom avait beaucoup plus de signification dans les provinces, et si à Buenos-Ayres on pouvait aisément compter ses discrets partisans, dont le nombre n'atteignait pas une douzaine, il était l'homme désigné des provinces, l'arme de ceux qui n'ont pas encore accepté la suprématie de Buenos-Ayres; à ce titre il devait triompher, si toutes les raisons qui militaient en faveur du général Mitre s'effaçaient devant la vieille jalousie des *arribeños*.

Dès les premiers jours de la lutte électorale, il fut facile de prévoir que ce candidat tiendrait en échec le général Mitre, fût-il seul, mais qu'en tout cas son triomphe était assuré, étant donnée la division des voix de Buenos-Ayres entre le général Mitre et le docteur Alsina. La lutte fut ardente; cependant au milieu de ces ardeurs mêmes la personnalité de M. Avellaneda sembla disparaître, comme s'il se fût désintéressé d'un combat qui ne pouvait que tourner à son

(1) Nom donné aux habitans des provinces : gens d'en haut (*arriba*).

profit. Les coups de fusil qui interrompirent à plusieurs reprises le vote, les registres supprimés ou faussés, faisaient présager depuis plusieurs mois une issue violente. Les manœuvres dont chaque parti accusait son adversaire et que chacun du reste pratiquait, les menaces qu'ils échangeaient, tenaient le commerce en suspens, interrompaient le travail, arrachaient déjà les gens suspects à leurs retraites pour les jeter sur les routes et même dans les rues de Buenos-Ayres. Le gouvernement du président Sarmiento, qui eût dû rester neutre, était manifestement dévoué au parti du docteur Alsina; malgré tout, ses partisans n'arrivèrent qu'à un résultat qui assurait la défaite du parti mitriste sans établir leur victoire.

Le seul dont le nom sortait de l'urne sans s'y être compromis était don Nicolas Avellaneda; il fut donc proclamé successeur du docteur Sarmiento au fauteuil présidentiel. Cependant M. Avellaneda, après avoir triomphé de ses deux adversaires à tous les degrés et pour ainsi dire sans avoir lutté, ne devait pas se trouver le 12 octobre seul président, et c'est là la cause qui veut être expliquée de la révolution qu'il a eu à combattre.

La lutte électorale était terminée, les électeurs qui allaient proclamer le président étaient nommés, la majorité incontestable appartenait à M. Avellaneda. Le parti du général Mitre, quoique irrité, était prêt à accepter sans murmure la présidence de cet adversaire loyal, et celui-ci le savait : il n'ignorait pas non plus que le parti mitriste était composé de conservateurs, sortes de *tories* républicains, prêts pour la lutte électorale, mais disposés à éviter par tous les moyens une guerre civile, silencieux même devant l'hostilité implacable du parti alsiniste, la partialité des autorités et la complicité des pouvoirs constitués dans le dépouillement du vote. Il savait aussi que le parti alsiniste, n'étant pas composé des mêmes hommes, n'accepterait pas une défaite sans compensations; il crut sage et politique d'aller au-devant du danger, et d'offrir ces compensations à ce parti vaincu avant qu'il ne les exigeât les armes à la main. Peut-être, au moment où il abdiqua ainsi la moitié de l'autorité qui allait lui être conférée, M. Avellaneda se souvenait-il de la mort tragique de son père, dont la tête, fixée au bout d'une lance, fut promenée dans Tucuman par les *mazhorqueros* du dictateur Rosas.

C'était agir dans l'intérêt de la paix publique, mais ces espérances furent déçues. Le parti alsiniste en effet, ayant la volonté de mener sous le nom du futur président le pays au gré de sa politique, livra à M. Avellaneda quelques voix inutiles dont il n'avait que faire, et s'empara sans plus tarder de tous les emplois, de tous les commandemens, puisa dans le trésor les fonds nécessaires à payer les frais de la lutte électorale, et enfin mit le comble à l'irri-

tation des mitristes en excluant des chambres provinciales leurs députés nouvellement élus, et substituant les noms de ses partisans à ceux que le peuple de Buenos-Ayres avait désignés.

Avant ces événemens, malgré leurs paroles de menaces, les mitristes n'avaient certes pas résolu de s'opposer par les armes à la prise de possession de la présidence au 12 octobre; mais, disposés jusque-là à s'enfermer dans les limites d'une opposition parlementaire, ils ne voulurent pas accepter l'exclusion de leurs députés, la falsification des urnes consacrée par les pouvoirs publics. La révolution fut donc préparée de longue main et au grand jour, et, pour avoir éclaté le 24 septembre, elle n'en était pas moins prête depuis plusieurs mois. Le parti révolutionnaire comptait en grand nombre dans ses rangs, en même temps que des généraux, des légistes et des hommes d'état; ils avaient délibéré et décidé que la constitution autorisait à repousser par les armes tout gouvernement de fait, et le gouvernement nouveau se donnait lui-même ce titre inconstitutionnel; il fut donc résolu que le président Sarmiento ne serait pas attaqué, qu'il déposerait le pouvoir en paix, mais que l'on s'opposerait par la force à ce que le pouvoir et le titre de président fussent transmis à son successeur désigné.

Dès lors il s'agissait pour les partisans du général Mitre de coordonner les élémens de la révolution et de montrer quelle était leur importance. Il a fallu la témérité du parti alsiniste pour ne pas vouloir comprendre quel mouvement se préparait, et quelles conséquences graves il allait entraîner pour le crédit et l'avenir du pays, et même pour ne pas s'effrayer du danger qu'il y avait à entrer en lutte avec un ennemi redoutable le jour où, le terrain légal et constitutionnel étant hardiment abandonné, on en viendrait à la lutte à main armée. Le général Mitre, et cela n'était ignoré de personne, pouvait réunir autour de lui tous les généraux de la république disposant de commandemens et en activité de service, et jeter dans la balance le poids de toutes ces épées.

Quelle est en effet la situation de la république au point de vue militaire? Obligée de se garder de tous côtés contre les invasions d'Indiens, la république argentine conserve nécessairement sous les drapeaux un certain nombre de vétérans et quelques généraux ou colonels en activité de service en temps de paix. Les villes voient rarement des troupes, les garnisons n'existent pas, les corps d'armée gardent les frontières. En cas de guerre qui mette en péril le pays, la garde nationale est mobilisée. La seule force armée dont dispose le gouvernement est donc dispersée sur les limites d'un territoire huit fois grand comme la France, et le corps le plus rapproché n'est pas à moins de 75 lieues de la capitale. Le gouvernement néanmoins, pen-

dant la lutte électorale, prévoyant la nécessité d'une concentration, avait depuis un an, sous prétexte de menaces de guerre de la part du Brésil, embauché et conservé à Buenos-Ayres un supplément de troupes et fait des achats d'armes à l'étranger, en un mot s'était entouré d'une apparence de forces sur lesquelles il n'osait guère compter. Le général Mitre de son côté et ses partisans s'étaient depuis longtemps assuré des forces sérieuses, et pouvaient compter sur les troupes dont disposaient les commandans des frontières, le général Rivas, les colonels Borges, Murga et Machado; avec eux lui étaient acquis aussi les Indiens soumis en rapports continuels avec eux, et dont les caciques, saisissant tous les prétextes d'invasions, sont toujours prêts à mettre leur dangereuse amitié au service des partis. Du côté des provinces éloignées, le général Arredondo, alors sans commandement, avait sous la main ses anciennes troupes, et il était de tous le plus hardi, comme le prouve son entrée en campagne, débutant par l'assassinat du général Ivanowsky et la prise des villes de San-Luis et de Cordova. Que pouvait-on espérer de la garde nationale? Mobilisée à la première nouvelle de l'insurrection, elle devait être composée de tous les citoyens sans distinction et par conséquent d'électeurs, et ce n'est peut-être pas sans raison qu'à Buenos-Ayres les mitristes voyaient dans sa mobilisation l'armement maladroit de leurs partisans.

Tels étaient les élémens qui de part et d'autre entrèrent inopinément en lutte le 24 septembre au milieu d'une paix apparente; cependant l'on put voir dès la première heure que les chances avaient tourné, et que la situation du gouvernement de fait, devenu tout à coup par suite de l'insurrection même le gouvernement légal, s'était par cela seul considérablement améliorée.

II.

Le 24 septembre n'avait pas été choisi par les insurgés comme le jour de la revanche du scrutin; mais le gouvernement, ayant en main la preuve des dispositions prises contre lui pour le 12 octobre, se préparait à enlever le lendemain les membres influens du parti mitriste : il ne restait à celui-ci qu'à entrer en lutte ouverte, et par son attitude menaçante en même temps que par une démonstration armée arrêter le coup d'état dont il allait être victime. Le 24, la ville de Buenos-Ayres se réveilla fort troublée; les journaux mitristes lançaient dans leur dernier numéro leur cri de guerre; leurs rédacteurs, suivant leur expression, quittaient la plume pour l'épée, et l'on apprenait que quelques groupes de partisans avaient ici et là enlevé quelques chevaux, tiré quelques coups de feu, oc-

cupé sans coup férir un pacifique village de plaisance à la porte de la ville, et fait assez de bruit pour épouvanter une ville de deux cent mille âmes; quelques heures après, les deux seules canonnières du gouvernement étaient au pouvoir des insurgés.

La vie fut en un instant paralysée dans toutes les parties de la république, d'autant plus que, parmi ceux qui étaient désintéressés de la lutte, chacun attendait en spectateur un dénoûment prochain. Pour la première fois depuis le commencement des guerres civiles, déjà nombreuses dans ce pays, la population de Buenos-Ayres était en majorité étrangère. Cette population ne voyait naturellement dans ce mouvement qu'une perturbation considérable de ses affaires et sa fortune privée en péril; personne ne pouvait supposer que cette masse d'intérêts allait être longtemps compromise par la vaine ambition de quelques hommes. Le lendemain, Buenos-Ayres, qui naturellement devait être le théâtre de l'insurrection, où le sang devait couler dans les rues, était calme et rassurée; on savait déjà que les groupes d'insurgés étaient peu nombreux et plus turbulens qu'inquiétans; la jeunesse mitriste se dissimulait ou s'exilait à Montevideo plutôt que de grossir les rangs de ses coreligionnaires; ceux qui restaient cachaient avec soin leur drapeau. Le mouvement était manqué, et le gouvernement pouvait procéder avec calme à sa propre défense.

On vit dès lors dans cette société profondément et uniquement occupée d'intérêts matériels que la raison du plus fort serait la seule bonne. Le gouvernement, en même temps que son autorité, avait à défendre son crédit en Europe, et ce stimulant fut pour beaucoup dans l'énergie qu'il déploya; l'on peut dire qu'il avait l'œil fixé sur la bourse de Londres plus peut-être que sur les mouvemens de l'ennemi. Son énergie eut pour premier résultat de porter le trouble dans le cœur des indécis en même temps qu'elle empêchait l'entente parmi les groupes de l'insurrection. C'était un spectacle nouveau que celui d'un gouvernement résistant avec vigueur à Buenos-Ayres contre une insurrection de la société même de cette ville, convoquant au cœur du parti révolutionnaire une garde nationale hostile et la faisant à tous risques entrer en campagne; parmi tous ces soldats de rencontre, fort peu étaient décidés à marcher contre l'ennemi nouveau, mais tous, attendant les événemens, étaient prêts à quitter les rangs et à proclamer le général Mitre; pas un cependant n'était disposé à le proclamer seul et sans certitude d'être vigoureusement appuyé.

Chaque jour qui se passa dès lors fut un jour perdu pour l'insurrection et assura davantage la stabilité du nouveau pouvoir. Le 12 octobre était arrivé; c'était la date fatale où pendant un instant

de raison la république se trouvant sans président, un coup de force devait donner un démenti à la proclamation constitutionnelle. Ce jour se passa sans incident d'aucune sorte, et l'artillerie, rangée devant la maison du gouvernement, était une manifestation inutile.

Cependant les mitristes n'étaient pas sans avoir réuni des forces imposantes au loin dans le sud et sur les frontières de la province. Ils occupaient tour à tour les villes les plus importantes de ces régions, changeaient les autorités, tenaient le littoral par les deux ports du Tuyu et de l'Ensenada, où le général Mitre débarquait le 11 octobre, et où se réunissaient les insurgés sous la surveillance et la protection des canonnières. Pendant cette période d'organisation, qui dura autant que la guerre civile, les mitristes paraissaient ne rechercher qu'une grande mobilité; disposant de plus de vingt mille chevaux pour 4,000 ou 5,000 hommes, ils opéraient des déplacemens rapides, et fatiguaient incessamment les troupes du gouvernement, moins bien montées et embarrassées d'infanterie. C'étaient là de beaux mouvemens, une sorte de fantasia militaire dans la pampa, mais ce n'était pas une guerre de circonstance qui pût conduire au but poursuivi au milieu de la sympathie générale : c'était surtout une guerre impolitique dans le cas présent. Les habitans de la campagne, forcément atteints dans leurs propriétés, et dans les villes les élémens étrangers, tenus en suspens, s'étaient bientôt écartés; désireux d'abord de voir triompher promptement l'un des deux partis, ils en arrivaient à souhaiter le succès du gouvernement légal, qui semblait avoir plus de souci des intérêts du pays et joindre la force de résistance à l'esprit de conduite.

Aussi ce fut avec une satisfaction assez générale qu'au bout de deux mois de cette guerre sans incidens et sans bataille on apprit à Buenos-Ayres qu'une partie des troupes mitristes s'étaient rencontrées au loin dans la pampa avec un détachement de troupes du gouvernement légal, et que le sort de l'insurrection allait se décider. On sut bientôt ce qu'avait été cette rencontre. Huit cents hommes des troupes du gouvernement, bien armés de fusils Remington, munis de deux cent mille cartouches, commandés par un simple chef de bataillon, avaient été enveloppés, dans une estancia fortifiée à la manière de ces établissemens d'avant-garde dans le désert, par les cinq mille hommes de la cavalerie de Mitre et une bataille s'était livrée, bataille de quelques heures. La cavalerie de Mitre, mal armée, s'avança à quelques pas de la levée de défense, mit pied à terre, et, renvoyant ses chevaux, tenta une prise d'assaut à la lance et au couteau, préférant cette arme ordinaire du *gaucho* aux armes à feu dont elle était armée; ce fut une sorte d'abordage, et la pampa offre assez de similitude avec la pleine mer pour que

l'illusion fût complète; mais la lutte fut courte, et le remington « fit merveille. » Les soldats, maniant cette arme pour la première fois et contre leurs compatriotes, furent aussi étonnés et attristés que leurs adversaires des effets terribles du tir rapide. Aux premiers coups de feu, le général Borges était tombé à la tête des hommes qu'il commandait; il devait être également regretté des deux partis, et la paix devait être scellée de son sang. Le général Mitre lui-même, au milieu des balles qui frappaient à ses côtés deux de ses aides-de-camp, fit cesser le massacre en arrêtant l'attaque, et, faisant rentrer ses troupes dans le rang, hissa le drapeau parlementaire. Assiégeant et non vaincu, ayant les vastes solitudes de la pampa libres devant lui pour se retirer et y refaire son armée, il aima mieux traiter dans cette situation honorable que de continuer au profit de son ambition et de ses partisans une guerre meurtrière. C'était pour lui une fin douloureuse et non sans humiliation, mais c'était du moins l'acte d'un patriote et d'un homme de bien égaré par les clameurs de ses partisans.

La capitulation fut signée, elle permettait aux partisans de rentrer dans leurs foyers sous la protection d'une amnistie générale. Mitre seul et les chefs de corps qui l'accompagnaient s'excluaient volontairement de ces avantages et exigeaient des juges, créant ainsi au gouvernement vainqueur une situation tout aussi épineuse que celle que lui avait faite la lutte à main armée.

Les guerres civiles de la Plata ont eu rarement d'histoire plus longue que celle de 1874; on y rencontre d'ordinaire peu d'événemens, perdus dans une longue période de temps. Ce sont le plus souvent de grandes démonstrations de cavalerie dans un pays immense, par conséquent sans résultat, ou des siéges interminables qui durent douze ans comme celui de Montevideo, ou neuf ans comme celui de Buenos-Ayres. L'histoire de cette dernière guerre civile diffère des autres en ce que, si elle tient en quelques mots, elle est aussi renfermée dans un espace de quelques jours. L'auteur de cette transformation est sans contredit l'étranger : il n'a pas de place dans le fonctionnement politique, mais son influence est partout. C'est lui qui a créé des besoins inconnus de luxe, de progrès et d'industrie; c'est lui qui a déterminé la mobilisation des capitaux et les a attirés dans ses entreprises, où il apporte presque seul son travail et son activité; c'est lui, simple ouvrier ou riche négociant, qui personnifie le crédit européen et la production. La constitution lui concède tous les droits civils et municipaux; électeur municipal inscrit aujourd'hui, il peut être demain maire de la ville de Buenos-Ayres aussi bien que d'un municipe inconnu, mais elle lui interdit de se mêler de politique, et il l'a en horreur.

Ces personnages s'agitant pour des questions obscures qui ne sauraient l'atteindre lui semblent autant d'ennemis de son activité lucrative; il produit, et tout trouble politique compromet sa production. Si la politique est un mal local dont souffrent plus ou moins tous les peuples, l'ambition politique est un mal pire encore dont les hommes ne consentent pas aisément à subir les atteintes funestes hors de chez eux. Il s'ensuit que l'étranger est aujourd'hui l'obstacle à des révolutions nouvelles, et par lui ces républiques sud-américaines seront sauvées de ces luttes incessantes, devenues aussi illogiques qu'inopportunes.

Cependant il serait injuste de penser que les révolutions, aujourd'hui nuisibles au progrès de ces républiques, l'aient toujours été. L'Europe s'est longtemps fatiguée d'entendre parler des révolutions du Sud-Amérique, et confondant entre elles toutes ces républiques, sans avoir même une idée exacte de leur géographie, elle pourrait moins encore comprendre leurs mouvemens et leurs soubresauts politiques. Pour s'en faire une idée exacte, il faut se reporter à la manière brusque dont toutes ces républiques ont eu à se fonder, à se constituer, quelle a été leur éducation politique première. Il faut se rendre compte de leur jeunesse; aucune d'elles n'a atteint l'âge mûr des peuples, la plus ancienne a soixante années à peine, et presque toutes sont déjà guéries de leurs défauts de jeunesse. En 1812, l'indépendance subitement proclamée de ces républiques, qui profitent de la complication des affaires d'Espagne et de la guerre entreprise par Napoléon, créait des citoyens libres, mais sans aucune notion de science politique, embarrassés encore au milieu du réseau inextricable de la législation et des coutumes de la vieille Espagne coloniale. Pas d'hommes d'état; quelques grands hommes comme Bolivar, San-Martin ou Rivadavia étaient des exceptions et ne suffisaient pas à former un peuple, une législation et une société nouvelle. Prompts à repousser les hommes qui avaient participé au gouvernement de l'orgueilleuse et inhabile Espagne, ils n'étaient pas en mesure de les remplacer; leur audace n'allait pas même jusqu'à jeter au feu constitutions et lois espagnoles, ils se proclamaient en république indépendante, mais sans bien comprendre la portée du mot république et les conséquences légales de l'indépendance.

Cette situation se prolongea pendant une première période de vingt ans, et devait aboutir, par des bonds successifs, des essais de république, des tentatives de restauration monarchique qui conduisirent Rivadavia lui-même en Espagne pour y chercher un roi introuvable, à une dictature quelconque. Le pays ne pouvait pas en rencontrer de pire que celle de Rosas; mais ces vingt années de des-

potisme féodal mêlé de grandeur et de ridicule eurent du moins pour résultat de fonder la république dans la Plata en faisant comprendre à tous le prix de la liberté. Le renversement de Rosas fut le commencement d'une ère nouvelle où les esprits se disciplinèrent, et pendant les dix ans de discorde et de guerre civile qui suivirent sa dictature les esprits étaient déjà d'accord sur les questions de liberté; il n'y avait en jeu qu'une question d'influence de province et de préséance dans la république confédérée. Cette dernière querelle elle-même a été résolue et vidée, et la république est certainement sortie plus grande et plus prospère de cette longue période révolutionnaire : on a vu une dernière fois que les révolutions sont pour ces peuples jeunes l'école où ils mûrissent vite et se constituent vigoureusement. La république argentine prouve par son histoire cette vérité, mais elle ne la prouve pas seule. Le Brésil et le Paraguay, ses voisins les plus proches, affirment la même proposition par les faits contraires de leur histoire. Ces deux peuples n'ont pas connu ces périodes agitées, et n'ont que rarement été troublés par des soulèvemens passagers; l'un et l'autre ne sont pas arrivés à dire le dernier mot de leurs convulsions politiques. Le Paraguay, écrasé par le despotisme de Francia et des Lopez, auquel l'avait préparé l'éducation monacale des jésuites, n'a pas connu les révolutions et s'est atrophié. Plus prospère au début qu'aucune autre colonie espagnole, favorisé plus que tout autre de la nature, desservi par un fleuve gigantesque, route qui marche pendant huit cents lieues jusqu'à la mer, le Paraguay a vu sa population s'abâtardir et s'annihiler jusqu'à s'immoler pour l'ambition et par l'ordre d'un tyran oriental. Le Brésil, lui, s'est constitué en gouvernement monarchique après la déclaration d'indépendance en 1825, il a confié ses destinées à une dynastie et son avenir aux garanties d'une charte constitutionnelle. Les deux hommes qui jusqu'ici l'ont gouverné, dom Pedro Ier et dom Pedro II, ont été par un hasard heureux deux hommes d'un rare mérite et d'une grande modération; jamais sous ces deux règnes le pays n'a été troublé, mais par contre, avec une situation géographique et hydrographique meilleure que celle de tout autre pays, même de l'Amérique du Nord, le Brésil n'est pas dans une voie de progrès, et depuis plus de vingt années il tend chaque jour à prendre rang derrière les républiques du sud; les économistes et les publicistes indigènes le déplorent ouvertement. Il n'y eut jamais d'autre cause aux menaces de guerre hautement proférées à Rio-Janeiro dans les dernières années. Le mal, chaque jour plus profond, n'existerait pas, si l'éducation politique du Brésil s'était faite au milieu des luttes de chaque jour; il lui faudra de longs combats pour sortir de l'impasse créée

par son organisation économique. Cette situation tient dans un mot : le travail y est déshonoré par l'esclavage. Ce fléau qui chasse l'immigrant, le Brésil l'eût détruit comme firent les républiques du sud, s'il eût eu une jeunesse plus agitée; les palliatifs qu'il a apportés à son mal, cherchant à ménager l'opinion publique étrangère et ses intérêts, n'en ont en rien atténué la gravité.

C'est donc une opinion fort admissible que les révolutions et les turbulences continuelles de l'Amérique du Sud ont été profitables à son éducation politique et à son développement économique; mais aujourd'hui cette période d'essai est fermée, les questions de principes sont toutes résolues, et pour la république argentine, si sa constitution est imparfaite, le pouvoir législatif a la faculté de la modifier. On peut dire que de ce côté toute crainte a disparu. Il n'est pas jusqu'aux vieilles querelles de personnes et jusqu'aux ambitions remuantes qui n'aient reçu dans cette dernière guerre une terrible et salutaire leçon. Il est aujourd'hui prouvé que, même dans la pampa, les révolutions ne sont pas invincibles, et que des villes de l'importance de Buenos-Ayres ne sont plus à la merci d'une simple ambition, quelque justifiée qu'elle soit par le caractère des personnages; il est démontré aussi que les nationaux les plus influens sont chaque jour plus absorbés et plus noyés au milieu de ce flot toujours croissant de population étrangère.

Cette guerre civile sera sans doute pour longtemps la dernière dans la république argentine; si même celle-ci a pu mûrir et éclater, cela tient peut-être plus qu'on ne veut l'avouer au malaise général et à l'état de crise commerciale et financière que traversait depuis un an la population de Buenos-Ayres. Le développement excessif des entreprises et des spéculations, résultat naturel d'une longue période de prospérité, avait entraîné la plupart des nationaux dans des engagemens au-dessus des forces même des plus puissans, de ceux dont la fortune et le crédit étaient le mieux assis. Cette crise atteignait également les deux partis, et il fallait sortir de cette situation insoutenable : une guerre, même une guerre civile, paraissait à tous une issue, ni pire ni meilleure que toute autre. Étrange égarement! ce remède empirique n'a sauvé personne, et au contraire a produit dans toutes les fortunes de la Plata un nivellement néfaste, ruinant les situations embarrassées, ébranlant les situations les mieux assises. Ce résultat terrible de la révolution, sensible ici plus que partout ailleurs où les préoccupations d'affaires dominent tous les esprits, éloignera mieux encore que le raisonnement et la sagesse politique les révolutions sans fondement et sans but, fléau du continent sud-américain.

ÉMILE DAIREAU

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mars 1875.

Allons, la politique du temps est un peu comme la vieille justice, elle marche d'un pied boiteux, mais elle arrive, et c'est l'affaire importante. Les lois constitutionnelles ont eu à passer par bien des épreuves, elles ont été bien des fois remaniées, raturées ou ajournées; elles ont fini par avoir raison de tout, des résistances, des hésitations et des subterfuges. Elles existent aujourd'hui, elles sont arrivées au terme, si bien qu'il ne faudrait rien moins qu'une révolution pour les abroger. Le ministère qui vient de naître, qui a reçu le baptême officiel le 11 mars, n'est point venu au monde sans effort et sans peine. Pendant dix jours, on a pu suivre le cours troublé de ces négociations tour à tour nouées, abandonnées ou reprises. On a vu M. Buffet allant chez M. le président de la république, M. Dufaure allant chez M. Buffet, M. le maréchal de Mac-Mahon venant à Paris et retournant à Versailles, les groupes parlementaires délibérant dans une attente curieuse et excitée. Ce qui semblait fait le soir se trouvait défait le lendemain matin, c'était à recommencer. Et, somme toute, le ministère nouveau, lui aussi, a fini par sortir du chaos, par se débrouiller. Il existe comme les lois constitutionnelles, après avoir eu, comme elles, un enfantement laborieux.

C'est pour le moment, à ce qu'il paraît, la condition des meilleures choses de ne pas réussir du premier coup. Est-ce que les difficultés sont dans la situation elle-même? Non, tout serait au contraire simple et facile, si on le voulait; mais depuis deux ou trois ans on s'est si bien accoutumé à faire de la politique d'illusion et de passion, de défiance et de subtilité, qu'il n'y a plus moyen de se reconnaître, qu'une crise ministérielle devient aussitôt une mêlée indéfinissable et confuse. La difficulté est d'arriver à un résultat dans le tourbillon des coteries, de concilier les intérêts, les arrière-pensées et les prétentions qui s'agitent, les impatiences et les résistances, les nécessités d'une situation nouvelle

et les habitudes de M. le président de la république lui-même, un peu étonné peut-être de se voir dans tous ces imbroglios qui se nouent ou se dénouent autour de lui. On se perd dans toute sorte de complications où les combinaisons les plus naturelles risquent de s'amoindrir même quand elles réussissent. Et puis, s'il faut tout dire, l'esprit qui règne à Versailles ne simplifie pas les difficultés. Versailles est un peu la capitale du commérage politique. Depuis deux semaines, dans l'aimable et paisible résidence, on a mis en circulation assez de faux bruits, assez de commentaires de fantaisie, pour rendre tout impossible, pour mettre en guerre les hommes employés ou appelés à réorganiser un gouvernement. Les imaginations excitées ont travaillé à l'aise, et c'est ainsi qu'il a fallu plus de dix jours pour faire péniblement ce qui aurait pu être fait en quelques heures au début, pour revenir, à travers toute sorte de détours, à un ministère qui en définitive reste constitué à peu près tel qu'il avait été conçu et proposé dès le premier jour.

La crise est donc terminée : le ministère existe, il s'est dégagé de toutes les complications intimes, il a passé avant de naître par des péripéties presque émouvantes, et il a triomphé de tout parce qu'il était, à vrai dire, le seul ministère possible, parce qu'il répond à une situation qui n'est point elle-même des plus simples. Quelle était en effet cette situation au moment où la question ministérielle s'est élevée? Un changement grave, décisif, venait de s'accomplir par un acte souverain de l'assemblée de Versailles. L'organisation des pouvoirs publics si souvent réclamée, si longtemps mise en doute, était désormais votée. Elle créait des conditions nouvelles, une sorte d'ordre nouveau, où la majorité qui venait de s'attester devait avoir sa part d'action légitime, comme elle avait eu sa part dans le succès des lois constitutionnelles; mais il y avait à tenir compte de tout un ensemble de choses. Depuis le jour où M. Thiers, avec une clairvoyance, avec une supériorité de raison que les événemens ont justifiée et que les partis oublient trop aisément aujourd'hui, proposait ce qui s'accomplit précisément à l'heure où nous sommes, il est bien clair que tout a marché. La présidence de M. le maréchal de Mac-Mahon, instituée pour sept ans, a été le préliminaire et est devenue un élément de l'organisation constitutionnelle; elle est restée dans cette organisation telle qu'elle est avec ses engagemens d'origine, avec son caractère et ses inclinations évidentes. En devenant le président d'une république définitive, M. le maréchal de Mac-Mahon n'entendait point sûrement se désavouer lui-même et cesser d'être le représentant, le mandataire de la politique conservatrice pour la défense de laquelle il avait été élevé au pouvoir. Ce n'était ni dans la pensée du maréchal ni dans son rôle, ni même dans l'intérêt du pays.

Ce qui venait de se réaliser n'avait rien d'une révolution, c'était une évolution dans la politique intérieure de la France, un progrès vers la

fixité, une halte dans la république délibérée, acceptée et régularisée. Que restait-il dès lors à faire? C'était indiqué par les circonstances, par la nature et la marche des choses. Le ministère qui allait se former ne pouvait être que l'expression vivante d'un traité de paix entre des partis divisés par le 24 mai 1873, rapprochés par le vote du 25 février 1875, et décidés à suivre ensemble une politique conservatrice dans les conditions de cette république constitutionnelle qui venait d'être sanctionnée. C'est le ministère que M. Buffet recevait la mission de former le jour où, rappelé des Vosges, il avait à comprimer en lui la plus grande des douleurs pour se remettre aussitôt aux affaires publiques. Engagé depuis longtemps dans le parti conservateur, acquis par raison aux lois constitutionnelles, président de l'assemblée dans les discussions récentes comme au 24 mai 1873, esprit honnête, correct et indépendant, M. Buffet était de toute façon l'homme le mieux fait pour répondre aux exigences diverses d'une situation si complexe, pour dénouer la crise par la formation d'un pouvoir sérieux. Que M. Buffet eût préféré rester président de l'assemblée, qu'il se soit même défendu tout d'abord de la mission qui allait au-devant de lui, qu'il se fût surtout volontiers passé de prendre le ministère de l'intérieur qu'il a fini par être obligé d'accepter avec la vice-présidence du conseil, nous n'en doutons pas; mais il s'est rendu promptement aux instances de M. le président de la république, et sur-le-champ il s'est mis à l'œuvre, prenant pour point de départ la solution acquise et irrévocable du problème constitutionnel.

La question était de savoir comment M. Buffet entendait la mission délicate qu'il recevait, quelle part il se proposait de faire aux divers élémens dont pouvait se composer un ministère sérieux dans les circonstances présentes. Un seul point semble n'avoir jamais été mis en doute, c'est la nécessité évidente d'un accord avec le centre gauche, plus particulièrement représenté par M. Dufaure et M. Léon Say. C'était le pivot naturel de la seule combinaison possible. Hors de là, tout restait livré à la discussion. Par exemple dans quelle mesure le centre gauche entrerait-il en partage du pouvoir avec le centre droit? Pouvait-on, devait-on exclure systématiquement la minorité, c'est-à-dire cette fraction modérée de la droite qui, sans avoir voté les lois constitutionnelles, pouvait être disposée à se rallier, à s'incliner devant la légalité nouvelle consacrée par un acte souverain de l'assemblée? A qui appartiendraient les ministères plus spécialement politiques? C'est sur tout cela que se sont engagées ces négociations de dix jours qui ont parcouru toutes les phases de la conciliation et de l'aigreur, qui n'ont jamais été plus près de la rupture que lorsque tout semblait arrangé, qui jamais aussi n'ont été plus près du dénoûment définitif que lorsque tout semblait rompu, et dont bien des péripéties après tout restent encore sans doute mystérieuses. Il y a déjà la légende de la crise ministérielle, il y a les bruits,

les rumeurs, les combinaisons de fantaisie, les insinuations intéressés de ceux qui se croyaient oubliés et qui n'auraient pas demandé mieux que d'avoir un rôle; il y a aussi les interprétations passionnées, les soupçons, les exagérations. En réalité, tout tourne autour de deux ou trois faits essentiels qui résument le caractère et les vicissitudes de cette crise, dont le plus grave défaut est d'avoir été trop bruyante, trop saccadée, trop prolongée, et d'avoir eu même quelquefois des secrets pour ceux qui s'y trouvaient mêlés.

Une des premières pensées de M. Buffet ou plutôt peut-être de M. le président de la république semble avoir été d'adoucir la blessure de la défaite pour la minorité royaliste, de donner à la droite une certaine satisfaction ou de chercher à la retenir en lui offrant une place dans le ministère. Évidemment, si on était en plein régime parlementaire, si on en suivait strictement et sévèrement les règles, cette préoccupation n'aurait eu rien de fondé; elle relèverait du sentiment plus que de la politique. C'est tout au moins une apparente anomalie de traiter la minorité comme si elle appartenait à la majorité, comme si elle avait contribué à fonder par son vote un gouvernement qu'il s'agit aujourd'hui d'affermir et de diriger. Il y a même quelque chose de plus, c'était soulever une question délicate de dignité pour un parti considérable. On n'a pas vu qu'on plaçait la droite dans cette alternative toujours pénible de paraître désavouer ses opinions de la veille, si elle se ralliait le lendemain au régime nouveau, ou d'avoir un rôle assez équivoque, assez suspect, si elle restait hautement fidèle à ses convictions. Quant à la garantie que peut offrir la présence d'un membre de la droite dans le cabinet, le gouvernement n'en est pas, nous le supposons, à avoir besoin d'une caution de ses sentimens conservateurs, et la droite n'en est pas non plus à avoir besoin d'un portefeuille pour soutenir la politique conservatrice représentée par le gouvernement.

Oui effectivement, c'est assez peu dans les règles parlementaires, et il peut en résulter une situation fausse pour tout le monde; mais le gouvernement, en tacticien prudent, a voulu sans doute étendre autant que possible ses communications et sa sphère d'action; il a voulu surtout ménager d'anciens amis de la droite et offrir à ceux qui ne sont pas des irréconciliables une occasion de montrer qu'ils savent mettre les intérêts du pays au-dessus des préférences de parti. Soit, c'est un acte de large conciliation. Ce qui se fait aujourd'hui en définitive, après le vote des lois constitutionnelles, n'est que la reproduction de ce que M. Thiers avait fait avec impartialité en appelant M. de Larcy au ministère. Dans ces conditions, il n'y a rien que de politique, et c'était vraiment dès lors une question de peu d'importance de savoir s'il valait mieux choisir le membre de la droite appelé dans le cabinet parmi ceux qui se sont abstenus au scrutin définitif ou parmi ceux qui ont voté

jusqu'au bout contre les lois constitutionnelles. M. Dufaure et M. Léon Say ont pu hésiter un instant, élever même quelques difficultés, ils ont eu raison de ne pas insister sur une question qui après tout ne pouvait avoir qu'une signification très relative, très restreinte, qui disparaissait dans ce travail de composition d'un cabinet dont le premier mot devait être le respect et l'application des lois constitutionnelles.

La question n'était point là en effet; elle n'était pas non plus dans le choix de la plupart des ministres, les uns demeurant en fonctions, comme M. le duc Decazes, M. le général de Cissey, M. Caillaux, les autres désignés d'avance, comme M. Wallon pour l'instruction publique. La vraie question, celle qui était le grand, le sérieux objet de contestation, qui pouvait décider du caractère de la politique nouvelle, c'était le choix du ministre de l'intérieur. Au premier moment, dit-on, M. Buffet, en acceptant la vice-présidence dans le cabinet qu'il était chargé de former, avait témoigné la résolution de ne point entrer au ministère de l'intérieur. Le centre gauche, de son côté, eût certainement modéré ses prétentions sur d'autres points, si un de ses membres, M. Léon Say, eût été placé à la tête de l'administration intérieure du pays; il le proposait, mais il n'en faisait pas une condition absolue, et il se montrait disposé à souscrire à toute autre candidature offrant de suffisantes garanties. Il y avait un homme dont l'acceptation eût tranché toutes les difficultés : c'était M. Bocher, président du centre droit, sur qui on paraissait compter. M. Bocher avait l'heureuse chance de convenir à tout le monde, à M. le président de la république, au chef du futur cabinet, au centre gauche et à la gauche elle-même. Malheureusement M. Bocher opposait à toutes les instances un refus invincible. Il invoquait sa santé, il avait peut-être d'autres raisons encore dont il ne devait le secret à personne. C'était évidemment une déception et un embarras. La situation ne laissait pas de devenir critique, d'autant plus que la résolution de M. Bocher, en laissant la question ouverte, réveillait toutes les compétitions, tous les antagonismes. Le centre droit se trouvait dans cette condition assez étrange de refuser le ministère de l'intérieur au centre gauche, et de n'avoir personne à présenter. Vainement les imaginations se mettaient à l'œuvre, multipliaient les combinaisons et découvraient partout des ministres de l'intérieur : la solution n'apparaissait pas.

Il fallait cependant en finir. A défaut de M. Bocher, on s'adressait à M. le duc d'Audiffret-Pasquier, dont le nom n'avait pas été prononcé encore, et qui présentait dans tous les cas la garantie d'un ministre peu complaisant pour les menées bonapartistes; mais c'est ici que l'histoire se complique et se remplit d'obscurité, de confusion. M. le duc d'Audiffret, comme M. Bocher, avait refusé d'abord les offres qu'on lui faisait, il ne les acceptait que postérieurement sur des sollicitations

nouvelles et plus pressantes de ses amis. Était-ce M. Buffet lui-même qui avait pris l'initiative de cette seconde négociation? Ce n'est guère possible, puisque dans l'intervalle, sous le coup de ces incidens décourageans, l'ancien président de l'assemblée avait renoncé à sa mission, remettant à M. le président de la république les pouvoirs qu'il avait reçus de lui. Dans quelle mesure M. le maréchal de Mac-Mahon, de son côté, s'était-il prêté à la combinaison qui faisait de M. le duc d'Audiffret-Pasquier un ministre de l'intérieur? Une chose est certaine, M. d'Audiffret s'est cru pendant tout un soir ministre de l'intérieur, et le lendemain matin il ne l'était plus. Il recevait communication d'une liste nouvelle où il figurait désormais comme ministre de l'instruction publique à la place de M. Wallon, et où M. Buffet était cette fois ministre de l'intérieur en même temps que vice-président du conseil.

Que s'était-il donc passé? M. d'Audiffret était-il apparu pendant la nuit comme un ministre un peu trop accentué pour la direction des affaires intérieures? Y avait-il eu quelque malentendu? Dans tous les cas, M. le duc d'Audiffret n'avait sûrement fait aucune des conditions impérieuses qu'on s'est plu à lui attribuer; il s'était donné, comme il l'a dit, sans restrictions et sans conditions. Devant l'incident nouveau qui changeait tout, sa résolution était facile à prévoir, et si au premier instant il l'a témoignée avec une certaine vivacité, c'est qu'aussi ce qui lui arrivait n'avait rien d'ordinaire. Il n'avait accepté le ministère de l'intérieur que pour faire honneur aux sollicitations dont il était l'objet, il n'avait pas demandé le ministère de l'instruction publique : il n'avait plus qu'à s'effacer, et par sa retraite, qui n'avait peut-être pas été prévue, tout échouait encore une fois, tout manquait.

C'est le moment dramatique de la crise. De toutes les combinaisons qui avaient été essayées, il ne restait plus rien, ou plutôt il restait un peu partout de l'amertume, de l'irritation, une certaine anxiété redoublée et aggravée peut-être par les airs de triomphe des partis extrêmes, des légitimistes comme des bonapartistes, assistant en témoins ironiques à ce spectacle de l'impuissance parlementaire au lendemain du vote des lois constitutionnelles. Qu'allait-il arriver? puisque le seul cabinet possible ne pouvait lui-même réussir à se constituer, M. le président de la république ne se laisserait-il pas aller à cette idée qu'on lui prêtait de chercher à composer un ministère en dehors de l'assemblée? Déjà, l'imagination aidant, les noms couraient partout, accompagnés de commentaires de fantaisie. Il semble bien que M. le maréchal de Mac-Mahon a eu un moment cette préoccupation, et il paraît même avoir appelé auprès de lui diverses personnes avec l'intention d'organiser un cabinet où il n'y aurait eu d'autres membres de l'assemblée que le ministre de la guerre et le ministre de la marine. Ce n'est pas la première fois que cette idée est apparue; elle n'est peut-être pas aussi simple et

aussi facilement réalisable qu'on le croirait, et elle pourrait avoir assez promptement dans la pratique des conséquences d'une gravité imprévue, difficile à mesurer d'avance. Elle conduit sur un chemin scabreux. Toujours est-il que, si l'idée a pu naître un instant d'une certaine impatience ou d'un certain découragement, elle n'est pas allée bien loin, et elle est devenue au contraire le point de départ de tentatives plus énergiques pour reprendre les combinaisons abandonnées pendant quelques heures. C'est un des derniers personnages appelés qui paraît avoir eu un rôle actif dans cette phase nouvelle en conseillant à M. le président de la république d'épuiser tous les moyens, de faire venir M. Bocher pour le charger de former un cabinet.

M. Bocher n'avait point refusé le ministère de l'intérieur pour accepter deux ou trois jours plus tard la direction des affaires avec la vice-présidence du conseil. Ni les encouragemens les plus flatteurs, ni les sollicitations ne lui ont manqué; il a même été chaleureusement pressé, par qui? par M. Gambetta, qui lui a offert sans marchander son concours et celui de ses amis de la gauche. Le président du centre droit ne s'est point laissé ébranler, il a résisté à tout. Les raisons qui l'avaient retenu trois jours auparavant n'avaient point évidemment perdu leur puissance; mais, s'il a tout refusé pour son propre compte, il a résolûment accepté le rôle de médiateur, la mission de renouer tous les fils de ces négociations si souvent et si tristement interrompues. Il s'est établi à Versailles pendant une partie de la journée du 10 et il s'est mis à l'œuvre avec autant de décision que de tact, reprenant les pourparlers avec les chefs du centre gauche, demandant ses dernières conditions à M. Buffet, qui présidait en ce moment l'assemblée, conférant avec tout le monde, avec M. Gambetta pour assurer au cabinet qu'il travaillait à faire revivre un certain concours de la gauche, et en quelques heures tout a été fini. Ce qui était disloqué depuis le matin s'est trouvé recomposé avant le soir. Un instant, il y a eu encore quelque hésitation, mais la nécessité parlait, le sentiment du péril a décidé les récalcitrans, et c'est ainsi qu'a été constitué le ministère, où M. le duc Decazes, le général de Cissey, l'amiral de Montaignac, M. Caillaux, représentent l'ancien cabinet, où M. Buffet a la vice-présidence avec le ministère de l'intérieur, où M. Dufaure et M. Léon Say occupent la justice et les finances, où M. le vicomte de Meaux enfin figure comme le représentant de la droite résignée à se rallier.

Oui certes, tout cela sent un peu l'effort. Les lois constitutionnelles ont été faites laborieusement, le ministère a eu de la peine à naître; mais, puisque tant de choses faites lestement, avec une apparence de simplicité facile, avec une grande correction de logique, ont eu un mauvais sort, peut-être nos combinaisons plus modestes, qui n'ont pas ces beaux défauts des œuvres d'art bien combinées, auront-elles néan-

moins une meilleure chance, parce qu'après tout elles répondent aux nécessités pratiques d'une situation.

Au demeurant, la crise est vaincue; elle a été dénouée par le vote du 25 février, qui met fin au provisoire constitutionnel, comme par la formation d'un cabinet définitif, qui met fin au provisoire ministériel, et, s'il y a eu des sacrifices, des concessions à faire, tout le monde s'y est prêté, le centre gauche aussi bien que le centre droit, parce que tout le monde a senti qu'il y avait un intérêt pressant à en finir. Personne au dernier moment n'a plus contribué à décider le succès que M. Bocher par cette intervention qui lui a été demandée et qu'il n'a pas refusée. Il a réveillé la confiance, rallié des volontés déjà éparses, tempéré peut-être des excitations naissantes, et, si l'on nous passe le mot, il a remis tout en train, faisant le ministère sans vouloir être lui-même ministre. Ce qui n'est point douteux non plus, c'est que la gauche a singulièrement facilité le dénoûment par sa modération et par une réelle habileté de conduite. La gauche, dans cette crise, a eu le mérite de savoir éviter d'être un embarras, de ne mettre obstacle à rien, de seconder tout ce qui était raisonnablement possible, et dans les réunions diverses qui ont eu lieu, soit avec ses amis, soit avec les membres des autres groupes parlementaires, M. Gambetta a montré, dit-on, le plus sérieux esprit politique; il a été plus modéré que les modérés, il a conseillé tous les compromis qui pouvaient conduire à une solution, à la seule solution compatible avec les circonstances.

Quoi donc! dira-t-on; tout cela n'est-il pas bien extraordinaire? Où en sommes-nous? La gauche vote pour un sénat, elle vote pour le droit de dissolution conféré à M. le président de la république, pour le droit de révision constitutionnelle laissé aux chambres. Voici qu'aujourd'hui elle aide à la formation d'un ministère conservateur, et demain elle va peut-être porter M. le duc d'Audiffret-Pasquier à la place de M. Buffet sur le siége de la présidence de l'assemblée! Que signifie ce concours presque empressé des républicains de l'assemblée? N'y a-t-il pas quelque raison secrète, quelque arrière-pensée menaçante dans cette tactique? — Assurément il doit y avoir une raison dans cette conduite de la gauche, le secret n'est pas difficlle à deviner. La gauche obéit à la nécessité de mettre fin à un provisoire dont le bonapartisme a seul profité jusqu'ici; la crainte du bonapartisme est pour elle, si l'on veut, le commencement de la sagesse, et puis il est bien certain qu'elle trouve dans la marche des choses une première satisfaction. Nous nous souvenons qu'un jour on faisait les mêmes observations, on reprochait à M. Thiers, alors président de la république, l'appui qu'il trouvait dans la gauche, on cherchait des mystères dans cette alliance, et M. Thiers expliquait le phénomène avec autant de finesse que de raison. Il montrait que, s'il avait l'appui des républicains, ce n'était pas parce qu'il partageait leurs

idées, — il n'avait aucune de leurs idées ni sur la politique, ni sur les finances, ni sur l'organisation militaire, ni sur l'économie sociale, — c'était tout simplement parce que dans les conditions présentes de la France, dans la division profonde des partis monarchiques, il croyait la république seule possible. Le jour même du 24 mai, quelques heures avant sa chute, M. Thiers disait : « Il y a dans le parti républicain des hommes assez sages pour comprendre que le sort de la république est attaché à cette condition; c'est qu'au lieu d'effrayer le pays, elle le rassurera. Ils ont poussé la raison jusqu'à comprendre qu'il fallait que leur république, pour ne pas effrayer, fût dans les mains d'hommes qui se recommandassent au pays pour la conduite politique et sage de leur vie... Ils ont compris la nécessité de la situation... » C'est là tout le mystère. Ce que M. Thiers pressentait et précisait avec sa sagacité supérieure s'est réalisé presque point par point. Les partis monarchiques ont montré plus que jamais leurs divisions et leur impuissance, ils ont donné raison à ce que M. Thiers n'avait cessé de leur dire jusqu'au 24 mai; la république a été seule possible, et aujourd'hui, comme il y a deux ans, la gauche est prête à appuyer le ministère nouveau, non pour les idées dont il est manifestement inspiré, mais parce qu'il préside à une organisation constitutionnelle de la république, consacrée par la souveraineté parlementaire. Il n'y a dans cet appui rien de mystérieux, rien d'embarrassant, ni pour la gauche, qui sait comprendre « la nécessité de la situation, » ni pour le gouvernement, né de cette série de complications, gardant son indépendance, ayant le sentiment des devoirs complexes qui lui sont imposés.

Et maintenant que va faire ce gouvernement né d'hier? Assurément un cabinet qui réunit dans son sein des hommes tels que M. Buffet, M. Dufaure, M. le duc Decazes, M. Léon Say, ce cabinet a une force de talent et de considération qui lui permet, s'il le veut, de suivre une politique avec autorité. Il va se compléter par des sous-secrétaires d'état, entre lesquels compte un des membres distingués du centre gauche, esprit éclairé et libre, M. Bardoux, qui doit être à la justice le lieutenant de M. Dufaure. Reste toujours cette question de l'équilibre politique du gouvernement, de la direction qu'il va donner aux affaires du pays. Le ministère a cru devoir porter, il y a deux jours, à l'assemblée une sorte de programme, une déclaration résumant ses vues générales. Soit, puisque c'est l'habitude. Les déclarations ne sont point, en définitive de première importance; elles disent tout ce qu'on veut, et le plus souvent elles ressemblent au salut plus ou moins respectueux d'un pouvoir qui tient à se mettre en règle avec les bienséances parlementaires. Mon Dieu ! il ne faut pas trop épiloguer sur les mots. Il est bien certain qu'un gouvernement sérieux, réunissant des hommes d'origine diverse, né par une transaction et pour une conciliation, ne peut pas parler le

langage d'un gouvernement de parti ou de combat. Il ne peut pas dire à une administration placée sous ses ordres qu'il se méfie d'elle et qu'il met en doute ses services. Il ne peut pas annoncer qu'il va tout changer, tout abroger et tout réformer. Pour tous les esprits réfléchis, le point, le seul point important, parce que là se dessine et se précise le caractère du nouveau cabinet, c'est cette partie de la déclaration qui dit : « C'est avec confiance que nous renouvelons l'appel patriotique adressé par M. le président de la république aux hommes modérés de tous les partis... Nous avons le devoir d'assurer aux lois constitutionnelles que l'assemblée nationale a adoptées l'obéissance et le respect de tous. Nous avons la ferme volonté de les défendre contre toute menée factieuse... » Après cela, le reste est assez secondaire et reçoit son véritable sens de cette partie de la déclaration. Le but est tracé, la raison d'être du ministère est définie; les partis savent qu'ils ne peuvent plus se livrer impunément à l'ardeur de leurs contestations et de leurs compétitions, qu'ils n'ont pas le droit de mettre en doute une légalité placée sous la sauvegarde de tous les pouvoirs; le pays sait aussi qu'il a devant lui quelques années de sécurité. Ce n'est point par des paroles, c'est par des faits, par une action attentive et résolue de tous les jours, que se révélera la politique destinée à garantir ces résultats, à caractériser et à féconder la période nouvelle où nous entrons.

Il y a dans la dernière déclaration ministérielle un mot certes bien juste sur le danger des divisions que « l'esprit de suspicion » envenime et que toute administration sage doit tendre à effacer. Le meilleur moyen de désarmer « l'esprit de suspicion, » c'est de ne laisser place dès le début à aucune équivoque. Que le ministère ait tenu à déclarer qu'il n'est point un gouvernement de rancune, que sa politique est essentiellement conservatrice, — que, pour s'assurer des alliés de plus, il ait admis dans son sein un membre de la droite, — que des hommes qui ont appartenu à l'ancienne majorité et qui se sont associés aux transformations récentes attachent quelque prix à ne pas laisser représenter les événemens qui viennent de s'accomplir comme une revanche contre le 24 mai, rien de plus simple; mais ce serait certainement une dangereuse faiblesse de laisser se propager des méprises sur le sens de ces actes ou de ces paroles. Déjà les bonapartistes se donnent l'air d'être soulagés comme s'ils s'étaient attendus à être rudoyés, et comme s'ils retrouvaient l'espérance. Les légitimistes de leur côté en sont à dire que M. le vicomte de Meaux a été appelé dans le cabinet « parce qu'il a voté contre la république, » de sorte que le ministère se serait donné le plaisir d'avoir toujours auprès de lui une protestation vivante contre l'organisation constitutionnelle dont il est le premier dépositaire, qu'il est chargé de faire respecter! C'est contre toutes ces équivoques puériles, dangereuses encore néanmoins, que le gouvernement est intéressé à réagir par

la netteté de son action. Conservateur, il l'est et il doit l'être, cela n'est point douteux, il n'avait pas même besoin de le dire; mais il y aurait une singulière illusion à croire que, s'il n'y a pas de revanche contre le 24 mai, il serait possible d'un autre côté de reprendre la politique de cette époque dans des conditions nouvelles.

Il n'y a plus même les élémens de cette politique qui n'a vécu que par le concours nécessaire des légitimistes et des bonapartistes, qu'on ne compte pas sans doute introduire dans le giron de l'ordre présent des choses pour mieux faire respecter les lois constitutionnelles. Quelle étrange idée suppose-t-on là au ministère? On lui propose de sacrifier la majorité qui a créé la situation actuelle, qui l'a élevé lui-même au pouvoir, qui le soutient par raison, à des alliés qui l'abandonneraient le jour où ils le verraient dans l'embarras et où ils espéreraient voir disparaître avec lui le vote du 25 février. Tout serait à recommencer. Non, pour le gouvernement il n'y a plus qu'un terrain, c'est celui qu'il a choisi ou qu'il a accepté; c'est ce terrain de l'organisation constitutionnelle affermie, défendue contre les bonapartistes, contre les légitimistes aussi bien que contre les menées révolutionnaires. Il n'y a qu'une politique, celle qui consiste à dissiper toutes les équivoques, à faire sentir au pays une direction impartiale et ferme, à décourager l'esprit de parti par la vigilance d'une administration qu'on peut renouveler avec tous les tempéramens possibles, et à préparer en paix la mise en pratique complète, définitive, de l'organisation constitutionnelle. Déjà l'assemblée elle-même commence à sentir que ce jour n'est plus loin, et c'est au gouvernement de ne pas se laisser prendre au dépourvu.

L'Académie française a sur les assemblées politiques l'avantage de ne pas mourir. Elle renaît d'elle-même, elle se renouvelle sans cesse par cette succession de représentans de l'esprit qui de génération en génération se transmettent l'héritage des palmes vertes. Certes, même dans cette paisible enceinte des élégances littéraires, il y a bien des combinaisons diplomatiques et parlementaires où les intérêts de l'intelligence ne jouent pas toujours le premier rôle; mais c'est le dernier asile du goût, des justes traditions et du langage épuré. On a beau faire, une séance de l'Académie ne cesse d'avoir de l'attrait pour un public d'élite empressé aux fêtes littéraires. L'autre jour c'était M. Alexandre Dumas qui recevait l'investiture de M. d'Haussonville et qui avait à parler de M. Pierre Lebrun, auquel il succède. Hier c'était M. Caro qui faisait son entrée, et qui était reçu par M. Camille Rousset. M. Caro a recueilli l'héritage de M. Vitet, cet éminent esprit qui disparaissait, il y a deux ans, presqu'en plein combat parlementaire. M. Vitet datait de cette brillante époque de la restauration, qui a été de toute façon la jeunesse du siècle. Par son rôle souvent actif, quoique à demi voilé, par son habileté, par ses œuvres, il a marqué sa place dans la politique, dans les

lettres comme dans l'histoire de l'art. C'était un esprit plein de goût, d'une vive et sûre intuition, qui ne s'est jamais mieux montré comme critique, comme écrivain, que dans sa belle étude sur Eustache Lesueur. C'est cette brillante existence, mêlée à tout ce qui a eu de l'éclat dans son temps, que M. Caro avait à raconter. Homme d'une autre génération, distingué par son talent et par de remarquables travaux, bienvenu à l'Académie, il s'est acquitté de sa mission avec un sentiment élevé et chaleureux, avec un art fait pour retracer un tel portrait. M. Caro ne pouvait oublier, il a rappelé avec une émouvante éloquence un de ces jours uniques dans la vie d'un homme, où ce n'est plus seulement l'écrivain, c'est le patriote qui parle; ce jour que nous avons tous connu, que M. Caro a connu comme nous, c'est celui où M. Vitet écrivait ici même pendant le siége de Paris ces lettres qui sortaient d'un cœur dévoré de l'ardeur d'une lutte nationale. Ce souvenir justement évoqué ne suffisait-il pas pour éveiller dans toutes les âmes une virile émotion, et pour décorer cette séance de l'Académie d'un lustre douloureux et glorieux?

CH. DE MAZADE.

LES CONFÉRENCES DE BRUXELLES ET DE SAINT-PÉTERSBOURG.

Le 27 juillet 1874 se réunissait à Bruxelles, sur l'invitation de la Russie, une conférence où étaient représentés tous les états de l'Europe, à l'effet de discuter un projet de convention « destiné à fixer les règles qui, adoptées d'un commun accord par tous les pays civilisés, serviraient à diminuer autant que possible les calamités des conflits internationaux en précisant les droits et les devoirs des gouvernemens et des armées en temps de guerre. » Ainsi se réalisait la pensée d'un souverain qui a signalé son règne par d'importantes réformes, et dont l'esprit est ouvert à toutes les idées humaines et généreuses. Comme il était juste et naturel, la conférence décerna l'honneur de la présider à l'un des délégués russes, M. le baron Jomini, qui, après avoir pris possession du fauteuil, donna lecture des instructions qu'il avait reçues de son gouvernement. Il ne pouvait se dissimuler, disait-il, que la tâche proposée aux délégués réunis à Bruxelles était difficile, compliquée et même ardue; c'était, selon lui, un motif de plus « de l'aborder dans un esprit de bon vouloir sérieux et pratique. » Dès sa seconde séance, la conférence déféra à une commission l'examen préalable du projet russe. A peine cette commission eut-elle préludé à ses travaux, elle s'aperçut que sa tâche était effectivement très difficile et très ardue. Si vif, si sincère que fût le désir de s'entendre, de graves divergences d'opinions et d'intérêts ne tardèrent pas à se produire; chaque article devint l'objet d'une discussion courtoise, mais

serrée et pressante, et le plus souvent on dut éviter de conclure, les parties ne consentant à transiger que pour la forme. Rien de plus séduisant pour l'imagination et le cœur que tous les problèmes qui touchent à la philanthropie, mais il n'en est pas de plus compliqués ni de plus périlleux. Ils sont pleins de difficultés secrètes, d'épines cachées, et les gouvernemens doivent y regarder de près avant d'entreprendre de les résoudre. « C'est surtout en politique, disait ces jours-ci un homme d'état, qu'il est dangereux de prendre des guêpes pour des abeilles. » Ce mot pourrait servir de devise à l'histoire de la conférence de Bruxelles.

Pendant toute la durée des délibérations, les diverses puissances représentées à Bruxelles demeurèrent fidèles à l'attitude qu'elles avaient prise au début; aucune d'elles ne fut tentée de modifier les instructions qu'elle avait données à ses délégués. L'Angleterre avait accédé à contre-cœur à l'invitation de la chancellerie russe. Elle ne s'y était décidée que sur la promesse qui lui fut faite qu'on ne présenterait aucune proposition et qu'on n'émettrait aucun vœu touchant les matières relatives aux opérations maritimes et à la guerre navale. Au surplus son délégué, qui n'était point investi de pouvoirs plénipotentiaires, avait l'ordre de s'abstenir dans toute discussion qui porterait sur des principes généraux de droit international non encore universellement reconnus et acceptés. Le représentant de la Grande-Bretagne, le major-général sir Alfred Horsford, ne figurait dans la conférence qu'à titre de témoin, dont le premier devoir était d'écouter attentivement tout ce qui se dirait, le second de protester par son silence contre tout ce qui pourrait lui déplaire. Si l'Angleterre savait nettement ce qu'elle ne voulait pas, l'Allemagne savait non moins nettement ce qu'elle voulait. Elle avait un système, très logiquement conçu, lié dans toutes ses parties, dont elle désirait le triomphe. En toute rencontre, elle insistait pour qu'on avisât aux moyens de rendre la guerre aussi régulière que possible, et il lui était facile de démontrer que la guerre ne sera faite dans toutes les règles que le jour où les peuples consentiront à laisser la discipline des armées décider de leur sort et jugeront qu'il est de leur devoir de demeurer les simples spectateurs de la lutte. Cette théorie et ses corollaires furent défendus avec un rare talent, avec une singulière vigueur d'argumentation par le délégué prussien, M. le général de Voigts-Rhetz. Pourvu qu'il gagnât le principal, il était disposé à concéder beaucoup sur les incidens, et il eût vu sans déplaisir que le nouveau code international prohibât certains procédés violens dont on ne s'est pas toujours abstenu, mais dont on désire que les autres s'abstiennent.

La théorie habilement et chaleureusement soutenue par le général de Voigts-Rhetz, loin de se recommander aux sympathies des petits états,

était propre à leur inspirer des ombrages et des alarmes. Condamnés par la force même des choses à ne faire que des guerres défensives, ils ne pouvaient accepter aucune clause qui tendît à les entraver dans la libre disposition de leurs moyens de résistance, et ils s'inquiétaient d'entendre dire qu'on ne peut limiter les droits de l'attaque qu'en réduisant ceux de la défense, et qu'il est bon de régler les inspirations du patriotisme. A plusieurs reprises, la Belgique, la Hollande, la Suisse, durent formuler des réserves, rappeler par des déclarations expresses que les petits états libres ont des conditions particulières d'existence, et qu'ils voient dans chacun de leurs citoyens un soldat d'occasion. Elles furent appuyées dans leurs protestations par la Suède, par l'Espagne, par la Turquie, par toutes les puissances à qui le métier de conquérant est interdit. La France eût plaidé plus souvent leur cause, si elle n'avait été préoccupée de se défendre contre le soupçon de trop se souvenir ou de trop prévoir. L'Italie se prêtait à toutes ces controverses avec sa bonne grâce ordinaire, où il entre beaucoup de facilité d'humeur et un peu de scepticisme. L'Autriche ne parlait guère, mais on peut croire qu'elle n'en pensait pas moins. Quant à la Russie, qui présidait, elle s'acquitta de ses difficiles fonctions avec une prudence et un tact consommés, avec une attention patiente et équitable, s'appliquant à prévenir les conflits, à concilier les oppositions, à contenter tout le monde sans trop se mécontenter elle-même.

« Nous sommes d'honnêtes gens qui avons travaillé de concert à une bonne œuvre, » disait le 27 août M. le baron Jomini en déclarant la session close, et la conférence méritait sans contredit qu'on lui rendît ce témoignage. Malheureusement, si laborieuses qu'eussent été les discussions, la bonne œuvre à laquelle on avait travaillé avec tant de bon vouloir était médiocrement avancée. Pour faciliter une entente, on s'était décidé à n'enregistrer que les résolutions adoptées d'un accord unanime et à consigner dans les protocoles toutes les réserves, toutes les objections qui s'étaient produites. Encore avait-il fallu trouver pour les articles sur lesquels on ne désespérait pas de s'entendre une rédaction transactionnelle, c'est-à-dire le plus souvent une rédaction obscure, un peu louche, que chacun était libre de commenter et d'interpréter à sa guise. En définitive, on savait que sur beaucoup de points il était impossible de s'entendre, mais il n'était pas sûr qu'on s'entendît sur les autres. Aussi, en se séparant, la conférence ne pouvait déférer aux gouvernemens le projet émané de ses délibérations qu'à titre « d'enquête consciencieuse de nature à servir de base à un échange d'idées ultérieur. »

Par une circulaire en date du 26 septembre 1874, la chancellerie russe engageait les gouvernemens à examiner les actes et les protocoles de la conférence de Bruxelles et à lui faire savoir ce qu'ils en pensaient.

Elle leur annonçait que le cabinet impérial, quand il aurait pris connaissance de leurs réponses et de leurs observations, se proposait soit de consigner les conclusions sur lesquelles on était unanime dans un acte destiné à faire l'objet d'un échange de déclarations entre les puissances, soit de leur soumettre un nouveau projet, soit enfin de réunir à Saint-Pétersbourg une seconde conférence « pour amener les opinions divergentes à un accord final, qui serait formulé dans un acte définitif. » Le 20 janvier, le comte Derby répondit à cette circulaire par une dépêche adressée à l'ambassadeur de la Grande-Bretagne à Saint-Pétersbourg. Il y déclinait la nouvelle invitation qui lui avait été transmise au nom du cabinet russe, et justifiait son refus par la conviction à laquelle il était arrivé qu'il n'y avait aucune possibilité d'entente sur les articles réellement importans du projet discuté et amendé à Bruxelles. Un examen scrupuleux de toute la matière lui avait démontré que son devoir était de repousser, au nom de la Grande-Bretagne et de ses alliés dans les guerres futures, tout projet tendant à altérer les principes du droit international en vigueur jusqu'ici et, par-dessus tout, de refuser sa participation « à tout arrangement qui aurait pour objet de faciliter les guerres d'agression et de paralyser la résistance patriotique d'un peuple envahi. »

Cette réponse et ce refus, qui ont fait quelque sensation en Europe, ont été commentés et censurés avec peu de bienveillance en Allemagne comme en Russie. Un écrivain du siècle dernier a dit : Non-seulement l'Angleterre, mais chaque Anglais est une île. Ce thème paraît beau à développer chaque fois que l'Angleterre fait quelque chose qui déplaît. Ceux qui désapprouvaient sa conduite dans la question de la conférence ont trouvé l'occasion bonne pour lui reprocher de nouveau avec emportement son égoïsme insulaire et traditionnel, les hauteurs et les brusqueries de sa politique, escarpées comme les falaises de ses rivages, ses préjugés et sa morgue à l'endroit de tout progrès qui ne profite pas à ses intérêts, l'indifférence qu'elle a coutume de témoigner pour toute entreprise d'humanité ou de civilisation dont elle n'a pas pris l'initiative. On rappela qu'elle avait toujours manifesté une extrême répugnance à laisser modifier les règles et les usages barbares qui ont prévalu jusqu'à ce jour dans la guerre navale; on l'accusa de s'opposer à l'adoption de coutumes plus humaines dans les guerres continentales, parce qu'elle appréhendait que tôt ou tard on n'essayât de les imposer à ses amiraux et à ses navires blindés. La presse anglaise, qui approuvait la conduite du *foreign office*, a relevé vivement ces accusations et ces injures. Elle insinua que la conférence de Bruxelles n'avait été qu'un piége, qu'on en voulait à l'Angleterre de l'avoir éventé, d'avoir traversé des projets insidieux qui, sous couleur de philanthropie, n'allaient à rien moins qu'à mettre les états pacifiques ou faibles à la discrétion des con-

quérans, et à sanctionner d'avance tous les abus de la force. — On nous reproche, disait une revue anglaise, le peu de goût que nous avons pour les conférences, dont la vertu magique ne nous est pas démontrée. Que penserait-on si nous nous avisions d'en réunir une pour persuader aux grandes puissances militaires de réduire leurs armées, de supprimer le service universel et obligatoire qui fait de la paix une préparation permanente de la guerre? Cette conférence serait plus utile que l'autre. La Russie et la Prusse consentiraient-elles à s'y faire représenter?

Quoi qu'en aient pu dire certaines feuilles russes et allemandes, le cabinet anglais avait des raisons plausibles de douter que l'entreprise à laquelle on le conviait pût aboutir, et il est entré dans son refus d'y participer plus longtemps moins d'égoïsme que de clairvoyance. Ce qui s'est passé à Bruxelles n'autorise pas à espérer beaucoup de ce qui se passera à Saint-Pétersbourg. On peut craindre, en lisant les protocoles, que le problème recommandé par la Russie aux méditations de l'Europe ne soit un problème insoluble. Il est singulièrement difficile, sinon impossible, de légiférer sur la guerre, qui supprime ou suspend toutes les lois et fait retourner momentanément les sociétés à l'état de nature. Il est difficile d'imposer d'avance des limites aux exigences d'un vainqueur qui, en vertu des devoirs de son métier, se croit obligé de tirer de sa victoire tout le parti possible et d'employer tous les moyens qui la peuvent rendre plus efficace. Enfin il est malaisé de rassembler dans un congrès des philanthropes et des militaires, et de les amener par la puissance du raisonnement à de communes conclusions. Aux propositions que font les uns dans l'intérêt sacré de l'humanité, les autres répondent en alléguant les nécessités de la guerre; ils ajoutent que la seule manière d'en atténuer les rigueurs, c'est d'en abréger la durée, et que les guerres ne peuvent être courtes qu'à la condition d'être énergiques et terribles. La conférence de Bruxelles s'est trouvée partagée entre ces opinions contraires; il ne faut pas s'étonner qu'elle ait échoué dans la tentative de concilier des vœux et des prétentions inconciliables. Aussi a-t-elle été condamnée : tantôt à dissimuler ses perplexités sous des formules vagues et élastiques, tantôt à poser des principes que réduit à néant la multiplicité des exceptions prévues, quelquefois à rassembler dans le même article des dispositions qui semblent s'exclure.

Quand on a discuté le chapitre du projet intitulé *des Moyens de nuire à l'ennemi,* — la philanthropie demandait qu'on réprouvât non-seulement tous les moyens qui peuvent être rangés parmi les cruautés inutiles, mais encore tous les moyens déloyaux qui ressemblent à des trahisons. La conférence a tenu compte de ce désir; aux termes de son article 13, elle a notamment interdit le meurtre par trahison d'individus appartenant à l'armée ennemie, mais par l'article suivant elle a dé-

claré que toutes les ruses de guerre sont licites. Une sentinelle surprise et égorgée dans une reconnaissance nocturne aura-t-elle la satisfaction de se dire qu'elle meurt selon les règles de la guerre, ou lui sera-t-il permis de se plaindre qu'il y ait quelque chose d'irrégulier dans son triste accident? qui éclairera la conscience des généraux et des officiers? qui se chargera de leur apprendre où finit la ruse, où commence la trahison? La philanthropie, qui avait pour elle la logique, avait le droit d'exiger qu'on réglât définitivement la question controversée de l'espionnage et des espions. Ou l'espionnage est tenu pour un moyen immoral et illicite, et il faut le prohiber, — ou il est envisagé comme un moyen licite et nécessaire, et l'espion doit être protégé contre les impitoyables sentences et les procédés expéditifs de la justice militaire. La conférence ne s'est pas souciée de satisfaire à la logique. Elle a statué d'une part que l'espionnage ne saurait être prohibé, attendu qu'il est permis à tout chef d'armée de se procurer des renseignemens sur l'ennemi; elle a statué d'autre part que l'espion pris sur le fait serait jugé et traité conformément aux lois en vigueur dans l'armée qui l'a saisi. La philanthropie réclamait l'interdiction des représailles, cette forme barbare et hypocrite de la justice qui substitue la vengeance au châtiment et frappe les innocens pour se consoler de ne pouvoir atteindre les coupables. La conférence préféra éviter cette discussion délicate, que des souvenirs encore brûlans auraient pu rendre périlleuse. Elle jugea bon d'éliminer les articles relatifs à ce grave sujet, et c'est ainsi qu'elle éluda, comme l'a remarqué lord Derby, l'une des principales difficultés qui s'imposaient à son étude.

En revanche, elle a pensé pouvoir sans danger régler et définir tout ce qu'une armée envahissante est autorisée à exiger des populations qu'elle envahit. Ici encore deux principes opposés se trouvaient en présence. L'humanité demandait qu'à l'ancien adage : la guerre nourrit la guerre, on substituât cette autre maxime plus conforme au progrès des mœurs et de la civilisation : la propriété privée est inviolable. Les militaires ont répliqué que si humain que soit un général, quelque désir qu'il ait de ménager les populations, son premier devoir est de songer à ses soldats, la première de ses obligations de fournir à leurs besoins et de veiller à leur bien-être. La conférence a dû se contenter de statuer que la propriété privée est respectable. Elle a fait une règle aux généraux et aux officiers de ne demander aux communes ou aux habitans que des prestations et des services proportionnés aux ressources du pays; mais elle a reconnu la nécessité des réquisitions, et n'y a pas trouvé d'autre adoucissement que de décider que pour toute réquisition, à défaut d'indemnité, il serait délivré un reçu. — On sait ce que valent ces quittances d'usage, a-t-il été dit par les opposans, elles ne sont qu'un chiffon de papier. Donnons-leur une valeur réelle, qu'il soit en-

tendu que les réquisitions comme les contributions impliquent un dédommagement, que ce sont des emprunts forcés qui appellent une restitution ultérieure, et promettons aux familles que le traité de paix réglera la restitution de leurs avances. Aussi bien le sort des armes est changeant; il se pourrait qu'une armée victorieuse vînt à être battue et qu'elle eût à payer les frais de la guerre. Si les quittances acquièrent une valeur réelle, les officiers qui ordonnanceront des réquisitions que leur gouvernement pourrait être appelé à solder à la paix trouveraient dans une telle clause un avertissement salutaire à la modération. — Le délégué d'Allemagne, M. le général de Voigts-Rhetz, a réfuté ce raisonnement en alléguant que la prévoyance des chefs d'armée ne va pas si loin, qu'un officier préoccupé de pourvoir à la subsistance de ses hommes ne s'arrêtera pas à la pensée des suites onéreuses que peut entraîner pour son pays l'acquittement des obligations qu'il contracte, que pour sa part il n'avait jamais rencontré « cet idéal d'officier. » Il ajouta qu'une armée ne peut vivre en campagne des ressources de ses magasins, qu'elle est obligée de s'en procurer d'autres, qu'elle les prend où elle les trouve, qu'au surplus les reçus sont écrits le plus souvent à la hâte et au crayon, qu'il est impossible de discerner une quittance vraie d'une fausse. « En résumé, dit-il par forme de conclusion, nous nous trouvons devant un fait; il ne dépend pas de nous que ce fait n'existe pas, et, quoi que nous fassions, nous ne l'empêcherons pas de se produire dans toutes les guerres. » Ce langage ne manquait assurément ni de sens, ni de clarté; mais le délégué suisse, M. le colonel fédéral Hammer, n'avait pas moins raison de dire que, si la réunion de Bruxelles était destinée à adoucir les terribles sévérités de la guerre, l'Europe verrait avec regret qu'on se bornât à codifier des abus traditionnels. Ce débat démontrait une fois de plus à quelles inconséquences on s'expose quand on prétend transformer en principes les coutumes et les usages de la guerre, qui ne se justifient que par l'impossibilité de les abolir, et c'était le cas de se souvenir de ce mot d'un ancien philosophe qui disait que les lois sont presque toujours inutiles aux gens de bien comme aux méchans, parce que les premiers peuvent s'en passer et que les autres n'en deviennent pas meilleurs.

Ce n'est pas seulement entre les philanthropes et les militaires que la conférence était appelée à prononcer; elle devait résoudre une autre contradiction en conciliant les intérêts des petits états et des grandes puissances, ou, pour mieux dire, en assurant des conditions et des avantages égaux à l'état qui se défend et à celui qui attaque. En dépit des assertions contraires, elle n'a point tenu la balance égale entre ces intérêts opposés, et ses conclusions sont manifestement plus favorables aux envahisseurs qu'aux envahis. La Prusse, avons-nous dit, apportait à Bruxelles un système, et ce système avait eu la bonne fortune d'être

agréé par les auteurs du projet soumis à la conférence. La Prusse, qui se défie des idées humanitaires, mais qui fait profession de respecter beaucoup les intérêts de la civilisation, a recherché les moyens de diminuer les maux de la guerre; elle pense en avoir découvert deux. Le premier est d'obtenir des vaincus qu'ils renoncent à prolonger une résistance désespérée, et il est incontestable que, si un état, après avoir reconnu par une première épreuve l'infériorité de ses forces, abandonnait la partie et se résignait à sa défaite, il s'épargnerait d'inutiles sacrifices d'hommes et d'argent. Les auteurs du projet discuté à Bruxelles semblent avoir pris à cœur d'inculquer au vaincu l'esprit de résignation. Comme l'a remarqué M. le colonel Hammer, l'innovation la plus grave qu'ils aient proposée est l'ensemble de dispositions contenues dans le chapitre intitulé *de l'Autorité militaire sur le territoire de l'état ennemi.* Le projet, aux termes de sa teneur primitive, établissait que dans toute la partie du territoire occupée par l'ennemi l'autorité du pouvoir légal est remplacée par celle de l'état occupant, que ce dernier peut, selon qu'il lui convient, ou maintenir les lois établies, ou les modifier, ou les suspendre entièrement, que le chef de l'armée d'occupation peut contraindre les fonctionnaires de l'administration, de la police et de la justice à continuer l'exercice de leurs fonctions sous sa surveillance et son contrôle, exiger des fonctionnaires locaux qu'ils s'engagent sous serment ou sur parole à remplir les devoirs de leur charge, révoquer ceux qui refuseraient de satisfaire à cette exigence, et poursuivre judiciairement ceux qui s'affranchiraient de l'obligation contractée par eux, enfin que l'armée d'occupation est autorisée à prélever à son profit tous les impôts, qu'elle a le droit de se saisir de tous les capitaux du gouvernement et un droit de jouissance sur les édifices publics, les immeubles, forêts et exploitations agricoles appartenant à l'état.

La gravité de telles dispositions ne pouvait échapper à personne; elles ont été vivement combattues, la rédaction en a été adoucie, c'est tout ce qu'ont obtenu les opposans. A la vérité, on a effacé un article 46 qui portait que « les individus faisant partie de la population d'un pays occupé par l'ennemi et qui se soulèvent contre lui les armes à la main ne sont pas considérés comme prisonniers de guerre, mais sont déférés à la justice. » Il n'importait guère que cet article fût conservé ou supprimé, il n'est que la rigoureuse conséquence du principe posé, et les généraux se chargeront de l'en déduire malgré le silence du législateur. Si ce principe était admis par les gouvernemens, il s'ensuivrait que les populations envahies ne subissent pas une violation ni une oppression; elles n'auraient fait que changer d'état légal, un gouvernement se serait substitué à un autre, et quiconque se refuserait à reconnaître cette substitution devrait être envisagé et traité comme un séditieux. Il en résulterait aussi que tout état menacé d'une guerre prochaine serait tenu

d'expliquer loyalement à celles de ses provinces qui sont exposées à l'invasion la situation créée aux envahis par le nouveau droit des gens; il devrait les délier, le cas échéant, de leurs devoirs envers lui, les engager à reconnaître l'autorité du chef de l'armée d'occupation, flétrir d'avance comme un crime international tout acte inconsidéré de patriotisme et exhorter ses fonctionnaires à mettre leur loyauté et leur dévoûment au service du vainqueur. L'Angleterre a-t-elle eu tort de prétendre que le projet de Bruxelles fait la partie belle aux conquérans? Il les autorise à organiser la conquête avant même que la paix soit conclue et que les conditions en soient réglées. Et qu'on veuille bien considérer avec quelle facilité s'opérerait cette prise anticipée de possession légale, s'il se trouvait que les occupés eussent avec les occupans quelque affinité de race, de mœurs, de coutumes, s'il se trouvait surtout que les uns et les autres parlassent la même langue, ce qui leur permettrait de s'entendre à demi-mot. On assure que ces considérations ont particulièrement frappé les délégués d'Autriche; s'ils n'ont rien dit, cela tient peut-être à ce qu'il y avait trop à dire.

L'Allemagne a découvert un second moyen d'atténuer le fléau de la guerre; elle croit à l'utilité pratique de ce qu'on a nommé la restriction fictive du combat, laquelle consiste à déclarer que la guerre ne concerne que les armées et que les populations n'ont point à s'en mêler. Par leur abstention, elles acquerront des droits aux ménagemens de l'ennemi; mais si, contrairement au principe, elles intervenaient dans la lutte, on ne saurait les traiter en belligérans, elles deviendraient justiciables des tribunaux militaires comme ayant fait acte de banditisme ou de brigandage. Dans les discussions de Bruxelles, M. le général de Voigts-Rhetz a fort malmené le banditisme, c'est-à-dire la guerre de partisans et les entreprises des corps-francs contre les armées régulières. Il lui en coûtait peu de demander que les populations fussent exclues autant que possible du périlleux honneur de participer aux opérations de la guerre. Il représentait un pays où la distinction entre le bourgeois et le soldat n'existe pas, un pays de service obligatoire universel, où, en vertu d'une récente loi, le landsturm peut être incorporé dans la landwehr, et servir ainsi non-seulement à la défense de ses foyers, mais à l'occupation des territoires envahis. Les états tels que les Pays-Bas et la Belgique, qui n'ont point adopté encore l'onéreuse et coûteuse institution du service universel, n'auraient pu admettre qu'on les réduisît à la ressource de leurs armées régulières, manifestement insuffisantes dans le cas d'une guerre sérieuse, et l'on ne fait plus aujourd'hui que des guerres sérieuses. La conférence a décidé que le titre et les droits de belligérans appartiennent aux milices et aux corps de volontaires aussi bien qu'aux armées; mais elle a stipulé que ces corps de volontaires devraient offrir certaines garanties, qu'ils seraient tenus :

« 1° d'avoir à leur tête une personne responsable pour ses subordonnés, 2° d'avoir un signe distinctif fixe et reconnaissable à distance, 3° de porter les armes ouvertement, et 4° de se conformer dans leurs opérations aux lois et coutumes de la guerre. » A ce compte, l'organisation des volontaires pourra souffrir quelques difficultés dans la pratique, on n'improvise pas une organisation; si le projet était adopté, il serait plus sûr pour les petits états d'employer les loisirs de la paix à préparer leur défense, et peut-être se verraient-ils contraints d'adopter le service universel, pour lequel quelques-uns d'entre eux éprouvent une instinctive antipathie. Cependant il faut rendre à la conférence cette justice, qu'elle n'a point traité légèrement leurs plaintes et leurs réclamations, qu'elle s'est étudiée à leur donner contentement. Si elle n'y a pas réussi, ce n'est pas faute de bonne volonté; les principes ont leur logique, qui tient la complaisance en échec. En statuant que les volontaires organisés aussi bien que les soldats seraient considérés comme belligérans, la conférence leur garantissait la vie, s'il leur arrivait d'être faits prisonniers; mais du même coup elle statuait aussi que quiconque prendrait les armes sans faire partie d'un corps organisé serait traité en brigand. M. le colonel fédéral Hammer déclara que jamais son gouvernement ne consentirait à admettre une telle conséquence, qu'on avait vu souvent dans son pays des populations entières se lever en masse, et marcher à l'ennemi sans être organisées ni commandées, que des hommes qui défendent leur patrie ne sauraient être tenus pour des brigands, que, si l'ennemi triomphe de leur résistance, il sera dur pour eux et ne les traitera pas comme une population paisible, mais qu'on ne peut dire d'avance que ce ne sont pas des belligérans, qu'aucun Suisse ne pourrait ratifier une pareille décision.

On essaya de faire droit à cette protestation, et l'article 10 du projet porte que « la population d'un territoire non occupé, qui à l'approche de l'ennemi prend spontanément les armes pour combattre les troupes d'invasion sans avoir eu le temps de s'organiser conformément à l'article 9, sera considérée comme belligérante, si elle respecte les lois et coutumes de la guerre. » Reste à savoir comment on pourra reconnaître que la levée en masse a été spontanée et s'assurer que le temps a manqué pour l'organiser conformément à l'article 9 : graves questions que le vainqueur fera bien de méditer avec soin. Selon qu'il les résoudra dans un sens ou dans l'autre, les malheureux qui tomberont dans ses mains redoutables seront des soldats ou des bandits, ils auront la vie sauve ou ils seront passés par les armes, et leurs maisons livrées aux flammes. En vérité n'est-il pas permis de craindre que malgré toutes ses bonnes intentions la conférence de Bruxelles n'ait abouti qu'à rendre nécessaire l'institution d'une nouvelle science, la casuistique militaire, qui aura ses Molina et ses Suarès? Désormais les chefs d'armée devront

adjoindre à leur état-major d'habiles directeurs de conscience, versés dans l'art subtil des distinctions, et dont les délibérations alterneront avec les conseils militaires. Nous doutons que cette casuistique, la théologie lui vînt-elle en aide, servît très efficacement les intérêts de l'humanité.

La réponse que le prince Gortchakof a faite en date du 5 février à la dépêche du comte Derby était accompagnée d'observations présentées avec art, et qui méritent d'être lues attentivement comme tout ce qui sort de la plume du chancelier de l'empire russe. Dans cet intéressant document, le prince Gortchakof s'exprime avec une modestie de bon goût sur les résultats obtenus par la conférence de Bruxelles; mais il remarque que peu faire est plus profitable que ne rien faire du tout, que plus le droit des gens manque de précision et de clarté, plus il importe de suppléer dans la mesure du possible à ces incertitudes, à ces lacunes, à ces contradictions, que, si imparfaites que soient les règles proposées, les gouvernemens qui les auront discutées et admises les interpréteront dans un esprit de douceur et d'équité, que d'ailleurs, si tout restait indéfini, si le plus faible persistait à s'attribuer des droits illimités, il autoriserait le plus fort à user de sa force sans ménagement et à ne prendre conseil que de ses propres convenances, qu'on tomberait ainsi dans la guerre sauvage, et qu'on n'aperçoit point ce que les petits auraient à y gagner. Hélas! que la conférence réussisse ou non à rédiger une convention définitive et à la faire accepter par les gouvernemens, la guerre ne sera toujours que trop sauvage. A la vérité, elle l'est moins que jadis; certaines horreurs, certaines atrocités, deviennent de plus en plus rares et sont réprouvées avec plus de sévérité qu'autrefois. C'est l'heureux résultat du progrès général de la civilisation; les peuples ont appris à se connaître, bien des préjugés se sont dissipés, les mœurs se sont adoucies, les idées et les procédés sont devenus plus humains. Quand les Turcs s'emparèrent de Famagouste en 1571 après un siége meurtrier dans lequel ils perdirent 50,000 hommes, ils firent écorcher vif le gouverneur de la place pour le punir de l'avoir trop bien et trop longtemps défendue contre eux. On n'écorche plus vifs les gouverneurs de place, les prisonniers de guerre sont mieux traités, et les pilleurs de villes et de villages sont obligés de se surveiller un peu, sous peine d'encourir la réprobation publique.

Toute la question est de savoir s'il n'est pas des cas où la meilleure des législations est de n'en point avoir, et si l'opinion et certains sentimens généralement répandus ne sont pas pendant la guerre une sauvegarde plus sûre pour les idées d'humanité que des lois incomplètes ou douteuses, lesquelles au surplus sont dépourvues de toute sanction, puisque les neutres ne s'engagent pas à les faire respecter des belligérans. Les lois ont cet inconvénient qu'elles légitiment tout ce qu'elles

n'interdisent pas, et il est dangereux de donner une sanction légale à la brutalité du vainqueur et une définition juridique de droits et de délits qui, par leur nature même, sont indéfinissables. Le délégué de Belgique, M. le baron Lambermont, disait dans une des séances de la commission que la guerre a ses pratiques, que c'est assez de les tolérer, qu'il ne faut pas leur faire l'honneur de les convertir en règles et de les inscrire dans un code. Il ajouta : « Si des citoyens doivent être conduits au supplice pour avoir tenté de défendre leur pays au péril de leur vie, il ne faut pas qu'ils trouvent inscrit sur le poteau au pied duquel ils seront fusillés l'article d'un traité signé par leur propre gouvernement, qui d'avance les condamnait à mort. » On peut souhaiter aussi que les exécuteurs de ces infortunés considèrent la triste besogne commise à leurs soins comme une violence que justifie la nécessité, et s'il n'était pas vrai qu'elle fût nécessaire, il serait déplorable qu'ils fussent défendus contre les étonnemens ou les perplexités de leur conscience par quelque article d'un code international qui décrète que dans certains cas un patriote est un criminel. La seule garantie contre les abus de la force est le sentiment qu'elle a de sa responsabilité et la peur que lui inspire quelquefois l'opinion. Tout ce qui pourrait soulager ses doutes ou étouffer ses scrupules, tout ce qui fixerait ses incertitudes touchant ce qui est licite et ce qui ne l'est pas ne servirait qu'à encourager son insolence; il vaut mieux que, faute de prescriptions positives, elle soit toujours inquiète du jugement qu'on portera sur elle. Funestes sont les lois quand elles mettent à l'aise les consciences.

Comme on le voit, l'Angleterre avait de bonnes raisons à donner pour justifier la défiance que lui inspire l'œuvre commencée à Bruxelles et qui doit se poursuivre à Saint-Pétersbourg. Il est plus douteux qu'elle ait sagement ou utilement agi en faussant compagnie à l'Europe et se retirant sous sa tente. Il n'y avait pas péril en la demeure, puisque les décisions de la conférence doivent être soumises à l'acceptation des gouvernemens et des corps législatifs. Ou la conférence avortera, et il est plus agréable de constater un avortement que d'en être rendu responsable, ou, contre toute espérance, on parviendra à réaliser un accord qui ne compromette aucun intérêt, et il sera fâcheux que la signature de l'Angleterre manque à cet acte international. L'Angleterre est en situation de faire ce qui lui plaît et de le faire comme il lui plaît. Les petits états, qui ont le chagrin de n'être pas des îles, sont obligés à des égards dont les puissans peuvent se dispenser. Il est probable qu'ils enverront des délégués à Saint-Pétersbourg, et qu'éclairés par les discussions de Bruxelles, ils leur donneront des instructions précises, qu'ils les chargeront de dire nettement ce qu'ils peuvent concéder et ce qu'il faut renoncer à leur demander. S'ils s'abstenaient, l'acte international qu'on projette pourrait se changer en un arrangement particulier entre quelques grandes

puissances qui n'auraient plus à se soucier des réserves et des convenances des petits; mais assurément les délégués de la Belgique, des Pays-Bas et de la Suisse regretteront de ne plus avoir l'Angleterre à leurs côtés, puisqu'ils pouvaient compter sur ses sympathies et qu'elle avait si bien compris leurs intérêts.

Ce qui est certain, c'est que, si le refus du cabinet anglais a été un acte de raison, beaucoup de gens l'ont interprété comme un acte d'humeur. Le bruit court en effet que l'Angleterre n'est pas contente, bien qu'elle eût juré de l'être toujours. Fière de sa richesse, de sa puissance, de ses institutions libres que le monde lui envie, elle avait pris le parti de jouir tranquillement de son bonheur, et pour que rien ne vînt troubler sa quiétude optimiste, elle avait résolu de se désintéresser des affaires du continent, de ne s'en mêler tout au plus que pour donner des conseils, en promettant d'avance de ne point se fâcher s'ils n'étaient pas suivis. En un mot, elle appliquait à la politique les principes de la liberté commerciale, la théorie du laisser-faire et du laisser-passer. Pendant des années, elle a laissé faire les ambitieux, elle a laissé passer les événemens. Cette politique d'abstention a produit des fruits qui lui semblent amers. L'Angleterre, qui représente dans le monde le libéralisme, l'industrie et le commerce, voit aujourd'hui l'Europe tout occupée à fabriquer des soldats et la paix livrée à la merci de gouvernemens militaires qui ne passent pas pour mépriser les conquêtes. L'Angleterre, toujours soucieuse de l'équilibre européen et de la conservation des petits états, a conçu des inquiétudes pour la sûreté de deux de ces états qui lui sont chers; elle appréhende qu'ils ne servent d'enjeu ou de gage dans telle partie sanglante qui se jouerait sur leurs frontières. Jalouse de son influence à Constantinople, elle a le déplaisir de voir les affaires d'Orient gouvernées par un triumvirat dont les visées sont mystérieuses et qui ne lui fait pas ses confidences. Il y avait autrefois un pays dont elle surveillait les ambitions, mais avec qui elle aimait à échanger ses idées, avec qui elle concertait dans l'occasion de communs desseins, en lui faisant prendre l'engagement de n'y rien gagner. Quand l'Angleterre et la France s'entendaient, elles pouvaient faire ensemble la police de l'Europe; il faut aujourd'hui que l'Angleterre la fasse seule, et son ancienne alliée a perdu à jamais le goût des guerres désintéressées. Il est naturel que l'Angleterre ait de l'humeur, mais l'humeur ne remédie à rien. Le jour où elle s'occupera sérieusement de rétablir en Europe son influence compromise, elle ne s'en tiendra pas à des incartades; elle trouvera des moyens plus efficaces de forcer les puissances dont les intentions lui sont suspectes à compter avec elle, et sûrement elle saura leur prouver qu'elle possède encore le don de prévoir et le talent d'empêcher.

REVUE MUSICALE.

Regrettez-vous le temps où l'opéra comique était l'opéra comique, où Scribe et Planard, Mélesville et Saint-Georges écrivaient de jolies pièces en trois actes que Boïeldieu, Auber, Hérold, Adam, mettaient en musique? Scribe surtout excellait dans ce genre, son esprit s'y donnait carrière, pleinement affranchi de ce gros embarras du style qui au Théâtre-Français le gênait tant. En matière de *libretto,* la langue qu'on parle importe peu, les sentimens et la passion peuvent se contenter d'une sorte d'expression sommaire, la *situation* seule prédomine, et nous savons quelle entente Scribe possédait de la situation. *La Dame blanche, Fra Diavolo, la Part du Diable,* sont à ce point de vue de vrais chefs-d'œuvre et forment un spectacle qui vous intéresse sans vous causer la moindre fatigue. Les scènes vont gaîment leur train, l'intrigue se noue et pivote sur une donnée toujours plus ou moins énigmatique, et quand au beau milieu du dialogue l'orchestre entame sa ritournelle, c'est avec délices que vous accueillez ce motif galant et pimpant, qui semble venir là tout exprès pour vous avertir de ne pas trop vous fier à des combinaisons que l'auteur va déjouer tout à l'heure. Aujourd'hui nous avons changé tout cela; parler d'idéalisme et de réalisme à propos d'opéra comique, c'est peut-être employer de bien grands mots, force est pourtant de reconnaître que de nouvelles tendances se sont affirmées. Notre opéra comique ne badine plus, il devient sérieux; au lieu d'éluder ingénieusement un sujet en ce qu'il peut offrir d'insolite et de repoussant, il nous plaît au contraire de l'aborder de front : les duels au couteau, le coup de poignard tragique au dénoûment, rien ne nous effraie, et penser que Scribe, dans *Fra Diavolo,* s'épuisait en de si prestigieuses ressources pour *sauver la situation* en nous représentant un bandit capable de tout hors de la scène, mais qui devant le public se ferait scrupule de mentir aux convenances du genre! Il n'avait qu'une idée, tourner autour de la question, évoluer. Ses opéras comiques sont des devinettes musicales merveilleusement amusantes; vous pouvez vous y laisser aller, certain de ne rencontrer jamais l'ignoble ni l'horrible, deux élémens qu'il escamotera d'une main habile, s'ils se trouvent dans son sujet. Il serait curieux à ce titre de comparer l'Espagne du *Domino noir* à l'Espagne de *Carmen;* d'un côté vous auriez Le Sage et *Gilblas,* de l'autre Mérimée.

C'est donc un fait accompli et sur lequel il n'y a plus à revenir, l'opéra comique tel que nos pères le comprenaient, tel que nous l'avons goûté dans notre jeunesse, ce genre-là n'existe plus : la symphonie et l'opérette l'ont tué. Les esprits élevés, les artistes sont allés vers la sym-

phonie, quittes à venir au théâtre plus tard, mais à l'aborder alors par ses grands côtés, par le drame, et comptant bien ne point oublier que Beethoven, lorsqu'il compose un opéra, écrit *Fidelio*. Les autres (et ils se nomment légion) se sont rués sur l'opérette. Il faut que la chose ait du bon, puisqu'elle réussit. Elle a ses maîtres, ses virtuoses, son public, un public des plus huppés, qui, sur ma foi, s'ennuie aux *Huguenots*, bâille à *Guillaume Tell*, et ne se gêne pas pour vous le dire. De petits rhythmes écourtés et sautillans, une tarentelle continue, une kermesse toujours recommençante, et pour donner l'accent à cette note caractéristique de l'art qui nous est fait, et que, paraît-il, nous méritons, des soubrettes incomparables.

Gardons-nous de mépriser cet *aimable* et *spirituel* produit de notre temps, mais que cela ne nous empêche pas d'encourager ceux qui placent plus haut leur idéal. Ils sont là quelques jeunes hommes, nourris de fortes études, travailleurs infatigables sur qui repose l'avenir de l'école française, et que j'appellerai simplement des *musiciens*, en donnant à ce mot l'acception large et vigoureuse que Delacroix lui prêtait quand il disait d'un de ses confrères : « C'est un peintre! » George Bizet, Jules Massenet, Reyer, Saint-Saëns, Lalo, qu'ai-je besoin de les nommer? Tout Paris les connaît. Symphonistes, oui certes, mais en attendant mieux, hommes de l'orchestre qui seront demain des hommes de théâtre, et qui n'ont eu d'abord d'autre prétention que celle de prouver au public qu'ils savaient leur affaire. J'ignore ce qu'il adviendra de ces divers talens; mais ce qui me réjouit l'âme, c'est de voir comment tout ce monde comprend la dignité de l'art.

Prix de Rome en 1856, M. Bizet commença par donner au Théâtre-Lyrique *les Pêcheurs de perles*, où déjà vous saisissez cet imprévu dans la modulation, ce quelque chose de nuageux, d'indéfini dans la mélodie qui bientôt caractérisera la manière de l'auteur. La mélodie de M. Bizet produit sur moi l'effet d'une de ces lumières qu'on place dans un globe de cristal opalisé. C'est doux, harmonieux, velouté, le rayon cependant manque un peu. Je recommande à ce propos dans *les Pêcheurs de perles* une romance, d'ailleurs fort connue, *ma bien-aimée est endormie :* toute la physionomie musicale de M. Bizet semble vivre et se condenser en ces quelques mesures d'un sentiment profond et que Schubert regretterait de n'avoir pas écrites. Depuis, sauf *Djémileh*, un acte assez médiocre donné en 1872 à l'Opéra-Comique, presque toutes les tentatives du compositeur ont marqué, la chute même de *l'Arlésienne* ne devait point l'atteindre, car, si la pièce est tombée, la musique s'est maintenue, et la salle de concert l'a vengée de sa mésaventure théâtrale.

Carmen aujourd'hui nous le livre au plein de son activité symphonique et dramatique. J'appuie à dessein sur les deux adjectifs, il y a les

deux choses dans cet opéra, la symphonie et le drame, et peut-être bien est-ce trop si l'on considère les habitudes et les goûts du public de l'endroit. Pour nous autres gens délicats et curieux, toutes ces digressions ont de l'attrait, nous savons en prendre et en laisser et nous dire à propos d'un intermède musical ou d'un entr'acte : « Je reviendrai entendre cela; » mais le public ne se paie point de semblables fantaisies, il ne passe rien, ou plutôt ne vous passe rien; le public ne se réserve pas pour le lendemain. Il vous prête dès le début toute son attention, à vous de n'en point abuser. Souvent c'est le contraire qui arrive. On n'a point assez de se donner, on se prodigue; on ouvre toutes les écluses. Déjà, au sujet du *César de Bazan* de M. Massenet, nous avons eu l'occasion de relever ce tort commun à la plupart des jeunes représentans de notre école. La ligne serpentine a son mérite, mais celle qui mène au but est la ligne droite, et j'en veux d'autant plus à M. Bizet de ces divagations instrumentales dont il se montre si coutumier, qu'elles escomptent en quelque sorte l'effet de la situation. On comprend ces ruses de guerre chez un spécialiste inhabile à parler la langue des passions, et cherchant à déguiser sous des fleurs d'éloquence et de virtuosité l'absence d'inspiration dramatique.

M. Bizet sera, quand il voudra, un homme de théâtre; il nous le prouve à chaque instant dans *Carmen*. Les situations sont abordées carrément, développées, nuancées d'un tour parfait; quoi de plus joli, de mieux en scène que le duo d'amour entre Carmen et Jose au second acte, de mieux venu que cette phrase délicieusement dite par Mme Galli-Marié et M. Lhérie : *là-bas, là-bas, dans la montagne!* J'aime aussi les couplets du *torero*, que M. Bouhy enlève haut la main, tout en s'y montrant, comment dirai-je? un peu *poseur*, ce qui détonne légèrement avec le naturel des autres. Le quintette qui suit est de l'originalité la plus piquante et vous captive tout le temps par l'imprévu des harmonies, la variété des timbres de l'orchestre; les voix tombent on ne sait d'où, ce sont des rhythmes en fusées, des éclairs en zigzags partant d'en haut et sillonnant la trame mélodique. Voulez-vous du pittoresque et voir revivre en chansons l'Espagne de Zamacoïs et de Fortuni, écoutez le chœur des *picadors* au premier acte, la marche des *picadors* au quatrième, et cette espèce de retraite dont le motif remplit le premier entr'acte; suivez surtout la scène du campement dans la *sierra*. Au fond du théâtre, les bohémiens et les trabucaires vont et viennent. Jose, par intervalles, se rapproche de Carmen, qu'il importune de sa jalousie, de ses récriminations; elle, cependant, déjà lasse de cet amour à l'aurore duquel nous assistâmes tout à l'heure et songeant à convoler à de nouvelles noces avec Escamillo le *torero*, rêveuse, presque sombre, interroge les cartes, qui ne lui disent rien de bon; à ses côtés, ses compagnes font le même jeu, et les cartes inexorables la condamnent à mort, elle et le

triste amant qui l'assomme de ses adorations. Voilà certes pour un opéra comique un tableau terriblement poussé au noir. Le motif toutefois a sa valeur, et Scribe l'eût employé, oui, mais à la condition d'évoluer sur place, de couper court à ses prémisses. Ici, nous sommes à la Porte-Saint-Martin, et les auteurs, loin de s'ingénier à trouver la bifurcation, se précipitent sur la pente du mélodrame. Ce que les cartes prophétisent à Carmen s'accomplira; ce trio sert de préface au dénoûment, morceau capital. Nous sommes aux *corridas* de Madrid, Carmen, effarée d'amour, haletante, vient prendre sa part du triomphe de son *torero,* la course a lieu derrière un rideau qui masque le cirque; *banderilleros, chulos* et *picadors* ont défilé joyeusement, la cloche sonne, Escamillo, dans la présomption du triomphe et du bonheur prochains, serre sa maîtresse contre son cœur, et court affronter l'arène. Carmen s'élance, va pour se mêler à la foule, soudain Jose se dresse devant elle, Jose, l'amant de la veille, qui s'est déshonoré, perdu pour elle, et de qui ses beaux yeux se détournent maintenant qu'une autre insolation l'a frappée.

Le duo s'engage crânement. Carmen est une créature inculte, une bête fauve, et ce n'est ni la franchise ni le courage qui lui manquent. Elle marche droit au péril. « On m'a dit de me défier de toi, de craindre pour ma vie; me voilà! » A l'idée qu'on le suppose coupable d'un pareil crime, Jose recule avec horreur, et ce crime, dix minutes plus tard, il le commettra. Le pauvre homme implore d'abord; sa douleur, ses instances n'éveillent que mépris. Ennuyée, excédée, la bohémienne devient provocante, jette à Jose sa bague au visage; celui-ci se retourne alors, frémit de haine, et, pour l'empêcher de courir à son *torero,* il la tue. — Tout ce grand morceau, presqu'un acte, est conduit avec un art supérieur. On se sent ému, saisi. L'affliction de ce malheureux, l'attitude féroce de Carmen en présence du désespoir qu'elle cause, son indifférence et ses lassitudes, puis, dans le moment tragique, le contraste de cette agonie sanglante qui se passe sur le devant de la scène, et des fanfares du triomphe éclatant au dehors, toutes ces gradations, tous ces mouvemens, sont d'une analyse et d'un *rendu* à ne laisser subsister aucun doute sur l'avenir dramatique d'un compositeur. Convenons aussi que l'exécution aide puissamment à l'effet. M. Lhérie est un Jose plein de pathétique et de furie; quant à Mme Galli-Marié, jamais peut-être elle n'avait marqué plus de talent que dans cet abominable rôle. Il faut suivre les nuances par lesquelles Jose arrive à n'y plus voir que *rouge,* observer ce jeu de l'actrice savant et vrai, toujours simple; point de cris, point de mélodrame, des signes presque imperceptibles, mais profonds, de fins détails dans le geste et la physionomie trahissant tout l'ennui et toutes les frénésies du personnage. Carmen est fatiguée, excédée, « je ne sais point mentir, » dit-elle, là est le

mot du caractère créé par Mérimée, et que Mme Galli-Marié s'est attiré le reproche d'interpréter d'une façon trop vraie, trop *réaliste*. Étrange démon que cette artiste! elle quitte le théâtre, n'ayant plus de voix; elle y reparaît trois ans après en toute possession de ses moyens. Cet éternel *Mignon* avec ses airs pleurards l'avait énervée; elle a retrouvé sa flamme et son esprit : pour de la distinction, c'est autre chose; mais Mme Galli-Marié se connaît en littérature, elle a lu Mérimée, et nous répondra qu'elle joue Carmen et point Célimène. Elle a les allures du rôle comme elle en a le ton. Emerson a dit : « L'Anglo-Saxonne a la démarche fière d'une race libre, elle marche comme si elle avait conquis le monde; l'Espagne, elle, ne marche pas en amazone; mais l'Espagne a le *meneo*. » De Saint-Sébastien à Malaga, de Bilbao à la Ronda, toute femme en Espagne, grande dame ou paysanne, affecte cette désinvolture, et la *jota* elle-même n'a pas un caractère plus national que ce fameux mouvement de hanches dont ceux-là seuls se scandalisent qui veulent qu'en fait d'art il y ait encore des Pyrénées. S'imagine-t-on par hasard que la *Havanera* du premier acte produirait son effet sans cette pantomime qui l'accompagne? Musique bizarre, monotone, au rhythme paresseux, traînard, et comme imprégnée de ce sentiment d'accablement particulier au pays orageux des tropiques! Il est une complainte nègre que chante Mme Viardot et que chante Pagans, le *Havanero* par excellence :

Ultè, nò è na...

M. Bizet s'en est très habilement inspiré, et Mme Galli-Marié en traduit poétiquement la *morbidesse*.

Parlons maintenant des convenances d'un pareil sujet. « Comment peux-tu douter que je t'aime, puisque je ne te demande pas d'argent? » Une femme capable de tenir un pareil langage ne peut guère nous intéresser au théâtre. Il y a de ces choses dont un écrivain du talent et de la force de Mérimée peut tirer parti dans un roman, mais qui ne sauraient pourtant être mises à la scène. Carmen s'éprend d'un soldat au premier acte, au troisième elle idolâtre un *torero*. Ajoutez à la pièce un acte de plus, ce sera le tour du capitaine Zuniga, et ainsi de suite. De telles figures ne sont, je ne dirai pas sympathiques, mais supportables, que lorsqu'un écrivain les localise et les fait valoir à leur point en les entourant de toutes les circonstances atténuantes que dispensent le style, l'observation et la philosophie humoristique d'un bel esprit paradoxal. Vues de face, elles ne vous inspirent que de la répulsion. Comme contraste à ce démon, les auteurs ont imaginé de produire un ange : la pieuse et sensible Micaëla, qui survient, l'olivier à la main et la romance aux lèvres, pour rappeler sa *mère mourante* au fils coupable et déserteur de toutes les vertus. Je n'ai nul besoin de remarquer ici que ce

personnage absolument poncif n'est pas et ne pouvait être de Mérimée. C'est une invention des librettistes, et l'idée a bien son charme en ce qu'elle nous donne la bonne fortune de voir et d'entendre Mlle Chapuy, et surtout en ce qu'elle nous remet devant les yeux cette excellente Alice de *Robert le Diable,* physionomie trop négligée, dont le public attendait une nouvelle épreuve. Il y a donc aussi une Némésis au théâtre? On se raille de tout; on ridiculise, on bafoue l'antique et le moderne; on écrit *la Belle Hélène, la Grande-Duchesse,* on écrit *Tricoche et Cacolet,* et la première occasion qui se présente de prendre au sérieux *la croix de ma mère,* on ne la rate pas.

J'approuve beaucoup cette habitude qui s'introduit de plus en plus au théâtre, de donner à certains vocables étrangers leur accent national caractéristique, de prononcer *majo* et *navaja* comme ces mots se prononcent à la Puerta del Sol, et non plus en les estropiant à la française; mais alors il faudra se surveiller et ne pas confondre dans le même dialogue *gitana* et *zingara*, autrement dit de l'espagnol avec de l'italien. Poètes, peintres et musiciens, tout le monde se préoccupe aujourd'hui d'ethnologie; rien d'étonnant que cette curiosité d'information gagne et s'étende jusqu'aux moindres détails de la mise en scène; on cherche le vrai, on *fait nature.* Allez voir ce second acte de *Carmen,* c'est à se croire en Espagne : décor, costumes, le ton, le geste, l'air du visage, tout y est. Ce Doncaïre par exemple que représente M. Potel, avec ses favoris épais, son large sourire, son foulard jaune noué entre l'oreille et la nuque, — vous l'avez rencontré sur toutes les routes de la frontière, dans les *fondas* et les *ventas.* Il est aussi dans *Don Quichotte,* où se retrouve tout ce qui fut, est et sera jamais espagnol. Ajoutons que dans l'originalité de cette mise en scène une juste part revient à M. Bizet, et que la couleur locale, comme il l'a comprise au début de son second acte, dénote aussi bien l'archéologue que le musicien. Sur un fond *vieil-Orient* de sons monotones et sourds tendu derrière la coulisse, la gent bohème brode ses arabesques et se dessine le chant militaire dans le lointain; vous diriez la civilisation picaresque de l'Espagne moderne émergeant de ses origines judaïques, arabes, égyptiennes, que sais-je? Cette question de l'ethnologie appliquée aux arts du théâtre mériterait d'être traitée *ex professo;* je la recommande à M. Perrin; nul mieux que l'habile directeur de la Comédie-Française ne rédigerait un pareil *mémoire,* et ce lui serait au moins une manière de titre à mettre en avant pour sa candidature à l'Académie des Beaux-Arts, dont chacun se demande étonné la raison d'être.

F. DE L.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

FLAMARANDE

CINQUIÈME PARTIE (1).

LIX.

Ainsi la destinée, depuis plus de vingt ans éludée, combattue, vaincue en fait, semblait reprendre ses droits et ramener impérieusement la famille de Flamarande au complet sur ce rocher qui fut son berceau.

A chaque tour de roue qui m'en rapprochait, je voyais avec terreur arriver le moment où allaient se trouver en présence la mère et ses deux fils, inconnus l'un à l'autre, avec le père de Gaston, vivant et agissant, et le père de Roger, inerte, impuissant, scellé dans son cercueil de métal, présent quand même dans la pensée de tous à cette crise suprême que sa dernière volonté provoquait fatalement.

Avait-il eu conscience de ce danger en choisissant Flamarande pour le lieu de sa sépulture? Le désir de reposer au pied de ses parens l'avait-il emporté sur toute autre considération? S'était-il imaginé que ni sa femme ni son fils absent n'assisteraient aux derniers honneurs qui lui seraient rendus? ou bien avait-il tracé son dernier ordre dans un de ces momens d'abattement suprême, où le passé s'efface comme un vain rêve? Il ne m'avait pas consulté, je n'avais qu'à obéir, et je me sentais redevenu passif devant le choc inévitable.

Je roulais ces pensées dans mon esprit durant les heures que je passai souvent en tête-à-tête dans le wagon mortuaire avec Mme de

(1) Voyez la *Revue* du 1er et 15 février, du 1er et 15 mars.

Flamarande. Les autres compartimens du même wagon contenaient miss Hurst, deux domestiques des plus attachés au comte et deux vieux parens qui voulurent l'accompagner jusqu'à Clermont. Madame voyageait tantôt avec les uns, tantôt avec les autres. Elle continuait à être grave et recueillie comme la situation le commandait, et je la trouvais réservée à un point qui m'inquiétait. Elle semblait réfléchir profondément au nouvel horizon qui s'ouvrait devant elle; mais elle ne voulait plus dire ses craintes ou ses espérances, et quand, m'efforçant de la distraire, je lui disais qu'elle allait se trouver pour la première fois au milieu de ses deux enfans, elle me souriait doucement comme pour me dire merci, et ne s'expliquait plus.

Je pensais la deviner. Elle n'était pas décidée. La mort imprévue de son mari avait tout remis en question pour elle. Enfin, aux approches de Flamarande, comme j'insistais, lui demandant, pour la forcer de répondre, dans quel sens son désir serait de me voir agir, « Mon bon Charles, me dit-elle, je n'ai rien arrêté. Que puis-je faire sans l'avis, sans la volonté de M. de Salcède? N'a-t-il pas sur l'enfant qu'il a élevé des droits plus sacrés que M. de Flamarande n'en avait sur Roger, dont il ne s'occupait plus depuis dix ans? Ne pas reconnaître Gaston sera de ma part, aux yeux de Gaston, l'aveu d'une faute que je n'ai pas commise. Vous me direz qu'à le reconnaître il y a un danger équivalent, celui de lui faire penser que je n'ai pas été injustement soupçonnée. Je ne pourrais me justifier qu'en accusant son père, et je ne veux pas, je ne dois pas lui faire maudire son père. Je me trouve dans une impasse, et je comprends que M. de Salcède avait raison lorsqu'il me suppliait de ne plus me faire voir à Gaston quand l'âge est venu où il devait se rappeler mes traits : j'avais promis, et puis l'enfant a eu le croup, il a été en danger, je me suis à peine annoncée, je suis accourue, et alors il m'a aimée, et moi je n'ai plus eu le courage de l'abandonner. Je vais essayer cette fois de ne pas me montrer à lui, et peut-être sera-t-il possible de lui cacher encore que sa mère la paysanne est la comtesse de Flamarande; mais, à moins de l'envoyer dans un pays éloigné où il ne risquera pas de me rencontrer sous mon nom, sera-t-il possible de lui laisser ignorer toujours la vérité? Moi d'ailleurs, je n'ai qu'un désir et qu'un vœu, c'est que, n'importe sous quel nom et à quel titre, il vive près de moi. Je consentirai à tout, pourvu que je ne sois plus séparée de lui. J'accepterai même ses soupçons, si, malgré lui, il lui arrive d'en concevoir. Je suis sûre qu'il les combattra en lui-même et ne m'en aimera pas moins.

— Il est possible, répondis-je, que l'éducation qu'il a reçue lui

fasse surmonter les *inquiétudes* que vous redoutez; mais madame ne pense qu'à celles de M. Gaston : elle me paraît oublier celles que peut concevoir M. Roger.

Mme de Flamarande qui marchait auprès de moi, sur le chemin de la montagne, pendant que les voitures prises à Murat suivaient au pas le corbillard avec nos autres compagnons de voyage, s'arrêta brusquement comme si je lui eusse poussé un serpent sous les pieds. — Roger? s'écria-t-elle, Roger me soupçonnerait? Voilà à quoi je n'ai jamais songé par exemple! Ah! ne dites jamais ce mot-là, Charles, Roger aura toujours foi en sa mère comme en Dieu.

— Il est vrai que madame la comtesse peut compter sur sa tendresse beaucoup plus que sur celle de M. Gaston...

— Je ne dis pas cela, mais Gaston ne me connaît que par l'instinct de son cœur, et Roger me connaît comme lui-même. Il ne m'a jamais quittée, il a été nourri par moi, il m'a vue auprès de lui, son appui, son secours, son bien, sa chose, à tous les momens de son existence. Roger et moi, c'est un seul être en deux personnes. Non, non, je ne crains pas mon Roger; je lui dirai : Ton père était bizarre, tu le sais bien, il a voulu élever son aîné comme cela jusqu'à sa majorité. J'en ai souffert, mais je me suis soumise, parce que je craignais qu'il n'agît de même avec toi. Roger ne m'en demandera pas davantage, et il adorera son frère. Oh! non, ce n'est pas de ce côté-là que le chagrin me viendra jamais.

— Certainement non, mais M. Roger est bien jeune; il a des passions, des besoins, et l'habitude d'aspirer à un certain état dans le monde. Le partage des grands biens qui lui incombent apportera un notable changement...

— Un changement salutaire peut-être, Charles! Je redoute beaucoup cette grande fortune pour Roger qui est si jeune et si ardent au plaisir. Qu'il soit de moitié moins riche, il fera moitié moins de folies. Cependant la question n'est pas là; s'il n'y avait que cette considération, elle serait nulle, car les droits de Gaston sont imprescriptibles tant que nous n'aurons pas disposé de son état civil par quelque mensonge jugé nécessaire à son bonheur, mais auquel je répugne beaucoup, je ne vous l'ai jamais caché. Vous me paraissez être dans les idées de M. de Salcède, et je ne saurais vous faire un crime de votre sollicitude pour Roger. Loin de là, je vous en suis reconnaissante, bien que je ne puisse rien décider encore. Il faudra tenir conseil, car l'avis de Mme de Montesparre est bon à prendre aussi; je vous promets, Charles, que vous serez consulté et que nous aurons de grands égards pour votre opinion; mais doublons le pas, mon ami, il me semble que nous allons trouver Roger à Flamarande !

Je n'espérais pas que Roger pût arriver avant le lendemain. Mme de Montesparre, qui avait été prévenue par télégramme, était déjà rendue au manoir. Elle vint au-devant de nous avec les Michelin et Ambroise. Ni Gaston, ni Roger, ni Salcède, n'étaient là. On avait préparé le donjon pour les deux dames et leurs femmes. Il y avait de bons lits tout neufs, des meubles, que je reconnus pour les avoir vus au Refuge, des tapis, du feu de genévrier dans les cheminées pour bien assainir l'air. M. de Salcède avait dû veiller à tout. On avait dressé dans la chapelle un catafalque de cyprès pour recevoir le cercueil. Le curé de Saint-Julien l'attendait pour lui dire des prières. Le service et la descente dans le caveau devaient avoir lieu le lendemain. M. de Salcède avait-il présidé aussi à ces préparatifs ? faisait-il à son rival les honneurs du sanctuaire de Flamarande?

Quand tout fut installé, je me rendis à l'invitation des Michelin, qui ne voulaient pas dîner sans moi, et on me présenta officiellement Charlotte, que j'avais déjà aperçue, mais qui vint m'embrasser en m'appelant son parrain. C'était une angélique créature, la distinction même dans son petit habillement de deuil en sergette noire, l'air intelligent et affectueux. Je fus touché de son accueil jusqu'au fond du cœur, et le désir de la voir heureuse vint se joindre à celui de lui voir retenir Gaston au fond de sa montagne. Je reconnus bien vite que personne ne se doutait de la vérité relativement à lui, sinon Ambroise Yvoine, qui savait tout et n'en faisait rien paraître. Il était très franc malgré sa grande habileté, et je vis, à l'accueil vraiment cordial qu'il me fit, qu'il n'avait aucun soupçon de mon exploration au Refuge.

J'étais donc tenu par ces braves gens, comme par Mme de Flamarande et par Roger, pour le plus excellent et le plus délicat des hommes. Je vis bientôt que M. de Salcède et Mme de Montesparre avaient de moi la même opinion, et ce fut Ambroise qui, dans la soirée, en fumant sa pipe avec moi dans le jardin, — il méprisait mes cigares, — me mit au courant de ma situation dans les esprits.

— Voyez-vous, me dit-il, quand je vous ai reconnu déguisé, dans le temps, à *la Violette*, amenant ici le petit, je me suis dit que vous étiez un malin et que vous vouliez cacher quelque secret de votre maître. Mon idée a été d'abord que l'enfant appartenait à M. le comte à l'insu de sa femme; mais quand les recherches auxquelles *M. Alphonse* m'a employé m'ont fait savoir les affaires de Sévines, j'ai compris pourquoi vous aviez eu tant de tristesse et de tourment ici jusqu'à en être malade. Vous aviez parlé dans la fièvre, monsieur Charles, vous m'aviez dit votre secret, croyant parler tantôt à M. le comte, tantôt à madame. — C'est votre fils, disiez-vous,

madame est innocente, je le jure, ne le tuez pas, ce pauvre enfant, donnez-le-moi, j'en aurai bien soin, je l'emporterai bien loin, et vous ne le reverrez jamais! — Et quand vous pensiez parler à la comtesse, vous lui juriez de lui rendre son enfant quand vous l'auriez mis hors de danger. Alors j'en ai su plus long que tout le monde sur l'enfant, et c'est comme cela qu'il a été retrouvé. C'est moi qui ai fait savoir que vous l'aviez emmené pour le sauver, et que, si vous le cachiez à la mère, c'était pour ne pas augmenter le danger. Si j'avais voulu vous faire parler dans ce temps-là, vous n'auriez pas demandé mieux; mais je ne voulais pas vous mettre dans des embarras avec votre maître, et il valait mieux pour l'enfant que le comte n'eût point méfiance de vous.

Je demandai alors à Ambroise ce qu'il pensait des amours d'Espérance et de Charlotte. — Comment savez-vous ça? me dit-il.

— Je le sais par madame, à qui *M. Alphonse* l'a dit.

— Ah! eh bien! je pense qu'il y aura du chagrin pour cette affaire-là. Espérance aime Charlotte d'une amitié qui n'est pas commune; il l'aime depuis le jour qu'elle est venue au monde, et on peut dire qu'il n'a jamais voulu seulement regarder la figure d'une autre femme. Ils se sont élevés comme ça sans se quitter et sans qu'on songe à les reprendre. Il n'y avait pas de mal, et il n'y en a pas; mais voilà qu'Espérance va devenir M. le comte de Flamarande, et il ne pourra plus être question d'épouser la petite Michelin. Michelin, qui fait le fier à cette heure, qui ne se rend pas volontiers à l'idée de ce mariage-là, se repentira de ne l'avoir pas accordé la première fois que les enfans lui en ont parlé. Il aura la crête bien rabattue, pas moins!

— Vous êtes donc sûr que Mme la comtesse n'y consentirait pas? Qui sait?

— Mme la comtesse est une femme point fière et bonne comme les bons anges; mais le frère? ce jeune homme qu'on ne connaît point, et les autres parens, et enfin tous les gros messieurs et dames de cet ordre-là? Moi, je n'y connais rien, mais je sais bien que des seigneurs qui épousent des bergères, ça ne se voit que dans les contes et complaintes, et j'ai dans l'idée que notre gars Espérance sentira en lui du changement quand il sera M. Gaston. Pourtant ça n'ira pas tout seul, croyez-moi. Ce garçon-là n'est pas fait comme un autre; quand il a une idée, elle tient rude.

Je vis à ces réflexions d'Ambroise qu'Espérance n'avait pas encore reçu les quarante mille francs que, sur l'ordre du comte de Flamarande, je lui avais expédiés de Londres au moment même où ils m'avaient été remis. Pour faire parvenir l'argent que je lui envoyais tous les ans par la poste, sans lui en laisser soupçonner la prove-

nance, il me fallait le faire passer par plusieurs mains avec de grandes précautions. J'avais cru ne pas devoir parler à la comtesse de ce don *in extremis*, qui avait pour but de fixer le sort de son fils sans consulter sa volonté. Je n'étais pas forcé de dire que je l'avais provoqué, ni même d'avouer que j'en eusse connaissance. Par là, j'échappais au blâme et me tenais en dehors des conséquences.

LX.

A neuf heures du soir, on vint m'appeler avec Ambroise de la part de madame, et je la trouvai au donjon avec ses deux amis et Hélène Hurst, admise aussi au conseil.

On se souvient que depuis longtemps le donjon, confié aux soins et à la garde d'Ambroise Yvoine, avait été mis en bon état de réparation. Ambroise l'avait toujours habité depuis avec Espérance, le père Michelin trouvant convenable de ne pas élever un garçon dans le même local que ses filles. M. de Salcède avait veillé à ce que ce donjon fût pour son élève une habitation saine et aussi riante que peut l'être une tour féodale. Il l'avait meublé et lambrissé très convenablement, surtout depuis l'époque où la comtesse y était venue en secret voir son enfant malade. Dans la prévision d'une nouvelle éventualité de ce genre, il avait, outre la chambre d'Espérance, arrangé une pièce pour elle, disant aux Michelin qu'il mettait là en dépôt des meubles qu'il ne pouvait loger au Refuge. C'est dans cette pièce que Mme de Flamarande était installée tandis que Mme de Montesparre occupait l'appartement d'Espérance, situé au-dessous, chaque étage du donjon ne contenant qu'une pièce à pans coupés, avec des cabinets dans les tourillons.

Madame vint à nous, nous serra les mains et nous fit asseoir, puis on ferma les portes et on attendit que M. de Salcède eût fini d'écrire quelque chose. Je le regardais curieusement. Il avait toujours son habit de paysan, qu'il portait avec l'aisance d'un gentilhomme; il était toujours aussi beau que je l'avais vu au Refuge, et madame était aussi belle qu'au lendemain de son mariage. Elle avait trente-huit ans, il en avait quarante-trois : c'est peut-être l'âge des grandes passions pour les deux sexes. Mme de Montesparre n'était pas aussi merveilleusement conservée que Mme la comtesse, elle avait pris un peu d'embonpoint; mais, toujours mise avec un goût exquis, elle ne paraissait guère avoir plus de trente ans, bien qu'elle eût la quarantaine. C'était toujours une charmante femme, très sympathique, et qui me sembla même plus séduisante et plus intéressante qu'autrefois. Elle ne méritait pas l'accusation de légèreté que M. le comte avait portée sur elle. Elle avait aimé unique-

ment M. de Salcède et s'était dévouée et sacrifiée à lui et à Mme de Flamarande sans arrière-pensée. Elle avait beaucoup souffert, et, pour surcroît de douleur, elle avait perdu son fils. Ses beaux yeux bleus avaient pleuré, on le voyait bien; mais sa générosité l'avait soutenue. Je trouvai en elle un charme que je ne lui avais pas connu et qui ennoblissait singulièrement l'expression de sa figure.

Quand M. de Salcède eut écrit deux pages, il les remit à Mme de Montesparre, qui prit la parole et dit : — Hélène Hurst, Charles Louvier, Ambroise Yvoine, vous êtes, avec nous trois ici présens, et l'abbé Ferras, qui sera demain ici, les seuls confidens d'un secret duquel dépend l'avenir d'une mère et de ses deux enfans. Il s'agit de savoir si vous devez continuer à garder ce secret le reste de votre vie, ou si, de concert avec nous, vous devez le rompre. Veuillez nous dire séparément si, au cas où nous serions décidés à le garder, vous prendriez sans regret et sans scrupule aucun l'engagement de le garder aussi.

Hélène Hurst parla la première. — Je promets les yeux fermés, dit-elle, de me conformer aux intentions de ma chère maîtresse, quelles qu'elles soient.

— A vous, Charles, me dit la comtesse. — Je n'hésitai pas à promettre le secret, et j'ajoutai que je le regardais comme nécessaire, sauf à m'expliquer, si on le désirait.

— Tout à l'heure, dit M. de Salcède, qui m'examinait avec attention, vous promettez le secret, c'est bien, merci, et toi, Ambroise?

— Moi, monsieur Alphonse, dit Ambroise, qui grattait sa tête crépue, je ne promets rien.

Nous eûmes tous un mouvement de surprise. Je croyais, pour mon compte, qu'Ambroise était soumis à M. Alphonse comme le chien à son maître.

— C'est bien, reprit le marquis avec beaucoup de tranquillité. Les raisons que je t'ai déjà données ne t'ont pas convaincu?

— Je ne dis pas ça, répondit le paysan, mais je ne les ai pas bien comprises. Il faudra qu'on me les répète.

— Justement, tu es ici pour les entendre. Et il fit signe à Mme de Montesparre de parler.

Mais Mme de Flamarande la prévint par un petit exorde.

— Mes amis, nous dit-elle, j'aurais voulu ne prendre aucun parti sur l'avenir avant que la tombe fût refermée sur celui qui nous a tracé à tous des devoirs si difficiles à remplir; mais le temps presse parce que la présence de Roger rendra nos explications presque impossibles. Expliquons-nous donc tout de suite, il le faut; mais si quelqu'un de vous croyait avoir un blâme à exprimer sur la con-

duite du père de mes enfans, je le supplie de se rappeler que sa veuve est ici, et qu'elle y est venue pour entourer sa tombe de tout le respect possible.

Je n'avais pas besoin de cette recommandation. J'avais, malgré tout, aimé fidèlement le comte de Flamarande. Hélène était bien trop convenable pour émettre une opinion quelconque. Ambroise pouvait être plus inquiétant; mais, en terminant son admonestation, Mme de Flamarande ne l'avait pas regardé. Ses yeux s'étaient involontairement attachés à ceux de Mme de Montesparre, dont l'attitude résolue n'annonçait pas qu'elle fût portée à ménager le défunt. Hélène et moi, nous nous étions inclinés en signe d'assentiment. Sans s'incliner, Ambroise avait dit : Ça, c'est juste, ça se doit!

Mme de Montesparre reprit de sa voix nette, un peu méridionale: — La volonté dont nous subissons ici les conséquences ne sera pas discutée; mais il faut bien qu'il soit constaté, — ici elle lut le papier qu'elle tenait, — que cette volonté pèse à jamais sur les nôtres et que nous ne pouvons l'enfreindre, ni aujourd'hui ni demain, sans blesser la religion des deux fils de M. de Flamarande. Gaston consentira-t-il sans scrupule à être réintégré dans ses droits, contrairement à la volonté paternelle? Roger verra-t-il sans trouble apparaître ce frère sur la légitimité duquel son père a voulu laisser planer un doute? Et, en dehors de la famille, ces inconvéniens ne se produiront-ils pas avec la rudesse cynique qui est le propre de l'opinion? Non, il ne sera jamais possible de dégager la veuve de M. de Flamarande d'un soupçon dont ses fils ressentiront également l'outrage, qui jettera une ombre de méfiance et de tristesse sur leur vie entière, méfiance qui les amènera peut-être quelque jour à tirer l'épée, à exposer leur vie pour la réputation de leur mère... Voyons, courage, dit encore Mme de Montesparre en remettant le papier à M. de Salcède et en embrassant Mme de Flamarande, qui pleurait, la tête dans ses mains : nous avons décidé que votre devoir d'épouse et de mère était d'obéir à votre mari au-delà de la tombe, et vous avez reconnu que nous avions bien jugé. Soumettez-vous par amour pour vos enfans; leur amour et leur bonheur vous dédommageront.

— Oui, oui, je le sais, répondit Mme Rolande en serrant les mains de Mme Berthe dans les siennes. Tout pour eux, c'est convenu! mais laissez-moi pleurer sur moi qui ne pourrai plus voir Gaston qu'en secret et sans lui jamais ouvrir mon cœur.

Nous étions tous profondément émus de sa douleur, M. de Salcède se détourna pour cacher la sienne. Je vis, au soulèvement de ses épaules, que sa poitrine se remplissait des sanglots qu'il imposait à Mme de Flamarande. Toi, pensai-je, tu es un honnête homme; tu

aimes mieux faire souffrir celle que tu aimes que d'imposer ton fils à la société et à Roger.

Ambroise, qui ne soupçonnait pas les motifs attribués par moi au marquis, continuait à ne pas comprendre. Il demanda la parole. — Monsieur Alphonse, dit-il, vous direz ce que vous voudrez. Je sais bien que vous comptez servir de père à Espérance, et que vous serez pour lui un meilleur père que... pardon! je ne veux rien dire de l'autre... Tenez, je vous aime bien, je me jetterais au feu pour vous, mais j'aime aussi le gars Espérance; faites excuse, madame la comtesse, c'est mon enfant aussi, à moi! C'est moi, le vieux Ambroise, qui lui ai appris à être fin chasseur, fort nageur et bon connaisseur en chevaux et en toutes choses de la campagne. C'est moi qui le premier l'ai fait parler quand il ne voulait parler à personne; c'est moi qui l'ai porté sur mon dos pour lui faire connaître les *hauts* quand il avait les jambes trop menues. J'en ai fait le plus joli montagnard qu'il y ait à vingt lieues d'ici, et pendant que M. Alphonse lui donnait de l'esprit, moi je lui faisais un beau et bon corps. Les enfans... moi, je suis comme M. Charles, je n'en ai jamais eu et j'en suis fou. Et je ne suis pas comme M. Alphonse, qui dit qu'on est assez heureux quand on a bonne conscience et belle clarté d'esprit. Dame, excusez-moi, je suis un pauvre, j'ai été élevé à la peine et j'ai travaillé pour avoir quelque chose. Aussi je dis qu'il faut avoir quelque chose pour être heureux, et je ne crache pas sur la richesse. M. Alphonse n'est pas un pauvre, mais enfin il nous a dit, quand il s'est établi céans, qu'il se retirait de la grande compagnie parce qu'il s'était ruiné à l'étranger, et nous voyons bien, malgré sa grande charité, car il donne au-dessus de ses moyens, qu'il a mis son restant dans un bout de terre qui ne fait pas une fameuse seigneurie. Dame, il y en a grand, et il y a de la belle herbe; mais c'est tout raviné, et s'il y cueille de quoi remplir ses herbiers, il n'en tire pas beaucoup d'autre revenu. Alors, moi, je me dis : On parle du revenu de la famille Flamarande par cent mille et cent mille, Espérance a droit à la moitié du tout, et, pour des raisons de prince que les gens comme nous ne comprennent guère, vous allez le priver de son dû! Ça n'est pas juste, et, foi d'homme, je ne vous promets point de ne pas lui dire, si je lui vois des ennuis : Mais vous êtes le comte de Flamarande, il n'y en a pas deux, il n'y a que vous.

— C'est bien, Ambroise, répondit M. de Salcède, qui l'avait écouté en souriant; mais nos raisons de prince te paraîtront sérieuses lorsque tu sauras que je suis pour le moins aussi riche que l'était M. de Flamarande. Je n'ai jamais été ruiné. J'ai dû donner ce motif à mon établissement ici, et depuis quinze ans que j'y vis, — pas

beaucoup mieux que toi, — j'ai thésaurisé. Gaston sera mon héritier, il ne trouvera pas de dettes et n'aura à partager avec personne. Si Mme de Flamarande veut bien y consentir, je donne suite et fin aux démarches que j'ai déjà faites, non pour le reconnaître, je n'ai pas ce droit-là, mais pour l'adopter, comme la loi m'y autorise.

— C'est différent, répliqua Ambroise. Pourtant le nom... Les nobles tiennent au nom!

— Tu sais bien que M. Alphonse a toujours été le marquis de Salcède, et j'ajouterai, si cela te touche, que mon père était grand d'Espagne de première classe.

— Je ne sais pas ce que c'est, reprit Ambroise, et ça m'est égal. Du moment que mon gars Espérance sera aussi bien partagé que son frère, je ne dis plus rien et je lève la main en promesse de ne dire jamais un mot ni à lui ni aux autres.

Ainsi se termina la conférence. Nous étions tous contens, sauf la pauvre madame, qui paraissait accablée et qui nous serra la main en silence avec ses grands yeux pleins de larmes. Je me retirais avec Yvoine lorsque je me sentis toucher légèrement l'épaule dans l'obscurité, et, me retournant, je vis une femme qui me faisait signe de la suivre. Je crus que c'était Hélène qui avait quelque chose à me demander pour le service de madame. Je la suivis vers le donjon; mais là elle s'arrêta et me dit tout bas : — J'ai à vous parler, où pourrions-nous être seuls?

Je reconnus Mme de Montesparre et la priai de me suivre. Je lui fis traverser les étables et passai devant la crèche où jadis j'avais déposé Gaston. Dans cette saison, les animaux étaient encore avec les chiens dans les pâturages de la montagne. Au bout de l'étable s'ouvrait une porte donnant sur l'ancien parc. Quand nous fûmes assez loin des bâtimens : — Monsieur Louvier, me dit la baronne, j'ai des choses très délicates, mais très sérieuses à vous dire. C'est peut-être un peu tôt, c'est même beaucoup trop tôt, mais je ne puis différer. Il faut que je donne suite à un projet qui m'apparaît comme le meilleur de tous, le seul qui ne sacrifie personne... que moi! Je sais combien on peut compter sur votre caractère et sur votre bon jugement. Vous avez ici la confiance de tous, je veux vous donner aussi la mienne, si vous voulez bien l'accepter.

Je répondis que cette confiance m'honorait infiniment, et Mme de Montesparre, qui était fort animée, me parla ainsi :

— Je sais, monsieur Louvier, que vous avez eu connaissance des lettres écrites autrefois par moi à votre maîtresse, et qui furent interceptées par son mari. D'ailleurs vous étiez chez moi au moment de la terrible dispute entre M. de Flamarande et M. de Salcède.

Vous savez la vérité, vous, sur la cause de cette querelle, dont les résultats, après avoir été si funestes à M. de Salcède, sont aujourd'hui si graves pour Mme de Flamarande. — Je ne vous la demande pas, cette vérité, je ne veux pas la savoir. Vous connaissez mon secret, à moi. Il est très simple, et je n'ai pas lieu d'en rougir. J'ai aimé M. de Salcède d'une amitié très vive; je l'aime aujourd'hui d'une amitié plus calme, mais tout aussi dévouée. Je ne veux pas savoir non plus s'il aime toujours d'amour Mme de Flamarande, ni si l'affection qu'elle lui porte, et qu'elle lui doit, est de la passion ou de la reconnaissance. Au moment où nous sommes, je vois cette femme excellente accablée d'un chagrin mortel devant la nécessité de vivre éloignée de son fils aîné. J'ai approuvé, j'approuve qu'il ne soit pas réintégré dans sa famille; mais ce que je ne pouvais dire qu'à vous, ce que je n'oserais pas encore lui dire à elle-même, c'est qu'il n'y a pour elle qu'un moyen de vivre avec ses deux fils, sans cesser d'être irréprochable aux yeux du monde et de Roger, ce moyen,... ne le devinez-vous pas?

— Je n'en vois pas d'autre, répondis-je, qu'un mariage dans un ou deux ans entre M. de Salcède, père adoptif de Gaston, enfant inconnu, et Mme veuve de Flamarande, mère d'un fils unique, le comte Roger.

— Parfaitement; grâce à cette combinaison, le monde, qui ne sait rien, n'a rien à soupçonner et rien à dire. Les deux jeunes gens peuvent se connaître et s'aimer. S'ils ne s'aiment pas, n'ayant rien à discuter en fait d'intérêts, ils se tolèrent. Leur mère les voit à toute heure et peut donner le nom de fils adoptif à Gaston. Lui seul n'est pas dupe de ce compromis, puisqu'il l'a vue et qu'il l'aime filialement; mais je connais ce jeune homme, il approuvera qu'on la mette à l'abri du soupçon, et il sera bien assez dédommagé pour renoncer aux droits que la loi lui maintient.

Après un moment de réflexion, je répondis à Mme de Montesparre que son idée était la meilleure qui eût été émise, mais qu'il n'y avait pas de solution possible qui n'eût son côté faible, car la sienne ne remédiait pas au danger des revendications de Gaston. Il connaissait le visage de sa mère, elle avait commis l'irréparable imprudence de le voir et de l'appeler son fils : on aura beau faire entendre à ce jeune homme, ajoutai-je, qu'il est né d'une faute, il saura bien qu'il est né dans le mariage, et que par conséquent il est censé né du mariage. Je ne vois pas que l'adoption par M. de Salcède lui crée l'obligation de renoncer à l'héritage de M. de Flamarande.

— Pardonnez-moi, répondit la baronne; j'ai consulté. Cette adoption peut avoir pour condition que Gaston, qui est majeur, renoncera à l'éventualité de tout autre avantage ou succession quelconque.

— Alors, madame la baronne, votre idée est excellente, et je m'y rangerais complétement dans le cas où Mme la comtesse reviendrait, par excès d'amour maternel, sur la décision que vous lui avez fait prendre aujourd'hui.

— Pourquoi cette restriction, monsieur Charles? Est-ce que mon idée n'est pas bonne dans tous les cas?

— Je serais embarrassé de vous bien exprimer ma répugnance. Un mariage avec l'homme accusé à tort ou à raison par le défunt mari...

— Oh! le défunt mari, s'écria un peu vivement la baronne, Dieu ait son âme et lui fasse grâce! Quant à moi... — Elle s'arrêta brusquement; nous traversions la chapelle, car on avait fermé, sans nous savoir dehors, la porte des étables, et nous étions revenus sur nos pas pour traverser cette chapelle, dont la porte sur la cour devait rester ouverte toute la nuit à cause de la veillée du prêtre. En passant devant le catafalque, qu'éclairait tristement la lueur des cierges. Mme de Montesparre, qui était au moment de jeter sur le défunt un blâme énergique, fut saisie de peur et prit mon bras par un mouvement nerveux, comme si elle eût vu le comte de Flamarande se dresser hors de son suaire de plomb. Moi, j'éprouvai une émotion non moins vive, mais de surprise et non de frayeur. Le prêtre n'était pas seul à veiller. Il y avait, à peu de distance de lui, un jeune paysan agenouillé sur la tombe du *berger Gaston*, immobile, et la tête dans ses mains, comme plongé dans la douleur ou dans la méditation.

— Est-ce lui? demandai-je tout bas à la baronne quand nous fûmes sur le seuil pour sortir.

— Qui, lui? me répondit-elle de même.

— Gaston. Je ne l'ai pas vu depuis beaucoup d'années; je ne le connais plus.

— Je n'ai remarqué que le prêtre, reprit-elle. Voyons donc!

Elle fit un pas pour regarder l'inconnu, mais au frôlement de sa robe il se détourna tout à fait et s'effaça dans l'obscurité. La baronne sortit avec moi et me dit : — Ce ne peut pas être Gaston, il est au Refuge.

— Le Refuge est bien près, madame la baronne, surtout par l'*espélunque!*

— Ah! vous savez donc tout? Mais il faut savoir encore ceci : comment et pourquoi Gaston viendrait-il prier ou méditer?..

— Madame la baronne connaît-elle la légende du berger Gaston?

— Parfaitement, elle est trop liée à l'histoire actuelle des Flamarande pour que je l'ignore.

— Eh bien! le nouveau Gaston, qui, au contraire de l'ancien, sur-

vit à son père légal, vient peut-être lui dire dans le silence de la nuit et en face de l'autel : « Suis-je ton fils? »

— Alors, Charles, il saurait son histoire, à lui? Voici qui changerait tout et ferait peut-être échouer toutes nos combinaisons. Comment le savoir?

— Je le saurai, répondis-je, mais il faut d'abord s'assurer que c'est lui qui est là.

La baronne me pressa de nouveau le bras. L'inconnu venait vers nous. Il se retirait. Nous nous plaçâmes de manière à le voir sans être vus. Il passa, et au reflet de lumière qui sortait de la chapelle la baronne le reconnut parfaitement; c'était Gaston.

— Suivez-le, me dit la baronne, tâchez de le faire parler; moi, il faut que je rentre. On ne me sait pas dehors, on pourrait fermer le donjon. Arrachez à cet enfant le secret de sa pensée; il le faut! Demain, nous nous concerterons, vous et moi.

LXI.

Elle rentra, et je suivis Gaston, n'espérant pas le rejoindre, car il allait sans doute s'engouffrer dans une entrée à moi inconnue de l'*espélunque;* mais je comptais sans l'amour. Il prit simplement le petit chemin de la poterne où l'attendait ma filleule Charlotte, et moi, me glissant dans l'obscurité, je pus entendre leur conversation, que je transcrirai autant qu'on peut résumer un dialogue d'amour.

— Enfin, te voilà! disait la jeune fille. J'étais tout inquiète, pourras-tu me dire à présent pourquoi M. Alphonse te commande de rester au Refuge? Qu'est-ce qu'il y a de nouveau?

— Il y a du nouveau, répondit le jeune homme. Quant à M. Alphonse, il n'a pas d'autre idée que de faire ici de la place pour loger ceux qui sont arrivés aujourd'hui et ceux qu'on attend demain. Il ne m'a pas défendu de sortir de sa maison; mais écoute, et ne t'afflige plus, nos affaires vont bien, ma Charlotte! nous voilà sauvés.

— Ah! mon Dieu, quoi donc?

— Tu sais que, tous les ans, je reçois, je ne sais d'où et de qui, mais de mon père assurément, de l'argent pour payer ma pension à ton père. Tu sais aussi qu'il y a eu dans une lettre, au commencement, une promesse de vingt mille francs pour m'établir à vingt et un ans. Je ne recevais plus rien, ton père croyait qu'on m'avait abandonné ou que mes parens étaient morts sans pouvoir rien faire de plus pour moi. Eh bien! j'ai reçu aujourd'hui du facteur un gros paquet où il y a le double de ce qu'on m'avait promis. Je suis donc riche, très riche, et ton père dira oui.

— Oh! bien sûr! Quel bonheur, mon Dieu! Mais viens donc lui dire cela; il n'est pas couché, d'ailleurs il se réveillera avec plaisir.

— Attends! Dis-moi d'abord que tu es contente et que tu ne mépriseras pas le pauvre nom d'Espérance.

— Ah! peux-tu le croire? moi qui t'ai aimé toute ma vie!

— C'est vrai, toute ta vie! C'est comme moi. S'aimer toute la vie, mon Dieu, que c'est bon et que c'est beau de pouvoir s'aimer comme cela!

— Mais viens donc, pourquoi n'es-tu pas venu tout de suite? Qu'est-ce que tu faisais tout à l'heure dans la chapelle?

— J'avais besoin de remercier Dieu... et mon père!

— Ton père?.. tu le connais donc?

— Non, je ne le connaîtrai jamais.

— Pourquoi?

— Parce que je ne veux pas le connaître.

— Vraiment?

— Il a séduit ou abandonné ma mère... Ne parlons pas de lui, il répare aujourd'hui envers moi... Je l'ai remercié dans l'église, et à présent qu'il n'en soit plus question...

— Tu ne sais pas si c'est lui qui t'envoie cette grosse fortune.

— Il faut bien que ce soit lui, ma mère est une pauvre femme qui a été bien élevée, mais qui n'a rien, puisque, pour ne pas me priver des dons de mon père, elle m'a laissé ici.

— Tu t'en plains?

— Oh! non, je la bénis et je bénis mon sort...

— Es-tu sûr qu'elle ne sera pas contrariée de notre mariage?

— Nous ne le ferons pas avant qu'elle l'ait permis. M. Alphonse sait où elle demeure; je lui écrirai, elle viendra; mais elle sera contente, va, et elle t'aimera, elle est si bonne!

— Tu la connais? et tu me disais que non!

— Je ne pouvais rien dire à ma Charlotte, mais je peux tout dire à ma femme. Viens à présent! il faut que ton père nous bénisse. Il faut qu'il sache que je peux te rendre heureuse, et qu'il m'accorde ce que je lui avais demandé avec ta main.

— Ah! quoi donc?

— Il me faut un nom, Charlotte, je ne veux pas que tu sois la femme d'un inconnu. Je veux le plus beau des noms pour mon cœur, le tien! Je veux être Espérance Michelin. A présent ton père dira oui.

— Oh! certainement; mais M. Alphonse, consent-il à tout cela?

— M. Alphonse ne peut consentir à rien et rien empêcher, voilà ce qu'il m'a dit encore aujourd'hui. Il n'a aucun droit sur moi ni sur mes parens. Il ne connaît pas mon père; il ne sait même pas si

mon père existe. Il n'a pas d'autre pouvoir sur moi que celui de la grande amitié qu'il me porte et que je lui rends de toute mon âme. Il ne croit pas que je doive me marier si jeune et sans consulter ma mère; mais, moi, je suis sûr de ma mère, je lui ai déjà parlé de toi l'an dernier : elle m'a dit d'attendre, comme M. Alphonse me dit d'attendre. Attendre quoi? Que ton père te promette à un autre? Il est tenté par les trente mille francs du fils de Simon le meunier. Il faut qu'il sache bien vite que je suis encore plus riche. M. Alphonse, qui a passé la soirée ici, ne sait pas cela. Il le saura tantôt, quand je rentrerai chez lui; mais le plus pressé, c'est que ton père le sache. Viens.

Les deux enfans repassèrent devant moi, les bras enlacés, joue contre joue, Charlotte ayant appuyé sa jolie tête sur l'épaule de Gaston, qui marchait fier et comme en triomphe.

Ainsi mon plan, mené à tout hasard, avait été pris en main par la destinée. Gaston allait s'engager par des liens d'honneur à rester perdu dans la plèbe, et, si ce mariage ne s'opposait pas à sa réintégration dans le monde, il apporterait du moins un obstacle de plus aux dernières espérances de sa mère.

Pourvu que Salcède ne vînt pas tout déranger en ce moment suprême? Était-il encore au donjon? Probablement, puisque Gaston avait pu quitter sans qu'il le sût le Refuge, où il l'avait installé pour quelques jours. Impossible de m'en assurer, le donjon était fermé, et Salcède pouvait toujours s'en aller par le passage secret, ce qui par parenthèse favorisait merveilleusement ses entrevues plus ou moins intimes avec la comtesse. Il n'était qu'onze heures du soir, peut-être était-il déjà au Refuge, et peut-être, n'y trouvant pas Espérance, était-il en route pour revenir le chercher; mais un danger plus pressant s'offrit à mon esprit. Ambroise Yvoine n'était sans doute pas couché, ayant quitté le donjon qu'il habitait pour le laisser à la dame de Flamarande; il devait loger à la ferme. Il était peut-être comme autrefois en train de fumer sa pipe avec Michelin, qui, levé le premier, se couchait toujours le dernier. Ces deux bonshommes aimaient à causer ensemble. Michelin n'avait pas de secrets pour Ambroise. Probablement Espérance n'en avait pas non plus. Ambroise, informé de la résolution du jeune homme, en suspendrait l'exécution ou se hâterait d'en avertir Mme de Flamarande. Il fallait empêcher son action sur Michelin ou sur Gaston dans cette circonstance décisive. Je me hâtai de rentrer à la ferme sur les pas des jeunes amans, qui m'y précédaient.

Je me mis à chercher Ambroise avec précaution dans le pavillon où l'on m'avait installé auprès de la *chambre de maître* préparée pour Roger. Cette vieille pièce, à meubles du temps de Louis XIV, attenait à une autre qui servait de salle à manger et qui était décorée

dans le même style. C'est là qu'ordinairement Michelin écrivait et tenait ses comptes. Il avait déménagé ses papiers pour céder la place au maître attendu, et l'appartement bien nettoyé était assez confortable. La salle à manger ne servait au fermier que dans les grandes occasions. Tout était donc fort bien tenu et aussi bien conservé que possible. Michelin occupait comme autrefois avec sa famille l'étage au-dessus, qui était assez vaste et divisé en plusieurs pièces; mais cette famille, malgré le mariage et le départ de deux des filles, était encore trop nombreuse pour qu'il y eût place pour Ambroise dans ce corps de logis. Je montai pourtant avec précaution, ayant un prétexte tout prêt pour demander Ambroise. Je fus arrêté net par une servante qui, d'un air empressé, me demanda ce qu'il y avait pour mon service, et qui m'apprit qu'Ambroise couchait provisoirement dans le village. Il était parti, fallait-il l'aller chercher? Je refusai, j'étais tranquille. Ce n'était pourtant pas la vérité, cette fille se trompait. Ambroise, comme je le sus le lendemain, ne voulait pas quitter le manoir. Il était allé dormir sur le fourrage des étables.

Je rentrai dans ma chambre, j'ouvris les fenêtres sans bruit et je prêtai l'oreille. J'entendis la servante monter un escalier de bois sonore qui conduisait aux chambres des combles. Tout le monde était couché, sauf Michelin et les deux amoureux, puisqu'Espérance ne redescendait pas; mais toutes les fenêtres étaient fermées, et il me fut impossible de saisir un mot. Une lune brillante se levait dans des nuages tourmentés et jetait sur les cours une lueur intermittente. Les chiens étaient dans la montagne avec les troupeaux, un seul, vieux, qui avait ses invalides, gardait encore la maison; mais quand un bruit inusité le réveillait, il grognait sourdement et n'avait plus la force d'aboyer. Je l'avais caressé pour qu'il ne gênât pas mes mouvemens par sa méfiance; il m'avait suivi et dormait à mes pieds sur une natte, nullement étonné de tant d'égards pour son grand âge et très disposé à en profiter.

Il y avait une chose que je ne savais pas, c'est que *Capitaine*, tel était le nom du chien, était très cher à Charlotte, qui le faisait coucher à la porte de sa chambre. Elle l'avait oublié ce soir de grande émotion, et *Capitaine*, qui était fort discret, attendait chez moi qu'elle songeât à l'appeler. Aussi quand je voulus me risquer à monter pour tâcher de saisir quelques paroles à travers la porte de Michelin, le diable de chien s'obstina-t-il à me suivre, croyant que je devais le conduire à sa maîtresse. Je voulus l'enfermer chez moi, mais il retrouva la vigueur de sa jeunesse pour gratter si furieusement qu'il me fallut rentrer et renoncer à mon projet.

J'attendis la sortie d'Espérance, qui n'eut lieu qu'au bout d'une heure. L'entrée du pavillon était à portée de ma vue. Charlotte le

reconduisit, s'arrêta avec lui sur le seuil, et ils échangèrent là des paroles dont je ne pus saisir que les dernières. — Ainsi c'est convenu, disait ma filleule; pas un mot à personne, pas même à M. Alphonse ni à Ambroise!

— Puisque ton père le veut! répondit Espérance.

— J'ai bien promis, reprit Charlotte, de ne rien dire à maman ni à mes sœurs!

— Oui, mais M. Alphonse... Allons, j'ai promis; pour toi, Charlotte, je suis capable de tout!

Ils se séparèrent. Charlotte ferma la porte, et Gaston s'en alla par la poterne, dont sans doute il avait la clé. Charlotte remonta en appelant par un petit sifflement discret son vieux chien, que je me hâtai de délivrer et qui alla la rejoindre.

Tout marchait au gré de mes souhaits. Gaston s'était engagé, et les vieux amis ne devaient pas le savoir. L'honneur autant que l'amour le retenait désormais à Flamarande. J'étais fatigué. Je me jetai sur mon lit tout habillé, pour être prêt à recevoir Roger, s'il arrivait dans la nuit. Il arriva en effet avant le jour, et le premier j'entendis la cloche secouée par sa main impatiente, dont je reconnus bien la vigueur. Je courus lui ouvrir et fus rejoint presque aussitôt par Ambroise, qui sortait de la vacherie, et par Michelin, qui accourait jambes nues et le bonnet à mèche au front. En même temps je vis s'éclairer les fenêtres du donjon; madame avait entendu la cloche, elle se levait à la hâte.

Roger courut vers elle et la trouva sur l'escalier du donjon. Ils se dirent quelques mots en se donnant beaucoup de baisers; puis Roger, qui avait pris un cheval de poste pour arriver plus vite, conjura sa mère de se rendormir jusqu'à l'heure de la triste cérémonie, et promit de dormir aussi le plus vite possible. Il était fatigué, étant peu habitué à courir la poste en personne. Je le conduisis à sa chambre, où Michelin nous laissa seuls, tandis qu'Ambroise s'occupait des chevaux et du postillon. J'avais préparé du thé, du rhum et quelques victuailles froides auxquelles mon cher enfant fit honneur, tout en me racontant que l'abbé Ferras n'avait pu se décider à enfourcher un cheval pour courir la nuit le long des précipices. Il était resté à Murat, et ne viendrait que le lendemain matin pour la cérémonie. Roger me questionna sur le compte de sa mère. Avait-elle eu beaucoup de chagrin? sa santé n'avait-elle pas souffert du triste voyage qu'elle venait de faire? De son père, il ne me dit pas un mot. Évidemment il ne trouvait rien à dire pour exprimer des sentimens de tendresse et de confiance que le comte n'avait pas voulu ou pas su lui inspirer. Il ne put s'empêcher de rire en essayant de gravir le lit monumental qui l'attendait, et prétendit qu'il y avait

place pour lui, les deux chevaux et le postillon. Il demanda où était l'échelle pour gagner les hauteurs d'une pareille citadelle, puis, prenant son élan du milieu de la chambre, il bondit sur les matelas en disant que c'était indubitablement la manière de se coucher des anciens preux de Flamarande. Il riait et jouait malgré lui, le pauvre enfant! J'étais triste en songeant que son père avait arrangé sa vie de manière à faire de sa mort une délivrance pour les siens et même pour ce fils auquel il avait longtemps voulu tout sacrifier.

LXII.

A huit heures, il fut sur pied et alla trouver sa mère au donjon. Moi, j'eus à surveiller les apprêts de la cérémonie. Le prêtre, qui n'était pas jeune, n'avait pu veiller toute la nuit. C'est l'obligeant et infatigable Ambroise qui, sans vouloir appeler personne, était resté seul dans la chapelle jusqu'au jour. Je l'y trouvai agenouillé avec l'apparente piété du paysan, mais dormant avec l'insouciance du bohémien habitué à tous les événemens et à tous les gîtes. Si le pays de Flamarande eût été tant soit peu peuplé, la cour du manoir eût été trop petite pour contenir les assistans, car tous les habitans et pasteurs des montagnes environnantes laissèrent leurs occupations pour voir le spectacle d'un enterrement seigneurial. Ce ne fut pourtant pas la curiosité seule qui les attira. Je sus qu'ils étaient flattés de voir installer dans leur désert les tombes de leurs anciens seigneurs, et qu'ils regardaient comme un acte de déférence envers eux la volonté dernière de M. le comte. Michelin s'en montrait particulièrement flatté. Le manoir dont il était le gardien lui paraissait prendre par ce fait une réelle importance, et il n'eût pas fait bon manquer de recueillement ou de gravité pendant la cérémonie : il eût expulsé quiconque n'eût point eu un maintien de circonstance.

Mme la comtesse avait invité toutes les personnes qui, de près ou de loin, avaient eu des relations avec le défunt, et toutes celles qui étaient liées avec Mme de Montesparre. Il arriva donc une vingtaine de nobles et de bourgeois, qui en patache, qui à cheval, car les voitures de luxe ne pouvaient gravir les chemins de Flamarande. Deux prêtres des environs vinrent assister le curé de Saint-Julien. J'avais apporté une quantité de crêpes et de bougies. L'architecture romane de la petite chapelle disparut sous les tentures de deuil, et on dut laisser les portes ouvertes, le vaisseau ne pouvant contenir tout le monde.

Quand le service commença, Mme de Flamarande, Roger et Mme de Montesparre, tous en grand deuil, ainsi qu'Hélène et l'abbé Ferras, arrivé au dernier moment, occupaient la tribune seigneuriale, qui

communiquait avec les appartemens du donjon. Madame m'avait invité à m'y tenir aussi. J'avais préféré m'installer dans le banc des Michelin, d'où je pouvais tout surveiller et me déplacer au besoin. Je cherchai des yeux M. de Salcède : il était auprès de la tombe du berger Gaston, confondu dans la foule, avec Ambroise. Espérance était plus près de nous, afin d'être plus près de Charlotte; autour du cercueil, une demi-douzaine de vigoureux montagnards s'étaient offerts pour le descendre dans le caveau où reposaient les vieux Flamarande.

Mme la comtesse, vêtue de l'étamine des veuves, avait sur la tête un long et épais voile de crêpe noir qui ne permettait pas de soupçonner son visage. Elle était immobile comme une statue agenouillée, les regards la cherchaient en vain. Sous ces draperies, nul ne pouvait se faire une idée de son âge, de sa taille ou de ses traits. Je fus satisfait du soin qu'elle avait pris de n'être pas reconnue de Gaston; l'incognito était irréprochable, absolu. Elle tenait ses promesses; Gaston, très convenablement recueilli et indifférent à tout ce qui n'était pas sa fiancée, ne levait seulement pas la tête pour regarder les dames de la tribune.

Mais la destinée! On me trouvera peut-être fataliste; comment ne le serais-je pas un peu, moi qui ai toujours été vaincu dans ma lutte contre elle? Tout marchait bien, lorsque le moment vint de descendre le cercueil dans le caveau. Je vis tout de suite que les porteurs n'étaient pas en nombre suffisant. Il en eût fallu dix, ils n'étaient que sept. Je le dis assez haut pour être entendu d'Ambroise, qui était encore malgré ses soixante-cinq ans un des plus forts du pays. Il fendit la presse et prit une des cordes. Espérance, qui était réputé le plus fort, obéit à un mouvement spontané d'obligeance et peut-être de sollicitude pour son vieux ami. Il prit l'autre bout du même câble. M. de Salcède s'approcha, veillant sur Espérance, mais s'abstenant de toucher au cercueil. Il fallait encore un homme. Je voulais me mettre à la tâche, Michelin me repoussa et s'y mit en disant à demi-voix aux autres : — Hardi, mes enfans, c'est lourd, un bon coup de collier!

Il y eut chez tout le monde un mouvement d'anxiété, et je vis que Mme de Flamarande se levait et écartait son voile sans y songer. Le caveau était peu profond, mais le poids était considérable, et les manœuvres à bras sont toujours dangereuses. Il se produisit alors un accident qui s'était produit aux funérailles du roi Louis XVIII à Saint-Denis, lorsque plusieurs gardes-du-corps avaient failli être écrasés sous le cercueil. Une des cordes, celle que tenait Ambroise, rompit. Ambroise alla tomber en arrière sur un groupe qui le soutint et le releva; mais Gaston, entraîné en avant, tomba avec le

cercueil dans le caveau, et un cri de terreur, parti du groupe de ses compagnons, fut répété dans toute la chapelle. A ce moment, la comtesse, debout et sans voile, penchée sur la balustrade de la tribune, se serait précipitée au hasard, si Roger ne l'eût retenue dans ses bras.

De son côté, la pauvre petite Charlotte avait quitté son banc et se serait jetée dans le caveau, si je ne l'eusse retenue. Cette scène sinistre ne dura qu'un instant. Espérance n'avait aucun mal sérieux, il s'élança hors du caveau en criant à Charlotte et à ses amis : — Ce n'est rien; je n'ai rien! — mais il avait une petite blessure au front et ne s'apercevait pas que son sang coulait le long de sa joue. Charlotte s'élança pour étancher ce sang avec son mouchoir, et Mme la comtesse... Ah! Mme la comtesse perdit la tête, et cria d'une voix déchirante : — Blessé, mon fils, mon enfant!

— Mais non, maman, ce n'est pas moi! je suis là, cria Roger en l'entourant de ses bras, où elle s'évanouit. Mme de Montesparre et Hélène l'emportèrent avec lui en disant : — C'est trop, c'est trop de fatigue et d'émotion pour elle! La tribune resta vide.

Tout le monde était levé et regardait du côté de la tribune; Salcède avait disparu. Quant à Gaston, il restait debout, les yeux fixés sur cette femme qu'on emportait et qu'il avait parfaitement reconnue. Jamais je n'oublierai l'expression héroïque de sa figure en cet instant de crise suprême. C'était un mélange de surprise, de douleur et de joie avec je ne sais quel souffle d'énergique et soudaine résolution. Puis tout à coup, s'apercevant de l'étonnement général, il demanda d'un air ingénu avec son accent de terroir et sa voix vibrante qui pouvaient être entendus de tous : — Est-ce Mme la comtesse ou l'autre dame qui a eu si peur? Je ne les connais pas. — Cette question mit fin à tout commentaire. On crut que Mme de Flamarande, effrayée, éperdue, et ne voyant pas Roger à ses côtés, n'avait songé qu'à lui. Michelin imposa silence, et le cercueil fut installé sans accident cette fois dans le caveau. Les prêtres dirent les prières d'usage, les dames et Roger reparurent dans la tribune, Mme de Flamarande voilée avec soin. Espérance ne retourna pas la tête, et quand tout fut terminé, il sortit avec les Michelin sans lever les yeux vers sa mère. Ainsi se termina l'incident sans que le public fût initié au secret de la famille. On attribua l'effroi et le moment de délire de la comtesse à la grande affliction où la jetait la mort de son mari; mais Gaston savait tout : il n'y avait plus à espérer de le tromper.

J'étais trop inquiet pour vouloir le perdre de vue. Je le suivis chez les Michelin, où on le força à boire un peu de vin chaud, bien qu'il ne fît que rire de son accident. Comme j'entrais, on me le pré-

senta en me demandant si je le reconnaissais, et on me dit qu'il se souvenait de moi. — Vous vous souvenez peut-être, lui dis-je pour l'éprouver, que vous ne m'aimiez pas et que vous ne répondiez pas à mes avances.

— Cela, dit-il, je n'en sais plus rien, et je vous en demande pardon. Ambroise m'a dit hier que vous étiez un homme très bon; je ne demande à présent qu'à vous aimer. — Et il me tendit la main avec une cordialité douce qui m'alla au cœur. Je me souvenais, moi, de l'avoir si tendrement chéri dans ses premières années!

Je l'examinais curieusement sans qu'il y prît garde, occupé qu'il était de rassurer Suzanne Michelin, qui, pour préparer le repas, n'avait pas assisté à la cérémonie et s'inquiétait beaucoup de l'accident arrivé à son fils adoptif. Je vis qu'elle l'aimait tendrement et qu'elle était fière de lui. — Voyez, me dit-elle, comme un malheur peut arriver sans qu'on y songe! Ne serait-ce pas dommage qu'un enfant si beau et si bon nous fût enlevé? Pour moi, je le pleurerais comme si je l'avais mis au monde!

Malgré l'admiration de sa mère et de sa mère adoptive, Gaston n'était pas ce que l'on appelle beau. Il n'avait pas la taille élevée de M. de Salcède et les traits réguliers ni le teint éblouissant de Roger; mais il était charmant, et ce charme augmentait à mesure qu'on l'observait. Sa physionomie, sobre d'expression, avait des finesses inouies d'affection et de sensibilité. Il était si sympathique et si distingué, même en conservant son parler et ses allures rustiques, que je comprenais l'amour de Charlotte et l'orgueil de Mme de Flamarande.

Il échappa bientôt à mon attention. Michelin avait un grand dîner. Tandis qu'au donjon on se contentait d'un *lunch* à offrir aux personnes qui avaient pris la peine de venir, tous les invités de la ferme, et ils étaient nombreux, comptaient sur le solide repas d'usage. Suzanne et ses filles préparaient tout avec activité, Ambroise mettait le couvert dans une vaste grange, et Espérance, affublé d'un tablier blanc, portait gaîment les soupières et les plats fumans avec Charlotte. Les convives arrivaient, amenés par Michelin. J'allais aussi me mettre à table, Espérance avait dressé mon siége à la place d'honneur et s'apprêtait à me servir lorsque Roger entra, répondit gracieusement aux saluts qu'on lui adressait et vint à moi. Je me levai, il me fit rasseoir, et, se penchant à mon oreille : — Déjeune tranquillement, me dit-il, mais désigne-moi le jeune homme qui a eu un accident dans la chapelle.

Je ne pus cacher un moment d'émotion : — Que lui voulez-vous donc?

— Ça ne te regarde pas. Je ne veux pas que tu te déranges. Dis-moi son nom, je le chercherai,

Espérance était juste derrière moi, me servant la soupe. Il entendait. — C'est moi, répondit-il avec assurance, au service de monsieur le comte.

Roger le regarda avec une curiosité qui me fit frémir et lui répondit : — Bon, viens avec moi, mon garçon, j'ai à te parler. — Et ils sortirent ensemble.

J'étais bouleversé, je n'avais plus faim, je pouvais me lever de table, tout le monde n'était pas encore assis. Je suivis les deux frères avec une anxiété inouie, je les vis arrêtés et causant au pied du donjon; je m'y glissai avant eux, et, rencontrant Hélène, je lui dis que je venais l'aider à servir le *lunch*, mais je n'entrai pas dans la salle où Mme de Montesparre recevait les invités. D'un coup d'œil jeté par la porte entr'ouverte, je vis que la comtesse n'y était pas, et je gagnai son appartement, où j'avais été admis la veille avec Ambroise. Elle était seule, très pâle, assise près d'une fenêtre et comme perdue dans de douloureuses pensées. — Ah! mon bon Charles, s'écria-t-elle en me voyant, je demandais après vous. Dites-moi la vérité, cet accident...

— N'est absolument rien, madame, je vous le jure sur mon honneur; mais il y a quelque chose de plus grave, puis-je vous parler un instant?

— Parlez, répondit-elle, parlez, mon ami.

— Madame, lui dis-je à demi-voix, car il me semblait entendre Roger monter l'escalier, je dirai vite. Vous avez été imprudente, votre voile est tombé, vous avez dit des paroles... Gaston vous a vue, il sait à présent le nom de sa mère.

— Eh bien alors, répondit-elle avec animation, je puis le voir, allez le chercher!

— Roger vous l'amène, répondis-je à la hâte; les voici, qu'allez-vous faire?

— Je ne sais pas, je vais le voir; c'est tout pour moi!

— Dois-je me retirer?

— Non, restez!

Roger entrait, tirant Espérance, qui paraissait hésiter. J'avais fait signe à la comtesse de reprendre son voile. Elle n'en avait tenu compte ou n'y avait pas fait attention. Roger était gai, bruyant comme de coutume. Il me sembla pourtant qu'il y avait quelque chose de fébrile et de forcé dans son expansion. — Eh bien! maman, dit-il en poussant Espérance vers elle, le voilà, ce blessé qui vous inquiétait si fort! Il n'a rien qu'une petite mouche de taffetas noir que je lui ai mise au coin de l'œil; ça ne l'enlaidit pas, au contraire c'est coquet.

Mme de Flamarande était debout, tremblante, comme prête à s'élancer sur son fils aîné. Le regard respectueux, mais profond, qu'il

jeta sur elle la fit rentrer en elle-même. Elle se laissa retomber sur son fauteuil en disant : — Ah! je suis bien contente de le voir; je l'ai cru écrasé sous ce cercueil! Quelle émotion affreuse!

— Madame la comtesse est trop bonne, répondit Espérance avec le parler auvergnat, d'autant plus qu'elle ne me connaît pas. Je suis venu malgré moi me présenter devant elle; M. le comte l'a voulu. A présent je m'en retourne à mon ouvrage, priant madame de m'excuser ; mon père a besoin de moi à la maison.

— Votre père? dit la comtesse stupéfaite de tant d'empire sur soi-même.

— Le père Michelin, le fermier de madame la comtesse. Il n'a que des filles, c'est vrai, mais il m'a élevé et il va me donner son nom avec la main de sa plus jeune, — si madame la comtesse, qui est notre maîtresse à tous, — et monsieur le comte, qui est notre maître et dont je vas devenir le fermier, veulent bien approuver la chose et m'agréer pour serviteur dans le château de Flamarande.

Ayant ainsi parlé, Espérance, sans attendre la réponse et saluant à la manière des paysans, se retira vivement et descendit l'escalier, où ses gros souliers, frappant sur la pierre, retentirent comme un galop de poulain échappé.

Roger avait repris son entrain naturel. — Eh bien! tu vois, ma bonne mère, dit-il, que le jeune gars a bonne envie de vivre. Il va épouser la filleule de Charles, à ce qu'il m'a dit tout à l'heure. Savais-tu cela?

— Non, répondit la comtesse, maintenant son émotion: Charles ne me l'avait pas dit.

— C'est monsieur le comte qui me l'apprend, répondis-je.

— Je ne l'invente pas, reprit Roger; il m'a mis au courant en traversant la cour. Diantre! elle est jolie, ta filleule! Je l'ai aperçue à l'église, et je m'explique le cri qu'elle a jeté, — un vrai bijou!.. Le gaillard n'est pas malheureux. Allons, maman, souris donc un peu, ton inquiétude est passée. Tu vas prendre quelque chose, tu es à jeun, tu es faible, et toutes ces solennités funèbres t'ont donné sur les nerfs. Ne t'occupe pas de ces provinciaux qui sont là, la chère baronne en prend soin, et je vais l'aider à les expédier.

— Songe à toi, répondit la comtesse. Va déjeuner, je le veux. Je suis très bien à présent. J'ai toute ma tête et ne comprends rien à la frayeur que j'ai eue; va, mon enfant!

— Oui, mais à la condition que Charles te fera manger ce que je vais t'envoyer. Promets-moi de manger.

— Oui, oui, certainement je te le promets.

Roger sortit, et je le suivis pour apporter quelques alimens à la comtesse. Je restai quelques minutes seulement à choisir ce qui pourrait lui plaire dans l'état d'accablement où elle était. En re-

montant l'escalier qui conduisait chez elle, je vis que sa porte, — que j'avais fermée, — était ouverte, et j'allégeai mon pas, toujours fort léger, pour saisir ce qui se passait. Espérance, aussi fin et plus léger que moi, je dois le reconnaître, avait laissé en bas ses gros souliers. Il avait remonté l'escalier, guetté à propos et saisi le moment de rentrer sans être vu chez sa mère. Il était à ses pieds, et il lui disait : — Sois tranquille, je ne veux rien savoir, je suis heureux de t'adorer, je suis muet! Sois prudente!

Je toussai pour l'avertir, il se sauva, je feignis de ne pas le voir. Je trouvai la comtesse sanglotant. — Ah! toutes ces secousses vous brisent, lui dis-je. — Non, mon ami, répondit-elle; à présent je suis soulagée, je l'ai embrassé, c'est de joie que je pleure. Cher enfant! quelle âme, quel dévoûment! quelle force de volonté! Il est vraiment sublime!

— Madame n'a pas commis l'imprudence de lui dire...

— Rien, rien! Il ne m'eût laissé rien dire. J'ai compris ce qu'il suppose, il se croit fils de M. de Salcède, et il en est fier.

— Qu'il le croie, m'écriai-je. Oh! madame, qu'il le croie, et puisqu'il est homme d'honneur, tout est sauvé. Il ne sait pas son âge au juste, à un an ou deux près, il peut l'ignorer. Qu'il ignore donc, au nom du ciel, qu'il est né dans le mariage.

— Vous pensez toujours à préserver Roger d'un partage? Oui, c'est votre idée fixe, mon bon Charles. Je ne vous en veux pas d'aimer Roger plus que lui...

— Je songe à quelque chose de plus important encore pour madame la comtesse. Si Gaston a vingt-trois ans, madame a aimé, étant demoiselle, un homme auquel ses parens n'ont pas voulu l'unir. S'il n'en a que vingt et un, madame a manqué à la fidélité conjugale.

— Oui, Charles, vous avez raison, dit-elle avec un accent de fierté dédaigneuse, si j'ai été une fille sans pudeur, ma faute en paraît moins grave aux yeux de Gaston, puisqu'il faut que je mente et sois une mère coupable dans un cas ou dans l'autre. Ah! que M. de Flamarande m'a fait un triste sort! Je peux parler à cœur ouvert avec vous, Charles. Je lui aurais tout pardonné, même de m'enlever mon enfant et de me causer l'atroce désespoir de le croire mort : mais me condamner à rougir éternellement devant lui, cela, c'est plus cruel que tout ce que l'on peut imaginer, et je veux croire que toutes les conséquences de son injustice n'ont pas été prévues par lui-même.

— Je ne dis pas que M. le comte n'ait pas usé de rigueur,... mais madame l'a dit elle-même, il faut laisser en paix une cendre à peine refroidie.

— Vous avez raison; parlons du sort de Gaston et non du mien.

Est-il vrai qu'il ait de Michelin la promesse d'épouser sa fille et de prendre son nom?

— Madame n'a point à s'en inquiéter. Michelin, qui a de l'amitié pour moi, m'en eût fait confidence. M. Gaston a parlé ainsi pour détourner les soupçons de Roger, que votre cri maternel avait sans doute vivement frappé.

— Roger aurait des soupçons! Déjà! Au fait, je n'avais pas demandé à voir Espérance, je ne l'avais pas nommé, je parlais seulement d'un homme que j'avais vu la figure en sang, c'est vous que je demandais pour savoir la vérité. Et Roger de son propre mouvement m'a amené son frère! Charles, tâchez de savoir ce que pense Roger.

— Il ne pense plus rien, madame, et il serait imprudent de l'interroger.

— Surveillez-le au moins, tâchez de le deviner.

— Que madame soit tranquille, je n'y manquerai pas.

— Mon Dieu! dit la comtesse en essuyant ses yeux rougis par les pleurs, et en s'efforçant de manger avec une soumission déchirante, voilà encore de ce côté-là une anxiété, une agonie qui commence! Je me croyais si sûre de la confiance et de la vénération de Roger! Rien ne me sera donc épargné en ce monde!

LXIII.

Quand Roger fut revenu auprès de sa mère, je courus déjeuner à mon tour avec Espérance, qui avait fini de servir ses hôtes et qui vint à côté de moi, mangeant de grand appétit et rayonnant de joie sous sa délicate enveloppe de réserve et de discrétion. Ce jeune homme me charmait de plus en plus; bientôt il sentit que je l'aimais et me parla avec confiance. Nous avions laissé à table ces convives de bon aloi qui trinquent sans désemparer jusqu'à ce qu'ils tombent. Espérance m'avait suivi dans la chambre de Roger, que je n'avais pas encore eu le temps de remettre en ordre, et de la façon la plus naturelle, sans montrer ni servilité ni orgueil, il m'aidait à faire son lit.

Je ne pus m'empêcher de lui dire : — Vous faites comme moi, monsieur Espérance, vous acceptez une fonction de hasard. Je ne suis plus valet de chambre depuis longtemps; mais, quand l'occasion se présente, je sers mon jeune comte avec plaisir. Quant à vous, monsieur le fermier, vous n'avez jamais servi et ne servirez jamais personne que dans les limites de l'hospitalité.

Gaston sourit, et, quittant pour la première fois devant moi son accent rustique : — Toutes ces différences-là, me dit-il, sont trop

subtiles pour moi. Servir ceux qu'on aime est dans l'ordre des choses naturelles, et j'ai toujours servi ici mes parens adoptifs et leurs amis. A la campagne, le serviteur et le maître vivent en égaux, et la preuve, c'est que le valet de ferme épouse souvent la fille du fermier. Cela me fait penser à réparer un oubli, monsieur Charles, je ne vous ai pas demandé votre agrément pour épouser votre filleule, et à la campagne, où l'on prend les choses au sérieux, un parrain est un second père.

— Oh! mon cher enfant, m'écriai-je, l'opposition ne viendra pas de moi; mais est-ce donc une chose décidée que ce mariage? Vous l'avez annoncé à Mme la comtesse, et pourtant le père Michelin, qui me consultait toujours autrefois, ne m'en a encore rien dit.

— Il vous en parlera certainement aujourd'hui ou demain, dès qu'il aura un instant pour respirer. Aujourd'hui il a eu fort à faire pour se débarrasser d'un prétendant auquel il n'avait pas dit non, un certain Simon, fils du meunier de Saint-Julien, un beau gars, riche pour un paysan, et qui rêvait d'épouser Charlotte. Il se trouve que je suis plus riche que lui, que Charlotte m'aime, et que le père Michelin aime sa fille et moi. Il m'avait donc fait jurer de ne parler à personne de sa promesse jusqu'à ce qu'il eût éconduit le pauvre Simon. A présent c'est fait, et la consigne est levée, mais pour les amis seulement. Je crois qu'en tout pays il est convenable de n'annoncer un mariage que quand il est prêt à se faire. Le mien n'aura pas d'empêchement, puisque je suis sans famille; mais il y a quelqu'un que j'aime plus que ma vie, et que je dois consulter.

— M. Alphonse?

— Oui; on vous a dit qu'il m'avait élevé?

— Avec une grande tendresse.

— Je lui dois tout, car je lui dois mon âme, une âme qui eût peut-être dormi sans savoir prendre son vol. Il a toujours voulu mon bonheur, il le voudra encore. Je lui parlerai ce soir au Refuge, c'est-à-dire chez lui. Il m'a dit ce matin qu'il n'y serait pas de la journée.

Je conclus de cette parole dite avec une évidente bonne foi que M. de Salcède était au donjon, dans quelque chambre où ces dames le consultaient à tout propos, en secret, à moins qu'elles ne l'eussent déjà présenté à Roger comme un ami de la baronne. Je ne voulais pas interroger Espérance sur ce chapitre délicat; mais, tout en causant, j'espérais l'amener avec adresse à me dire tout ce qu'il savait de sa situation. Il n'en savait pas long ou il était très fort. Il me fut impossible d'en rien tirer de plus qu'il n'en avait dit.

Roger nous surprit, Gaston faisant son feu, moi rangeant ses nippes. Il venait de se débarrasser de son habit noir, tous les visi-

teurs étant partis, et il demandait son paletot pour passer la soirée à l'aise avec sa mère. Ce fut Gaston qui le lui présenta. Il ne l'avait pas aperçu en entrant, et il eut un moment de surprise. — Ah! ah! monsieur mon futur fermier, dit-il en passant une manche de son vêtement et le regardant en face, c'est vous qui me servez de valet de chambre? C'est trop d'honneur pour moi.

— C'est pour moi du plaisir, répondit Gaston en tournant les talons pour aller chercher la cravate de couleur de son frère.

Il avait repris l'accent du pays, et je dois dire qu'avec cet accent il avait l'art naturel de se transformer soudainement de la tête aux pieds, comme si en effet il avait deux natures à son service. Roger le suivait des yeux. — Il est drôle, ce garçon-là, me dit-il à voix basse. Quel effet te fait-il?

— L'effet d'un excellent enfant et d'un très brave paysan.

— Pas si paysan que ça! reprit Roger, c'est un hybride. — Reste donc, dit-il à Gaston, qui voulait se retirer. Veux-tu fumer un cigare avec nous?

— Merci, notre maître, je ne sais pas fumer.

— Essaie!

— J'ai essayé, ça m'enivre, et à mon âge on n'a pas besoin de ça...

— Pour être fou? Au fait, tu es fou d'amour, toi, n'est-ce pas?

— Oui, monsieur, répondit Espérance d'un ton doux et sérieux qui fit rire le jeune comte.

— C'est qu'elle est soignée, la promise! Diable! tu dois être jaloux d'elle?

— Non, monsieur, je la connais.

— Alors on pourrait lui en conter?

— Non, monsieur.

— Que ferais-tu pourtant à celui qui lui demanderait un petit baiser ou deux?

— Je lui casserais les reins, répondit tranquillement Espérance.

— Ah! oui-da! dit Roger en riant, tu m'amuses, toi! et tu me plais avec ton air de pigeon terrible et tes mains de... Tiens! quelles petites mains! Vois donc, Charles, ce ne sont pas là des mains de paysan?

— Ils ont tous les mains et les pieds petits dans la montagne, répondis-je.

— On dit pourtant que tu es le plus fort du pays, reprit Roger s'adressant à Gaston.

— Jusqu'à ce qu'il en vienne un plus fort, vous par exemple.

— Voyons! s'écria Roger, qui avait fait beaucoup de gymnastique et qui avait la prétention fondée d'avoir de bons muscles, mets

ton coude sur cette table, là, comme moi, et que ta main fasse courber la mienne en arrière.

— Jusqu'à l'épaule? dit Espérance en souriant.

— Si tu peux! répondit Roger moqueur.

L'épreuve ne fut pas longue.

— Diable! dit Roger, et sans me faire de mal! Souple comme un gant! c'est la vraie force. Je te rends les armes, mon garçon. Je n'embrasserai pas ta fiancée... sous ton nez du moins.

— Ni autrement, reprit Gaston avec sa douceur accoutumée.

— Tu crois que j'aurais peur?

— Non, vous n'auriez peur de personne que de vous-même.

— Hein? comment dis-tu ça? s'écria Roger stupéfait, car Espérance avait quitté son accent, ce qui lui arrivait sans préméditation quand il sentait le besoin d'exprimer une idée plus élevée que ne le comportait le vocabulaire du paysan.

— Je veux dire, reprit Gaston sans se troubler, qu'avec la figure que vous avez, jamais vous ne ferez une chose lâche et mauvaise.

— Tiens, tiens! dit Roger ému, assieds-toi donc là, toi, et dis-moi un peu où tu as appris... à parler et à comprendre.

Je me hâtai de dire à Roger que ce jeune homme avait été élevé par un naturaliste qui habitait le voisinage.

— M. le marquis de Salcède? dit Roger. On vient de me présenter à lui au donjon, et, se penchant à mon oreille, il ajouta : — L'amant de la baronne, ça saute aux yeux.

— Vous voilà habillé, lui dis-je, il faut retourner auprès de votre mère, qui doit être lasse de visites et pressée de vous voir seul après une séparation de six mois.

— Tu as raison, répondit-il, et je passerai une heure avec elle, après quoi je me coucherai de bonne heure, car je suis un peu éreinté encore de ma course de la nuit. Nous nous reverrons, dit-il à Espérance en lui tendant la main.

— Avec plaisir, répondit le jeune homme avec une cordialité où je vis percer une profonde émotion. Évidemment le brave cœur adorait déjà son frère, et, décidé à ne jamais lui rien disputer, il se donnait la joie de le servir pour être plus longtemps près de lui.

LXIV.

Je suivis Roger au donjon pour empêcher qu'il ne reprît Gaston dans la cour. Je voyais le jeune comte si préoccupé de ce jeune paysan que je craignais quelque découverte funeste au repos de sa mère. Mme de Flamarande était seule au donjon avec la baronne et M. Ferras; Salcède avait pris congé d'elles. Madame me

pria de rester un peu; j'acceptai, car la chose importante pour le moment, c'était de surveiller Roger, et d'être prêt à lui expliquer tout ce qui pourrait lui sembler étrange. On parlait de partir le lendemain pour Montesparre. Roger y fit opposition. Il n'avait, disait-il, nulle hâte de quitter ce curieux rocher de Flamarande où probablement il ne reviendrait jamais. — Ce n'est pas là, disait-il, qu'il aurait du plaisir à finir ses jours; le pays était triste à se brûler la cervelle, le château effroyable comme un roman d'Anne Radcliffe, et les circonstances où l'on s'y trouvait n'étaient pas précisément gaies. Mais avec tout cela, ajouta-t-il, c'est un endroit intéressant pour nous, puisque c'est le berceau et le tombeau des Flamarande, et j'aimerais bien à l'emporter dans mon souvenir. J'y suis arrivé la nuit, je n'ai pas eu un moment aujourd'hui pour en faire le tour. Restons-y encore vingt-quatre heures, chère mère, si tu n'y es pas trop mal.

— J'y suis très bien, répondit la comtesse, qui ne résistait pas au désir de revoir Gaston.

Mme de Montesparre, plus prudente, gronda Roger. — Enfant gâté, lui dit-elle, vous savez bien que votre mère, fût-elle couchée sur des épines, vous répondrait qu'elle est sur des roses pour peu que vous eussiez le désir de l'y laisser; mais comment pouvez-vous croire qu'elle soit bien ici?

— Qu'elle prenne ma chambre au grand pavillon, reprit Roger, c'est une antiquaille très curieuse : tentures, bahuts, dressoirs, rien n'y manque, et la salle à manger est d'un grand style. J'ai dormi comme un roi dans une citadelle de huit pieds carrés, et il n'y a pas de rats, puisqu'il y a encore des rideaux.

— C'est vrai, répondis-je, mais il faut avoir votre âge pour dormir au milieu du bruit de la ferme, et je crains que cette nuit votre beau sommeil de vingt ans ne soit troublé par les chants des convives de Michelin.

— Comment! ces drôles-là vont chanter et boire toute la nuit au milieu de notre deuil? J'y mettrai ordre, je t'en réponds.

— Non pas, mon enfant, dit Mme de Flamarande, ce serait leur faire une grave impolitesse. Boire à la mémoire des morts et à l'avenir des vivans, c'est leur politesse à eux; tu viens de voyager, tu dois savoir que partout il faut se soumettre aux usages, quand même ils nous choquent ou nous gênent.

— Tu as raison, maman, toujours raison; mais, puisque te voilà forcée de passer encore une nuit ici, pars demain pour Montesparre et laisse-moi rester à Flamarande un jour ou deux. Il faut bien que je connaisse mon domaine, car ceci est mon domaine, il n'y en aura jamais de plus assuré.

— Je ne veux pas partir sans toi, répondit madame. Il y a si longtemps que je ne t'ai vu! J'aime mieux rester un jour de plus. — Et, jetant sur moi un regard qui faisait allusion à Gaston, elle ajouta : — Vingt-quatre heures de plus, c'est bien peu!

Heureusement Mme de Montesparre ne céda pas. — Votre mère a été extrêmement souffrante, on peut même dire malade aujourd'hui, dit-elle à Roger; je ne comprends pas que vous insistiez pour qu'elle reste dans cet endroit triste et dans ce pays froid, quand il vous est si facile d'y revenir de Montesparre dans quelques jours d'ici!

Roger céda, mais il taquina Mme de Montesparre. Il la connaissait depuis longtemps; il l'avait vue à Paris, chez sa mère, où elle avait reparu à partir du moment où le comte avait habité Londres, et Roger avait d'autant plus d'amitié pour elle que le comte de Flamarande avait parlé d'elle avec dédain. Cependant, des insinuations ironiques de son père, il lui était resté quelque chose comme l'idée que la baronne avait une affaire de cœur en Auvergne, et, ce jour-là, ayant vu le beau Salcède, il ne cessait pas de faire allusion à sa chevelure blanche et à son costume marron. Comme il avait de l'esprit et le sens de la bonne compagnie, il n'était jamais blessant, d'autant plus qu'il trouvait la baronne fort jolie et mêlait la galanterie à tous ses quolibets, si bien que la baronne ne pouvait se défendre d'en rire, et la comtesse aussi pour dissimuler peut-être le malaise qu'elle en ressentait.

— Madame la comtesse, lui dis-je tout bas dans un moment où Roger était sur le balcon avec la baronne, il faut partir, et le plus tôt possible, Roger se prend d'amitié pour Gaston!

— Chers enfans! répondit-elle; le bonheur de les voir s'aimer me sera donc refusé aussi!

Roger se retira à huit heures, résigné à partir le lendemain matin. La comtesse me retint pour me dire : — Je ne peux pourtant pas quitter Flamarande sans savoir ce que M. de Salcède aura dit à Gaston pour l'engager à retarder ce mariage, auquel ni lui ni moi n'avons encore consenti. Avons-nous le droit, l'un ou l'autre, de laisser le comte, le véritable comte de Flamarande, épouser une petite villageoise sans savoir au moins ce qu'il fait et à quelle autre situation il pourrait prétendre? Non, nous ne le pouvons pas, nous ne le devons pas; vous-même, Charles,... aucun de ceux qui sont en possession du secret de sa naissance n'est libre devant Dieu et devant les hommes de l'abandonner ainsi aux hasards de l'existence. Pour moi, quoi qu'en dise M. de Salcède, et malgré la haute déférence que j'ai pour son avis, malgré la baronne et ma confiance en sa tendre amitié, je ne sais pas me résoudre à sacrifier Gaston et à le laisser tromper. S'il découvre la vérité, et il la découvrira, n'en

doutez pas, je ne crois pas aux attentats qui réussissent, quels reproches n'aura-t-il pas lieu de m'adresser! Ne pensera-t-il pas que je l'ai sacrifié à la crainte lâche d'être soupçonnée, quand mon âme, forte de son innocence et de son droit maternel, eût dû protester contre l'arrêt qui nous sépare? Nous partons demain, on le veut; mais je n'irai pas plus loin que Montesparre, et je reviendrai seule. Je compte sur vous pour me ramener ici, Charles. Je dois revenir, je le veux.

Elle montrait une énergie que je ne lui avais jamais vue. Je lui demandai si M. de Salcède n'allait pas revenir lui rendre compte de son entretien avec Espérance. — Non, répondit-elle; il a décidé notre prompt départ et il nous a dit adieu, promettant que dans peu de jours il viendrait à Montesparre nous rendre compte de tout.

— Eh bien! madame, que craignez-vous? Il ira certainement, il n'a plus de raison pour se cacher, et par lui vous serez toujours informée. L'important à cette heure, c'est d'éloigner Roger de Gaston.

— Le danger n'est pas si grand que vous croyez. Roger n'a pas de soupçons réels, et, s'il en avait, Gaston saurait bien être impénétrable. — Et, comme elle marchait avec vivacité en parlant, elle s'arrêta brusquement et me dit : — Je veux voir Salcède, je veux le voir à présent, je ne partirai pas sans l'avoir vu! Ma conscience de femme et de mère se révolte contre les promesses qu'on m'a arrachées hier soir. Dieu me défend de les tenir!

— Vous voulez aller au Refuge, m'écriai-je, pendant que Gaston y est?

— Il n'est que huit heures, Gaston n'y sera qu'à dix. Nous avons le temps, venez avec moi, Charles. Je veux savoir ce que M. de Salcède compte dire à mon fils, et lui dire, moi, tout ce que je pense de ses projets.

Malgré la crainte que j'avais de laisser Roger avec Gaston au pavillon, il me fallait bien obéir à la comtesse, si je voulais être au courant de ses dernières résolutions. Mme de Montesparre s'était retirée dans son appartement. Hélène attendait dans le cabinet voisin que sa maîtresse l'appelât pour se mettre au lit. — Couchez-vous, Hélène, lui dit la comtesse en allant vers elle. Je vais au Refuge, ne m'attendez pas, ma chère, reposez-vous; ne soyez pas inquiète, Charles vient avec moi. — Puis elle prit une petite lanterne de poche dans une de ses caisses et me la remit en me disant de l'allumer. J'ignorais absolument quel chemin nous allions prendre. Elle ouvrit une grande armoire, fit glisser le panneau du fond et me montra un étroit escalier qui plongeait en biais dans l'épaisseur du mur. Je le descendais à reculons pour éclairer la comtesse. — Vous

tomberez, me dit-elle, ne marchez pas ainsi. Je connais ce passage. Allez tranquillement, je vous suis.

Au bout de quelques minutes, comme j'étais surpris d'entendre un bruit sourd sous nos pieds : — Nous passons le torrent, me dit-elle, nous traversons l'arcade de rochers sous lesquels il s'engouffre. Personne autre que nous ne connaît ce passage, qui est un ouvrage ancien très solide. C'est Ambroise qui l'a découvert et qui a rétabli tout seul, en secret, la communication avec la chambre que j'occupe, et qui était celle des anciens seigneurs.

Je m'expliquai alors pourquoi Ambroise avait tant insisté pour avoir l'entreprise des travaux et la jouissance du donjon. Je me rappelai aussi ses fantastiques disparitions à l'époque de ces travaux.

Nous arrivâmes à un endroit où la comtesse voulut prendre la lanterne et passer devant. — Il y a ici, me dit-elle, un abîme à éviter. C'est pourquoi nous allons trouver une porte très solide que M. de Salcède a fait établir pour préserver les curieux du danger d'une exploration et en même temps pour mettre à l'abri le secret de ce passage, connu de nous seuls, de Gaston et d'Ambroise. Il est bon que vous le connaissiez, s'il doit nous servir encore dans quelque circonstance imprévue. Regardez bien où nous sommes.

Elle éleva la lanterne, et je vis à notre gauche un trou noir assez effrayant; un petit parapet protégeait notre sentier. — Ambroise a trouvé là, me dit la comtesse, beaucoup d'ossemens humains, comme si cet abîme avait servi d'oubliette ou comme si ces grottes avaient été le théâtre d'un combat. La tradition n'en dit rien, mais l'*espélunque* a ses légendes de revenans, et les gens du pays ne s'y risqueraient pas volontiers.

J'ouvris assez facilement la petite porte de chêne clouté, qui tournait bien sur ses gonds, et je me retrouvai dans la partie de l'*espélunque* que j'avais jadis parcourue. — Ici, me dit-elle, le passage cesse d'être mystérieux, bien qu'il soit exclusivement réservé à M. de Salcède; nous sommes sur ou plutôt *sous* ses terres. Marchons plus vite, Charles; il n'y a aucun danger et aucun obstacle jusqu'à une autre grosse porte, vers laquelle nous nous dirigeons.

Je me reconnaissais parfaitement, et nous arrivâmes à la porte du caveau, situé à la base de la construction du Refuge. Elle était fermée. — Sonnons, dit Mme de Flamarande.

Elle éleva le bras et toucha un bouton dont j'avais ignoré l'existence. Aussitôt la porte s'ouvrit, et, avant que nous eussions gravi l'escalier de bois, la trappe du salon fut levée. M. de Salcède, qui croyait ouvrir à Espérance, fut très surpris de nous voir.

— J'ai à vous parler, lui dit la comtesse, êtes-vous seul?

— Oui, répondit-il, mais montez à ma chambre, car Espérance couche ici, et il peut rentrer plus tôt que je ne l'attends.

Nous montâmes à ce grand cabinet de travail que je connaissais si bien et où toutes choses étaient comme je les avais vues douze ans auparavant. J'avoue qu'en regardant le bureau de chêne dont j'avais violé le secret j'éprouvai un grand malaise. Je me sentais encore plus troublé en présence de M. de Salcède, et je pensais moins à observer sa manière d'être avec la comtesse que son attitude vis-à-vis de moi dans cette conférence intime. Il m'avait accueilli pourtant de l'air le plus naturel, et il m'invita à m'asseoir, sans paraître ni surpris ni contrarié de ma présence.

Mme de Flamarande lui exposa l'objet de sa visite. Ce fut l'affaire de peu de mots et comme la suite des entretiens précédens. Le marquis était d'un calme qui semblait irriter un peu la comtesse, mais auquel je ne me trompais pas : c'était le parti-pris d'un cœur ferme, résolu à la sauver en dépit d'elle-même.

— Ne compliquons pas, lui dit-il, une situation déjà si difficile et dans laquelle il nous faut aviser et agir au jour le jour. Roger ne m'inquiète pas; ce brillant esprit, ce caractère épris de mouvement et d'émotions, sera bien facile à distraire; emmenez-le vite à Montesparre. Il n'y sera pas huit jours sans aspirer à revoir Paris. Je vous réponds qu'il ne songera pas à revenir ici. Ce qui presse le plus, c'est la déclaration que Gaston vous a faite de son mariage et qu'il va me faire tout à l'heure. C'est ici qu'il faut dire une fois pour toutes oui ou non. Je n'ai de droits sur lui que ceux dont vous m'investirez; commandez-moi : dois-je dire non?

La comtesse hésita et demanda au marquis ce qu'il répondrait à sa place.

— Vous ne me répondez pas, dit-il; vous voulez mon avis, donc votre agitation ne vous a permis de rien conclure, et vous êtes entre le oui et le non, absolument irrésolue.

— C'est vrai, mon ami, je n'ai pas pesé les inconvéniens d'un pareil mariage. Je ne l'admets pas sans que Gaston soit éclairé sur la position sociale qu'il peut réclamer. C'est le seul point sur lequel ma conscience soit fixée; mais sur ce point elle est inébranlable.

— Votre scrupule est très juste, répondit le marquis. En toute autre circonstance, il faudrait obéir à ce cri de votre cœur, à cette revendication de votre dignité; mais ici je vous apporte un élément nouveau qui a persuadé Ambroise, le plus positif, par conséquent le plus récalcitrant de nos confidens : c'est la circonstance de mon adoption qui dédommage largement Gaston. En doutez-vous? tenez, voici les titres de ma fortune qu'avec le temps j'ai pu réaliser et mettre à l'abri de toute revendication de ma famille; je n'ai point

de proche parent ni de parens pauvres. Ma conscience, à moi, m'autorise à disposer de ce portefeuille qui représente la propriété de trois millions. Je doute que Roger en trouve autant dans la succession de son père. Qu'en pense monsieur Charles?

— Je pense comme vous, monsieur le marquis.

— Est-ce le nom, reprit le marquis en s'adressant à la comtesse, que vous regardez comme un avantage social considérable? Vous serez encore satisfaite de ce côté-là. Le mien...

— Assez, assez, dit la comtesse vivement. Votre nom est illustre, votre fortune est nette, votre parole est sacrée; mais Gaston connaîtra-t-il les grands avantages que vous lui faites avant de s'engager dans ce mariage disproportionné?

— Oui, madame, il les connaîtra ce soir. J'ai déjà, je vous l'ai dit, commencé les démarches judiciaires, c'est-à-dire établi devant la loi la liberté de mon action pour donner et celle d'Espérance pour recevoir. Je ne lui en ai pas encore parlé, ne pouvant le faire sans votre assentiment, et ne pouvant, sans le sien, légaliser ma position vis-à-vis de lui.

— Ah! mon Dieu, reprit la comtesse, que va-t-il croire en recevant votre nom?

— Il croira que, n'ayant pas d'enfans et ne comptant pas me marier, j'adopte celui que j'ai élevé et que je chéris paternellement. La vérité est-elle si difficile à croire?

— Mais sa mère, sa mère! que pensera-t-il de sa mère?

— Ce qu'une âme telle que la sienne regarde comme une loi sacrée. Il la chérira sans la juger, et cela n'est pas difficile non plus à une âme pure.

Je me permis alors d'émettre mon idée, celle que j'avais soumise à la comtesse. En assignant à Espérance l'âge de vingt-trois ans, on écartait de lui l'idée d'adultère.

Le mot prononcé en présence du marquis fit rougir la comtesse, et je vis Salcède réprimer un léger frisson. — Vous avez raison, me dit-il, je lui dirai qu'il a vingt-trois ans. A présent, ajouta-t-il en s'adressant à Mme de Flamarande, êtes-vous rassurée? Espérance va savoir dans une heure qu'il peut prétendre à une noble et riche héritière. Il choisira entre le rêve champêtre et le rêve doré.

— Mais s'il persiste à épouser Charlotte?

— Ne préjugeons rien : nous n'avons pas le temps de nous livrer aux hypothèses. Quelle que soit la décision de notre cher enfant, j'obtiendrai facilement de son respect pour vous et de son amitié pour moi qu'il ajourne sa réponse au dilemme que je vais lui poser. Je ferai plus, je ne lui permettrai pas de me répondre avant qu'il ait pris huit jours de réflexion.

— Huit jours, c'est bien peu pour une pareille affaire!

— Huit jours, c'est beaucoup après un attachement de toute la vie.

— Monsieur de Salcède, au fond, je l'ai bien vu, et je le vois, vous êtes favorable à ce mariage.

— Oui, madame, mais je ne ferai rien, je vous le jure, je ne dirai pas un mot pour influencer Gaston.

— Vous savez qu'il a déjà parlé à Michelin?

— Non! Je croyais qu'il ne le ferait pas sans m'en prévenir.

M. de Salcède était ému et surpris. Je crus devoir prendre la parole pour me préserver de toute responsabilité. — Hier soir, lui dis-je, comme je rentrais par la poterne, j'ai entendu M. Gaston dire à Charlotte qu'il venait de recevoir de Londres une somme de quarante mille francs dont j'ignore la provenance. Elle ne peut être attribuée qu'à celui qui avait promis par lettre anonyme vingt mille francs aux Michelin pour l'éducation et l'établissement de leur pensionnaire.

Mme de Flamarande sourit dédaigneusement à ce don de son mari. — Après tout, dit-elle, ce pauvre denier lui est bien acquis; mais qu'importe à sa résolution?

— Je comprends, moi, dit M. de Salcède. Espérance, se voyant riche à son point de vue, et séparé de moi par le désordre qui a régné au château et à la ferme hier et aujourd'hui, s'est hâté de confier à Michelin le secret de sa fortune. De là à un engagement réciproque prématuré, il n'y avait qu'un pas, un pas très glissant quand un amour partagé pousse à la roue! Je ne le gronderai pas, notre enfant. Je lui dirai de réfléchir, et il réfléchira.

— Ah! dit la comtesse vivement, vous croyez!

— Oh! ne vous y trompez pas, répliqua Salcède; je crois, je suis sûr que ses réflexions le ramèneront à Charlotte.

— Et vous l'approuverez?

— Oui, madame.

— C'est bien romanesque, monsieur de Salcède; il est si jeune! J'ai peur que vous ne soyez vous-même un père bien jeune pour mon fils.

Salcède se troubla un peu, mais se remit aussitôt. — Non, dit-il, je ne suis pas jeune! C'est parce que j'ai des cheveux blancs qui représentent des années, doublées pour moi par des épreuves exceptionnelles, que je sais le vrai et le faux de la vie. Le seul vrai, c'est l'amour et le devoir; tout le reste n'est qu'illusion et convention. Le fils que j'adopte est assez riche pour se marier selon son cœur, et son cœur ne s'est pas trompé en choisissant Charlotte. Avant de dire oui, il vous faudra la voir et la connaître. Revenez sans femme

de chambre et dites-lui de vous servir. Quelques jours vous suffiront pour la juger. C'est un idéal de candeur et de pureté. Quant à son intelligence, voulez-vous voir ses cahiers d'études? Tenez, voici des extraits et des appréciations de ses lectures. Regardez ces fleurs dessinées et coloriées par elle. Quel sentiment exquis de la nature! Et ces broderies d'ornement, quel goût! C'est une coloriste; elle a l'intuition de tout ce qui est beau et bon. Elle adore Espérance, son compagnon, son protecteur, son ami inséparable. Ils vivront toute leur vie comme ils l'ont vécue déjà, sans découvrir une tache l'un dans l'autre, sans comprendre d'autre joie que celle de s'appartenir. Ils croiront l'un en l'autre comme ils croient en Dieu, ils se respecteront...

— Marions-les! s'écria la comtesse vaincue et les yeux pleins de larmes. Ah! l'amour, la foi, le respect mutuel... Quand il n'y a pas cela dans le mariage, il n'y a qu'esclavage, honte et désespoir!

Elle se leva, sentant que le cri suprême de sa vie lui échappait devant moi. La pendule sonnait la demie après neuf heures. — Nous nous en irons par la montagne, me dit-elle; dans le souterrain, nous risquerions de rencontrer Gaston. Adieu! ajouta-t-elle en tendant ses deux mains à Salcède avec une franchise d'effusion souveraine; comme toujours, vous m'avez délivrée d'une mortelle anxiété, comme toujours vous m'avez rendu l'espoir et la confiance. Soyez béni, vous! toujours béni!

Elle paraissait exclusivement maternelle dans cet élan, et ne pas souffrir de ma présence. Salcède pâlit et rougit simultanément comme un homme dont les passions ne seraient point assouvies, et qui aurait conservé l'impressionnabilité de la première jeunesse. Il me sembla le revoir comme au temps où il avait l'âge de Gaston, frémissant d'effroi et de plaisir, quand, sur la route de Flamarande, la comtesse appuya pour la première fois son bras sur le sien.

Nous revînmes, la comtesse et moi, par un sentier très direct, que je ne connaissais pas, et qui était d'autant plus difficile que la nuit était très sombre. J'ai toujours redouté les ténèbres. Il semblait qu'elles n'existassent pas pour elle, car elle marchait d'un pas rapide et résolu, sans broncher, légère comme un oiseau, disant qu'elle avait eu avec Gaston des rendez-vous par tous les temps et dans des endroits impossibles, et qu'à cause de cela elle s'était exercée à marcher et à passer partout dans les falaises de Ménouville. Comme elle est jeune encore! pensai-je, et comme cette maternité mystérieuse l'a conservée enthousiaste et romanesque!

En ce moment, elle était particulièrement exaltée. Quelle bonne nuit fraîche! me disait-elle, et quel beau silence! Comme je comprends l'amour de Salcède et de Gaston pour ces montagnes! Ils ne

voudront jamais les quitter définitivement, je le crains, ni se séparer l'un de l'autre; c'est tout simple. Ils ont les mêmes goûts, les mêmes idées : la solitude! Ce n'est pas là l'idéal de Roger; c'est tout le contraire, et ma vie est liée à la sienne. C'est lui qui a le plus besoin de moi. Gaston est si sage et va être si heureux ! Roger, majeur dans quelques mois, aura mille tentations et vivra au milieu des périls. Je n'aurai pas sur lui l'autorité qu'un caractère admirable et une intelligence supérieure donnent à Salcède sur Gaston. Je ne pourrai guère quitter mon cher volcan pour mon beau lac paisible. N'importe, Salcède dit qu'il le rendra si heureux! Je reviendrai les voir, nous reviendrons, Charles, le plus souvent possible; je le verrai plus souvent qu'auparavant et plus librement. Je sais bien que chaque fois, en quittant Gaston, mon cœur se brisera, oui, je pleurerai encore,... pour n'en pas perdre l'habitude; mais je saurai qu'il est heureux, et je tâcherai que Roger soit assez sage pour être heureux aussi. Hélas! l'amitié de son frère lui eût fait tant de bien! Je suis sûre qu'un frère aîné comme Gaston eût été pour lui un grand exemple, un guide qu'il eût écouté. Il faudra que Salcède m'apprenne à diriger et à contenir ce caractère impétueux, car je ne sais pas, moi! je ne sais que l'adorer. Ce n'est pas assez, n'est-ce pas, Charles?

Elle parlait avec tant d'animation et si peu d'embarras des perfections de Salcède, que je fus pris de je ne sais quel mouvement d'humeur et en même temps de curiosité. J'oubliai les convenances du moment et la prudence qui m'était imposée; je lui parlai des projets de mariage entre elle et Salcède, que la baronne m'avait confiés la veille.

Elle n'en parut ni surprise ni troublée, et je vis bien qu'elle y avait déjà songé; mais elle ne me répondit pas et me questionna sur le ton et l'attitude qu'avait eus la baronne en me faisant cette ouverture, comme si la crainte de désespérer son amie eût été la seule objection qu'elle pût faire à ce projet. Tourmenté d'inquiétude et altéré de vérité, je l'assurai que Mme de Montesparre était sincère dans la pensée de son sacrifice. — Prononcez-vous donc librement, madame la comtesse, lui dis-je, et ne craignez pas de me dire vos intentions.

Elle gardait le silence; elle s'arrêta et parut réfléchir profondément. Une étrange impatience me gagnait. J'allais insister, elle mit la main sur mon bras et me dit à voix basse : — Écoutez! on parle à vingt pas de nous, et c'est la voix de Gaston !

En effet, Gaston était sur le sentier où nous allions le croiser. Il n'était pas seul, une douce voix, celle de Charlotte, répondait à la sienne. Les deux amoureux allaient ensemble au Refuge par le

sentier découvert. Ils semblaient arrêtés, et, en nous arrêtant nous-mêmes, en écoutant avec attention, nous saisissions leurs paroles dans l'air sonore et pur. — Non, disait Charlotte, je n'irai pas plus loin. Si j'entendais M. Alphonse te dire non, je n'aurais pas le courage d'être fière, je pleurerais trop, je lui paraîtrais lâche.

— Il ne dira pas non, répondit Espérance. Je ne dépends que de ma mère; elle dira oui.

— Tu ne sais pas! Si elle disait non! j'aimerais mieux mourir que de te voir fâché avec ta mère... — La réponse nous échappa, car ils se rapprochèrent en parlant, et nous nous étions rangés du sentier en nous dissimulant dans les roches éparses. Charlotte passa si près de la comtesse que celle-ci ne put résister au mouvement de son cœur. Elle étendit les bras, saisit le cou de la jeune fille et l'embrassa au front. Charlotte, effrayée par cette ombre noire, se jeta dans les bras de Gaston, qui s'écria : — N'aie pas peur, c'est ma mère!

La comtesse avait déjà disparu. — Ah! dit Charlotte, et je ne la vois pas! Où est-elle? Je veux la voir!

— Jamais! répondit Espérance avec force. Aime-la sans la connaître! Elle consent, viens. Ma mère,... je ne vous vois pas non plus; soyez bénie, je vous adore!

Il entraîna sa fiancée, et Mme de Flamarande, vivement émue, prit mon bras pour rentrer. — Ah! madame, lui dis-je, que vous êtes impétueuse et spontanée! Je m'explique le caractère de Roger.

— Ne me grondez pas, bon Charles, répondit-elle avec une douceur pénétrante, je n'ai pas toujours ma tête. Que voulez-vous? J'ai tant souffert dans ma vie; on a tant abusé avec moi du premier mouvement! Il y a des étonnemens, des indignations, qui ébranlent la raison... Aussi quand l'occasion de réparer se présente, l'occasion de donner de la joie à ceux que l'on a voulu briser,... non, non, je ne peux pas la laisser échapper!

— Vous ne craignez pas que Charlotte ne devine qui vous êtes? Quelques jours de patience et sachant la comtesse partie, elle n'eût pas deviné la mère inconnue.

— Si Charlotte devine, elle se taira. Ne me mettez pas en méfiance de ceux que j'aime!

Je la reconduisis jusqu'à son appartement, et je retournai auprès de Roger, qui dormait profondément.

GEORGE SAND.

(*La sixième partie au prochain n°.*)

JOURNÉES DE VOYAGE

EN SYRIE

III.

JÉRUSALEM

JUIFS, MUSULMANS ET CHRÉTIENS [1].

14 décembre.

A peine installés à l'auberge, dont le confortable relatif nous paraît du sybaritisme après la rude existence que nous quittons, nous ne perdons pas une minute pour nous assimiler le plus possible de cette ville touffue, où, sous un aspect de mort, la vie intérieure ruisselle, où chaque pierre parle, où mille études sollicitent le voyageur, où les problèmes irritans se dressent à tous les pas devant lui; chaque coup de pioche donné dans les couches historiques successives que le temps y a accumulées fait jaillir un enseignement nouveau, et des années d'investigation n'épuiseraient pas ce sol fécond. Les choses présentes y sont une source perpétuelle d'étonnemens et de leçons : d'abord l'homme de nos jours et de notre monde ne comprend rien à l'activité mystique de cette ruche religieuse; bientôt il est plongé malgré lui dans cette atmosphère spéciale que se rappelleront tous ceux qui l'ont traversée.

Nos matinées se passent à courir avec le bon frère Liévin, le guide-né du pèlerin. Cet humble frère convers du couvent latin

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier et du 1er février.

étudie avec passion depuis vingt ans chaque recoin de la ville sainte, et s'est fait une érudition archéologique du meilleur aloi qu'il met libéralement au service de tous. Le soir, nous profitons de l'affable hospitalité du consul de France et des relations qu'il nous a bien vite créées avec les patriarches des différens rites, avec tout ce que la petite société hiérosolymitaine compte d'éminent et d'original. Dans ce monde à part, l'étude des hommes complète celle des lieux et apporte son contingent précieux d'informations et de lumières. Je trouve à grand'peine quelques heures de la veillée pour rassembler ces notes; s'il était besoin d'en excuser les lacunes, je devrais avouer quelle rêverie me faisait les interrompre, quand la splendeur des nuits de Syrie m'attirait à ma fenêtre, et m'y retenait par la séduction d'un mensonge propre aux villes arabes. Sur les terrasses plates de toutes ces maisons blanches, la lumière lunaire produit un singulier effet; on dirait d'une épaisse couche de neige tombée dans la ville orientale. Sur toutes ces toitures horizontales qui s'étagent au-dessous de moi contre les flancs du mont Sion, la pierre passée au lait de chaux blanchit comme un tapis de frimas, émergeant dans la clarté du sein des ombres environnantes. En face, de l'autre côté de la rue, la tour de David se dresse sur ses énormes assises, reliant tout le massif de fortifications de la porte de Jaffa et des remparts. Les blocs à bossages rugueux, éclaboussés par la lumière rasante, les créneaux, accusés par une couronne de paillettes comme une légère touche de givre, complètent l'illusion, — illusion si frappante qu'elle me reporte soudain à ces jours, déjà lointains et présens encore, passés dans la dure hospitalité de l'ennemi, quand, durant les longues nuits de décembre, au milieu des toits ployant sous la neige, l'insomnie nous poussait à nos fenêtres, tout pleins de l'inquiétude de ceux qui vivaient ou mouraient loin de nous. Ces remparts, ces créneaux, ces fossés, n'est-ce pas la forte citadelle qui baigne ses pieds dans l'Elbe, et la muraille saxonne avec son glacis de givre derrière laquelle grelottent nos pauvres compagnons captifs? Il ne faut rien moins, pour rompre le sortilége, que ce palmier qui se dresse au-dessus des réservoirs d'Ézéchias. Aussi bien ce silence de mort et cette nuit recueillie n'appartiennent qu'à la veuve de Sion. Tandis que dans nos villes les rues populeuses s'emplissent du bruit sourd des voitures et des clameurs douteuses de la nuit, aucun souffle ne trouble le sommeil éternel de Jérusalem, aucun pied n'ébranle ce pavé muet, — tout au plus, de loin en loin, l'aboi d'un chien ou le clairon insolent d'une caserne turque; les croisés ne sont plus campés sur les collines d'alentour pour lui donner la réplique « à grand vacarme de timbales et de nacaires. »

Nos premières explorations ont naturellement pour but le Saint-Sépulcre, cœur et raison d'être de la Jérusalem chrétienne, qui se serre autour de la vieille église franque comme la ville musulmane autour de la mosquée d'Omar. Le vaste temple est resté, comme nos cathédrales du moyen âge, une maison commune où la vie religieuse et la vie profane ont leur place; enserré par une triple enceinte de couvens, tantôt il les pénètre de ses chapelles ramifiées, tantôt il se laisse pénétrer par leurs sacristies, leurs cellules, leurs communs. Un système compliqué de couloirs, de dégagemens, d'escaliers, de portes, enchevêtre les habitations monacales à la maison de Dieu; les chapelles creusées dans le roc, les chambres des custodes, les divans des gardiens turcs, les dépôts d'huile et de cierges, tout se coudoie dans ce monde de pierre, où Quasimodo aurait pu élever une famille; on comprend les saints personnages qui ont passé vingt et trente années sans sortir de ces murs.

Entrons-y donc un peu au hasard, cherchant les scènes pittoresques, les contrastes douloureux ou touchans dont il est sans cesse le théâtre, les émotions intimes qu'on ne saurait traduire sans en méconnaître la profondeur. En franchissant le seuil du parvis, on se trouve dans le divan des portiers musulmans : triste et nécessaire vestibule de la maison chrétienne. La garde en est confiée à une famille chez qui cette charge est héréditaire; trois ou quatre Turcs, de mine assez débonnaire et dont la grave indolence peut passer pour du respect, fument leurs tchibouqs, accroupis sur des nattes. On passe, et les premières figures qu'on rencontre annoncent la Babel chrétienne. Tous les types des races humaines se croisent ici, tous les costumes du globe s'y mêlent, toutes les langues y retentissent, tous les rites y déploient leurs cérémonies. Catholiques, Grecs, Arméniens, Coptes, Abyssins, ont leurs autels séparés; les sanctuaires les plus vénérés sont communs à tous, mais chacun n'y peut officier qu'à son heure, rigoureusement déterminée par des règlemens anciens. La foule se presse surtout à la porte de l'édicule qui renferme le tombeau; trois visiteurs seulement peuvent y tenir ensemble, fort gênés par le caloyer de garde, qui fait une grosse recette en vendant des cierges : ce remuant personnage tourmente sans relâche, pour les faire sortir, les pèlerins qui nuisent à son commerce en s'attardant dans une méditation trop prolongée. Une femme fellah attend son tour, assise sur les marches en allaitant son enfant; un Albanais prend patience en mordant à belles dents dans son pain; un Circassien prosterné sur le pavé le frappe bruyamment du front; les cordeliers traînent leur robe de bure; les papas orthodoxes s'agitent, nombreux, loquaces et affairés. Une même pensée sort de tous ces cœurs et de toutes

ces lèvres, traduite en vingt idiomes, formulée en autant de symboles différens.

Si le philosophe se complaît à l'idée de l'harmonie supérieure faite de toutes ces dissonances, le croyant est douloureusement distrait par les compétitions ardentes des communions rivales, cantonnées dans les différentes parties du monument. Quel voyageur, au spectacle de ces éternelles dissensions, n'a fait le rêve de voir tous les enfans de Jérusalem (dont le nom signifie en hébreu, par une étrange ironie, « l'héritage de la paix ») donner dans le premier temple de la chrétienté l'exemple de la concorde prêchée par leur maître? Rêve bien naturel, mais dont les passions humaines au service des choses divines ne permettront jamais la réalisation! On en peut du moins avoir l'illusion pendant la semaine sainte en entendant prêcher les mystères dans toutes les langues du globe. Le pèlerin qui parcourt alors les divers sanctuaires y rencontre des moines parlant simultanément au peuple en latin, en italien, en français, en grec, en arabe, que sais-je encore? Les processions des divers rites se développent solennellement dans les détours de l'édifice, les Grecs dans le chœur éclatant d'ornemens d'or et de mosaïque, les Latins dans les ténèbres séculaires qui règnent sous les voûtes du nord; trop souvent les pieuses armées, en se rencontrant, s'irritent, se querellent, se heurtent, leurs bannières pacifiques s'étonnent de les mener au combat, et le sang coule sur ces dalles qui en ont tant bu. C'est à cette même époque, dans la nuit du samedi saint, qu'on peut assister à la curieuse cérémonie du feu sacré des Grecs. Le patriarche, s'enfermant dans le saint sépulcre, communique par la lucarne à la foule impatiente qui emplit l'église depuis la veille le feu nouveau qu'un ange est censé lui apporter du ciel; chacun se précipite pour allumer des premiers son cierge à la flamme céleste, et s'enfuit aussitôt pour la faire vénérer aux siens. Des cavaliers, venus de districts lointains, attendent, leurs chevaux sellés à la porte, pour rapporter une parcelle du feu sacré dans leur village. Une frénésie furieuse s'empare de cette turbulente foule grecque, des clameurs sauvages ébranlent la voûte : il est rare que cette cérémonie, legs évident du paganisme, s'achève sans accidens graves; on se souvient de la catastrophe fameuse de 1833, où plus de 300 personnes périrent étouffées, où Ibrahim lui-même n'échappa qu'à grand'peine à la même mort.

La meilleure place, pour voir se dérouler ces curieuses scènes, est dans les galeries supérieures de la rotonde, qui communiquent avec le couvent latin et servent de promenoir aux moines; les cordeliers espagnols y ont appendu les portraits de plusieurs de leurs rois. J'y trouve un Philippe II, mauvaise copie de la célèbre toile

de Velasquez. Partout où le catholicisme pénètre, son jaloux protecteur le suit et s'installe en maître; il n'a garde de manquer à ce rendez-vous du monde chrétien; il quitterait plutôt son cher Escurial. Le voilà, livide et l'œil atone, dans son rigoureux costume de deuil,

Pâle en son noir pourpoint, la toison d'or au cou,

tel que chacun l'a vu en Espagne, en Italie ou en Belgique, guettant dans un recoin sombre de quelque église les libertins suspects au tribunal de la foi; mais ici, comme pour narguer le terrible personnage, voici les papas et les archimandrites qui emplissent le chœur, faisant monter jusqu'à lui leurs chants schismatiques, psalmodiés sur un registre monotone. C'est l'heure affectée aux cérémonies orthodoxes, heure impatiemment attendue, jamais devancée, car la moindre infraction au règlement serait le signal de luttes sanglantes. Dès qu'elle est expirée, les Turcs, accomplissant leur humiliant et nécessaire ministère, referment les lourds vantaux du portail en poussant sur le parvis les fidèles attardés, ainsi que des écoliers qui auraient outre-passé le temps de leur récréation. En voyant se développer entre les piliers la procession grecque, je m'esquive comme il sied à un pauvre Latin.

Que de monumens chrétiens nous appellent encore au sortir du « grand sépulcre, » que de ruines vénérables, sans parler de la savante restauration de l'église Sainte-Anne, due à notre habile architecte M. Mauss! Je les abandonne à de plus autorisés pour remonter la Voie-Douloureuse, artère principale de la ville, et les stations qui rappellent les défaillances du Christ; nous nous arrêtons un peu avant le Saint-Sépulcre, nous franchissons l'enceinte du couvent copte et abyssin, adossé au chevet de la cathédrale. Dans les cactus et les figuiers qui croissent devant leurs cellules misérables, semblables aux cabanes en pisé des bords du Nil, circulent des fellahs, des Nubiens, des Abyssiniens, descendant toute la gamme des tons noirs, depuis l'olive jusqu'à la suie, que le soleil s'est plu à graduer du Caire à Gondokoro. Il ne tient qu'au voyageur, en pénétrant dans cette cour, de se croire transporté sous le tropique. Les moines coptes, enveloppés dans leurs sarraux de cotonnade bleue, font penser à leurs ancêtres de la Thébaïde. Ces chrétiens de l'Éthiopie et du Soudan, ces religieux à face nègre, ont de temps immémorial leurs autels et leurs priviléges au Saint-Sépulcre, où toutes les formes de la foi doivent être représentées.

16 décembre.

Nos promenades dans les sanctuaires et dans les ruines nous apprennent la ville du passé; nos visites à leurs habitans nous ini-

tient à la Jérusalem actuelle. Une des plus curieuses a été celle que nous avons faite hier au patriarche des Arméniens grégoriens, établi sur le mont Sion, à l'ancienne église de Saint-Jacques-le-Majeur, qui appartient aujourd'hui à sa communauté. Un couvent spacieux et bien construit, une école comme on en trouverait peu dans le reste de la Turquie, pourvue de cartes, de livres européens, de collections et d'instrumens de physique, une imprimerie enfin, attestent que cette petite communauté laborieuse et intelligente représente, ici comme dans tout l'empire, une bonne part du mouvement intellectuel. Arrêtés devant les presses, maniées par d'adroits ouvriers qui impriment les Évangiles en arménien, nous ne pouvons nous défendre d'une certaine admiration : la pensée orientale, saisie de l'arme merveilleuse de notre civilisation, s'incarne sur les feuilles humides en caractères bizarres, dans une langue mystérieuse.

Lamartine appelait les Arméniens « les Suisses de l'Orient. » Le mot a du vrai en tant qu'il peint leur probité, leur ténacité, leurs aptitudes exceptionnelles au travail et à l'épargne, ces qualités qui ont fait passer entre leurs mains, dans tous les centres commerciaux du Levant, un tiers au moins de la fortune mobilière. Fils des montagnes, eux aussi, descendus des massifs du Caucase et des plateaux de Van, où fut le berceau de leur race, la destinée les en a étrangement éloignés. Ils sont peut-être le plus frappant exemple de la persistance du lien national, resserré et garanti par le lien religieux, dans les races désagrégées de l'Orient. Dispersés sur toute la surface de cet immense empire et du royaume de Perse, ils ont oublié pour la plupart la langue de leurs pères et n'entendent que celle des populations turques ou arabes auxquelles ils sont mêlés. Néanmoins, partout où le hasard les a groupés, ils se reconnaissent, se réunissent en communauté distincte, s'allient et se soutiennent entre eux, se serrent autour de l'autel en tournant les yeux vers le chef suprême de leur religion, le patriarche demeuré à Eschmiadzin, dans les montagnes natales. Ils savent prouver par ces qualités particulières dont je parlais la constance et l'hérédité chez eux de ce qui constitue un peuple, le caractère national.

Le patriarche de Jérusalem est un homme tout jeune encore, d'une stature de géant, d'une physionomie noble et intelligente. Il a été, le croirait-on? étudiant en droit à Paris, où il a appris la photographie, qu'il pratique avec succès. Rendu à la vie orientale, il en a retrouvé avec les grandeurs les plus sombres embûches. A la suite d'une cabale formée contre lui, on a tenté par deux fois de l'empoisonner; sauvé par sa robuste constitution, il a fait jeter les coupables dans un *in-pace*, mais il n'ose plus manger que des mets

préparés de la main de sa sœur. Singulière destinée en vérité que celle de ce pontife, commencée au pays latin et finissant sous la mitre dans un drame des *Mille et une Nuits!*

On nous a précisément montré ce matin, sur le mont des Oliviers, de nombreux vestiges mis à découvert par des travaux récens; ils attestent l'existence d'une colonie arménienne considérable à une époque reculée sur le plateau aujourd'hui désert. Les chroniques d'Arménie parlent de princesses de la famille royale retirées à Jérusalem vers le VIIIe siècle; faut-il leur attribuer ces restes? Ce sont des fragmens d'architecture, des pavés de mosaïque fort curieux et d'un très bon style, avec des légendes arméniennes, des tombeaux, des cercueils en plomb timbrés de croix. On trouve de menus objets, de petites lampes en terre cuite enfouies dans les caveaux, suivant la touchante et symbolique coutume léguée par le paganisme aux premiers siècles chrétiens. Dans les sépultures antiques des îles de l'Archipel, le mort est couché une lampe à la main; on lui a confié une lumière pour descendre dans l'éternité et s'éclairer dans ces redoutables ténèbres. Aujourd'hui on retrouve les lampes dans les tombes au milieu d'un peu de poudre : apparemment le mort a laissé là sa lumière inutile en ouvrant les yeux au jour éternel.

Ces découvertes sont dues à Mme la princesse de La Tour d'Auvergne, qui a bâti sur la sainte montagne tout un petit centre religieux et français. Le *Pater*, élégant monument sur le modèle du Campo-Santo de Pise, un couvent de carmélites, d'autres constructions encore inachevées entourent le chalet où elle habite. La princesse nous y retient et veut bien se mettre au piano pour nous faire l'aumône de ce dont nous sommes sevrés depuis si longtemps, d'un peu de musique. Tandis que les pensées chantantes de Mozart et de Schubert emplissent la petite maison, je m'assieds à la fenêtre et ne peux détacher mes yeux du spectacle sans pareil qui se déroule devant moi. Il faudrait écrire avec les larmes des prophètes pour peindre tant de beauté dans tant de désolation. D'un côté Jérusalem tout entière, descendant des hauteurs de Sion dans les profondeurs de la vallée de Josaphat, et au premier plan de la ville la majestueuse mosquée d'Omar, exhaussée sur le mont Moriah, piédestal taillé pour le temple le plus auguste du monde; de l'autre, les horizons funèbres et solennels dont j'ai parlé dans mes courses antérieures, la vallée du Jourdain, les montagnes de Judée et de Moab enserrant la Mer-Morte. Suivant les heures du jour, des gammes de couleurs éclatantes ou douces, des dégradations de plans, des oppositions d'ombre et de lumière animent ces sombres et mornes paysages. Quand vient le soir, qui pourrait rendre avec quelques pâles gouttes d'encre le bleu lointain et charmant des

monts d'Arabie, l'or rose des collines prochaines d'Engaddi et de Jéricho, l'opale du ciel, les ténèbres descendant dans les gorges, les nuances fluides et douteuses des brumes qui montent de l'eau morte, luisante et lourde comme un miroir de plomb? Et quand on aurait fixé ces insaisissables splendeurs, qui en dirait le silence, l'immobilité, la majesté souveraine et désolée?

Ce matin, le soleil était voilé, le ciel aqueux, un brouillard léger estompait les lignes comme les vagues apparences d'un rêve, comme un mirage sur la mer où dorment les villes ensevelies. Laissant errer mes regards sur les tableaux dont ma langue rebelle n'a pu rendre les éblouissemens, dont mon seul souvenir sait la grâce, j'écoutais les harmonies qui s'emparent de toute l'âme à ces heures recueillies; je pensais qu'elle aussi est une mer calme et limpide en apparence, au fond de laquelle dorment ces royaumes engloutis, les illusions, les espérances, les douleurs de la vie passée; la musique est le vent qui la remue et fait remonter à la surface tout ce triste limon. Sans doute, lorsqu'ici même, dans ce jardin de Gethsémani, le Christ voulut porter en une heure suprême tout le poids des douleurs humaines, il dut, pour les sentir plus cuisantes et plus infinies, entendre les cantiques célestes que les anges chantaient à Bethléem la nuit où il naquit.

Nous y sommes entrés en redescendant la colline, dans ce jardin des Oliviers. C'est un terrain enclos de murs, au pied de la sainte montagne, en face de la porte Saint-Étienne. Les huit troncs d'oliviers, vénérables arbres que la piété chrétienne fait remonter jusqu'aux jours de Jésus, ne vivent plus que par l'écorce, emplie de cailloux et surmontée de quelques bouquets de feuillage. On pénètre en ce lieu sous l'empire d'une émotion profonde pour y chercher la trace de l'auguste douleur qui l'a consacré; il est difficile de se défendre d'un sentiment d'exaspération en voyant sous quel travestissement une dévotion inintelligente a déguisé ce sanctuaire. De petits parterres à la française, plantés d'immortelles et de buis, clos par des barrières de bois proprettes, séparent les arbres séculaires : le long du mur en maçonnerie qui ferme le jardin, les stations d'un chemin de la croix étalent leurs baroques puppazzi de cire peinte; dans un des angles, une tonnelle de vignes grimpantes abrite la maisonnette du frère gardien, qui se promène en arrosant ses fleurs. Ce jardinet de presbytère de campagne n'était certes pas ce qu'on venait chercher dans le retrait solitaire où le Christ se réfugiait pour se préparer à la mort.

En rentrant dans la ville, que nous avons laissée ce matin calme et morte comme à son ordinaire, nous la trouvons tout émue et frémissante de nouvelles agitations religieuses. Un firman apporté de Constantinople a annoncé au patriarche grec, Mgr Cyrille, sa des-

titution, son rappel et son remplacement provisoire par l'évêque de Gaza. Un drogman du pacha est venu chercher le vieux pontife au couvent et lui a intimé l'ordre de le suivre. La nouvelle s'est répandue avec la rapidité de la foudre dans le quartier chrétien, qui a pris la physionomie des jours d'émeute. Les cloches sonnent le tocsin à toutes volées; adversaires et partisans du prélat frappé emplissent les rues de leurs cris de joie ou de leurs imprécations. Des patrouilles de soldats turcs parcourent la ville, bivouaquent les armes en faisceaux dans la rue du Saint-Sépulcre et du patriarcat, dispersent les groupes, font fermer les boutiques et menacent les séditieux de leurs baïonnettes. Il ne tient qu'à moi de me croire surpris par une de nos émeutes parisiennes sur nos boulevards militairement occupés; mais ici ce ne sont pas des griefs politiques qui poussent le peuple dans la rue : les passions religieuses sont seules assez violentes pour faire oublier au raïa la terreur qu'il a de son maître. C'est bien plutôt dans une de nos villes du XVIe siècle, dans Privas ou La Rochelle un jour de sédition huguenote, que je me crois reporté. Ces ruelles tortueuses, ces vieilles maisons ramassées à l'ombre des églises et des cloîtres, ces prêtres conduisant ou retenant la foule, ces cloches sacriléges soufflant la colère, ces figures et ces costumes d'un autre temps, tout ici est le commentaire vivant d'un épisode de nos guerres de religion.

Quant aux causes qui ont amené cette effervescence, elles appelleraient une longue et intéressante étude qui sortirait malheureusement du cadre de ces souvenirs. Cet incident n'est pas isolé et se rattache à tout un ensemble de faits d'une haute portée religieuse en attendant qu'elle devienne politique. Le monde chrétien d'Orient, comme celui d'Occident, entre dans une phase particulariste très marquée, où les églises d'une même communion, mais de provinces et de nationalités différentes, tendent de plus en plus à accuser leur individualité, à se détacher du faisceau commun, et à répudier l'autorité centrale pour vivre de leur vie propre. Pour mesurer la force et la ténacité de ce mouvement, il faut savoir qu'au lieu d'être, comme chez nous, la subordonnée de l'état politique, l'église est en Orient la seule représentation actuelle, le seul vêtement avouable, pour ainsi dire, des nationalités soumises, le seul lien officiel qui rattache et perpétue, pour des races géographiquement et politiquement disparues, l'ensemble des traditions et des espérances patriotiques. Il suit de là que le travail latent de ces nationalités et leurs aspirations, qui ne sont un mystère pour personne, doivent avoir leur expression première dans les choses religieuses. C'est ce qui arrive aujourd'hui. Le vieil édifice de l'église grecque orthodoxe, pour ne parler que de celui-là, est profondément ébranlé. Au nord, les Bulgares l'ont délibérément quitté, et ont consommé

le schisme en se donnant un clergé et des temples séparés. Au midi, les populations gréco-arabes des patriarcats d'Antioche et de Jérusalem, sans aller aussi loin que les races slaves, commencent à supporter impatiemment la domination du clergé hellène, et à attaquer la clé de voûte, l'autorité branlante du Phanar. La scission s'accuse chaque jour entre les fidèles arabes, qui n'entendent pas un mot à la langue liturgique, et le haut clergé venu de Constantinople, les moines de race hellène qui détiennent les immenses richesses des couvens de par l'autorité pontificale et défendent celle-ci en conséquence. Le patriarche Cyrille a eu le tort, aux yeux de ces derniers, de s'associer dans une certaine mesure à l'esprit de ses ouailles et de le porter sur un autre terrain, au synode convoqué à Constantinople lors du schisme bulgare, où il plaida seul la thèse conciliatrice et se prononça contre l'anathème. De là l'indignation du Phanar, qui a demandé à la Porte la destitution du prélat suspect, et l'a obtenue. — On comprend maintenant l'abattement et la colère du peuple en se voyant arracher son pasteur, la joie des caloyers et des archimandrites qui le remplacent par un des leurs : elle se manifeste par des cris, des insultes, des cantiques d'actions de grâce et des carillons de fête. Ce soir, le clergé grec a illuminé la croix de la coupole en signe de réjouissance : triste spectacle d'anarchie religieuse et d'intérêts purement humains déchaînés au nom du Christ contre la paix de son tombeau.

Cette nuit, entendant à une heure avancée un bruit d'armes et de chevaux dans la rue silencieuse qui conduit à la porte de Jaffa, au-dessous de notre hôtel, je me suis mis à la fenêtre : c'était le patriarche Cyrille qu'on emmenait clandestinement pour éviter le tumulte. Le malheureux vieillard est âgé de quatre-vingts ans, et souffre d'une maladie aiguë. Néanmoins les soldats l'ont placé sur un cheval et l'entraînent nuitamment à Jaffa, où on l'embarquera pour Constantinople sur une frégate qui l'attend dans le port. Tandis que les cavaliers s'engouffrent sous la voûte, éclairée par une lanterne, on distingue entre leurs *tarbouchs* le haut bonnet noir et les voiles de deuil du prisonnier. Ce cortége de martyre, passant comme une vision nocturne, rappelle éloquemment à l'esprit le souvenir de l'auguste passion dont tout parle ici, de cet autre prisonnier qui sortit de la ville par une nuit semblable, traîné du prétoire au Golgotha par les gardes du procurateur romain.

18 décembre.

Nous avons passé cette journée dans les sépulcres. Cette ville groupée autour d'un tombeau est véritablement la capitale de la mort; elle se vautre en souveraine dans la banlieue de Jérusalem, où la bêche du fossoyeur remplace la charrue absente. Les tombes

s'y pressent sans ordre, celles d'aujourd'hui coudoyant celles d'autrefois; les sépultures humiliées des Juifs, enfouies çà et là sous des morceaux de pierre de rebut, se consolent à l'ombre des monumens des ancêtres, riches de souvenirs nationaux et d'enseignemens historiques.

Ce sont eux que nous avons parcourus aujourd'hui. Tout le plateau rocheux qui domine Jérusalem au nord n'est qu'une vaste nécropole, doublant une carrière, comme il était d'usage dans l'antiquité. Les villes de l'ancien Orient avaient résolu d'une façon très pratique le problème si ardu qui s'impose actuellement à nos grands centres. En extrayant du sol les matériaux pour construire les demeures des vivans, elles leur substituaient les restes des morts; les deux villes jumelles s'augmentaient ainsi dans une proportion constante, et chaque maison nouvelle qui s'élevait laissait une place correspondante dans la cité souterraine. M. de Saulcy a minutieusement décrit ces hypogées, dont les plus intéressans sont ceux dits « des Juges » et « des Rois; » mais les attributions qu'il en fait aux rois de Juda sont au moins conjecturales : il est peu probable que l'histoire fasse jamais surgir de leurs ténèbres les noms des morts fastueux qui leur ont confié leur secret. Quels qu'ils fussent, ils avaient au plus haut degré le sens des choses funèbres. Il faut convenir que les Égyptiens et les vieux Asiatiques ont seuls su se faire de la mort une idée suffisamment sinistre et solennelle; ces grandes bouches noires béantes qui dévorent les corps et les oppriment dans la nuit éternelle sous des montagnes de rochers sont tout à la fois le plus grandiose et le plus horrible des modes de sépulture. C'est d'elles que parlait l'Ecclésiaste quand il disait : « L'homme ira dans la maison de son éternité. »

Après une visite rapide à d'autres excavations de moindre intérêt, nous nous dirigeons vers la grotte de Jérémie, à une portée de fusil de l'enceinte. C'est dans cette caverne spacieuse que le prophète, suivant la tradition populaire, aurait été enchaîné et aurait composé ses lamentations. Malheureusement pour la tradition il nous dit lui-même (XXXVII, 15-18) qu'il fut jeté en prison par Sédécias dans la maison du scribe Jonathan. Parfois la nuit le roi venait chercher son prisonnier dans sa geôle pour lui demander avec une terreur inquiète : « Ta parole vient-elle de Dieu? » — Aujourd'hui un santon musulman habite la grotte avec son âne, comme Balaam; cet autre faux prophète remplace les élégies du voyant par les psalmodies nasillardes de la prière mahométane.

En tournant l'angle nord-est de la muraille, nous arrivons à la porte Saint-Étienne. Devant le poste de soldats qui la garde, nous rencontrons une scène amusante, fantaisie de Callot encadrée dans

ce paysage sinistre. On sait que la charité est la vertu musulmane par excellence : dans tous les édifices publics, mosquées, casernes, de fréquentes et abondantes distributions sont faites aux pauvres gens. Ici les soldats les ont organisées d'une façon originale : la marmite est installée sur une terrasse soutenue par un mur de trois à quatre mètres; au pied de ce mur, une foule de mendians, de lépreux, de malingreux de toute sorte, agrémentés de loques et d'infirmités indescriptibles, se ruent à l'assaut de la terrasse, leurs écuelles à la main, se font la courte échelle et tâchent de grimper aux pierres. Le distributeur de soupe, n'arrivant pas à la verser à même dans chaque plat, la laisse majestueusement tomber en cascade d'une large cuiller; la pluie jaunâtre et bouillante coule un peu dans les écuelles, beaucoup sur les têtes et les vêtemens des gueux, qui reçoivent avec délices ce bienheureux déluge. De temps en temps un corps dégringole de la grappe accrochée au mur, et sa chute occasionne les bousculades, les bris d'écuelles, les horions les plus réjouissans.

Nous sommes descendus de là dans la vallée de Josaphat. Voici le pays des tombes : ce n'est plus l'antique nécropole, déserte et souterraine, des plateaux du nord; c'est le domaine de la mort présente et à fleur de terre. Pourtant du milieu des pierres juives qui envahissent le lit du Cédron et montent comme une armée funèbre à l'assaut de la sainte colline, qu'elles submergeront bientôt tout entière, quelques sépulcres monumentaux de l'ancien Israël émergent çà et là. On ignore l'époque de ces curieux édicules et on est conduit à se demander si d'ingénieux ouvriers ne se seraient pas plu à créer une énigme architecturale pour renfermer la grande énigme humaine.

Nous passons devant Siloë, hameau de troglodytes adossé à la montagne, à l'extrémité du ravin où le Cédron se dérobe par un coude sur la gauche; quelques murs de pierres sèches, bouchant les entrées des cavernes funéraires, ont transformé les hypogées en maisons; des mendians en sortent comme des ombres et nous poursuivent de leurs demandes de *bakchich* dans la gorge d'Hinnôm et jusqu'au mont du Mauvais-Conseil. C'est là que Judas vint se pendre après l'accomplissement de sa trahison. A mi-côte de cette colline se trouve l'Haceldama, le champ du sang ou du potier, que les Arabes appellent encore de son nom sémitique, Hakk-el-Dama. Une tradition ininterrompue et très autorisée place en ce lieu le terrain acheté par Kaïphe avec les trente sicles, prix du sang innocent, et destiné à la sépulture des étrangers. Chose singulière, l'histoire a exécuté avec une fidélité scrupuleuse l'arrêté du sanhédrin. Quand nos croisés assiégèrent Jérusalem, ils firent du champ réprouvé leur

cimetière, qu'ils appelèrent le « Charnier de Chaudemar. » Il reste de leurs constructions un édifice carré sous un toit en terrasse; entre les quatre murs, un déblai, pratiqué dans le sol sur une profondeur de plusieurs mètres, renferme encore un monceau d'ossemens : c'est le « pourrissoir, » comme disaient énergiquement nos pères, qui garde peut-être les reliques des compagnons de Godefroy et d'Amaury. On y descendait les corps par une ouverture pratiquée dans le toit. Quand le bon frère Faber, le pèlerin de Nuremberg, après avoir rapidement visité les tombeaux d'Israël, « parce qu'il n'y avait là aucune indulgence à gagner, » vint à l'Haceldama, il vit par le soupirail, au milieu des os desséchés, cinq cadavres récens. Il se mit à lire ses heures sur les cinq inconnus, « en souhaitant de tous ses vœux d'être enseveli là avec ses frères. » — Avant de quitter le champ du potier, il en prend texte pour nous rapporter la curieuse histoire des trente deniers, que je traduis, et qu'on lira sans doute avec édification.

« Pour ce qui est des trente deniers, j'en ai lu certaine longue et verbeuse histoire, où il est dit que Tharé, père d'Abraham, les frappa sur l'ordre du roi Ninus, avec d'autres du même coin. Abraham, les ayant reçus, les apporta en ce pays, d'où ils passèrent à Ismaël dans sa part de succession, sans jamais se séparer les uns des autres. Les Ismaélites les donnèrent aux fils de Jacob pour prix de Joseph leur frère, quand ceux-ci le vendirent; les frères cependant les portèrent en Égypte, où ils les échangèrent contre du froment. Et d'Égypte ils passèrent dans le pays de Saba pour des marchandises. La reine de Saba les offrit, entre autres munificences, à Salomon, qui les plaça dans le trésor du temple de Dieu. Nabuchodonosor les en tira avec le reste des richesses du temple et les envoya en présent à Godolias, par qui ils arrivèrent dans le royaume de Nubie. Cependant le Seigneur étant né à Bethléem, Melchior, roi de Nubie, les offrit à notre dit Seigneur; la benoîte Vierge et Joseph, fuyant avec l'enfant, les perdirent dans le désert, où un berger les trouva et les garda trente ans. Ledit berger, ayant ouï la renommée des miracles du seigneur Jésus, vint, étant infirme, à Jérusalem; comme la santé lui fut rendue, il porta tous les trente à notre dit seigneur Jésus. Lui, ne voulant pas les recevoir, les donna aux prêtres du temple, qui les mirent dans la Corbone. Judas cependant ayant vendu le Seigneur, ils les lui livrèrent; quand, poussé par le remords, il les jeta dans le temple, les prêtres les recueillirent et en achetèrent ce champ. Après ce marché, ils furent dispersés dans tout l'univers; j'en vis un à Rhodes, dont Jehan Tücher de Nuremberg prit l'empreinte; il en fit un modèle en plomb et en fondit de pareils en argent, qu'il distribua à ses

amis. En l'an 1485, comme nous étions assemblés à Nuremberg pour tenir le chapitre provincial, ledit personnage donna à chaque frère un de ses deniers. Il y en a autant que de clous à la croix, et sur l'une des faces on voit une figure d'homme, et sur l'autre est un lis. Il y avait bien une légende, mais on ne peut plus la voir. »

Nous reprenons la vallée d'Hinnôm jusqu'au pied du mont Sion, à l'angle sud-ouest, où elle rejoint la route de Bethléem et le Birket-es-Soultan, grand réservoir arabe vulgairement appelé piscine de Salomon. Tout reste antique porte ici ce nom prestigieux; murs, jardins, réservoirs, aqueducs, tout a été fait par le grand roi, il accapare toutes les splendeurs de la monarchie juive. L'imagination populaire, simple et synthétique, a toujours besoin d'un nom sous lequel elle incarne tous les souvenirs d'une époque. Le fils de Bethsabée a été cet élu de la légende pour la race de David. Elle lui restitue chaque pierre douteuse comme elle lui a attribué toute la littérature de son temps. C'est une loi historique qui semble empruntée aux lois sidérales, cette attraction de quelques grands noms, s'augmentant de sa propre masse incessamment accrue, et absorbant à la longue l'effort lent et composite d'une ou de plusieurs générations, fait de mille efforts obscurs. Il n'y a pas à discuter avec la foule, qui concentre arbitrairement sur quelques têtes radieuses les travaux, les conquêtes et les initiations qui sont l'œuvre collective d'une société.

Tandis que nous nous livrons à ces réflexions philosophiques en remontant à la porte de Jaffa, nous sommes brusquement interpellés par un petit vieillard à costume oriental, coiffé d'un volumineux turban blanc qu'il enlève tout d'une pièce : ce personnage nous salue d'une harangue que je renonce à reproduire et qui débute ainsi : *Il me rincresche de n'esser pas à mon poste per accoglir vos échélenzes...* Nous reconnaissons à ce langage le légendaire M. Damiani, notre agent consulaire à Ramleh, le dernier agent à turban que la France ait gardé dans ce pays. Les Damiani ont d'illustres archives : ils ont hébergé tout le siècle; voyageurs, poètes et soldats, tous les hommes d'action et de pensée que cette terre attire d'un invincible aimant, se sont assis à leur table. Le père du titulaire actuel a reçu Bonaparte et Chateaubriand; notre interlocuteur a été l'hôte de Lamartine, d'Ibrahim, de tant d'autres, mais il est plus fier encore d'être à Ramleh *consoul de toutes les potences*, et prend fort au sérieux sa dignité. Dernièrement, lors du passage de l'escadre à Jaffa, il s'est rendu à bord du vaisseau amiral pour demander les cinq coups de canon qui lui étaient dus réglementairement; tandis qu'on lui servait la salve en question, Damiani se levait gravement après chaque coup dans le canot qui le ramenait à terre, et saluait

en ôtant des deux mains son turban pyramidal. Au demeurant c'est le meilleur homme du monde et le dernier débris, intéressant pour l'archéologue, de tout un passé pittoresque, politique et administratif déjà lointain, du Levant tel que l'ont connu et décrit nos pères. Aujourd'hui le chapeau et l'habit noir ont remplacé le turban et le caftan chez tout ce qui représente de près ou de loin la grande machine européenne; le bureaucrate s'est substitué au patriarche dans le sélamlik transformé en comptoir, le papier timbré de l'huissier a fait regretter aux pauvres diables le courbache du janissaire : la bonne gestion des affaires et le prestige occidental ont-ils gagné ce que la couleur locale a perdu à cette métamorphose? Je laisse à de plus compétens le soin d'établir la balance.

20 décembre.

Nous avons consacré ces derniers jours à l'étude du Haram-ech-Chérif, le « sanctuaire auguste, » l'enceinte qui a contenu le temple de Jéhovah et qui rassemble aujourd'hui les monumens musulmans; le principal d'entre eux, la mosquée d'Omar, est le chef-d'œuvre le plus accompli de l'art arabe. On pénètre dans le Haram par la porte occidentale dite Bab-el-Moghreby, la porte des Maugrabins. Sous la voûte et devant la fontaine, décorées avec la fantaisie exquise du goût moresque, veillaient encore il y a dix ans des noirs féroces, le sabre au poing, prêts à faire tomber la tête du giaour qui eût osé franchir le seuil sacré sans un firman rarement obtenu. Aujourd'hui les nègres ont disparu, les imans gardiens du sanctuaire se sont apprivoisés devant l'affluence croissante des Européens et l'éloquence irrésistible des *bakchichs* qui pleuvent de leurs mains. Cette porte franchie, on se trouve dans le Haram, cité sainte dans la cité commune dont elle occupe presqu'un quart en superficie. C'est le sommet du mont Moriah, aplani au nord par des nivellemens, prolongé au sud par des remblais; les travaux gigantesques des rois de Juda en ont fait une plate-forme d'environ 500 mètres de long sur 300 de large. Ce quadrilatère est renfermé dans une enceinte de murailles antiques, continuée au sud et à l'est par le mur même de la ville et se rattachant au nord à la tour Antonia, la vieille citadelle romaine. Au milieu de cette esplanade, une seconde plate-forme entièrement dallée en marbre supporte la mosquée du calife Omar, qui occupe l'emplacement précis du temple d'Israël, et se détache avec une majesté incomparable sur ce piédestal, visible de tous les points de l'horizon de Jérusalem. Au sud du monument, la mosquée El-Aksa, l'ancienne basilique de Justinien, s'appuie au mur d'enceinte. Des restes de portes antiques, aujourd'hui murées, sont encastrés sur divers points; une foule d'édicules auxquels se rattachent mille

superstitions musulmanes, fontaines, mimbers, chapelles aux grêles colonnettes supportant un dôme ovoïde en forme de mitre cannelée, sont semés au hasard dans le Haram. Sur tout le pourtour de cette vaste esplanade, là où un peu de terre végétale s'est amassée sur le roc primitif, des oliviers, des cyprès, un maigre gazon, offrent une promenade solitaire aux méditations des croyans péripatéticiens. Des quodjahs y traînent leurs babouches avec la gravité contemplative de l'Oriental, recueilli en ne pensant à rien; des soldats montent la garde au pied de la tour Antonia et sur les terrasses des remparts; la barbe et le turban blanc d'un vieux Turc faisant ses ablutions à la fontaine, d'où s'envolent les colombes effarouchées, papillotent entre le feuillage sombre des cyprès. Le plus souvent aucun bruit, aucun mouvement humain ne viennent troubler le silence et la solitude du plateau sacré.

Telle est à peu près la surface du Haram : le dessous, machiné comme un plancher de théâtre, abrite le système le plus compliqué de substructions, de voûtes, de galeries, de citernes, d'égouts, tout un monde souterrain.

Moins que tout autre, j'ai le droit de toucher à un sujet qui a été épuisé par l'auteur du *Temple de Jérusalem*, et je n'essaierai pas de redire la majestueuse ordonnance de cette belle mosquée d'Omar, les splendeurs de la lumière sur ses parvis, les fêtes toujours nouvelles qu'elle y donne aux yeux. Tamisée et décomposée par de savantes verrières, tantôt réveillée par les cubes de cristal des mosaïques et les ors des plafonds, tantôt éteinte par l'ombre des colonnes de porphyre et les tapis de Perse, elle atteint une intensité d'effets que lui envieraient nos plus mystérieuses basiliques. Que d'heures émerveillées j'ai passées à suivre ses jeux, en écoutant les légendes que me racontait l'imam sur la pierre de la Sakrah, le vieil autel des holocaustes, quartier de roc fruste et labouré par le temps, qui se dresse dans sa nudité originelle au milieu de tous ces matériaux précieux artistement travaillés; la main de David l'a touché, et il est suspendu sur l'abîme par celle des anges.

La mosquée El-Aksa, bien que fort curieuse pour l'archéologue, mérite moins d'arrêter le visiteur; le hasard nous y fait pourtant rencontrer un sujet d'observations d'un haut intérêt. Toute grande mosquée est encore aujourd'hui dans la ville arabe ce qu'était la cathédrale dans nos villes du moyen âge, un petit centre clérical et hospitalier autour duquel se groupent les logemens des desservans, les asiles, les hôpitaux, les écoles; l'enseignement de ces dernières est ordinairement distribué dans le temple. Nous entrons précisément à El-Aksa à l'heure des cours. Les étudians, vêtus du costume ecclésiastique, cafian noir et turban blanc, sont accroupis

sur leurs genoux, la plume de roseau à la main et l'écritoire de cuivre passée à la ceinture; ils forment des cercles inégaux autour des professeurs, suivant le plus ou moins de notoriété de ceux-ci. Les débutans n'ont que de rares auditeurs; les maîtres renommés, les lumières de l'école, réunissent jusqu'à cinquante et soixante disciples au pied du petit tréteau où ils sont juchés. Chacun de ces ulémas, quelle que soit la science qu'il professe, a un Coran ouvert devant lui; il lit, en la scandant sur un rhythme monotone, une leçon du texte sacré, qu'il commente ensuite à sa façon. Un d'eux veut bien nous expliquer dans tous ses détails l'organisme de ces universités et la division de l'enseignement qu'on y dispense. Quelle n'est pas notre surprise en y retrouvant les traits originaux, la constitution intérieure, la fidèle reproduction en un mot d'une de nos universités du XIIIe siècle! Priviléges spéciaux, existence séparée, confusion des études littéraires et ecclésiastiques, découlant toutes ici du Coran comme là de la Bible, rien n'y manque. Les *clercs*, — c'est encore le vrai nom de ces étudians qui, une fois gradés en droit civil et canon, fournissent indifféremment à la société musulmane le cadi et l'imam, ses magistrats et ses prêtres, — les clercs, habitant généralement un quartier autour de la mosquée, inviolable à l'autorité séculière, couverts par leurs immunités et leurs franchises, ne sont justiciables que du tribunal universitaire. L'enseignement a conservé rigoureusement les grandes divisions de la scolastique : droit canon, droit civil, grammaire, mathématique, musique. Tout le savoir humain vient se ranger sous ces rubriques, et il procède tout entier du livre révélé. L'autorité juridique de notre vieille Sorbonne se retrouve dans les plus fameuses de ces universités, et il n'est pas jusqu'à son esprit frondeur que leurs docteurs ne semblent tenir d'elle; il m'était facile d'en surprendre la trace dans la parole de celui qui m'initiait à ce côté de la vie musulmane; il laissait percer la conviction qu'en certains cas l'université avait qualité pour interpréter la loi et casser même les arrêts souverains du commandeur des croyans. — Ainsi, en errant parmi ces étudians pelotonnés sur le parvis de la mosquée et prenant des notes sur leurs genoux, je pouvais me croire au milieu des clercs de la rue du Fouarre commentant Aristote, tant il est vrai que cet immobile Orient, je ne me lasse pas de le répéter, garde toujours pour qui veut l'interroger la reproduction vivante, la révélation sincère de notre histoire passée, à nous qui marchons.

Dans le chœur de la mosquée, une chaire élégante est portée par deux colonnes, les colonnes du paradis, entre lesquelles ne peuvent passer que les seuls prédestinés. Les parois intérieures des deux fûts sont sensiblement usées par les efforts séculaires des pèlerins et

des effendis obèses qui essaient péniblement leur aptitude au bonheur éternel. On y voit souvent quelque grave et haut fonctionnaire orné de cette rotondité qui est partout l'apanage des gens satisfaits d'eux-mêmes et de la fortune, et qui, chez les Turcs, est presque un uniforme administratif; le malheureux se tourne et se retourne, suant à grosses gouttes, pour suivre dans la porte céleste le jeune mollah dont il envie pour la première fois la pieuse maigreur; d'un air de componction et riant sous cape, l'ecclésiastique tire à deux mains sur le magistrat essoufflé. Vains efforts! l'excellence ne passe pas et s'en va un peu honteuse, non sans remettre une libérale offrande à son guide, pour qu'il raconte au public comment elle est sortie victorieuse de l'épreuve imposée aux croyans; il faut bien garder son prestige vis-à-vis de ses administrés.

Nous voudrions encore, en parcourant le Haram, nous attarder à quelques *wélys* (chapelles) aux dômes provocans, en forme de mitres, brodés de sentences de la loi en lettres koufiques, ou étudier les beaux vestiges de la Porte-Dorée, les assises antiques de la tour Antonia; mais les royaumes souterrains nous appellent avec leur fascination mystérieuse. Nous descendons, par un soupirail de l'angle sud-est, parmi des matériaux gigantesques, debout encore ou gisans sur le flanc, dans l'ombre auguste de ces voûtes, portées par des forêts de piliers semblables à des tours, que l'imagination orientale a peuplées de djinns et de génies malfaisans. C'est Salomon qui les a enchaînés dans cet Érèbe factice : expert aux formules magiques, il les a contraints à mettre en place ces moellons qu'une armée ne remuerait pas, à soutenir ces voûtes qui portent la plate-forme et ses temples, à creuser ce réseau d'aqueducs et de citernes, amenant les eaux des montagnes lointaines ou dégorgeant le sang des hécatombes; puis il les a écroués pour l'éternité aux pierres de leurs piliers. Malheur aux âmes qui s'égareraient dans ces labyrinthes infernaux sans y jeter un petit caillou! Les djinns les saisiraient et se les renverraient dans la nuit éternelle comme une balle ensorcelée.

Hélas! la science lumineuse et impitoyable est descendue, elle aussi, dans ces ténèbres : elle a regardé l'appareil des pierres, la courbe des arcs, la disposition des portiques, si complétement analogue à celle de la Porte-Dorée, et nous voici obligés de confesser que les plus vieilles de ces substructions colossales remontent à l'époque hérodienne, et la majeure partie aux derniers califes. N'importe, si les vaillans ouvriers qui ont de la sorte étayé la montagne sont plus voisins de nous que nous ne l'aurions cru d'abord, ils n'en ont pas moins continué et rétabli l'œuvre du roi magnifique, qui a commencé sans nul doute ces réservoirs et ces palais souter-

rains. Permis encore à nous d'entendre la voix attristée de l'Ecclésiaste dans ces corridors éternellement silencieux.

Je relisais hier soir dans Josèphe le récit de l'agonie de la nationalité juive, expirant dans ce même temple dont j'étudie les vestiges, comme la vie qui reflue au cœur avant de s'éteindre. En voyant Israël périr, sa tâche accomplie, on pense involontairement à ces insectes qui rampent durant de longs mois sans se douter qu'ils portent en eux le germe d'une forme meilleure : le jour venu et la métamorphose achevée, la chrysalide abandonnée disparaît, tandis que le nouveau-né monte sur ses ailes radieuses dans la lumière. De même le peuple imprudent qui a livré son âme à des races plus avisées tombe, cadavre lui-même, en défendant le cadavre de son culte. L'anarchie, l'oppression, la misère, ont eu raison des derniers lambeaux de l'organisation hébraïque; parfois un souffle de délivrance passe sur la Judée : un messie paraît, c'est lui ! On accourt, on le suit, pour le voir finir sur la croix du proconsul. Le joug s'appesantit, et le pauvre peuple retombe, plus faible de son nouvel espoir trompé. Haineux et divisés, comme tous les malheureux et les vaincus, incapables d'un effort commun par suite des suspicions intestines, âpres aux restes chimériques du pouvoir et du sacerdoce, rien ne leur manque de ce qu'il faut pour faire mourir une grande nation. Les purs s'isolent des hésitans; les derniers tenans de la loi, les zélateurs, à la suite des massacres de Césarée, s'enferment dans la ville, et, la ville prise, dans le temple. Là, derrière l'autel menacé par Titus, une poignée de sectaires oppose au colosse romain la plus héroïque défense, rendons-leur justice, qu'ait enregistrée l'histoire militaire. « Leur audace était plus grande que leur nombre, et ils redoutaient plus de vivre que de mourir, » dit Tacite, un expert en courage.

Il faut lire dans Josèphe, dont l'attitude douteuse entre les deux camps rend l'admiration peu suspecte, les péripéties de cette résistance acharnée : comment, cédant pied à pied la haute ville, la tour Antonia, l'enceinte du Haram, dont les remparts les avaient longtemps protégés, les portiques et les galeries du temple, les derniers combattans d'Israël vinrent se faire écraser sur le saint des saints, sur cette pierre de la Sakrah, où avait ruisselé le sang de tant d'autres holocaustes, — comment la torche d'un légionnaire, jetée sur les lambris de cèdre, réduisit en cendres le monument vénérable, qui ne devait plus se relever. Tous ceux des Juifs qui ne furent pas vendus comme esclaves, traînés au triomphe capitolin ou dispersés aux quatre coins du monde pour errer dans un éternel exil, se réfugièrent dans les labyrinthes souterrains du Moriah. Ombres vivantes dans ces cavernes funèbres, ils ne tardèrent pas à y mourir

de faim. Quand les soldats romains, qui allaient puiser l'eau aux piscines de Siloë, étonnés d'y voir des cadavres apportés par les sources mystérieuses, se décidèrent à fouiller les entrailles de la montagne, ils n'y trouvèrent plus que quelques agonisans parmi des milliers de squelettes. L'un de ces derniers survivans, le chef héroïque des défenseurs de la ville, Simon Bar-Gioras, essaya d'échapper à ses ennemis en les terrifiant par une apparition de fantôme. S'étant enveloppé de draperies blanches et revêtu d'un manteau de pourpre, il surgit brusquement par un des soupiraux des galeries, sur la plate-forme du Haram, aux yeux des Romains épouvantés. Ce spectre royal, sortant des cavernes salomoniennes et revenant errer dans les cendres du temple détruit, c'était tout ce qui restait de la nation de David.

C'est le bénéfice de cet étrange pays que la vie contemporaine y offre sans cesse l'éloquent commentaire de l'histoire passée, l'*illustration* des réflexions que cette histoire inspire. J'en ai eu un nouvel exemple aujourd'hui en allant voir les Juifs pleurer au mur du temple, curieux spectacle que Jérusalem réserve tous les vendredis à l'étranger. Une belle gravure de M. Bida l'a popularisé chez nous.

Le mur d'enceinte du Haram qui regarde vers l'ouest, à l'intérieur de la ville et proche du pont des Macchabées, s'est conservé jusqu'à une grande hauteur tel qu'il était aux époques reculées où Israël possédait en paix la ville de David : assises de blocs énormes, à refends et en retraite, d'aspect fruste et vénérable. C'est le débris monumental que la tradition fait remonter avec le plus de vraisemblance au roi Salomon. Un étroit couloir est ménagé entre ce mur et les masures modernes; les Juifs, à qui l'entrée du parvis sacré est rigoureusement interdite, ont acheté des Turcs, moyennant finance, le droit d'y venir pleurer sur les ruines des monumens de leurs ancêtres. La tradition est vieille chez eux et date de la dispersion de Titus. Les Romains, les Perses, les croisés, les musulmans, ont tour à tour prélevé sur cette piété nationale un lourd tribut : les avares proscrits l'ont continué à ces maîtres successifs de leur patrimoine, estimant plus que leur or l'ineffable joie de toucher les vestiges de leur grand roi, la porte de l'enceinte paternelle d'où on les chasse. Saint Jérôme témoigne de l'antiquité de cette coutume dans une de ses lettres. « Vous y verrez ce peuple lugubre venir pleurer sur les ruines de son temple, » écrit-il. — C'est là qu'un philosophe devrait aller méditer sur la vitalité persistante des religions et la réprobation mystérieuse de la famille hébraïque. Au pied de la muraille géante, contre la première assise dont les têtes atteignent à peine le faîte, une foule compacte se

presse et couvre les pierres vénérées de baisers, de caresses et de larmes. Quelques-uns ont les vêtemens du pays, gombaz de soie aux couleurs éclatantes; mais la grande majorité, Juifs de Pologne, de Russie, de Valachie, portent cet inénarrable costume qui nous a tant frappés à Saphed, où nous le vîmes pour la première fois. Les femmes, enveloppées dans leurs voiles blancs, se mêlent à ces pieuses douleurs.

Les voilà tous, au nombre de plusieurs centaines, étreignant les pierres de leurs mains crochues, balançant la tête et le corps avec les ondulations rhythmées de la prière orientale, psalmodiant sur une gamme aiguë les lamentations des prophètes ou des litanies en plat allemand. Par momens, le chant et les branlemens de tête s'apaisent, puis, au cri d'un coryphée, le long cordon des calottes fourrées, des turbans, des chapeaux européens, recommence à monter et à descendre avec des mouvemens de houle en fureur. Beaucoup pleurent réellement sur la muraille sacrée et cruelle qui leur cache la vue du Moriah et du parvis de Salomon. Le musulman qui va prier à la mosquée maudit les parias honnis, les touristes venus en partie de plaisir rient à gorge déployée des détails grotesques de la scène; impassibles sous le mépris et l'insulte, ils jettent en dessous un regard chargé de haine à l'infidèle, et continuent sans se laisser distraire leur lamentable commémoration.

Une indicible pitié saisit le spectateur à la vue de cette éternelle infortune, de ce patriotisme sans défaillance, quoique sans aliment. Le cœur se serre, et la raison est confondue. Quelle évocation historique pourrait lutter d'étrangeté et d'invraisemblance avec ce fait actuel : l'apparition de ce peuple indéfectible, qui revient du fond des siècles mythiques en pleine vie moderne, comme le spectre de Bar-Gioras au milieu des Romains, pour maudire un attentat vieux de deux mille ans, pour prier et pleurer, avec une passion toujours jeune, dans une langue éteinte, sur les ruines d'un temple dédié à un culte mort?

22 décembre.

Nous avons été visiter aujourd'hui les établissemens russes, à dix minutes de la porte et sur la route de Jaffa. De quelque point de l'horizon qu'on regarde Jérusalem, l'œil est attiré et préoccupé par cette masse blanche qui couronne la colline de l'ouest et domine la cité allongée à sa base. Qu'on descende des plateaux de Naplouse ou qu'on monte de Jaffa, cette église ceinte de maisons apparaît la première au voyageur comme une sentinelle ou une gardienne de la ville; mieux encore que la croix grecque et le drapeau des tsars, la richesse, l'importance de ces constructions, lui apprennent leur nationalité.

Le consul, logé dans une élégante villa qui fait partie du groupe des bâtimens, nous reçoit avec affabilité et nous montre en détail, avec une satisfaction bien compréhensible, l'œuvre due à la charité et à la sagacité de ses compatriotes. Un hôpital de soixante lits, largement et confortablement installé, une pharmacie, un hospice, au vieux sens du mot, maison disposée pour des pèlerins pauvres, avec des chambres proprettes destinées aux voyageurs plus aisés, une chapelle intérieure, une grande et belle église, des dépendances nombreuses, rien ne manque à la petite cité moscovite. Médecins, pharmaciens, infirmiers, dames hospitalières, attendent les malades et les indigens. Je ne puis m'appesantir sur les mille petits détails qui révèlent une main généreuse autant que prévoyante; ce qu'il faudrait faire comprendre pour restituer aux moindres choses toute leur valeur et leur suprême intérêt, c'est l'impression irrésistible de puissance, de richesse, de persévérance et de vitalité qui se dégage de tout cela. On dit que la Russie a déjà enfoui, je me trompe, semé 4 millions dans ce champ, qui ne restera pas improductif; comparez cette somme aux quelques misérables milliers de francs que les autres puissances envoient à leurs coreligionnaires, et déduisez-en la force de l'action exercée de part et d'autre!

Tout ceci n'est rien encore, ce n'est que le cadre; mais, si l'on observe les singuliers hôtes attendus dans cette demeure, le fleuve dont nous venons de parcourir le lit, on s'étonne, j'allais dire on s'effraie, de bien autre façon. C'est à Pâques, au grand moment du pèlerinage, qu'il en faudrait faire une étude complète; cependant le mouvement plus restreint que détermine la fête de Noël nous permet d'en saisir la curieuse physionomie. Rien ne peut faire comprendre à notre société si déshabituée de pareilles impulsions le courant de dévotion ardente qui jette chaque année 3,000 ou 4,000 pèlerins russes sur les lieux saints. Pour s'expliquer cette croisade pacifique, il faut remonter à nos siècles de foi absolue, aux pionniers de l'Europe catholique en Orient, à ces compagnons de Pierre l'Ermite, ces précurseurs des croisés, qui arrivaient à pied, le bourdon à la main, du fond des Flandres ou de la Bretagne à Jérusalem. De même rien mieux que ce spectacle ne peut nous aider à restituer ces époques historiques. Sous plus d'un rapport, ce peuple russe en est encore au même âge que nos pères du XIe siècle, au même degré de ferveur et de naïveté puissantes. Aidé par un gouvernement soucieux d'utiliser un pareil levier, il s'ébranle périodiquement au fond de ses steppes comme une migration d'oiseaux du nord. Le paysan de la Petite-Russie, le *mougik* de Moscou, le serf de Sibérie, le Circassien des provinces chrétiennes du Caucase, le Bulgare du Danube, les marchands de Nijni ou d'Arkhangel, se réunissent à Odessa, où des paquebots les prennent gratuitement et

les transportent à Jaffa. De là ils font à pied, en chantant des cantiques, la longue route qui mène à travers les montagnes jusqu'à Jérusalem, et sont reçus pour la plupart dans la communauté. Je les ai vus dans l'hospice, dans leur église, et souvent surtout au Saint-Sépulcre; coiffés de la casquette nationale, frileusement pliés dans leurs longues lévites, ils ôtent à l'entrée du sanctuaire leurs grandes bottes rougies par les neiges, se prosternent sur le pavé avec des signes de croix répétés et prient avec ferveur. Et il ne faudrait pas confondre ces démonstrations avec les simagrées machinales du dévot grec : il suffit de regarder ces physionomies où le sentiment se traduit avec la jeunesse et la gaucherie naïve des figures de nos cathédrales gothiques, ces yeux ardens sous ces longs cheveux retombant en boucles sur les épaules, pour y surprendre une flamme de foi véritable et immense. Beaucoup ne croient pas leur pèlerinage achevé à Jérusalem et le continuent jusqu'au Sinaï; ils affrontent les fatigues et les misères de plusieurs mois de marche dans les déserts arabiques, pour aller baiser les rochers touchés par Moïse. On nous a montré une très curieuse collection de fossiles, de poissons et de coquillages pétrifiés rapportés et augmentés sans cesse par les pèlerins des montagnes saintes. Une anecdote encore qui pourra donner la note de cette dévotion ascétique, digne des temps héroïques du christianisme. Mme Kajevnikof nous fait voir une énorme croix en fer brut pesant au moins 18 ou 20 livres. Elle a été trouvée pendue au cou d'une vieille femme morte dans l'hospice; la malheureuse était venue à pied de Jaffa avec ce singulier cilice, qu'elle portait depuis des années !

On conçoit maintenant ce que peut donner une pareille force savamment développée et dirigée. Si l'on ajoute à cet enthousiasme religieux les qualités d'obéissance et de respect qui nous ont frappé chez la plupart de ces hommes, on se dit qu'il n'y a pas de limites à l'action possible d'un bras servi par un aussi merveilleux instrument. Il faudrait vraiment une sagesse surhumaine pour ne pas être tenté d'en abuser. On a quatre mille pèlerins aujourd'hui, on en aura quarante mille demain, si l'on veut, si l'on peut les loger et les nourrir. Un peuple entier viendra sur cette colline, soumis, dévoué, ardent : le jour où l'on voudra, sur un mot, sur un signe, il se ruera à la délivrance du Saint-Sépulcre avec le même entrain, avec la même abnégation que les compagnons de Godefroy de Bouillon; mais j'écarte ces éventualités violentes : l'action lente et intense d'un pareil mouvement moral s'exercera en dépit de tout. Aussi, en parcourant ces belles salles, en admirant les attentions maternelles de la Russie pour ses enfans et les sacrifices qu'elle s'impose, on sent à travers tout cela la fermentation des germes féconds, une

expansion irrésistible et forte à briser des roches, comme un frémissement sourd de moissons qui mûrissent.

Des impressions d'un caractère plus profond encore nous attendaient dans la basilique. On connaît la disposition générale des églises russes en forme de croix grecque surmontée de cinq dômes bulbeux. Celle-ci ne s'en écarte pas. L'intérieur est décoré avec une richesse sobre et délicate à laquelle les édifices consacrés au culte orthodoxe ne nous ont guère habitués.

Sur les panneaux de l'iconostase se déroule la galerie habituelle des *panagia* et des saints dans leurs fonds d'or. J'étais surtout curieux de voir là comment l'art religieux russe a modifié la vieille tradition byzantine, si immobile chez les Grecs, si familière à tous ceux qui ont habité l'Orient. L'épreuve est toute en sa faveur. Cette école, à peine née d'hier, si je suis bien informé, donne déjà des résultats surprenans et nous promet peut-être une rénovation de la peinture religieuse. Elle a su avec un discernement parfait garder toutes les qualités des vieux maîtres du mont Athos et des couvens grecs, la naïveté, la douceur, l'éclat, l'expression fervente; elle en a rejeté impitoyablement la gaucherie, la raideur, les incorrections de dessin, les poses conventionnelles; c'est d'un archaïsme bien autrement vrai, bien autrement jeune et religieux que celui de l'école allemande d'Overbeck. L'œil fait à l'immobilité hiératique des types byzantins est tout surpris de voir des saints orthodoxes vivre et se mouvoir dans leur ciel d'or; on applaudit sincèrement à ce jeune art barbare déjà si savant et si ingénieux. Il y a là telle tête de Christ qui est sur la route des nobles et antiques figures que Flandrin a laissées à Saint-Vincent-de-Paul et à Saint-Germain-des-Prés.

Mais ce ne sont pas ces détails qui m'ont tout d'abord frappé; en entrant, je l'avoue, le spectacle que j'avais sous les yeux ne m'a guère laissé la faculté d'observer. C'était la vigile de je ne sais quelle fête orthodoxe, et l'on disait les vêpres du saint. Dans le chœur, une petite table portait un cadre de reliques; ces vieux restes étaient couverts d'une grande couronne de roses naturelles, suivant une touchante coutume de l'église russe. Un peu plus bas, un évêque assisté de trois diacres lisait le rituel posé sur un pupitre. Les quatre officians étaient revêtus d'ornemens splendides, de lourdes chapes d'or reluisantes d'émaux et de gemmes qui faisaient paraître plus singulière encore leur coiffure de deuil, ce long voile noir retombant tout autour de la tête appelé *kalimafkon*. L'évêque était jeune : sa barbe et ses cheveux blonds encadraient un de ces types slaves si séduisans, rêveurs et mystiques, où il y a de la femme et du barbare; quand il disait son chant grave, sa voix

contenue semblait venir de plus loin que lui. Les trois acolytes, statues immobiles, tenaient un grand cierge allumé à chaque face du pupitre; leur voile noir retombait tristement sur une opulente barbe blanche; leurs paupières ne remuaient pas sur leurs yeux atones, pas un muscle ne bougeait sur leurs faces hiératiques, qu'on eût dites descendues d'une mosaïque. Ces quatre personnages, disparaissant parfois dans un nuage d'encens, bizarrement éclairés par la lumière du couchant décomposée et adoucie à travers les vitraux, n'avaient plus rien de ce monde. Derrière l'iconostase, des chantres invisibles, doués de voix superbes et admirablement dirigées, psalmodiaient les litanies du saint sur un récitatif en plain-chant. Je m'attendais à la mélopée nasillarde des hymnes grecs; au lieu de cela, j'écoutais avec ravissement la musique religieuse la plus symphonique, la plus douce et la plus pénétrante qu'il m'ait jamais été donné d'entendre. Il y avait surtout une basse ample et profonde qui reprenait fréquemment un motet lent et plaintif; j'ignore comment les musiciens nomment la gamme ascendante qui lui servait de thème, mais elle était d'un effet si large et si sûr qu'à chaque reprise on tressaillait involontairement.

Tout cela nous avait cloués à nos places comme une apparition merveilleuse. De cette musique céleste, de ces lumières mourantes du jour, de ces parfums d'encens et de cire, de ces fraîches fleurs sur ces ossemens, de ces vieillards éblouissans sous leurs voiles de deuil, se mouvant dans un fond d'or au milieu des icônes de saints dont on les distinguait à peine, il se dégageait une poésie si sacrée, une prière si exquise, que nous ne pouvions plus nous dérober à leur charme, à leur émotion communicative. Ces hommes ont vraiment une entente supérieure de la mise en scène religieuse : ils ont retenu les traditions pompeuses de l'ancien Orient. Même à Jérusalem, en face de ces souvenirs écrasans, ils ne sont ni petits ni ridicules. C'est alors surtout que j'ai senti quelle force s'accumulait sous ces voûtes; en voyant autour de moi tous ces pèlerins russes, les femmes prosternées, les hommes debout, graves, fervens et recueillis, les réflexions qui m'obsédaient tout à l'heure me sont revenues cent fois justifiées. Cette religion, déjà si vive, est nourrie et comme chauffée à blanc par un clergé qui dispose de tels moyens d'action, qui sait s'emparer de l'homme par tous ses sens pour arriver à son âme, et ce clergé lui-même est un instrument docile dans la main d'un maître! Ne voilà-t-il pas le levier à soulever le monde? En m'avouant que l'avenir est à ces hommes, je suis obligé de reconnaître que c'est justice, puisqu'ils sont simples, pieux et bons. Ils ne savent pas au même degré que nous diriger les forces de la matière ou jouer avec les rouages subtils des machines politiques;

mais ils ne connaissent pas nos révoltes, nos doutes. Ils n'ont pas encore toutes nos sciences, nos arts, nos lettres; mais ils possèdent les trois grandes sciences que nous avons désapprises, la foi, le sacrifice et le respect.

25 décembre.

Noël! Noël! C'est à Bethléem qu'il faut aller cette nuit célébrer la joyeuse naissance, c'est à Bethléem que court toute cette foule, revêtue de ses habits de fête, qui s'engouffre sous la porte de Jaffa, à Bethléem que vont ce soir le peuple, les rois et les étoiles. Sur celles-ci pourtant il ne faut pas trop compter. Un ouragan furieux s'est déchaîné cette nuit avec la violence qui appartient aux rares perturbations atmosphériques de ces climats : je ne peux partir que vers le matin, fouetté par des trombes diluviennes, cherchant vainement la route dans la campagne transformée en étang et noire comme une gueule de four; mon cheval butte jusqu'au poitrail dans les flaques d'eau, et je ne suis guidé dans les ténèbres que par le tintement lointain des cloches de Bethléem, qui carillonnent la bonne nouvelle et le réconfort.

Malgré ces difficultés, une foule effervescente et pittoresque remplit le couvent latin, la basilique et la grotte. On devine quelle affluence une nuit de Noël attire à Bethléem. Il est vraiment providentiel que les Grecs aient conservé l'ancien calendrier; si les solennités chrétiennes tombaient aux mêmes dates pour toutes ces communions ennemies dans ces sanctuaires contestés, les lieux saints ne seraient qu'un perpétuel champ de bataille. Le pacha a envoyé un bataillon pour sauvegarder l'ordre, non moins que pour faire honneur à la fête; il n'est pas rare de voir en Turquie les soldats musulmans rehausser de leur présence la pompe des cérémonies chrétiennes, faire cortége aux processions et présenter les armes au dieu étranger. La troupe bivouaque dans les nefs condamnées de la basilique, devenues, depuis que les Grecs les ont séparées du chœur par un mur de clôture, un vestibule banal. Si le tableau est triste pour l'archéologue et le chrétien, il est sans prix pour le peintre. Des chevaux attachés à la porte, qui font sonner leurs larges étriers de fer et leurs housses toutes frissonnantes d'amulettes de métal, descendent des cavaliers arabes en grand costume, pantalons bouffans, vestes brodées d'or et soutachées de couleurs vives, ceintures de soie rouge laissant passer les crosses damasquinées des pistolets et les manches des poignards, abayes de laine brune traînant à terre comme des chapes, kouffiehs multicolores ou turbans blancs enroulés autour de la tête. Tout ce monde emplit la basilique et se groupe à souhait dans les entre-colonnemens, disputant et gesticu-

lant avec les marchands de chapelets, de cierges et de pâtisseries. Les femmes sont en nombre : on sait qu'elles ont conservé un costume particulier au village de Bethléem, et qui doit être à très peu de chose près le vêtement antique. Il se compose d'une chemise de laine rouge et bleue ouverte sur la poitrine, d'une espèce de cotte de même étoffe, et d'un long voile blanc à paremens brodés gracieusement soutenu par un bonnet à haute forme qui n'est autre que l'ancienne mitre des femmes orientales. Ce bonnet, tressé de laine, de grains de corail, de cercles de cuivre et de pièces de monnaie, est, avec leur collier, une véritable boutique de changeur. Le grand luxe est d'y réunir des centaines de pièces de tout temps et de toute provenance, vieux trésor de la famille : talaris, sequins, piastres, florins, ducats, quelques-uns demeurés là peut-être depuis les Vénitiens et les Génois, sans préjudice des médailles, des breloques, des chaînettes, des bijoux de toute forme, des anneaux soudés aux oreilles, aux coudes, aux poignets, aux chevilles. Toutes bruissantes de cette orfévrerie, les belles Bethléémitaines s'avancent drapées dans leurs voiles avec une grâce et une noblesse incomparables; une existence simple et primitive a conservé aux races orientales ce galbe antique, pur et serein, que nous ont fait perdre l'incessant travail de pensée, l'intensité nerveuse et l'activité inquiète de la vie moderne. Au milieu de tout ce va-et-vient, les soldats turcs, graves et silencieux, se chauffent en rond autour de feux allumés dans les bas côtés de la nef, près de leurs fusils dressés en faisceaux contre les colonnes byzantines. A ce bivouac improvisé, les uns font la cuisine, d'autres fument leurs tchibouqs; les flammes tirent des notes éclatantes de tous ces tarbouchs et montent en spirales réveiller les saints personnages des mosaïques; leurs prestiges rendent une vie fantastique aux sévères docteurs des conciles d'Éphèse et de Nicée, qui semblent se mouvoir sur l'or des murailles et regardent avec scandale, de leurs mornes yeux d'émail, ces armes, ces feux, cette foule; ils ont dû de leur vivant contempler les mêmes scènes, quand le sac de la basilique par les soldats persans de Khosroës vint interrompre leurs subtiles controverses.

Cependant le peuple se précipite dans la grotte de la Nativité, qui s'étend sous le chœur de l'église; on y descend par deux escaliers semi-circulaires, dont l'un appartient aux Grecs, l'autre aux Latins. C'est un carré long de 10 à 12 mètres sur 5 : le rocher a partout disparu sous les revêtemens de marbre, les tapisseries, les lampes de vermeil, tout le pieux trésor dont la chrétienté a enrichi depuis de longs siècles le sanctuaire vénéré; une des lampes, toujours allumées, qui pendent de la voûte a été donnée par le roi

Louis XIII. Sur le côté de la grotte qui regarde l'orient, une excavation, en forme de niche dans le rocher, marque la place même de l'enfantement, comme l'atteste cette fameuse étoile d'argent qui a fait un bruit si tragique dans la politique contemporaine, — une autre excavation au sud, la chapelle de la crèche, est le lieu assigné à l'adoration des mages. La grotte se continue par un corridor qui prend sur cette pièce principale, serpente dans le rocher, conduit à plusieurs chapelles consacrées par des traditions diverses, et revient déboucher par quelques marches dans le couvent latin.

La foule des fidèles emplit la petite église des franciscains, obstrue l'escalier et se prosterne pieusement dans la crypte, rayonnante de lumières. C'est un spectacle touchant de voir les Bethléémitaines et les vieux Arabes à barbe blanche se précipiter sur la crèche pour arriver à baiser les marbres de l'autel, l'étoile d'argent. Au moment où j'entre à grand'peine dans le sanctuaire, l'officiant lit cette leçon de l'Évangile : *In præsepio reclinaverunt eum...* « Ils le couchèrent dans la crèche. » Frappé de cette coïncidence, pénétré de la solennité du lieu et du souvenir, gagné par la fièvre de ferveur qui s'exhale de tous ces cœurs et de toutes ces lèvres, on se sent envahi par l'émotion commune, on obéit doucement au magnétisme de cette adoration que tout persuade. C'est l'heure où s'épanche la source cachée de la prière, qui toujours filtre goutte à goutte dans quelque fond de l'âme, comme la lumière du ciel dans ce berceau de rocher.

J'ai passé une partie de la nuit à errer dans les détours de la grotte, tantôt perdu dans la foule agenouillée devant la crèche, tantôt m'égarant dans les retraits déserts formés par les élargissemens du long boyau souterrain : ce sont des chapelles dédiées aux Innocens, à saint Jérôme, à sainte Paule. Personne ne vient troubler leur solitude : la musique et les chants des fidèles invisibles m'arrivent étouffés et mourans comme dans un couloir des catacombes. L'illusion est complète quand en remontant le corridor j'émerge subitement dans la clarté des lampes d'or et l'assemblée chrétienne. Tout au fond de la grotte, l'oratoire de saint Jérôme m'attire de préférence; c'est là qu'il venait, suivant la tradition, prier et travailler, c'est là que son tombeau dort sous l'autel; j'y vais à plusieurs reprises, cherchant si ce grand esprit n'y a pas laissé son secret de paix et de détachement.

Je remonte dans le cloître latin, où les bons franciscains assaisonnent le déjeuner hospitalier qu'ils m'offrent du récit animé de leurs dernières tribulations. Ce sont des moines italiens et espagnols, aux têtes caractéristiques, dont la plupart m'ont été déjà présentés par Filippo Lippi ou Zurbaran. Un seul est Français; le père Bernard

(qu'il me permette de trahir le nom modeste enseveli par lui dans ce couvent) nous séduit par son instruction étendue, son élévation d'idées, son onction vraiment chrétienne. Il vit dans ce milieu de si peu de ressources pour un esprit comme le sien, isolé, froissé souvent, se consolant avec la bibliothèque, la correspondance de saint Jérôme, les couchers de soleil sur les montagnes d'Idumée et l'espoir de dormir un jour dans ce petit cimetière du cloître, où on le déposera revêtu de sa robe de bure, les mains en croix sur son vaillant cœur, près du berceau d'où sa tombe attend la résurrection.

La pluie me reconduit à Jérusalem : elle s'établit avec une persistance qui semble annoncer le commencement de la « saison des pluies, » mot qui a le privilége de faire frissonner le voyageur en Syrie. Il n'a plus qu'à fuir devant elle, s'il ne veut affronter cette démoralisation de l'eau, suffisante pour empoisonner toutes les joies du voyage à cheval. Aussi bien le paquebot passe dans trois jours à Jaffa, et l'Égypte miroite déjà devant nos yeux : il faut nous résoudre à faire nos malles, c'est-à-dire à renfoncer dans les sacoches des mulets nos trois chemises, nos livres et nos cartouches, et à partir demain.

26 décembre.

Je voudrais pourtant, avant de quitter Jérusalem, résumer la physionomie de l'étrange ville et l'impression morale qu'elle laisse. J'ai dit la désolation de son aspect matériel et la tristesse de ses abords; j'ai éprouvé qu'on y vit en quelque sorte d'une vie rétrospective par les débris des âges passés qui racontent son histoire, que le promeneur le moins prévenu, en parcourant cette ville arrêtée dans le temps, se sépare tout naturellement de la pensée contemporaine et commerce familièrement avec les Juifs, les Romains et les croisés, qui parlent seuls dans le silence présent.

Mais du cadavre qui gît dans ce tombeau, l'âme a survécu. Si tous les bruits de nos villes se taisent dans celle-ci, si leurs conditions essentielles d'existence en sont absentes, il est un des côtés de l'activité humaine qui s'est développé avec une intensité exclusive, qui a confisqué à son profit tout l'effort de pensée des habitans et des hôtes de Jérusalem. Pour faire comprendre comment il vous saisit dans ce milieu au détriment de toute autre préoccupation, il faut demander à l'homme de notre temps un déplacement absolu de ses habitudes, de ses intérêts et de ses points de vue. Cet élément social à qui, chez nous, la place est mesurée chaque jour d'une main plus avare, et qui s'est maintenu à Jérusalem étouffant tous les autres, c'est l'élément religieux.

Le commerce, le luxe, l'industrie, ces grands soucis de toute

agglomération d'hommes, n'existent ici que pour les nécessités premières et les objets de piété. L'agriculture est dérisoire, le pays exporte tout au plus quelques sacs d'olives. Le projet, caressé par des ingénieurs européens, d'un chemin de fer reliant Jaffa à Jérusalem est tombé et tombera chaque fois devant l'impossibilité d'alimenter la ligne, non moins que devant une sorte de réprobation morale, soulevée par cette association d'idées et de mots qui hurlent ensemble. Tandis que la plus petite bourgade du Levant, dévorée aujourd'hui par le démon de l'agio, a sa bourse dans un café ou dans un khan, Jérusalem n'en a pas; les Grecs et les Juifs y vivent, ô miracle, sans « faire d'affaires. » Le plaisir est encore plus sévèrement banni que le travail de la cité sainte : l'hiver dernier, M. le consul de Russie ayant voulu donner un modeste bal, cette idée fut accueillie comme une monstruosité. Chacun garde, sous la pression de l'atmosphère générale, une certaine retenue d'actions et de paroles comme sous le coup d'un deuil commun; on marche et on cause dans la rue comme dans une église; on ne pense même pas aux distractions de nos villes, on s'étonnerait de les rencontrer ici. Il n'y a d'autres intérêts locaux que ceux qui se rattachent aux questions religieuses, d'autres séditions que celles nées au pied de l'autel, d'autres travaux intellectuels que ceux consacrés au prosélytisme et aux recherches théologiques.

Devine-t-on maintenant quelle doit être l'influence de cette atmosphère propre, de cette fermentation générale sur la masse des esprits? Comme dans tous les milieux particuliers, la vue se fausse, devient sujette à des grossissemens d'optique, et aperçoit toutes choses à travers le nuage environnant. Les intelligences attirées ici par la recherche ou la propagation de la vérité et celles qui y viennent remplir des fonctions publiques, utiliser des talens plus pratiques, des aptitudes à l'intrigue, procèdent autrement qu'ailleurs. Les esprits les plus sains y subissent une déviation *sui generis*, percent dans quelque direction baroque, s'adonnent à quelque manie : c'est ce qu'on a appelé la « folie hiérosolymitaine. » On va peut-être crier à l'exagération; mais tous ceux qui ont pratiqué l'Orient connaissent bien le mot et la chose et trouveront dans leurs souvenirs, à l'appui de ces assertions, plus de vingt noms que les convenances ne me permettent pas de citer. Chacun a ou croit avoir son idée, toujours pénétrée par l'idée dominante : l'industrialisme lui-même ne se produit ici que teinté de piétisme. Sans parler des nombreux millénaires, recrutés surtout parmi les Juifs et les sectes américaines, qui viennent chercher à Jérusalem la restauration du royaume de Dieu et la régénération de l'humanité, on rencontre à chaque pas des personnalités étranges. Celui-ci fonde une église, cet autre se

contente d'un ordre; l'un a eu des visions, un second a son plan tout fait pour le remaniement de la carte d'Orient; un troisième est poursuivi par les embûches des adversaires religieux et politiques que ses fonctions l'ont forcé de combattre durant de longues années; d'autres reconstituent des principautés avitales tombées en déshérence. On n'en finirait pas à énumérer toutes les manifestations de cette influence du milieu. Les plus excellens esprits y sacrifient par quelque côté : un consul d'une grande puissance, homme charmant et de valeur singulière, a bâti de ses deniers un hospice qui doit être la maison-mère d'un nouvel ordre d'hospitaliers, destiné à soigner les pèlerins malades, divisé en langues et en bannières; il insiste auprès de nous pour que nous propagions l'idée et lui procurions des recrues prêtes à faire les vœux mineurs, à ressusciter le Temple, dont il sera grand-maître. Voilà la note. Le passé est tellement vivant, seul vivant ici, que rien de ce qu'il a produit ne paraît impossible à réaliser à ceux dont l'existence s'écoule en communion avec lui. Combien de bons moines se consolent de leurs déboires en attendant la prochaine croisade!

On comprend, sans que j'insiste davantage, que la seule impression générale, la seule étude fructueuse est celle de l'ordre d'idées exclusif qui engendre ces phénomènes. Si la loi du voyageur moderne est de mettre en lumière le relief particulier de ce qu'il étudie, quiconque veut parler de Jérusalem doit s'attacher au mouvement religieux, qui entraîne d'ailleurs de graves effets politiques. Pour analyser ce mouvement, si complexe et si divisé, il faut faire le départ des principales forces en présence. Les « Latins, » comme on dit ici, c'est-à-dire les catholiques relevant directement de Rome, se présentent d'abord avec l'autorité que leur donnent l'ancienne possession des lieux et le souvenir des flots de sang versés pour la défense de la Palestine. Numériquement ils seraient parmi les plus faibles : un noyau d'indigènes, le mouvement fort peu considérable du pèlerinage européen, les catholiques de rite oriental, Maronites ou Syriens, qui viennent se grouper autour d'eux, tout cela ne constitue pas une église bien considérable. Leur force est dans l'ordre de Saint-François, gardien attitré de la terre-sainte, qu'il couvre de ses couvens depuis de longs siècles; il faut reconnaître impartialement que les frères mineurs sont bien supérieurs en moralité et en lumières aux moines grecs, bien autrement respectés des fonctionnaires musulmans. Elle est encore dans le patriarcat, dirigé par des prélats italiens qui allient à une vie irréprochable le sens politique et les ressources d'esprit que l'on sait, dans le prestige de la grande église catholique, dans la possession de sanctuaires incontestés autrefois, envahis depuis un siècle par les empiétemens des Grecs, mais dont les plus augustes appartiennent

encore aux héritiers des croisés, dans la mémoire vivante du royaume latin et des armes franques, dans les témoignages que porte chaque pierre des services rendus et de la gloire acquise.

En face des Latins et en hostilité perpétuelle avec eux, les Grecs luttent pour la primauté. Ils sont représentés par un clergé considérable et remuant, par d'innombrables moines. Ces moines et ce clergé sont moralement inférieurs à leurs compétiteurs : nul n'ignore par quels moyens ils arrivent à supplanter ces derniers; mais ils ont pour eux la richesse, l'intrigue, l'habitude de traiter avec les maîtres du sol et la souplesse qui leur plaît. Ils dirigent un troupeau considérable; la majeure partie des Arabes chrétiens est de la communion orthodoxe. Ce troupeau est grossi et ses pasteurs enrichis par le mouvement incessant du pèlerinage qui amène à Jérusalem les Grecs des îles, de la Turquie, du royaume hellénique, sans parler des pèlerins russes dont j'ai signalé plus haut l'importance. Surtout ils ont l'immense avantage de tenir au sol par toutes leurs racines, de combattre avec les armes et les langues de l'Orient, de se recruter facilement dans le pays ou dans les contrées avoisinantes, de poursuivre leur développement logique sur un terrain qui est le leur. Grecs de l'Hellade, de l'Archipel et de Syrie, tous en somme sont et seront toujours des Orientaux; leur culte offre à l'Oriental la pompe, l'apparat, les pratiques minutieuses que sa nature réclame; ils puisent dans le sentiment de leur force l'audace et la persévérance qui leur ont permis de déposséder les Latins d'une partie de leurs sanctuaires. A côté de ces avantages, il faut néanmoins se rappeler les causes intérieures de dissolution qui menacent l'église orthodoxe et dont j'ai déjà dit quelques mots.

Après ces deux puissances religieuses, alliés le plus souvent aux Grecs, dont les conquêtes leur ont profité, viennent les Arméniens grégoriens. Ils se sont fait une place enviable dans les principaux sanctuaires, leurs titres sont anciens et respectables, leur communauté intelligente et laborieuse; mais leur nombre insignifiant ne leur permet pas d'aspirer à une prépondérance effective, et ils ne semblent pas y songer. A côté d'eux, je ne citerai que pour mémoire les Coptes, les Abyssins, les jacobites, débris demeurés là pour compléter de leurs notes originales et exotiques le concert du christianisme universel.

L'élément nouveau que les trente ou quarante dernières années ont introduit à Jérusalem est le protestantisme. Les missionnaires anglicans et américains sont arrivés les premiers, précédés par la cargaison de bibles obligée : pourvus à souhait de zèle et d'argent, ils ont élevé des constructions confortables, un évêché, une chapelle, et semé par la ville des dépôts de bibles. Les luthériens allemands les ont suivis dans les derniers temps : grâce au

courant d'émigration propre à leur race, ils forment déjà une petite colonie qui a des établissemens et un hospice. L'action protestante est à peu près nulle sur les indigènes : cette compréhension septentrionale du christianisme trouve la nature orientale absolument rebelle. En dehors de quelques convertis juifs, les sectes réformées ne vivent ici que de l'apport étranger. Leur développement matériel progresse pourtant chaque jour. Il faut rendre cette justice au protestantisme que, fidèle jusqu'ici à son principe, il s'est désintéressé de toute intrigue politique; peu soucieux de la possession de fait, dont les anciennes communions sont si jalouses et à laquelle il ne pourrait d'ailleurs produire aucun titre, il ne demande aux lieux saints que le droit commun à la prière, et ne se distingue que par d'importantes recherches scientifiques, des fouilles heureuses et des travaux d'exégèse.

Vis-à-vis de toutes ces branches de la famille chrétienne, comme Ismaël contre ses frères, la tribu juive, haineuse et fermée, végète dans sa misère malgré quelques établissemens dus à la munificence de ses riches coreligionnaires d'Europe. Puis-je redire, sans me répéter, sa foi implacable, son espérance obstinée et vaine, le mystère de son culte, de son existence et de son abaissement? Ignorés et méprisés malgré leur nombre, parqués dans un quartier étouffé et dans des synagogues borgnes, chassés de tous les lieux consacrés par la Bible, l'Évangile ou le Coran, les fils d'Israël nourrissent plus que tous autres des prétentions d'avenir et la persuasion d'une renaissance nationale. Ils arrivent de tous les coins de l'Europe, étranges comme j'ai essayé de les dépeindre, avec la régularité instinctive des oiseaux émigrans, ajouter des tombes à celles de leurs aïeux. Un chiffre donnera une idée de leur importance numérique, si peu en rapport avec leur importance religieuse et politique, qui est nulle : sur toute la population de Jérusalem, qui se monte à 26,000 âmes environ, les Juifs comptent pour plus de moitié, 14,000 âmes. — Le reste se décompose comme il suit : chrétiens 7 ou 8,000, musulmans 4 ou 5,000. La plupart de ces derniers sont des Bédouins du désert ou des citadins arabes; le surplus est fourni par les Turcs, fonctionnaires et soldats.

Ces derniers planent tranquillement au-dessus des autres groupes, tenant, eux aussi, Jérusalem pour une ville sainte, vénérant le prophète dans le Haram, appelant les croyans à la prière du haut des clochers transformés en minarets, surveillant les chrétiens dans les sanctuaires qu'ils leur accordent, interposant entre eux leur autorité incontestée : élément pondérateur et nécessaire, clé de voûte qui retient cet assemblage de matériaux hétérogènes et l'empêche de s'effondrer dans l'anarchie et le sang. Tels sont les principaux acteurs qui se disputent cette étroite scène. Je ne puis entrer dans le

détail fastidieux des intrigues, des conflits, des complots qui se nouent et s'enchevêtrent chaque jour sur ce champ de discorde entre ces groupes hostiles; le prosélytisme religieux et les convoitises temporelles les maintiennent dans cet état de fièvre permanente qui surprend si fort l'étranger et s'empare bientôt de lui, s'il n'y prend garde. Redirai-je avec quelle douleur le chrétien assiste à ces mesquines querelles dans le lieu qui devrait être par excellence le temple de la paix et de la charité?

Pourtant, et c'est sur cette idée que je voudrais terminer cet aperçu et quitter Jérusalem, le penseur qui examine sans parti-pris ce spectacle attristant en appelant à lui le secours d'une philosophie plus haute peut en dégager une sereine et consolante leçon. Tandis que les sectaires épousent telle ou telle colère, tandis que les âmes simples se révoltent en perdant leurs illusions, il néglige les passions et les petitesses humaines, dont il serait puéril de s'étonner, pour ne retenir que le mobile unique dont elles procèdent : il pardonne à ces soldats aveugles de la même cause de s'entre-tuer pour la couleur de leur drapeau; plus frappé de l'unité fondamentale que des divergences apparentes, il se demande quelle attraction mystérieuse pousse les esprits à ce centre commun de tous les pôles du monde moral comme du globe terrestre; il écarte ou coordonne les formes diverses appropriées aux traditions, au tempérament, à l'état social et intellectuel de chaque race, pour s'arrêter au principe éternel qu'elles revêtent, et qui vient chercher ici la source de la plus haute révélation par laquelle il se soit jamais manifesté; il reconnaît dans ces notes dissemblables l'hymne universel qui monte au ciel du fond de tous les cœurs humains. Indulgent pour des erreurs qui ont leur raison d'être, il comprend tous ces esprits, venus de directions opposées, qui lui veulent donner pour absolus leurs points de vue relatifs; mais il tâche de s'élever assez haut pour embrasser l'ensemble de cette vérité abstraite que chacun d'eux voit sous un angle partiel. Les navigateurs qui suivent des routes contraires sur la haute mer se guident tous sur une même étoile; elle apparaît à chacun sous une inclinaison différente, les nuages l'interceptent, l'horizon la dérobe, cet infini change d'apparences au gré de leur course vagabonde, et pourtant ils poursuivent avec sécurité le chemin qu'elle a marqué. Ainsi de la lumière éternelle dont un reflet luit sur ce tombeau et y attire les peuples de la terre; les voiles dont ils l'entourent et les couleurs que leurs yeux prévenus lui prêtent la cachent moins que leurs adorations unanimes ne la découvrent.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

LES DEUX RIVALES

DE L'OUEST AMÉRICAIN

CHICAGO ET SAINT-LOUIS.

Le chemin de fer de l'Erié conduit entre matin et soir de New-York aux chutes du Niagara. Avant d'arriver à ces chutes, un embranchement détaché de l'artère principale relie celle-ci à un autre réseau qui, marchant directement à l'ouest et traversant les états de Pensylvanie, Ohio, Indiana, porte le voyageur en moins de vingt-quatre heures vers la pointe méridionale du lac Michigan. C'est là qu'est bâtie Chicago, qui dès le premier jour s'appela, dans un élan de satisfaction juvénile, « la reine des prairies, » et bientôt ravit à Buffalo, l'orgueil du lac Erié, celui de « reine de l'ouest. » Chicago compte à peine quarante-cinq ans d'existence, et sa population atteint déjà le chiffre de 500,000 âmes. C'est le premier marché du monde pour les grains, le bétail et les viandes salées. Bien plus, à l'intérieur de la vaste région occupée par l'Union américaine, c'est comme un centre naturel où convergent tous les états atlantiques : dix-sept chemins de fer conduisent à cette grande métropole de l'Illinois. Toute ligne ferrée partie des bords de l'Océan dispute à sa voisine l'honneur de vous mener à Chicago de la manière à la fois la plus rapide et la plus économique. Aujourd'hui on ne met guère plus de trente heures pour y aller de New-York. La distance est environ de 1,600 kilomètres ou deux fois celle de Paris à Marseille, que l'on prenne au départ le chemin de fer de l'Erié ou celui de l'Hudson.

En traversant en écharpe tout l'Illinois par une des lignes ferrées qui vont de Chicago au Mississipi, on arrive en une nuit dans une

autre ville fièrement campée sur la rive droite du « père des eaux, » à quelques lieues au-dessous du point où le Missouri vient joindre ses ondes boueuses à celles du grand fleuve plus limpide. Cette autre cité, plus ancienne que la précédente, puisqu'elle a été fondée au siècle dernier par les pionniers français de la Louisiane, porte toujours son premier nom : c'est Saint-Louis. Les débuts en ont été chancelans, incertains. Saint-Louis ne fut d'abord que le point de départ de ces hardis trappeurs ou traitans, de ces coureurs des bois qui s'enfonçaient dans les solitudes du désert entre le Mississipi et les Montagnes-Rocheuses pour faire la troque avec les Indiens, chasser le castor et le bison, et qui venaient, après chaque campagne, y entreposer leurs fourrures. Dans ces dernières années, grâce au défrichement des plaines alluviales de l'ouest poursuivi avec une activité fébrile, grâce au prodigieux rendement des cultures agricoles, de l'élève du bétail, grâce enfin aux incessans progrès des chemins de fer, de la navigation à vapeur, de l'industrie métallurgique, Saint-Louis a pris tout à coup un essor inespéré, et non-seulement cette ville a détrôné Cincinnati, la métropole de l'état d'Ohio, beaucoup plus rapprochée qu'elle de New-York; mais voici qu'elle dispute à Chicago la prééminence de l'ouest. Le chiffre de la population est le même et s'accroît avec la même progression merveilleuse, si bien que l'orgueil de Saint-Louis ne connaît plus de limites, et que la reine du Mississipi entend dépasser un jour non-seulement celle des grands lacs, mais encore la métropole de l'Union, New-York, le premier port des deux Amériques.

I. — L'OUEST AMÉRICAIN.

Les romans de Cooper ont dépeint en traits ineffaçables ce qu'on nommait l'*ouest* aux États-Unis à la fin du dernier siècle et au commencement de celui-ci. Ce fut d'abord la partie la plus lointaine des états de New-York et de Pensylvanie. A mesure que le pionnier avançait dans le désert, disputant sa place et sa vie à l'Indien, la limite de l'ouest s'éloignait, et les solitudes allaient se défrichant et se peuplant. L'Ohio, l'Indiana, l'Illinois, passèrent ainsi l'un après l'autre du rang de territoires à celui d'états. On calculait que cette marche de la civilisation se faisait à la vitesse de 15 milles ou environ 25 kilomètres par an. En 1800, on colonisait l'Ohio, sur les confins de l'état de Pensylvanie; en 1830, on était arrivé à l'extrémité de la chaîne des lacs; en 1860, le planteur fixait définitivement sa tente au-delà du Missouri, et le gouvernement fédéral, dans cet espace de soixante ans, ajoutait de nombreux états à la liste de tous ceux qui avaient été primitivement admis dans le sein de l'Union.

Au début, le pionnier, armé de la hache, ouvrit seul sa route à travers la forêt vierge ou le long de la plaine sans fin, au milieu des hautes herbes et des graminées naturelles. Quand la vapeur eut appris à sillonner la terre et l'eau, ce ne fut plus le colon qui marcha seul en avant; le *railway*, le *steamboat*, non contens de le suivre, le précédèrent, et l'ouest s'ouvrit encore plus vite et d'une façon décisive devant tous ces conquérans réunis. En moins de cinq ans, de 1862 à 1867, nous avons vu se coloniser ainsi tout l'espace qui s'étend entre le Missouri et le pied des Montagnes-Rocheuses sur 500 milles de long. La plaine immense qui court d'Omaha à Chayennes a été ouverte tout entière à la civilisation par le tracé, à travers les prairies, du chemin de fer du Pacifique, une des œuvres les plus gigantesques de ce temps, et qui unit aujourd'hui le Missouri au Sacramento, et par suite San-Francisco à New-York. Précédemment la découverte de mines d'or et d'argent aux flancs de la chaîne continentale, qui n'est elle-même que le prolongement des Andes mexicaines à travers l'Amérique du Nord, avait invinciblement appelé le mineur, le *settler*, et le territoire de Colorado s'était fondé, un peu prématurément peut-être, par le seul concours de l'*auri sacra fames*, qui ne connaît aucun obstacle.

Ce qu'il a fallu de luttes quotidiennes courageusement supportées sans un mot de plainte, sans reculer un jour, pour fertiliser ainsi le désert, qui ne le devinerait, même sans avoir visité ces lointaines régions? On partait avec une pauvre bête de somme chargée de vivres, des ustensiles, des outils. L'homme marchait à pied, suivi de sa femme et portant son enfant au bras. Si l'on pouvait emmener une maigre vache, c'était la providence de la famille. Arrivé à destination, on campait sous une cahute de troncs d'arbres, le *log-house*, et l'on se mettait à défricher et à semer. Le Peau-Rouge, cruel, rusé, inexorable, veillait dans la forêt sombre, dans le creux abrupt des ravins. Maintes fois il a barré le chemin au blanc et massacré sans pitié toute la famille du colon, envahisseur de ses champs de chasse. Aux privations de toute sorte, apanage du pionnier qui s'enfonce dans les solitudes, s'ajoutait la terreur de surprises quotidiennes à main armée, sans trêve ni merci. Tué, on était impitoyablement scalpé; fait prisonnier, on périssait dans d'affreuses tortures. De l'Ohio au Wyoming, du Wisconsin au Texas, c'est toujours la même lamentable légende; elle est partout écrite en traits de sang, et le sol en garde l'indélébile souvenir. Les anciens de chaque état, témoins, acteurs de ces luttes à leur aurore, vous en racontent tous les détails. Ce sont les titres de noblesse de ces jeunes contrées, c'est là leur seul passé; elles n'ont pas d'autre histoire et pas d'autres ruines que celles qu'une population aborigène, — différente du sauvage d'aujourd'hui, de lui inconnue,

et jusqu'ici inconnue aussi des savans, qui ont vainement essayé de sonder ces mystères, — a çà et là éparpillées sur le sol. Ces *mounds* immenses, ces tumulus funéraires, formés de sables rapportés et sous lesquels se retrouvent, avec les éternels outils de pierre, des objets en cuivre grossièrement travaillés, des débris de poteries rustiques, des bijoux rudimentaires en os et en coquilles, ces longues circonvallations, ces murailles informes, ces restes de cités primitives, ces exploitations minières conduites d'une façon hâtive, ces traces de culture dans l'enfance, ces amas de coquillages comestibles accumulés au bord de la mer, qui les a laissés? Qui a la première fois ouvert, tracé, produit tout cela dans l'Ohio, l'Illinois, l'Indiana, le Kentucky, le Missouri, le Michigan, la Louisiane? L'histoire, la science, de toute façon interrogées, sont jusqu'ici restées muettes; le sphinx n'a pas répondu.

C'est un des mécomptes du voyageur, quand il parcourt ces vastes pays, de n'y rencontrer aucun autre souvenir d'un passé lointain. Volontiers on demanderait aux rives pittoresques de ce fleuve qu'on remonte les ruines de quelque antique édifice, à cette montagne qu'on traverse, couronnée de bois ou de gazon, à ce lac dont on sillonne les eaux limpides et bleues, et dont un coteau doucement ondulé marque la rive, l'apparition de quelque vieille tour avec sa sombre légende; rien, absolument rien que l'immuable sérénité de la nature qui vous sourit, ou bien des souvenirs d'histoire contemporaine rappelant les premiers pas du colon, et qui remontent au plus à un siècle ou deux. On a dit que l'Hudson est le Rhin de l'Amérique du Nord; avec ses *palissades* de basalte, qui s'élèvent comme un rempart à pic du fond de ses eaux, ou les flancs déchiquetés des Kaatskill, qui lui tressent comme une écharpe de pierre nuancée par le soleil de tons doux et variés, je crois même que l'Hudson est par momens plus majestueux que le Rhin; mais les châteaux du moyen âge, qui vous racontent tant de curieuses histoires, où sont-ils? Et notre Rhône si charmant avec ses coteaux semés de vignobles, avec ses murailles naturelles de calcaire brûlées des feux du midi, et dont la cime porte toujours quelque vieux donjon, notre Rhône qui court de Lugdunum à la ville des papes, et salue Arles en allant à la mer, que d'Ohios et de Missouris, que d'Illinois et d'Arkansas ne donnerait-on pas pour lui? Sous ce rapport, les petits lacs de la Suisse valent à eux seuls tous les grands lacs de l'Amérique du Nord. Ici les pierres parlent, là-bas elles sont presque toujours muettes, et une sorte de tristesse particulière s'empare du voyageur quand il traverse les champs de maïs et de blé de l'Indiana, de l'Iowa, qui s'étendent à perte de vue, ou ces montagnes de Pensylvanie et du Colorado, boisées comme les Apennins ou neigeuses comme les Alpes, mais qui ne disent presque

rien à l'esprit, si elles ont pour l'œil quelque attrait. Ce besoin qu'éprouve l'homme d'entrer par momens en communion, pour ainsi dire, terrestre avec le passé, et de remonter en quelque sorte à ses origines, est sans doute une des raisons qui expliquent l'affluence toujours plus grande des Américains en Europe, et l'avidité avec laquelle ils en visitent les plus intéressantes et anciennes contrées.

Revenons à nos champs de l'ouest. A mesure qu'on refoulait le Peau-Rouge et qu'on le cantonnait loin de ses lieux de chasse, loin du pays de ses aïeux, dans des réserves ou enclaves étroites où il allait s'éteignant peu à peu, on bâtissait des villes. Le sauvage avait abandonné ou plutôt vendu ses terres au blanc par un traité en bonne forme signé à double expédition par les sachems et les envoyés du gouvernement fédéral; désormais le blanc pouvait s'établir sans crainte sur ce terrain ainsi conquis et annexé. Souvent c'était sur l'emplacement même des huttes indiennes que s'élevaient les cités nouvelles. Au commencement du siècle, des tribus guerrières appartenant à la nation des Iroquois étaient campées à la place où sont aujourd'hui Buffalo et Cleveland, et les sachems avec leurs braves tenaient leur parlement au lieu où l'on voit maintenant une usine, une maison de banque ou de commerce. C'est la marche fatale des choses dans l'histoire de l'humanité; mais presque nulle part le phénomène n'apparaît aussi récent et avec un caractère aussi marqué que dans la colonisation des États-Unis.

En allant de New-York à Chicago par le chemin de l'Erié ou celui de l'Hudson, on relève à chaque pas les étapes successives du colon. Le long du chemin de fer de l'Hudson, qui côtoie la grande rivière jusqu'à Albany, on se heurte nombre de fois à des noms bataves, les Hollandais ayant été les premiers colons de ces parages et les fondateurs de New-York il y a deux siècles et demi. C'était sur la rive gauche de l'Hudson que s'étendaient ces vastes domaines ou *manors*, don gracieux du gouvernement de la métropole aux planteurs venus de si loin. Quand il a fallu fixer avec les descendans de ces *patroons* les limites du champ concédé, sorte de fief féodal, ç'a été pour l'Angleterre, substituée aux droits de la Hollande, et plus tard pour la république américaine, une source de difficultés sans nombre en présence de prétentions inextricables, dont quelques-unes ne sont peut-être pas encore éteintes. — D'autres souvenirs, ceux de la guerre de l'indépendance, sont aussi restés vivans tout le long de la rive gauche de l'Hudson, et les noms de Washington, de lord Cornwallis et du major André, le traître, y sont encore répétés aujourd'hui aux lieux que ces hommes ont rendus fameux pour toujours.

Albany, capitale de l'état de New-York et qui se mire dans l'Hudson, marque au nord la limite de la colonisation hollandaise. De

ce point, le chemin de fer de l'Hudson et New-York-Central se dirige en ligne droite sur les chutes du Niagara. Ici se marient les souvenirs des deux colonisations française et anglaise, qui luttèrent si longtemps l'une contre l'autre. Le traité de Paris, signé en 1763, mit seul fin à cette lutte près de deux fois séculaire, et ce jour-là la France dut abandonner pour jamais ces régions, que Voltaire, qui ne les connaissait pas et avait sur ce point si peu conscience de l'avenir, qualifiait dédaigneusement de « quelques pieds de neige.» Devant Buffalo, sur l'autre côté de ce canal naturel qui fait communiquer le lac Erié avec le lac Ontario et qu'on appelle la rivière Niagara, — la chute en est vers l'extrémité opposée, — se dressent les ruines d'un fort que les Français avaient bâti, et qu'ils appelaient fort Erié, du nom d'une tribu voisine. Le fort Niagara était au-delà des chutes, et le fort Frontenac, dont le nom rappelle un des gouverneurs du Canada, à l'endroit où le lac Ontario forme la rivière Saint-Laurent, là où est aujourd'hui Kingston. Une ligne de forteresses élémentairement construites, et dont Vauban n'avait certainement pas fixé les contours, marquait la limite entre les colonies de l'Angleterre et de la France, colonies que ces deux nations devaient perdre successivement, mais dont la première devait au moins garder ce qu'elle avait ravi à l'autre.

Des chutes du Niagara à Chicago, le chemin de fer, quelque voie que l'on prenne, suit, comme précédemment, une direction presque rectiligne, droit à l'ouest. On peut longer la rive nord du lac Erié, le côté canadien, et, rentrant ensuite dans les États-Unis, passer par la ville de Détroit, dont le nom est resté français. C'est le lieu où le lac Huron, ou plutôt le petit lac Saint-Clair, qui lui fait suite, jette ses eaux dans celles du lac Erié. La longueur et la direction du trajet sont à peu près les mêmes, si l'on part de Buffalo en côtoyant la rive sud du lac Erié par le chemin dit *Lake-Shore*, qui traverse les riches cités de Cleveland et de Toledo, assises au bord du lac. Cette partie de la route est des plus pittoresques. Partout ailleurs ce n'est que la plaine défrichée, plantée de céréales, et qui s'étend horizontalement, monotone dans sa fertilité, jusqu'aux confins de l'horizon.

Le long du *railroad* de l'Erié, le paysage est plus varié que sur celui de l'Hudson. On recoupe en diagonale tout l'état de New-York. On ne traverse que rivières profondément encaissées et montagnes couvertes de chênes, d'érables et de sapins. Le tracé de la voie a été des plus difficiles et fait honneur à l'ingénieur qui l'a dessiné, d'autant plus que ce chemin est l'un des premiers qui ont été construits en Amérique. Comme sur le *railroad* de l'Hudson, se présentent au départ quelques souvenirs historiques, les seuls qu'on relèvera le long du voyage. Les montagnes qu'on traverse sont cé-

lèbres. C'est là que campèrent, par un hiver des plus rigoureux, les soldats de Washington unis à ceux qu'avait amenés la France; c'est là qu'ils eurent ensemble avec les Anglais des escarmouches presque quotidiennes. Dans ce ravin court une légende. Les légendes sont rares aux États-Unis, recueillons celle-ci précieusement. On dit que Washington a laissé tomber sa montre dans le creux de ce rocher, et qu'en appliquant l'oreille contre la pierre on entend toujours le tic-tac du chronomètre; on dit cela en chemin de fer, mais personne n'a le temps d'aller y voir. Plus loin, on traverse les anciens domaines des Six-Nations; les Cayugas, les Senecas, les Oneïdas, les Onondagas, les Mohawks, les Tuscaroras, eurent en ces lieux leurs principaux villages. La plupart des noms de ces tribus ont été donnés à des lacs allongés voisins de la voie, sur lesquels, il y a un siècle à peine, les Indiens lançaient encore leurs pirogues. C'est là tout ce qui reste de cette grande fédération d'hommes rouges, si puissante quand les Européens abordèrent pour la première fois ces rivages, et qui tenait alors en échec les Algonquins et les Hurons, dont les premiers avaient étendu jusqu'aux glaces du pôle les limites de leur immense empire.

Le chemin de l'Erié s'embranche à Salamanca sur celui qu'on appelle *Atlantic* et *Great-Western*. Celui-ci conduit à Chicago par une troisième ligne, à laquelle il se soude. L'*Atlantic* traverse au nord tout l'état de Pensylvanie. Il y a là, près de Meadville, un joli cours d'eau qui arrose des prairies ravissantes au milieu desquelles paissent les vaches en liberté. Ce cours d'eau s'appelle *French Creek*, la rivière française, parce que nous y apparûmes les premiers à la fin du XVIIe siècle. Quand la France eut perdu ces régions, un officier d'état-major de l'armée anglaise fut détaché pour en faire le lever, et témoigna dans son rapport de l'étonnante fertilité de ces campagnes, qu'habitaient alors exclusivement les Indiens, ennemis jurés des colons. Cet officier d'état-major avait nom George Washington.

Si le train ne nous emportait pas à toute vapeur, nous pourrions invoquer dans ce même endroit un témoignage plus récent de colonisation française; il mérite d'être signalé. Il y a près de Meadville un lieu qui se nomme *French Town*; c'est un ensemble de fermes groupées autour d'un embryon de commune, au voisinage d'un petit lac. Ce lieu est surtout habité par des colons franc-comtois arrivés par petits essaims depuis une cinquantaine d'années. Un dimanche d'août, l'an dernier, je suis allé visiter ces compatriotes et saluer le doyen de la colonie, âgé de quatre-vingt-cinq ans, venu vers 1828, le premier, il ne savait pas trop pourquoi. Le bonhomme n'avait pu depuis tout ce temps se plier à la connaissance de l'anglais, tandis que ses petits-fils ne parlaient pas d'autre langue. A voir le bien-être dont jouissaient tous ces fermiers, le confort de la

plupart de ces maisons d'habitation, l'état plantureux de ces belles campagnes, on se prenait à regretter que ceux qui sont malheureux en France et trop à l'étroit n'émigrent pas plus souvent aux États-Unis.

Quelque route que l'on prenne pour se rendre à Chicago quand on est arrivé à l'altitude des lacs, que l'on suive celle qui côtoie le bord canadien du lac Erié ou le bord américain, ou bien encore la route où nous étions tout à l'heure et qui passe plus avant dans les terres, ce ne sont partout que campagnes cultivées où se dressent jusqu'à hauteur d'homme les graminées verdoyantes, le blé dont on enverra la récolte jusqu'aux extrémités du globe, le maïs avec lequel on engraisse le bétail. Des maisons élégantes, construites en bois, munies de balcons, de galeries extérieures, apparaissent de loin en loin : c'est la demeure du fermier, propriétaire du sol où il réside. Il cultive lui-même son champ, élève son bétail et ses animaux de basse-cour, aidé de sa femme et de ses enfans; il faut y joindre une troupe de garçons et de filles qu'on loue au mois ou à l'année. Dans le principe, le colon s'est installé librement sur le terrain; il l'a acquis du gouvernement fédéral en retour d'une somme minime et en vertu de la loi de *homestead* ou du foyer, qui fixe l'étendue de terre à laquelle a droit toute famille de colon. D'après cette loi, le colon peut occuper pour lui-même 64 hectares des terres publiques cadastrées, et autant de fois cette étendue qu'il y a de personnes majeures dans sa famille. Cette mesure de 64 hectares (160 acres) est restée ce qu'on est convenu d'appeler aux États-Unis l'aire moyenne d'une ferme; mais dans les lieux que nous traversons, depuis longtemps défrichés et semés, il s'est fait sur certains points une concentration des cultures primitives qui sont passées dans quelques mains seulement, et il n'est pas rare de voir tel fermier possesseur de plusieurs milliers d'hectares et aussi de plusieurs milliers de têtes de bétail. Ces propriétaires fonciers ont des revenus énormes, et ce n'est pas seulement dans les grands centres de commerce et d'industrie que l'Amérique montre ses nababs, c'est aussi au milieu des grandes plaines cultivées de l'ouest.

Que le fermier soit riche ou simplement dans une modeste aisance, la maison est toujours proprement tenue; il n'y manque jamais le salon, le *drawing room*, où la famille se réunit le soir pour lire, causer, faire de la musique. L'inévitable piano, marqué souvent du nom d'un des facteurs les plus connus, est dans un coin de l'appartement, et la fermière y joue et même y chante à ses heures. Des tapis moelleux sont étendus sur le parquet, sur les marches des escaliers intérieurs; de bons meubles, quelques-uns coquets, décorent les diverses pièces. Le linge est blanc et la table abondamment servie. On fait trois repas par jour; la viande y apparaît

chaque fois, et si le vin en est absent, sauf dans quelques grandes occasions où l'on débouche volontiers une bouteille de champagne, le thé, le café, le lait, y sont servis à discrétion. Au dessert, ces pâtisseries un peu lourdes, bourrées de fruits et dont les Américains sont si friands, ne manquent jamais. Le régime alimentaire est partout le même, et dans les fermes les plus isolées, dans les campemens des plus lointains territoires, on remarque la même façon de vivre. Tout le monde s'assoit fraternellement, démocratiquement à la même table, et tout le monde s'y conduit bien. Les femmes le soir, principalement les jeunes filles, sont toujours mises avec quelque recherche. On voit bien vite que la différence des classes n'existe pas, et que, si l'on a conservé quelques traces de démarcation sociale dans les grandes villes des bords atlantiques, dans les fermes et même dans les villes de l'ouest ces traces ont complétement disparu.

Le village, l'école, ne sont pas loin de la ferme. Le dimanche, on se rend au service, au prêche, tous ensemble, en carriole. Pendant la semaine, les enfans sont envoyés à l'école; nul n'y manque, et filles et garçons sont reçus dans le même local. Il nous est arrivé plus d'une fois, le long des chemins, de voir les jeunes *boys* porter galamment les livres de la jolie *miss* qui allait prendre sa leçon avec eux. Le *boy* est un peu gauche, un peu timide, si vous voulez; il va s'asseoir sur le même banc que sa jeune compagne, mais lui garde invariablement le respect qu'on a pour une sœur.

Dans les beaux jours, des jeux d'adresse, de gymnastique, réunissent les amis, les voisins, en plein air, autour de la maison. Le *cricket*, dont on fait courir les boules sur le gazon uni en les lançant avec le maillet de bois, est là, comme ailleurs, en grande vogue. C'est le jeu préféré, et rien de plus gai que de voir les jeunes filles et les jeunes gens ici encore mêlés ensemble. Nous ne voulons pas dire qu'il n'y ait point par momens quelque abus, car les liaisons se forment librement, et la jeune fille, de bonne heure entièrement indépendante, est maîtresse de choisir l'amoureux, le fiancé qu'il lui plaît. Elle se promène, elle sort seule avec lui, personne ne veille sur ses actes, et elle est plus libre encore, si c'est possible, qu'à la ville. Néanmoins, en comparant les résultats de cette vie des champs à celle des grandes cités, on est forcé de donner la préférence à la première. C'est dans l'ouest, vigoureux et sain, que se retrempe la famille américaine, un peu entamée, affaiblie dans les grands centres, où se répandent des habitudes fâcheuses, signalées depuis quelque temps par les moralistes. Le nombre des enfans n'effraie pas le fermier; il ne limite pas, comme le citadin, comme le banquier de New-York ou de Boston, le chiffre de sa descendance.

Dans les grands centres, surtout dans les ports de commerce, si riches, règne un amour exagéré du luxe et de la toilette qui n'existe pas au même degré dans les campagnes. Enfin, dans les villes, l'esprit de famille s'en va de jour en jour. On peut donc dire que le fermier et l'immigrant maintiennent seuls la population américaine à ce degré de force et de virilité par lequel elle se distingue encore, et qu'ils en ont jusqu'ici garanti le chiffre d'augmentation progressive, lequel n'a cessé de caractériser le mouvement de cette population depuis le commencement du siècle. Le dernier recensement officiel, celui de 1870, est venu cependant aviser les amis de l'Amérique qu'il fallait désormais sur ce point se garder de tout optimisme. Si la moralité ne revient pas dans les grandes villes, qu'elle a depuis quelque temps désertées, si la corruption des mœurs, qu'on y constate du plus haut au plus bas degré de l'échelle sociale, ne disparaît point, on peut dire dès à présent que la forte race *yankee* est frappée irrévocablement dans sa séve.

Ce qu'on nomme en France le paysan, cette espèce « d'animal farouche » qu'a décrit La Bruyère en traits inimitables, trop vrais de son temps et restés présens à la mémoire de tous, cet être « noir, livide et tout brûlé du soleil, » mal couvert, incessamment courbé sur le sol qu'il fouille péniblement, « se retirant la nuit dans des tanières où il vit de pain noir, d'eau et de racines, » cette classe inférieure d'hommes, qu'on retrouve encore, hélas! dans quelques pauvres fermes de la France, dans la Bretagne, les Hautes-Alpes, l'Auvergne, le Limousin, n'existe nulle part, n'a jamais existé aux États-Unis. Le bien-être y est général, la culture intellectuelle partout répandue, à peu près la même pour tous; tout le monde sait lire, écrire, calculer, connaît tant bien que mal l'histoire et la constitution du pays, et dans les élections politiques sait pour qui et pourquoi il vote. Dans les campagnes, les procédés les plus avancés de la mécanique ont été tout de suite adoptés. Dans les forêts, le bois est débité par des scies à vapeur du système le plus ingénieux, et il est rare qu'un canal ou une voie ferrée ne passe pas à proximité de la ferme. En peut-on dire autant sur toutes ces choses dans beaucoup de contrées européennes? Et quant à ces jeunes filles qui soignent la basse-cour, traient les vaches, préparent le beurre et le fromage, font le service intérieur de la maison, on les prendrait la plupart pour de gracieuses *misses*.

Malgré tout, il faut bien reconnaître que la société de l'ouest, surtout aux champs, et autant qu'il s'agit des hommes, est beaucoup moins policée que dans les villes des états atlantiques. Le *western man* a été de tout temps un type dont la littérature s'est emparée. C'est un être rustique, naïvement grossier. Il est bon et

bienfaisant, mais bourru à l'extrême. En chemin de fer, si ses bottes le gênent, il les enlève devant tout le monde, montre des bas de couleur douteuse et oublie quelquefois de couvrir son pied d'une pantoufle. S'il garde sa chaussure, il l'appuie sans façon, fût-elle boueuse, sur le dossier du siége qui lui fait vis-à-vis, et quand vous le priez de renoncer à cette tenue qui vous incommode, il vous regarde avec étonnement : a-t-il manqué en rien aux convenances? Là-dessus, sans plus de susceptibilité, familièrement il converse avec vous. Vous ne lui avez pas été présenté, peu importe; l'entrée en matière qui vient de s'offrir suffit. Il vous demande d'où vous venez, ce que vous faites, si vous êtes riche, si vous trouvez son pays beau, et s'il y a dans le vôtre des villes aussi magnifiques et des campagnes aussi bien cultivées. Vous avez provoqué la causerie, il faut satisfaire à toutes ses questions.

Pendant que vous vous liez avec cette connaissance improvisée, cet autre, qui voyage avec sa femme ou sa fiancée, passe nonchalamment son bras autour de l'épaule de sa compagne, et s'endort devant tous dans cette attitude intime. Celui qui n'a point de *lady* avec lui est envoyé dans le wagon des hommes. Ici la rusticité s'étale tout à son aise; c'est un enfer pour l'Européen qu'on y confine : on y fume, on y mâche éternellement du tabac, on s'y mouche... avec les doigts. On avale des *drinks* tout le long du trajet, et pour cela il n'est pas besoin de descendre aux buvettes, chacun apporte sa bouteille de whisky. Il ne faudrait pas trop déplaire à ceux qui sont pris de boisson, ils tireraient volontiers sur vous quelques coups de leur revolver. Ils le portent dans une poche dissimulée que le tailleur a ménagée exprès derrière le pantalon. Ces incidens mis à part, l'homme de l'ouest est un compagnon accommodant; il n'est point bruyant ni bavard, dort aisément, le paysage et la lecture ne l'intéressent guère, et quand il s'ennuie trop et ne peut sommeiller, il coupe du bois avec son couteau. Un de ses caractères distinctifs est de ne point avoir conscience de la distance qui le sépare des personnes les plus comme il faut. Bref, c'est un être plein de petits défauts qui peuvent blesser l'étranger, mais qui sont tolérés ici. C'est au demeurant le plus solide défricheur, le plus courageux pionnier, et c'est pourquoi l'on passe sur ses habitudes inciviles en raison de ses mâles qualités.

Les principales villes de l'ouest que ces rudes colons ont fondées, nous les avons déjà nommées : c'est Buffalo, Cleveland, Toledo, sur le lac Erié, la première et la troisième faisant un important commerce de grains et de bétail : tous les produits des grandes fermes y affluent; la seconde, connue surtout par ses immenses distilleries de pétrole, qui n'ont d'égales que celles de Pittsburg, par ses entrepôts de bois, de minerais de fer, par ses fonderies, par ses forges,

par ses ateliers de construction de navires: c'est un des ports les plus fréquentés des grands lacs. Détroit est encore une cité de premier ordre; c'est là que sont concentrées les usines métallurgiques où l'on traite le magnifique minerai de cuivre du Lac-Supérieur. On s'y livre aussi sur une grande échelle à la fabrication du porc salé. La société y est hospitalière et distinguée, et cette ville se souvient qu'elle a été fondée par les Français. Il y a beaucoup de Canadiens, et l'on y parle couramment notre langue. Faut-il citer maintenant Pittsburg en Pensylvanie, que les Français fondèrent sous le nom de *Fort Duquesne*, et qui va peut-être se fâcher d'être comprise au nombre des villes de l'ouest? Elle est célèbre par ses usines à fer, ses raffineries de pétrole, ses mines de charbon, ses verreries, ses manufactures de tout genre. On l'appelle « la ville fumeuse, » et c'est à la fois le Manchester et le Birmingham de l'Amérique du Nord. Faut-il mentionner aussi Cincinnati sur l'Ohio, qui s'est baptisée du nom de « cité reine, » mais que l'on surnomme plus volontiers *Porcopolis*, parce que c'est elle qui la première, sur une immense échelle, a entrepris la préparation des viandes fumées et salées? Cincinnati repousse avec dédain ce sobriquet et ne tient qu'à celui qu'elle s'est décerné elle-même. Elle a la prétention d'avoir la société la plus choisie de l'ouest, et parle à tout propos des manières aristocratiques, des goûts délicats et lettrés, des riches collections de tableaux de quelques-uns de ses habitans. Un Français depuis longtemps établi dans la ville m'a dit que ces prétentions sont justifiées. Toutefois Cincinnati s'exerce aux arts industriels encore plus qu'aux beaux-arts, se livre à la culture de la vigne et cherche à vous faire croire que le vin de Champagne et le vin du Rhin qu'elle fabrique, son *catawba* mousseux ou son *moselle* sec, étonnamment chargé d'alcool et d'un goût de silex détestable, peuvent lutter victorieusement avec ceux d'Europe. Il faut laisser cette illusion à ces vignerons naïfs, nés d'hier, et saluer encore sur l'Ohio Louisville, où déjà commence le sud. C'est la principale place du Kentucky, elle fait un grand commerce de tabac.

Chacun sait que toutes les cités américaines, sauf quelques exceptions très rares, sont bâties sur le même modèle, celui d'un damier; les rues s'y croisent à angles droits. Qui a vu une de ces villes les a vues toutes, et c'est encore un des désespoirs du touriste que cette désolante similitude. Partout l'architecture est à peu près du même type, celui qu'on appelle là-bas renaissance, soit que les Américains aient eu la prétention de créer un style particulier, soit que leur façon de bâtir emprunte en effet quelque chose par les contours du dessin, la forme des dômes, les reliefs donnés à la pierre, la nature des ornemens, à l'architecture française du XVIe siècle. On imite aussi couramment les ordres grec et romain, surtout dans les

monumens publics, — et dans les villas, les écoles, les asiles, le *tudor*, genre ogival fleuri du temps d'Élisabeth et qui est resté en grand honneur en Angleterre.

On a, comme d'habitude, son bureau en ville pour les affaires, et son foyer, sa maison privée, le *home* si cher à l'Anglo-Saxon, dans un quartier retiré, paisible. La maison ou *cottage* est isolée, entourée d'un jardin, bâtie avec recherche. Il y règne un grand luxe au dedans, souvent de mauvais goût : on s'aperçoit bien vite que ces gens n'ont pas encore eu le loisir de se façonner doucement à l'intuition, à la connaissance des belles choses. Les quartiers riches de Buffalo, de Cleveland, méritent d'être cités. Ils s'alignent le long de ces rues si larges, toutes plantées d'arbres, qu'on nomme des *avenues*. Il y a là de somptueuses demeures qui peuvent compter parmi les plus confortables de l'Amérique. Cela n'empêche pas que dans toutes les villes de l'ouest on ne vive encore plus volontiers à l'hôtel que dans les villes des bords atlantiques. Il est beaucoup plus difficile ici qu'à New-York de trouver des domestiques qui vous servent. Ceux qui veulent bien s'y plier ne consentent pas à être appelés autrement que des aides, *helps*. Ils se regardent comme vos égaux, vous parlent familièrement, le chapeau sur la tête, se refusent à travailler le dimanche; ils ne tolèrent aucune observation et partent au moindre reproche.

Toutes les villes sont ornées de *squares* ombreux. Quelques rues marchandes, formant les principales artères, sont très larges et toujours d'une grande élégance. Elles peuvent lutter pour le luxe des magasins, l'éclat des devantures, avec la rue de la Paix de Paris ou Piccadilly de Londres. Les quartiers réservés au grand commerce, c'est-à-dire aux affaires de négoce, de marine et de banque, sont sales, encombrés, pleins d'agitation pendant le jour, absolument silencieux la nuit, comme Wall-street à New-York. Chaque ville a son parc, un bois de Boulogne en raccourci, où toutes les après-midi, sauf le dimanche, partout religieusement observé, on va se promener en voiture, à cheval, et entendre la musique. Les jeunes *misses* se plaisent à conduire elles-mêmes leur phaéton et font entre elles assaut de vitesse et de toilette. Elles sont encore plus folles, plus turbulentes que leurs sœurs de New-York, de Baltimore ou de Philadelphie, et leur bonhomme de père, le vieux, *the old man*, comme elles l'appellent avec irrévérence, qui gagne ce qu'il veut dans les affaires, n'impose guère de frein à leurs coûteux caprices. On les rencontre très souvent en Europe, en villégiature transocéanique, dans quelque grande capitale, dans quelque ville d'eaux, ces Américaines échevelées de l'ouest. Elles traînent derrière elles leurs parens, la mère transformée en une duègne bonasse, le père en un *nobleman* d'apparat. Elles leur font faire tout ce qu'elles veu-

lent, et dépensent à pleines mains les dollars que le chef de la famille ira bravement regagner quand elles auront épuisé sa bourse.

L'homme de l'ouest est fier de sa ville, la ville qu'il a vue naître et grandir si vite, et où il a fait fortune. Ces monumens, ces édifices grandioses, qui font son orgueil, il en a voté la construction, à laquelle il a souvent coopéré de son argent dans une souscription publique, il les a vus sortir de terre, il n'y a pas vingt ou trente ans. Quand l'incendie, qui promène ici trop souvent ses ravages, car il existe partout des files de maisonnettes de bois à côté des plus magnifiques constructions, tant on s'est hâté de marcher en avant, quand l'incendie les a détruits, ces monumens dont il est fier, il les a rebâtis plus beaux, plus vastes, et ne s'est arrêté devant rien pour augmenter l'ampleur de sa ville chérie. De là le contentement qu'il éprouve à vous en montrer les détails, à vous en raconter tout au long les merveilleux développemens. Si vous lui avez été adressé, — une ligne jetée sur le papier, que dis-je? un mot sur une carte suffit pour cela, — il vous reçoit à bras ouverts, vous prend dans sa calèche et vous promène partout. Il vous montre les églises, les écoles, les théâtres, les bureaux de journaux, de compagnies d'assurances, de banque et de sociétés de crédit; il vous fait voir les asiles, les hôpitaux, les prisons. Il vous conduit dans les grandes manufactures, les vastes usines qui entourent la ville et vers les prises d'eaux, les immenses réservoirs qui l'alimentent, et où l'art de l'ingénieur s'est étudié à faire les choses de la façon la plus perfectionnée, la plus hardie. Il ne vous fait grâce de rien, vous voiture dans toutes les allées du parc ou du cimetière coquet, situé toujours dans un lieu ravissant, au milieu des arbres et des fleurs, si bien que vous vous prenez à souhaiter de venir dormir de votre dernier sommeil sous ce gazon touffu et parfumé. Vous êtes son hôte, vous lui appartenez; il veut qu'on sache en Europe qu'il n'est pas ignorant des belles choses ni des bonnes manières, il faut que les mérites de son pays soient partout proclamés, reconnus. « N'est-ce pas que ma ville est belle, vous dit-il, et que c'est la mieux construite de toutes celles que vous avez vues? Le feu nous a envahis vingt fois, vingt fois nous avons rebâti nos maisons. Le terrain double ici de prix tous les cinq ou six ans, tant notre population augmente vite. Allons, avouez que notre ville est belle et que nous sommes un fameux peuple. »

C'est un fameux peuple en effet que celui qui résulte de tout ce mélange d'émigrans venus à l'ouest en rangs compactes et pressés. Il est sorti de là un ensemble de rudes travailleurs qui peu à peu va se fondant en une seule race, mais qui garde encore sur bien des points des caractères distinctifs. A Cincinnati, à Chicago, à Saint-Louis, les Allemands entrent pour un tiers dans le chiffre de

la population totale, ont leurs quartiers à part, leurs journaux, leurs brasseries, leurs théâtres. A Cincinnati, il y a un endroit de la ville qu'on appelle *over the Rhine*, de l'autre côté du Rhin, et l'on désigne ainsi la rive de l'Ohio qu'occupent les Allemands. Dans l'Illinois, le Minnesota, le Wisconsin, les Suédois et les Norvégiens ont fondé aussi des colonies séparées, habitent seuls des villages entiers. Quant aux Irlandais, ils se rencontrent en assez grand nombre dans la plupart des centres habités et des fermes de l'ouest, mais préfèrent ceux du littoral. Les représentans de la race latine, les Français, les Italiens, n'apparaissent que dans quelques grandes villes en bandes éparses et mécontentes. Les Canadiens d'origine française sont plus nombreux, plus stables, et habitent encore, par exemple dans l'Indiana, des villages qu'ils ont fondés au XVIIIe siècle, quand les trappeurs couraient par ces régions. Vincennes est de ce nombre. On n'a pas touché aux noms de ces localités, et notre langue s'y parle toujours avec l'emploi favori de certaines expressions qui ont vieilli chez nous et un accent qui rappelle celui des Normands, qui furent les premiers colons du Canada. Dans ces stations lointaines, on retrouve vivantes plus d'une de ces chansons, plus d'une de ces danses populaires qui égayaient avant la révolution les campagnes du nord de la France. Dans le Canada, ces particularités de langage et de coutumes se sont mieux conservées encore, et frappent immédiatement le voyageur à Montréal, à Québec, et dans les fermes environnantes.

Toutes les villes de l'ouest que nous avons citées ont une population qui varie de 100,000 à 250,000 âmes. Il en est d'autres, moins peuplées sans doute, qui ont aussi une grande importance, telles que Indianapolis, « la ville des chemins de fer, » au centre de l'Indiana; mais à quoi bon en continuer l'énumération et s'y arrêter plus longtemps? Toutes ces places ne sont-elles pas comme les vassales des deux véritables reines de l'ouest, Chicago et Saint-Louis, devant lesquelles toute autre ville s'efface?

II. — CHICAGO.

En 1830, il n'existait vers la pointe sud-ouest du lac Michigan qu'un petit fort bâti par le gouvernement fédéral pour tenir en respect les Indiens. On l'appelait le *Fort Dearborn* ou *Chicago*, et ce dernier nom était déjà apparu dans les cartes des explorateurs, surtout des pères jésuites français partis du Canada, et qui les premiers, dans la seconde moitié du XVIIe siècle, étaient passés par ces parages. Il signifie, dit-on, *puant* dans la langue des Indiens de ces contrées, et il avait été donné par eux à ce lieu, soit à cause des champs d'oignons sauvages qui y poussaient spontanément, soit à

cause de la mauvaise odeur qui se dégageait d'un marécage formé par un petit cours d'eau, lequel venait paresseusement sur ce point se déverser dans le lac. Ce cours d'eau se nommait la *Rivière de Chicago*, et le fort était bâti sur la rive droite, non loin de l'embouchure.

Quelques trappeurs canadiens, toujours à la piste du castor et du bison, quelques colons hardis, quelques pionniers en quête d'aventures, vivaient à l'abri du fort. C'était là aussi que la fameuse maison Astor de New-York entreposait les fourrures que les courageux traitans qu'elle employait allaient chercher jusque sur les rivages de l'Océan-Pacifique, dans l'Oregon, à travers tout le continent américain. Plus d'une alerte vint effrayer la petite colonie, et plus d'une fois les Peaux-Rouges surprirent les blancs à l'improviste et les massacrèrent. On les punit comme ils le méritaient, et le civilisé finit par triompher du sauvage. Alors accoururent d'autres colons, et un embryon de ville commença de se fonder : on l'appela Chicago du nom de la petite rivière qui la baignait. En 1837, la ville était incorporée, c'est-à-dire que son organisation municipale était reconnue; elle comptait déjà plus de 4,000 habitans. Elle envoya bientôt des navires sur les lacs, au nord jusque dans les anses les plus éloignées du Lac-Supérieur, à l'est sur tous les ports du lac Erié jusqu'à Buffalo. Elle profita du canal de l'Erié pour faire avec Albany et New-York un certain commerce. Elle reçut, elle accumula dans ses greniers automatiques ou élévateurs tout le grain que produisaient les fermes de cette partie de l'ouest, et expédia ces grains par eau jusqu'à New-York, Montréal et Québec. Un jour même, elle eut l'audace d'envoyer un de ses navires jusqu'à la mer par les lacs, les canaux, le fleuve Saint-Laurent, et là de l'expédier sans transbordement jusqu'à Liverpool à travers tout l'Atlantique; ce fait s'est depuis renouvelé plusieurs fois.

Les forêts qu'on défrichait dans les états et les territoires environnans produisaient beaucoup de bois. Ce bois était débité dans les scieries mécaniques en bardeaux, douelles, planches, madriers, poutres équarries. Chicago entreposa ces matériaux ouvrés en amas énormes dans des docks spéciaux, et en fournit tous ceux qui s'adressèrent à elle. Elle fit mieux, elle se mit à confectionner avec cela des maisons, et les expédia au loin toutes faites, du style voulu et par pièces numérotées. Elle devint bien vite ainsi le premier marché de bois de toute l'Amérique du Nord, comme elle était déjà le premier marché de grains, et allait devenir la place la plus importante pour le commerce des viandes salées. Pour cela, qu'avait-elle à faire? Recevoir, abriter dans un immense parc voisin de la cité tout le bétail provenant des fermes de l'ouest, et dépecer, saler, fumer et mettre en barriques dans ses nombreuses boucheries,

dans ses vastes abattoirs à vapeur, la viande fournie par ce bétail, pour l'expédier ensuite à travers le monde entier. C'est là ce qu'elle entreprit, et l'on cite aujourd'hui tel de ces abattoirs où l'on peut tuer 12,000 porcs par jour, et où l'on vient de trouver le moyen, en usant convenablement de la glace, de travailler même en été.

Non contente d'avoir imaginé ou du moins importé chez elle cette intéressante industrie, Chicago a voulu en avoir d'autres; des tanneries, des minoteries, des forges, des usines pour le raffinage des minerais d'argent, des manufactures de pianos, de machines agricoles, d'autres fabriques non moins importantes y ont été établies. C'est aussi un grand entrepôt de houille, de métaux, de thé, de café, de produits comestibles de tout genre : tout le *far-west* jusqu'au Pacifique vient s'alimenter là.

La population de cette merveilleuse ville double en quelques années. Chicago, qui n'avait que 4,000 habitans en 1837, en avait 225,000 trente ans après, quand j'y passai pour la première fois en 1867. L'année suivante, j'y relevai 250,000 habitans. En 1870, le recensement décennal de l'Union en constatait 300,000 (1). En 1872, malgré les suites de l'effroyable incendie de l'année précédente, dont la date est à jamais ineffaçable, si les traces en ont déjà presque entièrement disparu, le chiffre de la population, qui était alors de 364,000, avait augmenté de 30,000 sur celui de 1871. Enfin en 1873, la chambre de commerce de Chicago estimait à 430,000 le nombre des habitans de cette ville, qui est maintenant arrivée à 500,000, et dépassera peut-être 1 million dans dix ans (2).

Ce que peut être la population d'une cité semblable, il n'est pas besoin de le dire; nous connaissons les hommes de l'ouest. Ici une société polie, raffinée, lettrée, comme il n'est pas rare d'en rencontrer à chaque pas dans les villes des états atlantiques ou du sud de l'Union, est presque entièrement absente; mais vous chercheriez vainement ailleurs autant d'hommes de hardiesse et de sang-froid. Tous se font remarquer par une espèce de dédain des formes reçues et souvent des conventions sociales que la morale a consacrées, et le code de l'honneur n'est pas toujours strictement observé par eux. La plus grande égalité règne dans tout ce monde, et une sorte de familiarité native. On y remarque aussi le plus grand mélange, et tel qui a été naguère ministre, général ou ambassadeur, n'étant

(1) Le chiffre exact donné par le cens est de 298,977 habitans. Voyez le *Ninth Census of the United-States,* Washington 1872.

(2) On demandait récemment à un Chicagois combien sa ville renfermait d'habitans. « Je ne saurais vous le dire au juste, répondit-il, je suis absent de Chicago depuis une semaine. » Dans ces dernières années, l'accroissement de population de Chicago a été d'environ 35,000 habitans par an; cela fait en moyenne près de 100 par jour.

plus en place, vient chercher fortune dans cette ville si libéralement ouverte à tous. Les fonctions publiques ne durent guère aux États-Unis, parce que le parti aux affaires n'y reste jamais longtemps; il faut bien vivre quand on n'est plus pensionnaire du gouvernement, et ici personne n'est embarrassé de gagner sa vie. On se fait courtier, commerçant, marchand, banquier, manufacturier, fermier, inventeur d'affaires; on joue sur le cours des terrains, qui augmentent étonnamment de prix d'une année à l'autre; on joue sur les fonds publics, sur les actions des sociétés industrielles ou de crédit, on monte une opération quelconque, une exploitation de mine, une ligne de chemins de fer ou de bateaux à vapeur; bref, on s'ingénie de toute façon pour gagner de l'argent, *make money*. Le dieu dollar est celui que tout le monde sert, et l'on vit, et l'on vit bien et largement. A voir comment tous ces gens dépensent les *greenbacks* et les jettent au vent, on dirait qu'ils n'ont qu'à frapper du pied pour les faire sortir de terre. Un jour, l'affaire montée s'écroule, la caisse est vide; on suspend ses paiemens, ou l'on fait faillite. Le créancier est clément, ne vous poursuit guère; pareille aventure peut lui arriver à lui, il faut avoir pitié du prochain. C'est ainsi qu'il n'est pas rare qu'on prête de l'argent à celui qui a une première fois succombé, fût-ce dans une banqueroute quelque peu frauduleuse. S'il se relève, il paiera ses deux dettes à la fois, la seconde d'abord. Dans tous les cas, cet homme marche la tête haute : ce n'est pas une mauvaise note de tromper ici le public. Tous les hommes d'affaires de Chicago, hâtons-nous de le reconnaître, ne sont pas ainsi sujets à caution. La plupart, par leur loyauté, leur ponctualité, la fidélité à leur parole, honorent le commerce américain, ne laissent jamais protester leur signature. Ils en sont récompensés, font des fortunes de rois, tandis que les premiers, toujours aux abois et recourant sans cesse aux expédiens, ne deviennent guère riches. Au-dessous des hommes à la moralité chancelante s'agite la tourbe des coquins sans pudeur, des aventuriers accourus de tous les coins de l'univers. Chicago est non-seulement le rendez-vous de tous les malheureux, de tous les déshérités du sort, de tous les gens en quête d'une situation, mais encore de tous les chevaliers d'industrie. Aux uns, il semble qu'il suffise de toucher à cette ville fortunée pour se relever immédiatement d'une situation douteuse, pénible, aux autres, que c'est la place la plus propice pour y exercer leurs fourberies. Aussi est-ce un spectacle curieux que de parcourir cette ville et d'y examiner la population bariolée qui va et vient d'une façon fiévreuse par les places et par les rues. Le soir, c'est plus saisissant encore. Alors des espèces de brasseries, de « salons » chantans, ouvrent publiquement leurs portes. On y est servi par d'accortes filles demi-nues, qui viennent familière-

ment s'asseoir à côté et même sur les genoux des consommateurs et boire avec eux. La musique y est à l'avenant et la clientèle masculine des plus compromettantes. Ces buvettes du soir étalent partout leurs enseignes dans les rues les plus fréquentées, sur des réverbères de couleur transparens et sous le titre alléchant de « salons des jolies jeunes filles, *pretty girls saloons.* » Par momens, la police y pratique des razzias, et ce n'est pas sans une lutte un peu vive, sans donner du casse-tête de ci, de là, sans tirer au besoin quelques coups de revolver, qu'elle emmène tout ce monde au poste. Le scandale atteint parfois de telles proportions que le maire fait fermer tous ces établissemens; ils rouvrent deux jours après, comme si rien n'était survenu.

Jetons un voile sur ces impudeurs propres à toutes les grandes villes américaines, surtout celles qui ont été si subitement et si diversement peuplées, comme celle-ci, et revenons aux honnêtes gens. La population saine de Chicago, avons-nous dit, se fait remarquer par une énergie, une audace indomptable. Elle ne doute de rien et va toujours en avant sans s'arrêter à aucun obstacle. Quand il a fallu assurer définitivement le service des eaux potables dans cette ville, dont la population augmente si étonnamment chaque année, l'ingénieur municipal, M. Chesbrough, a conçu un projet qui a plu à ces gens hardis. Il est allé chercher l'eau sous le lac, pour l'avoir toujours fraîche et pure, par un tunnel de 3 kilomètres 1/2, et il l'a refoulée, avec le secours de puissantes machines, au sommet d'une haute tour, d'où elle se déverse dans toute la ville, à tous les étages des maisons. Deux immenses pompes, qui seraient capables d'assécher le lac, travaillent jour et nuit. Une autre fois, on s'aperçut que les maisons de la ville s'enfonçaient dans le lit de boue où on les avait bâties à la hâte. L'eau, dans les crues du lac et de la rivière, inondait les rues, descendait dans les magasins, dans les sous-sols. Vite un architecte ingénieux se présenta; il exhaussa chaque maison sur ses fondemens au moyen d'une ligne de vis calantes qui la soutenaient tout autour. Sur ces crics puissans, l'édifice s'élevait peu à peu, et finalement on comblait par de nouvelles fondations l'espace demeuré vide. Des îles tout entières de maisons ont été ainsi exhaussées de 2 ou 3 mètres au-dessus de leur niveau primitif, et ceux qui ont visité l'exposition universelle de 1867 à Paris ont pu voir, dans la section américaine, les dessins qui représentaient tous les détails de cette incroyable opération. N'allez pas au moins imaginer que les habitans quittaient pour si peu leurs demeures. Ils allaient et venaient, vaquant à leurs travaux habituels, pendant qu'on soulevait leur maison. De Chicago, cette coutume hardie est passée en d'autres villes d'Amérique, et il nous souvient d'avoir vu à San-Francisco

en 1859 élever de la sorte un grand hôtel entièrement construit en briques sans qu'aucune fissure ait eu lieu. Les voyageurs étaient restés, prenaient leurs repas, passaient la nuit sous ce toit pour ainsi dire suspendu dans le vide et qui montait lentement. Voici maintenant bien autre chose : on ne s'est pas contenté d'exhausser ainsi les maisons, il en est qu'on change absolument de place. Celles-ci sont en bois; on les charge sur une lourde charrette, tirée par plusieurs paires de vigoureux chevaux, et on les transporte vers le nouvel emplacement qu'on a choisi. Pendant ce temps, la cheminée fume et la ménagère vaque à tous les soins de l'intérieur. A San-Francisco, à Chicago, j'ai été quelquefois témoin de cette transplantation, de cette promenade des maisons en plein jour par les rues de la cité.

Rien ne saurait donner une meilleure idée de l'audacieuse témérité des habitans de Chicago, que ce qui est arrivé dans cette ville à la suite de l'incendie des 8 et 9 octobre 1871. Le feu dura vingt-deux heures et ne s'éteignit que devant les eaux du ciel, qui tombèrent avec une violence inouie; une surface de plus de 800 hectares, le quart de l'étendue de la ville, la surface du bois de Boulogne, fut entièrement brûlée; 17,000 maisons furent détruites, sans compter tous les édifices privés ou publics; 100,000 citoyens se trouvèrent tout à coup sans asile, et plusieurs centaines de victimes disparurent au milieu des flammes. La perte totale en argent fut évaluée à près d'un milliard de francs. Le lendemain du sinistre, il ne restait plus sur le sol calciné que des décombres, et çà et là quelques pans de murs debout. « C'était comme la prairie aux premiers jours de Chicago, » me disait sur les lieux, il y a quelques mois, un témoin de ce lamentable désastre. Eh bien! peu de jours après, au milieu des cendres encore fumantes, les architectes tendaient leurs cordeaux et crayonnaient leurs devis. Personne ne perdit courage, toute l'Union d'ailleurs vint au secours de la pauvre incendiée, et Chicago sortit de ses ruines plus resplendissante que jamais. Je l'ai revue au mois de juillet dernier. Nulle part on ne rencontre en Amérique de plus beaux édifices, des rues plus larges, mieux pavées, de plus somptueuses demeures, des hôtels plus gigantesques et à façade plus monumentale. A l'hôtel Tremont, rebâti plus riche qu'avant, un des piliers du majestueux portique qui forme la principale entrée de la maison porte gravées sur la pierre les dates de la destruction de l'hôtel par les incendies successifs qui ont désolé Chicago, et l'autre pilier les dates de la reconstruction; c'est là tout. Cette inscription, dans sa laconique simplicité, a quelque chose de romain. J'en félicitai le propriétaire de Tremont, un vénérable vieillard qui surveillait encore lui-même les nombreux services de sa maison. « Ah! monsieur,

me dit-il, il y a quarante ans que je suis venu ici pour la première fois, je n'ai jamais quitté la ville. Nous en avons vu de belles, allez, pendant tout ce temps, et le feu ne nous a guère épargnés; mais mon hôtel s'est toujours relevé à la même place avec le même nom, et s'est chaque fois agrandi. »

Il m'a été donné de voir à l'œuvre les citoyens de Chicago au milieu d'une de ces calamités qui ne les visitent que trop souvent. Le 13 juillet 1874, dans la nuit, un nouvel incendie éclatait dans la ville. J'arrivai le 14 au matin, de très bonne heure, par le train de Cincinnati, d'où j'étais parti la veille au soir, presqu'à la même heure où le feu prenait à Chicago. Une lampe à pétrole s'était, disait-on, renversée dans une de ces bicoques comme il n'en reste que trop dans cette ville, où se coudoient partout le luxe le plus effréné et la misère la plus abjecte. Par suite de la chaleur et de la sécheresse de l'été, le bois dont sont bâties ces cahutes s'enflamme comme une allumette. On avait fait effort de tous côtés pour arrêter le feu, qui s'était dès le premier moment démesurément étendu, et il avait défié longtemps toutes les pompes. Les manœuvres avaient été mal dirigées, un commandement intelligent avait, paraît-il, fait défaut, et en quelques heures une bonne partie de la ville, deux ou trois grands hôtels, plusieurs églises, nombre de riches maisons dans les belles *avenues* Wabash et Michigan, avaient été la proie des flammes; la Poste avait failli disparaître. La limite sud de l'incendie de 1871 avait été, sur le quartier qui regarde le lac, envahie par celui de 1874; mais la surface totale brûlée était beaucoup moindre, seulement 25 hectares. Comme nous arrivions et que la locomotive passait devant les maisons encore en feu, les enfans des rues, ces petits vendeurs de journaux qu'on retrouve partout aux États-Unis, montèrent dans le train et vinrent nous vendre les *newspapers* parus à l'instant, qui donnaient tous les détails de l'incendie à peine éteint, l'évaluation de toutes les pertes et des conseils pour l'avenir. Nous ne savons si ces conseils seront suivis, s'il sera par exemple défendu maintenant de bâtir en bois, au moins dans le centre de la ville, et si l'on en aura éloigné les chantiers de bois que possède en si grand nombre Chicago; du moins les plus puissantes compagnies d'assurances contre l'incendie se sont entendues pour refuser désormais de prendre aucun risque dans une ville si souvent et si terriblement atteinte.

Le matin de l'incendie du 13 juillet, le long du *lake-parc*, sorte de *square* nu qui s'étend devant le lac, on voyait des files de charrettes stationnées, et gisant par terre un amas confus de meubles, de linge, d'ustensiles divers, épaves arrachées au désastre. Des familles attristées étaient campées en plein vent ou sous la tente, en attendant d'avoir trouvé un gîte. Dans la journée, je visitai le

quartier en ruines, brûlant encore. Quelques habitans éplorés venaient eux-mêmes y faire une dernière inspection et voir si, au milieu des débris, ils ne rencontreraient pas quelqu'un de ces objets précieux dont ils regrettaient la perte. Deux jours après, pendant que les cendres fumaient toujours et que des langues de flamme sortaient par instans de monceaux de moellons tout noircis, on songeait déjà sur quelques points à rebâtir les édifices détruits, et le maçon allait plantant des piquets, chancelant sur les pierres entassées, au risque de se faire écraser par un pan de mur fissuré qui, perdant inopinément l'équilibre, s'écroulait tout à coup.

C'est à la suite des malheurs publics du genre de ceux qu'on vient de raconter que se révèle un des côtés les plus louables du caractère américain. Les mots de solidarité, de mutualité, ne sont pas prononcés souvent aux États-Unis; mais on les y met volontiers en usage. On y pratique l'amour du prochain sans ostentation, sans distinction d'individu. A la suite de l'incendie de 1874, j'ai été témoin de quelques exemples touchans. Un de nos compatriotes, pourquoi ne le nommerai-je pas? c'était M. Carrey, vice-consul de France à Chicago, brûlé pour la deuxième fois, venait de perdre tout ce qu'il avait et d'être jeté à la rue par le feu avec sa femme et sa fille. Immédiatement on lui offrit asile et argent, et cela d'une façon aussi gracieuse que discrète : « venez, vous aurez un appartement à vous, vous serez libres, nous avons un étage inoccupé. » Cet autre mettait sa bourse à sa disposition, ou plus délicatement encore envoyait un chèque acquitté. Les offres venaient même du dehors; c'était à qui s'empresserait d'écrire, d'accourir. Il en était de même vis-à-vis de tous ceux qui venaient d'être frappés d'une façon aussi cruelle et inattendue. Toutes ces offres se faisaient sans bruit, comme à la dérobée. Au milieu de ce monde agité, menacé de toute manière, chacun comprend qu'il faut s'entr'aider.

Chicago, situé sur la pointe sud-ouest du lac Michigan, à l'embouchure de la rivière qui a donné son nom à la ville et qui s'y divise en deux bras également navigables, est une des places de commerce les plus animées du globe. Son port n'est pas sur le lac, à découvert; il est sur les deux bras de la rivière, entièrement protégé. Il n'en est aucun en Amérique, sauf celui de New-York, qui soit visité par autant de navires et qui en contienne autant à la fois. Quoi d'étonnant? Le lac Michigan et tous les autres grands lacs avec lesquels il est en communication directe composent ensemble une immense mer intérieure, sillonnée par une flotte de bateaux à voiles et à vapeur. A ces milliers de navires, qui presque tous viennent toucher à Chicago, il faut joindre le réseau de chemins de fer qui y conduit de toutes les villes de l'Union. Nulle part, même à New-York, on ne constate plus de mouvement et un pareil tran-

sit. Dans le quartier des affaires et des ports, ce ne sont qu'allées et venues de charrettes chargées de lourds colis. Un bruit de sifflet à la fois strident et sourd, comme le beuglement prolongé d'un bœuf sauvage, frappe à chaque instant les oreilles. C'est un remorqueur à vapeur qui s'avance et demande qu'on manœuvre bien vite un des ponts-levis pour que le voilier qu'il traîne puisse passer. Plusieurs navires viennent quelquefois à la file l'un de l'autre. Cette manœuvre des ponts est par momens incessante, de sorte qu'en certains points on a dû ménager des tunnels sous la rivière pour empêcher que la circulation des piétons et des voitures ne soit trop longtemps arrêtée; c'est en petit comme à Londres sous le tunnel de la Tamise.

Par la rivière qui la baigne et le canal qui réunit celle-ci à la rivière de l'Illinois, Chicago est en communication directe avec le Mississipi et de là le golfe du Mexique. Ce canal n'a coûté aucune peine à établir. La ligne de partage entre les eaux du lac et celles du golfe est tellement indécise que dans les grandes pluies les eaux hésitantes desservent indifféremment l'un ou l'autre bassin. En somme, aucune ville continentale, même en Chine, ne possède un système naturel de communications aussi étendu, aussi bien dessiné et, répétons-le, aussi perfectionné par les hommes. Ceci nous donne immédiatement la clé de l'importance commerciale de Chicago. En 1873, on estimait à 2 milliards 1/2 de francs le montant du commerce d'importation et d'exportation de cette ville privilégiée. Ce chiffre est le tiers de celui de toute la France pour cette même année, et le double de celui des deux plus grandes places de l'Inde, Bombay et Calcutta. En 1873, on a reçu à Chicago 100 millions de boisseaux ou 2,640,000 tonnes de grains et de farines, le huitième de tout ce que l'Union, le quart de tout ce que les états de l'ouest ont produit (1); c'est aussi le double de la quantité qui se manipule dans les meilleures années à Odessa ou à Marseille, les deux premières places de l'Europe pour le commerce des grains. Qu'ajouter à ces élémens de succès? Que 4,260,000 porcs, 845,000 bœufs et 340,000 moutons ont été enregistrés en 1874 dans le parc à bestiaux de Chicago. Depuis que cette curieuse ville existe, les divers chiffres qui témoignent de son importance n'ont cessé d'augmenter d'année en année; jamais la loi de progression n'a fait défaut sur aucun point, même après le grand incendie de 1871. Où cela s'arrêtera-t-il, et Chicago dépassera-t-elle un jour New-York, comme elle le prétend? On est porté à rechercher la solution de ce problème, qui se présente pour la première fois aux méditations

(1) Voyez, sur la production agricole des États-Unis, le remarquable et patient travail de M. Samuel B. Ruggles, *Tabular Statements from 1840 to 1870 of the agricultural products of the states and territories*, New-York 1874.

de l'économiste, surtout quand nous allons faire voir que dans une autre ville de l'ouest, à Saint-Louis, la vraie rivale de Chicago, on signale un phénomène analogue. C'est une nouvelle métropole qui a non-seulement la prétention de l'emporter sur la précédente et de concentrer un jour dans ses eaux le principal trafic de ces contrées, mais encore de dépasser, elle aussi, New-York.

III. — SAINT-LOUIS.

La France a la première colonisé, sinon découvert la vallée du Mississipi. En 1718, elle jetait les fondemens de la Nouvelle-Orléans vers les embouchures du grand fleuve. Les gigantesques entreprises financières de Law, entées sur les actions de la compagnie du Mississipi, et qui devaient avoir une issue si subite et si malheureuse, eurent au moins l'avantage d'attirer l'attention sur les richesses de l'immense vallée américaine. En 1762, le gouverneur-général de la Louisiane accordait au nom du roi aux sieurs Laclède, Chouteau et consorts, organisés en société pour l'exploitation des fourrures tirées des champs de chasse des Peaux-Rouges, le droit d'établir des postes de troque le long du Mississipi et de ses affluens. Deux ans après, le principal de ces postes était fondé à 5 lieues en aval du point où le Missouri unit ses eaux à celles du Mississipi, et sur la rive droite de ce dernier. Les Français l'appelèrent Saint-Louis. La petite bourgade, presque entièrement peuplée de trappeurs qui couraient pendant l'été les prairies, n'eut pas des débuts bien brillans. Elle ne renfermait que 1,200 habitans en 1803. Cette même année, la Louisiane tout entière fut cédée aux États-Unis par le premier consul, qui avait besoin d'argent, et qui saisit avec empressement cette occasion d'augmenter la puissance d'une nation ennemie de l'Angleterre. Une somme de 60 millions de francs suffit à payer cette vaste province, dont les limites n'étaient pas même tracées, et qui, dépassant la vallée du Mississipi, s'étendait jusqu'à l'Oregon, sur les rivages du Pacifique. Sous les libres institutions américaines, qui laissent tant d'initiative aux colons, Saint-Louis fit des progrès rapides, augmenta bien vite en population. Quand sa charte municipale fut enregistrée en 1822, la ville, tout à fait transformée, comptait déjà 5,000 habitans. Quelques planteurs, quelques marchands, étaient venus s'ajouter aux familles des traitans et des coureurs des bois qui auparavant l'occupaient presque seules. Désormais l'essor de Saint-Louis ne s'arrête plus. En 1850, elle avait 75,000 habitans, en 1860 160,000, et en 1870 310,000, doublant ainsi en population tous les dix ans. En 1873, la chambre de commerce de Saint-Louis inscrivait dans son compte-rendu an-

nuel le chiffre de 428,000 habitans, et aujourd'hui on calcule que Saint-Louis renferme, comme Chicago, environ 500,000 âmes.

Il est peu de villes en Amérique aussi bien situées que celle-ci : elle est au milieu de la vallée mississipienne, elle se trouve à égale distance de l'extrémité des grands lacs et du golfe mexicain, des rivages atlantiques et du flanc des Montagnes-Rocheuses, au centre d'un cercle de 900 milles de rayon, elle a enfin autour d'elle pour s'étendre un champ préparé comme à dessein. Alors que New-York étouffe dans son île rocheuse de Manhattan, que Philadelphie est confinée dans une plaine basse entre la Delaware et le Schuylkill, Washington sur un plateau sableux et stérile, Chicago dans une prairie marécageuse, Cincinnati au pied de coteaux pierreux, Saint-Louis peut se développer à volonté dans une campagne ravissante qui va s'exhaussant peu à peu en quittant la berge du Mississipi, et que des collines ondulées, couvertes de forêts, limitent seules à l'horizon lointain. Aucune ville aux États-Unis ne présente un coup d'œil aussi magique que celle-ci, quand on parcourt le milieu environnant, baigné par le grand fleuve qui y promène majestueusement ses ondes. La ville est assise sur un lit de calcaire et d'argile qui lui donnent tous les matériaux dont elle a besoin pour ses nombreuses bâtisses et lui permettent d'ouvrir partout des puits d'eau vive. L'eau descendue des collines est emprisonnée dans un vaste bassin; celle du Mississipi est elle-même recueillie dans des réservoirs où elle se filtre, et de là répandue abondamment par d'énormes pompes à vapeur sur toute la cité.

Le caractère des habitans de cette ville heureuse a conservé comme une marque de leur première origine. Les Français y sont assez nombreux, et parmi les descendans des anciens colons on retrouve un je ne sais quoi de distingué, de poli, comme un reste de vieille urbanité qui s'est cantonné dans ce centre populeux de l'Amérique. On ne relève rien de pareil dans nulle autre ville, sauf dans certains états du sud, à la Nouvelle-Orléans par exemple, dont les femmes créoles ont un renom d'esprit, d'élégance et de beauté qu'elles méritent de tous points, tandis que dans les villes de la Nouvelle-Angleterre une réserve puritaine, une sorte de pédanterie et de raideur britannique amoindrissent, surtout chez les femmes, les meilleurs dons naturels. A Saint-Louis, les Chouteau, les Laclède et d'autres, considérablement enrichis à la suite des incroyables développemens qu'a pris la petite colonie que leurs pères fondèrent il y a un siècle, ont longtemps donné et donnent encore le ton à la cité, l'exemple des bonnes manières. C'est quelque chose d'analogue à ce qui a eu lieu à New-York jusqu'à ces derniers temps dans les familles des *knickerbockers*, ces descendans des premiers

colons hollandais qui fondèrent Nieuw-Amsterdam en 1614. Depuis, New-York est devenue une ville d'un million d'âmes, et le flot des immigrans lui a fait perdre ou du moins a beaucoup atténué son premier caractère. Saint-Louis n'a pas encore perdu le sien, et la bonne société y est fière du cachet de distinction qu'elle a su conserver. Ses salons ne s'ouvrent pas du reste aisément au voyageur; on n'est plus ici à Chicago, où les facilités de relations se ressentent de la familiarité des coutumes, et où l'on entre en conversation avec vous dans la rue, dans un lieu public, sans vous connaître. De quelques centres à la fois élégans et policés s'est dégagé comme un rayonnement qui a gagné toute la population de Saint-Louis; la différence est frappante quand on arrive en une nuit de la métropole de l'Illinois dans celle du Mississipi. Ici commence le sud; on en a gardé les habitudes aristocratiques, on y avait hier des esclaves, et l'opinion politique qui domine est celle des « démocrates, » alors qu'à Chicago on est plutôt resté fidèle au parti « républicain. »

Pour être de manières cultivées, on n'en est pas moins Américain. A Saint-Louis pas plus qu'ailleurs, il n'y a d'oisifs; tout le monde travaille et doit gagner de l'argent. On n'a que l'embarras du choix, suivant la nature d'affaires qu'on veut entreprendre. L'exploitation des mines de houille, de fer, de plomb, les opérations métallurgiques, la vente des bois, des grains, la préparation des farines (la marque de Saint-Louis est la première des États-Unis), la fabrication des vins, entreprise sur les vignobles du pays, l'importation des cotons et des tabacs du sud ou bien du bétail, le trafic des viandes salées et des provisions de tout genre, manufacturées, emmagasinées à Saint-Louis et expédiées ensuite dans tout le *far-west* comme à Chicago, et de plus dans tous les états du sud, tels sont les principaux élémens du commerce de cette importante cité. Il faut y joindre les affaires de banque et de commission, qui donnent aussi une grande animation à cette place et en font la digne rivale de Chicago. Saint-Louis est comme cette dernière ville un grand entrepôt de tous les produits de l'ouest, la principale nourricière des chemins de fer qui desservent l'Atlantique ou le golfe mexicain. De plus, si Chicago a ses lacs, elle a son grand fleuve, le Mississipi, qui la relie directement à la Nouvelle-Orléans par un service quotidien d'innombrables bateaux à vapeur.

C'est en 1812 que le premier *steamboat* a jeté l'ancre au pied de la levée du Mississipi à Saint-Louis, cinq ans à peine après que Fulton eut lancé son *Clermont* sur la Rivière du nord à New-York. Depuis, c'est par milliers qu'il faut compter les navires à vapeur qui sont allés et venus entre Saint-Louis et les divers ports du

grand fleuve, ou encore ceux de l'Ohio, Louisville, Cincinnati, Pittsburg. Il y a là une ligne d'eau de plus de 2,000 milles de développement que parcourent quotidiennement les *steamboats :* c'est la distance de Marseille à Alexandrie. La gravure a bien souvent reproduit la forme originale, les gigantesques proportions de ces navires de rivière aux roues à palettes, au balancier extérieur, à la double cheminée, vraies maisons flottantes à trois étages, munies de gracieuses vérandahs, et où tout le luxe est comme à plaisir entassé. Ce ne sont partout, dans les salons, dans les cabines, que tapis et tentures, décors de toute sorte, meubles fouillés avec art, du goût le plus délicat.

En été, des familles par bandes, une foule de touristes joyeux prennent passage sur ces bateaux, pendant qu'on charge tout autour, à la descente les barils de pétrole, de farine, de salaisons, les provisions de toute espèce, — à la montée les balles de coton, les sacs de riz ou les boucauts de sucre et de tabac. Par momens, un incendie vient surprendre au milieu des eaux les voyageurs sans défiance : le coton prend feu, ou bien le pétrole fait explosion, lance partout ses flammes sinistres, et des centaines de voyageurs sont pour jamais engloutis dans le fleuve : le feu ni l'eau ne pardonnent. Quelquefois ce sont des troncs d'arbres, arrachés par le courant aux rives mouvantes du fleuve, qui viennent s'implanter dans son lit, cachés par les hautes eaux; on butte contre ces énormes et dangereux *chicots* qu'on ne voit pas, et ils éventrent le navire : cargaison et voyageurs sont perdus. Enfin ce peut être la chaudière à vapeur qui saute et projette en l'air tout ce qui est à bord. Avant l'établissement des chemins de fer, quand deux bateaux partaient ensemble et luttaient entre eux de vitesse, cette nature d'accident était surtout fréquente.

Deux fois, dans mes voyages en Amérique, en 1868 et tout récemment en 1874, j'ai recueilli sur quelques-uns de ces tristes désastres d'épouvantables détails. Sur l'Ohio, des *steamboats* chargés de monde ont pris feu par l'inflammation du coton ou par celle du pétrole. Surpris tout à coup au milieu de la nuit, la plupart des passagers ont été brûlés ou noyés. Chaque fois, au milieu d'un effroyable pêle-mêle et de cris déchirans, les familles se sont vues pour toujours séparées; chaque fois des centaines de personnes ont péri. Si des actes de dévoûment stoïque ont été signalés, des actes d'égoïsme atroce l'ont été aussi; bien mieux, la bête humaine a repris le dessus, et de la part de ceux qui étaient accourus au secours du navire incendié, des scènes de vol et de pillage ont eu lieu. Il ne se passe pas d'année, de quelque précaution, de quelque vigilance que l'on use, sans que de nombreux sinistres viennent ainsi

épouvanter les populations. On se raconte ces histoires navrantes, que les journaux répandent dans tout le pays avec leurs plus horribles détails, puis on recommence de plus belle à naviguer sur les rivières. On fait ici bon marché de la vie, et dans l'éternelle lutte pour l'existence chacun va gaîment au combat, sans souci de ce que le lendemain lui réserve. Il n'y a de grande colonisation qu'à ce prix.

C'est un des curieux spectacles que présente le Mississipi à Saint-Louis que la file immense de ces navires à vapeur ancrés à la levée du fleuve d'où s'élève doucement le coteau sur lequel est assise la ville. Sur la jetée en pente, pavée de larges dalles, c'est un va-et-vient continu de marchandises qu'on charge et qu'on décharge. Le nègre affranchi, l'esclave d'hier, est resté le portefaix préféré. Il va sûrement sur la planche branlante qui unit le quai au navire, haletant, suant, portant sur son dos robuste les pesans colis ou les remuant à la brouette. Quand la marchandise est trop lourde, quand ce sont par exemple des balles de coton ou d'énormes cubes de pierre de taille, alors on la manœuvre au moyen des grues à vapeur amarrées au rivage, qui la prennent à bord et la chargent sur les charrettes, ou font le travail contraire. Tout ce mouvement donne aux quais de Saint-Louis une animation particulière. Si ce n'est pas le même spectacle que celui d'un vaste port de mer qui expédie des flottes dans le monde entier comme New-York, on n'en sent pas moins qu'on est dans une métropole intérieure, le plus grand port du plus grand fleuve de l'Amérique. Quand le *steamboat* lève l'ancre, le coup d'œil est non moins saisissant. Les voyageurs, groupés dans les galeries extérieures, saluent leurs amis restés au rivage. Les mains, les mouchoirs, les chapeaux, s'agitent, on s'appelle une dernière fois pendant que la double cheminée des chaudières vomit dans l'air son lourd panache de fumée, et que les nègres du bord, massés à la proue ou virant le cabestan, font entendre en chœur leur poétique cantilène, aux notes aiguës ou traînantes, toujours la même depuis les premiers temps de l'esclavage, et rapportée sans doute du rivage africain par quelque trouvère indigène. A la Nouvelle-Orléans, la levée du Mississipi est encore plus animée qu'à Saint-Louis. Là s'embarquent ou se débarquent la moitié des cotons produits par les États-Unis, et les navires arrivent de tous les points du globe. Le départ des *steamboats* a lieu le soir. Ils remontent plusieurs à la fois les majestueuses eaux du fleuve, qui est large en ce point comme un bras de mer; ils en desservent tous les affluens, la Rivière-Rouge, l'Arkansas, qui sont les plus proches, l'Ohio, le Missouri. Le voyage dure plusieurs jours, bien qu'on ne perde jamais la terre de vue.

Si la communication de Saint-Louis avec les états du sud se fait

tout naturellement par le grand fleuve, avec les états de l'est un obstacle s'était jusqu'ici interposé, l'absence de tout pont sur le Mississipi et la difficulté d'en jeter un. La largeur du fleuve est sur ce point de 500 mètres; en outre le lit en est profond, les eaux changent souvent de régime, et le banc de sable qui les porte et qu'elles-mêmes déposent et agitent varie quelquefois de plusieurs mètres d'épaisseur. Des crues subites déplacent ces terres meubles par masses considérables. Il fallait donc, pour établir les piles d'un pont, descendre jusqu'au roc solide, qui est ici situé à 30 mètres au moins au-dessous du niveau moyen des eaux. Il y a quelques années, on a préludé à ce travail, réputé jusque-là impossible. On a atteint le roc au moyen de caissons à compartimens où descendaient les ouvriers et où l'on injectait de l'air comprimé. On a vidé au dehors, au moyen de pompes à vapeur, les sables et l'eau d'infiltration, qui passaient encore malgré la pression de plusieurs atmosphères maintenue dans l'appareil. C'est de cette façon qu'on a commencé à construire sous l'eau, au milieu de toute sorte d'obstacles, les énormes fondations des piles. Elles sont tout en granit et s'élèvent, au nombre de quatre, au-dessus du niveau de la rivière comme d'indestructibles tours bâties pour l'éternité, une sur chaque berge et deux au milieu du fleuve, également espacées des bords. Les arches qui s'appuient sur ces piles sont formées d'énormes tubes d'acier creux à l'intérieur et juxtaposés deux par deux. Les deux arches extérieures ont plus de 150 mètres d'ouverture, celle du milieu dépasse 158; c'est une fois et demie la largeur de la Seine à Paris. La hauteur de l'arche principale au-dessus des eaux moyennes est de 24 mètres mesurés sous la clé de voûte, et celle des deux autres de 22, de telle sorte qu'un bateau à vapeur peut aisément passer sous ces arches avec sa cheminée un peu raccourcie, ou en l'inclinant momentanément par le milieu au moyen d'un levier à bascule. Cette œuvre grandiose a répondu du mieux possible à l'obligation qui lui était imposée de ne gêner aucunement la navigation.

Le pont a deux tabliers, le supérieur pour les piétons et les voitures, l'inférieur pour le passage des trains de chemins de fer. Ceux-ci entrent dans la ville par un tunnel ouvert à la suite du pont et se terminant à une gare centrale. Quatorze lignes ferrées aboutissent au pont monumental de Saint-Louis. Le tablier supérieur est assez large pour servir de promenade publique. On y a ménagé, au-dessus de la pile du milieu, un vaste hémicycle où se réunit par momens le soir la musique militaire. On jouit de ce belvédère d'une vue magnifique. A ses pieds, on a la file sans fin des *steamboats* amarrés à la rive, que l'incendie a un jour violemment détruits au nombre de vingt à la fois. A droite, se profile à hauteur du pont la ville, à

laquelle est annexée depuis 1870 celle de Carondelet, que les Français fondèrent en même temps que Saint-Louis et qu'ils avaient appelée *Vide-Poche*; c'est devenu un centre industriel de premier ordre. A gauche, dans une plaine basse, s'étend East-Saint-Louis, ou Saint-Louis de l'est, avec ses nombreuses gares et son parc à bestiaux. Ici commence l'état d'Illinois, que le Mississipi sépare de celui du Missouri. En prolongeant les regards devant ou derrière soi, jusqu'à l'horizon, on voit une campagne verdoyante, coupée du nord au sud par une large bande argentée, un peu sinueuse, qui simule une eau dormante, mais n'en roule pas moins à la mer une des plus grandes masses liquides qui se meuvent sur le globe.

Le pont sur lequel nous sommes et d'où ce magique panorama se déroule aux regards est le plus hardi en ce genre qui existe, puisqu'il est jeté, au moyen de trois arches seulement, sur un fleuve d'un demi-kilomètre de large, et que c'est le premier pont qui ait été construit entièrement en acier. Le pont d'Omaha sur le Missouri, récemment achevé, et qui fait communiquer les *railroads* de l'ouest avec celui du Pacifique, a une longueur à peu près double, mais il a environ quatre fois plus d'arches (11 arches, qui ont chacune 76 mètres 1/4 d'ouverture), et le tablier n'est élevé que de 15 mètres seulement au-dessus des hautes eaux.

J'ai visité au mois d'août 1874 le pont de Saint-Louis, presque entièrement terminé. L'ingénieur en chef était absent; il venait d'être envoyé en Europe pour y étudier les travaux exécutés aux embouchures des fleuves à deltas, notamment celles du Rhône et du Danube, et ensuite commencer aux embouchures du Mississipi, qu'on va enfin canaliser, des opérations analogues. L'ingénieur en chef adjoint, M. Flad, le coopérateur zélé de M. Eads, était également hors de Saint-Louis, et ce fut un des ingénieurs ordinaires qui voulut bien me montrer les divers dessins de cet intéressant travail, lesquels forment un immense atlas in-folio, et me donner à ce sujet tous les renseignemens nécessaires. Il fit plus : il consentit à me servir de guide, et je pus descendre, grâce à lui, dans l'intérieur du pont. J'en visitai le curieux treillis métallique qui unit les deux tabliers et ceux-ci aux arches. J'examinai les points où les arches s'appuient sur les piles. Les ouvriers achevaient de donner la dernière couche de peinture au métal pour le préserver de l'oxydation extérieure. J'admirai partout la légèreté de l'œuvre unie à une grande solidité. S'il m'était permis de hasarder une critique, je dirais que le seul défaut que j'y relevai fut le dos d'âne du tablier supérieur : il nuit beaucoup à l'élégance de la construction et à l'harmonie du coup d'œil. Poursuivant mon investigation, j'entrai dans le tunnel sous la ville qui fait suite au tablier inférieur. Je

parcourus sur la longueur de ce tablier une partie du pont. La construction est tout à jour, on s'avance sur les traverses et les rails; à peine a-t-on fait quelques pas que le vertige vous prend, si l'on n'est pas habitué à se promener ainsi à 25 mètres au-dessus de l'abîme. Je fus bien vite obligé de rebrousser chemin. Les couvreurs qui courent sur nos toits auraient seuls pu faire concurrence aux ouvriers du pont, que je voyais aller et venir et travailler avec la plus grande aisance à cette hauteur de six à sept étages et le Mississipi au-dessous d'eux.

A l'époque où je visitai le pont de Saint-Louis, les trains n'y passaient pas encore. Quelques jours après, il était entièrement terminé, et les nombreuses lignes de chemins de fer qui convergent sur East-Saint-Louis prenaient librement cette voie. Auparavant on déposait les voyageurs sur la rive gauche, et des omnibus acquittant un péage parcouraient le tablier supérieur du pont et les amenaient en ville. Avant l'établissement du pont, on passait sur des bacs à vapeur, dont quelques-uns fonctionnent encore et tentent une dernière lutte au moyen d'un péage au rabais. Lors de ma première visite dans ces contrées en 1868, c'est sur l'un de ces bacs que je débarquai à Saint-Louis. Le froid était intense, le fleuve gelé; la navigation n'en continuait pas moins, car le Mississipi ne se prend jamais tout à fait, tant son courant est rapide à Saint-Louis, à cause même du rétrécissement des rives. A Omaha, le Missouri a 900 mètres de large, à Saint-Louis, le Mississipi, qui vient de recevoir le Missouri, n'en a, nous le savons, que 500. Vers le milieu de décembre 1868, pendant que j'étais encore dans ces parages, le thermomètre s'arrêta une nuit à 25 degrés au-dessous de zéro. Le surlendemain je quittai la ville, et nous descendîmes sur le Mississipi de Saint-Louis au Caire en bateau à vapeur pour prendre là le chemin de fer qui mène à la Nouvelle-Orléans. Le *steamboat* s'avançait hardiment à travers les glaçons, qui encombraient le fleuve et descendaient avec lui. La coque du navire était comme déchirée par une scie au contact de ces glaçons; c'était un bruit inquiétant et un ébranlement général. Le capitaine n'en fit pas moins continuer la marche, et les passagers ne semblaient aucunement prendre garde au péril qui les menaçait. La témérité est dans les habitudes des Américains, mais souvent ils la paient cher.

Saint-Louis ne montre pas seulement avec orgueil son pont sur le Mississipi; cette ville est fière aussi de l'immense parc à bestiaux qu'elle vient de construire sur l'autre rive du grand fleuve, et qui n'a pas coûté moins de 6 millions de francs. Le bétail y arrive des plus lointains états, du fond de l'Arkansas et du Texas. Les compagnies de chemins de fer ont tout prévu pour le transport facile des

animaux, et les bergers ou les expéditionnaires peuvent accompagner eux-mêmes leurs bêtes, ou les consigner à des courtiers ou commissionnaires à demeure. Tout a été disposé dans cette intention. Le parc, qui peut abriter à la fois 15,000 moutons, 6,000 porcs, 10,000 bœufs et plusieurs centaines de chevaux, couvre une étendue de 160 hectares. Il est muni d'un hôtel, d'un télégraphe, d'une bourse, de bureaux pour les employés et les divers marchands. Les étables sont toutes distinctes et couvertes, et non plus quelques-unes à l'air libre, celles des bœufs par exemple, comme à Chicago. Partout l'eau coule en abondance. Une machine la fait monter d'un puits dans un édifice spécial où sont quatre immenses réservoirs; de là elle s'épanche dans des conduits souterrains qui l'amènent partout où il en est besoin. L'établissement est éclairé au gaz. Dans de vastes greniers sont emmagasinés séparément le foin et le maïs pour la nourriture des animaux. Les principales lignes de chemins de fer qui touchent à East-Saint-Louis convergent sur ce parc par des embranchemens. Des couloirs ingénieusement disposés permettent d'amener sans encombre le bétail des wagons dans les compartimens qui lui sont réservés, et de ceux-ci de nouveau dans les wagons quand il est vendu. D'énormes bascules, celles de Fairbanks, qui ont obtenu la grande médaille à l'exposition de Vienne en 1873, permettent de peser à la fois, sur une seule plate-forme, des troupeaux tout entiers. Elles peuvent faire équilibre à 50,000 kilogrammes et sont sensibles à un quart de kilogramme. Une balance de ce genre est un vrai monument; il faut pour la maintenir une lourde charpente comme celle d'une maison.

Abreuvé, nourri, refait, soigné, le bétail est réexpédié vers les états qui le réclament, ou conduit dans les ateliers de boucherie mécanique et de salaison de la ville, analogues à ceux de Chicago. Un établissement spécial pour l'étouffement dans l'eau chaude, le découpage et la salaison des porcs a été édifié au voisinage du parc, et peut tuer et saler par jour jusqu'à 6,000 bêtes. Le coup d'œil du parc est curieux au moment où se font les arrivées et les expéditions. Les bergers, les conducteurs de bœufs de l'extrême ouest, la figure hâlée, les vêtemens couverts de poussière, les jambes armées de grosses bottes, le long fouet à la main, y présentent des types vigoureux et fiers, faits pour tenter le crayon de l'artiste. Le parc d'East-Saint-Louis n'existe que depuis seize mois, et, s'il n'a pas encore l'importance de celui de Chicago pour le nombre des animaux qu'il reçoit, il est mieux installé et construit, et dans quelques années égalera certainement son aîné. Saint-Louis a reçu en 1874 environ 1 million de porcs, 300,000 bêtes à

cornes et 100,000 moutons, dont une partie est venue dans ce parc.

Repassons le Mississipi et rentrons dans Saint-Louis. La ville étale devant nos yeux ses rues marchandes si animées pendant le jour, et ses quartiers élégans où l'on se retire après les affaires. Les artères principales sont sillonnées aux plus lointaines distances, comme dans toutes les cités américaines, par les *tramways* ou chemins de fer urbains. Toutes les compagnies dont les *cars* rapides courent sur ces *tramways* se sont unies en une sorte de fédération fraternelle, et les billets de l'une, qu'on acquiert avec un rabais, si l'on en prend un certain nombre, donnent droit à entrer dans tout autre *car*; ils ont même une valeur courante, celle d'une petite monnaie de papier qu'on reçoit partout en paiement, comme les timbres-poste dans quelques pays. En parcourant la ville dans ces véhicules, on passe devant des *squares* gracieux qui offrent au promeneur des siéges commodes et des allées pleines d'ombre, de verdure et de fleurs. Çà et là se dresse une statue de bronze qui tranche sur le paysage. C'est Benton, une des gloires de Saint-Louis, que l'état de Missouri envoya longtemps au sénat fédéral, un des promoteurs du chemin de fer du Pacifique, le même qui prononça dans un de ses plus beaux discours les fameuses paroles qu'on a gravées sur le socle de sa statue : « c'est ici qu'est l'est, c'est ici qu'est l'Inde, » pour indiquer à ses concitoyens que la route du Pacifique devait être la grande voie commerciale du monde, la vraie route vers l'extrême Orient. Et Benton qui disait cela avant que les États-Unis fussent arrivés au Pacifique, avant qu'ils se fussent annexé la Californie, Benton ne s'est pas trompé; seulement il est mort avant que les événemens lui aient donné raison, avant que le double ruban de fer ait été jeté par les Américains d'un océan à l'autre. Signalons dans le même lieu la reproduction en bronze de la belle statue de Washington par « le citoyen Houdon; » l'original en marbre est à Richmond, capitale de la Virginie. Le grand statuaire passa l'Océan en 1788 pour venir mouler le grand politique, et, comme pour Voltaire, il le fit mettre tout nu, jeta le plâtre sur ses traits et sur son corps, et, poussant jusqu'au bout l'amour de la réalité, n'épargna pas même son épée, ses éperons et ses bottes. On sait ce que Houdon tira ensuite de sa *maquette*. Son Washington est une œuvre magistrale, égale du Voltaire que nos petits-fils ne cesseront d'admirer comme nous au foyer de la Comédie-Française.

Saint-Louis n'a pas seulement des parcs au milieu de ses rues, il a aussi dans son voisinage un superbe jardin botanique, le seul en ce genre qui existe aux États-Unis, orné de magnifiques serres, et don d'un Anglais qui est resté cinquante ans à Saint-Louis, s'y

est considérablement enrichi dans les affaires, et a fait à sa ville d'adoption ce cadeau digne d'un roi. Cet homme bienfaisant n'y a mis d'autre réserve que de finir doucement sa vie au milieu de cet asile fleuri, libéralement ouvert à tous. Il n'est pas permis d'y fumer pour ne pas empester l'air que respirent les plantes, et le généreux donateur a pensé avec raison que la famille végétale avait droit à tous les égards.

Faut-il en finissant citer le champ de foire de Saint-Louis, établi vers une autre partie de la ville? Chaque année, en septembre, il s'y ouvre une exposition agricole où se pressent environ 100,000 excursionnistes, accourus de tous les états qu'enserre la vallée du Mississipi. La surface occupée est de 35 hectares; c'était hier une forêt, et l'on y montre entre autres curiosités, à côté d'un beau parc à l'anglaise où paissent les daims, un immense cirque dont le pourtour intérieur a 400 mètres de développement, et qui peut contenir 40,000 spectateurs assis sur deux rangées de siéges; 50,000 peuvent en outre circuler à l'aise dans deux promenoirs disposés entre chaque rangée : en tout 90,000 spectateurs. Un aimable compatriote, agent consulaire de France à Saint-Louis, et qui a bien voulu me servir de cicérone, me faisait un jour remarquer que l'architecte avait ménagé sous le cirque, au lieu et place des vomitoires, la construction de cent buvettes; décidément le colisée de Rome est dépassé.

Telle est cette ville intéressante, non point aussi hardie sans doute ni aussi audacieuse dans ses développemens successifs que Chicago, mais allant comme elle vers l'avenir d'un pas non moins accéléré et certain. L'une et l'autre ont conscience de leur destinée future, et luttent à l'envi à qui dépassera sa rivale. Il est parfois réjouissant d'assister aux diverses phases de ce combat d'un genre nouveau. Quand Chicago, s'armant des données de son *directory*, ce guide du commerce que toute cité américaine publie chaque année avec un soin vigilant, quand Chicago prétend avoir aujourd'hui 500,000 habitans, Saint-Louis répond qu'elle n'y a aucun droit, parce qu'en multipliant par quatre le nombre des négocians inscrits sur ses listes elle fait une fausse opération. « Les gens de Chicago, dit-elle, sont presque tous des célibataires, qui vivent à l'hôtel, des commis sans famille qui sont venus chercher fortune dans l'ouest, et qui ont même été recensés deux fois, dans le *boarding* où ils vivent et dans le bureau où ils travaillent. A Saint-Louis, c'est bien différent, chacun a son foyer, son *home*, est marié, a des enfans et représente en moyenne une famille de quatre personnes : le père, la mère, le fils et l'aide, le serviteur. Et puis le *directory* de Chicago a été fait par un renégat, par un échappé de Saint-Louis. »

Que réplique à cela Chicago? Que c'est le recensement de Saint-Louis qui est faux, et que l'auteur du *City directory* y a fait enregistrer jusqu'aux noms inscrits dans les cimetières. La prospérité sans exemple de Chicago n'est-elle pas la meilleure preuve de son chiffre de population? Saint-Louis compte plus d'un siècle, Chicago n'existe que depuis 1830; avec combien plus de rapidité ne s'est-elle pas développée!

« Officiellement j'ai plus d'habitans que vous, repart Saint-Louis, consultez le recensement officiel de 1870, je dépasse de beaucoup le chiffre de 300,000 âmes, et vous, vous ne l'atteignez point. Vous n'ouvrez la porte qu'à des aventuriers et des faillis; votre prospérité n'est qu'apparente, vous passerez comme un météore, vous n'aurez jeté qu'un feu de paille. Je suis allée plus lentement que vous, mais plus sûrement; mes maisons sont de pierre et faites pour durer, les vôtres sont presque toutes de bois. Si mes hôtels sont moins somptueux, j'y enregistre autant de voyageurs. Ma population croît plus vite que la vôtre. Je suis comme Babylone et Ninive, comme Thèbes et Memphis dans l'antiquité, comme Londres, comme Pékin aujourd'hui, une grande ville sur un grand fleuve. J'égalerai ces reines des temps anciens, ces reines des temps modernes. Ce n'est pas New-York sur la mer qui sera un jour la grande métropole de l'Union, c'est moi. Je suis à plusieurs centaines de milles des embouchures du Mississipi. Eh bien! Ninive et Babylone n'étaient-elles pas à une aussi grande distance des embouchures du Tigre et de l'Euphrate? Vous me jugerez quand les bouches du Mississipi demain seront complétement ouvertes. Ce jour-là, mon commerce, s'il n'est pas aujourd'hui aussi important que le vôtre, dépassera alors celui-ci de beaucoup. Vous, sur vos lacs fermés, vous ne serez jamais aussi favorisée que moi. » A quoi Chicago répond qu'elle est sur la plus grande artère commerciale du globe qui mène directement de New-York au chemin de fer du Pacifique, et de là à Yokohama et Shanghaï, et qu'elle sera demain le plus grand entrepôt de l'univers. Sur ce, elle prend une carte, y trace entre Londres, New-York, Yokohama, Pékin, Saint-Pétersbourg, Berlin, une courbe imaginaire qui passe à Chicago, et se proclame « le centre du monde. » Pour un rien, elle s'en dirait l'ombilic, comme cette antique ville religieuse du Thibet qui gît dans l'Himalaya.

Chacune des deux rivales s'escrime ainsi à donner à l'envi les raisons de sa prééminence future, à les inscrire dans les livres, les pamphlets et les journaux, et à convier en dernier ressort le public à se porter juge dans ce tournoi. Les gros mots, les démentis de plus d'une sorte n'y manquent point, on vient de le voir, et cette vivacité témoigne à la fois de la jeunesse et de l'ardeur des deux

combattantes. Jamais on ne vit deux villes aussi jalouses l'une de l'autre. Il est superflu de citer plus au long les élémens de ce curieux débat, qui sous un côté semi-plaisant et un peu *yankee* cache un fonds très sérieux. Après tout, chacune des deux cités a raison, et l'une et l'autre étonneront le monde. Il est évident qu'il se forme depuis quelques années dans l'ouest américain deux grands centres de population, l'un sur les lacs, l'autre sur le Mississipi, et qu'ils auront dans dix ans chacun 1 million d'âmes, dans vingt ans 2 millions, si rien ne vient déranger, et il n'y a pas d'apparence à cela, la loi de leur accroissement, déjà garantie par des observations d'une durée de quarante ans. New-York, peuplée aujourd'hui de 1 million d'âmes, mettra au moins une période de vingt ans pour doubler le chiffre de sa population, mais alors Chicago et Saint-Louis l'auront rejointe. Qu'arrivera-t-il dix ans après, c'est-à-dire en 1905? Chicago et Saint-Louis, ayant continué à progresser au taux actuel, auront-ils alors 4 millions d'âmes, plus que Londres, — et New-York seulement 3 millions, — les deux premières villes en un mot seront-elles chacune, comme elles le prétendent, les deux plus grandes métropoles du globe, ou l'une d'elles seulement méritera-t-elle ce nom? Nul ne peut encore le dire. Ce qu'on peut dès aujourd'hui prévoir, c'est l'accroissement de plus en plus rapide de Saint-Louis et de Chicago, la concentration dans ces deux places de tous les produits agricoles et manufacturiers de l'ouest, et de là le déversement de ces produits sur le monde entier. Les États-Unis nourrissent et habillent l'Europe; ils la nourrissent par les céréales, les viandes salées, et l'habillent par le coton; ils lui donnent la moitié du tabac dont elle a besoin, et, si le gaz n'avait pas été trouvé, ils l'éclaireraient entièrement par leur pétrole. Les céréales, les viandes salées, se concentrent à Chicago et à Saint-Louis; celui-ci reçoit encore une notable partie des cotons et du tabac des états du sud.

Il y a là matière à de profondes réflexions. C'est un monde nouveau qui s'ouvre, et qui s'ouvre avec une ampleur et une énergie dont l'humanité n'a jamais eu d'autre exemple, même au temps de l'antiquité païenne. Il est intéressant de constater ce mouvement à la fois saisissant et étrange auquel l'Europe et l'Asie elle-même concourent par une immigration sans cesse croissante, sauf dans quelques années de crise. A quelle limite, à quelle époque et par quelles causes ce mouvement s'arrêtera-t-il? Voilà ce qu'il n'est pas possible de dire.

L. Simonin.

L'EXAMEN DE CONSCIENCE

APRÈS LA DÉFAITE

L'ENQUÊTE SUR LE 4 SEPTEMBRE.

I. — *Enquête parlementaire sur les actes du gouvernement de la défense nationale.* — II. *Rapport* de M. le comte Daru. — III. *Pour la vérité et pour la justice*, par M. le général Trochu. — IV. *La Politique et le siége de Paris*, par le même. — V. *Souvenirs du 4 septembre*, par M. Jules Simon, etc.

Ce n'est pas dans le bonheur qu'on songe à se recueillir, à s'interroger et à se réformer. Ce serait, il est vrai, le moment où les examens de conscience pourraient être le plus utiles et seraient peut-être le plus sincères, parce qu'ils ne coûteraient rien à la fierté d'une nation; mais alors le succès répond à tout, la prospérité endort la prévoyance, et ceux-là passent pour des trouble-fêtes, pour « d'inutiles Cassandres, » qui hasardent une réserve, une crainte ou un avertissement au milieu des illusions complaisantes des gouvernemens infatués. Plus d'une fois sans doute, au courant des dernières années de l'empire, au comble des prospérités dont on se flattait, et qui étaient malheureusement plus apparentes que réelles, à travers ces guerres qui n'étaient pas toutes l'œuvre de la France, mais qui toutes l'intéressaient ou affectaient sa grandeur, plus d'une fois la vérité, une vérité inquiétante, est apparue par éclairs. Déjà elle apparaissait dans cette campagne d'Italie où l'ar-

mée française allait recevoir les derniers sourires de la fortune qu'elle ait connus, où les esprits réfléchis commençaient à démêler jusque dans la victoire l'insuffisance de l'organisation, l'altération croissante des mœurs et des institutions militaires. Elle est apparue surtout à travers les tragiques déceptions du Mexique, puis bientôt dans cette autre guerre qui ne nous regardait pas, a dit M. de Bismarck, qui, en créant une puissance nouvelle au cœur de l'Europe, révélait à la France l'inégalité de ses forces, le danger qui venait de naître pour elle. Cette vérité importune, accusatrice, elle se dérobait alors sous les ostentations et les illusions du règne, sous les fictions et les complaisances de la flatterie. Les coryphées et les habiles s'indignaient ou s'étonnaient lorsque dès la fin de 1866 un homme portant l'épée osait excuser ou expliquer les défaites du général autrichien Benedek, en ajoutant ce mot prophétique : « Je défends Benedek comme il faudra défendre un jour tous les généraux français, car *un jour nous serons tous des Benedek, victimes de la détestable organisation militaire de notre pays...* » Les orateurs du gouvernement se montraient pleins de dédain lorsqu'un député disait devant le corps législatif : « Si vous n'y prenez garde, on vous conduira avant longtemps à une guerre du Mexique en Europe. » Le vertige emportait ce monde officiel, qui, plutôt que d'avouer le mal, plutôt que de le constater par une étude sévère et de l'attaquer par des réformes sérieuses, préférait s'abuser lui-même, abuser la France, en se flattant d'avoir fixé la fortune.

Il a fallu l'excès des désastres, la guerre déchaînée par la présomption, l'empire de la veille s'effondrant dans la défaite et dans une révolution, la paix extérieure rachetée par un démembrement, la paix sociale livrée à la fureur des luttes civiles, il a fallu tout cela pour ramener une nation désabusée devant la vérité nue et sinistre. Assurément à l'issue de ces effroyables orages, guerres, invasions, révolutions de désespoir national, il y a une chose qui passe avant tout. La première nécessité est de s'arracher aux étreintes mortelles, de retrouver une sorte de vie régulière avec l'indépendance. Le second mouvement, inséparable de l'œuvre de réparation nécessaire et immédiate, c'est de chercher à se reconnaître au milieu de tant de ruines si promptement accumulées. Le malheur réveille la prévoyance endormie dans les fictions de prospérité, et c'est encore la sagesse des vaincus de ne plus se payer d'illusions, de s'éclairer de leurs revers, d'en interroger l'origine, les caractères, la moralité.

De quels élémens se composent ces formidables crises où ont sombré des gouvernemens, entraînant avec eux la fortune de la France? Par quelle série d'erreurs, de faux calculs, de déviations,

ces événemens ont-ils pu s'accomplir? Comment s'est-elle vue frappée d'impuissance, désarmée et poussée sur le penchant de l'abîme, cette nation qui se croyait si sûre d'elle-même, si puissamment organisée? Où sont enfin les coupables et où sont les victimes? C'est le procès qui s'instruit depuis quatre années, procès de toutes les politiques et de toutes les responsabilités, des institutions, des pouvoirs et des hommes.

Le jour où une assemblée, sortie pour ainsi dire du sein déchiré de la France, s'est trouvée réunie à Bordeaux au 12 février 1871, elle n'a point eu seulement à régler les terribles comptes de six mois de désastres et à chercher les moyens de pacifier le pays, de délivrer le territoire, de payer une colossale rançon : ceci, elle l'a fait courageusement, guidée par le prudent et habile patriotisme de M. Thiers. Elle a voulu de plus, saisie d'une douloureuse impatience de vérité, procéder à l'inventaire du lendemain de la défaite, fouiller dans ce passé dont elle recueillait le fatal héritage et qu'elle avait à liquider. Elle s'est chargée elle-même de la redoutable besogne, elle a institué des commissions presque souveraines. Par degrés, ses recherches se sont étendues à tout, aux opérations militaires, à la politique, à la diplomatie, aux finances, aux marchés et au matériel de guerre, un peu à l'empire, qui était le premier coupable, beaucoup au gouvernement de la défense nationale. L'assemblée a commencé son œuvre à Bordeaux, elle l'a continuée à Versailles, elle n'est même pas encore au bout; elle a multiplié les rapports avec tout le cortége des témoignages, des documens, des interrogatoires, et à défaut de l'enquête prévoyante qui aurait dû précéder la catastrophe, qui aurait pu sans doute la détourner, on a l'enquête après la catastrophe, sur les faits accomplis et sur des ruines!

I.

Une enquête parlementaire, c'est la dernière ressource des circonstances extrêmes, c'est l'acte viril des assemblées surprises par les événemens. Plus d'une fois, dans sa longue carrière de nation libre, l'Angleterre a eu recours à ce moyen héroïque. Elle l'a fait au temps du premier empire, pour la désastreuse expédition de Walcheren, elle l'a fait plus récemment, en 1855, en pleine guerre de Crimée, au risque de divulguer les faiblesses de son organisation militaire et d'embarrasser le gouvernement. L'Angleterre ne craint pas en certains momens de pratiquer sur elle-même ces opérations douloureuses et d'exposer ses misères ou ses mécomptes devant le monde; mais l'Angleterre est l'Angleterre, la nation la

plus accoutumée à se servir de la liberté. Les faits sur lesquels elle a ouvert parfois des enquêtes n'étaient que des accidens définis, limités, et le parlement, en cédant à une pression momentanée de l'opinion, en paraissant sortir de son rôle ordinaire pour accomplir une œuvre de circonstance, avait sa règle et son frein dans une société politique organisée, toujours intacte. C'était bien différent, bien autrement compliqué pour la France de 1871. Ce n'était plus un parlement régulier ayant affaire à une crise accidentelle, partielle. La crise atteignait l'existence nationale de la France dans ses racines, dans tous ses ressorts mis à nu. Le sol mutilé, la puissance militaire abattue, l'unité politique elle-même mise en péril, les divisions fomentées entre Paris et les provinces, les services publics livrés à toutes les confusions, la fortune matérielle compromise, rien ne manquait à cette vaste désorganisation, renouvelée de la guerre de cent ans. Partout des ruines, des dangers ou des menaces, et au milieu des ruines s'élevait seule une assemblée souveraine née de la veille, forcée de tenir tête à tous les orages, de suppléer à toutes les institutions, ayant autant de passions que de bonne volonté, autant d'inexpérience que de pouvoir. De là les difficultés d'une enquête engagée dans de telles conditions, exposée à s'étendre démesurément, à s'égarer, à refléter dans son cours le désordre des esprits, les préoccupations, les mobilités, les contradictions de la politique.

Assurément la révision d'un passé si récent encore, si cruellement instructif, était un acte de moralité et de justice. Le pays était intéressé à voir clair dans cette obscurité sanglante de six mois, à mesurer l'étendue et la profondeur de ses désastres, à savoir ce que l'empire, la révolution, les hommes, les gouvernemens, avaient fait de l'honneur et de la fortune de la France. L'enquête, si difficile, si compliquée, si délicate qu'elle fût, répondait à une nécessité, et je ne veux pas dire qu'une partie de cette œuvre nécessaire n'ait point été accomplie. L'assemblée au contraire s'est mise à cette recherche avec une sorte de passion douloureuse; elle n'a ménagé ni le temps, ni la bonne volonté, ni les efforts. Les commissions qu'elle a dès l'origine armées de ses pleins pouvoirs se sont distribué les rôles : aux uns l'enquête morale, aux autres l'enquête matérielle; à M. Saint-Marc Girardin, l'éminent écrivain qui était encore de ce monde, et qui a le premier présidé la commission du 4 septembre, le soin de tracer les grandes lignes de l'œuvre; à M. le comte Daru l'histoire politique, — à des capitaines bien intentionnés, M. Chaper, M. Perrot, l'histoire de la guerre à Paris et en province, — à un député de l'ouest, M. de Laborderie, l'exposé des mésaventures du camp de Conlie et des mobilisés de Bretagne, —

à des députés de l'est et du midi, M. de Sugny, M. de Resseguier, le récit des agitations de Lyon, de Marseille et de Toulouse; à la commission énergiquement dirigée par M. le duc d'Audiffret-Pasquier enfin, la vérification des innombrables marchés de la guerre, l'inventaire du matériel et des arsenaux. L'instruction est certes minutieuse, les rapports sont le résumé de cet immense travail de recherche. Que reste-t-il maintenant de tout cela? Est-ce la vérité simple et nue qu'on a voulu dégager de toutes les obscurités, de toutes les contradictions? Est-ce le procès de la défense nationale qu'on a voulu faire ou qu'on a fait sans le vouloir? Je crains bien que ces témoignages accumulés, ces révélations, ces rapports, loin d'éclairer et de fixer l'opinion, n'aient pour effet de la laisser plus incertaine encore devant un problème toujours agité. Je crains que la commission, au lieu de s'en tenir à un inventaire sérieux et précis des faits, n'ait trop écouté ses impressions ou ses préventions, et qu'au lieu de simplifier la tâche de l'assemblée, appelée à dire le dernier mot de l'enquête, elle ne lui ait préparé d'étranges embarras par l'esprit qui éclate souvent dans son travail, par la manière dont elle a procédé.

Le fait est que le jour où la question s'est élevée, le jour où la proposition d'un débat public a éclaté récemment comme une sorte de défi, l'assemblée s'est arrêtée. On s'est aperçu qu'il s'agissait moins d'une œuvre de patience et de justice à examiner que d'une bataille à livrer, qu'il y avait des accusateurs et des accusés, que les récriminations, les ressentimens, les interprétations arbitraires, avaient autant de place que la vérité dans cette revue rétrospective de nos misères et de nos deuils.

C'était là en effet le danger, et il n'a pas été toujours évité, ou du moins il n'a pu être évité que dans cette partie de l'enquête où l'action parlementaire pouvait arriver à des résultats déterminés. Lorsque M. le duc d'Audiffret-Pasquier, avec une énergie d'honnêteté et de patriotisme qui a retenti dans le pays, portait devant l'assemblée l'exposé de tous ces marchés d'armes, de munitions, d'équipement, d'habillement, héritage de l'empire ou de la défense nationale, c'était un acte utile parce qu'il allait droit à des faits précis, saisissables, si parfaitement saisissables que la justice les a saisis et flétris. Lorsqu'on a été conduit à se demander en quoi l'administration militaire avait manqué, comment avec de l'honnêteté, de l'habileté et une régularité apparente elle avait été si complétement inefficace, on a pris le meilleur moyen : on a convoqué des administrateurs sérieux, intelligens, qui sont arrivés avec leurs chiffres, avec leurs explications, avec leur sincérité, qui ont été écoutés avec le même esprit, sans arrière-pensée, et les témoi-

gnages de tous ces intendans, M. Blondeau, M. Friant, M. de Lavalette, forment un des épisodes les plus saillans, les plus profitables de l'enquête. La vérité se dévoile tout entière, et avec la vérité apparaît une des causes de nos désastres. De cette confusion ou de cette insuffisance d'une administration compliquée naît invinciblement la pensée pratique d'une réforme qui a été proposée pour simplifier et coordonner les services de la guerre. Lorsqu'on a voulu savoir ce qu'était devenu le matériel militaire de la France, ce qui existait au moment de la guerre, ce qui avait disparu, ce qui restait dans les arsenaux, on a pris le meilleur parti : on est allé dans les arsenaux, on a tout vérifié avec un soin minutieux et des garanties de complète exactitude. On a compté les canons, on a fait la part de la réalité et de la fiction; on a vu de près tout ce qui en était, les illusions de l'empire, l'insuffisance de toutes les préparations avant la guerre, l'incohérence des opérations de la défense nationale, et le rapport qu'a pu tracer après cela M. Riant est devenu un modèle de netteté, de précision accusatrice.

Dans ces chiffres patiemment rassemblés, dans ces déficits poursuivis à travers toutes les fictions, dans ces marchés que M. le duc d'Audiffret-Pasquier a dévoilés, dans ces scènes si caractéristiques de l'entrée en campagne racontées par M. l'intendant Blondeau, par M. l'intendant Friant, dans ces traits multiples, coordonnés, il y a toute une histoire. C'est la partie de l'enquête la plus sérieusement pratique, la plus utile, parce qu'elle est la plus vraie. Ici la préoccupation politique n'a point de place, elle n'a que faire avec un dénombrement de canons ou une étude des services administratifs. La difficulté commence quand il s'agit des hommes et de leur rôle, du drame des événemens, de la direction des choses au milieu d'une crise inaugurée par la défaite, continuée par la chute d'un empire, dénouée par le démembrement de la France et toujours compliquée du conflit ardent des passions et des intérêts.

C'est M. Saint-Marc Girardin qui l'a dit dès le premier moment : « Nous ne sommes point une commission judiciaire, et notre enquête n'a point à chercher des culpabilités... Nous ne sommes pas non plus un jury d'accusation politique chargé de décréter une poursuite. Nous sommes une commission parlementaire nommée pour rechercher, par une enquête scrupuleuse, les faits et les actions qui ont produit un des plus graves événemens de notre histoire, la guerre de 1870 et la révolution du 4 septembre... » Oui, c'était le programme officiel d'une enquête qui avait assurément un problème épineux à résoudre, puisqu'elle se proposait de « rechercher les faits et les actions, » d'éclaircir les circonstances mystérieuses d'une guerre et d'une révolution sans tomber dans le piége

des récriminations personnelles ou des accusations de parti, puisqu'elle se promettait de rester un grand acte d'équité parlementaire sans devenir un procès politique. En réalité, la commission ne s'est point contentée du rôle qu'elle s'était tracé. Elle a cru rester fidèle à la mission qu'elle avait reçue, c'est bien certain; elle n'a pas moins porté dans le travail qu'elle entreprenait l'esprit d'une majorité confuse dont elle était elle-même l'expression assez incohérente. Elle a trop visiblement cédé à la tentation d'accuser, de mettre ses opinions et ses préférences dans ses rapports. Elle a provoqué ou écouté quelquefois complaisamment des témoignages passionnés, intéressés, qui ont pu se produire sans contradiction à l'insu même de ceux qui étaient mis en cause, et, en protestant qu'elle n'était point un tribunal, elle a rendu ou elle a laissé rendre en son nom des jugemens dénués de sanction, assez légèrement livrés à la curiosité publique.

La commission a travaillé pendant plus de deux ans, elle a rassemblé des dépêches, des documens sans nombre, elle a entendu tous les témoins possibles depuis le président de la république jusqu'à des agens obscurs, depuis le maréchal de France jusqu'à des inconnus; elle a fait son monument, et le dernier mot de cet immense effort est une œuvre assurément substantielle, abondante en renseignemens, en révélations et en indiscrétions, mais informe et diffuse, d'une critique peu sûre, d'une autorité affaiblie par toutes les contestations qu'elle a déjà provoquées, une œuvre à laquelle le général Trochu dans ses livres, — *Pour la vérité et pour la justice*, — *la Politique et le siége de Paris*, — peut dire, non sans raison: Qui êtes-vous? d'où venez-vous? Ces témoignages que vous invoquez, en avez-vous vérifié l'exactitude et la valeur? Ces faits que vous exposez, que vous incriminez, vous êtes-vous assuré s'ils étaient vrais ou s'ils n'avaient pas une explication douloureusement simple? Vous dites que vous êtes une enquête parlementaire, n'êtes-vous pas plutôt une campagne entreprise par de fort honnêtes gens abusés par des préventions, divisés d'opinions et concentrant un moment leurs efforts contre ce qu'ils appellent l'ennemi commun, le 4 septembre? Vous êtes-vous demandé enfin si, avec toutes ces divulgations, vous n'alliez pas rabaisser jusqu'à nos malheurs, livrer de nouveaux alimens à des curiosités malsaines, combler de joie des ennemis et servir des ressentimens de parti?

Ce qui est certain, c'est que l'enquête parlementaire, telle qu'elle a été faite, telle qu'elle apparaît dans ce vaste ensemble de dépositions et de rapports, est une des expressions les plus curieuses, les plus saisissantes de la confusion des esprits, de toute une si-

tuation morale et politique. Elle reproduit avec une sorte de naïveté un phénomène triste et redoutable, qui n'est peut-être pas étranger aux dernières catastrophes de la France, qui a éclaté dans le feu même de ces catastrophes, et qui tient évidemment à des causes profondes, lointaines. Le fait est que depuis longtemps, si l'on veut bien y prendre garde, il y a comme une diminution du sentiment sérieux de la vérité, une sorte de dédain ou d'oubli de la précision, de l'exactitude, qui se traduisent par un à-peu-près en toute chose, dans l'action comme dans la pensée. C'est l'esprit d'à-peu-près qui règne et gouverne sous toutes les formes et sous des noms divers. Il a remplacé dans l'enseignement les fortes méthodes et les vigoureuses disciplines par lesquelles se formaient les intelligences; il s'est substitué à la critique dans les jugemens littéraires, aux traditions de gouvernement dans la politique, à la rectitude morale dans les luttes de la vie. Il a envahi l'étude de l'histoire sous le nom de fantaisie, sous prétexte d'un droit supérieur d'interprétation qui n'est que le droit de dénaturer ou de transfigurer les faits, et je ne suis pas bien sûr qu'il ne se soit point introduit dans la science elle-même comme il s'est glissé dans la justice, dans l'administration. Est-ce légèreté, paresse brillante, illusion des longs succès et des prospérités faciles? on s'est fait cette habitude d'aller au hasard, suppléant ou croyant suppléer à tout par des semblans et des apparences, — jusqu'au jour où l'on a été réveillé par des désastres devant lesquels le pays s'est senti étonné et désarmé. Je ne sais si on l'a remarqué ou si l'on a cherché le sens de ce phénomène : dans cette guerre, qui est encore si près de nous, rien n'est plus rare qu'un ordre bien donné ou bien exécuté. Depuis le commencement jusqu'à la fin, la précision semble émoussée, le vague est dans la conception comme dans les opérations. Une campagne est engagée; on ne sait pas, jusqu'à la dernière heure, si elle sera offensive ou défensive, et c'est l'ennemi qui en décide. Une retraite est reconnue nécessaire, elle est interrompue lorsqu'elle pourrait s'accomplir, et elle recommence lorsqu'elle n'est peut-être plus possible. Il y a des momens où l'on se croit près de manquer de munitions, et où l'on ignore qu'il y a 3 millions de cartouches dans une gare de Metz. Un corps d'armée doit arriver à neuf heures du matin, — il arrive à deux heures de l'après-midi. Tout se résume dans ce fait que raconte M. l'intendant Blondeau : un général est envoyé pour prendre le commandement d'une division de cavalerie; ce général se met à la recherche de ses troupes, il ne les a jamais trouvées, — par la raison assez simple que la division n'a jamais existé! « Les changemens d'organisation étaient permanens, dit M. Blondeau. La grosse affaire en 1870, c'est que les projets ont varié tous

les jours, je vous dirai même qu'il est arrivé que les projets ont changé plusieurs fois dans une journée. » Voilà l'à-peu-près dans son ingénuité redoutable, meurtrière, et ce qu'il y a de caractéristique, c'est que l'enquête parlementaire, en montrant le mal partout, est elle-même, sous une autre forme et par certains côtés, un spécimen de cet à-peu-près universel transporté de l'action dans les jugemens, dans les récits, dans les témoignages qui deviennent aujourd'hui des élémens de l'histoire.

Que signifient toutes ces dépositions si patiemment, si complaisamment recueillies et formant comme l'*illustration* de l'enquête? Elles disent sans doute bien des choses et même bien des choses inutiles; elles sont partout l'expression la moins précise, la plus fuyante et la plus diffuse de la vérité vraie. Je ne les confonds pas, bien entendu. Lorsque M. Thiers expose une situation politique, lorsque le maréchal Canrobert, le général Chanzy ou le général Bourbaki, le général Trochu ou le général Ducrot, racontent la part qu'ils ont prise aux événemens, lorsque le commandant Amet se fait l'historien de la vaillante défense du fort de Montrouge, les uns et les autres sont des témoins instructifs ou émouvans et toujours intéressans. Ce que je veux dire, c'est que dans leur ensemble la plupart de ces dépositions, et même quelquefois les meilleures, ont l'inconvénient d'être moins des expositions de faits que des opinions, des impressions ou des souvenirs peu sûrs, — de hasarder des jugemens sans garanties ou de répéter ce que tout le monde sait. Elles peuvent intéresser, elles n'éclaircissent rien, et, comme elles se succèdent, comme elles défilent un peu à l'aventure, sans ordre et sans contrôle, elles finissent par n'avoir rien de décisif, par n'être au contraire qu'un élément d'incertitude de plus.

Voici un fait sûr et certain : le 6 juillet 1870, M. le duc de Gramont, au nom du ministère, porte au corps législatif une déclaration retentissante qui peut être considérée comme le vrai signal de la guerre. Cette déclaration est le résultat d'une délibération où des opinions diverses se sont produites, où la paix et la guerre se sont trouvées pour la première fois en présence dans l'intimité du conseil. Il y a eu lutte ou tout au moins discussion animée sur la portée des paroles qui vont être prononcées; la rédaction est modifiée séance tenante. En quoi consistent exactement ces modifications? Quelle métamorphose a subie la déclaration portée définitivement devant le corps législatif? M. le duc de Gramont était là, M. le maréchal Lebœuf y était aussi : l'un et l'autre ont des versions différentes, ils ne sont pas d'accord. Ceux qui sont au courant des choses savent bien ce qui en est, comment se sont déroulées ces péripéties intimes qui contenaient déjà de si effroyables fatalités; mais ils ne le savent pas par l'enquête qui les met en présence d'une contradic-

tion entre deux hommes ayant coopéré au même instant à la même délibération. Autre fait : il y a une circonstance qui a passé toujours pour avérée, qui a été confirmée par le ministre de la guerre de 1870, M. le général de Palikao, c'est que la nouvelle de la catastrophe de Sedan n'est arrivée à Paris que dans l'après-midi du 3 septembre. Voici cependant M. le général Vinoy qui assure que le 1er septembre au soir il a envoyé de Mézières à Paris une dépêche annonçant la perte de la bataille, la blessure du maréchal de Mac-Mahon, la position critique de l'armée et de l'empereur lui-même, — et la dépêche a été reçue, puisqu'il y a une réponse du 1er septembre à cinq heures du soir. Que deviennent alors la déposition du général de Palikao et l'ignorance apparente du gouvernement, qui semble frappé d'un coup de foudre, qui perd la tête comme s'il ne s'était attendu à rien?

Je prends l'exemple le plus illustre, le plus élevé. M. le maréchal de Mac-Mahon est appelé devant la commission d'enquête; il répond avec la loyale et modeste simplicité d'un soldat qui a donné son sang pour la France. Il raconte tout, et notamment cette première bataille de Wissembourg, prélude de tant d'autres revers; il dit que ce jour-là la division française du général Abel Douay comptait devant l'ennemi 8,500 hommes, que les Prussiens disposaient de 60,000 hommes, et il ajoute que, « si les rapports sont exacts, les pertes de l'ennemi se seraient élevées à un nombre plus fort que celui des combattans français. » C'était digne de M. le maréchal de Mac-Mahon de saisir noblement une occasion de rendre hommage à l'intrépidité de ses soldats, et il avait certes le droit de dire : « Je ne pense pas qu'à aucune époque une troupe d'infanterie ait combattu avec plus de vaillance. » Mais enfin, sauf l'héroïsme de ces vaillantes troupes, qui est la seule chose vraie, justement et dignement consacrée par ces virils hommages, le reste n'est plus de l'histoire, c'est la légende. Cette malheureuse division Douay engagée à Wissembourg n'avait point 8,500 hommes, elle en comptait à peine 5,000; les Prussiens n'engageaient pas 60,000 hommes, ils en avaient à peu près 25,000 au combat, contre 5,000! et les pertes essuyées par les Allemands, en restant des plus sérieuses, n'atteignaient pas les proportions fabuleuses qu'on leur a données comme pour se consoler de ce premier revers de nos armes. Ce que M. le maréchal de Mac-Mahon rapporte par une confusion assez explicable après deux années, c'est tout simplement le récit des journaux du temps, qui, à travers toute sorte de migrations, finit par se présenter à l'enquête avec l'effigie officielle du général en chef, et voilà comment l'influence de l'à-peu-près se fait sentir partout!

Qu'est-ce donc des témoignages moins autorisés, moins sérieux?

Évidemment la vérité a de la peine à se dégager de ce tumulte de souvenirs, de cette multitude de dépositions des ministres ou des députés de l'empire, des hommes de la défense nationale, de tout ce qui eut une ombre de rôle dans ces douloureux événemens. C'est que le plus souvent les uns et les autres s'inquiètent moins de porter simplement leur part d'informations exactes à l'œuvre commune que de représenter les faits à leur manière. M. le duc de Gramont fait de la diplomatie en homme convaincu qu'il a merveilleusement conduit l'affaire Hohenzollern. M. Jean Brunet fait de la stratégie rétrospective en homme qui a tout prévu, qui aurait pu tout réparer, s'il avait été consulté, et M. Crémieux reste persuadé que tout a été perdu le jour où M. Gambetta est tombé d'un ballon à Tours pour lui disputer la dictature, — surtout le ministère de la guerre, auquel aspirait aussi M. Glais-Bizoin! Vous étonneriez beaucoup un certain nombre de ces témoins pénétrés de leur importance en leur disant que les choses ne sont pas tout à fait comme ils les voient, qu'ils se trompent, qu'ils ressemblent un peu quelquefois à ce chef militaire improvisé prenant des charrues abandonnées sur un coteau pour des mitrailleuses prussiennes; vous les étonneriez, vous ne les convaincriez pas.

La commission n'a pas vu qu'en procédant comme elle l'a fait, en donnant pour ainsi dire la parole à volonté, elle ouvrait une carrière aux griefs, aux ressentimens, aux passions, aux rancunes, aux préoccupations personnelles, aux fantaisies, au commérage. Par le fait, sans le vouloir, elle a institué une sorte de conférence qui a duré deux ou trois ans, où chacun a pu venir à tour de rôle plaider sa cause ou accuser, recommencer l'histoire ou le roman des derniers jours de l'empire, du 4 septembre, de la défense nationale, du siége de Paris, faire des discours, broder sur les événemens. J'appelais l'enquête un examen de conscience; oui, un examen de conscience où chacun le plus souvent s'empresse de faire la confession des autres. C'est le général Trochu qui l'a dit avec une spirituelle finesse en parlant justement de beaucoup de ces dépositions. « L'histoire de la guerre écrite, au milieu des passions et des controverses qu'elle a excitées, par les principaux intéressés, pourrait généralement se réduire à ce type uniforme : voilà ce que j'ai fait. Si je n'ai pas réussi, c'est que j'étais mal commandé ou mal secondé. J'avais eu telle conception, on l'a rejetée ou elle a été mal exécutée. J'avais donné tel conseil, on n'a pas voulu l'entendre. En haut, en bas, à l'exception de quelques hommes d'élite (ici on nomme ses amis ou ayant-cause), je n'ai rencontré qu'incertitude et faiblesse! — Et je prie les hommes de bonne foi de compter ceux de ces historiens faisant leur propre histoire qui avouent des erreurs, des manquemens, des fautes!.. » C'est aussi vrai que piquant.

Vous voulez une enquête sur la vérité, vous avez une enquête sur les vanités. Pour celles-ci, elles sont inépuisables, toujours actives et empressées à se produire. Que de fois nous l'avons entendue cette fronde des vanités impatientes, satisfaites d'elles-mêmes, mécontentes des autres, ne doutant de rien! Si on les avait écoutées, on aurait réussi ou tout au moins on aurait évité bien des méprises. Elles avaient tout prévu, elles ont tout compris, et elles ont une opinion sur tout, même sur ce qu'elles ne savent pas. Elles montrent ce qu'il aurait fallu faire dans les momens décisifs et ce qu'on n'a pas fait, comment on devait se servir de la garde nationale, à quel moment on aurait pu faire la paix, quelle politique il fallait suivre, ce qu'on aurait dû entreprendre ou ce qu'on aurait pu empêcher; elles n'oublient le plus souvent qu'une chose, ce qui s'est réellement passé. Ne vous y trompez pas : la vanité, l'imagination, l'incertitude des souvenirs, la légèreté passionnée des jugemens, la manie frondeuse, ont un rôle dans cette histoire rétrospective de nos malheurs. Elles créent les mirages, les apparences, et c'est ainsi qu'une œuvre de recherche qui devrait avant tout rester sérieuse, pratique, précise, devient une sorte de tourbillon où fleurit cet éternel à-peu-près qui est l'ennemi de la vérité, que nous avons vu paraître partout, dans les préparatifs de la guerre, dans l'action politique comme dans l'action militaire, et que nous retrouvons encore à l'heure des explications souveraines. C'est le défaut d'une enquête où tout se mêle et où à travers les confusions, les vaines digressions, se dessine une cause plus grave d'erreur et même peut-être quelquefois d'iniquité : la passion, l'arrière-pensée politique.

II.

C'est là en effet un des malheurs de l'enquête : elle ressemble par instans à une campagne politique conduite dans un certain esprit, avec certaines vues ou, si l'on veut, sous l'influence obsédante de certaines préventions. Par son origine même, par les circonstances dans lesquelles elle s'est produite, par les commentaires qui l'ont accompagnée à sa naissance, on pourrait dire qu'elle était logiquement poussée à prendre le caractère d'une manifestation politique. C'est le 13 juin 1871 qu'elle apparaissait ou du moins qu'elle prenait pour la première fois une forme saisissable par un vote de l'assemblée créant une commission chargée « d'examiner les actes de la délégation de Tours et de Bordeaux au triple point de vue civil, militaire et financier, » avec plein pouvoir « pour recueillir tous les témoignages et prendre connaissance de tous les documens propres à éclairer son jugement. » On n'a songé d'abord qu'à la délégation de province, une décision supplémentaire vient étendre

l'enquête aux actes de la défense nationale à Paris. La pensée accusatrice ne se cache même pas dans cette proposition, dont les auteurs ne déguisent nullement l'intention et sur laquelle l'assemblée se jette avec une sorte d'impétuosité. Le gouvernement de Tours et de Bordeaux, le gouvernement de Paris, ces deux représentans du 4 septembre, sont appelés à rendre leurs comptes; ils sont directement, exclusivement mis en cause, comme s'ils avaient été les seuls pouvoirs dans la formidable crise d'où l'on sortait à peine. Quelques mois auparavant, il est vrai, dans un jour de pathétique et violente émotion, le 1er mars 1871, au moment de la ratification de la paix avec l'Allemagne, l'assemblée, siégeant encore à Bordeaux, avait émis un vote solennel déclarant « l'empire responsable de la ruine, de l'invasion et du démembrement de la France. » Ainsi le 1er mars 1871 l'empire est chargé de la responsabilité sommaire des malheurs de la France; le 13 juin, l'enquête, dont la pensée se dégage et se précise, ne met en cause que le gouvernement de Tours, le gouvernement de Paris.

Que s'est-il passé dans l'intervalle? Pourquoi ce changement, qui semble limiter maintenant les responsabilités en appelant, en concentrant les sévérités parlementaires sur la période de la défense nationale? Je ne veux pas dire qu'il y ait eu une préméditation, une combinaison préconçue de parti, soit dans l'esprit de l'assemblée, soit dans le travail de la commission chargée d'entreprendre ce règlement de comptes; mais enfin c'est ainsi. L'œuvre de la commission a pris une certaine couleur, l'apparence d'un acte de justice servant des ressentimens ou des desseins politiques. Chose singulière, une partie de l'enquête a pu ressembler à une revanche de l'empire contre le vote de déchéance, à une tentative de réhabilitation calculée par toutes ces dépositions et ces apologies qui ont été comme la rentrée en scène des hommes du régime impérial. Il n'y a plus eu qu'un accusé ou un ennemi, le 4 septembre, qui a visiblement fait tout le mal. L'enquête s'est trouvée dirigée de façon à devenir le centre d'un effort coordonné pour remplacer dans la mémoire du pays toutes les dates funèbres de l'empire par le 4 septembre, pour décrier le 4 septembre dans son origine, dans ses actes, dans sa politique, jusque dans le chef du gouvernement de la défense nationale, le général Trochu. Elle a recueilli tous les bruits, toutes les accusations, et le rapport de M. le comte Daru reste évidemment entre tous le résumé habilement implacable de cette pensée plus ou moins avouée d'hostilité, le dernier mot de ce procès sans conclusion. C'est bien en effet un procès, les élémens sont là confus, tourbillonnans, le réquisitoire existe; mais où sont les juges et qui prononcera?

Rien n'est plus facile que d'accuser, de représenter les dangers et les fautes, ou, si l'on veut, d'égayer le public avec toute sorte de dépêches qui montrent les ridicules et les convoitises de ce monde souvent fantasque du lendemain d'une révolution. Rien n'est plus difficile que de se placer au vrai point de vue, de garder le sentiment impartial des choses, de laisser aux événemens, aux hommes, leur signification et leur caractère. Eh! sans doute, il est de ces événemens exceptionnels, redoutables, mal venus, et le 4 septembre est du nombre, sur lesquels un pays a son examen de conscience à faire. C'est bien certain, le 4 septembre a été une aggravation d'une crise déjà formidable. C'est une révolution née de l'invasion, accomplie par la dissolution des pouvoirs publics, ayant pour conséquence inévitable une désorganisation du pays devant l'étranger victorieux. Elle a ce caractère étrange d'être précipitée par ce qui devait l'empêcher, de ne ressembler en rien aux révolutions qui sont le triomphe longtemps préparé d'un mouvement d'opinion, et de commencer par imposer le plus lourd des fardeaux, la plus ingrate et la plus compromettante mission à ceux qui recueillent ce fatal héritage, qui, en ayant l'air d'être les maîtres du jour, ne sont que les otages du péril public. On a beau jeu de parler au nom de la moralité politique, de discuter sur les origines du 4 septembre, sur le danger des révolutions accomplies en pleine guerre par les forces aveugles de la multitude et par l'envahissement des assemblées! La question n'est pas là. Évidemment, si les affaires humaines étaient toujours gouvernées par la sagesse, s'il n'y avait jamais de tempêtes, si les passions populaires étaient prévoyantes et si les hommes publics restaient toujours maîtres de leurs résolutions, il aurait mieux valu écouter le conseil donné par M. Thiers à ceux qui lui proposaient de se mettre à la tête d'un mouvement qu'ils pressentaient. « Ma pensée en ce moment, a dit depuis M. Thiers, c'était de se servir de ce que j'appelais le corps législatif *repentant* pour résoudre les difficultés de cette affreuse situation. Il fallait, selon moi, que le corps législatif déclarât le trône vacant, formât une commission de gouvernement, essayât de signer un armistice avec l'ennemi, puis convoquât une assemblée où se réunirait tout ce que le pays comptait d'hommes capables et dévoués, et du sein de laquelle sortirait le remède à nos malheurs; sans énoncer à mes interlocuteurs toutes mes pensées à ce sujet, je leur conseillais de ne pas prendre sur eux la charge d'événemens accablans, dont ils n'étaient pas la cause et dont ils n'avaient ni le devoir ni l'intérêt d'assumer la formidable responsabilité... »

Oui, c'était sans doute le moyen le moins irrégulier, le moins violent de dénouer une situation extraordinaire. C'eût été peut-être

possible à un certain moment du mois d'août 1870, on pouvait même à la rigueur le tenter jusqu'au soir du 3 septembre. A l'heure où le coup de foudre de Sedan surprenait Paris, ce n'était plus guère possible, et le général Trochu a résumé la difficulté dans un mot pénétrant et juste : « Quoi! le corps législatif de l'empire sans l'empire? » Tout est là. C'est se faire une étrange illusion de croire qu'il était si facile « d'épargner à la France le malheur d'une révolution s'ajoutant au malheur d'une invasion,... » de « s'épargner à soi-même la faute de détruire du même coup tous les ressorts, les moyens d'action, les organes à l'aide desquels on peut donner quelque cohésion aux forces d'un pays en lutte avec l'étranger. » Cette révolution, assurément aggravante, elle se faisait depuis un mois heure par heure, l'unique question était de savoir comment elle arriverait, et si au dernier moment elle devenait irrésistible, si elle éclatait spontanément à travers toutes les combinaisons, à qui la faute? Était-ce le résultat de cette conspiration dont on cherche partout la trace aujourd'hui, dont on étend directement ou indirectement la responsabilité à ce malheureux gouvernement de la défense nationale, au général Trochu lui-même?

La vérité est que, si la révolution est arrivée le 4 septembre, ce n'est point à coup sûr par sa propre force. C'était l'empire qui, depuis le commencement de la guerre, préparait, accélérait cette désorganisation dans laquelle il allait disparaître. Il se sentait vaincu, condamné sur ses œuvres et impuissant à réparer les désastres provoqués, aggravés à chaque instant par son imprévoyance. Il s'affaissait, il se désorganisait au milieu des irritations, des déceptions et des doutes dont ses amis eux-mêmes ne se défendaient plus, et M. Thiers le dit justement : « la défiance du corps législatif à l'égard du gouvernement était devenue extrême, et ce corps autrefois si docile, croyant alors tous les mensonges que lui débitait le pouvoir, ne croyait plus aujourd'hui même à la vérité. Il avait jadis les yeux exclusivement fixés sur le gouvernement; il tournait maintenant ses regards vers l'opposition. » Est-ce qu'on ne se souvient plus de ce temps où la confusion était dans les conseils, où les ministres évitaient désormais de prononcer dans le corps législatif le nom du chef de l'état, où l'empereur, écarté de Paris par son gouvernement, embarrassant ou inutile dans les camps, errait à demi découronné avant d'être captif? Est-ce qu'on ne se rappelle pas ce décousu, ce désordre, qui sont bien cependant pour quelque chose dans les événemens? Admettez encore, si vous voulez, qu'il y a eu une conspiration poursuivant à tout prix une révolution, qui donc devait redoubler de vigilance et d'activité dans des circonstances devenues si extrêmes? Qui donc était chargé de garantir la

paix publique, de défendre au dernier moment le corps législatif contre les émotions populaires? On ne faisait rien sérieusement, parce qu'on ne se sentait en mesure de rien faire. L'empire avait joué sa dernière partie sur la chance d'un succès à peu près impossible, et à l'heure suprême il y avait une véritable disparition de tout ce qui tenait au régime impérial. On prenait le train! C'est tout un côté de l'histoire que M. le comte Daru néglige trop, qu'il effleure trop discrètement, et il oublie que, si même dans cette effroyable crise la dispersion du corps législatif par la foule était un déplorable excès, il y avait encore comme une expiation mystérieuse, comme une moralité supérieure dans cette destinée d'un gouvernement périssant par la violation d'une assemblée après être venu au monde par la violation d'une assemblée. Je ne veux pas absoudre une violence par l'autre : l'une et l'autre se tiennent, M. Jules Simon les a réunies dans ses souvenirs, et entre ces deux dates, — le 2 décembre 1851, le 4 septembre 1870, — il y a un régime préparant certainement, sous le voile de toutes les ostentations matérielles, la catastrophe définitive.

Il a duré près de vingt années, ce régime. Il a disposé de la puissance, des forces du pays, et il a introduit dans l'armée des principes de désorganisation, des habitudes et des préoccupations qui n'étaient certes pas de nature à relever l'esprit militaire. Il a eu sa diplomatie ou même ses diplomaties contradictoires, et à un moment donné, bien avant les dernières imprévoyances, dès 1866 surtout, il a eu la main dans des événemens dont il a été le complice, qui conduisaient tout droit à la crise devant laquelle il est resté aveuglément désarmé après l'avoir rendue inévitable. Il a eu aussi sa politique intérieure, par laquelle, au dire des principaux fonctionnaires de la police, il a déchaîné des passions qui se sont retrouvées dans la commune, qu'il compte rallier encore aujourd'hui, d'après de récentes révélations. Vous voulez faire une enquête, et vous vous arrêtez à peine sur cette partie de l'histoire, — et, « par un phénomène singulier que la politique explique surabondamment, que la vérité et la justice se refusent à comprendre, — c'est le général Trochu qui parle, — dans le grand procès qui s'instruit, c'est l'*effet* qui est mis en jugement, la *cause* reste hors du débat. » N'est-il point évident que par lui-même le 4 septembre n'est qu'un de ces accidens d'exaspération populaire pour lesquels il n'y a ni réhabilitations ni accusations? Il est né de la décomposition de l'empire, il a hérité d'une situation préparée, poussée à bout par l'empire, et si prenant au mot la forfanterie d'un député radical, qui prétend avoir été « un des auteurs de la révolution de septembre, » si, se fiant à cette parole, M. le comte Daru se met dans un de ses cha-

pitres à chercher « les auteurs » de cette révolution, il risque de se perdre dans des détails qui n'expliquent rien. Assurément, tel qu'il est, le 4 septembre a ses responsabilités : il a duré à son tour six mois qui valent des années, il a été une dictature. Qu'on lui demande des comptes, qu'on aille même chercher des procès-verbaux tout intimes et dénués d'authenticité, ou des dépêches baroques, soit; je n'ai pas à le défendre, je l'explique. De même que son origine est dans la dissolution de l'empire, sa politique est dans son origine, dans les conditions violentes où il est devenu un gouvernement partagé entre Paris et la province, placé entre l'anarchie intérieure et l'ennemi étranger. C'est sa fatalité et son excuse.

On peut juger les actes de la défense nationale tant qu'on voudra. Le danger est de séparer les événemens des circonstances dans lesquelles ils se sont accomplis, de les étudier avec des impressions reçues de loin ou après coup. L'enquête est pleine de ces impressions toutes théoriques, artificielles, au sujet desquelles le général Trochu, pressé de questions, poussé à bout, répondait un jour impétueusement à M. le comte Daru : « Tenez, mon cher collègue, je suis sincère, je suis vif, et j'y étais; vous êtes sincère, vous êtes vif, et vous n'y étiez pas. A tous ceux qui n'y étaient pas, je dis et je dirai toujours ce qu'une fois j'ai dit à la tribune parlant à l'assemblée tout entière : Vous raisonnez à votre aise! Si vous y aviez été,... vous auriez vu que les raisonnemens, les discussions, les objections sont peu de chose devant l'effrayante réalité... »

Je prends deux ou trois de ces points d'accusation rétrospective, sur lesquels l'enquête insiste particulièrement. Pourquoi le gouvernement de la défense, après avoir commis la faute de sanctionner la dissolution du corps législatif de l'empire, ne se hâtait-il pas de réunir une assemblée nationale? Eh! sûrement rien n'eût été mieux que de réunir une assemblée nationale. Cela semble bien facile aujourd'hui; au mois de septembre 1870, c'était une nécessité que la plupart des membres du gouvernement sentaient eux-mêmes, puisque M. Jules Favre allait demander un armistice à Ferrières pour consulter le pays. Il faut cependant avoir un peu de mémoire. Avant que quinze jours fussent écoulés, l'ennemi était sous nos murs. Une partie considérable de la France était déjà envahie, l'autre partie était séparée de Paris pour cinq mois par l'investissement. Au milieu des difficultés croissantes, un sentiment dominait tout, la volonté de combattre. Était-ce donc un si grand crime de se demander si des élections nécessairement incomplètes, faites dans ces conditions obscures et incertaines, ne seraient pas une diversion dangereuse, un affaiblissement de la défense nationale, surtout après le refus de Ferrières? Un homme qui n'aban-

donnait pas les droits parlementaires, que la commission d'enquête ne désavouerait pas, M. Vitet, était de cette opinion ; il a toujours mis la nécessité du combat au-dessus des élections. C'était un Parisien, direz-vous, et il est convenu que tous les Parisiens étaient fous en ce temps-là! Convenez du moins que la question n'était pas aussi simple et aussi claire qu'on l'assure aujourd'hui.

Au fond, avec un peu de bonne volonté, on avouerait que ce qu'on reproche surtout au gouvernement de la défense nationale, c'est d'avoir prolongé la lutte, que ce qu'on voit dans l'ajournement des élections, c'est l'occasion perdue d'une paix qu'une assemblée aurait pu négocier plus tôt. M. le comte Daru reste persuadé « qu'en face d'une assemblée élue M. de Bismarck n'aurait pas pu se réfugier derrière l'excuse si commode qu'il a toujours alléguée pour se soustraire, autant qu'il l'a pu, aux ouvertures qui lui ont été faites... » Soit, quoique M. le comte Daru s'exagère probablement beaucoup les scrupules et les embarras de M. de Bismarck. Le plus clair est qu'on n'en sait rien, qu'on est réduit à combattre une politique par une politique, à opposer la paix hypothétique avec une assemblée à la lutte telle qu'elle s'est produite. Cette paix, dont on plaide bien inutilement la cause, on ne sait pas même encore aujourd'hui à quelle heure et dans quelles conditions elle était possible. Pour les uns, l'heure favorable était dès le lendemain de Sedan; pour les autres, elle eût été après Champigny; de toute façon et à toute heure, il aurait fallu dès lors céder au moins l'Alsace et payer 3 milliards. Six mois de guerre ont aggravé les désastres, rien n'est plus certain ; mais enfin ce n'est pas la plus grande faute de la défense nationale d'avoir voulu tenir jusqu'au bout, d'avoir cru qu'une nation comme la France ne livrait pas ses provinces sans avoir tout épuisé, que l'honneur du pays valait d'être défendu au prix de quelques ruines matérielles de plus, et on se trompe étrangement si l'on croit que c'était là dans Paris une exaltation purement révolutionnaire. Le gouvernement se fût-il trompé en ajournant les élections, il était certainement l'interprète de la population parisienne, qui n'avait pas le ridicule que lui prête M. le comte Daru, de réclamer, comme condition de paix, le remboursement des frais de la guerre par la Prusse, mais qui acceptait positivement la lutte jusqu'au bout.

Autre point : c'est la politique intérieure du gouvernement de la défense nationale que l'enquête prend à partie, et elle a certainement beau jeu à décrire tous ces désordres, toutes ces incohérences d'un pays envahi, d'une ville assiégée. Le tableau est complet, minutieux, trop minutieux pour représenter d'un peu haut la vérité des choses. Tout y est, et cependant c'est encore le plus souvent un à-peu-

près où se fait sentir la sévérité d'hommes qui « n'y étaient pas, » selon le mot du général Trochu. Je parle de Paris et de cette vie agitée qu'il est plus facile de travestir que de reproduire aujourd'hui. Le thème est tout trouvé : le gouvernement a payé la rançon de son origine, il a été réduit à vivre de concessions permanentes aux révolutionnaires qui l'avaient élevé au pouvoir. Il a tout livré aux agitateurs, il n'a pas su prévenir les désordres, et il n'a pas même osé réprimer, châtier, les fauteurs de la criminelle sédition du 31 octobre. Il s'est fié à cette illusion de la « force morale » sans songer que la force morale n'est rien, si elle n'appelle pas la force matérielle à son aide. En un mot il a présidé, impuissant ou complice, à cette vaste anarchie dont les élémens discordans sont l'oisiveté soldée, les armes distribuées indistinctement, la population flattée dans ses « égaremens, » la licence de la presse et des clubs tolérée, les factions ménagées, la révolte en permanence et impunie. Le gouvernement, au lieu d'agir ainsi, aurait dû s'armer de fermeté, décourager les manifestations et les séditions, discipliner la garde nationale, fermer les clubs, supprimer les journaux, et pour mieux faire il devait dès le début laisser tous les pouvoirs à un gouverneur militaire, vrai commandant de place décidé à se servir de toutes les facultés de l'état de siége. C'est ce qui s'appelle toujours « raisonner à l'aise! »

Oui, sans doute, il y a eu tout ce qu'on dit, et il y a eu aussi une ville en définitive moins troublée qu'on ne le dit, soumise à l'épreuve la plus extraordinaire, vivant pendant vingt semaines au bruit du canon, supportant toutes les misères sans faiblir. Le bien et le mal se mêlent dans l'immense, dans l'ardente fournaise, et l'enquête qui soulève tant de questions, qui dit si bien après trois ans ce qu'il aurait fallu faire ou ce qu'il aurait fallu éviter, l'enquête oublie de résoudre le double problème que voici : le siége d'une cité comme Paris peut-il être conduit comme le siége d'une forteresse ordinaire, de Toul ou de Phalsbourg? Que pouvait d'un autre côté un gouvernement né de la veille, inexpérimenté, incohérent si l'on veut, dans une ville qui n'était pas seulement une place de guerre, qui était la capitale de la France, où s'agitaient toutes les passions, et où par surcroît les événemens venaient de désorganiser la police, l'administration, tous les moyens d'action et de surveillance? Une chose est certaine, Paris a résisté pendant près de cinq mois : croit-on que cette politique de la « force morale, » qu'on accuse et qu'on raille, ait été étrangère à ce résultat qui a pourtant quelque valeur? Cette politique, elle n'était même pas l'expression d'un choix bien libre; elle procédait d'une pensée unique, dominante. Le gouvernement, — je parle surtout de son chef, — était pénétré de ce

sentiment que, dans la situation où se trouvait Paris, abandonné à lui-même, menacé au dehors, menacé au dedans, il fallait avant tout éviter les collisions intérieures, les combats de guerre civile, parce qu'un conflit dans l'intérieur de Paris était une victoire pour les Allemands, peut-être le prélude inévitable d'une reddition.

De là bien des choses irrégulières qui étaient certainement des crimes de la part de ceux qui menaçaient de déshonorer Paris devant l'ennemi et contre lesquelles les chefs de la défense se désarmaient eux-mêmes. C'est le secret de la conduite du général Trochu dans cette journée du 31 octobre, où assailli, outragé, il se défendait encore d'appeler à son secours des divisions de l'armée, comptant jusqu'au bout sur une intervention de la « force morale » dans cette extrémité. Le jour où les coups de fusil partaient sur la place de l'Hôtel-de-Ville, où l'on fermait les clubs et où l'on supprimait les journaux, c'est qu'on était à la veille de la capitulation. Après cela, M. le comte Daru peut démontrer que les révolutions en pleine guerre sont un malheur, que les gouvernemens « nés d'un coup de main sont exposés à périr par un coup de main, » que « les bouleversemens ne s'opèrent jamais sans grand détriment pour les services publics. » Il peut développer une série de vues sur le danger des révolutions en général, sur les fautes du gouvernement né du 4 septembre en particulier; il peut railler l'emploi des « forces morales » et au besoin même, à l'occasion du plébiscite provoqué le 3 novembre 1870 par le gouvernement de Paris, glisser une défense rétrospective de la forme plébiscitaire comme moyen de consulter la nation. M. le comte Daru peut trouver que tout ce qui s'est passé à Paris est bien irrégulier, bien étrange, que nous aurions été bien plus heureux, s'il y avait eu une armée mieux préparée, une garde nationale disciplinée, une police pour réprimer les malfaiteurs, des conseils de guerre pour punir les démagogues, une autorité faisant respecter les lois et des chefs assez privilégiés pour nous conduire à la victoire ou pour garder la confiance de la population jusque dans la défaite. M. le comte Daru peut poursuivre son travail pour l'édification publique; mais, qu'on le remarque bien, une enquête ainsi comprise n'est plus une enquête, c'est l'occasion d'un rapport, d'une série d'appréciations visiblement inspirées d'un certain esprit politique; c'est après tout l'œuvre personnelle d'un rapporteur engageant indirectement une commission, plus indirectement encore l'assemblée dans une des entreprises les plus bizarres, dans une sorte de tentative d'histoire d'état qui met en cause les événemens, les hommes, surtout M. le général Trochu, qui représente ici le 4 septembre et le siége de Paris.

III.

Je ne sais s'il est une figure plus originale que celle de ce soldat d'élite qui a eu la singulière fortune d'être mêlé à des événemens pour lesquels il n'était pas fait, et que les représailles de l'esprit de parti poursuivent depuis quelques années pour ces six mois d'un pouvoir douloureux et poignant. C'est une des victimes des dernières catastrophes, et on en fait un accusé. Est-ce un ambitieux politique et militaire qui a cherché un rôle dans une révolution? Il n'a eu le commandement que dans le péril, il s'est dérobé à la vie publique quand la crise a été passée. Est-ce un orgueil impatient et déçu? Il a eu la carrière la plus brillante, la plus favorisée depuis le jour où il était signalé dès sa jeunesse comme un espoir de l'armée par celui dont il était alors l'élève préféré, le maréchal Bugeaud. Il a refusé les honneurs, les dignités, les décorations, le titre même de maréchal de France que M. Thiers voulait lui donner au mois de mars 1871 dans la pensée d'honorer, de relever en lui le siége de Paris.

La vérité est que le général Trochu a eu tout simplement le malheur d'être jeté dans une tempête qu'il avait prévue, qu'il n'a pas pu dominer, et où il est resté un personnage militaire à part, assez compliqué, méticuleux, si l'on veut, subtil, un peu préoccupé de lui-même, disposé quelquefois à prendre des proclamations pour de l'action, mais en même temps instruit, supérieurement doué, ayant presque jusqu'au raffinement l'honneur du soldat, l'indépendance du caractère, la probité de la vie. Placé entre l'empire en déclin et une révolution inévitable, attaché à un navire en perdition, l'ancien gouverneur de Paris n'a pas réussi là où le succès était impossible, et naturellement il a vu se déchaîner contre lui les défenseurs du régime impérial, qui n'avaient pas su même se servir de sa popularité, et les Parisiens, qui avaient cru trouver en lui un sauveur. Il a connu l'impopularité, sans comprendre peut-être toujours ces mobilités d'opinion à l'égard d'un homme qui a cru faire son devoir sans songer au succès, et après avoir eu un rôle exceptionnel il a certes offert l'exemple le plus rare : il s'est réfugié simplement dans la retraite la plus modeste, sans fortune et sans éclat. Député, il a quitté l'assemblée, où il n'est resté que jusqu'après la discussion sur la loi de réorganisation militaire; officier renommé pour ses services et pour son intelligence, il est sorti avant l'âge de l'armée, se détachant volontairement, selon son expression, de tout intérêt d'ambition et de carrière. Celui qui avait été le chef de la défense de Paris, de ce siége impro-

visé, — qui a duré cinq mois, — celui qui n'avait été qu'un jour dans la politique est rentré dans l'obscurité, et j'ose dire qu'il y a aujourd'hui quelque chose comme une iniquité dans ce rapprochement que fait M. le comte Daru lorsqu'il dit dans son rapport : « Vous vous étiez demandé s'il était bien utile de traduire devant l'opinion tel soldat, brave, mais qui s'était trouvé comme ministre au-dessous de sa tâche, — tel autre, qui, d'abord porté aux nues, était tombé dans l'impopularité pour n'avoir pas réussi dans une œuvre aussi difficile que celle de la défense de Paris... »

C'est là une confusion qui ne répond à rien, qui n'est qu'un euphémisme de malveillance passant comme un jugement dans une enquête parlementaire. M. le maréchal Lebœuf peut être un soldat courageux, et il l'a montré à la tête de ses divisions dans les affaires de Metz, lorsqu'il n'a plus été qu'un chef de corps; mais il est certain qu'il a dans cette funeste crise un rôle particulier, une responsabilité malheureusement des plus graves, qui ne se résume pas dans un mot jeté en courant; il a cette responsabilité avec l'empereur Napoléon III jusqu'après les premiers désastres, dans l'organisation de nos forces, dans toutes les préparations de la guerre, dans la formation des armées, dans les plans de campagne, dans tout ce qui a décidé de la perte de la France. Il a marché plein d'illusions sur les forces de l'ennemi, sur nos propres ressources, sauf à laisser à d'autres l'héritage du commandement quand tout était perdu, et à couvrir sa retraite d'un mot : « je crois que lorsqu'un chef a été malheureux, son devoir est de se retirer. »

Qu'était-ce au contraire que le général Trochu dans ces cruelles circonstances qui sont aujourd'hui l'objet d'une enquête presque solennelle? C'était un homme qui, depuis des années, ne cessait de répéter qu'on allait à une catastrophe par l'affaiblissement des principes et des mœurs militaires; il avait écrit ce livre : *l'Armée française en 1867*, qui était une révélation et un avertissement. A peu près délaissé au début de la guerre, seul peut-être il démêlait la vérité, et dans ce testament qu'on s'est plu à railler, avant qu'un coup de fusil eût été tiré, il disait : « A l'égard de la guerre qui va commencer, je déclare ici qu'elle me donne de graves inquiétudes... Ce qui remplit mon âme de douloureux pressentimens, c'est que l'armée n'est pas aussi prête qu'on le dit à courir les hasards d'une telle entreprise. Sans doute elle vaut beaucoup, et de grands efforts ont été faits depuis quelques années;... mais, reconnaissant que l'institution avait vieilli, on l'a troublée par de continuelles transformations de détail sans programme défini, sans plan d'ensemble. On a ébranlé le vieil édifice, on n'a pas construit le nouveau. Il y a beaucoup d'incertitude dans les esprits que l'en-

thousiasme du moment tempère, mais qui reparaîtra, si les épreuves viennent. » Dès les premiers revers, dès le lendemain des batailles de Frœschwiller et de Spicheren, il écrivait au général Waubert de Genlis, aide-de-camp de l'empereur à Metz, une lettre qui était un modèle de clairvoyance militaire, qui disait avec précision ce qui restait à faire, et que les événemens ont justifiée point par point. Au moment enfin où, par un acte de l'empereur, qui est à Châlons, le général Trochu devient gouverneur de Paris, que se passe-t-il dans ce monde où il est suspect, combattu, entouré des défiances officielles? Le ministre de la guerre, le général de Palikao, est tout entier à la passion d'envoyer tout ce qu'il peut ramasser de troupes, l'armée de Châlons, le corps de Vinoy, sur la Meuse : le général Trochu, avec M. Thiers, avec le général de Chabaud-Latour, démontre le danger de l'opération; il insiste passionnément pour que l'armée revienne sur Paris. Chose curieuse ici, c'est le ministre de la guerre qui, par une sorte de défi, pousse l'empire vers l'abîme où il va disparaître, c'est le général Trochu qui propose, qui défend la seule combinaison par laquelle une révolution aurait peut-être pu être détournée! Ainsi tout marche, et le jour où une enquête s'ouvre sur ce passé, on croit être dans la justice à l'égard des hommes en négligeant ces traits caractéristiques, en mettant d'un mot à côté du préparateur des désastres celui qui a tout prévu, qui, après avoir été « d'abord porté aux nues, » va échouer comme les autres, — sans doute parce qu'il s'est associé au 4 septembre!

C'est bien là au fond le dernier mot de l'enquête à l'égard du général Trochu, et, sous une apparente modération, le rapport de M. le comte Daru est réellement une longue accusation recueillant les moindres circonstances, interprétant les plus simples détails, et tout au plus voilée d'atténuations habilement nuancées. Je veux dire que la sévérité reste le ton dominant de l'œuvre. De quoi le général Trochu est-il donc coupable? Il était, dira-t-on, gouverneur de Paris au nom de l'empire, il s'est enfermé dans une sorte d'isolement hostile sous prétexte de dissentimens avec le ministre de la guerre; il a laissé s'accomplir le 4 septembre, il s'est associé au gouvernement de la défense nationale, et bien mieux, dépouillant le caractère de mandataire de l'empire, qu'il avait le matin, il s'est trouvé le soir le président de ce gouvernement révolutionnaire qui venait de naître! — C'était assurément une situation pénible, délicate, pour un homme qui avait l'apparence d'une autorité supérieure dans Paris, et qui sentait qu'il ne pouvait rien dans des conditions où il était à peine consulté, où l'empire ne tenait plus qu'à un accident de guerre. La vérité est qu'au milieu de toutes les péripéties de ces jours troublés le général Trochu n'avait aucune action réelle;

il était en quelque sorte laissé en dehors des événemens jusqu'à la dernière heure. Disons tout, si l'on veut : il demeurait fidèle froidement devant les défiances injurieuses qu'on lui témoignait. Appelé à prendre un parti au moment où tout était fini, où la disparition instantanée de l'empire déliait tout le monde, même les serviteurs les plus intimes, il restait avec le pays envahi, avec Paris menacé, et lorsqu'on lui reproche d'avoir revendiqué, le soir du 4 septembre, la présidence du nouveau gouvernement, on oublie que c'était un acte de véritable dévoûment, sans lequel la désorganisation serait devenue plus complète encore; on ne se demande pas ce qui serait arrivé, si le nom du général Trochu n'avait pas surgi comme une garantie pour l'armée, pour ce qui restait de l'armée, comme pour la population tout entière. C'était peut-être dès ce moment la commune et Paris exposé à devenir sous peu de jours la proie sanglante de l'ennemi.

La résolution du général Trochu était certainement grave, il l'a expliquée lui-même par un mot. « Je n'ai pensé qu'à une seule chose, la défense de Paris... Si je m'étais effacé, j'aurais été à mes yeux coupable de désertion devant l'ennemi. » Le malheur est de juger ces événemens compliqués avec des bruits et des anecdotes, avec des sentimens hostiles ou des idées préconçues. Tout devient alors sujet d'accusation ou d'insinuation.

Un jour, des mobiles, dans Paris, sont mêlés à je ne sais quelle échauffourée où un des leurs est blessé, dit-on, par la police. Ils s'en vont au Louvre sous prétexte de se plaindre, et M. le comte Daru raconte gravement que le mobile blessé ou tué est porté au milieu de l'émotion populaire « jusque chez le général Trochu, qui fut *obligé de venir haranguer la foule, à qui il promit que justice serait faite.* » C'est bien la scène, si ce n'est que cette *promesse de justice*, qui ressemble à une complicité avec l'émeute, se réduit à ces mots sévères adressés par le général Trochu aux mobiles devant tous ses officiers : « Un soldat de la garnison aurait été tué, et je ne le saurais pas? Est-ce qu'un homme est tué sans que la justice intervienne! Si un de vos camarades a été tué, et je n'en crois pas un mot, la justice agira, vous n'avez pas à entrer dans son action; mais en quittant votre camp sans autorisation, en traversant Paris en troupe pour venir ici, vous avez commis un grave délit. Il est atténué par votre inexpérience de la discipline; mais, s'il devait se renouveler, je vous tiendrais pour indignes de la confiance que j'ai mise en vous. Je vous ordonne de rentrer au camp... » Voilà la vérité. Nouveau grief. Pendant ces jours d'inquiétude et d'agitation de la fin d'août 1870, le général Trochu reçoit au Louvre un peu tout le monde, surtout des députés de toutes les couleurs, de toutes

les opinions. Étranger à la politique, il ne connaît pas le plus souvent les députés à qui il a affaire, et aux uns et aux autres il parle avec séduction, avec éloquence, sans déguiser ses impressions et ses craintes. Aussitôt M. le comte Daru s'écrie : « Pourquoi le général laissait-il éclater son mécontentement à tout propos et aux yeux de tous?.. Quel était le but de ses entretiens avec MM. Arago, Jules Favre, Picard, Kératry et Gambetta? » Ce sont là de perpétuelles insinuations. Si le général Trochu n'est pas représenté en flagrant délit de conspiration aussi bien qu'en complicité avec l'émeute des mobiles, il ne s'en faut pas de beaucoup. Est-ce ainsi qu'une enquête peut être sérieuse et utile?

Je vais droit à un fait plus grave, qui résume et domine la défense de Paris, œuvre du gouvernement du 4 septembre. Le général Trochu est représenté en définitive comme n'ayant jamais cru au siége, comme s'étant lancé sans espoir dans une aventure qu'il a lui-même appelée une « héroïque folie. » Et néanmoins, dit-on, pour cette « héroïque folie » il a tout sacrifié; il a repoussé les élections qui devaient donner à la France une assemblée nationale, arbitre suprême de la paix et de la guerre; il a refusé, au mois de décembre 1870, « la main que lui tendait M. de Moltke, » — c'est ainsi qu'on s'exprime, — une main de négociateur; il a dévoué le pays à une lutte indéfinie et meurtrière! « Quand on se rappelle, dit M. le comte Daru, que M. le général Trochu poursuivait sans confiance une défense désespérée, on s'étonne de le voir se montrer si tenace dans sa résolution d'écarter toute pensée d'accommodement... Il ne croyait pas, il n'a pas cru un seul jour au succès, et le voilà qui se jette dans les éventualités de l'avenir avec la résolution d'un homme qui se croirait sûr du triomphe! » En d'autres termes, c'est l'opinion de M. le comte Daru, rapporteur de l'enquête parlementaire, que le général Trochu, chef du gouvernement du 4 septembre, a mis depuis le commencement jusqu'à la fin une question de « fierté militaire » au-dessus des « intérêts généraux du pays. »

Évidemment il y a ici une confusion étrange et même redoutable qui tendrait à faire croire que certains devoirs publics se mesurent aux chances de succès. Oui, c'est possible, le gouverneur de Paris, avec son expérience de la guerre, avait moins d'illusions que bien d'autres; il savait qu'une place qui ne pouvait compter pour le moment sur une armée de secours était une place fatalement destinée à tomber, que par conséquent ce qu'on entreprenait pouvait passer jusqu'à un certain point pour une « héroïque folie. » Il ne se croyait pas moins obligé d'aller jusqu'au bout, non par une folie d'aventure, mais par un sentiment assez peu compris, à ce qu'il paraît, même dans les enquêtes, par le sentiment strict et stoïque du

devoir, quelle que doive être l'issue d'une entreprise de guerre. C'est l'explication de la conduite du général Trochu, notamment de la réponse par laquelle il déclinait cette offre du comte de Moltke, que M. Daru appelle une ouverture de négociation et qui n'était manifestement qu'une manière de prévenir Paris qu'il pouvait désormais se rendre sans déshonneur puisqu'il n'y avait plus pour lui aucun espoir. Le général Trochu disait, et il avait le droit de dire à ceux qui le pressaient, qui le mettaient dans l'alternative de gagner des victoires ou de traiter : « La foule veut des victoires, je ne peux pas lui en donner; mais je puis lui donner l'exemple d'une ferme résolution de combattre jusqu'à la dernière heure. Nous avons encore des vivres; je ne veux pas, à la tête de 300,000 hommes armés, — c'étaient des hommes, non des soldats, — défiler devant l'empereur d'Allemagne et lui rendre mon épée, tant qu'il me restera une bouchée de pain! » Et qu'on ne dise pas que c'était agir en soldat plus qu'en chef de gouvernement, et subordonner l'intérêt politique du pays à une question de « fierté militaire. » L'intérêt essentiel, supérieur du siége, était dans la durée, qui seule pouvait donner à la France le temps de refaire ses forces, de réorganiser la défense générale, qui sait? peut-être même de rendre à Paris l'armée de secours qui lui manquait.

Ainsi obligation militaire, utilité de la prolongation du siége, tout se réunissait, et si l'entreprise a échoué par d'autres côtés, ce n'est pas la faute du gouverneur de Paris. C'est pourtant singulier qu'on reproche au général Trochu de n'avoir pas subordonné l'honneur militaire à des considérations politiques, de n'avoir pas écouté les ouvertures de M. de Moltke, de ne s'être pas prêté à des négociations avec l'ennemi, de n'avoir point fait en un mot tout ce que le conseil de guerre de Trianon a condamné dans la personne du commandant d'une armée française à Metz! Le général Trochu, cela est bien clair, paie pour le 4 septembre, qu'il couvre de son nom, qui n'a eu peut-être que par lui une certaine durée, un caractère sérieux. Qu'on ait des sévérités pour les fautes, pour les misères du 4 septembre, et surtout qu'on ne relève pas cette journée, rien de mieux; mais on n'a pas vu que par cette guerre systématique contre une date on allait à des conséquences qui ne sont pas sans doute du goût de l'assemblée, — qu'on faisait les affaires du parti le plus intéressé à voir retomber sur d'autres les terribles responsabilités qu'un vote solennel lui a infligées. Si tout ce qu'on dit est vrai, si le 4 septembre, au lieu d'être un acte irrésistible de désespoir national, n'était qu'un grand crime en présence de l'invasion, un triomphe « funeste » de sédition accompli par des conspirateurs avec la complicité équivoque d'un général infidèle; s'il n'avait servi qu'à désorganiser et à iso-

ler la France, à la désarmer pour la guerre comme pour les négociations, » il ne resterait plus qu'à effacer des annales parlementaires la déchéance de l'empire. Ces jugemens, ces insinuations, ces recherches acrimonieuses, sont autant d'armes livrées au bonapartisme, qui s'en est emparé avec une habileté perfide pour tenter de se réhabiliter, — si bien qu'il faut aujourd'hui une enquête nouvelle sur ces progrès de l'impérialisme qu'on a favorisés par la guerre contre le 4 septembre autant que par une politique indécise. Voilà où l'on en vient!

Enquêtes sur enquêtes, procès politiques de toute nature, que sortira-t-il de tout cela? Si, dans cette révision du passé entreprise sous les auspices de l'assemblée, il n'y avait que des contradictions, des injustices, des acrimonies passionnées, ce ne serait qu'un aliment de plus offert aux divisions, à la guerre des partis continuant l'œuvre meurtrière de la guerre étrangère et de la guerre civile; mais, à travers tout, dans ces recherches confuses, laborieuses, et dans tous les travaux qui les complètent ou les rectifient, il y a désormais assez de lumières, de révélations et de faits précis pour que la France éclairée, lisant dans sa propre histoire, puisse s'interroger elle-même avec une sincérité virile et se demander comment sa grandeur a été compromise, comment elle peut maintenant relever sa fortune nationale. Elle ne dit pas tout, cette enquête, elle est incomplète et partiale, puisqu'elle se concentre de préférence sur le moment où l'édifice est en feu sans atteindre suffisamment ceux qui ont préparé l'incendie et qui sont aujourd'hui les premiers à crier; elle en dit assez pour laisser voir dans leur origine, dans leurs causes et dans leurs caractères des désastres qui ont été trop accablans, trop irrésistibles, pour n'être pas le prix de bien des fautes, de bien des déviations; elle en dit assez pour montrer comment une nation flattée, abusée, avec des apparences d'ordre et de prospérité matérielle, peut être lentement atteinte dans ses ressorts, dans son être moral, dans sa diplomatie, dans sa force organisée, — jusqu'au jour où une crise, qui n'a d'imprévu que l'heure où elle éclate, vient révéler la profondeur du mal. — C'est le 4 septembre qui est coupable, dit-on ce jour-là, et on oublie que s'il y a des 4 septembre, c'est qu'il y a des régimes comme l'empire pour les rendre possibles, et même quelquefois inévitables.

Les récriminations ne servent à rien; les polémiques passent, les *rapports* eux-mêmes disparaissent, comme toutes les œuvres de passion et de circonstance. Ce qui reste, c'est le sentiment du mal qui a été fait, et c'est aussi le sentiment des réparations nécessaires par la réorganisation militaire, politique du pays. Déjà sans doute ces enquêtes elles-mêmes, malgré ce qu'il y a de hasardé et

souvent d'inutile dans des jugemens de parti, ces enquêtes ne sont point sans avoir porté leurs fruits, elles ont été des auxiliaires utiles dans le travail de reconstitution de l'armée; elles ont mis sur la voie de réformes nombreuses, profondes, qui ne sont pas toutes accomplies et qui ne deviendront efficaces que si elles sont poursuivies avec une résolution coordonnée, si elles sont vivifiées par un esprit militaire rajeuni. S'il y a aussi un enseignement politique à dégager de cet inventaire de nos malheurs, il est dans ce que le président de la commission des marchés, M. le duc d'Audriffret-Pasquier, disait un jour : « La leçon de tout ceci, c'est que quand un pays abdique ses libertés, quand il abdique le contrôle, quand il ne sait pas se faire à ces mœurs libérales qui font que les affaires de tout le monde sont les affaires de chacun, c'est qu'il ne sait pas que la politique c'est notre sang, c'est notre argent, c'est notre honneur... Quand un pays abdique ses libertés et ne sait pas les défendre, il en résulte fatalement ce que vous venez de voir : la décomposition et la démoralisation! » Il en résulte encore par malheur autre chose, une situation aussi grave que délicate, où en expiation de ses anciens oublis un pays est réduit à compter avec des difficultés qu'il ne connaissait pas; il est obligé de vivre pour ainsi dire sous le regard de l'ennemi, de mesurer ses actions et ses pensées, de se dire que tout est changé, qu'il a une frontière béante, qu'une invasion, au lieu d'être à treize jours de Paris comme autrefois, serait à quatre jours. C'est là ce qui domine tout. Et maintenant poursuivez vos enquêtes, si vous voulez, mais que ce soit, selon le mot du général Trochu, *pour la vérité et pour la justice*, non pour exercer des représailles ou donner des armes à des régimes qui se flattent encore de reconquérir la France après l'avoir perdue; qu'il ne sorte enfin qu'une virile moralité de cet examen de conscience après la défaite, c'est que tout le monde doit être résolu à subordonner les passions, les intérêts de parti ou de secte à la grandeur de la patrie, en faisant de la liberté régularisée la complice vigilante, dévouée et active de la résurrection nationale.

CH. DE MAZADE.

LES RELATIONS DE LA FRANCE

AVEC

L'EXTRÊME SUD DE L'ALGÉRIE

Rendant compte de l'expédition entreprise en 1872 sur El-Goléah, dans le sud de la province de Constantine, le général de Lacroix faisait remarquer dans son rapport au gouverneur-général que des points les plus éloignés du Sahara, d'In-Çalah même, nous étaient venues des protestations d'amitié. « Notre influence, disait-il, s'étend donc aujourd'hui jusqu'à plus de la moitié du chemin de la mer à Timbektou. » — Il nous a paru intéressant de suivre les explorations qui ont été tentées dans cette direction depuis dix ans, et d'étudier quels sont aujourd'hui nos rapports avec l'extrême sud de l'Algérie au point de vue des relations à établir.

Un commerce important a longtemps existé entre l'Algérie et le Soudan par les oasis du Sahara : les produits du centre de l'Afrique venaient alors sur les marchés du Tell. Depuis la conquête, ce courant a quitté son ancien lit; se détournant de la colonie, il s'est dirigé à l'est et à l'ouest, vers Tunis et Tripoli, au profit des entrepôts anglais de la Méditerranée et de l'Océan : Malte et Gibraltar. Arrivées à In-Çalah dans le Touât, les caravanes se séparent pour prendre l'une des deux routes nouvelles. Pourtant In-Çalah, tête de ligne du transit soudanien, n'est qu'à 400 kilomètres de notre frontière, au-delà de laquelle les routes sont exemptes de dangers pour les personnes et les marchandises. Il y a donc pour l'Algérie un intérêt de premier ordre à ramener le commerce du sud dans sa direction primitive. Aussi les tentatives ont-elles été nombreuses, et l'initiative des particuliers a égalé la sollicitude du gouvernement. Reconnaissances des routes qui se dirigeaient vers ces con-

trées lointaines, missions envoyées pour conclure des traités de commerce, rien n'a été négligé pour renouer avec le sud des rapports pacifiques. C'est surtout pendant ces dernières années que la question a fait de notables progrès, et le temps n'est peut-être pas loin où nous verrons refleurir le trafic de l'Algérie avec le Sahara central et le Soudan.

I.

Aussitôt que la domination de la France sur les tribus sahariennes fut affirmée par l'occupation militaire et permanente de Géryville, de Laghouat, de Biskra et de Tougourt, le gouvernement sentit qu'il devait s'occuper de préparer au commerce de notre pays l'ouverture des grands marchés du Soudan. Dès l'année 1846, le général Daumas avait rassemblé sur ces pays les renseignemens les plus précieux et les plus authentiques, qu'il a consignés dans plusieurs ouvrages. Cependant l'activité de nos compatriotes n'avait pas attendu jusqu'alors pour explorer cette terre mystérieuse. René Caillié, en 1827, avait frayé le chemin; il n'eut pas le bonheur de voir flotter le drapeau français au point d'arrivée de son voyage. Le capitaine Rillet était assassiné en 1846 dans l'Oued-Noun, sur la côte marocaine. En 1856, le capitaine Bonnemain, mettant à profit sa parfaite connaissance du pays et de la langue, allait en costume arabe jusqu'à Ghadamez. Un indigène de notre possession du Sénégal, Bou-Moghdad, remontait à l'ouest de la route suivie par René Caillié, et parvenait à Mogador. Un jeune interprète indigène, M. Bou-Derba, aujourd'hui interprète principal de la province de Constantine, faisait un voyage à Ghat, dans le pays des Touaregs du nord, et bientôt un nouvel explorateur, M. Henri Duveyrier (1859-1861), échouant sur la route du Touât, était arrêté à El-Goléah et forcé de retourner sur ses pas. Il visita Ghadamez, séjourna quelque temps devant les murs de Ghat sous la protection du chef touareg Ikhenoukhen, et revint ensuite par le Fezzan.

En 1860, le commandant Colonieu et le lieutenant Burin firent, sous la protection des Ouled-Sidi-Cheik, un voyage au Gourara, une des oasis du Touât, et s'efforcèrent, mais en vain, d'atteindre Timimoum. Ils écrivirent aux gens de l'oasis, offrant d'aller seuls et sans armes au milieu de la djemmâa dire ce qu'ils étaient venus faire dans leur pays : une visite. La réponse fut hautaine : jamais chrétien n'avait mis le pied dans le queçar et n'y entrerait que par force ou par surprise. Sujets de l'empereur du Maroc, les gens de Timimoum avaient d'ailleurs l'ordre de ne pas recevoir les voyageurs. Ainsi placés dans les conditions les plus favorables, — la

protection d'une puissante tribu du désert, — les deux officiers échouaient dans leur projet et se retiraient devant une aveugle opposition. Peu après, M. Cusson, voulant pénétrer dans ces mêmes oasis, essaya d'y parvenir par Tanger, puis par nos frontières de la province d'Oran, sans pouvoir atteindre Figuig.

Le Touât ne nous était pas encore ouvert. La fanatique population des oasis se ressentait de l'influence et du séjour de Mohammed-ben-Abdallah, le prétendu chérif. Avant de renouveler de ce côté des tentatives qui pouvaient rester vaines encore une fois, il fallait savoir si le but qu'on voulait atteindre méritait de pareils efforts. La route par Ghadamez et Ghat au contraire, alors aux mains des Touaregs-Azgueurs, offrait les garanties indispensables de sécurité. Le 26 novembre 1862, les chefs touaregs Si-Othman et Si-Ameur-el-Hadj, au nom de toutes les tribus azgueurs, ont en effet signé avec la France, représentée par MM. Mircher et de Polignac, une convention pour l'ouverture de relations commerciales entre l'Algérie et le Soudan. Cette convention avait été en 1862 l'objet de la mission de Ghadamez.

Dès 1859, la pacification du pays paraissant achevée, le maréchal Pélissier, gouverneur-général de l'Algérie, s'était préoccupé d'ouvrir à nos nationaux et à nos indigènes, à travers les vastes déserts qui séparent notre Sahara des régions soudaniennes, l'accès des grands marchés de ces pays. Les marchandises européennes connaissent depuis longtemps le chemin du Soudan; les négocians de la Tripolitaine et du Maroc, qui en effectuent l'importation pour leur compte ou par commission, réalisent des bénéfices considérables, et certainement d'autres produits manufacturés devaient être aussi favorablement accueillis. Or les produits de retour ne manquent pas; il suffit de citer l'ivoire, la poudre d'or, les dépouilles d'autruche, le séné, la gomme, l'indigo et d'autres matières tinctoriales; mais jusqu'à ce jour c'est exclusivement par les ports du Maroc et de Tripoli que pénètrent en Afrique les marchandises européennes à destination du Soudan. Des entrepositaires ou des commissionnaires européens reçoivent les marchandises des pays de production, et les remettent aux indigènes en leur faisant souvent crédit jusqu'au retour des caravanes. De Tripoli, les caravanes suivent deux routes : celle de Mourzouk et celle de Ghadamez. Ghadamez est le débouché principal de Tripoli vers le Soudan. Le courant commercial de Ghadamez peut être évalué à 3 millions environ par année, dont 1 million pour les opérations sur Timbektou et 2 millions pour les opérations sur Kano.

Jusqu'alors tous les efforts tentés en Algérie étaient demeurés sans résultats, à cause de l'insécurité du voyage. Un engagement

solennel des Touaregs, gardiens des routes que suivent les caravanes, était nécessaire. Obtenir semblable concession d'un peuple fier et farouche semblait fort difficile; toutefois à la fin de 1861 la situation était devenue meilleure. Un des plus puissans chefs de la tribu des Azgueurs, cheik Ikhenoukhen, venait, à l'occasion du voyage de M. Duveyrier, de donner des preuves manifestes de son bon vouloir et de son amitié pour la France, en se compromettant même vis-à-vis de ses compatriotes. Un autre personnage très influent chez les Touaregs avait visité Alger. Venu en France avec sa suite, il avait été présenté à l'empereur, qui lui fit l'accueil le plus bienveillant. On se rappelle la sensation que fit à cette époque à Paris l'arrivée des chefs touaregs avec leurs visages couverts de voiles noirs. Le cheik avait remporté de son voyage une impression favorable; de retour en Algérie, il accepta de proposer aux notables de son pays une entrevue avec des mandataires de la France qui devaient arrêter les clauses d'une convention assurant à nos négocians nationaux ou indigènes une entière sécurité dans le pays des Touaregs. Le lieu choisi pour l'entrevue, fixée au 25 octobre 1862, fut Ghadamez, le centre commercial le plus rapproché de l'Algérie parmi ceux que fréquentent ces peuples. La mission française devait se rendre par mer à Tripoli, de là à Ghadamez; elle était commandée par M. le chef d'escadron Mircher. A son arrivée à Tripoli, le muchir turc Mahmoud-Pacha fit le plus gracieux accueil à la mission; il lui donna une escorte de vingt cavaliers et trente chameaux. Après quatorze jours de marche, la mission était à Ghadamez. Elle avait rencontré à 3 kilomètres de la ville le mudir Achmet-Bey et une partie de la population, qui s'était portée au-devant d'elle. Les envoyés français firent une entrée triomphale dans cette grande ville de commerce, l'antique Cydamus, conquise par le consul L. Cornélius Balbo l'an 30 avant Jésus-Christ.

Dès le premier jour de son arrivée, la mission française reçut de nombreuses visites : tous les Touaregs présens à Ghadamez vinrent la saluer. Il n'y avait encore parmi eux aucun des personnages convoqués par le gouverneur-général. Le chef de la mission crut devoir renouveler les invitations faites précédemment, et le jour même des Touaregs partaient dans toutes les directions sur leurs rapides meharis, porteurs de lettres adressées aux principaux chefs des trois grandes tribus touaregs.

La mission attendit de la fin d'octobre au commencement de novembre les mandataires des tribus. Ce temps fut mis à profit par elle pour explorer la ville et les environs, et se livrer à l'étude du commerce que depuis de longs siècles les Ghadamsiens font avec le Soudan. Enfin le 23 novembre arrivèrent cheik Othman, Ameur-

el-Hadj, frère d'Ikhenoukhen, et cinq autres chefs touaregs. Les conférences commencèrent aussitôt et se poursuivirent pendant trois jours. Le 26 novembre était signée une convention dont voici les principaux articles :

1° Il y aura amitié et échange mutuel de bons offices entre les autorités françaises et indigènes de l'Algérie ou leurs représentans et les chefs des différentes fractions de la nation touareg.

2° Les Touaregs pourront venir commercer librement des différentes denrées et produits du Soudan et de leurs pays sur tous les marchés de l'Algérie, sans autre condition que d'y acquitter les droits de vente que paient les produits semblables du territoire français.

Voici les articles additionnels :

1° Conformément aux anciennes traditions qui règlent les relations commerciales entre les états du nord de l'Afrique et les différentes nations des Touaregs, la famille de cheik Ikhenoukhen reste chargée du soin d'assurer aux caravanes de l'Algérie une entière sécurité à travers tout le pays des Azgueurs... Toutefois les usages particuliers de garantie commerciale existant actuellement entre d'autres familles des Azgueurs et différentes fractions des Chambâa et du Souf restent maintenues. — 2° En raison de ces garanties de sécurité, il sera payé par les caravanes françaises ou algériennes allant au Soudan, à cheik Ikhenoukhen, ou à ses mandataires, ou enfin aux héritiers de son pouvoir politique, un droit qui sera réglé ultérieurement entre son excellence le maréchal gouverneur et le cheik...

Les membres de la mission militaire française quittèrent Ghadamez le 20 novembre, emportant avec eux un exemplaire du traité. Ali-Bey, caïd de Tougourt, qui était venu avec son goum les chercher à Ghadamez, les accompagna jusqu'à Biskra, où la mission arriva le 17 décembre.

Le but que se proposait le maréchal était atteint : la signature d'une convention commerciale avec les Touaregs assurait à nos négocians à travers les déserts la protection de ces maîtres redoutés. La France affirmait d'une manière solennelle sa puissance en Afrique, et les concessions qu'elle venait d'obtenir des chefs touaregs furent considérées dans ces pays comme un événement de la plus haute importance. On crut qu'un grand mouvement commercial allait suivre; les chambres de commerce de Lyon et de Marseille manifestèrent l'intention de concourir aux explorations.

L'insurrection du sud éclata, le maréchal Pélissier mourut; des questions d'un autre ordre occupèrent la colonie. Les tentatives en si bon cours d'exécution furent abandonnées; bientôt on les oublia,

et les clauses que l'on avait établies, n'étant pas suivies d'effet, furent pour les contractans indigènes lettre morte. Le traité de Ghadamez ne pouvait d'ailleurs être considéré que comme une première opération destinée à en préparer d'autres qui malheureusement furent négligées. La sécurité des trafiquans français étant garantie, la France aussitôt aurait dû avoir à Ghadamez un agent chargé spécialement d'en faciliter l'exécution. Il convenait de faire explorer la route nouvelle par des voyageurs chargés d'en dresser l'itinéraire. Dans ces conditions seulement, des négocians doués de quelque hardiesse auraient pu tenter un essai dont la réussite devait provoquer d'autres entreprises.

La guerre de 1870, suivie bientôt de l'insurrection de 1871 en Algérie, porta un coup funeste à notre influence dans le sud; tout le pays était soulevé jusqu'à Biskra. Les gens de Tougourt ayant massacré leur garnison, il fallait à tout prix faire des exemples et rétablir la situation. Deux expéditions furent dirigées de ce côté à moins d'une année d'intervalle, la première par le général de Lacroix au-delà d'Ouargla, la seconde par le général de Galiffet sur El-Goléah. La première de ces expéditions a eu pour objet de ramener à l'obéissance ces régions éloignées qui avaient pris une part active à l'insurrection de 1871, et qui servaient de refuge à nombre de tribus rebelles. La seconde semble s'être proposé de compléter les résultats obtenus par la première, et peut-être aussi de faire réfléchir les populations du Gourara et du Touât, qui de tout temps ont prêté leur appui à nos adversaires musulmans. Ces deux expéditions ont parfaitement réussi, car les tribus remuantes de notre Sahara algérien ont fait leur soumission et demandé l'*aman*.

El-Goléah est le point extrême où soient parvenues nos armes dans le Sahara. Aujourd'hui dépouillée de son prestige lointain, l'oasis a vu percer le mystère derrière lequel elle s'enveloppait jusqu'à ce jour. Perchée sur un roc comme un nid de forbans, cette sentinelle avancée de la France dans le désert ne laisse pas, avec sa demi-ceinture de palmiers clair-semés dans des enclos, que d'avoir assez bon air; elle occupe une position très forte. Au nord se dressent, à 12 ou 15 kilomètres, plusieurs mamelons, dont deux paraissent très rapprochés. Au pied du rocher, vers le sud, les palmiers disséminés à intervalles inégaux donnent à cette partie du paysage l'aspect moucheté d'une peau de panthère. Partout ailleurs les aregs, mer rigide dont les vagues de sable, dorées par un soleil splendide, brillent d'un éclat éblouissant. El-Goléah est le point de jonction de la double ligne qui d'Ouargla et de Metlili conduit à ces oasis, et certes la présence d'une colonne française sur ce point rapproché a dû causer un vif émoi dans le groupe. Des envoyés touâtiens se sont

présentés au général de Galiffet pour l'assurer de leur intention de vivre en bonne intelligence avec les Français.

II.

Ces deux expéditions semblèrent ranimer le goût éteint des explorations de cette partie de l'Afrique. Presqu'en même temps, à la fin de 1873, deux voyageurs français demandaient à la Société de géographie de Paris son appui moral et effectif. Le premier de ces voyageurs était M. Dournaux-Duperé, le second M. Soleillet, d'Alger.

Né aux colonies en 1845, M. Norbert Dournaux-Duperé avait été pendant plusieurs années commissaire de marine au Sénégal. Passionné pour les voyages, il s'éprit de l'idée d'accomplir à nouveau la traversée de René Caillié, d'Algérie au Sénégal. Ce projet, par lui sérieusement étudié, lui parut exécutable en partant d'Algérie. Le prix spécial fondé en 1855 par la Société de géographie de Paris n'avait pas encore été mérité; M. Dournaux-Duperé rêva de le conquérir. Donnant sa démission de commissaire de marine, il partit pour Alger, et, comme il n'avait encore qu'une connaissance imparfaite de la lange arabe, il s'établit à Frenda, dans le sud de la province d'Oran, où il remplit pendant deux ans les modestes fonctions d'instituteur. Sûr de lui-même, il vint alors à Paris et se présenta à la Société de géographie, qui lui accorda une subvention de 2,000 francs. M. Duperé, ayant reçu pareille somme du ministère de l'instruction publique, quittait la France avec des notes très complètes dressées pour lui par M. Duveyrier. Il voulait se rendre à Timbektou en passant par Tougourt, par la vallée de l'Igharghar, par les monts Ahazgar et le Sahara méridional.

Débarqué à Philippeville en novembre 1873, il vit à son passage à Constantine M. Ismaïl Bou-Derba, interprète principal de la division de Constantine, un des voyageurs à Ghadamez. M. Bou-Derba communiqua à l'explorateur les dernières nouvelles du Sahara central apportées à Constantine par des marchands d'In-Çalah. Ces nouvelles étaient satisfaisantes : un calme relatif régnait dans le sud. M. Dournaux-Duperé arriva à Biskra le 22 novembre et poussa d'abord une pointe jusqu'à Ouargla. Le dernier voyage accompli dans cette direction avait été celui de Gerhard Rohlfs, dont le nom a été fort compromis dans les événemens dont l'Algérie fut le théâtre pendant la guerre avec l'Allemagne.

Depuis l'arrivée de la colonne du général de Lacroix, Ouargla paraît entrer dans une voie nouvelle de prospérité. Cette ville, qui eut jadis dans le Sahara une grande importance, qui s'intitule avec orgueil *la ville la plus ancienne du désert*, semble sous notre im-

pulsion reprendre au moins une partie de son ancienne influence. En 1872, elle a été constituée en aghalick, sous le commandement d'un officier de spahis indigène, Mohammed Ben-Driss. Élevé au collége arabe d'Alger, l'agha d'Ouargla parle français et est marié à la française. C'est un homme fort intelligent. Grâce à ses efforts persévérans, un commerce régulier semble s'ouvrir entre Ouargla et le Tidikelt par l'initiative de la famille princière d'In-Çalah. En décembre 1873, trois membres de cette famille ont amené des ânes, des moutons, des plumes d'autruche, et sont repartis dix jours après, emportant de menus objets achetés à Ouargla. Cette caravane a été suivie d'autres plus importantes.

Le voyageur fut bien accueilli par Ben-Driss, qui lui fournit tous les renseignemens qu'il était en mesure de lui donner. Ces renseignemens n'étaient guère favorables à l'issue de l'entreprise. Ainsi cheik Othman, le grand marabout sur l'appui duquel avait compté M. Dournaux-Duperé, venait de mourir; le pays des Touaregs était profondément troublé, et cheik Ikhenoukhen, suspect à ses compatriotes, ne pouvait plus maintenant lui être d'aucune utilité. Sur ces entrefaites parvint à Ouargla la nouvelle d'un événement très significatif. Un officier de spahis, Piémontais d'origine, El-Arbi, caïd du Souf, venait d'être assassiné le 25 novembre, et ses assassins se réfugiaient en Tunisie. Bien que la responsabilité de ce meurtre ait été attribuée plus tard à Ali-Bey, caïd dépossédé du Souf, un tel acte d'audace n'indiquait pas moins des sentimens hostiles à la France, frappée dans son représentant.

M. Dournaux-Duperé revint à Tougourt en décembre. Il y trouva cinq Ghadamsiens qui, le 3 janvier 1874, lui proposèrent de le conduire à Ghadamez par la route ordinaire. Vainement l'autorité militaire s'efforça-t-elle de faire comprendre au voyageur l'imprudence de sa tentative. Trois explorateurs seulement avaient avant lui suivi cette route : MM. Bou-Derba, Duveyrier et Rohlfs; encore avaient-ils accompli leur voyage à une époque de tranquillité relative, tandis qu'à présent le Sahara était en feu. Dans une razzia sur Bou-Choucha, chérif, chef des révoltés, le frère de Ben-Driss, Si-Saïd, avait en le malheur de brûler la cervelle à un chef touareg, et les différentes fractions de ce peuple avaient juré de se venger. Rien ne put arrêter M. Dournaux-Duperé. Peut-être avait-il déjà conscience du sort qui l'attendait : les lettres qu'il écrivait à cette époque sont empreintes de mélancolie; mais il eût considéré comme une lâcheté de déserter son poste à l'heure du danger. Accompagné de M. Eugène Joubert, négociant à Tougourt, qui, dans l'intention de se livrer au commerce, se décida à le suivre à Ghadamez, M. Dournaux-Duperé se mit en route, emmenant Ahmed-

bou-Zerma, ex-guide de M. Duveyrier, pour le conduire à Ghat. Au départ de Tougourt, la route paraissait libre : Bou-Choucha venait de se diriger, disait-on, sur In-Çalah.

Pour des Français, les voyages de découverte au Sahara sont accompagnés des mêmes dangers que les explorations dans l'Asie centrale par les Anglais, il y a peu de temps encore. Ces dangers proviennent, comme là-bas, de causes politiques et religieuses qui se confondent dans leurs effets. Sorti de ses possessions, il est impossible au voyageur français d'échapper aux conséquences de sa nationalité. Il ne peut se dispenser, dans le sud, de s'occuper de politique, c'est-à-dire de scruter l'état des esprits et d'étudier les conditions qui peuvent le modifier en bien comme en mal. Outre les luttes de race à race qui se raniment de temps en temps et ferment les routes des pays qui en sont le théâtre, on voit fréquemment dans le sud se produire des luttes politiques et des actes de brigandage que les opinions religieuses attirent surtout aux voyageurs chrétiens.

M. Dournaux-Duperé se mit donc, avec M. Joubert, en route pour Ghadamez, où il parvint sans encombre. De cette ville sont datées les dernières nouvelles qu'on ait reçues des malheureux voyageurs; ils en partirent le 12 avril 1874, et le 19 ils étaient assassinés en route. Voici les renseignemens qu'a transmis sur ce funeste événement M. Delaporte, notre consul à Tripoli. MM. Dournaux-Duperé et Joubert, accompagnés d'un domestique arabe qui avait servi dans les spahis, d'un guide et de quelques chameliers, étaient parvenus à sept journées de marche de Ghadamez lorsqu'ils furent rejoints par une troupe de sept Chambâa qui demandèrent à les accompagner. M. Duperé y consentit, et on se remit en marche. Tout à coup les Chambâa, profitant d'un moment d'inattention des voyageurs, se précipitèrent sur MM. Joubert et Duperé, ainsi que sur Ahmed. En un instant, ces trois infortunés furent jetés à terre, percés de coups, dépouillés. Les chameliers loués à Ghadamez par les voyageurs avaient été témoins de ce meurtre; considérés comme neutres par les brigands, ils furent épargnés. Revenus à Ghadamez, ils informèrent le gouverneur de la ville, et M. Delaporte dressa l'inventaire de la caravane. Quant aux Chambâa, ils s'étaient réfugiés chez les Touaregs-Ahaggar, avec lesquels ils étaient de connivence.

Ce crime resta d'abord impuni. Comment atteindre au fond des déserts les assassins? L'hostilité était d'ailleurs si grande contre les deux voyageurs qu'un parti de Touaregs-Ahaggar s'était mis à leur poursuite quand ils eurent quitté Ghadamez; ces Touaregs apprirent en route que d'autres s'étaient chargés d'exécuter leurs desseins.

Les Chambâa, qui avaient fui après le meurtre, appartenaient aux tribus qui, après avoir soutenu Mohammed-ben-Abdallah dans sa lutte contre la France, se sont ralliées au parti de Bou-Choucha et enfoncées avec lui dans le désert. Ce sont ces dissidens qui excitent contre nous la haine des peuplades du Sahara depuis le Maroc jusqu'au Fezzan. Mais la mort de notre compatriote a été vengée. Les nouvelles les plus récentes qui nous parviennent de Ghadamez nous apprennent que, cinq des assassins étant allés au Fezzan pour y acheter de la farine et des dattes, cheikh Ikhenoukhen, qui s'y trouvait, leur reprocha d'avoir assassiné les Français qui venaient chez eux pour les voir, et leur dit qu'il était résolu à les punir. Il les laissa néanmoins quitter l'oasis; mais, lorsqu'ils furent engagés dans le désert, il envoya des hommes qui les massacrèrent.

M. Dournaux-Duperé était un homme actif, instruit, entreprenant, d'une très grande énergie, qui eût pu mener à bien son entreprise. Il lui manquait cependant cette qualité indispensable à ceux qui, comme lui, se décident à voyager dans des pays fanatiques : savoir compter avec les événemens, au besoin même attendre et renoncer provisoirement. Plein de foi presque jusqu'à la fin dans le succès de son entreprise, il dut aux derniers jours se rendre à l'évidence; mais il croyait son honneur engagé. Tout espoir d'ailleurs n'était pas éteint en lui : il persévéra, et c'est ainsi qu'il trouva la mort. Fort heureusement il avait eu l'idée d'envoyer en France, avant son départ pour Ghadamez, la copie de son journal de voyage. Aussi ses observations ne seront-elles pas perdues : la partie de son œuvre qu'il a pu accomplir est publiée, et le nom de ce nouveau martyr de la science ne demeurera pas inconnu.

Bien moins hardi que son émule, M. Soleillet ne voulait aller que jusqu'à In-Çalah. S'offrant comme un de ces négocians entrepreneurs qui iraient les premiers étudier sur place les ressources de ces pays inconnus ouverts par le traité de Ghadamez, il comptait faire revivre les anciennes relations commerciales qui existaient autrefois entre l'Algérie et le Soudan par l'archipel des oasis. Seulement pour réussir, il arrivait un peu tard : bien des événemens avaient passé, on l'a vu, depuis le traité de Ghadamez.

M. Soleillet se présentait avec le patronage de la chambre de commerce d'Alger, qui, sous le titre un peu vague de « Société d'encouragement pour l'exploration commerciale du Sahara central, » organisait par souscription une sorte de caravane d'essai dont M. Soleillet serait le chef. Le rapport de M. le docteur Warnier, député d'Alger, présenté à la chambre de commerce de cette ville en avril 1873, dit que M. Soleillet se propose « de se rendre à In-Çalah, entrepôt du Sahara du nord, tête de ligne du Soudan, au

moment des caravanes annuelles de Maroc, de Tunis et de Tripolitaine. Il présentera des échantillons de tous les produits que la France peut offrir aux négocians sahariens et soudaniens en concurrence avec ceux de l'Angleterre. » La chambre de commerce d'Alger demanda des informations à nos agens consulaires de Mogador, Tripoli et Tunis sur la valeur des transactions habituelles de ces états et de la région à explorer. Notre consul de Tunis répondit que le commerce n'existait plus; il était alimenté autrefois par des caravanes de Ghadamez. Les esclaves étaient l'objet principal de trafic, puis l'ivoire, la poudre d'or, les plumes d'autruche; les importations consistaient en cotonnades, armes, poudre à fusil, verroterie et tous produits manufacturés. De Tripoli, notre consul écrivait qu'il y aurait pour l'Algérie avantage à reprendre le commerce très important avec le sud, dont Tripoli est une des têtes de ligne. Le chiffre des exportations s'élevait pour Tripoli seul à 13 millions de francs pendant les trois dernières années. L'ivoire y entrait pour 6 millions 1/2 : c'est, on le voit, le principal produit d'exportation. Venaient ensuite les plumes d'autruche, s'élevant à la somme de 5 millions passés. L'importation pendant la même période de temps avait produit 4 millions 1/2 de francs en verroteries, calicots, draps et articles divers. Les exportations étaient actuellement plus élevées que les importations, parce que la sécurité des routes manquait; autrement elles atteindraient des proportions considérables. — Au dernier moment, la chambre de commerce d'Alger, ayant appris la présence à Constantine de quatre négocians d'In-Çalah, leur fit demander s'ils consentiraient à entrer en relations suivies : ils acceptèrent.

Enfin le voyage étant préparé, les lettres de recommandation envoyées, M. Soleillet partit le 27 décembre 1873 pour Laghouat. Il put, avant son départ, recevoir une lettre de M. Dournaux-Duperé, qui l'engageait à passer par Ouargla, où il trouverait près de l'agha des renseignemens précieux. Il apprit en effet de Ben-Driss que les deux familles influentes d'In-Çalah étaient les Ouled-Moktar et les Ouled-Boudjouda, dont il devait, par des présens, s'assurer la protection. D'Ouargla, M. Soleillet vint à El-Goléah, point extrême où nos armes soient parvenues dans le sud. Il arriva enfin au Tidikelt, devant un queçar verdoyant : c'était l'oasis d'In-Çalah, la terre promise; mais, nouveau Moïse, M. Soleillet devait la voir sans y pénétrer. Malgré ses efforts persistans, les présens qu'il envoya, l'amitié qui unissait un de ses serviteurs avec El-Hadj-Abd-el-Kader, cheik d'In-Çalah, la djemmâa d'In-Çalah, prétextant les ordres de l'empereur du Maroc, refusa avec des menaces l'accès du queçar à l'explorateur. Elle engagea le chrétien à quitter le pays

sans retard pour éviter les complications que pourrait amener sa présence sur le territoire d'In-Çalah.

M. Soleillet s'exécuta prudemment. Parti d'Alger le 29 décembre 1873, il y revenait le 2 janvier 1874, ramenant avec lui un certain nombre de naturels du pays. Ces indigènes, qui avaient apporté avec eux quelques objets d'échange, — plumes d'autruche, échantillons d'alun, de salpêtre et de roses sèches, — sont retournés d'ailleurs très mécontens des bas prix qu'ils en avaient trouvés. Le voyage de M. Soleillet a donc manqué son effet; c'est une tentative à reprendre. A cette heure, la chambre de commerce d'Alger, qui n'a pas cessé d'appuyer l'explorateur, fait appel aux chambres de commerce de la métropole pour solliciter d'elles un concours, soit en argent, soit en nature. Souhaitons à ce voyageur bon succès, et puissent ses tentatives donner bientôt les meilleurs résultats!

Les conditions qui peuvent assurer la réussite, selon M. Soleillet, sont les suivantes. Si l'on se présentait muni d'une lettre du sultan du Maroc ou du chérif de Aouellam, rien ne pourrait s'opposer à une réception immédiate dans les villes du Tidikelt et du Gourara. Il est essentiel que la caravane d'essai ait un caractère exclusivement commercial; on ne saurait trop faire pour calmer ces appréhensions, si habilement exploitées, qui nous représentent toujours à ces populations comme cherchant à étendre notre conquête et à agrandir notre territoire dans le sud. C'est de là que vient l'éloignement de ces populations pour une nation comme la nôtre, qui, placée à leurs portes, est restée jusqu'à ce jour sans aucune relation avec elles.

Parlons enfin d'un agent actif de la France dans l'extrême sud de l'Algérie, agent qu'elle utilise à cette heure, car depuis trois mois il est de nouveau en voyage : c'est un Juif indigène du Maroc, le rabbin Mardochée (Mordokhaï Aby-Serour). Il nous paraît destiné à rendre de très grands services. Né à l'oasis d'Akka, dans la province de Draa (Maroc), Mardochée offre l'exemple de ce que peut une volonté énergique associée à l'esprit aventureux du Juif. A neuf ans, il a quitté son pays pour tenter la fortune; il a d'abord gagné l'Espagne, puis la France, et s'est ensuite embarqué à Marseille pour la terre-sainte. Là, il passe cinq ans à Jérusalem, où il acquiert, à force d'études, le droit de porter le titre de rabbin; puis par l'Égypte, la Tripolitaine, la Tunisie et l'Algérie, il regagne le pays natal. Son vieux père était malade et sans ressources; aussitôt le docteur se fait négociant. Connaissant assez des mœurs et des coutumes de l'islam pour s'aventurer sans péril dans le sud, il s'en va trafiquer avec le pays des nègres. Il a visité déjà In-Çalah, le Touât; il peut essayer d'étendre ses entreprises jusqu'à Timbektou. Secondé par une vo-

lonté persistante, il parvient, au prix des plus grands dangers, à établir dans cette ville le premier comptoir israélite qu'on y eût jamais vu. Malheureusement, après dix ans d'efforts et au moment où il commençait à jouir d'une fortune inespérée, les Touaregs pillèrent ses caravanes et le forcèrent de revenir dans son pays, plus misérable qu'il n'en était parti. Le récit de ses entreprises et de ses infortunes toucha notre consul à Mogador, M. Beaumier, qui le recommanda à la Société de géographie. Le rabbin vint à Paris à la fin de l'an dernier, proposant de tenter une nouvelle exploration à la fois scientifique et commerciale sur Timbektou. Il pensait que cette expédition serait avantageuse pour la science et ouvrirait des écoulemens à un certain nombre de nos marchandises. Il fut accueilli avec beaucoup de cordialité par M. Henri Duveyrier, qui lui donna l'hospitalité et lui fit acquérir les connaissances qu'un explorateur doit posséder : observations barométriques, usage des instrumens, etc.

Le rabbin Mardochée a fait preuve, dans ces différentes démarches, d'une grande intelligence personnelle et d'une connaissance approfondie des milieux dans lesquels il a si longtemps vécu. Il s'est tiré avec honneur des différens examens qu'on lui a fait subir, et il a témoigné de son dévoûment à la France. La communauté israélite, ne voulant pas rester étrangère à ce concours de bienveillance, a contribué par un don pécuniaire aux entreprises de son coreligionnaire. Mardochée a pu repartir à la fin de juillet 1874 avec une instruction plus approfondie et de nombreux échantillons de marchandises diverses. Cette pacotille lui permettra de préparer sans précipitation son voyage à Timbektou.

L'entreprise du rabbin Mardochée peut donner des résultats importans. Les relations commerciales sont peut-être les seules qui puissent créer un trait d'union entre les peuples chrétiens et les peuples musulmans. La pacotille du rabbin vaut à peu près 5,000 fr. Il l'a expédiée, grâce à son frère, négociant de Tamanart, par la caravane d'octobre, à Timbektou, où il compte être arrivé vers le mois de mai 1875. Jusqu'à présent il s'écoule chaque année, sur les confins du Maroc et de l'Algérie, une quantité plus ou moins considérable de marchandises européennes, anglaises, espagnoles et même allemandes, où ne figurent que peu ou point de produits français. Le projet de Mardochée n'intéresse donc pas moins nos commerçans que nos savans; il peut avoir d'heureuses conséquences pour la prospérité de nos trois provinces d'Algérie.

III.

Telles sont les dernières tentatives faites en Algérie pour ouvrir avec le sud des relations suivies. Une grave question se pose tout d'abord : quel avenir est réservé au Sahara? On est ici en présence de deux opinions ; les uns considèrent le désert comme un pays maudit destiné à devenir complétement inhabité, les autres au contraire, confians dans l'industrie de l'homme aidé de la nature, prédisent à ces plaines désolées une transformation merveilleuse : la verdure et la fraîcheur. Ici est, nous le croyons, la vérité. N'avons-nous pas sous les yeux des exemples frappans, les résultats produits par les forages de puits artésiens dans le sud des trois provinces de l'Algérie? Ils tiennent du prodige, et un savant ingénieur des mines, M. H. Fournel, a pu justement dire que, lorsqu'on songe aux métamorphoses que les eaux artésiennes amènent dans la fertilité d'un sol comme celui de l'Algérie, on est entraîné à dire que « c'est par le dessous qu'on arrivera à la conquête définitive du dessus. »

Voici deux tentatives d'exploration entreprises cependant dans de bonnes conditions : l'une d'entre elles a échoué tragiquement par la mort du voyageur. Ce parcours de plusieurs centaines de lieues, où la sécurité des marchandises aussi bien que la vie des individus sont constamment menacées ne constitue donc pas, quant à présent, un débouché suffisant pour les produits d'une région aussi considérable que celle du Soudan central; mais, si la mer intérieure venait à être créée, les conséquences qu'aurait pour le commerce avec le sud l'exécution d'un tel projet sont incalculables. La mer intérieure a trouvé ici même un chaleureux défenseur, un apôtre convaincu, M. le capitaine d'état-major Roudaire. Depuis la publication de son travail, le savant officier a vu d'éclatantes adhésions se prononcer en sa faveur. Il a fait passer dans d'autres esprits sa foi dans la réalisation d'un si grand projet. L'Académie des Sciences, saisie de la question, a nommé une commission spéciale dont les conclusions ont été des plus favorables. L'assemblée nationale, sur la proposition d'un de ses membres, a voté une somme de 10,000 francs pour subvenir aux premières études; la Société de géographie, le ministère des travaux publics, ont envoyé des délégués. M. Le Verrier, M. de Lesseps, ont chaleureusement pris la défense du projet. Il est vrai que des objections sérieures se sont produites.

C'est d'abord un ingénieur en mission à Tunis, M. Fuchs, envoyé par le gouvernement du bey sur les chotts de la régence. Dans une communication faite à l'Académie des Sciences, M. Fuchs a cru pou-

voir affirmer que jamais dans les temps historiques il n'avait existé de communication directe entre la Méditerranée et la dépression des chotts. « L'isthme qui sépare les chotts de la mer, large d'environ 20 kilomètres, est formé, dit cet ingénieur, non pas de sable, mais d'un groupe de collines, grès et roches calcaires, d'une hauteur moyenne de 50 à 60 mètres, de sorte que, pour établir le canal, il faudrait déplacer des millions de mètres cubes en roche dure et faire une dépense de plus de 300 millions de francs. M. le docteur Cosson croit le dattier des oasis destiné à périr, si le projet de M. Roudaire se réalise. Enfin M. Pomel, discutant les résultats physiques de la mer intérieure, ne voit pas comment « une aussi petite surface mouillée pourrait modifier le climat du pays. » Le capitaine Roudaire s'est efforcé, en reprenant les faits et les argumens déjà développés, de répondre à ses contradicteurs; puis, nommé chef de la mission chargée du nivellement des chotts, ils s'est mis à l'œuvre. Partis de Biskra le 2 décembre, les officiers ont commencé leurs opérations le lendemain au *signal* de Chegga, vérifié à l'avance par les soins du ministère de la guerre. Depuis cette époque, 400 kilomètres ont été nivelés, il y en aura 700 à la fin de la campagne. Les coordonnées géographiques de tous les points principaux ont été determinées.

La dernière lettre de M. Roudaire est datée d'El-Oued 28 février 1875. A cette date, la mission n'avait pas trouvé entre les chotts algériens et tunisiens la communication qu'elle était allée chercher au sud de Bei-ben-Nâh après avoir abandonné le nord, trompée par de faux renseignemens. Le nivellement sur Négrin élucidera complétement la question. M. Roudaire ne désespère pas de découvrir la dépression cherchée; mais, quand bien même devant une expérience acquise il faudrait renoncer au projet de mer intérieure, les travaux de la mission auront eu pour résultat de relier Biskra, le Souf et Négrin, en faisant connaître à fond le nivellement, la topographie, la géologie et la nature des eaux de cette région.

Si la mer d'Algérie devenait une réalité, il serait facile d'établir dans un de ses ports un grand comptoir pour le commerce du centre de l'Afrique. Les caravanes, attirées par les ressources de notre commerce et de notre industrie, afflueraient bientôt sur ce nouveau marché, plus voisin de leur pays que ne le sont aujourd'hui Tripoli et le Maroc. On a déjà dit qu'au moment où la France fit la conquête de l'Algérie des caravanes nombreuses emportaient dans la régence les produits de l'Afrique centrale et du Soudan. Puis ces caravanes régulières se sont détournées de l'Algérie pour aller aboutir l'une à l'Océan, l'autre à la Méditerranée, par le Maroc et Tripoli. Au nombre des causes qui ont motivé ce changement de direction

dans le commerce du Sahara, il en est une plus importante que les autres : les sentimens hostiles ont été habilement exploités contre la France. Si jusqu'à ce jour les caravanes du Sahara et du Soudan ne sont pas venues échanger leurs produits sur notre littoral, c'est que non-seulement le trajet eût été plus long que pour aller à Tripoli ou au Maroc, mais encore parce qu'il fallait traverser notre colonie dans toute sa profondeur, relever de notre autorité pendant ce parcours, et que ces fiers Africains ont craint de compromettre leur indépendance. Une foire a été établie à Alger pour les gens du sud; jamais un musulman saharien n'y a paru. Il en devait être ainsi. Le gouverneur-général de l'Algérie vient de décider la création de foires qui se tiendront chaque année sur plusieurs points, à la limite extrême de nos possessions. C'est là une idée bonne et pratique. En agissant avec prudence, il est possible de donner à ces marchés une importance réelle et d'en faire le lieu de rendez-vous des caravanes qui parcourent le Sahara, se détournant maintenant vers les marchés de l'est et de l'ouest. Quoique nous ignorions encore les oasis sur lesquelles va s'arrêter le choix du gouverneur-général, les points de Géryville, Laghouat, Biskra, nous paraissent indiqués comme têtes de ligne des trois provinces. Que l'on songe toutefois à la cherté des transports dans ces postes éloignés, et l'on verra que notre commerce ne peut, en l'état actuel, offrir qu'à des taux très élevés les objets recherchés des Sahariens, cotonnades, métaux, armes, en échange de leurs propres produits. Il serait bon de compléter la création de ces marchés en affranchissant, comme on l'a déjà fait pour Biskra, la région où ils se tiendront de toute redevance douanière. Il faudrait enfin que la libre circulation nous fût acquise à titre définitif au Touât ou dans les régions avoisinantes qui relèvent de l'empire marocain, car il est à remarquer que, si aujourd'hui le sultan de Maroc est reconnu au Touât, c'est par crainte de notre domination. Ces pays ont redouté, il y a quelques années, d'être envahis par les troupes françaises; alors ils ont réclamé la souveraineté du chérif des chérifs en offrant de lui payer un impôt qui a été accepté. A notre contact seulement s'évanouiront les craintes et les préventions des indigènes. Tous nos efforts doivent donc tendre à rapprocher de nous les tribus du désert; c'est pourquoi la tentative du général Chanzy est une heureuse inspiration. C'est quant à présent la seule manière de faire du commerce avec le Sahara et de préparer pour l'avenir des relations plus étendues avec l'Afrique centrale.

NAPOLÉON NEY.

LA TRUFFE

ET

LES TRUFFIÈRES ARTIFICIELLES

I. L.-R. et Ch. Tulasne, *Fungi hypogæi*, etc., in-folio avec planches, Paris 1862. — II. Henri Bonnet, *la Truffe*, Paris 1869. — III. Ad. Chatin, *la Truffe*, Paris 1869. — IV. Jacques Valserres, *Culture lucrative de la truffe par le reboisement*, Paris 1874. — V. Mémoires divers de MM. H. Bonnet, Loubet, Bedel, de Ferry, etc.

C'est le propre des questions à la fois scientifiques et populaires de montrer à l'œuvre d'un côté la science avec ses méthodes patientes et précises, de l'autre la fantaisie avec ses paradoxes, ses chimères, ses ignorances naïves ou présomptueuses. A ce double titre, la truffe, production étrange et problématique, devait avoir sa légende à côté de son histoire. Ébauchée plus de trois siècles avant notre ère par le célèbre Théophraste, cette histoire n'a repris son cours qu'à partir de l'usage du microscope et ne date guère, dans nos temps modernes, que des premières années du XVIIIe siècle; la légende, plus vivace, remonte aux erreurs de l'antiquité, résumée dans quelques lignes de Pline, traverse le moyen âge et la renaissance en s'imprégnant des subtilités du galénisme, de la magie, des causes occultes, et, se perpétuant de nos jours en quelques cerveaux illuminés, aboutit à la théorie, grossière au fond, spécieuse en apparence, de la truffe-galle ou de la mouche truffigène.

Faut-il faire à cette dernière opinion les honneurs d'une réfutation en règle? Est-il besoin d'établir que la truffe, champignon souterrain, n'a rien de commun avec une galle, résultat de la piqûre d'une racine par un insecte? Pour le naturaliste sérieux, la démonstration serait superflue. Le bon sens d'abord, puis l'évidence des faits, les admirables études de Vittadini et des Tulasne, les savans travaux de Léon Dufour, Laboulbène, Chatin, Henri Bonnet, ont porté sur le fond même de ce litige un verdict definitif; mais ce n'est pas aux savans que s'adresse l'ardent champion de la mouche truffigène: pour M. Jacques Valserres, l'Académie des Sciences est l'incarnation vivante du progrès à reculons; tout ce qui touche à ce corps est par cela même entaché de parti-pris, d'aveuglement volontaire. Parlez-lui des *libres chercheurs!* Ceux-là n'ont besoin ni d'érudition solide, ni d'observations patientes, ni même de connaissances précises : ils savent tout d'intuition; ils voient d'un coup d'œil à travers leur vanité ce que les pauvres esclaves de la science officielle n'ont pu découvrir par les investigations les plus délicates. Donc place aux libres chercheurs! Eux seuls auront l'oreille du public, la confiance des praticiens; ils ne connaissent ni les hésitations ni les doutes : belle condition pour parler haut et séduire ceux qui croient encore aux oracles.

J'ai l'air d'être très sévère pour le récent manifeste de la mouche truffigène. Qu'on lise le livre, on me trouvera peut-être indulgent. En tout cas, on désirera faire dans cette œuvre une distinction entre la partie polémique, diatribe aussi passionnée que stérile contre des adversaires imaginaires, et la partie pratique et calme consacrée à la propagande d'une idée juste : l'extension de la production truffière au moyen des reboisemens par semis de chêne. Sur ce point essentiel, l'empirisme des agriculteurs a devancé la science spéculative; mais celle-ci s'est empressée d'accueillir les résultats de la pratique : impuissante à les expliquer, elle en fera le point de départ d'études persévérantes, et peut-être pourra-t-elle en donner un jour une interprétation logique au lieu de vouloir les rattacher dès à présent au joug d'une théorie prématurée. La *trufficulture*, pour employer le mot incorrect que l'usage a consacré, la production artificielle des truffes est en ce moment à l'ordre du jour dans plusieurs départemens de la France. Très familière aux initiés, qui sont parfois des populations entières, confondue par beaucoup avec le semis direct des truffes, cette branche nouvelle de l'activité agricole mérite d'être portée à la connaissance du grand public. Les gourmets y trouveront la perspective de jouissances gastronomiques; les agriculteurs y saisiront peut-être l'occasion de mettre en rapport et de reboiser des espaces nus et relativement

stériles ; les esprits curieux, auxquels le vrai sourit encore plus que l'utile, suivront peut-être avec intérêt des tentatives faites pour résoudre le problème, en apparence si simple, en réalité si difficile, de multiplier les truffes au moyen des germes dont leur substance est farcie. Avant d'en venir à ce nœud de la question, essayons d'abord d'en poser nettement les termes en écartant les idées fausses dont vingt siècles de préjugés l'ont encombrée.

I.

En véritables naturalistes, Aristote et son disciple Théophraste n'hésitent pas à reconnaître la nature végétale et l'autonomie de la truffe. Ce dernier surtout réfute d'avance l'idée que ce puisse être une racine. Sans connaître les graines, il en suppose l'existence; les truffes, assure-t-il, ne croissaient à Mitylène qu'à la suite d'inondations pouvant y porter de Tiaris les semences de ces productions souterraines. L'explication est peut-être fausse, mais l'idée qui s'y rattache est restée juste; seulement il a fallu plus de deux mille ans d'attente pour que l'œil découvrît ces germes que l'esprit avait pressentis.

Compilateur infatigable, écho fidèle de tous les préjugés de son temps, Pline, tout en copiant Théophraste, hésite beaucoup à reconnaître la truffe pour un corps vivant. Il y voit plutôt une agglomération de terre altérée, un excrément de la terre, *vitium terræ*, opinion étrange qu'il a de la peine à faire cadrer avec la faculté qu'a ce produit de pourrir « comme du bois. » Son argument principal pour concevoir que la terre *s'agglomère* en truffe, c'est l'accident survenu au préteur Lartius Licinius : celui-ci, gouverneur de Carthagène en Espagne, se serait presque arraché les incisives en mordant sur une truffe qui contenait un denier. L'intrusion d'un corps étranger dans le tissu vivant d'un champignon est chose fréquente et qui surprendrait peu les botanistes. Ils savent comment les agarics, les bolets, englobent dans leurs tissus les brins d'herbe, les cailloux : la truffe elle-même est parfois comme traversée par des racines qui ne contractent avec elle aucune adhérence organique, et qu'elle a comme avalées dans le cours de son développement. C'est du reste probablement à Plutarque, autre écho des préjugés populaires, que Pline emprunte l'idée de la corruption de la terre comme origine de la truffe. Un passage des *Symposiaques* ou *Propos de table* du crédule auteur attribue la formation des truffes dans le sol à l'action combinée du tonnerre, de la chaleur et de l'eau, produisant dans les entrailles de la terre « des nœuds et pelotons mols et friables, comme aux corps humains se produisent

tumeurs et enflures qu'on appelle glandes et écrouelles. » Ces idées subtiles et vagues des anciens sur le rôle des élémens dans la genèse des corps vivans ont enveloppé comme d'un brouillard les esprits les plus cultivés de l'antiquité grecque et romaine, du moyen âge et même de la renaissance. Associées par Galien à la doctrine savante des tempéramens et des humeurs, quintessenciées encore par les Arabes et par les alchimistes, on les retrouve partout comme un cauchemar pour la pensée, comme une source de galimatias pour la langue. Écoutons par exemple Ciccarelli, un lettré du XVIe siècle, dans le curieux opuscule sur les truffes dont Amoreux s'est fait le commentateur et le traducteur. « La propriété qu'a un lieu convenable de la terre, préparée par la chaleur du soleil, mise en action par les tonnerres et par les pluies qui déterminent une chaleur putride, donne naissance aux truffes, puisqu'une chaleur pourrissante sépare l'humide terreux, donne naissance à ces racines sans germe qu'on nomme truffes; par la raison des contraires, lorsque la chaleur cuit la matière froide, humide et ténue, il en résulte des germes sans racines : c'est ce que nous nommons des champignons. » Et plus loin : « il existe cinq élémens dans les truffes, — l'écorce, la pulpe, l'humidité, l'odeur et la couleur; l'écorce est formée de la terre, puisqu'elle provient du froid et du sec; la pulpe a deux parties, l'une crasse, l'autre ténue, la crasse provient de la terre, la ténue de l'air; l'humidité vient de l'eau, et l'odeur et la couleur du feu; l'ensemble concourt à la génération des truffes. » J'abrége à dessein cette prose de Sganarelle, échantillon entre mille de l'idée et du langage d'une époque où l'observation commençait à peine à supplanter l'érudition et la scolastique. Que de nuages à dissiper, et quelle œuvre les grands esprits des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles ont eu à faire pour créer à la fois le fond et la forme de la science moderne!

L'idée que le tonnerre intervient dans la formation des truffes était populaire chez les Grecs et les Romains. Théophraste lui-même l'adopte; Juvénal s'en fait l'écho dans un passage souvent cité. Évidemment fausse en elle-même, cette opinion pourrait avoir un côté vrai en ce sens que les pluies, accompagnement ordinaire du tonnerre, peuvent, lorsqu'elles viennent au moment propice, aux mois d'août et de septembre par exemple, favoriser la production des truffes pour l'hiver suivant. Faudrait-il aller plus loin, et, reconnaissant l'action de la foudre et de l'électricité des nuages, comme source de nitrate d'ammoniaque et d'ozone, admettre une influence directe des pluies d'orage sur le développement d'êtres fortement azotés comme la truffe? M. Henri Bonnet se décide pour l'affirmative; quant à M. Jacques Valserres, il imagine sans sourciller que les chênes verts et les kermès doivent à leurs feuilles

épineuses d'être mieux en rapport avec la foudre, et de donner ainsi « des tubercules en abondance et de meilleure qualité ! »

Une autre erreur de l'antiquité sur les truffes, c'est l'opinion que la *pituite* des arbres (c'est-à-dire quelque exsudation anormale, comme le miellat des feuilles ou la sanie des plaies des branches), entraînée par la pluie dans le sol, y provoquerait une fermentation particulière dont les truffes seraient le produit. Cette hypothèse, émise par Pline à propos de champignons en général, l'a été pour les truffes en particulier par un auteur que cite Ciccarelli et qu'il appelle Christophe Encélius. On pourrait laisser cette hypothèse dormir dans les limbes de l'oubli, si le bon curé de Réoville ne l'avait ressuscitée de nos jours avec une conviction naïve. N'a-t-on pas vu récemment un autre rêveur convaincu, l'abbé Paramelle, se figurer que les truffes sont de simples tubérosités de racines, et qu'on pourrait à volonté en provoquer la production par des lésions artificielles pratiquées sur les radicelles des arbres truffiers!

Ainsi donc création de toutes pièces par l'action combinée des élémens tels qu'on les comprenait alors, terre, eau, air et feu (représenté par la foudre), telle est, en dehors des intuitions plus justes de Théophraste, l'hypothèse dominante chez les anciens quant à l'origine de la truffe et des champignons : les épithètes de *gêgénès* (fils de la terre) et d'enfans des dieux, qu'on leur appliquait fréquemment, faisaient allusion à cette génération spontanée, dont l'idée se retrouve partout dans les croyances antiques, et qui de nos jours ne livre ses derniers combats que dans le champ de plus en plus rétréci des infiniment petits.

A la place de ces préjugés surannés et délaissés, une théorie vient de surgir qui conteste l'existence de la truffe comme organisme spécial, et n'y voit qu'un renflement morbide, une sorte de galle produite sur les racines des arbres par la piqûre de mouches dites truffigènes. Présentée avec réserve en 1847 par M. B. Robert, botaniste de Marseille, reprise dix ans plus tard comme une découverte nouvelle par un grand producteur de truffes, M. Martin Ravel, de Montagnac (Basses-Alpes), récemment abandonnée par ce praticien, cette théorie a trouvé dans M. Jacques Valserres un défenseur ardent et convaincu. Rarement on a vu défi plus direct à l'évidence lancé et soutenu avec cette verve de polémique qui révèle le journaliste, et cette assurance qui ne peut naître que de l'ignorance des faits ou du mépris des adversaires. L'auteur, qui cite pourtant M. Tulasne, n'a pas l'air de se douter que l'organisation interne de la truffe, admirablement connue des botanistes, exclut toute idée d'assimilation avec les protubérances que la piqûre d'insectes provoque sur les organes des végétaux : montrer cette différence entre

la truffe, végétal indépendant, et la galle, production morbide ou simple modification de tissu d'une autre plante, sera donc ruiner dès la base le système de la truffe-galle; d'autres argumens non moins décisifs compléteront cette facile défaite.

Qu'est-ce qu'une galle? En bornant à dessein la définition aux galles par excellence, dont la substance spongieuse ou solide loge dans son intérieur la progéniture d'un insecte, on peut voir dans les productions des hypertrophies de tissu provoquées dans un organe végétal par l'action mécanique ou le virus irritant d'une tarière ou d'un aiguillon d'insecte. Par une merveilleuse loi d'évolution qui n'est pas encore appréciée à sa valeur dans la morphologie ou doctrine des formes des êtres ou des organes, la figure générale et la structure interne de ces galles sont définies pour chacune d'elles d'une manière précise. Ce sont de véritables *pseudo-morphoses* aussi régulières, aussi arrêtées dans leur composition interne que le sont les fruits, les graines ou tel autre organe complexe d'un végétal. Qu'on prenne pour type de galle la noix de galle d'Alep, si employée dans la teinture, ou la galle ronde et légère qui vient sur le pétiole des chênes blancs, on y verra, comme l'a si bien montré M. Lacaze-Duthiers, sous des cellules épidermiques, une zone spongieuse de cellules à grands méats remplis d'air, puis un noyau de tissu *scléreux* (dur) formé de cellules linéaires et rayonnantes : c'est la couche protectrice de l'habitant de la galle; enfin sur la paroi même de la cavité centrale un tissu lâche et riche en fécule, provision de nourriture mise juste à la portée de la larve, dont elle assure la nutrition, comme la zone aérifère en assurait la respiration. Dans tout cela, pas de traces de germes reproducteurs: une organisation complexe, définie, une admirable adaptation des moyens au but, mais rien qui permette de faire de la galle un être à part, ni même un organe normal de la plante; chimiquement le tannin, la cellulose, la fécule, les matières hydrocarbonées, dominent dans cette structure appelée à nourrir un être chez qui l'élément graisseux l'emporte sur l'élément azoté.

Qu'est-ce d'autre part que la truffe? Même en la prenant toute formée, alors que son *mycelium* générateur a disparu sans laisser de traces, une simple coupe de ce prétendu tubercule y dévoile toute l'organisation interne d'un champignon. Sous l'écorce rugueuse et noire, comme ciselée en verrues pyramidales, la peau présente un réseau de veines blanchâtres se dessinant sur le fond bistre, noirâtre ou violacé d'un tissu plus compacte que celui des veines. Celles-ci représentent les coupes d'anfractuosités étroites, plissées comme les circonvolutions d'un cerveau, et dont les parois, appliquées l'une contre l'autre, sont tapissées de cellules filamen-

teuses emprisonnant de l'air dans leurs interstices : de là la couleur blanc mat de ces veines *aérifères*. Vu au microscope, même à un faible grossissement, le tissu de couleur foncée se montre farci de vésicules transparentes (*sporanges* ou *thèques*) renfermant chacune de quatre à six grains ellipsoïdes, opaques, hérissés de petits aiguillons serrés, et dont la couleur approchant du noir a fait donner à la truffe comestible par excellence le nom de *tuber melanosporum;* ces granules, sur lesquels nous reviendrons, sont en effet les *spores* ou germes reproducteurs de la truffe. Leur présence seule dans le tissu de cette espèce, leur forme parfaitement définie, leur analogie évidente non-seulement avec les spores des autres espèces de truffes, mais avec celles des genres ou familles de champignons voisins, tout met hors de doute l'autonomie de la truffe comme être caractérisé, ayant sa vie propre, et non comme une pure excroissance d'un végétal supérieur. La composition chimique confirme d'ailleurs ces analogies : au lieu de renfermer, comme les galles, du tannin et de la fécule, la truffe, comme le reste des champignons, est riche en principes azotés, rappelant à beaucoup d'égards les substances animales et donnant par la putréfaction des composés ammoniacaux.

Une autre circonstance intervient pour marquer la différence radicale entre la truffe et les galles : c'est l'indépendance absolue, l'absence complète de connexion entre la truffe adulte et les racines de l'arbre dont on voudrait qu'elle fût une excroissance. En vain M. Valserres affirme-t-il que cette connexion existe. Peut-être a-t-il été trompé par la ressemblance tout extérieure que présente avec une truffe la galle ligneuse produite sur les racines du chêne par le *cynips aptera*. Cette galle, déjà connue de Réaumur, et qu'on retrouve de temps en temps, est formée de nombreuses loges serrées en une masse mamelonnée, mais n'ayant ni par leur consistance ni par leur structure rien de commun avec les truffes. On conçoit pourtant que des observateurs superficiels s'y soient laissé prendre; mais une simple coupe suffit pour mettre en pleine lumière la texture ligneuse, la division en cellules de cette galle tubériforme, ainsi que l'adhérence avec la racine nourricière dont elle n'est que l'hypertrophie.

Plus spécieux et plus trompeur pour les novices en histoire naturelle est le rôle que certains insectes ont l'air de jouer dans la genèse de la truffe. C'est sur une fausse interprétation de ce rôle que s'est fondée la théorie dite de la mouche truffigène, annexe obligée de la théorie de la truffe-galle. Ici encore des faits patens, élémentaires, consignés dans les œuvres d'entomologistes de premier ordre, ont depuis longtemps défini les vrais rapports de ces insectes

avec la truffe. En supposant, par une hypothèse plausible peut-être, que ces insectes, dans leurs pérégrinations d'une truffe à l'autre, puissent se faire, sans le savoir et le vouloir, des agens de dissémination de la truffe, là se bornerait leur action dans le sens de la multiplication de ce champignon : ce qu'ils font avec certitude, c'est de s'en nourrir à l'état de larves, quelques-uns même à l'état d'insecte parfait; ce sont donc des dévoreurs de truffes (*tubérivores*), mais nullement des générateurs de truffes. Quelques faits très simples achèveront cette démonstration.

Voici d'abord un petit scarabée de couleur cannelle, bien connu sous le nom d'*anisotoma cinnamomea*, que l'on trouve fréquemment sur la truffe même dans la profondeur du sol, soit qu'il y vienne pour y pondre, soit qu'il en sorte après y avoir subi ses métamorphoses. Sa larve occupe les galeries ou les cavités qu'elle se creuse à belles dents, trouvant là le gîte et le couvert, comme le rat ermite du bon La Fontaine dans son fromage de Hollande. Six pattes écailleuses assez longues le distinguent comme larve de coléoptère des larves vermiformes et sans pattes des diptères (mouches), ses commensales ordinaires; son abdomen, qu'il redresse à la manière des perce-oreilles et des staphylins, lui donne une attitude étrange : sa teinte blanc mat est celle des insectes voués aux ténèbres. En tout cas, c'est un hôte de la truffe, mais un hôte qui dévore sa maison. Voici maintenant des diptères ou mouches à demi-ailes transparentes. Le nombre en est assez grand, mais il faut se borner aux principales, à celles qui, dès longtemps signalées comme mouches indicatrices des truffes, décèlent en effet par leur présence sur le sol le voisinage du champignon odorant. Sans parler de certaines espèces qui ne sont pas spéciales aux tubéracées, on peut regarder comme particulièrement tubérivores les *helomyza*, dont l'espèce la plus commune, nommée *tuberivora*, plus longue que la mouche des maisons, présente une teinte générale fauve rougeâtre avec des ailes enfumées et tachées de noir. Son vol assez lourd permet aisément de la suivre et de la saisir. Presque toujours solitaire, on la voit voleter ou se poser sur le sol juste au-dessus des truffes mûres, dont elle décèle la présence au *rabassaïre* attentif. Je viens de l'observer le 6 mars aux environs de Montpellier; elle s'y trouve, je crois, tout l'hiver et probablement à d'autres saisons de l'année. C'est à cette mouche et à ses congénères, les *helomyza lineata*, *pallida*, *ustulata*, que se rapportent en grande partie les prétendues mouches truffigènes de M. Ravel et de M. Valserres. D'autres diptères, appartenant à la division dite des tipulaires florales, volent par essaims à quelque distance du sol, se balançant avec ces allures singulières que Linné, dans son style poétique, a comparées à des

danses conduites en chœur; mais, qu'il s'agisse des unes ou des autres, l'idée qu'elles puissent, par une piqûre quelconque, déterminer sur une racine la formation d'une galle, est un pur roman, une illusion de l'esprit de système en contradiction manifeste avec la réalité.

Où et comment M. Martin Ravel a-t-il vu que la mouche truffigène atteint les racines chevelues et « les pique à leur extrémité pour y déposer ses œufs? » Comment a-t-il observé que « la piqûre détermine le jet d'une goutte laiteuse? » Cette assertion vaut celle de M. Valserres disant gravement : « Le principal organe des mouches truffigènes est une tarière qui part du milieu du ventre et se prolonge dans un fourreau jusqu'à l'extrémité du corps; cette tarière sort du fourreau très longue et très aiguë lorsque la mouche pique les radicules. » Ce que l'auteur attribue sans raison aucune à ses mouches à deux ailes n'est vrai que pour les *cynips* des galles, qui sont des mouches à quatre ailes, des hyménoptères et non des diptères. Que nous sommes loin des Réaumur, des Léon Dufour, des Laboulbène! Membres de l'Académie des Sciences ou dignes de l'être, ces savans ont eu la naïveté de décrire ce qu'ils voyaient : les *libres chercheurs* ne connaissent pas ces timidités; ils décrivent hardiment ce qui n'est pas, la goutte de lait d'une racine de chêne piquée, la tarière et l'aiguillon d'une mouche inerme tant du côté de la bouche que du côté de l'abdomen.

Ainsi donc truffe-galle, mouche truffigène, rêves d'esprits auxquels manque l'habitude de l'observation, de la discipline scientifique! Moins excusables que les anciens, pour qui certaines superstitions se respiraient avec l'atmosphère du temps, les sophistes de nos jours contestent les résultats les mieux acquis de sciences qu'ils se dispensent d'étudier; mais c'est peut-être trop s'occuper de ces attaques impuissantes. Passons à des sujets plus sérieux, aux essais de propagation des truffes, soit par le semis de leurs spores (méthode directe), soit par la voie indirecte des semis ou des plantations de chênes.

II.

L'existence de germes ou graines dans les truffes était, on l'a vu, présumée et non prouvée par Théophraste. C'est également par une vue de l'esprit et non par l'observation que des philosophes de l'antiquité ou du moyen âge concevaient cette génération par graines. Ciccarelli appuie d'abord ses idées à cet égard sur de hautes spéculations philosophiques, notamment sur un dire attribué à Pythagore : « toute plante peut, selon l'intention de la na-

ture, être semée; » mais, à côté de ces raisons spéculatives, il en place heureusement de l'ordre expérimental, savoir : les exemples de reproduction artificielle des champignons par un traitement particulier du bois de peuplier et par le conglomérat tufacé de la pierre à champignon ou *pietra fungaia* des Italiens. Le premier fait, déjà connu de Dioscoride, concerne un agaric que les Grecs appelaient *ægerites*, et qui porte à Montpellier le nom vulgaire de *pivoulada* ou champignon de peuplier. On reproduit à volonté ce champignon en enterrant à moitié des rondelles de bois de peuplier blanc ou noir récemment coupé, soit qu'on se contente de les mettre dans un sol fumé, soit qu'on arrose avec du levain délayé dans l'eau la partie du tronc restée en terre, et qui le plus souvent n'a pas besoin d'un traitement particulier pour donner une vraie moisson d'agarics. Ici l'on peut se demander si le blanc du champignon (*mycelium*) présent à l'état latent et rudimentaire dans le tissu cortical et ligneux de l'arbre contribue seul à la formation de l'agaric, ou si les spores des générations précédentes germent et forment un mycélium nouveau d'où procèdent les appareils fructifiés (chapeau, lamelle, stipe ou pied), qui semblent constituer tout le champignon. Même doute quant à l'origine du polypore (*polyporus tuberaster*), qui sort de la *pietra fungaia*. Il est évident que cette prétendue pierre renferme dans sa masse hétérogène et en partie organique un mycélium vivace, d'où pullulent, sous l'influence d'arrosemens faits avec des liquides azotés, les générations successives de champignons comestibles; mais il est bien possible que les spores interviennent pour le rajeunissement du mycélium. En tout cas, les anciens, ne distinguant pas entre le mycélium (partie végétative) et les spores, faisaient beaucoup en attribuant à des germes, même hypothétiques, l'origine de ces productions équivoques, que l'on rattachait le plus souvent à la génération spontanée.

A vrai dire, le premier auteur à qui l'on doive la mention expresse et la description superficielle des graines des truffes est le savant Claude-Joseph Geoffroy, appelé le Jeune, pour le distinguer de son frère aîné, Étienne-François, membre comme lui de l'Académie des Sciences. Ses *Observations sur la végétation des truffes* (1711) signalent dans le parenchyme ou tissu transparent de ces productions « des points noirs, ronds, séparés les uns des autres, et qui ont tout l'air d'être des graines nourries dans le parenchyme, dont elles ont obscurci la couleur. » Bientôt après (1729), le fondateur de l'étude des cryptogames, l'illustre Florentin Micheli, décrivait et dessinait ces germes de truffes tels qu'on les trouve dans les vésicules qui les renferment par groupes, et que l'on appelle aujourd'hui *thèques* ou *sporanges*.

Une fois les germes en question connus et désignés comme graines, il semblait tout simple de les semer pour obtenir directement la reproduction artificielle de la truffe. De là cette série de tentatives dont Bradley en Angleterre (1756), le comte de Borch en Piémont (1780), Alexandre de Bornholz en Allemagne (1825), le comte de Noé en France (vers 1828), sont les auteurs les plus connus. Ces procédés, imités de Ciccarelli, consistent, sauf les variantes, à introduire dans un sol approprié des truffes entières ou des fragmens ou épluchures de truffes mûres ou pourries. Malgré les assertions positives qui semblent en garantir la réussite, la meilleure preuve de l'insuccès de ces prétendus semis, c'est l'abandon complet dans lequel ils sont tombés. Le problème n'est pas si simple qu'il semblait l'être au premier abord; mais, pour en comprendre la difficulté réelle, il faut examiner de plus près la nature des spores de la truffe et les phases complexes d'évolution par lesquelles passent les champignons entre la germination initiale de leurs spores et la production de nouvelles spores pareilles à celles qui ont servi de point de départ à ces organismes.

Et d'abord que représentent les spores ou soi-disant graines de truffes? Sont-ce des corps analogues aux vraies graines des végétaux supérieurs? Produisent-elles directement la truffe telle qu'elle se montre à nous avec son tissu compacte et solide, ou bien donnent-elles naissance à une formation intermédiaire (*mycelium*), qui représenterait la partie végétative de la plante, tandis que la truffe n'en serait que la partie fructifère? Des opinions différentes se sont produites sur cette difficile question.

La première idée est celle que la truffe est vivipare, en ce sens que ses germes intérieurs (spores des auteurs) représenteraient de petites truffes en miniature qui n'auraient qu'à grossir insensiblement pour devenir pareilles aux truffes-mères. Émise par les botanistes anglais Hill et Watson, puis par notre compatriote Bulliard, cette opinion prit surtout une forme bien arrêtée dans un mémoire de Turpin, membre de l'Académie des Sciences, esprit original et chercheur, mais subtil et systématique, qui de la meilleure foi du monde sacrifiait dans ses dessins la vérité aux apparences que lui montrait son imagination toujours excitée. Séduit par une ressemblance superficielle entre les spores à surface hérissée de pointes de la truffe noire et la truffe adulte elle-même avec son écorce verruqueuse, il appelle hardiment *truffinelles* ces spores, qui n'étaient pour lui que des truffes lilliputiennes. C'était une « vue de l'esprit, » à laquelle des dessins plus symétriques qu'exacts ne donnaient qu'un appui bien fragile : le seul fondement biologique qui semblât soutenir cette théorie, c'est l'observation ultérieure de Vittadini, qu'il aurait

trouvé plusieurs fois, dans la substance des truffes d'été, de petites truffes dépassant à peine la grosseur d'un grain de millet; mais, en supposant le fait exact et la vraie nature de ces corpuscules (Vittadini les appelle *germina*) bien constatée, on ne saurait y voir la preuve que la truffe se reproduit ainsi *viviparement*, par une sorte de gemmation intérieure qui en ferait assimiler les spores aux bulbilles ou bourgeons mobiles d'un très grand nombre de plantes. Rien n'empêche que dans le sein même de la truffe-mère certaines spores n'aient parcouru les phases d'évolution qui, chez les champignons en général, interposent entre la spore initiale et l'être adulte une formation intermédiaire appelée *mycelium :* seulement la chose est très improbable, et le fait lui-même rapporté par Vittadini l'est dans des termes trop vagues pour qu'il ne soit pas d'abord nécessaire de l'étudier en détail avant d'en tirer des conclusions. A plus forte raison doit-on tenir pour suspect ce que Geoffroy, de Borch et Gouan ont affirmé quant à la reproduction des truffes. Le premier prend évidemment les truffes blanches d'été (reconnues depuis comme espèces particulières) pour les filles des truffes noires d'hiver; le second est un amateur dont les prétendues observations trahissent l'incompétence scientifique; enfin, en disant qu'une truffe noire, enterrée dans du terreau de saule, lui donna comme résidu de sa pourriture « une quantité prodigieuse de petits grains, » Gouan assimile de confiance les grains en question aux spores des truffes, mais il ne donne pas la moindre raison de cette détermination arbitraire, fondée sur de pures apparences extérieures et non sur l'inspection microscopique.

Si les spores des truffes, les prétendues *truffinelles*, ne sont pas de simples réductions de la plante-mère, a-t-on pu du moins les voir germer et se faire une idée nette de leur développement en plante parfaite? C'est sur ce point que la science doit avouer une importante lacune. Faute sans doute de connaître les conditions particulières de cette germination, on n'a pu la constater chez les nombreuses espèces du genre *tuber*. C'est seulement chez une fausse truffe, le *balsamia vulgaris*, que les recherches patientes de M. Tulasne en ont dévoilé les premières phases, savoir la formation d'un mycélium filamenteux dont on n'a pu suivre l'évolution ultérieure, mais sur lequel, on peut le présumer, devra naître et grossir la masse charnue ou réceptacle fructifié, constituant en apparence toute la plante. Circonstance assez piquante, si l'on n'a pu suivre au-delà de son début la germination du *balsamia*, c'est au contraire dans sa phase moyenne seulement qu'on a pu saisir le développement de la truffe noire : encore les faits les plus curieux de cette phase évolutive sont-ils demeurés dans l'ombre; mais ce

qu'on en sait, grâce à la sagacité de M. Tulasne, est une découverte capitale dans ce sujet hérissé de difficultés.

Lorsqu'on récolte en hiver, ou tard dans l'automne, ou de bonne heure au printemps, les truffes noires, on les trouve dépouillées à leur surface de toute trace de filamens. On pourrait croire aisément qu'elles n'ont jamais eu de mycélium nourricier, et n'ont jamais tenu au sol par des filamens analogues à ceux dont la masse feutrée constitue pour les agarics de couche et autres ce qu'on appelle le *blanc de champignon*. L'analogie néanmoins ne cessait de protester contre ces apparences décevantes; on voyait un genre de tubéracées, les *genea*, adhérer au sol par une touffe de fibrilles jouant le rôle de racines, mais représentant un mycélium persistant; l'analogue de ces filamens se retrouvait, avec de moindres dimensions, chez le *terfez* ou truffe blanche d'Afrique. Chez le *delastrea rosea*, autre fausse truffe du Poitou, de la Touraine et des Landes, une couche mince de duvet mycélien s'étend sur le corps entier du tubercule; même circonstance chez une vraie truffe, à laquelle la présence de ce duvet vaut le nom de *tuber panniferum* (truffe drapée); c'étaient là tout autant d'indices invitant à rechercher chez la truffe noire au moins les indices d'un appareil du même genre dont l'existence ne serait que passagère, et qui disparaît normalement de l'être adulte après en avoir assuré la première évolution. Ce que faisait prévoir dans ce sens la théorie, l'observation l'a pleinement confirmé. Le 6 septembre 1850, M. L.-R. Tulasne découvrait dans une truffière du Poitou de jeunes truffes grosses au plus comme une noix (à chair blanche par défaut de maturité, bien que ce fût l'espèce noire par excellence) et dont la masse solide était enveloppée d'un feutre blanc, serré, de 1 à 3 millimètres d'épaisseur. Cette enveloppe feutrée, formant cocon autour de la truffe, se reliait d'une part par des filamens intérieurs à l'écorce de la masse fructifère, d'autre part à tout un réseau lâche et délié de fils ou de flocons blanchâtres, courant çà et là dans le sol et présentant les caractères indubitables d'un mycélium. Le 24 septembre, l'auteur de cette découverte la renouvelait sur un autre point du Poitou. Ainsi rentrait sous la loi commune des productions fongiques un organisme qui jusque-là semblait s'y être dérobé; la truffe, fille de la terre pour les anciens, devenait, comme le vulgaire champignon de couche, le fruit ou plutôt l'appareil sporifère d'un être dont la partie végétative disparaissait de bonne heure, la masse fructifère s'affranchissant de cette nourrice comme l'enfant se sèvre du sein maternel.

Maintenant est-ce à ce rôle subordonné, bien que nécessaire, de nourrice que se borne l'importance du *mycelium?* On a pu le croire

tant qu'on esperait trouver sur la partie la plus apparente des champignons comestibles tous les élémens de leur reproduction; mais la question s'étend et change de face dès que, profitant des découvertes toutes récentes, on cherche sur le mycélium lui-même les organes de la génération sexuée de ces êtres polymorphes. Ici nous touchons à des problèmes délicats et profonds dont la solution, même imparfaite, est un vrai titre de gloire pour la cryptogamie contemporaine, et confirme avec éclat la théorie si féconde de la génération alternante.

Depuis que Micheli a fait connaître chez les agarics la poussière qui constitue les spores de ces champignons, c'est sur les lamelles occupées par ces spores que l'on s'est évertué à chercher les organes mâles dont beaucoup jugeaient la présence nécessaire pour une fécondation présumée. Peine inutile, car ces spores, placées quatre à quatre sur les quatre cornes d'une cellule qui leur sert de piédestal, ne sont pas des graines dans le vrai sens du mot : les graines véritables (nommées *oospores,* graines-œufs, chez les cryptogames) résultent toujours du concours de deux élémens sexués, c'est-à-dire d'une fécondation. Or les spores des lamelles des agarics ne sont jamais fécondées; elles ne multiplient la plante qu'à titre de *propagules*, de cellules vraiment *agames*, répondant dans l'évolution générale de l'espèce à la génération *gemmipare* par cellules isolées. S'il existe de vraies *graines* chez les agarics, il faut donc les chercher ailleurs que sur la portion la plus apparente de ces plantes, celle qui pour les gens du monde la constitue en entier, savoir le chapeau avec ses lamelles, le pédicule ou pied avec ou sans collerette. Qui sait si les sexes de la plante n'abriteraient pas dans le mycélium souterrain leurs amours furtives? L'histoire, on dirait presque le roman de la vie évolutive des fougères, ne donnait-elle pas à cet égard un avant-goût des étrangetés, des bizarreries sous lesquelles la nature semble s'être complu à dissimuler les noces des cryptogames? N'avait-on pas vu les prétendues graines de ces belles plantes, si visibles à la face inférieure de leurs frondes, tomber sur le sol humide, s'y développer en une petite lamelle de tissu vert où se dissimulent les organes microscopiques répondant aux pistils et aux étamines des plantes supérieures, et produisant les vraies graines d'où s'élève par une véritable germination une fougère nouvelle? Des alternances analogues entre les spores (propagules non sexués, terme agame de l'évolution alternante) et les *oospores* (graines fécondées, terme sexué de cette même évolution) étaient connues chez les cryptogames supérieures, chez des algues, même chez des champignons; on les soupçonnait chez les agarics eux-mêmes, et c'est en effet chez des espèces de ce genre que les

recherches toutes récentes, presque simultanées par la date, concordantes par les résultats, de M. Rees en Allemagne, de M. Van Tieghem en France, ont découvert le secret de cette fécondation si longtemps et si vainement poursuivie.

Il est tout un groupe d'agarics qui poussent sur le fumier, sur l'humus ou au pied des arbres, et dont la substance fragile se décompose rapidement en eau noire comme de l'encre : les botanistes les appellent des coprins. Appliquant aux grosses spores d'une espèce de ce genre (l'*agaricus ephemeroïdes*) la méthode ingénieuse des germinations en petites cases cellulaires formées sur le porte-objet d'un microscope, M. Van Tieghem a pu suivre pas à pas l'évolution de ces spores isolées; il a découvert ainsi les merveilleux phénomènes qui se cachent d'ordinaire sous le sol dans les conditions naturelles où les champignons se développent. Une spore, placée entre deux verres, dans de l'eau de crottin de cheval, a produit un mycélium filamenteux rappelant une moisissure; puis ont apparu sur ces filamens rampans des rameaux courts et dressés portant des houppes de petites cellules linéaires, espèces de bâtonnets dont le rôle comme organes mâles va se déceler et leur valoir le nom de *pollinides*. Une autre spore, évoluant parallèlement à la première, a donné sur son mycélium de grosses cellules (*carpogones*), sortes d'ampoules terminées par une papille comme mucilagineuse, véritable point d'imprégnation répondant par son rôle physiologique à ce que MM. Thuret et Bornet ont nommé *trichogyne* chez les algues-floridées. Tenus isolés, les bâtonnets et les ampoules se détruisent et restent stériles : rapprochés dans une même case, les bâtonnets se fixent sur les ampoules, isolément ou en petit nombre. Celui qui s'implante sur une papille d'imprégnation verse son contenu liquide dans l'ampoule, qui dès ce moment se divise par des cloisons en trois cellules superposées poussant de leur base extérieure des rameaux arqués, enchevêtrés, bientôt condensés en un petit tubercule blanc dont le développement ultérieur donne la partie aérienne du champignon : celle-ci, reproduisant sur ses lamelles les spores agames, va recommencer le cycle de cette singulière évolution.

Sans pousser plus loin l'exposé de ces curieux phénomènes, ni surtout l'assimilation avec les faits analogues que présentent d'autres cryptogames, nous pouvons en résumer en quelques lignes la signification générale. Il n'est plus absolument vrai de dire, comme on l'a fait jusqu'à présent, que le mycélium d'un champignon est un appareil purement végétatif, que la partie apparente du champignon (chapeau, lamelles, pied d'agaric) en est l'appareil fructifère : la vérité, c'est que ce dernier appareil ne répond qu'à la phase agame,

gemmipare de l'évolution de l'être, que la phase sexuée répond au développement des organes mâles et femelles sur le mycélium lui-même. Végétatif d'abord, ce mycélium devient plus tard véritablement *fructifère*, lorsque des carpogones, fécondés et représentant les vraies graines, s'entourent d'un tissu compacte dont l'évolution graduelle par multiplication de cellules aboutit au champignon extérieur avec la forme qu'on lui connaît vulgairement. Cependant, si tel est le sens véritable des états divers d'un agaric, peut-on dire par analogie qu'il en soit de même de la truffe, dont les spores, au lieu d'être nues et très semblables, sinon identiques, à ce qu'on appelle ailleurs des *conidies*, naissent dans des cellules plus grandes appelées *thèques* ou *sporanges?* L'observation directe pourra seule résoudre ce doute; mais dès à présent toutes les probabilités sont pour qu'il se passe sur le mycélium des tubéracées, sinon la répétition exacte des faits de fécondation des agarics, au moins quelque chose qui se rattache à l'action mutuelle de deux cellules dont l'une joue le rôle de mâle et l'autre celui de femelle (1). Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, la voie est ouverte pour cette curieuse étude : c'est peut-être sur le mycélium fugace de la truffe que les vraies graines de cette cryptogame seront découvertes : tant que ce terme dans l'évolution de la plante restera à l'état d'énigme, le problème du semis direct des truffes manquera d'une de ses données essentielles. On sème une amande, il en sort un amandier, on sème des milliards de spores de truffes, peut-être pas une seule ne produira le mycélium sur lequel devront naître et se féconder les graines dont une seule donnera la truffe. En un mot, la germination de l'amandier ne comprend qu'un terme, évolution de l'embryon en plante; la germination de la truffe en contient deux, formation du mycélium par la spore, formation du corps même du tubercule odorant, probablement par une graine née et nourrie sur le mycélium. Or, ces deux termes étant encore inconnus, est-il surprenant que le semis direct de truffes n'ait donné jusqu'à ce jour que des résultats négatifs ou tout au moins très contestés? Est-ce à dire néanmoins que le problème soit insoluble et qu'il faille en abandonner la poursuite? La science ne connaît ni les vaines impatiences ni les découragemens : elle pense que l'obscurité d'aujourd'hui s'illuminera peut-être de la lumière de demain; elle croit à la solidarité des découvertes et sait attendre pour chacune le jour et l'heure propices. Seulement dans l'intervalle elle dédaigne bien moins qu'on ne croit les résultats de

(1) M. Henri Bonnet m'écrit que, dans son idée, la fructification vraie de la truffe est probablement analogue au phénomène de copulation entre cellules qu'ont décrite chez le *peziza confluens* M. de Bary, M. Woronine et M. Tulasne. C'est l'hypothèse qui me sourit aussi le plus, sauf vérification.

la pratique et de l'empirisme. C'est pour cela que, dans la question du semis des truffes, au lieu de s'en tenir, comme on l'en accuse, aux procédés soi-disant directs, elle proclame hautement l'efficacité du procédé indirect inventé par les paysans : le peuplement des *garrigues*, *galluches* ou autres friches incultes et nues au moyen d'essences appropriées, et par suite la création de truffières artificielles, incomparablement plus fertiles que les truffières naturelles de la région.

III.

« Si vous voulez des truffes, semez des glands. » Cet aphorisme du comte de Gasparin résume avec concision et netteté le fait auquel plus de cinquante ans d'expérience, sur deux points opposés de France, ont donné presque l'autorité d'un axiome. Quelques détails historiques vont nous fixer sur l'origine de ce procédé de culture, dont l'explication rationnelle demeure problématique, mais dont la valeur pratique ne saurait plus faire doute aux yeux des sceptiques les plus endurcis.

Deux provinces se disputent l'honneur de la découverte des truffières artificielles : ce sont le Poitou, — non le Périgord, comme on aurait pu le croire, — et l'ancien Comtat venaissin ou, pour être plus précis, le territoire de Loudun, dans la Vienne, et celui du hameau des Talons, non loin de Saint-Saturnin-lès-Apt, dans le département de Vaucluse. La date exacte des truffières du Loudunais n'est pas bien certaine : M. le docteur Gilles de La Tourrette la fixe à peu près à l'année 1808 ; mais c'est seulement en 1834 qu'un botaniste, M. Delastre, fit connaître au congrès scientifique de Poitiers le fait alors si paradoxal de la production de truffes par semis de chênes, expérience due sans doute au hasard et qui trouva facilement des imitateurs dans un pays naturellement riche en truffes et possédant de grands espaces de terres rocailleuses dites *galluches*, où la propagation de ce produit créait une richesse inespérée. C'est néanmoins dans l'ancien Comtat que cette culture des truffes, inaugurée presqu'en même temps que dans la Vienne, a donné ses résultats les plus remarquables. Déjà dès le milieu du XVIIIe siècle un procureur-général au parlement d'Aix, M. de Monclar, avait fait dessiner un parc dans sa terre de Bourgane, entre Apt et Saint-Saturnin, en y semant, entre autres essences, des glands de chêne qu'il avait reçus de l'île de Malte : au bout de quelques années, il récoltait des truffes en abondance ; mais plus tard, les arbres, laissés à leur croissance naturelle, formèrent des massifs serrés, et dès lors la source des truffes se trouva tarie. En

tout cas, cette leçon du hasard fut perdue pour le public : l'honneur de la découverte était réservé à un simple paysan, peut-être à deux, cousins germains et homonymes, les Joseph Talon du hameau des Talons, près de Clavaillant, commune de Roussillon-lès-Apt. La tradition semble pourtant établir la priorité en faveur de Joseph Talon, fils de Pierre, dont le cousin, Joseph Talon, fils d'Antoine, n'aurait été que l'imitateur. Les cultures du premier remonteraient à peu près à l'an x de la république française suivant quelques-uns, à 1810, 1814 ou 1815 suivant d'autres. Pauvre *rabassier* d'abord, c'est-à-dire simple chercheur de truffes, Talon avait, paraît-il, l'habitude de semer des glands dans les trous des truffières naturelles à mesure qu'il venait de les explorer. Sont-ce les effets de cette pratique qui lui révélèrent la fertilité truffière des chênes ainsi semés? Est-ce simplement pour multiplier les chances d'avoir des truffes qu'il avait augmenté le nombre des chênes? Toujours est-il que le succès couronna ces essais demi-consciens, et que l'aisance, la fortune même, furent le prix de cette heureuse inspiration. « C'est de là que je suis venu au monde, » *ei d'aqui que sieou vengu au mounde*, disait-il plus tard dans l'harmonieuse langue de la Provence en montrant le petit champ où ses premiers chênes avaient récompensé ses premiers efforts. Aujourd'hui ses descendans directs, notamment son fils Hilarion, sont vraiment riches par la truffe; ils en apportent en moyenne dans la saison de 15 à 20 kilogrammes par semaine sur le marché d'Apt, et de nombreux hectares de leurs cultures couvrent le sol rocailleux des vignes décimées par le *phylloxera* dans la région voisine de Croagne dite le plan de Séoure ou la plaine de Sylla. C'est là qu'une tradition un peu suspecte place le champ de bataille où Sylla aurait défait les Cimbres et les Teutons quelque temps après la grande victoire remportée sur ces barbares par Marius dans la région d'Aix. Quoi qu'il en soit, dit l'abbé Boze dans son *Histoire de la ville d'Apt* (1813), ce lieu fut témoin de quelque combat, puisque la charrue y déterre des armes antiques, trace probable de la guerre dans un pays où tout rappelle la domination romaine. Autre temps, autres mœurs! peut-on dire; au-dessus des souvenirs sanglans de la guerre, l'agriculture étend ses bienfaits, et l'inspiration d'un paysan a créé pour tout un pays la source d'une richesse nouvelle (1).

Cependant le secret de Joseph Talon ne pouvait échapper long-

(1) Tous les renseignemens que je donne sur l'origine de la culture de la truffe dans le Comtat sont dus à M. le Dr de Ferry de La Bellone, chez qui j'ai eu le bonheur de trouver, pour l'étude des truffières de l'arrondissement d'Apt, non-seulement l'hospitalité la plus gracieuse, mais aussi ce concours actif et intelligent dont l'habitude des méthodes scientifiques fait une véritable collaboration.

temps à l'attention un peu jalouse de ses voisins. Le soin même qu'il prenait d'écarter les troupeaux de ses semis était un indice révélateur de ses espérances : bientôt son homonyme, le fils d'Antoine, eut aussi ses chênes à truffes; puis vinrent Étienne Carbonnel et Vaison, du hameau de Clavaillant; enfin, le procédé devenant public, l'application s'en fit peu à peu tout autour d'Apt, par exemple sur les contre-forts du mont Luberon, sur le territoire de Buoux, où M. le président Guillibert et M. Étienne Bonnet, le premier en 1834, le second en 1835, firent leurs premiers semis. Tout près de là, M. Jacques Agnel, du hameau des Agnels, commune d'Apt, inaugurait dès 1839 ses cultures de chênes à truffes, aujourd'hui des plus étendues et des plus productives de la région; elles ne couvrent pas moins de 28 hectares, dont 21 ont exigé, comme frais de plantation, une avance de 4,000 francs; je dis plantation, car c'est de ce procédé que s'est servi M. Jacques Agnel. Il avait essayé d'abord des semis, et, voyant que les glands ne levaient pas, il s'aperçut que les alternatives du dégel, soulevant ou laissant s'affaisser la croûte du sol, cassaient les tigelles naissantes des jeunes pieds en germination. Ainsi se formait par degrés dans la région d'Apt une véritable école de trufficulture, prélude modeste de la révolution qui se préparait dans tout le territoire du Comtat et des départemens limitrophes. Pendant bien des années, cette culture reste confinée dans un rayon très étroit autour du hameau qui l'avait vue naître. Le jour vint pourtant où la renommée en proclama l'importance, et, comme il arrive souvent en pareil cas, le nom du vulgarisateur jeta dans l'ombre celui de l'inventeur. Un grand négociant de truffes de Carpentras, M. Rousseau, frappé des succès de Joseph Talon, eut l'idée de transformer en truffière artificielle, par des semis de chênes verts, une terre dite Puits-du-Plant, située aux portes de Carpentras. Ce terrain ingrat ne donnait en seigle que 180 francs à l'hectare, paille comprise, soit 90 francs pour la part du propriétaire et autant pour le métayer : humecté par les écoulemens d'eaux voisines, le sol, formé de cailloux roulés siliceux et calcaires, unis par un ciment naturel et reposant sur un sous-sol de poudingue presque imperméable, dut postérieurement aux semis des chênes être drainé par des canaux d'assainissement sur une longueur de plus de 1,000 mètres. Les premiers semis faits en 1848, ou, pour être plus exact, en novembre 1847, sur 2 hectares, le furent en lignes espacées de 4 mètres et orientées dans le sens du nord au sud; en 1850, 2 hectares 1/2 furent semés avec des espacemens de 5 à 6 mètres entre les lignes, permettant l'intercalation de rangées de vignes. La distance entre les pieds de chêne d'une même ligne n'étant que de $1^{m},50$ à 2 mètres, c'est-à-dire beaucoup trop faible, M. Rousseau

reconnut lui-même l'opportunité d'enlever un des jeunes arbres sur deux.

Des semis successifs ou des repiquages de chênes verts ou blancs portèrent le peuplement total, à la date de 1862, jusqu'au chiffre de 7 hectares 80 ares. Dans l'intervalle, la récolte des truffes avait commencé sur les lots les plus anciens; le semis de 1848 donna trois truffes dans l'hiver de 1852-53; en 1853-54, cinquième année, 4 kilogrammes, l'année d'après 15 kilogrammes de belles et grosses truffes qui figurèrent à l'exposition universelle de 1855 et firent sensation dans le monde des agriculteurs à cause de leur origine. La médaille de 1re classe, accordée à ce produit par le jury, s'appliquait néanmoins non pas aux truffières artificielles, mais aux conserves de truffes exposées par M. Rousseau. Dès ce moment, grâce à la presse parisienne, l'attention se porta vivement sur cette branche de culture, qui semblait se révéler comme nouvelle. Un rapport de M. le comte de Gasparin sur les truffières du Puits-du-Plant vint donner en 1856 une sorte de consécration à l'excellence du procédé de Talon, popularisé par M. Rousseau. A la date de 1867-68, en dix-neuf ans, dont douze à peine de récolte effective, les sept premières ne comptant guère pour la production, le revenu des 7 hectares 80 ares se traduisait par 2,802k,90 de truffes vendus 39,421 fr., sans compter 3,015 francs de produit des vignes cultivées dans les intervalles des lignes de chênes. Notons que, sur cette étendue de culture, une part seulement (2 hectares) remonte comme semis à l'année 1847, une autre part (2 hectares 1/2) à l'année 1850, le reste s'échelonnant entre cette dernière date et l'année 1862. On ne peut donc pas asseoir sur des données aussi peu régulières un calcul exact de rendement moyen de l'hectare; d'autres causes de la diversité des données viennent des inégalités dans le mode de plantation, des accidens survenus dans la production par les erreurs inévitables au début d'une culture peu connue. On pourra voir tous ces détails dans un tableau synoptique où M. Valserres dresse le bilan des cultures en question pour une période de dix-neuf ans. On lira surtout avec intérêt les conclusions que l'auteur tire de ce tableau en en groupant les données en trois périodes : la première, de 1 à 10 ans, donne pour 8 hectares (dont 2 1/2 ne devraient pas compter, puisqu'ils ne sont pas en rapport) un revenu annuel de 41 francs par hectare, plus de trois fois moins que les frais généraux, estimés à 127 francs; la seconde, de 11 à 15 ans, donne déjà 430 francs par hectare; la troisième enfin, de 16 à 19 ans, produit 590 francs par hectare, soit, en retranchant 122 francs de frais, un revenu de 468 francs pour une terre qui ne rapportait auparavant que 90 francs au propriétaire.

Ces quelques détails de statistique sont loin de devoir faire loi pour déterminer la moyenne exacte du profit que peut donner dans le Comtat la transformation en truffières de terres souvent presque sans valeur, ou ne servant que de maigre pacage aux moutons. Sur ces espaces rocailleux où le thym lui-même refuse de croître, le semis des chênes peut en huit ou dix ans créer par la récolte des truffes une véritable richesse dont la durée s'étendra loin dans l'avenir, et qui s'accroîtra d'année en année jusqu'au momnt où les arbres rapprocheraient trop leurs cimes et créeraient à la truffe des conditions défavorables de mauvaise aération ou d'ombrage trop dense; mais dans ce cas même l'éclaircissement des arbres par suppression graduée pourrait prolonger la fertilité de la truffière; enfin, dût celle-ci tarir, on aurait réalisé au profit du pays entier la transformation la plus désirable dans une région brûlée du soleil, désolée par les sécheresses. Le reboisement par des essences robustes prépare en effet aux générations futures des ressources en bois qui manquent aux populations actuelles, et surtout modifie, avec le tapis végétal, les conditions climatologiques locales, le régime des eaux de la contrée. Ce résultat indirect de la création des truffières artificielles, bien que le moins apparent aux yeux des contemporains, naturellement pressés de récolter ce qu'ils sèment, est peut-être le plus important à l'égard de l'avenir. Or, comme le dit un excellent juge en ces matières, M. l'inspecteur Bedel, « la truffe fera peut-être pour la restauration des bois des montagnes de Vaucluse plus que la crainte des inondations, plus que les règlemens d'administration publique, plus que la loi de 1860 relative aux reboisemens. Accueillie comme un bienfait par le département de Vaucluse, cette loi a reçu dans les terres les plus ingrates de ce pays son application immédiate; le paysan, d'habitude si rebelle aux règlemens qui le forcent à suspendre la vaine pâture, s'est montré cette fois docile aux conseils d'administration publique : l'état, le département, les communes ont secondé ces bonnes dispositions, que les écrits de MM. Loubet, des Isnards, Blanchard, Bedel, de Ferry de La Bellone, Bonnet, etc., avaient préparées; mais le vrai magicien dans cette transformation rapide, c'est la truffe flairée en espérance, c'est le *diamant noir* caché dans le sol et que le paysan avisé saura transformer en écus sonnans sur les marchés d'Apt et de Carpentras.

Dans cet élan heureux vers le reboisement des terres *hermes* (vacans stériles), la petite commune de Bédouin a pris la tête. Les pentes méridionales du Ventoux, largement étalées, inondées de soleil, nourrissent dans leur zone inférieure, jusqu'à 800 mètres environ, les légions odorantes des thyms, des lavandes et des roma-

rins, station naturelle du chêne vert, dont les touffes rabougries ne donnaient que de maigres récoltes de truffes. A partir de 1858, mais surtout après la loi de 1860, le semis régulier des chênes dans les terres communales de Bédouin a couvert des espaces qui, dès 1862, comptaient 1,054 hectares. Par une heureuse rivalité, d'autres communes sont entrées dans ce mouvement. Le pied du Ventoux, du côté du sud, sera bientôt une immense truffière artificielle. D'autres localités étaient déjà classiques pour cette culture : par exemple *l'Ouvière de Croagne*, les environs de Roussillon, de Saint-Saturnin, les Buoux, les Agnels, sur les contre-forts du Luberon. Partout dans cette région montagneuse d'Apt, la truffe a donné aux terres incultes une valeur exceptionnelle, si bien que, tel paysan ayant acheté 500 francs, il y a quinze ans, un hectare de *garrigue* rocailleuse et dénudée, en retire en moyenne dans une campagne de trois à quatre mois un revenu net de 1,500 francs. Un chiffre fera d'ailleurs comprendre d'une façon saisissante l'importance de cette récolte. Dans le département de Vaucluse, M. Chatin en estime le revenu annuel à 3,800,000 francs, tandis que les truffières de la Vienne n'en donneraient que 250,000. Comme richesse dans ce genre de récolte (en y comprenant les truffières naturelles), les Basses-Alpes et le Lot viendraient en seconde ligne, avec 3 millions de francs chacune, tandis que le département de la Dordogne, si renommé dans les fastes gastronomiques, ne produirait que pour 1,200,000 francs de truffes, la Charente en donnerait pour 400,000, et la Charente-Inférieure pour 100,000 francs seulement. Je renvoie au livre de M. Chatin pour les détails de cette statistique, non sans faire observer, en dehors de toute intention de critique, que les données sur de tels sujets sont trop vagues et trop imparfaites pour qu'on puisse les accueillir avec une confiance absolue. La seule vérité qui se détache nettement de ce tableau, c'est qu'en dehors du Lot, auquel ses vastes terrains jurassiques créent d'immenses ressources comme truffières naturelles, la production des départemens du sud-est, notamment des bassins du Rhône et du Var, est infiniment supérieure à celle des départemens de l'ouest. Quant aux départemens du centre, Côte-d'Or, Haute-Marne, Nièvre. Indre-et-Loire, les proportions en sont insignifiantes; mais partout où la vigne prospère, où les terrains argilo-calcaires prédominent, où les chênes sont l'essence principale dans la végétation arborescente du pays, partout où la truffe noire existe naturellement, les procédés de culture indirecte pourraient multiplier dans de fortes proportions ce précieux revenu. Admirablement servie à cet égard par la nature de ses terrains et de son climat, la France, déjà reine du monde gastronomique par ses grands vins, par ses goûts de

bonne chère, trouverait dans la culture de la truffe des produits que l'univers entier s'empresserait de consommer. La voie dans ce sens est déjà ouverte; mais, grâce au nombre toujours plus grand des amateurs, il n'est pas à craindre que l'avilissement des prix pour cet aliment de haut goût résulte d'une production même décuplée; la truffe sera toujours un objet de luxe, et le luxe se paiera toujours tant que le bien-être général créera le besoin et la possibilité de jouissances sous la forme raffinée dont Brillat-Savarin s'est fait le spirituel panégyriste.

Les détails techniques sur la création, l'entretien, l'exploitation des truffières artificielles seraient déplacés ici; on les trouvera dans les ouvrages de MM. Chatin, Valserres, dans les publications des sociétés agricoles d'Avignon, de Carpentras, d'Apt et généralement des régions où cette culture est en honneur. Semis en lignes, plantations, recépages, labours de printemps, irrigations éventuelles dans les mois de grande sécheresse, tout cela, très intéressant pour le praticien, le serait moins pour le public des simples curieux; d'ailleurs d'autres questions plus générales nous ramènent à l'étude scientifique des truffières. Telle est en première ligne la théorie dite des *chênes truffiers*, ou plutôt, pour élargir le sujet, la discussion des conditions encore mal définies où la truffe se développe.

IV.

Les anciens n'ont pas connu les rapports de coexistence entre la truffe et certaines essences forestières. Cela tient sans doute à ce que leur truffe était non pas la truffe noire ni l'une des espèces voisines à surface ciselée en tubercules, mais bien la fausse truffe, blanchâtre et lisse, à laquelle les Arabes ont donné le nom de *terfez*. Celle-ci vient presque toujours dans les sables, parmi des espèces ligneuses ou même herbacées de la famille des cistes, dont quelqu'une, selon la judicieuse remarque de Clusius, pourrait bien être l'*hydnophyllon* (plante à truffe) dont parlent Pamphile et Athénée. Le nom de *turmera*, que les Castillans donnent encore au *cistus salicifolius*, rappelle le mot *turmas*, qui leur sert à désigner le terfez. Une autre espèce de ciste ou d'hélianthème doit son nom de *tuberaria* à la réputation qu'elle avait dans l'antiquité d'indiquer la place des truffes; enfin le terfez, si commun en Algérie, s'y rencontre d'habitude sous les touffes d'une cistinée sous-frutescente, le *cistus halimifolius*. Ce terfez est, par excellence, la truffe des sables où la silice domine, et, comme les cistes en question recherchent ce même terrain, il se peut que la présence simultanée des deux types ciste et truffe ne soit qu'une pure cohabitation par si-

militude de besoins, au lieu d'être une relation de parasite à plante nourricière.

Quant à la truffe noire par excellence, une expérience plusieurs fois séculaire a prouvé que la station ordinaire en est dans le rayon occupé par le système radiculaire d'arbres ou d'arbustes parmi lesquels les chênes à feuilles caduques ou feuilles persistantes occupent le premier rang. M. Chatin ne compte pas moins de trente-neuf de ces essences supposées truffières; mais il reconnaît volontiers que la liste en est probablement trop longue, soit que des truffes autres que la *mélanospore* aient été confondues avec ce prototype du genre, soit que l'enchevêtrement des racines avec les arbres vraiment truffiers ait fait prendre pour tels des végétaux qui ne le sont pas. En employant ce mot *truffier* dans le sens d'arbre ou d'arbuste abritant les truffes (sans s'expliquer sur le caractère de l'association entre l'essence ligneuse et la cryptogame), on peut compter comme tels les chênes dont les noms suivent : 1° chêne kermès ou garouille des Languedociens, petit arbuste à feuilles vertes et piquantes, couvrant de ses touffes d'immenses friches ou *garrigues* rocailleuses, 2° le chêne yeuse, *ilex* des anciens, base des taillis de la région méditerranéenne, 3° le chêne pubescent, forme du chêne blanc à glands sessiles, la plus répandue dans le midi, et que M. Chatin assure également être la base des truffières naturelles et artificielles du Poitou et du Périgord. Dans ces deux provinces, on l'appelle *chêne noir,* tandis que c'est le chêne blanc pour les Provençaux. Lent dans sa croissance, mais adapté aux terrains arides, ce serait parmi les chênes à feuilles caduques l'essence truffière par excellence, tandis qu'une forme pubescente du rouvre à glands pédonculés, nommé chêne blanc dans le Loudunois, rechercherait les lieux frais et ne donnerait que peu ou pas de truffes. Viennent ensuite : 4° le chêne rouvre à fruits sessiles et à feuilles glabres, chêne noir dans quelques provinces, il aimerait les terrains secs et passerait pour essentiellement truffier; mais M. Chatin le subordonne à cet égard à sa forme pubescente ou chêne blanc de Provence; 5° chêne blanc à fruits pédonculés, à feuilles glabres, cité comme truffier en Poitou et en Périgord, mais douteux à cet égard à cause de sa prédilection pour les lieux frais. Il y faut ajouter le noisetier, le charme, le châtaignier (rarement, mais sûrement en quelques cas), le hêtre, le bouleau, le pin d'Alep et le pin sylvestre, l'épicea, le cèdre, les genévriers, les rosiers sauvages ou cultivés, le prunellier, l'aubépine, le sorbier, la ronce et quelques autres plus douteux à l'égard de la production truffière. Je supprime même de la liste le figuier, l'olivier et la vigne, parce que les truffes récoltées dans les vignobles et les vergers le sont le

plus souvent près des racines d'autres arbres faisant bordure autour des terres cultivées.

Une observation générale me semble se dégager de cette énumération d'essences regardées comme truffières : c'est que toutes ont du tannin en proportion assez forte parmi leurs principes immédiats. Je note le fait sans essayer d'en déduire aucune explication théorique; mais, dans une question encore obscure, les circonstances futiles en apparence peuvent servir parfois de jalons vers la recherche des vérités inaperçues. Or, sur la relation de la truffe aux chênes, — pour se borner à ces essences, — l'obscurité, le doute tout au moins, entoure comme d'un voile toute interprétation rationnelle des faits empiriquement constatés et pratiquement utilisés. Essayons pourtant d'exposer sans parti-pris les théories divergentes, laissant à l'observation, à l'expérimentation ultérieure, le soin de dénouer ces difficultés, qu'il serait prématuré de vouloir trancher.

Et d'abord la truffe est-elle *parasite* de l'arbre au pied duquel on la trouve? Lui demande-t-elle un aliment au moins pendant une période de sa vie? N'emprunte-t-elle au contraire à ses racines que des excrétions particulières ou même plus simplement un terreau formé par le détritus du chevelu radiculaire? L'arbre n'agirait-il que par son ombre ou par son action de drainage exercée dans le sol ambiant? ou bien ne devrait-on voir dans l'association de la cryptogame et de l'essence ligneuse qu'une simple coïncidence amenée par la communauté des besoins et des conditions?

Si l'on devait entendre par parasitisme la nutrition directe et permanente de la truffe aux dépens de la racine du chêne, trop de faits combattent cette hypothèse pour qu'on puisse sérieusement s'y arrêter. Haller ne hasarde qu'avec doute une pareille conjecture; c'est pour avoir pris à contre-sens certaines expressions de Pline, *tubera nullis fibris nixa aut saltem capillamentis,* que M. Robert a cru trouver dans ce texte l'assertion que les truffes tiennent aux racines des plantes; enfin les prétendus exemples d'une telle connexion laborieusement amassés par M. Bressy, de Pernes (1), attestent plus d'ardeur de recherches que de discernement des faits dans un sujet où les apparences prennent si facilement la place des réalités. Toutefois, entre ce parasitisme complet avec connexion directe, nécessaire et prolongée, et l'indépendance absolue de la cryptogame, il y a bien des degrés de parasitisme temporaire, facultatif, imparfait, ou même de demi-parasitisme dont les champignons offrent de fréquens exemples. Tel mycélium de mucorinée

(1) *Étude théorique et pratique de la truffe,* dans les *Annales de la Soc. littér. et artist. d'Apt,* année 1871, in-8°.

peut, suivant les circonstances, s'attacher à des radicelles vivantes, ou bien s'étaler sur les mêmes organes déjà morts. Les champignons qui semblent vivre du sol végètent en réalité dans les détritus organiques constituant un substratum qui garde encore quelque chose des tissus naguère vivans : les botanistes appellent *saprophytes* ces organismes ainsi voués à se nourrir de détritus d'autres végétaux; or la limite entre les *saprophytes* et les parasites vrais est si peu tranchée que la même famille de plantes, les orchidées par exemple, présente à côté de formes suceuses de plantes, comme le *corallorhiza innata*, d'autres types, comme le *neottia nidus avis*, qui, malgré l'absence de couleur verte dans leur tissu et malgré leurs traits de parasites, n'ont avec les plantes environnantes aucune connexion organique appréciable.

Il se pourrait néanmoins que cette indépendance apparente de plantes à facies parasitique n'existât pas à toutes les périodes de leur vie. L'impossibilité d'en obtenir la germination et l'évolution par le semis ordinaire semble être la preuve implicite que nous ignorons quelque circonstance essentielle dans leur mode d'existence, et peut-être une de ces conditions serait-elle une liaison temporaire et fugace entre la plante naissante et les racines ambiantes. Pour la truffe en particulier, la question se pose avec d'autant plus de vraisemblance que l'on ignore absolument la germination des spores et le premier état du mycélium, comme aussi la destinée de ce lacis de fils nourriciers, à partir du moment où les jeunes truffes, en quelque sorte sevrées, achèvent de grossir et de mûrir dans le sol en absorbant directement par leur surface les élémens nécessaires à leur croissance. Le mycélium disparaît-il tous les ans dès que son rôle de *nourrice* est terminé? Persiste-t-il après cette période à l'état fragmentaire et latent, mais avec la faculté toujours présente de renaître à l'activité et de repulluler en filamens truffigènes dès que les pluies tièdes seront venues lui rendre la fécondité? Questions encore sans réponse, mais que l'observation sera sans doute capable de résoudre. Alors seulement on saura si la vie entière de la truffe est comprise dans l'espace d'une année, ou bien si le mycélium vivace et pérenne comme celui du champignon de couche peut demeurer la source intermittente des générations annuelles des truffes dont la persistance au même lieu constitue la truffière naturelle. Une circonstance pourrait faire supposer que le mycélium en question se renouvelle tous les ans : c'est que l'on peut impunément et même avec avantage soumettre à des labours printaniers la terre qui recèle les truffières; au contraire l'opération faite en été ou en automne au moyen de pics bouleversant profondément le sol est désastreuse pour les truffières les mieux éta-

blies. Un truffier de Tullins (Isère) montrait un jour, les larmes aux yeux, à M. Chatin, la belle *trifouillère* qui lui avait donné 500 truffes en un seul hiver, et qui ne *marquait* plus depuis quinze ans à la suite du passage des *drômains* ou rabassiers marrons de la Drôme. Ceux-ci, peu soucieux de l'avenir, avaient tout fouillé jusqu'à la profondeur de la *pierre à fi* (pierre à feu), sorte de poudingue siliceux. Les faits de ce genre sont très connus dans les régions à truffes : les rabassiers, exploitant leur propre fonds, ménagent la source de leur aisance en ne fouillant le sol que juste à la profondeur voulue, et rejetant pour cela l'emploi des instrumens tranchans; mais, pour si constans que soient ces fâcheux effets du fouillis intempestif ou du bouleversement des truffières, on pourrait les expliquer autant par la destruction des radicelles des arbres que par celle des filamens mycéliens. Ceci nous ramène donc toujours à l'éternelle question des relations de l'arbre supposé truffier à la truffe qui se développe sous l'influence plus ou moins directe de ce compagnon habituel. Écartons en effet le parasitisme même temporaire, le sort de la cryptogame n'en semble pas moins lié à celui de l'arbre. Que l'on recèpe un gros chêne autour duquel les truffes se récoltaient tous les ans, la fécondité truffière s'arrête; qu'on écorce l'arbre, qu'on le mutile en lui retranchant de grosses branches, cette fécondité truffière diminue, telles sont du moins à cet égard les idées courantes parmi les truffiers de tout pays : M. de Ferry me les a fait recueillir tout autour d'Apt de la bouche des paysans, notamment d'Antoine Chabaud, rabassier intelligent de la région de Buoux.

On a peine à croire qu'une idée si générale ne repose pas sur une observation juste : la chose pourtant, au dire de M. Henri Bonnet, souffrirait des exceptions. Dans une lettre de cet excellent observateur (décembre 1874), je trouve noté comme fait certain que le recépage d'une plantation de chênes verts dans les truffières artificielles de feu le président Guillibert a non pas arrêté, mais simplement diminué la récolte de la cryptogame. M. Bonnet, adversaire décidé du parasitisme de la truffe, pense que les effets *dépressifs*, sinon *suspensifs*, du recépage des arbres sur la production des truffes viennent surtout des changemens apportés par l'opération dans les conditions du milieu. Que le recépage des arbres soit suivi d'une année humide, la truffière ne perdra qu'en partie sa fécondité; qu'il intervienne au contraire une année sèche ou de moyenne humidité, la truffière souffrira de cette exposition en plein soleil, succédant au demi-ombrage qui semble être une condition favorable à la cryptogame souterraine. « Les arbres, nous écrit M. Bonnet, créent à la terre qu'ils peuplent un climat local et spécial. » —

« La culture de la truffe, a dit aussi M. Bedel, consiste en un peuplement de chênes, par des glands truffiers, dans certaines conditions d'espacement, de sol et de climat. » Retranchons l'idée plus que contestable des glands truffiers, et ce résumé du côté pratique de la question pourra sembler l'expression de faits d'ensemble, tout en laissant dans le vague les points les plus essentiels du problème biologique de l'évolution de la truffe.

Pour ceux qui nient tout rapport direct et nécessaire entre la truffe et les essences dites truffières, la présence des racines de ces essences dans l'espace occupé par la truffière ne serait pas indispensable : M. Henri Bonnet me parle de truffes trouvées à 26 et jusqu'à 50 mètres d'arbres quelconques. « J'en ai mesuré, ajoute-t-il, devant témoins à la première distance : Constantin et d'autres trufficulteurs m'ont affirmé avoir trouvé des truffes à la deuxième, et l'on m'a montré la place où vivait cette truffière, aujourd'hui remplacée par une vigne. » Toute ma déférence pour le savoir et l'expérience de M. Bonnet ne peut me faire accepter sans réserve la validité de ces argumens comme preuve de l'indépendance absolue des truffes par rapport aux arbres dits truffiers. Dans ces cas de truffières éloignées des arbres, est-on bien sûr que des racines d'églantiers, de ronces, de genévriers, ne tenaient pas la place des chênes? A l'appui de ses idées à cet égard, M. Bonnet, après le docteur Michel, cite le célèbre Léon Dufour parlant « d'une grosse truffe blanche, fort insipide, qui croît dans le sable des Landes, à 1 kilomètre de toute espèce d'arbres; » mais l'argument tourne justement contre son but, car il est facile de reconnaître dans cette truffe le terfez, c'est-à-dire la truffe des sables, compagne habituelle des cistes et non des chênes.

C'est pour ne pas contredire sans preuves évidentes et décisives les idées courantes sur la connexion au moins indirecte entre la truffe et les essences dites truffières que j'oppose aux idées contraires non pas une dénégation positive, mais des scrupules que je demande à voir dissipés par des argumens sans réplique. Au fond, ma pensée sur ce point se rencontre avec celle de M. Bonnet; pas plus que lui, je ne m'arrête à la théorie des excrétions des racines invoquées pour la nutrition de la truffe : le fait même de ces excrétions est encore très controversé dans la science, leur rôle en tout cas serait des plus problématiques; les radicelles des arbres peuvent agir sur la truffe autrement que comme nourrices, leur pourriture graduelle enrichit le sol d'un terreau particulier; comme organes de succion, elles modifient l'état hygrométrique du sol; l'extension rayonnante des truffières dans un périmètre de plus en plus large à mesure que l'arbre grandit pourrait tenir autant à

l'expansion correspondante du système radiculaire qu'à l'influence de l'ombre croissante avec les années. Bref, si l'on veut, en tenant compte des faits, en réserver à l'avenir l'interprétation scientifique, on constatera seulement que la croissance de la truffe est liée à tout un ensemble de conditions dont le sol, le climat, la présence de certains arbres, forment les traits les plus apparens; mais, cela dit, le problème biologique demeure aussi vierge qu'auparavant. Comment la truffe profite-t-elle de ces conditions? par quelle voie ses germes sont-ils transportés dans le sol, y germent-ils, végètent-ils, arrivent-ils surtout à se reproduire? Sur tout cela, mystère; or tout cela, c'est peut-être l'essentiel.

La création des truffières artificielles par semis ou plantation de chênes est un fait d'expérience sur lequel tout le monde est tombé d'accord. Où les dissentimens commencent, c'est sur la théorie dite du *chêne truffier*. De tout temps, les chercheurs de truffes ont constaté des inégalités frappantes dans la distribution des truffières naturelles : tel pied de chêne était noté comme stérile au point de vue de la truffe, tel autre comme d'une fertilité longtemps prolongée. Fallait-il voir dans ces différences le résultat complexe des conditions du milieu? pouvait-on en chercher l'origine dans les qualités propres, individuelles, du chêne lui-même, et, ces qualités truffigènes ou non une fois admises, devait-on les supposer héréditaires dans la descendance de ces arbres? En d'autres termes, les glands d'un chêne truffier donneraient-ils des chênes fertiles en truffes, par opposition aux glands non truffiers, qui donneraient des chênes stériles? Adoptant cette hypothèse, M. Rousseau, dans le premier établissement de ses truffières du Puits-du-Plant, employa des glands pris sur les chênes des truffières d'Hilarion Talon. Le succès de ses propres cultures lui parut tenir au moins en partie à ce choix. Préconisée par M. Loubet, adoptée et propagée par M. Martin Ravel de Montagnac, la théorie du chêne truffier eut dès ce moment sa place dans les livres, les journaux et dans le monde des praticiens. Elle suppose pourtant d'une part la nécessité d'une relation directe entre le chêne et la truffe, d'autre part la faculté truffigène passée à l'état héréditaire, deux choses qui pour être admises demanderaient tout au moins les preuves directes qui leur ont fait défaut jusqu'à ce jour. Dans les termes absolus où cette question se pose, on conçoit qu'elle n'ait pu séduire les esprits habitués à la rigueur des méthodes scientifiques. Que les glands d'un pays à truffières naturelles aient plus de chances que des glands pris en dehors de ces conditions à servir de base aux truffières artificielles, c'est une idée qui peut à la rigueur se soutenir, et dont il y aurait quelque prudence à tenir compte dans la pratique; mais alors nous rentrons tout simplement dans le fait général que l'expé-

rience a bien établi, savoir l'apparition certaine de truffes dans les terrains favorables, sous un climat approprié, par le semis de glands pris au hasard sur les chênes de la région. Sur ce point, l'assertion d'un observateur tel que M. Henri Bonnet vaut bien les hypothèses gratuites des hommes qui propageaient hier encore la théorie de la mouche truffigène.

Dans la pensée de quelques-uns des partisans des chênes truffiers, les glands de ces chênes récoltés au pied de l'arbre seraient les véhicules des spores de truffes. Rien ne s'oppose en effet à ce que des granules microscopiques, en les supposant sortis du sol après destruction de leur réceptacle, adhèrent aux anfractuosités de la cupule ou du pinceau de poils qui couvre la pointe du gland; mais les probabilités les plus grandes sont pour le transport direct de ces spores d'un point souterrain à un autre par l'office inconscient des insectes. En ce sens seulement, les mouches et les coléoptères pourraient avoir un rôle indirect dans la propagation de la truffe; mais tout cela repose sur une hypothèse et sur une considération accessoire : la présence sur les spores de pointes ou de rugosités pouvant faire adhérer ces germes au corps des insectes qui sortent d'une truffe pour en visiter une autre. La nature ne faisant rien pour rien, ces crampons des spores se présentent comme l'indice possible de leur transport à distance au moyen de quelque cause animée.

Il est temps de sortir des conjectures. Revenons-en au fait brut et positif : production indirecte des truffes par les reboisemens en chênes. Ce fait capital, résultat d'une expérience répétée et prolongée, domine heureusement tous les débats théoriques : le semis *direct* de la truffe, en le supposant possible, aurait peut-être moins d'importance agricole que la méthode indirecte; il créerait la trufficulture de jardin, chose désirable pour les gourmets, mais il détournerait des reboisemens, gage anticipé d'une richesse dont la truffe est le premier terme à courte échéance, dont la forêt ou le taillis tout au moins représente les bienfaits dans l'avenir.

Ici se termine la première partie, la plus ingrate, la plus difficile, de notre étude sur la truffe. Associée au sort du chêne, la précieuse cryptogame se dérobera longtemps encore à l'attente impatiente du semeur de glands; cependant le jour vient où cette moisson souterraine est prête. C'est l'heure de la cueillette, des profits sonnans, pour le propriétaire, pour le commerçant, l'heure des jouissances pour les gourmets du monde entier. Cette période nouvelle dans l'histoire du *diamant de la cuisine* sera l'objet d'une prochaine étude qui complétera celle-ci.

J.-E. Planchon.

LE

FOU DE FIVE-FORKS

SCÈNES DE LA VIE CALIFORNIENNE.

Il vivait seul, non que le reste du camp eût condamné sa folie à l'isolement, mais par goût, je suppose, et ce goût s'était manifesté longtemps avant qu'on ne s'avisât qu'il eût le cerveau fêlé. Très taciturne, il ne parlait guère que pour se plaindre de sa mauvaise santé, quoiqu'il fût en apparence robuste et bien bâti. Ce fut à la poste que l'on s'aperçut d'abord du dérangement de ses facultés mentales. On ne connaissait que lui qui écrivît par chaque courrier, et ses lettres étaient toujours adressées à la même personne, une femme. Or les choses se passaient d'ordinaire tout autrement pour la correspondance de Five-Forks : beaucoup de lettres arrivaient, la plupart d'une écriture féminine, et elles étaient reçues avec indifférence. Quelques-uns les ouvraient sur-le-champ et sans dissimuler un sourire de fatuité, beaucoup d'autres ne déguisaient pas leur ennui en les parcourant du regard. Ces lettres commençaient souvent par « mon cher mari, » il y en avait qu'on ne réclamait pas; mais qu'un homme écrivît régulièrement sans qu'on lui répondît jamais, c'était un fait unique qui bientôt fut connu de tous. En conséquence, lorsqu'une enveloppe portant le timbre du rebut arriva pour Cyrus Hawkins, tout le camp fut transporté de curiosité délirante. Comment le secret finit-il par percer? Je l'ignore, cependant quelqu'un sut d'une manière ou d'une autre que cette enveloppe renfermait les propres lettres du fou, retournées sans qu'il en manquât une seule. Hawkins soupçonna peut-être que sa monomanie et l'humiliant résultat qu'elle avait eu étaient con-

nus de ses camarades, car il resta plus de huit jours à bouder chez lui sous prétexte de fièvre, puis il reprit la plume avec son entêtement habituel; désormais les lettres portèrent une nouvelle adresse.

A cette époque, une superstition populaire dominait dans les mines; il était avéré que la chance favorisait de préférence les simples et les ignorans. Quand Hawkins découvrit une *poche* dans le flanc de la colline près de sa cabane solitaire, cet événement n'excita donc point de surprise. — Tout cela disparaîtra dans la prochaine fouille, se dit-on, — et c'est en effet de cette manière que les possesseurs de ce qu'on appelle « une chance de nègre » perdent volontiers leur capital; mais à l'ébahissement de chacun Hawkins, après avoir tiré environ huit mille dollars de la poche épuisée, n'entreprit pas de travaux pour en trouver une autre. Le camp se demandait ce qu'il ferait des huit mille dollars. Quelle fut l'indignation générale quand on découvrit qu'il les avait convertis en une traite au nom de « cette femme! » La rumeur fut au comble lorsqu'on ajouta que la traite lui avait été renvoyée comme les lettres, et qu'il était tout honteux d'avoir à réclamer son argent au bureau de poste. — Vraiment, dit un fin matois, ce ne serait pas la plus mauvaise des spéculations de s'en aller chercher dans l'est quelque jolie fille qui, moyennant marché, représenterait sa sorcière et mettrait la main sur le magot. — Il faut dire que l'on désignait toujours la belle inconnue de Hawkins par l'épithète de *sorcière*, qu'elle ne justifiait probablement pas.

Que le fou Hawkins finît par jouer, personne n'en doutait, et qu'il gagnât en vertu de la théorie ci-dessus énoncée était non moins vraisemblable; mais qu'il fît sauter la banque de M. John Hamlin à Five-Forks, et que dès le lendemain il perdît à la même table, après l'avoir enlevée triomphalement, une somme estimée de dix à vingt mille dollars, les plus grands amateurs de merveilleux se refusèrent à le croire. C'est pourtant le bruit qui circula. Dans le cas où Hawkins, loin de le perdre, aurait encore grossi son capital, qu'en ferait-il? — Si cet animal l'envoie de nouveau à la sorcière, dit un citoyen éminent, il faudra nécessairement agir. Il y aurait de quoi compromettre le camp tout entier. Gaspiller une pareille somme en faveur d'étrangers qui n'en ont aucun besoin, puisqu'ils ne la réclament point!

— Entre une pareille extravagance et l'escroquerie, il n'y a qu'un pas, reprirent d'autres camarades scrupuleux. Les comités de vigilance devraient s'en mêler.

Quand on vit que Hawkins ne retombait pas du moins dans le même acte de folie, l'anxiété pour savoir ce qu'il avait fait de son argent devint intense; à la fin, quatre citoyens lui furent délégués

en vue d'éclaircir adroitement la chose. Après le premier échange de formalités polies et de plaintes banales sur la saison défavorable, un certain Tom Wingate aborda insidieusement le sujet essentiel : — Eh bien ! dit-il, tu as donc plumé John Hamlin l'autre soir, et il prétend que tu lui as accordé sa revanche !.. A cela, j'ai répondu : — Pas si bête ! — N'est-ce pas, Dick ? ajouta Wingate, interpellant un compère.

— Oui, parbleu ! s'écria Dick avec vivacité. Tu as dit que vingt mille dollars valaient la peine d'être gardés, et que Cyrus avait meilleur emploi de son argent. J'oublie quel placement tu as dit qu'il allait faire, insinua Dick, rendant la balle avec aisance.

Naturellement Wingate ne répondit pas, mais regarda Hawkins, qui d'un air préoccupé se frottait le genou. — Vous n'avez jamais eu de tremblement dans la jambe ? demanda-t-il, recommençant une de ses sempiternelles tirades sur les maux innombrables dont il se prétendait atteint, et, comme les autres le ramenaient à la question du placement : — Mon placement dans le canal de Rafferty ? interrompit le fou avec une ingénuité qu'on ne pouvait mettre en doute.

Les délégués du camp furent stupéfaits. Le canal de Rafferty, un *fiasco* notoire à Five-Forks ! la chimère d'un imbécile ! le bourbier où s'étaient englouties les ressources et les espérances de vingt misérables actionnaires et de Rafferty lui-même ! — C'est donc cela ? dit Wingate après un long silence, je comprends. Voilà pourquoi Pat Rafferty, qu'on voit toujours en guenilles, s'en est allé si bien vêtu à San-Francisco ! Voilà pourquoi dix de ses ouvriers, qui n'avaient pas un sou la veille, jouaient l'autre soir au billard et faisaient bombance ! Voilà les fonds qui ont payé cette longue annonce dans le *Times* sur la nouvelle émission des actions de lavage ! Voilà ce qui a hier attiré six étrangers à l'hôtel du Magnolia. Voyez-vous, les gars, c'est le fou qui a tout fait.

Hawkins demeurait silencieux, douloureusement absorbé par son rhumatisme selon toute apparence. Ses interlocuteurs prirent donc le parti de se retirer en fermant la porte avec fracas.

Six mois après, on ne pensait plus à cette affaire; le canal avait été acheté par une compagnie de capitalistes bostoniens sur la brillante description d'un flâneur de l'est qui était venu un soir se griser à Five-Forks, et tout commentaire désobligeant eût cessé d'avoir cours sur l'état mental de Hawkins, si certaine aventure n'eût prouvé que ce singulier personnage était plus fou que jamais. Ce fut pendant une campagne politique fort agitée, où l'esprit de parti était surexcité à l'excès, que l'irascible capitaine Mac-Fadden de Sacramento visita Five-Forks et se prit de querelle avec l'honorable Calhoun Bungstarter.

Le salon dit de *la Rose de Prairie* garde le souvenir de cette scène extrêmement vive qui se termina par un cartel. Le capitaine passait pour un duelliste de profession qui ne manquait jamais son homme, on le croyait envoyé par l'opposition dans un dessein sanguinaire; enfin le titre d'étranger n'ajoutait rien à sa popularité. Il y eut donc une minute d'hésitation quand, se tournant vers la foule, il réclama l'assistance d'un témoin. A la profonde surprise de tous, au grand mécontentement de plusieurs, le fou s'avança et s'offrit alors que nul ne répondait à l'appel. J'ignore si le capitaine l'eût choisi, mais il fut contraint, faute de mieux, d'accepter ses services.

Or le duel n'eut pas lieu. Les préliminaires fixés, le terrain choisi, les adversaires en présence, toute possibilité d'explication ou d'excuse résolûment écartée, le duel pourtant ne put avoir lieu. Pour quel motif? On imagine que chacun courut aux renseignemens; mais les deux acteurs principaux, le chirurgien et l'un des seconds avaient quitté la ville le lendemain; il ne restait que le fou, et celui-ci fut muet, se déclarant engagé d'honneur au silence. Des mois s'écoulèrent avant que le colonel Starbottle, témoin de Bungstarter, n'épanchât la vérité dans le sein de quelques amis sous l'influence de libations un peu exagérées.

Remarquons en passant que la dignité caractéristique de Starbottle était toujours augmentée par ce qu'il appelait l'usage des stimulans. — La seule fois que j'aie entamé une explication sur cette affaire délicate, dit le colonel élevant sa poitrine bombée au-dessus du comptoir de *la Rose de Prairie*, c'était à Sacramento, où j'ai dû châtier l'impertinence de mon interlocuteur. Avec une société distinguée comme celle-ci, — et le colonel balança son verre d'un geste gracieux, — pareille leçon ne sera, j'en ai la certitude, nullement nécessaire! — Satisfait apparemment de l'attention et de la gravité de son auditoire, le colonel Starbottle sourit, ferma les yeux pour rappeler ses pensées, toujours un peu flottantes, et continua : — Comme le théâtre de la rencontre n'était pas loin de l'habitation de M. Hawkins, il fut convenu que l'on se réunirait chez ce *gentleman* à six heures et demie. La matinée était fraîche, et M. Hawkins, en maître de maison hospitalier, offrit une bouteille de whisky de Bourbon; tout le monde en but, sauf moi-même. Le motif de cette exception est bien connu, je crois, c'est mon invariable habitude de me contenter d'eau-de-vie,... un verre d'eau-de-vie, messieurs, dans une tasse de café très fort en me levant. Rien ne stimule mieux les fonctions de l'estomac sans agiter les nerfs.—Le garçon de comptoir, à qui le colonel avait adressé, comme au juge le plus compétent, cette observation incidente, fit un signe approbateur, et le colonel

reprit au milieu du plus profond silence : — Il fallut environ vingt minutes pour se rendre sur le terrain, que nous mesurâmes, puis les pistolets furent chargés. Au moment même, M. Bungstarter me confia qu'il se sentait indisposé. Je pris à part le témoin de la partie adverse, qui m'avoua que le capitaine Mac-Fadden se tordait lui-même à l'autre bout du champ dans de véritables angoisses. Les symptômes étaient de ceux qu'un médecin eût appelés cholériques; je dis eût appelés, car il fut impossible au chirurgien de donner son avis, vu qu'il était malade aussi et au point de perdre la tête, si j'en juge par le langage peu convenable en pareille situation qu'il se permit, je regrette de le dire. A l'entendre, un poison quelconque avait été administré sournoisement à la société. En effet, M. Hawkins se rappela bientôt avec désespoir que le whisky offert si cordialement devait être mêlé à une médecine dont il ne tenait pas compte, parce qu'elle n'avait jamais pu produire aucun effet sur lui. La bonne grâce avec laquelle il se reconnut responsable et se mit à la disposition de chacune des parties, ses regrets évidens, l'inquiétude naïve qu'il manifestait sur l'état de son propre estomac récalcitrant à l'effet ordinaire d'une si vigoureuse drogue, toute sa conduite en un mot, vous pouvez m'en croire, lui fit grand honneur. Après un assez long délai nécessité par leur état, nous transportâmes ces deux messieurs à Markleville, le chirurgien, saisi d'une terreur aussi égoïste que déraisonnable, les ayant abandonnés. Un arrangement honorable pour tous mit fin à cette aventure, que nous jurâmes de tenir secrète, et jusqu'ici, ajouta le colonel en posant son verre, personne ne s'est encore plaint du résultat. — Le ton de Starbottle ne permit pas aux critiques ni aux plaisanteries de prendre leurs ébats; seulement la bévue de Hawkins dans son rôle de témoin fut ajoutée à la liste de ses actes de folie, liste déjà longue qu'une suprême excentricité couronna bientôt.

Un filon d'or ayant été découvert au tunnel de la Brillante-Étoile, dans la montagne même où il demeurait, de grosses sommes lui furent offertes pour une partie de sa terre sur le sommet; il refusa résolûment, ce qui déjà était insensé, mais la raison de refus qu'il donnait parut plus absurde encore : il déclara qu'il voulait bâtir.

Bâtir sur une mine d'or, bâtir sans nécessité, puisqu'il avait déjà un abri suffisant!.. on se récria. Les clameurs redoublèrent quand la nouvelle construction, un palais pour les gens de Five-Forks, qui jamais n'avaient imaginé rien de semblable, s'éleva au-dessus du puits que l'on creusait en même temps. Le site, il faut l'avouer, était des plus pittoresques. Peu à peu les citoyens, d'abord sceptiques, puis ébahis, prirent l'habitude de

passer tous leurs instans de loisir à observer les progrès de l'édifice, de l'*asile d'aliénés*, comme ils l'appelaient, qui s'enchâssait admirablement dans ce cadre agréable formé par les chênes verts et les bouquets de sapins. Enfin il n'y eut plus qu'à meubler la maison. Cyrus Hawkins montra en cette circonstance une prodigalité folle; il fit venir à grands frais de Sacramento des tapis, des sofas, des miroirs et finalement un piano, le seul qui eût jamais existé dans le comté. Outre les meubles, il y avait des bagatelles que quelques mineurs mariés déclarèrent ne pouvoir servir qu'à des femmes. L'ameublement prit deux mois, pendant lesquels le camp tout entier fut en révolution; puis Hawkins ferma la porte, mit la clé dans sa poche et retourna tranquillement habiter son ancienne cabane.

Jusque-là, on s'était accordé à penser que la sorcière, à force de réserve systématique, avait atteint son but, le mariage, et que la maison neuve devait sans retard recevoir l'heureux couple. Lorsqu'on vit que ce nid luxueux restait vide, il parut certain que le fou était encore une fois déçu dans ses espérances. L'indignation publique devint telle que, si la capricieuse créature qui outrageait le camp dans la personne d'un de ses membres se fût, après deux mois d'attente, décidée à paraître, on lui eût fait sans doute quelque avanie; mais elle ne parut point, et Hawkins ne répondit pas plus que par le passé aux questions insidieuses : pourquoi il n'occupait pas sa maison, pourquoi il ne la louait pas? — Rien de plus simple. Il n'était guère pressé de déménager et voulait, le jour où la fantaisie lui viendrait de le faire, trouver son logis libre, tout préparé pour le recevoir. — Souvent, le soir, on le voyait fumer un cigare sous la vérandah. Une fois même la maison fut éclairée brillamment de la cave au grenier. Un voisin, qui le premier remarqua cette illumination, alla regarder par une fenêtre ouverte et aperçut le fou qui, vêtu d'un habit noir, semblait faire les honneurs de son salon à des invités imaginaires. Lorsque cette nouvelle histoire se répandit, quelques esprits positifs admirent tout simplement l'hypothèse que M. Hawkins se dressât lui-même au rôle de maître de maison en vue de réceptions futures; mais d'autres préférèrent croire que la maison fût hantée. L'éditeur des *Annales de Five-Forks* imagina une légende romanesque à ce sujet : la fiancée de Hawkins était morte, et il recevait régulièrement la visite de son spectre dans cet élégant mausolée. — L'apparition éventuelle de la haute silhouette du fou arpentant la vérandah au clair de lune prêta quelque vraisemblance à ce récit jusqu'à ce qu'un incident tout imprévu eût changé le cours des conjectures.

Vers ce même temps, une vallée sauvage des environs de Five-

Forks était devenue un but d'excursion à la mode. Les journaux retentirent de réclames et s'émaillèrent de fleurs de rhétorique, des touristes qui n'avaient jamais su apprécier la poésie d'un rayon de soleil sur le pas de leur porte, ni celui d'une nuit d'été dans leurs campagnes respectives, accoururent mesurer la profondeur du précipice, la hauteur des rochers, les dimensions de la cascade, s'imaginant admirer la nature. Bientôt chaque point de la vallée eut un nom emprunté à des célébrités vivantes ou défuntes; des bouteilles vides roulèrent au pied de la cataracte, des papiers gras et des débris de jambons s'éparpillèrent à l'ombre des arbres géans. Les mulets portant des femmes élégantes et des hommes irréprochablement cravatés étaient obligés de traverser l'unique rue de Five-Forks. Or il arriva qu'un an après la construction de la maison de Hawkins une cavalcade plus joyeuse que toutes les autres vint faire sensation. C'étaient des institutrices en vacances, appartenant aux écoles publiques de San-Francisco, non pas des Minerves à lunettes, veuillez le croire, mais de toutes jeunes savantes rieuses et gentilles; telle fut du moins l'opinion des hommes qui travaillaient dans les canaux et les tunnels sur le flanc de la montagne. Quand, dans l'intérêt de la science, ces dames eurent décidé qu'elles passeraient à Five-Forks deux ou trois jours afin de visiter les mines, particulièrement le tunnel de la Brillante-Étoile, ils se jetèrent tous sur leurs habits du dimanche et demandèrent à l'envi l'un de l'autre une chemise blanche et le barbier.

Cependant, avec l'audace qui vient à leur sexe quand il se sent en force, les maîtresses d'école se promenaient par la ville, souriant aux belles têtes viriles et basanées qui pour les voir surgissaient timidement des fossés ou derrière les chariots de minerai à l'entrée des tunnels. On affirme que l'une de ces demoiselles, plus effrontée que les autres, fit publiquement des signes, en agitant son mouchoir, à l'hercule de Five-Forks, un certain Virginien du nom de Tom Flynn, qui ne sut que tirer sa moustache blonde dans une inexprimable confusion. — L'impunité leur paraissant assurée, les voyageuses osèrent d'autant plus, mais aucune n'alla aussi loin que miss Nelly Arnot, principale des études primaires. Elle avait entendu parler de la folie de Cyrus Hawkins, de la fameuse maison déserte, et une envie démesurée de pénétrer dans ce mystère s'était emparée de son esprit aventureux. Par une belle après-midi de juin, elle entreprit l'expédition téméraire qui la tentait. Après avoir longé les taillis au pied de la montagne en ayant soin de laisser l'épaisseur des grands arbres entre elle et le tunnel de la Brillante-Étoile, elle arriva au sommet par de prudens circuits sans rencontrer personne. Devant elle se dressait l'objet de ses recherches,

silencieux comme le palais même de la Belle au bois dormant, et alors, par une inconséquence naturelle aux femmes, le courage faillit lui manquer. Miss Nelly songea aux dangers qu'elle venait de courir, aux ours, aux tarentules, aux ivrognes, aux lézards; son cœur battait à coups redoublés. Elle reprit peu à peu cependant quelque présence d'esprit, rajusta l'une de ses tresses d'un noir bleu qui s'était dénouée pendant l'ascension, s'assura que son flacon, son porte-cartes, son mouchoir brodé, étaient à leur place, et, retrouvant son calme et son aisance ordinaires, monta les marches de la vérandah pour donner un coup de sonnette auquel on ne devait pas répondre, elle le savait bien. Néanmoins elle attendit le laps de temps convenable avant de faire le tour de la vérandah en examinant les volets fermés des fenêtres à la française jusqu'à ce qu'elle en eût trouvé un qui céda sous ses doigts. Ici elle fit une nouvelle pause pour se mirer dans la longue vitre qui la reflétait du haut en bas, accorda un petit sourire d'approbation à sa jolie tournure, puis ouvrit la fenêtre et entra sans façon.

Bien que fermée depuis longtemps, la maison exhalait une odeur de peinture fraîche et de vernis qui n'est pas le propre des maisons hantées; les tapis diaprés de fleurs, les murailles tapissées gaîment, semblaient destinés au seul usage de personnes bien vivantes. Sous l'empire d'une curiosité enfantine, miss Nelly se mit à explorer toutes les chambres les unes après les autres, d'abord avec précaution, poussant chaque porte pour reculer ensuite d'un pas, prête à battre en retraite, puis avec plus de sûreté à mesure qu'elle les trouvait toutes décidément inhabitées. Dans la plus belle, il y avait un vase rempli de fleurs et une table de toilette toute garnie; ceci conduisit miss Nelly à remarquer que dans cette maison on eût en vain cherché un grain de l'inévitable poussière qui se glisse partout à Five-Forks. Si la maison était hantée, ce devait être par un esprit qui s'entendait à épousseter et à balayer. Pourtant personne n'avait encore couché dans les lits; le fauteuil où elle s'assit craqua comme un siége qui cède pour la première fois, et en dépit de l'aspect propre, joyeux et engageant de toutes choses, il était évident qu'on ne s'en servait pas. Nelly avoua depuis qu'elle avait été prise d'un désir irrésistible de « bouleverser un peu tout cela. » Le piano du salon eut raison de ses derniers scrupules, elle l'ouvrit et posa le doigt sur l'une des touches, puis essaya quelques mesures auxquelles sembla répondre toute la maison. Elle s'arrêta, prêta l'oreille, les chambres vides n'avaient plus de voix; miss Nelly sortit de nouveau sur la vérandah; un pic martelait l'arbre le plus proche, et le bruit d'une charrette dans la gorge rocheuse au-dessous de la montagne montait faiblement. On ne voyait personne au loin ni

près. Miss Nelly rassurée retourna au piano, ébaucha une mélodie qui lui passait par la tête, et, trop bonne musicienne pour s'arrêter en si beau chemin, oublia peu à peu toute prudence. Cinq minutes ne s'étaient pas écoulées que, son chapeau de paille jeté sur le piano, ses gants sur ses genoux et ses tresses rebelles flottantes sur son épaule, elle voguait en plein océan de réminiscences mélodieuses. Elle venait d'achever un morceau et se reposait, quand le bruit d'applaudissemens au dehors parvint très distinctement jusqu'à elle. Les joues en feu, elle s'élança vers la fenêtre juste à temps pour entrevoir une douzaine de figures athlétiques en chemises bleues et rouges qui disparaissaient précipitamment derrière les arbres. — En un clin d'œil, la résolution de miss Nelly fut prise. Nous avons déjà dit que, sous l'empire d'une certaine excitation, elle ne manquait pas de courage, et quiconque l'eût vue remettre ses gants et son chapeau eût compris que ce n'était peut-être pas là le genre de jeunes personnes avec lequel on peut se permettre une plaisanterie quelconque.

Elle ferma le piano, remit toute la maison dans l'état où elle l'avait trouvée, puis se rendit délibérément à la cabane qui dressait sa cheminée d'*adobe* (1) au-dessus du feuillage, à un quart de mille plus bas. La porte s'ouvrit aussitôt qu'elle eut frappé; le fou de Five-Forks se tenait devant elle. Miss Nelly n'avait pas encore vu l'homme connu sous ce fâcheux sobriquet, et, tandis qu'il reculait très surpris, elle fut de son côté non moins déconcertée. Ce grand garçon, avec ses joues un peu creusées par le travail ou la souffrance sous une barbe noire, épaisse, et ses beaux yeux brun clair d'une douceur et d'une tristesse inexprimables, n'avait rien de commun avec l'idiot qu'elle s'était attendue à rencontrer. — Il lui fallut changer brusquement de tactique.

— Je viens, dit-elle, — et son sourire était mille fois plus inquiétant que l'air digne qu'elle avait pris d'abord, — je viens vous demander pardon pour une liberté que j'ai prise à votre insu. Je crois que la maison là-haut est à vous. J'en ai trouvé l'extérieur si joli que j'ai laissé mes amies un instant dehors, — un geste artificieux sembla indiquer le point précis de la montagne où l'attendait un bataillon d'amazones tout armé pour la défendre, — et je me suis permis d'y entrer. La trouvant inhabitée, comme on me l'avait dit, je me suis même amusée une minute à jouer du piano en attendant le reste de la société.

Hawkins leva vers elle son regard limpide. Il vit une très jolie fille avec des yeux gris brillans d'émotion, des joues légèrement

(1) L'*adobe* est un composé de lattes et de terre.

marquées de taches de rousseur et pour le moment fort rouges, une lèvre supérieure un peu courte qui se relevait comme une feuille de rose sur la ligne blanche de ses dents mignonnes, tandis que, tout essoufflée, elle débitait ses petits mensonges. Il répondit simplement sans aucun autre trouble que celui de tout solitaire devant une visite quelconque : — Je savais cela, j'avais entendu.

Son dialecte barbare, son calme, et plus encore la pensée qu'il devait faire partie de la *claque* invisible dont l'écho des bois avait retenti, révoltèrent miss Nelly au-delà de toute expression. — Oh! dit-elle, souriant toujours, en ce cas je crois vous avoir entendu aussi!

— Je ne pense pas, interrompit Hawkins très sérieux; je ne me suis point arrêté. Les gars rôdaient autour de la maison, et ma première pensée avait été d'entrer vous en avertir, mais ils m'ont si bien promis de rester tranquilles, et vous paraissiez si contente là-bas à faire de la musique, que je n'ai pas eu le cœur de vous déranger. J'espère, ajouta le fou anxieusement, qu'ils ont tenu parole; ce ne sont pas de mauvais sujets, ces gars de la Brillante-Étoile, quoiqu'un peu rudes,... un peu rudes;... mais, voyez-vous, ils ne vous feraient pas plus de mal qu'à un... petit chat, dit en bégayant Hawkins avec un sentiment vague de l'insuffisance de sa comparaison.

— Non! s'écria miss Nelly furieuse à la fois contre elle-même, le fou et toute la population masculine de Five-Forks, non, je me suis conduite comme une sotte, je suppose, et s'ils me l'avaient fait sentir, je n'aurais eu que ce que je mérite : je n'ai pas voulu me plaindre d'eux, j'ai voulu seulement vous demander pardon et vous dire que vous retrouveriez tout comme vous l'aviez laissé. Bonsoir...

Elle se tourna vers la porte. Hawkins était fort embarrassé.

— Je vous aurais offert une chaise, dit-il enfin, si je n'avais pensé que ce n'était pas ici un endroit convenable pour une dame. J'aurais dû vous l'offrir tout de même. Je ne sais ce qui m'en a empêché. C'est ma maladie, mademoiselle, une fièvre d'abrutissement que j'ai prise dans les canaux et qui,... oui, il y a des momens où je me sens tout étourdi...

La pitié féminine envahit aussitôt l'âme un peu folle de miss Nelly; elle lui demanda avec moins d'aplomb qu'elle n'en avait montré jusque-là si elle pourrait faire quelque chose pour lui.

— Voulez-vous me laisser vous reconduire jusqu'au pied de la montagne? dit-il après un silence assez gauche.

Nelly Arnot sentit aussitôt qu'avoir amené le fou à lui servir d'escorte la réhabiliterait aux yeux du monde. Elle avait chance de rencontrer quelqu'un de ses admirateurs invisibles ou même quel-

qu'une de ses amies, et malgré toute sa hardiesse, elle était femme, elle ne méprisait pas absolument le qu'en dira-t-on. Avec un doux sourire, elle accepta, et l'instant d'après tous deux avaient disparu dans l'ombre du bois.

Cette promenade en tête-à-tête fut le début d'un roman d'autant plus curieux que le héros n'y prit aucune part. Chemin faisant miss Nelly reconnut à leur air penaud deux ou trois des mineurs qui l'avaient applaudie, puis ses compagnes, qui la cherchaient, accoururent inquiètes et semblèrent aussi envieuses qu'abasourdies de son succès. Il est à craindre qu'aux questions qu'on lui fit la rusée petite personne ne répondit pas la pure vérité, laissant supposer sans le dire qu'elle avait dès le début complétement subjugué ce géant débonnaire. A peine eut-elle raconté la même histoire deux ou trois fois, que, par un phénomène assez fréquent, elle la crut à demi, puis il lui vint le désir de pouvoir y croire tout à fait, et enfin la résolution d'agir dans ce dessein. Que ce fût pour le bonheur du fou, elle n'en doutait pas, elle était sûre de le guérir ainsi de sa folie, et quelle femme n'eût pensé comme elle?

On devine que les mineurs de Five-Forks interprétèrent la conduite de miss Arnot à leur façon : d'abord ils l'avaient prise pour la sorcière elle-même, puis ils imaginèrent de jouer pièce à la sorcière en mariant au plus vite le fou et la jolie maîtresse d'école; c'eût été une revanche prise par le camp en masse contre la dédaigneuse étrangère. La bonne fortune du fou n'étonnait personne; c'était une preuve de plus à l'appui de théories que nous avons déjà eu occasion de développer, elle était venue le trouver comme cela devait être dans sa propre maison sans qu'il eût la peine de la chercher. On vit même le doigt de la destinée dans une chute de miss Arnot, qui, s'étant foulé le pied, fut forcée de rester étendue quelques semaines à l'hôtel de la Vallée après le départ de ses compagnes. Hawkins allait régulièrement demander des nouvelles de la jeune malade; il ne lui offrit pas gîte dans sa maison néanmoins, comme les camarades s'y attendaient. — Il recule! se disaient-ils entre eux avec indignation, — et un revirement curieux se produisit dans l'opinion, non-seulement sur son compte, mais au sujet de la sorcière, si longtemps abhorrée. On lui rendit justice, pauvre femme; sans doute, faute de suite dans les idées, il lui avait tourné le dos après avoir bâti la maison pour elle; son célibat n'était que le résultat d'une habitude invétérée d'inconstance, et la pauvre maîtresse d'école de San-Francisco allait être sa victime comme bien d'autres peut-être! Il ne fallait pas permettre cela : le camp prit en conséquence une attitude chevaleresque qui eût fait rire miss Nelly, si elle n'en eût été parfois im-

portunée; du reste, un respect presque superstitieux empêchait que rien dans les soins dont on l'entourait ressemblât à de l'impertinence. Tous les jours, quelqu'un venait des mines. Tom Flynn était l'un des plus empressés. — Hawkins avait bien le projet de vous rendre visite aujourd'hui, disait-il en s'appuyant avec toute la désinvolture dont il était capable au fauteuil de mis Nelly, placé sur la vérandah.

En rougissant, miss Nelly secouait la tête. — Si fait, mais il s'est senti malade;... vous savez, sa santé le tourmente souvent,... ne vous en faites pas de chagrin. Il viendra demain, et en attendant il m'a prié de vous apporter un bouquet avec ses complimens et cet échantillon. — Et le rusé Flynn posait sur la table des fleurs cueillies en route avec un joli morceau de quartz aurifère ramassé le matin dans son propre *sluice* (1).

— Ne prenez pas garde aux façons de Cyrus Hawkins, mademoiselle, disait confidentiellement un autre mineur. Il n'y a pas de meilleur gars dans tout le camp; mais il ne sait pas se conduire avec les femmes, il n'a pas vu le monde autant que nous; n'importe, il a de bonnes intentions.

Pendant ce temps, d'autres camarades jouaient le même rôle auprès de Hawkins. — Tu ne peux pas, lui faisaient-ils observer, laisser cette fille s'en retourner à San-Francisco pour y raconter que le seul homme de Five-Forks sous le toit de qui elle s'est reposée ne lui a rendu aucune politesse. Nous ne le souffririons pas. Ce serait mal agir envers le camp et le perdre de réputation.

Frappé par des raisonnemens aussi clairs, le fou courait à la Vallée, où miss Nelly le recevait avec une certaine réserve qui peu à peu faisait place à un redoublement de vivacité non sans mélange de coquetterie.

Les jours s'écoulèrent ainsi : miss Nelly en bonne voie de guérison quant à son entorse, mais en grand péril quant à son cœur, Hawkins de plus en plus embarrassé, et tout Five-Forks ravi se frottant les mains en vue d'un dénoûment prochain, inévitable. Il vint, ce dénoûment attendu, mais non pas peut-être tel que Five-Forks l'avait préparé.

On était en juillet; une nouvelle cavalcade entra dans Five-Forks. Elle venait d'explorer la Vallée-Merveilleuse, et deux capitalistes de l'est, qui se trouvaient parmi les touristes, désiraient ajouter à leurs expériences purement pittoresques quelques renseignemens précis sur les mines californiennes. Jusque-là tout

(1) Le *sluice* est un canal étroit et long, composé de trois planches et traversé par un courant d'eau, où l'on jette la terre aurifère.

avait réussi à souhait; aussi l'enthousiasme de ces dames et de ces messieurs était-il au comble : la nouveauté des aspects, le grand air sec et vivifiant, l'hospitalité débordante des indigènes, avaient produit sur eux l'effet du champagne; dans cette disposition d'esprit, ils ne pouvaient manquer de trouver Five-Forks intéressant à sa manière. Un agent spécial le leur fit voir, comme on fait voir toutes choses aux touristes, par ses beaux côtés. Ainsi le cimetière, qui n'a que deux hôtes morts de mort naturelle, ainsi que les cabanes vermoulues de la montagne, habitées par des misérables qui se tuent de travail pour un salaire que dédaignerait le moindre artisan de l'est, rien de ce qui pouvait en somme produire un effet pénible ne fit partie de l'exhibition ; mais les travaux du tunnel de la Brillante-Étoile furent proposés à la curiosité et à l'admiration des visiteurs par le surveillant, qui avait reçu des ordres particuliers de San-Francisco à cet effet. En conséquence, les tas de minerai des usines de la compagnie furent l'objet d'un examen attentif; on offrit par plaisanterie aux dames capables de les soulever les barres d'or prêtes à être chargées; enfin, pour nous servir du langage d'un correspondant, les richesses de Five-Forks et l'intérêt spécial qu'elles offraient aux capitalistes de l'est furent triomphalement établis. Sur ces entrefaites survint un accident qui glaça quelque peu les transports de la société. — Deux ou trois personnes plus pratiques que les autres avaient remarqué déjà que certaines parties du tunnel étaient étayées d'une façon économique et incomplète, ce qui les rendait d'un accès dangereux. Au moment même où les bouchons de champagne sautaient, où les éclats de rire joyeux résonnaient sur les plates-formes à demi éclairées, un silence lugubre et mystérieux régna tout à coup. Quelques lumières circulèrent rapides comme des feux follets dans une certaine direction de la galerie, quelques ordres se succédèrent précipitamment au loin, puis ce fut un bruit sourd de mauvais augure. Parmi les visiteurs, plusieurs pâlirent, une femme se trouva mal. Quelque chose était arrivé, mais quoi?

— Rien, dit un mineur, presque rien;... l'un de ces messieurs, en essayant de détacher un échantillon d'or, avait démoli un pilier; il s'était formé une cavité, le monsieur était enterré jusqu'aux épaules, on le retirerait sans doute,... seulement il fallait des précautions pour ne pas grandir la cavité. On ne savait pas son nom... C'était ce petit homme, le mari de cette dame si vive avec des yeux noirs. Oh! là-bas! la voici!.. Arrêtez-la,... pas de ce côté, pour l'amour de Dieu! Elle va tomber sûrement, elle se cassera le cou!

Mais la dame si vive, aux yeux noirs, était déjà loin. S'efforçant de percer l'obscurité, des pieds, des mains, du regard, avec des

cris perçans et des supplications entrecoupées, elle suivait le mouvement des lampes voltigeantes et courait affolée au bord des abîmes béans, sous les arches, au milieu des galeries qui s'embranchaient les unes aux autres; elle courut jusqu'à ce qu'un faux pas l'eut jetée dans les bras du fou de Five-Forks! Aussitôt elle lui saisit la main : — Sauvez-le, cria-t-elle, vous êtes d'ici, vous connaissez ce lieu horrible; conduisez-moi auprès de lui. Dites-moi où je dois aller, ce que je dois faire,... je vous en conjure. Vite! il se meurt! venez!

Il leva les yeux vers elle, et, avec un grand cri, laissant tomber la corde et le levier qu'il portait, s'appuya au mur en chancelant. — Annie! murmura-t-il d'une voix étouffée, Annie! est-ce vous?..

La jeune femme approcha son visage tout près du sien; une sorte de convulsion passa sur ses traits. — Bon Dieu! Cyrus! — A genoux devant lui : — Cyrus! reprit-elle d'un accent de prière passionnée tandis qu'il s'efforçait de dégager ses mains, qu'elle tordait, qu'elle couvrait de larmes. Dites! vous me pardonnerez, vous oublierez! C'est le ciel qui vous envoie. Vous viendrez avec moi, il le faut... il faut que vous le sauviez...

— Qui? sauver qui? répéta Hawkins d'une voix rauque.

— Mon mari,... mon mari!

Le coup fut si rude que, même au milieu de son désespoir égoïste, elle vit sur le visage de cet homme le mal qu'elle lui faisait et en eut pitié.

— Je croyais que vous le saviez,... balbutia-t-elle défaillante.

Il ne répondit pas, mais la regarda fixement. Un bruit de voix et de pas précipités rendit à la suppliante toute son énergie; de nouveau elle se cramponna violemment à lui.

— Oh! Cyrus! écoutez-moi! Si vous m'avez aimée durant ces longues années, vous ne m'abandonnerez pas maintenant. Vous pouvez le sauver, vous êtes brave et fort;... vous l'avez toujours été;... vous le sauverez, Cyrus, pour l'amour de moi, pour l'amour du passé... N'est-ce pas?.. Je le savais bien!.. Que Dieu vous bénisse!

Elle s'était levée pour le suivre, un geste impérieux la retint à sa place. Hawkins ramassa la corde et le levier avec la lenteur d'un homme étourdi, aveuglé; puis, se retournant, pressa la main de la jeune femme contre ses lèvres, la regarda encore une fois et disparut. Il ne revint pas, car au bout d'une demi-heure, lorsque les mineurs rapportèrent à celle qu'ils avaient maudite sous le nom de sorcière son mari sans connaissance, mais vivant, à peine blessé, les pires prévisions s'étaient accomplies. A peine avait-on eu le

temps d'arracher la première victime, que la seconde, son sauveur, Cyrus Hawkins, avait été frappé, englouti à sa place.

Pendant deux heures, il resta gisant sous les yeux de tous, immobile, écrasé, une poutre énorme en travers de la poitrine; aucune plainte ne lui échappa. Les mineurs s'acharnaient avec frénésie à sa délivrance. — Des haches! crièrent-ils tout à coup. — L'un d'eux levait déjà la sienne contre une grande pièce de charpente plantée debout, qui obstruait le passage, quand le mourant cria faiblement : — N'y touchez pas!

— Pourquoi?

— Toute la galerie s'effondrerait; c'est un des fondemens de ma maison.

La hache tomba de la main du travailleur, qui se tourna vers les camarades en faisant un geste désespéré. Ce n'était que trop vrai. Ils se trouvaient dans la galerie supérieure, et l'écroulement avait eu lieu juste au-dessous de la maison neuve.

Après un silence, le fou parla de nouveau avec plus de peine encore, semblait-il. — La dame! amenez la dame... Dépêchez-vous.

Ils l'amenèrent défaillante, pâle comme la mort, les yeux ruisselans de larmes, puis reculèrent avec respect, tandis qu'elle se penchait au-dessus de lui pour recueillir ses dernières paroles articulées tout bas.

— Elle a été bâtie pour vous, Annie, pour toi, ma bien aimée,... et elle nous attendait tous les deux depuis de si longs jours! Elle vous appartient, Annie, vous y vivrez... avec lui! Il ne se plaindra pas que je sois toujours près de vous, puisque j'y serai... mort...

Quelques minutes après il avait rendu l'âme en effet; on le laissa où il était, une torche allumée à ses pieds, une autre à sa tête. Ses camarades veillèrent toute la nuit, le lendemain la galerie fut murée comme une voûte funèbre, mais on n'y traça aucun nom, se fiant au monument qui s'élevait au-dessus, brillant et joyeux, sous les rayons du soleil, pour annoncer, comme un signe de vie, de lumière et d'espérance, que c'était là le tombeau du fou.

II.

WAN-LI LE PAÏEN.

I.

Comme j'ouvrais la lettre de Hop-sing, il en tomba un carré de papier jaune qu'à première vue je pris innocemment pour l'étiquette d'un paquet de pétards chinois; mais la même enveloppe contenait encore un plus petit morceau de papier de riz portant deux caractères exotiques à l'encre de Chine que je reconnus aussitôt pour la carte de visite de Hop-sing. Le tout traduit littéralement signifiait :

« A l'étranger, les portes de ma maison ne sont pas fermées; la jarre de riz est à gauche, et les confitures à droite en entrant.

« Voici deux paroles du maître :

« L'hospitalité est la vertu du fils et la sagesse de l'ancêtre.

« L'homme supérieur a le cœur léger après la moisson et il donne une fête.

« Quand l'étranger est dans votre champ de melons, ne l'observez pas de trop près; la distraction est souvent la forme la plus haute de la civilité.

« Bonheur, paix et prospérité. « HOP-SING. »

Quelque admirables que me parussent ces diverses sentences et quoique la dernière fût éminemment caractéristique, mon ami Hop-sing étant le plus misanthrope des humoristes en sa qualité de philosophe chinois, j'avoue que je n'aurais rien compris à ce message, si Hop-sing n'y eût ajouté en anglais un troisième billet :

« On compte sur le plaisir de votre présence, rue Sacramento, vendredi soir à huit heures. Une tasse de thé à neuf. »

Ceci expliquait tout. Il s'agissait de passer la soirée au magasin de Hop-sing : exhibitions de quelques curiosités inédites, causeries dans l'arrière-boutique, tasse de thé d'une perfection inconnue en dehors de cette enceinte sacrée, cigares et visite au théâtre ou au temple chinois, tel était le programme favori de Hop-sing quand il exerçait l'hospitalité comme facteur principal ou surveillant de la compagnie Ning-foo.

A huit heures le vendredi, j'entrai dans le magasin. J'y respirai ce parfum confus, exquis et bizarre que je connaissais bien, j'y trouvai la procession accoutumée d'objets baroques, le même mélange de fragilité, d'extravagance et de précision mathématique, les mêmes oppositions heurtées de couleurs, en elles-mêmes merveilleuses et rares, la même absence d'harmonie qui m'avait toujours frappé. Potiches, écrans, dieux de porcelaine et de bronze défendus par leur laideur surnaturelle contre toute sympathie et tout intérêt humain, cerfs-volans sous forme de dragons et de papillons gigantesques, si ingénieusement préparés que, mis en face du vent, ils jetaient par intervalles le cri d'un faucon, des jarres de sucreries couvertes de maximes signées Confucius, des chapeaux pareils à des paniers, des paniers qui ressemblaient à des chapeaux, des soies si légères que j'hésite à dire le nombre d'aunes qu'on en pourrait passer dans la bague de son petit doigt, tous ces objets et bien d'autres m'étaient familiers. Je continuai mon chemin à travers le bazar faiblement éclairé jusqu'à ce que j'eusse atteint l'arrière-boutique, le parloir plutôt, où m'attendait Hop-sing.

Je prie le lecteur de croire que Hop-sing n'avait rien de commun avec un Chinois de paravent. C'était un *gentleman* grave, de bonne mine et tenant fort au décorum. Sa tête rasée, sauf à l'endroit où commençait une longue queue, était, comme son visage, d'une jolie couleur de papier brouillard. Les paupières de ses yeux noirs et brillans formaient un angle de quinze degrés; son nez était droit et délicat, sa bouche petite, ses dents blanches et nettes. Il portait une blouse de soie bleu foncé, et dans les rues, par le froid, une courte jaquette d'astrakan. Une étoffe de brocart bleu était serrée sur les mollets et aux chevilles de telle sorte qu'on eût pu croire qu'il avait oublié son pantalon ce matin-là; mais ses manières étaient du reste si distinguées que personne n'eût osé l'en avertir. Il était poli, mais toujours sérieux, parlait couramment le français et l'anglais; bref je doute qu'on eût pu trouver l'égal de ce boutiquier païen parmi les négocians chrétiens de San-Francisco. Il y avait quelques autres invités : un juge de la cour fédérale, un éditeur, un haut fonctionnaire du gouvernement et un marchand bien connu. Après que nous eûmes savouré notre thé, puis dégusté certaines confitures tirées d'une jarre mystérieuse, Hop-sing se leva, et, nous faisant signe de le suivre, descendit jusqu'au sous-sol. En y entrant, nous fûmes étonnés de le trouver brillamment éclairé; des chaises étaient rangées en demi-cercle sur l'asphalte. Quand nous fûmes tous assis, notre hôte prit la parole en ces termes :

— Je vous ai invités à un spectacle qui aura du moins ce mérite de n'avoir été vu avant vous par aucun étranger. Wang, le jongleur

de la cour, est arrivé hier matin. Il n'a jamais donné de représentations hors du palais jusqu'ici. Je l'ai prié de divertir mes amis ce soir. Il n'a besoin pour cela ni de théâtre, ni d'accessoires d'aucune sorte, ni de compère, de rien. Daignez examiner le sol vous-mêmes.

Nous nous trouvions dans une cave bitumée par précaution contre l'humidité, semblable en tout point à celles des autres magasins de San-Francisco. Pour satisfaire notre hôte cependant, nous frappâmes le sol et les murs de nos cannes, très résignés d'ailleurs à être victimes de quelque savant artifice. Je déclare pour ma part que je ne demandais qu'à être trompé; si l'on m'eût offert l'explication de ce qui suivit, je l'aurais refusée probablement. Depuis cette époque, l'ensemble du spectacle auquel nous assistâmes est devenu familier à un grand nombre de mes lecteurs : Wang commença par faire envoler à l'aide de son éventail un essaim de papillons découpés devant nous en papier transparent, et les maintint épars dans l'air tout le temps de la représentation. Je me rappelle que le juge essaya d'en saisir un qui s'était posé sur son genou et qui prit aussitôt la fuite avec la sagacité d'un insecte vivant. Et au moment même Wang, jouant toujours de l'éventail, tirait des aunes de soie interminables de sa manche et des poulets de nos chapeaux, faisait disparaître des oranges, remplissait tout le lieu où nous nous trouvions de marchandises qui sortaient de terre, de ses vêtemens, de nulle part, que sais-je?

Il avala plus de couteaux qu'il n'aurait pu en digérer pendant des années, disloqua successivement chaque membre de son corps, prit dans le vide des attitudes penchées; mais ce qui couronna tout le reste, ce que je n'ai jamais vu répéter, fut un véritable miracle. Wang nettoya l'asphalte sur un espace de quinze pieds carrés environ et nous invita tous à l'examiner de nouveau; nous obéîmes gravement, puis il nous demanda de lui prêter un mouchoir; me trouvant plus près de lui que les autres, je lui offris le mien. Il le prit et le déplia par terre. Sur le mouchoir, il étala d'abord un large carré de soie, puis un grand châle qui cachait presque tout l'espace environnant; après quoi il prit position à l'un des coins de ce rectangle, et commença un chant monotone en se berçant de ci et de là d'un air lugubre. Les spectateurs attendaient immobiles. Dominant la psalmodie magique, la sonnerie des horloges de la ville et le roulement d'une charrette dans la rue au-dessus de leurs têtes arrivaient jusqu'à eux. Cette attente, le demi-jour mystérieux de la cave éclairant au fond du tableau les difformités d'une monstrueuse divinité chinoise, une faible senteur d'opium mêlé à des épices, l'incertitude où nous étions de ce qui allait arriver, faisaient glisser dans nos veines un frisson désagréable; nous nous regar-

dions les uns les autres avec un sourire forcé. Ce sentiment de malaise augmenta quand Hop-sing, se levant avec lenteur, eut désigné du doigt, sans mot dire, le milieu du châle.

Il y avait quelque chose sous ce châle, quelque chose qui certainement n'y était pas tout à l'heure : d'abord un relief imperceptible, des contours à peine indiqués, mais qui de seconde en seconde devenaient plus visibles et mieux définis. Le chant continuait, des gouttes de sueur commencèrent à rouler sur le visage du chanteur; peu à peu l'objet caché prit une forme et un volume tels qu'il souleva le châle à une hauteur de cinq ou six pouces. C'était maintenant, à n'en pas douter, l'ébauche d'une figure humaine, petite, mais parfaite, les bras et les jambes étendus. L'un de nous pâlit, chacun était fort troublé; enfin l'éditeur rompit le silence par une plaisanterie qu'on accueillit, quelque pauvre qu'elle fût, avec enthousiasme. Brusquement le chant cessa. Wang, d'un mouvement adroit et rapide comme l'éclair, enleva le châle et le carré de soie en même temps : il découvrit dormant sur mon mouchoir un joli petit Chinois!

Le tonnerre d'applaudissemens, le tumulte inexprimable qui salua cette révélation dut satisfaire l'amour-propre du jongleur et réveilla l'enfant, qui ressemblait à un amour découpé en bois de sandal. Nous le vîmes disparaître presque aussi mystérieusement qu'il était apparu. Quand Hop-sing me rendit mon mouchoir avec un grand salut, je lui demandai si le sorcier était le père du marmot.

— *No sabe!* répondit l'imperturbable Hop-sing, recourant à ce faux-fuyant espagnol si répandu en Californie.

— A-t-il donc un enfant neuf pour chaque représentation?

— Peut-être, qui sait?

— Mais que deviendra celui-là?

— Ce que vous voudrez, messieurs, répondit notre hôte en s'inclinant courtoisement. Il est né ici, vous êtes ses parrains.

En 1856, il était sans exemple qu'une assemblée californienne quelconque ne saisît pas au vol l'occasion de se montrer prodigue lorsqu'il s'agissait de charité. Le plus avare ne résistait point à la contagion; je fis du mouchoir un sac, j'y jetai mon offrande, et, sans dire un mot, le passai au juge, qui tranquillement ajouta une pièce de vingt dollars en le passant lui-même à son voisin; quand il me revint, le mouchoir contenait plus de cent dollars; je nouai cette bourse improvisée avant de la remettre à Hop-sing. — Pour le baby de la part de ses parrains.

— Comment l'appellerons-nous? demanda le juge.

Ce fut un feu roulant : — Érèbe, Nox, Pluton, Terra-cotta, Antée, etc.

— Pourquoi ne garderait-il pas son nom, dit tranquillement Hop-sing : Wan-li? — Et il le garda.

C'est ainsi que Wan-li, le vendredi 5 mars 1856, naquit dans cette chronique véridique.

II.

La dernière épreuve de *l'Étoile du Nord* du 19 juillet 1865, le seul journal quotidien publié dans le comté de Klamath, venait d'être envoyée à l'imprimerie, et vers trois heures je rangeais mes paperasses avant de rentrer chez moi quand j'aperçus tout à coup une lettre sous quelques feuilles volantes qui avaient échappé sans doute à mon attention jusque-là. L'enveloppe était souillée et ne portai pas le timbre de la poste, mais je reconnus l'écriture de mon ami Hop-sing.

« Mon cher monsieur, m'écrivait-il, je ne sais s'il vous conviendra d'occuper au travail d'imprimerie dont vous m'avez parlé le porteur de ce mot; il me semble cependant avoir toutes les qualités requises pour l'emploi de diable. Il est leste, actif, intelligent, comprend l'anglais mieux qu'il ne le parle, et supplée du reste à des connaissances approfondies par ses habitudes d'observation et d'imitation. Vous n'aurez qu'à lui montrer une fois à faire quelque chose, et il la répétera, que ce soit mal ou bien; mais vous le connaissez déjà, étant un de ses parrains. Auriez-vous oublié Wan-li, le fils putatif de Wang le sorcier aux prouesses duquel j'ai eu l'honneur de vous inviter? Je l'envoie avec une bande de coulies à Stockton pour être de là dirigé sur votre ville. Si vous pouvez le garder, vous me ferez plaisir, et vous sauverez probablement sa vie, en grand péril pour le moment grâce aux plus jeunes membres de votre race chrétienne et éminemment civilisée qui fréquentent les écoles de San-Francisco.

« Votre filleul a pris quelques habitudes singulières dans l'exercice de la profession de son patron, qu'il suivit pendant plusieurs années jusqu'à ce qu'il fût devenu trop grand pour entrer dans un chapeau ou sortir d'une manche. L'argent que vous m'avez laissé a été consacré à son éducation, mais sans grand profit. Il sait peu de chose de Confucius et ne sait absolument rien de Mencius : par suite de la négligence de son père, il s'est trop mêlé peut-être aux enfans américains. Je vous aurais répondu plus tôt par la poste, mais j'ai pensé que Wan-li lui-même serait un meilleur messager. Respectueusement à vous, « HOP-SING. »

Telle était la réponse à une lettre envoyée depuis longtemps. Où était le porteur? Comment cette missive était-elle parvenue chez

moi? Je fis demander en toute hâte le garçon de bureau, le prote, les imprimeurs, mais sans obtenir d'explication : personne n'avait assisté à l'arrivée de la lettre. Quelques jours plus tard, je reçus la visite de mon blanchisseur Ah-ri.

— Vous avez besoin de diable? — très bien. Moi l'attraperai.

Et Ah-ri revint quelques minutes après avec un petit Chinois de dix ans à peu près, dont l'air éveillé me fit une si bonne impression que je le pris sur l'heure à mon service. Quand le marché fut conclu, je lui demandai son nom.

— Wan-li.

— Quoi! tu es le gamin que m'a envoyé Hop-sing? Pourquoi n'es-tu pas venu plus tôt et comment t'y es-tu pris pour faire arriver cette lettre?

Wan-li me regarda de côté et se mit à rire : — Je l'ai lancée par la fenêtre.

Voyant que je ne comprenais pas encore, il prit un air embarrassé, puis, m'arrachant la lettre que je tenais, s'élança dans la rue. L'instant d'après, la lettre entra par la fenêtre, fit deux fois le tour de la chambre et se posa légèrement sur ma table comme un oiseau. Avant que je fusse revenu de ma surprise, Wan-li souriant était de retour. Ses petits yeux retroussés se portèrent sur la lettre, puis sur moi : — Voilà! dit-il.

Puis il retomba dans un silence grave. Je ne trouvai rien à répondre. Ce fut de cette façon qu'il entra en besogne.

Son second tour d'adresse, je regrette de le dire, eut moins de succès : l'un des porteurs ordinaires du journal tomba malade, et Wan-li fut chargé de le remplacer provisoirement. Afin d'empêcher toute erreur, on lui avait montré la veille au soir le chemin qu'il devait suivre; dès l'aube, il reçut le nombre voulu d'exemplaires et revint au bout d'une heure les mains vides. Tous les journaux étaient distribués, assura-t-il. Malheureusement pour Wan-li, les abonnés commencèrent dès huit heures à remplir le bureau de leurs plaintes. Ils avaient reçu le journal, mais comment? Par feuilles détachées et roulées tantôt sous forme de balles qui, brisant leurs vitres, étaient venues frapper au visage ceux qui étaient déjà debout, tantôt en longues allumettes par le trou des serrures, ou encore dans la cheminée, ou bien fichées contre la porte au moyen d'épingles, bourrées dans le ventilateur, noyées dans la cruche au lait. Un abonné qui attendit quelque temps à la porte du bureau afin d'avoir une entrevue personnelle avec Wan-li, enfermé au moment même pour plus de sûreté dans ma chambre, me dit avec des larmes de rage qu'il avait été éveillé par un rugissement hideux, que, s'étant levé fort inquiet, il fut bouleversé par l'apparition soudaine de *l'Étoile du Nord* tordue de manière à représenter un *boomerang* ou massue

indienne qui, entrée par la fenêtre, décrivit plusieurs cercles diaboliques, éteignit la lumière, l'atteignit à la joue, puis sortit comme elle était venue pour retomber au milieu de la cour.

Toute la journée, des lambeaux de papier sales et chiffonnés, qui représentaient le dernier numéro de *l'Étoile du Nord*, me furent apportés avec assaisonnement de réclamations et de reproches. — Une étude admirable sur les *Ressources du comté de Humboldt*, que j'avais préparée le soir précédent, et qui, selon toute apparence, aurait changé la face des affaires durant l'année qui suivit, en ruinant le commerce de San-Francisco, fut de cette façon perdue pour le public.

Il fut jugé prudent de confiner Wan-li à l'imprimerie. Là il fit preuve d'aptitudes surprenantes, gagnant jusqu'à la bienveillance du prote et des compositeurs, qui avaient d'abord désapprouvé son initiation aux secrets de leur art. Il en apprit du premier coup la partie mécanique, aidé par le merveilleux talent de manipulation qu'il possédait; son ignorance de la langue semblait du reste le servir plutôt qu'elle ne l'entravait, confirmant cet axiome d'imprimeur, que quiconque cherche à suivre les idées du manuscrit ne fait jamais rien qui vaille. Par exemple, il reproduisait délibérément de longues diatribes contre lui-même, inventées par ses camarades et attachées à son crochet en guise de copie. Quelquefois ce n'étaient que de brèves sentences telles que celle-ci : « Wan-li est le suppôt du diable. Wan-li est une canaille mongole. » Il m'apportait triomphalement l'épreuve, le sourire sur les lèvres et dans les yeux.

Wan-li ne tarda pas cependant à exercer des représailles contre ses persécuteurs ; je me rappelle entre autres une vengeance qui faillit me coûter cher. Le nom de notre prote était Webster; or Wan-li apprit à reconnaître les lettres individuelles et combinées de son nom. C'était pendant une campagne politique, et le bouillant colonel Starbottle, de Siskyou, avait prononcé un discours que *l'Étoile du Nord* obtint le droit spécial de reproduire. Dans sa péroraison sublime, le colonel avait dit : « Je répéterai avec le divin Webster... » Suivait une citation que j'oublie, empruntée au grand homme d'état. Or il arriva que Wan-li, jetant les yeux sur la galée après qu'elle eut été corrigée, reconnut le nom de son persécuteur et supposa naturellement que cette citation devait être de lui. Il mit à profit l'absence du prote pour y substituer une pièce de plomb très mince, de la même dimension, et gravée de caractères chinois qui composaient une phrase injurieuse, j'ai lieu de le croire, à l'adresse de la famille Webster en général.

Le journal du lendemain apprit donc au public que le divin Webster avait une fois exprimé sa pensée en chinois excellent sans

doute, mais parfaitement inintelligible. On conçoit la colère du colonel Starbottle. Il vint me demander une rétractation à laquelle je ne me refusai pas, pourvu qu'il osât nier sur l'honneur que Daniel Webster, dont les talens variés sont bien connus, ignorât le chinois. — Êtes-vous disposé, ajoutai-je, à soumettre une traduction de cette phrase à nos lecteurs en affirmant qu'elle est l'expression de sentimens qui ne furent jamais ceux de Webster? — Apparemment le colonel n'y était pas disposé, car il sortit en frappant les portes.

Le prote prit plus tranquillement l'aventure. Heureusement il ignora que, pendant les deux jours qui suivirent, des Chinois appartenant aux blanchisseries, aux mines et aux cuisines environnantes vinssent regarder par la porte du bureau, le visage rayonnant de malice, et que trois cents numéros supplémentaires de *l'Étoile* eussent été demandés pour les lavoirs de la rivière. Il s'aperçut seulement que Wan-li tombait par intervalles dans des spasmes convulsifs dont il fallait le faire sortir à coups de pied.

Mais je crains de n'avoir montré qu'un côté, qui peut-être n'est pas le meilleur, du caractère de Wan-li. D'après ce qu'il me fit entendre dans son jargon incompréhensible, sa vie avait été rude; à peine avait-il eu d'enfance, il ne se rappelait ni père ni mère. Wang le sorcier l'avait élevé à sa manière. Il avait vécu dans une atmosphère de fourberie et d'artifice, il avait appris à considérer les hommes comme des dupes; s'il eût pensé davantage, il serait devenu sceptique; plus âgé, il eût été un philosophe; tel quel, c'était un diable, et un assez bon diable en somme, si l'on considère que jamais sa nature morale n'avait été éveillée, un diable en vacances, tout disposé à essayer de la vertu par amour du changement. Je ne vis jamais en lui trace d'une âme, mais il était très superstitieux et portait partout un effroyable petit dieu de porcelaine qu'il injuriait et apaisait tour à tour. Il était trop intelligent pour pratiquer les vices du Chinois vulgaire, le vol et le mensonge gratuit. Au fait, la seule discipline qu'il subît était celle de son intelligence.

Peut-être après tout ne manquait-il pas absolument de sensibilité, bien qu'il fût impossible de lui en arracher la moindre expression; il s'attachait, je crois, à ceux qui lui témoignaient de l'intérêt. Ce qu'il serait devenu dans des conditions plus favorables, je l'ignore; tout ce que je sais, c'est que les marques de bonté, rares et capricieuses, dont il était l'objet comme esclave d'un journaliste lui-même très mal payé, besoigneux et accablé de travail, le trouvaient reconnaissant. Il était fidèle, patient, deux qualités qu'on ne rencontre guère chez les domestiques américains, et toujours avec moi d'une politesse grave : une seule fois il donna signe de révolte. J'avais l'habitude chaque soir, en quittant le bureau, de l'emmener

dans ma chambre, afin de pouvoir le charger pour l'imprimerie de toutes les pensées heureuses qui me viendraient d'aventure avan que le journal ne fût mis sous presse. Une nuit que j'avais griffonné passé l'heure où Wan-li prenait congé d'ordinaire, je fus averti de sa présence sur une chaise près de ma porte par une voix plaintive qui articulait quelque chose de semblable à : — chy-li.

— Eh bien!.. répliquai-je sévèrement.

— Moi dire : Chy-li.

— Qu'est-ce que c'est?

— Vous dire : Comment vas-tu? Vous dire : C'est bien long! Chy-li, la même chose.

Je le compris parfaitement. Chy-li était la forme chinoise de bonsoir, et Wan-li avait envie d'aller se coucher; mais un instinct de malice, que je possédais sans doute comme lui, m'empêcha de répondre à cette insinuation.

Je me remis en grommelant à ma besogne. Quelques minutes après, j'entendis le claquement pathétique de ses semelles de bois sur le plancher. Je levai la tête. Il était près de la porte :

— Vous dire : Chy-li?

— Non.

— Vous ne dire que bêtises! Chy-li tout de même!

Et, terrifié peut-être de sa propre audace, il prit la fuite. Le lendemain matin du reste, je le retrouvai aussi doux que jamais et ne lui rappelai pas ses torts. En gage de paix, il cira toutes mes bottes, — service que je ne lui avais demandé de ma vie, — y compris mes pantoufles chamois et une paire d'immenses bottes de cavalier à genouillères, sur laquelle il épancha ses remords pendant plus de deux heures.

J'ai parlé de son honnêteté comme qualité intellectuelle plutôt que comme principe, mais je me rappelle maintenant deux infractions à la règle. Je désirais des œufs frais pour changer un peu le dur régime qui a cours dans nos villes de mineurs, et, sachant que les compatriotes de Wan-li pratiquent l'élevage des volailles, je m'adressai à lui. Mon petit diable m'apporta régulièrement les œufs demandés chaque matin, mais en refusant de se laisser payer, sous prétexte que l'homme ne les vendait pas, exemple de désintéressement remarquable, car ils valaient alors un dollar pièce.

Un matin, notre plus proche voisin vint me voir à l'heure du déjeuner et profita de l'occasion pour se lamenter sur sa mauvaise fortune : ses poules ne pondaient plus ou bien pondaient hors de chez lui. Wan-li, présent à l'entretien, resta confit dans sa taciturnité habituelle; mais, quand le voisin fut parti, il se tourna vers moi avec l'ombre d'un ricanement moqueur : — Ses poules, celles de Wan-li, mêmes poules!

A quelque temps de là, il m'entendit me plaindre de l'irrégularité de la poste; mes lettres, mes journaux, éprouvaient un retard intolérable. Quelle fut ma surprise, en arrivant un matin au bureau, de trouver ma table jonchée de paquets évidemment apportés par le courrier du jour, mais dont aucun ne m'était adressé! Je me tournai vers Wan-li, qui me regardait avec une satisfaction sereine, et le priai de m'expliquer ce prodige. A ma profonde horreur, il me désigna du doigt un sac vide. Le facteur avait dit : — Point de lettres! — Le facteur devait mentir. Il avait cru tout arranger en volant son sac dans la nuit. Heureusement ce n'était pas encore l'heure de la distribution; j'eus une entrevue avec le maître de poste, et la tentative hardie de Wan-li fut étouffée. Tout resta secret à la condition que je fournirais un nouveau sac à dépêches.

Si mon goût pour le petit page païen que m'avait donné Hop-sing n'eût pas suffi, ma considération pour son digne protecteur m'aurait décidé encore à emmener Wan-li, lorsqu'après deux années je repris le chemin de San-Francisco. Il ne parut pas me suivre avec plaisir. J'attribuai ses sentimens à une peur toute nerveuse qu'il avait des foules, — quand il lui fallait traverser la ville pour quelque commission, il faisait toujours de longs détours par les faubourgs, — à l'horreur surtout que lui inspirait la discipline de l'école chinoise-anglaise, où je me proposais de l'envoyer, à sa prédilection pour la vie libre et vagabonde des mines, au pur caprice... — Longtemps après, la pensée me vint, hélas! que ce caprice pouvait bien être un pressentiment. Tout semblait favoriser du reste mon projet de placer Wan-li sous des influences doucement dominatrices qui obtiendraient de lui ce que n'avaient pu obtenir mes soins irréguliers et superficiels.

Un missionnaire chinois, prêtre intelligent et bon, le reçut à son école et lui marqua de prime-saut beaucoup de bienveillance; ce qui valait mieux que tout, le maître avait foi en son élève. Nous lui assurâmes un gîte dans l'intérieur honnête d'une veuve dont la fille unique était à peu près de son âge; il était réservé à cette innocente et joyeuse enfant de faire vibrer chez Wan-li une corde que l'on ne soupçonnait pas et que tous les enseignemens de la société, tous les sermons des théologiens eussent laissée muette. Ces quelques mois pleins de promesses qui ne devaient jamais se réaliser durent être heureux pour Wan-li. Il avait voué à sa jeune amie un culte aussi ardent, mais beaucoup moins capricieux que celui dont était l'objet son petit dieu de porcelaine. C'était son bonheur de marcher derrière elle jusqu'à l'école en portant ses livres, service qui lui valait pourtant plus d'un horion de la part de ses condisciples chrétiens. Il lui fabriquait des jouets incomparables, tels que poulets en graines de melon, roses et tulipes taillées dans des navets ou des carottes,

cerfs-volans, éventails, robes de papier pour ses poupées. De son côté, elle jouait volontiers avec Wan-li, lui apprenant des chansons et mille gentillesses que connaissent seules les petites filles; elle lui donna un ruban jaune pour sa queue, assurant que rien n'allait mieux à son teint, lui faisait la lecture et mille complimens flatteurs, l'emmenait avec elle contre tout précédent à l'école du dimanche, et triomphait dans cette innovation comme une vraie petite femme. Je voudrais pouvoir ajouter qu'elle le convertit, mais je raconte une histoire vraie, et la vérité est qu'elle se contenta de lui inspirer sa propre bonté tout évangélique sans lui laisser soupçonner qu'il fût changé en rien. Tous deux faisaient fort bon ménage, la petite chrétienne blanche, blonde et rondelette avec sa croix d'or au cou, le petit païen brun et bizarre, avec un dieu grimaçant sous sa blouse.

On n'oubliera pas de longtemps à San-Francisco l'événement tragique survenu cette année-là : une sorte de délire saisit la populace, qui se rua sur des étrangers sans défense, uniquement parce qu'ils étaient d'une autre race, d'une autre religion et d'une autre couleur. Le massacre dura deux jours; il y eut des magistrats assez pusillanimes pour croire à la fin du monde, des autorités assez ineptes pour se persuader à elles-mêmes que le passage de la constitution qui garantit la liberté civile et religieuse à tous était une faute, mais il se trouva aussi par bonheur quelques hommes énergiques et généreux, de sorte qu'en vingt-quatre heures l'ordre fut rétabli.

Je reçus sur ces entrefaites un billet de Hop-sing, me demandant de venir chez lui sans retard. Le magasin était fermé, gardé par la police. Lorsque Hop-sing m'introduisit avec précaution, je crus remarquer qu'à son calme ordinaire se joignait une recrudescence de gravité sévère. Avant de prononcer un mot, il me conduisit droit au sous-sol; à peine y voyait-on clair, mais quelque chose gisait là dans l'ombre couvert d'un châle. Comme j'approchais, il arracha le châle brusquement et me montra ainsi Wan-li étendu mort... mort, mes amis! lapidé dans les rues de San-Francisco, l'an de grâce 1869, par une bande de gamins, d'écoliers!

En touchant la poitrine glacée du pauvret, je sentis quelque chose s'émietter sous sa blouse et levai vers Hop-sing un regard interrogateur. Il chercha aussitôt parmi les plis de la soie et, avec le premier sourire amer que j'eusse vu sur son visage, en tira le petit dieu de porcelaine écrasé par l'une des pierres de ces iconoclastes chrétiens.

BRET HARTE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mars 1875.

Quand l'assemblée nationale de France, par un effort aussi méritoire que laborieux, a eu mis au monde une constitution et un ministère, elle a senti le besoin du repos : elle a pris six semaines de vacances, comme pour laisser aux émotions le temps de se calmer, comme pour mettre un intervalle entre ce qu'elle venait d'accomplir et les décisions nouvelles qu'elle peut être appelée à prendre sur les complémens nécessaires de l'organisation publique ou sur sa propre existence.

L'assemblée était visiblement impatiente de quitter Versailles. Elle a essayé sans doute d'employer le mieux possible les derniers jours de la session d'hiver. Elle a tenu à ne point laisser en suspens la loi sur les cadres de l'armée, dont elle avait commencé l'examen. Elle l'a discutée, elle l'a votée, cette loi; elle a remanié à une troisième lecture ce qu'elle avait fait dans les premières délibérations, elle a changé encore une fois la composition des cadres de compagnies en supprimant de nouveaux capitaines qu'elle avait créés; elle a ajouté à nos régimens un bataillon de plus, et en définitive elle laisse à M. le ministre de la guerre une œuvre assez incohérente, qui se ressent d'une certaine hâte, d'une certaine confusion d'idées. L'assemblée, avant de se séparer, a bien eu l'air aussi de vouloir aborder une proposition déjà ancienne, reprise récemment, et qui tend à suspendre les élections partielles des députés; mais l'affaire devenait grave et pouvait soulever des questions assez délicates. La suspension des élections partielles conduisait notamment à préciser l'époque de la dissolution de l'assemblée tout entière, sous peine de laisser indéfiniment les intérêts du pays à la merci d'un parlement diminué ou modifié par le hasard de la mort. On allait droit au point difficile, et on s'est arrêté, le rapport ne s'est pas trouvé prêt. C'était trop pour une assemblée qui avait déjà la fièvre des vacances, qui semblait surtout préoccupée d'éviter les discussions ou les explications dangereuses. L'expédient de la séparation momentanée a tranché

la difficulté par l'ajournement, et en fin de compte, à l'heure où s'interrompent les débats parlementaires, l'expression la plus significative de la situation politique, des dispositions d'opinion, reste dans ces trois faits ou ces trois manifestations qui se sont succédé à quelques jours d'intervalle : la déclaration par laquelle M. le vice-président du conseil a inauguré l'entrée au pouvoir du ministère, l'allocution que M. le duc d'Audiffret-Pasquier a prononcée en prenant possession de la présidence de l'assemblée qu'il a reçue d'une majorité considérable, et le discours que M. Laboulaye a adressé à une réunion du centre gauche.

La déclaration de M. Buffet a eu la fortune de tous les actes de gouvernement calculés de façon à répondre à une situation compliquée. Elle est restée et elle reste encore livrée à toutes les contradictions, à toutes les interprétations, précisément par ce qu'elle a de circonspect et de mesuré. Elle est du moins décidée sur le point principal, l'affirmation de l'ordre nouveau créé par les lois constitutionnelles. Elle dit tout ce que peut dire un ministère qui, en étant le seul possible, est réduit à vivre de combinaisons et de transactions. M. le duc d'Audiffret-Pasquier, quant à lui, n'était point lié par des considérations pratiques de gouvernement. Élevé à la présidence de l'assemblée par le concours des opinions diverses qui ont contribué aux derniers événemens, placé dans la plus haute sphère de l'impartialité parlementaire, il en a profité pour relever ce régime du « gouvernement du pays par le pays, » auquel « la France a dû dans le passé des jours prospères et glorieux succédant à de cruels désastres, » qui seul a aidé depuis quatre ans « à surmonter les plus dures épreuves qu'une nation puisse subir... » M. le duc d'Audiffret-Pasquier a parlé dans son indépendance, selon sa nature, et les paroles qu'il a prononcées ont eu le mérite de réveiller de vieux cultes, de faire passer un instant un souffle d'air vivifiant dans une assemblée lasse d'ambiguïtés et de confusions. Ce n'est point le programme politique d'un chef de ministère disposant du pouvoir, c'est l'accent résolu d'un vieux parlementaire gardant sa foi, osant répéter certains mots vibrans et proposer au pays la liberté comme « la première et la plus sûre garantie de l'ordre et de la sécurité dont il a besoin. » On aurait dit que l'assemblée se sentait soulagée et relevée en apprenant que tout n'était pas perdu, en entendant ce langage qui lui rappelait à la fois les désastres éprouvés, les réparations laborieusement accomplies, le danger des abdications populaires, la généreuse efficacité des institutions libres.

Le discours que M. Laboulaye à son tour a prononcé dans une réunion est l'histoire du centre gauche, le résumé fidèle et familier de sa conduite, de sa politique au moment présent. Il peut bien y avoir une certaine mélancolie ingénieusement exprimée dans cet aveu que le centre gauche a dû se résigner à tous les sacrifices, « sans être convaincu toutefois que le pays eût aussi peur de lui qu'on a bien voulu

le dire. » Il peut bien y avoir aussi un certain esprit de réserve vis-à-vis du ministère qu'on attend à l'œuvre; mais, c'est le mot de M. Laboulaye, la politique du centre gauche a cet avantage, qu'elle est connue d'avance, « on n'a pas besoin de traiter avec elle. » Le centre gauche a certainement contribué au succès de ce qui existe; il veut régulariser et affermir ce succès sans le compromettre, et dans tout ce qu'il peut avoir à demander à un ministère où figurent désormais quelques-uns de ses représentans, il n'y a sûrement aucune arrière-pensée, aucune préméditation d'hostilité. Il reste un des élémens essentiels de cette majorité nouvelle dont le premier objet est de maintenir, de fortifier ce « gouvernement du pays par le pays, » que M. le duc d'Audiffret-Pasquier a élevé au-dessus de toutes les confusions ou des dissidences partielles, secondaires des opinions.

Ce qui résulte de tout cela, c'est une situation qui commence en quelque sorte, qui se dégage à peine de sa laborieuse origine, et qui a manifestement encore à se préciser par des actes. Le ministère, nous n'en doutons pas, est le premier à sentir la nécessité de se décider sur certains points, de donner une direction à ceux qui le représentent, de coordonner sa politique. C'est après tout la condition de son autorité et de son crédit le jour où il se retrouvera devant l'assemblée. L'essentiel serait de ne pas ajouter aux difficultés de ce travail par toutes les excitations et les inventions de l'esprit de parti. Le ministère date de quinze jours, il est fondé sur l'alliance de divers groupes d'opinion intéressés à ne pas laisser dépérir l'œuvre commune qui est la garantie du pays, et déjà les impatiences, les récriminations, les défiances, se donnent libre carrière. On se hâte de rechercher tout ce qui peut diviser les hommes, de mettre en suspicion les intentions des uns, de déconsidérer les sacrifices que peuvent faire les autres.

Tantôt c'est M. le vice-président du conseil qui est pris violemment à partie. M. Buffet n'a pas encore licencié la moitié des préfets, il laisse subsister toutes les rigueurs de l'état de siége, il tolère la dissolution des conseils municipaux, il nomme des maires sans tenir compte du vote des populations, il refuse l'autorisation de publier des journaux, il laisse ses agens se moquer de la loi du 25 février et refuser d'inscrire le nom de la république sur les actes officiels! C'est bien clair, M. Buffet n'est qu'un dangereux représentant de la réaction, qui persiste à favoriser les menées bonapartistes, ou qui veut tout simplement continuer sous une autre forme la politique du 24 mai en s'efforçant d'imposer la solidarité de cette politique à la majorité nouvelle qui l'a élevé au pouvoir. La majorité ne peut se prêter à ces calculs, elle doit demander des comptes à M. Buffet et au besoin le renverser! — Tantôt ce sont les représentans du centre gauche dans le ministère, M. Dufaure, M. Léon Say, qui se trouvent mis en cause. On leur reproche ce qu'on appelle leur défection, on les accuse de répudier leurs engagemens,

leurs opinions de la veille, de sanctionner de leur connivence ou de leur tolérance ce qu'ils réprouvaient par leurs votes, de n'avoir pas encore exigé une foule de changemens. On les signale comme des déserteurs, et il y a même en vérité une autre manière d'essayer de les compromettre : c'est de les complimenter sur leur sagesse, de leur faire un mérite précisément de ces défections que d'autres leur reprochent, de les représenter comme des hommes qui font amende honorable de leurs erreurs en se ralliant enfin à la politique du 24 mai; on dirait qu'il faut absolument qu'il y ait des vaincus, M. Buffet et ses amis ou M. Dufaure et M. Léon Say.

Eh bien! admettez que ces dénigremens dissolvans, ces passions ou ces ruses de parti en vinssent à diviser les hommes, à démontrer l'impossibilité d'une alliance des opinions modérées qui s'est trouvée pourtant réalisée un jour par ce ministère, par l'élection de M. le duc d'Audiffret-Pasquier; admettez qu'on obtînt cette victoire, qu'en résulterait-il? Si M. Buffet et ses amis ou d'autres représentans des mêmes idées restaient seuls maîtres du pouvoir par une rupture nouvelle avec le centre gauche, auraient-ils une majorité aujourd'hui? Supposez au contraire M. Dufaure, M. Léon Say et leurs amis triomphant par une circonstance quelconque, par un vote accidentel, au détriment de leurs alliés du centre droit, auraient-ils une situation beaucoup plus simple le lendemain? Encore une fois tout serait mis en doute, ce serait le résultat de ce triste travail pratiqué par les animosités bavardes autour de ce ministère. Des hommes sérieux rapprochés sous l'influence d'un intérêt public supérieur ne voudraient pas certainement céder à ces pressions vulgaires ou se perdre dans des dissentimens de détail, ou écouter des susceptibilités personnelles. Ils ne sont point entrés ensemble au pouvoir pour se diviser sur une phrase plus ou moins vague d'une déclaration, sur le choix de quelques préfets ou sur la nomination d'un maire. Ils se sont réunis pour donner à la France le seul gouvernement possible dans les circonstances où nous sommes, et ils nous doivent ce gouvernement, ils nous doivent de s'entendre jusqu'au bout, d'offrir à la chambre elle-même l'exemple d'un accord persévérant. Ils sont aux affaires pour préparer avec toutes les garanties de régularité et de sécurité l'application définitive des lois constitutionnelles, le remplacement de l'assemblée actuelle par les assemblées qui viendront.

La question n'est plus maintenant à faire son apparition officielle, elle s'est déjà produite dans les bureaux de la chambre à propos de cette discussion qui s'est engagée sur les élections partielles; elle se reproduira infailliblement aux premiers jours de la session prochaine. Quelles sont les lois que l'assemblée se réservera encore de voter, à part les actes complétant la constitution et le budget? A quelle époque précise voudra-t-elle se dissoudre? Ce ne serait point sans doute une résolution trop prudente, surtout pour notre politique étrangère, de fixer

trop longtemps d'avance une date. Dans tous les cas, la question est posée désormais, l'heure de la dissolution ne peut être éloignée, elle peut être rapprochée par une circonstance imprévue, et c'est pour le gouvernement une raison de plus de ne pas se laisser détourner de sa mission essentielle, de réunir ses forces pour ménager au pays des conditions favorables de tranquillité confiante. Tout ce qu'on peut demander au ministère, c'est de ne pas perdre trop de temps à s'observer et à s'écouter, ou à écouter ce qui se dit autour de lui, de prendre nettement et ostensiblement devant le pays la direction de la politique, de façon à rester en mesure de dominer les incidens et les surprises.

L'assemblée est donc en vacances, le gouvernement prépare des circulaires pour ses préfets, pour ses procureurs-généraux, et dans l'intervalle c'est la mort qui se charge des diversions douloureuses du moment en multipliant les victimes d'élite. Depuis quelques jours, il y a un véritable défilé funèbre d'hommes publics, d'écrivains. C'est M. le comte de Jarnac, ambassadeur de France à Londres, qui disparaît à l'improviste, laissant un vide dans notre diplomatie. Après avoir servi le pays dans sa jeunesse, M. de Jarnac était resté hors des affaires depuis 1848, fidèle à des opinions qui étaient des affections. Il avait récemment repris du service, et il s'était dévoué avec entrain, avec un zèle aussi intelligent que passionné, à son rôle de représentant de la France à Londres. Ce n'était pas seulement un ambassadeur, c'était l'ambassadeur exceptionnellement désigné pour la mission. Il avait longtemps vécu en Angleterre, où il avait des intérêts considérables. Il était devenu presque Anglais sans cesser d'être un vrai Français, il était aimé de la haute société de Londres. Nul mieux que lui ne pouvait réchauffer les sympathies britanniques et mettre l'intimité, la cordialité dans les relations des deux pays. Il s'y employait avec une activité infatigable et ingénieuse, saisissant, provoquant souvent les occasions où il pouvait parler de la France devant un monde étranger qu'il intéressait et qu'il charmait. M. de Jarnac avait soixante ans à peine, il n'était encore qu'au début de cette seconde carrière où il pouvait rendre de si éminens services, et sa mort imprévue, prématurée, est assurément un malheur pour le pays.

Et après M. de Jarnac, voici un autre homme bien différent qui s'en va, M. Edgar Quinet, et, après M. Quinet, c'est encore un autre de nos contemporains, M. Amédée Achard. La mort réunit au dernier jour ceux qui ont suivi des voies si contraires. M. Edgar Quinet, qui vient de s'éteindre à Versailles, était certainement un esprit noblement tourmenté, une imagination puissante, un talent supérieur. Poète, professeur, historien, penseur, il cherchait, il aspirait à un idéal qui se dérobait sans cesse à lui. Il avait commencé par une préface éloquente des *Idées sur l'histoire de l'humanité* de Herder, il a donné souvent à la *Revue* les plus remarquables études sur *la Teutomanie,* sur la révolution, sur la campagne de 1815, sur les Provinces-Unies, et il finissait ré-

cemment par un livre de philosophie politique sur *l'Esprit nouveau*. Intelligence vigoureuse, souvent égarée, toujours honnête, M. Edgar Quinet avait été tenté, lui aussi, par la politique, et ce qu'il y a d'étrange, c'est qu'en étant un des juges les plus sévères des procédés de la révolution, il se laissait aller à être un révolutionnaire, un apôtre de démocratie radicale. Il avait été un des plus généreux proscrits de l'empire avant de redevenir député à l'assemblée nationale; mais soyez donc un homme d'un talent sérieux pour qu'à la dernière heure, sur votre tombe entr'ouverte, M. Victor Hugo vienne dire : « La pensée humaine a de très hautes cimes, et parmi ces cimes Edgar Quinet est un sommet! » Soyez un homme doux, inoffensif, d'un esprit littéraire élevé, pour que M. Gambetta aiguise votre éloge funèbre en citant Danton et vous mette dans son enthousiasme auprès de M. Ledru-Rollin! C'est donc à cela que vient aboutir une vie d'étude! M. Amédée Achard n'a pas fait autant de bruit en sortant de ce monde; il n'a pas moins eu le cortége fidèle et empressé de toutes les sympathies. Esprit aimable et ingénieux, caractère loyal, cœur franc et généreux, il se peignait dans ses ouvrages, dans tous ces romans, *Maurice de Treuil, Madame Rose, l'Eau qui dort,* et bien d'autres, où il y a la grâce du récit, une fleur d'imagination toute française. C'était le type de l'écrivain galant homme sans envie, sans affectations, aimé de tous, séduisant de verve. M. Amédée Achard est mort, lui aussi, en quelques jours, victime d'une maladie implacable aggravée par une ancienne blessure qu'il avait reçue pour avoir prodigué son courage. Ils s'en vont l'un après l'autre, tous ces fils des générations du temps, hommes publics, philosophes ou conteurs, comme si la France n'avait pas besoin de garder tous ceux qui peuvent l'honorer, la servir et la faire aimer dans les épreuves d'une situation devenue laborieuse.

Les morts passent, la situation reste avec ses difficultés; elle se lie à ce mouvement européen où la France malgré tout a sa place, n'ayant rien de mieux à faire aujourd'hui que de garder cette place, de suivre la marche des choses en se recueillant et en refaisant ses forces. La France est et reste dans ces conditions où elle ne doit ni fermer les yeux sur les dangers qui pourraient naître de ses fautes, de ses imprudences, ni s'exagérer le premier incident venu et se créer des inquiétudes artificielles. Que le cabinet de Berlin prohibe l'exportation des chevaux allemands sous un prétexte quelconque, parce qu'il aurait supposé, dit-on, le gouvernement français, désireux de remonter au plus tôt notre cavalerie, l'Allemagne est bien libre, sur une simple supposition, de se nuire à elle-même, de se blesser dans ses intérêts économiques; la France n'y est pour rien, ce n'est le signe d'aucune complication plausible, appréciable. La vérité est que, si ces signes reparaissent périodiquement et surtout aux approches de chaque printemps, ce n'est sûrement pas la faute de la France; c'est parce que, sous des appa-

rences de paix, l'Europe elle-même ne se sent pas à l'aise, parce qu'il y a des questions qui s'agitent ou qui commencent, et, entre toutes ces questions, la plus grave est sans doute celle qui passionne l'Allemagne. Sommes-nous destinés à revoir les guerres de religion? Toujours est-il qu'une lutte religieuse des plus singulières, des plus violentes, est engagée au-delà du Rhin, que cette lutte ne fait que s'étendre et s'envenimer, et qu'en s'étendant elle finit par toucher à toutes les situations, soulevant les plus redoutables problèmes d'organisation religieuse ou même de diplomatie. M. de Bismarck s'est jeté dans cette mêlée en homme qui ne connaît pas d'obstacles, qui disait, il n'y a pas longtemps, que pour un bon Allemand les coups étaient des argumens. Il a commencé en 1871 par une loi répressive contre les prédications ecclésiastiques, il a continué par l'expulsion des jésuites. Entraîné par degrés, il a poursuivi son œuvre par les lois de mai 1873, par d'autres lois de 1874, qui touchent à l'organisation et aux droits de l'église.

Qu'est-il arrivé? Les protestations ont commencé dès que la politique de Berlin s'est engagée dans cette voie, la résistance s'est organisée; M. de Bismarck a répondu par des rigueurs qui n'ont eu d'autre résultat que d'émouvoir les populations catholiques, d'affermir les prélats ou les prêtres condamnés et emprisonnés dans leur résistance. Aujourd'hui c'est le pape lui-même qui intervient, qui par une bulle du 5 février a déclaré nulles et non avenues les lois faites dans ces dernières années à Berlin contre l'église; non-seulement le pape a frappé de nullité des lois de l'état, mais encore dans un consistoire récent, comme pour donner une forme vivante à ses protestations, il a élevé au cardinalat l'archevêque de Posen, Mgr Ledochowski, qui est encore aujourd'hui retenu par la Prusse dans les prisons d'Ostrowo. L'acte pontifical du 5 février est certainement grave pour les catholiques d'Allemagne et pour les évêques, peut-être un peu embarrassés d'une encyclique dont la publication devient dangereuse. M. de Bismarck, irrité, vient de soumettre au parlement et de faire voter par la chambre des députés une loi supprimant les dotations ecclésiastiques dans le budget de l'état, transférant aux communes l'administration des biens de l'église catholique. Le chancelier ne se fait peut-être pas trop illusion sur l'efficacité de ces mesures; aussi annonce-t-on déjà à Berlin des lois nouvelles pour interdire les collectes par lesquelles l'église, atteinte dans ses ressources, pourrait être amplement compensée. Ainsi se déroulent ces luttes où les résistances et les rigueurs s'enchaînent sans qu'on sache bien au juste où l'on va. C'est une véritable guerre religieuse s'étendant à tout, enflammant les passions et ouvrant au cœur de l'Allemagne un foyer incandescent.

Un jour de l'autre semaine, au courant de la discussion sur la suppression des dotations ecclésiastiques, une scène curieuse s'est passée dans le parlement de Berlin. Un député catholique a lu tout haut, en

pleine assemblée, au grand scandale de la majorité, cette encyclique papale dont la publication est interdite, et pour laquelle l'archevêque prince de Breslau vient à son tour d'être pris à partie. D'un autre côté, un député national libéral du premier rang, M. de Sybel, lisait quelques passages d'un livre qui est certainement une des expressions les plus singulières de l'intensité de cette lutte, et qui serait distribué dans un intérêt de propagande par les soins d'une association catholique dans les provinces rhénanes. C'est un roman plein d'allusions transparentes sur les persécutions religieuses au temps de l'empereur Dioclétien. L'empereur est un vertueux bonhomme; malheureusement il a un ministre qui s'appelle Marcus ou Marc, homme de haute taille, chauve, très cruel, qui pousse à toutes les persécutions, et qui, poursuivi par la vengeance du ciel, va disparaître dans un marais! Au milieu de cette lecture, entrait dans le parlement Marcus en personne, M. de Bismarck, qui a été reçu par des acclamations, et qui a bientôt pris la parole pour répondre avec sa hauteur sardonique à ses accusateurs. Il a dû certainement rassurer les consciences timorées en leur déclarant qu'il connaissait beaucoup mieux que tous ses contradicteurs, protestans ou catholiques, les desseins de Dieu sur l'Allemagne, — puisqu'il est lui-même l'exécuteur de ces desseins. M. de Bismarck peut être de haute taille, chauve, il n'est pas cruel; il est seulement emporté par la passion du combat et de la domination, et on raconte que récemment il exprimait le regret que le pape n'eût plus d'états temporels pour répondre d'une déclaration de guerre comme l'encyclique. Qui sait? M. de Bismarck eût cédé peut-être à la tentation; il serait allé saisir le pape au Vatican, il l'eût conduit dans quelque Savone allemande, puis à Postdam, qui eût été le Fontainebleau prussien, et nous qui sommes étrangers aux affaires de ce monde, nous aurions pu suivre de Paris le spectacle qu'un jour on a pu contempler de Berlin.

M. de Bismarck a certes le droit de défendre comme il l'entend l'indépendance civile de l'Allemagne contre des excès de doctrine ecclésiastique. Son malheur est de trop croire à son tour à l'infaillibilité de la force, de se créer des difficultés par des excès de prépotence, et, puisqu'il ne peut saisir le pape, c'est à l'Italie qu'il s'adresse aujourd'hui. Sous quelle forme le cabinet de Berlin s'est-il adressé au gouvernement de Rome? Y a-t-il eu une vraie note diplomatique ou des conversations, ou des pourparlers tout intimes? Toujours est-il que M. de Bismarck a visiblement une opinion qui tendrait à faire de l'Italie la surveillante obligée des manifestations pontificales, qui infirmerait ou dénaturerait absolument cette loi des garanties par laquelle le pape est déclaré inviolable et irresponsable dans sa souveraineté spirituelle. Que réclame donc là M. de Bismarck? Il veut tout simplement que l'Italie accepte ses interprétations d'une loi italienne et consente à être son instrument. Hier il demandait au cabinet de Rome des actes de répres-

sion contre une publication faite par un ancien président du conseil, le général de La Marmora, sur la guerre de 1866; aujourd'hui c'est contre le pape qu'il demande des coercitions. L'Italie peut bien prendre des mesures, et elle l'a fait, pour empêcher les prédications ou les manifestations qui pourraient se produire dans les églises du royaume contre l'Allemagne. Quand il s'agit du pape, elle est liée elle-même par la loi qui est son œuvre. Elle n'a qu'à dire avec toute la courtoisie possible à M. de Bismarck de veiller à sa propre défense par ses propres armes; elle pourrait au besoin lui conseiller plus de libéralisme. Ces réclamations allemandes elles-mêmes la placent dans une situation telle que par des apparences de concessions elle tomberait aussitôt dans une sorte de subordination, elle ne serait plus qu'un vicaire de l'empire. Tous ses intérêts d'indépendance sont les garans de son attitude dans ces délicates complications. Elle n'a certes aucune raison de sacrifier à des exigences étrangères une politique qui l'a faite ce qu'elle est, dont elle recueille chaque jour les fruits, et qui trouve sa plus récente, sa plus vive expression dans ces fêtes dont Venise est en ce moment le théâtre.

Oui, en quelques jours, Venise aura assisté à deux spectacles étranges. Hier c'étaient des Italiens, des princes de la famille royale, des ministres, des étrangers, des Français, qui se trouvaient réunis pour inaugurer un monument en l'honneur de Daniel Manin, le dictacteur de 1848, le patriote qui a été un des précurseurs de la résurrection nationale, qui est mort avant d'avoir vu sa patrie libre. Aujourd'hui même, dans cette ville de Venise, autrichienne il y a moins de dix ans, c'est l'empereur François-Joseph qui vient rendre visite au roi Victor-Emmanuel, comme pour attester par sa présence dans la cité des doges, par la cordialité de ses rapports avec le souverain italien, la puissance des événemens. Qu'on songe un instant à toutes les vicissitudes que représentent ces deux faits, l'inauguration du monument de Manin et la visite du souverain autrichien! Si, dans leurs conversations, l'empereur et le roi ont à s'entretenir des communications ou des observations de M. de Bismarck, ils seront certainement de la même opinion, plus qu'ils ne l'auraient été il y a vingt ans!

La révolution qui s'est faite il y a trois mois en Espagne et qui a rappelé de l'exil le jeune fils de la reine Isabelle, devenu le roi Alphonse XII, cette révolution ou cette restauration a eu l'avantage de s'accomplir par une sorte de mouvement spontané. La monarchie nouvelle n'a eu aucune peine à s'accréditer en Europe; elle est reconnue partout aujourd'hui, elle a partout ses ambassadeurs, et elle nous a envoyé à Paris, dans M. le marquis de Molins, l'homme le mieux fait par ses opinions, par son esprit, pour jeter un voile sur la maussade diplomatie espagnole de l'an dernier, pour renouer les vieilles traditions d'intimité entre les deux pays. C'est comme un retour à ce qui existait avant le mois de septembre 1868; mais depuis cette révolution

de 1868 tout s'est étrangement aggravé au-delà des Pyrénées, et de là précisément cette situation qui ne peut s'éclaircir en un jour; de là les difficultés de ce règne naissant d'un jeune homme jeté brusquement dans tous les embarras, seul avec ses dix-sept ans, sa bonne grâce, et sa sœur, la comtesse de Girgenti, qui est allée le rejoindre, qui redevient maintenant princesse des Asturies. La question est de savoir quel caractère prendra ce règne nouveau à peine inauguré, et surtout comment il dénouera la guerre carliste.

Évidemment les choses ne sont ni simples ni faciles à Madrid. Le jeune roi Alphonse XII se trouve entre toutes les influences qui l'assiégent, qui sont en conflit autour de lui, jusque dans le gouvernement. La lutte est engagée entre la fraction la plus réactionnaire de l'ancien parti modéré, dont l'unique préoccupation est d'effacer impitoyablement tout ce qui s'est passé depuis 1868, et les libéraux qui, en rétablissant la monarchie bourbonnienne ou en l'acceptant aujourd'hui, veulent en faire une œuvre de transaction et de conciliation. C'est l'histoire de toutes les restaurations possibles. Que les anciens modérés, rejetés par la haine de la révolution vers un absolutisme plus ou moins avoué, cherchent à profiter de leur crédit auprès du roi et de l'infante, sa sœur, qu'ils s'efforcent de reprendre position dans l'armée, dans l'administration, et d'imprimer à la royauté nouvelle un caractère décidé de réaction, surtout dans les affaires religieuses, ce n'est point douteux; ils ont déjà obtenu plus d'un succès, ils n'ont pas pu obtenir tout ce qu'ils désiraient. Alphonse XII est heureusement défendu par son éducation, par sa jeunesse, qui résiste, par les idées auxquelles il s'est accoutumé dans l'exil, en France, en Angleterre, et il est soutenu dans ces idées par l'homme qui a le plus sa confiance intime, par le président du conseil lui-même, M. Canovas del Castillo, qui reste le médiateur aussi actif qu'habile entre toutes les influences. Sans refuser des satisfactions aux vieux modérés, M. Canovas del Castillo met d'un autre côté tout son zèle à rallier des hommes de tous les partis, à créer autour du roi une sorte d'union libérale nouvelle. Le rapprochement est sensible et croissant. Le général Serrano est allé récemment chez le roi et chez l'infante, qui l'ont gracieusement reçu. Des pourparlers ont eu lieu, dit-on, avec d'autres personnages, notamment avec M. Sagasta, qui a été ministre d'Amédée et qui était du dernier cabinet de Serrano. Il y a peu de jours, Alphonse XII témoignait des attentions particulières au général Morionès, un des chefs militaires créés par la révolution, celui qui a le privilége d'exciter le plus les antipathies des modérés.

De ces deux politiques qui se combattent, quelle est celle qui l'emportera? La plus prévoyante assurément est celle qui veut faire d'Alphonse XII le roi de la nation, de toutes les opinions, non d'un parti. Et ce n'est pas seulement de la prévoyance, c'est une nécessité. Quoique bien des choses aient changé, la monarchie qui vient de reparaître à Madrid se

retrouve jusqu'à un certain point dans les conditions où était la monarchie d'Isabelle II à l'origine, en face de don Carlos. Comme autrefois, le double caractère de la royauté nouvelle est d'être en même temps légitime selon le droit monarchique, et libérale par les idées, par les intérêts qu'elle est appelée à représenter. Qu'elle rassure les intérêts conservateurs profondément inquiétés par la révolution, cela va sans dire! Elle n'est pas moins obligée de rester libérale, constitutionnelle, si elle veut garder sa raison d'être et sa force contre les carlistes, le dernier et le plus sérieux ennemi qu'elle ait à combattre, à soumettre par la politique ou par les armes.

C'est là, à vrai dire, la question qui s'agite à Madrid comme en Navarre, et si elle n'est pas encore résolue, elle vient du moins d'entrer dans une phase nouvelle par l'intervention d'un des hommes les mieux faits pour représenter la cause carliste, don Ramon Cabrera, comte de Morella, qui s'est prononcé pour la paix, pour Alphonse XII. Ce fut autrefois un des derniers partisans tenant la campagne pour le premier don Carlos. Jeune alors, simple étudiant de Tortosa au début de la guerre de sept ans, rapidement signalé pour son audace et son habileté, Cabrera était un des chefs carlistes les plus redoutés, exerçant d'impitoyables représailles auxquelles on avait malheureusement donné une excuse en fusillant sa mère. Il avait fini par s'emparer de la citadelle de Morella, où il régnait en maître, même quelquefois sans obéir aux ordres du prétendant, et où il tint pendant quelques mois encore après le traité de Vergara par lequel le général carliste Maroto rendait les armes. Une fois en 1848 il a reparu dans les montagnes de la Catalogne, tentant de nouveau la fortune pour la cause du prétendant, et pendant quelque temps il donnait du travail au malheureux général Concha, qui a été tué l'an dernier à l'attaque des retranchemens de la Navarre; mais depuis cette époque Cabrera a vécu en Angleterre, où il s'est marié, où son esprit s'est ouvert à d'autres idées. Hôte d'un pays libre, il s'est éclairé, et sans abandonner encore sa cause il en est venu à croire que la royauté devait être de son temps. Un moment, il y a quelques années, il a été le conseil du nouveau prétendant, de celui qui est aujourd'hui en armes à Estella; mais il avait désapprouvé la guerre actuelle, il avait refusé d'y prendre part. Il avait une autre politique, il voulait exercer une action toute morale. Peut-être, si la république avait duré encore, serait-il resté dans sa retraite, espérant peu du prétendant et de ses idées. Le rétablissement de la royauté à Madrid l'a décidé; il s'est déclaré pour le roi Alphonse XII et pour la paix, il s'est fait auprès du gouvernement nouveau le négociateur d'une sorte de *convenio* qui n'est que le renouvellement du traité de Vergara, qui sauvegarderait les intérêts de ceux qu'il continue à appeler ses compagnons d'armes de la cause carliste, en même temps que les droits traditionnels des provinces basques.

Il est bien clair que c'est là un acte tout personnel, que Cabrera n'a aucun titre décisif pour traiter au nom des chefs carlistes ou dans l'intérêt des provinces livrées à l'insurrection, et il est possible que cette tentative spontanée de médiation qu'on a essayé de travestir et d'atténuer par une divulgation prématurée n'ait point un effet immédiat; mais Cabrera a gardé un grand prestige dans le monde carliste, dans les provinces où il a conquis sa renommée, où la guerre sévit aujourd'hui; il a dans l'armée insurgée de nombreux amis, disposés à suivre ses conseils comme des ordres. C'est assurément le coup le plus grave qui ait été porté jusqu'ici à la cause du prétendant, et don Carlos a beau fulminer contre Cabrera, exercer des répressions sanglantes pour empêcher les désertions; il ne pourra pas contenir longtemps l'immense désir de paix qui se manifeste partout, le mouvement qui a déjà commencé. Les soumissions se multiplient, les députations provinciales refusent les subsides. Le prétendant ne représente plus qu'une guerre d'un succès impossible et inutilement sanglante. Tout tourne en faveur du jeune Alphonse XII, qui représente aujourd'hui la paix pour l'Espagne, et si malgré tout la lutte devait se prolonger encore, ce serait aux chefs de l'armée libérale de précipiter le dénoûment par un dernier et énergique effort.

CH. DE MAZADE.

LE ROMAN RÉALISTE EN 1875.

C'est une remarque souvent faite qu'entre les formes consacrées de la littérature chaque époque, chaque génération nouvelle en choisissait ou plutôt en acceptait une comme traduction plus fidèle de ses goûts et comme expression préférée de son idéal : ce fut le drame autrefois, c'est aujourd'hui le roman. Sans doute il ne règne pas seul, mais aucun autre genre ne l'égale en faveur, par suite en fécondité. Comme en effet les frontières du roman sont pour ainsi dire flottantes, et qu'il ne dépend guère que du caprice de chacun de les reculer ou de les rapprocher à son gré, nul autre genre ne se prête plus complaisamment à des exigences plus diverses. On l'a vu s'élever jusqu'à la poésie la plus haute et rivaliser avec elle d'ambition et de splendeur, on l'a vu redescendre jusqu'à la farce de la foire, et lutter avec elle de grossièreté dans l'équivoque. Par l'imprévu de ses combinaisons infinies, par la variété des formes qu'il peut indifféremment revêtir, par la liberté de son allure et l'universalité de sa langue, il convient surtout à nos sociétés démocratiques. Il semblerait toutefois que depuis quelques années il aspirât à se fixer sous une forme définitive, et que, tournant où le vent souffle, le réalisme fût en voie de devenir dans l'art ce que

le positivisme est en philosophie. Aussi bien l'une et l'autre doctrine sont-elles sorties du concours des mêmes causes, et les mêmes influences du dehors en ont-elles fait jusqu'ici la fortune; on ajoutera qu'il est à redouter qu'elles ne menacent l'une et l'autre d'une même et dégradante transformation l'avenir de l'art et de la métaphysique. Quant au roman, c'est là certainement la crainte qu'inspire une étude attentive des plus bruyans de nos romanciers contemporains. Si ce n'était qu'absence de talent, pauvreté de ressources, stérilité d'un jour qui cherchât à se couvrir d'une apparence de doctrine, on en prendrait encore son parti, sauf l'espoir d'une renaissance; mais c'est pis que cela, c'est préoccupation mauvaise et prétention systématique de bouleverser les règles éternelles de l'art. On peut voir dans un livre de Proudhon sur *le Principe de l'art* les incroyables rêveries que lui suggéraient sur les merveilles à venir d'une peinture démocratique les œuvres de celui qu'on appelait le maître d'Ornans; on peut voir chez M. Zola ce qu'il est advenu des mêmes théories dans la pratique du roman, et quels fruits a portés, — ce sont ses propres expressions, — « l'idée d'un art moderne tout expérimental et tout matérialiste. »

Ce que c'est qu'un art matérialiste, on l'entend de reste, et nous en connaissons plus d'un modèle, quoique nous ne sachions pas que jusqu'ici personne eût encore osé risquer l'expression : c'est un art qui sacrifie la forme à la matière, le dessin à la couleur, le sentiment à la sensation, l'idéal au réel, — qui ne recule ni devant l'indécence ni devant la trivialité, la brutalité même, — qui parle enfin son langage à la foule, trouvant sans doute plus facile de donner l'art en pâture aux instincts grossiers des masses que d'élever leur intelligence jusqu'à la hauteur de l'art. On comprend moins aisément au premier abord ce que c'est qu'un art « tout expérimental, » à moins que nous n'y trouvions indiquée d'un seul mot cette prétention contemporaine de faire de l'art avec de la science et, comme on ajoute, avec de l'industrie. Il est certain que nulle autre cause, même sans parler de celles dont l'enchaînement tient la littérature dans une dépendance étroite, mais non pas absolue, de l'état social et politique, n'a contribué davantage à pousser de nos jours le roman dans les voies du réalisme. C'est une imprimerie de papiers peints que M. Daudet a donnée pour cadre à son dernier roman et dont il a mêlé le mouvement de fabrication et d'affaires au développement de son intrigue. M. Hector Malot, qui dans le temps avait fait sous ce titre : *Une bonne Affaire,* un récit monotone dont le héros, à travers une série d'expériences très compliquées, cherchait la transformation de la chaleur solaire en mouvement, nous a donné depuis, dans *un Curé de Province,* l'histoire d'un abbé Guillemittes, architecte, imprimeur, banquier, que sais-je encore? Et c'est plus récemment dans une fonderie de métaux précieux qu'il a placé la scène du *Mariage de Juliette* et d'*une Belle-Mère.* Dans *le Ventre de*

Paris, c'est à l'agitation fiévreuse des Halles centrales que M. Zola, — avec quelle débauche et quelle crudité de couleurs! — a voulu rattacher l'histoire de ses personnages. Le commerce et l'industrie sont de belles et grandes choses certainement; donneront-elles jamais aux parties vraiment nobles et souveraines de l'intelligence la satisfaction qu'elles promettent à nos appétits de bien-être, et deviendront-elles, même dans un lointain avenir, une source d'inspiration bien féconde pour la poésie? C'est aussi ce qu'on peut se demander de la science, dont il semble d'ailleurs que nos romanciers parlent trop souvent sans la connaître. « Je me propose, dit M. Zola, de suivre, en résolvant la double question des tempéramens et des milieux, le fil mathématique qui conduit d'un homme à un autre homme. L'hérédité a ses lois comme la pesanteur. » Voilà qui va fort bien, mais la science démontre les lois de la pesanteur, elle en est encore à chercher celles de l'hérédité. Je sais que M. Malot n'en dira pas avec moins d'assurance que « ce sont là des règles physiologiques que la science a formulées en se basant sur l'expérience, » et nous aurions mauvaise grâce à ne pas avouer qu'il en a fait d'ailleurs le plus heureux usage et le plus inattendu. Qu'un père doute de sa paternité, ce n'est plus comme dans un temps bien lointain « la voix du sang » qui le tirera d'inquiétude, ce sera l'atavisme. « Quand le marquis eut trouvé que l'atavisme le faisait le père de Denise, il éprouva un profond soulagement. » Et quel cas d'atavisme! Au moins conviendrait-il qu'on se donnât la peine d'étudier les choses dont on veut parler, et que, quand par exemple on écrit tout un roman sur la folie, comme *le Mari de Charlotte*, on ne réunît pas dans un même personnage tous les symptômes que la science n'a jamais rencontrés qu'isolés.

Après tout, il faut bien le dire, les romanciers ne sont peut-être pas ici les seuls coupables; on leur a tant répété que le *Système du monde* de Laplace et le *Cosmos* de Humboldt ouvraient à l'imagination poétique une carrière autrement large que le monde d'Homère ou la création de la Genèse, qu'il n'est pas étonnant qu'ils aient fini par le croire, comme si cependant l'art et la science n'étaient pas dans l'histoire l'éternelle et vivante contradiction l'un de l'autre, la science pliant la liberté de l'esprit humain au joug des lois de la nature et s'imposant comme d'autorité, l'art au contraire échappant à la contrainte de ces lois et rendant à l'intelligence la pleine possession d'elle-même; mais quoi? c'est la critique elle-même qui pousse l'art dans cette voie funeste, et par système plus encore que par complaisance? Est-il bien étonnant que les romanciers du jour nous fatiguent de leurs descriptions techniques et de leurs détails spéciaux quand ils entendent louer Balzac d'avoir si bien embrouillé telle intrigue dans *Une ténébreuse Affaire* ou dans *César Birotteau* par exemple, qu'il faille être pour la suivre magistrat ou juge de commerce? On peut croire que ni M. Zola ni M. Malo

n'affecteraient de relier leurs romans les uns aux autres et d'écrire leur *comédie humaine*, s'ils n'avaient pas lu quelque part « que le drame ou le roman isolé, ne comprenant qu'une histoire isolée, exprime mal la nature, et qu'en choisissant on mutile (1). » De même encore ils n'écriraient pas comme ils écrivent, s'ils n'avaient entendu dire que « le bon style n'est que l'art de se faire écouter. » Si par surcroît la critique, systématiquement réduite au rôle d'une science auxiliaire de l'histoire, parvient à persuader aux artistes que toutes conceptions, même les plus vulgaires, les plus insignifiantes, indépendamment de la forme sous laquelle on les traduit, par la vérité seule du détail et la fidélité de la reproduction, conservent pour l'avenir une valeur certaine de témoignage historique, — que trouvera-t-on de surprenant à voir ériger le réalisme en principe suprême de l'art?

Il est vrai qu'il y a bien des manières et bien diverses d'entendre le réalisme. Ne remontons pas jusqu'à Balzac, — Balzac n'est pas un réaliste à proprement parler; sans doute l'intention générale de l'œuvre, et la vaste ambition d'égaler le roman de mœurs à la diversité de la vie moderne, sans doute le procédé de composition, l'impitoyable accumulation du détail, la description sans trêve, la prétention technique, font bien de lui l'ancêtre de nos réalistes modernes, — mais il faut ajouter aussitôt qu'il ne s'inspire de la réalité que pour la transformer. Il sait que l'art n'est pas tout entier dans l'imitation servile, — que pour le romancier comme pour le peintre l'étude nécessaire du modèle vivant n'est qu'un moyen, nullement un but, — et, parce qu'il le sait, il met dans les caractères une logique et dans les développemens de la passion une suite que ni les caractères ni la passion ne sauraient avoir dans la vie réelle, traversés qu'ils sont par la faiblesse et l'irrésolution naturelle des hommes, par les nécessités de l'hypocrisie sociale. Ses imitateurs ont changé tout cela. Les uns ne s'évertuent qu'à refléter avec une minutieuse et puérile exactitude les moindres accidens de la réalité. M. Flaubert nous a donné dans son *Éducation sentimentale* le chef-d'œuvre de ce réalisme misanthropique; les romans de M. Malot en sont aujourd'hui la plus fidèle expression. Les autres, M. Flaubert encore dans *Madame Bovary*, MM. de Goncourt dans *Germinie Lacerteux*, sembleraient plutôt s'être proposé l'étude désintéressée d'un cas pathologique et de rivaliser dans le roman avec la clinique médicale : ils n'ont pas non plus manqué de disciples, et les « histoires naturelles et sociales » de M. Zola procèdent pour une bonne part de leur inspiration. D'autres enfin ont inventé ce qu'on peut appeler le réalisme sentimental, qu'il nous semble qu'on définirait assez bien par la sympathie à peu près exclusive qu'il éprouve pour les petits et les déshérités de ce monde. On peut rattacher les romanciers de cette école, M. Alphonse Dau-

(1) Taine, *Étude sur Balzac.*

det, M. Coppée, aux romanciers anglais contemporains, à Dickens en particulier. Il ne leur manquerait, à vrai dire, que ce qui fait la supériorité de Dickens dans ce genre évidemment inférieur, — la puissance d'hallucination poétique, si particulièrement caractéristique de l'imagination anglaise, et surtout cet inimitable accent de l'émotion personnelle et de la souffrance vécue qui, du lointain de sa triste enfance, revenait si souvent aux lèvres de David Copperfield.

Un premier amour né d'une rencontre entre un jeune homme que l'éducation solitaire et la timidité naturelle ont renfermé jusqu'alors dans l'ignorance de soi-même, — une jeune femme que les froissemens de la vie commune avec un mari brutal et vicieux préparaient à succomber au premier mot de tendresse, — la guerre, le siége, la commune pour cadre à ces amours, voilà tout le sujet du roman de M. Coppée, *une Idylle pendant le siége*. L'intrigue à peine est nouée, les caractères à peine indiqués, comme dans une ébauche rêvée plutôt que fixée; quelques paysages parisiens clair-semés dans le récit sont d'une touche assez délicate, comme pour faire sentir le poète; mais les défauts du poète sont aussi ceux du romancier, l'affectation de la simplicité, des minuties de description singulières, tout à côté des images d'une hardiesse plus que poétique, et, ce qui surtout chez un poète est plus grave, une habitude fâcheuse de traduire les émotions du cœur par la sensation plus ou moins exactement correspondante : « le jeune homme s'arrêta brusquement, il venait de recevoir dans l'épigastre un choc violent, pareil à un coup de poing, phénomène nerveux que produit l'émotion violente. » La part faite à la critique, il reste une histoire simple, pour ne pas dire insignifiante, un peu prétentieusement contée; mais quand donc M. Coppée sortira-t-il de ce genre sentimental et larmoyant où il persiste à se renfermer?

Le premier roman de M. Alphonse Daudet, — *le Petit Chose,* — avait été presqu'un succès. Sous la forme de l'autobiographie, c'était la simple histoire, d'ailleurs trop longuement racontée, d'un petit être souffreteux et d'une fragilité plus que féminine, récit qui ne manquait pas, dans son style prétentieux, de certaines qualités d'observation fidèle et d'une émotion peut-être plus nerveuse qu'attendrie. Si nous le rappelons de si loin, c'est que M. Daudet lui-même l'a depuis revendiqué comme un titre, et qu'il ne paraît pas qu'on puisse relever dans son dernier roman, — *Fromont jeune et Risler aîné,* — d'autres qualités ni d'autres défauts que ceux qu'on pouvait signaler dans *le Petit Chose*. Pourquoi donc aussi vouloir donner les proportions du volume à ce qui tiendrait si bien dans le cadre de la nouvelle, plus restreint, mais nullement plus modeste, s'il est vrai que ce soit « l'effet d'un art consommé de réduire en petit un grand ouvrage? » Voilà bien à la vérité le dernier conseil qu'accepteraient nos romanciers. Nous n'en préférons pas moins aux longs romans de M. Daudet quelques légères et vives

esquisses des *Femmes d'artistes* ou des *Contes du lundi*. Ne serait-ce pas du premier de ces recueils que M. Daudet aurait tiré par hasard cette histoire de la famille Delobelle, qui ne se rattache que par un lien bien subtil, si tant est que réellement il existe, à l'intrigue de *Fromont jeune et Risler aîné ?*

Un brave homme d'inventeur, simple et bon, comme on veut décidément que les inventeurs le soient tous, vient d'avoir la même année deux grands bonheurs : il est devenu l'associé de la maison Fromont et le mari de Sidonie Chèbe. Sa femme ne l'a d'ailleurs épousé que pour entrer derrière lui dans cette maison Fromont, dont son enfance avait rêvé longuement, et dont le chef, George Fromont, qu'elle s'était presque autrefois flattée d'épouser, ne tarde pas à devenir son amant. Du train qu'elle le mène, la maison marche bientôt à la faillite; son mari ne voit rien; son beau-frère, accouru d'Égypte pour sauver l'honneur du nom de Risler, elle le séduit, car chez M. Alphonse Daudet, ce sont les femmes qui sont hommes en ce point. Enfin tout se découvre, Risler chasse sa femme, et redevient le commis de la maison que Sidonie Chèbe a failli ruiner; elle-même va finir sur les planches d'un café-concert, et le mari, qu'une lettre d'elle informe de la trahison de son frère, se pend de désespoir. Que vient faire en tout cela la famille Delobelle? Par où se mêle-t-elle à l'action? C'est pourtant le meilleur du livre que l'histoire de ces deux pauvres femmes, la mère et la fille, si naïvement dévouées à l'orgueil du « père, » comme elles l'appellent, — vieil histrion dédaigné, qui continue de porter dans la misère de la vie réelle le masque de théâtre qu'il mettait autrefois sur les planches, toujours grimé, toujours pommadé, « qui n'a pas le droit de renoncer à l'art, » et qui promène à travers les cafés du boulevard sa poursuite obstinée d'un engagement qui ne vient jamais. Le récit des amours effarouchées de Désirée Delobelle, de sa tentative de suicide et de son retour au nid maternel est d'une douce et touchante émotion, d'un accent de sympathie réelle; c'est presqu'un tableau de genre achevé que le récit de son enterrement, le trait final est trouvé : « A un moment, Delobelle, n'y pouvant plus tenir, se pencha vers Robricart, qui marchait à côté de lui. — As-tu vu? — Quoi donc? — Et le malheureux père en s'épongeant les yeux murmura, non sans quelque fierté : — Il y a deux voitures de maître. » Voilà l'observation vraie, celle qu'on trouve précisément parce qu'on ne la cherche pas. M. Daudet a quelques-unes de ces bonnes fortunes, moins heureux dans le choix du sujet et dans la peinture de ce milieu vulgaire où il a consciencieusement maintenu son intrigue. Ce n'est pas que les plus humbles et les plus dédaignés d'entre nous n'aient le droit d'avoir leur roman, — à cette condition toutefois que dans la profondeur de leur abaissement on fasse luire un rayon d'idéal, et qu'au lieu de les renfermer dans le cercle étroit où les a jetés, qui la naissance et qui le vice,

nous les en tirions au contraire pour les faire mouvoir dans cet ordre de sentimens qui dérident tous les visages, qui mouillent tous les yeux et font battre tous les cœurs. Nous saurons gré à M. Daudet, dans un sujet scabreux, de n'avoir pas une seule fois glissé, sous prétexte de fidélité, dans l'indécence ou le libertinage; mais nous lui rappellerons que « ce n'est pas assez que les mœurs du roman soient décentes,... et qu'il peut y avoir un ridicule si bas ou si grossier, ou même si fade et si indifférent qu'il n'est pas permis au romancier d'y faire attention, ni aux lecteurs de s'en divertir. » Qu'il se garde aussi d'une imitation de toutes mains qui déborde : Sidonie Chèbe, c'est Mme Bovary. — Son père, M. Chèbe, l'homme à projets, n'est-ce pas M. Micawber? La légende fantastique du Petit-Homme-Bleu, — le garçon de banque, transformé par l'imagination de l'auteur, — n'est-ce pas un ressouvenir encore de Dickens? Il n'est pas jusque dans la forme, assez simple d'ailleurs, une persistance d'un goût équivoque à appuyer sur de certains effets qui ne vienne encore du roman anglais. Par exemple, si dans le rapport de police qui mentionne la tentative de suicide de la petite Delobelle M. Daudet lit cette expression d'une indifférence consacrée : « la nommée Delobelle, » il en a pour plusieurs pages à ne l'appeler plus lui-même que la nommée Delobelle. On voit bien l'intention, mais ce sont là de petites drôleries qu'on gagne tout à s'interdire. Il ne reste qu'à souhaiter qu'une prochaine fois M. Daudet consente à se réduire, et qu'il nous donne dans quelque petit récit achevé la mesure des qualités très réelles d'émotion et de simplicité qu'il possède; évidemment ce ne sera pas le grand art, ni celui des Mérimée, ni celui des George Sand, — ce sera du moins une forme du réalisme encore aisément acceptable.

Nous n'en dirons pas autant des romans de M. Zola, — *les Rougon-Macquart,* — cinq volumes où l'auteur a dépassé tout ce que le réalisme s'était encore permis d'excès. On imaginerait malaisément une telle préoccupation de l'odieux dans le choix du sujet, de l'ignoble et du repoussant dans la peinture des caractères, du matérialisme et de la brutalité dans le style. « Je voudrais, nous dit-il dans une préface récente, coucher l'humanité sur une page blanche, toutes les choses, tous les êtres, une œuvre qui serait l'arche immense, » — noble et vaste ambition sans doute; mais l'humanité n'est-elle donc composée que de coquins, de fous et de grotesques? L'artiste a bien des droits, il n'a pas celui de mutiler la nature, et certes il est étrange qu'on refuse d'ouvrir les yeux à la clarté du jour, et de comprendre enfin que cette affectation de dénigrement n'est pas d'une convention moins artificielle, d'une esthétique moins fausse que les prétentions surannées du temps jadis à la noblesse. Des intentions de satire politique et de représailles qui devraient rester absolument étrangères à l'art, parce qu'elles sont contradictoires à ses lois, ne sauraient excuser les crudités

révoltantes et malsaines que M. Zola semble prendre plaisir à prodiguer dans ses romans.

La Conquête de Plassans rentre dans le plan que s'est imposé l'auteur « de faire raconter le second empire par ses personnages, à l'aide de leurs drames individuels. » Les politiques de Paris ont donné mission à certain abbé Faujas de convertir aux sentimens plébiscitaires la sous-préfecture de Plassans, et pour atteindre le but il n'est moyens honteux ou violens que le prêtre ne mette en usage. L'âpreté de son ambition, l'autorité despotique de son attitude et de son geste, la sécheresse de sa parole, la domination d'épouvante enfin qu'il exerce également sur son évêque et sur ses pénitentes, ont bientôt mis la ville à ses pieds. Cependant une pauvre femme, Marthe Mouret, le poursuit dans son triomphe de l'obsession affolée d'un amour que la muette complicité du prêtre a laissé croître dans le silence pour s'en servir comme d'un instrument, mais qu'il repousse avec une brutalité d'indignation sacrilége, — trop ambitieux pour succomber à la tentation de la chair : c'est autrement qu'il doit périr. C'est le mari de Marthe, qu'elle a fait enfermer comme fou, folle elle-même, qui, s'échappant de son cabanon d'aliéné, viendra de ses mains mettre le feu à sa maison, où demeure l'abbé Faujas, et tirer vengeance ainsi du prêtre qui lui a ravi sans scrupule sa femme, ses enfans, son bonheur domestique, sa raison. Nous écartons de l'intrigue les détails odieux familiers à M. Zola, — nous aimons mieux dire qu'il y a parmi ces grotesques de petite ville des caractères pris sur le vif et rendus avec une remarquable exactitude : le sous-préfet Péqueur des Saulaies, le président Rastoil, le juge Paloque et sa femme, — nous aimons mieux nous souvenir qu'un souffle d'écrivain traverse de loin en loin ces pages, et qu'il y a tel tableau, celui de l'incendie par exemple et de la mort de Marthe, tracé avec une vérité saisissante et lugubre.

Mais quel monde que celui où M. Zola nous promène, et quelle imagination malade que celle qui prétend nous intéresser à des personnages qui ne sont pas seulement criminels ou vicieux (il dépendrait de l'art du romancier qu'on les supportât encore), mais franchement ignobles, ignobles dans les portraits qu'on en trace, plus ignobles dans la vulgarité des appétits qui les font mouvoir! C'est heureusement sur une autre scène que nous transporte *la Faute de l'abbé Mouret.* Nous n'avions pas ouvert le volume sans quelque appréhension du terme où pouvait bien aboutir chez le fils de Marthe Mouret « la lente succession des accidens nerveux et sanguins qui se déclarent dans une race à la suite d'une première lésion organique; » nous avons été agréablement surpris d'y voir M. Zola revenir presqu'à l'idylle. Il y a des choses charmantes dans le récit des amours de Serge Mouret et d'Albine, et la nature vierge et sauvage qui les encadre est peinte avec une rare vigueur de touche. Malheureusement M. Zola persiste dans son procédé maté-

rialiste de composition et de style; il se mêle toujours chez lui quelque chose de sensuel aux hymnes de l'amour, et, quant à ses tableaux, le dessin y disparaît sous l'empâtement des couleurs. Ce serait à croire qu'il se fait de l'art d'écrire la même idée que certain rapin qu'il a mis autrefois en scène se fait de l'art de peindre; il ne s'agit que de plaquer « une tache rouge à côté d'une tache bleue, » d'amener violemment tous les détails au même plan et d'y passer une enluminure criarde : c'est le secret des imagiers d'Épinal. On peut penser ce que devient, au milieu de cette fureur de description, l'honnête clarté de la langue française. Ce n'est pas de ne plus voir, c'est de ne plus comprendre qu'il faut se plaindre. La sensation y est peut-être, vague, indéterminée, la sensation de l'éblouissement et du rêve; mais l'âme en est absente, — absente aussi des personnages, du prêtre, qui ne connaît de la religion que les extases et l'hallucination, — d'Albine, qui ne sent guère de l'amour que l'éveil physique dans un corps vierge brûlé des ardeurs d'un soleil du midi, — de Désirée Mouret, la sœur de l'abbé, pauvre idiote à qui M. Zola ne fait pas prononcer dix mots qu'ils n'enferment quelque grossière indécence, — de ces villageois brutaux qui passent au fond du tableau, repoussans d'impiété grossière, de cynisme et d'impudeur. Il faut voir aussi de quels traits M. Zola note leurs émotions : rient-ils, c'est « d'un rire sournois de bête impudique; » s'ils désespèrent, c'est « en soufflant fortement, pareils à des bêtes traquées; » s'ils se repentent, ce sont « des monstres qui se battent dans leurs entrailles. » M. Zola n'a-t-il pas même écrit que, s'ils étaient beaux, c'était « d'une beauté de bête! » Le mot lui revient à chaque page; c'est qu'il sort pour ainsi dire de la force de la situation. Cependant le prêtre un jour comprend son crime : il revient au presbytère, et là, dans la macération et le remords, il tâche d'oublier. Albine désespérée meurt d'abandon et d'amour sous la caresse mortelle des fleurs qu'elle a tant aimées. N'insistons pas sur l'étrange symphonie où l'on entend les violettes « égrener des notes musquées, » et les belles-de-nuit « piquer des trilles indiscrets; » aussi bien les souvenirs du *Ventre de Paris* nous défendent-ils toute surprise.

Il est douloureux de constater que le roman en soit là, d'autant plus douloureux qu'évidemment M. Zola est un écrivain consciencieux, qui produit peu, ce dont on ne saurait trop le louer, qui conduit habilement ses intrigues, qui sait tracer un caractère, qui doit dépenser à ses tableaux une peine infinie d'observation, qui possède des qualités sérieuses d'invention et de force; comment ne voit-il pas que ce parti-pris de brutalité violente ne peut, même aux mains d'un plus habile encore que lui, produire que des monstres dont l'aspect étrange étonne et surprend un moment, mais qui ne laissent dans l'esprit que le souvenir de beaucoup de talent inutilement employé? « Ces caractères, dit-on, sont naturels; par cette raison, on occupera bientôt tout l'amphithéâtre d'un

homme ivre qui dort ou qui vomit; y a-t-il rien de plus naturel? » Plût aux dieux que M. Zola n'eût jamais dépassé le terme que condamnait La Bruyère.

Au moins avec M. Malot, si nous ne pénétrons pas dans un monde où les sentimens soient beaucoup plus élevés, nous n'avons pas à redouter de semblables intempérances. Il y a longtemps que M. Malot s'est fait comme un domaine privé du genre honnêtement ennuyeux. On s'endormira peut-être sur ses romans, on n'y sursautera ni d'indignation, ni de fou rire. Les constructions de M. Malot ressemblent à l'épure lourde, mais correcte, qu'un bon charpentier de village ajuste consciencieusement sur le terrain. Elles ne doivent pas d'ailleurs coûter beaucoup de peine à leur auteur, le plus fécond certainement des romanciers contemporains. *Clotilde Martory, — le Mariage de Juliette, — une Belle-Mère, — le Mari de Charlotte, — la Fille de la Comédienne, — l'Héritage d'Arthur,* — voilà depuis moins de deux ans l'œuvre de M. Malot; on n'a pas fini de lire son dernier roman que le suivant a déjà paru. Heureusement que la critique n'est pas une statistique littéraire et qu'elle ne mesure pas sa tâche à la quantité de la production : il suffit qu'elle sache à peu près son compte, libre d'ailleurs d'insister plus particulièrement sur telle œuvre qui, par sa valeur propre ou les tendances qu'elle révèle, méritera d'être considérée de plus près. A ce double point de vue, nous choisirons entre tous ces romans *le Mariage de Juliette* et *une Belle-Mère,* deux épisodes qui se font suite. Il nous semble que, conçus dans un autre système, animés de quelque émotion, mieux écrits surtout, ils pourraient compter au nombre des meilleurs récits de M. Malot. Du moins les préférons-nous à cette longue et verbeuse histoire de captation d'où l'auteur a tiré ses deux derniers volumes, *la Fille de la Comédienne* et *l'Héritage d'Arthur.*

Dans le quartier populeux et commerçant du Temple, une maîtresse femme, Mme Daliphare, a formé lentement une grande maison; son mari n'a pas compté dans sa vie, c'est sur son fils qu'elle a reporté toutes ses espérances. Elle aurait fait d'Adolphe le successeur qu'elle rêvait, s'il ne s'était épris d'une jeune fille, Juliette Nélis, qu'il a connue dès l'enfance et sous l'œil même de sa mère. Son père mort, aussitôt qu'entré dans sa royauté commerciale, il songe à en faire sa femme; mais il redoute l'accueil certain que fera Mme Daliphare à la proposition d'une bru qui manque de la première des vertus qu'elle exige, la fortune. C'est du notaire de la famille que viendra le salut. M^e^ de La Branche attaquera directement Mme Daliphare au défaut, dans son orgueil commercial; il lui proposera pour Adolphe une riche héritière, mais dont la famille exige une liquidation des droits de la mère et du fils, exigence à laquelle Mme Daliphare refusera de se soumettre, et, quand elle sera bien convaincue qu'il n'en saurait aller autrement, ce sera elle-même qui conclura le mariage en dépit de la déclaration de Juliette, qui n'a pour Adolphe que

de l'estime, et qui ne consent que pour rendre à sa mère quelque chose du luxe qu'elles ont autrefois possédé. L'intrigue est d'ailleurs habilement conduite et le caractère envahissant de Mme Daliphare bien posé, mais le moyen, cette intervention du notaire apparaissant comme le dieu de la machine pour dénouer une situation que la logique des caractères poussait à quelque solution violente, n'est-il pas plutôt du vaudeville ou de la comédie que du roman?

Ils sont mariés; dès le retour du voyage de noces, la jeune femme tombe sous la tyrannie d'une belle-mère contre la domination de qui son mari, retenu par le respect filial et quelque reste aussi de crainte maternelle, ose à peine la défendre : il semble que ses premiers griefs sont toutefois bien légers. Sous prétexte qu'on est artiste, on ne prend pas sa belle-mère en haine parce qu'elle ne vous a pas donné chambre à part, — les reines et les bergères se marient, comme disait le latin, *liberorum quærendorum causa,* — ni même parce qu'elle aura meublé le vestibule d'acajou garni de velours d'Utrecht, je ne vois pas enfin qu'il y ait de quoi passer des « nuits affreuses à déchirer son mouchoir pour étouffer ses sanglots » parce qu'on vous demande, comme dit M. Malot, « d'assurer la perpétuité de la famille et de rendre à jamais votre mari heureux. » Cependant de jour en jour, à l'insu du mari, la mésintelligence, l'irritation, vont croissant entre la belle-mère et la bru. Sur l'entrefaite arrive un peintre de génie, Francis Airoles, qui devient en quelques jours l'amant de Juliette. Aux demi-révélations d'un vieux beau, Mme Daliphare a bientôt soupçonné l'intrigue; elle s'en assure en recourant au plus vil espionnage, la fait brutalement connaître à son fils et l'envoie chercher lui-même la preuve de son déshonneur. Adolphe résiste d'abord, puis il cède, les surprend et les tue. Traduit en cour d'assises, acquitté, au sortir de l'audience il part avec son fils, pour ne plus revenir. « Vers dix heures, Pommeau fut obligé d'entrer dans le cabinet de Mme Daliphare, il en ressortit aussitôt la figure bouleversée. — Que se passe-t-il donc? demandèrent les commis. — La patronne qui pleure... Elle est debout et ses larmes tombent goutte à goutte sur le grand-livre. — Elle pleure sur le grand-livre! s'écria Lutzins, ça va faire des pâtés. » Nous ne doutons pas que M. Malot ne se soit complaisamment applaudi d'avoir trouvé ce mot de la fin : c'est un principe de l'esthétique réaliste qu'il convient de laisser le lecteur sur une boutade de gaîté misanthropique.

Voilà peut-être une longue analyse; elle nous permettra de saisir à nu le procédé réaliste. Nous pouvons en effet remarquer que non-seulement M. Malot, avec une sollicitude inquiète, écarte de son intrigue tout ce qu'on y pourrait rencontrer de surprise et d'inattendu, mais encore qu'il prend soin de n'y faire jouer que des personnages scrupuleusement dépouillés de tout caractère et de toute originalité. Quel triste benêt de mari qu'Adolphe Daliphare! quelle insignifiante et plate

coquine de femme que la sienne! La fable est systématiquement ramenée aux proportions du fait divers; les acteurs, dominés par les situations, n'y ont de relief que celui qu'ils empruntent à l'effacement de leur entourage, chacun d'eux, après l'autre, venant occuper toute la scène. Ni grands ni bons d'ailleurs, il ne faut pas que le lecteur puisse risquer de les admirer ou d'en garder un souvenir d'émotion reconnaissante, — ni vicieux, à proprement parler, ni passionnés dans le crime, ne sont-ce pas inventions de poète que la profondeur de perversion dans le vice et le délire dans la passion? Les accidens de la vie ne les surprennent pas, surtout ils ne les dérangent pas de l'automatique régularité de leurs fonctions quotidiennes, et, quand ils pleurent, c'est sur le grand-livre. Pas une marque de sensibilité, pas un cri qui parte du cœur; ils vont, au hasard du jour, comme un paisible bétail, enveloppés d'indifférence et d'ennui, si bien qu'on s'étonne par intervalles de les voir agir comme de la surprise d'un ressort qui casserait tout à coup dans quelque joujou mécanique. Naturellement, comme ils agissent, ils parlent, d'une langue incolore et triviale, incorrecte souvent, où vainement on chercherait, non pas certes une expression créée, mais seulement une émotion sentie. Eh bien! il faut le dire, ce ne sont pas là des caractères réels, ce sont de pures caricatures. Il n'existe pas de cœur qui n'ait jamais battu, d'intelligence qui n'ait jamais pensé, d'imagination qui n'ait jamais rêvé. De même que le corps humain, s'il n'a plus sous nos climats du nord cette pureté de lignes qu'il avait sous le ciel de la Grèce, dégradé par la misère, déformé par le métier, plié par les civilisations modernes au joug des habitudes matérielles, conserve cependant quelque chose de la noblesse et de la dignité natives de la forme humaine, de même, passés au niveau de l'égalité démocratique, absorbés dans les exigences mesquines de la vie sociale, affairés à la poursuite sans trêve de la fortune et des satisfactions d'amour-propre, nous ne laissons pas que d'être encore des hommes, c'est-à-dire des êtres capables par l'élan passionné du cœur ou la force de la pensée de nous élever au-dessus de la réalité qui nous opprime. En quoi consiste donc l'espèce de plaisir que les plus grossiers éprouvent en face d'un mélodrame vulgaire, au bruit d'une musique tapageuse, à la vue d'un assemblage de vives couleurs sur la toile, sinon précisément de la diversion passagère qu'ils y trouvent au dégoût de l'existence et au dur labeur de la vie? Comme si les soucis de la vie faisaient trêve un instant, et que, libre de toute contrainte, franche de toute entrave, l'intelligence fût un instant transportée dans un monde qu'elle se taillerait à sa fantaisie! Cette protestation du sentiment et de la pensée contre le fait, cette ardeur du meilleur de notre être vers l'idéal, de quel droit enfin le réalisme l'efface-t-il du nombre de nos instincts, sinon du droit nouveau qu'il tire de son impuissance à la satisfaire et l'exprimer?

Sans doute il faut partir de la réalité, puisqu'elle est le fonds même

des choses, l'étoffe pour ainsi dire des œuvres de l'art et de l'imagination, et qu'aussi bien, — mise à part la fantaisie brillante, — quiconque affecterait de la mépriser ne pourrait aboutir, dans le roman ou dans la poésie, qu'à la niaiserie sentimentale et l'abstraction symbolique; elle n'est toutefois qu'une matière, et le propre de l'art est de lui donner une forme. Il ne suffit pas de voir, il faut encore sentir, il faut aussi penser. Certes c'est une faculté rare et qui marque déjà l'artiste que de saisir sous forme d'image ce que le vulgaire des hommes n'entrevoit que sous forme d'expression abstraite des choses, — et cependant c'est encore peu.

« Il y a des larmes des choses, » comme dit le poète, et nous pouvons entendre par là que la nature ne devient vraiment belle qu'à travers l'illusion de nos propres sentimens que nous transportons en elle, et qui lui communiquent cette puissance d'émotion dont le cœur humain est la source unique, jamais tarie. La splendeur d'une aurore nouvelle, la sérénité d'un beau soir, n'ont de valeur que celle des sentimens qu'elles éveillent en nous, tantôt soulevant les cœurs de joie, de reconnaissance, d'amour, tantôt insultant à notre désespoir comme quelque implacable ironie. Et ce n'est pas tout encore : du milieu des choses prosaïques et basses de l'existence, il reste à dégager ce qu'elles renferment de beauté secrète; il faut éliminer, choisir, n'emprunter enfin à la réalité ses formes et ses moyens d'expression que pour transfigurer cette réalité même et l'obliger à traduire l'idée intérieure d'une beauté suprême. C'est qu'en effet nous n'appartenons à la réalité que par les parties les moins nobles de nous-mêmes, cette nécessité du labeur journalier qui nous réduit au rôle de machines, les appétits qui nous confondent avec l'animal, et que tout ce qu'il y a de supérieur en nous conspire à nous relever de la déchéance où nous maintient l'asservissement à la matière. Dans ce sens, on a pu dire « que le monde de l'art était plus vrai que celui de la nature et de l'histoire, » parce qu'on y voit s'évanouir la contradiction choquante qu'accuse impitoyablement la condition humaine entre la grandeur du but où nos aspirations nous poussent et la faiblesse dérisoire des moyens dont nous disposons pour l'atteindre.

De ces trois conditions, si l'art néglige les deux premières, et qu'il ne se préoccupe que de rendre la vérité générale du type, il n'enfantera que des œuvres d'une beauté sans doute accomplie, mais froide, mais inanimée, « qui sera comme l'eau pure et qui n'aura pas de saveur particulière : » ainsi *les Martyrs* de Chateaubriand, Eudore et Cymodocée. S'il ne se soucie que de la seconde et d'émouvoir seulement les cœurs ou d'échauffer les imaginations, il produira des œuvres déjà d'une valeur moins haute et contre le trouble momentané desquelles il sera possible à la réflexion de se reprendre : ainsi les romans de Richardson, *Clarisse Harlowe* ou *Paméla*, ainsi *la Nouvelle Héloïse*. S'il ne s'inquiète

enfin que de la première et qu'il juge avoir tout fait s'il a donné du réel une copie servile, j'admirerai la patience de l'observateur, l'habileté de main de l'artiste; mais, quant à l'œuvre, elle ne réussira complétement que dans la représentation du grotesque. Nous ne méconnaîtrons pas qu'en ce genre le roman réaliste n'ait fait et ne fasse preuve tous les jours de verve et d'originalité. Depuis les Crevel et les Birotteau de Balzac, depuis le pharmacien Homais jusqu'aux caricatures de MM. Malot et Zola, longue serait la galerie qu'on pourrait faire défiler sous les yeux du lecteur; mais n'y a-t-il donc pas autre chose dans l'homme que de quoi rire et se moquer? « S'il se vante, je l'abaisse, » nos romanciers n'y font pas faute; « s'il s'abaisse, je l'élève, » voilà ce qu'ils oublient trop. A défaut de ces mortelles presque divines, les Roxane et les Phèdre, qui retenaient jusque dans le désordre de la passion quelque chose de la sérénité de l'antique, personne enfin ne nous rendra-t-il ces vivantes héroïnes qu'emportaient par-delà les conventions sociales la franchise, l'ardeur plus qu'humaine et l'éloquence brûlante de la passion enivrée d'elle-même, les Valentine et les Indiana?

FERDINAND BRUNETIÈRE.

ESSAIS ET NOTICES.

M. ERNEST LEGOUVÉ. — Conférences parisiennes, 4e édition. — Conférence sur Scribe. — Conférence sur M. Samson et ses élèves. — Librairie Hetzel.

Les lectures publiques ou les conférences sont partout à la mode. On en fait en Allemagne comme en Angleterre, en France comme en Amérique; on y traite de tout, de la botanique, du système solaire, de la religion, de la littérature, des comédies du temps passé et des romans du jour. Pour peu que le conférencier soit ingénieux, disert ou éloquent, il peut se promettre que la salle sera pleine et qu'elle ne lui marchandera pas les applaudissemens. Cet usage, qui nous paraît nouveau, ne l'est pas autant qu'il nous plaît de le croire. L'antiquité l'a connu et pratiqué, les conférenciers d'alors portaient un nom qui sonne mal aujourd'hui et qui jadis n'avait rien d'injurieux; ils s'appelaient des sophistes, et qui disait sophiste entendait par là tout simplement un homme habile à raisonner et à parler, et toujours prêt à le prouver. A Athènes, à Éphèse, à Pergame, ces virtuoses de la logique et de la parole, ces ténors ou ces barytons du beau langage, annonçaient par des affiches qu'à telle date, dans tel lieu, au théâtre ou au cirque, ils donneraient un concert d'éloquence; le sujet n'importait guère, il était quelquefois laissé au choix de l'auditoire. Ce fut à l'un de ces concerts

qu'assista un jour Annibal, banni de Carthage. L'orateur avait pris pour thème les devoirs d'un général et les secrets de l'art militaire. Annibal dit en sortant qu'il était charmé d'être venu et n'avait point perdu son temps, qu'il savait désormais combien de sottises un homme d'esprit peut dire en une heure. Si nous n'avons pas inventé les conférences, du moins nous les avons perfectionnées. Nous ne voudrions pas jurer qu'il ne s'y dise plus de sottises; mais la sottise est aujourd'hui moins imprudente ou moins impudente qu'autrefois, elle prend plus de précautions, elle s'entend mieux à sauver les apparences et à défendre son secret contre Annibal. Quant à ceux de nos conférenciers qui se font un devoir de ne jamais parler de ce qu'ils ignorent, il est possible qu'ils possèdent à un moindre degré que les sophistes de l'antique Grèce la musique de l'éloquence, le don de draper le discours et d'arrondir une période; mais ils ont sur eux cet avantage, qu'il ne leur suffit pas de chatouiller agréablement les oreilles de leur public, ils se croient tenus de l'instruire un peu. Les sciences d'expérience et d'observation, les études exactes et l'histoire naturelle, qui sont devenues populaires dans notre siècle, exercent à la longue une heureuse influence sur le goût littéraire; elles finiront par nous dégoûter du faux, du creux, du théâtral et des rhéteurs. Un Tyndall, un Vogt, un Agassiz, ont démontré par leur exemple qu'on peut se passer de rhétorique pour intéresser et captiver les foules.

Certains censeurs moroses trouvent à redire à tout, même à cette récréation honnête et souvent utile qu'on nomme une conférence. Un ancien président de la république étoilée disait, en parlant du jeu des échecs, qu'il n'aimait pas : « Si c'est un plaisir, il est trop sérieux; si c'est un travail, il ne l'est pas assez. » Ainsi raisonnent à peu près les ennemis des conférences. Les uns les rangent parmi les plaisirs ennuyeux; ils se plaignent qu'en vieillissant notre siècle est devenu pédant, qu'il a désappris à causer, qu'il ne sait plus que discourir, haranguer, disserter. Ils préfèrent pour leur part à toutes les harangues un quart d'heure de causerie avec un bon joueur de raquette, qui s'entend à renvoyer la balle, et ils donneraient volontiers pour une scène de comédie bien filée toutes les dissertations sur la littérature dramatique. Les gens que les conférences ennuient ne sont pas bien à plaindre; il est un moyen très simple de ne s'y plus ennuyer, c'est de n'y pas aller. D'autres au contraire ne demanderaient pas mieux que d'y aller, s'ils ne se défiaient de la marchandise qu'on y débite; à les entendre, c'est une marchandise de pacotille, bonne pour les badauds, et que rebute leur délicatesse. Les savans ont reproché plus d'une fois aux conférenciers de ravaler, de compromettre les études et les pensées sérieuses en les accommodant au goût et à la portée d'un auditoire de rencontre, qui demande à être amusé, — et on sait dans quel mépris les savans de profession tiennent la science amusante, les faiseurs de mots, les faiseurs de

phrases. On pourrait leur répondre qu'un bon mot n'est pas nécessairement un mot léger, que c'est quelquefois, comme on l'a dit, l'aiguille qui fait passer le fil. Il est plus difficile de défendre contre leurs justes sévérités les faiseurs de phrases. Nous avons sujet de leur en vouloir, les phrases nous ont perdus, et plût au ciel que les lois constitutionnelles renfermassent un article qui les prohibât à jamais, et que cet article pût être mis à exécution! mais il atteindrait bien des gens qui ne sont pas conférenciers, il frapperait même plus d'un homme d'état, et les phrases les plus dangereuses sont celles que font les hommes d'état; les autres ne conduisent pas à Sedan. Il faut que les savans se résignent à ce qu'ils ne peuvent empêcher. Quels que soient les inconvéniens de ce qu'ils appellent dédaigneusement la vulgarisation et les vulgarisateurs, nous vivons dans un temps de démocratie où la science elle-même, cette hautaine et prude divinité, doit, au risque de déroger un peu, quêter, elle aussi, la faveur populaire. Si elle s'obstinait à se confiner dans l'ombre des universités et des laboratoires, on se demanderait à quoi elle sert, et on ne respecte plus que ce qui est utile. Les conférenciers sont ses interprètes, ses ambassadeurs auprès des foules, et ce métier nous paraît, lorsqu'il est bien fait, aussi honorable qu'utile. Puisque le peuple règne, il est heureux que des hommes de bonne volonté se chargent de faire l'éducation du nouveau souverain, de lui dégrossir l'esprit, de lui ouvrir des jours sur le monde, de lui donner, pour employer un mot de Molière, « des clartés de tout. »

C'est ainsi que l'un des conférenciers les plus courus de ce temps, M. Ernest Legouvé, entend les devoirs de son état. Il adresse d'ordinaire ses discours et ses enseignemens non aux raffinés, aux chercheurs, à cette race de curieux qui veulent connaître le fond des questions, mais aux intelligences communes, médiocrement ambitieuses, et il entreprend de leur inoculer le goût des choses relevées et des choses délicates. Il n'a pas seulement les vertus de son métier, il possède toutes les qualités convenables pour le bien faire, une parole facile, abondante, limpide, de l'émotion quand il en faut, de la belle humeur, de la gaîté, le talent de conter une anecdote, le talent aussi d'aiguiser dans l'occasion et de décocher une épigramme. Ces dons heureux sont mis par lui au service d'idées honnêtes, généreuses; il est un de ces amuseurs qui instruisent et même qui édifient. Il y a deux hommes dans M. Legouvé, un moraliste et un auteur dramatique, lesquels savent l'un et l'autre intéresser leur public. Le moraliste aime à nous entretenir de tous les problèmes qui touchent à l'éducation; il aime davantage encore à plaider la grande cause de la réhabilitation sociale des femmes, à revendiquer pour elles le droit à l'instruction, le droit au travail, le droit aux emplois rétribués, par-dessus tout le droit au respect. L'auteur dramatique se complaît à nous initier aux mystères d'un art qu'il a cul-

tivé autrefois. Un jour, il a bien voulu nous enseigner comment il faut s'y prendre pour faire une pièce, et il y a si bien réussi que tous ses auditeurs rentrèrent chez eux la tête grosse d'un *scenario* de drame ou de comédie; mais la plupart ont manqué de patience et ont accouché avant terme.

Dans sa conférence sur Samson, M. Legouvé nous a représenté cet artiste comme le type achevé du professeur. « Il en avait, nous a-t-il dit, le désintéressement, la foi, et ce que j'oserai appeler l'ardeur apostolique. » Ce mot a surpris, scandalisé quelques personnes, qui avaient peine à concevoir qu'un professeur de déclamation fût un apôtre. Ce que M. Legouvé a dit de Samson, on pourrait le lui appliquer à lui-même, — ce virtuose possède, lui aussi, l'ardeur apostolique. Il ne parle pas pour le plaisir de parler et de se faire écouter, plaisir délicieux, paraît-il, et que certaines gens préfèrent à tous les autres. Il parle pour persuader, pour convaincre, pour démontrer une thèse, pour faire la propagande des idées qui lui sont chères. Les apôtres sont de terribles hommes; ils vont devant eux tête baissée, heurtant de front les erreurs, les préjugés, quelquefois le sens commun quand il se trouve par malheur sur leur chemin, ne s'occupant que de faire leur trouée, sommant l'univers de confesser que leur dulcinée est incomparable, indifférens au blâme, aux moqueries des incrédules, si sûrs d'avoir raison qu'ils se soucient peu de ce qu'on pourrait leur répondre, et que les intempérances de leur langage nuisent quelquefois à l'effet de leur prédication.

Quand M. Legouvé défend les femmes, dont il est l'ami par excellence, contre l'injustice des hommes, quand il les recommande à la bienveillance de la loi et à la protection de la société, son éloquence s'anime, s'échauffe, et il trouve des argumens dignes de nous toucher. Le mal est qu'il ne s'arrête pas à temps, qu'il en dit trop, et rien n'est plus froid qu'une exagération. — « Qu'est-ce que le devoir sans l'amour? s'écrie-t-il, et qu'est-ce que l'amour, sinon l'âme même des femmes? Que cette âme soit donc mêlée à la vie tout entière de la France! qu'elle vivifie la famille! qu'elle circule dans la société! qu'elle pénètre dans tous nos conseils publics! qu'elle attendrisse, qu'elle humanise, qu'elle réconcilie! L'apostolat du monde moderne ne manquera ni de saint Pierre prêt à tirer le glaive, ni de saint Paul tonnant par la parole; mais il lui faut aussi la voix touchante du disciple bien-aimé de Jésus, de celui qui a dit : Aimez-vous les uns les autres! Divin saint Jean, tes seules héritières légitimes, ce sont les femmes. » Saint Jean protesterait peut-être contre une telle conclusion; il n'est pas sûr qu'il acceptât toutes les femmes pour ses héritières légitimes, il réclamerait au moins le bénéfice d'inventaire. Il pourrait répliquer au conférencier : — Halte-là! oubliez-vous qu'il y a des femmes qui ne savent pas aimer, et d'autres dont il est dangereux d'être aimé? Oubliez-vous qu'il y a des amours

qui tuent, et que ce sont elles qui les ont inventés? Faut-il croire que la société est responsable de leurs perversités et de leurs fautes, que dans toute Dalila il y avait une sœur grise commencée? Cela n'est pas prouvé, et en tout cas cela n'est point écrit dans mon Évangile. — Ce n'est pas seulement en parlant des femmes que M. Legouvé se laisse emporter par son enthousiasme jusqu'à faire quelque violence au sens commun; il compromet ses thèses littéraires en les outrant. Il professe pour la tragédie un respect, une dévotion, que nous sommes tout disposés à partager. *Polyeucte* et *Athalie* sont assurément de merveilleux chefs-d'œuvre, et il n'est pas donné au premier venu de faire une *Médée;* mais le conférencier ne va-t-il pas un peu loin quand il déclare que la tragédie « est le plus noble aliment dont se soient jamais rassasiées les imaginations humaines, qu'elle ne mourra pas plus en France que ne s'éteindront le patriotisme, le dévoûment, le culte du devoir et l'amour de la liberté? » Comprend-on bien ce que le patriotisme et l'amour de la liberté ont à voir dans *Phèdre* ou dans *Bérénice?* et ne peut-on pas se représenter une société où régnerait le culte du devoir et où pourtant il ne se ferait point de tragédies? Le seul devoir que nous connaissions en ces matières est de n'en point faire d'ennuyeuses, car de tous les ennuis le plus redoutable est l'ennui en vers et en cinq actes.

Nous avons dit qu'il y avait deux hommes dans M. Legouvé; hâtons-nous d'ajouter que ces deux hommes n'en font qu'un, tant ils sont étroitement unis. Ils vont toujours de compagnie, ils s'entr'aident en toutes choses, ils se consultent et se concertent, et, quand l'un d'eux entreprend de faire une conférence, il ne lui échappe jamais un mot que l'autre ne puisse agréer. A-t-il à traiter quelque point de morale, M. Legouvé emprunte ingénieusement à ses pièces et aux pièces des autres des exemples et des preuves. S'occupe-t-il de littérature dramatique, il n'oublie jamais les intérêts sacrés de la morale, tant il est convaincu que le théâtre n'est pas seulement destiné à nous procurer les plus nobles ou les plus charmans plaisirs de l'esprit, mais qu'il joue un rôle important dans l'éducation des âmes et des sociétés, qu'il est une école, presqu'un temple. Aussi tient-il dans une haute estime tous ceux qui officient dans ce culte. Il ne craindra pas de dire par exemple que « Mlle Rachel a servi la muse tragique en prêtresse, et Mme Ristori en missionnaire. » Traitant si favorablement les comédiens, on ne peut s'étonner qu'il ait quelque bienveillance pour les auteurs; il s'étudie en toute occurrence à combattre les préjugés qui courent à leur sujet, à donner de leur caractère et de leur mission l'idée la plus relevée, la plus auguste, — il lui est même arrivé de les assimiler aux astres et aux étoiles. Cherchant à faire comprendre à ses auditeurs « le phénomène singulier de la conception théâtrale, et comment les élémens du

drame, qui flottent sans lien dans l'imagination du poète, se condensent tout à coup sous le souffle de l'inspiration en un premier noyau, en un nœud, et forment une situation centrale, une scène pivotale autour de laquelle tout vient se grouper, » pour rendre sa pensée plus claire, il s'avisa d'emprunter une comparaison à l'astronomie. « Dans l'étendue, s'écria-t-il, flotte à l'état de nuage une matière cosmique que j'appellerai de la poussière de mondes et qui tourbillonne éparse dans l'espace jusqu'à ce qu'un jour, sous le coup du mouvement qui les agite, quelques centaines ou quelques millions de ces molécules s'agglomèrent tout à coup ensemble, et forment un noyau de lumière autour duquel viennent se grouper successivement et incessamment d'autres molécules, qui finissent par constituer un corps solide, une planète. » Ainsi se font les planètes et les drames. Qu'ont pensé de cette comparaison les auditeurs de M. Legouvé? A coup sûr, elle a dû les étonner, car l'instant d'avant il leur avait narré avec sa bonne grâce ordinaire une anecdote bien propre à les convaincre que les auteurs dramatiques ne sont pas des habitans de l'empyrée. Le Théâtre-Français ayant demandé à Scribe d'écrire une comédie pour Mlle Rachel, l'habile dramaturge proposa à M. Legouvé de chercher un sujet et de faire la pièce avec lui. M. Legouvé chercha et trouva, et, quand il eut trouvé, il courut chez Scribe pour lui expliquer son sujet. Scribe fut ravi, nous raconte M. Legouvé, et il ajoute : « Savez-vous sa réponse? Il me saute au cou en me disant : Cent représentations à six mille francs! »

Voilà une réponse, un attendrissement et une embrassade qui n'ont rien d'olympien ni d'éthéré. M. Legouvé semble avoir craint que son anecdote ne produisît sur son public une fâcheuse impression, il a cherché à rattraper son mot. « Vous vous scandalisez peut-être, leur dit-il, de cet enthousiasme chiffré. Vous avez tort; ce n'est pas un mot de spéculateur, c'est un cri d'artiste; ce que l'artiste aime dans les fortes recettes, ce n'est pas seulement le gain qu'elles apportent, c'est surtout le succès qu'elles représentent. Il estime dans l'argent le seul thermomètre qui dise la vérité. » Ah! permettez, l'argent est une chose aimable et précieuse, et il est fort naturel que les auteurs aiment à en faire; si étoile que l'on soit, on ne laisse pas d'être homme, il faut vivre, et il est permis d'aimer à bien vivre; mais ce ne sont pas uniquement les comptes d'un caissier qui décident des réputations, et il serait fâcheux de demander à ce qu'on gagne le secret de l'opinion qu'on doit avoir de soi-même. M. Legouvé, qui a lu son Aristophane, sait comme nous que, si le dieu capricieux et aveugle accorde quelquefois ses faveurs aux honnêtes gens et aux œuvres honnêtes, il a souvent aussi des complaisances pour des gens qui ne les méritent pas. Ne faisons pas la part trop belle aux charlatans, et que l'habile conférencier nous permette de lui reprocher que tour à tour il surfait et calomnie les au-

teurs dramatiques. Nous avons entendu dire que le plus mince vaudevilliste, comme le plus mince romancier, s'il a en lui une parcelle de talent, s'éprend de son sujet comme par un charme avant de savoir s'il vaut cent mille francs ou trois sous. Tout homme qui est un peu artiste, le fût-il très peu, quand il rencontre inopinément à l'un des tournans de sa vie ou d'une rue cet être rare, ailé, fugitif, qu'on appelle une idée, quand il voit l'apparition s'arrêter tout à coup pour lui sourire et lui faire signe, sent sa tête se prendre; le cœur lui bat, il est fou de son aventure pendant une heure ou une journée, il est en proie à cette fièvre charmante, à ce trouble délicieux et dévorant que connaissent seuls les amoureux. C'est que tout artiste en effet est capable de devenir follement ou bêtement amoureux, on le reconnaît à cette marque, et toute œuvre de quelque mérite est le fruit mystérieux d'un mariage d'amour. L'idée a dit à l'homme : Tu es mon Caius et je serai ta Caia, — et on s'est épousé, quitte quelquefois à s'en repentir et à faire mauvais ménage; mais c'est égal, on n'a fait le compte de la dot que le lendemain des noces.

On rapporte qu'un épicurien qui aimait un peu trop la bonne chère était un jour à table et en devoir de bien faire, quand un de ses amis vint le trouver pour solliciter son concours à une œuvre de charité et lui représenta qu'une bonne action valait encore mieux qu'un bon dîner. « Ah! de grâce, répondit l'autre en ouvrant sa bourse, ne distinguons pas ces choses-là. » Puisque nous sommes en train de quereller M. Legouvé, nous lui représenterons qu'il en use quelquefois comme cet épicurien et qu'il n'aime pas, lui non plus, à *distinguer ces choses-là.* Il y a cependant des distinctions nécessaires, et, dans l'intérêt même de l'éloquence et de l'effet qu'elle doit produire, il est regrettable de mêler aux questions d'art et de morale des questions d'arithmétique fort intéressantes pour ceux qu'elles concernent personnellement, beaucoup moins pour les autres. Ne mettons pas la boutique trop près du temple, et surtout n'allons pas prendre la boutique pour une chapelle.

A notre avis, M. Legouvé s'est surpassé lui-même dans la fameuse conférence qu'il prononça peu de temps après la défaite de la commune et où respire l'émotion chaleureuse d'un patriote. Il rencontra ce jour-là de nobles accens en développant les leçons qu'un grand peuple peut tirer de ses malheurs, en exhortant la France vaincue et humiliée à ne point désespérer d'elle-même. — « Nous ressemblons à des parens, dit-il en finissant, qui auraient vu leur fils à deux doigts de la mort, et qui le verraient renaître par miracle. Est-ce qu'ils songeraient à se plaindre de le trouver un peu affaibli, un peu pâli, un peu amaigri? Non, ils ne verraient qu'une chose, c'est qu'il est sauvé, c'est qu'il est vivant... Eh bien! imitons-les donc, car notre chère France aussi est vivante!.. En voulez-vous une preuve? » Il n'était pas difficile à l'orateur de trouver des

preuves pour justifier sa consolante assertion; celle qu'il a choisie est vraiment singulière, — le croira-t-on? c'est encore une recette. Il pensa ne pouvoir mieux faire que de raconter à son auditoire que les artistes de la Comédie-Française venaient d'entreprendre à Londres une campagne dramatique, qu'ils y étaient restés trois mois, qu'ils y avaient joué tous les soirs, que chaque représentation leur avait rapporté de 3,000 à 4,000 francs, que le jour de leur départ l'aristocratie anglaise leur avait donné un banquet d'adieu, et que deux nobles lords, « aussi spirituels que courtois, » avaient bien voulu servir d'interlocuteurs au duc Job. « — Eh bien! poursuivit-il, que ces messieurs de Berlin essaient donc d'envoyer une troupe allemande à Londres, et ils verront si le jour de leur départ le premier ministre leur adresse des discours d'adieu. Ils verront si Goethe et Schiller sont de taille à lutter avec Molière, Corneille et Racine. Ils verront s'ils lèvent sur le peuple anglais cette contribution que tous les canons Krupp du monde sont impuissans à obtenir, car c'est le génie qui la gagne, et c'est l'admiration qui la paie. *Sursum corda,* messieurs! La France recommence à régner par les arts, elle est toujours la France! » Étrange manière de prendre sa revanche sur les canons Krupp! étrange façon de se consoler de Sedan et du reste, et voilà en vérité un *sursum corda* singulièrement amené! Non, la recette de chaque soir eût-elle été de 10,000 francs, l'aristocratie anglaise eût-elle donné trois banquets d'adieu aux artistes de la Comédie-Française, dix lords aussi spirituels que courtois eussent-ils servi d'interlocuteurs au duc Job, il nous serait difficile d'admettre que ce fût une compensation suffisante aux horreurs d'une invasion compliquées des horreurs d'une guerre civile, et nous sommes heureux de penser que la France a trouvé dans ses infortunes d'autres raisons beaucoup meilleures de croire à son relèvement et à son avenir. Si d'aventure la tirade que nous venons de citer est tombée sous les yeux superbes, guerroyans et narquois de M. de Bismarck, sans aucun doute il n'a pu s'empêcher de sourire. Un conférencier aussi accompli que M. Legouvé devrait toujours se rappeler qu'un des grands maîtres de l'éloquence n'a pas cru la rabaisser en la réduisant à l'observation des convenances, du *quid decet,* — et un moraliste aussi avisé devrait se dire que la première règle de la morale est de ne jamais faire sourire M. de Bismarck.

* * *

Le directeur-gérant, C. Buloz.

FLAMARANDE

SIXIÈME PARTIE (1).

LXV.

Le lendemain tout le monde fut prêt de bonne heure, et Michelin voulut présenter sa famille à la comtesse avant son départ. Je l'en empêchai. Je lui dis que madame était très souffrante et très fatiguée, qu'elle allait se reposer à Montesparre et reviendrait dans peu de jours pour faire connaissance avec lui et les siens.

Ni Salcède ni Espérance ne parurent. Ambroise aida à atteler les voitures et on gagna sans encombre le bas du terrible escalier de Flamarande. Ambroise suivait avec d'autres paysans retenant les roues. Quand ils durent nous quitter, le jour était tout à fait venu, et je reconnus que le garçon qui avait aidé Ambroise à tenir les roues de la voiture de la comtesse, et auquel je n'avais pas fait attention, n'était autre qu'Espérance. Il voulait saluer sa mère une dernière fois et dire adieu à Roger. Je crus devoir l'en empêcher, et, sans trop me rendre compte de ce que je faisais, j'étendis le bras pour le repousser en disant : — Allons, assez ! nous partons.

Mais il posa sa petite main d'acier sur mon bras, et son regard fut terrible. Il me dit clairement, sans le secours de la parole : — Arrière, valet ! Je suis le comte de Flamarande. — En ce moment, il ressemblait à M. le comte dans ses plus durs momens de hauteur, et je fus effrayé comme à la vue d'un spectre.

Il approcha de la calèche où était la comtesse avec la baronne, et avec une promptitude d'observation miraculeuse, sans être vu de

(1) Voyez la *Revue* des 1er, 15 février, 1er, 15 mars, et du 1er avril.

personne, il posa ses lèvres sur la main dégantée qu'elle appuyait sur le bord de la portière. Roger était sur le siége, voulant voir le paysage. Il ne vit Espérance qu'en sautant à terre, car nous avions à remonter au pas une côte égale à celle que nous avions descendue, et il préférait marcher. Il fit une exclamation de joie, prit le bras de son frère et passa en avant avec lui, comme pour lui parler sans être entendu des autres.

Le courage m'était revenu. Je me disais que tout allait bien et qu'il ne fallait pas échouer au port. Je doublai le pas pour les rejoindre, et pour prétexte à donner à mon intervention je demandai à Roger s'il avait sur lui les clés de ses malles. — Ma foi non, répondit-il. Depuis quand suis-je chargé de penser à quelque chose? Si tu les as perdues, tu en seras quitte pour faire sauter les serrures.

J'avais les clés dans ma poche. Je feignis de les chercher et d'en être préoccupé. J'étais près d'eux. Ils ne pouvaient rien dire sans être entendus de moi.

— Ainsi, disait Roger, tu épouses ta belle Charlotte, c'est décidé? mais quel âge as-tu donc pour te marier?

— Vingt-trois ans, répondit Gaston sans hésiter.

— Vingt-trois ans? répéta Roger d'un air étonné. Tu en es sûr?

— Mais oui.

— Tu as tiré à la conscription ?

— Sans doute.

— Et tu as vu ton acte de naissance?

— Ça n'était pas nécessaire.

— Enfin l'as-tu vu une fois dans ta vie?

— Je n'en ai pas encore eu besoin.

— Tu connais tes parens?

— Ils sont morts.

— Père et mère?

— Absolument; mais pourquoi me faites-vous ces questions-là, monsieur le comte?

— Ne t'en fâche pas. J'ai demandé hier soir au père Michelin qui tu étais. Il m'a répondu qu'on ne connaissait ni ton nom, ni ton pays, ni ta famille, ni ton âge! N'en rougis pas, mon garçon, ça n'est pas ta faute, ni la mienne. Il paraît que tu es un garçon de mérite, qu'on t'estime et qu'on te chérit dans ton endroit. Puis-je quelque chose pour ton service?

— Merci, notre maître. La ferme est bonne, et d'ailleurs j'ai quelque chose. Je n'ai besoin de rien.

— Nous voici au haut de la côte; viens donc avec nous jusqu'à Montesparre, tu monteras avec moi sur le siége. Je conduirai, nous causerons en route.

— Pas possible, monsieur le comte, on a besoin de moi chez nous.

— Tu dis toujours ça!

— Parce que c'est la vérité.

— La vérité, c'est que tu ne peux pas vivre un jour sans Charlotte.

— Ça, c'est encore vrai.

— Allons, adieu!

— Pour longtemps sans doute, dit Gaston d'un air triste.

— Non, répondit Roger. Je reviendrai avant trois jours. M. de Salcède m'a dit que sa maison était à mon service. Je ne serai pas fâché de courir le pays avec lui.

— Et de chasser? Vous aimez la chasse?

— Oui, mais je n'aime pas à porter mon fusil. Nous trouverons bien un gamin...

— Je vous le porterai, moi, dit joyeusement Gaston.

— Allons donc! Et moi avec peut-être?

— Et vous avec, si vous êtes las.

— Dis-moi donc, reprit Roger, qui lui tenait la main et le regardait en face, est-ce exprès que tu prononces charabia ce matin, quand j'ai vu que tu parlais français mieux que moi?

— Non, ça n'est pas exprès. J'ai l'habitude des deux manières, et je parle comme ça me vient.

La voiture de la comtesse arrivait, madame vit les deux frères se serrer la main en se séparant; puis Gaston repassa près d'elle en soulevant son chapeau, et ils échangèrent un regard d'amour dont je compris bien l'éloquence.

Je voulus monter auprès de Roger pour guetter quelque moment d'expansion. — Non, me dit-il, cette voiture est assez chargée, va dans l'autre. — Il ne me parla plus jusqu'à Montesparre. Évidemment il était aux prises avec le problème. Il avait des soupçons étranges. Quelle circonstance avait donc pu les faire naître? Était-ce seulement le cri échappé à sa mère dans la chapelle?

En route et à l'arrivée, il fut gai devant elle comme de coutume; mais je le trouvais rêveur, et j'aurais voulu le servir comme à Flamarande pour être à même de surprendre ses pensées; malheureusement son domestique l'attendait là, et le décorum ne me permettait pas, à moi admis à la table des maîtres, de reprendre mes anciennes fonctions de valet de chambre auprès de mon cher enfant.

LXVI.

Je trouvai Montesparre bien changé. Cette riante maison, pleine autrefois des sons de la musique de danse et des fanfares de la

chasse, était muette et comme abandonnée. La comtesse et la baronne étaient encore jeunes et toujours belles pourtant, mais la comtesse y retrouvait le souvenir d'un événement qui avait torturé sa vie, et où la baronne avait vu se flétrir sa plus douce illusion. Pour comble de douleur, elle y avait perdu son fils unique, sa plus chère consolation, et au fond du jardin, dans un coin jadis aimé d'elle, les roses fleurissaient sous les cyprès autour d'un tombeau de marbre blanc qui ne portait que ces mots : *Ange de Montesparre, quinze ans.*

Elle y allait tous les matins pleurer seule et en se cachant bien. Le reste du jour, elle était animée, affable, occupée des autres, hospitalière avec une grâce infinie; mais elle recevait peu de visites et ne donnait plus aucune fête. Cette femme, si malheureuse et si bonne, m'intéressait vivement, et j'eusse voulu la voir unie au seul homme qu'elle avait aimé. Mme de Flamarande osait à peine lui parler de ses propres chagrins, car elle lui répondait alors : — Votre Gaston est vivant, c'est moi qui ai perdu l'*espérance* de ma vie! Vous avez toujours été adorée de Salcède sans rien faire pour cela, et moi je n'ai eu pour récompense du sacrifice de ma vie entière que sa très paisible amitié.

Alors Mme de Flamarande voulait lui persuader qu'elle avait la meilleure part, la plus durable, et qu'elle finirait par être Mme de Salcède. Elles continuaient un combat très féminin de générosité, comme celui qu'en sens contraire elles s'étaient livré autrefois, alors que Rolande travaillait pour Berthe auprès du beau Salcède. Maintenant Berthe travaillait pour Salcède auprès de son amie et avec bien plus de chances pour l'emporter. Comme elles ne se gênaient pas beaucoup pour parler devant moi de ces choses délicates, il devenait évident à mes yeux que l'amour de Gaston et celui de son père adoptif étaient inséparables dans le cœur de Mme de Flamarande.

Mais ma grande préoccupation était ailleurs, car je préférais Roger à tous les autres, et sa rêverie m'avait fort inquiété. Je vis avec plaisir qu'au bout de trois jours il n'y songeait plus; la prédiction de Salcède se réalisait. Il ne s'amusait pas beaucoup à Montesparre; il ne songeait qu'à revoir Paris. Sa mère lui fit comprendre qu'au lendemain de la mort de son père il ne devait pas reparaître dans le monde avec le visage fleuri et le cœur léger qu'il ne pouvait se défendre d'avoir. Elle l'engageait à laisser passer quelques semaines sur l'événement et à se distraire du mieux qu'il pourrait en Auvergne. Il parut se rendre à son avis et accepta l'invitation que lui firent les jeunes Léville d'aller chasser avec eux sur leurs terres.

Ces Léville, anciens amis des Montesparre, avaient leur château au pied de la montagne. C'est eux que nous avions rencontrés au-

près de *la Violette* le jour funeste où, notre voiture de voyage s'étant brisée à l'entrée des gorges de la Jordanne, ils nous avaient ramenés dans leur calèche à Montesparre. Sans cette rencontre, nous allions coucher à Flamarande, et le terrible événement de la nuit du 15 août 1840 n'eût point eu lieu.

Comme Roger parlait de rester au moins trois jours absent et qu'il ne montrait plus avoir aucun souvenir de Flamarande, madame crut qu'elle pouvait profiter de son absence pour y faire une excursion. Mme de Montesparre l'y engageait et lui offrait son cheval de selle qui l'y porterait en deux heures par la traverse. Elle aussi avait fait bien des voyages mystérieux pour voir Salcède et son pupille dans les déserts du Cantal. La comtesse accepta et me pria naturellement de l'accompagner. On me donna le cheval du domestique de confiance qui accompagnait ordinairement la baronne. Nous voici donc, madame et moi, montés sur deux bons petits genets de montagne, vifs, mais doux, et d'une solidité à toute épreuve, parcourant avec vitesse et confiance un pays terrible sur des sentiers de chèvre.

Partis à six heures du matin, nous étions au donjon à huit. Madame, sûre de la discrétion de Gaston, arrivait sans mystère et comme si elle venait se mettre au courant de ses affaires, car elle était, pour quelques mois encore, la tutrice de Roger et la véritable dame de Flamarande.

Elle arriva donc par la grande porte du manoir. Ambroise vint prendre nos chevaux. Espérance, qui travaillait dans sa chambre du donjon, vint à notre rencontre sans montrer d'autre empressement que celui d'un subalterne respectueux. Madame monta à l'appartement qu'elle occupait quatre jours auparavant, juste au-dessus de celui dont son fils avait repris possession. Les Michelin se hâtèrent de préparer un déjeuner que Charlotte et son fiancé servirent eux-mêmes à la *dame*. Tout se passa dans l'ordre voulu. Les Michelin furent admis à présenter leurs respects et leurs réclamations qui étaient insignifiantes et auxquelles madame fit droit gracieusement, mais sans paraître les favoriser. A midi, elle dit qu'elle était un peu lasse et voulait faire une sieste, mais elle exigeait qu'Espérance gardât son appartement et ses habitudes. Son voisinage ne la gênait nullement.

Elle s'enferma; Gaston sortit. Je m'en allai faire les comptes de la ferme avec Michelin, bien certain que madame ne dormait pas et que, grâce au court trajet de l'*espélunque*, elle était au Refuge avec Gaston et Salcède, ou que ceux-ci étaient avec elle au donjon.

A cinq heures, madame me fit dire qu'elle désirait que je fusse dîner avec elle; elle n'avait pas dormi, elle avait vu Salcède, elle avait longuement causé avec Gaston. Gaston se savait riche à mil-

lions et paraissait n'y rien comprendre. Salcède lui avait donné sa parole d'honneur qu'il n'était ni son père ni son parent. Il ne doutait pas de la parole de Salcède; il l'en chérissait d'autant plus. Il était d'autant plus résolu à épouser Charlotte et à ne rien changer jusqu'à nouvel ordre à sa manière de vivre. Il voulait que l'adoption ne fût ni publiée, ni effectuée, ni annoncée avant son mariage; mais ce mariage paraissait devoir être retardé par le fait de Charlotte. En apprenant de M. de Salcède la grande situation qui allait être faite à son fiancé, elle se faisait scrupule de l'épouser avant des réflexions et des épreuves. Elle s'en était expliquée avec Gaston devant Mme de Flamarande. Quand j'ai accepté avec joie d'être sa femme, avait-elle dit, je croyais épouser mon pareil. Il était un peu plus riche que moi, mais il n'avait pas de famille, et mon père, qui est fier, pensait lui faire honneur en lui donnant son nom. Moi, j'étais fière d'une chose, c'était de ne pas regarder à tout cela, et de l'aimer pour ce qu'il est et non pour ce qu'il doit paraître aux autres; mais à présent j'ai peur d'être trop peu pour lui, et qu'il ne soit blâmé pour épouser une paysanne, lui qui peut être un seigneur. Qui sait s'il ne s'en repentirait pas un jour? Je veux qu'il attende au moins un an, qu'il sorte un peu du pays, qu'il connaisse le plaisir d'être riche, et, s'il revient avec le même attachement pour moi, je jure d'être sa femme. Jusque-là, je prends tout sur moi. Je cache la vérité à mon père, qui pourrait bien ne pas comprendre mon idée et m'en blâmer. Je lui dis que je me trouve trop jeune, et que j'exige un an de fiançailles, ou bien que M. Alphonse trouve Espérance trop jeune et veut le conduire à Paris pour achever de l'instruire. Un homme de campagne qui a vu Paris passe pour plus savant qu'un autre et pour mieux conduire ses affaires. Mon père se rendra à cette raison, et Espérance doit s'y rendre, car elle est bonne, et M. Alphonse l'admet aussi.

En me rapportant les paroles de ma filleule, la comtesse me dit qu'elle avait vu le marquis, et qu'à eux deux ils avaient admiré et approuvé le grand sens et la haute délicatesse de Charlotte. Espérance, après une lutte assez vive, s'était rendu. On avait donc décidé que Salcède et son pupille passeraient l'hiver à Paris. A présent, ajouta la comtesse, je suis heureuse parce que je pourrai voir souvent mon fils; mais j'avoue que, s'il changeait de cœur, je ne l'estimerais plus autant; mais il ne changera pas, c'est impossible.

— Dans tout cela, lui dis-je, comment Charlotte prend-elle votre situation vis-à-vis d'elle?

— Voilà ce qu'il m'est impossible de savoir, répondit la comtesse, car je ne dois pas le lui demander. Vous vous souvenez que, quand je l'ai embrassée sur le sentier et qu'elle cherchait à me voir dans les ténèbres, mon fils lui a dit en la retenant : Jamais! Elle lui

est soumise comme à Dieu. Elle ne cherchera jamais à deviner.

— Mais elle devine!

— Je le crois aussi; pourtant elle se tait, et ne semble voir en moi que la très bienveillante dame de Flamarande qu'elle sert respectueusement. Je l'en aime d'autant plus. C'est un ange, cette petite!

— Madame est faible dans sa tendresse et dans sa bonté, elle lui dira tout.

— Non, Gaston ne veut pas, et c'est Gaston qui nous gouverne tous, même Salcède, qui ne voit que par ses yeux.

Le dîner nous fut apporté et servi par les deux amoureux. Je dois dire qu'ils étaient adorables de soins et admirables de convenance et de retenue. J'en fus touché profondément, et j'avouai à madame en la quittant qu'elle était une heureuse mère.

Madame, n'ayant fait aucune sieste, avait réellement grand besoin de repos, et nous la quittâmes à huit heures. Il fut décidé que Charlotte coucherait auprès d'elle, et, par un sentiment de chaste délicatesse, Espérance quitta son appartement du donjon pour venir coucher à la ferme. Il me suivit à ma chambre pour m'aider à m'installer, et me témoigna la même obligeance, la même cordialité qu'avant le regard terrifiant qu'il m'avait lancé auprès de la calèche de sa mère.

Comme il me voyait au courant de bien des choses, sinon de tout, je pensais qu'il me parlerait à cœur ouvert; mais il n'en fut rien. Il resta dans son rôle avec son accent montagnard, appelant sa mère *notre dame* quand il parlait d'elle, et Roger M. le comte. Je n'osais pas le questionner. J'avoue que je sentais dans cet enfant-là une supériorité de caractère à tout déjouer, et que personne ne m'a intimidé autant que lui. Nous allions nous séparer sur les neuf heures, après avoir causé agriculture et fermage, matières où il me sembla plus compétent et plus sensé que Michelin lui-même, lorsqu'un coup frappé brusquement au contrevent me fit tressaillir : c'était la main de Roger, je la connaissais si bien!

Espérance ouvrit, et Roger, qui avait escaladé le rocher au-dessous du pavillon, entra par la fenêtre, sauta légèrement au milieu de la chambre, et, voyant ma surprise, il éclata de rire. Il n'était pas étonné, lui, de me voir là, puisqu'il savait que j'y devais revenir bientôt, et je ne devais pas tomber des nues, parce que, ayant trouvé la porte du manoir fermée, il était forcé de passer par la fenêtre.

— Mais vous ne saviez pas, lui dis-je, que madame votre mère est ici?

— Non. Ah! elle est de retour; eh bien! je vais l'embrasser.

— Elle est fatiguée, elle dort, elle est venue à cheval.

— Bon ! laissons-la dormir. Moi, je suis venu à pied.

— Vous étiez à Léville, lui dit Espérance; madame nous l'a dit. Diantre, c'est une jolie promenade, ça !

— Ce n'est pas plus loin que Montesparre. Ça m'a semblé court; un pays magnifique... pour décor de mélodrame.

— Et vous avez quitté les Léville? lui dis-je.

— Ma foi oui, le plus tôt possible, c'est tout un drame. Je vais vous conter ça.

Figurez-vous qu'en acceptant avant-hier l'invitation des jeunes gens, j'ignorais qu'ils fussent ornés d'une mère et de trois sœurs impossibles. J'arrive chez eux hier dans l'après-midi, le père me fait faire une promenade de propriétaire,... oh! mais soignée! On ne me fait pas grâce d'un radis. Et puis on dîne à cinq heures; de vrais provinciaux. Je n'avais pas faim, mais je me console à l'idée que j'aurai à contempler de frais visages et à prendre part à un gentil caquetage de jeunes filles. La mère paraît. Un phoque! Ça ne fait rien, c'est de son âge; la fille aînée paraît, une langouste! Passe encore, la cadette sera mieux. Elle paraît : une pieuvre! La peur me prend; je me demande pourquoi j'ai quitté le délicieux automne de la petite baronne pour venir contempler ces effroyables petits printemps. J'ai envie de me sauver, mais on sert la soupe, pas moyen. Je mange en tenant mes yeux sur mon assiette. C'était vendredi, on fait maigre. Le poisson n'est pas frais, le beurre est rance. Je n'ai pas faim, ça m'est égal; mais, comme je ne peux pas lever les yeux sans qu'ils rencontrent un monstre, je tombe dans un état de stupeur, et je sens que je me pétrifie. Trois gorgones à la fois pour un simple mortel, c'est trop de deux. Au sortir de table, je suis les jeunes gens, comptant fumer au jardin. Point! on ne fume pas même dans le parc. Il faut sortir de la propriété et faire une lieue dans les terres labourées, tant ces dames ont horreur du cigare. Quand nous rentrons au salon, elles ne nous dissimulent pas que nous infectons. Le phoque, la langouste et la poulpe font des haut-le-corps épouvantables. Je m'effraie à en devenir bleu. Le maître de la maison me propose une partie d'échecs. C'était bien la peine de quitter Ferras, qui joue bien, pour jouer avec M. Léville, qui joue plus mal que moi. Madame et ses filles s'intéressent à la partie et viennent se grouper autour de la table au moment où j'allais gagner. Me voilà de nouveau pétrifié. Je suis échec et mat. Le papa triomphe. Les dames prétendent qu'il est très fort et que personne ne peut le gagner. Les fils ronflent sur le sofa. Le curé arrive. Il est encore plus laid que ses paroissiennes, et il bredouille de telle façon que je n'entends pas un mot de ce qu'il me dit et lui réponds tout de travers. Je m'aperçois que l'on me prend pour un petit âne, et je sors; puis, au moment de sou-

haiter le bonsoir et comme on voulait s'entendre avec moi sur l'heure de la chasse d'aujourd'hui, je déclare que j'ai reçu de ma mère un billet qui m'appelle à Flamarande. Je promets de chasser avec ces messieurs le matin, mais j'annonce que je ne rentrerai pas à Léville le soir. Ce matin, je me mets en chasse. Ces gens chassent mal ou c'est moi qui ne sais pas la chasse de montagne. On ne tue rien, je ne tue rien. Le soleil baisse, je me vois sur le bord de la Jordanne. Je confie mon fusil et mon chien à l'un des rabatteurs, je lui dis que le temps presse et que je le prie de présenter mes complimens à ses maîtres. Et là-dessus je file le long du torrent, comme si j'étais poursuivi par les trois monstres ci-dessus dépeints. Je ne savais pas le chemin qui abrége, j'ai suivi, comme j'ai pu, les détours de la Jordanne, ça m'a amusé de grimper et de dégringoler dans des casse-cou. Enfin me voilà, et je suis sauvé. Ma mère est tout de bon ici, je ne serai pas accusé de mensonge. Il n'y a pas de monstre à Flamarande; au contraire, Charlotte est jolie pour trois. J'ai encore des souliers aux pieds malgré les roches pointues qui m'ont menacé d'arriver déchaux comme un carme. Je suis content de ma petite promenade, mais j'ai une faim de crocodile, et si Michelin a quelque chose à me donner, je déclarerai qu'il est un chérubin.

— Tout de suite! s'écria Espérance en s'élançant hors de la chambre d'un air joyeux.

Resté seul avec Roger, que je m'occupais d'installer dans sa chambre, je pensais devoir mettre le temps à profit pour pénétrer ses desseins. Je feignis de ne pas croire aux trois monstres de Léville, et je prétendis que le jeune comte n'était attiré à Flamarande que par les beaux yeux de Charlotte. Il ne le nia pas, je vis qu'il mentait pour me donner le change, je le régalai du plus ennuyeux des sermons pour le pousser à bout, j'y réussis. Celui-là ne savait ni feindre ni se contenir. — Va au diable avec ta morale, dont je n'ai nul besoin, me dit-il. Tu sais fort bien que je ne dois pas, que je ne peux pas penser à Charlotte; ce serait à moi de te chapitrer, et puisque tu le prends comme ça, je te somme de me dire si Espérance est ton fils.

— Qu'est-ce que cela vous fait?

— Je te somme au nom de l'honneur, ne plaisantons pas, vieux sphinx, réponds!

— Et si je ne peux pas répondre?

— Tu le peux. J'accepte Espérance soit pour mon camarade et mon ami, s'il est ton fils, soit pour mon frère s'il est le fils de mon père!

— Où diable prenez-vous de telles fantaisies?

— Voyons! tu perds ton temps à nier, et tu ne me persuades

pas. Épargne-toi cette comédie usée, c'est toi qui as apporté ici un enfant de quatre ou cinq ans que tu as déposé dans la crèche d'une étable.

— Moi!

— Oui, toi, Charles Louvier, ex-valet de chambre de mon père et agissant par son ordre.

— Qui a pu vous faire ce roman?

— Tu ne veux rien avouer? Soit! Je me passerai de ta confession. Je confesserai Espérance moi-même. Tu vas voir, écoute et regarde!

LXVII.

Espérance rentrait, apportant sur une grande corbeille plate le souper de Roger. J'avoue que, malgré la gravité de la situation, je ne pus me défendre de rire. Comme il était très soigneux de la propreté de ses vêtemens, il ne touchait point aux plats sans mettre un tablier, et en le lui attachant Suzanne avait trouvé joli de lui faire avec les larges rubans de fil une belle rosette sur l'estomac. Roger en rit franchement et lui demanda si c'était Charlotte qui l'avait ainsi décoré. — Non, répondit-il, Charlotte est au donjon pour servir Mme la comtesse. C'est ma mère Suzanne qui ne me trouvait pas assez beau pour servir M. le comte. Elle voulait me faire mettre des gants.

— Des gants? dit Roger.

— Oui, elle a vu, au premier voyage que votre père et votre mère ont fait ici *dans les temps*, leurs domestiques les servir avec des gants de coton blanc. Ils en ont même laissé une paire qu'elle a conservée et que voilà dans ma poche. Faut-il les mettre?

— Certainement, lui répondis-je, c'est indispensable; mais quand on met les gants on ôte le tablier.

— Vrai? c'est drôle! Allons, à bas! dit-il en ôtant le tablier et en chaussant les gants, qui étaient le double trop grands pour ses petites mains. — Je ne suis pas fort, vous voyez, mais j'apprendrai.

— Tu apprendras quoi? dit Roger en commençant à dévorer le souper : le métier de valet de chambre?

— Certainement, pour vous bien servir.

— Tu veux être mon valet de chambre?

— Oui, quand vous viendrez chez nous.

— Et si je voulais t'emmener avec moi?

— Où cela?

— A Paris, en voyage, partout.

— Oh cela, pas possible!

— A cause de Charlotte?

— D'abord, et ensuite à cause de tout le reste.

— Quoi, tout le reste?

— M. Alphonse, qui ne quittera pas le pays que je sache, et puis mes père et mère et sœurs de la ferme, et puis la ferme elle-même que je vas gouverner à présent. Le père Michelin a acheté du bien et a trop d'ouvrage. Et puis Ambroise, que vous ne connaissez pas et qui est mon ami, et puis enfin le pays, que vous trouvez triste et qui l'est peut-être, mais qui est pour moi le plus beau du monde.

— Alors tu te trouves heureux ici?

— Très heureux.

— C'est singulier. Voilà que j'entends pour la première fois un homme quelconque dire qu'il est heureux. Tu ne te plains de rien dans la vie?

— De rien et de personne.

— Pourtant... les parens qui t'ont mis au monde...

— Ils m'ont rendu service. La vie est un bien quand elle est bonne.

— Et quand elle ne l'est pas?

— On peut toujours la rendre meilleure.

— Comment?

— Avec du courage et de la raison.

— Tu es un grand philosophe, je ne le suis pas tant que toi. Je ne me suis pas toujours trouvé heureux.

— Vous? s'écria Espérance avec une vive expression de surprise et de reproche qui en disait plus long qu'il n'eût voulu.

— Oui, moi! répondit Roger en le regardant fixement. Malgré une grande position et les soins d'une mère adorable, j'ai eu des momens fort tristes. Est-ce que tu n'as jamais entendu parler du comte de Flamarande?

— Très peu; on l'a vu ici une fois, on ne le connaissait point.

— Eh bien! c'était un homme de mérite assurément, mais très bizarre et qui n'aimait pas les enfans.

— Oh que si! il vous aimait?

Je coupai la parole à Roger pour affirmer qu'il était injuste envers son père.

— Tais-toi, me dit Roger, tu n'as pas voix au chapitre. Moi, je sais bien des choses que ce garçon sait peut-être. Espérance, as-tu jamais ouï parler du jeune Gaston de Flamarande?

— Gaston le berger? dit Espérance, qui soutenait avec candeur le regard attentif de son frère.

— Non, pas celui de la légende; l'autre Gaston, celui qui était mon frère.

— Un pauvre enfant presque naissant noyé dans la Loire? Oui, on a parlé ici de ce grand malheur. Il s'appelait Gaston?

— Tu ne le savais pas?

— Non, je ne savais pas, répondit Espérance, qui évidemment apprenait en ce moment son véritable nom; eh bien?

— Eh bien! reprit Roger, l'histoire de ce Gaston-là, que ma mère a pleuré et cherché partout pendant des années et que mon père n'a jamais ni cherché ni pleuré,... prouve que le comte de Flamarande n'aimait pas beaucoup ses enfans. — Et, se tournant vers moi, Roger ajouta : — Ce sont là des choses que je me rappelle très bien.

— Vous les avez rêvées, répondis-je, vous étiez trop jeune...

— A Sévines, oui, reprit-il avec fermeté, mais plus tard... J'ai grandi en voyant pleurer ma mère et en entendant parler mes bonnes. On croit que les enfans n'entendent pas ou ne comprennent pas. La légende était trop mystérieuse pour ne pas me tourmenter l'esprit. Et puis il y avait un cheval merveilleux, un cheval Zamore qui avait enlevé... enfin un cheval des contes de fée. Tu fais une drôle de tête, vieux Charles! on dirait que tu te souviens aussi.

J'étais démoralisé. Espérance voulut sortir. — Reste donc, lui dit Roger.

— Non, non, répondit Gaston; vous avez soupé, je vais vous chercher le café.

— Reviens tout de suite.

— A l'instant.

Il sortit, faisant certainement un effort pour cacher son émotion et réprimer sa propre curiosité.

— Vous faites la plus grave des folies, dis-je à Roger. Vous mettez dans l'esprit de ce garçon des chimères qui vous feront de lui un adversaire, un ennemi, le jour où vous aurez reconnu vous-même le néant de vos suppositions.

— Mes suppositions! répondit-il avec feu. Veux-tu me jurer sur l'honneur, à l'instant même, sans hésiter, qu'Espérance n'est pas Gaston de Flamarande?

— Et vous, répondis-je avec la même énergie, pouvez-vous jurer sur l'honneur que vous céderiez sans regret, à l'instant même, votre titre de comte et vos immenses droits de fils unique à Gaston ressuscité? Supposez tout ce qu'il vous plaira. Trompez-vous ou soyez dans le vrai, peu importe. Vous voilà en présence d'un fait romanesque qui peut vous coûter la moitié de votre fortune et la moitié du cœur de votre mère.

— Je le sais parbleu bien! répondit-il en frappant du poing sur la table. Le partage de la tendresse maternelle! c'est déjà fait. Va! tu n'as donc pas vu et entendu ce qui s'est passé dans la chapelle? Je la tenais dans mes bras et elle ne voyait que lui; elle criait mon fils, mon enfant! Donc elle sait que nous sommes deux, et il faut bien que je me résigne à n'être plus le seul!

Tandis qu'il parlait ainsi, ses yeux s'étaient remplis de larmes. Je vis que j'avais touché l'endroit sensible. Je n'espérais pas le convaincre en quelques minutes, puisque Espérance allait revenir; mais je pouvais modérer l'élan du premier mouvement.

— Eh bien! songez à cela, lui dis-je, songez à l'effroyable douleur que vous causeriez à madame votre mère, si, comme il est probable, vous étiez la proie d'une illusion que vous lui feriez partager. Le réveil serait affreux pour elle et ridicule pour vous; c'est pour le coup qu'on aurait le droit de vous accuser de précipitation et de vous dire que l'étourderie est une forme de l'égoïsme.

— Tu as raison, me dit-il, bien que tu me répètes les axiomes de mon gouverneur. Je le sais, voyons. Je vais toujours trop vite en besogne; c'est mon habitude d'obéir au premier mouvement. Tu crois donc que ma mère n'est pas sûre, qu'elle présume...

— Si elle était sûre de quelque chose, pourquoi donc ne vous eût-elle pas dit devant tout le monde : Embrasse ton frère?

— Ah! voilà, dit Roger avec un véritable déchirement de cœur, en cachant sa tête dans ses mains : pourquoi ne me l'a-t-elle pas dit? Voilà ce que je me demande. — Et, se levant, il me regarda en s'écriant : — Tu as un méchant sourire, Charles! Je te défends de me répondre, va-t'en, laisse-moi seul.

Je me gardai bien d'obéir. Espérance rentrait, portant le café. Roger était retombé sur son siége, les coudes sur la table, cachant sa figure et refoulant le sanglot qui était monté à sa poitrine.

— M. le comte est souffrant? me dit Espérance à voix basse.

— Oui, répondis-je, un peu de névralgie dans la tête; il est sujet à cela.

— En ce cas, le café est ce qu'il lui faut, reprit-il, et s'adressant à Roger : — Prenez-le tout chaud, mon maître; ça vous soulagera. Il est bon, je l'ai fait moi-même, et je m'y entends; c'est moi qui fais celui de M. Alphonse, et je le soigne, parce que je sais qu'il n'a pas d'autre gourmandise.

Roger fit un geste d'impatience. Gaston vit qu'il pleurait, et je voulus en vain intervenir. Il me repoussa, et, entourant Roger de ses bras : — Il a du chagrin! dit-il, ou il a beaucoup de mal! Monsieur le comte, mon cher maître, dites-moi ce que vous avez!

— Qu'est-ce que cela te fait? dit Roger d'un ton brusque.

— Ça me fait beaucoup de peine.

— Pourquoi ça?

— Parce que je vous aime.

— Qu'est-ce qui te prend de m'aimer? Pourquoi m'aimes-tu?

— Parce que vous êtes bon et que vous êtes mon maître.

— Ton maître, imbécile! Est-ce qu'il y a encore des maîtres?

— Oui, il y a ceux dont on veut être le serviteur.

— Parce que?..

— Parce qu'on les aime! Il n'y a pas d'autre raison.

En ce moment, Roger était assis du côté opposé à celui où il s'était mis d'abord pour souper. Comme il avait chaud en arrivant et que la salle à manger était très froide, nous lui avions allumé un feu de fagots auquel il tournait le dos; la table était dressée très près de la cheminée. Il s'était déplacé, trouvant le feu trop vif, et il était en face du foyer et d'une vieille glace à cadre historié noirci par le temps, penchée très en avant sur le trumeau de la cheminée. Les yeux de Roger s'étaient portés sur cette glace, et il y voyait se refléter son visage et celui de son frère debout derrière lui. Il resta quelques instans plongé dans cette contemplation, et tout à coup, se penchant vers moi : — Regarde! me dit-il tout bas. Ton sourire était infâme! Regarde, te dis-je; c'est la vivante image de mon père qui est là devant moi!

Il me montrait la glace, et j'eus comme un vertige. Éclairé comme il l'était en ce moment par les bougies placées sur la table, Espérance avait une ressemblance incroyable avec le comte Adalbert de Flamarande.

— C'est une tromperie d'éclairage, répondis-je à Roger. Retournez-vous, cette ressemblance n'existe pas.

— N'importe, dit-il. Laisse-moi avec lui. Je veux l'éprouver, je veux savoir s'il sait quelque chose. Ta présence le glace. Il sera plus sincère avec moi.

Je passai dans la chambre à coucher comme si j'allais faire le lit. Je fermai la porte derrière moi, mais cette vieille porte était si déjetée que je pouvais facilement voir et entendre.

— Allons! dit Espérance aussitôt que je fus sorti, prenez donc ce café, mon maître. Vous voilà tout changé, vous qui étiez si gai tout à l'heure! Qu'est-ce qu'il vous faut? qu'est-ce qu'on peut faire pour vous contenter?

— Il faut m'obéir, lui répondit Roger d'un ton rude.

— Commandez-moi.

— Va me chercher d'autre café. Celui-là est détestable; non, il est bon, reviens. Remets du bois dans le feu; non, il y en a trop, ôtes-en. Assez.

Roger faisait là une épreuve comme un enfant qu'il était, pour voir si son frère, informé de son droit d'aînesse, se révolterait contre lui. Gaston, plus fin, montrait une soumission passive.

— Et à présent? dit-il quand il eut obéi au caprice de ces ordres contradictoires.

— A présent, dit Roger attendri intérieurement, ton service est fini.

— Il faut m'en aller?

— Non, il faut t'asseoir là.

— A votre table?

— Oui, à ma droite... Non, à ma place! Donne-moi ça, ajouta-t-il en se levant et en prenant la serviette que son frère avait sous le bras. — Monsieur le comte veut-il prendre son café?

Espérance, stupéfait, restait debout, ne sachant s'il devait se prêter à un jeu si étrange.

— Réponds-moi, lui dit Roger en lui prenant les épaules pour le faire asseoir. Monsieur prend-il son café?

— Il faut donc que je fasse votre personnage?

— Oui, réponds-moi comme je te répondrais; il faut surtout me tutoyer.

— Eh bien! donne-moi du café.

— Voilà, monsieur, voilà! dit Roger imitant l'intonation d'un garçon de café.

— Ce n'est pas cela du tout, reprit Espérance en riant. J'aurais dit : En v'là, mon maître.

— C'est juste. En v'là, mon maître! Mais toi, prends donc la tasse que je te présente.

— Eh bien! et vous?

— Il faut dire toi.

— Eh bien! et toi?

— Monsieur le comte ne m'a pas invité à m'asseoir auprès de lui, dit Roger.

— Je t'invite, répondit Gaston. Allons! est-ce fini, la comédie? — Il voulut se relever, Roger le retint et s'assit à sa droite en disant :— Allons, à table et trinquons!

— Avec nos tasses?

— Avec n'importe quoi; ôte donc ça, ajouta-t-il en lui retirant ses gants de coton et en les jetant dans le feu. Nous voilà égaux, sauf que je suis le plus jeune. A présent, causons comme deux amis. J'ai à te demander pardon de t'avoir laissé faire le domestique; c'était pour éprouver ton amitié et ton bon cœur.

— L'épreuve était douce, dit Espérance, et je ne demande qu'à la continuer.

— C'est bien simple, répondit Roger, nous serons maîtres et domestiques tous deux; nous nous servirons l'un l'autre.

— Si c'est votre fantaisie pour ce soir, je veux bien, dit Espérance plus ému qu'il ne voulait le laisser paraître; je ne demande pas mieux; mais il ne faudrait pas jouer à ce jeu-là devant témoins.

— Pourquoi?

— Parce qu'on dirait que vous n'êtes pas assez fier et moi pas assez respectueux.

— Ah! tu as ces préjugés-là, toi que je croyais philosophe?

— Je n'ai pas de préjugés, mais je subis la loi que nous font les préjugés des autres.

— Fort bien, mais si, en dehors de l'égalité d'éducation et d'honneur, la seule qui soit vraie, il y avait encore entre nous l'égalité de naissance et de fortune?

— C'est possible, répondit Espérance, puisque je suis un enfant du mystère; mais vous n'en savez rien, ni moi non plus. Vous me supposez gratuitement issu d'une grande famille, ce n'est pas probable, ma mère est une paysanne, et je ne sais rien de mon père.

— Ta mère est une paysanne? Allons donc! Tu ne la connais donc pas?

— Pardonnez-moi; je l'ai vue souvent.

— Et elle se nomme...

— Elle se nomme *ma mère*. Je ne lui connais pas d'autre nom.

— Et... où demeure-t-elle?

— Je ne le sais pas non plus.

— Tu ne le lui as pas demandé...

— Je n'ai jamais voulu rien savoir.

Roger réfléchit un instant. — Une paysanne, dit-il; on peut s'habiller en paysanne! Sais-tu si ton père est vivant?

— Je l'ignore.

— N'as-tu vraiment aucune idée que nous pourrions être... *parens?*

— Non. Je n'en ai aucune idée, répondit Espérance d'un ton ferme, et je ne le crois pas.

— Et si je le croyais, moi?

— Vous ne pourriez pas le prouver.

— Qui sait? si tu m'aidais un peu... Consulte tes souvenirs. Est-ce que tu ne te souviens pas d'avoir eu une nourrice qui s'appelait...

— Oh! je ne l'ai jamais su, je n'ai pas le moindre souvenir d'elle!

— Qui t'a amené ici?

— Je ne m'en doute seulement pas, puisque personne n'a jamais pu me le dire.

— On m'a dit à moi que c'était quelqu'un que tu connais bien, M. Charles!

— Ah? on ne me l'a jamais dit.

— Appelle-le, nous allons le questionner.

— Non, dit Espérance avec énergie, je ne veux pas!

— Pourquoi?

— Je ne veux rien savoir de moi; je vous l'ai dit, ma naissance est le secret de ma mère, je défends qu'on y touche!

— Mais si j'y veux toucher dans ton intérêt et dans le sien?

— Vous n'avez pas ce droit-là, monsieur le comte.

— Comment? quand même il s'agirait de te restituer un grand nom et une grande fortune?

— Quand même il s'agirait de la vie!

— Quand même il s'agirait de Charlotte?

— Même de cela! Non, je ne veux pas; ne me dites rien, ne parlons plus jamais de moi et laissez-moi me retirer.

— Non, écoute encore. S'il s'agissait de donner à ta mère la plus grande joie qu'elle ait éprouvée dans sa vie, remplie, à cause de toi, d'un chagrin affreux?

— Ma mère n'a plus et n'aura plus jamais de chagrin à cause de moi.

— Tu te trompes, elle a du chagrin chaque fois qu'elle te quitte. Son bonheur serait de vivre auprès de toi : tu ne veux pas m'aider à lui donner ce bonheur-là?

— Comment pourrais-je vous aider? dit Gaston ému et troublé.

— En ne me cachant plus ce que tu sais.

— Monsieur Roger, vous me torturez, je vous jure sur l'honneur que je ne sais rien.

— Tu mens! s'écria Roger en retenant les deux mains d'Espérance dans les siennes. Tu sais au moins que nous avons la même mère!

Gaston rougit, pâlit, se leva, comme pour fuir, et retomba en disant : — Plût au ciel, monsieur Roger! mais cela n'est pas. Qui a pu vous dire cela?

— Quelqu'un qui le savait, l'homme qui m'a élevé, mon précepteur, mon ami, un homme de bien, l'abbé Ferras!

Cette révélation tomba sur moi comme un coup de foudre. Je perdis la tête, j'entrai brusquement en m'écriant : — C'est impossible, monsieur le comte plaide le faux, croyant saisir le vrai. Un honnête homme n'eût pas trahi la confiance de vos parens. M. Ferras ne vous a pas dit cela!

— Ah! ah! dit Roger en me toisant avec une ironie cruelle, et toi, l'honnête homme, tu écoutes aux portes? Voilà ce que je ne savais pas, ce qui me confirme dans l'idée que tu as été capable de me faire beaucoup de mensonges!

LXVIII.

J'étais exalté. — Insultez-moi, lui dis-je, vous ne me fermerez pas la bouche, monsieur le comte! Je combattrai toute calomnie contre l'honneur de votre famille.

— L'honneur de ma famille n'est pas en jeu, monsieur Charles, répondit Roger avec hauteur. Ce n'est pas vous qui m'apprendrez à respecter mes parens, et je trouve vos doutes à cet égard insultans pour eux autant que pour moi. Je vous avais prié de sortir, vous rentrez sans ma permission...

— Je resterai, lui dis-je, sentant que la crise suprême était arrivée et qu'il fallait s'y jeter tout entier. Vous m'outragerez, vous me frapperez, s'il vous plaît. Je ne sortirai pas d'ici sans savoir ce qu'a imaginé M. Ferras pour vous faire douter de l'honneur de vos parens.

Roger était si exaspéré qu'il voulait se jeter sur moi. Gaston le retint et le calma. — M. Charles a raison, dit-il, il faut l'écouter, car il fait son devoir. Moi, je suis de trop dans de pareilles explications, je vous laisse.

— Non, tu resteras! s'écria Roger, tu as le devoir de m'entendre justifier notre famille que ce vieux misérable feint de défendre afin de t'en faire douter!

J'allais répliquer lorsqu'on frappa à la porte. Gaston alla ouvrir. — C'est Ambroise, dit-il; que veux-tu, mon vieux? es-tu plus malade?

— Je n'en sais rien, répondit Ambroise en entrant, ce n'est pas pour ça que je me permets... Monsieur le comte de Flamarande, excusez-moi, d'ordinaire je couche dans une chambre d'en bas au donjon. Craignant de gêner votre mère, parce que je me lève matin et que les portes font du bruit, j'allais coucher à l'étable quand Michelin, voyant que je tremblais la fièvre, m'a forcé d'aller dormir au chaud dans sa cuisine, qui est juste au-dessus d'ici, et il faut que vous sachiez que, par cette cheminée que voilà, on entend toutes les paroles qui se disent ici quand on est dans la cheminée d'en haut. Moi, j'y étais pour me réchauffer, et ma foi, sans vouloir écouter, j'entendais quasiment tout. Ça ne m'apprenait rien, puisque je suis un de ceux qui ont été employés dans cette affaire-là, et je me suis dit que je ne devais pas laisser parler contre la vérité. Je ne crois point que ce soit l'idée de M. Charles; mais, comme je ne connais point ou presque point votre M. Ferras, je veux savoir, moi aussi, ce qu'il a pu vous dire, si vous voulez bien le permettre à un vieux, fidèle comme un vieux chien, et qui est fier d'avoir l'estime de votre mère.

— Asseyez-vous là, mon brave, dit Roger en lui serrant la main. Je vous connais plus que vous ne pensez, et je sais que vous ne mentirez pas, vous! Écoutez donc ce que j'ai à dire.

— Pas ici, monsieur le comte, dit Ambroise, je connais les aîtres! j'ai assez fait le maçon pour ça. Dans votre chambre, vous pouvez

tout dire; ici, non. Si quelqu'un entrait dans la cuisine, ou si un autre que moi y eût été tout à l'heure...

— Vous avez raison, dit Roger en prenant un des flambeaux. — Je pris l'autre, et nous passâmes dans la chambre à coucher, où j'avais fait bon feu. Roger plaça un fauteuil tout près, força Ambroise, qui était très pâle, à s'y asseoir, et lui jeta sur les épaules le couvre-pied de son lit. Gaston paraissait au supplice, mais il ne pouvait se soustraire à l'explication et semblait encore plus inquiet depuis l'apparition inattendue d'Ambroise.

— Voici ce qui s'est passé, dit Roger, et c'est si simple, si naturel, que je ne comprends pas que personne autour de moi ne l'ait prévu; mais, avant de vous parler de M. Ferras, je dois vous raconter l'histoire de mes parens. Mon père, vous savez tous qu'au milieu de ses grandes qualités d'intelligence et de caractère, il avait une maladie... oui, une maladie d'esprit provenant d'un mal chronique du foie. J'ai consulté sans le nommer des médecins sérieux qui m'ont tous dit qu'une maladie de l'esprit pouvait provenir d'une maladie toute physique, et que l'hépatite particulièrement engendrait fréquemment des idées bizarres, des sentimens hostiles à telle ou telle personne, ou même à toute une classe de personnes. Eh bien! mon père ne pouvait souffrir les enfans, et son premier-né vint au monde lorsqu'il était en proie à une forte crise de son mal. Il le fit inscrire au registre de l'état civil sous le nom de Gaston de Flamarande, le fit apporter dans sa chambre et lui dit des paroles qui ne m'ont pas été rapportées, mais qui révélaient un véritable accès de démence. Je dis cela,... oui, je le dis pour vous montrer qu'il n'était pas maître de sa volonté, — après quoi il fit disparaître l'enfant en le confiant à M. Charles Louvier que voici, qui l'enleva la nuit à l'aide d'un cheval de voiture d'une vitesse et d'une force exceptionnelles. M. Charles fit cette action avec des intentions excellentes, je dois le dire. Il craignait pour l'enfant, car il avait bien vu le délire de son maître, et il prit grand soin du pauvre bébé, qui fut conduit dans le midi avec une bonne nourrice qu'on avait bien payée, mais qui a parlé plus tard. Tout cela est-il exact, monsieur Charles, et suis-je bien informé?

Je ne pouvais nier en présence d'Ambroise, qui m'eût contredit. Je baissai la tête, Roger continua.

— J'ai hâte de vous dire que mon père, revenu à l'état lucide, ne voulait aucun mal à son pauvre enfant. Il lui a toujours fourni le nécessaire, le nécessaire seulement; mais il a approuvé que plus tard Charles l'amenât ici pour qu'il fût élevé par de braves gens et même pour qu'il fût élevé dans sa propriété, et ceci demande explication. Il avait signé à Charles, pour sa décharge en cas de besoin, une déclaration tendant à établir qu'il ne méconnaissait pas les droits

de son fils aîné, et qu'il le faisait élever à la campagne par de pauvres gens pour lui faire une bonne santé et le préserver du mal héréditaire. Cette déclaration doit exister, Charles l'a encore.

— Monsieur le comte le croit! répliquai-je. Comment le saurait-il?

— Mais tu ne nies pas qu'elle ait été en ta possession? La nourrice a voulu la voir et l'a vue! Eh bien! voilà toute l'histoire, Gaston doit savoir le reste. Ambroise le sait du moins. Il sait que ma pauvre mère, à qui on a fait croire que son enfant avait péri dans la Loire avec sa nourrice, ne s'est consolée qu'en me donnant la vie. Elle avait été malade, en danger de mort en perdant Gaston. Il a bien fallu la laisser me nourrir elle-même et me garder à vue. Nous étions en Italie, mon père se portait bien. Il me voyait sans aversion et même avec toute la tendresse qu'un enfant pouvait lui inspirer; mais plus tard il s'éloigna de nous, alla vivre à l'étranger et ne me témoigna plus qu'une extrême froideur pour ne rien dire de plus. Je ne rappelle pas cela pour me plaindre de lui, mais pour expliquer sa conduite envers Gaston, qu'il n'a jamais songé à rappeler près de lui et dont il ne s'est pas souvenu à son heure dernière, puisqu'il n'a pris aucune disposition, ni en sa faveur, ni à son détriment. Il n'a pas fait de testament du tout, d'où je conclus qu'il a laissé les choses à la garde de Dieu, satisfait d'avoir éloigné de lui son fils aîné, de s'être éloigné lui-même de son second fils et d'avoir résolu ainsi le problème, étant père de famille, de vivre sans enfans. Plaignons-le, Gaston, je doute qu'il ait été heureux. S'il n'a pas connu les agitations et les déchiremens de notre mère, il n'a pas non plus connu ses joies. A présent il s'agit de la rendre heureuse et de lui faire oublier le passé. Tu vois bien que tu ne peux te soustraire à ce devoir-là, et que tu avais tort de tant redouter la vérité. Charles,... mon vieux Charles qui m'a mis en colère tout à l'heure et à qui je demande pardon de ma brutalité, est un digne homme que je chéris, mais il est un vieux fou d'avoir cru que quelqu'un eût pu me faire mal interpréter la vérité. Non! personne n'y eût réussi, et je déclare que personne ne l'a tenté. Ce qui est arrivé devait arriver. Depuis que j'existe, je sais que Gaston a existé. Son histoire tragique a été la légende de ma première enfance. Plus tard ma mère, qui s'était résignée à n'avoir plus qu'un fils, a appris que la mort du premier n'était pas prouvée. J'ai vu sa joie, sa douleur, ses espérances, ses inquiétudes, et, quand j'en saisissais vaguement la cause, on me disait : Ne parlez pas de cela à votre pauvre maman, cela lui fait trop de mal. Je me suis habitué à ce silence, et puis j'ai oublié absolument le petit frère, car maman, qui l'avait retrouvé et qui allait le voir en secret, paraissait consolée et ne parlait plus jamais de lui. A présent j'ai à vous dire comment j'ai

découvert la vérité, et quand vous le saurez, mes amis, vous ne le nierez plus.

Je me taisais, voulant savoir s'il y avait encore moyen de lutter contre l'identité d'Espérance avec Gaston. De son côté, Ambroise, absorbé et regardant le feu, était probablement en proie à l'incertitude. Il avait juré de ne point parler. Parlerait-il? Gaston avait tout à apprendre, puisque, sauf le nom de sa mère, il ne savait rien et ne pouvait rien nier; mais je lisais dans ses regards la joie profonde de l'entendre justifier par son propre fils.

— Je vais vous dire, reprit Roger, quel homme est M. Ferras, car vous ne le connaissez pas, non, pas même toi, Charles, qui l'as vu pendant douze ans dans l'intimité, et qui te crois très pénétrant. Eh bien! M. Ferras, qui a l'air d'un bonhomme indifférent à tout ce qui n'est pas la bibliomanie et le jeu d'échecs, est beaucoup plus fin que toi. Il n'a jamais eu d'épanchemens avec toi; bien que tu aies beaucoup provoqué sa confiance, tu n'as pas pu l'obtenir, et tu en as conclu qu'il était froid ou nul. Le fait est qu'il n'approuvait pas ta conduite dans l'affaire de Gaston. Il pensait que tu es honnête et bon, mais imbu de certains préjugés et trop dévoué à mon père pour l'être sans réserve à ma mère. Enfin il avait combattu la confiance que ma mère mettait en toi, et il ne l'a jamais partagée absolument; mais jamais il n'avait provoqué en moi le moindre souvenir d'enfance relatif à mon frère, dont il croyait l'avenir entièrement sacrifié. Quand, il y a quinze jours, nous avons appris à Odessa par télégramme la mort de mon père, j'ai remarqué en lui un changement extraordinaire, et lui, qui ne m'a jamais fait ce qu'on appelle un sermon, lui qui procède toujours par courtes sentences, assez incisives sous leur apparente douceur, il s'est mis tout à coup à me parler avec abandon. Il m'a repris ouvertement de ma légèreté, de ma prodigalité, et m'a fait entendre que je n'allais pas entrer en possession d'une aussi grande fortune que je me l'étais toujours imaginé. Peu à peu, combattant toujours mes réponses et voyant l'impatience qu'il me causait, car, je l'avoue, me sentant libre et si près de ma majorité, j'étais fort tenté de l'envoyer au diable, il a cru devoir, — et je reconnais qu'il a bien fait, — frapper un grand coup pour me faire rentrer en moi-même. Il m'a demandé si j'étais bien sûr d'être fils unique et de pouvoir le prouver. L'écluse était ouverte. Le souvenir de Gaston se réveilla en moi. J'accablai Ferras de questions. Il me fit beaucoup attendre. Nous voyagions tête à tête, il avait le temps de s'expliquer, et il me questionnait à son tour. Quand il vit bien le fond de mon cœur, quand il fut certain qu'au lieu d'être contrarié d'avoir un frère, j'avais le cerveau en feu du désir de le retrouver et de le rendre à ma mère, il me dit tout, après toutefois m'avoir fait jurer sur

l'honneur que je vérifierais par moi-même ses assertions et que je verrais mon frère de mes propres yeux avant d'en parler à ma mère. Il ne doutait pourtant pas qu'elle ne m'en parlât la première, mais il pensait qu'elle hésiterait peut-être un peu, craignant ma jalousie d'enfant gâté. Il ne se trompait pas tout à fait, le digne homme. Il y avait cette jalousie-là en moi, pêle-mêle avec ma joie et ma sincérité; mais cela s'est dissipé en écoutant le récit de la vie sacrifiée et torturée de ma pauvre maman. Et puis j'ai vu Gaston, je l'ai aimé tout de suite, et j'étais vivement pressé de le dire à notre mère; mais Ferras, voyant qu'elle ne le voulait pas, m'a supplié d'attendre, et j'ai attendu. A présent, je n'attendrai plus, je ne veux plus attendre! J'ai bien vu à Montesparre que ma mère avait une raison pour ne pas m'ouvrir son cœur, et qu'elle en souffrait amèrement. Quelle est cette raison? Voilà le seul point que j'ignore et qui me tourmente. Dites-moi la vérité, vous autres; Gaston, dis-la-moi, si tu la sais; Ambroise, Charles, dites-la-moi, car vous devez la savoir. Je vous somme de me la dire!

Nous gardions tous le silence : Gaston, aussi ému, aussi anxieux, aussi peu renseigné que son frère; Ambroise, toujours en proie au scrupule de violer son serment; moi, ne voulant à aucun prix faire entrer le soupçon dans l'âme ingénue des deux enfans.

Roger s'irrita de notre mutisme. — Allons! s'écria-t-il, je le vois; on craint que je ne regrette mon titre de comte et l'intégralité de ma fortune! On me suppose lâche, et parce qu'on me sait frivole et dissipé, on ne craint pas de m'accuser d'un sentiment bas! On a donc pu persuader cela à ma pauvre mère! Ah! quelle cruelle punition de mes premières fautes de jeune homme! Quelle leçon pour mon inexpérience! Je la mérite apparemment, et je jure qu'elle me profitera; mais elle est atroce et me brise le cœur...

Le pauvre enfant fondit en larmes, et Gaston, emporté par un élan irrésistible, se jeta dans ses bras en s'écriant : — Non, non! pas moi, je ne doute pas de toi!

Ils se tinrent étroitement embrassés. J'étais vivement ému, Ambroise pleurait. Il se leva pour les regarder, et, emporté par la force de la situation : — C'est bien, c'est bien! dit-il d'une voix entrecoupée, mais nette, tout ça, c'est *joli*, monsieur Roger, c'est d'un cœur aussi beau que celui de votre frère, car il est votre frère. Tout ce qu'on vous a dit est la vérité, j'en jure!

Roger embrassa aussi Ambroise en le remerciant de son témoignage. Je sentis que j'allais être sommé d'affirmer également, et, pour me soustraire à la nécessité d'accuser ou de mentir, je profitai de l'effusion des autres pour m'esquiver.

J'allai me réfugier dans la chapelle, dont j'avais la clé, et je m'y enfermai, en proie à un désespoir qui ne voulait pas de témoins.

Tout était donc consommé, et cette ivresse de joie dont j'avais été attendri moi-même était le fruit d'un mensonge! A mes yeux, tout était perdu, puisque tout le monde allait être mis d'accord par l'ingénieuse,... dirai-je par l'ingénue explication de l'abbé Ferras! Mme de Flamarande ne résisterait pas à l'entraînement de Roger; elle accepterait sans scrupule le thème fourni par Roger lui-même, que le comte de Flamarande était fou. On y croirait d'autant plus aisément qu'on le savait bizarre. Il n'avait pas su se faire aimer. Il avait blessé beaucoup d'amours-propres qui prendraient leur revanche. La cause du duel avec M. de Salcède resterait à jamais ignorée. On rappellerait qu'avant son mariage M. le comte avait eu d'autres affaires d'honneur pour des motifs frivoles, où il avait été l'offenseur par des paroles agressives. Dans toute l'histoire de l'exil de Gaston, le nom de Salcède ne serait sans doute jamais prononcé. Mme la comtesse avait eu depuis une vie si retirée et si austère que l'opinion était pour elle et qu'elle n'avait rien à craindre en faisant reparaître officiellement son fils aîné. Le souvenir d'un mort qui n'avait point eu d'amis serait sacrifié à la réhabilitation d'un fils intéressant, et Roger serait le premier à immoler la mémoire de son père pour légitimer le fils de M. de Salcède!

Je me tordais les mains en faisant ces réflexions amères. J'étais le seul qui pût sauver la situation et faire triompher la vérité, car Ambroise et l'abbé Ferras croyaient fermement à l'innocence de la comtesse, et Mme de Montesparre était trop grande et trop généreuse pour parler. D'ailleurs elle n'avait que des doutes, et moi, moi seul, j'avais une certitude, j'avais une preuve!

LXIX.

Que faire? Agir sur Roger, l'éclairer, lui faire maudire et mépriser sa mère? Tout mon être protestait contre cette extrémité, d'autant plus que la comtesse, par sa confiance et sa bonté, m'avait inspiré une véritable affection, et que sa soumission aux honnêtes conseils de Salcède donnait gain de cause à mes intentions. Que faire, mon Dieu? me disais-je en m'appuyant sur la tombe de M. de Flamarande, et involontairement ma bouche murmurait ces mots: « que faire, monsieur le comte? »

Je m'exaltais dans mon angoisse. Il me sembla qu'une voix intérieure me répondait de la part de ce maître que je n'avais peut-être pas assez fidèlement servi. — Confident rebelle, me disait cette voix, tu as négligé la tâche que je t'avais confiée. Tu t'es laissé émouvoir par des larmes de femme; tu as, sans me consulter, placé l'enfant illégitime dans des conditions où il était facile à sa mère de le retrouver. Tu as su qu'elle le revoyait, qu'elle revoyait

Salcède, et tu ne m'as point averti; d'autres me l'ont appris, et je n'ai pu m'y opposer, sachant que je ne serais pas secondé par toi et ne pouvant me fier à aucun autre sous peine de voir ébruiter mon secret. Tu as voulu être bon, tu as pris plaisir à te rendre indépendant. Tu as rougi de l'obéissance aveugle, tu as été fier de ton propre jugement, tu t'es cru plus sage et meilleur que moi, et à présent vois ce que tu as fait, vois ce qui arrive!

Je crus entendre ces paroles à mes oreilles. Je crus voir se lever devant moi la figure livide et contractée que j'avais vue si peu de jours auparavant sur son lit de mort. Je fus pris de terreur, je sortis précipitamment de la chapelle; je retournai auprès de Roger sans aucun projet arrêté, la tête perdue. Il était seul et se promenait dans sa chambre en fumant.

— Ah! te voilà? me dit-il. Tu t'es dérobé, tu n'as pas voulu rendre témoignage à la vérité. Pourquoi? me diras-tu pourquoi, à présent que nous sommes seuls?

— Vous vouliez me faire jurer que votre père était aliéné, lui répondis-je; vous savez bien que cela n'est pas vrai et que je ne pourrai jamais l'affirmer.

— Je n'ai jamais dit que mon père fût aliéné. J'ai dit qu'il avait eu des accès de délire et qu'il lui était resté une idée fixe; cela est arrivé aux gens les plus sérieux et les plus respectables. Cela est même arrivé à de très grands hommes. Je ne vois donc pas en quoi je manque au respect filial en constatant un fait douloureux et malheureusement trop vrai.

— Pensez-vous que ce fait paraîtra vrai à tout le monde?

— Certainement, la vérité est la vérité.

— Pas toujours, monsieur Roger. La vérité est souvent ce qui sombre, et c'est l'illusion qui surnage.

— Que veux-tu dire avec tes phrases? Tu as une drôle de figure; on dirait que toi aussi... Tiens, je l'ai toujours pensé, tu as un grain!

— Vous avez vu que je mourais de chagrin à Ménouville, et vous vous dispensez,... c'est toujours comme cela, on accuse de folie ceux qui souffrent pour se dispenser de les plaindre.

— Voyons! dit Roger en me prenant la main, tu sais bien que je te plaignais, moi! me diras-tu aujourd'hui le secret de ta peine?

— Ni aujourd'hui, ni plus tard. Je ne vous le dirai jamais. A quoi bon d'ailleurs? Tout n'est-il pas perdu? N'avez-vous pas reconnu M. Espérance pour votre frère sans me consulter?

— Ce n'est pas à moi de le reconnaître, et mon mérite n'est pas grand; c'est la loi qui le reconnaît, puisque son acte de naissance est à Sévines et que son acte de décès n'est nulle part. Il n'a qu'à se présenter et faire valoir ses droits. Les preuves de son identité

ne lui manqueront pas, et toi-même tu ne pourras pas les lui refuser en justice.

— A présent certes vous êtes à sa discrétion; mais tant qu'il a ignoré ce qu'il était, vous ne couriez aucun risque; vous avez voulu l'éclairer, vous y avez tenu...

— N'était-ce pas mon devoir? devais-je attendre que Gaston, éclairé sur ses droits, vînt me dire : — Halte-là, monsieur le comte, vous prenez ma place au soleil; il faut me la rendre?

— Ne pouviez-vous laisser à votre mère le soin de vous tracer une ligne de conduite?

— Ma mère craignait de me trop surprendre apparemment. Demain elle aura un bon réveil : elle saura que j'accepte mon frère à bras ouverts; c'est moi qui le lui présenterai.

— C'est convenu?

— C'est décidé.

— Demain matin?

— De grand matin. Elle s'est couchée de bonne heure, elle ne se plaindra pas de voir lever le soleil entre ses deux enfans.

— Et si vous vous abusiez? si madame était mécontente de votre résolution et vous disait que vous contrariez formellement la sienne?

— C'est impossible! Pourquoi cette absurde supposition?

— Que penserez-vous si elle se trouve fondée? Ne dites pas à madame que vous avez instruit Espérance, vous verrez qu'elle vous défendra de l'instruire.

Roger me regarda fixement et se remit à marcher avec agitation. Il ne voulait plus m'interroger, il s'interrogeait lui-même.

— J'y suis, dit-il en s'arrêtant; ma mère a les mêmes scrupules que toi, et sa générosité admirable les exagère encore. Elle ne veut pas qu'on blâme mon père, et elle ne voudrait pas que l'on avouât la part de folie qui l'a fait agir. Il n'y a pourtant pas moyen de nier cela, à moins...

— A moins,... répliquai-je avec plus de conviction que de prudence, à moins de mettre l'exil de Gaston sur le compte d'un soupçon,... d'une jalousie... injuste à coup sûr! ajoutai-je en voyant pâlir les lèvres de Roger, tandis que ses sourcils se cerclaient d'un ton rouge vif, ce qui, chez les hommes blonds, est l'indice d'une violente colère. — Pourtant il ne dit rien et parut vouloir me laisser le temps d'émettre toute ma pensée. Je continuai : — La jalousie rend toujours injuste, c'est une passion et non une maladie; mais pourquoi voulez-vous absolument que l'on proclame sur les toits ou les passions funestes, ou les aberrations misérables de votre père? madame s'y refusera!

Roger parut se calmer et réfléchir, puis il reprit : — Que mon père ait été jaloux de la plus belle, de la plus parfaite des femmes,

il n'y aurait rien d'impossible; mais cette jalousie n'aurait pas tenu devant vingt ans de vertu, et tout au moins, à sa dernière heure, mon père eût rappelé Gaston. Tu vois bien qu'il n'y a pas moyen de nier la folie ! Quelque généreuse et pieuse que soit ma mère, elle ne peut éviter la nécessité, elle ne peut pas sacrifier son fils, si sacrifié déjà, à un excès de miséricorde envers le maître qui l'a fait tant souffrir. Elle n'a pas ce droit-là, je ne l'aurai pas non plus. Les droits de mon frère me sont sacrés, et jamais je ne me prêterai à une dissimulation qui tendrait à l'en frustrer.

— Et si votre frère avait des ressources plus considérables que celles résultant d'un partage entre vous?

— Le bien de ma mère? c'est fort peu de chose, et mon père intestat s'en est remis à moi apparemment du soin de son avenir.

— Je ne parle pas du bien de votre mère, mais de celui de M. de Salcède.

Roger tressaillit. — M. de Salcède! comment? pourquoi? Qu'est-ce que M. de Salcède vient faire dans nos intérêts de famille?

— Il a élevé Gaston, il l'aime comme son fils. Il est riche, il est libre, il veut l'adopter, lui donner son nom...

— Tu mens! s'écria Roger, cela n'a aucune vraisemblance.

— C'est vraisemblable et c'est vrai, Mme la comtesse vous le dira.

— Et la baronne consentirait?

— La baronne n'a pas de droits sur M. de Salcède.

— Il n'est pas son amant de longue date?

— Il ne l'a jamais été.

— Ah ! je croyais... N'importe ! ma mère ne consentira pas à cet arrangement bizarre.

— Il n'est nullement bizarre, et elle y consent.

— Moi, je n'y consens pas, je le trouve... absurde !

— Pourquoi ?

Il ne répondit pas. Je vis que le doute était entré dans son cœur. Ce n'était pas là ce que je voulais. Je désirais seulement lui faire deviner que sa mère s'exposait au jugement de l'opinion en proclamant l'existence de son fils aîné, lequel n'avait pas besoin de cette publicité pour être riche et titré.

Je voulus développer ce thème, qui n'avait rien de bien offensant pour elle. Roger, qui tisonnait avec une antique barre de fer rougie par la flamme, se dressa devant moi en levant sur ma tête cette arme effroyable, qu'il rejeta aussitôt dans le foyer ; mais il me saisit par les deux épaules, et, me secouant avec fureur : — Vieux misérable ! me dit-il d'une voix étranglée, vieux laquais ! tu n'as pas besoin d'en dire davantage. Je ne sais pas quel rôle tu joues auprès de moi, mais je comprends fort bien ce que tu veux me faire penser. Eh bien ! je te dis en face que tu mens, oui, tu mens comme un

chien, et je te défends de jamais m'adresser la parole. Je ne veux même plus voir ta figure, il ne sera pas dit que deux fois en ma vie tu m'auras mis ce poignard empoisonné dans le cœur! Va-t'en, tais-toi, va-t'en!

Et il me poussa de sa chambre dans la mienne, ferma la porte entre nous et tira les barres.

LXX.

Repoussé par lui avec violence au dernier moment, lorsque j'avais voulu l'empêcher de persister dans cette fatale méprise en m'attachant à son bras, j'allai tomber sur mon lit, et j'y restai quelques instans suffoqué, presque sans connaissance. Le bruit de ces lourds verrous qui, j'en avais le pressentiment, me fermaient à jamais le cœur de Roger, de ce cher enfant auquel j'avais tout sacrifié, jusqu'à mon honneur, avait brisé mon courage et anéanti ma volonté. Je n'avais plus qu'un parti à prendre, quitter le service de la famille et m'en aller vivre loin du spectacle d'une spoliation que je ne pouvais plus conjurer.

Pourtant je recouvrai ma lucidité, et j'essayai de voir ce que faisait Roger; mais cette porte-là n'avait aucune fente, aucune avarie dont je pusse profiter. Elle était matelassée et garnie d'un vieux cuir doré. La clé était dans le trou de la serrure à l'intérieur. Je ne pouvais même pas savoir s'il y avait encore de la lumière chez Roger. Je n'entendais pas le moindre bruit. Ou il s'était couché et endormi, ce qui n'était guère probable, ou il était immobile devant son feu, absorbé dans ses pensées. Je n'osai ni frapper ni lui parler à travers la porte. Je savais bien que ses colères duraient au moins cinq ou six heures. Je n'avais rien à faire que de guetter son réveil pour avoir encore une explication avec lui avant son entrevue avec sa mère. J'avais du temps à attendre, il n'était pas minuit, et sans doute Gaston ne viendrait pas le chercher avant six heures du matin.

Comment occuper ma cruelle insomnie? Mille pensées confuses éclataient et s'éteignaient comme des étincelles dans mon cerveau. Enfin une idée nette se dégagea. M. de Salcède était le seul dont le secret point d'honneur pût sauver Roger; lui seul pouvait trouver le moyen de concilier son propre devoir avec le soin de rassurer le fils légitime sur la vertu de sa mère. M. de Salcède était un homme de tête et de cœur. Je lui dirais tout, au besoin je confesserais tout, je m'exposerais à son mépris et à son indignation. Je pouvais bien endurer encore cela pour Roger, puisque j'avais tant fait que de m'avilir pour l'amour de lui. Si, moi déshonoré, il n'était pas sauvé, je n'avais plus qu'à me brûler la cervelle. Pourquoi non? Privé de son amitié, je ne pouvais plus aimer la vie.

Je me munis d'une lumière, je gagnai la chapelle et le jardin, d'où l'on pouvait sortir par une brèche escarpée. J'atteignis, sur le sentier, la porte de l'*espélunque*, celle par où l'on se rendait sans mystère au Refuge. M. de Salcède ne fermait pas habituellement cette porte; je la trouvai ouverte. J'allumai ma bougie, j'arrivai à la sonnette de son caveau et je sonnai résolûment. Quelques minutes seulement, le temps de se lever, et il tira le ressort qui, du salon, ouvrait la porte du caveau. Je le franchis et trouvai la trappe ouverte au haut de l'escalier de bois; le marquis, enveloppé d'une robe de chambre, l'avait déjà soulevée et me demandait avec inquiétude de quoi il s'agissait.

Je le priai de m'accorder une heure d'entretien. Il me fit monter chez lui, où je lui racontai sans réflexion ni commentaire tout ce qui s'était passé devant moi dans la soirée entre Roger, Gaston et Ambroise. M. de Salcède m'écouta avec la plus sérieuse attention, sans m'interrompre par un geste ni par un mot. Quand j'eus fini, il resta encore muet et absorbé durant quelques instans; puis enfin il me dit sur le ton de la confiance et de la sympathie : — Vous avez bien fait de me mettre au courant de ces choses, qui dérangent tous mes projets et qui demandent réflexion. Aidez-moi, vous le pouvez, je crois, à me rendre compte d'une situation si peu prévue; vous connaissez à fond le caractère de Roger : pensez-vous que sa résolution d'accepter Gaston soit durable et sérieuse?

— Oui, monsieur le marquis. Je crois que, dans toute question d'intérêt où l'honneur et la délicatesse sont en jeu, Roger sera inébranlable.

— Oh! cela, je n'en doute pas, reprit le marquis; mais ne sera-t-il pas jaloux de la tendresse de sa mère?

— Il le sera, il l'est déjà.

— Ceci est grave, mais non sans remède. Gaston saura se faire aimer, et Mme de Flamarande saura sans beaucoup d'efforts rassurer la tendresse inquiète de Roger. Je ne vois à redouter très sérieusement que les injustes et douloureux soupçons qui pourraient venir à ce jeune homme, si quelqu'un avait l'imprudence de lui révéler ceux de son père. Ne craignez-vous pas quelque circonstance où cela pourrait arriver?

— Cela est déjà arrivé, monsieur le marquis; Roger est déjà en proie à des soupçons qui le torturent.

— Vous ne m'avez donc pas tout raconté? Achevez votre récit. — Et, me regardant avec attention : — Est-ce vous, ajouta-t-il, qui avez commis l'imprudence que je redoutais?

— C'est moi, répondis-je, sans le vouloir, je n'ai pas besoin de l'affirmer. Je savais les résolutions qu'en ma présence Mme la comtesse a prises ici avec vous, il y a peu de jours. Je voulais détourner

Roger d'avoir à les combattre. Je lui ai dit votre intention d'adopter Espérance, et là-dessus, sans aucune insinuation de ma part, je le jure, il est entré dans un véritable accès de rage. Il a menacé ma vie, il m'a jeté hors de chez lui, où il s'est enfermé et où, j'en suis sûr, il est encore en ce moment, dévoré par les furies.

Comme il me voyait très affecté, M. de Salcède me gronda avec douceur. — Je ne doute pas de la bonté de vos intentions, me dit-il, mais c'est en effet une grave imprudence que vous avez commise! Du moment où Roger connaît son frère et veut le reconnaître, il ne devait plus être question de mon projet d'adoption, et ceci devait rester un secret entre nous.

— Pourtant, repris-je, ne fallait-il pas à tout prix arrêter la précipitation de Roger?

— A tout prix? non, d'autant plus que vous n'empêcherez rien. Si Roger, comme il est probable, parle demain à sa mère, elle se gardera bien de lui parler de moi, elle acceptera avec transport l'élan de son cœur.

— Il n'est que minuit, monsieur le marquis. En peu d'instans, nous pouvons être en présence de Mme la comtesse. Je m'accuserai, je lui dirai ma faute, et vous, vous en trouverez le remède.

— Le remède? il n'y en a pas.

— Comment, il n'y en a pas?

— Non. Roger souffrira du trouble que vous avez jeté dans son esprit. Il en souffrira plus ou moins longtemps, mais maintenant sa mère l'aggraverait au lieu de le dissiper, si elle consentait à me laisser adopter Gaston. Il n'y a plus qu'une chose à faire, c'est qu'au cas où Roger lui répéterait vos paroles, elle réponde que vous vous êtes trompé sur ses intentions. S'il ne lui parle pas de vous, je suis bien certain qu'elle ne lui parlera pas du tout de moi. On peut la prévenir pour lui épargner le malaise de la surprise. Chargez-vous de ce soin. Je vais lui écrire. Tâchez de la voir avant Roger. Il n'y a pas autre chose à prévoir. L'avenir est dans les mains de Dieu.

La résignation passive de M. de Salcède, que j'avais jugé si scrupuleux et si loyal, me confondit de surprise. — Ainsi, lui dis-je avec beaucoup d'émotion, monsieur le marquis abandonne la partie, il sacrifie Roger, il lui laisse porter la peine des malheurs et des fautes de sa famille?

— Il est trop gentilhomme et trop honnête homme pour s'en plaindre, répondit M. de Salcède. Il n'entendra jamais accuser son père, ni par sa mère, ni par Gaston, et, comme ce que lui a dit Ferras est la stricte vérité, il n'aura pas de peine à la maintenir vis-à-vis des autres, s'il rencontrait quelque contradiction de leur part; vis-à-vis de lui-même, s'il lui arrivait d'avoir encore à combattre plus ou moins quelque mauvais sentiment.

— Vous appelleriez un mauvais sentiment de douter... malgré lui...

— De l'honneur de sa mère? reprit vivement Salcède. Certes ce serait un conseil du démon.

— Pourtant, m'écriai-je avec une insurmontable indignation, vous aviez prévu ce mauvais sentiment comme une chose toute naturelle et presque inévitable, quand vous avez arraché à madame la promesse de se taire. Mme de Montesparre en a jugé ainsi, et moi je vous ai cru tous les trois! Je n'aurais jamais avoué à Roger les droits légaux de Gaston, qui ne peuvent s'établir que par un mensonge à Dieu et aux hommes.

J'étais fort animé; c'était mon devoir de repousser toutes les équivoques et de frapper un grand coup pour arriver vite au fait. M. de Salcède se leva et me regarda avec une fixité effrayante. Cet homme, que j'avais connu si timide et que je croyais si timoré, était donc capable, lui aussi, de soutenir le mensonge.

Il me fit peur, car je vis que Roger était perdu, et que sa dernière garantie, l'honneur de Salcède, lui faisait défaut. Je le regardais d'un air de reproche, soutenant la menace de son regard. Il resta debout, sourit dédaigneusement et me dit : — Je ne croyais pas, monsieur Charles, que vous eussiez jamais révoqué en doute l'honneur immaculé de la personne sacrée dont nous parlons! Permettez-moi d'en être surpris après la confiance dont elle vous a si longtemps honoré.

— Monsieur le marquis ne peut-il supposer, répondis-je, que cette confiance a été entière?

Ce fut une parole irréfléchie et malheureuse, contraire à la franchise et qui m'entraîna dans un abîme.

— Vous en avez menti, s'écria M. de Salcède. Vous croyez me surprendre et m'arracher l'aveu de quelque honteux secret. Vous mentez lâchement! Jamais Mme de Flamarande ne vous a dit ce que vous donnez à entendre, parce qu'elle ne pouvait pas le dire, parce que ce serait un outrage gratuit à la vérité, parce qu'en s'accusant d'une faute, elle m'accuserait d'un crime!

Je me levai à mon tour; mon esprit égaré faisait fausse route. M. de Salcède faisait allusion au crime de trahison envers son ami. Je m'imaginai qu'il se défendait d'avoir surpris et violenté la femme qu'il aimait éperdument. Mme de Flamarande ne vous accuse de rien, lui dis-je; c'est moi seul qui vous accuse, puisque vous m'y forcez! Vous vous défendez d'avoir commis un attentat dans le feu de la jeunesse... Eh bien! vous avez tort, monsieur le marquis, vous feriez mieux d'avouer ou de feindre d'avouer, au moins devant moi, que vous avez surpris dans son sommeil une jeune femme, une enfant qui n'a point osé crier et qui n'a pas su se défendre...

Oui, cela vaudrait mieux pour elle que de laisser croire à une complicité quelconque de sa part! Pour moi, cette hypothèse, que j'ai présentée plus d'une fois à monsieur le comte, était la plus vraisemblable; on n'est pas corrompue à seize ans. On ne trompe pas son mari après quelques mois de mariage, surtout quand ce mari vous a épousée par amour, qu'il est honorable aux yeux de tous et aussi beau que d'autres. Avouez donc;... mais non, vous n'avouerez rien, vous sacrifierez Roger, vous y êtes décidé!.. Eh bien! moi, je vous déclare que, dût-il me tuer, Roger saura la vérité. Je ne la lui aurais jamais dite, je comptais sur votre loyauté. Vous l'abandonnez. Je ne l'abandonnerai pas, moi, son vieux serviteur, le seul ami qui lui reste. Je lui inspirerai la fermeté qu'il doit avoir... Non,... pas cela, je ne ferai pas cela, j'irai trouver sa mère, j'y vais! Je connais le chemin de son appartement; je lui dirai que je sais tout, que j'ai des preuves; elle n'osera les nier, elle se laissera soupçonner par ses deux fils, s'il le faut, mais elle ne consommera pas cette chose inique de partager l'héritage de son mari entre l'enfant légitime et celui qui ne l'est pas.

M. de Salcède m'avait saisi le bras droit et le tenait fortement, les yeux dans les miens, mais sans m'interrompre. Quand je voulus me retirer pour aller trouver madame, comme j'y étais résolu, il m'arrêta, me fit rasseoir de force et me dit d'une voix nette et ferme :

— Vous mentez! vous êtes un fou ou un méchant homme! Voyons, vos preuves tout de suite, vous ne sortirez pas d'ici sans les avoir montrées!

— Je ne suis pas assez fou, répondis-je, pour les avoir apportées dans un lieu où je n'aurais pas la force de les défendre, et je veux bien vous dire que je n'en ai qu'une, mais elle est terrible, et vous pouvez la chercher sur votre poitrine, monsieur le marquis de Salcède. Le *fac-simile* y est encore, mais l'original est dans mes mains depuis longtemps.

Stupéfait, abasourdi, M. de Salcède porta la main à son reliquaire, l'ouvrit et regarda le petit papier. Dans cet examen attentif, il parut retrouver sa présence d'esprit. — C'est vrai, dit-il, une main très habile a reproduit l'original. Pourtant, je ne m'y serais probablement pas trompé, si j'avais ouvert le sachet; mais depuis quinze ans que je le porte nuit et jour dans une enveloppe chimique imperméable, je ne l'ai pas ouvert une seule fois dans la crainte d'en altérer le contenu, que je voulais conserver toute ma vie comme un talisman, comme un préservatif contre le découragement, comme ces amulettes dont les Orientaux ne se séparent jamais, et qui les entretiennent dans l'espoir d'une vie meilleure. C'était là mon verset du Coran, à moi, c'était ma seule superstition. Le lâche qui me l'a enlevé peut se dire qu'il a entre les mains le signe et la consé-

cration de vingt années de force morale et de dévoûment absolu; — puis levant les yeux sur moi : — C'est vous qui avez fait ce larcin d'une habileté surprenante?

Son regard était si terrible que je sentis la témérité de ma conduite. L'original était sur moi, Salcèle était un hercule, il pouvait me forcer à le lui rendre.

Il devina mon anxiété. — Soyez tranquille, me dit-il, je n'userai pas de violence avec vous, je vous rachèterai mon talisman au prix que vous voudrez, car j'y tiens comme à ma vie; mais je vous le laisserai tant qu'il pourra servir, car il est le complément des preuves d'innocence que j'ai là dans ce bureau. Sachez, monsieur, que je vous méprise profondément, et que s'il s'agissait de moi seul je vous chasserais de chez moi sans vous répondre; mais ici il s'agit de l'honneur d'une femme pure et de l'avenir de ses deux fils, également légitimes. Vous allez donc prendre la peine de voir toutes les lettres de Mme de Flamarande à Mme de Montesparre, afin de vous convaincre que vous n'avez aucune preuve contre Mme la comtesse, et que vos tentatives pour la flétrir tourneraient à votre confusion. Lisez!

Il ouvrit le bureau et voulut m'y faire asseoir, je refusai. — Toutes ces lettres ne signifient absolument rien, lui dis-je; je connais toutes celles qui ont été écrites avant 1850. C'est dans la nuit du 27 mai 1850 que j'ai ouvert ce bureau et que j'ai lu tout ce qu'il contenait; c'est dans la matinée du 28 que je profitai de votre sommeil, ici, dans cette chambre, sur ce lit, pour vous ravir la preuve suprême et y substituer mon autographe. Les lettres que vous avez pu recevoir depuis ce jour-là ne prouveront pas plus que celles adressées jusqu'alors à Mme de Montesparre. Ce n'est pas à une rivale, si généreuse qu'elle soit, qu'une femme prudente, placée dans de si graves circonstances, confesse la vérité. Je pourrais vous citer de mémoire des passages entiers de ces lettres, qui sont une habile dénégation en même temps qu'une équivoque passionnée à votre adresse; aucun juge d'instruction ne pourrait voir clair dans cette correspondance, dans la subtilité des expressions, dans le ton général attribuable aussi bien aux transports de la maternité qu'à ceux de l'amour. Si depuis cette époque Mme la comtesse a encore écrit à son amie, si elle vous a écrit à vous-même, je ne doute pas qu'elle n'ait gardé la même attitude et qu'elle n'ait observé la même prudence, puisque vous m'offrez de tout lire; mais ce que vous ne me montrerez pas, ce sont les lettres ou billets particuliers qui ne passaient point par les mains de la baronne, qui n'étaient pas autrefois dans ce bureau, et dont les quatre mots conservés sur votre cœur sont le résumé énergique.

Je plaidais comme un avocat, avec la ténacité de la conviction, et

sans me soucier d'autre chose que d'avoir raison. M. de Salcède, traité par moi de menteur, m'avait traité de lâche; nous étions quittes. Je n'avais plus peur de lui, je me sentais soutenu par la soif de la vérité. Je n'avais plus honte d'avouer l'ardente recherche que j'en avais déjà faite, et je m'obstinais dans mes aveux pour lui faire sentir qu'il pouvait m'assassiner, mais non m'intimider.

LXXI.

Il comprit bien que, si j'étais rusé comme un agent de la police secrète, j'étais en même temps hardi comme un fanatique, et il s'abstint de m'injurier davantage. Il se contenta de me répondre : — Je ne montrerai à personne aucune lettre de Mme de Flamarande, parce que je n'en ai jamais reçu aucune, pas même le plus simple billet, pas même les quatre mots que j'ai eu l'imprudence, la folie, si vous voulez, de détacher d'une lettre écrite à une autre personne, pour en faire une amulette à mon usage. Puisque vous avez si bien exploré mes tiroirs, monsieur Charles, je m'étonne qu'une de ces lettres ne vous ait pas frappé. Cela prouve que le plus habile homme du monde laisse parfois échapper le détail le plus significatif.

Il ouvrit un des tiroirs du bureau et y prit, avec la sûreté d'un homme amoureux de rangement, une liasse de lettres portant la date de 1849. Il choisit vers la fin de la liasse deux ou trois lettres et tomba d'emblée sur celle qu'il cherchait. Il me la présenta et m'invita à la lire. Elle était courte et portait ceci :

« Je ne le verrai donc pas cette année, mon pauvre enfant! Oui, je sais bien que ces entrevues sont dangereuses pour moi comme pour toi, et qu'une imprudence me forcerait à les supprimer entièrement. Allons, pour l'amour de mon cher Roger, dont je ne veux pas être séparée, je me priverai de voir mon pauvre Gaston! Ah! ma chère Hélène, ma véritable amie! dis à la baronne qu'elle tâche de le faire venir chez elle, il fait si froid et la vie est si rude sur ce rocher de Flamarande! Dis-lui qu'au moins elle s'informe de lui souvent, qu'elle soit une seconde mère pour lui et...»

Ici la lettre était coupée à la dernière ligne ainsi que la signature, et en rajustant la ligne que j'avais coupée exactement sur l'original, *et veille sur notre enfant, Rolande*, M. de Salcède me fit voir que ce que j'avais pris pour un billet à son adresse n'était que la fin d'une lettre adressée à Hélène. Je me rappelai qu'à l'époque de ce billet Hélène, qui avait une sœur placée chez la baronne, avait fait un voyage en Auvergne pour aller la voir. Chargée par la comtesse de s'informer d'Espérance, elle avait dû écrire qu'il allait bien, et que, Salcède ou la baronne conseillant à madame de ne pas

venir, madame avait répondu à Hélène. Mme de Montesparre, qui transmettait tout à Salcède, lui avait envoyé ou remis cette réponse, et l'amant, toujours passionné, toujours romanesque, avait pris pour devise, pour règle de conduite, pour consolation suprême, cette prière adressée à la baronne et dont il s'était fait l'application à lui-même : *veille sur notre enfant!*

Comment cette lettre avait-elle échappé à mon attention lorsque j'avais dépouillé le dossier? Si elle avait passé par mes mains, comment n'avais-je pas été frappé de la coupure faite avec soin de la dernière ligne et de la signature? C'est que j'avais fait cet examen sous le coup d'une émotion bien fondée et d'une grande fatigue physique, c'est que, peut-être au moment où je tenais cette lettre, quelque bruit au dehors et la crainte d'être surpris avaient fait défaillir mon attention.

Je restai interdit, et ne sachant plus où j'en étais de l'existence. Mon esprit se reportait à la terrible veillée du 27 mai 1850. Je ne voyais plus M. de Salcède, je me croyais seul. Le vent de la nuit semblait me jeter des rires moqueurs en vibrant sur les vitres et me dire : « Imbécile, tu t'es cru très fort, tu n'es qu'un sot! »

M. de Salcède m'examinait, il lisait dans ma pensée. Il me tira de ma torpeur en me reprenant la lettre à Hélène, qu'il replaça dans le dossier en y joignant les mots coupés; puis il me dit avec un sourire accablant : — Ceci vous prouve, monsieur Charles, que j'ai toujours été un insensé, pour ne pas dire un maladroit. Dans ma jeunesse, épris d'une femme adorable, je serais mort plutôt que de lui laisser soupçonner mon amour, et elle ne l'a pas soupçonné avant d'en connaître les funestes conséquences; mais moi, la croyant partie, croyant que je ne la reverrais jamais, amoureux d'un souvenir, d'un parfum, j'entrais la nuit dans sa chambre pour y ramasser une fleur... Je faisais, par cette action romanesque, le malheur de toute sa vie; plus tard, pensant avoir tout réparé en sacrifiant la mienne à son fils, je cachais dans mon sein trois mots de son écriture avec l'autre relique, le bouquet maculé par mon sang, et cet humble trésor devait m'être ravi par l'espion du mari et devenir une arme entre ses mains! Vraiment, ajouta-t-il avec un rire amer, je n'ai pas de chance, comme on dit vulgairement, et c'est trop d'être deux fois si cruellement puni pour deux fautes qui ne m'ont rapporté que la honte d'être dépouillé par un lâche et le désespoir d'avoir fait le malheur d'une famille!

Il marcha dans la chambre, passant la main sur son front, comme s'il eût voulu arracher ses cheveux blanchis par la douleur; puis tout à coup il s'arrêta, sourit et parut illuminé d'une joie soudaine. — Mais non, dit-il, je blasphème, et il ne faut pas blasphémer de-

vant les athées. Évidemment vous ne croyez qu'au mal, vous, malheureux serviteur avili d'une mauvaise cause! Je vous plains, car, au point culminant d'une vie de sacrifice, ne voyant derrière moi que regrets ou tortures, et devant moi qu'une vie de labeur solitaire, je me sens plus que jamais soutenu par une force victorieuse. J'ai voulu réparer, j'ai réparé! J'ai renoncé à tous les enivremens de la vie, à l'éclat de la fortune, aux ambitions de la jeunesse comme à celles de la virilité, au plaisir, à l'activité, à la gloire, au mariage, à l'amour! Je me suis fait anachorète. J'ai servi obscurément la science, j'ai caché à celle que j'aimais la blessure incurable de mon âme pour ne pas ajouter à la sienne. J'ai retrouvé la joie intérieure de la conscience, j'ai été plus utile que si j'avais servi une cause politique ou secondé l'action des hommes actifs de mon temps; j'ai élevé l'enfant de l'homme injuste qui l'avait condamné aux ténèbres. Je l'ai fait vivre dans la lumière, j'en ai fait un homme de cœur, un homme de bien, un homme de savoir. Je l'ai rendu à sa mère et je le lui ai rendu digne d'elle. Non, je ne suis point à plaindre, je n'ai pas le droit de me croire malheureux. Si je n'ai pas été assez fort pour arracher de mon cœur un sentiment funeste, j'ai été du moins assez fort pour le taire, et il est resté en moi, grâce à Dieu, aussi pur que le premier jour. Est-ce de ce sentiment muet et respectueux qu'on m'accusera auprès des fils de M. de Flamarande? L'un des deux, qui me connaît, répondra que mon silence honore sa mère; l'autre sentira que je ne dois compte à personne des combats intérieurs dont j'ai su triompher. Allez donc, monsieur Charles, accusez-moi auprès de Roger d'avoir voulu introduire un étranger dans sa famille; il ne le croira pas, à moins d'être corrompu avant l'âge. D'ailleurs je saurai me disculper. Pensez-vous que j'accepterai en silence une imputation calomnieuse? Non; je dirai tout, si on m'y oblige, je dirai tout parce que je peux tout dire et que je n'ai rien à dire qui ne proclame la raison, la moralité et la chasteté de sa mère. Voyons, parlez! que voulez-vous faire? Je vous sais à présent capable de tout, et je ne chercherai pas à empêcher votre initiative dangereuse; mais je vous surveillerai, je m'attacherai à vos pas, j'entendrai toutes vos paroles. Je serai là pour les expliquer et pour en démasquer l'imposture. Répondez-moi donc! Que prétendez-vous faire? Ce n'est pas le courage qui vous manque pour agir, vous l'avez prouvé en venant ici, croyant y trouver un homme capable de tout aussi pour vous empêcher de le démasquer. A présent c'est moi qui vous invite à continuer votre œuvre de trahison et de délation; mais vous n'agirez plus dans l'ombre, je vous en avertis, et c'est face à face avec moi qu'il vous faut reprendre la lutte.

LXXII.

J'étais atterré, je dus faire un grand effort pour répondre. Enfin je réussis à me remettre et à lui expliquer le but que j'avais poursuivi. Je lui racontai toute ma vie, que je sus résumer en peu de mots, pour ne lui en montrer que les points essentiels, mon dévoûment à mon bienfaiteur, ma croyance première à son injustice, mon désir de préserver Gaston, et puis la découverte que j'avais cru faire de la vérité au bois de Boulogne. Il se souvint d'avoir été suivi par un homme qu'il avait pris pour un voleur et qu'il se tenait prêt à écraser avec son casse-tête. Il apprit par moi de quelle façon il avait été recherché et surveillé, et comment, les apparences étant contre lui, j'avais été entraîné, pour l'amour de Roger, à l'action à la fois perfide et téméraire de lire sa correspondance et de le dépouiller durant son sommeil de ce que je regardais alors et avais toujours regardé depuis comme un moyen de salut pour Roger. Je lui expliquai la douloureuse lutte entre mon attachement pour la comtesse et mon dévoûment à son fils, dont je m'étais fait un devoir sacré. Enfin je lui dis que, s'il croyait avoir le droit de me traiter de lâche espion, il n'avait pas celui de me supposer cupide et personnel. Je pouvais lui en donner la preuve, et mon orgueil froissé ne résista pas au désir, peut-être insensé, de la lui donner tout de suite. — Je n'ai jamais été payé, lui dis-je, je me suis acquitté par de longs et fidèles services des avances que M. de Flamarande m'avait faites pour sauver l'honneur de mon père. Jamais je n'ai voulu, malgré ses offres obstinées, recevoir le moindre dédommagement de mes fatigues de corps et d'esprit. A sa dernière heure, il a voulu me laisser un don de cent mille francs. Les voici, je les ai trouvés sous son oreiller avec mon nom, et vous voyez que déjà je les ai mis sous enveloppe pour les restituer à la succession. Je vous en fais le dépositaire. Je n'en veux pas, je ne veux rien, je n'ai besoin de rien et de personne, et pourtant je n'ai rien; mais je trouverai un emploi quelconque, il me faut si peu pour vivre! J'aurai une satisfaction relativement égale à la vôtre, monsieur le marquis, le témoignage de ma conscience, et, comme vous, je pourrai dire que, si je n'ai pas toujours été maître de mes sentimens, du moins je n'ai obéi qu'à une idée de devoir et à un besoin de dévoûment.

M. de Salcède me laissa déposer les cent mille francs sur son bureau. Il me regardait attentivement et paraissait m'étudier. Cela me gênait, je craignais de me laisser entraîner à me poser devant lui en homme trop content de lui-même, et pourtant je sentais le besoin et j'usais du droit de me relever dans son opinion.

— Vous ne concluez pas, me dit-il, voyant que j'attendais sa réplique. Vous ne me dites pas comment vous jugez votre situation présente et ce que vous comptez faire.

— Je croyais l'avoir dit, monsieur, je veux m'en aller loin d'ici et de tous les Flamarande. Je les regretterai, je le sais, car je les ai tous aimés, et je pleurerai Roger, que j'aimais le plus; mais je sens que mon rôle est fini, et, puisqu'il a mal fini, j'aime autant échapper aux reproches. Je vous donne ma parole d'honneur qu'en sortant de chez vous je pars pour toujours, et que vous n'entendrez plus jamais parler de moi.

— Permettez-moi une dernière question, monsieur Charles. Partirez-vous avec la conviction que vous vous êtes trompé, que Mme de Flamarande est irréprochable et que Gaston de Flamarande est aussi légitime que Roger? Mon devoir est, au cas où il vous resterait quelque doute, de vous donner toutes les explications que vous pourrez demander. Vous voyez que je vous traite en homme sérieux.

— Je ne sais si c'est par conviction ou par pitié, lui répondis-je, car je voyais sur sa figure une expression de tristesse, mais je vous répondrai avec franchise. En ce moment-ci, je crois que vous me dites la vérité, et, comme les preuves sur lesquelles j'avais établi mon jugement ont perdu toute valeur, je dois considérer mon propre jugement comme non avenu. Cependant, je me connais, je suis soupçonneux. J'ai une nature inquiète; j'ai vécu trop longtemps sous l'empire d'un doute que j'ai cru fondé pour passer tout d'un coup de la négation tourmentée à la foi sereine. Je serai repris par mon trouble intérieur à la moindre occasion, et peut-être céderai-je encore à une préoccupation maladive que je prendrai pour une lumière impérieuse. Il faut que je parte, c'est la meilleure des solutions. J'irai en Amérique ou en Australie. J'irai n'importe où, mais toujours assez loin pour n'être pas à craindre à moi-même et aux autres. Laissez-moi prendre congé de vous, tous les comptes de ma gestion sont établis dans un ordre scrupuleux, et le budget de Ménouville est en parfait équilibre. Quant aux autres affaires du comte de Flamarande, il y a longtemps que je n'y étais plus initié, et je ne pourrais plus donner aucun éclaircissement.

— Écoutez-moi, Charles, dit M. de Salcède avec un soudain accent de bienveillante douceur et en me posant la main sur l'épaule, écoutez-moi bien, et peut-être reprendrez-vous courage. Depuis une heure que je vous observe comme je n'ai jamais eu l'occasion de le faire, et que je vous écoute sans ressentiment, je crois vous avoir pénétré. Écoutez donc mon jugement sur vous. Le plus grand service que l'on puisse rendre à un homme dans votre situation, c'est de l'aider à se bien connaître lui-même, et je veux, je dois

vous rendre ce service-là... Tout à l'heure, je vous ai pris pour un infâme, et puis pour un fou, ensuite pour un maniaque, et je me suis demandé si, dans ses longues relations confidentielles avec vous, M. de Flamarande ne vous avait pas inoculé sa maladie.

— Il y a de cela, répondis-je tristement; je me le suis dit mainte fois!

— Eh bien! non, reprit M. de Salcède, vous n'êtes ni fou, ni maniaque, ni méchant, ni fourbe; vous êtes une nature inquiète, vous l'avez dit, et gouvernée par une certaine exaltation dont vous ne connaissez pas les mobiles. Il y en a deux : le premier, c'est la vanité, je dirai, si vous voulez, l'orgueil froissé; le second... vous ne l'avouerez jamais, et je ne vous le signalerai pas, mais vous me comprenez sans que je parle.

— Vous vous trompez, monsieur, m'écriai-je, sentant une sueur froide couler de mon front, car il arrivait à l'accusation que j'avais toujours redoutée plus que tout au monde.

— Vous avez deviné si vite, reprit-il, que je n'hésite plus à le croire. Oui, voilà le mal caché qui nous a perdus tous deux. Il m'a jeté, moi, dans une exaltation non moins vive que la vôtre, mais les circonstances m'ont conduit forcément au dévoûment noble. Je ne m'en glorifie pas, j'eusse été un lâche, si j'avais méconnu mon devoir. Quant à vous, vous avez souffert autrement, et votre dévoûment s'est changé en persécution; votre amour-propre avait trop souffert dans la domesticité, et je me hâte de dire que vous étiez plus fait pour commander que pour obéir. Vous aviez reçu une bonne éducation, vous étiez capable, et votre figure inspirait la confiance. Vous vous seriez fait facilement une situation sociale aussi heureuse qu'honorable. Vous avez cru pouvoir servir impunément la haute aristocratie, et dès lors vous avez subi ses prestiges; vous vous êtes identifié à des points d'honneur, à des préjugés romanesques, à des drames renouvelés des antiques légendes, dont vous n'eussiez eu aucun souci, aucune idée dans la vie bourgeoise. Déclassé, vous vous sentiez malgré vous l'égal de vos maîtres. Condamné à vous regarder comme leur inférieur, vos impressions ont pris un caractère d'aigreur, de dépit et surtout de jalousie, dont j'ai été le principal objet.

Je me levais éperdu, il me fit rasseoir. — Je n'en dirai pas davantage, continua-t-il avec calme. Ce n'est pas à moi de vous condamner et de méconnaître l'empire d'une passion qui peut nous rendre abjects ou sublimes selon le point par lequel la destinée s'empare de nous. Laissez-moi vous dire, dans le besoin que j'éprouve de réhabiliter autant que possible un homme aussi foncièrement honnête et délicat que vous l'êtes, laissez-moi vous dire que

celui qui a violé mon domicile, ouvert mes meubles, lu mes lettres et dérobé jusque sur moi une prétendue preuve d'adultère, non, cet homme-là n'était ni un malfaiteur ni un espion, c'était un jaloux désespéré qui acceptait le rôle et usurpait le droit d'un époux vengeur.

Je fus encore une fois brisé par l'autorité froide de M. de Salcède. Touchait-il la vérité, je n'en sais encore rien moi-même. Je n'ai jamais voulu, je ne veux jamais le croire. Je niai avec assez d'obstination pour le convaincre au moins que je n'avais jamais caressé en moi la moindre chimère, et je vis qu'il faisait plus de cas de moi à mesure qu'il voyait ma sincérité. — Allons, me dit-il, ne parlons plus jamais de ces choses, qu'elles restent un secret absolu entre nous, de même que le reste. Je vous donne ma parole d'honneur que personne au monde ne se doutera de votre conduite envers moi et du motif que je lui attribue. Vous pouvez conserver intacte l'estime de Mme de Flamarande et l'amitié de Roger. C'est à vous de les justifier, et je suis sûr qu'à présent vous ne serez plus tenté de troubler leur sécurité. Voyez, malgré ce que vous avez fait contre moi, car c'est envers moi seul que vous avez été gravement coupable, j'ai encore confiance en vous et je vous rends à vous-même. Le seul remède à l'humiliation que vous subissez vis-à-vis de moi, c'est de vous réhabiliter complétement dans mon estime. Je vous en offre le moyen en vous jurant que vous pouvez rester attaché à la famille de Flamarande, puisque aucune révélation, aucun avertissement de ma part ne vous ôtera la confiance dont vous y jouissez.

— Je crois à votre parole, monsieur le marquis, mais j'ignore si je pourrai profiter de votre générosité; je ne le crois pas dans l'état d'accablement où je suis. Pourtant je ne veux pas vous quitter sans vous restituer, à vous et à M. le comte Gaston de Flamarande, deux pièces essentielles. Voici d'abord le véritable autographe que je vous avais dérobé; en second lieu, voici la déclaration de M. le comte Adalbert de Flamarande, donnant acte des droits légitimes de Gaston par l'explication des motifs de son exil. J'ai menti à Mme la comtesse en lui disant que son mari m'avait repris cette pièce. Je craignais alors de mettre cette dernière ressource au service du mensonge; mais j'ai menti également au comte mourant en lui disant qu'elle avait été anéantie, voulant cette fois me réserver le droit de proclamer la vérité, si elle venait détruire mes fâcheuses suppositions.

— Merci, Charles! dit le marquis en reprenant son talisman avec une joie évidente. J'accepte aussi le dépôt que vous me faites et qui est de la dernière importance, puisqu'il justifie complétement Mme de Flamarande devant ses fils et aux yeux du monde. A présent, Charles, vous allez reprendre le legs de M. de Flamarande. Ni Gaston, ni Roger ne consentiront jamais à vous en dépouiller.

— Ne me le rendez pas, monsieur le marquis, je le brûlerais!

— Eh bien! je vous le garde, et je chargerai les héritiers de vous le faire reprendre; mais où allez-vous maintenant? ajouta-t-il en remarquant mon insistance pour le quitter sans avoir pris un parti relatif à moi-même.

— Je ne sais pas, lui dis-je; je vais marcher, respirer, réfléchir.

— Vous n'avez point à réfléchir, reprit-il. Vous avez un devoir immédiat à remplir : vous avez mis un doute dans l'esprit de Roger, il faut le lui ôter avant qu'il ne voie sa mère, il faut lui dire qu'effectivement j'ai eu le désir d'adopter Gaston par suite de l'affection que j'avais pour lui, mais que Mme de Flamarande n'y a jamais consenti. Moi, j'irai l'avertir pour qu'elle ne contredise pas votre dernière assertion; je vais lui écrire, je remettrai la lettre de grand matin à Charlotte, qui couche dans le donjon auprès d'elle; vous, vous guetterez le réveil de Roger. Il n'est que trois heures, nous avons encore du temps devant nous. Voulez-vous m'attendre? nous sortirons ensemble.

— Non, monsieur le marquis, j'aime mieux être seul. Je ferai mon devoir, soyez tranquille.

— Eh bien! au revoir et à tantôt, dit M. de Salcède en me tendant la main. Je fus touché de tant de grandeur d'âme et de bonté. Des larmes longtemps contenues coulèrent sur mon visage et soulagèrent mon cœur. Je revins par la campagne, j'avais réellement besoin d'air et je pleurai librement, j'étais dans un abattement inexprimable. Tout ce que m'avait dit M. de Salcède me revenait à l'esprit et m'écrasait. J'achevais en moi-même le jugement qu'il avait porté sur moi, et ma conscience l'aggravait. — Il ne m'a pas dit, pensais-je, tout ce qu'il devait me dire, il m'a épargné! J'ai cru que la fin justifiait les moyens, voilà mon erreur, ma condamnation et ma honte; faire le mal pour amener le bien, il paraît que cela ne réussit jamais, et j'en suis la preuve. Et quand, par-dessus le marché, on se trompe sur le but que l'on poursuit, quand on a fait le mal pour n'arriver qu'à le faire encore, comme cela m'est arrivé en désespérant Roger par des insinuations maladroites, on est si cruellement puni qu'il faut bien sentir et reconnaître qu'on a eu tort, qu'on a manqué sa vie et qu'on n'améliore pas celle des autres en gâtant la sienne propre. On n'est plus bon à rien quand on s'est laissé devenir mauvais. Que pourrai-je réparer maintenant? On croira encore en moi parce que Salcède est un cœur généreux; mais je n'y croirai plus, moi, je me haïrai, je me ferai honte à moi-même. Ah! pourquoi ne me suis-je pas précipité des falaises de Ménouville! Pourquoi ce dégoût de la vie que j'éprouvais alors ne m'a-t-il pas donné le courage d'en finir?

Je fus pris en ce moment d'une rage de suicide, et il est fort pro-

bable que j'y aurais cédé sans un événement qui me fit comprendre qu'il est lâche de se supprimer quand on a un châtiment trop mérité à subir.

Comme j'étais arrivé au bord du torrent, le bruit de ses chutes m'avait empêché d'entendre le galop d'un cheval qui retentissait sur le sentier plus élevé que le lit de la Jordanne. Quand il fut presque au-dessus de moi, je le distinguai du clapotement de l'eau et je levai la tête. Il ne faisait pas encore jour, et je ne vis qu'une ombre noire qui passait sur ce chemin étroit et dangereux avec la rapidité de la foudre.

A l'instant même, je me représentai Roger fuyant Flamarande sous le coup du soupçon que j'avais mis en lui. J'essayai de remonter le ravin pour le joindre. C'était une tentative impossible en cet endroit, surtout dans l'obscurité. Je ne m'étais pas élevé de quelques mètres que j'entendis le galop du cheval déjà hors de portée. Je courus vers le manoir, et sur le seuil je rencontrai Ambroise. — Qu'est-ce que c'est? lui dis-je. Est-ce un des chevaux de la ferme attaqué au pâturage par des loups?

— Non, non, répondit-il, ce n'est pas ça. C'est quelque chose de plus contrariant; c'est M. Roger qui a pris fantaisie de se promener avant le jour. Je ne dormais pas, je l'ai vu entrer dans l'écurie avec une lumière et en sortir avec le bidet du père Michelin, qu'il avait sellé lui-même, une bonne bête, mais un peu folâtre, qui se défendra s'il la bouscule. Tout le monde dort encore, et comme il avait laissé sa bougie allumée à l'entrée de l'écurie, j'ai eu crainte du feu et je suis descendu malgré ma fièvre. Alors, en refermant la porte de la cour, j'ai vu que M. Roger prenait un chemin où les chevaux ne passent point facilement, et j'ai crié après lui; mais il n'a rien entendu, et il a pris le galop. Comment faire pour courir après lui? Il faudrait des jambes de quinze ans, et encore!

— Il y a sans doute un autre cheval à l'écurie, je vais le prendre.

— Il y a le poulichon d'Espérance, mais il est encore plus fou; il n'y a que lui pour le monter.

— N'importe, m'écriai-je, je le prendrai! — Je courus vers l'écurie, et avec l'aide du pauvre Ambroise, tout tremblotant de fièvre, je sellai la jeune bête, qui ne se laissa pas faire volontiers. Enfin j'allais l'enfourcher, lorsque Gaston, éveillé par le bruit, accourut, s'enquit de ce qui se passait, bondit sur son cheval et s'engagea dans le sentier qu'avait pris Roger avec la légèreté d'une ombre.

GEORGE SAND.

(La dernière partie au prochain numéro.)

LA

GUERRE CIVILE

EN AMÉRIQUE

PRISE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS (1).

La Nouvelle-Orléans était la plus importante de toutes les cités de la confédération, tant par sa population, qui s'élevait à cent soixante-dix mille âmes, que par sa position sur le cours inférieur du Mississipi. Elle ne possédait dans ses murs qu'un nombre insignifiant d'esclaves, treize mille environ, mais elle était le principal entrepôt de toutes les riches plantations de coton et de canne à sucre qui s'élevaient sur les deux rives du Mississipi, et qui étaient exclusivement exploitées par le travail des nègres. Aussi ses habitans, profondément divisés par l'origine et la langue, avaient-ils toujours été unanimes pour soutenir la cause esclavagiste depuis qu'elle jouait le premier rôle dans les affaires politiques de la république, et ils n'avaient pas été des moins ardens à lever en 1861 l'étendard de la sécession. Un bon nombre d'entre eux avaient combattu vaillamment sur le champ de bataille du Bull-Run. Si la

(1) La *Table de la Revue*, publiée récemment, a fait connaître à nos lecteurs les remarquables travaux que M. le Comte de Paris lui a donnés pendant son exil. Nous devons aujourd'hui à son ancienne bienveillance la communication de l'intéressant récit qu'on va lire, et qui fait partie des nouveaux volumes qui vont paraître prochainement chez l'éditeur Michel Lévy.

confédération pouvait un jour se faire reconnaître et jouir d'une existence tranquille et indépendante, si, réalisant le rêve de la vaste association connue sous le nom de *Chevaliers du Cercle d'or*, elle pouvait envelopper le golfe du Mexique en s'annexant Cuba d'un côté et le Mexique de l'autre, la *Reine du Mississipi* était assurée de devenir la capitale de cette nouvelle puissance. Tant que la guerre durait, elle était un point stratégique de première importance. Si les fédéraux parvenaient à s'en emparer, ils se trouvaient établis au centre de l'un des plus riches des états rebelles, ils enlevaient à leurs adversaires un port dont le blocus exigeait un grand nombre de navires et obtenaient une base d'opérations solide pour attaquer à revers les armées chargées de défendre le cours supérieur du Mississipi : aussi, dès le début de la guerre, songèrent-ils à s'en rendre maîtres. Au mois de décembre 1861, le général Phelps, avec quelques bataillons du Massachusetts, avait débarqué sur l'îlot sablonneux de Ship-Island, situé à l'entrée de la baie dite le Lac-Borgne. Cette baie s'étendant jusque près de la Nouvelle-Orléans, la station de Ship-Island, fort mauvaise d'ailleurs, battue par les vents, dangereuse pour les navires et malsaine pour les hommes, offrait un point de ravitaillement indispensable pour la flotte et les troupes qui allaient attaquer la capitale de la Louisiane. Phelps avait trouvé sur cet îlot un grand ouvrage, commencé avant la guerre, que les confédérés avaient évacué dans le mois de septembre, et que les soldats fédéraux avaient achevé à leur place...

Le projet d'expédition contre la Nouvelle-Orléans, arrêté à la fin de 1861, puis abandonné à l'époque où une guerre avec l'Angleterre semblait imminente, avait été repris dès que la question des prisonniers du *Trent* avait été résolue pacifiquement. Le général Butler avait été chargé de lever les troupes nécessaires à cette expédition, et, afin de le placer au-dessus des autorités locales, dont il pouvait contrarier les opérations de recrutement, un district militaire fut créé tout exprès pour lui dans les états de la Nouvelle-Angleterre. Il se mit activement à l'œuvre et réunit bientôt une dizaine de mille hommes; mais la partie navale était la plus importante de cette expédition; elle fut confiée au capitaine Farragut, officier d'une grande expérience et qui était resté fidèle à son drapeau, quoiqu'il fût né dans le Tennessee. Il reçut le commandement de l'escadre du golfe du Mexique, et s'embarqua le 2 février 1862 à *Hampton-Roads* sur la belle corvette le *Hartford*, qu'il devait conduire dans bien des combats. Le secret sur le but de l'entreprise avait été parfaitement gardé. Les navires que le gouvernement rassemblait de tous côtés pour cette expédition avaient reçu des ordres cachetés, leur indiquant comme point de ralliement la station de Key-West ou les bouches du Mississipi.

Butler se mettait en route trois semaines plus tard. Après avoir reçu, le 23 février, les instructions du président et du général Mac-Clellan, il quittait la baie de la Chesapeake avec une flotte de transport sur laquelle étaient embarquées les troupes qu'il avait levées dans le nord et trois régimens détachés de Baltimore. Il devait en rallier deux autres à Key-West et un au fort Pickens. La traversée fut longue et pénible, et ce n'est qu'après un mois de voyage qu'il débarqua à Ship-Island, où il se trouva à la tête de 13,700 hommes. Farragut l'attendait depuis longtemps et avait profité de ce délai pour organiser ses forces et les préparer à l'entreprise difficile qui leur était confiée. Son escadre se composait de la frégate le *Colorado* (48 canons), de la corvette le *Brooklyn* (24 canons), qui bloquait déjà depuis quelque temps le Mississipi, du sloop l'*Iroquois* (9 canons), rappelé des Antilles, des navires suivans, récemment équipés dans les arsenaux du nord : le *Hartford* (24 canons), que nous venons de nommer, le *Richmond* (26 canons), le *Pensacola* (24 canons), le *Mississipi* (12 canons), l'*Oneida* (9 canons), la corvette à voiles le *Portsmouth* (17 canons), et de dix canonnières : le *Varuna* (12 canons), le *Cayuga* (6 canons), le *Winona*, le *Katadin*, l'*Itasca*, le *Kineo*, le *Wissahickon*, le *Pinola*, le *Kennebeck*, le *Sciota*, de 4 canons chacune; ces canonnières étaient toutes des navires de commerce d'un faible échantillon, que la marine avait achetés et transformés, pour la circonstance, en bâtimens de guerre. On donnait en outre à Farragut des machines de guerre d'un genre nouveau, que nous verrons jouer un rôle important dans les combats dont le Mississipi sera le théâtre : c'étaient vingt bricks à voiles, portant chacun un mortier, qui avaient été équipés à l'arsenal de Brooklyn. Ces bâtimens, d'un faible tirant d'eau, jaugeaient de 200 à 300 tonneaux; une charpente massive en occupait tout le centre, depuis la cale jusqu'au pont, et soutenait une solide plate-forme, au milieu de laquelle se trouvait une plaque tournante portant le mortier. Celui-ci pesait 8 tonnes 1/2 et lançait une bombe de 15 pouces de diamètre. Un certain nombre de remorqueurs étaient attachés au service de cette flottille, que commandait un officier énergique et intelligent, le capitaine David Porter. La flotte de Farragut comptait en tout quarante-six bâtimens portant trois cents canons ou mortiers; mais elle n'avait pas un seul navire blindé.

C'était au moment où l'avantage immense des navires de ce genre venait d'être démontré par les combats de Hampton-Roads que Farragut allait conduire ses bâtimens de bois sous le feu convergent des forts de la Nouvelle-Orléans. Les habitans de cette ville vivaient dans la plus grande sécurité. Ils prédisaient aux fédéraux le sort de l'expédition anglaise qu'Andrew Jackson avait si bien battue sous leurs murs en 1815. La position de la Nouvelle-Or-

léans semblait justifier ces espérances. Dans la contrée basse et marécageuse qui s'étend au sud de cette ville, le Mississipi, pareil au Nil et aux fleuves de la Hollande, coule sur un dos d'âne sans cesse exhaussé par ses propres alluvions, et les levées naturelles qui l'encaissent au loin dans la mer donnent à son embouchure l'aspect d'une suite de promontoires, qui trompa les premiers explorateurs du golfe du Mexique. Les eaux du fleuve ont, dans tout le delta, une grande profondeur : on n'y rencontre aucun de ces bancs de sable qui en rendent si dangereux le cours supérieur; mais, au-dessous de la Tête-des-Passes, au point où chaque branche verse ses eaux dans la mer, il s'est formé, comme à l'embouchure de tous les grands fleuves, des barres difficiles où il n'y a que trois ou quatre brasses d'eau. La Nouvelle-Orléans est située sur la rive gauche, à 160 kilomètres au-dessus de ces embouchures; mais elle est séparée par quelques kilomètres seulement de la baie du Lac-Borgne, où se jettent, par de nombreux canaux ou *bayous*, pour employer le terme local, les eaux que les levées du fleuve laissent échapper. On ne peut cependant attaquer la ville de ce côté, parce que le Lac-Borgne n'a pas de profondeur, et qu'entre ses rives et la levée sur laquelle est assise la Nouvelle-Orléans s'étendent de vastes et impraticables marécages. Quelques ouvrages de peu d'importance suffisaient largement à couvrir la ville derrière ces marais. Les forts Jackson et Saint-Philippe, qui défendaient le cours inférieur du fleuve et commandaient les véritables approches de la grande cité du sud, sont situés à 60 kilomètres environ au-dessus des passes du Mississipi. Le fort Saint-Philippe, sur la rive gauche, a été fondé par les Espagnols, et avait été récemment reconstruit par un officier du génie fédéral, le capitaine Barnard, placé depuis à la tête de son arme dans l'état-major de Mac-Clellan. Le fort Jackson, qui avait reçu le nom du défenseur de la Nouvelle-Orléans, se trouvait en face, près de l'emplacement de l'ancien fort Bourbon. Le ministère de la guerre à Washington avait naturellement des plans détaillés de tous ces ouvrages, et Barnard avait fourni un mémoire sur celui qu'il avait reconstruit et que ses camarades étaient chargés de prendre.

Les autorités confédérées se croyaient invulnérables de ce côté : elles ne songeaient à protéger la Nouvelle-Orléans que contre un ennemi descendant le Mississipi; c'est à Columbus, à l'île n° 10, au fort Pillow, qu'elles prétendaient défendre la capitale du golfe du Mexique. Lorsqu'en octobre 1861 le général Lowell remplaça Twiggs dans le commandement de la Louisiane, il se trouvait absolument sans ressources. Les régimens levés dans le pays étaient allés guerroyer ailleurs, les arsenaux étaient vides, les forts à peine armés, les navires de guerre en construction sur le fleuve encore inache-

vés; l'argent, les hommes, le matériel, manquaient également. Les armées de Virginie et du Kentucky avaient tout absorbé. Pendant l'hiver, à force d'activité, Lowell avait en grande partie remédié à ce dénûment. Une double enceinte suffisamment armée protégeait la ville du côté de la terre, deux poudreries travaillaient jour et nuit; la garnison comptait, outre la milice, 8,000 hommes de troupes bien organisées; mais les échecs de leurs armées dans le nord-ouest alarmaient de plus en plus les autorités de Richmond. Dans le mois de mars, Lowell fut obligé d'envoyer 5,000 hommes à Columbus, et peu à peu on lui enleva tous ceux de ses soldats qui étaient enrôlés au service de la confédération : il ne lui resta que 3,000 volontaires levés par le gouverneur de la Louisiane, engagés pour trois mois seulement, mal équipés et sans instruction. On lui demanda aussi des canons et des munitions. Enfin des conflits d'autorité et le manque d'argent retardaient l'achèvement des deux bâtimens sur lesquels il comptait pour défendre le Mississipi contre les flottes fédérales. C'étaient le *Louisiana* et le *Mississipi*, l'un et l'autre de 1,500 tonneaux, fortement blindés, armés d'un éperon, munis d'une puissante machine à vapeur, et portant chacun vingt canons. Le gouvernement de Richmond avait décidé que ces navires et quatorze bateaux de rivière plus ou moins complétement blindés iraient, dès qu'ils seraient achevés, combattre Foote sur le haut Mississipi; mais le danger que courait la Nouvelle-Orléans était si menaçant que Lowell obtint à force d'instances la permission de les conserver, ainsi que six d'entre les canonnières : les huit autres lui furent enlevées. Cependant, à la fin de mars, la flottille confédérée se trouvait en état d'aider puissamment les forts Jackson et Saint-Philippe, si ceux-ci étaient attaqués par les fédéraux. Elle se composait du *Louisiana*, qui était enfin terminé, du bélier le *Manassas*, qui avait déjà causé l'année précédente une si vive alarme aux navires fédéraux et qu'un ordre de Beauregard avait renvoyé à la Nouvelle-Orléans, des six bateaux de rivière le *Warrior*, le *Stonewall-Jackson*, le *Resolute*, le *Defiance*, le *Governor Moor* et le *Général Quitman*, protégés pour la plupart par des plaques de tôle et des ballots de coton et portant chacun un éperon, enfin de cinq autres bâtimens du même genre, équipés par les soins du gouverneur de la Louisiane. Les autorités de Richmond, ne comprenant pas la nécessité d'un commandement unique, s'étaient obstinées à placer cette flottille sous les ordres d'officiers indépendans de l'armée de terre. Le commodore Whipple, résidant à la Nouvelle-Orléans, et sous lui le capitaine Mitchell, avaient le commandement exclusif des navires chargés de défendre les passes. Pendant toute la durée du siége, Mitchell ne voulut pas se concerter avec les défenseurs des forts, refusa d'écouter les avis de Lowell, les de-

mandes de Duncan, et par son inaction au milieu du bombardement il s'exposa de la part de ses camarades aux plus justes critiques.

Les confédérés, à la nouvelle de l'approche de la flotte de Farragut, n'avaient pas jugé toutefois que ces navires fussent une protection suffisante pour la Nouvelle-Orléans, et ils avaient voulu fermer l'entrée du Mississipi comme les Russes avaient fermé celle du port de Sébastopol. La grande profondeur du fleuve, qui est de quinze à vingt-cinq brasses, ne permettait pas de couler des navires dans son lit, car les mâts eux-mêmes auraient disparu sous les eaux; Lowell voulut suppléer à ce genre d'obstacle par un barrage flottant. Une énorme chaîne apportée de Pensacola fut tendue de bord à bord à la hauteur du fort Jackson, en un point où le Mississipi n'a que 660 mètres de large. De gros troncs de cyprès, de 10 mètres de long et disposés dans le sens du courant à peu de distance l'un de l'autre, portaient cette chaîne, et le tout était fortement amarré sur sept ancres placées en amont. Malheureusement pour les confédérés cet obstacle formidable n'obstruait que trop bien le cours du fleuve. Lorsqu'au printemps ses eaux commencèrent à monter, inondant les deux rives et enveloppant d'une barrière impraticable à l'infanterie toutes les approches des forts, elles apportèrent les nombreux débris arrachés par le Mississipi aux forêts qui bordent son cours supérieur et qu'il charrie tous les ans jusqu'à la mer. Le barrage les arrêtant, les troncs accumulés formèrent bientôt une masse flottante qui s'élevait jusqu'au fort Saint-Philippe, et un jour vint naturellement où le poids de cette masse brisa l'obstacle qui la retenait. C'était à la fin de février. Au moyen des contributions des habitans de la Nouvelle-Orléans, car le trésor confédéré était sans ressources, Lowell se mit aussitôt à l'œuvre pour réparer ce désastre. Onze coques de bricks furent amarrées dans le fleuve et reliées par une chaîne légère qui, tantôt relevée, tantôt immergée, laissait passer tous les corps flottans, tandis que le gréement de ces bâtimens, abattu dans l'espace qui les séparait, devait embarrasser les hélices des navires qui s'en approcheraient. Une portion seulement de l'ancien barrage fut conservée sur la rive droite; enfin un étroit passage fut ménagé pour les vaisseaux confédérés qui voudraient gagner la haute mer. Cet obstacle était encore assez puissant pour arrêter quelque temps la flotte fédérale et la tenir ainsi exposée au feu convergent de plus de cent canons placés sur les deux rives.

En effet, les deux grands forts et les batteries qui en dépendaient étaient armés de cent cinquante pièces. Le fort Saint-Philippe, établi sur l'angle saillant d'un coude du fleuve, l'enfilait dans deux directions. Le fort Jackson, situé un peu plus bas, était plus con-

sidérable : c'était un pentagone régulier, ayant 150 mètres de courtine et commandant tous les environs, à l'exception d'une partie de la levée de la rive droite, qui, à 2 kilomètres plus en aval, était masquée par une épaisse forêt. Il était armé de soixante-quinze canons; mais quelques-unes de ses meilleures pièces lui furent retirées et envoyées à l'île n° 10 par ordre des autorités de Richmond. Il avait d'assez grands abris blindés; une partie de son artillerie était dans les casemates; la garnison, qui aurait dû être de 2,500 hommes, n'en comptait guère que 1,500. Ces deux forts possédaient néanmoins un nombre suffisant d'artilleurs exercés pour servir, avec deux relais complets, les quatre-vingts pièces qui avaient vue sur le fleuve. Une batterie de terre, construite en face du fort Jackson, protégeait le point où la chaîne s'amarrait à la rive gauche; mais au dernier moment deux gros canons rayés, qui venaient d'y être placés avec une peine inouie, furent enlevés pour être mis à bord du *Louisiana*, où ils ne tirèrent pas un seul coup.

Depuis que le blocus avait interrompu la navigation au-dessous de la Nouvelle-Orléans, les bouches du fleuve s'étaient envasées, ajoutant ainsi une défense naturelle à toutes celles que nous venons de décrire. Lorsqu'en mars Farragut voulut entrer dans le Mississipi, il eut beaucoup de peine à faire passer ses corvettes sur la barre. La frégate le *Colorado*, qui tirait 22 pieds, fut obligée de rester en dehors, et la plus grande partie de son équipage fut répartie sur les autres navires. Ce ne fut que le 8 avril que, les corvettes le *Mississipi* et le *Pensacola* ayant enfin franchi l'obstacle, Farragut vit toute sa flotte réunie dans les eaux du grand fleuve. Dès le 28 mars, les positions ennemies avaient été reconnues, et le bord du bois qui couvre la rive droite au-dessous du fort Jackson fut choisi comme le meilleur poste pour les bateaux-mortiers. Retardée par le manque de charbon, la flotte se mit enfin en marche le 17 avril, tandis que Butler, arrivé de Ship-Island avec 9,000 hommes, attendait à l'embouchure l'issue de la lutte, pour débarquer ses troupes sur un terrain où elles pussent prendre pied. Tout le delta du Mississipi n'était à cette époque qu'un vaste et impraticable marais, et ces troupes ne pouvaient avoir d'autre tâche que de recueillir les fruits des avantages obtenus par la marine; mais la crue du fleuve, qui paralysait les soldats fédéraux, leur rendait aussi bien des services. La petite armée de Lowell, inondée dans ses campemens, était exposée à toute sorte de souffrances, de privations, et les forts eux-mêmes étaient menacés par l'eau qui rongeait les terres friables sur lesquelles ils s'élevaient. Enfin le 11 avril le barrage avait été de nouveau fortement ébranlé, quoiqu'il en restât assez pour opposer aux fédéraux un obstacle difficile à franchir.

Le 18 avril, les bateaux-mortiers, qui devaient ouvrir le feu, jetaient l'ancre à 2,000 mètres du fort Jackson, le long du bois dont nous avons parlé, sans que l'ennemi les eût découverts; pour les mieux cacher, leurs mâts et leurs cordages furent enveloppés de branches vertes, tandis que l'on enduisait leur coque du limon rougeâtre du Mississipi. Six d'entre eux occupèrent, contre la berge gauche, une place plus exposée, mais d'où leur tir était plus sûr. Quelques canonnières les accompagnaient. Les distances avaient été exactement calculées : dès le 18 au matin, les vingt mortiers purent concentrer leur feu sur le fort Jackson. Les effets de ce terrible bombardement ne tardèrent pas à se faire sentir; toutefois ils n'empêchèrent pas le fort de répondre avec vigueur. Il obligea même bientôt les six bateaux-mortiers qui n'étaient pas masqués par le bois à changer de place pour éviter d'être coulés; mais il ne put jamais découvrir exactement la position occupée par les autres. Enfin, vers cinq heures du soir, tous les édifices de bois qui couvraient une partie de la place d'armes du fort s'enflammèrent; cet accident interrompit le service des pièces confédérées, et la garnison eut la plus grande peine à éteindre l'incendie. Au coucher du soleil, Porter, après avoir lancé 1,500 bombes, cessa le feu. Pendant la nuit, les canonnières fédérales qui étaient de garde réussirent à écarter plusieurs brûlots lancés par l'ennemi.

A partir du 19, le tir des mortiers fut continué sans relâche jour et nuit, chacune des trois divisions dont se composait la flottille faisant ce service pendant quatre heures. N'ayant pu réussir à bien régler les fusées de ses bombes, Porter se décida à ne pas les couper; au lieu d'éclater en l'air, ces projectiles s'enfonçaient à 5 ou 6 mètres dans la terre molle du fort, et leur explosion, peu dangereuse pour ses défenseurs, en ébranlait profondément les constructions. Le 20 au soir, Farragut donna à son capitaine de pavillon, le brave Bell, l'un des meilleurs officiers de la marine américaine, la dangereuse mission d'aller avec deux canonnières, le *Pinola* et l'*Itasca*, ouvrir une brèche dans le barrage construit par les ennemis. Pendant cette expédition, les mortiers redoublèrent leur feu pour les contraindre à se réfugier dans leurs casemates. Profitant de leur trouble, le lieutenant Caldwell aborde l'une des coques amarrées dans le fleuve, détache les chaînes qui y étaient fixées et y laisse un sac de poudre avec une fusée munie d'un appareil électrique. Les défenseurs des forts n'avaient pas tardé à apercevoir les deux canonnières, et celles-ci en se retirant furent couvertes d'une pluie d'obus. Le fil qui devait faire sauter le sac de poudre se brisa, mais une des chaînes étant détachée laissait deux passages praticables à la flotte fédérale. Toutefois, dans l'espoir de

réduire complétement au silence le fort Jackson, Porter continua le bombardement jusqu'au 23 au soir. Ses munitions étaient presque épuisées, et le feu de l'ennemi ne s'était pas sensiblement ralenti : une seule pièce du fort Saint-Philippe, la meilleure il est vrai, et quatre du fort Jackson avaient été démontées. En revanche, un des bateaux-mortiers avait été coulé par un boulet, qui l'avait traversé de part en part; les fédéraux n'avaient d'ailleurs perdu que peu de monde, et leurs bateaux avaient parfaitement résisté aux secousses produites par le tir des pièces énormes qu'ils portaient.

Mais ils désespéraient de venir à bout des forts par un simple bombardement. Ils ne se doutaient pas des ravages que leurs projectiles avaient faits dans le fort Jackson. Il était tombé dans l'enceinte plus de huit mille bombes, au dire des confédérés : les casemates, malgré les sacs à terre dont on les avait couvertes, étaient à demi ruinées et menaçaient de s'écrouler; le magasin à poudre n'était plus en sûreté : toutes les maçonneries étaient ébranlées. Enfin, chose plus grave encore, les bombes, en éclatant dans la digue qui retient le fleuve, l'avaient crevée en plusieurs places, et les eaux, fort hautes alors, avaient inondé une grande partie de l'ouvrage, rendant les abris blindés presque inhabitables et les communications entre les diverses batteries très difficiles. Si le terrain n'avait pas été aussi mou et si les bombes ne s'y étaient pas enfoncées très profondément, le fort aurait été détruit au bout de deux ou trois jours. Le général Duncan et ses deux lieutenans, les colonels Higgins et Mac-Intosh, soutenaient cependant par leur exemple le courage de leurs soldats. Les cinq ou six pièces de gros calibre qui seules pouvaient porter jusqu'à la station occupée par les navires fédéraux étaient toujours en action; toutes les nuits, des brûlots descendaient le fleuve. Rien ne faisait donc prévoir la fin de la lutte : pour la terminer, Farragut se décida à risquer un coup d'audace et à forcer les passes sous le feu de l'artillerie ennemie.

C'était au reste non pas une tentative inventée dans un moment d'embarras, mais bien un plan longuement mûri par cet esprit à la fois calculateur et hardi. Réunissant les deux plus grandes qualités de l'homme de guerre, concevant ses desseins avec calme, envisageant tous les dangers qu'ils pouvaient présenter, et les exécutant sans aucune hésitation, Farragut avait promis au gouvernement de Washington de prendre la Nouvelle-Orléans. Il avait annoncé avant de s'embarquer que, s'il le fallait, il irait avec ses bâtimens de bois se présenter devant les forts ennemis, qu'au lieu de les combattre à distance, il s'en approcherait à bout portant pour remplir de mitraille les embrasures de leurs casemates, et qu'en sacrifiant un ou deux de ses navires il assurerait le passage du reste de la flotte.

C'est cette manœuvre qu'il allait tenter et qui, renouvelée par lui plusieurs fois pendant la guerre avec une égale audace et un même succès, devait le placer au premier rang parmi les marins de notre époque. Il eut peut-être, dans d'autres occasions, à engager des luttes plus périlleuses que celle à laquelle il se préparait le 23 avril 1862; mais il allait ce jour-là faire le premier essai d'une méthode nouvelle, et, ainsi que l'amiral quelques années plus tard nous le disait lui-même dans son langage pittoresque, « c'était comme l'œuf cassé par Christophe Colomb : il fallait imaginer ce que personne n'avait fait avant lui dans de pareilles circonstances. » Il fallait surtout savoir exécuter une manœuvre aussi téméraire dans un moment où de toutes parts on proclamait l'immense supériorité des forts sur les navires de bois. Heureusement Farragut était secondé par des officiers résolus, auxquels, pour les encourager, il ne craignait pas de dire « qu'ils allaient avoir à rencontrer leur adversaire dans le genre de combat le plus défavorable pour la marine. »

Une reconnaissance s'étant assurée que le passage était toujours libre entre deux des coques amarrées par l'ennemi, Farragut, le 24 avril à deux heures du matin, faisait le signal de lever l'ancre. Il avait donné verbalement à tous ses officiers les instructions les plus minutieuses, tout en leur laissant une grande liberté dans leurs préparatifs de combat. L'esprit inventif des Américains en avait profité. Quelques commandans avaient peint en blanc leur pont afin de mieux se reconnaître dans l'obscurité, et il paraît qu'ils s'en trouvèrent fort bien; d'autres avaient enduit leur coque de limon; tous avaient improvisé des blindages pour protéger les parties vitales de leurs navires, les uns en pendant des paquets de cordes sur leurs flancs, les autres en entassant à l'intérieur des sacs de charbon ou des hamacs.

A trois heures et demie du matin, la flotte se mettait en mouvement sur deux colonnes. Celle de droite était sous les ordres du capitaine Bailey, commandant en second, qui avait son pennon sur la canonnière le *Cayuga*. Il était suivi par les deux corvettes le *Pensacola* et le *Mississipi*, et par les cinq canonnières l'*Oneida*, le *Varuna*, le *Katadin*, le *Kineo* et le *Wissahickon*. La colonne de gauche était composée des trois corvettes le *Hartford*, le *Brooklyn* et le *Richmond*, sous la direction immédiate de Farragut, et des six canonnières le *Sciota*, l'*Iroquois*, le *Kennebeck*, le *Pinola*, l'*Itasca* et le *Winona*, dont il avait confié le commandement au capitaine Bell. Les deux colonnes devaient marcher de manière à se protéger réciproquement : les bâtimens de celle de droite avaient amarré tous leurs gros canons à tribord pour tirer sur le fort Saint-Philippe, ceux de la colonne de gauche à bâbord pour combattre le fort Jack-

son. Les corvettes devaient ralentir leur marche pendant ce combat pour attirer le feu de l'adversaire, tandis que les navires d'un plus faible échantillon, sortant le plus promptement possible de l'espace dangereux, attaqueraient la flottille ennemie.

La nuit était sombre : les marins confédérés, toujours négligens malgré les avis de Duncan, n'avaient ni bateaux en sentinelle pour surveiller le fleuve, ni feux sur l'eau pour diriger le tir des batteries de terre. Cependant les défenseurs du fort Jackson ne tardèrent pas à découvrir les navires fédéraux, qui, naviguant avec difficulté dans un chenal qu'ils ne connaissaient pas et contre un courant violent, n'avançaient que fort lentement et faisaient à peine 4 milles à l'heure. Au feu de Jackson se joint bientôt celui de Saint-Philippe, qui enfile le fleuve et la flotte fédérale, sans obtenir d'elle un seul coup en retour. Les mortiers s'étaient chargés de répondre pour elle et tiraient sans relâche, tandis que les canonnières attachées à leur service et le bateau à voiles le *Portsmouth* étaient remontés jusqu'à bonne portée du fort Jackson, et le couvraient d'obus.

Farragut et Bailey trouvent chacun leur passage au milieu des coques qui devaient les arrêter : les feux tardivement allumés par les confédérés pour éclairer le combat leur servent de guides; les deux colonnes les suivent et déchargent aussitôt leur artillerie contre les deux forts. Le fleuve est bientôt couvert d'un épais manteau de fumée, qui augmente encore l'obscurité de la nuit et la difficulté des manœuvres. Les dernières canonnières des deux colonnes perdent de vue celles qui les précèdent; le *Kennebeck* à droite, le *Winona* à gauche, donnent dans les chaînes tendues entre les coques des bricks. Le premier coule une des coques, mais perd un temps précieux à se dégager. En même temps, l'*Itasca*, qui précédait le *Winona*, reçoit un boulet qui crève sa chaudière et le désempare : les deux navires s'abordent. L'*Itasca* est emporté par le courant, le *Winona* isolé, après avoir cherché en vain sa route, est obligé de redescendre le fleuve, avec le *Kennebeck*, sous le feu concentré de toute l'artillerie ennemie. Le reste de la flotte, sur ces entrefaites, a dépassé le fort Jackson en répondant de son mieux aux salves des batteries confédérées. Criblés par les projectiles de Porter, épuisés par six jours de bombardement, servant des canons presque tous en mauvais état, dans des casemates ruinées, les soldats du brave Higgins n'avaient pas les moyens d'arrêter les navires fédéraux, qui leur échappèrent avec des avaries insignifiantes. Au milieu de l'obscurité, un hasard heureux aurait seul pu leur faire couler l'un de ces navires au passage.

Le fort Saint-Philippe, que le bombardement n'avait guère en-

dommagé, était plus redoutable. Bailey, avec le *Cayuga*, l'avait déjà dépassé, après avoir tiré à mitraille dans les embrasures, selon les recommandations du commodore; mais il avait payé cher son audace, car son navire n'avait pas reçu moins de quarante-deux boulets. Le *Pensacola* et le *Mississipi* avaient engagé à leur tour le combat. Farragut arrive à leur aide; il est attaqué à la fois par le *Manassas* et par un brûlot : en cherchant à les éviter, le *Hartford* échoue, et le brûlot lui communique ses flammes. Par bonheur, elles sont bientôt éteintes : le vaisseau-amiral se dégage, et, tandis que le *Manassas* disparaît dans l'ombre, il ouvre à petite portée sur les batteries du fort Saint-Philippe un feu si bien nourri que presque tous les canonniers confédérés abandonnent leurs pièces. Le *Brooklyn* le suivait, mais avait été retardé par le barrage, et il n'avait pu se frayer un chemin qu'en coulant, au risque de se briser lui-même, l'une des coques amarrées dans le fleuve. Cette corvette rencontre à son tour le *Manassas*. Le bélier confédéré tire sur elle son unique canon, à 3 mètres de distance : heureusement pour le *Brooklyn*, le boulet se loge dans les sacs à terre disposés autour de sa machine et ne cause aucun dommage à celle-ci. Le *Manassas* veut alors aborder son adversaire : il n'a pas assez d'espace pour prendre de l'élan, et son effort se brise contre les chaînes tendues sur les flancs du navire fédéral. Celui-ci avait pris la place du *Hartford* devant le fort Jackson, lorsqu'un autre ennemi, une des canonnières confédérées, vient l'attaquer : une seule bordée tirée à 50 mètres suffit pour désemparer ce nouvel adversaire, qui prend feu et dont l'incendie illumine un moment le théâtre de ce combat acharné.

Pendant que chaque navire dirigeait son tir sur l'éclair des pièces ennemies, les canonnières unionistes avaient dépassé les forts, et, l'artillerie confédérée ayant été à peu près réduite au silence, les corvettes avaient également remonté le fleuve. Au point du jour, lorsque l'on commençait à distinguer les combattans, quatorze navires fédéraux se trouvaient au-dessus des forts. Les autres étaient désemparés, mais aucun n'avait péri. La partie la plus difficile de l'entreprise de Farragut avait été accomplie en moins d'une heure; la bataille cependant n'était pas encore gagnée. Par une chance heureuse pour les fédéraux, le *Louisiana*, arrivé le 20 au fort Jackson, avait éprouvé une avarie à ses machines, et Mitchell ne voulut pas engager ce navire ni même le placer de manière à soutenir les batteries des forts : il rendit ainsi inutiles les artilleurs, les canons de gros calibre et les munitions qu'il avait reçus pour armer son bâtiment. En dépassant les forts, Farragut avait laissé derrière lui la puissante machine sur laquelle ses ennemis fondaient tant d'espérances; cependant ceux-ci avaient encore à lui

opposer le *Manassas* et une dizaine de navires de bois. Ces bâtimens, évidemment surpris par son attaque, avaient perdu la meilleure occasion de le combattre pendant qu'il canonnait les batteries de terre; mais ils allaient chercher à réparer bravement leur erreur. La plupart d'entre eux étaient à l'ancre un peu au-dessus du fort Saint-Philippe : aussi Bailey, qui ouvrait la marche avec le *Cayuga*, les vit-il s'élancer sur lui pour l'écraser. Avant même que tous les vapeurs qui le suivaient aient achevé de dépasser ce fort, le *Cayuga* est attaqué par trois ennemis; il leur tient tête avec succès : l'un reçoit à trente pas un obus de onze pouces qui l'oblige de se jeter à la côte, où il est abandonné et brûlé; un autre est désemparé, et au moment où le troisième s'approche, deux canonnières fédérales arrivent au secours de Bailey. C'est l'*Oneida*, qui vient déjà d'aborder et de couler un navire ennemi, et le *Varuna*, qui passe bientôt en tête de la colonne assaillante. Ce dernier bâtiment s'aventure trop loin, et, à quelques kilomètres au-dessus de Saint-Philippe, il se voit à son tour attaqué de toutes parts. Le *Morgan*, commandé par un ancien officier fédéral passé aux confédérés, ravage son pont par un coup d'enfilade. Pendant que le *Varuna* riposte et désempare ce premier adversaire, un autre confédéré, le *Stonewall-Jackson*, le prend par le flanc et lui donne deux coups d'éperon qui lui font une énorme voie d'eau. Le *Varuna* n'a que le temps de se diriger sur la rive pour s'arrêter dans la vase et ne pas couler avec tout son équipage dans l'eau profonde. Cependant l'*Oneida* vient lui porter secours : il oblige les deux navires confédérés à gagner aussi la côte et recueille l'équipage de la canonnière naufragée.

Le reste de la flotte, arrivé sur ces entrefaites, achevait de disperser ou de détruire les bâtimens légers qui portaient le pavillon confédéré, lorsque parut le *Manassas*, qui, suivant de loin, remontait le fleuve pour secourir ces derniers. Aussitôt Farragut ordonne à la corvette le *Mississipi* d'aller le combattre. Avant que ces deux navires aient pu se rencontrer, le *Manassas* a déjà reçu le feu de deux ou trois canonnières. Le *Mississipi* descend à toute vapeur sur lui; mais, au moment d'être abordé, l'agile confédéré évite le coup, frappe lui-même de côté le *Mississipi*, et, reconnaissant l'impossibilité de continuer la lutte, va vite se jeter sur la berge. Les fédéraux essayèrent en vain de le prendre et de le dégager : le feu du fort Saint-Philippe les en empêcha; ils le criblèrent alors eux-mêmes d'obus qui l'incendièrent. Bientôt le courant le releva et l'entraîna. Abandonné et enveloppé de fumée, le *Manassas* descendit lentement le cours du fleuve et, dépassant les forts qu'il n'avait pu défendre, arriva enfin devant la flottille de Porter, à la-

quelle la vue du navire confédéré causa d'abord une vive alarme. Elle ne tarda pas cependant à s'apercevoir que cet ennemi tant redouté n'était plus qu'un corps sans âme, et, tandis que les fédéraux s'apprêtaient à l'aborder, on le vit s'enfoncer avec le pétillement d'un charbon ardent qui tombe dans l'eau, et plonger pour ne plus reparaître.

Le combat était terminé pour le moment. Pendant cette nuit où leur sort venait d'être décidé, les habitans de la Nouvelle-Orléans avaient reposé tranquilles et confians. Ils s'étaient bien vite habitués au bombardement, dont l'écho lointain arrivait parfois jusqu'à eux, et s'étaient facilement persuadé que jamais l'ennemi ne dépasserait les deux forts. Ce fut donc avec une indicible émotion qu'ils apprirent, le 24 au matin, que la flotte fédérale avait forcé le passage et que rien ne pouvait plus l'empêcher de s'embosser devant les quais mêmes de la capitale. Quoique le bruit plus distinct du canon, prouvant que Farragut s'était rapproché, confirmât cette nouvelle, on ne pouvait croire encore à un désastre aussi grand et aussi imprévu; mais les plus incrédules furent convaincus lorsqu'ils virent les autorités elles-mêmes livrer aux flammes les chantiers de la marine. La scène de confusion et de désolation dont cet incendie fut le signal n'est nulle part mieux décrite que dans le livre de l'historien confédéré Pollard, qu'on ne peut soupçonner de l'avoir exagérée. Ceux qui la veille encore travaillaient avec ardeur à l'achèvement du *Mississipi* et des autres navires destinés à défendre la ville s'empressent maintenant de les détruire : ils y mettent le feu et les poussent violemment dans le fleuve, qui les engloutit avec des munitions de toute sorte. Le génie de destruction est contagieux : les *blockade-runners* qui n'avaient pu sortir depuis l'occupation des passes par Farragut, mais que rien n'empêchait de remonter le fleuve, sont impitoyablement brûlés à leur tour. D'énormes ballots de coton, que ces navires devaient emporter en Europe, étaient encore empilés sur les quais : une partie est jetée à l'eau, le reste forme bientôt un terrible brasier. La population va chercher tous ceux qui se trouvent dans les dépôts en ville, afin de les détruire également. Elle suivait en cela les prescriptions du gouvernement confédéré, qui, comptant sur la disette de coton pour obliger l'Europe à intervenir en sa faveur, avait spécialement recommandé de n'en rien laisser tomber aux mains de l'ennemi.

Le fleuve est couvert de débris embrasés qu'il porte au-devant de Farragut, comme pour lui révéler plus promptement l'étendue de son succès. A mesure que le jour s'avance, l'émotion redouble dans la ville : l'atmosphère est chargée d'une épaisse fumée; au pétillement des flammes, au bruit des explosions, se mêle le son du

tocsin répété par les cloches de toutes les églises. Bientôt les habitans de la Nouvelle-Orléans aperçoivent des groupes de cavaliers venant par la levée du Mississipi; on reconnaît le général Lowell et quelques officiers qui, après avoir assisté au combat nocturne, ont réussi, non sans peine, à dépasser la flotte ennemie : on les entoure, on les presse de questions. Ils racontent le combat, le courage des canonniers et des marins, la destruction complète de la flotte. Mais où est Farragut, et que va-t-on faire? Farragut approche, et tenter de défendre la ville contre lui ne servirait qu'à attirer sur elle toutes les horreurs d'un bombardement. Lowell a laissé quelques troupes plus bas pour entraver la marche des fédéraux et servir contre eux les douze canons des batteries dites *les Chalmettes*, élevées sur les deux rives du fleuve afin d'appuyer l'enceinte qu'il avait construite. Il songe un instant à tenter un coup de désespoir et à attaquer à l'abordage les navires ennemis au moment où ils se présenteront devant la ville; mais, lorsqu'il demande 1,000 hommes de bonne volonté pour cette entreprise, une centaine à peine se présente : il n'a pas en tout plus de 3,000 soldats autour de lui. Renonçant à une lutte impossible, il prend alors le parti d'évacuer la ville, pour se retirer avec sa petite garnison au camp Moor, situé à 100 kilomètres dans l'intérieur, sur le chemin de fer de Jackson. Cette détermination, qui lui fut cruellement reprochée, était sage et nécessaire : s'il avait tenté de défendre la Nouvelle-Orléans, non-seulement il aurait exposé cette ville à d'affreux ravages, mais il aurait donné à Farragut l'occasion de remporter un succès encore plus décisif, et les flottes fédérales auraient probablement alors pu profiter de ce succès pour s'emparer de tout le cours du Mississipi. La Nouvelle-Orléans, par sa position, était un véritable piége pour les troupes chargées de la défendre contre un assaillant maître du fleuve. Au nord de la ville s'étend le grand lac Pontchartrain, bordé de jardins et de villas, qui, en un endroit appelé Kenner, en amont de la cité, se rapproche du Mississipi au point de n'en être séparé que par une langue de terre de 1 kilomètre de large. Cette langue relie seule au continent la presqu'île irrégulière qui forme le côté gauche du delta et sur laquelle se trouve la Nouvelle-Orléans. En effet, le lac Pontchartrain se décharge dans le Lac-Borgne par deux canaux profonds, les Rigolets et le bayou du Chef-Menteur; la crue des eaux avait emporté tous les obstacles placés dans ces canaux, que défendaient seulement deux ouvrages insignifians. Elle ouvrait ainsi aux petites canonnières fédérales le lac Pontchartrain et leur donnait les moyens d'y naviguer : toute retraite était donc interdite de ce côté aux confédérés. Enfin cette même crue, en élevant le niveau du Mississipi

au ras de ses digues, permettait aux navires fédéraux de s'embosser devant l'isthme de Kenner et d'en commander entièrement le passage. S'il était resté à la Nouvelle-Orléans, Lowell, au bout de peu de jours, aurait donc été obligé de capituler avec tout son monde. Son coup d'œil, sa prudence, le sauvèrent de ce désastre inévitable, et sa prompte retraite assura aux confédérés la possession de Vicksburg. A peine sa résolution fut-elle prise qu'il fit évacuer tout ce qu'on pouvait encore sauver de son matériel; le chemin de fer seul lui restait, car, au milieu de la panique, les vapeurs qui auraient pu l'aider avaient été brûlés ou emmenés. Ses artilleurs formaient un corps exercé. Aussitôt que l'évacuation fut achevée, il les envoya, avec une brigade composée de ses meilleures troupes, à Vicksburg. Ce sont eux que Farragut trouva, trois semaines après, dans cette position si importante, et qui, en la défendant pendant un mois contre lui, donnèrent à Van Dorn le temps de venir la mettre à l'abri de ses coups.

Cependant la nouvelle du départ des troupes s'est répandue avant même que Lowell ait pris ses premières dispositions de retraite. Elle porte la confusion à son comble : la population entière s'agite dans les rues; quelques-uns proposent de brûler la ville, pour l'empêcher de tomber aux mains des fédéraux. Une pareille proposition n'a aucun succès; mais, sous prétexte de priver l'ennemi des ressources que lui offriraient les riches entrepôts de la cité, des milliers de vagabonds les mettent au pillage. La nuit vient bientôt favoriser leurs déprédations, nuit cruelle pour cette malheureuse ville, exposée également aux excès de ses propres habitans et aux attaques d'un ennemi vainqueur.

Celui-ci approchait en effet de plus en plus. Après le dernier combat livré aux canonnières confédérées, Bailey avait remonté, avec le *Cayuga*, jusqu'à la quarantaine, et, rencontrant là le régiment Chalmette sous le colonel Trymansky, il avait lancé quelques obus dans son camp : les soldats confédérés, qui avaient perdu tout courage, capitulèrent sans faire la moindre résistance. La possession de la quarantaine assurait à Farragut une communication directe avec la mer par un bayou dérivé du Mississipi et praticable à de petits bateaux. Il donna aussitôt avis à Butler d'en profiter et de remonter ce bayou pour débarquer ses troupes au-dessus des forts, afin de les investir entièrement. Laissant ensuite quelques canonnières pour observer les navires ennemis qu'il n'avait pu détruire, et particulièrement le *Louisiana*, il avait repris sa marche victorieuse. Le 25, vers onze heures du matin, il dépassait le coude d'où l'on découvre pour la première fois la grande cité commerçante qui se développe en croissant sur la rive gauche du fleuve. Peu après il engageait le combat avec les batteries des Chalmettes.

Quelques bordées suffisent pour les réduire au silence, et bientôt toute la flotte fédérale, marchant sur une seule colonne, jette l'ancre devant la ville, chaque navire s'embossant de manière à enfiler l'une des rues longues et droites qui descendent vers le fleuve en traversant toute la cité. Il n'y avait pas un soldat dans la ville; cependant Lowell ne l'avait pas encore quittée, il était resté de sa personne pour hâter le départ du matériel. Lorsque le capitaine Bailey vint demander la soumission de la Nouvelle-Orléans, le général confédéré remit tous ses pouvoirs au maire. Celui-ci, sachant que Farragut n'avait pas de troupes de débarquement, ne songea qu'à traîner les choses en longueur, afin de donner à Lowell le temps d'achever l'évacuation, et il entama à cet effet avec le commodore fédéral une correspondance dont l'emphase contraste avec la simplicité et la modération des réponses de ce dernier. Pendant cinq jours, on vit se prolonger cette situation singulière : d'une part une grande ville sans défense, et devant elle, d'autre part, une flotte formidable ayant tous les moyens de la détruire, mais pas ceux de l'occuper. L'humanité de Farragut ne lui permet pas d'employer ses canons pour faire reconnaître son autorité, et le maire, s'abritant derrière une population désarmée, profite de la longanimité du vainqueur pour le braver et maintenir sur les édifices publics le pavillon de l'état de la Louisiane. Il réussit ainsi à occuper si bien l'attention de Farragut que cet officier, d'ordinaire si vigilant, négligea de couper, à l'isthme de Kenner, les communications entre la Nouvelle-Orléans et l'armée, et Lowell, établi au camp Moor, resta en rapports avec la ville, offrant même aux habitans de revenir au milieu d'œux, s'ils voulaient pour résister s'exposer à un bombardement. Cependant, s'il put sauver son matériel, sa petite armée se trouva bien réduite en nombre, car les volontaires levés à la Nouvelle-Orléans refusèrent de servir plus longtemps sous ses ordres, et, profitant de ce que la route leur était encore ouverte, ils retournèrent en masse chez eux. Cet esprit d'insubordination éclatait de même non-seulement dans les deux forts Jackson et Saint-Philippe, mais aussi dans toutes les petites garnisons de la Louisiane occidentale, qui avaient été rappelées par Lowell, et qui, au lieu de lui obéir, s'étaient débandées aussitôt l'ordre reçu. Telles étaient les conséquences inévitables de la doctrine sécessioniste : poussée à l'extrême, elle se retournait contre la cause qui en avait d'abord profité.

Enfin la nouvelle de la capitulation des forts, qui dissipait la dernière espérance des confédérés et rendait les troupes de Butler disponibles, vint mettre un terme à cet étrange état des choses. Le 24 au matin, dès qu'il avait vu la flotte de Farragut au-dessus des forts, Porter avait sommé ceux-ci de se rendre et, sur leur refus,

avait repris le bombardement, dirigeant particulièrement son feu contre le navire le *Louisiana*, qui, nous l'avons dit, n'avait pris aucune part au combat et avait échappé ainsi aux coups de Farragut. Pendant ce temps, des bâtimens légers occupaient tous les canaux par lesquels les défenseurs des forts auraient pu chercher à communiquer avec la Nouvelle-Orléans, et Butler, débarquant ses troupes près de la quarantaine, les investissait complétement. Le général Duncan espérait néanmoins pouvoir résister encore quelque temps : si le fort Jackson était en ruines, Saint-Philippe était encore en assez bon état. Quatre hommes seulement avaient été atteints dans le second et quarante-deux dans le premier : parmi ces derniers, malgré les huit mille bombes tombées dans l'enceinte du fort, on ne comptait que neuf blessures mortelles : c'étaient donc près de mille projectiles consommés pour chaque homme tué; mais les défenseurs des deux forts étaient épuisés, isolés, exposés à un bombardement qui allait devenir fort meurtrier, et découragés par la perspective d'une reddition inévitable. La plupart d'entre eux, Européens ou même Américains du nord, étaient étrangers à la ville qu'ils avaient été chargés de protéger, à la cause au service de laquelle ils avaient été enrôlés presque de force. Pendant la lutte, ils avaient fait bravement leur devoir; dès que Farragut eut passé les forts, ils ne voulurent pas se sacrifier inutilement. Enfin le 27 avril, ils se réunissent en masse, commencent à enclouer les canons, à jeter à l'eau les munitions, et reçoivent à coups de fusil les chefs qui tentent de les ramener au devoir. Une seule compagnie, composée de planteurs, reste fidèle au drapeau confédéré. La révolte qui éclate au fort Jackson menace de s'étendre à Saint-Philippe : des signaux sont déjà échangés entre les soldats, et, malgré les efforts de Duncan, la garnison du premier fort se met en marche pour l'abandonner. Toute résistance était devenue impossible. Le lendemain 28, Duncan et Porter signaient une capitulation où ce dernier se plaisait à rendre hommage à la bravoure et à la loyauté de son adversaire; mais les pourparlers faillirent être interrompus par un acte aussi brutal qu'inattendu. Le capitaine confédéré Mitchell, à qui ses camarades des forts reprochaient de les avoir trop mollement défendus, était indépendant des autorités militaires, et ne se considérait pas comme compris dans la capitulation. Lorsque la flottille de Porter s'approcha pour en assurer la conclusion, il eut soin de ne laisser aucun pavillon sur le *Louisiana*, amarré au-dessus de Saint-Philippe; mais un instant après, profitant du moment où tous les navires fédéraux étaient rassemblés à peu de distance, il mit le feu à son bâtiment et le lança sur eux comme un brûlot. Heureusement le *Louisiana* sauta trop tôt, à la hauteur du

fort Saint-Philippe, dont il faillit tuer le commandant : l'explosion fut terrible, et, si elle avait eu lieu quelques minutes plus tard, elle aurait certainement détruit le *Harriet-Lane*, où Porter et Duncan étaient réunis pour régler les détails de la convention.

Pendant que le général Phelps occupait les forts, Butler avec le reste de ses troupes remontait vers la Nouvelle-Orléans. La voie était libre désormais, et rien ne s'opposait plus au ravitaillement de la flotte. Les forts Pike et Macombe, situés à l'entrée du lac Pontchartrain, avaient été abandonnés, et les vapeurs confédérés qui se trouvaient sur le lac détruits par leurs équipages avant même d'avoir vu un seul ennemi. Les dernières défenses de la Nouvelle-Orléans étaient donc abattues. Le 29, Farragut, qui avait jusqu'alors prudemment évité tout ce qui pouvait amener un conflit avec la population, envoya enfin un détachement de marins pour élever le drapeau fédéral sur l'un des édifices publics; mais à peine ces marins se furent-ils retirés que le drapeau, détaché par un homme nommé Munford, fut traîné dans les rues et foulé aux pieds. Le 1er mai, les transports fédéraux arrivaient aux quais, Farragut laissait à Butler le soin d'occuper et de gouverner la Nouvelle-Orléans, et quelques heures après les troupes fédérales prenaient possession de cette ville.

Farragut avait retrouvé sa liberté d'action. Il en profita sans délai pour remonter le fleuve. Près de Carrolton, à 10 kilomètres au-dessus de la Nouvelle-Orléans, il y avait, outre des ouvrages considérables, un barrage flottant prêt à être tendu dans la prévision que la flottille de Foote descendrait jusque-là le Mississipi. C'est en effet, nous l'avons dit, l'attaque par le nord que les confédérés craignaient le plus et en vue de laquelle ils s'étaient particulièrement préparés. Dès le 9 mai, l'*Iroquois* se présentait devant Bâton-Rouge. La capitale officielle de la Louisiane ne se défendit pas, et un poste de marins prit possession de l'arsenal; le 12, le même navire paraissait devant Natchez, où il ne rencontrait pas plus de résistance. La flotte le suivait en assurant ces faciles conquêtes. Tandis que Porter ramenait à Ship-Island ses mortiers, dont on ne croyait plus avoir besoin sur le Mississipi, le général Williams, avec quelques troupes embarquées sur des transports, suivait Farragut et mettait garnison dans les lieux qu'il importait de défendre. La conquête du Bas-Mississipi marchait rapidement, et les fédéraux se flattaient déjà de l'espoir de rouvrir la navigation entière du fleuve, depuis Saint-Louis jusqu'à la Nouvelle-Orléans, non-seulement aux navires de combat, mais aux mille bâtimens de commerce qui le sillonnaient avant la guerre. Ils croyaient aussi que, maîtres de l'une des contrées qui produisaient autrefois le plus de coton,

ils y feraient promptement revivre cette culture, et qu'en ouvrant l'entrepôt où le monde entier avait l'habitude de s'approvisionner, ils feraient taire tous ceux qui en Europe prenaient la ruine de l'industrie cotonnière pour prétexte de leurs réclamations en faveur de la cause confédérée.

Ces illusions devaient être vite dissipées. Vicksburg arrêtait le 18 mai l'*Oneida*, et bientôt après Farragut, arrivant avec toute sa flotte et apercevant les batteries étagées qui commandaient tout le cours du fleuve, allait être obligé de reconnaître qu'il ne pourrait sans de grands efforts venir à bout de ce nouvel obstacle. Aussi la possession même de la Nouvelle-Orléans et d'une grande partie de la Louisiane, fort importante au point de vue stratégique, n'eut-elle pas les résultats politiques et commerciaux que les vainqueurs en attendaient. Les fédéraux, qui n'osaient alors attaquer l'esclavage et se bornaient à combattre le gouvernement confédéré, respectaient toutes les institutions qui existaient avant la rébellion, croyant ainsi faciliter à leurs ennemis le retour sous le drapeau commun; mais ils ne réussirent jamais à ranimer la culture des grandes plantations qui avaient fait la richesse de la Louisiane et à rendre une véritable activité au commerce du coton à la Nouvelle-Orléans. D'une part, l'hostilité passionnée de la population armait sans cesse des guérillas qui devenaient bientôt des bandes de vulgaires pillards, et entravaient par leurs déprédations tout commerce, toute industrie; de l'autre, quoique légalement encore protégé par le gouvernement fédéral, l'esclavage ne pouvait plus subsister à côté du drapeau de l'Union. Les chefs de la rébellion avaient eu soin de le proclamer, les planteurs le sentaient, les esclaves eux-mêmes commençaient à s'en apercevoir. Cet emploi sans pitié des noirs, qui seul donnait autrefois les grandes récoltes de coton, était devenu impossible. Ne faut-il pas voir l'arrêt d'une justice supérieure dans le concours de circonstances qui empêcha les fédéraux de relever cet odieux système de travail, cause véritable de la guerre, et amena les hommes du sud à se faire eux-mêmes les instrumens les plus actifs de la ruine de l'esclavage?

Nous avons laissé Butler entrant à la Nouvelle-Orléans; nous ne le quitterons pas sans dire un mot du proconsulat de l'avocat du Massachusetts dans la grande ville du sud. Son gouvernement n'a jamais été jugé impartialement, et il ne pouvait l'être. La passion politique préparait d'avance des accusateurs et des défenseurs également intolérans au mandataire du gouvernement fédéral; mais le choix de l'homme auquel ce mandat était confié aggravait singulièrement les difficultés de la tâche. Au milieu des dures nécessités de la guerre, un tel choix est, selon le caractère et la réputation de

l'homme, un honneur ou une insulte pour les vaincus. Le gouvernement de Washington n'avait alors, il est vrai, aucun général illustre à envoyer pour régir les habitans de la Nouvelle-Orléans; cependant il eût valu mille fois mieux confier l'autorité suprême dans cette grande cité à un vrai soldat, à quelque militaire étranger à la politique, incapable de se prêter aux intrigues et à la spéculation, qu'à l'ancien allié politique de Jefferson Davis, au légiste en uniforme qui avait paru sur la levée du Mississipi au moment où la flotte de Farragut s'éloignait à la recherche de l'ennemi.

Pour une ville conquise, rebelle ou ennemie, comme l'on voudra, la Nouvelle-Orléans fut d'abord traitée avec douceur : aucune contribution de guerre ne lui fut imposée. Les troupes fédérales, accueillies à leur débarquement par les huées et les cris d'une foule énorme, montrèrent la plus grande modération; les propriétés particulières furent toutes respectées; bien plus, le gouvernement municipal que la ville possédait avant d'être prise fut reconnu et accepté par les vainqueurs. Le maire, M. Monroë, qui n'avait fait aucun secret de son profond dévoûment à la cause confédérée, resta le représentant officiel de la cité, comme il l'était lorsqu'il en organisait la défense de concert avec Lowell. M. Lincoln avait recommandé à ses généraux de rétablir purement et simplement l'autorité suprême de l'Union et des lois fédérales, sans se mêler des affaires intérieures des villes et des comtés autrement que pour faire respecter ces lois. On put espérer d'abord que ce programme, à la fois si sage et si difficile à appliquer, réussirait à la Nouvelle-Orléans. Après quelques jours d'une vive émotion, cette ville avait vu sortir toutes les troupes fédérales campées sur ses places : il ne restait qu'une garde suffisante pour maintenir l'ordre matériel, qui du reste ne fut jamais troublé. Le conseil municipal avait repris la direction régulière des affaires. Un journal ayant refusé d'imprimer la première proclamation de Butler, celui-ci se contenta de lui envoyer quelques anciens typographes enrôlés dans son armée, qui composèrent d'office ce morceau, et le journal, malgré cet acte de résistance, ne fut suspendu qu'un seul jour. Seulement il aurait fallu un autre homme que le général Butler, une population moins passionnée dans ses démonstrations que celle de la Nouvelle-Orléans, pour adoucir d'une manière durable ces rapports, des deux parts si pénibles, que la guerre établit entre le vainqueur et le vaincu. Impru emment provoquées, les autorités militaires ne pouvaient manquer d'abuser du pouvoir absolu qu'elles possédaient, et qui leur offrait les plus dangereuses tentations. Aux insultes sottement prodiguées à ses officiers dans les rues de la Nouvelle-Orléans, Butler répondit par un ordre du jour à la fois odieux, absurde et mala-

droit. Les officiers fédéraux auraient regardé comme une injure personnelle l'ordre n° 28, s'ils lui avaient attribué la signification qui excita chez leurs adversaires une légitime indignation, et le public des états du nord répliqua à ceux-ci en traitant leur interprétation de pure calomnie; mais le gouvernement de Washington, loin d'affaiblir son autorité morale, l'aurait accrue, même parmi ses ennemis, s'il avait prévenu toute polémique sur un sujet qui ne supporte pas l'équivoque, en révoquant les pouvoirs qu'il avait confiés à un homme aussi peu capable de peser la valeur de ses paroles.

Il ne le fit pas, et les difficultés qu'il rencontra à la Nouvelle-Orléans augmentèrent de jour en jour. Comment aurait-on pu empêcher cette population profondément hostile de faire parvenir aux armées confédérées des encouragemens de toute sorte et des renseignemens précieux sur les préparatifs militaires qui se faisaient sous ses yeux? Une grande vigilance était nécessaire; la violence était une faiblesse inutile. Le maire fut destitué, c'était inévitable. Il fut emprisonné, ainsi qu'un des principaux habitans de la ville, M. Pierre Soulé. Serviteurs passionnés de la confédération, il est possible qu'ils aient joué un double jeu coupable après avoir accepté de fait le rétablissement de l'autorité fédérale : les lois de la guerre légitimaient leur éloignement, leur emprisonnement n'a jamais été justifié. Butler alla plus loin; il eut le triste courage de relever pour une fois l'échafaud politique, ce funeste aliment des discordes civiles. La mort de Munford fait seule tache sur la page la plus belle peut-être de l'histoire des États-Unis, celle où il est écrit que ni après la victoire, ni dans le cours même de cette terrible guerre, tandis que les citoyens donnaient leur vie par milliers pour défendre l'Union, aucun autre crime politique, pour nous servir de l'expression consacrée, n'a été expié par le sang du coupable. Munford était cet homme qui, le 27 avril, avait abattu le drapeau fédéral élevé, par quelques matelots du *Pensacola*, sur l'hôtel de la monnaie avant que la Nouvelle-Orléans eût été régulièrement occupée. Cet acte était insensé, car il pouvait attirer sur une ville innocente tout le feu de l'escadre fédérale, et, si un des marins de Farragut avait aperçu Munford traînant dans la boue le pavillon national, il aurait bien fait de le tuer sur place. Toutefois c'était un acte d'hostilité et non de trahison. Aussi ne l'avait-on pas d'abord recherché pour ce fait; mais, comme il était devenu le chef de la partie la plus turbulente de la population et l'instigateur de toutes les avanies faites aux fédéraux, on le poursuivit au bout de six semaines sous ce prétexte. Jugé et condamné par un conseil de guerre, il fut pendu le 7 juin et devint ainsi un martyr aux yeux de tous les partisans du sud.

A l'hostilité persistante des habitans de la Nouvelle-Orléans, les fédéraux répondirent en traitant de plus en plus cette ville comme une cité conquise : l'autorité despotique du grand-prévôt pesa sur elle de tout son poids. Un grand nombre de propriétaires servaient dans les rangs confédérés : leurs maisons furent saisies ; ceux qui, sans quitter la ville, se distinguaient par leurs sympathies pour la cause du sud furent exposés à toute sorte de vexations. Bientôt la spéculation vint rendre plus odieuses ces tristes mesures : les lois de confiscation furent appliquées d'une manière dont on ne trouve pas d'autre exemple dans l'histoire de cette guerre. Les propriétés saisies furent vendues à vil prix à des aventuriers protégés par le général en chef ; on assure même que son propre frère fut le principal agent de toutes les honteuses affaires qui prirent alors la place du commerce légitime. Ce commerce en effet, dès que la provision de coton rassemblée dans la ville avant son occupation fut épuisée, se réduisit à l'alimentation des habitans, qui ne pouvaient rien trouver dans l'étroit espace dont la guerre leur laissait la jouissance, pas même les vivres nécessaires à leur consommation journalière, et il s'ensuivit que les exportations furent absolument nulles. De là une grande détresse, que la crise financière vint encore aggraver : les emprunts contractés par les gouvernemens de Richmond et de la Louisiane depuis la sécession ne pouvaient être reconnus par les fédéraux, et la valeur des titres qui les représentaient devint aussitôt presque nulle. Cependant la nécessité ne permit pas à Butler de comprendre dans la proscription le papier-monnaie confédéré, qui circulait seul alors, et, par une anomalie aussi étrange qu'inévitable, ce symbole de la rébellion fut pendant longtemps toléré et reçu dans les caisses fédérales.

Butler n'était pas entièrement responsable de ces malheurs, et, pour être juste, il faut ajouter, après avoir énuméré ses actes arbitraires, que dans son administration il fit preuve à certains égards non pas seulement d'énergie, mais aussi d'intelligence. La tranquillité de la ville ne fut jamais troublée, et la police sanitaire y fut faite avec une méthode inconnue jusqu'alors dans cette grande cité : les nègres désœuvrés furent employés, aux frais du gouvernement fédéral, à rectifier les égouts, à dessécher les marais les plus voisins de la ville, si bien qu'au grand étonnement des habitans, qui s'attendaient à voir leur vieil ennemi, la fièvre jaune, venir avec l'été les visiter et ravager la garnison fédérale, ce terrible fléau ne parut pas, et, par une sorte de compensation pour d'autres maux, épargna la Nouvelle-Orléans pendant toute la durée de la guerre.

COMTE DE PARIS.

LES LOIS DES BREHONS

ET

L'ANCIEN DROIT CELTIQUE EN IRLANDE

I. *Ancient Laws of Ireland*, published under the direction of the Brehon Law commission, 3 vol. — II. *Lectures on the early History of institutions*, by sir Henry Sumner Maine, London 1875, Murray.

Depuis quelque temps, l'attention se porte avec un intérêt croissant vers l'étude des origines de la civilisation. Après les découvertes qui nous ont révélé le passé lointain des temps préhistoriques, la science s'efforce maintenant de refaire l'histoire des institutions, du droit et des conditions économiques des sociétés primitives. On ne se contente plus, comme autrefois, en politique et en économie politique, de formules abstraites et de dogmes absolus; la connaissance des anciennes organisations sociales est ainsi devenue indispensable pour nous éclairer sur le but à poursuivre aujourd'hui. Jadis, quand on se demandait quelles lois il fallait adopter, on les cherchait uniquement dans une conception théorique de la nature et des droits de l'homme. C'est ainsi que Rousseau, Locke et tant d'autres, croyant imiter les législateurs de l'antiquité, traçaient tout d'un trait des plans de constitution et de reconstruction de la société tout entière. C'est ainsi encore que les assemblées de la révolution française ont édicté tant de lois excellentes en elles-mêmes, mais qui n'ont donné que peu ou point de résultats, parce qu'elles n'étaient pas en rapport avec les choses et les hommes qu'elles devaient régir. Maintenant les déceptions nous ont rendus

plus circonspects, et l'on voudrait même bannir toute poursuite de l'idéal. C'est aller trop loin. Il ne faut pas abandonner la recherche d'un ordre meilleur réclamé par la nature, les droits et la destinée de l'homme; mais il faut consulter les leçons de l'expérience. C'est à ce titre que l'histoire des institutions est si utile et constitue la véritable histoire philosophique.

Les guerres, les intrigues, les succès et les revers des princes, le drame historique, en un mot, amuse comme un roman; mais il instruit peu, parce qu'il n'y a point de lois à déduire de faits où les volontés mobiles, les passions, les caractères infiniment variables des hommes, jouent le principal rôle. En étudiant les institutions au contraire, nous pouvons découvrir les conséquences qui en résultent et l'ordre qui préside à l'évolution des sociétés. Nous voyons aussi quelles sont les véritables lois naturelles. Autrefois on entendait par ces mots : « droit naturel, » tantôt le droit, qu'on supposait avoir été établi par les hommes « sortant des mains de la nature, » tantôt le droit idéal, conforme à la justice et perçu par la raison, c'est-à-dire le droit rationnel. Dans l'un comme dans l'autre sens, l'idée de ce que c'est que le droit naturel variait d'après les opinions de l'écrivain qui s'efforçait de la préciser, et elle ne reposait sur aucun fait positif. Maintenant on cherche à reconstituer le droit naturel, non pas hypothétique, mais historique, et on y parvient par la méthode des études comparées qui ont donné de si merveilleux résultats dans le domaine de la philologie et de la mythologie. On arrive ainsi à se convaincre que toutes les races ont, à un certain moment de leur développement, eu des coutumes semblables, et que celles des tribus les plus sauvages ont été pratiquées jadis par les ancêtres des peuples aujourd'hui les plus civilisés.

L'examen des institutions primitives est également intéressant parce qu'elles permettent de saisir les instincts primordiaux de l'homme en fait de droit. Pour comprendre l'origine et les lois du développement de la vie, le naturaliste étudie les organismes les plus rudimentaires; de même pour découvrir les lois qui président au développement de la civilisation, la sociologie doit examiner les formes d'organisation des sociétés primitives. Dans son beau livre, *Ancient Law*, sir Henry Maine nous a fourni le modèle de ce genre d'investigations. Ce qui donne tant d'intérêt aux publications de cet éminent écrivain, c'est qu'il joint aux vues philosophiques les plus élevées la connaissance exacte des détails et une érudition très sûre et très vaste. Professeur de droit à l'université d'Oxford, il a pu approfondir l'esprit des lois anglaises et du droit romain, et, investi d'une haute fonction judiciaire dans l'Inde, il y a étudié sur place les coutumes de ce pays. Dans son ouvrage sur le *droit ancien*, il re-

trace l'histoire primitive des codes, des fictions légales, du testament, de la succession, de la propriété, du contrat et du droit de punir, et il en indique les rapports avec les idées modernes sur ces matières. Dans un autre livre, *les Communautés de village en Orient et en Occident*, il montre que la commune se retrouve avec des caractères semblables chez les principales branches de la race âryenne. Enfin, dans un volume récent sur l'*Histoire primitive des institutions*, il apporte à l'appui de ses idées un grand contingent de faits empruntés principalement aux anciennes lois irlandaises, connues sous le nom de *Brehon Laws*.

Jusqu'à ces derniers temps, l'étude comparée des vieilles coutumes présentait une grande lacune. Comme le dit sir H. Maine, aucun groupe de peuples n'offrait moins de souvenirs relatifs à l'histoire ancienne du droit que ceux d'origine celtique. Les *Triades* galloises d'une valeur si douteuse et quelques traits de mœurs notés par les historiens de l'antiquité, voilà tout ce que l'on connaissait. Ce qu'on vient de publier, c'est tout un ensemble de lois avec leurs commentaires, de vrais traités de jurisprudence de l'ancienne Irlande celtique. On le voit, c'est une véritable révélation, et depuis longtemps il n'y en a point eu de plus importantes pour l'histoire des idées juridiques.

I.

Les *Brehon Laws* sont des recueils d'anciennes lois irlandaises qui ont été traduits et édités par deux savans morts depuis peu, les docteurs O'Donovan et O'Curry. Une commission scientifique est chargée de poursuivre cette publication. Trois volumes ont paru à Dublin, le premier en 1865, le second en 1869, le troisième tout récemment. D'après M. Whitley Stokes, l'un des plus éminens celtologues de notre temps, le plus important des recueils des *Brehon Laws*, le *Senchus Mor* ou « le grand livre de l'ancienne loi, » date du commencement du XIe siècle, et l'autre recueil, le *Livre de Aicill*, du Xe; mais ces écrits s'attribuent une antiquité bien plus grande, et il est possible qu'ils aient été primitivement rédigés peu de temps après l'introduction du christianisme en Irlande, c'est-à-dire dès que l'on a commencé à y faire usage de l'écriture. En tout cas, ces lois contiennent des coutumes qui remontent à la plus haute antiquité.

Les *brehons*, qui ont donné leur nom à ces recueils de lois, offrent la plus grande ressemblance avec les druides de la Gaule tels que César nous les fait connaître. Ceux-ci étaient à la fois prêtres et magistrats; ils jugeaient les crimes et les procès, et dans leurs

grandes assises annuelles, au milieu de la forêt sacrée, ils tranchaient les différends qui s'étaient élevés entre les tribus. Ils dirigeaient des écoles de science où accouraient les jeunes gens de la Gaule, et où certains d'entre eux, avides de s'instruire, restaient pendant vingt ans; ils y apprenaient un très grand nombre de vers qui n'étaient jamais écrits. Les druides aimaient à discuter sur la nature et les dimensions du monde, sur le mouvement des étoiles, sur tout ce qui se rapportait à l'univers physique. En Irlande, les *brehons* étaient les arbitres respectés de tous les litiges. Parmi les traités qui portent leur nom, il s'en trouve de spéciaux pour régler les questions d'héritage et de limites, l'exécution des débiteurs récalcitrans et surtout les compositions pour crimes. Les écoles de littérature et de droit semblent avoir été très nombreuses dans l'ancienne Irlande, et le docteur O'Curry nous donne le programme d'études de l'une d'elles qui embrasse douze années. Toute la littérature, même les lois, avaient la forme du vers. Le chef des druides nous apparaît dès le début du *Senchus Mor*, dans la personne de Dubhthach Mac-na-Lugair, le poète royal d'Érin, le *brehon* désigné par saint Patrick pour être arbitre dans une question d'homicide. Dans les *Brehon Tracts*, on agite aussi ces problèmes cosmologiques dont les druides aimaient à s'occuper. On le voit, les *brehons* ressemblent extrêmement aux druides, et s'ils ne se confondent pas avec eux, on peut dire que ces similitudes si frappantes prouvent que l'état social des Celtes d'Irlande ne différait guère de celui des Celtes de la Gaule.

Quelle autorité faut-il attribuer aux *Brehon Law Tracts?* Comme le fait remarquer M. Cliffe Leslie, ces traités diffèrent beaucoup de caractères et ils proviennent de sources très diverses. Quelques-uns d'entre eux, tels que le *Crith Gablach* et le « Livre des droits, » sont cités comme des textes précis de loi irlandaise; mais d'autres, comme le *Corus Bescna*, paraissent n'avoir point joui de la même autorité. Les commentaires sont, de l'avis unanime, l'œuvre de plusieurs générations de légistes. Le droit irlandais avait évidemment pour base la coutume, et au XVIe siècle Edmund Spenser parle des *Brehon Laws* comme de « règles de droit non écrit et transmis par la tradition d'âge en âge; » mais ce droit coutumier s'était développé sous l'influence des jugemens des cours de justice d'une part, et de l'autre sous celle des idées de jurisprudence théorique des juristes et des écoles de droit. Jusqu'au XVIe siècle, ainsi que le prouve M. Cliffe Leslie, les populations irlandaises se réunissaient en assemblée générale sur une bruyère ou sur une colline comme les *Landsgemeinden* suisses, pour juger les différends entre particuliers ou entre communes, et les décisions de ces diètes populaires

devaient former une troisième source du droit irlandais. Quelque solution que l'on donne d'ailleurs aux questions concernant l'origine et le caractère des traités désignés maintenant par le nom de *Brehon Laws*, ils n'en conservent pas moins toute leur importance, comme indiquant les traditions, les usages et les idées juridiques de l'époque où ils ont été composés. La plupart des coutumes dont ils font mention étaient encore en vigueur au moment où les écrivains anglais commencent à nous faire connaître l'Irlande. « Les lords irlandais, dit sir John Davis écrivant vers la fin du XVIIe siècle, conservent tous les droits de la souveraineté qui ne devraient appartenir qu'au roi. Ils gouvernent le peuple conformément aux lois des *brehons*. Ils nomment leurs magistrats et les employés, ils punissent ou pardonnent les crimes, ils font la guerre et la paix à leur convenance, et cela a duré jusqu'au règne d'Élisabeth. » Le même auteur raconte que, quand le lord député sir W. Fitzwilliam annonça à Maguire qu'il enverrait un shérif à Fermanagh, le chef irlandais répondit : « Votre shérif sera le bienvenu, mais faites-moi savoir quel est le prix de sa tête, afin que, si mes hommes la lui coupent, je puisse lever l'*eric* (*eric*, composition), sur le pays. » Les auteurs anglais s'indignaient de ces coutumes barbares « qu'on ne rencontrait dans aucun autre pays chrétien; » ils leur attribuaient même le triste état du pays, et pourtant ces lois et ces institutions n'étaient autres que celles que l'Angleterre avait eues autrefois.

En effet, l'ancien droit irlandais présente de frappantes analogies avec le droit romain primitif, avec le droit scandinave, slave et germanique, et, chose très remarquable, mais cependant très explicable, avec les coutumes hindoues. Les deux rameaux de la race âryenne géographiquement les plus éloignés se rapprochent le plus par leurs idées juridiques, parce qu'elles ont mieux conservé les traditions primitives de la souche d'où ils sont sortis. Les peuples asservis par l'étranger restent fidèles à leurs coutumes, ils redoutent le changement; leur sujétion même met obstacle au progrès, et dans leur malheur ils s'attachent avec fanatisme à tout ce qui caractérise leur nationalité. C'est ainsi que les Javanais, asservis par des conquérans mahométans, les Russes, tenus sous la domination des Tartares, et les Serbes sous celle des Turcs, pratiquent encore les formes archaïques de la propriété collective.

Je ne puis montrer ici tous les points de ressemblance que sir H. Maine a relevés entre les institutions anciennes des Celtes irlandais et celles de l'Inde; il faudrait reproduire tout son livre : j'en citerai seulement un ou deux qui sont vraiment frappans.

Aujourd'hui, quand une personne est lésée, elle s'adresse au

juge, qui prononce un jugement que l'état souverain fait exécuter, au besoin par la force. Dans les temps barbares, l'individu lésé attaque à main armée celui dont il a eu à se plaindre, et il en résulte fréquemment une guerre de clan à clan. Entre ces deux moyens extrêmes d'arriver à se faire rendre justice, — l'action devant le tribunal et l'attaque à main armée, — nous en trouvons d'autres qui tiennent le milieu entre l'emploi de la force et le recours au juge. Parmi ceux-ci, « la saisie du gage » se présente chez tous les peuples âryens, à une certaine époque, avec des caractères très semblables. Gaius, parmi les actions primitives appelées *legis actiones*, cite la *pignoris capio*, la saisie du gage. Dans certains cas exceptionnels, le créancier pouvait saisir directement des objets appartenant au débiteur, même avant de l'avoir cité devant le juge. Platon, dans son livre *des Lois*, fait mention d'une action du même genre. Dans l'ancien droit anglais, nous trouvons la procédure du *distress*. Un individu étant lésé par quelqu'un ou ayant quelque réclamation à sa charge pouvait saisir le bétail de celui-ci, et le conduire dans une prairie close, réservée à cet effet dans le village et appelée *pound*. Là les bêtes devaient être nourries par leur propriétaire, qui ne pouvait les ramener chez lui. S'il ne consentait pas à donner satisfaction à la partie adverse, il devait ou offrir une garantie ou s'adresser au shérif. Le shérif faisait restituer le bétail au propriétaire, mais à la condition que celui-ci s'engageât à se soumettre à la décision du juge. Les lois des peuples germaniques, les *leges barbarorum*, font mention de la même coutume, et notamment la loi salique en parle très en détail. Cette procédure paraît étrange, et même inexplicable; mais il faut se figurer qu'elle remonte à un temps où le pouvoir souverain et la vindicte publique n'existaient pas encore, et où les litiges, même les attentats contre les personnes, restaient affaire privée. Comment arriver au redressement d'un tort sinon en s'emparant de choses appartenant à celui dont on voulait obtenir satisfaction? Le plus étendu des traités des *Brehon Laws*, le *Senchus Mor*, se rapporte presque entièrement aux formalités du *distress*. En Irlande, le créancier ne pouvait saisir les biens du débiteur qu'après lui en avoir donné avis, et, pour procéder à la saisie, il devait être accompagné de témoins. Avant que le bétail saisi ne fût mis dans le pâturage réservé, le débiteur pouvait le réclamer en donnant « un objet de valeur ou son fils » en garantie de sa promesse de se soumettre aux décisions du juge. Dans le *Vyavahara Mayukha*, livre de loi brahmanique, l'auteur, Brihaspiti, cite, parmi les moyens de forcer un débiteur à s'exécuter, la saisie comme gage de sa femme, de son fils ou de son bétail. Ainsi dans tous les pays âryens depuis

l'Océan jusqu'aux bords de l'Indus, on retrouve la coutume du *pignoris capio*.

Voici maintenant un mode de procédure bien plus étrange encore et qu'on rencontre à la fois chez les anciens Celtes irlandais et dans l'Inde moderne. César nous dit que, dans la Gaule, celui qui n'obéissait pas au jugement des druides était empêché de prendre part aux sacrifices, ce qui était considéré comme la plus sévère des peines. En Irlande, quand on avait à faire valoir une créance contre un débiteur d'un rang élevé, le *Senchus Mor* dit qu'il faut « jeûner contre lui, » et il ajoute : « Celui qui ne donne pas satisfaction à celui qui jeûne méconnaît toutes les obligations, et celui qui ne regarde à rien ne sera payé par personne, ni par Dieu, ni par les hommes. » La coutume se retrouve identique dans l'Inde sous le nom de *dharna*, qui signifie saisie, détention. Les auteurs anglais, qui l'appellent *sitting dharna*, la décrivent dans les termes suivans. Quand un brahmine veut obliger un débiteur récalcitrant à s'acquitter envers lui, il va s'asseoir à sa porte, tenant à la main du poison ou un poignard et menaçant de se tuer si on lui fait violence. Il jeûne, et il empêche ainsi le débiteur de sortir de chez lui : celui-ci est tenu de jeûner aussi. Bientôt il est forcé de céder, car, s'il laissait mourir son créancier de faim ou s'il le poussait à se tuer en voulant passer outre, il se rendrait coupable d'un crime inexpiable. Le code pénal anglo-indien ayant défendu la pratique du *dharna*, elle est devenue plus rare, mais elle est encore en vigueur dans les états indépendans de l'Inde. Ce sont surtout les soldats qui y ont recours pour obtenir le paiement de leur solde arriérée. Gaius dit également que le *pignoris capio* était resté en usage dans deux cas seulement, dont l'un est précisément le défaut de paiement de la solde militaire. Cette concordance n'est-elle pas remarquable? En Perse, celui qui veut obtenir le paiement de sa créance par le jeûne commence par semer un peu d'orge à la porte de son débiteur, puis il s'assied au milieu de ce semis; c'est dire qu'il restera sans nourriture jusqu'à ce qu'il soit payé ou jusqu'à ce que le grain lève et lui donne de quoi se nourrir. Ces coutumes extraordinaires remontent évidemment au temps où le particulier ne pouvait invoquer l'intervention de l'autorité pour lui garantir ses droits. En forçant le débiteur de mauvaise foi à commettre un crime, il appelait sur lui le mépris des hommes et la vengeance du ciel.

La constitution de la famille et de la société chez les Celtes irlandais ressemble aussi à celle de l'Inde. En réunissant les traits épars dans les *Brehon Laws*, sir H. Maine est parvenu à tracer un tableau assez complet de l'organisation sociale de l'Irlande à l'époque où ces lois ont été rédigées. La population était divisée en clans, en

tribus, *fine*, dont les membres se croyaient attachés par un lien de famille résultant de la descendance d'un ancêtre commun. A la tête du clan se trouvait un chef que les traditions irlandaises appellent un roi. Quand le clan était nombreux, il se subdivisait en groupes, unis chacun par un lien de parenté plus étroit et ayant aussi un chef que les légistes anglo-irlandais ont nommé *capita cognationum*. Ces groupes correspondaient à la *gens* romaine, au γένος grec et à ces *gentes*, à ces *cognationes hominum* de la Germanie, entre lesquels, suivant César, la possession du sol se répartissait chaque année (1). L'unité juridique et politique dans l'ordre social n'était donc pas, comme aujourd'hui, l'individu isolé, mais le groupe familial qui était nommé *sept*. C'était exactement la *zadruga*, la communauté de famille, que les Allemands appellent très justement *Hauskommunion*. Le *sept* était semblable aussi à ces groupes de famille, à ces sociétés de *compani*, de *Frarescheux*, à ces « coteries, » à ces « fraternités, » qui au moyen âge en France vivaient ensemble dans une grande maison, *la cella*, exploitant en commun le sol, se partageant ses produits, et « vivant au même pot » et au même « chanteau (1). »

L'Inde encore aujourd'hui nous offre dans la famille associée, *joint-family*, comme disent les Anglais, l'image exacte du *sept* celtique de l'Irlande ancienne. La *joint-family* forme un corps moral qui possède, qui acquiert et qui a une durée perpétuelle comme une société de mainmorte. Elle offre le type parfait de ce mode archaïque de jouissance indivise que l'on rencontre dans toutes les sociétés agricoles primitives. Elle se compose de l'association de toutes les personnes qui auraient pris part aux sacrifices des funérailles de l'ancêtre commun. C'est la famille agnatique des Romains, comprenant tous ceux qui auraient été sous l'autorité de leur auteur commun, s'il avait vécu pour l'exercer. D'après les décisions des cours de justice de l'Inde, aucun membre de la famille n'a droit à une part de la propriété commune. Les produits doivent être mis en commun et partagés entre tous d'après les règles de la jouissance

(1) *De Bell. Gall.*, VI, 29. — On trouvait parmi les Écossais la même organisation sociale qu'en Irlande. M. Skene cite dans son livre, *the Highlanders of Scotland*, le témoignage d'un officier anglais se rapportant à l'année 1730. « Les *highlanders* sont divisés en tribus ou clans sous des chefs ou *chieftains*, et chaque clan se subdivise en souches également sous des *chieftains*. Ces souches se divisent à leur tour en branches de la même race, qui comptent cinquante ou soixante hommes reliés par une origine commune. » Dans une notice récente sur l'*Origine des magistrats communaux*, M. Léon Vanderkindere vient de démontrer l'existence de la *marke* et de la propriété collective en Belgique jusque très avant dans le moyen âge.

(2) Voyez les excellens livres que MM. Doniol, Dareste de La Chavanne et Eugène Bonnemère ont consacrés à l'histoire des classes rurales en France.

indivise. Les membres de la famille sont unis, comme on dit dans l'Inde, « pour la nourriture, le culte et la terre. » En Irlande, la solidarité des hommes du *sept* est complète : ils sont tenus de payer la composition pour l'offense commise par un des leurs. La ressemblance entre la *joint-family* hindoue et irlandaise s'étend jusque dans les détails. D'après la loi brahmanique, ce qu'un membre de la communauté gagne par quelque connaissance scientifique spéciale ou par la pratique d'un art libéral lui appartient en propre, à moins qu'il n'ait acquis ses talens aux frais de la famille. Un des anciens traités de lois irlandaises, le *Corus Bescna*, établit la même distinction. Le membre de la tribu peut donner à l'église les deux tiers de ce qu'il gagne par l'exercice d'une profession libérale; mais il en est autrement si cette profession est celle de la tribu même. Dans ce cas, les émolumens appartiennent à la communauté.

La tribu du temps des *Brehon Laws* constitue une personne civile qui « se soutient elle-même, » comme disent les textes. Elle s'est continuée d'abord par la possession de la terre : « la terre est une personne perpétuelle; » mais elle peut subsister aussi, sans cultiver le sol, par l'exercice de quelque industrie. Une partie du territoire de la tribu, probablement la terre arable, se trouve répartie entre les différentes familles du clan; mais ces parts restent soumises au contrôle de la communauté. « Chacun, dit la loi, doit conserver sa terre intacte sans la vendre, sans la grever de dettes, sans la donner en paiement pour des crimes ou des contrats. » Comme dans toutes les coutumes anciennes, l'aliénation n'est permise qu'avec le consentement de toute la communauté, et il en est encore ainsi dans l'Inde (1). L'obligation de suivre le même assolement dans la culture, le *Flurzwang*, comme disent les Allemands, est aussi stricte ici que dans le *mir* russe ou dans l'ancien village germanique. C'est, avec le mariage, l'une des institutions fondamentales du peuple irlandais, dit le *Corus Bescna*. Le mot de Tacite parlant des Germains : *apud eos nullum testamentum*, est vrai aussi des Celtes irlandais comme de tous les peuples à l'origine. C'est le clergé qui emprunta la donation et le legs au droit romain, afin de permettre aux gens pieux d'enrichir l'église en sauvant leurs âmes.

Le régime agraire de l'Irlande à l'époque des *Brehon Laws* offre un état de transition entre la collectivité primitive et la propriété

(1) « L'aliénation d'une propriété foncière est très rare, dit sir G. Campbell, et la communauté de village a un droit de *veto*. » (*Systems of Land tenure. Cobden club Essays*, p. 166.) Voyez aussi, pour le droit de *retrait*, le livre si curieux de M. Viollet: *Caractère collectif des premières propriétés immobilières*, p. 30.

privée. J'ai essayé de montrer ici même que le régime de possession collective du sol par la tribu, tel qu'on le rencontre encore aujourd'hui dans le *mir* russe et dans la *dessa* javanaise, est une étape de la civilisation par laquelle tous les peuples ont passé, et d'après sir H. Maine ce fait ne peut plus guère être révoqué en doute (1). A l'époque des *Brehon Laws*, tout le territoire de la tribu est encore considéré en théorie comme appartenant à la communauté tout entière, mais en fait une assez notable partie du sol a été appropriée d'une façon permanente par certaines familles; toutefois des terres communales très vastes, couvertes d'herbages et de bruyères, servent de pâture au bétail. Des parties du communal sont alternativement mises en culture, comme cela se pratique aujourd'hui encore dans beaucoup de pays, notamment dans les Ardennes belges; mais l'occupation en est temporaire, la propriété demeure à la tribu. Les partages périodiques et l'occupation alternative se sont maintenus jusqu'à nos jours sous la forme du *rundale* (2). Une grande partie du sol était soumise à des modes de tenure et à des coutumes agraires fortement imprégnées des traditions de l'antique possession collective. A l'époque des *Brehon Laws*, la propriété privée s'était à peine dégagée de la communauté primitive du sol. Un manuscrit irlandais du XIIe siècle, le *Lebor na Huidre*, a conservé le souvenir de cette transformation, et il en indique la cause comme pourrait le faire un économiste. On y trouve ce curieux passage : « Il n'y avait autour des champs ni fossés, ni haies, ni murs de pierre, et la terre n'était pas divisée jusqu'au temps des fils d'Aed Slane. Ce fut à cause du grand nombre des familles à cette époque que les divisions et les limites de terrain s'introduisirent en Ir-

(1) « La possession collective du sol par des groupes d'hommes qu'unissent des liens de famille peut être maintenant considérée comme un phénomène primitif caractérisant toutes les sociétés humaines qui ont quelques rapports avec les nôtres. » Sir Henry Maine, *Early History of institutions*. — Voyez, dans la *Revue* du 1er juillet 1872, *les Formes primitives de la propriété*.

(2) Sous le régime du *rundale*, une certaine partie de terres était occupée par un groupe de familles. Le pâturage et la tourbière (*bog*) étaient soumis à la jouissance collective, et les terres arables, divisées en exploitations, passaient périodiquement, parfois même annuellement, d'une famille à une autre. On rencontrait aussi souvent d'autres traces du régime de la *mark* : le sol arable était divisé en trois zones de qualités différentes, et chaque famille avait un ou plusieurs lots dans chaque zone. Encore tout récemment ce même système agraire se rencontrait dans les *highlands* d'Écosse. Sir H. Maine a constaté que dans les *highlands* de l'ouest les communautés de village, dissoutes en ces derniers temps, partageaient périodiquement les terres entre les habitans par un tirage au sort. M. Skene, dont l'autorité est grande en cette matière, exprime l'opinion que ce régime agraire était jadis généralement en vigueur parmi les Celtes écossais. Voyez sa note sur « les communautés de tribu» (*Tribe communities in Scotland*), dans le second volume de son édition de la *Fordun's Chronicle*.

lande. » C'est bien là une des causes principales qui donnent naissance à la propriété privée. Quand le nombre des ayant-droit devient trop considérable, la part qui revient à chacun dans le domaine commun est trop exiguë pour la culture extensive qui se pratique. Il faut passer à un mode d'exploitation exigeant des améliorations permanentes, du capital immobilisé dans le sol, et cela ne se fait qu'avec la garantie d'une jouissance héréditaire ou de très longue durée. De là résulte l'occupation individuelle, permanente et transmissible dans la famille. Le partage périodique, annuel ou trisannuel, ne permet évidemment qu'un système de culture très rudimentaire, peu productif par conséquent et exigeant ainsi une vaste étendue de terrain.

Dans un autre manuscrit irlandais plus ancien que le *Lebor na Huidre*, et qui porte le titre de *Liber Hymnorum*, il est question d'un mode de jouissance du sol qui rappelle exactement celui qui est encore en vigueur dans les *allmenden* de la Suisse, l'allotement périodique à chaque famille d'une part dans la tourbière, dans la forêt et dans la terre arable. Le *weide, wald und feld* de la marke germanique répond au *bog land, wood land and arable land* de la tribu celtique. Le *Liber Hymnorum* (probablement du XIe siècle) contient le passage suivant : « Très nombreux étaient les êtres humains en Irlande à cette époque (c'est-à-dire au temps des fils d'Aed Slane, de l'an 651 à 694), et leur nombre était si grand qu'ils ne recevaient plus en partage que trois fois neuf billons de terre, à savoir neuf billons de tourbière, neuf de forêt et neuf de terre arable. » Chaque famille de l'*allmend* suisse reçoit aussi un nombre plus ou moins grand de parcelles dans chacune des zones du domaine commun. On voit clairement dans ce passage du *Liber Hymnorum* que c'est l'accroissement de la population qui a mis fin aux partages périodiques de la possession collective. Tacite, en décrivant les mœurs des Germains, montre aussi très bien le rapport intime qui existe entre la culture extensive et la possession temporaire du sol. « L'étendue de leurs champs, dit-il, facilite ces partages, » et il ajoute : « Ils ne luttent point par le travail avec la fertilité du sol, qui ne porte que du blé; ils changent chaque année le terrain de culture, et il en reste qui n'est pas occupé. »

Le système de succession en usage parmi les Celtes irlandais, et que les juristes anglais ont appelé *gavelkind*, ressemble à celui qu'on rencontre encore aujourd'hui dans les communautés de famille ou *zadrugas* serbes. Quand un propriétaire membre du *sept* ou clan irlandais meurt, le chef fait une distribution nouvelle de toutes les terres du *sept* entre les différens ménages, qui obtiennent ainsi un plus grand nombre de lots. L'hérédité en ligne directe

n'existe donc pas encore; c'est l'hérédité collective du clan qui est en vigueur. Le *gavelkind* irlandais est, on le voit, très différent du *gavelkind* en usage dans le comté anglais de Kent. Celui-ci prescrit seulement le partage de la succession en parts égales entre les enfans, comme le fait la loi française. En résumé, si l'on veut se faire une idée de l'organisation agraire prédominante parmi les Celtes irlandais à l'époque des *Brehon Laws*, il faut en chercher le type non point dans les communautés de village telles qu'elles existent encore en Russie ou à Java, mais plutôt dans le régime des communautés de famille telles qu'on les trouve chez les paysans français au moyen âge ou chez les Serbes aujourd'hui. Le *sept* irlandais est presque complétement semblable à la *zadruga* slave : la communauté primitive a fait place à la propriété familiale de la *gens*. Il y a pourtant une différence très grande à noter. En Irlande, le chef du *sept* a déjà acquis l'autorité et les priviléges du seigneur féodal, tandis qu'en Serbie l'aristocratie ne s'est pas développée jusqu'à nos jours et l'égalité démocratique des temps primitifs s'est maintenue.

II.

Comment l'inégalité des biens et la domination des grands sur les simples cultivateurs s'est-elle établie, en dehors de toute conquête, parmi des hommes de même race, originairement égaux et jouissant d'institutions ayant pour effet de maintenir l'égalité, c'est là une question d'histoire sociale d'une portée générale, et sur laquelle les faits recueillis par sir H. Maine dans les *Brehon Laws tracts* jettent un jour nouveau. Cette profonde transformation s'est accomplie en Irlande comme en Germanie et dans le reste de l'Europe. A l'origine, le chef du clan n'est que le premier parmi des hommes libres et propriétaires, ses égaux au fond, et qui souvent le nomment par voie d'élection. Quand l'œuvre de la féodalisation est accomplie, ce chef est devenu un seigneur, propriétaire en fait ou en théorie de tout le sol, jadis partagé entre les membres de la tribu, et les cultivateurs ne sont plus que des manans ou des serfs tenus à des corvées et à des prestations en nature pour conserver la jouissance des champs dont ils étaient auparavant les maîtres indépendans. Cette transformation, d'où sont sorties l'aristocratie terrienne et la royauté politique, s'est accomplie lentement, obscurément, par une série de changemens insensibles dont les détails ont varié dans les différens pays, mais dont les grandes lignes et les résultats généraux ont été partout les mêmes. Dans les *Brehon Laws tracts*, qui renferment les souvenirs d'institutions sé-

parées par plusieurs siècles, on suit très bien le développement du pouvoir et des priviléges du chef. Il est évident que dans les premiers temps la terre était considérée comme la propriété collective de la tribu. Le chef exerçait certaines fonctions administratives; il conduisait ses hommes à la guerre, et comme rémunération il avait la jouissance d'un domaine situé près de sa demeure et certains droits assez mal déterminés sur le communal, sur le *waste*. Les hommes libres de la tribu étaient propriétaires au même titre que lui, et jouissaient à son égard d'une indépendance complète. Cependant on voit déjà souvent le territoire du clan prendre le nom de la famille du chef; ainsi il est fréquemment question du district des O'Brien ou des Macleod. Ensuite on s'aperçoit que l'autorité du chef grandit; les cultivateurs libres, ses égaux, cherchent sa protection et deviennent ses hommes-liges; une certaine dépendance s'établit, semblable à celle que fait naître ailleurs la *commendatio*, et elle a différens degrés. Le chef augmente le nombre de ses suivans à mesure qu'il s'enrichit. Ainsi la force dont il dispose croît avec sa richesse, et réciproquement il use de sa force pour augmenter ses exigences et par suite ses revenus. Il profite des droits qu'il a acquis sur les terres vagues de la tribu pour y implanter une classe nouvelle de tenanciers qui dépendent complétement de lui et dont nous verrons bientôt l'origine. Enfin il étend sa suzeraineté par un moyen qui mérite de fixer toute notre attention et qui n'avait pas encore été signalé.

On attribue généralement aux institutions féodales deux sources : le bénéfice et la *commendatio*. Quand le propriétaire concède, moyennant certaines prestations et certains services, une terre à un tenancier qui devient ainsi son vassal, il y a constitution de bénéfice. Quand au contraire le propriétaire appauvri, menacé ou sans cesse inquiété, donne son bien à un homme puissant capable de le protéger, en se réservant toutefois la jouissance héréditaire de la propriété moyennant certaines redevances et certains services, il y a *commendatio*. M. Fustel de Coulanges a expliqué tous ces faits ici même (1) avec cette netteté et cette connaissance profonde des textes anciens qui rendent ses études si instructives. Sir H. Maine a découvert dans l'ancienne législation irlandaise une troisième source de la relation féodale de seigneur à vassal, qui remonte à un état de civilisation bien antérieur à celui où se sont produits les deux autres. En effet, le bénéfice et la *commendatio* reposent sur la remise de la terre et supposent par conséquent la propriété privée très nette-

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai 1873. On peut consulter aussi sur ce sujet l'excellent livre de M. Stubbs, *Constitutional History*.

ment établie, tandis que le lien féodal existant chez les anciens Celtes irlandais naissait de la remise de bétail à une époque où la terre n'avait pour ainsi dire aucune valeur. Le fait signalé par sir H. Maine me semble de la plus haute importance; mais, pour bien le comprendre, il faut se rendre compte de l'état économique des époques primitives. Les relations des hommes, les coutumes, le droit, règlent des intérêts ou s'y rapportent; on ne peut donc en pénétrer le sens que lorsque l'on connaît les conditions économiques de l'état social où ce droit et ces coutumes se rencontrent.

Quand la population est peu dense, la terre a peu de valeur, parce qu'il y en a pour tous. Aujourd'hui encore, dans des pays très civilisés, comme les États-Unis ou le Canada, on peut obtenir d'excellentes terres cadastrées, avec titre et garantie de la propriété, pour un dollar l'acre ou environ 12 francs l'hectare. Dans les temps primitifs, le principal capital doit donc être le bétail. Les peuples chasseurs ne vivent que des animaux qu'ils abattent. Les peuples pasteurs tirent leur subsistance du produit des troupeaux qu'ils font paître, et il en est encore de même quand déjà l'agriculture a commencé. C'est ainsi que les Germains, suivant la remarque de César, se nourrissaient principalement de viande et de laitage. Dans l'ancien scandinave, le mot *fe* signifie à la fois richesse et bétail, tant les deux notions se confondent. Comme le fait observer sir H. Maine, le mot *capitale*, c'est-à-dire tête (*caput*) de bétail, a donné naissance à deux des mots les plus employés en économie politique et en droit, *capital* et *catel* (1), *cheptel*, *chattels* en anglais. Pour prouver l'importance du bétail aux époques primitives, Adam Smith rappelle que les Tartares demandaient sans cesse à Plano Carpino, envoyé comme ambassadeur à l'un des fils de Gengis-Khan, si en France il y avait beaucoup de moutons et de bœufs, cela constituant toute la richesse à leurs yeux. Autrefois le bétail servait de monnaie, comme le prouvent l'étymologie, les traditions poétiques et les observations des historiens : les mots pécule, *pecunia*, viennent de *pecus*, troupeau. Aux débuts de l'agriculture, la valeur du bœuf, loin de diminuer, augmenta, car c'est grâce à son travail

(1) Le droit de meilleur catel était le droit en vertu duquel les seigneurs, après le décès d'un vassal, prenaient à leur choix le meilleur des meubles du défunt. C'était primitivement le droit à la meilleure tête (*caput, catel*) de bétail. Le catel était aussi une ancienne forme de cheptel. Le mot cheptel signifie à la fois la convention du maître avec le fermier, à qui il donne du bétail pour l'entretenir, moyennant partage du profit, et les bestiaux mêmes formant l'objet du contrat. En Angleterre, le droit de *heriot* ou de meilleur catel, qu'on trouve dans la tenure en *copyhold*, donnait au seigneur la faculté de prendre la meilleure tête de bétail, *the best beast*, et on y a vu la preuve d'un droit de propriété du seigneur sur les troupeaux dont il avait garni les terres de ses vassaux.

qu'on obtenait le blé, cette nourriture précieuse nouvellement conquise. C'est alors que le bœuf devint un animal sacré inspirant une sorte de respect religieux (1). Dans l'Inde, l'ancienne littérature sanscrite montre qu'on mangeait sa chair. C'est seulement plus tard, à une époque inconnue, quand on voulut conserver le bœuf pour le labourage, que cela fut défendu. En Égypte, on adorait le bœuf Apis. A Rome, le bœuf, avec l'esclave et la terre, était élevé à la dignité de *res mancipi*, le droit de propriété dans sa forme la plus solennelle s'appliquant au sol et à ce qui servait à le mettre en culture. A ces choses, dont l'aliénation exigeait les formalités d'ordre public de la *mancipatio*, correspondaient la terre sacrée de l'Inde et le bœuf sacré de Siva. Chez les Celtes irlandais, comme chez les Germains, les tributs, les amendes, les compositions pour les crimes, étaient payés primitivement en têtes de bétail.

Dans les anciennes lois irlandaises, on voit constamment les chefs donner en cheptel du bétail aux hommes de leur tribu, et il en naît des formes diverses de vasselage. Deux traités du *Senchus Mor*, le *Cain-Saerrath* et le *Cain-Aigillne*, sont consacrés à cette matière. Voici comment sir H. Maine explique l'origine de cette coutume. Comme nous l'avons vu, le chef de clan, outre ses propriétés particulières, jouissait d'un domaine attaché à sa fonction et de certains droits sur les terrains communaux non occupés. Il pouvait donc nourrir plus de bétail que les autres. En outre, en qualité de chef militaire, il obtenait une plus grande part dans le butin, consistant principalement en troupeaux, le seul capital qu'on pût enlever aux vaincus. Le chef avait ainsi fréquemment plus de bétail qu'il ne lui en fallait, tandis que les autres en manquaient, et pour se les attacher il leur en donnait sous certaines conditions. De cette façon, l'homme libre devenait le vassal, — *ceile* ou *kyle*, — du chef auquel il devait l'hommage, le service et des prestations. Nous voyons donc ici se produire les mêmes relations que celles résultant de la *commendatio* et du bénéfice, c'est-à-dire ce qui fait la base du régime féodal.

Cette coutume si curieuse remonte évidemment à ces débuts de la civilisation où la terre surabondante est de nulle valeur et où le bétail est l'unique richesse. Sir H. Maine croit avec raison, nous semble-t-il, que le bénéfice et la *commendatio*, qui ont transformé l'organisation sociale après la chute de l'empire romain, devaient

(1) M. Schweinfurth, dans son voyage au centre de l'Afrique, constate que c'est l'utilité du bœuf qui fait que chez certaines tribus on ne le tue point (*Revue* du 1er mars 1875). On saisit ici la transition entre le moment où la vie du bœuf est respectée à cause de son extrême utilité et celui où il devient un objet sacré, au point où il est même défendu de manger sa chair.

avoir leurs racines dans certains usages rudimentaires des peuples âryens et spécialement dans celui-ci. A mon avis, l'étymologie même du mot féodal vient à l'appui de cette opinion : elle montre que chez les Germains l'origine des relations de vassalité, appelées plus tard féodales, a été la même que chez les Celtes d'Irlande. Le mot *fee*, qui en anglais signifie rémunération, honoraire, est évidemment le même que *vee* hollandais et *vieh* allemand, signifiant bétail. Si le même mot a le sens de rémunération et de bétail, c'est manifestement parce que le bétail était autrefois la rémunération d'un service rendu. Quand plus tard, au lieu de bétail, on a donné de la terre, cette terre était un *feod* (un bien, *od*, rémunération, *fe*), en opposition avec un *allod* (un bien, *od*, complet, *all*), un domaine personnel complétement indépendant, ne relevant de personne. Le chef donnait au vassal du bétail, puis de la terre, pour s'assurer ses services, comme aujourd'hui encore en Suède on donne aux soldats de l'*in-delta* la jouissance temporaire d'un domaine au lieu d'une paie en argent. Les bénéfices, c'est-à-dire des terres données par les rois à leurs fidèles, étaient des *feods*, des fiefs. Le système féodal date évidemment du temps où le bétail était à la fois la seule rémunération et la seule richesse. Cette forme de la vassalité, qui existait jadis chez les Celtes irlandais, paraît si naturelle à un certain état social qu'on la rencontre identiquement la même chez les peuples les plus divers. C'est ainsi qu'on trouve dans le livre très curieux du révérend H. Dugmore, sur les *Lois et usages des Cafres*, le passage suivant : « Comme le bétail constitue la seule richesse des Cafres, il est l'intermédiaire de toutes les transactions qui impliquent échange, paiement, rémunération de services. Les suivans d'un chef le servent moyennant rétribution en têtes de bétail, et il ne pourrait conserver son influence, ni même s'attacher personne, s'il n'était largement pourvu de ce qui constitue à la fois leur monnaie, leur nourriture et leur vêtement. » Ces quelques lignes sont la peinture fidèle de l'état social primitif de l'Irlande et de la Germanie.

Quand à l'époque des *Brehon Laws* un membre de la tribu avait reçu du bétail du chef, il devenait son homme-lige, son vassal. Plus il acceptait de têtes, plus sa dépendance était grande, car cela prouvait son dénûment. De là provenait la différence entre les deux classes de tenanciers, les *saer tenants* et les *daer tenants*, qui correspondaient assez exactement aux catégories de manans d'un manoir anglais, les *free* et les *base tenants*. Le *saer stock tenant*, qui n'avait reçu qu'un petit cheptel, demeurait un homme libre et conservait tous ses droits au sein de la tribu. Après sept années, durée normale de ce vasselage, il devenait propriétaire du bétail qui

lui avait été confié. Il pouvait pendant ce temps employer les animaux au labour; le chef avait droit au lait et au croît, c'est-à-dire aux petits. C'était donc un véritable cheptel temporaire. En outre le tenancier *saer* devait au chef l'hommage et certaines corvées. Ainsi il était tenu d'aider à faire la moisson, à bâtir ou à réparer la demeure fortifiée du seigneur ou bien à le suivre à la guerre.

Le *daer stock tenant*, ayant reçu un cheptel plus considérable, avait des obligations bien plus lourdes. Il semble avoir perdu en partie sa liberté, et les textes le peignent comme très accablé par ses charges. Le cheptel que le chef lui remettait consistait en deux parts : la première proportionnée au « prix de son honneur, » c'est-à-dire à l'amende ou composition qu'avait à payer celui qui l'injuriait, amende qui variait d'après la dignité de la personne lésée; la seconde part était en rapport avec la redevance en nature que le tenancier était tenu de payer. Ces redevances sont exactement déterminées dans les *Brehon Laws*. Pour que le chef eût droit à un veau, à trois jours « de réfection » pendant l'été et à trois jours de travail, il doit remettre trois génisses au tenancier; pour avoir droit à une génisse, il doit remettre au tenancier douze génisses ou six vaches. Ce droit de « réfection » permettait au chef de s'établir et de vivre dans la demeure du tenancier avec quelques-uns de ses suivans pendant un certain nombre de jours. Cet usage prouve que les seigneurs n'étaient guère mieux logés et mieux nourris que leurs vassaux. C'était une façon de consommer les redevances en nature auxquelles ils avaient droit. Cette coutume se retrouve partout où le régime féodal a existé (sous le nom de « droit de gîte et d'albergue» en France), mais en Irlande elle a donné lieu à des abus accablans pour les pauvres tenanciers. Les anciens écrivains anglais qui ont parlé de l'Irlande, comme Spenser et Davis, s'indignent des extorsions dont ils sont victimes. Dans le principe, après sept ans, le tenancier devenait propriétaire du bétail, et la plupart de ses obligations cessaient; mais, à mesure que le chef devint plus puissant, la dépendance des tenanciers augmenta et devint permanente.

Cette coutume du cheptel a contribué à briser les liens qui unissaient les membres d'un même clan pour y substituer le vasselage féodal. L'homme libre acceptait du bétail, même d'un chef étranger à sa tribu, et devenait ainsi son vassal. Le paysan enrichi, le *boaire*, donnait aussi du bétail en cheptel. A leur tour, les *bo-aires* et même les chefs acceptaient du bétail de seigneurs plus riches qu'eux, et ainsi il se constitua des groupes nouveaux formés du seigneur et de ses vassaux, qui différaient du groupe primitif, composé du chef et de son clan. D'autre part, l'acceptation de bétail eut les mêmes effets qu'ailleurs la *commendatio*, et ainsi le système

féodal s'établit en Irlande par suite d'une évolution naturelle et autochthone basée sur le cheptel. Cela est si vrai que, dans les *Brehon Laws*, la notion de la dépendance féodale se traduit par cette expression : il a reçu du bétail en cheptel. C'est ainsi qu'ils représentent le roi d'Erin comme ayant reçu du bétail de l'empereur.

Voyons maintenant comment ce chef de clan a tiré parti, pour augmenter sa puissance, des droits peu déterminés qui lui étaient reconnus sur les terres vagues de la tribu. On voit dans les *Brehon Laws* qu'il existait alors en Irlande une classe très nombreuse d'hommes qui ayant, pour l'une ou l'autre raison, rompu les liens qui les attachaient à leur clan, se trouvaient déclassés, errans, fugitifs, sans place fixe dans une société divisée tout entière en corporations fermées, en communautés de famille; on les appelait *fuidhirs*. César signale également dans la Gaule l'existence d'un nombre considérable d'hommes, misérables et perdus, qui se donnaient à un maître pour obtenir sa protection (1). Dans les pays germaniques et surtout en Suisse, où la commune ne concède pas de droits aux simples habitans, on trouve aussi les *Heimatlosen*, c'est-à-dire les gens sans patrie. En Russie, la même classe existe. Comme la communauté est responsable des violences et des crimes de ses membres, elle a intérêt à expulser de son sein ceux qui se rendent coupables de ces méfaits. Le *Livre de Aicill*, un des *Brehon Tracts*, indique même la marche à suivre pour procéder à cette expulsion. Ces « rejetés, » ces *out-laws* se trouvaient sans ressources, car ils n'avaient plus de terres à cultiver, et la culture était presque le seul moyen régulier de subsistance. Le chef d'un autre clan avait intérêt à leur concéder un terrain sur le communal, moyennant certaines prestations. Il augmentait ainsi ses revenus et sa puissance. Les *fuidhirs*, n'ayant aucun droit propre, étaient complétement dans sa dépendance. Pendant les siècles de troubles et de désordres que traversa l'Irlande pendant le moyen âge, le nombre des *fuidhirs* dut augmenter sans cesse. Ils envahirent peu à peu le territoire disponible des hommes libres de la tribu, qui furent ainsi appauvris parce qu'ils ne pouvaient plus entretenir autant de bétail. D'une part donc le chef devenait plus puissant, et de l'autre ses anciens égaux descendaient relativement dans l'échelle sociale. L'inégalité se marquait sans cesse davantage; le seigneur féodal s'élevait au-dessus de la classe des cultivateurs, et ceux-ci tombaient dans sa dépendance. Comme le seigneur avait constamment les armes à la main pour la guerre, la chasse et les exercices guerriers, tandis que les paysans en abandonnaient l'usage, il acquérait sur eux cette autorité irrésistible que

(1) *De Bello Gallico*, III, 17; VI, 11, 13, 19, 34; VII, 4.

donne la force, et ainsi il devenait leur maître, et eux ses vassaux.

Il y avait deux classes de *fuidhirs*, les *saer* et les *daer fuidhirs*. Les uns cultivaient les terres vagues que le seigneur leur concédait et lui payaient une rente en nature qu'il déterminait à son gré; ils semblent avoir été aussi organisés en communautés de famille suivant le type généralement en vigueur. Les autres se trouvaient dans un état de domesticité servile ou d'esclavage; ils faisaient le service du manoir, cultivaient le domaine seigneurial et gardaient les troupeaux. Les écrivains anglais du XVIe et du XVIIe siècle, comme Edmund Spenser et sir John Davis, font de la condition misérable des tenanciers pressurés par les *land-lords* un tableau qui rappelle exactement la situation et les griefs des petits cultivateurs *at will* de l'Irlande actuelle. Sir H. Maine pense que c'est aux *fuidhirs* qu'il faut remonter pour trouver l'origine des déplorables relations entre propriétaires et fermiers, auxquelles M. Gladstone s'est efforcé de porter remède par une législation spéciale (1).

Sir H. Maine dit que la propriété collective des communautés de village a disparu presque partout devant les progrès de la démocratie. Je pense que c'est plutôt sous l'influence des sentimens individualistes que cette révolution s'est accomplie. En tout cas, comme le fait remarquer très justement M. Cliffe Leslie, en Angleterre et en Irlande, c'est l'aristocratie qui en a profité aux dépens des cultivateurs, qui ont perdu complétement la propriété du sol. Rien que depuis le premier acte pour l'*enclosure of wastes*, qui date de 1710, jusqu'en 1867, d'après les calculs de M. Porter, 7,660,415 acres de communaux ont été soustraites à la jouissance collective des villages. Sans doute, grâce aux améliorations exécutées par les grands propriétaires qui en sont devenus les maîtres, ces terres rapportent beaucoup plus qu'auparavant; mais si on les avait laissées au village, en y appliquant le système de l'allmend suisse, elles eussent produit plus encore, et leurs fruits eussent appartenu aux cultivateurs, dont elles auraient élevé la condition et la dignité, au lieu d'accroître le superflu de quelques maisons opulentes.

La situation de la femme et les liens de parenté dans l'Irlande des *brehons* offrent aussi plus d'un trait archaïque. Dans son livre sur *les Origines de la famille*, M. Giraud-Teulon, à la suite de MM. Bachofen, Mac-Lennan et Morgan, montre que la famille patriarcale a été précédée par la promiscuité, au sein d'un même groupe, où la parenté individuelle est inconnue et où l'enfant a pour pères tous les adultes de la communauté (2). D'après le témoignage de

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin 1870.
(2) Voyez la *Revue* du 1er novembre 1874.

saint Jérôme, rappelé par le docteur Sullivan, la communauté des femmes et le cannibalisme étaient pratiqués de son temps par deux peuples celtiques de la Grande-Bretagne, les Scoti et les Atticotti (1). La promiscuité existait aussi dans l'Inde primitive. On lit dans le *Mahabharata :* « Jadis ce ne fut pas un crime d'être infidèle à son époux, ce fut même un devoir. Cette coutume est observée de nos jours chez les Kourous du septentrion. Les femmes de toutes les classes sont communes sur la terre, comme le sont les vaches, chacune dans sa caste. » En Irlande, à l'époque des *brehons*, le mariage est en honneur; mais les relations des sexes sont encore très relâchées. A côté de la femme légitime se trouve la concubine. La femme esclave, *cumhal*, avait servi jadis de moyen d'échange et de mesure des valeurs comme le bétail; mais la femme libre jouissait de droits étendus. Les enfans étaient la propriété de la famille, qui pouvait même les vendre d'après le *Livre de Aicill*. Toutefois cet ancien usage était probablement tombé en désuétude.

Le livre de sir H. Maine apporte, on le voit, un précieux contingent de faits nouveaux à l'histoire du droit comparé, et ces faits sont toujours expliqués et éclairés par des exemples empruntés aux lois romaines, germaniques et scandinaves et surtout aux coutumes de l'Inde. Nulle part on ne saisit mieux la filiation des idées juridiques et le développement du droit archaïque. C'est une véritable histoire de la civilisation dans les sociétés primitives. On doit sans doute une grande reconnaissance aux savans qui ont rétabli et traduit le texte difficile et souvent obscur des *Brehon Laws;* mais ces traités offrent un amas si confus de règles et de commentaires peu intelligibles, que c'est évidemment à sir H. Maine qu'on devra d'en comprendre la portée et d'en saisir l'importance.

ÉMILE DE LAVELEYE.

(1) Voici ce passage si important de saint Jérôme : *Scotorum natio uxores proprias non habet, sed ut cuique libitum fuerit pecudum more lasciviunt... Ipse adolescentulus vidi Atticottos, gentem britannicam, humanis vesci carnibus.*

ANDRÉ CHÉNIER

A SAINT-LAZARE

D'APRÈS DE NOUVELLES PUBLICATIONS.

I.

LE POÈTE PUBLICISTE. — SA LUTTE CONTRE LA TERREUR.

---

1. *Œuvres en prose d'André Chénier*, nouvelle édition, précédée d'une étude sur la vie et les écrits politiques d'André Chénier, par M. Becq de Fouquières, 1872. — II. *Œuvres poétiques d'André de Chénier*, avec une notice et des notes, par M. Gabriel de Chénier, 3 vol., 1874. — III. *Documens nouveaux sur André Chénier et Examen critique de la nouvelle édition de ses œuvres*, par M. Becq de Fouquières, 1875.

Depuis quelque temps, les documens se sont multipliés sur la vie et la mort d'un de nos poètes les plus aimés, André Chénier. Une série de circonstances favorables et d'heureuses découvertes a permis à la sympathie publique de suivre le poète presque jour par jour, surtout dans la dernière partie de son existence, de le voir à l'œuvre, combattant à visage découvert et d'un cœur intrépide les doctrines et les hommes de la terreur, qui s'annonçait longtemps avant l'heure de son règne officiel. Un critique passionné pour la gloire de son jeune héros, M. Becq de Fouquières, a dévoué plusieurs années de recherches, non-seulement à commenter ses œuvres poétiques et ses œuvres en prose, moins connues, tout aussi dignes de l'être, mais aussi à recueillir et à classer toutes les informations qui peuvent éclairer l'histoire douloureuse de sa captivité et de son procès. En même temps qu'en son nom personnel et

avec un zèle que rien ne lassait M. Becq de Fouquières conduisait cette enquête, le neveu du poète, M. Gabriel de Chénier, se décidait enfin à nous donner ce que la famille nous devait depuis longtemps, la publication intégrale, authentique des manuscrits, plusieurs fois consultés par la critique savante, jamais épuisés jusqu'à ce jour. Cette édition, à certains égards définitive, sinon pour la correction du texte, au moins pour la restitution totale du poétique trésor, a été complétée par une notice où se trouvent rassemblés, sous une forme simple et familière, tous les souvenirs et les traditions de la famille.

Le moment semble bien choisi pour tirer parti de ces publications diverses, intéressantes à tant de titres. D'après cet ensemble de renseignemens, nous croyons être en mesure de nous prononcer en connaissance de cause sur les véritables motifs, incomplétement connus ou défigurés jusqu'à ce jour, de l'arrestation et de la condamnation d'André Chénier. C'est une page héroïque et douloureuse à restituer à l'honneur des lettres françaises et aussi à l'honneur de ce grand parti d'honnêtes gens qui se perpétue à travers les vicissitudes de notre histoire, et qui, tout dévoué à la juste cause de la société moderne, n'a jamais cependant transigé ni avec les crimes qui ont déshonoré son berceau, ni avec les passions qui ont plus d'une fois troublé la conscience publique en égarant le jugement de l'histoire et lui inspirant des indulgences aveugles ou complices. Avons-nous besoin d'ajouter que, dans cet exposé sincère, nous nous abstiendrons de prendre parti dans la querelle qui se poursuit encore, à l'heure qu'il est, entre l'auteur des *éditions critiques* et le nouvel éditeur des papiers de famille? Il y a eu des deux côtés des froissemens de diverse nature, des susceptibilités plus ou moins graves, dans le détail desquels nous n'avons pas à entrer; il en résulte de part et d'autre un ton de polémique personnelle qui se mêle à ce vaste ensemble d'informations et gâte le plaisir désintéressé des amis du poète. Nous mettrons à profit, pour nous-mêmes et pour le public, les précieux documens réunis par M. Becq de Fouquières et les commentaires biographiques si complets, si lumineux qu'il y a joints, aussi bien que les témoignages que nous apporte le dernier représentant de la famille Chénier. Tout en regrettant que ces deux intelligences et ces deux dévoûmens ne se soient pas associés dans une œuvre commune qui eût été définitive pour la plus grande gloire d'André, nous prendrons ici et là tout ce qui nous paraîtra devoir éclairer notre sujet, uniquement soucieux de dégager la vérité et de remettre en lumière la noble figure du poète pendant les dernières années de sa courageuse vie.

I.

André Chénier était à Londres, attaché comme secrétaire à l'ambassade de M. de La Luzerne, au moment de la convocation et de l'ouverture des états-généraux. Il avait alors vingt-sept ans. Il n'est pas douteux qu'il ne partageât avec ivresse les grandes espérances qui traversèrent alors l'âme de la nation. Il suivait d'un regard et d'un cœur ardens les premiers mouvemens de cette jeune liberté, pleine de promesses et pure encore de crimes. En cela, il était d'accord avec l'immense majorité des Français, enthousiastes d'une révolution qui s'annonçait comme pacifique; en cela aussi André était d'accord avec ses plus chers amis, de Pange, les frères Trudaine, avec son père, dont il partagea le patriotique espoir, les nobles illusions, jusqu'au jour où ils mirent tous deux en commun leurs tristesses et l'inconsolable regret d'avoir cru trop facilement non aux idées, qui ne trompent pas, mais aux hommes, qui exploitent et corrompent les idées. En attendant ces heures de désillusion, donnons-nous le spectacle de ces premières heures de confiance et de joie virile d'une jeune âme qui assiste à la naissance d'une société nouvelle dans un pays et dans un siècle que l'on croyait épuisés. Assez tôt viendront les appréhensions, les indignations, les luttes implacables et sans merci.

« Tout Paris *solonise*, » écrivait le poète Alfieri à son ami André vers le mois d'avril 1789, peignant de ce mot expressif la fièvre d'idées politiques qui agitait alors la société parisienne. Chaque Parisien, seigneur ou bourgeois, devenait législateur; les plans de réforme et de constitution abondaient chez les libraires et dans les salons. M. de Chénier père fit comme tout Paris : il *solonisa*. C'était, on le sait, un homme instruit, auteur de deux traités historiques sur l'*Empire du Maroc* et les *Révolutions de l'empire ottoman*, dont il avait recueilli les élémens sur place pendant son séjour à Constantinople, de 1746 à 1765, en qualité de consul-général dans les échelles du Levant, et au Maroc comme chargé d'affaires de France de 1767 à 1783. Il était préparé, mieux que beaucoup d'autres Solons improvisés, à la tâche de réformateur par les solides qualités de son esprit et sa longue pratique des affaires. On s'en aperçoit au tour du style et de la pensée, à cette précision de bon sens expérimental qui se marque dans ses *Idées pour un cahier du tiers-état de la ville de Paris*. C'est une brochure d'une trentaine de pages à peine, où se trouvent résumés, sous une forme simple et lucide, tous les vœux raisonnables d'un bon citoyen qui a réfléchi, qui a lu l'*Esprit des lois* et qui n'est pas étranger à la constitution anglaise.

L'auteur, devançant les premières résolutions qui seront adoptées quelques semaines après, demande qu'on opine par tête aux états-généraux, que la puissance législative réside uniquement dans cette assemblée, que la responsabilité du pouvoir exécutif soit effective et le contrôle de ses actes nettement défini, rigoureusement sanctionné, que l'impôt ne puisse être ordonné que par les représentans de la nation, qu'il soit établi dans une proportion égale, que les barrières pour la perception des droits soient reculées aux frontières du royaume. Il réclame des garanties pour la liberté des citoyens, « qui ne pourra être suspendue plus de vingt-quatre heures sans que l'accusé soit traduit devant son juge naturel, » l'établissement du jury « suivant la forme usitée en Angleterre, » l'abolition des justices seigneuriales, l'égalité et l'identité des peines pour tous les citoyens, nobles et roturiers, la suppression de la vénalité des charges, l'accès du tiers-état à tous les emplois, l'uniformité des lois, l'égalité du partage des biens patrimoniaux entre tous les enfans, la liberté des cultes. C'est toute une théorie de monarchie réformée et d'institutions adaptées par un esprit pratique à ce nouvel état social. Il ne s'y mêle aucune déclamation : à peine si quelques idées utopiques percent ici et là sous ce fonds de bon sens politique et de modération légale. C'est l'idéal constitutionnel que se formait alors dans les comités électoraux la partie saine et intelligente de la nation, et si l'on veut prendre la moyenne de ce que souhaitait, de ce qu'espérait alors la France, c'est bien là qu'il faut la chercher.

André aurait assurément souscrit des deux mains à ce programme de réformes, en y mettant en plus l'ardeur et le feu de la jeunesse; mais à cette date il était loin de Paris et livré au *spleen* britannique. Les fonctions un peu subalternes qu'il remplissait à l'ambassade pesaient à son libre esprit. Il devenait de plus en plus impatient du joug officiel et surtout de l'absence. Inconnu, délaissé dans ce vaste désert d'une foule préoccupée de ses affaires et de ses intérêts, trop peu en vue pour se consoler par l'accueil des hautes classes, qui n'avaient pour lui que de la morgue ou de l'indifférence, il admirait les institutions de l'Angleterre, mais il en détestait les mœurs et la vie. L'appel des idées nouvelles, le pressentiment des événemens qui se précipitaient en France, hors de sa portée et de sa présence, tout cela augmentait sa mélancolie. On en retrouve une trace curieuse dans ce fragment écrit à Londres sur la table d'une taverne : « *London*, *Covent-Garden*, *Hood's Tavern*. Vendredi 3 avril 1789... Que l'indépendance est bonne! Heureux celui que le désir d'être utile à ses vieux parens ne force pas à renoncer à son honnête et indépendante pauvreté! Peut-être un jour je serai

riche : puisse alors le fruit de mes peines, de mes chagrins, de mon ennui, épargner à mes proches le même ennui, les mêmes chagrins, les mêmes peines! Puissent-ils me devoir d'échapper à l'humiliation! Oui, sans doute, l'humiliation. Il est dur de se voir négligé, il est dur de recevoir, sinon des dédains, au moins des politesses hautaines, il est dur de sentir... quoi? qu'on est au-dessous de quelqu'un? — Non, mais il y a quelqu'un qui s'imagine que vous êtes au-dessous de lui... » Ce soir-là, pendant que dans l'ombre enfumée de cette taverne il se plaignait à lui-même de son sort et de son isolement dans la société anglaise, il voyait passer devant son esprit les gracieuses images de cette société parisienne, si vive, si enjouée et sérieuse à la fois, plus brillante et plus animée que jamais à l'approche et comme au contact de ce mystérieux avenir. Aussi, dès que cela était possible, traversait-il le détroit; il venait retremper son esprit, sa verve, sa veine poétique au milieu de ces cercles choisis où *sa bienvenue lui riait dans tous les yeux*. Pendant les années 1789, 1790 et jusqu'aux premiers mois de l'année 1791, époque où il résigna définitivement ses fonctions, ses voyages en France sont continuels. Il y réside presque plus qu'en Angleterre. Il accourt à Paris pour voir passer devant lui les faits, les hommes, les idées; il observe, il pense, il écrit, il agit. Tantôt il est au Louvre, dans l'atelier de David tout encombré de toiles et d'esquisses patriotiques, où il s'inspirera du *Serment du jeu de paume* pour le célébrer à sa manière, d'une plume qui vaut le plus illustre pinceau; tantôt on le rencontre à l'hôtel de la rue de Bourgogne, chez la comtesse d'Albany, à côté des Necker et des Montmorin, s'entretenant avec Mme de Staël de ses *Lettres sur Jean-Jacques*, qu'elle vient de publier, se liant avec Malesherbes, qui fera plus tard appel à son cœur en faveur d'une grande victime, écoutant Vicq-d'Azyr, qui l'initie aux dernières découvertes de la science, causant politique et poésie avec Pindemonte et Alfieri.

C'est surtout chez les frères Trudaine que notre poète se plaît pendant ses séjours à Paris. Il trouve là, avec une amitié sûre, éprouvée depuis l'enfance, la plus étroite affinité de sympathies littéraires, de goûts poétiques et d'idées. Les deux frères Trudaine, conseillers au parlement, gardaient, comme une des meilleures parts de l'héritage de leur père, les traditions de la plus élégante hospitalité, le souvenir de l'amitié de Turgot, une philosophie aimable, l'amour du progrès, non sans quelque mélange de chimères et d'illusions, comme cela était si fréquent alors. La *Société Trudaine* (c'était le nom sous lequel on la désignait dans Paris) accueillit la révolution avec enthousiasme; elle y voyait la suite naturelle et le complément de l'œuvre des philosophes. M. de

Condorcet, dans lequel personne alors n'aurait pu deviner le sectaire futur, était le véritable chef de cette jeune génération, quelque chose comme le coryphée de ces initiés. Il répandait dans les salons, avec son scepticisme railleur à l'égard des vieux dogmes, sa foi naïve dans un dogme nouveau, sa religion du progrès illimité. On l'écoutait comme un oracle. Une anecdote contée par Lacretelle dans son *Testament philosophique et littéraire* nous peint au naturel une scène de la société du temps. C'était en 1789, chez M. Suard, au milieu d'un cercle que M. de Condorcet avait enflammé de son ardente parole. Les déclamations ne déplaisent pas dans ces jours de rénovation universelle et d'attente mystérieuse. Il semble alors que c'est comme la note naturelle des grands événemens qui se préparent. Le marquis de Condorcet venait d'exposer les merveilles de l'âge d'or, dont la science était l'ouvrière prédestinée, renouvelant tout sur la terre, les conditions de la vie morale de l'humanité et même celles de la vie physique, prolongeant enfin l'existence humaine au-delà de tout terme assignable. Deux femmes qui devaient être un jour parmi les meilleures amies d'André Chénier, Mme Pourrat et sa fille, Mme Lecoulteux, assistaient à l'entretien. Elles seules proposèrent quelques objections timides contre l'orateur applaudi. « Avant tout, s'écria Mme Pourrat, trouvez-nous donc une fontaine de Jouvence, sans quoi votre immortalité me fait peur. — C'est donc la résurrection chrétienne que vous préférez? reprit en raillant M. de Condorcet. Je crains bien que les anges et les saints ne se sentent portés à favoriser le chœur des vierges aux dépens des douairières. » Ce fut Mme Lecoulteux qui répondit à cette boutade voltairienne : « Je ne sais pas de quel prix seront ces pauvres charmes formés du limon de la terre aux yeux des anges et des saints, mais je crois bien que la puissance divine saura mieux réparer les outrages du temps, s'il en est besoin dans un tel séjour, que toute votre physique et votre chimie ne pourront le faire sur la terre. » Ce simple mot, c'était la piqûre d'épingle dans un système gonflé de vaines promesses et toujours prêt à s'enlever dans la nue.

Mais l'impulsion des belles chimères était donnée, et du moins dans la sphère des idées politiques et sociales l'entraînement des esprits était général, irrésistible. Notre sagesse rétrospective, éclairée par la connaissance des faits, s'alarme et s'irrite volontiers de tant d'illusions, si vite et si cruellement condamnées. Il n'en est pas moins vrai qu'il y eut alors un moment unique dans l'histoire du monde, une heure de générosité magnanime, d'enthousiasme sincère, d'espoir illimité, dont Mme de Staël et André Chénier resteront les grands témoins. Les plus honnêtes gens furent les plus

enthousiastes. Quoi d'étonnant? cette aurore de 1789, n'était-ce pas celle d'un jour attendu, promis, marqué par les plus nobles penseurs du siècle, le jour de la justice réalisée, des abus et des priviléges supprimés, de la liberté réconciliée avec la royauté? Et si, dans cet immense mouvement qui emportait une nation ivre de joie vers un avenir sans bornes, il se produisit, dès les premiers jours, quelques chocs redoutables, quelques désordres avant-coureurs, si quelques nuages sinistres se montrèrent dans l'azur du ciel entrevu, faut-il être trop sévère pour l'optimisme qui ne voulut pas d'abord s'en effrayer, pas même s'en apercevoir, comptant sur la noblesse de la cause, sur la grandeur des principes, pour désarmer les passions mauvaises et pacifier l'avenir? La philosophie avait ouvert les voies à la révolution; son erreur fut de croire qu'elle en était la maîtresse et qu'elle le resterait. C'était particulièrement là l'illusion de la *Société Trudaine*, c'était celle aussi du chevalier de Pange, un autre ami d'enfance d'André Chénier, connu plus tard lui-même comme un des plus vaillans adversaires de la terreur, mais à la date où nous sommes entraîné fort avant dans le tourbillon; c'est M. de Pange qui fit entrer André Chénier dans la *Société de 1789*, établie pour relier comme dans un faisceau toutes les bonnes volontés et les intelligences disséminées. Cette société, dont le premier soin fut de fonder un journal, paraissant tous les samedis en brochure in-octavo, avait un but tout philosophique : « elle doit être considérée, disait le programme qui constatait sa naissance, comme un centre de correspondance pour tous les principes généraux, et non pas comme un foyer de coalition pour des opinions particulières. Ce n'est ni une secte, ni un parti, c'est une compagnie d'*amis des hommes*, et pour ainsi dire d'*agens du commerce des vérités sociales*. » Ces *amis des hommes* se proposaient d'étudier l'*art social*, un grand art en effet, qui ne comprenait rien moins que la solution scientifique de tous les problèmes de la souveraineté, de la répartition des pouvoirs, d'une constitution libre, d'un état équilibré. On comptait parmi les premiers adhérens bien des noms étonnés de se rencontrer sur la même liste, bien des hommes que les doctrines, les intérêts et les passions devaient jeter plus tard dans des partis irréconciliables. Barère y figurait à côté de Beauharnais, Brisset à côté des de Broglie, Sieyès à côté de David, Mirabeau l'aîné à côté de Garat; la science y était représentée par Cabanis, Condorcet, Dupont de Nemours, Lacépède, Lavoisier, Monge, le docteur Guillotin, la haute société de Paris par Lafayette, La Rochefoucauld, La Trémouille, Montmorency, Narbonne, le chevalier de Pange, le parlement par les deux Trudaine, la littérature par Chamfort, Rulhière, Rœderer, Suard et les deux Ché-

nier, avec cette mention : Marie-Joseph, *rue de Corneille*, Chénier de Saint-André (comme on l'appelait alors) *en Angleterre*. « Le 12 mai et le 17 juin eurent lieu deux assemblées générales de cette société, la première pour inaugurer le local dans lequel elle s'était installée au Palais-Royal, la seconde, à laquelle avait été invité Paoli, pour célébrer la transformation des états-généraux en assemblée nationale. Ces deux réunions avaient été brillantes et fastueuses, et avaient même déplu par l'étalage d'un luxe aristocratique. Néanmoins cette société aurait pu exercer une heureuse influence sur l'opinion publique par le caractère et le talent de plusieurs de ses membres; mais on ne pouvait espérer fonder une société populaire en fixant à une cotisation de cinq louis l'admission de ses membres, et en s'attachant à l'étude abstraite de questions métaphysiques (1). » L'esprit public se portait ailleurs. Les réunions de cette société comptaient les noms les plus illustres de l'assemblée nationale et du monde scientifique; c'était une société savante, une sorte d'académie des sciences morales et politiques, plutôt qu'un instrument d'action populaire. Après quelques publications remarquées, elle finit par se perdre ou se transformer dans le mouvement impétueux des partis, sans laisser d'autre trace d'elle-même que de nobles et inutiles écrits. C'est le sort de la philosophie et des philosophes au milieu des tempêtes politiques. L'idée n'en a pas moins son action, une puissante action pour amener les événemens, plus tard pour les juger; mais c'est la passion qui les accomplit. M. de Tocqueville nous fait remarquer le contraste entre la bénignité des théories et la violence des actes, qui a été l'un des caractères les plus étranges de la révolution française. Ce contraste, il l'explique par ce fait que la révolution a été préparée par les classes les plus civilisées de la nation, exécutée par les plus incultes et les plus rudes. C'est ce que disait presque dans les mêmes termes M. de Pange dans un fragment posthume où il résumait ses réflexions sur les six années qu'il venait de traverser : « la philosophie, qui n'a pas conduit cette révolution qu'elle avait pourtant préparée, ne la terminera pas non plus; mais elle apprendra peut-être à en profiter. » Les politiques ne tardèrent pas à s'éloigner de cette société d'idéologues, les hommes d'action n'avaient même pas attendu les politiques; il ne resta que des publicistes de doctrine et des penseurs. Ce n'était pas assez pour établir l'influence de cette réunion sur la marche des événemens; c'était assez pour en assurer le renom et l'autorité dans l'histoire.

C'est dans le n° 13 des *Mémoires* de cette société, le 28 août 1790,

(1) Becq de Fouquières, *Œuvres en prose d'André Chénier*, notice préliminaire.

que André Chénier publia son premier écrit politique sous ce titre : *Avis au peuple français sur ses véritables ennemis.* C'était, à ce qu'il paraît, une sorte de manifeste de la *Société de 1789.* Il en fut fait, le jour même de la publication, un tirage à part considérable. Déjà, dans ces pages hardies, le poète pressent les périls prochains et les indique avec une justesse prophétique. Lorsqu'une grande nation, disait-il en substance, se réveille d'une longue léthargie, rentre dans tous ses droits et renverse l'ordre de choses qui les violait tous, elle ne peut en un instant se trouver établie et calme dans le nouvel état qui doit succéder à l'ancien. *La forte impulsion donnée à une si pesante masse la fait vaciller quelque temps avant qu'elle puisse prendre son assiette.* Il ne faut pas espérer qu'un peuple, encore chaud des émotions qu'il a reçues et exalté par le succès, demeure dans une tranquille attente. — Et voyez l'énergique peinture de ce mal nouveau qui se déclare, l'agitation désordonnée d'une nation qui ne s'occupe plus que de politique : « Tous pensent avoir acquis le droit d'en faire également; tous ont l'imprudente prétention d'y concourir autrement que par une docilité raisonnée, les efforts se croisent; un si grand nombre de pieds retardent la marche, un si grand nombre de bras retardent l'action... Tous les autres travaux sont en suspens, les têtes s'échauffent; on enfante ou on croit enfanter des idées. Dans le premier instant, les patriotes ne faisaient qu'un seul corps, parce qu'ils ne voyaient qu'un but; ils commencent à trouver entre eux des différences, le plus souvent imaginaires, chacun s'évertue et se travaille; chacun, dans ses principes, dans ses discours, dans ses actions, veut aller au-delà des autres... On exagère la vérité que l'on possède jusqu'au point où ce n'est plus la vérité, et, voulant rendre la cause d'autrui odieuse ou ridicule, on gâte la sienne par la manière dont on la défend. » On accuse les ennemis secrets de la chose publique. Oui, il y en a; mais qui sont-ils? Il importe de le savoir, il faut sortir, une fois pour toutes, de ces inculpations vagues de conspirations, d'argent donné et reçu. « Tâchons de savoir avec certitude de quel côté nous avons à craindre, de peur que notre inquiétude errante et nos soupçons indéterminés ne nous jettent dans ces combats de nuit où l'on frappe amis et ennemis. »

Or les pires ennemis de la nation ne sont pas, comme le prétendent quelques déclamateurs, ni les Autrichiens, ni les Anglais, ni même les émigrés. Le plus grand nombre de ceux-ci serait déjà revenu, s'il l'eût osé; mais on leur mande comment ils courraient risque d'être accueillis, et ils se condamnent à prolonger un exil funeste à eux-mêmes et à leur patrie. — Le vrai danger, c'est l'esprit d'alarme et de panique qui s'est emparé du peuple et y sème

l'agitation et la discorde. Notre premier intérêt est de conjurer ce péril. « Or, si l'on examine à quoi tient parmi nous ce penchant aux soupçons, au tumulte, aux insurrections, porté à un si haut degré, quoique la division d'intérêts, la chaleur des opinions, le peu d'habitude de la liberté, en soient des causes toutes naturelles, nous ne pourrons méconnaître qu'elles sont prodigieusement augmentées, entretenues par une foule d'orateurs et d'écrivains qui semblent se réunir en un parti. Voilà les ennemis publics, parce qu'ils travaillent à égarer, à pervertir l'esprit public. » Et ici une admirable définition de ce que doit être un bon esprit public dans un pays libre : « N'est-ce pas une certaine raison générale, une *certaine sagesse pratique et comme de routine*, à peu près également départie entre tous les citoyens, et toujours d'accord et de niveau avec les institutions publiques, et par laquelle chaque citoyen connaît bien ce qui lui appartient, et par conséquent ce qui appartient aux autres, chaque citoyen connaît bien ce qui est dû à la société entière et s'y prête de tout son pouvoir, chaque citoyen se respecte dans autrui et ses droits dans ceux d'autrui?.. Et quand la société dure depuis assez longtemps pour que tout cela soit dans tous une habitude innée, une sorte de religion, je dirais presque de superstition, alors un pays a le meilleur esprit public qu'il puisse avoir. » Cet idéal, André le décrivait, l'ayant vu presque réalisé sous ses yeux en Angleterre. Malgré tous les défauts qu'il trouvait à la nation anglaise, il n'hésitait pas à reconnaître et à montrer ce qui était le ressort de sa grandeur politique, le respect de la loi et de la liberté d'autrui.

Voilà les biens qu'il enviait pour la France. Ce qu'il flétrissait avec une énergie qui n'était pas sans péril, c'étaient les persécutions et les exécutions populaires qui épouvantaient les honnêtes gens, « cette horrible soif de sang, cet horrible appétit de voir souffrir, qui porte les hommes à se jeter en foule sur des accusés qu'ils n'ont jamais connus ou sur des coupables dont les crimes ne les ont jamais atteints. Une partie du peuple ose se mettre à la place des tribunaux, et se fait un jeu de donner la mort. Abominable spectacle, ignominieux pour le nom français, ignominieux pour l'espèce humaine, de voir d'immenses troupes d'hommes se faire au même instant délateurs, juges et bourreaux!.. Et qu'il se trouve des écrivains assez féroces, assez lâches, pour se déclarer les protecteurs, les apologistes de ces assassinats! Qu'ils osent les encourager, qu'ils osent les diriger sur la tête de tel ou tel! Qu'ils aient le front de donner à ces horribles violations de tout droit, de toute justice, le nom de justice populaire!.. Certes il est incontestable que, tout pouvoir émanant du peuple, celui de pendre en émane

aussi; mais il est bien affreux que ce soit le seul qu'il ne veuille pas exercer par représentans. » Et dans des pages vives, pressantes, indignées, où la poésie n'intervient que pour animer et enflammer la raison, il stigmatise « cette effrayante race de libellistes sans pudeur qui, sous des titres fastueux et des démonstrations convulsives d'amour pour le peuple et pour la patrie, cherchent à s'attirer la confiance populaire, — gens pour qui toute loi est onéreuse, tout frein insupportable, tout gouvernement odieux, — gens pour qui l'honnêteté est de tous les jougs le plus pénible, qui haïssent l'ancien régime, non parce qu'il était mauvais, mais parce que c'était un régime, — qui haïront le nouveau, qui les haïraient tous, quels qu'ils fussent... Que deviendra la France, si le peuple vient à croire que c'est là la liberté, à prendre en dégoût la liberté elle-même, à regretter l'antique joug sous lequel il rampait sans trouble? » Vains discours! Il ne se méprend pas sur l'incroyable préférence que la multitude aura toujours pour les flatteurs de ses passions : « Les uns lui montrent la douceur de vivre sans frein; les autres lui présentent sans cesse le frein sévère de la raison, *ce frein que nous recevons quelquefois, mais que nous mordons toujours.* » Enfin, faisant un retour sur lui-même et ne se dissimulant rien des inimitiés qu'il va soulever, il s'en console, s'il peut ranimer dans quelques esprits l'image de la vraie liberté, du vrai patriotisme, obscurcie par la fausse liberté, par l'enthousiasme théâtral et factice. « J'avais résolu, dit-il, de ne point sortir de mon obscurité dans les conjonctures présentes, de ne point faire entendre ma voix inconnue au milieu de cette confusion de voix publiques et de cris particuliers; j'ai pensé depuis que le sacrifice de ce amour-propre pouvait être utile, et que chaque citoyen devait se regarder comme obligé à cette espèce de contribution patriotique de ses idées pour le bien commun... J'ai de plus, ajoutait-il fièrement, goûté quelque joie à mériter l'estime des gens de bien en m'offrant à la haine et aux injures de cet amas de brouillons corrupteurs que j'ai démasqués. *J'ai cru servir la liberté en la vengeant de leurs louanges.* Si, comme je l'espère encore, ils succombent sous le poids de la raison, il sera honorable d'avoir, ne fût-ce qu'un peu, contribué à leur chute. *S'ils triomphent, ce sont gens par qui il vaut mieux être pendu que loué.* »

Ce qui donne à ces pages un caractère à part, un accent personnel, c'est qu'elles ne sont pas un cri de désespoir ou de protestation contre le nouvel ordre de choses. Elles ne viennent pas du côté où le parti royaliste s'assemble pour tenter ses derniers efforts par la discussion des principes ou par l'épigramme irritée. Elles ne sont pas un auxiliaire pour les *Actes des apôtres;* André Chénier

n'a rien de commun, ni dans ses craintes ni dans ses espérances, non plus que dans le tour de son esprit, avec Champcenetz ou Rivarol. Elles sont écrites et signées par un ami du nouveau régime, qui a de tout cœur applaudi aux premiers événemens de la révolution, au serment du jeu de paume, à la prise de la Bastille. On se rappelle ces strophes ardentes qui ne furent publiées qu'un peu plus tard, en 1791, mais qui portent sur leurs ailes les échos de ces premières heures enchantées avec les palpitations de ces enthousiasmes juvéniles :

. . . . . Tous amis, tous parens,
S'embrassant au hasard dans cette longue enceinte,
Tous jurant de périr ou vaincre les tyrans,
De ranimer la France éteinte,
De ne se point quitter que nous n'eussions des lois
Qui nous feraient libres et justes...
Tout un peuple, inondant jusqu'au faîte des toits,
De larmes, de silence, ou de confuses voix,
Applaudissait ces voix augustes.
. . . . . .
L'enfer de la Bastille, à tous les vents jeté,
Vole, débris infâme et cendre inanimée,
Et de ces grands tombeaux, la belle Liberté,
Altière, étincelante, armée,
Sort (1). . . . . .

Ces transports poétiques, cette joie profonde, expansive, avec laquelle André Chénier assiste aux premières scènes de la révolution, sont précisément un gage de sa sincérité quand il se jettera intrépidement en travers des voies fatales où il la voit s'engager, quand il lancera ce cri héroïque contre les malfaiteurs de la plume ou de la parole qui l'égarent ou la déshonorent. Le succès de l'*Avis aux Français* fut grand. Comme il arrive dans les temps de révolution, quand un honnête homme, à ses risques et périls, exprime tout haut une opinion courageuse, il a l'air d'être seul au moment où il parle. Mille voix lui répondent aussitôt, mille voix se reconnaissent dans cette voix unique qui a parlé; le sentiment des honnêtes gens se sent délivré par un seul homme de cette contrainte du silence où il se réduisait par timidité, par défiance plutôt que par lâcheté, et pour un jour au moins les indignations comprimées, les mépris enchaînés se donnent libre carrière. L'opinion publique se fait un instant justicière et vengeresse. Si ces démonstrations avaient un lendemain, il se créerait certainement une raison générale qui triompherait sans trop de peine des minorités insolentes et oppressives. Pourquoi ce beau feu s'éteint-il si vite ? Pourquoi les honnêtes gens,

(1) Le *Jeu de Paume*, à Louis David, peintre.

comme épuisés par cet effort intermittent, laissent-ils si facilement le champ libre aux audacieux qui ne veulent « qu'asservir les suffrages, maîtriser les jugemens et égarer les opinions? » André Chénier en indique les vrais motifs en quelques mots bien judicieux quand il peint « ces honnêtes citoyens qui ne prétendent pas à faire de la chose publique leur chose privée,... ennemis de tout ce qui peut avoir l'air de violence, se reposant sur la bonté de leur cause, espérant trop des hommes, parce qu'ils savent que tôt ou tard ils reviennent à la raison, espérant trop du temps, parce qu'ils savent que tôt ou tard il leur fait justice, perdant les momens favorables, laissant dégénérer leur prudence en timidité, se décourageant, composant avec l'avenir, et, enveloppés de leur conscience, finissant par s'endormir dans une bonne volonté immobile et dans une sorte d'innocence léthargique. » Combien cette peinture du parti des modérés dans les temps révolutionnaires est fine et juste, et quel à-propos elle conserve à travers toutes les phases de notre histoire !

Pour un instant au moins, pour une heure, la courageuse parole d'André Chénier avait secoué « cette innocence léthargique. » Le parti exalté de la révolution sentit le coup droit qui l'atteignait en pleine poitrine, et il y répondit par des injures, qui, en des jours troublés, pouvaient être des dénonciations à *la justice populaire*. Et des publicistes abominables, tels que Marat ou Fréron, ne furent pas seuls à se reconnaître dans cette peinture terrible des « brouillons faméliques qui nous agitent, qui nous aigrissent contre tous, qui nous mettent des poignards à la main, qui nous indiquent de quoi tuer, qui nous demandent en grâce de les baigner dans du sang. » Non, ce terrible enfant de Paris, ivre d'agitation et de bruit, celui que plus tard une lueur tardive de pitié devait désigner au bourreau et pour qui un éclair de vraie passion devait attendrir l'histoire, Camille Desmoulins, répondit avec fureur à cet écrit d'André Chénier, et voici ce qu'on lit dans le nº 41 des *Révolutions de France et de Brabant :* « Ah! nous sommes des perturbateurs séditieux, des brouillons faméliques, des hommes de sang, par qui il vaut mieux être pendu que loué! » Et, pour prouver l'injustice de ces accusations, il s'empresse de les justifier par un de ces mots qui pouvaient coûter cher alors et qu'enregistrait la mémoire terrible de la populace : « Je me hâte de dénoncer ce nº 13!.. C'est l'ouvrage, ajoutait-il avec un dédain qui nous fait sourire, de je ne sais quel André Chénier, qui n'est pas le Chénier de *Charles IX!* » Depuis ce jour, Camille Desmoulins ne cessa pas de poursuivre André Chénier de ses invectives et de ses délations ardentes. En mai 1792, dans le nº 2 de *la Tribune des patriotes*, il le représen-

tait comme un *hypocrite d'humanité*, plus *sanguinaire que Marat.* — André Chénier sanguinaire! Le mot *délation* que j'emploie pour caractériser la haine persévérante de Camille Desmoulins n'est pas appliqué ici sans raison. N'est-ce pas ce publiciste trop spirituel qui dans sa polémique avec La Harpe, ne craignait pas de relever ce mot d'un injuste discrédit? « Oui, disait-il, je m'efforce de réhabiliter ce mot *délation*... Nous avons besoin, dans les circonstances actuelles, que ce mot délation soit en honneur, et nous ne laisserons pas M. de La Harpe, en sa qualité d'académicien, abuser de son autorité sur le dictionnaire et charger d'opprobre un mot parce qu'il déplaît à M. Pankoucke. » Cruelles et tristes plaisanteries qui n'ont pour excuse que l'incroyable légèreté, l'étonnante étourderie, je dirai presque l'inconcience de celui qui glorifiait ainsi l'instrument le plus certain de la démoralisation du peuple.

Il n'est pas douteux que c'est à dater de cette polémique qu'André Chénier devint un suspect pour la société des jacobins, quatre ans avant la loi des suspects, sous laquelle il devait succomber. André hésita s'il répondrait à cette attaque. Avec quelle hauteur de raison il nous donne, dans un fragment posthume, les raisons de son silence! Il se raille spirituellement de cette naïveté de conscience d'un homme qui veut à toute force se reconnaître dans cette image des corrupteurs du peuple, et qui semble crier à chaque ligne : « Ces perturbateurs, ces brouillons faméliques, ces hommes de sang, c'est moi qu'on a voulu peindre! » Puis il explique pourquoi il ne lui répondra pas : à quoi bon? dit-il. « Lorsqu'un auteur tronque ou falsifie tout ce qu'il cite, en dénature le sens, vous prête des intentions qu'il est évident que vous n'avez point eues, il est au-dessous d'un homme d'honneur de prendre la plume contre un homme à qui l'on ne peut répondre que par des démentis; vouloir le faire rougir est une entreprise folle qui passe tout pouvoir humain; détruire ses discours est inutile, parce que cet homme est trop connu pour être dangereux; même dans ce qu'il appelle son parti, il ne passe que pour un bouffon quelquefois assez divertissant, et il serait difficilement méprisé par personne plus qu'il ne l'est par ses amis. Ce personnage d'ailleurs n'est-il pas le même qui prit, il y a un an, le nom de *procureur général de la lanterne*, et n'a-t-il pas montré par cette franchise ne vouloir tromper personne? » Malheur à celui qui s'attire les justes représailles d'un tel écrivain! Le stigmate reste imprimé au front que sa juste colère a marqué.

Nous avons insisté sur ce premier écrit public d'André Chénier, qui marque admirablement la voie où il entre désormais et dont il ne déviera pas. Parce qu'il aime le mouvement généreux de justice et de liberté d'où est issue la révolution, il est jaloux de

sa gloire, il la veut intacte et pure, il en repousse avec horreur toutes les souillures qui la peuvent ternir. Il essaie de ressusciter l'esprit public, de plus en plus intimidé par la violence. Il ne cesse pas d'éclairer le peuple sur ses véritables intérêts et sur ses vrais droits, qui se confondent avec les droits et la liberté de tous. Il ne cesse pas non plus de ranimer les courages défaillans. Déjà, dans ses *Réflexions sur l'esprit de parti*, publiées en avril 1791, il fait la guerre à la *peur*, la peur qui prend le nom de prudence, et, sous prétexte de ne rien compromettre, reste muette devant la faction dominante, tergiverse, ne dit la vérité qu'à moitié, et seconde par cette mollesse les audaces criminelles. — C'est peu de jours après que, revenant sur cette pensée, il écrivit cette vive et forte satire, *les Autels de la peur*. « Les peuples anciens, disait-il, avaient élevé des temples à la peur; mais jamais dans l'antiquité cette déesse funeste n'eut plus de véritables autels qu'à Paris, jamais elle ne fut honorée d'un culte plus universel; cette ville entière est son temple, tous les gens de bien sont devenus ses pontifes en lui faisant journellement le sacrifice de leur pensée et de leur conscience. La peur donne même du courage, elle fait qu'on se met avec éclat du côté du fort, qui a tort, pour accabler le faible, qui a tort aussi. » Puis en un style charmant d'ironie, bien qu'au fond la note soit triste, quand il a indiqué toutes les sortes de sacrifices que chaque jour reçoit la *peur :* « Quant à moi, s'écrie-t-il fièrement, je ne lui ferai pas le sacrifice de dissimuler le nom de l'auteur qui vient de chanter cet hymne à sa louange. André Chénier. »

Tel se révèle ce talent superbe de publiciste courageux, incapable de défaillances dans la défense des nobles causes qu'il embrasse. Nous n'insisterons pas sur les quatre articles qu'André publia dans *le Moniteur* et dont il nous suffira de relever les titres : *Lettre à l'abbé Raynal*, l'*Acte constitutionnel*, le *Choix des députés*, les *Dissensions des prêtres*. Nous devons aussi rappeler sa collaboration au *Journal de Paris*, dont le parti modéré s'était emparé avec Regnauld de Saint-Jean d'Angély, et qui après la scission du club des jacobins au mois de juillet 1791 devint le centre de l'opposition constitutionnelle. Ce journal était moins un journal qu'une tribune ouverte où chaque publiciste, chaque écrivain, pouvait dire hautement son opinion sur les événemens et les partis dans un supplément dont lui-même ou ses amis faisaient les frais. Le journal ne prêtait que sa publicité. André Chénier n'y publia pas moins de vingt et un articles. Quelques-uns de ces articles, par leur retentissement exceptionnel, par le développement des polémiques qu'ils suscitèrent, ont eu sur la destinée d'André une influence que nous mettrons en lu-

mière. Pour le moment, et pour bien fixer à cette heure de 1791 l'attitude du poète publiciste, rappelons quelques-uns des plus beaux vers par lesquels se terminait la pièce sur *le Serment du Jeu de Paume*, et qui, après les strophes enthousiastes, contenait des conseils sévères au peuple et de mâles exhortations à la justice :

O peuple deux fois né! peuple vieux et nouveau!
Tronc rajeuni par les années!
. . . . . .
Hommes, d'un homme libre écoutez donc la voix!
Ne craignez plus que vous. Magistrats, peuples, rois,
Citoyens, tous tant que nous sommes,
Tout mortel dans son cœur cache, même à ses yeux,
L'ambition. . . . . .
Mais au peuple surtout sauvez l'abus amer
De sa subite indépendance.
Contenez dans son lit cette orageuse mer.
. . . . . .
Ah! ne le laissez pas, dans la sanglante rage
D'un ressentiment inhumain,
Souiller sa cause et votre ouvrage.
Ah! ne le laissez pas, sans conseil et sans frein,
Armant, pour soutenir ses droits si légitimes,
La torche incendiaire et le fer assassin,
Venger la raison par des crimes.

Et se retournant vers le peuple, l'interpellant, l'implorant, avec quelle virile sympathie il le conjure de se défier de ceux qui le dépravent par leur feinte amitié!

Peuple! ne croyons pas que tout nous soit permis.
Craignez vos courtisans avides,
O peuple souverain! à votre oreille admis,
Cent orateurs bourreaux se nomment vos amis.
Ils soufflent des vœux homicides.
Aux pieds de votre orgueil prostituant les droits,
Vos passions pour eux deviennent lois.
La pensée est livrée à leurs lâches tortures.
Partout cherchant des trahisons,
A vos soupçons jaloux, aux haines, aux parjures,
Ils vont forgeant d'exécrables pâtures.
Leurs feuilles noires de poisons
Sont autant de gibets affamés de carnage.

Voilà comment dès 1791 André Chénier se porte l'adversaire résolu de la terreur. C'est là sa gloire d'homme et de citoyen à mettre de pair avec sa gloire de poète. On nous dira que c'est un anachronisme, que la terreur est bien éloignée encore du jour où André écrivait l'*Avis au peuple français* et *le Jeu de Paume*, que ce sont là des rapprochemens factices ou des contrastes artificiels; mais qui

ne voit que ce sont les procédés mêmes, les principes, les hommes de la terreur que combat le poète publiciste? Dans la rigueur des termes, la période officielle de la terreur, on le sait, commence à la chute des girondins, le 31 mai 1793, et se termine à celle de Robespierre, le 27 juillet 1794; mais il ne faut prendre ces dates que pour des limites toutes matérielles. En réalité, il faut les élargir singulièrement. La terreur commence, non pas même aux massacres des prisons au mois de septembre 1792, ni au 10 août, ni au 20 juin; il y a du vrai dans cette assertion de Malouet qui déclare dans ses *Mémoires* que, bien qu'elle ne fût proclamée qu'en 1793, elle naquit dès 1789, dans le désordre des rues qui s'établit presqu'en permanence depuis le 14 juillet. Elle commence dès que se répandent et se propagent les fausses alarmes, les paniques qui arment une partie du peuple contre l'autre, les délations, les vexations arbitraires, dès que se forme le comité des recherches, créé par un arrêté de l'assemblée de la commune le 20 octobre 1789, dès que la liberté individuelle est inquiétée, suspendue, violée, dès que la populace se met à la place des tribunaux et décrète tumultuairement l'arrestation ou la mort, se chargeant même au besoin de l'exécution. Cette *justice populaire* qui déshonora les rues de Paris dès 1789 et qui ne fit que s'aggraver en 1790, 1791, 1792, laissez-la croître, s'enraciner dans les mœurs d'un peuple de plus en plus enivré ou exalté par la lutte, il arrivera un jour où elle sentira le besoin de se régulariser elle-même, de centraliser l'anarchie, de donner à l'arbitraire et à la violence les formes et le mensonge de la légalité, de remettre à quelques-uns des chefs ou des serviteurs du peuple la responsabilité tout entière, l'initiative de ses crimes, de multiplier ses moyens d'action par l'unité du plus absolu despotisme, et ce jour-là régnera officiellement la terreur; mais c'est bien elle que longtemps d'avance annonce André Chénier; c'est elle qu'il flétrit dans l'esprit révolutionnaire déchaîné, qu'il essaie de détruire par l'indignation publique.

Et quand des publicistes, encore à l'heure qu'il est, feignent de ne pas comprendre cet axiome du plus simple bon sens, que l'esprit révolutionnaire est le pire ennemi de la révolution, dont il compromet les plus justes conquêtes, nous les renvoyons à André Chénier. C'est dans ces pages si vigoureuses et si précises qu'ils apprendront que la révolution est le nom d'une ère nouvelle, celle de l'égalité rétablie et du travail affranchi, de la liberté de conscience assurée, du contrôle imposé au pouvoir, la fin en un mot d'un régime politique et social, le commencement d'un autre. Voilà ce que voulait André Chénier, ce qu'il aimait d'un ardent amour. L'esprit révolutionnaire est tout autre chose; c'est l'insurrection en permanence, la désobéissance à la loi, le mépris de la liberté et

du droit d'autrui. La révolution est une forme nouvelle de société, commençant et finissant à une date précise; ce sera, si l'on veut, à la nuit du 4 août 1789. L'esprit révolutionnaire est chez un peuple l'agent le plus sûr et le plus mortel de la décomposition sociale. L'éternel honneur d'André Chénier est de n'avoir pas confondu le principe qui anime une société nouvelle avec celui qui la détruit. Il a payé de sa tête le droit de faire cette distinction; nous pouvons bien, nous autres, payer de quelques injures le droit de la maintenir.

II.

Nous touchons au moment le plus douloureux de la vie publique d'André Chénier, sa lutte avec son frère Marie-Joseph. La famille Chénier contenait les mêmes élémens de division que la société elle-même. Une lettre adressée par M. de Chénier père à sa fille, Mme de La Tour Saint-Igest, nous en dit plus sur ce sujet que tous les commentaires. « Votre mère, écrit-il, a renoncé à toute son aristocratie et est entièrement démagogue, ainsi que Joseph. Saint-André et moi, nous sommes ce qu'on appelle modérés, amis de l'ordre et des lois. Sauveur est employé dans la gendarmerie nationale, mais je ne sais ce qu'il pense ni s'il pense. Constantin trouve qu'on n'a rien changé, et que, quoiqu'il n'y ait plus de parlement, c'est comme du temps qu'il y en avait; il a raison, car on marche, on va, on vient, on boit, on mange, et par conséquent il n'y a rien de changé. » Tel était l'intérieur d'une famille parisienne à la date du 24 décembre 1791.

Marie-Joseph démagogue, le mot est dur, et, bien qu'on doive tenir compte du ton de familiarité d'une lettre, il porte coup. Est-il immérité? Nous n'avons qu'à renvoyer le lecteur à l'étude si complète qui a été publiée ici même par M. Charles Labitte et qui a épuisé la question (1). Nous y avons vu exposées avec un grand soin l'œuvre du poète et l'œuvre du citoyen. Ces deux œuvres ne sont pas sans analogie entre elles. Le poète est trop de son temps; il apporte dans ses vers, même sur des sujets antiques, toutes les passions de la rue ou du club; son théâtre ne vit que d'allusions. Bien différent d'André, qui oublie avec délices, dans la société de Moschus ou de Méléagre, les discussions violentes, les haines et les injures des partis, l'auteur de *Charles IX* et de *Caïus Gracchus* ne parvient pas à s'en abstraire. Il jette sur la scène le cri du tribun en alexandrins pompeux. D'autre part le citoyen n'arrive jamais chez

(1) *Poètes modernes de la France*, — *Marie-Joseph Chénier*; voyez la *Revue* du 15 janvier 1844.

Joseph Chénier, ni dans ses discours à la convention ou aux jacobins, ni dans ses articles de journaux ou dans ses rapports, à oublier l'auteur dramatique et à le faire oublier. « Il y a loin d'un poète à un législateur, disait Mme Roland en parlant de lui. Je l'ai vu quelquefois; je me souviens que Roland le chargea d'une proclamation du conseil dont il lui donna l'idée. Chénier apporta et me lut ce projet. C'était une véritable amplification de rhétorique déclamée avec l'affectation d'un écolier à voix de stentor; elle me donna sa mesure. Chénier voulait encore être poète en écrivant de la prose et de la politique. Voilà, me dis-je, un homme mal placé où il est, qui n'est bon dans la convention qu'à donner quelques plans de fêtes nationales. » Ce fut en effet son véritable emploi comme législateur. Les hymnes qu'il fit pour les fêtes de la révolution, ses chants patriotiques, voilà ce qui lui créa une espèce de rôle et de figure distincte dans l'histoire de la terrible assemblée, bien plus que ses discours politiques, qui n'eurent jamais une action réelle sur ceux qui les entendirent, et dont la postérité n'a pas recueilli un seul écho; cependant il flattait les passions des triomphateurs du jour, et il alla bien loin dans cette voie. La vivacité de son amour-propre, son impatience de la gloire, cette inquiétude d'humeur et cette *partialité fougueuse* que ses amis mêmes, comme M. Daunou, ne pouvaient pas nier, l'entraînaient vers les partis extrêmes. La nature de son talent aidait encore à cette impulsion et la précipitait. Il y a comme une affinité naturelle entre les opinions extrêmes en politique et les esprits exagérés. Une intelligence obsédée par les grands mots et les grandes phrases trouve plus aisément à les placer dans l'expression de certaines doctrines excessives. Le jacobinisme était la politique de l'emphase; c'était naturellement celle de Joseph Chénier. Le goût est en toute chose le sens de la mesure, et l'écrivain à qui manque ce sens dans son style et dans sa pensée ne l'aura pas non plus dans la vie publique. Toutes les exagérations se tiennent, et la violence d'une théorie est le signe assuré d'une pensée qui ne se gouverne pas, quand elle n'est pas la marque d'une âme mauvaise. Or ce n'était assurément pas le cas du frère d'André; il poussa ses opinions à outrance parce qu'il avait l'imagination théâtrale. Son ardeur politique n'était guère qu'une complaisance secrète pour les déclamations de tragédie, mais le cœur n'était pas gâté, il resta pur de la contagion des plus grands crimes, et malgré d'atroces calomnies qui n'éclatèrent d'ailleurs que longtemps après les événemens, sa conduite à l'égard d'André, dès que son frère fut sérieusement menacé, est de tout point irréprochable. Celui qui avait dit dans une de ses tragédies : *Des lois et non du sang*, rachetant une pièce détestable par une antithèse sublime, se détourna avec horreur de la voie où l'avaient

entraîné ses funestes amis aussitôt que le danger commença pour André, trop tard, hélas! pour sa gloire, pour son honneur même, compromis dans des complicités de doctrine et d'amitié avec des personnages tels que Collot-d'Herbois.

Vaniteux et amoureux de popularité, ce fut là son crime. Tel il se montra dans sa discussion publique avec André. M. Becq de Fouquières a repris avec les développemens les plus intéressans et toutes les preuves à l'appui l'histoire de cette querelle qui s'envenima si vite et dont le résultat déplorable fut d'apprendre à la partie la plus remuante du peuple et à ses chefs qu'il y avait un Chénier aîné, modéré et constitutionnel, qui osait penser que les jacobins perdaient la France, en un mot un feuillant digne de tous les mépris en attendant mieux. Malgré tout l'éclat de ses premiers écrits politiques, malgré la verve et le courage de bon sens qu'il avait montrés à la tribune des clubs modérés, *ce je ne sais quel Chénier*, comme l'appelait Camille Desmoulins, n'était pas encore arrivé, en dehors de son parti, à cette notoriété qui, dans les temps calmes, donne l'influence et le pouvoir, et dans les temps troublés peut donner la mort. Il paraît cependant qu'il avait fait une vive impression sur ceux qui l'avaient entendu au club des feuillans, dans cette assemblée de dissidens qui s'étaient séparés avec éclat des jacobins et qui étaient devenus l'objet de toutes leurs rancunes. Charles Lacretelle, un demi-siècle après, se rappelait avec admiration « ce talent plein de force et d'éclat, échauffé par une âme intrépide... Ses traits fortement prononcés, sa taille athlétique sans être haute, son teint basané, ses yeux ardens, fortifiaient, illuminaient sa parole... Chacun de nous regrettait qu'un pareil orateur ne fût pas encore appelé à la tribune politique. Lui seul eût pu disputer ou ravir la palme de l'éloquence à Vergniaud. » Il faut cependant n'accepter qu'avec réserve ces témoignages produits tardivement, sincères sans doute, mais peut-être modifiés, transformés à l'insu même du témoin par une sorte de mirage rétrospectif, quand la gloire est venue dans l'intervalle changer la proportion des figures dans le lointain des souvenirs.

Quoi qu'il en soit, la lutte était inévitable, un jour ou l'autre, entre les feuillans et les jacobins; mais ce fut une véritable fatalité que les deux frères fussent les deux premiers antagonistes engagés dans le conflit. Ce n'est pas André qui doit en porter la responsabilité dans l'histoire. Son article sur *la Cause des désordres qui troublent la France et arrêtent l'établissement de la liberté*, publié le 26 février 1792 dans le dix-neuvième supplément du *Journal de Paris*, n'effleurait même pas l'inquiète personnalité de Marie-Joseph. C'est une admirable peinture de l'organisation et de l'influence fatale de cette société, qui ne tendait à rien moins qu'à

dominer la France. A quelque parti qu'on appartienne, quel homme de bon sens ne serait aujourd'hui de l'avis d'André Chénier quand il retrace en traits si incisifs et si justes « cette société gouvernée par des chefs visibles ou invisibles, qui changent souvent et se détruisent mutuellement, mais qui ont tous le même but, de régner, et le même esprit, de régner par tous les moyens. Cette société en a produit une infinité d'autres : villes, bourgs, villages en sont pleins. *Toutes, se tenant par la main, forment une espèce de chaîne électrique autour de la France.* Au même instant, dans tous les recoins du pays, elles s'agitent ensemble, poussent les mêmes cris, impriment les mêmes mouvemens, qu'elles n'avaient pas grand'peine à prédire d'avance. Leur turbulente activité a plongé le gouvernement dans une effroyable inertie. » Ce que l'écrivain ne peut souffrir, c'est le prodigieux abus du mot *peuple,* appliqué « à quelques centaines d'oisifs réunis dans un jardin ou dans un spectacle, ou à quelques troupes de bandits qui pillent des boutiques. » Déjà dans un article précédent (*sur le choix des députés*), il avait touché avec bien de la justesse et de la force à cet insolent mensonge des meneurs de la populace. « Nous savons maintenant, disait-il, avec quelle facilité on fait croire à un peuple qu'une petite partie de lui-même, c'est lui tout entier. On lui persuade qu'on le venge quand on ne venge que soi ; on lui parle de sa toute-puissance pour se rendre tout-puissant par lui ; on lui désigne comme ennemis ceux qu'on n'aime pas et dont on n'est pas aimé, et l'on intéresse la souveraineté nationale aux querelles de cinq ou six audacieux. » — Quelle nation résisterait à de pareilles attaques? L'industrie et le commerce sont représentés dans ces sociétés comme des délits sous les noms d'accaparemens et de monopoles, tout homme riche y passe pour un ennemi public ; la diffamation effrénée s'appelle liberté d'opinion. « Qui demande des preuves d'une accusation est un homme suspect, un ennemi du peuple. Là toute absurdité est admirée, pourvu qu'elle soit homicide, tout mensonge est accueilli, pourvu qu'il soit atroce. La doctrine que toute délation, vraie ou fausse, est toujours chose louable et utile y est non-seulement pratiquée, mais enseignée au moins comme ce que les jésuites appelaient une *opinion probable.* » La France doit-elle donc être sacrifiée à ce petit nombre de Français « qui paraissent un grand nombre parce qu'ils sont réunis et qu'ils crient? Ils crient partout que la patrie est en danger; cela est malheureusement bien vrai, et cela sera tant qu'ils existeront. »

Par quelle étrange inspiration de respect humain ou de peur Marie-Joseph s'empressa-t-il d'écrire une lettre aux auteurs du *Journal de Paris* pour désavouer non-seulement toute part dans l'article de son frère, mais toute connivence avec ses opinions?

Cette lettre, il la signa : Chénier, auteur de *Charles IX* et de *Caïus Gracchus*. Ce fut l'occasion de la polémique, et personne ne peut accuser André de l'avoir cherchée. Le *Cabinet de lecture* se moqua, c'était son droit, de cette réclamation inutile en ajoutant que personne n'aurait songé à soupçonner l'auteur de *Caïus Gracchus*. « Quel rapport y a-t-il entre l'éloquence nerveuse des réflexions d'André et la triviale verbosité des préfaces de Joseph-Marie? » L'amour-propre littéraire est en jeu, voilà la guerre déclarée. « Je vous remercie sincèrement, écrit Marie-Joseph, de m'avoir épargné l'opprobre de votre estime, et je suis fâché qu'un homme de mérite comme mon frère soit insulté par vos éloges. » Il prend en même temps l'engagement de combattre les *très faibles raisonnemens* qu'on a développés contre la société dont il s'honore de faire partie et surtout la proposition tyrannique qu'on a osé émettre de l'anéantir. André tente en vain de pacifier le débat où son frère s'est jeté inconsidérément. Pourquoi penser qu'il ait voulu accuser *tous* les membres d'une société? Il désavoue les interprétations de ce genre, qui sont puériles : « Mon frère connaît depuis trop longtemps mon caractère et mes opinions pour que j'aie besoin de me justifier auprès de lui; il n'a jamais trouvé et ne trouvera jamais en moi que l'amitié qu'on doit à un frère et les égards que l'on doit aux talens, quoique je sois prêt à défendre mon sentiment même contre lui. » Il y avait là de quoi désintéresser Marie-Joseph dans la querelle. C'était pour lui une bonne occasion de se taire et de se retirer de la lutte; mais il avait composé l'apologie promise, il ne voulait pas la perdre, et, bien qu'il ait dû la conserver pendant deux mois en portefeuille, il saisit je ne sais quel prétexte pour la publier dans *le Moniteur* le 11 mai 1792. Elle est vide et déclamatoire; elle promet dans les premières lignes de répondre « avec les ménagemens que l'on doit à un frère, à un citoyen digne d'estime, » mais elle s'achève par d'assez lourdes épigrammes contre « cette amplification de rhétorique qu'on a voulu donner pour une démonstration. » André, directement cité à la barre de l'opinion et indirectement à celle des jacobins qui poussaient Marie-Joseph à ce triste rôle d'accusateur public de son frère, dut répliquer, il le fit d'un ton sévère et attristé. On remarquera surtout une noble page sur la vraie liberté en Angleterre, sur la dignité des clubs dans ce pays, sur le respect britannique pour les lois du pays et pour l'honnêteté publique, qu'il oppose au spectacle de nos sociétés populaires. Un seul passage contient une allusion piquante aux différens motifs de ceux qui défendent si vivement la ligue jacobine, à l'appui qu'on peut trouver dans un parti bruyant et puissant, qui soutient tous ses amis, qui dispose des places, du crédit, de la faveur, de la réputation, et *même de cette partie des succès littéraires dont la nature*

est d'avoir besoin des applaudissemens de la multitude. Cette allusion fut vivement relevée par Marie-Joseph : « Si j'avais perdu deux ou trois années, dit-il dans ses *Nouvelles Réflexions sur les Sociétés patriotiques*, à composer des tragédies impartiales ou insignifiantes, et même deux ou trois matinées à écrire pour un journal quelques pamphlets modérés, j'aurais trouvé un grand nombre de prôneurs puissans et actifs... Peut-être aurais-je pu en 1791 me glisser dans la foule des députés de Paris et siéger à l'assemblée nationale entre M. Robin-Léonard et M. Thorillon. Cette bienveillance est dans la nature des choses. » Plusieurs personnes avaient mal compris ce passage en croyant y voir une allusion à *quelque tragédie insignifiante* composée par André, allusion sans portée, puisque André n'avait pas même essayé, comme cela est certain maintenant, d'entrer dans la vie publique. Marie-Joseph veut dire tout simplement que c'est l'éclat même de ses tragédies patriotiques qui l'a exilé de l'assemblée, que, s'il se fût résigné à être médiocre, il eût trouvé toutes les voies aplanies devant lui, enfin que son goût pour le parti des jacobins est un sentiment bien désintéressé, et qu'il est décidé, s'il le faut, *à dédaigner la majorité esclave et à partager le sort de la minorité libre et vaincue.* — Toujours la déclamation. C'est de l'audace, en juillet 1792, de prétendre qu'il y a du désintéressement à être jacobin. Être jacobin à ce moment, c'était être du côté de la force, du côté de la popularité, — à quel prix, Marie-Joseph dut le sentir plus d'une fois, s'il eut, un seul jour, une heure de recueillement dans ce tumulte de passions ardentes ou furieuses où il s'était jeté et qui l'entraînait de plus en plus loin de son frère, spectateur viril et triste de cette grande orgie. Cependant la discussion ne se prolongea pas au-delà du 19 juin. André ne répondit pas, soit que la famille se soit interposée entre les deux frères, soit que le plus sensé des deux ait regretté l'éclat presque scandaleux de cette discussion publique, et, comme on disait alors, fratricide.

C'est à cette date que se rapportent sans doute, non pour la composition, mais pour la conception et l'idée, deux de ces précieux fragmens qui ont reparu au jour dans l'édition de M. Gabriel de Chénier, et qui sont comme un poétique commentaire de cette période de la vie d'André. Il est bien probable, selon l'ingénieuse explication de M. Becq de Fouquières, que ces deux fragmens, classés à tort parmi les ïambes par le dernier éditeur, appartenaient dans la pensée du poète à l'une de ces esquisses de comédie ou de drame satyrique (la *tragédie plaisante* des Grecs), si commodes pour recevoir les allusions aux événemens contemporains, probablement à cette comédie des *Initiés* que le poète devait imiter des *Baptes* d'Eupolis. Le premier fragment est en effet une scène d'initiation

au club des jacobins. Le président du club est le personnage désigné par A, le néophyte est désigné par B. Le chœur intervient à propos pour donner son avis. L'interrogatoire commence :

A.

Qu'est-ce qu'un sans-culotte? en deux mots?

B.

C'est celui
Qui n'a rien, mais qui veut avoir le bien d'autrui.

A.

C'est ça, pardieu!

LE CHOEUR.

Le drôle est au fait du mystère;
Mais ce n'est pas là tout. Un bon initié
Ne doit rien savoir à moitié.
Tourne un peu la médaille au récipiendaire (1).

A.

L'aristocrate...

B.

Ah! fi!

A.

Quel est-il?

B.

Celui-là
A quelque chose et veut conserver ce qu'il a.
C'est un abus criant qu'il faut que l'on réprime.

A.

Fort bien.

LE CHOEUR.

Cet homme est juste.

A.

Il abhorre le crime.

Voici maintenant l'autre fragment de cette même comédie satyrique des *Initiés*. C'est la scène de délation. Les trois personnages sont (sous des noms grecs, le *Sycophante*, l'*Epistate*, etc.) le délateur, le président et le citoyen dénoncé :

LE DÉLATEUR.

Le perfide a pleuré.

LE CITOYEN DÉNONCÉ.

C'est faux : j'ai ri. Les voisins m'ont vu rire.
Je suis navré de voir comme on déchire
Les hommes purs. Appelez mon portier;
Informez-vous de quartier en quartier :

(1) Nous suivons le texte très heureusement rétabli par M. Becq de Fouquières.

Comme Phœax marmottant vos louanges,
Le nez en l'air, j'allais riant aux anges.

LE PRÉSIDENT.

L'a-t-on vu rire? est-il vrai qu'il ait ri?

Ces deux scènes, si expressives en quelques traits, montrent bien ce qu'André aurait pu tirer de cette ample matière d'événemens comiques et tragiques qui se déroulaient sous ses yeux, si à chaque instant la vie d'action et de lutte ne l'avait arraché à ses compositions poétiques et jeté hors de son cabinet de travail dans la rue, au club ou dans les bureaux d'un journal.

Malheureusement nulle part il ne rencontrait à ses côtés son frère Marie-Joseph. C'était toujours au premier rang, parmi les exagérés de la révolution, qu'il l'apercevait, déclamant et rimant pour les plus tristes causes. C'est ce qui arriva encore au moment du retour triomphal des Suisses de Châteauvieux, condamnés aux galères deux ans auparavant pour révolte contre leurs officiers et pillage de leur caisse militaire, puis amnistiés, célébrés et reçus en triomphe le 15 avril 1792 par la ville de Paris sur la motion de Collot-d'Herbois, qui fut l'organisateur de cette fête impie, avec la complicité du maire de Paris, Pétion, qui s'en fit le protecteur, de David, qui en fut le décorateur, de Marie-Joseph enfin, qui en fut le chantre officiel. Cette affaire est trop connue pour que nous y insistions, si ce n'est pour rappeler les rancunes implacables que le courage d'André Chénier souleva à cette occasion. Tandis que Marie-Joseph associait son nom à ceux de la citoyenne Théroigne, des citoyens David et Hion dans une adresse au conseil-général de la commune de Paris pour l'inviter à prendre part à cette fête « que le civisme et les beaux-arts vont rendre imposante et mémorable, et qui acquittera envers les soldats de Châteauvieux la dette que la patrie a contractée, » presqu'au même jour André, au nom d'une délégation de la garde nationale parisienne, écrivait une éloquente adresse au directoire du département de Paris pour protester contre le triomphe sacrilége que l'on prépare. Le 24 mars, il avait envoyé cette adresse; dès le 27 mars, il revenait à la charge dans le trente-huitième supplément du *Journal de Paris*. Il n'ignorait d'ailleurs aucun des périls qu'il amassait sur sa tête, et il s'y dévouait avec un mâle orgueil. « Quand des brouillons tout-puissans tombent détruits par leurs propres excès, alors leurs complices, leurs amis, leurs pareils, les foulent aux pieds, et l'homme de bien, en applaudissant à leur chute, ne se mêle point à la foule qui les outrage; mais jusque-là, même en supposant que l'exemple d'une courageuse franchise ne soit d'aucune utilité, démasquer sans aucun ménagement des factieux avides et injustes est un plaisir qui n'est pas indigne

d'un honnête homme. » Puis le 4 avril, s'adressant à la partie saine de la population : « Citoyens de Paris, s'écriait-il, vous qui formez le plus grand nombre, hommes honnêtes, mais faibles, quand on vous propose de recevoir en triomphe des soldats révoltés, qui ont fait feu sur des citoyens français armés par et pour la loi, il n'en est pas un de vous qui ne sente combien la patrie et combien lui, son fils, son frère, sont insultés par ces outrages faits aux lois et à ceux qui les exécutent et à ceux qui meurent pour elles! »

Le soir même de ce jour, dans la séance des jacobins, Collot-d'Herbois furieux s'élança à la tribune, tenant en main le *Journal de Paris*, et, dans le plus odieux et le plus ridicule langage, il s'adresse à André Chénier et à Roucher, qui s'était associé à la même réprobation : « Écrivains perfides et fallacieux! rhéteurs glacés! votre sagesse est celle des eunuques... Mais au moins André Chénier, *prosateur stérile, respecte le peuple producteur et abondant...* Et toi, versificateur Roucher! poète courtisan, le peuple, les soldats, n'ont jamais échauffé ta verve esclave et prostituée... Égoïstes cruels! tous vos mensonges ne pourront empêcher la fête qu'on prépare : cette fête sera vraiment populaire, c'est-à-dire simple, expressive, franche et majestueuse! » Ce langage d'énergumène nous fait rire; prenons-y garde, ce qui nous fait rire aujourd'hui tuait un homme dans ce temps-là, et nous ne pouvons nous empêcher de remarquer que deux ans après cette dénonciation à la tribune des jacobins la même charrette conduisait à l'échafaud André Chénier et Roucher, réunis dans la même sentence de mort comme ils l'avaient été ce soir-là dans le même anathème.

La fête, la triste fête des galériens eut lieu malgré tout, bien que par un mensonge officiel de la municipalité elle fût dédiée à la Liberté; mais, comme on nous le fait remarquer, personne ne s'y trompa : les Suisses de Châteauvieux marchaient devant le char de la Liberté, précédés de jeunes filles vêtues de blanc, qui portaient les chaînes des galériens suspendues à des trophées, et chantaient sur un motif de Gossec un hymne qui commençait ainsi :

L'innocence est de retour,
Elle triomphe à son tour;
Liberté, dans ce beau jour,
Viens remplir mon âme!

Hélas! faut-il le dire, l'hymne était signé de Marie-Joseph Chénier. Ni lui-même n'a osé le publier plus tard, ni ses amis ne l'ont recueilli dans ses œuvres complètes; mais on le retrouve dans la *378e lettre b... patriotique du véritable père Duchesne.* Heureusement, et comme pour purifier un nom momentanément souillé, à l'heure même où... la *galère triomphale* était promenée dans les

rues, le *Journal de Paris* jetait à tous les échos, avec le nom d'un autre Chénier, l'hymne qui vengeait la conscience publique :

Salut! divin triomphe! entre dans nos murailles!
Rends-nous ces guerriers illustrés
Par le sang de Désille et par les funérailles
De tant de Français massacrés!
. . . . . .
Quarante meurtriers, chéris de Robespierre,
Vont s'élever sur nos autels.
Beaux-arts qui faites vivre et la toile et la pierre,
Hâtez-vous, rendez immortels
Le grand Collot-d'Herbois, ses cliens helvétiques,
Ce front que donne à des héros
La vertu, la taverne et le secours des piques!

Ce qui indignait l'âme patriotique de Chénier, ce n'était pas seulement la réhabilitation de criminels justement condamnés, c'était cette sorte de prime solennelle décernée à l'esprit d'insurrection militaire. Il pensait avec raison qu'une nation ne peut subsister avec ces deux fléaux dont un seul suffirait à la perdre : la violence dans la rue, sous le nom de justice populaire ou de patriotisme égaré, — et l'indiscipline des armées, chère dans tous les temps à la démagogie. Moins de quinze jours après la fête des Suisses de Châteauvieux, la panique de Tournay et le massacre du général Dillon par ses propres troupes vinrent justifier les pronostics d'André. C'est alors que, sous le poids de ces tristes scènes et de ses appréhensions plus tristes encore, il traça d'une main ferme les plus mâles conseils à l'assemblée, lui démontrant qu'une armée indisciplinée n'est redoutable qu'à son pays. Les vrais coupables de cette indiscipline croissante, ce sont « ces fanatiques odieux, ces vils brouillons (on remarquera ce mot, qui revient sans cesse sous la plume de Chénier), qui peuplent les clubs et que le mauvais génie de la France a suscités et entretient contre elle. Ce sont eux qui combattent pour la révolte et le brigandage, comme pour leurs autels et leurs foyers... Ne doutons pas que ces plumes mensongères et féroces ne s'évertuent à nous intéresser bientôt au sort de soldats qui n'ont su manier leurs armes que pour des assassinats; on nous dira qu'à la vérité ils ont été égarés, mais que les chefs étaient des *aristocrates*, qu'ils étaient vendus. Et il ne tiendra pas aux efforts de ces misérables que nous n'entendions quelque bouffon qui n'aura fait que changer de tréteaux nous proposer de décerner le triomphe à ces fuyards meurtriers. » Croyons bien que cette terrible allusion à Collot-d'Herbois, qui avait été comédien, ne fut pas perdue. — Ce qu'annonçait André Chénier était d'ailleurs, au moment où il écrivait, en train de se réaliser. Au club des jacobins, Chabot, Collot-d'Herbois, Robespierre, Saint-Hurugue, dénonçaient

la trahison des généraux, celle même de Dillon, qui, moins heureux que les autres, n'avait pu échapper, disaient-ils, au châtiment. Les *Annales patriotiques* de Carra, l'*Ami du peuple* de Marat, répétaient en chœur le même refrain imbécile et sanguinaire.

Bientôt les événemens se précipitèrent, plus forts que la plus intrépide volonté. Après le 20 juin, André Chénier semble avoir eu pourtant comme un éclair d'espoir. La noble attitude du roi, sommé de lever son *veto*, menacé tout un jour et calme devant la multitude qui défila devant lui, sous la conduite de Santerre, aux cris de *vivent les sans-culottes!* l'effroi de la bourgeoisie de Paris, la consternation de l'assemblée elle-même, tout cela semblait marquer cette occasion, unique dans les temps de révolution, qui permet, si l'on en profite, de prévenir les dernières catastrophes : heure suprême où tout peut être sauvé encore, après laquelle il est trop tard, et qui semble accordée, comme par une dernière faveur du ciel, aux nations ou aux dynasties en péril. « Non, s'écria André Chénier dans un dernier élan, quelle que soit l'audace des ennemis de la chose publique, l'âme des bons citoyens ne doit pas être entièrement fermée à l'espoir. La tentative faite le 20 juin pour soumettre le représentant de la nation au joug des clubs et des tavernes a dessillé les yeux de ceux même qui jusqu'ici s'étaient montrés les plus aveugles... Pour moi, citoyen obscur, mais intègre et fidèle aux lois, j'élèverai la voix en leur nom et au nom de la patrie, et je remercierai le roi du service qu'il vient de nous rendre. Je le remercierai de nous avoir appris comment on exécute les lois. » L'aveuglement de l'assemblée nationale, qui ne comprenait pas que sa cause était liée à celle de la constitution et à celle du roi, se montra incurable, et l'article que fit paraître André Chénier le 26 juillet, en réponse aux injures de Brissot, porte la trace de son découragement. On voit qu'il n'espère plus rien. Tout est bien fini en effet pour la cause constitutionnelle, qu'il représente avec une éloquence condamnée d'avance et un courage stérile. Le 10 août est là, tout près de lui, déjà formé, désormais organisé dans les clubs et dans les sections, qui va déposséder non plus seulement le roi, mais l'assemblée, devenue l'instrument déshonoré des violences populaires, jusqu'au jour où elle assistera silencieuse aux massacres de septembre.

Le *Journal de Paris* n'existait plus; il avait disparu dans la tourmente du 10 août. Ses rédacteurs étaient dispersés ou en fuite. André quitta Paris, où sa famille le sentait menacé. Un séjour au Havre et à Rouen devait le protéger quelque temps contre les rancunes. Cependant il eut la preuve qu'elles le suivaient partout dans son exil errant; il prie son père d'envoyer ses lettres à M. Ant. Caun, poste restante, au Havre; il l'avertit de plus de

prendre bien des précautions en lui écrivant. « En ouvrant votre chère lettre du 18, je me suis aperçu que le cachet n'était pas intact, et que probablement je n'étais pas le premier à l'ouvrir... Je vous conjure, ajoutait-il, d'avoir bien soin de vous, et s'il y avait à craindre que la tranquillité de votre vieillesse fût troublée, de sortir de Paris et venir ici. Je vous recommande aussi tous les écrits et ouvrages et papiers que vous savez. S'ils se perdaient, tous les plaisirs, les études, les amusemens d'une vie entière seraient perdus. » Mais ce régime de défiance et ce séjour en province n'allaient guère à cette âme ardente, toute pleine encore des frémissemens de la lutte et impatiente de se sentir inutile. Il revint au mois d'octobre à Paris, où il trouva une lettre de Wieland, qui témoignait d'une grande sollicitude pour le poète et le publiciste. Il répondit par un intermédiaire au célèbre poète allemand, dont il était fier d'avoir mérité les sympathies. Sa lettre est curieuse à plus d'un titre. « M. Wieland demande ce que je fais dans la révolution? Rien, grâce au ciel, désormais absolument rien... Je suis bien déterminé à me tenir désormais à l'écart, me bornant dans ma solitude à faire pour la liberté, la tranquillité et le bonheur de la république, des vœux qui, à vrai dire, surpassent de beaucoup mes espérances... Il demande si je suis encore en vie. Oui. Je pourrais ajouter que n'ayant jamais fait de mal à qui que ce soit, je ne dois avoir couru aucun risque ni avoir eu rien à craindre; mais M. Wieland, qui connaît les hommes et les révolutions, me répondra sans doute que ce n'est pas une raison (1). » Ce n'était pas une raison en effet, et dans ce trait comme en mille autres que l'on pourrait rassembler dans ses notes perce le pressentiment du sort qui l'attend.

Il semble d'ailleurs que son courage aille de lui-même au-devant de ce péril, qu'il devine autour de lui, devant lui. L'éclatante occasion du procès de Louis XVI vint s'offrir à sa conscience, il n'y résista pas. Quel homme de cœur oserait ne pas applaudir à cet élan qui le porta au secours du roi? Ce procès lui semblait inique d'après la constitution qui déclarait l'inviolabilité royale, et deux fois plus inique encore après l'acte de la convention qui abolissait la royauté... Comme le rappelle très justement M. Gabriel de Chénier, enthousiaste partisan des principes proclamés en 1789, il avait donné la plus sérieuse adhésion à la constitution de 1791; dans chacun de ses écrits, dans sa longue polémique avec les journaux, il n'avait pas cessé d'invoquer cette loi fondamentale, comme le pacte social entre

(1) Voyez cette lettre, entièrement inédite, *in extenso* dans la *Notice* de M. Gabriel de Chénier. C'est également à son témoignage que nous empruntons les détails que nous donnons sur cette période de la vie d'André.

la monarchie restaurée et les libertés publiques.— Que son concours à la défense de Louis XVI ait été volontaire et tout spontané, comme l'affirme M. de Chateaubriand, parent de Malesherbes, ou qu'il l'ait donné avec empressement aussitôt qu'il fut sollicité, qu'importe? Il reste un grand acte de courage accompli, d'accord avec tous les principes d'André, et c'est le plus beau couronnement qu'on pût souhaiter à sa vie politique. Dans quelle mesure prit-il part à la défense du roi? Le fait en lui-même est incontestable; mais les traces positives de son action publique font défaut. Sauf quelques articles de journaux publiés sans signature et qui peuvent avec vraisemblance lui être attribués, il semble bien que son action se soit bornée à de fréquens entretiens avec Malesherbes ou de Sèze, et aussi à un travail personnel assez actif dont on peut suivre la trace dans ses notes, et qui était sans doute la matière préparée de ses entretiens avec les défenseurs du roi. Les plus remarquables de ces écrits retrouvés dans ses papiers sont un projet d'*Adresse à tous les citoyens français,* composé probablement dans les premiers jours de janvier et destiné à soumettre le jugement de Louis XVI à la nation, et un projet de *pétition à la convention* pour la décider à ce suprême appel au pays. « Vous êtes juges, dit-il aux citoyens français; de plus, réunis en vos assemblées primaires, vous formez le *souverain*, d'où il suit que vous avez le droit et le pouvoir de faire grâce... Jusqu'ici, à vous qui êtes des hommes, à vous qui êtes des juges, on ne vous a parlé que de haine. Voici un citoyen obscur qui ne vous parle que d'humanité. On ne vous a parlé que de vengeance, il ne vous parle, lui, que d'équité; on ne vous a parlé que de votre pouvoir, il ne vous parle, lui, que de votre conscience. Vous verrez par là combien il est meilleur républicain et combien il est plus votre ami que tous ces discoureurs féroces, puisqu'il s'intéresse non-seulement à la puissance, mais à la véritable gloire de la république, — puisqu'il pense qu'un abus de pouvoir qui serait un opprobre pour un particulier, serait aussi un opprobre pour la république, puisqu'enfin *il ne croit pas que l'injustice et la violence deviennent légitimes envers un homme, parce que cet homme a été roi.* » Belles paroles bien inutiles en présence du parti-pris des uns, de l'intimidation et de la lâcheté des autres, mais qui porteront dans l'histoire et jusque dans la postérité la plus reculée, avec le nom du courageux citoyen qui les écrivit, la dernière protestation d'une noble conscience!

Il était grand temps pour André Chénier de se mettre à l'écart et de s'y tenir. Après le 21 janvier, Paris n'était plus un séjour possible pour lui. Son frère Marie-Joseph, qui lui-même semblait quelque peu ébranlé dans ses convictions jacobines, et qui, tout en votant la mort du roi, ne l'avait votée, dit-il à la tribune, qu'*avec*

une extrême répugnance, dut insister plus que personne pour déterminer André, avec lequel il était réconcilié, à s'éloigner de la ville où régnaient désormais Collot-d'Herbois et Robespierre. Député à la convention pour le département de Seine-et-Oise, il pensa, nous dit-on, que son influence et son autorité de représentant, ses relations, la faveur populaire dont il y était entouré, protégeraient André à Versailles mieux que partout ailleurs; il trouva pour lui une petite maison tranquille située à l'extrémité de la rue de Satory et qui porte aujourd'hui le n° 69. C'est là qu'André, brisé par l'émotion et souffrant depuis longtemps d'une maladie cruelle, s'installa vers le printemps de 1793; c'est là qu'il passa quelques mois, les derniers mois heureux de sa vie, dans le silence et le travail. Il revint avec délices à ses études favorites qu'il avait abandonnées dans l'ardeur de la lutte, à ses poètes grecs, ses vrais consolateurs, à ces compositions commencées qui attendaient la dernière touche de cette main savante et délicate. Il vécut de nouveau dans ce monde enchanté qu'il avait créé en lui-même, qu'il portait depuis plus de dix ans dans son imagination et qu'il espérait enfin produire à la lumière; mais quelque chose de nouveau s'était accompli en lui à son insu. Cette veine de sensualité qui courait à travers ses élégies et ses églogues, quand dans l'ivresse de la vingtième année il chantait sous des noms grecs l'indulgente nature, la volupté délirante ou la fantaisie sans lendemain, cette veine si libre et un peu folle d'autrefois s'était comme purifiée au contact de la réalité brûlante, sous le feu des mâles passions et des héroïques colères. Ce n'était plus le temps des mystères nocturnes et des confidences de la *Lampe.* Glycère, Camille, Lycoris, avaient disparu dans la tempête. Pour qui sait lire dans l'âme du poète, il s'y est fait comme une transformation. Ce n'est pas que, même à cette heure de sa vie, l'amour soit loin de lui. Il l'a rencontré au fond de ses retraites, dans ces bois de Luciennes où il se rendait presque tous les jours, où il connut Fanny, où, en l'aimant, il trouva une raison nouvelle d'aimer la vie (1); mais quelle différence dans la note et l'inspiration de cet amour avec les voluptueuses élégies d'autrefois!

Fanny, l'heureux mortel qui près de toi respire
Sait, à te voir parler, et rougir et sourire,
De quels hôtes divins le ciel est habité.

. . . . . .

Oh! que n'ai-je moi seul tout l'éclat et la gloire
Que donnent les talens, la beauté, la victoire,

(1) La *Fanny* du poète semble bien être Mme Laurent Lecoulteux, la sœur de la comtesse Hocquart, la fille de Mme Pourrat, qui s'était réfugiée avec sa famille dans sa maison de Luciennes. Voyez les différentes notices de M. Becq de Fouquières.

Pour fixer sur moi seul ta pensée et tes yeux!
Que, loin de moi, ton cœur soit plein de ma présence,
Comme, dans ton absence,
Ton aspect bien-aimé m'est présent en tous lieux!

Et l'ode amoureuse recommence sans cesse, vive, ardente, mais pure, avec un accent inattendu.

... Ta vue apaise ainsi l'âme qu'elle a troublée.
Fanny, pour moi ta vue est la clarté des cieux;
Vivre est te regarder, t'aimer et te le dire,
Et quand tu daignes me sourire,
Le lit de Vénus même est sans prix à mes yeux.

Ce dernier trait rappelle seul le poète de Camille, mais combien il est changé! Le respect est venu dans l'amour et l'a fait à la fois plus sincère et plus profond. L'expression seule se teint parfois encore des réminiscences d'Ovide ou de Properce.

C'est dans cette note émue et grave que l'*Ode à Versailles* est écrite. On dirait je ne sais quel vague pressentiment des *Méditations*. La mélancolie du *Lac* respire déjà dans ces belles strophes :

O Versaille, ô bois, ô portiques,
Marbres vivans, berceaux antiques,
Par les dieux et les rois Élysée embelli,
A ton aspect, dans ma pensée,
Comme sur l'herbe aride une fraîche rosée,
Coule un peu de calme et d'oubli.
. . . . . .
J'aime, je vis. Heureux rivage!
Tu conserves sa noble image,
Son nom qu'à tes forêts j'ose apprendre le soir,
Quand, l'âme doucement émue,
J'y reviens méditer l'instant où je l'ai vue,
Et l'instant où je dois la voir.

Puis au milieu de ces nobles et délicates amours qui répandent comme une âme nouvelle dans toute cette nature, voici les terribles visions, les souvenirs, les pressentimens lugubres qui viennent s'y mêler et détruire le charme. Tout à coup au coin d'un bois, au détour d'un sentier de ces belles collines, le poète vient d'apercevoir Paris. Tout à ses yeux s'enveloppe de deuil. Une ombre livide s'est levée devant lui; c'est l'effroyable passé d'hier, c'est l'avenir affreux de demain. Un bruit sinistre vient troubler « ce silence plein de belles rêveries; » c'est la tête de Charlotte Corday qui tombe, et le cœur du poète éclate en un sublime sanglot qui se termine en un chant d'apothéose :

La Grèce, ô fille illustre! admirant ton courage,
Épuiserait Paros pour placer ton image
Auprès d'Harmodius, auprès de son ami;

Et des chœurs sur sa tombe, en une sainte ivresse,
Chanteraient Némésis, la tardive déesse,
Qui frappe le méchant sur son trône endormi!

Ces jours-là, l'âpre tentation de la lutte lui revenait au cœur. De nouveau il aspirait au combat, il s'irritait de son oisiveté poétique. C'est sans doute en un de ces jours sinistres qu'il écrivit sur lui-même ce beau fragment où l'on sent la hautaine jouissance de l'immolation prochaine et quelque chose comme la volupté du mépris. « ... Il est las de partager la honte de cette foule immense qui en secret abhorre autant que lui, mais qui approuve et encourage, au moins par son silence, des hommes atroces et des actions abominables. La vie ne vaut pas tant d'opprobre... Il veut qu'on dise un jour : un nommé André Chénier fut un des cinq ou six que ni la frénésie générale, ni la crainte ne purent engager à ployer le genou devant des assassins couronnés et à s'asseoir à la table où l'on boit le sang des hommes. »

Il resta dans cette calme retraite de Versailles pendant l'été de 1793 et l'hiver de 1794. Pourtant, à certains intervalles, il fallait bien qu'il se montrât à Paris et qu'il fît acte de citoyen à sa section pour ne pas s'exposer à se faire traiter comme un émigré. Dans un de ces voyages, le 17 ventôse (1794), comme il sortait un soir de la maison d'un de ses anciens amis, à la porte du bois de Boulogne, en face de l'ancien château de la Muette, il rencontra les membres du comité révolutionnaire et de surveillance de la commune de Passy, requis par un nommé Guénot pour opérer une perquisition dans cette maison et arrêter M. Pastoret, député de Paris. M. Pastoret, sans doute averti à temps, ne se trouvait pas chez lui, mais le citoyen Guénot ne pouvait pas revenir les mains vides. Les explications d'André ne satisfirent pas les scrupuleux agens; il paraît qu'il varia dans quelques-unes de ses réponses (1). On l'arrêta de par la loi des suspects, sans se douter de la riche capture que faisait là le comité de salut public. L'agent Duchesne conduisit André au Luxembourg. Le concierge de cette maison ayant trouvé quelque chose à reprendre dans l'ordre, je ne sais quoi, une formalité négligée, refusa de recevoir le prisonnier. Guénot, encore une fois, ne voulut pas en avoir le démenti et fit conduire André à Saint-Lazare, où il fut enfin incarcéré. C'est là que nous le retrouverons. Un hasard fatal, mais un pur hasard, l'a livré à son implacable ennemie la terreur. Il a engagé la lutte avec elle; il est tombé entre ses mains par surprise. La terreur, comme l'Achéron du poète, ne lâchera pas sa proie.

E. Caro.

(1) Les circonstances de l'arrestation sont exposées avec une précision de détails et un soin extrêmes par M. Becq de Fouquières dans les *Documens nouveaux*.

RECHERCHES RÉCENTES

SUR

LES GLACIERS ACTUELS

ET LA PÉRIODE GLACIAIRE

Il y a quelques années, nous avons tenté d'exposer ici même (1) l'ensemble des connaissances acquises sur les glaciers actuels et leur ancienne extension pendant la période de froid qui a précédé immédiatement celle dans laquelle nous vivons. L'intérêt du sujet a stimulé le zèle des physiciens et des naturalistes; de nouveaux documens sont venus s'ajouter à ceux que nous possédions déjà. Les nombreuses questions que soulève ce grand problème sont loin d'être résolues définitivement, elles ne le seront même jamais entièrement; mais toutes tendent vers une solution plus ou moins approchée. Le moment paraît donc venu de faire un court historique des progrès accomplis pendant les huit dernières années dans un domaine qui touche à la fois à la physique du globe, à la géologie, à l'astronomie et à la connaissance des phases préhistoriques de l'homme sur la terre.

I. — GLACIERS ACTUELS.

Semblables à ces fleuves, tels que le Saint-Laurent, le Nil et le Rhône, qui sortent de grands lacs isolés ou communiquant entre eux, les glaciers sont les émissaires des champs de neiges éternelles occupant les cirques et les plateaux dominés par les plus

(1) Voyez la *Revue* des 15 janvier, 1er février et 1er mars 1867.

hautes cimes des Alpes, de l'Himalaya, du Caucase ou des Pyrénées. Ces émissaires descendent plus ou moins bas au-dessous de la *limite* ou de la *ligne des neiges éternelles*. Tel est le langage usité dans la science officielle. Il est temps de le réformer et de combattre cette croyance à l'existence d'une ligne des neiges éternelles dont il est toujours question dans les ouvrages de géographie même les plus récens. La paternité de cette erreur remonte à Alexandre de Humboldt, et la grande autorité de cet illustre voyageur nous explique pourquoi cette malheureuse conception s'est perpétuée. En voici l'origine. Quand de la plaine suisse on contemple les Alpes, l'œil aperçoit en effet une ligne blanche, continue en apparence, au-dessous de laquelle tout est vert ou sombre, tandis qu'au-dessus tout est blanc ou sans végétation. Cette ligne est formée non point par des neiges, mais par des glaciers dits de second ordre, suspendus aux flancs des montagnes. Nulle part, ni sur les hauts sommets, ni sur les plateaux élevés, la neige ne persiste à l'état de neige pendant tout le cours de l'été; elle disparaît ou se transforme, sous l'influence des températures supérieures à zéro, en *névé*, c'est-à-dire en neige grenue et pénétrée d'eau. Regelant à plusieurs reprises quand le thermomètre descend au-dessous de zéro, ce névé se convertit peu à peu en glace de plus en plus compacte. Dans les Alpes, un grand nombre de pics et de plateaux élevés au-dessus de 2 800 mètres, hauteur de cette prétendue ligne des neiges éternelles, sont libres de neige pendant l'été. Le Mont-Cervin en Valais, l'Aiguille-Verte, dans la vallée de Chamounix, le Finsteraarhorn, dans le canton de Berne, laissent voir leur ossature rocheuse sur toute leur hauteur. La neige qui de loin semble persister dans les crevasses, les cavités ou les simples dépressions, est du névé ou de la glace, Vainement, le baromètre en main, s'efforcerait-on de déterminer la hauteur de cette limite des neiges éternelles. Quand on l'essaie, on trouve d'abord des flaques de névé dans les points abrités des rayons du soleil ou les pentes tournées vers le nord; mais ces flaques sont isolées et séparées par des intervalles gazonnés où la terre est à découvert. Si l'on s'élève davantage pour atteindre enfin un tapis de neige continu, on met le pied sur la glace, on est sur un glacier. Il y a déjà longtemps, M. Desor proposait de substituer à la prétendue ligne des neiges éternelles celle des névés, qui est en effet bien marquée. Quiconque a remonté l'un des grands glaciers de la Suisse a reconnu qu'il marchait d'abord sur de la glace ; mais à une certaine hauteur, variable pour chacun d'eux et pour chaque année, on arrive au névé; le pied enfonce dans une neige grenue qui recouvre le glacier comme un linceul et masque souvent les crevasses dont il est sillonné. Le névé forme ces ponts perfides qui

s'écroulent sous les pieds du voyageur et le précipitent dans l'abîme. On a donc proposé de remplacer la ligne des neiges éternelles par celle des névés; mais M. Desor dans les Alpes bernoises, M. Julius Payer dans celles du Tyrol, ont vu que cette ligne variait suivant les années de 300 à 400 mètres. En général, on la trouve vers l'altitude de 3 000 mètres. Ces oscillations annuelles ne nous permettent pas de la considérer comme une ligne fixe et invariable pouvant remplacer l'ancienne ligne des neiges éternelles.

L'existence de celle-ci dans les régions arctiques, au Spitzberg, au Groënland, à la Nouvelle-Zemble, n'est pas mieux établie. Dans ces parages, la neige fond au bord de la mer pendant l'été et ne persiste à l'état de névé que dans des fentes ou des cavités. Souvent elle disparaît sur les pentes découvertes ou tournées vers le midi jusqu'à 100 mètres au-dessus de la mer, et au Spitzberg quelquefois jusqu'à 300 mètres. La limite des neiges éternelles est donc une conception de l'esprit engendrée par une trompeuse apparence et qui ne correspond pas à la réalité. Tous les calculs mathématiques auxquels elle a donné lieu sont de pure fantaisie. En effet, la neige fondant par en dessous au contact du sol échauffé par les rayons solaires, la couleur et la conductibilité du sol pour la chaleur jouent un rôle prépondérant dans le phénomène. La neige fond plus vite sur un terrain noir que sur un terrain de couleur claire; or comment faire entrer l'influence de la couleur dans un calcul mathématique? Il n'y a donc pas de ligne des neiges éternelles, il n'y a qu'une hauteur variable à laquelle le névé persiste toute l'année comme celui qui constitue les avalanches tombées au printemps dans les basses vallées des Alpes et des Pyrénées, où elles forment sur les torrens des ponts solides que l'on traverse pendant tout l'été. Je suis heureux de pouvoir invoquer sur ce point l'autorité d'un savant autrichien, le lieutenant J. Payer (1), qui, après avoir exploré les montagnes du Tyrol, a pris part à plusieurs campagnes dans les régions arctiques et dirigé, avec le capitaine Édouard Weyprecht, de Trieste, l'expédition austro-hongroise à laquelle nous devons la découverte de l'archipel François-Joseph, qui s'étend entre la Nouvelle-Zemble et le Spitzberg, du 80e au 83e degré de latitude. Ce sont les terres les plus rapprochées du pôle qui aient été explorées par les voyageurs arctiques.

Les grands glaciers, avons-nous dit, descendent bien au-dessous de la ligne des névés; leur progression, comparable à celle d'une rivière qui coule sur une faible pente, est un fait avéré depuis longtemps. Les causes de cette progression, méconnues par L. Agas-

(1) Petermann, *Geographische Mittheilungen*, 1871, p. 123.

siz et J. Forbes, ont été élucidées par Tyndall (1). Pour lui, le poids des masses supérieures du glacier pressant sur les inférieures est la cause unique de leur progression; il a montré de plus que la glace des glaciers est non pas plastique, comme le voulait Forbes, mais éminemment compressible, c'est-à-dire susceptible de diminuer de volume quand on la comprime et de prendre la forme du moule dans lequel on l'emprisonne. Sous cette pression, les parties séparées par des fentes ou des lacunes se resoudent et redeviennent une masse compacte et continue. Un géomètre anglais, M. Moseley, a cherché à faire intervenir comme facteur de la progression des glaciers les changemens de température des molécules de glace, dont la chaleur, transformée en mouvement, serait la cause principale de cette progression. Il s'appuie sur ce fait, que ces masses marchent plus vite en été qu'en hiver, et s'appuie sur des expériences personnelles exécutées dans le laboratoire. Les conclusions de ces calculs ont été réfutées par MM. Croll et Ball, qui supposent que le rôle de la chaleur, incontestable, mais inconnu, n'est qu'un adjuvant secondaire de la pesanteur. Le mode d'action de la température réclame donc l'attention des physiciens sédentaires et de ceux qui transportent leurs instrumens sur les glaciers eux-mêmes pour en étudier directement les phénomènes.

La progression plus rapide des glaciers pendant l'été et leur immobilité relative pendant l'hiver sont la cause des oscillations annuelles. En effet, pendant l'été le glacier avance, mais en même temps il fond: la fusion contre-balance les effets de la progression. Si l'été est chaud, si des neiges abondantes tombées pendant l'hiver n'ont pas réparé les pertes que le glacier a subies pendant l'été, alors il semble reculer et remonter pour ainsi dire dans le couloir qui lui sert de lit; c'est le phénomène dont nous sommes témoins en Suisse et en Savoie depuis vingt ans. En 1854, le glacier des Bossons dans la vallée de Chamounix s'était tellement avancé qu'il menaçait le village du même nom; mais depuis cette époque, les hivers n'ayant pas été neigeux, les étés au contraire assez chauds, tous les glaciers des Alpes ont reculé. On ne les voit plus descendre dans les vallées au milieu des forêts, menaçant d'envahir les prairies et les cultures, tous se sont retirés dans leurs couloirs, et devant eux s'étend une surface dépourvue de toute végétation, nivelée, polie, striée et recouverte de pierres et de blocs. La *moraine profonde,* autrefois ensevelie sous le glacier, est maintenant à nu. En même temps que le glacier a reculé, la partie superficielle a fondu, le niveau s'est abaissé; c'est ce qu'on nomme *l'ablation.* En 1865, j'ai

(1) *Les Glaciers,* Paris, Germer-Baillière.

constaté qu'elle était de 20 à 25 mètres pour la Mer de glace au Montanvert; l'été dernier, j'ai reconnu qu'elle dépassait 30 mètres sur le glacier d'Aletsoh, près de la Belalp. Au lieu de remplir son lit comme autrefois, ce grand glacier, semblable à une rivière près de son étiage, était dominé par deux escarpemens de rochers polis, striés et recouverts des débris qu'il y avait abandonnés. Jadis on montait sur le glacier pour le traverser, aujourd'hui on descend. Peut-être serons-nous témoins à la fin du siècle d'une nouvelle progression des glaciers. Le dernier hiver a été très neigeux, et, si l'été prochain n'est pas chaud, les glaciers avanceront. Une série d'hivers pareils à celui-ci, suivis d'étés courts et froids, les ramèneraient en quinze ou vingt ans au point qu'ils avaient atteint en 1854 et peut-être à celui où ils étaient arrivés en 1818, le plus extrême qui ait été positivement constaté. MM. Dufour et Forel, étudiant le glacier du Rhône, ont trouvé en 1870 que l'ancienne moraine de 1856 de ce glacier était de 320 mètres en avant de son extrémité inférieure, et celle de 1818 en était éloignée de 420 mètres. Tous les voyageurs qui s'arrêteront à l'excellent hôtel qui les avoisine, après avoir franchi la Meyenwand, traversé la Furca ou remonté la vallée du Haut-Valais, pourront s'en assurer par eux-mêmes. M. Venance Payot a constaté de son côté que le glacier des Bossons dans la vallée de Chamounix avait reculé en quarante-sept ans (de 1818 à 1865) de 480 mètres.

La plupart des glaciers avancent ou reculent d'un pas lent et uniforme; il en est cependant qui, grâce à des circonstances topographiques spéciales, se précipitent quelquefois avec une rapidité inusitée et donnent lieu à des catastrophes subites : tel est le *Vernagtferner*, au haut de la vallée d'Oetz, dans le Tyrol autrichien. Ce glacier, glissant sur une pente très forte, progressait dans l'été de 1845 avec une vitesse de 10 mètres par jour; il barra la vallée, un lac se forma, et deux fois par an il se vidait et grossissait d'une manière inquiétante les eaux du torrent qui parcourt l'*Oetzthal*. Plus curieux et plus redoutable encore est le glacier de Devdorok : il descend sur le versant nord du Kasbek, une des sommités les plus élevées du Caucase, et s'arrête à 2 300 mètres au-dessus de la mer. Émissaire d'un vaste cirque de névé, il glisse sur une forte pente dans un couloir étroit pour s'élargir de nouveau dans une vallée dont l'extrémité inférieure aboutit à une gorge resserrée par où s'échappe le torrent du glacier. Comme celui de Zmutt au haut de la vallée de Zermatt en Valais, il est presque entièrement couvert de débris et de blocs tombés des montagnes voisines. Quand le glacier s'accroît outre mesure, la gorge située en aval ne saurait donner issue à la glace amoncelée; celle-ci forme un barrage qui arrête le cours du

torrent; les eaux, retenues par cette digue infranchissable, s'accumulent sous le glacier et dans les crevasses qui le traversent; des craquemens intérieurs se font entendre; le torrent change de couleur, passant du blanc au jaune et au noir, et il arrive un moment où la débâcle a lieu. Alors un mélange d'eau, de glace, de pierres et de boue se précipite à travers la gorge, atteint la vallée du Terek, et intercepte la grande route stratégique par laquelle la Russie communique, à travers le Caucase, avec la Géorgie. Dubois de Montpereux a vu en 1834 les restes de l'avalanche de 1832 : ils formaient encore sur les côtés de la route deux escarpemens puissans, composés de fragmens de glace, de blocs de rochers et de cailloux qui, se détachant sous l'influence du dégel, menaçaient la vie du voyageur. Les eaux invisibles du Terek grondaient sous ces amas, à travers lesquels elles s'étaient frayé un passage souterrain sans pouvoir les entraîner. La circulation fut interrompue pendant deux ans. Une nouvelle débâcle eut lieu le 24 novembre 1842; mais elle n'atteignit pas la vallée du Terek. Le 20 juillet 1855, la masse de glace se sépara du glacier, elle s'élevait de 213 mètres de hauteur à l'entrée de la gorge; l'eau n'eut pas la force de l'entraîner. Tels sont les faits que les observations de Kolenati, du colonel du génie Statkowski, de M. Ernest Favre, de Genève, et de M. Abich ont successivement révélés et éclaircis.

La neige, avons-nous dit, répare pendant l'hiver les pertes que le glacier a faites pendant l'été par suite de sa fusion et de son évaporation. La théorie indiquait un autre mode de réparation; mais l'expérience n'avait pas parlé, et toute estimation numérique était impossible. Cette lacune vient d'être comblée. Les glaciers sont d'immenses réfrigérants, car la température de leur surface est toujours à zéro ou au-dessous de zéro. De même qu'une carafe d'eau frappée se couvre de rosée pendant l'été, de même les glaciers doivent condenser et condensent en effet la vapeur d'eau dont l'atmosphère est toujours chargée. Deux professeurs de l'académie de Lausanne, MM. Dufour et A. Forel, ont voulu se rendre compte de l'importance de cette condensation. Après des expériences préalables faites au bord du lac Leman avec des bassins de cuivre remplis de fragmens de glace et ayant 200 centimètres carrés de surface, ils se sont transportés sur le glacier du Rhône en juillet 1870. Leur premier soin fut de creuser une grotte dans la paroi verticale d'une crevasse, afin de mettre leur balance à l'abri du vent; puis ils ont repris les expériences des bords du lac dans l'atmosphère même qui baigne la surface du glacier. L'augmentation de poids du bassin rempli de glace, exposé à l'air pendant un temps variable, leur indiquait la quantité de vapeur d'eau condensée par la

glace et déposée à sa surface sous forme liquide. La température de l'air a varié entre 4° et 11° au-dessus de zéro, et l'humidité relative ou fraction de saturation entre 53 et 88 pour 100. Les résultats généraux de ces pesées sont que, dans les conditions au milieu desquelles on a opéré, il se dépose en moyenne chaque heure 150 grammes ou centimètres cubes d'eau par mètre carré à la surface du glacier, savoir 150 mètres cubes d'eau par kilomètre carré. Or, la surface totale du glacier du Rhône étant de 23 kilomètres carrés, il en résulte qu'elle condensait en une heure 3 450 mètres cubes d'eau qui s'écoulaient avec celle due à la fusion de la glace ou bien s'ajoutaient à la masse du glacier en se congelant pendant la nuit. Transportés à l'ensemble des glaciers du bassin du Rhône dans le Valais, dont la surface totale est de 1 000 kilomètres carrés environ, ces résultats annonceraient une condensation de 150 000 mètres cubes d'eau par heure, et en une année une quantité égale à 1/7 du débit du Rhône à sa sortie du lac Leman; or ce débit a toujours été trouvé supérieur à la quantité de pluie et de neige tombées pendant le cours de l'année sur le bassin helvétique du Rhône depuis sa source jusqu'à Genève. Ajoutons que la chaleur latente dégagée par la vapeur d'eau qui se condense à la surface du glacier contribue encore à favoriser la fonte de la glace et à augmenter le volume des sources du Rhône. On voit par cet exemple quel rôle considérable des effets physiques, minimes en apparence, jouent dans l'économie de la nature, puisque la seule condensation de la vapeur d'eau atmosphérique par la glace des glaciers augmente d'un septième le débit d'un fleuve tel que le Rhône.

La distribution géographique des glaciers actuels, leur présence ou leur absence dans les différentes régions du globe, sont des élémens très importans pour l'appréciation des conditions topographiques et climatologiques de leur développement. Ces études comparatives peuvent seules nous dévoiler les causes de l'ancienne existence des glaciers dans les contrées où ils n'ont laissé que les traces d'un séjour temporaire plus ou moins prolongé. M. Siegfried, de Zurich, a fait la statistique des glaciers actuels de la Suisse, du Tyrol et de la Savoie. C'est un manuel (1) interfolié de pages blanches où les membres du club alpin suisse pourront consigner leurs observations. Chaque notice particulière renferme tous les élémens connus. Faire le même travail pour les glaciers du Dauphiné et des Pyrénées est une tâche qui incombe au club alpin français, nouvellement constitué à Paris à l'imitation de ceux de l'Angleterre, de la Suisse, de l'Autriche et de l'Italie. Les études

(1) *Die Gletscher der Schweiz nach Gebieten und Gruppen geordnet*, Zurich 1874.

topographiques de MM. Tuckett et Bonney ont déjà posé les premiers jalons (1). Une carte du Mont-Blanc a été publiée en 1865 par M. Mieullet, capitaine d'état-major; une autre est due à un savant irlandais, M. Adams-Reilly. Bientôt nous verrons paraître une nouvelle carte due à M. Viollet-Le-Duc. Ses études poursuivies pendant sept ans autour du Mont-Blanc et son talent exceptionnel comme dessinateur nous feront connaître exactement le relief et la physionomie de ce massif, le plus important de l'Europe centrale (2). Une autre carte de M. Adams Reilly nous donne une idée de l'ensemble des glaciers appuyés sur le revers méridional du Mont-Rose, ce rival du Mont-Blanc. M. Julius Payer, officier autrichien, qui s'est illustré depuis dans plusieurs expéditions arctiques, a publié (3) deux cartes des glaciers de l'Ortler, le groupe culminant des Alpes tyroliennes; elles sont accompagnées du récit des ascensions que ces travaux topographiques ont nécessitées. Enfin c'est dans les régions circumpolaires arctiques que les voyages récens des Suédois, des Américains, des Allemands et des Autrichiens nous ont révélé l'énorme développement que les glaciers peuvent acquérir sous l'influence des circonstances météorologiques les plus favorables à leur accroissement. Ces régions sont la fidèle image de l'époque glaciaire qui a régné si longtemps dans les zones tempérées de l'Europe et de l'Amérique.

Un fait important a été reconnu par Rink, Nordenskiœld et Whymper, c'est que le Groënland méridional forme un immense plateau s'étendant de la baie de Baffin à la Mer-Glaciale, et que ce plateau est recouvert d'une calotte de glace continue dont les glaciers qui arrivent de la mer ne sont que les émissaires. Ainsi des glaciers peuvent s'établir sur des surfaces unies, ils n'ont pas besoin de s'arc-bouter contre des chaînes de montagnes et de descendre, comme on le croyait autrefois, le long de couloirs inclinés. On comprend donc très bien que les plaines de l'Amérique du Nord, de l'Angleterre et de l'Irlande aient été envahies jadis par des glaciers, quoiqu'ils n'eussent pas eu derrière eux comme point d'appui une chaîne de montagnes élevées.

Dans les parties les plus septentrionales de la côte orientale du Groënland explorées jusqu'ici, c'est-à-dire entre le 73e et le 77e degré de latitude, le pays est plus accidenté, et les montagnes atteignent de 2 000 à 4 000 mètres. On s'est même demandé si le pays tout entier n'était pas un archipel de grandes îles séparées par des détroits, mais réunies par des glaciers. En effet, le 11 août 1870, le

(1) *The alpine Journal*, t. Ier, p. 145.

(2) Voyez *Bulletin de la Société de géographie*, juillet 1874.

(3) Petermann, *Geographische Mittheilungen, Ergaenzungs-Band*, 1868.

navire la *Germania* a pénétré dans un golfe ou fiord étroit et profond, situé sous le 73e degré de latitude. D'immenses glaciers couvraient les montagnes. La plupart étaient suspendus au-dessus de falaises escarpées qui semblaient couronnées d'un diadème étincelant sous la froide lumière du jour perpétuel des étés polaires; abritées des vents du large, les eaux tranquilles du fiord réfléchissaient comme un miroir les cimes d'alentour. Un morne silence régnait dans ce canal étroit et sinueux où l'homme pénétrait pour la première fois. Seulement de temps en temps une avalanche de glace, détachée de l'un de ces glaciers aériens, se précipitait avec fracas dans la mer, l'eau jaillissait à une grande hauteur, une légère houle se produisait et balançait le navire pendant quelques instans, puis tout rentrait dans le calme. Assis dans une vallée entre deux montagnes, d'autres glaciers arrivaient jusqu'au rivage et s'avançaient dans la mer. Des portions entières de ces grands glaciers se détachent de la masse : entraînées par les marées et les courans, elles deviennent des îlots de glaces flottantes, chargées souvent des blocs erratiques qui formaient les moraines superficielles. Partout dans les régions circumpolaires des deux hémisphères, les navigateurs ont retrouvé ces glaciers. Dans l'archipel François-Joseph, le navire le *Tegetthoff* a passé les deux hivers de 1873 et de 1874, emprisonné loin de la côte et soulevé par une banquise de glace ayant 12 mètres d'épaisseur. La nuit hibernale dura 125 jours, régnant sans discontinuité du 22 octobre au 24 février. Le froid atteignit 50 degrés au-dessous de zéro. Dans ces îles, les glaciers remplissaient toutes les vallées et bordaient quelquefois la mer sur une longueur de 100 kilomètres. L'œil attristé n'apercevait que neige, glace ou névé; les escarpemens même des rochers qui en sont ordinairement dépourvus étaient recouverts d'un verglas qui en dessinait exactement les formes. Quelques herbes rabougries, derniers représentans de la flore polaire, végétaient misérablement entre les pierres, mais ne voilaient jamais la nudité du sol. La vie animale persistait seule : l'ours polaire, les phoques, les morses, les renards bleus et les lièvres blancs résistent à ces affreux hivers. Ces animaux ont été le salut des intrépides explorateurs, et la chair de 67 ours tués sur la glace les a préservés des atteintes mortelles du scorbut. Loin de se laisser abattre, les officiers ont continué leurs observations pendant les deux hivers à la lueur des aurores boréales, exploré l'archipel dans deux excursions en traîneaux attelés de chiens esquimaux, et planté le 12 avril 1874 le drapeau autrichien au-delà du 82e degré de latitude; mais, sous peine de passer un troisième hiver dans les glaces, ils durent abandonner le navire le 20 mai 1874 et regagner à travers mille périls la Nouvelle-Zemble, d'où un pêcheur russe les

ramena en Norvége. La ville de Vienne a fait à ces braves marins et à ces savans dévoués un accueil enthousiaste; cette réception honore à la fois ceux qui l'ont méritée et ceux qui payaient ainsi la dette de la science et de l'humanité tout entière. L'une et l'autre profiteront des travaux de ces intrépides voyageurs, dont le dévoûment n'a pas reculé devant les ennuis, les fatigues, les privations et les dangers inséparables d'une mission comme celle qu'ils s'étaient volontairement imposée.

II. — ANCIENNE EXTENSION DES GLACIERS.

Il y a trente-cinq ans, lorsque Charpentier, Agassiz et leurs collaborateurs soutenaient que les glaciers de la chaîne des Alpes étaient descendus vers le nord, dans les basses vallées de la Suisse, et avaient pénétré dans le Jura, tandis qu'ils s'étendaient vers le sud dans les plaines du Piémont et de la Lombardie, un sourire d'incrédulité accueillit cette affirmation téméraire, qui était en opposition formelle avec les traditions les plus sacrées de la géologie officielle. Tous les maîtres de la science, — Constant Prevost, de Humboldt, d'Omalius d'Halloy et Charles Lyell exceptés, — condamnaient san appel les novateurs, mais se gardaient bien d'aller contrôler dans les Alpes les faits qu'ils avaient signalés. Aujourd'hui personne ne conteste plus l'ancienne extension des glaciers alpins, et même on reconnaît que les limites assignées par les premiers observateurs étaient beaucoup trop restreintes. Nous savons, par les études persévérantes de MM. Lory, Benoit, Chantre et Falsan, que les glaciers des Alpes franchissant le Jura descendaient jusqu'au Rhône entre Lyon, Vienne et au-delà. Une association s'est formée en Suisse, en Savoie et en France pour assurer la conservation des blocs erratiques, témoins et monumens de cette ancienne extension. Ne méritent-elles pas en effet d'être classées à l'instar des monumens de l'art, ces pierres gigantesques transportées du haut des Alpes jusque dans les plaines des pays environnans? Bien autrement anciennes que les dolmens et les pierres levées des druides, avec lesquels on les a souvent confondues, elles sont les témoins muets d'une époque géologique circonscrite aujourd'hui dans les régions circumpolaires du globe. Bientôt les géologues suisses pourront délimiter avec la plus grande rigueur les domaines respectifs des différens glaciers qui ont envahi leur pays : chacun d'eux en effet charriant des blocs de nature diverse, il est facile de les suivre pas à pas quand on sait à quel massif appartient la roche qui les a fournis. C'est ainsi que l'euphotide ou *gabbro*, qui n'existe que dans la vallée de Saas en Valais, caractérise le domaine du glacier du Rhône, et, comme cette roche

se retrouve à l'état erratique depuis Genève jusqu'à Bâle, on peut affirmer que ce glacier couvrait toute cette lisière de la plaine suisse qui borde le pied du Jura. Le glacier de l'Arve, plus petit, intercalé comme un coin entre ceux du Rhône et de l'Isère, se signale immédiatement aux yeux de l'observateur par ses gros blocs de protogine du Mont-Blanc. Il en est ainsi de tous les autres anciens glaciers; l'analyse minéralogique de leurs blocs erratiques permet de les distinguer entre eux et de remonter de leur gisement actuel à leur gisement originaire. M. Alphonse Favre, centralisant les études partielles des géologues suisses, prépare une carte générale qui nous représentera la surface de l'Helvétie telle qu'elle était à l'époque glaciaire. Celle de MM. Chantre et Falsan nous montrera l'épanouissement terminal de ces glaciers associés avec ceux du Jura dans les montagnes du Bugey et les plaines bressanes.

Tous les voyageurs qui ont fait, même en chemin de fer, le trajet de Milan à Vérone, ont pu remarquer une succession de collines qui semblent former les derniers échelons de la chaîne des Alpes expirant dans les plaines de la Lombardie. Semblables à des barrages successifs alignés le long des lacs Majeur, de Varese, de Côme, d'Iseo et de Garde, ces collines, séparées par des vallées à fond plat, des petis lacs, des marais et des tourbières, sont les moraines terminales des grands glaciers qui descendaient jadis du versant méridional de la chaîne comprise entre le Mont-Rose et le Saint-Gothard. Redoutes naturelles, elles ont été le théâtre des batailles de Castiglione, Lonato, San-Martino et Solferino. L'aspect général de ce pays est celui que M. Desor (1) a désigné sous le nom de *paysage morainique*, conservant les mêmes traits dans la Brianza milanaise entre Côme et Lecco, — près de Thun en Suisse du côté de Stockhorn; au nord de Lindau, sur les bords du lac de Constance, — aux environs de Salzbourg en Tyrol, et au pied des Pyrénées autour du lac de Lourdes. MM. Zollikofer, Omboni et de Mortillet avaient déjà donné une esquisse de ces anciennes moraines, dont les géologues italiens nous doivent la monographie détaillée. Une découverte récente vient ajouter à l'intérêt qu'elles ont toujours éveillé. Transportons-nous à l'extrémité méridionale de la branche occidentale du lac de Côme à la station de Camerlata, tête de la ligne de Côme à Milan. Une série de collines presque parallèles entre elles s'étendent de l'est à l'ouest. Sur une de ces collines, le docteur Casella de Côme et le marquis Rosalès Sigalini, amateur de géologie, habitant le château d'un village voisin appelé Bernate, découvrirent, au milieu d'excavations creusées pour extraire du sable, un gisement de coquilles

(1) *Die Moränen Landschaft*, 1874.

admirablement conservées. La colline est une ancienne moraine : blocs erratiques, cailloux rayés originaires des Alpes, boue glaciaire et sable résultant de la trituration des roches, rien n'y manque. Après MM. Stoppani, Desor et Schimper, de Strasbourg, j'ai pu constater que le doute n'était pas possible. Les coquilles furent soumises à l'examen de paléontologistes compétens qui tombèrent d'accord pour reconnaître dans les 51 espèces trouvées 20 espèces vivantes encore dans la Méditerranée (1) et 31 éteintes (2), mais appartenant à la faune pliocène (3). Cette abondance de fossiles pliocènes éveilla des doutes, on se demanda si ces coquilles avaient été trouvées sur une vraie moraine ou empruntées au terrain pliocène sous-jacent. Sous ce nom, les géologues anglais et français désignent un terrain très moderne, le dernier qui ait été déposé par les eaux marines. Les géologues italiens l'appellent sub-apennin, car il règne tout le long de la chaîne des Apennins; c'est lui qui forme les collines de l'Astesan en Piémont, des environs de Bologne, de Sienne, etc. Il a été déposé par une mer aujourd'hui disparue, et se compose de sables, de poudingues et de marnes bleues. Les coquilles que renferment ces dépôts annoncent une mer chaude d'une température égale ou supérieure à celle de la Méditerranée. La moraine dont nous avons parlé était donc une moraine sous-marine déposée par les glaciers des Alpes dans la mer pliocène. Tout le prouve : en effet, ces coquilles ont vécu sur le lieu même où on les observe actuellement, elles n'ont point été déplacées, ni roulées par les vagues, car les angles n'en sont pas émoussés, les arêtes sont vives, les épines intactes. Des cailloux de calcaire alpin qui les accompagnent ont été perforés par des pholades. Ainsi donc non-seulement l'ancien glacier arrivait au bord de la mer, mais encore il la surplombait et y déposait sa moraine terminale, comme le font encore les glaciers du Spitzberg et de la Nouvelle-Zemble. Non loin de Côme, aux environs de Balerna, à l'extrémité méridionale du canton du Tessin, M. Stoppani a étudié les marnes pliocènes et a vu que le terrain glaciaire reposait immédiatement sur elles.

On ne sera pas surpris de l'incrédulité des géologues lorsqu'ils eurent vent de cette découverte inattendue. En effet, dans les deux hémisphères les glaciers ne descendent jusqu'au bord de la mer

(1) Exemples : *Cerithium vulgatum, Buccinum mutabile, Turitella communis, Chenopus pes-Pelicani, Cancellaria cucullata, Natica helicina, Columbella scripta, Vermetus intortus,* etc.

(2) Exemples : *Pleurotomaria interrupta, Fusus aduncus, Murex scalaris, Buccinum semi-striatum, Turitella bicarinata, Terebra pertusa, Purpura striata, Conus ponderosus, Solarium simplex, Natica macilenta, Dentalium sexangulare,* etc.

(3) Voyez Stoppani, *il Mare glaciale a' piedi delle Alpi. — Rivista italiana,* agosto 1874.

que dans les régions les plus froides du globe, celles qui entourent les deux pôles; mais ici nous sommes en présence d'une moraine sous-marine, déposée dans une mer d'une température qui se rapproche de celle de la Méditerranée. Tous les fossiles trouvés dans cette moraine ont le caractère des coquilles des mers tempérées actuelles. Comment comprendre que l'ancien glacier descendu des Alpes ait pu se maintenir avec un climat aussi chaud ou plus chaud que le climat actuel du nord de l'Italie?

Quelques considérations climatologiques affaibliront les doutes soulevés par la découverte de M. Rosalès sans les dissiper entièrement. Les climats les plus favorables à l'extension des glaciers sont incontestablement les climats très froids : les régions circumpolaires le démontrent suffisamment; mais ces fleuves de glace peuvent prendre un accroissement considérable, si le climat, sans être très froid, est très neigeux en hiver et peu chaud en été. C'est un climat de ce genre qui règne à la Nouvelle-Zélande. Une arête de montagnes règne dans toute la longueur de deux îles, les sommets s'élèvent jusqu'à 3 000 et 4 000 mètres de hauteur : elles sont chargées de glaciers qui descendent jusqu'à 500 mètres seulement au-dessus de la mer, entourés à leur extrémité inférieure de fougères en arbre, avec des *Dracœna*, des *Metrosideros*, des *Aralia*, le *Phormium tenax* ou lin de la Nouvelle-Zélande, végétaux qui ne supportent pas les hivers de la Provence ou de la Lombardie. Aussi un géologue distingué, M. Henri Lecoq (1), soutenait-il déjà en 1847 qu'un climat humide et neigeux en hiver, avec ciel couvert en été, favorise plus efficacement la réparation hibernale et la progression estivale des glaciers qu'un climat très froid et très sec pendant toute l'année. Le nord de la Sibérie en est un exemple; il y tombe peu de neige en hiver, aussi ce pays si froid est-il dépourvu de glaciers. Ainsi on comprend qu'à un certaine époque géologique, lorsque la mer pliocène baignait le pied des Alpes et des Apennins, le climat du nord de l'Italie fût analogue à celui de la Nouvelle-Zélande. Alors les lacs du versant méridional des Alpes, lacs Majeur, de Côme, d'Iseo, de Garde, étaient des fiords semblables à ceux de l'Écosse et de la Norvége, dont ils ont conservé la forme. Les glaciers qui en occupaient la place ont reculé peu à peu, la plaine lombarde a émergé au-dessus des flots, les anciens fiords, séparés de la mer, sont devenus des lacs comme le Maelar, le Wenern et le Wettern de la Suède méridionale. Les glaciers se sont retirés lentement dans les montagnes, où nous les admirons comme les témoins amoindris d'une époque disparue.

En France, on a également poursuivi les études sur la période

(1). Lecoq, *Des Glaciers et des climats ou des causes atmosphériques en géologie.*

glaciaire, inaugurées dès 1839 dans la chaîne des Vosges, où les traces en sont évidentes. Toutes les vallées des Pyrénées portent l'empreinte plus ou moins visible du passage des glaciers. Après celle d'Argelez décrite la première, elles ont été toutes explorées sous ce point de vue. Les limites extrêmes n'en sont pas encore bien fixées. Dans cette chaîne comme dans celle des Alpes, on se trouve en présence des mêmes difficultés. Il y a eu au moins deux périodes glaciaires continentales, la première plus étendue que la seconde. Les limites de celle-ci sont parfaitement reconnaissables : ce sont des moraines frontales bien caractérisées, celle d'Adé par exemple. La limite extrême de la première est plus difficile à reconnaître; les accumulations de terrain de transport que l'on trouve au-delà des moraines de la seconde période n'affectent plus la même forme. A la fonte de ces vastes nappes de glace, les matériaux meubles ont été transportés, roulés et remaniés par les eaux, les formes morainiques ont disparu, et il faut une grande attention et un examen répété pour distinguer un terrain glaciaire d'un terrain purement diluvien. Cela est surtout difficile au pied des Pyrénées, où les courans produits par la fonte des glaciers ont joué un rôle considérable et laissé après eux des cônes de déjection d'une grandeur inusitée que M. Cézanne a signalés le premier. Le plateau de Lannemezan, parallèle aux Pyrénées de Saint-Gaudens à Pau, se compose de sables et d'argiles contenant des blocs erratiques pyrénéens. Doit-on le considérer comme une ancienne moraine? Y a-t-on reconnu des *cailloux rayés*, de la boue glaciaire, des ossemens de renne ou de rhinocéros laineux? Peut-on affirmer en un mot que les eaux n'ont eu qu'une faible part à la formation de cette longue digue qui longe le pied des Pyrénées? Des observations faites avec la même patience et la même sagacité que celles de MM. Chantre et Falsan aux environs de Lyon lèveraient tous les doutes à cet égard. Il y a des terrains de transport purement diluviens : les glaciers ne les ont pas formés; seulement ils ont fourni les cailloux et le sable accumulés préalablement dans leurs moraines et l'eau, résultat de leur fusion. Ces terrains doivent être soigneusement distingués des dépôts glaciaires dont les matériaux ont été apportés et déposés *directement* par le glacier. Sans doute celui-ci est toujours en fusion pendant l'été, l'eau ruisselle à la surface, circule dans l'intérieur et sourd au-dessous de lui, il donne naissance à un torrent qui devient quelquefois un fleuve; mais les effets dynamiques de l'eau sont faibles relativement à la puissance de transport et d'érosion de la glace solide. Si l'on ne restreignait pas la définition de la moraine, comme je propose de le faire, la *Crau* d'Arles serait une moraine, car ses cailloux ont été empruntés

aux dépôts glaciaires qui remplissent la vallée de la Durance, et ces cailloux ont été en outre charriés par les eaux provenant de la fonte des glaciers alpins. Ce serait donc un étrange abus de mots d'appeler *moraines* les dépôts diluviens qu'on rencontre dans les vallées et les plaines de tous les pays ; aussi me permettrai-je de conseiller aux jeunes géologues désireux d'éviter ces méprises d'étudier d'abord attentivement les glaciers actuels avant de chercher à déchiffrer les traces souvent obscures et équivoques de ceux qui les ont précédés. C'est en suivant cette méthode logique et rigoureuse que Venetz, Charpentier, Agassiz, Desor, Tyndall et leurs collaborateurs ont porté la conviction dans les esprits les plus rebelles aux nouveautés scientifiques.

Les habiles géologues qui ont successivement décrit les montagnes de l'Auvergne ont cru pendant longtemps qu'elles avaient toujours été exemptes de glaciers. Ils inféraient de l'absence des traces qu'ils laissent après eux que, si ceux-ci avaient jadis existé, ces traces avaient dû être effacées par les éruptions volcaniques et les coulées de lave qui ont rempli les vallées. Cependant MM. Delanoue, Jullien et Ed. Collomb ont vu des moraines bien caractérisées aux environs de Murat, dans la vallée de l'Alagnon, et ailleurs des preuves d'une plus grande extension : découverte intéressante en ce qu'elle démontre que les dernières éruptions volcaniques auxquelles le pays doit son relief actuel sont encore antérieures à l'époque glaciaire.

Par leur latitude plus méridionale et leur faible élévation, les Cévennes et les montagnes de la Lozère semblaient devoir échapper à l'invasion glaciaire. Cependant, en cherchant sur la carte de l'état-major la vallée dont l'orientation et la forme devaient favoriser le mieux l'établissement d'un glacier dans les montagnes de la Lozère, je me décidai par des motifs purement théoriques pour la vallée de Palhères, au-dessus de Villefort, et j'y rencontrai en effet les preuves les plus incontestables de l'ancienne existence d'un petit glacier qui remplissait autrefois le cirque qui termine la vallée au pied du mont Lozère, élevé de 1,718 mètres au-dessus de la mer. M. Fabre, garde-général des forêts, a reconnu également que le plateau de l'Aubrac était autrefois couvert d'une calotte de glace dont les émissaires descendaient dans les vallées voisines.

Depuis longtemps, on avait signalé autour du massif granitique du Morvan, dont l'altitude ne dépasse pas 800 mètres, des blocs erratiques venus de loin, et au pied du massif, près de Pont-Aubert, sur les confins du département de l'Yonne, des accumulations de sable et de cailloux qui rappelaient la position, les formes et la composition d'une moraine terminale. Antérieurement les géolo-

gues parisiens avaient remarqué dans le diluvium ou terrain de transport aqueux de Grenelle et d'autres localités voisines des blocs assez gros de granite du Morvan encore anguleux et d'autres roches étrangères au bassin parisien. Le limon qui recouvre les plateaux des environs de Paris offre beaucoup d'analogie avec le *loess* de la vallée du Rhin, dont l'origine glaciaire n'est pas douteuse; des cailloux rayés ont été signalés dans ce limon parisien. Enfin à Padole et à Champceuil, près de Laferté-Aleps, M. Belgrand a reconnu, en dirigeant le tracé de l'aqueduc de la Vanne, que d'épaisses plaques de grès de Fontainebleau, recouvrant des collines de sables du même nom, étaient sillonnées par des stries rectilignes, sensiblement parallèles entre elles, et recouvertes sur une longueur de 40 à 50 mètres d'une mince couche de limon rouge. M. E. Collomb, si compétent en pareille matière, n'a pas hésité à reconnaître dans ces sillons superficiels des stries burinées par un glacier se mouvant suivant une direction perpendiculaire à la vallée de la Seine, qui probablement n'était pas encore creusée à cette époque. Enfin on a extrait des fondations de plusieurs maisons du faubourg Saint-Germain des blocs anguleux rappelant les blocs erratiques. Devons-nous admettre que l'humble Morvan, jouant le rôle des Alpes et des Pyrénées, ait jadis nourri des glaciers qui seraient venus jusqu'à Paris? Je n'ose l'affirmer. Peut-être suis-je devenu conservateur avec l'âge après avoir été jadis l'une des sentinelles avancées de la petite phalange qui combattait en 1846 pour l'ancienne extension des glaciers contre la coalition de toutes les forces géologiques de l'Europe. Je ne sais, mais ma conviction n'est pas entière, et j'attends avec confiance le jour où l'on pourra dire sans hésitation si Paris repose sur un terrain glaciaire, ou bien si l'eau seule a charrié les cailloux qui remplissent le bassin de la Seine.

La Scandinavie tout entière, le Danemark y compris, a été envahie par les glaces pendant la période de froid. Comment s'en étonner quand on sait que cette grande péninsule touche aux régions arctiques où l'ère glaciaire règne encore? Partout où la végétation ne les a pas envahis, on voit des rochers arrondis, moutonnés, polis et striés portant des blocs erratiques et entourés d'amas de cailloux rayés, de sable et de boue, résultat de la trituration des roches par les glaciers. M. Erdmann (1) a publié une carte de la partie méridionale de la Suède destinée à montrer que cette boue glaciaire couvre la plus grande partie de la péninsule; celle-ci s'étant affaissée en partie sous la mer, cette boue a été remaniée par les eaux et contient de nombreuses coquilles qui presque toutes se retrouvent

(1) *Des formations quaternaires de la Suède,* 1868.

vivantes au Spitzberg et au Groënland. Observées d'abord à Udevalla, près de Gothembourg, ces coquilles se retrouvent en Dalecarlie jusqu'à 500 mètres au-dessus de la mer; elles marquent probablement la limite extrême de l'affaissement, ou, pour employer l'expression anglaise, de la *subsidence* du pays au-dessous de la mer. En émergeant de nouveau pour arriver à son niveau actuel, la côte suédoise a soulevé avec elle cette boue glaciaire, et des bancs de cailloux roulés mêlés de coquilles et chargés de blocs erratiques déposés par les glaces flottantes; ce sont les *Oesars*, collines qui se prolongent au loin, et portent souvent une église ou un château, celui d'Upsal par exemple. Ces *Oesars*, véritables formations littorales, semblent indiquer, suivant M. Erdmann, que la Baltique communiquait pendant la période glaciaire avec la Mer du Nord dans la direction de Stockholm à Gothembourg. Le long fiord appelé lac Maelar, qui s'étend de Stockholm à Koping, celui de Hjelmaren, près d'Orebro, et les lacs Wettern et Wenern sont les restes de cette mer intérieure. On y pêche encore des crustacés dont les générations successives se sont modifiées et habituées à vivre dans l'eau douce, tandis que leurs ancêtres étaient de véritables animaux marins. Ainsi, pendant et après l'époque glaciaire, la distribution des terres et des mers et leur niveau relatif ont changé. L'état actuel lui-même, si l'on juge de l'avenir par le passé, n'est probablement que temporaire et non définitif, comme on le croit généralement.

Ces changemens de niveau, ces *subsidences* et ces émergences de grands continens ou de grandes îles pendant et après la période de froid, ne sont pas particulières à la péninsule scandinave. L'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande nous offrent des exemples semblables, que les savans de ces pays nous ont successivement révélés. On a vu que le même phénomène s'est produit au pied des Alpes, dans la plaine lombarde, qui n'était pas émergée pendant l'époque glaciaire. Ces dénivellations, modifiant la distribution des terres et des mers, ont amené des modifications concomitantes dans le climat, et par suite le retrait ou l'extension des glaciers. Le professeur Heer, de Zurich, a donné le premier les preuves d'une époque *interglaciaire* dont le climat était assez semblable à celui qui règne en Suisse actuellement. En d'autres termes, il admet deux époques glaciaires, une première plus intense et peut-être plus longue, pendant laquelle les glaciers ont atteint leur maximum de développement : c'est celle où le glacier du Rhône s'étendait jusqu'à Lyon et Vienne en Dauphiné, — puis une seconde époque de moindre extension où il déposait ses derniers blocs erratiques sur les contreforts du Jura. Voici les faits qui ont servi de point de départ aux

idées de M. Heer. En exploitant comme combustible les lignites de Dürnten et de Wetzikon, à l'extrémité orientale du lac de Zurich, on a reconnu que ces lignites avaient été formés par des essences existantes en Suisse, le sapin, le pin sylvestre, l'if, le mélèze, le bouleau, le chêne, accompagnés de plantes marécageuses également communes dans les environs. Au milieu de ces lignites se rencontraient des dents d'éléphant, un squelette presque complet de rhinocéros avec un bœuf fossile et des dents de l'ours des cavernes. Ces animaux, tous disparus, parcouraient des forêts et hantaient des marécages dont la végétation est identique à celle de la Suisse actuelle; le climat par conséquent devait ressembler à celui qui règne aujourd'hui dans ce pays; mais ces lignites et ces fossiles reposent sur un terrain glaciaire ancien bien caractérisé, et au-dessus se trouve celui qui recouvre la plaine suisse tout entière. La période de froid n'a donc pas été continue, elle a été interrompue par une phase pendant laquelle les glaciers se sont retirés, et ont permis à la végétation de reprendre possession du sol. Des travaux récens, dus aux frères Geikie, ont prouvé l'existence de ces deux époques en Écosse. Le *till* ou argile avec cailloux rayés et coquilles glaciaires caractériserait la première période. Les terrasses et banquettes régulières indiqueraient une période d'affaissement pendant laquelle les glaciers arrivèrent au bord de la mer, où ils déposèrent des argiles plastiques, véritable boue glaciaire contenant des coquilles arctiques; puis la partie du sol immergée se souleva de nouveau, les glaciers reculèrent, et édifièrent dans les vallées les moraines superficielles qui les barrent encore actuellement. M. James Geikie ne craint même pas d'admettre dans les îles britanniques plusieurs époques interglaciaires parallèles à celles de l'Europe continentale (1).

On voit combien ces phénomènes très récens, géologiquement parlant, mais qui se perdent déjà dans la nuit des temps, sont compliqués et difficiles. L'observation attentive, suivie de l'analyse la plus sagace, suffisent à peine à les débrouiller. Les gens du monde s'étonneront donc moins si les questions qu'ils adressent aux géologues de la nouvelle école restent le plus souvent sans réponse, et si les explications partielles qui leur sont données se terminent habituellement par un point d'interrogation. Les géologues théoriciens étaient plus affirmatifs; rien ne les arrêtait, ils parlaient de la création du monde comme s'ils y avaient assisté, racontaient l'histoire de notre planète depuis son origine jusqu'à nos jours, allumant les volcans, creusant les mers, soulevant les montagnes,

(1) J. Geikie, *On changes of climate during the glacial epoch*, 1872.

inondant les continens. Romanciers scientifiques, ils accommodaient les faits à leurs théories, et niaient cette période glaciaire qui formait une dissonance fâcheuse dans l'harmonie de leurs conceptions systématiques; abusés par leur imagination, ils croyaient savoir ce qu'en réalité on ignore encore complétement aujourd'hui. Toutefois leur labeur n'a pas été entièrement inutile, il a servi de leçon à la génération patiente et réservée qui leur a succédé. La géologie, pour parler le langage d'Auguste Comte, est sortie de sa période théologique pour entrer résolûment dans celle de l'observation des faits, fécondée par des méthodes d'induction et de comparaison rationnelles.

Les pays jadis occupés par les glaciers présentent çà et là des cavités singulières qui avaient déjà attiré l'attention des premiers observateurs; ce sont les cavités désignées sous le nom de *marmites de géant* (*giants kettles*). Imaginez un trou vertical en forme de cône renversé à ouverture circulaire ou elliptique creusé dans la roche vive et contenant des cailloux plus ou moins arrondis, mais toujours étrangers au sol environnant. De pareils trous se voient dans nos rivières et dans nos torrens sur les points où l'eau tombe en cascade et même là où elle est seulement animée d'une grande vitesse. Je les ai vus dans l'Arve, à l'issue de la vallée de Chamounix, à la cascade de l'Aar, appelée la Handeck, et avec un peu d'attention on les retrouvera dans le lit de toutes les rivières torrentielles coulant sur un fond rocheux. En Suède, en Norvége et en Écosse, ces marmites de géant existent sur des points éloignés de toute rivière et à toutes les altitudes, depuis le bord de la mer jusqu'à 400 mètres au-dessus de son niveau. Quelques-unes n'ont que 2 ou 3 décimètres de diamètre à leur ouverture et autant de profondeur; mais d'autres ont 2 ou 3 mètres de diamètre et une profondeur relativement aussi grande; ils contiennent du sable et des cailloux arrondis de grosseur différente, de nature variée, mais provenant tous de localités plus ou moins éloignées. M. Kjerulf, professeur de géologie à l'université de Christiania, et ses élèves, MM. Brögger et Reusch (1), ont étudié récemment avec beaucoup d'attention les marmites de géant des environs de cette ville; ils les ont vidées et se sont assurés que l'intérieur du cône est lisse et creusé en hélice, résultat dû à l'action de l'eau qui imprimait un mouvement de rotation hélicoïde aux pierres contenues dans la marmite. C'est ce mouvement qui, continué pendant de longues années, creuse les roches les plus dures. Charpentier, Agassiz et von Post avaient rattaché l'existence de ces cavités à celle des an-

(1) *The quarterly Journal of the geological Society of London*, december 1874.

ciens glaciers. Il n'est point de touriste, traversant la mer de glace de Chamounix, entre le Montanvert et le Chapeau, à qui son guide n'ait montré les cascades appelées *moulins*. On donne ce nom aux petits ruisseaux qui sillonnent en été la surface du glacier et se précipitent dans une crevasse. Quand ils atteignent la roche sous-jacente, ils commencent à la creuser, des cailloux de la moraine profonde s'engagent dans ce trou; le mouvement de rotation qui leur est imprimé use la roche, et le cône s'élargit et s'approfondit sans cesse. Les *moulins* de nos glaciers sont des miniatures; mais M. Nordenskiœld décrit ceux des glaciers du Groënland comme de véritables torrens qui s'engouffrent dans le glacier. Les *moulins* des anciens glaciers devaient avoir la même puissance, et ces cavités inexplicables par toute autre hypothèse viennent s'ajouter comme un nouvel argument à tous ceux que nous connaissons déjà pour prouver que la presqu'île scandinave a jadis été complétement envahie par la glace.

Un volume ne suffirait pas pour donner une idée de tous les travaux accomplis par les géologues anglais sur le terrain glaciaire qui couvre l'Écosse, les deux tiers septentrionaux de l'Angleterre et l'Irlande tout entière : ils le désignent sous le nom de *drift*. Une phalange d'explorateurs, et à leur tête les membres de la commission chargée de dresser la carte géologique des îles britanniques, se livrent spécialement à l'étude de la géologie superficielle (*surface geology*), tout à fait négligée par leurs prédécesseurs, qui considéraient tous ces terrains de transport comme indignes de leur attention. Ils se vouaient exclusivement à l'analyse stratigraphique des formations marines ou lacustres éclairée par l'examen des fossiles qu'elles renferment. Plusieurs époques glaciaires, séparées par des affaissemens et des émergences de l'archipel britannique, sont le résultat général de ces investigations : elles ont soulevé une autre question intéressante qui n'est pas encore résolue. L'Écosse, le pays de Galles, les comtés de Cumberland et de Westmoreland, appelés *lake districts*, qui ont inspiré les poètes *lakistes*, et l'Irlande tout entière sont couvertes de petits lacs. Les uns sont dus à des barrages morainiques comme les lacs d'Orta en Piémont, de Gerardmer dans les Vosges, ou de Lourdes, au pied des Pyrénées. L'origine en est donc très facile à expliquer; mais d'autres sont de simples cuvettes creusées dans les roches les plus dures et forment de petites nappes d'eau sans écoulement apparent. On a cherché à rattacher leur présence à celle du terrain erratique dont ils sont entourés. On a pensé que les glaciers, agissant à la manière d'un soc de charrue, avaient excavé la roche et creusé la cavité où les eaux se réunissent. C'est l'opinion émise dès 1840 par M. Godefroy.

L'observation des glaciers en activité n'est pas favorable à cette explication; leur extrémité terminale s'avance sur le terrain qui la porte sans l'entamer, même lorsque ce terrain est meuble et se compose uniquement de cailloux roulés. Les glaciers nivellent, ils ne creusent pas : ceux des Alpes qui dans leur retrait ont laissé à nu le fond sur lequel ils s'avançaient n'ont pas creusé de cuvettes sur le terrain découvert qui est maintenant sous nos yeux. Nous voyons des surfaces aplanies, arrondies, moutonnées, mais rien qui ressemble à une excavation. Il faut donc chercher une autre explication, car celle-ci n'est point d'accord avec l'enseignement que nous puisons dans l'étude des phénomènes actuels. Peut-être ces lacs, dont la présence paraît liée à celle des anciens glaciers, reconnaissent-ils une autre origine, et je me demande si le creusement n'en serait pas dû à l'action de grandes cascades glaciaires analogues à celles, plus petites, dont les marmites de géant nous ont révélé l'existence.

Dans les pages précédentes, nous avons essayé d'énumérer rapidement les nouvelles acquisitions dont un département restreint et limité de la géologie s'est enrichi dans le court espace de huit années. Le tableau est loin d'être complet, mais il donne une idée des progrès accomplis dans une branche dont on ne soupçonnait pas même l'existence il y a quarante ans. Ce progrès incessant n'est-il pas le caractère et le *criterium* des sciences positives, comme l'immobilité et la reproduction incessante des mêmes faits et des mêmes argumens caractérisent celles qui ne le sont pas?

III. — L'EXISTENCE DE L'HOMME A L'ÉPOQUE GLACIAIRE.

Parmi les questions que l'observation a éclaircies dans le cours du XIXe siècle, il n'en est point qui ait excité plus de curiosité et soulevé plus de contradictions que celle de l'apparition de l'homme sur la terre. Suivant l'ancienne géologie, l'homme fossile n'existait pas et ne devait pas exister : il était, disait-on, le dernier venu sur la planète préparée pour lui, avec les animaux et les végétaux créés pour satisfaire à ses besoins. Cette doctrine n'est plus soutenable. L'homme a traversé des phases géologiques où la distribution des terres et des mers, et par conséquent le climat, la faune et la flore différaient beaucoup de ce que nous voyons aujourd'hui. L'existence préhistorique de l'homme se constate de deux manières : 1° par la découverte d'ossemens humains associés à ceux d'animaux fossiles, c'est-à-dire disparus, ou d'autres vivant encore, mais relégués dans les contrées les plus septentrionales de l'Europe et de l'Amérique, 2° par l'examen de silex, d'os, de dents ou de cornes, évidemment

façonnés par la main de l'homme, mêlés également à des débris d'ossemens fossiles et extraits d'une couche géologique chronologiquement bien déterminée. Ainsi M. l'abbé Bourgeois a trouvé à la base du calcaire de la Beauce ou terrain tertiaire inférieur des silex taillés de formes diverses. On en a exhumé des sables plus modernes de l'Orléanais, qui appartiennent aux terrains tertiaires moyens. Enfin M. Desnoyers a rencontré à Saint-Prest, près de Chartres, dans une sablonnière du terrain tertiaire supérieur ou pliocène des ossemens de grands mammifères fossiles présentant des entailles faites avec un instrument tranchant. D'après ces documens, l'apparition ou l'arrivée de l'homme en France serait contemporaine du dépôt des terrains tertiaires, c'est-à-dire bien antérieure à la période glaciaire. Le lecteur devine les incertitudes que ces preuves indirectes ont dû laisser dans beaucoup de bons esprits et les objections qu'on leur a opposées. Les témoignages sont plus convaincans quand il s'agit de l'existence de l'homme pendant l'époque glaciaire, car ils sont à la fois plus positifs et plus variés.

Déjà en 1823, M. Ami Boué exhumait dans la vallée du Rhin des ossemens humains recouverts d'une couche de *loess* ou boue glaciaire de 25 mètres d'épaisseur. Cuvier, qui repoussait l'idée de l'homme fossile, déclara que ces os devaient provenir d'un cimetière récent, et le fait fut oublié; mais en 1834, sir Charles Lyell, dont la géologie déplore la perte récente, témoin du déblaiement d'une tranchée creusée dans un osar près de Stockholm pour le passage d'un canal, observait avec étonnement à 18 mètres au-dessous de la surface de la colline, qui était chargée de blocs erratiques, la charpente en bois d'une cabane contenant un foyer rustique avec des bûches en partie carbonisées. En dehors de la cabane se trouvaient des branches de pin coupées pour alimenter le foyer, et les restes d'un canot, dont les bordages étaient réunis entre eux par des chevilles en bois. On comprend d'après ce que nous avons dit précédemment que le pêcheur habitant de cette hutte vivait sur ce rivage avant ou pendant la première période glaciaire, antérieurement à l'immersion de la côte qui lui a succédé. Durant cette immersion, la cabane, enfoncée avec la côte qui la portait au-dessous du niveau de la mer, a été recouverte de sable, de graviers et de limon; des coquilles marines y ont vécu, les glaces flottantes y ont déposé des blocs erratiques; puis la côte s'est relevée, la colline émergée a été mise à sec, et un heureux hasard a fait apparaître au jour la cabane, le foyer et le canot du pêcheur préhistorique. Si ce fait était isolé, je concevrais les doutes qu'il a soulevés au dernier congrès anthropologique réuni à Stockholm l'été dernier; mais partout on a fait des observations analogues.

En Angleterre, on a trouvé dans plusieurs localités des silex taillés accompagnés d'ossemens de grands pachydermes reposant les uns et les autres immédiatement sur le terrain glaciaire ancien *till* ou *boulder clay*. A Veyrier, village savoyard voisin de Genève, plusieurs observateurs ont recueilli des ossemens humains avec des silex taillés et des os travaillés appartenant au genre cerf, au renne, au bœuf préhistorique et au cheval, dans les alluvions en forme de terrasse qui ont succédé immédiatement à la période glaciaire. Près de Schussenried, non loin du lac de Constance, sur la route de Friederichshafen à Ulm, au milieu des moraines de l'ancien glacier du Rhin, un meunier, élargissant le canal de son moulin, trouve des silex taillés de main d'homme avec de nombreux débris de bois de renne, des os de glouton, de renard bleu, de l'ours des cavernes, du bœuf musqué, animaux tous relégués aujourd'hui dans les régions arctiques, dont le climat peut seul leur convenir. Ces débris reposaient sur le terrain glaciaire et étaient recouverts de tuf, de tourbe et de terre végétale, formations modernes postérieures au terrain sous-jacent. Comme celui de Veyrier, cet homme préhistorique vivait pendant ou immédiatement après l'époque glaciaire.

Nous pourrions multiplier ces exemples en énumérant les découvertes faites dans les nombreuses cavernes des Pyrénées, du Périgord et de l'Angleterre. Dans toutes, les restes de l'homme, qui taillait les silex, mais ne savait pas encore les polir, sont recouverts par le limon dit des cavernes, dont l'analogie avec la boue glaciaire est incontestable. Les silex taillés découverts dans le diluvium des environs d'Abbeville par M. Boucher de Perthes, la mâchoire humaine de Moulin-Quignon, viennent ajouter leur témoignage à ceux qui précèdent. En effet ce diluvium, évidemment antérieur à la seconde période glaciaire dans tous les pays où ces deux formations coexistent, est probablement du même âge dans les contrées où le diluvium se montre seul, comme dans la vallée de la Somme dont nous parlons. L'objection à l'existence de l'homme pendant l'époque glaciaire tirée de la rigueur du froid n'est pas un argument sérieux. Les habitans de Chamounix en Savoie, de Grindelwald et de Zermatt en Suisse, vivent au pied des glaciers. Il y a mieux; les Esquimaux et les Groënlandais ne sont-ils pas les habitans de la période glaciaire actuelle? Leurs instrumens de pêche et de chasse rappellent d'une manière frappante ceux dont nous trouvons les débris dans les cavernes où vivaient nos rudes ancêtres. Comme nos prédécesseurs du centre de l'Europe, l'homme arctique actuel fend les os longs des animaux pour en extraire la moelle. En résumé, si l'on ne veut pas faire remonter l'existence de l'homme jusqu'à l'origine des terrains tertiaires, comme des observations faites en Europe et en Amérique y autorisent, on peut du moins affirmer avec certitude

qu'il a traversé l'époque glaciaire en compagnie du renne, de l'éléphant velu, du rhinocéros laineux et de l'ours des cavernes, auxquels il faisait la chasse et dont il a reproduit les images sur des fragmens d'os ou de cornes qui sont parvenus jusqu'à nous.

En présence des progrès que la géologie glaciaire a faits dans ces dernières années, on pourrait penser que les causes de l'ancienne extension des glaciers sont mieux connues qu'elles ne l'étaient il y a huit ans. Il n'en est rien. La question n'a pas fait un pas; loin de là, elle se complique au lieu de se simplifier. On en est à se demander quel est le climat le plus favorable à l'extension des glaciers. En effet, nous savons, grâce aux nombreux voyages entrepris dans les régions arctiques pour atteindre le pôle nord, que les climats les plus rigoureux, avec des hivers où le thermomètre descend à 50 degrés au-dessous de zéro et des étés où il s'élève à peine à 6 ou 8 degrés au-dessus, sont des plus favorables au développement des glaciers, puisque le pays en est couvert. D'un autre côté, à la Nouvelle-Zélande, les glaciers descendent dans des régions plus tempérées que celles du midi de la France, et nous avons vu qu'on a découvert près de Côme en Lombardie une ancienne moraine portant des coquilles identiques à celles qui vivent dans la Méditerranée. Ainsi donc des climats doux et humides ou des climats très froids seraient également favorables au développement des glaciers; mais alors on est obligé de renoncer à l'idée d'une cause unique et générale, c'est-à-dire cosmique, cause de l'extension des glaciers. Cependant ce sont ces causes générales auxquelles on demandait une explication, car l'un et l'autre hémisphère terrestre ont été envahis par la glace. Partout cette extension et la fusion qui s'en est suivie sont les derniers changemens importans qui se soient opérés à la surface du globe. Que penser, que dire en présence de ces contradictions? Se taire et attendre. Les esprits impatiens hasardent des hypothèses, solutions provisoires qui ont l'avantage de provoquer des recherches et des méditations nouvelles. On doit les accueillir avec faveur, quitte à les abandonner sans regret le jour où un seul fait bien observé en démontre la fausseté ou l'insuffisance. On le voit, l'étude des sciences d'observation est une école de patience et de réserve; elles nous apprennent à avancer incessamment, mais lentement, dans la voie du progrès sans espoir d'atteindre jamais le but final, car, si le champ toujours limité de la connaissance s'agrandit chaque jour, celui de l'inconnu, étant infini, ne se rétrécit jamais.

CHARLES MARTINS.

L'IDÉE MODERNE DU DROIT

II.

LE DROIT ET L'INTÉRÊT

D'APRÈS L'ÉCOLE ANGLAISE CONTEMPORAINE.

I. Bentham et Grote, *la Religion naturelle et son influence sur le bonheur du genre humain*, trad. par M. Cazelles, 1875. — II. Stuart Mill, *Mes Mémoires*, trad. par M. Cazelles, 1874. — *Dissertations and Discussions political, philosophical and historical*, 2e édit., 1875. — *Utilitarianism*, 5e édit., 1875. — III. Alexandre Bain, *Mental and moral science*, 3e édit., 1872. — IV. Austin, *Lectures on Jurisprudence*, 1863. — V. H. Sumner Maine, *l'Ancien droit*, trad. par M. Courcelles-Seneuil, 1874. — VI. Herbert Spencer, *Introduction à la science sociale*. — *Principes de psychologie*, trad. par MM. Ribot et Espinas, 1875.

« Donnez-moi la matière et le mouvement, disait Descartes, et je referai le monde. » — « Donnez-moi le plaisir et la peine, s'écrie Bentham avec un enthousiasme semblable, et je créerai un monde moral et social : je produirai non-seulement la justice, mais encore la générosité, le patriotisme, la philanthropie, toutes les vertus aimables ou sublimes dans leur pureté et leur exaltation. » Bentham en effet, sans autres matériaux que le plaisir et la peine, sans autre règle que le calcul mathématique, a jeté les fondemens de cette nouvelle science sociale dont l'achèvement a été poursuivi sous nos yeux par MM. Stuart Mill, Herbert Spencer, Austin, Sumner Maine et Grote, les uns philosophes et économistes, les autres jurisconsultes ou historiens, tous animés d'une commune pensée et d'une commune espérance. Fonder sur l'intérêt tout ce qu'on avait fait jusqu'ici reposer sur le désintéressement, demander à la pure idée de l'utile le principe d'une morale nouvelle, d'un droit nouveau, et même, comme l'indique l'ouvrage posthume de Bentham publié par Grote, d'une nouvelle religion, tel est le problème que se propose

de nos jours l'école anglaise. Cette organisation de la société à venir que la France impatiente demande à la reconnaissance des droits, que l'ambitieuse Allemagne veut faire sortir du conflit des forces, l'Angleterre l'attend avec confiance du simple jeu des intérêts : retranchée dans son île comme l'individualiste dans son *moi*, elle assiste de loin aux labeurs et aux luttes d'autrui, distribuant successivement à tous les assurances de sa sympathie, sans franchir ordinairement dans sa politique les limites d'une charité bien ordonnée qui commence et finit par soi-même. Ses penseurs cependant s'élèvent à un point de vue plus général et partagent l'ardeur philanthropique de Bentham. Déjà, dans l'*Essai sur le gouvernement*, James Mill, l'ami du jurisconsulte philosophe, s'était inspiré de ses idées. John Stuart Mill encore jeune connut chez son père Bentham déjà vieux; il s'instruisit en écoutant sa parole, se passionna en lisant ses écrits. « Quand j'eus fermé, dit-il, le second volume du *Traité de législation civile et pénale*, j'étais transformé : dès lors j'eus des opinions, une doctrine, une philosophie, et, dans l'un des meilleurs sens du mot, une religion. » Au même salon de James Mill se rencontrèrent encore et l'historien Grote, qui avait été « présenté » par Ricardo, et les deux Austin, à peu près du même âge que Stuart Mill, enfin plus tard M. Alexandre Bain. Quelle ardeur à l'étude et à la discussion, quel goût de l'analyse philosophique, quelle confiance en la rénovation sociale chez ce groupe varié d'amis qui devait former l'école utilitaire! Que de vues désintéressées, quelle préoccupation d'autrui chez ces hommes qui ne parlaient que d'intérêt et qui considéraient l'amour de soi comme le principe caché de tous nos sentimens! Cette influence de Bentham en Angleterre pendant les quarante dernières années, M. Sumner Maine ne craint pas de l'appeler « immense, » et ce qui en fait le secret, ajoute-t-il, « c'est que Bentham a placé sous les yeux de son pays un but distinct de progrès. » « Nous avions un but, dit à son tour Stuart Mill dans ses *Mémoires :* réformer le monde. »

Telle est la grande école anglaise dont nous voudrions exposer aujourd'hui les principes sociaux dans une étude parallèle à celle où nous avons passé en revue les écoles allemandes contemporaines (1). Moins riche en systèmes métaphysiques et poétiques, moins féconde en métamorphoses, moins variée et moins brillante dans ses développemens que la philosophie allemande, la philosophie anglaise nous semblera souvent terre-à-terre : en passant des régions de la spéculation germanique à celle de l'observation anglaise, il semble que tout s'abaisse et s'aplanit. De plus les écoles de la Grande-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er juin 1874, *le Droit, la Force et le Génie d'après les écoles allemandes contemporaines.*

Bretagne, n'ayant point exercé la même influence sur les destinées de notre propre pays, nous offrent en quelque sorte un intérêt moins dramatique; en méritent-elles moins notre attention? sont-elles moins instructives, moins solides et même moins hardies? ont-elles en leur apparent positivisme moins d'élévation réelle que l'idéalisme allemand? Quoi qu'il en soit, nous essaierons de suivre à leur tour les utilitaires dans leur philosophie du droit, afin de reconnaître si la noblesse de leurs aspirations pourra s'accorder jusqu'au bout avec le caractère assez prosaïque de leurs principes, et si leurs moyens de réforme sociale, empruntés au seul domaine de l'intérêt, ne risquent pas de trahir à la fin cette cause du progrès et du libéralisme qu'ils veulent sérieusement servir.

I.

Hobbes avait fait reposer la justice sur l'égoïsme, Adam Smith sur la sympathie; le premier plaçait le droit dans l'intérêt du plus fort, le second dans l'intérêt de tous, « apprécié par un spectateur impartial et bienveillant. » De Hobbes et d'Adam Smith à la fois procède l'école utilitaire contemporaine, qui essaie de réconcilier leurs principes dans la philosophie sociale. Par là cette école exprime et résume en elle avec fidélité l'esprit anglais lui-même. Tandis que le génie germanique, dans la philosophie du droit comme dans celle de l'histoire, part d'un vague idéalisme pour aboutir à un réalisme très positif, le génie anglais prend son point de départ dans l'intérêt individuel pour s'élever ensuite, en ses momens les meilleurs et les plus rares, à des doctrines de philanthropie générale. Égoïsme et sympathie, — ces deux penchans au premier abord contradictoires, — ne résument-ils pas l'esprit anglais dans son originalité, ou, si l'on veut, dans son « excentricité? »

L'Anglais commence par être utilitaire pour son propre compte : un bien qui ne se réduirait pas à une somme de plaisirs, il ne le comprend guère. Disciple plus ou moins conscient de Bentham, toute question de morale ou de droit semble se ramener pour lui à une question d'arithmétique ou, selon l'expression du maître, de « comptabilité morale. » Comme le financier qui examine l'état de son budget, ainsi chacun, selon Bentham, sur ce grand-livre intérieur qu'il porte en soi doit faire deux colonnes, celle des avantages et celle des désavantages : on dirait qu'en Angleterre les jeunes esprits sont déjà exercés dès l'enfance à ce calcul des profits et des pertes. Les livres anglais d'éducation parlent sans cesse des avantages que la vertu apporte avec elle en cette vie et dans l'autre; c'est d'après les conséquences qu'on y estime les actes, c'est de tous les attraits sensibles qu'on y pare la sagesse; morale, hygiène, mé-

decine, droit usuel, économie politique et économie domestique, tout se mêle et tout se ressemble en cette éducation, si propre à développer de bonne heure l'esprit positif de l'Anglais. La science même se fait volontiers utilitaire chez ce peuple pratique, qui veut savoir non pour savoir, mais pour agir, qui juge l'arbre au fruit, la spéculation à l'application : la science en effet, telle qu'on l'entend dans le pays de Bacon, ne s'en tient-elle pas encore trop souvent aux détails les plus prochains, les plus immédiatement saisissables, les plus prêts à être « utilisés ; » ne se défie-t-elle pas de la généralisation et des vues d'ensemble qui offriraient un caractère trop universel ? Si de rares penseurs, comme M. Spencer, s'élèvent à des considérations systématiques, la plupart des savans et des philosophes, tels que M. Bain, se montrent plus purement Anglais et trahissent mieux les penchans innés à la race : goût des choses observables, amour de l'expérience et de l'induction, besoin de certitude matérielle. On amasse des faits et des exemples comme des pièces d'or; quant aux idées générales, on ne les admet que comme des billets de banque, dont toute la valeur est d'être convertibles en numéraire (1).

Dans les principales applications de la science sociale, — droit et politique, — l'esprit anglais ne s'arrache guère à cette constante préoccupation de l'intérêt bien entendu; qui ne connaît la répugnance des législateurs de la Grande-Bretagne pour les principes abstraits, pour les droits *a priori*, pour les constitutions rationnelles? Le peuple anglais aime mieux s'en tenir aux intérêts les plus voisins : sa prudence se contente donc ou de la tradition, ou de réformes particulières aussi rapprochées qu'il est possible de la tradition même. Point de révolution dans la jurisprudence au nom d'idées générales et désintéressées; la coutume suffit au praticien. Aussi, au lieu d'un code, les Anglais ont, selon l'expression de M. Maine, un monceau de coutumes. Si ténébreuse est cette législation, paraît-il, qu'avant d'acheter un domaine il faut souvent plusieurs hommes de loi et des mois d'études pour examiner les titres du vendeur et pour ôter à l'acheteur toute crainte de chicane.

Le même esprit utilitaire dans la politique intérieure fait presque

(1) Stuart Mill, dans ses *Mémoires,* a bien signalé ce défaut de ses compatriotes, dont lui-même ne fut pas toujours exempt. Aussi, par contraste, il se rappelle avec plaisir ses séjours en France, où, dit-il, « des sentimens que l'on peut appeler élevés en comparaison marquent de leur cachet toutes les relations humaines, aussi bien dans les livres que dans la vie. » Chez l'Anglais, ajoute-t-il, « le manque d'intérêt pour les choses qui ne le touchent pas personnellement, » et ensuite, quand il lui arrive d'y prendre intérêt, l'habitude de ne pas le laisser paraître, bien plus, de ne pas se l'avouer à lui-même, « le réduit en tant qu'être spirituel à une espèce d'existence négative. »

toujours préférer les compromis aux solutions : une solution est définitivement vraie ou fausse, un compromis est provisoirement utile; la solution est de la théorie, le compromis est de la pratique. De là ces gouvernemens mixtes et cette politique d'équilibre qui se recommandent surtout au nom de l'utilité. Quant à la politique extérieure, s'occuper de ses propres affaires, les seules immédiatement utiles, voilà la pratique anglaise, « non-intervention, » voilà la maxime anglaise, maxime qui serait excellente, remarque Stuart Mill dans ses *Discussions*, si elle était aussi celle de tous les autres gouvernemens, mais qui, dans l'état actuel de l'Europe, peut servir à cacher sous le respect apparent du droit l'indifférence au triomphe du droit. Que cette politique en effet touche trop souvent à l'égoïsme, les Français le savent pour en avoir fait plus d'une fois l'expérience. Stuart Mill et Austin, quelque utilitaires qu'ils fussent eux-mêmes, étaient choqués de cette façon étroite d'entendre l'utilité : « Austin l'aîné, dit Stuart Mill dans ses *Mémoires*, avait un profond dégoût pour cette absence d'idées larges et de désirs généreux, pour ces objets mesquins vers lesquels les facultés de toutes les classes de l'Angleterre sont tendues; même l'espèce d'intérêt public dont les Anglais se préoccupent, il le tenait en petite estime. »

Cependant ne voir chez les Anglais que la préoccupation utilitaire, ce serait méconnaître un autre trait moins accusé, mais réel, de la physionomie nationale. Les Anglais n'exagèrent-ils point eux-mêmes leur individualisme comme nous exagérons notre sociabilité? Au fond, ils sont bienveillans, sinon toujours bienfaisans, et la tendance intéressée se complète d'ordinaire chez eux par le penchant sympathique. Ce dernier même est devenu dominant chez leurs penseurs au point de produire finalement un nouveau genre de socialisme. C'est que l'Anglais, par une induction progressive, ne peut manquer d'étendre et de prêter ses propres sentimens aux autres hommes; il se met peu à peu à leur place, se fait utilitaire pour eux, se complaît dans leur plaisir, s'attendrit sur les blessures de leur intérêt, en un mot éprouve le contre-coup de leurs joies ou de leurs peines; lui qui comprend si bien son amour pour soi, comment ne comprendrait-il pas à la fin, comment ne partagerait-il pas l'amour des autres pour eux-mêmes? Grâce à cette naturelle association des idées et à ce changement spontané dans le cours des sentimens, les deux termes d'abord opposés, moi et toi, se substituent l'un à l'autre, comme on voit dans un aimant, dès que le courant change, les deux pôles s'intervertir.

Stuart Mill nous fournit un curieux exemple de ce phénomène, fréquent chez ses compatriotes. Avec quelle sincérité il confond l'utilité personnelle et l'utilité étrangère dans son interprétation inattendue de ce qu'il nomme, d'une métaphore assez anglaise, « la

règle d'or de Jésus de Nazareth, *the golden rule!* » Cette règle contient, dit-il, « tout l'esprit de la morale de l'utile... Faire aux autres ainsi que vous voudriez qu'il vous fût fait, et aimer votre prochain comme vous-même, constitue l'idéale perfection de la moralité utilitaire. » Aimer les autres, c'est simplement devenir utilitaire pour leur compte comme pour le sien. Ce qu'on aime alors en eux, selon l'école anglaise, n'est-ce pas toujours l'intérêt, n'est-ce pas leur cher *moi*, qu'on finit par choyer à l'égal de son moi propre?

A force d'induire et d'étendre au loin sa sympathie pour les peines et les plaisirs des autres, l'Anglais arrive à professer pour l'intérêt même une sorte de culte désintéressé. Il y trouve une vérité, une beauté supérieure, je ne sais quoi de sacré dont il fera volontiers une religion. Voyez plutôt : Bentham et Grote veulent-ils juger la valeur de l'idée religieuse en général, ne croyez pas qu'ils se demanderont si la religion est vraie, belle, bonne en soi. Non, ils dresseront le « catalogue » des dommages qu'elle cause par la croyance à une autre vie, — « souffrances sans profit, privations inutiles, terreurs indéfinies, censure des plaisirs par des scrupules préalables et des remords subséquens, incapacité des facultés intellectuelles pour les choses utiles en cette vie, création d'une classe sacerdotale irrémédiablement opposée aux intérêts de l'humanité, etc. » Puis trouvant, au bout de ce compte en partie double, que les croyances religieuses, quelles qu'elles soient, consomment plus de plaisirs qu'elles n'en capitalisent pour un revenu incertain, ils substitueront à ces spéculations aléatoires la recherche positive de l'utilité privée et publique; que dis-je? ils érigeront cette utilité même en une sorte de religion sociale. Fonder une « religion de l'intérêt » qui rendrait de plus en plus inutile toute législation pénale, voilà le rêve d'Owen et de Stuart Mill (1). Ce culte nouveau, où se confondent l'intérêt et la sympathie, peut s'élever chez les meilleurs esprits de l'Angleterre jusqu'à une philanthropie enthousiaste et même mystique. « Voici un nouveau mystique qui nous arrive, » s'écriait Carlyle, lisant en 1831 quelques articles de Stuart Mill sur la législation et la politique. Plus tard, lié avec lui d'amitié : — « Vous n'êtes pas encore, lui disait-il, un mystique conscient de son mysticisme. » C'est un mot qu'on peut appliquer à beaucoup d'Anglais qui se croient eux-mêmes très positifs.

Les tendances spontanées du génie britannique, fortifiées par les réflexions de la philosophie traditionnelle en Angleterre, devaient

(1) Voyez aussi le livre d'un disciple anonyme de Malthus et de Stuart Mill, qui, après un grand succès en Angleterre, a été traduit dans toutes les langues : *Élémens de science sociale, religion physique, sexuelle et naturelle*, traduit sur la septième édition anglaise (Baillière, 1869).

aboutir à cette conception originale de la société qui se développe de nos jours et qui s'oppose elle-même à la conception française des droits inaliénables. Déjà Bentham, malgré ses préférences républicaines, s'élevait avec autant d'indignation que Burke contre la déclaration des droits de l'homme, qu'il classait au nombre des « sophismes anarchiques. » Il se plaignait de ce que nos législateurs, « au lieu d'examiner les lois par leurs effets, » les jugent « par leur rapport avec un prétendu droit naturel. » — « Loi naturelle, droit naturel! deux espèces de fictions ou de métaphores. » Puis, faisant allusion à la parole de Montesquieu sur les rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses : — « Je suis d'une indifférence absolue sur les *rapports;* les plaisirs et les peines, voilà ce qui m'intéresse... Pesez les peines, pesez les plaisirs, et selon que les bassins de la balance inclineront de l'un ou de l'autre côté, la question du tort et du droit devra être décidée. » Loin d'être une règle de désintéressement, le droit est la règle de l'intérêt même; bien plus, par une conséquence paradoxale qui n'arrête point la logique de Bentham, un vrai désintéressement, un vrai sacrifice serait injuste et contraire au droit. Le sacrifice de l'intérêt, dit Bentham, se présente sans doute à un point de vue abstrait comme quelque chose de grand et de généreux; mais, à vrai dire, dans l'échange du bonheur comme de la richesse, la grande question est de faire que la production s'accroisse par la circulation : « il n'est donc pas plus convenable, en économie morale, de faire du désintéressement une vertu que de faire en économie politique un mérite de la dépense. Le désintéressement peut se trouver chez des hommes légers et insoucians, mais un homme désintéressé avec réflexion, c'est ce qui heureusement est rare. Montrez-moi l'homme qui rejette plus d'élémens de félicité qu'il n'en crée, et je vous montrerai un sot et un prodigue.» Curieuse philosophie, où c'est le désintéressement qui a besoin d'être justifié! « Il ne se *justifie* en effet, nous dit à son tour Stuart Mill, que parce qu'on peut montrer qu'en somme il y aura plus de bonheur dans le monde si l'on y cultive les sentimens qui, dans certaines occasions, font négliger aux hommes le bonheur. » C'est dire que le désintéressement doit être de l'intérêt à l'état latent, comme il existe une chaleur latente toujours prête à fournir un travail visible. D'où vient l'opposition qui semble exister si souvent entre l'intérêt et le droit? Elle se réduit, selon MM. Stuart Mill, Bain et Spencer, à celle de l'intérêt particulier et de l'intérêt social. « Avoir un droit, dit l'auteur de l'*Utilitarianisme*, c'est avoir quelque chose dont la société doit me garantir la possession; demande-t-on après cela pourquoi la société le doit, je ne puis donner d'autre raison que l'utilité générale. » Même préoccupation exclusive de l'utile, même aversion pour les droits naturels et pour la loi naturelle chez Aus-

tin, chez M. Sumner Maine, chez presque tous les jurisconsultes de l'Angleterre.

Le dernier mot de cette école, ce serait l'absorption entière de la législation et de la politique dans l'économie sociale. S'il faut l'en croire, ce n'est point sans raison que la société s'appelle le commerce des hommes entre eux : elle est véritablement un commerce de bonheur. De même que dans l'organisme vivant tout n'est que mouvement transformé, échange de fonctions et de services, ainsi toute l'organisation sociale n'est que de l'intérêt transformé, échangé, vendu et acheté, circulant de l'un à l'autre sous forme de services mutuels, sous forme de plaisirs mutuels. Le souverain du monde, dont l'effigie devrait se trouver sur toutes les monnaies, c'est le plaisir; l'effigie a beau être effacée, c'est en son nom que tout échange a lieu, et ce qu'on appelle le droit n'est que la loi de l'échange.

II.

Les premiers qui ont entrepris la critique de la doctrine utilitaire ne l'ont guère pu voir que sous les deux aspects qu'elle avait offerts successivement dans la politique de Hobbes, anarchie au début et despotisme à la fin, guerre de tous contre tous et domination d'un seul sur tous; mais de nos jours un mouvement nouveau entraîne la philosophie anglaise vers des régions supérieures (1). Comme les autres grandes écoles contemporaines, l'école utilitaire veut s'élever au-dessus de l'anarchie et du despotisme. Par toutes les voies, même les plus opposées, la pensée moderne tend à un libéralisme final. La liberté, il est vrai, se voit si souvent menacée dans son progrès, qu'elle n'a point trop de tous les argumens pour se soutenir; encore mieux vaudrait-il être libéral en vue de l'intérêt, ou même en vue de la puissance, que de méconnaître le prix de la liberté. Recueillons donc tout d'abord, puisque les Anglais nous apprennent à ne rien perdre, et réduisons en système les principales raisons que l'école utilitaire peut fournir en faveur de la cause commune.

Le but proposé par l'école anglaise à la philosophie du droit et à

(1) De nos jours aussi la critique de l'école anglaise a dû se renouveler et a été perfectionnée, notamment par M. Wiart dans ses *Principes de la morale considérée comme science* (1862), par M. Renouvier dans sa *Science de la morale* (1869), par M. Janet dans sa *Morale* (1873), enfin par les travaux sortis d'un brillant concours sur la *Morale utilitaire* (1874). Nous devons le dire en toute justice, dans les pages qui vont suivre, principalement dans celles qui concernent M. Spencer et l'influence de la réflexion sur la sympathie, nous nous sommes plus d'une fois inspiré d'un de ces travaux encore inédit, mais destiné à une publication prochaine, œuvre d'un très jeune professeur « réservé à un bel avenir d'écrivain philosophe. » (Voyez les *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences morales et politiques,* octobre 1874.)

la science sociale tout entière n'est autre que le plus grand bonheur de la société humaine. Or, à ne parler même qu'intérêt, la première condition de cet universel bonheur n'est-elle pas l'universelle liberté? Si par exemple, au lieu de travailleurs esclaves exploités par un maître, une société se compose de travailleurs libres qui agissent volontairement et de bon cœur, la somme de la peine est diminuée, la somme du plaisir est accrue : ainsi de toutes les institutions civiles ou politiques. Qui dit contrainte dit souffrance; la contrainte sociale devra donc être réduite au strict nécessaire, et, comme aucune loi ne peut exister sans une contrainte, toute loi, envisagée au point de vue utilitaire, sera en elle-même un mal. Il en est de la législation comme de la médecine; sa seule affaire est le choix des maux. Que le législateur prenne garde de surpasser le mal du délit par le mal du remède. Si toute loi confère un droit aux uns, elle impose aux autres une obligation; si chaque droit est, au point de vue économique, une acquisition, chaque obligation est un sacrifice. Le gouvernement s'approche de la perfection, dit Bentham, à mesure que l'acquisition est plus grande et le sacrifice plus petit, d'où cette importante conséquence fort bien déduite par l'auteur du *Traité de législation civile et pénale :* il y a toujours une raison contre toute loi, et une raison qui, à défaut d'autre, serait suffisante par elle-même, « c'est qu'elle porte atteinte à la liberté. » Celui qui propose une loi doit donc prouver non-seulement qu'il existe une raison spéciale en faveur de cette loi, mais encore que cette raison l'emporte sur « la raison générale contre toute loi : » conseils pratiques d'une sagesse vraiment anglaise, et aussi vraiment universelle, que devraient méditer ceux qui mesurent le progrès du droit à l'accroissement des lois et de la réglementation.

Comme la liberté, l'égalité se recommande par des raisons d'intérêt. Puisque la contrainte de la loi est encore aujourd'hui un mal nécessaire, du moins faut-il qu'elle soit parfaitement réciproque. Alors en effet chacun ne sacrifiera de sa liberté au profit des autres qu'une partie absolument égale à celle qu'un autre sacrifie à son profit; le chiffre de la perte et celui du profit se balanceront, et il y aura équilibre entre le doit et l'avoir. Bien plus, il y aura profit : tous faisant le même sacrifice pour moi, je serai ainsi respecté et protégé par tous, j'aurai à mon service la force de tous. Le plus grand intérêt est donc la plus grande égalité des libertés.

Libres et égaux, comment les individus ne reconnaîtraient-ils pas l'utilité supérieure de l'action en commun dans ce que Bentham appelait « la grande entreprise sociale? » Au lieu de chercher directement et exclusivement leur bonheur propre, ils chercheront le bonheur de l'humanité, trésor où chacun trouve d'autant plus à

puiser que tous y ont apporté davantage. L'individu recevra ainsi de la société infiniment plus qu'il n'aura donné lui-même. De là une universelle sympathie, un universel empressement à se rendre service, un universel échange de toutes les joies : le plus haut intérêt est la plus haute fraternité.

Telle est l'évolution libérale que la philosophie utilitaire, après avoir pris d'abord la forme anarchique et despotique, ne pouvait manquer d'accomplir tôt ou tard : l'histoire de l'école anglaise contemporaine ne fait que développer à nos yeux ce que d'avance renfermait la logique intérieure du système. Économie politique, politique, « sociologie, » cosmologie même, les utilitaires ont appelé toutes les sciences à l'aide de la cause qu'ils soutiennent. Les économistes d'abord, depuis Adam Smith, ont pris plaisir à décrire l'idéale union des intérêts soumis à une loi de libre échange; même dans les intérêts en apparence les plus opposés ils ont entrevu une harmonie qui, pour se produire, n'a besoin que de la liberté et du temps. Voulez-vous qu'une masse d'eau agitée reprenne son niveau, le mieux est de l'abandonner à la force de gravitation qui réside en chaque molécule; plus vous agiteriez du dehors cette masse mouvante, plus vous retarderiez le moment du calme. Que le législateur se garde donc de porter une main maladroite sur les intérêts pour les régler du dehors,comme s'ils ne renfermaient pas en eux-mêmes une gravitation naturelle qui, tôt ou tard, suffit à les mettre en équilibre. Le vrai droit ne doit être que la garantie des conditions économiques propres à assurer le libre jeu des intérêts. Ainsi parle la science utilitaire par excellence, l'économie politique.

La politique aboutit aux mêmes conséquences, que Stuart Mill a développées dans celui de ses livres qu'il croyait le meilleur, *la Liberté*. Comme il s'applaudit lui-même, et avec raison, d'y avoir mis en lumière une vérité qu'on ne saurait trop rappeler dans un siècle où l'opinion générale, de plus en plus dominante, peut devenir tyrannique! Cette vérité, c'est que la liberté individuelle est indispensable pour introduire la variété dans les idées et dans les caractères. Il appartenait à un Anglais de faire l'éloge d'une chose où d'autres verraient facilement un défaut, l'originalité. Le bonheur, loin d'avoir pour condition l'uniformité des pensées, des actions, des sentimens, exige la diversité entre les hommes : la nature n'est féconde que par la variété de ses créations, la société ne fait de progrès que par la variété des opinions et des mœurs : nouveauté, c'est déjà presque découverte.

M. Spencer à son tour, par des raisons empruntées non-seulement aux lois de la société humaine, mais à celles de l'univers, montre que l'uniformité tue, que la diversité vivifie. Le progrès, « allant de l'homogène à l'hétérogène, » exige des différences crois-

santes, une croissante originalité, ou, pour donner à un vieux mot un sens nouveau, « une croissante individuation. » Pour cela, il faut que la « sphère d'activité » accordée par la loi à l'individu, et où il peut librement accomplir les mouvemens les plus variés, aille s'agrandissant; il faut aussi que les diverses sphères d'activité, pour se faire équilibre, deviennent de plus en plus égales; il faut enfin que l'individualisme en s'étendant n'empêche point l'universelle sympathie. M. Spencer va jusqu'à concevoir un état idéal de la société qui serait l'absence de toute loi coercitive et la complète autonomie de l'individu. Codes et constitutions ne sont que des appareils de contrainte qui, en tel ou tel moment de l'histoire, font échec aux penchans égoïstes ou « antisociaux » pour assurer la prédominance des penchans sympathiques ou sociaux. Le développement de ces derniers amène graduellement la chute des institutions répressives : le besoin et le respect de l'autorité déclinent à mesure que croît le respect des droits de l'individu, « c'est-à-dire des conditions extérieures propres à assurer sa plus grande liberté d'agir. » Dans nos sociétés imparfaites, les deux forces contraires, égoïsme et sympathie, oscillent encore et se font échec : cet antagonisme s'exprime dans les ressorts plus ou moins grossiers de nos gouvernemens. « Le gouvernement, dit M. Spencer poussant jusqu'au bout la pensée de Bentham, est une fonction corrélative de l'immoralité de la société. » Les institutions représentatives elles-mêmes, telles qu'elles existent dans les pays où elles sont le mieux établies, par exemple en Angleterre, ne sont encore qu'une forme politique transitoire : c'est celle qui convient à une société où les mœurs de violence et le « régime déprédatoire » qui caractérisaient les âges passés n'ont pas encore fait place aux mœurs fondées sur le souci de l'intérêt général et au « régime industriel. » Le mécanisme de la représentation nationale est celui où se balancent le mieux les deux forces qui se disputent l'empire, l'esprit conservateur et l'esprit réformateur. La puissance des sentimens conservateurs et celle des sentimens réformateurs manifestent, par leur lutte et par leur résultante, le degré de perfection d'une société : « le triomphe des premiers indique une prédominance des habitudes violentes et égoïstes, le triomphe des seconds prouve que les habitudes sympathiques et le respect des droits ont acquis la prépondérance. » Que cette prédominance devienne universelle, du même coup la contrainte sociale disparaîtra; les hommes ressentiront une telle aversion pour les entraves de l'autorité et se montreront si jaloux de leurs droits que tout gouvernement deviendra impossible en même temps qu'inutile. « Admirable exemple de la simplicité de la nature : le même sentiment qui nous rend propres à la liberté nous rend libres. »

Selon cette philosophie du droit, qui tend à s'absorber dans la philosophie de la nature, la société humaine est un organisme qui sait se transformer et s'adapter à des besoins nouveaux, comme le corps d'un animal. Voyez de quelle manière grandit l'être vivant et comment il arrive à la plénitude de ses puissances : le progrès continu du tout exige une certaine fixité dans la structure des parties, mais il ne faut pas que ce qui a d'abord favorisé la croissance en produise ensuite l'arrêt, que les os qui soutiennent la charpente empêchent la taille de s'élever, que les muscles qui donnent l'énergie aux organes en deviennent les entraves, que les enveloppes protectrices du corps entier défendent au corps lui-même d'atteindre les proportions normales et la beauté idéale de son espèce, danger constant auquel s'efforce constamment d'échapper l'artifice de la nature; entre les parties dures et rigides des os, elle réserve une partie molle et flexible par laquelle en secret la croissance continuera; elle fait de même pour les muscles, qu'elle ne tend pas assez pour les empêcher de s'étendre encore; enfin, si l'enveloppe protectrice de l'être entier ne suit plus avec assez d'aisance les mouvemens du corps même, elle brise cette enveloppe vieillie en fragmens qui se détachent pour laisser voir l'enveloppe nouvelle. Ainsi vit et grandit la société humaine, vaste corps dont nous sommes les membres; un certain degré d'organisation civile et politique est nécessaire à sa croissance; plus longtemps maintenue, l'organisation s'oppose à cette croissance : tel système d'instruction qui avait précipité le mouvement des idées l'arrête, tel système de centralisation qui avait fait circuler plus facilement la vie politique en suspend le cours, tel système de lois qui avait fortifié la propriété ou la famille tend à les dissoudre, tel gouvernement qui avait protégé la nation entière devient une menace perpétuelle pour sa liberté. Ainsi de toutes les lois et de toutes les institutions, organes imparfaits que la vie a créés et que la vie doit renouveler sans relâche : la société humaine se dépouillera successivement de toutes ces enveloppes « par une sorte de desquamation, » tout en gardant le bien qu'elle aura acquis sous leur protection momentanée. Ne marchons-nous pas en effet vers un état social où, selon les expressions de M. Spencer, l'autorité sera réduite au minimum, la liberté élevée au maximum? Des formes intermédiaires et transitoires se succéderont encore entre les monarchies absolues des despotes de l'Orient et la démocratie finale où la nation sera le vrai corps délibérant, faisant exécuter ses volontés par des délégués chargés de mandats impératifs consentis de part et d'autre. Alors la nature humaine, « façonnée par la discipline sociale, » sera devenue « si apte à la vie en société » qu'elle n'aura plus besoin de contrainte extérieure et se contraindra elle-même, ou plutôt sera contrainte par

elle-même. Le citoyen ne tolérera d'autre empiétement sur sa liberté que celui qui doit assurer à tous une liberté égale; s'il existe encore une loi, elle ne fera que formuler les conditions sous lesquelles les individus, par des associations libres, peuvent développer l'industrie, le commerce, l'agriculture, et s'acquitter de toutes les fonctions sociales. Enfin, « au lieu d'une uniformité artificielle d'après un moule officiel, » l'humanité présentera, comme la nature, « une ressemblance générale variée par des différences infinies. » — « La moralité, dit M. Spencer, l'individuation parfaite et la vie parfaite seront en même temps réalisées dans l'homme définitif; il est sûr que ce que nous appelons le mal et l'immoralité doit disparaître, il est sûr que l'homme doit devenir parfait : » perfection toute physique d'ailleurs, qui consistera dans « l'entière adaptation de l'individu au milieu social. » Comme l'univers, dirons-nous pour résumer cette doctrine, par l'impression accumulée des siècles et le choc répété des choses, façonne l'humanité à son image et fait descendre en elle ses propres lois, l'humanité à son tour, imprimant peu à peu dans l'homme ses formes et son organisation, finira par descendre en lui tout entière : l'individu portera en soi la société, et la société portera en soi le monde.

Bien que M. Spencer donne à l'humanité d'alors le nom de « définitive, » elle correspondra seulement à une période transitoire d'une évolution qui ne peut s'arrêter. Toujours équivalente en son fond, la nature se dépasse toujours elle-même en ses formes successives. Même après des milliers de siècles, lorsque le mécanisme qui régit le monde aura amené l'équilibre social, rien ne sera terminé : les forces éternelles agiront encore, et le germe d'une « dissolution » au début existera dans l'évolution finale. Tout recommencera donc à se mouvoir, dans un autre ordre sans doute, et pour produire de nouvelles formes, de nouvelles espèces, un nouvel univers, peut-être une nouvelle justice. Ainsi, pourrait-on dire, une danse succède à une autre, entrelaçant des poses et des mouvemens variés sous les accords d'une changeante symphonie, et pourtant ce sont les mêmes personnages qui se meuvent, la même loi harmonique qui relie ces mouvemens, qui enchaîne ces accords, qui soulève et emporte ce tourbillon, image de la vie.

Telle est la perspective sans fond qu'ouvrent à nos regards les spéculations les plus récentes d'une science sociale qui va se confondant avec la cosmogonie universelle. De Bentham à Stuart Mill, de Stuart Mill à M. Spencer, nous voyons la philosophie de l'intérêt, emportée comme la philosophie de la force par un mouvement irrésistible, se former peu à peu un idéal de liberté et d'égalité analogue, au moins par l'extérieur, à l'idéal dont la philosophie de la moralité propose la réalisation aux jurisconsultes et aux politiques.

A cette hauteur où nous sommes parvenus et d'où nous embrassons non-seulement l'individu, mais l'humanité, non-seulement l'humanité, mais la nature, il semble qu'enfin se confondent la plus grande utilité et la plus grande justice. Ne reste-t-il point encore quelque ineffaçable différence, et ne nous sommes-nous point laissé séduire aux dehors d'une perfection sociale plus apparente que réelle? Peut-être; mais, réservant cette question, demandons-nous d'abord si l'idéal d'une société tout utilitaire, supposé qu'il soit désirable, est réalisable en fait, et comment les hommes agiront en attendant qu'il soit réalisé. Les utilitaires parviendront-ils à leur but par le seul jeu des intérêts, sans aucun appel à ces « principes mystiques » qu'on nomme droits ou devoirs, et que Bentham flétrissait d'un nom qui exprime à ses yeux le dernier degré de folie : « ascétisme? »

III.

Le problème des voies et moyens ne semblait pas offrir de difficulté insurmontable aux premiers utilitaires. Nourris d'Adam Smith et des économistes de son école, ils croyaient que, même dans la société présente, les intérêts bien entendus sont pour tous identiques, et qu'il n'est pas besoin de désintéressement ni de sacrifice pour subordonner l'utilité particulière à l'utilité générale. Les progrès mêmes de l'économie politique ont dissipé cette illusion. Comment méconnaître en effet, devant les événemens de chaque jour, que l'harmonie des intérêts est seulement une harmonie finale, que l'équilibre des forces sociales est un simple objet d'espérance, et que, loin d'avoir atteint ce moment de calme où, par la lente influence d'une gravitation tout intime, les eaux agitées auront repris leur niveau, nous nous trouvons au plus fort de la tourmente économique et politique? Bentham a beau nous dire : « Les hommes sont associés et non rivaux; » ils sont associés sans doute, mais tant qu'un lien plus fort que l'intérêt ne les a pas unis, ils sont rivaux avant tout. Aussi les économistes anglais n'ont pas tardé à découvrir, sous les harmonies qu'ils avaient d'abord uniquement aperçues, de secrètes oppositions, qu'ont rendues manifestes Malthus, Ricardo, Stuart Mill lui-même. Tout n'est pas pour le mieux dans le monde économique : si tout y est régulier et nécessaire, il ne s'ensuit pas que cette nécessité soit toujours bienfaisante, et que la liberté morale n'ait point à corriger sans cesse les effets de la nécessité économique. La famine et la peste ont des lois régulières; en sont-elles moins la peste et la famine? Le principe de Malthus, qui, pour la société de jeunes réformateurs dont Stuart Mill, les deux Austin et Grote faisaient partie vers 1828, « était un drapeau et un

signe de ralliement tout aussi bien qu'aucune des idées propres de Bentham, » est-il autre chose que la plus frappante expression et le résumé sensible de tous les antagonismes constatés par l'économie sociale? Antagonisme, ce pas trop rapide de la population que s'efforce en vain d'atteindre la marche trop lente des subsistances; — antagonisme, cette rente du sol qui s'accroît pour les possesseurs, selon le principe de Ricardo, à mesure que diminuent pour eux et augmentent pour les autres les difficultés de la culture; — antagonisme, cette lutte entre le travail du passé, accumulé dans le capital, et le travail du présent, qui subit et repousse tour à tour une loi finalement souveraine. Le vrai nom de la concurrence des intérêts, c'est celui que Darwin applique au règne animal, que MM. Bagehot et Spencer ont transporté au règne humain : *struggle for life,* lutte pour la vie.

Dans l'état actuel de nos sociétés, non-seulement vous ne pouvez posséder ce que je possède, mais ce que je possède vous empêche vous-même de posséder. Un des théorèmes les plus désolans qu'on rencontre dans les *Principes d'économie politique* de Stuart Mill, c'est celui où, contrairement aux théories courantes sur le luxe, il s'efforce de démontrer par raisons mathématiques que le travail employé à produire le superflu des uns prive inévitablement les autres du nécessaire, et que, le nécessaire même étant en quantité insuffisante, la nourriture prise par un homme se trouve prise à un autre homme. Cette thèse fût-elle exagérée, il demeure vrai que l'économie sociale, séparée du droit naturel, produit le découragement plutôt qu'elle n'excite l'espérance; n'avons-nous pas vu les écoles allemandes fonder leur pessimisme sur les mêmes lois économiques dont s'enchante l'optimisme anglais? C'est qu'en définitive l'économie politique étudie seulement ces harmonies extérieures et lointaines des intérêts qui n'empêchent pas leur opposition intime et immédiate. Les réformateurs utilitaires croient-ils, parce qu'ils auront montré que le capital est une source de travail et que l'intérêt du pauvre est ainsi avec celui du riche dans un rapport général de solidarité, avoir fait cesser tout conflit entre le riche et le pauvre? Solidaires aussi sont les plateaux d'une balance, mais l'un s'abaisse quand l'autre s'élève. Quelque étroite que soit la coopération entre les riches et les pauvres, la richesse est toujours la richesse, la pauvreté est toujours la pauvreté; l'une est en haut, l'autre est en bas; l'une jouit, l'autre souffre : tout est là.

Aussi Stuart Mill, ne pouvant se résoudre à admettre avec Adam Smith l'harmonie naturelle et actuelle des intérêts, ne pouvant d'autre part invoquer, pour établir l'accord entre les hommes, le principe supérieur de la liberté morale et du droit, s'adresse enfin à une ressource déjà connue et mise en œuvre avec enthousiasme

par Owen, « l'organisation sociale, » c'est-à-dire l'identification des intérêts de tous par des moyens artificiels. « Pour se rapprocher le plus possible de l'idéal, dit-il, la théorie utilitaire exige en premier lieu que les lois et l'organisation sociale mettent autant que possible le bonheur ou, pour parler plus pratiquement, l'intérêt de chacun en harmonie avec l'intérêt de tous. » Austin avait les mêmes vues : il regardait toutes les institutions existantes, tous les arrangemens sociaux de notre temps, comme « purement provisoires, » et la nature humaine comme « étant d'une flexibilité indéfinie. » Quant à M. Spencer, nous avons vu de quelle façon séduisante il décrit l'identité finale des intérêts dans la société à venir : il présente à nos yeux cet âge d'or qui, selon Bacon, est devant nous, non derrière nous. Par malheur, nous sommes encore dans l'âge de fer ou, si on l'aime mieux, dans l'âge d'argent : est-ce donc le droit de l'âge d'or ou celui des temps actuels que doit constituer présentement la science sociale ? A-t-elle affaire à « l'homme définitif » de M. Spencer ou à l'homme « provisoire » de M. Austin, et la question n'est-elle pas de savoir si le principe de l'intérêt suffira pour transformer l'un dans l'autre? Le socialisme nouveau auquel aboutit l'école anglaise ne peut accomplir tout d'un coup son prodige de la fusion des intérêts; comment donc agiront en attendant et les sociétés et les individus? Difficulté finale, qui se subdivise à son tour en deux questions : en premier lieu, si l'utilité est la seule mesure du droit, quelle garantie, dans l'état utilitaire, les droits de l'individu trouveront-ils contre l'état lui-même? En second lieu, par quel artifice les utilitaires obtiendront-ils que chaque individu respecte les droits des autres?

La personne humaine n'ayant point en soi, selon l'école anglaise, ce caractère sacré sur lequel la philosophie française a voulu fonder des droits inviolables, elle vaut seulement comme un moyen, un instrument, tout au plus un chiffre du bonheur total. De cette différence entre les principes des deux philosophies naissent leurs conceptions du droit divergentes. En France, nous ne nous figurons un droit que comme un pouvoir qui impose à autrui un devoir absolu de respect : ce caractère absolument respectable est incompatible avec l'essentielle relativité de l'utile. Quoique les Anglais parlent sans cesse de leur individualisme moderne en l'opposant à notre « communisme imité de l'antique, » leur jurisprudence et leur politique utilitaires ne confèrent à l'individu aucun titre qui ne soit conditionnel, temporaire, subordonné aux vicissitudes de l'intérêt général. Dans l'école française, le moi se pose devant autrui comme inviolable en droit; dans l'école anglaise, le moi peut bien se montrer fort résistant en fait, mais théoriquement on le plie à toutes les exigences de l'intérêt général; peut-être même est-ce parce

que l'individu se sent peu garanti par les principes qu'il tient tant aux garanties de fait; nous, souvent opprimés dans la réalité, nous cherchons un dernier abri dans les droits moraux que n'osent nier ceux même qui les violent. Si on peut nous reprocher l'opposition fréquente de nos idées et de notre histoire, ne peut-on en revanche éprouver quelque inquiétude pour le sort final réservé à l'individualité humaine par les sociétés qui se disent aujourd'hui individualistes, et qui ne laissent au droit de chacun d'autre protection que l'intérêt de tous? La plus grande utilité, au sein de la société réelle, n'exigera-t-elle jamais qu'on enfreigne momentanément les lois idéales de la société parfaite? Bien plus, supposons toutes les nations réunies en une seule et formant, comme l'espère M. Spencer, une république universelle, il n'est pas évident que l'intérêt de la génération présente sera toujours d'accord avec celui des générations à venir. Comment donc une utilité tout idéale pourrait-elle prévaloir sur l'utilité réelle? L'essence de l'utilité, comme celle des faits, est non d'être conçue, mais d'exister, non d'être possible, mais d'être actuelle; si elle n'est plus qu'un idéal, elle n'est plus rien.

Veut-on savoir jusqu'à quel point, en attendant la société idéale, seraient garantis et stables, dans un état exclusivement utilitaire, les droits d'un individu, d'une classe, d'une fraction de la société? Voyez avec quel sérieux Bentham examine ce qu'il faudrait faire, s'il venait à être démontré que la réduction de tous les catholiques anglais en esclavage par les protestans et de tous les protestans irlandais par les catholiques assure « le plus grand bonheur du plus grand nombre d'hommes possible. » La conclusion est inévitable, « il faudrait immédiatement les réduire en esclavage. » Bentham s'empresse d'ajouter, il est vrai, que l'hypothèse est inadmissible, que le malheur des esclaves produirait un excédant de peine, que cet excédant compenserait le surplus de bonheur, etc. Supposez, pourrait-on lui répondre, qu'au lieu de réduire tous les catholiques ou tous les protestans en esclavage il ne s'agisse que d'y réduire quelques hommes, ou même simplement de supprimer secrètement un seul homme, — vous par exemple, — le genre humain ne pourrait-il, tout compte fait, avoir plus de profit que de perte, et seriez-vous bien sûr de pouvoir démontrer chiffres en main votre droit de vivre? Faible ressource pour la liberté individuelle que le hasard d'un tel calcul de profits et de pertes, auquel d'ailleurs excelle l'esprit anglais, non moins subtil dans le domaine des particularités que l'esprit allemand dans le domaine des généralités.

De même Bentham a beau soutenir au nom de l'utilité la liberté de conscience : ce droit, sauvegardé dans l'état idéal, ne serait guère plus en sûreté que les autres dans un état réel qui serait

franchement utilitaire. Pour le croyant, il y a deux utilités, celle de la terre et celle du ciel : la seconde n'est-elle pas plus importante que la première? Si ceux qui admettent une religion subordonnent tout dans un état à l'intérêt religieux, en vain Bentham et Grote pèseront les plaisirs et les peines comme ils le font dans leur livre sur *la Religion naturelle;* qu'est-ce que le salut d'un jour comparé au salut éternel, et comment réfuter l'utilitarisme de l'autre monde par des calculs d'utilité terrestre? Ce n'est peut-être pas sans raison que le souverain imaginé par Hobbes fait à son gré la vérité religieuse : il décrète que Dieu est, et Dieu est; il décrète qu'il n'y a plus de Dieu, et Dieu n'est plus.

En somme, la jurisprudence utilitaire, quel que soit le libéralisme de ses partisans modernes, tend à faire de l'individu, comme dans les sociétés antiques, le simple serviteur de l'intérêt général. Cette tendance ne se manifestera-t-elle point à la fin dans les questions sociales proprement dites, où les recherches de l'école anglaise ont été d'ailleurs si fécondes? Stuart Mill, dans son importante théorie de la propriété, oscille entre l'idée sûre du droit inhérent à la liberté même et l'idée instable d'un droit dérivant de l'intérêt social : cette oscillation ne fait que rendre sensible l'ambiguïté inhérente au principe même de l'utile. Stuart Mill accorde d'abord à l'individu un droit de propriété exclusive sur les produits de son travail personnel. La part qui revient au travail de l'individu, dit-il, « doit être respectée *absolument*. » Si l'état prive l'individu d'un de ses biens, « le droit à une compensation est *inaliénable*. » Ailleurs Stuart Mill parle de « droits sacrés, » de « droits moraux, » qui appartiennent aux hommes « en tant que créatures humaines; » ne sont-ce pas les termes de cette déclaration des droits de l'homme si vivement attaquée par Bentham? C'est sur le même principe de droit proprement dit, joint d'ailleurs à des considérations d'intérêt, que Stuart Mill fonde sa critique souvent vigoureuse de la propriété foncière, qui se distingue essentiellement selon lui des autres sortes de propriété. « Les principes précédemment posés, dit-il, ne sauraient s'appliquer à ce qui n'est pas le produit du travail, la matière première de la terre; » aucun homme n'a fait la terre; elle est donc l'héritage primitif de tout le genre humain, *the originel inheritance of all mankind*. C'est pourquoi la propriété foncière ne peut plus être « absolue » chez l'individu, comme l'est une complète création de son travail; des raisons d'utilité générale peuvent seules justifier la possession individuelle et exclusive du sol : « si la propriété privée de la terre n'est pas *utile*, elle est *injuste*... » — « Il est en quelque façon injuste qu'un homme soit venu au monde pour trouver tous les dons de la nature accaparés d'avance sans qu'il reste de place pour le nouveau-venu. » La propriété foncière a de

plus un caractère spécial où Stuart Mill voit une violation du droit commun, de l'égalité dans la liberté : elle est et ne peut pas ne pas être un monopole naturel (1). On connaît les dernières conclusions de Stuart Mill dans son *Programme of the land tenure reform association :* si l'état doit laisser intact le revenu du travail et du capital, il a le droit et le devoir d'atteindre le prix du monopole naturel ou la rente du sol proprement dite par l'établissement d'une taxe spéciale sur la propriété foncière, taxe qui restituerait à la société la part légitime de la société même dans la propriété de l'individu. Par là Stuart Mill s'efforce de prendre une position intermédiaire entre les communistes qui nient toute propriété individuelle et les économistes qui considèrent comme absolue la propriété individuelle du sol. Ainsi se manifeste chez lui cette double tendance que nous avons déjà remarquée : tantôt il invoque des raisons de droit pur pour rendre à chacun ce qui lui appartient, à l'individu ce que l'individu a créé par son travail individuel, à la société ce que la société a créé par son travail collectif et par son développement; tantôt au contraire il semble qu'au nom de l'utilité publique il va détruire la propriété ou la rendre en quelque sorte taillable et corvéable à merci. « Le droit des propriétaires à la propriété du sol, dit-il, est complétement subordonné à la police de l'état; l'état a la liberté de traiter avec la propriété territoriale selon ce qui est exigé par les intérêts généraux de la société, et même, s'il le faut, d'en agir avec la propriété tout entière comme cela a lieu pour une partie toutes les fois qu'un bill est promulgué pour la construction d'un chemin de fer ou d'une nouvelle rade. » Si la tendance utilitaire était seule, rien n'empêcherait Stuart Mill d'aboutir au communisme pur, et il ne trouve de contre-poids que dans la reconnaissance d'un droit personnel de propriété qui se fonde sur des raisons toutes morales.

Même opinion mixte et quelque peu ambiguë de Stuart Mill dans le problème du droit à l'assistance, qui suit naturellement ce-

(1) « Il y a des choses, remarque Stuart Mill, qui ne peuvent devenir articles de commerce sans devenir nécessairement articles de monopole, les chemins de fer par exemple : si la ligne de Londres à Édimbourg élevait ses prix d'une manière exagérée, pourrait-on construire une nouvelle ligne de Londres à Édimbourg pour lui faire concurrence, et le monopole n'est-il pas ici inévitable? Aussi l'état a-t-il un droit reconnu de limiter les profits et d'imposer une borne légale au prix du transport par voie ferrée. La terre, ajoute Stuart Mill, fait partie des monopoles naturels : la demande pour les terrains, en tout pays prospère, s'élève constamment, tandis que la quantité de terrains à vendre n'est susceptible que d'un accroissement très faible; de là provient la *rente,* ce surplus de revenu qui ne correspond pas à un travail du propriétaire ou à un emploi de capital par ce propriétaire, mais simplement à une augmentation spontanée de la valeur des terres sous l'influence de raisons sociales. » Du principe de Ricardo, Stuart Mill tire cette conséquence, qu'une part de la rente revient de droit à la société, et que la société en est réellement propriétaire.

lui de la propriété. Stuart Mill admet ce droit reconnu par l'acte d'Élisabeth qui établit la taxe des pauvres. La société, dit-il, est composée principalement de ceux qui vivent du travail des mains, et si ces travailleurs prêtent leur force physique pour protéger les gens qui jouissent du superflu, ils ont le droit de ne les protéger « qu'à la condition que les taxes pourvoient aux dépenses d'utilité publique; or, parmi les choses d'utilité, la subsistance du peuple est assurément la première. » Ici, comme on le voit, c'est la méthode utilitaire qui fournit les principes de la question; mais Stuart Mill semble revenir à la considération de droit quand il ajoute : « Comme personne n'est *responsable* de sa naissance, il n'est point de sacrifice pécuniaire trop grand pour ceux qui possèdent plus que le nécessaire, lorsqu'il s'agit d'assurer à tous ceux qui existent les moyens de vivre.» Toutefois ce droit à l'assistance ne saurait être absolu et inconditionnel; Stuart Mill le limite et le subordonne à un devoir corrélatif des individus. Il faut tenir compte, dit-il, des lois de la population établies par Malthus; si tout membre de la grande famille humaine a droit à une place au banquet que les efforts collectifs de son espèce ont préparé, il n'en résulte pas pour chacun « le droit d'inviter à ce banquet, sans le consentement de ses frères, des convives surnuméraires. » S'il en est qui agissent de la sorte, c'est sur la part qui leur revient que doit être prise, selon Stuart Mill, celle des nouveau-venus. « Il y a une moitié de la vérité du côté des doctrines socialistes, conclut Stuart Mill, et une moitié du côté opposé. Ces deux moitiés se rejoindront un jour. » Comment? Stuart Mill ne le dit pas.

Éliminez les considérations vraiment morales et souvent justes que Stuart Mill emprunte, ce semble, à des doctrines très différentes de l'utilitarisme, tenez-vous à sa définition primitive du droit : « un pouvoir que la société est intéressée à accorder aux individus, » vous reconnaîtrez que le principe de l'utilitarisme est identique à celui du communisme, que c'est non pas seulement la propriété du sol, mais tout droit de propriété sur un objet quelconque qui se trouve logiquement remis à l'état, que l'organisation même de la famille, où Stuart Mill voudrait cependant avec raison plus de liberté, risque d'être à la merci de la communauté, et qu'enfin une société qui peut seule nous octroyer nos droits en vue de son intérêt peut aussi au nom de ce même intérêt nous les reprendre. Si la liberté, la conscience, la naissance et la vie même des individus se trouvaient entièrement subordonnées au plus grand bonheur du plus grand nombre, si la vérité comme la justice perdaient leur titre à un respect absolu, quelle prérogative personnelle pourrait échapper au sort commun de tous les droits? Dans un état

rigoureusement utilitaire, tant que l'idéal de la société définitive ne serait pas réalisé, tout serait provisoire pour l'individu; la société présente ne lui concéderait que des droits sujets à caution, dont quelque concours particulier de circonstances pourrait toujours exiger le sacrifice; il posséderait provisoirement, il serait libre provisoirement.

IV.

Nous avons vu à l'œuvre la philosophie de l'intérêt dans cette sphère de l'état où, comme disait Platon, la justice et l'injustice se dessinent en traits dont la grandeur frappe mieux les regards. Après avoir examiné de quelle façon la société utilitaire pourrait agir envers l'individu, il nous reste à chercher comment agirait l'individu lui-même dès qu'entre son intérêt et celui des autres il y aurait conflit. Ici se pose devant l'école anglaise le problème fondamental du droit naturel sous la forme de cette inévitable alternative : ou la règle de l'intérêt particulier ou celle de l'intérêt universel; entre l'égoïsme et le désintéressement, il faut choisir.

Stuart Mill et ses partisans sont des esprits trop généreux pour qu'on puisse douter de leur choix : « La philosophie utilitaire, dit Stuart Mill, exige que l'individu placé entre son bien et celui des autres se montre aussi strictement impartial que le serait un spectateur bienveillant et désintéressé. » Ainsi s'introduit à la fin, dans la doctrine même de l'intérêt, le désintéressement dont on avait d'abord rejeté l'idée. Où Bentham ne voyait qu'une dépense infructueuse, on reconnaît une dépense nécessaire : pour épargner le bien de tous, ne faut-il pas que l'individu, le cas échéant, soit prodigue de soi? En attendant cette organisation d'une société idéale où l'individu n'aura plus besoin de se sacrifier, la philosophie utilitaire elle-même « exige » actuellement qu'il se sacrifie; pourra-t-elle, sans invoquer aucun principe moral, justifier cette exigence, et, par des raisons tirées du pur intérêt, ériger en devoir pour l'un, en droit pour l'autre le désintéressement?

Le premier mobile, le premier ressort auquel s'adressent les utilitaires pour mettre en mouvement la machine humaine, c'est le plaisir, dont l'intérêt n'est, selon le terme barbare de Bentham, que la *maximisation;* mais qu'est-ce qui fait la valeur du plaisir et l'élève vraiment au maximum? C'est qu'on en jouisse. Le plaisir dont je ne jouis pas peut avoir de la valeur pour un autre; il n'en a point pour moi. Si le plaisir seul donne aux choses leur prix et aux personnes leur droit, qui m'empêchera de chercher mon plaisir aux dépens du vôtre? Le vôtre est-il plus respectable? Qu'il soit sacré pour vous, je l'accorde; mais ce qui est sacré pour moi, c'est le mien.

Voudrez-vous me commander la dépense de mon plaisir au nom de l'arithmétique morale et par des raisons de quantité? — L'intérêt universel représente sans doute une plus grande somme de plaisir, si je fais abstraction de moi-même; mais, à mon point de vue propre, combien la chose est différente! Autant j'abandonnerai en faveur d'autrui, autant diminuera mon « avoir. » Si le caissier d'une société contribue à la bonne gestion des affaires, le trésor commun augmente; s'il détourne les fonds à son profit, le trésor commun diminue, mais à coup sûr son trésor particulier y gagne : posez en principe qu'il n'y a d'autre droit que l'intérêt transformé, quel raisonnement mathématique pourra, en cas d'impunité certaine, empêcher le caissier de fuir avec la caisse?

Vous direz que la logique, d'accord avec l'arithmétique, défend à tout membre d'une association de séparer son intérêt et l'intérêt des autres. — Oui, quand il se considère théoriquement comme membre de la société. A ce point de vue, mon intérêt se confond avec le vôtre; le bien de l'individu en général ne se distingue plus du bien général; mais je ne suis pas, moi, l'individu en général, je suis tel homme particulier, ayant son intérêt particulier et exclusif. Les logiciens même de l'école anglaise, fidèles au nominalisme traditionnel (1), nous apprennent que les règles universelles sont le pendant des fictions légales et que « le praticien sage doit toujours se guider d'après l'analyse du cas particulier. » Ainsi parle Stuart Mill dans sa *Logique inductive et déductive*. Si donc l'égoïsme individuel est illogique au point de vue des « généralités vagues, » il est seul logique au point de vue des faits positifs.

Invoquerez-vous enfin le contrat qui relie entre eux les membres de la société, et par lequel Hobbes espérait transformer le droit du plus fort dans le droit des plus nombreux? — Autant la théorie du contrat sera féconde pour l'école française, qui admet préalablement le droit de l'individu, autant elle est stérile pour une école qui ne peut donner aux contrats que l'appui de la force. S'il n'y a de précieux en soi que l'intérêt, ces mots : « vous n'avez pas le droit de violer le contrat, » signifient seulement que le plus grand intérêt est de ne pas le violer. « Dans les cas, dit Bentham, où l'engagement devient onéreux à l'une des parties, on les tient liées encore par l'utilité générale des engagemens; » mais que m'importe cette utilité *générale* des contrats, si, dans le cas présent, le contrat que j'ai accepté m'est évidemment nuisible? L'intérêt nous avait rapprochés, l'intérêt nous sépare.

La ressource qui reste aux utilitaires, c'est de demander la réalisation progressive du droit et de la société idéale, non plus à la

(1) Voyez l'*Histoire de la Philosophie en Angleterre*, par M. de Rémusat.

libre abnégation de l'individu, mais à quelque nécessité dont l'individu serait incapable de s'affranchir. On peut en effet, en s'inspirant de M. Spencer, pousser leur doctrine plus loin et plus haut. Dans ses *Principes de psychologie*, M. Spencer nous fournit les ressorts du mécanisme par lequel les penchans égoïstes et « antisociaux, » répondant à l'intérêt de l'individu, se transformeront peu à peu en penchans sympathiques et sociaux, répondant à l'intérêt du milieu social, c'est-à-dire à la justice. De même que, dans le corps de l'individu, sous les lois de l'action réflexe, un membre ressent le mal fait à un autre membre, de même dans le corps social, qui est le milieu animé où nous nous développons, nous recevons fatalement le contre-coup du tort fait à autrui. Le principe secret de tout sentiment sympathique, selon M. Spencer, c'est le sentiment égoïste correspondant dont il a besoin pour se développer. Voyez comme les gens de bonne santé, après une sérieuse maladie, deviennent plus tendres pour les malades! C'est qu'ils ont acquis les sentimens égoïstes qui, excités par sympathie, se changent en sentimens impersonnels. Ce qu'on nomme l'amour de la justice n'est peut-être que le résultat fatal d'un mécanisme analogue : le souci intéressé de ma « sphère d'activité personnelle » finit par exciter ma sympathie pour votre sphère semblable d'activité, et c'est là en effet, s'il faut en croire M. Spencer, l'origine psychologique du sentiment du droit. Le développement des sociétés passées et présentes en est à ses yeux la preuve : à l'un des extrêmes de l'histoire, nous voyons que le type de nature qui se soumet le plus facilement à l'esclavage est aussi le plus prêt à jouer, si l'occasion le sert, le rôle de tyran; dans les sociétés intermédiaires, comme la société anglaise, « la tendance croissante à repousser l'agression s'accompagne d'une tendance décroissante à l'agression de la part de ceux qui sont au pouvoir. » Enfin, à l'autre extrémité, dans la société idéale, la sympathie sera tellement universelle qu'on ne concevra même plus la possibilité d'une action contraire à l'intérêt de tous; le droit et la justice n'auront plus besoin des codes écrits par la main des hommes : les codes seront contenus dans les têtes humaines.

En attendant, l'égoïsme et la sympathie sont les deux facteurs indispensables du progrès : tantôt l'individu, avec sa concentration sur soi, tantôt la société, avec son mouvement d'expansion, remporte la victoire; cette oscillation des deux penchans antagonistes, forces attractives et forces répulsives, est le rhythme fondamental dont la formule cachée régit tous les autres phénomènes rhythmiques de nos sociétés, — offre et demande, hausse et baisse des prix, abondance et disette, naissances et morts, révolutions et réactions, guerres et paix, — alternatives sans nombre qui font la

vie du corps social, mouvantes ondulations qui ressemblent à la houle de l'océan. Cependant les lois de la mécanique universelle veulent que tout rhythme aboutisse à un équilibre final. L'individu et la société, l'intérêt de chacun et l'intérêt de tous arriveront donc nécessairement à une mutuelle harmonie. Dans l'espoir de cet avenir, résignons-nous aux oscillations présentes du rhythme; le vaisseau sur la mer s'élève et s'abaisse avec la vague, mais la force supérieure qui enfle ses voiles le fait néanmoins avancer. Tantôt le bien et le progrès, tantôt le mal et le recul, qu'importe? La rétrogradation elle-même est un moment nécessaire, quoique transitoire, du progrès; nous marchons malgré tout vers l'époque de liberté et d'égalité qui réalisera l'équilibre des tendances égoïstes et sympathiques. La même force se manifeste au commencement, au milieu et à la fin; la nécessité est le but, la nécessité est le moyen : avons-nous besoin d'une autre puissance et d'un autre droit?

Ainsi, par l'intermédiaire des plus hautes doctrines de M. Spencer, nous pouvons faire se rejoindre l'Allemagne et l'Angleterre, comme sur un même sommet atteint par diverses directions. Nous ramenons la philosophie de la force et la philosophie de l'intérêt à cette unité qu'elles avaient présentée tout d'abord dans le *Léviathan* de Hobbes; mais Léviathan, cet être gigantesque dont les individus ne sont que des parties presque imperceptibles, n'est plus seulement la société, c'est toute la nature. La science moderne a démontré que l'être qui désire vivre doit s'adapter au milieu, bien plus, qu'il s'y adapte nécessairement ou périt. L'univers est le milieu mobile auquel s'adapte l'humanité; l'humanité est le milieu auquel s'adapte l'individu; la morale individuelle et le droit public ne font qu'exprimer les progrès successifs de cet ajustement, et posent à l'espèce humaine l'alternative que toutes les autres espèces subissent : avance ou meurs.

Nous avons tenté de conduire aussi loin qu'il était possible la philosophie du droit dans l'école utilitaire. La nécessité physique et sociale, à laquelle nous avons fini par recourir, sera-t-elle en effet assez irrésistible pour suppléer au respect moral du droit en faisant franchir à l'individu la distance que son intérêt place entre lui et les autres?

Le mécanisme qui doit assurer le triomphe final des forces sympathiques et par cela même de la justice universelle peut se résumer scientifiquement en ces deux formules : dans le présent, antagonisme de l'individu et du milieu social, ou rhythme de l'égoïsme et de la sympathie; dans l'avenir, adaptation de l'individu au milieu social, ou équilibre de l'égoïsme et de la sympathie. Pour que de ce fonctionnement résulte le progrès du droit, il faut qu'au sein de l'humanité les deux facteurs subsistent l'un en face

de l'autre, et qu'il y ait même du côté des forces sympathiques un avantage propre à les faire prédominer; c'est ce qui a déjà lieu dans la société présente, c'est ce qui justifie nos espérances dans la société à venir. Cependant, si le désintéressement peut aujourd'hui lutter contre l'intérêt, si même il va l'emportant de plus en plus dans cette lutte, n'est-ce pas parce que nous avons encore foi dans la vérité de l'idée morale pour laquelle nous travaillons? Or la philosophie anglaise prend pour tâche de détruire l'illusion d'une fraternité vraiment morale comme celle d'un droit vraiment moral. Nous croyions que la sympathie digne de ce nom était un mouvement volontaire du cœur; elle nous dit que c'est seulement une forme plus raffinée de l'action réflexe : j'ai mal à votre poitrine, je suis atteint dans votre liberté, mon égoïsme souffre dans votre égoïsme. Nous croyions agir, nous ne faisons que pâtir ensemble, et l'apparente initiative qui nous conduit vers nos semblables est la même force nécessaire qui nous ramène sans cesse à nous-mêmes. Le don que l'on pense faire à autrui, on ne le fait qu'à soi. Oui sans doute, si nous étions autre chose que ce mécanisme soumis à des lois fatales, si nous avions la conscience d'une volonté capable de prendre librement notre part des souffrances d'autrui, ce serait une vraie grandeur morale et par conséquent une vraie joie de mettre tout en commun, principalement les peines, et de s'écrier avec le poète anglais : « Hommes, du moins nous sympathisons, et souffrant de concert, nous rendons nos angoisses sans nombre plus faciles à supporter par la sympathie illimitée de tous avec tous; » mais des êtres qui ne font que subir en commun une commune influence, recevoir le même choc d'une même fatalité, ne s'aiment pas plus entre eux que des instrumens qui rendent à l'unisson des accords tantôt joyeux, tantôt tristes.

Qu'importe, dira-t-on, s'il en résulte dans la société humaine, par le progrès du temps, une harmonie non moins belle que celle de la nature? — Beauté de forme, non de fond, qui disparaîtra dès qu'elle voudra se regarder elle-même. Toute illusion dissipée, pourrat-il alors rester autre chose que l'égoïsme conscient de l'un devant l'égoïsme conscient de l'autre, et, entre les deux, un intervalle infranchissable? Cette découverte du fond des choses aura bientôt changé l'attitude mutuelle des individus au sein de la société. Dès que l'opposition des intérêts, qui persiste dans la réalité en attendant l'idéal, aura révélé à l'homme ce que sa sympathie lui coûte, dès qu'il aura compris que parfois, pour se mettre en harmonie avec le milieu, pour vibrer d'accord avec l'ensemble infini ses semblables dans le présent et dans l'avenir, il faut que l'instrument se tende au point de se briser lui-même, cette réflexion de l'intelligence lui rendra, avec la possession de soi, le calme du

sentiment, et, arrêtant dès le début l'élan spontané de l'âme, ouvrira plus grand que jamais l'abîme qui séparait les personnalités. Or la doctrine utilitaire ne prétend pas être une doctrine secrète; elle ne prétend pas cacher aux membres de la société future la source de la sympathie dans l'égoïsme. Le progrès des intelligences sera donc celui de la réflexion et de l'analyse, et le progrès de la réflexion compromettra le mécanisme savant par lequel l'école anglaise espérait assurer le triomphe de la force sympathique : du jour où nous verrons que nous sommes dupes, fût-ce de notre cœur, nous ne voudrons plus l'être.

Dès lors il n'y aura plus dans la société les deux forces antagonistes dont le rhythme était nécessaire au progrès, car, la tendance sympathique ne pouvant subsister qu'à la condition de se croire opposée à la tendance égoïste, si l'un des adversaires s'aperçoit qu'il se bat contre lui-même, il s'empressera de se tourner ailleurs. Par là se modifie le problème : l'un des deux termes qui semblait opposé à l'autre est venu s'y réduire; la lutte est non plus celle de la sympathie contre l'égoïsme, mais celle de l'égoïsme contre l'égoïsme. Le surplus de force, l'avantage supérieur qui appartenait d'abord au penchant social passe du côté des penchans individuels : chacun recommence à se reconnaître comme son vrai centre à lui-même, à se chercher soi-même en profitant des autres quand ils l'aident, en leur résistant quand ils le gênent, jusqu'à ce que le plus fort ou le plus habile l'ait emporté. Or, c'est M. Spencer qui nous l'apprend, cette lutte des égoïsmes est la « caractéristique de la barbarie, » la marque infaillible à laquelle on reconnaît la prédominance des forces destructives sur les forces constitutives de la société, de la dissolution sur l'évolution. Toute poésie mise à part, l'adaptation de l'individu au milieu, sur laquelle on comptait, ne pourra ressembler qu'à l'arrangement physique déjà décrit par Montaigne quand il comparait les hommes à des cailloux qui, sous l'influence d'une agitation prolongée, se tassent d'eux-mêmes, se polissent mutuellement, se disposent en couches hiérarchiques, la foule des petits en bas, quelques gros par-dessus. Ajoutons qu'à force de les agiter et de les user l'un contre l'autre on finirait peut-être par les ramener à la même grosseur : voilà l'égalité et la fraternité d'une société régie par des lois purement mécaniques et purement utilitaires; enfin, en poursuivant pendant un temps indéfini, on verrait le tout se réduire en poussière : image de la dissolution qui attendrait une société livrée au seul choc des égoïsmes.

Cette dissolution ne se ferait du reste que peu à peu ; les lois de mécanique sociale précédemment exposées continueraient de produire leurs effets, mais elles fonctionneraient en sens inverse du résultat qu'on espérait obtenir. Au lieu d'un rhythme ascendant,

grâce auquel une société attirée par l'idée morale du droit élèverait peu à peu ses institutions à la hauteur de sa pensée, on aurait le rhythme descendant d'une société qui revient peu à peu de l'illusion du désintéressement, et qui, renonçant à s'élever sans cesse au-dessus d'elle-même, retombe sur soi; rhythme de la décadence plutôt que du progrès, ou peut-être, ce qui est étrange à dire, de la décadence morale dans le progrès scientifique. Ce dernier progrès lui-même, qui suppose les spéculations les plus éloignées de la pratique, s'arrêterait sans doute, et la préoccupation d'une science purement utilitaire finirait par rendre la science même immobile; à force d'attacher, selon le précepte de Bacon, des poids de plomb à la pensée, on lui ferait perdre ses ailes. Cette chute aurait-elle un terme, et ce rhythme d'affaissement aboutirait-il à un équilibre final? Peut-être, mais à coup sûr ce ne serait plus celui que nous voulions atteindre : harmonie des intérêts par la sympathie de tous avec tous. Si quelque chose de régulier pouvait sortir de cette longue agitation humaine, ce serait seulement ce que Bentham demandait : « régularisation de l'égoïsme. » Encore est-il douteux qu'une règle vraiment stable pût sortir d'un jeu de sentimens qui consistent à rejeter toute règle morale. Si nos mécanismes artificiels finissent toujours par l'équilibre et le repos, il n'en est pas ainsi dans la nature, qui partout a réalisé le mouvement perpétuel, et qui n'accepterait le repos que si elle avait atteint la perfection. — Il faut, disions-nous, que l'espèce humaine, comme les autres, avance ou meure; mais qui nous assure qu'en effet l'humanité, si elle ne réalise que l'idée encore inférieure de l'intérêt, ne doit pas un jour, semblable à ces espèces qui n'ont mérité qu'une existence provisoire, disparaître de l'univers? Si nous voulons vivre, ce que nous devons réaliser en nous et autour de nous, n'est-ce point un idéal supérieur et pour ainsi dire plus digne d'éternité?

Ici se pose de nouveau, et d'une manière inévitable, cette dernière question que nous avions réservée, de laquelle tout dépend au fond, à laquelle tout revient aboutir. Pour que la société conforme au droit, qui selon l'école utilitaire doit combler la distance entre les individus, soit réalisée par eux, il faut qu'ils la désirent; mais, pour qu'ils la désirent, il faut qu'elle apparaisse comme vraiment désirable, et même comme le plus haut objet des désirs de l'humanité; l'est-elle donc en définitive?

Depuis l'époque où Mill avait lu pour la première fois Bentham, nous savons quel était le but de sa vie : « réformer le monde. » Un jour il lui arriva de se poser à lui-même directement cette question : « suppose que tous les objets voulus par toi se réalisent, que tous les changemens désirés par toi dans les institutions et dans les opinions soient entièrement accomplis en cet instant même, éprou-

veras-tu une grande joie, seras-tu heureux? — Non, me répondit nettement une voix intérieure à laquelle je ne pouvais résister; je me sentis défaillir : toutes les fondations sur lesquelles ma vie était construite s'écroulèrent. » En proie dès lors à un long découragement, il se demandait s'il pouvait continuer à vivre, si même il était tenu de vivre. « Il n'est pas possible, répondais-je, que j'y puisse résister plus d'un an. Pourtant, avant que la moitié de ce temps fût écoulée, un rayon de soleil brilla dans mes ténèbres. » Il est un art dont l'effet le plus précieux, et par lequel il surpasse peut-être tous les autres, est d'exciter l'enthousiasme « en faisant monter encore le ton de nos sentimens les plus élevés; » dans l'admiration désintéressée des chefs-d'œuvre de la musique, Stuart Mill trouvait déjà quelque adoucissement à son dégoût de l'existence; mais ce qui mit fin à sa longue crise, ce fut une émotion toute morale. Lisant par hasard les *Mémoires* de Marmontel, il arrive à ce passage où l'auteur raconte avec simplicité l'inspiration vraiment héroïque qu'il eut au lit de mort de son père. « Une image vivante de cette scène, dit Stuart Mill, passa devant moi, je fus ému jusqu'aux larmes; dès ce moment le poids qui m'accablait fut allégé. » Dès ce moment aussi se modifièrent ses idées sur le bonheur que doit réaliser la société humaine : les plaisirs de la vie, quand on les cueille en passant, suffisent bien pour la rendre agréable; mais essayez d'en faire le but principal de l'existence, ils ne supportent pas l'examen. « Demandez-vous si vous êtes heureux, et vous cessez de l'être. Pour être heureux, il n'est qu'un seul moyen : prendre pour but de la vie non le bonheur, mais quelque fin étrangère au bonheur. » Comment Stuart Mill ne s'aperçut-il pas que, du jour où ces réflexions avaient comme renouvelé son esprit, il avait dépassé la doctrine utilitaire de toute la distance qui sépare le désintéressement de l'intérêt? Au lieu d'accuser cette doctrine de ses découragemens, il accuse ce qu'il appelle « la force dissolvante de l'analyse. » La réflexion, dit-il, tue le sentiment. — Non, la réflexion ne détruit que les sentimens faux et les faux systèmes; mais là où est la vérité on peut porter sans crainte la lumière : plus on l'éclaire et la regarde en face, plus elle apparaît ce qu'elle est, belle et digne d'être aimée. Cet amour de la justice qui aurait besoin des ténèbres, cet amour plus apparent que réel de l'humanité, sympathie instable, que suffirait à mettre en fuite la clarté intérieure, est-ce là le véritable amour?

La question que Stuart Mill s'adressait à lui-même, on pourrait l'appliquer à l'humanité entière : supposez qu'elle ait atteint ce bonheur sans moralité, cet équilibre avec le milieu extérieur et avec la nature même, où les utilitaires placent sa perfection, éprouvera-t-elle une grande joie et sera-t-elle vraiment heureuse? Si fort

est le penchant des hommes pour la vérité, qu'ils ne veulent pas plus d'un bonheur faux que d'un amour aveugle. « En toute autre chose, disait Platon, nous pouvons nous contenter de l'apparence, mais quand il s'agit du bien, ce que nous voulons, c'est le bien même en sa vérité. » Ce bien vrai, une société utilitaire s'apercevrait qu'elle ne le possède pas. Représentons-nous l'humanité entièrement absorbée par la recherche des jouissances et entièrement satisfaite dans cette recherche même, réalisant ainsi en sa plénitude tout ce que peut contenir l'idée de l'utile et trouvant enfin la paix dans l'équilibre des intérêts réconciliés. On nous dit que nous sommes alors en présence de « l'humanité définitive, » qui ne fait plus qu'un avec la nature entière, et que le règne du droit est réalisé; mais c'est en vain qu'on veut arrêter là l'essor de nos désirs : nous pouvons toujours dépasser cette humanité par la pensée, et la nature même demeure toujours inférieure à notre propre conscience. Dans la cité parfaite des utilitaires sommes-nous libres? Non, nous n'avons qu'une liberté extérieure qui ne nous donne pas la conscience de notre dignité intime. Sommes-nous égaux? Non, l'égalité matérielle des « parts de jouissance » dans la répartition sociale ne remplace point l'égalité de droit et de respect entre les personnes. Sommes-nous frères? Non, nous pouvons agir comme si nous nous aimions; nous ne pouvons nous aimer : l'être soumis à des lois fatales, n'ayant pas de volonté à lui, ne saurait avoir de bienveillance pour les autres; n'ayant point la possession de soi, il ne peut faire le don de soi. Selon l'école anglaise, la seule nécessité de la nature suffit à faire sortir de la chaleur solaire les forces minérales, de celles-ci les forces vitales, de celles-ci les forces humaines, de celles-ci la société, qui, en dernière analyse, n'est qu'une transformation du soleil; si cette conception a sa grandeur, s'il est beau que le rayonnement de la lumière, grâce aux lois simples et fécondes du mouvement, soit devenu le rayonnement de la pensée, il serait plus beau encore, au lieu de cette existence et de cette splendeur empruntées au dehors, que la liberté morale, mettant en chacun de nous un foyer d'action personnelle, nous permît de vouloir par notre propre initiative, de briller par notre propre éclat, d'aimer par notre propre élan. Que tout espoir nous soit enlevé de cette vie vraiment libre dans un milieu libre, que les utilitaires parviennent à nous démontrer leur théorie, qu'ils persuadent à l'humanité qu'en épuisant l'idée de l'utile elle a épuisé sa propre puissance, atteint la plénitude de sa nature, réalisé la justice même : le dégoût de l'existence finira par envahir les âmes; la société entière, contrainte de renoncer à ce qu'elle est obligée de vouloir, sentira peser sur elle cette maladie morale fréquente dans les pays trop exclusivement préoccupés des intérêts matériels, cette tristesse misanthropique

qui, rendant insupportable la vue de l'égoïsme humain, entraîne l'esprit à chercher partout quelque chose de meilleur qui semble partout lui échapper.

La vraie félicité que tout homme poursuit est plus indépendante de la nature extérieure et même de la vie sociale que ne semblent le croire les philosophes utilitaires : elle a son principe en nous. Le rhythme incessant de la vie, qui entraîne la société entière, est aussi plus intime à l'individu : c'est l'effort sans cesse renouvelé par lequel, nous trouvant toujours au-dessous de nous-mêmes, nous nous élevons toujours plus haut que nous. Si le bonheur a pour condition « l'ajustement de l'être à son milieu extérieur, » une condition bien plus essentielle encore est l'ajustement de l'être à ce milieu intérieur qui est sa propre pensée concevant l'idéale justice; si toute joie vient de l'harmonie et de l'équilibre, l'harmonie par excellence est celle de l'être avec soi et par cela même avec les autres; l'équilibre vraiment final est l'union de la volonté avec l'idée la plus haute à laquelle elle aspire. Or cette idée, loin d'être celle de l'intérêt, est au contraire celle du désintéressement absolu. La perfection sociale digne de ce nom serait donc une harmonie non plus fatale, mais volontaire, de l'homme avec l'humanité à venir dont il porte en soi la pensée, et dès à présent avec l'humanité réelle au milieu de laquelle son activité se développe. La distance qui sépare chaque homme et de cette société à venir et des autres hommes présens devant lui, aucune transformation fatale de forces ou d'intérêts ne saurait la lui faire franchir : les moyens iraient contre le but, qui est le désintéressement et la liberté même. La philosophie utilitaire du droit nous laisse en présence de cette idée qu'elle déclare impossible, et que nous ne pouvons cependant ne pas désirer : le bonheur échappe en définitive à ceux qui n'ont voulu poursuivre que le bonheur.

Ainsi reparaît ce passage infranchissable auquel se trouvent amenés tous les systèmes qui cherchent le fondement de l'ordre social non dans le domaine de la liberté, mais dans celui de la nécessité et des formes diverses du déterminisme : force ou intérêt. Si l'homme n'est conduit que par des fatalités de toute sorte, il arrivera toujours un moment où le moi se verra arrêté devant autrui, devant l'humanité entière : c'est l'équivalent, dans l'ordre social et juridique, de cet autre passage qu'on rencontre dans l'ordre métaphysique et que la langue abstraite de la philosophie nomme la transition du moi au non-moi, du personnel à l'impersonnel. Tant que les systèmes ne sont pas venus jusque-là, ils peuvent à la rigueur se soutenir; nous avons vu la philosophie de la force arriver au bord de cette espèce de vide, et la philosophie de l'intérêt à son tour est devant ce dernier pas : elle n'a pu démontrer que vous et moi nous sommes

un par l'intérêt, et pourtant il faut que nous soyons un dans la justice. Quelques perfectionnemens que l'organisation sociale reçoive de la jurisprudence et de la politique, nous restons toujours dépendans de besoins qui se contredisent et éclatent en conflits; nous restons matériellement distincts les uns des autres, nous sommes opposés, nous sommes ennemis. Je ne puis être identifié à vous que par moi-même. Aussi est-ce avec raison que l'école française demandera à l'immédiate action de la liberté morale la solution que l'école anglaise cherche encore dans les développemens successifs de la fatalité physique. Il faut qu'en moi je trouve une puissance qui dépasse mon organisme, c'est-à-dire au fond mon égoïsme, et qui puisse combler la distance de moi à autrui : ce désintéressement est l'essence de ma liberté. Ce n'est pas tout : pour supprimer l'intervalle laissé par les intérêts, il ne suffit point qu'il y ait liberté en moi, il faut qu'il y ait aussi liberté en vous. Si, de l'autre côté de ce vide où finit ma personnalité et où la vôtre commence, il n'y avait encore que la tyrannie du besoin, si votre nature n'était qu'égoïsme, qu'y aurait-il en vous qui pût à mon égard vous conférer un droit, et comment répondre à la question que faisait Hobbes : pourquoi suivrais-je votre bon plaisir plutôt que le mien?

L'école anglaise aura beau perfectionner l'intérêt, elle n'en fera jamais une règle de désintéressement, un principe de droit. Sans doute, en me désintéressant, je me fais encore un intérêt de votre intérêt propre : on peut l'accorder à Stuart Mill et à M. Spencer; mais c'est volontairement que votre bien devient mon bien. Je ne veux pas votre bien parce que l'organisation sociale en a fait le mien : là réside l'utopie de l'école anglaise; mais votre bien devient le mien parce que je le veux, et à ce prix pourra s'accomplir la réorganisation de la société. Cet intérêt que nous nous faisons spontanément à nous-mêmes peut seul mettre un terme à toutes ces collisions soit entre individus, soit entre nations, dont les philosophes contemporains de la Grande-Bretagne voudraient hâter la fin en faisant sortir de l'égoïsme même la sympathie et la justice. Peuples ou hommes, l'égoïsme personnel nous ramènera toujours les uns en face des autres comme des adversaires prêts à la lutte; mais, dans l'imminence d'un choc inévitable, demandant enfin à l'initiative de nos volontés ce que nulle sympathie purement fatale, ce que nulle contrainte sociale ou physique n'avait pu produire, et élevant au-dessus de nous tous, comme une règle proposée à l'humanité entière, l'idée d'un droit moral, ou, selon l'expression chère aux Anglais, d'une « loyauté » supérieure à l'intérêt et à la force, vous me tendez la main, je vous tends la mienne : c'est librement que nous nous sommes unis.

ALFRED FOUILLÉE.

LORD RUSSELL

I. *Recollections and suggestions*, 1813-1873, by John Earl Russell, Londres 1875. — II. *The English Government and Constitution*, by John Earl Russell, Londres 1872. — III. *Speeches and Despatches*, Londres 1870.

I.

Tous ceux qui ont été en Angleterre connaissent le beau parc de Richmond. La reine donne à qui elle veut la jouissance des rares maisons qui s'y trouvent : l'une est habitée par le savant professeur Owen, le Cuvier de l'Angleterre; une autre sert depuis de longues années déjà de séjour à lord Russell. On ne peut imaginer de demeure plus modeste, plus simplement meublée; le luxe est tout entier dans une vue admirable sur la Tamise qui trace un grand croissant à travers les prés et les parcs qui en bordent la rive. On voit au milieu des pins d'Italie, des ormes, des cèdres, le château de Ham où se trama la *Cabale*, des villas, des jardins, mais tous les détails se perdent dans la douce impression de cette immense mer de verdure qui va jusqu'à l'horizon vaporeux. C'est là, dans ce calme et ce grand silence, que lord Russell achève une vie qui a été tout entière consacrée aux affaires publiques; l'été, le dimanche, son jardin devient une sorte de salon où le monde diplomatique est encore assidu. Le vieux lord, toujours vert et souriant, d'air à la fois aimable et un peu narquois, y parle volontiers politique; les oiseaux l'accompagnent de leurs notes aiguës, les enfans jouent autour de lui sans troubler ses argumens, les dames causent, et l'insecte bourdonne. Tout respire une douce sérénité. Il faut presque faire un effort d'esprit pour se persuader qu'on a devant soi un des hommes qui ont tenu le sort de l'Angleterre dans leurs mains, si l'on ne sentait dans la moindre de ses paroles l'homme habitué à exercer l'autorité et à mener les grandes affaires, l'assu-

rance tranquille, qui n'est point de la hauteur, de quelqu'un qui se croit aussi naturellement destiné à gouverner que d'autres à labourer, une netteté de vues et d'expression extraordinaire, cet art, propre à ceux qui ont vu beaucoup de choses, de condenser et concentrer toute question particulière sur un point qui en devient le nœud. Dans le caractère de lord Russell, il y a comme une note qui domine toutes les autres. On ne peut s'empêcher d'en recevoir l'impression : c'est le courage. La vaillance du premier *Roussel*, qui arriva avec les bandes de Guillaume le Conquérant (*Russell* viendrait de ce nom, c'est du moins ce que j'ai entendu supposer par lord Russell), est restée vierge dans ses descendans. Il y a toujours eu dans le ton de lord Russell une résolution qui allait facilement jusqu'à l'imprudence. Sidney Smith disait de lui qu'il ne doutait de rien, et que, si on lui donnait le commandement de la flotte de la Manche, il le prendrait sur-le-champ. Son caractère a la transparence du cristal : on en aperçoit du premier coup les qualités et les défauts. Il a été dans sa génération le représentant le plus naïf, je voudrais donner ici à ce mot le sens d'un éloge, de cette aristocratie politique anglaise qui veut faire le bonheur du peuple, et qui forcerait volontiers l'univers entier à travailler à la grandeur de l'Angleterre. Dans ce rôle, il a apporté une parfaite sincérité, une ardeur de néophyte qui étonne chez un homme né dans la pourpre sénatoriale. Il a traversé une longue vie en tenant toujours à la main son fil conducteur, la constitution de l'Angleterre. Cette constitution est pour lui le commencement et la fin de la sagesse : c'est sa bible politique. L'église anglicane, à laquelle il appartient, ne lui semble elle-même qu'une partie de l'état anglais. Il est profondément *érastien*, pour employer une expression favorite de nos voisins. Il considère l'*établissement* comme une partie essentielle de cet admirable ensemble de conventions, de contrats, de devoirs et droits qui est le piédestal de la statue anglaise. Dans un temps où presque tous les hommes sont comme des monnaies usées qui passent de main en main, la physionomie de lord Russell fait l'effet d'une de ces médailles où le dessin est un peu simple, mais dont le relief est vigoureux, et le métal sonne clair.

Lord John Russell est né en 1794; il ne fut pas élévé, comme la plupart des jeunes gens de bonne maison, à Eton, puis à l'université. Sa santé était délicate, et sa belle-mère, la duchesse de Bedford, l'envoya d'abord chez le révérend M. Smith, à Woodesbury, dans le Kent. Il y fit ses études en compagnie du comte de Clare, du duc de Leinster, de son frère lord William Fitzgerald, et de quelques autres jeunes gens. En 1808, lord et lady Holland lui proposèrent de les accompagner dans un voyage en Espagne. Il épousa avec l'ardeur de son âge la cause espagnole; il revint en Angleterre en 1809, mais

retourna l'année suivante en Espagne, et il eut l'occasion de se rendre avec son frère, lord William Russell, au quartier-général de lord Wellington, qui occupait alors les lignes de Torres-Vedras. « Je n'ai jamais été plus saisi, dit-il, que par le spectacle physique, militaire et politique qui se déroulait devant moi. Sur la hauteur la plus élevée, et dominant tout le pays, était le général anglais, avec ses yeux perçans et inquisiteurs comme ceux d'un aigle, une contenance pleine d'espoir et de joie intelligente, décelant avec une perception rapide chaque mouvement des troupes, chaque changement dans toute l'étendue de l'horizon. De chaque côté du fort de Sobral étaient les retranchemens des alliés, avec leurs canons brillans, et animés par les troupes qui formaient la garnison de cette importante position. A gauche, les falaises s'élevaient doucement, et la ligne de Torres-Vedras se montrait au loin. Sous nos pieds, sur une grande étendue de coteaux et de vallons, d'éminences et de plaines, étaient les positions de l'armée française. Les villages étaient pleins de soldats; les ailes blanches des moulins à vent portugais tournaient rapidement pour fournir de la farine à l'armée d'invasion. C'est là qu'était l'avant-garde des légions conquérantes de la France; ici la barrière vivante de l'Angleterre, de l'Espagne, du Portugal, se préparait à arrêter le flot destructeur et à préserver du déluge la liberté et l'indépendance de trois nations armées. Ce spectacle me remplit d'admiration, de confiance et d'espoir. » Il ne devait jamais l'oublier : toute sa vie, le nom de Bonaparte excita en lui une colère mêlée de fierté. Jamais il ne partagea l'enthousiasme de certains whigs pour celui qui avait promené ses aigles dans toute l'Europe et défié l'Angleterre.

Après avoir achevé ses études à Édimbourg chez le professeur Playfair, « le plus noble, le plus droit, le plus bienveillant et le plus libéral des philosophes, » il retourna encore en Espagne. Cette fois il visita lord Wellington à son quartier-général dans les Pyrénées, non plus acculé comme un animal aux abois, mais prêt à porter l'invasion en France. Il admire la discipline de l'armée, le calme du chef, cette âme ferme dont il dit comme Ovide, en parlant de Cadmus prêt à rencontrer le dragon :

Teloque animus præstantior ullo.

Il était sur le point d'entreprendre un long voyage à Constantinople et en Russie, quand il reçut de son père une lettre qui lui annonçait que le député de Tavistock était mort, et qu'il allait lui donner son siége à la chambre des communes. A cette époque, les grandes familles avaient encore de véritables bénéfices parlementaires, et lord John fut ainsi nommé député à l'âge de dix-neuf ans, un mois avant d'arriver à sa majorité. L'année suivante, nous le trouvons

en Italie, et il a l'idée d'aller voir le dragon à l'île d'Elbe. L'empereur le reçut avec bonté; « il était en uniforme, habit vert, culotte blanche, bas de soie. Je fus très frappé de sa contenance; des yeux couleur de boue, une expression de ruse; les beaux traits popularisés par les bustes et les monnaies, un sourire très agréable et très séduisant. » Ils causèrent pendant plus d'une heure : l'empereur semblait inquiet du sort qui lui serait fait; il voulut savoir ce que pensait lord Holland de la situation de la France. Il demanda plusieurs fois si l'armée était contente, fit beaucoup de questions sur lord Wellington. Il avait de grands plans pour l'Espagne, mais n'avait pas eu le temps de les exécuter.

Après Waterloo, lord John est encore un homme du monde plutôt qu'un homme politique. Il fait la connaissance de Byron, qu'il appelle un « fanfaron de vices. » Il dit en passant, à propos de lui, que Moore aurait bien fait de ne pas détruire les mémoires du grand poète, dont il a écrit la biographie. Il les a lus, et n'y a rien trouvé qui outrageât la morale; d'autre part, ces mémoires ne contenaient rien de bien intéressant. Il parle seulement d'une description poétique de la baie du Pirée, où Byron avait coutume de se baigner.

L'Angleterre, revenue de son grand émoi, cherchait des voies nouvelles. Les tories, oubliant la sage politique suivie par Pitt de 1784 à 1792, étaient hostiles à toute réforme, et Mme de Staël n'aurait plus pu dire d'eux que « les tories d'Angleterre sont les whigs de l'Europe. » Fidèle aux traditions de sa race, Russell épousa ce que toute sa vie il nomma la cause de la liberté civile et religieuse dans le monde. Les efforts des libéraux, sans être encore bien systématiques, se portaient sur trois points : l'abolition des droits prohibitifs et protecteurs, le rappel de toutes les lois qui consacraient des inégalités civiles ou politiques au détriment des catholiques et des dissidens, la réforme parlementaire. L'état de l'Irlande était aussi fait pour leur donner de continuelles inquiétudes. Ce beau rêve de libre échange, de pacification de l'Irlande, de tolérance et de réforme, avait été fait par Pitt et interrompu par de terribles événemens. Les passions conservatrices, exaltées par la victoire de Waterloo, encore bandées et défiantes, repoussaient toutes les idées nouvelles comme un fruit empoisonné de l'esprit révolutionnaire. Les tories étaient enfermés dans le pouvoir comme dans un château-fort, et ne voulaient pas abaisser les ponts-levis. Lord Liverpool, « un homme d'une intelligence très modérée, » dit lord Russell, était hostile à la réforme parlementaire et ne voulait pas entendre parler de catholiques en place ou dans les communes. Castlereagh avait quelque sympathie pour l'Irlande, mais il n'osait la faire voir. lord Russell parle avec un mépris mal déguisé de cet « orateur diffus, qui garnissait ses discours de métaphores obscures. » Canning

était un adversaire véhément de la réforme parlementaire; Peel était très hostile aux catholiques.

L'opposition avait pour chef lord Grey. Il avait lutté à côté de M. Fox pendant la guerre; esprit noble et généreux, il aspirait à rendre aux catholiques leurs droits et à élargir la base trop étroite de la représentation nationale ; mais il n'avait que peu d'adhérens, et il avait encore perdu une partie de sa force en passant dans la chambre des lords. Dans les rangs même des whigs, on ne s'entendait guère sur la réforme. Les « grandes familles » n'étaient pas pressées de faire abandon des bourgs pourris. Lord Russell quitta la chambre pendant une année pour des motifs de santé; il y rentra en 1812, et l'année suivante il parla sur la réforme électorale. Le droit de faire des lois pour la nation était devenu vénal. On citait un noble lord allant à la chasse, suivi de sept députés de son choix. Partout les maîtres de la terre dictaient les choix des électeurs. Un siége pour la session entière s'achetait 6,000 livres sterling. On vendait des colléges au gouvernement contre des honneurs, des places. Lord Russell, qui, à la mode anglaise, s'égarait peu dans les théories générales, demanda à la chambre d'enlever au bourg pourri de Grampound la franchise électorale et de la donner à Leeds, la ville voisine. C'était, suivant le mot d'Alexandre Baring, ôter la représentation au champ d'avoine et la donner aux couches de houille. Ce cas particulier embrassait, pour ainsi dire, toute la question de la réforme. La corruption de Grampound fut si bien démontrée que le bill de lord Russell fut voté par les communes; mais les lords refusèrent, en ratifiant la condamnation de Grampound, de donner un député à Leeds.

En 1822, il revint à la charge; il demanda qu'on augmentât la représentation des comtés et des grandes villes. Canning lui-même lui répondit; il le pria, dans des termes empreints d'une grande solennité, de retirer sa motion et de ne pas déranger cet heureux équilibre de forces qui avait permis à l'Angleterre de grandir au milieu de perpétuels dangers. Canning arriva peu après aux affaires; il occupa le pays de questions extérieures; il enthousiasma le peuple par ses éloquens encouragemens aux amis de la liberté en Europe et dans le Nouveau-Monde. Il ne plaisait pas à l'Angleterre de rester liée à jamais à ses auxiliaires de 1815 : la victoire ne lui eût pas semblé assez complète, si elle n'eût morigéné ses alliés et tourmenté les Bourbons, qu'elle avait aidé à remettre sur le trône. Elle cherchait partout de l'œil des ouvriers en ruines travaillant à la démolition de la vieille Europe.

Chateaubriand tint tête à Canning : il enjamba les Pyrénées et voulut brûler de la poudre sous le drapeau blanc. « Les premières

mesures de Canning, dit lord Russell, au sujet de l'invasion de l'Espagne, n'étaient pas et ne pouvaient pas être efficaces; mais dans mon opinion elles ne méritaient aucune censure. Je ne pus donc m'associer à une motion faite contre ces mesures, et je quittai la chambre à cette occasion. » Le ministère de lord Liverpool finit en 1827 par la maladie et la mort de ce ministre. Jamais hommes plus médiocres n'avaient assisté à de plus grandes choses. Quand Canning fut nommé premier ministre, six de ses collègues l'abandonnèrent; les tories intolérans virent avec appréhension arriver au pouvoir un homme d'état qui voulait accorder l'égalité civile et politique aux catholiques. Les clercs et les commis du cabinet de lord Liverpool se jetèrent sur lui avec une fureur sauvage; Canning, ardent, sensible à la moindre piqûre, s'usa en luttant contre son propre parti. Il mourut en 1827 à Chiswick. Le duc de Wellington refit un cabinet, et M. Peel devint le nouveau *leader* de la chambre des communes.

Russell présenta le 28 février 1828 une motion pour abroger les actes passés sous le règne de Charles II, en vertu desquels on ne pouvait admettre à aucune charge publique, aucune fonction civile ou militaire, ni donner place dans aucune corporation à quiconque n'aurait point reçu le sacrement conformément au rite de l'église d'Angleterre (*corporation and test acts*). Les tories se divisèrent sur cette question, et une majorité de 44 voix se prononça en faveur de la tolérance malgré la résistance de Peel, de lord Palmerston et de Huskisson. La loi fut agréée par la chambre des lords, à une condition cependant : lord Russell avait consenti à mettre dans la formule du serment ces mots : *sur la vraie foi d'un chrétien*, de façon à exclure les israélites. A ce propos, lord Russell raconte que quelqu'un dit à lord Lyndhurst que, sans ces mots, un juif pouvait devenir chancelier. « Je n'y verrais pas de mal, répondit Lyndhurst, David eût fait un excellent chancelier. » Cette formule d'exclusion devait subsister jusqu'en 1868.

Peel resta au pouvoir après sa défaite; la majorité, un moment divisée, lui était demeurée fidèle; il sentit pourtant qu'un vent nouveau commençait à souffler, et le règne des tories, qui durait depuis soixante ans, était sur le point de cesser. La révolution de juillet et le soulèvement de la Belgique donnèrent aux libéraux anglais une confiance nouvelle. Le gouvernement du duc de Wellington se laissa choir plutôt qu'il ne fut battu, et le roi, malgré ses répugnances, fut obligé d'appeler lord Grey. On offrit à lord Russell le ministère de la guerre; son frère, le marquis de Tavistock, qui plus tard succéda au titre du duc de Bedford, supplia qu'on ne lui donnât point cette lourde charge à cause de sa santé délicate; il prit

le poste de payeur-général. Lord Grey s'adjoignit lord Palmerston, il donna les sceaux à M. Brougham, redouté des tories pour sa fougueuse éloquence. Le poste de payeur-général était devenu une vraie sinécure. Russell raconte qu'il n'usa qu'une fois de son autorité, pour faire donner de petits jardins à 70 vieux soldats, — une preuve, lui dit le gouverneur de l'hôpital de Chelsea, qu'il ne connaissait guère les goûts militaires. Lord Russell n'était occupé que du projet de réforme, que lord Grey l'avait invité à rédiger secrètement avec Graham, premier lord de l'amirauté, et lord Duncannon, commissaire des eaux et forêts. Le plan de lord Russell, en dix articles, enlevait en somme le droit de représentation à 150 bourgs vénaux ou trop visiblement dépendans. Il accordait une représentation à 18 grandes villes et augmentait celle de Londres. Il élargissait le corps électoral. Le 2 mars 1831, lord Russell lut son projet à la chambre des communes : la curiosité était au comble, et l'effet fut prodigieux; on se figure la consternation de tous les députés qui perdaient leur collége. Il sembla aux tories que l'Angleterre était en ruines et allait se jeter la tête baissée dans le gouffre de la révolution. Chacun regardait Peel, car il tenait pour ainsi dire dans ses mains le sort du parti conservateur; mais son visage ne trahit aucune émotion. Beaucoup de whigs étaient effrayés de l'audace du gouvernement. Les radicaux seuls étaient dans la joie.

A la seconde lecture, il y eut une majorité d'une voix seulement en faveur du gouvernement. Peel avait attaqué le projet, mais on avait remarqué sa froideur, sa réserve. Les ministres résolurent de faire appel au pays et demandèrent au roi de prononcer la dissolution. Guillaume IV y consentit, et, quand on vint lui dire que les chevaux isabelle qui, suivant la tradition, doivent conduire le souverain à la chambre n'étaient pas prêts, il se mit en colère et dit : « J'irai, s'il le faut, en fiacre. » Peel était à la tribune, parlant contre la dissolution, quand on entendit le canon de la Tour. Les députés furent mandés à la chambre des lords, et le roi prononça la dissolution. « L'Irlande restera-t-elle tranquille? dit Russell en sortant à O'Connell. — Parfaitement tranquille. »

Le besoin de la réforme était si vivement senti dans le pays que le corps électoral, à qui on allait enlever ses priviléges, nomma des députés réformistes. La nouvelle chambre donna au projet de lord Russell une majorité de 136 voix. La discussion de la loi dura quarante nuits, et lord Russell fut chaque nuit à son poste. La loi fut portée aux lords : elle y fut rejetée par 41 voix après cinq jours de débats éloquens. Brougham se surpassa; il montra aux lords, dans les unions réformistes qui naissaient sur tous les points du royaume, les instrumens possibles d'une révolution sociale : « Ces figures de stature inconnue, de forme étrange, ces formes monstrueuses et mena-

çantes, » qu'il faisait paraître sous leurs yeux, ne réussirent pas à les terrifier. Londres resta calme; mais à Bristol il y eut un soulèvement très sanglant, accompagné des plus graves désordres. Des dragons chargèrent les mineurs et en tuèrent un grand nombre. Lord Grey négocia avec les tories par l'intermédiaire de lord Palmerston et de lord Wharncliffe; on chercha à se mettre d'accord sur cette base : on augmenterait la représentation des intérêts manufacturiers et commerciaux; on laisserait la prépondérance à l'intérêt territorial. Le 13 décembre 1831, lord Russell présenta de nouveau son projet, un peu amendé; un grand nombre de whigs étaient disposés à l'amender encore davantage, mais comment viendrait-on à bout de la résistance des lords? Faudrait-il faire une sorte de coup d'état en créant sur-le-champ une centaine de pairies? Le roi répugnait à une mesure aussi extrême. A la seconde lecture, la loi électorale fut votée par les lords à la majorité de 7 voix. Lord Grey avait tout fait pour gagner les tories à sa cause; il insinua qu'il n'aurait pas recours à la création de nouvelles pairies avant de recommander au roi une nouvelle dissolution. A la troisième lecture, lord Lyndhurst réussit pourtant à faire adopter une clause qui annulait en quelque sorte le vote précédent : les dix-sept pairs qui avaient suivi un moment lord Grey rentrèrent dans les rangs conservateurs, et tout fut remis en question. Dès le lendemain, lord Grey et Brougham se rendirent à Windsor et proposèrent au roi de faire cinquante pairs; s'il ne pouvait s'y résoudre, ils offraient la démission du cabinet. Le roi réfléchit vingt-quatre heures et accepta la démission.

Les tories furent promptement ensevelis dans leur triomphe. Peel refusa de faire un ministère; il était de ces politiques qui ne précipitent pas, qui arrêtent plutôt les événemens, mais qui ne s'obstinent pas dans les causes perdues. Le roi avait un ministre toujours prêt dans le duc de Wellington, qui acceptait le pouvoir comme un poste de bataille. Le duc essaya en vain de composer un cabinet; il se heurta d'une part contre ceux de ses amis qui étaient secrètement enclins à toutes les concessions et ceux qui n'en voulaient faire aucune. Le roi, qui se croyait délivré des whigs, fut obligé de les reprendre. Lord Grey n'abusa pas de sa victoire; il fut convenu que l'opposition des lords s'effacerait, qu'on ne ferait pas de nouvelles pairies, qu'on ménagerait autant que possible l'orgueil de la chambre haute. Les tories se consolèrent d'une défaite qui cette fois était définitive en admirant à tour de rôle le duc et Peel, l'un pour avoir accepté le pouvoir et l'autre pour l'avoir refusé.

La loi qui sortit de ces longs conflits ôta la franchise à cinquante-six bourgs qui avaient cent onze députés, et elle condamna trente bourgs qui avaient soixante députés à en perdre la moitié. Ces chiffres différaient fort peu du projet originel de lord Russell (il avait

proposé de supprimer cent quarante-neuf siéges, on en supprima cent quarante et un). Ainsi se trouva renversé, après deux ans d'efforts, un système électoral auquel la grande révolution anglaise de 1688 n'avait osé toucher. Ce système ne supportait pas l'analyse, il blessait toutes les règles de la logique et de l'égalité, il ne pouvait plus tenir dès qu'il était discuté; mais avant qu'il ne fût discuté il avait été l'instrument commode de la classe aristocratique. Les communes avaient le double mérite de représenter le peuple et de pouvoir suivre une politique traditionnelle. Cette politique s'était égarée dans la lutte contre les colonies américaines, on ne peut dire qu'elle trompa les intérêts de l'Angleterre quand elle soutint l'Europe chancelante contre l'omnipotence de Napoléon Ier.

II.

Le parlement de la réforme ressembla beaucoup à ceux qui l'avaient précédé. La continuité historique, si l'on me permet le mot, ne parut pas violée quand il se réunit : les politiques de mauvaise humeur, les dégoûtés qu'on rencontre dans tous les temps et tous les pays, trouvèrent cependant beaucoup à y reprendre. « Autrefois les nouveaux députés montraient quelque modestie, quelque embarras, quelque semblant de respect pour l'assemblée où ils étaient admis; ces gens se conduisent comme s'ils avaient pris la place d'assaut, et ils ont toute l'insolence de la victoire (1). » Les tories étaient trop vaincus; il sembla un moment qu'il n'y eût plus qu'un parti, celui du gouvernement, et à côté de ce parti des excentriques, la bande d'O'Connell, les radicaux turbulens; Peel, presque solitaire, prudent, attendait l'avenir. L'Irlande était dans un état lamentable. Lord Grey annonça à la chambre que dans l'espace d'un an 9,000 crimes y avaient été commis. Il présenta une loi qui donnait au lord-lieutenant le droit de pacifier le pays, de substituer des conseils de guerre aux tribunaux, d'empêcher les réunions publiques et de réprimer les excès de la presse. L'acte de *coercion* fut voté et eut les plus heureux effets. En moins d'un an, l'Irlande fut pacifiée. En Angleterre, l'agitation qui avait accompagné la réforme électorale s'était calmée : le nouveau parlement ressemblait beaucoup à ceux qui l'avaient précédé. Rien n'était changé en réalité : les whigs avaient pris la place des tories : ils travaillaient laborieusement à amender la loi des pauvres et cherchaient des remèdes aux maux de l'Irlande. Le cabinet était divisé sur la question de l'église d'Irlande. Stanley et Graham étaient tout à fait contraires à l'idée de soumettre au parlement un plan d'appropriation des immenses re-

(1) *Mémoires de Greville*, t. II, p. 361.

venus de l'église anglicane en Irlande; lord Russell accéléra une crise devenue inévitable en parlant sur ce sujet délicat dans la chambre. Il exprima l'opinion que les revenus de l'église anglicane en Irlande dépassaient ses besoins légitimes, que le peuple irlandais avait le droit de se plaindre de l'usage fait de la dîme. Son dernier mot : « justice pour l'Irlande ! » fut couvert d applaudissemens; mais Stanley put dire à Graham : « Johnny a versé la voiture. » Trois ministres donnèrent leur démission; lord Grey se retira, et lord Melbourne fut invité à former un nouveau cabinet. « Voyant, dit lord Russell en racontant cette journée, qu'il n'y avait rien à faire ce soir-là, je me rendis à l'opéra. »

Le roi aurait désiré que lord Melbourne s'alliât au duc de Wellington et à Peel. Melbourne, qui était très hostile aux coalitions, refit son cabinet avec des whigs et y garda Russell comme payeur-général. La mort de lord Althorp, le *leader* des communes, détermina peu après une nouvelle crise. Melbourne suggéra au roi le nom de Russell comme pouvant succéder à lord Althorp; le roi, après un jour de réflexion, lui remit une lettre flatteuse où il le remerciait de ses services et lui annonça qu'il faisait demander le duc de Wellington. Les ministres apprirent leur sort dans le *Times*. Cette révolution était si peu prévue que Peel voyageait tranquillement en Italie. Le roi, raconte Greville, qui donne un récit très amusant de cette crise, détestait Russell, et le trouvait « un dangereux petit radical ; » il supportait impatiemment le joug des whigs, il songeait à leur échapper et à faire maison nette. Le duc de Wellington, qu'on avait été chercher à la chasse pour lui confier le pouvoir, obéit comme toujours au roi sans se faire illusion sur les difficultés de sa tâche. Peel revint à la hâte d'Italie et prit les sceaux de la chancellerie de l'échiquier. Le parlement fut dissous, et quand les deux partis essayèrent leur force dans les communes, la majorité se prononça en faveur de l'opposition. Peel donna sa démission, et le roi demanda encore une fois à lord Melbourne de composer un cabinet. « Lord John s'est marié ce matin (14 avril 1833), dit Greville; il est retourné à Kent-House avec sa fiancée, Melbourne devait lui faire dire à une heure ce qui avait été définitivement arrangé : il attendit jusqu'à deux heures, et, les nouvelles n'arrivant pas, il partit pour Woburn (le château du duc de Bedford). » Il n'y resta pas longtemps et fut nommé secrétaire de l'intérieur dans le nouveau cabinet. Le second cabinet de lord Melbourne dura de 1835 jusqu'en août 1841 : les principales mesures que lord Russell fut appelé à défendre dans cet intervalle furent la commutation de la dîme, qui substituait l'abonnement au paiement en nature, l'introduction de l'état civil pour les naissances et les mariages, des lois sur les écoles en Angleterre et en Irlande.

Le rôle de lord Russell dans la politique intérieure de son pays ne laisse que peu de place à la critique : il fut toute sa vie un réformateur, il ne fut jamais un révolutionnaire. Il serait oiseux de le suivre jusqu'à la fin de sa longue carrière dans sa tâche laborieuse de législateur, de *rétameur* de lois, pour employer une expression énergique de Bright; lord Russell a été associé à l'œuvre des économistes anglais, qui ont réussi à faire abolir les lois sur les céréales, les actes de navigation, toutes les mesures restrictives du passé; mais il n'a jamais été un apôtre, comme Cobden, comme Bright, il n'a été guidé que par le libéralisme vague des whigs, et il a vu surtout dans ce libéralisme une arme de gouvernement. Dans son livre, plein de répétitions, de retours sur le passé, de confuses explications, on perd quelquefois la tête, mais on se retrouve toujours lorsqu'on se demande : à ce moment lord Russell défendait-il ou attaquait-il le pouvoir? Tout cet arsenal de lois, de petites mesures présentées, secondées, amendées, remaniées, fait penser à ces vastes établissemens où des machines de toute sorte grincent, tournent et travaillent. Pourquoi tout ce mal et tout ce labeur? C'est pour que la raison sociale X et Cie conserve son crédit. Tel est un peu le sentiment de lord Russell. Ce n'est pas « la liberté religieuse et civile, » la formule qui revient toujours à sa bouche, qui est nécessaire aux whigs; ce sont les whigs qui sont nécessaires à la liberté religieuse et civile : non qu'il eût la passion maladive du pouvoir, — il n'eût pas commis, je ne dirai pas seulement la moindre bassesse, mais la moindre faiblesse pour le conquérir ou le garder;— il lui semblait naturel qu'un Russell fût aux affaires, et il prélevait une sorte de dîme sur toutes les idées nouvelles, tous les projets qui étaient de nature à plaire à la nation. Il avait achevé la première réforme parlementaire. Il eut le regret de n'avoir pu faire la seconde et ne se contenta pas de l'honneur de l'avoir préparée avec M. Gladstone. Il avait cru aller assez loin en demandant le droit électoral pour tous les ouvriers qui paient 7 livres sterling de loyer. Ses principes whigs l'obligeaient à prendre encore quelques précautions contre ceux qui tiendraient dans leurs mains, par les élections à la chambre des communes, les destinées de l'Angleterre. Les tories furent cette fois plus libéraux que lui : ils accordèrent le droit électoral à tous ceux qui paient un loyer, et firent, avec M. Disraeli, suivant le mot de lord Derby, « le saut dans un trou noir. » Lord Russell, qui s'indignait de trouver les conservateurs si osés, ne voulut toutefois pas les combattre, et engagea ses amis dans la chambre des communes à voter la nouvelle réforme. Il en voulait moins aux tories de dégrader la franchise électorale que d'avoir fait une sorte de pacte avec la nation en lui témoignant une confiance presque sans bornes.

Lord Russell a une foi pleine dans l'antique constitution anglaise; jamais il ne sépara dans son esprit l'autorité des communes de celle des lords et de la monarchie. « Si les priviléges héréditaires des pairs étaient détruits, écrit-il emphatiquement, la prérogative héréditaire du souverain serait aussi sacrifiée.—N'accrochez pas, a dit un orateur dans la chambre des communes, la couronne au clou d'une exception.—Le souverain n'hérite pas plus nécessairement de la sagesse que le duc de Norfolk. »

Le vieux whig revit tout entier dans ces lignes : il tient aux priviléges de la pairie autant qu'aux droits des communes; il est fier en contemplant « dans une seule assemblée les descendans des Talbots qui ont combattu pour leur pays au XIVe siècle, avec le Napier qui a triomphé si récemment en Abyssinie, avec les héritiers de Marlborough qui a vaincu à Blenheim, de Wellington, le vainqueur de Waterloo, de Nelson mort à Trafalgar, de Cecil, le sage conseiller d'Élisabeth. » Il ajoute avec un suprême dédain : « Il est bien vrai qu'il n'y a pas d'éditeur de *magazine* qui ne s'engageât à fournir, si on lui donnait quelques jours, un meilleur sénat que la chambre anglaise des lords. » Quand la reine Victoria monta sur le trône, Russell était secrétaire d'état et *leader* du parti ministériel dans les communes. « Je ne pouvais pas, dit-il, me dissimuler qu'il y avait dans la chambre des hommes qui s'éloignaient beaucoup de ces principes qui, sous la domination du parti whig, avaient maintenu la maison de Hanovre sur le trône, avaient protégé la liberté civile et religieuse, avaient préservé à travers tous les événemens la fidélité au trône et à la constitution. Je ne pouvais endurer en silence ni encourager des propositions tendant à détruire l'aristocratie ou à déraciner l'église d'Angleterre; ma résistance fut couronnée de succès. » Le « dangereux petit radical » fut toujours un aristocrate, un royaliste, un anglican. « Quand, dit Montaigne, quelque pièce dans l'estat se démanche, on peut l'estayer; on peut s'opposer à ce que l'altération et corruption naturelle à toutes choses ne nous esloigne trop de nos commencemens et principes; mais d'entreprendre à refondre une si grande masse et à changer les fondemens d'un si grand bastiment, c'est à faire à ceux qui pour descrasser effacent, qui veulent amender les deffauts particuliers par une confusion universelle et guarir les maladies par la mort : *non tam commutandarum quam evertendarum rerum cupidi.* » Si on jette les yeux sur la liste des mesures que lord Russell a soutenues pendant sa longue carrière parlementaire, on verra en somme que sa politique intérieure a été marquée par la prudence aussi souvent que par l'audace, qu'il n'a jamais porté de coups volontaires aux grandes forces sociales et politiques qu'il a trouvées debout et qu'il

n'a jamais été un de ces « misérables flatteurs, » présent aussi funeste aux peuples qu'aux rois; mais nous allons l'examiner sous un autre jour, et voir quelles ont été son attitude et son influence sur la politique extérieure de son pays.

III.

Lord Russell n'a jamais appartenu à cette école qui voudrait isoler l'Angleterre politiquement comme la nature l'a isolée géographiquement. Il a toujours revendiqué pour son pays le droit de se mêler à toutes les questions qui agitent les nations, non-seulement en Europe, mais dans le monde entier. L'Angleterre a attaché son nom à une foule de traités, et elle ne peut se soustraire aux obligations de la grandeur. Avec lord Palmerston, il fut le dernier représentant d'une politique qui ne se prive jamais de l'intervention morale quand elle ne ne peut avoir recours à l'intervention directe, qui a l'œil ouvert partout, qui gronde quand elle ne peut frapper, qui conseille encore quand on n'écoute plus ses conseils, qui observe tout le mouvement des affaires humaines pour jeter au moment décisif son poids dans la balance des intérêts et des passions, qui s'attribue les victoires que d'autres ont remportées. Cette politique d'ordinaire ne fait que l'œuvre du chœur antique; elle prévoit les catastrophes, elle jette sa note morale dans le drame, elle réprimande, elle gémit; rendons pourtant cette justice à lord Russell que ce rôle seul ne lui convenait pas. Il était volontiers prêt à l'action : son humeur l'y poussait assez pour qu'il pût toujours se croire autorisé à y pousser les autres. En parlant de lord Palmerston, il dit : « Je n'avais point de raison de croire qu'il fût moins attaché que moi à l'honneur national, qu'il fût moins fier de toutes les victoires que notre nation a obtenues sur terre et sur mer, qu'il détestât l'accroissement de nos colonies, que ses mesures dussent tendre à réduire ce grand et glorieux empire à n'être qu'une manufacture de cotonnades et un marché d'objets à bas prix avec une armée et une marine réduites par de misérables économies à la faiblesse et à l'impuissance. » Ces fières paroles sont le trait du Parthe qu'il lance en quittant les affaires à son propre parti, énervé par les théories de l'école de M. Gladstone.

Le rôle actif de lord Russell dans la diplomatie anglaise ne commence qu'assez tard; mais ses mémoires nous font connaître ses sentimens aux époques antérieures. Il remplit quelque temps le poste de secrétaire des colonies. Il raconte qu'un jour une personne appartenant au département des affaires étrangères de France vint lui faire visite et lui demanda ce que l'Angleterre voulait garder pour elle sur le continent australien: « Tout, » répondit-il. L'homme est

dans ce mot. Il considéra toujours les colonies comme des parties intégrantes de la « grande Angleterre. » « Il est de mode aujourd'hui, écrit-il, de dire que les colonies qui ont adopté les institutions anglaises, dont les ministres se retirent devant un vote de défiance, dont les lois sont calquées sur les nôtres, sont virtuellement indépendantes et n'ont pas de droit à notre protection. Rien de plus bas que l'esprit, rien de moins sage que la politique qui inspire de telles assertions. » Il a pris pour devise : *tu regere imperio populos, Romane, memento.* Il faut que les colonies soient libres, mais qu'elles se souviennent toujours que cette liberté est un don de l'Angleterre. Il ne se figure pas la Nouvelle-Écosse, le cap de Bonne-Espérance, la Jamaïque, la Nouvelle-Zélande, essayant leur « petit spasme d'indépendance. » Il applaudira toujours à ces « petits spasmes » quand il s'agira de provinces révoltées contre d'autres gouvernemens que le sien. Ce qui est légitime ailleurs devient un crime quand la grandeur anglaise est en jeu. Tout ministre qui essaierait de relâcher les liens des colonies du nord de l'Amérique et de l'Angleterre est par lui taxé d'avance « d'infamie. » Nous ne saurions blâmer l'énergie de ces sentimens; mais celui qui les professe aurait peut-être pu regarder d'un œil plus équitable les tentatives de gouvernemens établis cherchant à retenir dans l'obéissance des provinces qui leur appartenaient aussi légitimement que Gibraltar ou l'Inde appartiennent à la Grande-Bretagne.

Nous allons voir quels sentimens inspiraient lord Russell dans des questions qui n'intéressaient pas la grandeur coloniale de l'Angleterre. Lord Palmerston, qui observait attentivement les affaires d'Orient, vint demander au cabinet en 1840 des pouvoirs pour contracter une alliance avec l'Autriche, la Prusse et la Russie pour protéger la Turquie contre les empiétemens de l'Égypte appuyée par la France. « Je donnai, dit lord Russell, la main à ce plan. » Il demande cependant un délai, craignant que lord Holland et lord Clarendon, très favorables à l'alliance française, ne fussent trop enclins à résister à lord Palmerston. Il fut convenu que la question serait traitée dans une séance prochaine du cabinet. Dans l'intervalle, lord Russell vit lord Melbourne, il le pria d'agir sur lord Holland, dont la retraite pouvait provoquer une crise ministérielle. Lord Melbourne y consentit, le cabinet se prononça unanimement pour le projet de lord Palmerston, et quelques jours après le traité de la quadruple alliance fut signé. Lord Russell se mit en communication avec le duc de Wellington, et lui demanda s'il y avait quelque danger au cas où la flotte française attaquerait Malte ou Gibraltar. Le duc de Wellington répondit qu'il ne le croyait pas; mais, plus généreux que lord Russell, il exprima le regret qu'on n'eût pas invité la France à signer au traité. Saint-Jean-d'Acre fut pris. « Je n'eus

pas de peine, dit lord Russell, à obtenir le pardon du parlement pour notre victoire. » Le règne pacifique de Louis-Philippe ne donna guère occasion à lord Russell de se plaindre de la France. Il considéra la révolution de 1848 comme une catastrophe, et vit avec appréhension la France, dégoûtée d'une république de hasard, se jeter dans les bras du neveu de Napoléon. Il alla jusqu'à se séparer de lord Palmerston quand celui-ci reconnut trop hâtivement au gré de la reine le gouvernement issu du coup d'état de 1852. Ce divorce ne devait pas être long, et la question d'Orient rapprocha bientôt le nouvel empereur et les hommes d'état anglais, dont il se montrait disposé à servir les desseins.

La question d'Orient était née dans les lieux saints. Lord Palmerston au début recommandait à sir Stratford Canning de ne point se mêler du tout de la querelle de la France et de la Porte. L'Angleterre resta longtemps hésitante : c'est à lord J. Russell que sir Hamilton Seymour écrivit (11 janvier 1853) la fameuse dépêche de « l'homme malade. » Quelques jours après, il lui adressait dans une dépêche moins connue le récit d'une longue conversation avec le tsar. « Maintenant, disait ce dernier au ministre anglais, je désire vous parler en ami et en *gentleman;* si nous arrivons à nous entendre sur cette affaire, l'Angleterre et moi, le reste importe peu; ce que pensent ou font les autres m'est indifférent. Usant donc de franchise, je vous dis nettement que, si l'Angleterre songe à s'établir un de ces jours à Constantinople, je ne le permettrai pas; il vaut mieux dans ces occasions parler clairement. De mon côté, je suis également disposé à prendre l'engagement de ne pas m'y établir, en propriétaire il s'entend, car en dépositaire je ne dis pas; il pourrait se faire que les circonstances me missent dans le cas d'occuper Constantinople, si rien n'est prévu, si l'on doit tout laisser aller au hasard. » Le souverain qui se livrait avec une effusion si imprudente était visiblement sincère; il voulait attirer l'Angleterre à lui, en faire un pôle d'une Europe dont il serait l'autre pôle. On peut deviner quels chatouillemens d'amour-propre éprouvait lord J. Russell en recevant de telles dépêches; il ne s'attarda pas trop longtemps au rôle de Célimène diplomatique. Lord Palmerston avait réussi à triompher de quelques scrupules, et lui avait fait accepter sans trop de répugnance l'alliance de l'empire nouveau. Dès le 9 février 1853, lord Russell écrivait à sir Hamilton Seymour de manière à dissiper toutes les espérances du tsar. Il répondait à l'abandon d'une conversation décousue, familière, presque caressante, par la correction, à la confiance par la froideur. La mort de l'homme malade et l'ouverture de son héritage n'étaient plus que des « éventualités. » Il était impossible, en droit et en fait, de dissimuler aux autres cours les « transactions » proposées entre la Russie et l'An-

gleterre. L'Angleterre n'avait aucune intention d'acquérir Constantinople, elle était heureuse de recevoir une assurance semblable de la Russie; mais ce désintéressement, qui donnait à l'empereur une gloire plus éclatante que celle des conquêtes, ne pouvait être mieux montré qu'en ne faisant aucune démonstration militaire ou maritime contre la Turquie, en ne diminuant point l'autorité de la Porte par une intervention dans son gouvernement intérieur.

L'optimisme de Nicolas au sujet de l'Angleterre ne put être vaincu; il ne pouvait croire sans doute qu'on pût hésiter entre Napoléon III et lui. Pendant que sir H. Seymour lui fait lecture de la dépêche de lord Russell, il l'interrompt sans cesse et il se répand en dangereuses confidences, il se précipite sur la pointe de l'épée qu'on lui oppose. La plume habile de sir H. Seymour a fixé cette scène étrange et tragique, si l'on pense à toutes les conséquences d'un tel malentendu. Le tsar allait de la caresse au défi : jamais il ne permettrait qu'on fît un nouvel empire de Byzance, que la Grèce devînt une puissance redoutable, ni que la Turquie s'émiettât en petites républiques, qui serviraient d'asile à Kossuth, à Mazzini, aux révolutionnaires d'Europe. Il commencerait plutôt la guerre et la continuerait tant qu'il aurait un homme et un fusil. Pourtant il inclinait toujours à la confiance; il restait familier, appelait le sultan « ce monsieur. » Il se plaignait que la dépêche de lord John ne fût pas assez explicite. Il voulait s'entendre avec lui. « Ce n'est point un engagement, une convention que je demande, c'est un simple échange d'idées et au besoin une parole de *gentleman;* entre nous, cela suffit. » Sir Hamilton Seymour avait été très surpris de la façon dont le tsar lui parla de l'Autriche : « Ce qui convient à la Russie convient à l'Autriche; nos intérêts dans la question de la Turquie sont identiques. » On sait en effet que l'Autriche essaya d'empêcher la guerre; elle fit accepter par les grandes puissances une note qui fut envoyée simultanément à Saint-Pétersbourg et à la Porte. Nicolas se déclara prêt à l'accepter; la Porte refusa, si l'on n'y faisait certaines modifications. L'empereur de Russie ne voulut pas accepter des modifications dictées par la Porte. On dut se demander alors si l'on obligerait la Porte à signer la note originelle en la consolant par la garantie que l'interprétation de cette note n'appartiendrait qu'aux grandes puissances. C'était l'avis de lord Aberdeen et d'autres membres du conseil; ce ne fut pas celui de lord Russell et de lord Palmerston. Les interprétations que la Russie donna elle-même de la note des quatre puissances obligèrent le gouvernement français à cesser de peser sur la Porte dans le sens de l'acceptation. Le gouvernement anglais protesta également contre le sens donné par la Russie à la note des puissances.

Le gouvernement autrichien ne se découragea pas; il fit de nou-

velles tentatives : les empereurs d'Autriche et de Russie se rencontrèrent à Olmütz ; peu après, ils virent ensemble le roi de Prusse à Varsovie; on ébauchait des projets d'arrangement. Lord Stratford fit le sien après le comte Buol; au milieu de ces discussions, la guerre éclatait entre la Russie et la Porte. Pendant ces vaines tentatives, lord Aberdeen avait toujours trouvé devant lui lord Russell et lord Palmerston. Il écrivait le 20 octobre 1853 à M. Gladstone en parlant d'un projet de note commune des gouvernemens français et anglais qui avait chance d'être adoptée à Vienne, et qui devait être de nature à être imposée à la Turquie : « Si raisonnable que fût ce projet, je ne crus pas prudent d'y adhérer. Je vis que lord Palmerston et lord John Russell étaient tous deux décidés à s'y opposer jusqu'à la dernière extrémité (*to the utmost extremity*). » Il ajoute qu'il ne crut pas devoir engager une lutte ouverte avec eux... — Nous lisons dans une lettre adressée au mois de février 1875 à lord Russell, après la publication de ses *Souvenirs*, par le fils de lord Aberdeen, sir Arthur Gordon : « A ce moment et dans la suite jusqu'à sa mort, l'impression de lord Aberdeen a été certainement que les vues que vous entreteniez sur les différences entre la Russie et la Porte vous faisaient une impossibilité de seconder consciencieusement les efforts qu'il faisait pour la paix, et que, s'il en avait été autrement, la guerre aurait pu être évitée. » Dans la réponse que fit lord Russell à sir Arthur Gordon, il écrit lui-même : « L'échec des tentatives faites pour empêcher une guerre entre la Grande-Bretagne et la France d'une part et la Russie de l'autre ne venait point de la répugnance de lord Aberdeen à insister sur la signature de la note autrichienne par la Russie ; il était dû à un dissentiment profond (*an inconciliable difference*) entre lord Palmerston et moi d'une part et de l'autre lord Aberdeen et quelques membres du cabinet. L'empereur de Russie était alors dans un état de frénésie, et rien ne pouvait le contenter que la destruction totale de l'indépendance et de la dignité de la Sublime-Porte. »

Après cet aveu, est-il bien nécessaire de raconter la suite des négociations? Le parti de la guerre triomphait à Londres, et ce fut lord Russell qui rédigea l'ultimatum qui demandait l'évacuation des principautés par les troupes russes. Nous retrouvons lord John à Vienne pendant les conférences tenues dans l'espoir de mettre fin à la guerre, discutant ce qu'on nommait alors les quatre points avec le prince Gortchakof. Il est intraitable sur les droits de souveraineté de la Porte, soit qu'il s'agisse du gouvernement à donner aux principautés ou du sort des sujets chrétiens du sultan. S'il est question des droits de souveraineté du tsar, il est plus coulant. Quand M. Drouyn de Lhuys (protocole de la conférence du 17 avril 1855) demande si la Russie jugerait ses droits atteints en s'interdisant la

liberté de construire dans la Mer-Noire un nombre illimité de vaisseaux, lord Russell croit devoir ajouter que « l'histoire offre plus d'un exemple de grands et glorieux souverains qui ont consenti à une limitation de leurs droits de souveraineté chez eux, » et avec un singulier à-propos il cite Louis XIV souscrivant à la démolition de Dunkerque. Le 21 avril 1855, la Russie persistant à vouloir tenir ouverte la Mer-Noire, que l'Angleterre et la France voulaient tenir fermée, lord John déclare que ses instructions étaient épuisées et se retire de la conférence.

Sautons par-dessus les années, car nous n'avons pas à raconter ici la guerre de Crimée, ni le congrès de Paris. Dès que la guerre de 1870 eut ébranlé l'Europe, la Russie demanda la révision partielle du traité de Paris, et voici comment lord Russell parle de ce grave incident : « En 1856, l'Angleterre obtint à Paris (il n'est pas question de la France) un traité par lequel la Russie s'engageait à faire de la Mer-Noire une mer neutre, et à ne pas envoyer de vaisseaux de guerre dans cette mer. Considérant qu'un grand nombre de sujets russes vivent sur les bords de la Mer-Noire, c'était là une stipulation *très dure et très extraordinaire*. Personne n'eût été surpris d'apprendre que la Russie, ses ressources navales et militaires rétablies, demandât aux puissances européennes de se réunir et de modifier cette dure clause du traité de 1856, à laquelle toutes les puissances principales avaient adhéré. Rien n'eût été plus raisonnable qu'une pareille requête. Est-ce là ce qu'elle a fait? A-t-elle proposé aux puissances de se réunir sous la présidence de la Grande-Bretagne? Tout au contraire, le prince Gortchakof, au nom de l'empereur de Russie, a déclaré que cette partie humiliante du traité de Paris était nulle et non avenue. Il a déclaré que son maître impérial ne voulait plus s'y soumettre. Il est bien vrai qu'une conférence a eu lieu et qu'une condition a été insérée dans les articles, en vertu de laquelle, en cas de violation des autres parties du traité de 1856, l'Angleterre et la France pourraient donner à la Turquie l'appui de leur flotte. Ce n'est là qu'un masque décent sur les traits durs du dictateur russe. »

IV.

Lord Russell a conduit la politique extérieure de l'Angleterre depuis l'année 1859, sous les auspices de lord Palmerston, pour me servir de son expression, jusqu'à la mort de cet homme d'état, en octobre 1865. Sa main a touché à tout : aux États-Unis, à l'Italie, à la Pologne, au Danemark. Nous voudrions, dans les grands événemens de cette période, montrer autant que possible sa part personnelle, directe, saisir l'homme dans cette volumineuse et débor-

dante correspondance, qui va de Downing-Street dans tous les coins du monde. Le peuple américain associera toujours le nom de lord Russell aux souvenirs douloureux de la guerre de sécession. Il avait compté sur les sympathies, sinon de toute l'Angleterre, au moins du parti libéral, qui avait prodigué les encouragemens aux abolitionistes. Il ne trouva, au moment du danger, que de la froideur orgueilleuse, des conseils méprisans, ou même une joie mal dissimulée. M. Lincoln prit la présidence le 4 mars 1861, et son gouvernement demanda à lord Russell de ne rien faire qui fût de nature à encourager les rebelles. Lord Russell répondit que l'arrivée de M. Adams, attendu à Londres, fournissait une occasion naturelle et appropriée de discuter les questions que soulevait la rébellion. Le 1er mai, lord Russell informa M. Dallas, qui était encore à Londres, que le gouvernement anglais avait lié son action à celle de la France en ce qui concernait les États-Unis. Le même jour, il écrivait aux lords de l'amirauté de donner des ordres « pour que rien ne soit fait, par les forces navales de sa majesté, qui indique une préférence pour l'un des deux partis dans la lutte qui allait s'ouvrir. » Sur la simple nouvelle apportée par les journaux que M. Lincoln avait déclaré les ports du sud en état de blocus, lord Russell résolut d'accorder aux rebelles les droits de la belligérance. Il écrivait le 6 mai à lord Lyons, et appelait les États-Unis « la portion septentrionale de la défunte Union (*the late Union*). » M. Adams apprit en débarquant à Liverpool que le gouvernement avait le même jour lancé une proclamation de neutralité (13 mai). « Quand nous connûmes la capture des deux commissaires confédérés à bord du *Trent*, écrit lord Russell, lord Palmerston me demanda confidentiellement ce que nous aurions à faire. Je lui répondis brièvement en citant ce que dit Grattan au sujet d'une autre puissance : « le gouvernement américain est un gouvernement devant lequel il est très dangereux de se sauver. » La guerre ne sortit pas heureusement de cet incident, car M. Lincoln eut la sagesse de rendre les deux commissaires. Lord Russell raconte que lorsque l'un d'eux, M. Mason, vint en Angleterre, il le reçut dans sa propre maison. M. Mason lui avoua que sa mission était de demander la reconnaissance de la république confédérée. « Je lui répondis que si les opérations des états du sud avaient été couronnées d'un plein succès, si leurs victoires avaient été brillantes et décisives, on aurait très bien pu demander la reconnaissance au gouvernement britannique; mais rien de tout cela n'était arrivé. »

Dans un discours public à Newcastle, voici comment lord Russell s'exprimait sur la lutte engagée en Amérique (14 octobre 1861) : « Nous voyons deux partis en lutte, non sur la question de l'esclavage, bien que l'esclavage soit la cause de la querelle, non à propos

de la liberté commerciale ou de la protection, mais comme ont fait tant d'états dans le vieux monde, l'un des deux se bat pour l'empire, l'autre pour l'indépendance. » A la chambre des lords (5 février 1863) il dit plus tard : « Il y a une chose qui peut être le résultat de la lutte, et qui à mon sens serait une grande calamité : c'est la subjugation du sud par le nord. » Un autre jour (9 juin 1864), il dit aux lords : « Il est terrible de penser que des centaines de mille hommes sont tués pour empêcher les états du sud d'appliquer les principes que l'Amérique invoqua contre nous en 1776. »

Lord John Russell avait la mission particulière de veiller au maintien rigoureux de la neutralité anglaise. Le gouvernement français, animé à cette époque des sentimens les moins bienveillans pour les États-Unis, respecta le droit des gens et ne laissa sortir aucun corsaire confédéré de ses ports. Lord Russell usa de moins de rigueur, et des corsaires construits, équipés, armés dans les eaux anglaises, chassèrent le commerce américain de toutes les mers.

Le traité de Washington et l'arbitrage ont mis fin à la longue contestation soulevée par les déprédations de l'*Alabama*. En 1870, lord Russell publia deux volumes de dépêches et de discours, et dans son introduction il répétait ce qu'il n'avait jamais cessé de dire à M. Adams, que les États-Unis n'avaient aucun droit de se plaindre qu'on eût laissé l'*Alabama* sortir de Liverpool. Il se retranchait derrière le droit municipal, et opposait le *Foreign Enlistment Act* aux règles du droit des gens. « Pendant la discussion, lit-on dans cette introduction, des questions relatives à l'*Alabama* et à la *Shenandoah*, le grand objet du gouvernement anglais fut de garder pour ses sujets la sécurité du jugement par le jury, et pour la nation le commerce des constructions navales, commerce légitime et lucratif. » Ces deux objets, suivant lui, eussent été compromis, si on eût ouvert l'oreille aux plaintes de M. Adams. Comparez ce langage à ce qu'écrit aujourd'hui lord Russell. « Dans une seule circonstance, je veux dire la fuite de l'*Alabama*, nous commîmes une erreur. Je crus qu'il était de mon devoir d'attendre un rapport des officiers légaux de la couronne, mais j'aurais dû me contenter de l'opinion de sir Robert Collier, et donner des ordres pour arrêter l'*Alabama* à Liverpool. » Il dit ailleurs : « Après avoir reçu l'opinion de sir Robert Collier, il y avait une cause *prima facie* pour retenir l'*Alabama*, et j'aurais dû le faire pendant les quatre jours qui s'écoulèrent jusqu'au moment où je reçus l'opinion des officiers légaux de la couronne. » Il revient une troisième fois sur ce point. « Je donne mon entier assentiment à cette opinion du lord *chief-justice* d'Angleterre, qui dit que l'*Alabama* aurait dû être retenu pendant les quatre jours durant lesquels j'attendais l'avis des officiers légaux; mais je crois que la faute ne fut point celle des commissaires de la douane, ce

fut la mienne, puisque j'étais secrétaire d'état des affaires étrangères. » Cette faute eut des conséquences incalculables : elle prolongea la guerre des États-Unis, elle aigrit les rapports de l'Amérique et de l'Angleterre, et plus tard elle énerva la politique de la Grande-Bretagne par la crainte de représailles qui pouvaient devenir sa ruine. Lord Russell mit treize ans à la découvrir, s'il la reconnaît aujourd'hui avec cette franchise un peu hautaine qui est la fibre de son caractère. Quand lord Russell gémit sur la nouvelle politique qui « a terni l'honneur national, blessé les intérêts et abaissé le caractère national, » se demande-t-il si cette politique d'effacement n'est pas due au sentiment que l'Angleterre a porté à ses flancs depuis l'affaire de l'*Alabama*, la haine des États-Unis?

Lord Russell n'a point ménagé ses attaques contre le traité de Washington, qui a mis fin à une si longue querelle : il cite le livre où M. de Hübner dit que les Américains s'accordent à considérer ce traité comme une capitulation de la part de l'Angleterre. Ses critiques sont aujourd'hui vaines; les relations de l'Angleterre et des États-Unis sont redevenues cordiales, et elles ne seront sans doute pas compromises par des passages tels que celui-ci : il exprime l'espoir qu'à l'avenir la correspondance des deux pays « sera dans le ton de George Washington et de M. Jefferson, de lord Grenville et de M. Hammond, et non dans la langue de Fish et de Cushing, de lord Granville et du marquis de Ripon. » Fish et Cushing tout court! Fish est le secrétaire d'état des affaires étrangères à Washington, Cushing est en ce moment ministre d'Amérique à Madrid.

Détournons-nous des pays pour lesquels lord Russell professe des sentimens qui ne sont pas ceux de la bienveillance : cherchons les nations, les causes qu'il a servies. Nous trouvons tout d'abord l'Italie. On peut concevoir toutes les tendresses pour cette terre illustre et bénie; mais les ministres des affaires étrangères ne sont pas des poètes. Ils écrivent en prose : ils ont la garde officielle des traités, et même quand ils jouissent secrètement de les voir déchirer, ils s'abstiennent ordinairement de témoigner leur joie. La fameuse dépêche de lord John Russell à sir J. Hudson (27 octobre 1860) est le monument le plus curieux d'une littérature diplomatique tout à fait nouvelle. On voudrait la citer tout entière, comme lord Russell lui-même le fait dans ses mémoires.

Lord Russell constate que l'empereur des Français, l'empereur de Russie, le prince-régent de Prusse, ont exprimé leur déplaisir en apprenant l'invasion du territoire pontifical et du territoire napolitain par l'armée du roi de Sardaigne. L'Angleterre à son tour donnera son avis. « Les grandes questions qui nous semblent pendantes sont celles-ci : le peuple italien a-t-il le droit de demander l'assis-

tance du roi de Sardaigne pour le débarrasser (*to relieve*) de gouvernemens dont il est mécontent, et le roi de Sardaigne est-il justifié à donner l'assistance de ses armes aux états romain et napolitain? » A ces deux questions, lord John répond par l'affirmative, il condamne les deux gouvernemens romain et napolitain comme « si mal munis pour l'administration de la justice, la protection de la liberté personnelle et le bien-être du peuple, que leurs sujets regardent le renversement de leurs gouvernans comme une condition préliminaire de tout progrès. » D'autre part, la conviction s'est formée en Italie que ce pays ne peut se préserver du joug étranger qu'en formant un seul gouvernement pour toute l'Italie.

Quelque opinion qu'on puisse avoir sur les événemens qui ont précipité l'unité italienne, on reconnaîtra, je pense, que jamais un ministre des affaires étrangères ne tint un langage plus révolutionnaire. N'y avait-il dans ce langage qu'une sorte de candeur inspirée par un zèle enthousiaste? Il y avait autre chose. La France avait commencé l'œuvre de la libération italienne. La France avait obtenu la Savoie; la France pouvait encore beaucoup pour le nouveau royaume inachevé, menacé, incertain de l'avenir. « Sans dépenser un homme ni un shilling, » suivant le mot de lord Palmerston, l'Angleterre voulait cependant obtenir une part de la reconnaissance italienne. Elle montra à M. de Cavour tous les duchés, tous les royaumes de la péninsule : « Tout cela est à toi. » Il n'y avait là rien que de très naturel, de très humain; mais l'opinion publique exprimait ce sentiment avec assez de violence, par la presse, dans les chambres, pour qu'il ne fût pas nécessaire qu'un ministre des affaires étrangères prît lui-même le costume du tentateur et transportât M. de Cavour sur la montagne.

La dépêche à sir J. Hudson, qui invitait le roi de Sardaigne à faire le plus d'annexions possible, mérite d'être mise en regard d'un discours prononcé par lord John Russell devant la chambre des communes; en commentant l'annexion récente de la Savoie, il disait : « Malgré notre vif désir de vivre dans les meilleurs termes avec le gouvernement français, je pense que nous ne devons pas nous séparer des autres nations de l'Europe. S'il faut aujourd'hui redouter telle annexion, demain entendre parler de telle autre, et vivre ainsi dans des craintes perpétuelles de bouleversement, les puissances de l'Europe, si elles veulent maintenir la paix, doivent respecter leurs droits réciproques; elles doivent respecter les frontières de leurs voisins. » (26 mars 1860.)

L'amitié de lord Russell porta bonheur à l'Italie : une statue de la jeune Italie, offerte par des habitans de Milan, orne sa bibliothèque; on n'y voit point de statue de la Pologne, ni du Danemark. Sa gé-

nérosité avait un moment épousé la cause polonaise. La France était sortie de la guerre de Crimée sans haine pour la Russie, la colère de l'Angleterre frémissait encore après la chute de Sébastopol, et son épée ne rentra dans le fourreau que lentement et comme à regret. Elle vit avec déplaisir les deux cours des Tuileries et de Saint-Pétersbourg se rapprocher lentement; l'insurrection polonaise, en ébranlant ces rapports devenus inquiétans, rejeta violemment dans ses bras un allié qu'elle craignait de perdre. Elle arrivait à point pour préserver l'Europe d'une nouvelle entrevue de Tilsitt, peut-être plus féconde en résultats. L'agitation polonaise (1) avait commencé dès 1861, et à ce moment déjà lord Russell prédisait un avenir glorieux à une nation qui, après tant de malheurs, gardait intact le sentiment de la patrie.

Quand le gouvernement russe provoqua l'explosion par ses mesures sur le recrutement, lord John écrivit à lord Napier, l'ambassadeur anglais en Russie : « Aucun raisonnement ne peut donner le droit de changer la conscription en proscription, de condamner des hommes au service militaire parce qu'ils sont soupçonnés de projets révolutionnaires. » (11 février 1863.) M. de Bismarck parut éprouver une grande frayeur en face de l'insurrection polonaise; après avoir songé un moment à faire occuper le royaume par des troupes allemandes, il aima mieux profiter des circonstances pour contracter une alliance russe indissoluble, et, en même temps qu'il parlait à l'ambassadeur anglais, sir A. Buchanan, de la défaite probable des Russes, il conclut une convention avec la Russie. La France ne se tirait qu'assez difficilement des liens qu'elle avait commencé à nouer avec cette puissance. Lord Russell sentit le besoin d'agir seul, le cabinet français affectant encore de considérer les difficultés polonaises comme tenant simplement à des mesures d'administration intérieure, et, désirant peser d'abord sur la Prusse, il résolut de s'en prendre au grand coupable (le mot est de lord Cowley, dépêche du 16 mars 1863).

« La Russie, écrivait-il le 17 mars à lord Bloomfield en rendant compte d'une conversation avec le comte Apponyi, ne peut gouverner la Pologne que de deux manières. L'une était celle de l'empereur Nicolas : la tenir subjuguée et dégradée, détruire sa langue, la contraindre par la force à changer sa religion. Ces moyens répugnent à toutes les notions de justice et de clémence. L'autre était celle d'Alexandre Ier : la protéger contre la haine et la vengeance des Russes en lui donnant la garantie des institutions populaires et d'une administration locale tout à fait distincte de celle de la Russie.

(1) On trouvera le récit détaillé de tout ce qui concerne la question polonaise et la question des duchés dans les remarquables *Études de diplomatie contemporaine* de M. Julian Klaczko, qui ont paru ici même.

Je ne nie pas que, si la Pologne devait prospérer sous un tel régime, les aspirations à l'indépendance seraient entretenues et pourraient peut-être se voir satisfaites dans dix ou vingt ans. » Pour lui, il préférait une paix immédiate qui ne laisserait aux Polonais que « l'espoir d'une indépendance finale » et une période de justice, de prospérité, de liberté, à « la condamnation d'une Pologne russe à une sombre et néfaste période d'esclavage et de soumission qui serait suivie, peut-être dans peu de temps, d'une nouvelle éruption de haine et de vengeance. » Il expliquait ces vues au parlement : il ne s'agissait pas de refaire l'ancienne Pologne, de restaurer un grand état; il n'en caressait pas moins « cet esprit de nationalité polonaise que je crois ne devoir mourir jamais, que j'espère ne devoir mourir jamais. » Ce qu'il voulait, c'était un gouvernement constitutionnel pour la Pologne, et il croyait volontiers, depuis la dépêche à sir J. Hudson, que ce qu'il voulait devait arriver.

Quand le baron Brunnow lui faisait remarquer qu'il y aurait quelque chose de choquant à donner à la Pologne ce que le tsar n'accordait point à ses sujets : « Pourquoi, lui demanda bonnement lord Russell, des institutions représentatives ne seraient-elles pas accordées en même temps au royaume de Pologne et à l'empire de Russie? » Le comte Russell ajoute dans la dépêche où il raconte cette conversation (10 avril 1863) : « Comme le baron Brunnow n'était pas instruit des intentions du tsar à ce sujet, il ne le pressa point davantage. » Aux phrases de lord Russell, la Russie répondait par des faits : rassurée du côté de la Prusse, elle devenait de plus en plus impérieuse. Les Polonais suppliaient le ministre anglais de sortir du terrain des traités de 1815, sur lequel il restait encore : il s'y décida enfin, et jeta le gant à la Russie au banquet de Blairgowrie (16 septembre 1863). Le partage de la Pologne était passé dans le droit européen; par les traités de 1815, les puissances européennes se sont engagées à faire respecter les conditions stipulées dans ces traités, et il concluait ainsi : « Les conditions en vertu desquelles la Russie a obtenu la Pologne n'ayant pas été remplies, le titre même peut difficilement être maintenu. »

Lord Russell écrivit une dépêche conçue dans ce sens, et déjà elle était partie quand il reçut la visite de l'ambassadeur d'Allemagne, qui lui conseilla de ne pas hasarder des déclarations que le roi Guillaume considérerait comme « attentatoires aux droits de la Prusse. » M. de Bismarck avertissait aussi lord Russell que, si le tsar était déclaré déchu de ses droits sur la Pologne, on pourrait déclarer le roi de Danemark déchu de ses droits sur les duchés. On arrêta par le télégraphe le courrier qui portait la dépêche comminatoire envoyée à Saint-Pétersbourg, et ce fut fini! Lord Russell écrivit cette courte note envoyée le 20 octobre au prince Gortchakof : « Le gouverne-

ment de sa majesté n'a pas le désir de prolonger la correspondance au sujet de la Pologne pour le simple plaisir de la controverse. Le gouvernement de sa majesté reçoit avec satisfaction l'assurance que l'empereur de Russie continue à être animé d'intentions pleines de bienveillance vis-à-vis de la Pologne et de conciliation vis-à-vis des puissances étrangères. »

D'où venait une complaisance si subite, si complète, si étrange pour l'Allemagne? Faut-il le demander? L'instinct gouverne les hommes autant que l'intelligence, et des pressentimens secrets montraient déjà à lord Russell la force qui devait abaisser la puissance française. La question polonaise avait servi à détacher la France de la Russie, la Pologne pouvait être oubliée; l'ennemi véritable, l'ennemi dangereux, ce n'était pas la Russie, c'était l'allié, le voisin, celui à qui l'on ne pouvait pas faire de sermons, dont la tête roulait sans cesse des projets inconnus. Par plus d'un chemin, des mots mystérieux venaient de Berlin. La Russie et l'Autriche abaissées par les armes de la France, et l'Italie enchaînée par son alliance, il n'y avait plus d'autre puissance vierge que la Prusse.

Dans les duchés danois, aussi bien qu'en Pologne, en Italie, la diplomatie se trouvait comme étranglée entre les traités d'une part et de l'autre des aspirations nationales devenues presque irrésistibles. On voit au vieux château de Cobourg la figure dorée qui ornait la proue d'un navire danois pris dans les premières luttes qui suivirent la révolution de 1848. L'Allemagne parlait déjà alors de délivrer ses frères opprimés; elle voulait surtout se délivrer elle-même, déchirer les liens dans lesquels son ambition restait impuissante. Lord Russell, dans cette fatigante question des duchés, débute naturellement comme le défenseur attitré du traité de Londres. Sa correspondance est correcte, pragmatique, pour employer le mot de M. Disraeli; il prêche la patience au Danemark, la modération à l'Allemagne. Il ne reconnaît pas la théorie allemande de l'*union* des deux duchés, qui avait été repoussée par les puissances en 1852. « La Prusse, écrivait-il le 6 janvier 1862, consentirait-elle à ce que son budget militaire fût soumis à une assemblée composée exclusivement de représentans de Posen? Supposons que le Danemark fût sous le coup de quelque danger extérieur, serait-il conforme à l'intérêt de la nation de convoquer quatre assemblées diverses afin d'obtenir des subsides pour l'armée et la marine? » A ce moment, les Allemands demandaient qu'il y eût quatre assemblées législatives indépendantes pour le Holstein, le Slesvig, le Lauenbourg, le Jutland et les îles, qui eussent une influence égale sur les intérêts généraux. Quelques mois après, lord John Russell accompagna sa souveraine à Cobourg; il en revint avec des idées nouvelles. Il se laissa convaincre que le gouvernement danois était très

oppresseur dans le Slesvig, qu'il ne tenait pas les engagemens contractés en 1851. Il conseilla dans une dépêche restée fameuse (24 septembre 1862) de détacher le Slesvig du Danemark proprement dit et de reconnaître aux quatre provinces dont se composerait le royaume une autonomie complète. Il n'est pas étonnant que la diète ait regardé cette proposition anglaise comme « une base acceptable pour un arrangement. » Lord Russell prenait pour ainsi dire l'Allemagne par la main et la menait lui-même dans ces duchés qu'elle convoitait depuis longtemps.

Il eut pourtant des révoltes. Quand l'Allemagne menace les duchés de l'exécution fédérale, il se fâche : « Si l'Allemagne persiste à confondre le Slesvig avec le Holstein, d'autres puissances de l'Europe pourraient bien confondre le Holstein avec le Slesvig et lui contester le droit de se mêler des affaires de l'un comme de l'autre. Une telle prétention pourrait devenir aussi dangereuse à l'indépendance et à l'intégrité de l'Allemagne que le serait une invasion du Slesvig à l'indépendance et à l'intégrité du Danemark. » Quand le *Bund* va ordonner l'exécution, il se tourne vers la France, lui demande appui pour rappeler les puissances allemandes au respect des traités; il n'obtient de ce côté aucun encouragement. Il prit sa revanche quand la France mit en avant l'idée d'un congrès européen. Il en repousse la pensée (dépêche du 25 décembre 1863) en termes secs, froids, opposant aux vagues espérances que soulevait ce mot de congrès les faits impitoyables et une humilité politique calculée. Il prêche toutes les cours contre ce congrès, laissant ainsi la France isolée dans son « idée. »

Il morigénait en même temps sans relâche les petites cours allemandes, comme pour montrer à l'empereur des Français, qui voulait faire de la grande politique, que la petite, la sienne, était la seule efficace. Sa longue, interminable correspondance fait penser aux feuilles d'automne qui tombent sur une armée en marche. Rien ne pouvait plus arrêter les événemens. Aux remontrances du secrétaire d'état anglais, on répondait par ces banalités qui servent d'habit à toutes les violences. On occupait le Slesvig pacifiquement, il n'était qu'un gage : l'Allemagne remplissait une mission conservatrice. Lord Russell répondait en vain que l'agression, « au lieu d'être un frein, deviendrait un éperon. » Un jour, il disait que « l'invasion du Slesvig mettrait en grand danger les relations de l'Angleterre et de la Prusse; » le lendemain, il atténuait ces paroles. Il avait refusé la proposition française d'un congrès; il se rabattit sur l'idée plus modeste d'une conférence, il en faisait déjà le programme. La France cette fois se croisa les bras.

Lorsqu'on apprit à Londres le passage de l'Eider, l'Angleterre eut un moment de honte. Quand lord Russell expliqua sa conduite

devant les lords, il fut contraint de prononcer ces paroles : « Nous n'avons pas fait la guerre pour le Danemark, d'abord parce que la France nous a refusé son concours, ensuite parce que nous n'avons jamais donné au gouvernement de Copenhague l'assurance formelle de l'assister. » Les temps étaient passés des interventions armées, l'Angleterre se contentait de la pression morale. Pendant la guerre, il y eut une conférence à Londres; lord Russell avait réussi à grand'peine à la réunir; la France et l'Angleterre y proposèrent le partage du Slesvig. On vit bientôt que toute entente serait impossible, la conférence fut close, et les hostilités recommencèrent. « La conférence, dit M. Disraeli, a duré le temps d'un carnaval et a été une affaire de masques. » Les fils du traité de Londres pendaient en lambeaux; « la guerre annule les traités, » était le nouvel axiome que la Prusse opposait à toutes les combinaisons anglaises. La question danoise avait pour jamais glissé hors des mains de la Grande-Bretagne. L'opposition ne reprocha pas à lord Russell de n'avoir point mis les armes de l'Angleterre au service des traités, elle lui reprocha seulement d'avoir eu des velléités de résistance, d'avoir laissé espérer des services qu'il ne pouvait accorder. Pendant deux ans, le lion anglais avait rugi, quand il ne voulait pas mordre.

Il n'est pas douteux que ce grondement sans fin, toujours suivi d'une résignation facile à tous les événemens, qui a été le caractère de la politique extérieure de lord Russell, a laissé peser sur l'Angleterre les soupçons d'une impotence secrète, d'une faiblesse que l'opinion publique a exagérée. Quand on a vu de fiers descendans des plus grandes maisons semer leurs paroles dans le monde comme une poussière stérile, on s'est demandé si l'Angleterre se contenterait désormais du rôle de Cassandre, et d'une Cassandre qui ne reçoit plus les secrets des dieux! Il peut y avoir de la grandeur dans le silence, il n'y en a pas dans la parole qui n'est plus la sœur de l'action. Lord Russell n'accorde pas même un souvenir au Danemark dans ses mémoires. Il se convainquit bien vite après sa déconvenue « qu'il y a du baume dans Gilead. » Il vit avec joie grandir une puissance militaire nouvelle sur le continent et eut des applaudissemens pour tous ses triomphes. La passion qui donna l'unité à sa vie à travers mille contradictions reçut des satisfactions suprêmes. Cette France dont l'ambition guerrière l'avait tant de fois troublé, il la vit envahie, vaincue, rançonnée, privée de deux provinces. Il pardonna à l'homme d'état qui l'avait mené comme un aveugle à travers le dédale du Slesvig-Holstein; le spectacle de la nouvelle Europe le consola de la nécessité de livrer enfin à d'autres mains, après trente-trois ans de primauté incontestée, la direction du grand parti whig. Ses derniers conseils, ses dernières remontrances à ce parti, touchent surtout aux questions

extérieures; il dirait volontiers à son pays, si cet aphorisme n'appartenait plutôt à ses adversaires politiques : « Repose-toi, et sois reconnaissant » (*rest and be thankful*); mais son ambition nationale n'est pas encore satisfaite. Il rêve je ne sais quelles luttes où les armes anglaises brilleraient d'une nouvelle gloire. Il jette les yeux sur l'avenir.

Il voit par momens l'étoile d'un nouveau Napoléon se lever, pâle encore, sur l'horizon, et dit alors : « Les grands pouvoirs européens sont avertis; l'Angleterre et l'Italie, l'Allemagne et la Prusse, l'Autriche et la Russie feront bien, quand l'aigle impériale volera de clocher en clocher à Notre-Dame, de faire des traités d'alliance et de se préparer à l'action. » Il est rassuré par l'état présent des alliances européennes. « Nous pouvons, dit-il, compter sur la prudence de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Russie; ces trois puissances resteront unies en esprit, sinon dans la forme. Huit ou dix mois avant que la guerre de 1870 n'éclatât, lord Clarendon m'informa que la Prusse avait un arrangement avec la Russie, en vertu duquel la Russie mettrait une armée assez forte sur la frontière gallicienne pour empêcher l'Autriche d'assister la France dans la guerre future. » Lord Russell est confiant dans la durée des intérêts prêts à se coaliser contre nous. Il le dit avec cette candeur brutale qui n'a jamais rien épargné. « Si les rêves de Napoléon Ier inspiraient quelque futur Bonaparte et le poussaient à tenter de recouvrer ce qu'on nomme les frontières naturelles de la France, j'ai confiance que de nouveaux cent-jours amèneraient une troisième invasion de la France. » Le moment est bien choisi en vérité pour faire de telles prophéties! et ce n'est pas seulement de l'enfance que l'on peut dire : « Cet âge est sans pitié. »

Comme les lutteurs retirés, lord Russell ne supportait qu'impatiemment le repos. Il trouva une occasion de remuer encore une fois les passions nationales quand le parlement de Berlin vota les lois du docteur Falk. Lord Russell, protestant zélé et érastien, partisan d'une église nationale, avait cherché toute sa vie le moyen de contenir l'église catholique d'Irlande : en dernière analyse, il n'en avait pas imaginé de plus simple que de la salarier. Il salua un maître dans le docteur Falk, et l'on apprit tout d'un coup avec quelque étonnement que le patriarche du parti « de la liberté civile et religieuse » avait accepté la présidence d'un grand *meeting* à Londres, où l'on devait approuver les mesures des gouvernemens allemands contre l'église catholique et voter une adresse d'encouragement et de félicitation à M. de Bismarck. Les dissidens avaient applaudi aux lois Falk sans les bien connaître; c'était assez pour eux qu'en vertu de ces lois un évêque fût de temps en temps mis en prison, et qu'on vendît ses meubles à l'encan; on ne comprit

guère l'enthousiasme de lord Russell. Sa conduite fut vivement attaquée; on lui reprocha de soulever des passions désormais calmées en Angleterre. Il répondait à un de ses amis, qui cherchait à lui faire comprendre que M. de Bismarck n'avait aucun besoin des sympathies anglaises, et que toute agitation religieuse pouvait avoir de funestes conséquences en Irlande : « Je crois arrivé le moment prédit par sir Robert Peel, le moment où l'église catholique romaine ne se contentera plus de l'égalité et ne sera satisfaite que par la domination. A cette domination, qui s'étend ouvertement à tous les hommes qui ont reçu le baptême, qui embrasse par conséquent notre reine, le prince de Galles, nos évêques, notre clergé, je refuse de souscrire. On proclame à Rome l'autonomie de l'Irlande. Je m'oppose au pouvoir temporel de Rome sur l'Irlande. » (Lettre du 4 décembre 1873 à sir George Bowyer.) Voilà tout ce que le *debater* des anciens jours trouvait à dire. Il n'entreprit pas même la défense de ces lois auxquelles il accordait son appui moral, et il ne se demanda pas ce qui arriverait si elles étaient appliquées en Irlande ou en Angleterre. Pas un homme politique de quelque poids ne s'associa à la croisade entreprise par lord Russell; lui-même se trouva trop indisposé le jour de la réunion publique pour y assister. Il avait lancé sa dernière flèche, *telum imbelle sine ictu.* Il est triste qu'elle eût été dirigée par cette main déjà tremblante contre le principe de la liberté religieuse, qui avait été pour ainsi dire l'une des devises de sa vie. Sa vision morale s'était ternie; il lui fallait encore le bruit de quelques applaudissemens, fût-ce de cette foule qu'on soulève toujours en Angleterre en prononçant le nom de Rome. Ce n'est pas sans tristesse que l'on mêle ces critiques au récit d'une vie qui à tant d'égards mérite d'inspirer le respect. Dédaigneux de la fortune, lord Russell a consacré toute sa vie, toutes ses forces aux affaires publiques, il a aimé son pays d'un amour peut-être trop jaloux, mais il a toujours vu dans la cause de l'Angleterre celle de la justice et de la liberté. Il a aimé les lettres, et l'un des plaisirs de sa vieillesse est de répéter à ses enfans les poèmes dont sa mémoire est remplie. Il a gardé dans ses mœurs un peu de cette simplicité rustique qui a toujours distingué le grand seigneur anglais du courtisan. Sa figure a quelque chose d'imposant; on ne sent dans sa raideur, dans ses maladresses, rien de l'art perfide de quelques-uns de ses contemporains. Il est encore sincère quand il se dément lui-même. Il restera comme l'un des types les plus originaux de cette forte aristocratie anglaise qui a su imposer sa primauté à un peuple avide de liberté et contraindre les monarchies les plus puissantes à compter avec elle.

AUGUSTE LAUGEL.

LA TRUFFE

ET

LES TRUFFIÈRES ARTIFICIELLES

II.

LA RÉCOLTE ET LE COMMERCE DE LA TRUFFE (1).

I. L.-R. et Ch. Tulasne, *Fungi hypogæi*, etc., in-folio avec planches, Paris 1862. — II. Henri Bonnet, *la Truffe*, Paris 1869. — III. Ad. Chatin, *la Truffe*, Paris 1869. — IV. Jacques Valserres, *Culture lucrative de la truffe par le reboisement*, Paris 1874. — V. Mémoires divers de MM. H. Bonnet, Loubet, Bedel, de Ferry, H. Fabre, etc.

La première phase de la production indirecte de la truffe est pour le cultivateur celle des sacrifices et du long désir; moins favorisé que le laboureur, le semeur de glands n'a pas la joie de voir croître en plein soleil l'objet de son espérance. Sa moisson à lui est souterraine, obscure, irrégulière : elle échappe à tout regard, et dans les conditions les plus favorables demande huit ou dix ans pour livrer ses premiers fruits. Quelques produits de cultures dérobées, maigres céréales, vignes plantées en interlignes dans les vides entre les rangées de chênes, ne sont qu'un mince palliatif pour une si longue attente. Le jour vient pourtant où tant de peine et tant d'anxiété trouvent leur salaire. Sous cette terre nue et rocailleuse de la truffière, au pied de ces chênes buissonneux qui forment à peine les rudimens d'un taillis, un vrai trésor encore caché aux

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril.

yeux des profanes se révèle au paysan, qui trouve dans l'exploitation régulière de ce fonds nouveau les élémens d'une aisance et d'un bien-être inconnus à ses jeunes années. Ici donc s'ouvre une phase heureuse dans l'histoire de la truffe : c'est la récolte avec ses incidens variés, la vente avec ses habiletés et ses ruses, puis le commerce lointain avec ses visées ambitieuses, enfin le but où convergent tant d'efforts, la gastronomie apportant au monde entier, sous le couvert de volailles et de pâtés succulens, comme un étrange parfum du sous-sol de la Provence, du Languedoc, du Quercy, du Périgord et du Poitou. Donnons-nous le plaisir de suivre sur ce théâtre de sa *gloire* ce produit dont nous avons voulu surprendre les obscurs commencemens. Chasse, commerce, savante préparation, jouissance raffinée, sont les termes successifs de cette rapide étude, dont nous esquisserons discrètement les traits d'ensemble, insistant sur les côtés instructifs et laissant aux fins gourmets, aux virtuoses de l'*ars coquinaria*, la part des menus propos, des anecdotes piquantes, que comporte le sujet.

I.

L'art de récolter les truffes devait être dans l'enfance chez les anciens. Tout semble prouver en effet que la vraie truffe, la truffe noire ou *mélanospore* des modernes leur était à peu près inconnue : ils ne savaient pas la chercher méthodiquement sous la profondeur d'un sol compacte, et se contentaient le plus souvent du *terfez* ou fausse truffe de Mauritanie, qu'une abondance plus grande et une facile récolte dans les terres sablonneuses mettaient plus aisément à leur portée, ou de la truffe d'été, qui, plus rapprochée que celle d'hiver de la surface du sol, en fendille souvent la surface. Ces moyens imparfaits et primitifs de la recherche *à la marque* étaient probablement les seuls que connussent les Romains, car ni leurs auteurs classiques d'agriculture, ni leurs poètes, ni leurs compilateurs scientifiques, ne font allusion à l'emploi du porc et du chien dans la recherche de la truffe. C'est pourtant en Italie que le dressage du porc à cet office a dû prendre naissance au moyen âge ou vers le commencement de la renaissance. Au xve siècle, l'auteur d'un livre *de Honesta Voluptate* dit que rien n'égale l'instinct des truies de Nursa ou Norcia pour découvrir les truffes cachées sous la terre. Peu de temps après, la même pratique devait exister en France, car un auteur obscur, Sipontinus, cité en 1550 par le médecin Bruyerin Champier, parlant des sangliers et des porcs comme cherchant naturellement des truffes, ajoute que les paysans dressent à cette chasse des porcs domestiques dont ils lient la gueule avec une ourroie pour mettre un obstacle à leur gourmandise. Pas n'est be-

soin aujourd'hui d'une telle précaution; un peu d'attention suffit au truffier pour empêcher l'animal de s'approprier le fruit de sa chasse; quelques glands, un morceau de pain, un peu d'orge ou de maïs, récompensent le porc de sa trouvaille, et dom pourceau est si bien habitué à ce troc que le plus souvent, parvenu à l'objet de sa recherche, il s'arrête de lui-même, lève la tête, regarde son maître d'un air significatif qui veut dire : « J'ai droit au salaire, » et consomme incontinent la maigre pitance qu'on lui jette à la place du tubercule odorant.

Le porc du reste, tel que les truffiers l'emploient, n'est pas l'animal obèse qui fait l'orgueil des éleveurs. Maigre et leste, il trotte allégrement devant son maître, si bien que le docteur Gubler l'appelle pittoresquement *porc de course*, et le docteur Maure *cochon lévrier*. Arrivé sur le lieu de ses recherches, il flaire le sol, s'arrête à l'endroit où la truffe mûre à point se trahit par son arome, et là commence une scène originale où l'homme et la bête ont chacun leur part de sagacité. Ardent à la tâche, le brave auxiliaire, servi par ce curieux outil qu'on appelle un groin, fouille le sol le plus rocailleux, jette en l'air terre et cailloux, s'agenouille parfois sur ses courtes jambes de devant pour mieux atteindre la truffe, puis tout d'un coup, près de la saisir, il s'arrête, nouveau Raton, devant le Bertrand rustique qui s'approprie la capture : une courte baguette de fer aiguisée à l'un des bouts sert à dégager la truffe du sol et quelquefois à faire rendre gorge au pourceau, dont l'instinct gourmand toujours en éveil ne résiste pas à la tentation du mets favori. Dans cette lutte grotesque, le truffier court après la bête, celle-ci grogne, résiste, mais, paralysée par la crainte, finit par rendre l'objet volé. Le truffier d'ailleurs a grand soin de ne pas battre le porc, sans quoi celui-ci, craignant les coups, refuserait son service ou ne s'y prêterait qu'avec méfiance; à voir avec quelle intelligence un être si ignoble et si stupide en apparence suit l'impulsion que l'homme sait lui donner, on revient volontiers de ce préjugé qui nous fait voir dans les animaux de pures machines vivantes; même chez les plus humbles de nos serviteurs, la volonté, l'intelligence, ont une part dans la tâche que nous savons leur imposer.

Un autre auxiliaire du truffier, c'est le chien. L'usage en remonte assez haut et vient aussi probablement d'Italie. L'Angleterre, où les truffes sont peu communes, l'Allemagne elle-même, la France, ont dû prendre les *barboni* ou chiens barbets du Milanais ou du Piémont comme modèles de leurs chiens truffiers. On dit pourtant que les premiers chiens de ce genre achetés en Italie en 1724 par le comte Wakkerbart et amenés en Saxe ne le furent qu'après qu'un chien de berger eut découvert spontanément des truffes à Sedlitz, près Dresde. En Pologne, Auguste II avait dès 1720 fait venir d'Italie

dix chiens dressés à cette chasse qui coûtèrent 100 thalers chacun. Ce fut aussi un Italien, Bernardo Vanini, qui dans le Brandebourg obtint vers cette même époque le monopole de la recherche des truffes, à la condition d'en fournir annuellement quelques livres pour la cuisine de la cour. Le Wurtemberg eut aussi ses chiens dressés à l'imitation de deux *barboni* donnés par la cour de Turin au prince héréditaire de ce pays; bref, ce fut un caprice, une mode dans les grandes et petites cours d'Allemagne que la chasse à la truffe par les *truffel-hunde*, les *canes tuberario-venatici*, comme les appelle un de leurs historiens. Ce goût pour le chien se comprend dans les pays où la truffe n'est l'objet que d'une pure distraction et non d'une exploitation lucrative. On peut bien citer, comme exception, les chiens truffiers de la Haute-Marne, dont feu le regretté Antoine Passy a rappelé les services, et qui fouillent non la truffe noire, mais la truffe d'été et la truffe rousse de Bourgogne dans les cépées de coudriers et les bois de pins sylvestres; mais en général dans les pays de grandes truffières le porc est l'agent par excellence de cette récolte souterraine. D'après Munier, les *truffleurs* du Poitou et de l'Angoumois n'emploient que des porcs de cinq à six mois, qu'ils renouvellent tous les ans : dans la Provence au contraire, on aime mieux laisser vieillir les sujets, dont l'aptitude s'accroît par l'expérience, et comme la saison des truffes est courte et qu'il faut nourrir l'animal toute l'année, on préfère la truie au porc mâle, parce qu'elle donne comme produit, en outre de son travail, une ou deux portées de nourrissons.

La préférence donnée au porc ou au chien tient du reste à des considérations variées, souvent personnelles à ceux qui les emploient. Le porc a plus de force dans le groin, il fouit le sol même dur et fait aux trois quarts la tâche de déterreur; le chien se fatigue plus vite, il s'endolorit les pieds à gratter les terres rocailleuses ou compactes : il laisse parfois beaucoup à faire à son maître. D'ailleurs, pour peu que l'instinct de la chasse s'éveille en lui (on évite à dessein les races de chiens chasseurs), il s'amuse à courir le gibier; mais il reprend tous ses avantages auprès des *rabassiers* marrons, véritables braconniers des truffes. Ceux-ci, grands batteurs de bois, vivant de maraude et forcés d'étendre le champ de leurs courses, dressent leurs chiens à marquer seulement de la patte les places où gît la truffe. Ils profitent à la hâte de cet indice, ils fouillent sans discrétion ni mesure le champ d'autrui et partent avec leur complice de rapine vers de nouveaux gîtes, où l'œil jaloux du propriétaire se trouve par hasard en défaut. Ce rôle de pourvoyeur illicite n'est pourtant pas fatalement dévolu au chien, il sert aussi légalement d'honnêtes truffiers, et tel d'entre ces derniers, comme le brave Jouval du hameau des Barbiers, près de Croagnes, m'a

donné le curieux spectacle du travail combiné du porc découvrant la truffe, faisant le gros œuvre des fouilles, et du chien, achevant la besogne en creusant avec les ongles, prenant le tubercule dans la gueule, mais le versant fidèlement dans la main du maître en échange d'un fragment de pain.

Le chien truffier ne constitue pas une race spéciale; on adapte diverses races à cette chasse par une éducation appropriée : ce sont tantôt des *barbets*, tantôt des épagneuls, tantôt des chiens-loups, des chiens de berger, toutes races intelligentes et susceptibles d'éducation. Ce dressage en vue de la chasse aux truffes comporte des procédés variés : le principal consiste à cacher une truffe dans un sabot ou dans une petite boîte percée de trous, tantôt une truffe toute seule, tantôt la truffe avec un morceau de lard, à enfouir cet appareil dans le sol, à pousser le chien à l'y découvrir en lui donnant pour récompense une friandise ou tout simplement un morceau de pain. D'autres fois on prépare le chien à goûter et rechercher la truffe en lui donnant du pain imprégné d'huile dans laquelle on a fait cuire ce champignon. C'est du reste une industrie que ce dressage de chiens : dans la Haute-Marne, où la recherche de la truffe est moins lucrative qu'en Provence, un chien truffier se vend jusqu'à 100 francs.

Rien n'est plus facile à comprendre que l'adaptation des facultés olfactives du chien à la capture d'un produit odorant. L'homme lui-même arrive parfois à mettre en jeu son odorat pour cette chasse. Un pauvre garçon infirme des environs de Wurtzburg savait, a-t-on dit, mieux que les chiens dressés découvrir les truffes au flair, et s'était fait de ce don naturel une industrie qui l'aidait à vivre. Ce fait est évidemment exceptionnel et presque pathologique. Les chercheurs de truffes de profession flairent parfois des poignées de terre de la truffière qu'ils creusent et savent y saisir le parfum caractéristique de la cryptogame; mais, avant d'en venir à cette épreuve supplémentaire, ils sont arrivés au gîte probable de la truffe par les indices extérieurs qui font reconnaître aux initiés la place des truffières naturelles, savoir le fendillement du sol et les mouches indicatrices; de là des pratiques diverses qui constituent la chasse *à la marque*, *à la sonde* ou *à la mouche*, procédés qui mettent en jeu la sagacité des rabassiers émérites, mais qui n'ont plus qu'une importance secondaire dans l'exploitation régulière des truffières.

La *marque*, qu'on appelle *escarto* (fente) en Provence, consiste dans le fendillement naturel du sol soulevé par la croissance rapide de la truffe. Le phénomène ne se produit que de loin en loin et pour les truffes les plus voisines du sol, qui sont d'habitude les plus précoces. La sonde ou baguette, *broco* dans l'idiome provençal, est un bâtonnet mince et raide qu'on enfonce avec précaution dans

le sol à la place même où l'on suppose qu'est la truffe; la terre effritée et meuble laisse enfoncer l'instrument : vienne un obstacle, le rabassier s'arrête et fouille; que trouve-t-il? Une truffe ou un caillou. C'est l'alternative de cette pêche aventurée. Quant aux *mouches* indicatrices, le truffier habile en connaît les allures et sait les mettre à profit avec cette sûreté de coup d'œil qui de tout temps et dans tout pays a distingué le chasseur. Qu'il s'agisse des *hélomyzes*, mouches à vol lent et lourd, on les voit volant autour de la truffière, voletant ou marchant sur le sol ou sur les touffes de chênes kermès : le truffier rapproche la tête du sol, et, d'un regard embrassant la zone inférieure de l'atmosphère, voit se balancer les essaims voltigeans des *sciara*. Il reste alors à suivre la piste de ces insectes jusqu'à la truffière, dont ils annoncent tout au moins le voisinage et que d'autres signes achèvent de déceler.

Parmi ces signes indicateurs de la truffière, il en est un très anciennement connu et dont la valeur est atténuée par le défaut de constance, c'est le jaunissement, l'état de souffrance, la disparition même des plantes herbacées et des sous-arbustes sur l'espace occupé par les truffes. Quelques auteurs, Amoreux entre autres, attribuent à l'odeur forte et particulière de la truffe une influence tonique pour les végétaux adjacens, hypothèse chimérique où l'on retrouve la trace des idées fausses des anciens sur les sympathies et les antipathies des plantes; d'autres, plus avisés et profitant de la connaissance toute moderne de la composition chimique de la truffe, pensent que la forte proportion d'azote consommée par la rapide croissance du champignon ne peut l'être qu'aux dépens de la fertilité du sol et par suite de l'épuisement des plantes voisines. Cette opinion de M. Henri Bonnet me semble plausible, mais elle n'explique peut-être pas tout dans le phénomène complexe dont elle considère un seul élément.

Dans la pratique, la chasse de la truffe par l'homme tout seul cède de plus en plus le pas aux procédés plus rapides et plus sûrs de la recherche au porc et au chien. A mesure que s'étendent les truffières artificielles, les produits de cette culture demandent une exploitation régulière et méthodique; l'instinct de l'animal supplée à l'imperfection des sens de l'homme et remplit dans cette branche d'industrie le rôle que la mécanique joue en d'autres branches du travail humain. Il n'y a rien là que de conforme au mouvement général de la civilisation, où la raison dirige vers un but donné toutes les forces vivantes ou brutes de la nature.

Ces réflexions pourraient sembler ambitieuses et hors de leur place en une question qui paraît au premier coup d'œil n'avoir qu'un côté utilitaire et prosaïque; elles se justifieront peut-être comme introduction au côté moral du sujet, je veux dire à l'étude

des changemens que la richesse née de la truffe a produits et produira dans l'état social de la population de Vaucluse, où s'est ouverte cette nouvelle source de bien-être. Même en enfermant cette étude dans des limites restreintes, je n'aurais osé l'aborder, si les observations de mon ami M. le docteur de Ferry, appuyées sur sa sagacité d'homme du monde, son expérience d'habitant du pays et son coup d'œil de médecin moraliste, ne me donnaient à cet égard une base sur laquelle je puis appuyer avec confiance les impressions personnelles puisées en de rapides voyages à travers ce beau pays du Comtat. Tout ce que je vais dire sur la vie des rabassiers, les détails en partie originaux concernant le commerce de la truffe dans la région d'Apt, je le donne donc sous l'autorité du docteur de Ferry de La Bellone, me renfermant à cet égard dans le rôle de rapporteur.

Et d'abord la région comprise entre la chaîne des Alpines, les Basses-Alpes, le Rhône et le mont Ventoux est, dans la Provence même, une terre privilégiée du côté des productions et des habitans. C'est le pays des idylles et des tableaux champêtres tout faits, où Mistral, le chantre inspiré, a pu tracer ses vivans portraits de *Mireio* et de *Vincen*. Il faut avoir vu dans leur milieu natal les paysans de cette contrée pour comprendre avec toutes ses nuances la beauté tour à tour énergique et tendre de ces types à la fois rustiques et raffinés. On sent que cette terre du *félibrige*, du réveil de la poésie provençale, a gardé l'empreinte de longs siècles d'une civilisation intense, romaine d'abord, puis demi-italienne, sous les papes et le bon roi René. Une langue harmonieuse, des traditions de vie locale très indépendante sous le joug assez léger de la papauté, un climat dont les excès même, chaleur torride ou vent glacial, trempent et avivent la fibre et les nerfs qu'amolliraient les caresses trop continues des beaux jours, tout cela s'est concentré dans une race naturellement ardente, fière, et qui, même dans la région plus âpre des montagnes, a gardé quelque chose des goûts d'artiste des populations citadines des plaines fertiles. Le brave rabassier Pierre Jouval, qui nous a reçus près de Croagnes, à son humble foyer de paysan, a tendu l'oreille dès que nous avons causé devant lui de l'étymologie possible des mots *Ouvière de Croagnes*, et sa réponse a été l'envoi d'une note sur ce sujet extraite de l'*Histoire d'Apt* par l'abbé Boze. Trouverait-on en beaucoup de coins de notre France un tel exemple de préoccupations littéraires chez des hommes voués aux rudes travaux des champs?

Les *rabassiers* ou truffiers de Vaucluse sont en général des paysans intelligens et rusés. Plusieurs, avant d'être propriétaires, ont commencé par être à quelque degré maraudeurs. Il y a trente ou quarante ans, les possesseurs de *garrigues* où la truffe venait spontanément en cédaient aux rabassiers le droit de fouille moyen-

nant une redevance en nature, pour truffer la dinde traditionnelle de Noël. Cette redevance plus que modeste n'était pas toujours acquittée : les truffes n'avaient pas le prix qu'elles ont de nos jours; le dommage causé aux truffières naturelles par des fouilles intempestives était pour le propriétaire plus grand que le mince profit qu'il en retirait. Aujourd'hui, grâce à l'extension des truffières artificielles, le paysan s'est fait, sur un premier fonds d'épargne, un champ d'exploitation bien à lui, et avec cette possession régulière est né chez lui le sentiment conservateur, l'amour et la protection de son bien. En même temps, tels d'entre eux, mettant leur activité de chercheurs de truffes au service des communes ou de grands propriétaires, sont arrivés à être des agens sérieux d'exploitation, payant régulièrement en argent des redevances de plus en plus élevées. Il en est qui, devenus par création ou par achat possesseurs de truffières artificielles ou naturelles, ont atteint l'aisance, la richesse même, et qui, puisant dans ce bien-être une légitime ambition, ont fait donner à leurs enfans l'instruction qu'ils regrettent de ne pas avoir. Les paysans de cette première catégorie sont nombreux dans le pays de Vaucluse. Le plus grand nombre retire de la truffe seule un revenu qui va de 1,500 à 4,000 ou 5,000 francs. Vient ensuite la catégorie des truffiers suspects, qu'on pourrait appeler les demi-marrons. Ceux-là ont toujours un pied dans le terrain de la maraude. Fermiers de truffières, ils trouvent dans ce prétexte d'une exploitation légale l'occasion d'entretenir une truie, instrument de déprédation sur les terres avoisinantes. Recéleurs habiles, ils achètent furtivement les petits lots de truffes volées et les joignent à leur propre stock, dont ils augmentent ainsi l'importance et le prix commercial. Rabassiers tant que dure la saison des truffes, ils vont, en d'autres saisons, racoler de ferme en ferme les poulets, les œufs, les menues denrées, qu'ils vendent aux marchands en gros. Cette vie nomade et brocanteuse n'est favorable ni à la moralité ni à l'instruction; aussi n'est-ce pas dans cette catégorie suspecte qu'il faut chercher les bons effets de l'aisance acquise par un travail régulier et par le meilleur rendement des terres. Encore moins trouverait-on ces bienfaits chez les rabassiers marrons, maraudeurs et braconniers avérés et endurcis. Étrangers à la région qu'ils exploitent en courant, suivis de leurs chiens dressés à cette chasse illicite, ils sont pour les propriétaires et les rabassiers établis un objet de suspicion et de haine. A leurs ruses de déprédateurs, le paysan oppose sa finesse de défenseur du bien légalement acquis et possédé. Au milieu de la vigne ou du champ transformé en truffière productive, on voit souvent se dresser un bâtiment rustique, percé de jours dans toutes les directions : c'est

l'observatoire d'où le paysan surveille sa précieuse récolte. Il dépense parfois dans cette défense une stratégie merveilleuse et des ressources de sagacité qui chez l'un d'eux, devenu riche et grand propriétaire, ont atteint des proportions légendaires.

Jacques Agnel est la terreur des truffiers marrons du pays d'Apt. Une longue expérience lui permet d'apprécier par avance l'importance qu'aura sa récolte en truffes. Dès les mois de juillet et d'août, il juge à la *marque*, à certains mouvemens du sol autour des truffières, si cette récolte sera abondante ou non. Qu'un maraudeur vienne fouiller sa truffière, il reconnaîtra presque sûrement son homme à la manière dont la fouille a été conduite, même par le groin du porc. *Aco es pas de moun escrituro* (ceci n'est pas de mon écriture), s'est-il écrié plus d'une fois en présence d'une fouille fraîchement ouverte, « mais je sais bien quelle main s'est imprimée là. » Et de fait ces nombreuses captures en *flagrant délit* ont abouti devant le tribunal d'Apt à des condamnations sévères, la maraude en fait de truffes étant considérée dans le pays, non comme un délit passible des peines de simple police, mais comme un véritable vol soumis à la juridiction correctionnelle. Les maraudeurs agissent souvent en plein jour, la nuit leur inspirant une sainte terreur du fusil du propriétaire. C'est pourtant en pleine nuit, sous les rafales d'un vent de tempête, que Jacques Agnel, cachant une lanterne sous son manteau, a parfois saisi sur le fait le déprédateur dont il guettait et pressentait la visite. En résumé, l'aisance, la richesse même, nées de la production truffière, n'ont pu supprimer sans doute le vice inhérent à ces natures qui préfèrent au gain légitime, au travail patient et moralisant, les chances suspectes des incursions et des razzias en sol prohibé; mais pour l'ensemble d'une population rurale sobre, économe et laborieuse, les résultats de ce bien-être se sont traduits en instruction, en amour du sol, en épargne, en sentiment plus accusé de la propriété légitime, toutes choses qui, dans une société démocratique comme la nôtre, sont le pivot de la vraie conservation sociale.

II.

Après la récolte des truffes arrive naturellement la vente locale ou lointaine de ce précieux produit. Ici je pourrais de nouveau élargir le cadre de cette étude en empruntant à des publications classiques, notamment à M. Chatin, la statistique de la production comparée des diverses régions truffières de la France. Ce tableau paraîtra un peu plus loin dans ses traits essentiels; mais l'absence de documens bien précis pour ce qui touche aux truffières de l'ouest et du centre m'oblige à limiter à Vaucluse l'esquisse du mouve-

ment commercial qui commence sur les marchés d'Apt et de Carpentras, et se propage sous une autre forme dans le monde entier des gourmands.

De la mi-novembre à la fin de mars, la place d'Apt, appelée « Place aux Truffes, » présente tous les samedis une animation singulière. C'est là que les rabassiers de la région apportent leur récolte de la semaine. Le marché ne s'ouvre guère avant dix ou onze heures du matin. Les paysans y arrivent avec leurs truffes soigneusement entassées dans des sacs ou dans des mouchoirs *bien fermés*, rarement dans les paniers. La quantité pour chacun d'eux varie de 20 kilogrammes à quelques grammes; telle bonne femme déplie souvent un coin de mouchoir où sont précieusement serrées huit ou dix petites truffes : rien n'est à mépriser dans ces petits gains du pauvre offrant un produit de luxe pour avoir du pain. Sur cet étroit théâtre où la truffe est l'enjeu des transactions, acheteurs et vendeurs luttent de ruse et de finesse. On se tâte longtemps avant d'établir le prix du jour. Venus de Carpentras, où le marché s'est tenu la veille, les acheteurs en gros comptent sur la lassitude des vendeurs exposés aux intempéries, pendant qu'ils montent la garde près de leurs sacs; ceux-ci, durs à la détente et bronzés contre le froid, luttent pied à pied contre la baisse systématique et tiennent bon en raison des besoins présumés de la demande. La matinée est aux petits lots, souvent achetés par les brocanteurs en vue de grossir leurs provisions et de revendre le tout dans l'après-midi; c'est aussi le moment où la ville fait ses emplettes. Plus tard les prix en gros s'établissent, les achats se font, et c'est sur une voiture spéciale que les récoltes de la région d'Apt, acquises à beaux écus sonnans, prennent la route de Carpentras, centre de l'industrie des conserves et de l'expédition au dehors.

La *recette* des truffes, c'est ainsi qu'on appelle d'un mot du terroir le triage de ce produit, la recette porte à la fois sur la grosseur et sur la valeur intrinsèque des truffes mises en vente. L'acheteur en gros, rompu par une longue habitude à toutes les ruses du métier, se montre aussi sévère dans ce triage vis-à-vis du paysan qu'il se montrera coulant vis-à-vis de lui-même lorsqu'il s'agira du consommateur. D'abord il rejettera ces truffes bâtardes que nous apprendrons à connaître, la rousse, la caillette, etc. Il sera sans pitié pour les truffes avariées, gelées, molles, véreuses; il *recettera* à outrance, sauf à prendre plus tard à moitié prix ce qu'il repousse au prix normal. Le triage, quant à la grosseur, se fait à la main pour les petits lots, au crible à travers les mailles plus ou moins larges d'une claie d'osier pour les parties considérables. Généralement on admet trois grosseurs. Les prix cités se rapportent aux truffes marchandes de première et deuxième classe; la *recette*,

c'est-à-dire le rebut, comprend souvent d'excellentes truffes que les petits vendeurs savent trier et dont ils se défont parfois avec bénéfice sur le marché de Carpentras.

C'est vis-à-vis du bourgeois, acheteur occasionnel et souvent novice, que la ruse du paysan se donne librement carrière. Tromper sur la qualité de la marchandise n'est pas un cas de conscience dans le catéchisme du vendeur : cela s'appelle faire une bonne affaire. Voyez cette bonne femme avec son petit sac qu'elle serre avec un soin jaloux; elle en montrera le dessus garni de truffes appétissantes; méfiez-vous du fond et du milieu, c'est là que se dissimulent adroitement les rogatons, les rebuts, ou les sujets que l'art a sophistiqués. Ici l'argile remplit une crevasse, ajoutant au poids et voilant une avarie; là cette même terre plastique associe en une façon de truffe unique deux ou plusieurs truffes minuscules; de petits bouts de bâton donnent parfois à cette bâtisse ou conglomérat l'appui d'une charpente intérieure. Que la couleur pâle, jaunâtre d'une truffe en trahisse ou l'imparfaite maturité ou la qualité inférieure, un mélange de sulfate de fer ou de noix de galle va leur donner la teinte noire requise : ce même artifice est poussé plus loin en d'autres lieux qu'Apt, puisqu'on a vu à Paris de fausses truffes fabriquées de toutes pièces avec des pommes de terre avariées, colorées en brun et entourées d'une couche de terre extraite des truffières du Périgord.

En automne et dans le milieu de l'hiver, les truffes se consomment ou s'expédient en nature, c'est-à-dire sans préparation. C'est l'époque des grands dîners, et la France surtout goûte alors sous sa forme la plus savoureuse ce complément des mets les plus délicats. Plus tard, la consommation à l'intérieur diminue; c'est alors que commence l'approvisionnement pour les mois d'été et pour la consommation lointaine. Conserver les truffes en vue de l'usage à venir est un problème qu'on s'est posé de bonne heure et qu'on a réussi à résoudre par des moyens variés dont le détail serait ici déplacé : la dessiccation, appliquée surtout aux truffes d'été, est un des plus imparfaits : la saumure, l'huile, le vinaigre, le sucre, ont eu leurs partisans jusqu'au jour où la méthode Appert, appliquée sur une grande échelle, a constitué pour certaines maisons de Carpentras, de Périgueux, de Montagnac (Basses-Alpes), de Cahors, de Toulouse, de Gignac (Hérault), une industrie considérable. Les prétendus secrets de cette préparation sont aujourd'hui bien connus (1). C'est dans les boîtes de fer-blanc que la clôture hermétique est la plus complète et la conservation des truffes le mieux assurée; mais le consommateur aime à voir ce qu'il achète, au moins quant à la quan-

(1) Consulter à cet égard H. Bonnet, *la Truffe*, p. 73-75.

tité : voilà pourquoi les conserves en bouteilles, malgré les chances plus grandes d'altération, sont généralement préférées aux boîtes. C'est en Russie, en Amérique, dans les contrées lointaines, que ces produits sont principalement expédiés. Ils n'y peuvent donner qu'une faible idée de la valeur des truffes fraîches et constituent au fond pour l'art culinaire, hors la saison normale de ces champignons, un *faute de mieux* qui ressemble beaucoup à un *pis-aller*. Ceci soit dit non pour dénigrer un commerce dont l'importance est considérable, mais pour sauver auprès des gourmets la réputation des truffes, un peu compromise par les manipulations de l'art.

La statistique du commerce des truffes est de sa nature très difficile à établir, soit pour la France entière, soit pour tel département en particulier. Le tableau qu'en a publié M. Chatin n'est évidemment qu'une large approximation. On y trouvera néanmoins des détails pleins d'intérêt, notamment la preuve de l'importance des truffières naturelles du Lot, évaluées, année moyenne, à 3 millions, et surtout la prééminence de Vaucluse (3 millions 800,000 fr.), même sur le département voisin des Basses-Alpes (3 millions), où les truffières artificielles ont pris une large extension. Ce sont là les très gros chiffres de la production truffière en France. Au plus bas de l'échelle, comme simple curiosité, on pourrait placer l'Ile-de-France, où, dans le courant du XVIIe siècle (1674), le droit de chercher des truffes dans le parc de Villetaneuse, près de Saint-Denis, était affermé au prix de 250 francs, plus 10 livres de truffes en nature; après 1831, les truffières du bois de Vincennes, exploitées par des truffiers de Bourgogne, donnaient à l'administration un revenu de 80 à 100 francs! Aujourd'hui les travaux et défrichemens faits par le génie militaire au-dessus de Charenton ont détruit presque entièrement ce coin de truffière, et c'est uniquement pour leur intérêt botanique que l'on cite les rares trouvailles de truffes au coteau de Beauté et à la terrasse de Charenton-le-Pont, sous les bouleaux ou les chênes du parc de Vincennes. Pour en revenir à Vaucluse, c'est-à-dire au plus grand centre de production truffière de la France, le marché d'Apt, en partie alimenté par les départemens voisins, est de tous le plus important. Il y a six ans, M. Bonnet y constatait l'arrivée d'environ 15,000 à 16,000 kilogrammes de truffes, celui de Carpentras n'en recevant alors directement que 800 ou 900 kilogrammes; mais en revanche Carpentras est resté le centre du grand commerce, de l'expédition et de la préparation des conserves. M. Chatin n'y estime pas ce commerce à moins de 2 millions de francs; dans l'ouest, à Périgueux, un seul négociant emploierait annuellement 2,500 kilogrammes de truffes en conserves et 1,250 kilogrammes pour volailles; cependant le produit total de la Dordogne n'atteindrait que 1,200,000. Ce serait chose fastidieuse

que de poursuivre cette enquête statistique. D'ailleurs sous le nom général de truffe on confond des espèces bien différentes par leurs caractères botaniques et par leur valeur culinaire; il ne sera pas sans intérêt d'en faire en gros le triage, et du même coup de marquer l'extension géographique des plus importantes en les classant d'une façon toute pratique en truffes d'hiver, truffes d'été, truffes bâtardes et fausses truffes.

Parmi les truffes noires d'hiver, il en est deux comestibles par excellence que l'on a longtemps confondues sous le nom de *tuber cibarium :* l'une est appelée *mélanospore*, à graines noires, à cause de la couleur foncée de ses germes, d'où résulte la teinte très obscure noir rougeâtre ou violacée de la chair : la marbrure des veines aériennes s'y dessine sur la coupe en lignes fines et serrées, bordées elles-mêmes d'une ligne roussâtre, transparente par défaut de spores. L'écorce, d'un noir de jais, se relève en verrues polyédriques; l'autre espèce, appelée *brumale* par Micheli, touche à la première par son aspect extérieur et par ses spores hérissées de fines pointes : elle en diffère par la marbrure des veines blanchâtres qui s'y dessine en lignes plus lâches, plus larges et souvent dilatées en espèces d'îlots variqueux. Ce sont ces deux espèces, souvent mêlées dans les récoltes et les marchés, qui forment en France la base du commerce de la truffe; identiques aux yeux et au nez des profanes, elles constituent néanmoins pour les botanistes, les truffiers et les gourmets deux types tout à fait distincts.

La *mélanospore* ou truffe du Périgord, pour lui conserver un nom classique en gastronomie, est répandue dans toute la zone truffière de l'Italie, de l'Espagne et de la France; elle remonte même jusqu'en Angleterre, à Rudloe, dans le Wiltshire; mais, là comme à Paris, comme à Magny en Vexin, comme sur divers points de la Saxe et de l'Autriche, la présence de cette truffe n'a qu'un intérêt de curiosité. Dans le sud-est, le sud et le sud-ouest de notre pays, c'est l'espèce dominante : un arome *sui generis* en fait les délices des gourmets; les Italiens seuls, Piémontais et Milanais surtout, lui préfèrent leur truffe grise alliacée, montrant par là combien les goûts sont souvent chose locale et préjugé de terroir. Il est vrai que, par une habitude fâcheuse, les Piémontais recueillent cette truffe dès le commencement d'août, alors que, trop jeune encore, blanche en dedans, elle n'offre ni saveur ni parfum; le nom d'*ostengh* ou truffe d'août qu'on lui donne dans cet état est aussi mal choisi que possible, car à l'état de maturité voulue la récolte s'en fait du commencement de novembre au milieu de mars, mais surtout autour de la période de Noël.

La truffe brumale est appelée en Lombardie *tartufo nostrale di Norcia*, sans doute parce qu'elle est déjà signalée par Césalpin

comme abondante dans les montagnes de la Sabine, près de l'ancienne Norsa ou Nursa. En Provence, j'ai tout lieu de croire que c'est une des formes confondues sous le nom de *caieto* ou de *caieou* dans la région d'Apt : ce serait donc, en partie au moins, le *tuber moschatum* de M. Henri Bonnet, mais non la truffe musquée d'Agen, qui n'appartient pas au genre *tuber*. Le parfum de cette truffe brumale rappelle celui de la vraie truffe noire, avec un mélange d'odeur caséeuse qui dans certains cas peut aller jusqu'à la fétidité, s'il est vrai, comme on l'assure, que ce soit l'espèce nommée par les paysans de Nérac *truffo pudento* (truffe puante) et par les Tourangeaux *truffe punaise* ou *truffe fourmi*. Peut-être du reste l'odeur est-elle variable chez l'espèce suivant l'âge, les localités, le sol et la race, car dans l'ensemble la truffe en question, bien que de qualité secondaire, ne s'en consomme pas moins en masses considérables, mêlée à dessein ou non à la truffe de Périgord. Près de Montpellier, je l'ai vu cueillir sous le nom d'*amarel*, tandis que le nom de *pudisso* ou truffe puante s'applique dans cette région à des truffes à peau lisse (*tuber dryophilum*) ou à la truffe rousse ou même au *genea verrucosa*, qui n'est pas une truffe véritable.

Dans la catégorie des vraies truffes à écorce diamantée de tubercules polyédriques, il en est une que M. Chatin appelle *tuber hiemalbum*, c'est-à-dire truffe blanche d'hiver; elle se distingue des vraies truffes noires, dont elle a les spores hérissées de pointes, par la couleur blanche de sa chair. Répandue, paraît-il, dans le Périgord, le Languedoc, la Provence et le Dauphiné, on a dû souvent la prendre pour une truffe noire non mûre ou pour une truffe d'été exceptionnellement précoce. Comestible, mais d'une odeur mal définie, elle entre en partie par fraude dans les lots des vraies truffes noires, dont le parfum masque le sien. Une autre espèce hivernale à verrues polyédriques est le *pebra* ou truffe poivrée des Provençaux (*tuber piperatum* de M. Henri Bonnet). L'idée de poivre ne s'applique là qu'à la saveur : l'odeur en est très forte, bitumineuse, rappelant assez le pétrole : il faudra comparer l'espèce avec le *tuber bituminatum* découvert et décrit en Angleterre par MM. Berkeley et Broome.

Les deux principales truffes d'été sont l'*estivale* proprement dite et la *mésentérique*, ainsi nommée parce que la fine marbrure de ses veines rappelle les replis gaufrés du mésentère. Toutes deux ont l'écorce verruqueuse et noire, et les spores à surface élégamment guillochée en un réseau d'alvéoles. La dénomination de truffe d'été pourrait faire croire qu'elle ne se rencontre que dans la saison des mois chauds; or M. Tulasne assure qu'elle se trouve l'automne et l'hiver dans les bois de bouleaux des bords de la Marne, près de Charenton et de Nogent, aussi bien que dans le Poitou. Dans le

midi de l'Europe, l'époque de maturation la plus ordinaire est vers les mois de juillet et d'août; mais le nom de *maienco*, truffe de mai, que lui donnent les Provençaux, prouve que l'on peut la recueillir dès le mois des roses. Le nom de *truffe de la Saint-Jean*, employé par les Poitevins, s'applique non-seulement à cette espèce, mais à toutes les truffes qui dans cette saison estivale doivent à l'absence de spores mûres la teinte blanche de leur chair. La truffe d'été semble être du reste celle qui remonte le plus vers le nord ou qui tout au moins s'y montre la plus fréquente. C'est l'espèce qu'on a signalée en Angleterre dès la fin du XVIIe siècle; on doit y rapporter probablement la plupart des truffes rencontrées en Bohême et en Allemagne : c'est la seule qu'on ait trouvée en Normandie, près de Falaise, sous le nom de *tuber Blotii*; elle existe à Avallon, en Bourgogne; dans le Dauphiné, elle est connue sous le nom de *messingeonne*, à Nérac sous celui de *samaroque*, qui lui est commun avec la truffe mésentérique. En Provence, en Languedoc, la truffe *maienque* n'est guère estimée : beaucoup de truffiers refusent de la chercher en été de peur de compromettre la récolte des truffes noires en fouillant hors de saison les truffières où les deux espèces pourraient se trouver associées. Autrefois pourtant on la recherchait dans ce pays moins pour la consommer à l'état frais que pour la découper en tranches minces et la vendre aux naïfs comme un représentant de la vraie truffe : insipides et dépourvues de parfum, ces rondelles coriaces sont de plus en plus abandonnées; on en voit néanmoins encore chez les épiciers qui s'en approvisionnaient jadis à la foire de Beaucaire, rendez-vous longtemps florissant de toutes les denrées méridionales.

La truffe mésentérique accompagne presque partout la truffe d'été, avec laquelle il est facile de la confondre. Elle s'en distingue néanmoins par la présence sur la coupe de la pulpe de fines lignes noires sinueuses courant parallèlement aux lignes blanches aérifères. Une odeur forte et peu agréable rappelant un peu celle de la levûre de bière lui fait donner en Bourgogne l'épithète de *truffe fouine*, et l'on en distingue deux formes, la *grosse* et la *petite*, suivant les dimensions soit de la truffe entière, soit des verrues pyramidales qui décorent la surface. La chair en est d'une teinte fuligineuse, plus foncée que chez la vraie truffe d'été : une dépression à fossette creusée dans la base du tubercule semble être également un trait distinctif de la truffe mésentérique par rapport à sa proche alliée.

Jusqu'ici nous n'avons vu que les truffes à surface ciselée en tubercules. Le groupe des truffes à écorce lisse, représenté en France par des espèces peu comestibles telles que la truffe blanche d'Agen, les *tuber dryophilum*, *rapæodorum* et autres, l'est en Italie par

la truffe grise des Piémontais que les lettres du comte de Borch ont rendue célèbre. On l'appelle aussi truffe à l'ail, ou truffe blonde du Piémont : les Piémontais la nomment *trifole*, *trifola bianca*, *tartufo bianco* ou *biancone;* les plus précoces, celles qui mûrissent vers la fin de juin, se nomment *fiorini* d'un mot qui s'applique également aux premières figues ou figues fleurs; les plus tardives, nommées *ghiaccioli*, ont une chair très fragile, très marbrée, et sont bien moins estimées. Étrangère à notre pays, cette espèce a pourtant été rencontrée deux fois de suite, en novembre 1821 et dans l'automne de 1822, par feu le botaniste Requien à Tonelle, près de Tarascon, dans la célèbre pépinière des Audibert et aussi dans un champ de garance. Pourrait-on voir là un fait d'importation accidentelle? La chose ne serait pas impossible, si l'on songe que la pépinière en question reçut longtemps des plantes du monde entier, et que la truffe du Piémont, venant surtout au pied des peupliers et des saules, dans des terres argileuses et souvent humides, aurait pu facilement être transportée avec des arbustes, soit à l'état de mycélium, soit par des spores dont la germination est inconnue. En tout cas, il y a là un fait curieux à recueillir et qui donne quelque appui aux tentatives de naturalisation des truffes, soit par transport de mycélium, soit par semis de glands ou d'autres graines des arbres auxquels les truffes sont associées.

Entre le groupe des truffes à verrues polyédriques et celui des truffes lisses se placent des espèces dont la surface est finement chagrinée, c'est-à-dire recouverte de papilles arrondies. C'est la circonstance qui vaut à la plus connue de ces truffes, la truffe rousse ou *tuber rufum* des botanistes, le nom provençal de *mourre de chin*, museau de chien. D'une odeur forte et peu agréable, qui la fait appeler *sentoun* en Provence, cette espèce est rejetée par les marchands de truffes de ce pays, et ne se glisse que par fraude entre les vraies truffes comestibles : la chair en est coriace et bien plus dense que chez ses congénères; cependant les truffiers de Bourgogne la récoltent en même temps que la truffe d'été et l'expédient surtout à Strasbourg, où elle fait nombre dans les pâtés parmi les truffes du Périgord. Cette truffe, qui est un vrai *tuber* par ses caractères botaniques, pourrait compter entre les truffes bâtardes, en prenant le mot dans un sens dénigrant, au point de vue de la qualité. Quant aux fausses truffes, il faudrait y comprendre le *genea verrucosa*, qui s'appelle *capello di prete* en Piémont, *oreille de prêtre* en Poitou, et *rabasso mourre de chin* en Provence (par homonymie avec la truffe rousse), — le *melanogaster variegatus* ou truffe musquée d'Agen, truffe gemme du Poitou et de la Touraine, — le *balsamia vulgaris*, *rossetta* des Milanais, truffe blanche ou truffe rouge des Poitevins, *rabasso blancan*, *rabasso bourret* ou *rabasso de Lengado*

des Provençaux. Toutes ces productions souterraines, et bien d'autres que nous passons sous silence, ne sont comestibles que par occasion et pour les palais peu délicats : la seule fausse truffe qui tienne une large place dans l'art culinaire de l'antiquité et dans l'alimentation actuelle des Arabes et des Syriens, c'est le terfez ou *terfezia leonis*, dont l'histoire peut ouvrir, dans l'ordre chronologique, l'esquisse rapide de l'usage des truffes dans tous les temps et tous les pays.

III.

Une hypothèse plus que problématique ferait considérer comme des truffes les *dudaïm* de la *Genèse*, ces *fruits* que Ruben aurait apportés des champs au temps de la moisson des céréales et qui, donnés à sa mère Lia, excitèrent si vivement la convoitise de Rachel. Émise par Philippe Cadurque et développée par Daniel Ludovicus, cette opinion, en la supposant fondée, reculerait jusqu'à l'an 1620 avant Jésus-Christ l'usage des truffes chez les Hébreux. En tout cas, et toutes réserves faites sur la nature si controversée des *dudaïm*, on peut supposer aisément que les populations orientales, dans les régions des sables arides, ont dû trouver aisément et connaître de bonne heure la truffe blanche du désert, celle que les Syriens de Damas, au dire de Chabræus, consommaient par charges de chameaux, et qui constitue pour les Arabes d'Algérie un mets recherché. On pourrait presque nommer cette espèce la truffe des peuples sémites, si la conquête, les migrations ou le commerce n'en avaient étendu l'usage aux Grecs d'abord, puis aux Romains. Des termes même employés par Théophraste pour désigner la station des truffes à Mytilène, il est permis de soupçonner que cette truffe était aussi le terfez ou truffe lisse des sables : la chose est plus sûre encore pour la truffe de la Cyrénaïque, appelée *mysi* par ce même Théophraste, dont Pline ne s'est fait que le traducteur. C'est aussi du nord de l'Afrique que les gastronomes romains tiraient ce mets à la mode. « O Libyen, détache les bœufs du joug (c'est-à-dire renonce aux moissons), pourvu que tu nous envoies des truffes, » fait dire le satirique Juvénal à quelqu'un des raffinés de son temps, plus soucieux de bonne chère que du pain du peuple.

L'époque de la récolte, — le printemps et non l'hiver, — la couleur de ces truffes africaines, rousse en dehors, blanche en dedans, ne laissent aucun doute sur l'espèce relativement inférieure à laquelle les cuisiniers de Rome, au lieu de la traiter en condiment des autres mets, appliquaient pour en relever la fadeur les épices, les saumures, tous les *irritamenta gulæ* de leur art. Les Grecs eux-mêmes avaient dû les précéder dans ces mystères de la cuisine

savante, car les Athéniens, dit-on, donnèrent le droit de cité aux fils de Chérips pour avoir introduit dans la préparation des truffes un raffinement nouveau. L'un des trois Apicius qui, dans les fastes de la gastronomie romaine, se disputent le prix de la gourmandise, le dernier en date, *Cœlius*, qui vivait du temps de Trajan, a laissé tout un recueil de recettes qui, longtemps perdu, comme tant d'autres œuvres plus sérieuses, fut retrouvé, chose piquante, sous le pontificat de Nicolas V, dans l'antique et vénérable église de Maguelone! Il est vrai que cette découverte un peu mondaine en lieu canonique fut accompagnée de la trouvaille d'un autre manuscrit perdu, les scolies de Porphyrion sur Horace; mais la glose du scoliaste a facilement cédé le pas au *de Opsoniis et condimentis sive de Arte coquinaria* du maître gourmet. De nombreuses éditions, des commentaires savans ont illustré ce dernier écrit, resté longtemps comme le code de la cuisine romaine, et qui, sous une sèche nomenclature, ne fait pourtant guère soupçonner les côtés fins et spirituels de la convivialité de cette époque de corruption élégante. La truffe a naturellement sa place dans ce répertoire; mais à la froideur de l'écrivain on devine que cette *fille de la terre et des dieux*, comme l'appelaient Porphyre et Cicéron, n'était encore que le très fade précurseur du diamant noir de la gastronomie moderne. L'*œnogarum*, sauce au vin et aux anchois ou saumure de poisson, en relevait la saveur : le poivre, les aromates indigènes, herbes odoriférantes, le *laser* ou *silphium*, gomme résineuse d'une férule de la Cyrénaïque, la *rue*, ajoutaient à ce tubercule, cuit sous la cendre ou dans le lait ou dans le bouillon, leurs parfums étranges et excitans. Au fond, la truffe n'était là que l'*excipient* dans ce pot-pourri d'aromates. Chez les modernes au contraire, la truffe, avant d'être un aliment, est le condiment par excellence dont le parfum pénètre et relève la substance succulente des volailles et des pâtés. C'est que notre truffe est la truffe noire, celle des anciens était presque toujours le terfez.

Les Romains du reste n'avaient fait qu'imiter les Grecs dans l'assaisonnement de la truffe, car l'archestrate ou chef de cuisine, dans Athénée, fait servir à la fin du repas des truffes cuites au jus gras avec addition de sel, de gingembre et de cinnamome. Les Arabes à leur tour, imitateurs de la civilisation qu'ils avaient détruite, associèrent largement les épices à la truffe grise du désert d'Afrique et probablement des parties chaudes et sablonneuses du sud de l'Espagne. Avicenne, un des oracles de la médecine d'alors, recommande de peler les truffes, de les découper en tranches, de les faire bouillir avec de l'eau et du sel, puis de les faire cuire avec de l'*almure*, des herbes aromatiques (le bouquet de nos cuisinières) et de l'*alois*, l'almure étant, paraît-il, l'analogue du *garum*, et

l'alois de la viande salée. C'est sans doute à cause de cette mention fréquente des truffes chez les médecins arabes d'Espagne que la tradition consacrée est d'attribuer aux Espagnols l'usage de ce mets délicat pendant la période obscure du moyen âge. Alors sans doute les arts et le luxe florissaient chez les Maures, tandis que les rudes représentans de la chrétienté féodale en étaient, comme les héros d'Homère, aux grosses viandes succinctement apprêtées; mais dès que la première aube de la renaissance se fut levée sur l'Italie et la France, le goût de la bonne chère dut renaître dans ces régions encore imprégnées des souvenirs de la culture romaine. Ce n'est pas l'Espagne chrétienne, pays classique de la sobriété, qui dut et put donner aux papes d'Avignon ou de Rome, aux puissans et riches citoyens des républiques italiennes, aux cours brillantes de Provence et de Bourgogne, le goût de la bonne chère et des plaisirs de la table. Aussi la truffe noire, expression de ce luxe renaissant, est-elle dès le xve siècle en honneur dans les festins de Rome et de la noblesse italienne. Platina, l'historien des papes, vante les truffes de Norcia, dans le voisinage de Spolète, région de l'Ombrie déjà célèbre dans l'antiquité pour l'excellence de ses productions végétales, et où la petite ville de Mévania devait voir naître peu de temps après Alphonse Ciccarelli, l'auteur de l'opuscule sur les truffes traduit et commenté par Amoreux. Au xvie siècle, l'usage des truffes est fréquent dans toutes les parties de la péninsule; elles abondent en Toscane : Matthiole en parle comme d'un mets favori des grandes maisons. Platina en avait déjà signalé l'abus en introduisant une distinction subtile dans le genre d'excitation que leur supposait un préjugé populaire (1). Moins casuiste et plus rigide, Jean-Michel Savonarola engage les intempérans en fait de truffes à craindre Dieu, s'ils ne craignent la colique et la strangurie, conseils, on le suppose aisément, qui n'ont jamais fait perdre un coup de dent aux vrais adeptes d'Épicure.

La preuve que ce goût des truffes n'était pas absolument confiné dans l'Italie de la renaissance, c'est que dès 1438 Jean le Bon, duc de Bourgogne, séant alors dans ses états de Flandre et Brabant, fait compter « vi livres viii sous à Jehan Chapponel de Villers-le-Duc, pour don quant nagaires il apporta à M. le duc des truffes en Brabant et pour soi en retourner en Bourgogne (2). » Sans doute ces truffes bourguignonnes ne valaient pas celles d'Italie. Qu'étaient

(1) « Alit hic cibus (ut Galeno placet) et quidem multum ad venerem ciet. Hinc est quod crebro utantur tuberibus delicatorum ac lautorum mensæ, quo in venerem promptiores sint. Ad genituram si id fit, laudabile; si vero ad libidinandum (ut plerique ociosi et intemperantes solent), detestandum omnino. »

(2) Archives générales du département du Nord, aux comptes de la maison de Bourgogne (Baron de Melicocq).

celles de la table du roi de France Charles VI, contre lesquelles Eustache Deschamps fit, dit-on, une ballade? On l'ignore; mais cette boutade d'un poète, pas plus que le pronostic de Mme de Sévigné contre le café, n'a prévalu contre le jugement plus sûr du public. Déjà dans le XVIe siècle, Bruyerin Champier, médecin de François Ier et d'Henri II, signale à côté des truffes de Bourgogne celles de l'Angoumois et de la Saintonge, dont il proclame l'excellence, celles de la Valaurie dans la Drôme, restées depuis justement célèbres. Dans son livre *de Re cibaria*, sorte de manuel d'hygiène et de sage gourmandise, il répète au sujet de la truffe presque tout ce qu'en ont dit les anciens; il n'en enregistre qu'en passant les usages culinaires dans les cours de Rome et de France; bref, il s'en montre discret et timide appréciateur, et ne semble guère justifier le titre de « Parmentier de la truffe, » dont un savant de nos jours a voulu couronner son nom. Encore moins doit-on lui faire honneur d'une idée qui serait très originale pour son époque, l'arrosement des truffières. C'est par une fausse interprétation d'un passage copié dans Pline que l'on a cru pouvoir saluer dans cet auteur du XVIe siècle une pratique spéciale aux truffières artificielles, et dont M. Rousseau, de Carpentras, semble avoir pris l'initiative.

Pour en revenir au goût des truffes, on le voit se maintenir en France pendant le XVIIe siècle, mais sans progrès bien frappans : au moins les preuves de ce progrès n'ont pas été réunies et condensées. C'est dans l'histoire de chaque province qu'il faudrait en chercher les traces. Au contraire avec la période de la régence s'ouvre une ère de fins soupers, de jouissances épicuriennes où l'esprit a sans doute sa part, mais où la bonne chère conduit le branle du plaisir. Le règne des roués, des turcarets, des agioteurs, et plus tard des bureaux d'esprit et des élégances mondaines, fut aussi le règne des friandises et des délicatesses de table. Aux robustes appétits du grand siècle, apanage des tempéramens sanguins, succéda le régime plus excitant des tempéramens nerveux. Le café, les vins choisis, les plats variés, les assaisonnemens de haut goût furent la note dominante des repas : la truffe eut naturellement son rôle dans cette transformation, et pourtant, limitée encore au monde du luxe, l'exploitation de ce produit ne prit pas de fortes proportions. En 1779, d'après Munier, la Saintonge, le Poitou, ne donnaient encore que peu de truffes : le Dauphiné dans sa partie méridionale, la Provence, le Quercy, le Périgord, le Languedoc, augmentaient sans doute leur consommation intérieure, mais la difficulté des transports comprimait l'élan des ventes lointaines. Le directoire par sa corruption, l'empire par ses premiers succès, la restauration surtout par sa réaction contre nos malheurs et par ses goûts aristo-

cratiques, furent des périodes de croissans triomphes pour l'art dont Brillat-Savarin, dans une œuvre exquise, s'est fait à la fois l'historien et le coryphée. La truffe donne du piquant à cette aimable fantaisie, où la morale spartiate est toujours battue par l'atticisme parisien. C'est le dernier mot et le plus charmant d'un régime dont on serait tenté d'aimer les faiblesses, tant elles savaient s'envelopper d'esprit et de grâce. Avec nos temps démocratiques, les jouissances de tout genre se sont étendues, sinon raffinées. On paie cher le luxe, et beaucoup de gens peuvent le payer : la science, le commerce, l'industrie, sont les agens toujours en jeu de ce bien-être croissant qui s'accompagne sans doute d'abus, mais dont on ne saurait méconnaître l'heureuse influence sur la sociabilité publique, car, si la vieille urbanité se perd en tant qu'expression des manières d'une autre époque, l'art de bien manger et de bien causer sont deux choses trop françaises pour ne pas survivre à toutes les transformations des mœurs.

En esquissant en quelques lignes l'histoire gastronomique de la truffe, je n'ai fait qu'effleurer un sujet très vaste; revenons à la truffe considérée au point de vue de l'hygiène. Ici l'ancienne médecine a presque toujours plaidé le contre, mais les gourmands ont plaidé le pour, et finalement gagné le procès. Avicenne dit que les truffes peuvent occasionner la paralysie et l'apoplexie, que, étant fort crues, elles ne peuvent fournir qu'un aliment cru et des humeurs mélancoliques. Guillaume Placentin ajoute qu'en mangeant des truffes on peut craindre la mélancolie ou la lèpre; tous ces pronostics effrayans n'ont pas arrêté l'usage d'un mets salubre en lui-même, très nourrissant, excitant la digestion s'il est pris avec mesure. « Que pensez-vous des truffes? disait un jour à son médecin Portal le roi Louis XVIII de gastronomique mémoire, je gage que vous les défendez à vos malades. — Mais, sire, je les crois un peu indigestes. — Les truffes, docteur, ne sont pas ce qu'un vain peuple pense, » répliqua le roi, et ce disant il dépêchait un gros plat de truffes sautées au vin de Champagne. L'argument, s'il peut sembler faible à la médecine, est fait pour séduire à table tous les convives, y compris les médecins. Je m'arrête sur cette pente de la chronique anecdotique de la truffe : il serait trop facile et trop banal d'y puiser des historiettes lestement contées. Chaque chose est bien à la condition d'être à sa place : les gens d'esprit sauront toujours trouver à sourire en relisant Brillat-Savarin, mais ils sauront gré à la science de ne pas s'aventurer plus avant dans le domaine de l'aimable fantaisie.

J.-E. Planchon.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 avril 1875.

La mauvaise fortune nous a fait un devoir national de la sagesse, et, si la France pouvait l'oublier un seul instant, elle n'aurait qu'à regarder autour d'elle, à écouter les bruits du monde. La France, en vérité, aurait bien perdu l'esprit traditionnel qu'elle a la réputation d'avoir, et elle aurait acquis bien peu de ce bon sens aiguisé que donne le malheur, si elle ne se sentait observée et parfaitement surveillée. Ses moindres actions, ses mouvemens les plus imperceptibles, ses pensées, son silence, ce qu'elle fait ou ce qu'elle ne fait pas, tout est interprété, assez souvent dénaturé, et de temps à autre il souffle en Europe un certain vent qui va soulever une poussière de nouvelles et de polémiques agitatrices dont nous faisons les frais. C'est une expérience qui n'a rien de nouveau, nous la connaissons; elle recommence périodiquement, surtout aux approches de l'été. Que signifient tous ces bruits qui se sont réveillés depuis quelques jours et ont repris une sorte d'importance momentanée? Il y a sans doute dans tout cela de singulières exagérations, des déchaînemens d'outrecuidance et d'humeur soupçonneuse, des arriérés de haine, une notable dose de cette passion de commérage qui joue un certain rôle dans la politique du temps, peut-être aussi d'autres calculs, des spéculations fondées sur une inquiétude habilement excitée. C'est la sensation du jour dans une situation qui, par elle-même, prête aisément à toutes les conjectures, à toutes les interprétations passionnées, et en définitive, pour nous qui sommes appelés à tirer la moralité de tout, le plus clair est qu'il n'y a ni à s'alarmer de ces agitations artificielles, ni à s'endormir. La France n'a pas pour le moment de politique plus sûre que de garder son sang-froid, de laisser passer tous les bruits sans les dédaigner et sans les prendre trop au sérieux, en restant tout simplement fidèle à cette sagesse qui est pour elle une nécessité, qu'elle est obligée de pratiquer d'abord dans ses affaires intérieures pour mieux la pratiquer ensuite dans ses relations avec le monde.

C'est là l'important, le point primordial pour la France; c'est d'une inspiration pressante, irrésistible, de cette sagesse nécessaire qu'est née la transaction qui a rallié une majorité à la régularisation des pouvoirs publics, qui a préparé la voie au premier cabinet de l'organisation constitutionnelle. Après avoir passé par toutes les épreuves, subi toutes les contestations, cette pensée s'est réalisée dans les seules conditions possibles. Aujourd'hui l'essentiel est fait, les résistances ont été vaincues, les controverses sont épuisées, les institutions sont définies et fixées; un gouvernement a été créé, il a son nom, sa raison d'être, son chef inviolable, son ministère. La voie est ouverte, il ne reste qu'à la suivre en portant dans l'application du régime nouveau l'esprit qui a présidé au vote laborieux des lois constitutionnelles, un esprit de libérale modération et de conciliation supérieure dans un intérêt national. Que les partis vaincus, pour se faire illusion à eux-mêmes, continuent à brûler leur poudre inutile après le combat, et que, n'ayant pu empêcher l'organisation d'un gouvernement défini, ils s'escriment en polémiques oiseuses pour démontrer que l'article le plus important de la constitution est celui qui permet de la réviser ou de la supprimer, c'est un jeu assez puéril qui ne conduit à rien. Il en résulterait qu'au lieu d'en finir avec l'incertitude, on n'aurait fait que la perpétuer et l'aggraver, qu'en créant des institutions on se serait réservé le droit de les mettre sans cesse en doute sous prétexte d'éclairer M. le président de la république, qui, seul jusqu'en 1880, peut proposer la révision. Ces polémiques de fantaisie sont l'amusement du jour, la dernière ressource des légitimistes et des bonapartistes encore mal remis de leur défaite. C'est une manière de passer les vacances parlementaires.

Pendant ce temps, le pays, qui est un peu moins subtil et qui a d'autres travaux à poursuivre, laisse voir un certain soulagement; il ne demande pas mieux que de croire à la durée, à l'efficacité du régime qu'on vient de lui donner. Les conseils-généraux, qui se sont réunis tout récemment, se sont faits dans quelques départemens les organes de ces dispositions tranquilles et confiantes. Tout s'est passé le mieux du monde avec quelques réserves des préfets contre l'invasion de la politique dans les conseils locaux. L'assemblée nationale dispersée médite sur le congé dont elle jouit, et qui sera peut-être le dernier avant la dissolution. M. Jules Simon profite des vacances pour aller prononcer des harangues à Montpellier, prêchant la modération à ses amis, les flattant au même instant par des récriminations contre le 24 mai, et oubliant que, si M. Thiers est tombé ce jour-là, celui qui était ministre de l'instruction publique la veille y a été pour quelque chose par un discours peu mesuré contre l'assemblée. N'importe, M. Jules Simon prêche la modération, dont il comprend la nécessité, et tout le monde la prêche avec lui, à Paris comme dans les provinces où déjà l'on voit poindre, à travers la paix profonde du pays, un vague mouvement de candidatures pour le sénat,

un préliminaire indistinct des élections futures. Quoi encore? M. le président de la république, faussant compagnie à Versailles, passe son congé à Paris, et au lieu de s'instruire à la lecture des journaux, qui s'épuisent à l'éclairer sur le chapitre de la révision, il reçoit en cérémonie la Toison d'or que le roi d'Espagne lui a récemment envoyée. Encore un peu M. Thiers, en sa qualité de chevalier de la Toison d'or, était de la réunion; il y a eu du moins à cette occasion entre M. le maréchal de Mac-Mahon et son illustre prédécesseur un échange de témoignages de courtoisie que le pays ne peut que sanctionner et encourager en désirant voir marcher sur le même chemin tous ceux qui l'ont servi et honoré, ceux qui sont toujours faits pour être ses guides. Le ministère enfin prend, lui aussi, ses vacances, quoiqu'il date à peine d'un mois. M. Dufaure arrive de la Charente-Inférieure, M. de Meaux était hier à Saint-Étienne, M. Léon Say va faire une excursion dans le midi, M. le duc Decazes part pour la Gironde, et chemin faisant, entre deux voyages ou entre deux conseils, le ministère coordonne, rajuste sa politique, qui finit par se dégager peu à peu de toutes les obscurités.

Est-ce l'influence des vacances? est-ce l'effet d'un naturel un peu compliqué? Le ministère, à vrai dire, prend son temps. Il ne se dévoile que par degrés et par des procédés de révélation quelquefois assez inattendus. Il réfléchit beaucoup visiblement, il tient à ne rien hasarder, et il semble plus préoccupé de combiner ses actes et ses paroles que de mener vivement les affaires. Il marche néanmoins, cela est certain, et depuis le jour où M. le vice-président du conseil a porté devant l'assemblée la déclaration prudente et calculée qui a inauguré l'existence du ministère, les manifestations se sont succédé, précisant ou développant les paroles de M. Buffet. La première de ces manifestations a été la circulaire adressée par M. Dufaure aux procureurs-généraux, une circulaire qui, à ce qu'il paraît, a eu son histoire intime. Quand les grandes discussions sont suspendues, on s'attache aux anecdotes, et c'est ainsi que, selon un bruit répandu par la malignité, la circulaire de M. le garde des sceaux aurait failli être une affaire grave!

Une affaire vraiment, à quel propos? Est-ce que l'accord entre deux hommes publics chargés du pouvoir a pu jamais tenir à la question de savoir si l'on devait dire « le gouvernement républicain » au lieu de « la république, » — dans quels termes M. le garde des sceaux pouvait toucher à la loi sur le colportage ou à la loi sur la presse? A qui fera-t-on croire qu'il ait pu y avoir l'ombre d'une crise ou d'un dissentiment à cette occasion, qu'il ait fallu employer le télégraphe pour modifier les expressions d'un document déjà parti de la chancellerie? Ce sont les rieurs ou les ennemis du ministère qui ont dit cela, qui ont brodé sur des indiscrétions, profitant d'un certain délai entre l'expédition de la dépêche et la publication au *Journal officiel.*

La circulaire de M. Dufaure, au bout de toutes ses aventures plus ou moins imaginaires, reste ce qu'elle est, ce qu'elle devait être, un exposé parfaitement net de la politique nouvelle, affirmant l'autorité de « l'ordre définitivement établi, » invitant les magistrats à faire respecter les lois, « surtout celles qui ont un caractère constitutionnel, » signalant la propagande bonapartiste, de même que toutes les autres propagandes qui seraient une atteinte à la légalité. La magistrature a là sa direction toute tracée, sa règle de conduite dans la situation nouvelle, et ce que M. Dufaure a cru devoir faire pour la magistrature, M. le ministre de la guerre l'avait fait dès les premiers jours dans ses communications avec les chefs de l'armée. La circulaire de M. le général de Cissey devait, à ce qu'il semble, rester « confidentielle; » elle n'a point échappé naturellement à une de ces divulgations détournées qui sont à l'usage des documens secrets. M. le ministre de la guerre n'avait certes aucune raison de cacher ses instructions; son langage est aussi correct et aussi décidé que possible, il va droit au but. M. le général de Cissey parle en soldat, faisant la part des convictions intimes ou des souvenirs que chacun peut conserver au fond de son cœur, mais exprimant résolûment la volonté qu'aucun des serviteurs de l'état placés sous ses ordres « ne contribue par ses paroles, par ses écrits ou par ses actes à des manifestations hostiles à la constitution qui vient d'être adoptée par l'assemblée nationale. » Voilà donc l'armée fixée comme la magistrature. Ce qu'il y a de plus curieux en tout ceci, c'est que le ministre aurait pu évidemment s'assurer plus tôt le bénéfice de la netteté de sa politique et éviter des méprises d'opinion, puisqu'il est bien clair aujourd'hui qu'il n'y avait ni hésitation ni doute dans son esprit au moment où des polémiques impatientes le gourmandaient déjà sur ses tergiversations et le pressaient de s'expliquer.

Les explications, elles ne manquent plus certainement. A côté des circulaires, ce sont les discours de M. le ministre de l'instruction publique dans une réunion des sociétés savantes à Paris, de M. le vicomte de Meaux, ministre du commerce, à Saint-Étienne. M. Wallon avait en vérité un titre tout personnel pour parler de la constitution nouvelle ; c'est lui qui l'a aidée à venir au monde et qui lui a donné le baptême, il doit la connaître mieux que tout autre. A ces savans réunis en pleine Sorbonne pour entendre son rapport sur *la base d'un édicule hexagone découvert à Angers,* M. Wallon a expliqué ce que c'est que la république nouvelle, — une république « que l'assemblée nationale a trouvée établie en fait sur les ruines de l'empire, » — et qui « vient de recevoir, par le vote des lois constitutionnelles, un caractère plus défini, sans fermer la porte aux réformes, aux transformations mêmes de ce régime, selon que la volonté du pays régulièrement exprimée en disposera. » Cette république, telle que l'a voulue l'assemblée nationale, « a en elle la puissance de durer, ne proscrivant que deux choses qui ont été le fléau de

notre histoire contemporaine : les coups d'état et les révolutions. » Tout y est réellement, et M. le vicomte de Meaux lui-même, bien que placé dans des conditions particulières, n'a eu, pour rassurer sa conscience, qu'à faire appel à l'interprétation de M. Wallon. M. le ministre du commerce, il est vrai, n'est point de ceux qui ont voté la constitution; mais c'est la loi désormais, tout le monde doit se soumettre, à commencer bien entendu par les ministres, et M. le vicomte de Meaux, dans son discours de Saint-Étienne, a su habilement expliquer sa présence dans le cabinet par une adhésion réfléchie à la loi qu'il n'a point faite.

Ainsi les manifestations se succèdent, la politique ministérielle se dévoile nettement, dégagée de toute arrière-pensée; elle a la correction constitutionnelle. Jusque-là, rien de mieux; maintenant on nous permettra d'ajouter que cela ne suffit pas. Le ministère doit quelque chose de plus au pays; il lui doit un gouvernement actif, résolu, procédant avec une libre et confiante fermeté. Il n'a qu'à vouloir, il aura l'autorité qu'il saura prendre. Et d'abord il devrait au moins en finir avec ces singuliers usages qui nous font arriver des documens comme les circulaires de M. Dufaure, de M. le général de Cissey, par des journaux étrangers. Ce sont des procédés qui ressemblent aux subterfuges d'une tactique peu sûre d'elle-même. Ils sont employés quelquefois, nous le savons, dans la diplomatie, et même il y a des circonstances où ils ont un terrible effet, nous l'avons appris à nos dépens; dans les affaires intérieures, ils ne s'expliquent plus, ils sont presque blessans. S'il y a des documens d'état faits pour rester secrets, ils doivent l'être pour tout le monde; s'ils sont destinés à être connus, c'est bien le moins qu'on les publie d'abord à Paris, au lieu de se donner l'air d'être en connivence avec les journaux étrangers ou de passer pour un gouvernement à qui on peut dérober ses papiers intimes. Ce n'est qu'un simple détail sans doute, ce détail se rattache à tout un ensemble de vieilles habitudes, de petits procédés que les gouvernemens se transmettent même à travers les révolutions.

Qu'on y songe bien, la politique ne peut plus en être là aujourd'hui, elle a besoin de se renouveler, de prendre un caractère, des allures conformes aux circonstances. Il ne s'agit nullement de tout changer, de tout bouleverser, de toucher surtout d'une main imprudente et révolutionnaire à cette puissante machine administrative qui avec ses défauts reste une des forces de la France; mais il ne faut pas non plus avoir peur du moindre mouvement parce qu'on va peut-être déranger ce qu'on appelle des situations acquises ou troubler des routines qui se déguisent sous l'apparence trompeuse d'une régularité factice; il ne faut pas craindre de secouer les indolences, de réveiller les idées d'activité et de dévoûment, de donner un certain élan nouveau. Malheureusement nos hommes publics de toutes les opinions, de toutes les nuances, ont un peu trop l'habitude d'être pénétrés de leur importance dès qu'ils sont au pouvoir. Ils trouvent cela si naturel qu'ils s'y établissent, et, un

peu séparés du public, ils semblent considérer que désormais tout est pour le mieux. Ils prennent volontiers pour des conditions naturelles ou des nécessités de gouvernement leurs préoccupations personnelles, leurs arrangemens, leurs discussions sur les petites choses, leurs rivalités intimes. Ils se laissent absorber dans une vie affairée et stérile : ils continuent la tradition, et ils ne s'aperçoivent pas que ces habitudes d'autrefois ne sont plus de mise aujourd'hui. Ils ne voient pas que tout est changé, qu'à des circonstances nouvelles il faut un esprit nouveau, que les nécessités publiques pressent de toutes parts, que le pouvoir est un instrument dont on doit se servir sans hésitation, sans préoccupations méticuleuses ou complaisantes, pour la réorganisation du pays. C'est le gouvernement qu'appelle la France. A ce gouvernement, elle ne demande pas de discuter sur des euphémismes, sur les expressions d'une circulaire ou sur les élections partielles; elle lui demande de se rendre compte de ses hautes et sévères obligations, d'imprimer partout une direction visible, sensible, de chercher son appui dans l'opinion éclairée et conduite plutôt que de se fier à tous les petits moyens équivoques ou inefficaces; elle lui demande d'agir avec calme, mais avec résolution, avec une patiente et persévérante énergie dans une situation où il reste assurément beaucoup à faire pour le complément de cette organisation constitutionnelle qui vient d'être votée, pour le développement du travail, pour nos budgets en déficit, pour notre armée engagée dans une crise toujours difficile de transformation. C'est là l'œuvre nécessaire, pressante, que le gouvernement doit poursuivre d'un esprit libre de préjugés; il n'a qu'à parler au pays virilement, avec confiance, il est bien sûr d'être entendu, de rallier toutes les bonnes volontés et de dominer les partis hostiles qui chercheraient encore à lui créer des difficultés.

A cette France ainsi faite, livrée aux soins intérieurs de sa reconstitution, de la réparation de ses désastres, que parle-t-on de « perspective de guerre, » de préparatifs belliqueux par lesquels elle menacerait la paix de l'Europe? Où a-t-on découvert la moindre circonstance qui ait pu servir de prétexte à ces bruits, à ces inventions, à ces accusations, dont un journal allemand s'est fait le propagateur? Si on veut dire que la France n'a point désespéré d'elle-même, qu'elle travaille à se refaire, qu'elle est résolue à rester la France, qu'elle est disposée à ne refuser aucun sacrifice, cela est bien certain; on n'a pas eu besoin d'une extrême perspicacité pour le découvrir. Ces quatre années qui viennent de s'écouler ont prouvé ce qu'il y a dans notre pays de vitalité, d'énergie laborieuse et de bonnes intentions.

Ceci, c'est la vérité, que la France n'a point certes à cacher, et qui apparemment n'a rien d'agressif. Tout le reste n'est qu'un tissu d'interprétations artificieuses pour arriver à prouver qu'en France tout est disposé pour une prochaine prise d'armes. Il n'y a qu'un malheur, de tout ce qu'on dit rien n'est vrai. Le gouvernement français ne fait point d'im-

menses achats de chevaux, et le gouvernement allemand en est pour son décret qui interdit l'exportation. Le licenciement de la classe de 1870 n'a point été suspendu tout à coup, par la raison bien simple qu'il n'a pas été commencé et qu'il ne doit s'accomplir qu'à l'époque réglementaire. L'assemblée de Versailles n'a point voté au plus vite et « en se cachant » la loi des cadres pour suffire à une augmentation immédiate et artificielle de l'armée française; elle a au contraire discuté fort longuement cette loi préparée depuis deux ans, elle l'a votée sans rien cacher, et personne n'ignore que l'application de cette mesure exige un temps assez long; c'est une transformation qui ne s'improvise pas en trois mois. Les ouvrages de fortification qui ont été votés pour Paris comme pour les frontières de l'est ne peuvent être exécutés avant plusieurs années, la plus simple inspection de la loi et de nos budgets suffit pour le démontrer. C'est le travail régulier d'un pays qui veut reconstituer ses forces; mais assurément rien ne ressemble moins à la préparation d'une guerre prochaine.

Non, toutes ces fantasmagories n'abuseront pas l'Europe. La France ne médite pas une entrée en campagne, elle n'arme pas en toute hâte ses bataillons, elle ne cherche pas à nouer des alliances offensives, et elle n'entre pas dans des coalitions « sous l'égide du pape ! » La France reste fort tranquille, nullement indifférente à ce qui se passe sur le continent, mais sachant parfaitement se borner au rôle qui lui convient : elle est une simple spectatrice. Ce qui reste réellement de toutes ces « perspectives » d'agitation qu'on se plaît à évoquer, c'est cette lutte religieuse dans laquelle M. de Bismarck s'est engagé, qu'il poursuit avec une passion croissante, proposant maintenant la suppression des articles de la constitution qui étaient une garantie pour toutes les églises, ou cherchant à enlacer les autres états dans les replis de sa politique. On se trompe singulièrement si on croit que la France songe à faire figure dans ce drame ; elle n'y est pour rien, elle le suit tout simplement avec intérêt, comme on suit du regard un spectacle curieux et peut-être prévu. M. de Bismarck est de la race des dominateurs qui ne souffrent pas la dissidence. Qu'il s'en doute ou qu'il ne s'en doute pas, il recommence à sa manière le blocus continental, décrété, par une étrange ironie, à Berlin même. Napoléon voulait imposer à tout le monde, même aux neutres, sa politique contre l'Angleterre. M. de Bismarck veut imposer à tout le monde, même aux neutres, sa politique religieuse. Il s'est adressé à l'Italie pour lui demander des répressions contre le pape et la modification de sa législation intérieure, d'un des principaux actes de souveraineté nationale; maintenant le voilà se tournant vers la petite et libérale Belgique, prenant pour prétexte quelques mandemens épiscopaux, une adresse des catholiques à l'évêque de Paderborn, et une lettre écrite par un ouvrier belge à M. l'archevêque de Paris pour lui proposer d'aller assassiner le chancelier. M. de Bismarck n'y va pas de main légère, il

demande à la Belgique de changer ses lois, il est d'avis que le premier devoir de la nationalité est de réprimer toute manifestation contre une puissance étrangère. C'est toujours le système napoléonien; mais les temps sont changés. L'Italie a décliné les suggestions allemandes, M. le ministre des affaires étrangères de Bruxelles a répondu en invoquant avec modération les droits d'indépendance de la Belgique, et il n'est point impossible que M. de Bismarck ne s'arrête dans cette voie, se contentant pour le moment d'une enquête nouvelle dirigée contre l'ouvrier qui a voulu l'assassiner. N'importe, la tentative d'intervention existe; elle a causé naturellement une certaine émotion en Europe, où elle est apparue comme la révélation d'un système, et elle vient d'avoir son retentissement dans le parlement anglais, où le ministère a été interpellé. M. Disraeli s'est étudié, en diplomate habile, à diminuer l'importance de cet incident, ajoutant néanmoins que, si la neutralité de la Belgique était menacée, le gouvernement de la reine serait prêt à remplir ses devoirs. Le fait est que l'Angleterre ne pouvait aller plus loin sans compliquer singulièrement les choses. Toute la question est de savoir si M. de Bismarck s'en tiendra là, ou si ce n'est qu'un incident qui commence sous les yeux du continent étonné!

Est-ce un simple hasard? est-ce une coïncidence qui aurait quelque signification mystérieuse dans ces affaires européennes du jour? Au moment où la diplomatie de la puissante Allemagne cherche noise à la petite et libre Belgique, l'empereur François-Joseph et le roi Victor-Emmanuel viennent de se rencontrer pour la première fois dans une ville italienne, et cette entrevue de Venise, par l'éclat qui l'a entourée, par la spontanéité des démonstrations qui l'ont accompagnée, a dépassé tout ce qu'on attendait. Certes les événemens, comme les morts de la ballade allemande, vont vite dans notre siècle. Il n'y a pas plus de quinze ans, l'Autriche quittait à peine Milan, elle était encore à Venise, mal résignée à sa défaite de la veille, défendant pied à pied sa domination historique au-delà des Alpes. L'Italie, toute frémissante d'un premier succès conquis avec l'aide de la France, ne voulait plus s'arrêter dans sa révolution nationale. Victor-Emmanuel et Cavour, le roi-soldat et l'habile politique, déjà devancés par Garibaldi, se disposaient à ce dernier acte, qui allait leur donner Naples et la plus grande partie des états pontificaux. A ce moment, le prince régent de Prusse, qui allait être bientôt le roi Guillaume, envoyait ses protestations à Turin, et en son nom l'ambassadeur prussien, M. le comte Brassier de Saint-Simon, était chargé de lire à M. de Cavour cette mémorable remontrance : « C'est en s'appuyant sur le droit de la nationalité italienne, et sans avoir à alléguer aucune autre raison, que le gouvernement de sa majesté le roi de Sardaigne a demandé au saint-siége le renvoi de ses troupes non italiennes, et que, sans même attendre le refus de celui-ci, il a envahi les états pontificaux, dont il occupe à l'heure qu'il est la

majeure partie!.. Appelés à nous prononcer sur de tels actes et de tels principes, nous ne pouvons que les déplorer profondément et sincèrement, et nous croyons remplir un devoir rigoureux en exprimant de la manière la plus explicite et la plus formelle notre désapprobation... » Quinze ans se sont passés : c'est le chancelier prussien qui accuse les continuateurs de la politique de Cavour de trop ménager l'indépendance du Vatican, c'est l'Italie qui couvre le pape de sa garantie, et le roi Victor-Emmanuel reçoit à Venise l'empereur François-Joseph, scellant cordialement avec lui la réconciliation, l'alliance des dominateurs et des asservis d'autrefois!

C'est la dernière ville reconquise sur l'étranger qui a été choisie pour cette entrevue qu'on pourrait d'une certaine façon appeler le couronnement de la révolution italienne. Victor-Emmanuel faisant les honneurs de la ville des doges à l'héritier des Habsbourgs, le souverain d'aujourd'hui et de demain offrant l'hospitalité au souverain d'hier au milieu d'une cité en fête, c'est assurément un des plus étranges spectacles de l'histoire contemporaine. Venise, pendant quelques jours, a vu ce spectacle, les gondoles royales courant sur les canaux, les drapeaux qui se sont rencontrés sur le champ de bataille réunis cette fois en faisceau sur les palais, l'empereur François-Joseph passant la revue de l'armée italienne, les personnages officiels des deux pays se mêlant et traitant ensemble des intérêts communs, les banquets et les représentations de gala. Évidemment c'est plus qu'une entrevue ordinaire de deux souverains; on sentait que ces fêtes n'étaient que l'expression pittoresque et imagée d'une pensée plus sérieuse, et si François-Joseph a répondu à l'hospitalité qu'il recevait en portant d'un accent ferme et sincère un toast à la prospérité de l'Italie nouvelle, la nation italienne à son tour s'est associée aux témoignages de sympathie prodigués par Victor-Emmanuel à son hôte impérial. Si quelques voix discordantes se sont élevées çà et là comme par un souvenir mal éteint du passé, elles se sont perdues dans la manifestation à peu près unanime d'une chaleureuse cordialité, et de même que les journaux militaires autrichiens saluaient, il y a deux ans, dans Victor-Emmanuel allant à Vienne le vaillant chef de l'armée italienne, l'*Italia militare,* rendant salut pour salut, disait récemment au souverain autrichien : « Soyez le bienvenu parmi nous!.. L'armée italienne ne salue pas seulement l'héritier de la maison guerrière de Habsbourg, le parent de notre roi, mais aussi le chef chevaleresque et digne de cette armée austro-hongroise qui fut, durant de longues années, notre constant et valeureux adversaire. » La population vénitienne elle-même a voulu animer de ses démonstrations expansives ces fêtes de quelques jours, où l'empereur François-Joseph a figuré avec le comte Andrassy et quelques-uns de ses généraux, où le roi Victor-Emmanuel était entouré de ses fils, de la plupart de ses ministres, M. Minghetti, M. Visconti-Venosta, le général Ricotti, des présidens des deux cham-

bres, des syndics des principales villes. C'étaient les représentans de deux des plus vieilles maisons de l'Europe renouant amitié, après des siècles de guerre, devant le monument de Manin, tout récemment inauguré.

Tout a bien fini après avoir bien commencé. Ces fêtes de Venise, où la princesse Marguerite a représenté la grâce italienne, ont certainement un sens profond. Elles montrent que dans cette situation nouvelle créée par les événemens, acceptée sans arrière-pensée, il y a place pour une intimité naturelle et facile entre les deux nations. L'Italie ne porte plus au flanc sa vieille blessure; elle n'a aucun motif de garder de l'amertume ou des ombrages, et, tranquille sur son indépendance reconquise, elle peut recevoir en hôte bienvenu celui qui a été si longtemps pour elle le maître étranger; elle est même assez habile, assez politique pour mettre une sorte de raffinement dans sa courtoisie, dans ses démonstrations sympathiques. L'Autriche de son côté peut voir qu'elle n'a pas tout perdu en cessant de régner à Milan et à Venise. Elle a quitté l'Italie comme dominatrice, elle y revient en amie : elle était obligée de défendre par les armes un pouvoir toujours contesté; elle est accueillie, recherchée maintenant comme alliée. Autrefois l'empereur François-Joseph n'eût rencontré devant lui que l'hostilité ou la froideur d'une population mal soumise, irréconciliable; il est reçu aujourd'hui à Venise au milieu des manifestations de la cordialité populaire, il est fêté comme s'il n'avait pas été combattu. Nous nous souvenons qu'un jour le général de Lamarmora, avec sa franchise militaire, disait en pleine tribune qu'il voudrait voir l'empereur d'Autriche, qu'il ne désespérerait pas de lui démontrer qu'il était lui-même intéressé à renoncer à ses possessions italiennes, que tout serait changé par ce seul fait entre les deux peuples. Le résultat est venu, non pas aussi simplement, mais peut-être plus vite qu'on ne le croyait, et la réception de Venise justifie le mot du général de Lamarmora. C'est qu'en effet, la question de nationalité une fois vidée, ce qui divisait les deux pays n'existe plus; il ne reste que des intérêts communs, des raisons de rapprochement, même des nécessités de bonne intelligence. Il en résulte une communauté naturelle de politique, une aisance de rapports qui laisse l'Italie satisfaite à Venise comme à Rome, l'Autriche elle-même plus tranquille à Trieste ou à Trente.

Cette rencontre des souverains a-t-elle une signification plus générale? se rattache-t-elle aux affaires européennes du jour, aux questions qui sont un objet de préoccupation universelle? Aux yeux des uns, l'entrevue de Venise a donné de l'humeur à M. de Bismarck, et l'empereur Guillaume, en complimentant par un télégramme les deux souverains, a fait contre fortune bon cœur. Aux yeux des autres, c'est tout le contraire; l'Italie et l'Autriche ne se seraient réunies que pour entrer dans les vues du chancelier allemand, pour lui prêter leur con-

cours dans sa lutte religieuse. En fin de compte, diront les diplomates profonds, c'est un gage de plus pour la politique de la paix représentée par l'alliance des trois empereurs du nord, et dans tous les cas la France ne doit point s'aviser de voir un encouragement ou une chance favorable dans l'intimité de l'Italie et de l'Autriche. Soit, les commentaires peuvent aller leur train, nous ne savons nullement ce qui s'est passé à Venise; la France n'y était pas, et c'est une étrange méprise de se figurer que dans tout ce qui arrive nous sommes toujours à chercher des combinaisons de guerre, la chance d'un concours possible pour entrer demain en campagne. On peut être tranquille, la France ne demande rien, et elle n'a vraiment ni à se guérir des illusions qu'elle n'a pas ni à s'inquiéter. L'Autriche et l'Italie se sont rencontrées, elles ont réglé leurs affaires, leurs rapports d'amitié, rien de mieux; la meilleure garantie pour la France, c'est que l'une et l'autre s'inspirent de leurs intérêts, du sentiment de leur indépendance. Cela nous suffit.

Que l'empereur François-Joseph et le roi Victor-Emmanuel se soient vus et consultés pour se mettre à la disposition de M. de Bismarck, pour accepter un rôle dans les plans du chancelier prussien, c'est ce qu'on fera difficilement croire au monde. Si M. Minghetti, M. Visconti-Venosta, ont eu occasion d'aborder ces questions délicates, ils ont dû bien sûrement rester dans les limites de la politique qu'ils n'ont cessé de suivre jusqu'ici, qu'ils ne sont probablement pas décidés à modifier, puisqu'elle est la libérale expression de l'indépendance de leur pays. Hier l'Italie recevait l'empereur d'Autriche avec des démonstrations sympathiques; bientôt, à ce qu'il semble, elle doit être visitée par l'empereur Guillaume ou par le prince impérial d'Allemagne, et elle aura pour ce nouvel hôte une parfaite courtoisie, qui ne lui manque jamais quand elle veut; mais cela ne change ni ses intérêts, ni ses traditions, ni ses sympathies naturelles. C'est par une certaine politique que l'Italie est arrivée à se constituer, qu'elle a réussi à vivre, qu'elle a pu traverser toutes les épreuves, et c'est l'avantage de la France de s'être trouvée à l'origine des premiers succès de cette politique, d'être aujourd'hui la première intéressée à voir l'Italie indépendante et libre.

Une des plus funestes erreurs des partis religieux et légitimistes de la France au lendemain de nos catastrophes a été d'altérer un moment cette situation, de laisser croire à des desseins qu'ils n'étaient pas même en état de réaliser, et dont la simple manifestation n'était pas moins une menace ou une marque d'hostilité. Heureusement il y a eu des deux côtés des Alpes, dans le gouvernement, dans la presse, des esprits assez bien inspirés pour réagir contre les passions et les aveuglemens de parti, pour travailler sans cesse à remettre la cordialité, l'intimité dans les rapports des deux pays. On y a réussi avec l'aide des événemens, qui ont trompé les espérances des foudres de guerre du cléricalisme légitimiste. Les libéraux italiens, comme les libéraux fran-

çais, ont compris qu'ils ne devaient pas laisser compromettre et altérer une alliance si naturelle, et parmi les libéraux de l'Italie qui, de leur côté, ont contribué à ce résultat, M. Boncompagni est certes un des plus éminens. C'est un des fondateurs de l'indépendance italienne, un des coopérateurs de Cavour. Il a été toujours un des défenseurs de l'alliance française, fidèle avant tout à son pays sans doute, attristé par les dispositions hostiles qu'il croyait entrevoir dans ces dernières années, mais persistant jusqu'au bout à espérer le retour de fortune qui a fini par arriver pour les relations des deux pays. M. Boncompagni écrivait, il y a deux ans, un livre sur *la France et l'Italie*, il vient de publier une nouvelle étude sur *la France depuis le 24 mai 1873*, et dans les deux ouvrages se retrouve l'esprit supérieur qui voudrait voir notre pays un peu moins révolutionnaire et un peu plus libéral, mais qui ne cesse de croire que la France a un rôle nécessaire dans la civilisation européenne, qui garde sa foi à la France jusque dans le malheur.

Le 24 mai, bien moins par ce qu'il a fait que par les conséquences qu'il a pu avoir, a été la vraie crise dans nos relations avec l'Italie; c'est cette crise que M. Boncompagni a étudiée en homme éclairé et inquiet, qui a vu le danger de près, qui s'est senti placé entre les intérêts de son pays menacés et ses vieilles inclinations pour la France. Cette épreuve n'a point duré. La marche des événemens a dissipé les soupçons et les craintes en fixant la France dans une voie où ses relations extérieures peuvent rester ce qu'elles doivent être. C'est la France libre, maîtresse d'elle-même, sous la république ou sous la monarchie constitutionnelle, que désire M. Boncompagni, exprimant en cela le sentiment intime de ses compatriotes. On aura beau faire, on ne changera pas la nature des choses. Des circonstances accidentelles, violentes, peuvent jeter l'Italie dans d'autres combinaisons hasardeuses, artificielles, pleines de périls; il y a pour elle, et elle le sent, c'est la pensée de ceux qui la guident, il y a pour elle des alliances toutes simples, naturelles, qui ne lui coûtent rien, parce qu'elles ne lui demandent que de rester elle-même, indépendante et libre par la politique qui l'a faite ce qu'elle est.

CH. DE MAZADE.

LES CLIMATS DES HAUTEURS,

Influence de la pression de l'air sur la vie de l'homme, par le Dr D. Jourdanet, 2 vol., Paris 1875; Masson.

Dans son livre de *la Montagne*, M. Michelet constate la dépopulation de l'Engadine et l'impression mélancolique qu'elle produit sur le voyageur. « Les citoyens qui votent, qui règlent les affaires et qui envoient aux assemblées de Coire ne sont pas bien nombreux; les autres, simples habitans, n'ayant guère part à la vie politique, regardent peu l'ave-

nir, tiennent moins à créer des familles durables. Je rencontrai fort peu d'enfans. Il semble que déjà c'est plutôt le passé que ce pays regarde. Nulle part, je crois, les morts ne tiennent autant de place. » On pourrait répondre que la rigueur exceptionnelle du climat de cette haute vallée explique suffisamment pourquoi la vie ne semble pas vouloir s'y fixer; mais la statistique confirme cette vague impression d'une vitalité diminuée par le séjour des hauteurs. M. le docteur Bertillon a classé nos départemens par ordre de mortalité, et dans ses tableaux les régions montagneuses, comme les Alpes, la Savoie, le Jura, les Vosges, occupent en général les rangs les plus élevés. On peut donc se demander si, dans tout ce qui a été dit sur « l'air vivifiant des montagnes, » il n'y a pas une bonne part d'illusion, et si l'excitation passagère qu'un voyage en Suisse par exemple procure à un citadin fatigué de la vie d'affaires n'est pas en fin de compte une preuve peu concluante en faveur de la salubrité du séjour permanent dans une atmosphère raréfiée. C'est cette question que s'efforce de résoudre M. le docteur Jourdanet dans un volumineux ouvrage où il a consigné toutes les données qu'une longue expérience et une vaste érudition lui ont fournies à cet égard.

Lorsqu'on sait combien les conditions d'existence des végétaux changent avec les niveaux d'altitude, combien la flore des montagnes diffère de celle des plaines, il est impossible d'admettre *a priori* que la vie humaine puisse échapper aux conséquences des causes naturelles dont l'action se manifeste ainsi à tous les yeux. Néanmoins l'on s'était borné jusqu'ici à signaler les symptômes passagers du malaise qu'éprouvent les voyageurs dans les ascensions des montagnes; on n'avait rien remarqué de pareil chez les habitans des stations élevées du globe, on croyait assez généralement que l'habitude paralyse les effets nuisibles de la raréfaction de l'air chez les montagnards qui ont fait des niveaux aériens leur séjour définitif. Cette illusion ne résiste pas à une étude attentive des hautes stations. Après avoir exercé pendant dix ans au bord du golfe du Mexique, M. le docteur Jourdanet franchit la Cordillère, bien pourvu d'observations faites à la côte. « Ce changement de séjour, dit-il, m'éloignait à peine des localités torrides dont l'hygiène et la pathologie m'étaient devenues familières... Sans changer ni de peuple ni de latitude, je me trouvai subitement en présence d'un monde tout nouveau. » Les hommes, les conditions climatériques et les maladies qui en étaient la conséquence, tout paraissait transporter l'observateur dans un autre pays. Ce qu'il y avait de surprenant dans ce contraste, c'est qu'il n'était nullement conforme aux prévisions fondées sur l'abaissement de la température, qui caractérise les hautes régions : ce n'était pas là le passage d'un pays chaud à un pays froid ou tempéré situé sous une autre latitude. En arrivant sur le plateau d'Anahuac, M. Jourdanet s'attendait à rencontrer les signes de l'action habituellement corroborante des climats froids : des allures vives, un organisme

puissant, un teint frais et rosé. Eh bien! ce qui frappe le nouveau-venu dans les lieux élevés du Mexique, c'est bien plutôt le calme habituel, l'aménité douce et tranquille, l'air reposé et méditatif des hommes de ces régions; un teint pâle ou jaunâtre, des muscles peu accusés, n'annoncent ni une vigoureuse hématose, ni des forces développées par une vie active. Cette première impression d'un affaiblissement produit par le climat se confirme par un séjour prolongé. Tout semble prouver qu'un état anémique général domine la santé comme les maladies des habitans de ces hautes contrées. La mortalité des enfans y est de 30 pour 100 dans la première année qui suit la naissance, bien que l'allaitement naturel y soit la règle dans toutes les classes de la société. Malgré la douceur uniforme de la température, on constate chez les malades une faiblesse de réaction en accord parfait avec le tempérament pauvre de toute la population.

Les premiers essais que fit M. Jourdanet pour vérifier ce soupçon d'une anémie générale des montagnards mexicains ne furent point couronnés de succès. Des saignées pratiquées sur des indidividus présentant l'aspect qui révèle d'ordinaire un sang appauvri lui fournirent un liquide où les globules rouges existaient en proportion normale, et il dut constater également l'absence presque complète d'un autre symptôme qu'on appelle le *souffle carotidien*. Il en était là de ses doutes lorsque, pendant une opération qui divisait une grosse artère, la couleur peu rutilante du sang qui s'en échappait fixa son attention sur la désoxygénation évidente de ce liquide. Cette observation l'amena sur la voie d'une explication rationnelle des phénomènes que présentait cette espèce particulière d'anémie. Les symptômes étaient toujours dus à la diminution de l'oxygène du sang; mais cette diminution, au lieu d'avoir pour cause l'abaissement du nombre des globules chargés de retenir l'oxygène, était le résultat d'une condensation insuffisante de ce gaz sous une trop faible pression de l'air. Pour désigner cet état d'appauvrissement du sang, M. Jourdanet propose le mot d'*anoxyhémie*.

Les vues du savant praticien, communiquées dès 1863 à l'Académie de médecine de Paris, ont reçu tout récemment une confirmation éclatante par les expériences de M. Paul Bert sur les effets des variations de la pression barométrique. Ces expériences, entreprises à l'instigation de M. Jourdanet, ont été faites au laboratoire de la Sorbonne. De petits animaux étaient placés sous des cloches de verre de capacités graduées, où l'air pouvait être raréfié de manière à en laisser dans chaque récipient la même quantité absolue, mais à des tensions de plus en plus faibles. Au bout d'un certain temps, on constatait la mort des sujets par asphyxie, et l'on analysait l'air confiné dans les récipiens. Il se trouvait qu'à la pression normale d'une atmosphère l'oxygène de cet air était toujours en grande partie épuisé : au lieu de 21 pour 100 (proportion normale), il n'en restait plus que 3 ou 4 pour 100; à des pressions moins

fortes, l'épuisement était d'autant moins avancé que la dilatation du gaz était plus considérable. Il s'ensuit que dans une atmosphère raréfiée l'animal meurt entouré d'une quantité absolue d'oxygène qui sous une pression ordinaire suffirait encore à entretenir la vie. La loi est très simple : l'oxygène cesse de suffire à la vie quand ce gaz se trouve réduit à la densité 0,04, quelle qu'en soit d'ailleurs la quantité absolue. La mort aurait donc lieu également dans une atmosphère libre où l'oxygène n'aurait plus qu'une densité égale à 0,04, c'est-à-dire cinq fois moindre qu'au niveau de la mer, bien qu'une telle atmosphère renfermât encore une quantité illimitée du gaz vital : c'est que sous une pression si faible l'oxygène n'a plus le pouvoir de se fixer dans le sang en proportions nécessaires à la vie. Des expériences spéciales ont permis de doser les gaz du sang sous des pressions variées; il en résulte avec certitude que l'abaissement de la pression de l'air diminue la quantité des gaz qui circulent dans le sang artériel; mais cette influence ne se fait guère sentir que lorsque la dépression dépasse déjà un quart d'atmosphère. Ce degré de raréfaction, où la densité de l'oxygène est assez amoindrie pour avoir son écho dans le sang artériel, correspond précisément aux altitudes d'environ 2,000 mètres, où paraît commencer l'influence nuisible des hauteurs sur la santé des habitans.

Au-dessous de 2,000 mètres en effet, le séjour des hautes stations ne paraît pas encore produire les fâcheux résultats qui s'observent à des élévations plus considérables. Aussi M. Jourdanet croit-il devoir établir une distinction essentielle entre les *climats de montagne,* qui correspondent aux niveaux inférieurs à 2,000 mètres, et les *climats d'altitude,* qui représentent les hauteurs dépassant cette limite, et qui seuls portent atteinte à la régularité des phénomènes de la respiration. C'est là qu'apparaissent les symptômes du *mal de montagne* sur les voyageurs qui entreprennent une ascension; c'est là que des troubles fonctionnels plus ou moins graves altèrent le tempérament des habitans. Beaucoup de voyageurs célèbres ont émis l'opinion que le mal de montagne n'atteint plus l'organisme acclimaté sur les hauteurs; mais une étude attentive ne tarde pas à démontrer que les troubles sérieux auxquels les voyageurs sont sujets en arrivant sur les sommets s'observent encore, à des degrés amoindris, chez les habitans des altitudes très élevées, comme les plateaux de l'Asie centrale ou ceux du Mexique, du Pérou, de la Bolivie (1). A Mexico, à une hauteur d'environ 2,300 mètres au-dessus du niveau de la mer, les signes de l'action débilitante de l'air raréfié commencent déjà à se manifester clairement. La difficulté de l'acclimatation y est la même pour les animaux et pour les hommes. Les chevaux

(1) La ville de Calamarca (Bolivie) est située à une hauteur de 4,160 mètres, Potosi à 4,060, Quito à 2,900 mètres. Leh, la capitale de Ladak, a une altitude de 3,500 mètres; on trouve encore dans le Tibet des villages à des hauteurs de près de 5,000 mètres.

du pays, bien que vifs et alertes, sont incapables de fournir une course rapide au-delà de 300 mètres. Le Mexicain des hauts plateaux, loin d'être d'un caractère turbulent, comme le feraient supposer les nombreuses guerres civiles, aime le calme et le repos; c'est l'indifférence et l'apathie générales qui permettent à un petit nombre d'ambitieux de bouleverser à chaque instant le pays. L'indigène des niveaux inférieurs, comparé à celui des hauteurs, est plus actif, plus résolu; son geste est plus vif, ses passions sont plus violentes. La statistique prouve que les progrès de la population du Mexique sont beaucoup moins sensibles au-delà de 2,000 mètres que parmi les hommes établis au-dessous de cette limite. De 1801 à 1857, l'accroissement annuel de la population des hauts plateaux ne dépasse guère 3 pour 1,000, tandis qu'il est de 6 ou 7 pour 1,000 dans la région comprise entre les plateaux et la mer. La léthargie proverbiale et l'abâtardissement de la race péruvienne sont probablement dus en grande partie à l'action lente des hautes altitudes, et la décadence manifeste des populations tibétaines n'a peut-être pas d'autre cause. En somme, il paraît certain que, dans les pays où le froid ne serait pas par lui-même un obstacle à la vie, la raréfaction de l'air empêcherait la fondation de sociétés durables vers un niveau que l'on peut placer un peu au-dessus de 4,000 mètres. Dans la zone comprise entre 2,000 et 4,000 mètres, la vie, quoique déjà atteinte dans la plénitude de sa puissance, peut encore se développer à divers degrés de vigueur; mais, à mesure qu'on approche de la limite supérieure, la faculté de vivre est réduite, et la possibilité de fournir un travail matériel utile dans des conditions de durée et de régularité acceptables devient de plus en plus précaire pour l'homme.

La cause de la faiblesse physique des habitans des hautes altitudes doit être cherchée, nous l'avons vu, dans l'oxygénation insuffisante du sang au sein d'un air raréfié. M. Jourdanet a d'ailleurs fréquemment constaté au Mexique d'autres formes d'anémie, et notamment une diminution notable de la masse totale du sang. Parmi les maladies propres aux niveaux supérieurs, le typhus est la plus terrible; en revanche, la fièvre jaune ne visite jamais les hauteurs, et elles semblent jouir d'une immunité à peu près complète pour la phthisie pulmonaire. C'est ainsi que dans cette contrée, où l'on trouve des échantillons de tous les climats, chaque niveau d'altitude a son fléau propre, auquel on n'échappe que pour tomber dans un autre danger. Il en résulte une crainte du déplacement dont se ressent l'état social et politique du pays, et nulle part peut-être on ne constate avec autant d'évidence la part du climat dans l'histoire d'une nation.

Le directeur-gérant, C. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

HUITIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — XLVe ANNÉE.

MARS — AVRIL 1875

Livraison du 1er Mars.

FLAMARANDE, troisième partie, par M. GEORGE SAND. 5

UN HISTORIEN DE LA PHILOSOPHIE ANGLAISE. — M. CHARLES DE RÉMUSAT, par M. PAUL JANET, de l'Institut de France. 42

ÉTUDES SUR LES TRAVAUX PUBLICS. — LES RIVIÈRES ET LES CANAUX DE LA FRANCE. — II. — L'AVENIR DE NOS VOIES NAVIGABLES, LES TRAVAUX A FAIRE, par M. H. BLERZY. 69

CHARLES DICKENS ET SON DERNIER BIOGRAPHE, par M. LÉON BOUCHER. 95

L'APOCALYPSE DE L'AN 97. — LE DERNIER PROPHÈTE DES JUIFS, par M. ERNEST RENAN, de l'Institut de France. 127

LES PERSANS CHEZ EUX, NOTES DE VOYAGE. — I. — RECHT, CAZBIN, LES ROUTES ET LES VILLAGES, par M. JULES PATENOTRE. 145

LE TROISIÈME CENTENAIRE DE L'UNIVERSITÉ DE LEYDE, par M. GEORGE PERROT, de l'Institut de France. 169

UN VOYAGE AU CŒUR DE L'AFRIQUE. — LES NIAMS-NIAMS ET LES AKKAS, par M. R. RADAU. 203

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. 218

ESSAIS ET NOTICES. — LES RICHESSES MINÉRALES DE LA FRANCE, par M. ALEXIS DELAIRE. 230

THÉATRE. — COMÉDIE-FRANÇAISE. — *La Fille de Roland*, DE M. HENRI DE BORNIER. 238

Livraison du 15 Mars.

FLAMARANDE, quatrième partie, par M. GEORGE SAND. 241

LE CONFLIT DES SCIENCES NATURELLES ET DE L'ORTHODOXIE EN ANGLETERRE, par M. ALBERT RÉVILLE. 283

L'Age doré en Amérique, les mœurs et la société américaine, d'après les écrivains du pays, par M. Th. BENTZON. 319
Le général Philippe de Ségur, sa vie et son temps. — II. — Les années d'épreuve morale, par M. Saint-René TAILLANDIER, de l'Académie Française. 344
Le nouvel État roumain, ses ressources et son avenir, par M. Ch. VOGEL. . 385
La Dernière révolution de Buenos-Ayres, par M. Émile DAIREAUX. 434
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. 451
Les Conférences de Bruxelles et de Saint-Pétersbourg. 462
Revue musicale. — *Carmen* a l'Opéra-Comique. 475

Livraison du 1er Avril.

Flamarande, cinquième partie, par M. George SAND. 481
Journées de voyage en Syrie. — III. — Jérusalem, juifs, musulmans et chrétiens, par M. Eugène-Melchior de VOGÜÉ. 519
Les deux rivales de l'ouest américain, Chicago et Saint-Louis, par M. L. SIMONIN. 553
L'Examen de conscience après la défaite, l'enquête sur le 4 septembre, par M. Ch. de MAZADE. 589
Les Relations de la France avec l'extrême sud de l'Algérie et les derniers voyages d'exploration, par M. Napoléon NEY. 617
La Truffe et les truffières artificielles. — I. — Le Mode de reproduction et la culture de la truffe, par M. J.-E. PLANCHON, correspondant de l'Institut. 633
Scènes de la vie californienne. — I. — Le Fou de Five-Forks. — II. — Wan-li le païen, par M. BRET HARTE. 663
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. 689
Le Roman réaliste contemporain, par M. F. BRUNETIÈRE. 700
Essais et Notices. — Les Conférences parisiennes. 713

Livraison du 15 Avril.

Flamarande, sixième partie, par M. George SAND. 721
La Guerre civile en Amérique. — La prise de la Nouvelle-Orléans, par M. le Comte de PARIS. 762
Les lois des Brehons et l'ancien droit celtique en Irlande, par M. É. de LAVELEYE. 785
André Chénier a Saint-Lazare d'après de nouvelles publications. — I. — Le poète publiciste, sa lutte contre la terreur, par M. E. CARO, de l'Académie Française. 805
Recherches récentes sur les glaciers actuels et la période glaciaire, par M. Charles MARTINS. 838
L'Idée moderne du droit. — II. — Le Droit et l'intérêt d'après l'école anglaise contemporaine, par M. Alfred FOUILLÉE. 862
Lord Russell d'après ses mémoires et ses dépêches, par M. Auguste LAUGEL. 893
La Truffe et les truffières artificielles. — II. — La Récolte et le commerce de la truffe, par M. J.-E. PLANCHON, correspondant de l'Institut. 922
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. 943
Essais et Notices. — Les Climats des hauteurs. 954

Paris. — J. CLAYE, Imprimeur, 7, rue Saint-Benoît.

TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES
3 9090 007 516 764